<36612389030014

ENCYCLOPÉDIE
CLASSIQUE.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

garde le développement des questions, nous ne nous sommes pas bornés à nos propres lumières ni à l'expérience que nous avons pu acquérir dans une longue pratique de l'enseignement public; nous avons profité des conseils de plusieurs professeurs distingués de l'Université; nous avons mis à contribution les meilleurs ouvrages scientifiques et littéraires, et, notamment, pour la philosophie, les travaux de MM. Jouffroy, Damiron, Cousin, Garnier, Bouillet, etc.; pour la littérature, l'excellente *Rhétorique* de M. J. V. le Clerc, et les *Cours de littérature* de MM. Villemain et Gérusez; pour l'histoire, tant ancienne que moderne, les *Précis d'Histoire* de MM. Poirson et Cayx, Lebas, Duruy, Ruelle, Ragon, etc.; pour la *géographie*, les *Traités* de MM. Cortambert, Meissas, Magin, etc.; pour les sciences mathématiques et physiques, les *Traités élémentaires* de MM. Bourdon, Cirodde, Vernier, Blanchet, Lefébure de Fourcy, Despretz, Pouillet, Guérin-Vary, etc.; pour l'histoire naturelle, les ouvrages classiques de MM. A. de Jussieu, Milne-Edwards et Beudant. — Enfin, pour ne rien négliger de ce qui peut faciliter l'étude et le travail, nous avons eu soin, pour la partie scientifique, d'insérer dans le texte même des planches explicatives dessinées et gravées avec le plus grand soin.

Grâce à ces efforts, nous espérons que notre travail sera favorablement accueilli du public; nous nous efforcerons de notre côté de l'améliorer sans cesse, et de le tenir toujours au niveau de la science.

Paris, le 10 juin 1853.

ENCYCLOPÉDIE CLASSIQUE,

COMPRENANT,

SOUS UNE FORME ABRÉGÉE,

La Philosophie, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, la Cosmographie, les Mathématiques, la Physique, la Chimie et l'Histoire naturelle,

ET POUVANT SERVIR

AUX CANDIDATS A L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES.

PAR MM. PARET ET LEGOUËZ,

Professeurs agrégés.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

1853.

PRÉFACE.

Le livre que nous offrons au public embrasse, sous une forme abrégée, l'ensemble de toutes les connaissances littéraires et scientifiques que les jeunes gens peuvent acquérir dans l'enseignement de nos lycées et de nos colléges. Le plan d'après lequel il a été primitivement conçu était celui d'un *Manuel* particulièrement destiné aux aspirants au grade de bachelier ès lettres. Les changements considérables apportés au programme du baccalauréat ès lettres, par suite des améliorations récemment introduites dans le plan général des études classiques, ont rendu tout manuel désormais inutile. Nous n'avons pas cru cependant devoir laisser inachevé le travail consciencieux que nous avions entrepris, et nous avons pensé qu'en modifiant légèrement le plan que nous nous étions tracé d'abord, nous pouvions offrir à la jeunesse studieuse un ouvrage qui serait pour elle d'une véritable utilité.

Au moment de quitter le collége, les jeunes gens éprouvent presque toujours le besoin de revenir sur les matières qu'ils ont précédemment étudiées; de résumer et de coordonner les connaissances qu'ils ont acquises pendant la durée de leurs

études ; de compléter même celles qui se sont imparfaitement gravées dans leur esprit. Notre *Encyclopédie classique* satisfait pleinement à tous ces besoins : comme dit le poëte, elle aidera les uns à se souvenir ; elle instruira les autres.

Indocti discant, et ament meminisse periti.

Quant ceux à qui il n'a pas été permis de profiter des leçons de l'enseignement public, ils pourront se servir de notre livre comme d'un guide et d'un auxiliaire. En parcourant la série des questions que nous avons traitées, ils verront quelles parties de la science doivent attirer plus particulièrement leur attention ; ils apprendront quel est l'ensemble de connaissances qui constitue ce qu'on appelle aujourd'hui une éducation libérale. Ils trouveront même, dans nos réponses aux questions, des développements plus que suffisants pour l'instruction d'un homme du monde. Nous nous sommes appliqués à dépouiller nos raisonnements de tout appareil scientifique, à donner des définitions claires et faciles à retenir, à exposer les faits historiques le plus simplement et le plus méthodiquement possible : en un mot, nous avons essayé de faire qu'en restant au niveau des connaissances actuelles, notre livre fût à la portée de toutes les intelligences.

Voulant avant tout donner au public un ouvrage éminemment classique, nous n'avons cru pouvoir mieux faire que de conserver dans la disposition des matières le plan tracé par le programme officiel du 15 janvier 1848, le plus étendu et le plus complet qui ait été publié dans ces dernières années. Chacun de nos chapitres porte en tête le texte même des questions contenues dans ce programme.—Pour ce qui re-

ENCYCLOPÉDIE CLASSIQUE,

POUVANT SERVIR

A L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES.

PHILOSOPHIE.

INTRODUCTION.

I.

Objet de la philosophie. — Utilité et importance de la philosophie. — Ses rapports avec les autres sciences.

§ 1er. — La philosophie a pour objet l'*étude de l'âme humaine et de Dieu, ainsi que des moyens propres à diriger l'intelligence et la volonté.*

La philosophie ne s'est pas toujours renfermée dans des limites aussi étroites. Pour la plupart des philosophes de l'antiquité, Pythagore, Platon, Aristote, la philosophie était la *science universelle*, comme son nom l'indique (σοφία, *science*, plutôt que sagesse); et, chez les modernes, Descartes définit la philosophie la connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir (1); Leibnitz, la science de la raison des choses. Malgré l'autorité de ces grands noms, l'extension continuelle du domaine des sciences a nécessairement amené une limitation dans le champ de la philosophie. Si un vaste génie peut encore aujourd'hui embrasser dans leur ensemble, d'une part les sciences physiques et cosmologiques qui constituent la *philosophie naturelle*, de l'autre la connaissance de l'âme humaine et celle de Dieu, c'est-à-dire, la *philosophie morale*, la vie d'un seul homme

(1) *Principes*, Préf., § 2.

suffit à peine à l'étude d'une seule branche de ces différentes sciences. On a donc restreint le nom de philosophie à la *philosophie morale;* et si l'on veut comprendre pourquoi cette partie de la philosophie a retenu de préférence ce nom spécial, on remarquera qu'elle se rattache davantage à l'étude de la sagesse, et que d'ailleurs la connaissance de l'esprit humain est la condition de toute autre connaissance.

§ 2. — Considérée en général, la philosophie est de la plus haute importance, et son utilité ne peut être révoquée en doute : elle répond à un besoin de l'homme, besoin impérieux et réel, de la satisfaction duquel dépend son bonheur, le *besoin du vrai.* « Le souverain bien, dit Descartes, est dans la connaissance de la vérité. »

Considérée dans chacune de ses parties, elle ne nous paraîtra pas moins utile ni moins importante. Est-il une étude qui doive nous intéresser plus vivement, et qui nous touche de plus près (1), que celle de notre âme? L'étude approfondie des facultés de notre âme peut seule nous apprendre à les diriger; la connaissance de la nature de l'homme, celle de sa fin, exercent sur l'esprit et sur le cœur la plus salutaire influence. Socrate, comme tous les plus grands philosophes chrétiens, saint Augustin, Malebranche, Bossuet, fait consister la sagesse humaine dans la connaissance de soi-même (γνῶθι σεαυτόν).

Par l'étude de Dieu, la philosophie nous élève à l'idée d'un témoin et d'un juge de nos actions; elle explique le monde et ses lois, et nous pouvons dire avec Sénèque (2) qu'elle nous fait comprendre notre dignité, puisque la meilleure preuve de notre origine divine est de nous intéresser à ce qui est divin. Loin de nuire à la foi, comme l'ont prétendu à tort quelques esprits aussi ennemis de la religion que de la philosophie, elle la confirme et la fortifie, en démontrant par la puissance du raisonnement la plupart des grandes vérités qui nous sont révélées par la religion, et à la condition expresse de s'arrêter avec respect devant ces saints mystères dont notre faible raison ne peut sonder les profondeurs, domaine réservé à Dieu seul, l'être parfait et infini.

Par sa partie pratique, la philosophie joue un rôle important dans notre perfectionnement intellectuel et moral : dans la logique, elle nous apprend à discerner le vrai d'avec le faux; dans la morale, elle développe en nous les idées de bien et de mal que la nature avai gravées confusément dans notre esprit; enfin, en nous exerçant au raisonnement, elle devient le complément nécessaire des études classiques, et la meilleure préparation à des études plus sérieuses.

(1) The proper study of mankind is man. (Pope.)
(2) Quest. nat., I, 1.

§ 3. — La philosophie a des rapports généraux avec toutes les sciences, et des rapports particuliers avec quelques-unes d'entre elles.

Elle exerce sur toutes une influence générale : elle les éclaire en remontant aux idées qui leur servent de fondement ; elle leur enseigne, en établissant les règles de la méthode, la marche à suivre pour découvrir et démontrer la vérité; c'est elle enfin qui constate la légitimité de nos connaissances, car toute certitude dans les sciences repose sur la connaissance des lois de l'esprit humain. Cette influence est si réelle, que l'histoire prouve que le progrès dans les sciences a toujours accompagné ou suivi les progrès de la philosophie.

Elle a des rapports particuliers avec un grand nombre de sciences. Nous indiquerons seulement quelques-uns de ces rapports : avec la *grammaire*, on ne peut analyser le langage si l'on n'a analysé la pensée, dont le langage est l'expression; avec l'*art oratoire*, le but de l'orateur étant de convaincre, de plaire et de toucher, il devra emprunter à la philosophie, d'une part l'art de trouver les preuves et de les mettre en œuvre, de l'autre la connaissance des passions; avec l'*histoire*, en expliquant les divers motifs des actions humaines, sans lesquels on ne peut apprécier les faits; avec la *jurisprudence*, par l'étude des idées de bien et de mal, de juste et d'injuste ; avec la *politique*, la *littérature*, les *beaux-arts*, etc., etc.

II.

Des méthodes différentes qui ont été suivies jusqu'ici dans les recherches philosophiques. — De la vraie méthode philosophique.

§ 1. — On entend par *méthode* la manière de procéder soit pour découvrir, soit pour exposer la vérité. Les philosophes ont suivi dans leurs recherches des méthodes fort différentes.

Les uns, après avoir observé un petit nombre de faits, s'empressaient d'expliquer avec leur secours tous les phénomènes de la nature ; souvent même adoptant une cause unique, qui n'était qu'une simple supposition, une *hypothèse*, ils y ramenaient tout, et formaient ainsi un *système*. C'est de cette manière que, dans les temps anciens, Thalès expliquait tout dans le monde par l'*eau*, Héraclite par le *feu*, Pythagore par les *nombres ;* de même, dans le siècle dernier, Condillac rapportait toutes les facultés de l'homme à la *sensation ;* Helvétius, toutes les actions à l'*intérêt*. Cette méthode a été appelée *méthode d'hypothèse*.

D'autres, partant de certaines vérités générales qu'ils prenaient pour des axiomes incontestables, prétendaient en déduire tous les faits particuliers, et croyaient pouvoir ainsi construire *a priori* toute la nature. Cette méthode peut être dite *syllogistique*, parce qu'elle emploie la forme de raisonnement connue sous le nom de syllogisme. Aristote en a rédigé les règles dans sa Logique, et elle régnait au moyen âge dans la philosophie scolastique.

Quelques-uns, désespérant de trouver la vérité par les seules forces de la raison humaine, crurent y mieux réussir en se mettant en communication immédiate avec la source de toute vérité, avec Dieu même; et ils recoururent à la contemplation, à l'extase, à l'illumination. Ces procédés bizarres furent en honneur dans les premiers siècles de notre ère, chez les différentes sectes des *mystiques*, surtout chez les gnostiques et les philosophes Alexandrins, Plotin, Porphyre, Proclus, etc. Nous appellerons cette méthode la méthode *mystique* ou *d'illumination.*

D'autres enfin, surtout au quatorzième siècle, se contentèrent d'observer patiemment la nature dans tous ses détails; mais ils ne cherchèrent point à remonter des faits isolés aux causes générales : cette méthode, qu'on a appelée méthode *empirique*, fut celle que suivirent surtout les alchimistes au moyen âge.

— Toutes ces méthodes sont ou insuffisantes, ou dangereuses. Si quelquefois l'hypothèse a mis sur la voie de grandes découvertes, il en est aussi résulté des erreurs plus grandes encore; et il est contraire à l'esprit de toute saine philosophie de substituer l'imagination à la science dans la découverte de la vérité. — La méthode syllogistique employée exclusivement est stérile : le syllogisme ne peut en effet découvrir les principes généraux, puisqu'il les suppose; et il ne peut faire avancer la science, puisqu'il ne sert qu'à tirer d'un principe déjà admis toutes les conséquences qu'il renferme. — Quant à la méthode d'illumination, elle mérite à peine le nom de méthode : elle est tout à fait antiphilosophique, puisque son point de départ est une abnégation entière de la raison. — L'empirisme pur n'était bon qu'à surcharger la mémoire d'une foule de faits inutiles, puisqu'il ne sait ni en déduire les conséquences ni en tirer des lois, et qu'il est obligé d'attendre que le hasard lui offre les découvertes qu'il ne sait pas faire.

§ 2. — Il fallait nécessairement une réforme : elle fut opérée au dix-septième siècle.

En Angleterre, François Bacon, dans un ouvrage célèbre, le *Novum Organum*, proclama la nécessité d'une nouvelle méthode, et en exposa les règles; il recommanda d'*observer* attentivement la nature, de faire de fréquentes *expériences*, et ensuite de s'élever par la comparaison des faits particuliers à la découverte des causes des phénomènes et de leurs lois générales : telle est la méthode connue sous

le nom de méthode expérimentale, et qui consiste essentiellement dans l'emploi de l'*observation* et de l'*induction*. Bacon l'a surtout appliquée à l'étude du monde physique, ou de la nature extérieure.

Vers la même époque, Descartes en France, attaquant la confiance aveugle dans l'autorité et l'abus du syllogisme, recommandait de commencer par le doute, et de ne se fier qu'à l'évidence. Selon lui, le moyen le plus propre à obtenir l'évidence, c'est l'*analyse*, qui divise chaque tout dans ses parties, pour les étudier séparément. Cette méthode, dans laquelle le philosophe s'appuie plutôt sur les forces de la raison que sur les données de l'observation, a reçu le nom de *méthode rationnelle*.

Ces deux méthodes, bien que fort supérieures à toutes les méthodes qui les ont précédées, seraient encore insuffisantes, si l'on se bornait exclusivement à l'une d'elles. La méthode expérimentale, telle que l'entendait Bacon, serait incomplète, si à l'*observation* et à l'*induction* on ne joignait la *déduction*, par laquelle l'induction peut être fécondée : il est d'ailleurs des vérités universelles que la raison atteint par une intuition immédiate, et qui sont antérieures à toute observation, à toute induction. La méthode de Descartes a rendu un immense service à la philosophie en secouant le joug de l'autorité, et en introduisant l'analyse dans la recherche de la vérité. Mais elle a le tort d'étendre le doute à des vérités évidentes par elles-mêmes, et de vouloir soumettre ces vérités à la démonstration.

La *vraie méthode philosophique* est celle qui, tout en rejetant ce que les méthodes énumérées plus haut ont de mauvais, et en conservant ce qu'elles ont de meilleur, consiste surtout dans l'alliance légitime de l'expérience et de la raison, de la *méthode expérimentale* qui nous fait connaître ce qui est, et de la *méthode rationnelle* qui nous apprend ce qui doit être.

Débutant par l'*observation* et l'*expérience*, qui nous font connaître les phénomènes de la nature, tantôt elle nous élève lentement et par degrés, à l'aide du *raisonnement inductif*, jusqu'aux lois les plus générales de la nature; tantôt, devançant les lenteurs de l'induction, elle découvre par une *intuition immédiate* les vérités absolues; puis, de ces grandes vérités, obtenues soit par l'induction, soit par l'intuition, elle fait sortir, à l'aide du *raisonnement déductif*, toutes les vérités particulières qu'elles renferment.

Ajoutons que dans l'emploi de chacune de ces deux méthodes, soit expérimentale, soit rationnelle, on peut faire usage de deux procédés distincts : l'*analyse*, qui va du composé au simple, du particulier au général, et la *synthèse*, qui va du simple au composé, du général au particulier; mais ces deux procédés sont inséparables, et doivent toujours être réunis pour conduire à une connaissance complète (1).

(1) Voy. Logique, n° 14.

III.

Division de la philosophie. — Ordre dans lequel il faut en disposer les parties.

§ 1er. — Nous avons défini la philosophie la science de l'âme humaine et de Dieu, ainsi que des règles qui doivent diriger l'intelligence et la volonté. On voit par cette définition que la philosophie peut se diviser en quatre parties principales : la science de l'âme humaine, *psychologie ;* la science de Dieu, *théologie naturelle* ou *théodicée ;* l'art de diriger l'intelligence, *logique ;* l'art de diriger la volonté, *morale*.

A ces quatre parties on joindra l'*histoire de la philosophie*, dans laquelle on exposera et on appréciera à leur juste valeur les différents systèmes imaginés par les philosophes.

§ 2. — On devra disposer les différentes parties de la philosophie dans l'ordre où elles peuvent le mieux s'éclairer mutuellement; il faudra donc placer en premier lieu celle qui est la plus facile à étudier, et qui n'en présuppose aucune autre.

Or, il est évident que l'âme humaine nous est plus facile à connaître directement que Dieu; en outre, elle peut nous servir à connaître la Divinité, en nous faisant remonter de l'effet à la cause, de la créature au créateur. La psychologie devra donc être placée avant la théodicée. — Elle se placera également avant la logique et la morale : car cette science, étant toute théorique, devra nécessairement précéder les deux autres, qui sont surtout pratiques. D'ailleurs, comme la logique et la morale ont pour but de régler les facultés intellectuelles et actives de l'homme, elles exigent que la psychologie nous ait déjà fait connaître ces facultés.

La logique à son tour doit précéder la morale : car, pour connaître le bien et le pratiquer, il faut avant tout s'être assuré, par la logique, que l'homme peut connaître quoi que ce soit, et se garantir des erreurs qui seraient plus funestes en morale que partout ailleurs.

Pendant longtemps on a commencé l'étude de la philosophie par la logique, en donnant pour raison que cette science était nécessaire pour toute espèce de recherches philosophiques; mais nous avons démontré qu'elle supposait au moins la psychologie.

Quant à la théodicée, on l'intercale ordinairement dans la morale, en tête de la morale religieuse, par la raison que, pour connaître nos devoirs envers Dieu, il faut d'abord connaître l'existence et les attributs de l'Être suprême. Cependant il serait plus simple et peut-être plus convenable de donner à cette étude une place à part, immédiate-

ment après la psychologie, ce qui permettrait de compléter la partie spéculative de la philosophie (psychologie et théodicée) avant d'aborder la partie pratique (logique et morale).

Ainsi, en résumé, les diverses parties de la philosophie seront disposées dans l'ordre suivant : psychologie, logique, morale (avec théodicée), ou bien : partie spéculative (psychologie et théodicée), et (partie pratique) logique et morale.

On traitera en dernier lieu de l'histoire de la philosophie : car on conçoit qu'il est nécessaire de connaître déjà l'ensemble de la science et toutes les questions qu'elle soulève, avant de pouvoir comprendre les divers systèmes de philosophie que nous fournit l'histoire, et de s'intéresser aux progrès de cette science.

PSYCHOLOGIE.

IV.

I. Objet de la psychologie. — Nécessité de commencer l'étude de la philosophie par la psychologie.

II. De la conscience, et de la certitude qui lui est propre.

I. — § 1er. — L'objet de la psychologie est l'étude de l'âme humaine. Dans cette étude il faut distinguer deux ordres de questions : les unes se rapportant aux phénomènes qui se passent dans l'âme, aux opérations qu'elle exécute; les autres, à la nature ou à l'essence de l'âme, à son origine, à sa destinée.

Le premier ordre de questions, ne portant que sur des faits, peut être résolu à l'aide de l'observation et de l'expérience; le second exige l'usage du raisonnement. De là deux parties, qu'on peut nommer : l'une, *psychologie expérimentale;* l'autre, *psychologie rationnelle.* Le plus souvent on désigne par le seul nom de psychologie la psychologie expérimentale : c'est aussi de cette première partie que nous nous occuperons plus particulièrement; la seconde, à part l'importante question de l'essence de l'âme, que nous traiterons d'une manière toute spéciale, offre beaucoup de problèmes presque insolubles, qui ne trouveraient point leur place dans un cours de philosophie élémentaire. Cette seconde partie de la psychologie est souvent comprise dans l'*ontologie* ou *métaphysique*, qui traite de l'être en général, de l'essence abstraite.

§ 2. — Nous avons déjà, en traitant de l'ordre dans lequel il faut

disposer les différentes parties de la philosophie, démontré qu'il était nécessaire d'étudier en premier lieu la psychologie. Nous dirons donc, en nous résumant, qu'il faut commencer par la psychologie, par la double raison que cette étude est plus facile, et qu'elle est nécessaire à toutes les autres parties de la philosophie. Elle est plus facile, car nous connaissons l'âme, qui fait partie de nous-mêmes, avant Dieu, qui est hors de nous et au-dessus de nous; et la pratique de l'observation, à l'aide de laquelle nous étudions l'âme, offre en général moins de difficultés que l'emploi du raisonnement, par lequel nous pouvons atteindre Dieu. Cette étude est nécessaire à toutes les autres parties de la philosophie : à la logique et à la morale, qui ne peuvent prescrire des règles à l'intelligence et à la volonté qu'autant qu'elles les connaissent; à la théodicée, qui ne peut nous faire connaître l'auteur de notre âme qu'autant que cette âme, qui est son œuvre, nous est elle-même déjà connue.

II. — § 3. — Toute science, pour être étudiée, a besoin d'instruments : l'astronome, armé du télescope, perce la profondeur des cieux; le physicien et le chimiste inventent tous les jours d'ingénieux instruments pour découvrir les diverses propriétés des corps, ou les soumettre à de nouvelles expériences; l'anatomiste et le physiologiste, à l'aide du scalpel, interrogent les fibres les plus délicates et les plus secrètes du corps humain. Pour étudier l'âme, il faut un instrument, instrument tout spirituel comme l'étude à laquelle il doit servir : cet instrument est la *conscience,* au moyen de laquelle nous prenons connaissance de tout ce qui se passe dans notre âme.

Cette faculté est comme un miroir dans lequel se réfléchissent, à mesure qu'ils naissent, tous les phénomènes internes, sentiments, pensées, détermination de la volonté, etc. Seulement il faut savoir se servir de ce miroir. Il faut dans cette étude, puisque nous sommes à la fois le sujet observant et l'objet observé, se *dédoubler* en quelque sorte, pour éviter toute confusion, toute erreur. Il faut encore ne pas attribuer à la conscience ce qu'elle ne peut nous apprendre : se garder, par exemple, d'accepter comme données de notre conscience ce qui n'est que le résultat de nos jugements, de nos raisonnements.

Les difficultés sérieuses qu'on éprouve dans l'exercice de la conscience, et qui rendent par conséquent si pénible toute recherche en psychologie, sont compensées par un avantage considérable. La conscience a ce privilége, que toutes les connaissances qu'elle nous donne sont accompagnées d'une certitude pleine et entière : certitude immédiate, car elle frappe et saisit aussitôt l'esprit; irrésistible, car elle ne peut être ébranlée par aucun raisonnement. Aussi a-t-elle seule résisté aux attaques des sceptiques; on ne peut en effet douter sans savoir que l'on doute, sans croire par conséquent à l'autorité de la conscience qui nous atteste ce doute. L'autorité de la conscience est

si forte, que Descartes, qui débute en philosophie par le doute universel, n'a point craint de la déclarer le *quid inconcussum* qu'il cherchait, et d'y jeter les fondements de sa philosophie.

Il était important d'établir, en commençant la psychologie, le caractère de la certitude qui est propre à la conscience : nous reviendrons plus loin (1) sur les autres caractères de cette faculté, considérée comme faculté de l'intelligence.

V.

Des phénomènes de conscience, et de nos idées en général. — De leurs différents caractères et de leurs diverses espèces; donner des exemples.

§ 1er. — On entend par *phénomènes* (2) *de conscience* toutes les manifestations de notre âme, ou plus clairement tout ce qui se passe en nous, et dont nous avons conscience. Ces phénomènes sont si nombreux, si complexes, qu'il semble au premier abord que leur multiplicité doive les dérober à l'analyse; mais si on les considère plus attentivement, on verra qu'ils peuvent tous se rapporter à trois grandes classes : phénomènes sensibles, phénomènes intellectuels, et phénomènes actifs ou volontaires.

Prenons un exemple au hasard : nous entendons faire le récit d'une belle action, d'un trait de courage et de dévouement. Que se passe-t-il alors dans notre âme? Nous éprouvons d'abord une sensation physique, notre oreille est frappée par des sons; nous sentons.— Cette sensation est bientôt suivie d'un autre ordre de phénomènes : les paroles que nous avons entendues font naître, dans notre intelligence, une foule d'idées, de jugements, de raisonnements; avec une prodigieuse rapidité, nous concevons la pensée de celui qui nous parle, nous jugeons l'action qui nous est racontée; les idées de bien et de mal, de justice, de mérite, de récompense, se présentent à la fois à notre esprit. En même temps, à ces phénomènes tout intellectuels se joint un sentiment de plaisir et de satisfaction, autre phénomène sensible, différent de la sensation physique que nous avions d'abord éprouvée, mais qui rentre néanmoins dans le même ordre de phénomènes. — Enfin, à ce plaisir secret, à cette satisfaction intérieure, nous pouvons ajouter le témoignage de notre approbation, ou même, joignant les faits aux paroles, vouloir récompenser l'auteur de cette action; et alors, de passifs que

(1) Voy. n° X.

(1) Phénomènes, du grec φαίνομαι, apparaître, se manifester.

nous avions été jusqu'alors, nous devenons actifs : un nouvel ordre de phénomènes, celui des phénomènes actifs, se passe en nous.

On voit, par cette analyse, que tous les phénomènes que nous avons rencontrés peuvent se rapporter à l'un des trois ordres que nous avons précédemment signalés : tout autre exemple, analysé de la même manière, produirait les mêmes résultats.

Les phénomènes sensibles peuvent se partager en trois classes distinctes : 1° les *sensations physiques,* qui résultent de l'action des corps sur les organes de nos sens ; 2° les *sentiments intellectuels,* tels que les plaisirs qui résultent de l'ordre, de l'harmonie, de la connaissance de la vérité, du beau intellectuel, etc. ; 3° les *sentiments moraux*, tels que l'amour des hommes en général, de la patrie, de la famille, etc., l'amour de la vertu, la haine du vice, etc.

Les phénomènes intellectuels, ou les idées prises en général, forment une classe de phénomènes très-complexe : nous allons les étudier ci-après.

Enfin les phénomènes actifs sont ou *spontanés* ou *volontaires :* spontanés, toutes les fois que nous agissons sans nous en rendre compte, par l'effet de l'habitude ou d'une sorte d'instinct naturel ; volontaires, lorsqu'ils sont précédés d'une délibération libre et réfléchie.

§ 2. — Nous appellerons *idée*, la connaissance pure et simple d'un fait ou d'une chose sans affirmation ni négation.

On donne souvent à ce mot, soit dans le langage ordinaire, soit dans le langage philosophique, plusieurs autres significations dont nous ne devons pas nous occuper à présent, mais qu'il faut bien prendre garde de confondre avec celle que nous donnons ici.

Toutes nos idées, quelles qu'elles soient, considérées dans leurs caractères essentiels, sont ou *nécessaires* ou *contingentes*, c'est-à-dire qu'elles existent d'une manière absolue, inconditionnelle, universelle ; et que nous ne pouvons concevoir leur non-existence, ou bien qu'elles existent accidentellement, conditionnellement, et qu'elles auraient pu ne pas exister. Les idées de *Dieu*, d'*éternité*, d'*infini*, sont des idées nécessaires ; les idées d'*homme,* du *monde physique* et de tout ce qu'il renferme, sont des idées contingentes.

En considérant les idées sous différents points de vue, on peut les partager en plusieurs classes principales :

1° D'après les divers objets qu'elles représentent, les idées sont : *sensibles*, *intellectuelles* ou *morales* (homme, poésie, vertu), ou bien encore, idées de *substance*, de *qualité* ou de *rapport* (arbre, bonté, grandeur).

2° D'après la manière dont les idées représentent les objets, elles sont *simples* ou *composées*, *abstraites* ou *concrètes* (vertu et le vertueux Aristide), *générales* ou *particulières* (l'humanité, Pierre), *complexes* ou *incomplexes*, etc.

3° D'après leurs qualités, elles sont : *claires* ou *obscures*, *distinctes* ou *confuses*, *complètes* ou *incomplètes*, *vraies* ou *fausses*, etc., etc.

VI.

De l'origine et de la formation des idées; prendre pour exemple quelques-unes des plus importantes de nos idées.

On entend par *origine* d'une idée l'occasion qui lui a donné naissance, la source d'où elle est sortie; et par *formation* de l'idée, la manière dont l'idée une fois née a été modifiée et façonnée par le travail de l'esprit.

On a proposé, soit dans les temps anciens, soit dans les temps modernes, bien des solutions différentes de la question de l'origine et de la formation des idées; elles peuvent toutes se ramener à *deux* principales :

Selon les uns, *toutes* les idées sont dues à l'*expérience*; selon les autres, certaines idées, les idées nécessaires par exemple, ne peuvent être le résultat de l'expérience, et sont dues à une qualité supérieure, la *raison*. La première doctrine est dite *empirisme*, la seconde, *rationalisme :* on la nomme aussi *idéalisme*, parce que, dans certaines écoles, on donnait spécialement le nom d'*idéal* aux notions que ne peut fournir l'expérience.

Chacune de ces deux doctrines s'est produite sous des formes diverses.

Parmi les empiriques, les uns prétendent que *toutes* les idées, sans exception, viennent des sens, adoptant cet adage des anciens : *Nihil est in intellectu quin prius fuerit in sensu*. Tels sont : chez les anciens, Démocrite, Zénon, Épicure; chez les modernes, Hobbes, Gassendi, Condillac qui prétend que toutes les idées ne sont que des sensations transformées. — Les autres admettent plusieurs sources de nos idées; tels sont : Locke, qui aux sens ajoute la réflexion, entendant par là le sens intime ou conscience; Hutcheson, qui admet en outre le sens du beau et le sens du bien, comme sources des idées esthétiques et morales; Laromiguière, qui compte quatre origines de nos idées : sensation, sentiment de l'action des facultés, sentiment des rapports, sentiment moral.

Parmi les idéalistes, les uns, comme Platon, supposaient que nous apportons en naissant certaines idées que l'âme aurait acquises dans une vie antérieure, et que, pour les posséder, il suffisait de se souvenir :

c'est la doctrine de la *réminiscence*, qui dans les temps modernes, modifiée par Descartes, est devenue celle des *idées innées*. D'autres reconnaissent dans l'âme une faculté spéciale, supérieure à l'expérience, qui seule peut nous donner connaissance des idées inexplicables par les sens : ils la nomment *entendement pur*, *intelligence pure* ou *raison*. Tels sont Leibnitz, Kant, Thomas Reid, etc.

Pour discerner ce qu'il y a de vrai et de faux dans ces diverses opinions, et pour arriver à une solution philosophique de la question de l'*origine* des idées, il faut d'abord déterminer par l'observation les caractères actuels de nos idées. On a précédemment reconnu que les unes sont contingentes, et les autres nécessaires : or il est impossible que des idées si différentes dérivent d'une même source. Si l'expérience nous donne ce qui est, elle ne peut nous révéler ce qui doit être. On devra donc admettre les deux doctrines opposées de l'empirisme et du rationalisme, en les complétant l'une par l'autre, et en rejetant ce qu'elles ont d'exclusif; on devra admettre que *toutes les idées contingentes viennent de l'expérience*, soit de l'expérience des sens, soit de celle de la conscience et des autres manières de sentir qui sont en nous; on admettra de même que les idées nécessaires, embrassant à la fois tous les lieux et tous les temps, dépassent par leur nature même la portée de l'expérience. Nous ne dirons point cependant qu'elles sont innées, car c'est là une supposition gratuite; nous nous bornerons à reconnaître qu'il existe en nous un pouvoir de former ces idées lorsque l'occasion les suggère; et ce pouvoir nous l'appellerons *raison*, comme la plupart des philosophes.

Si, connaissant l'origine de nos idées, nous cherchons le mode de leur formation, nous verrons : que pour les idées dues à l'expérience, il faut que les faits qu'elles nous font connaître aient produit sur nous une impression, que cette impression ait été sentie, et qu'enfin elle ait été distinguée de toute impression par l'attention, la comparaison, la mémoire, etc. ; — que pour les idées dues à la raison, elles ne se formeraient jamais, si elles n'étaient précédées de la connaissance de quelque fait contingent et particulier fourni par l'expérience. On remarquera toutefois (et cette observation est très-importante) que si la naissance de toute idée rationnelle est précédée d'un fait contingent dû à l'expérience, ce fait n'est que l'*occasion* et non la *cause* qui fait naître l'idée rationnelle. Ces idées, en effet, étant nécessaires, absolues, sont indépendantes de ces données sensibles; elles leur sont logiquement antérieures, quoique étant postérieures chronologiquement. — On voit en outre que, loin d'opposer l'une à l'autre l'expérience et la raison, il convient au contraire de reconnaître qu'elles concourent constamment et nécessairement dans la formation de presque toutes nos connaissances.

Au nombre des plus importantes de nos idées, on peut compter :

les idées de cause et de Dieu, les idées de substance, d'âme, de corps, celles de temps, d'espace, etc.

La première idée de cause peut nous être fournie par l'expérience, car elle naît du sentiment de notre propre action; mais bientôt le sentiment d'une cause contingente et particulière nous élève à la conception de ce principe rationnel, que tout ce qui commence doit avoir une cause; et bientôt nous sommes conduits à l'idée d'une *cause première* de laquelle toutes les autres dépendent, à l'idée de *Dieu*.

L'expérience nous apprend encore que nous éprouvons une foule de modifications diverses, que les corps sont revêtus d'un nombre infini de qualités; la raison nous fait concevoir, sous ces modifications, sous ces qualités, une *substance* qui les reçoit, qui les soutient : de là l'idée d'*âme*, l'idée de *corps*.

L'expérience nous fait connaître des corps placés les uns hors des autres, des événements qui se succèdent : la raison s'ajoutant à l'expérience nous donne l'idée de l'*espace* qui embrasse tous les corps, du *temps* dans le sein duquel se passent tous les événements; de l'idée d'un temps limité, fini, nous passons à celle d'un temps infini, sans limite; nous avons l'idée *d'éternité*.

VII.

Donner une théorie des facultés de l'âme. — Qu'est-ce que déterminer l'existence d'une faculté?

Donner une théorie des facultés de l'âme, c'est faire connaître les facultés que l'âme possède, montrer les rapports qui peuvent se trouver entre ces facultés, rechercher si ces facultés diverses que l'on aurait d'abord reconnues ne pourraient point se réduire à un plus petit nombre, si toutes enfin ne dépendraient point d'une faculté unique, avec laquelle on pourrait tout expliquer.

Mais, pour faire une telle théorie, il faut savoir d'abord comment on détermine l'existence de chaque faculté : on y arrive en procédant comme on procède en physique pour découvrir les propriétés des corps; on commence par recueillir les phénomènes qui s'offrent à l'observation, on distribue ces phénomènes en diverses classes, d'après leurs ressemblances et leurs différences; on compare ensuite ces classes entre elles, pour s'assurer qu'elles sont bien distinctes et qu'elles ne rentrent point les unes dans les autres; et quand on est ainsi arrivé à des classes de phénomènes vraiment irréductibles, on rapporte chacune d'elles à une cause particulière qui prend le nom de faculté.

En faisant l'application de cette méthode, on reconnaîtra bientôt que les phénomènes si multiples et si divers qui se passent en nous peuvent se ranger en trois grandes classes : sensations ou sentiments, idées ou pensées, actes ou volontés (1); on reconnaîtra également que ces classes sont réellement distinctes : car on peut éprouver une sensation sans avoir idée de l'objet qui l'excite, ou concevoir un objet, prendre une détermination à son égard, sans que cet objet agisse actuellement sur nos sens. On pourra dès lors rapporter ces trois classes de phénomènes à trois grandes facultés : *sensibilité*, *intelligence* ou *raison*, *activité* ou *volonté*.

En procédant de la même manière à l'égard des diverses espèces de sentiments, d'idées ou d'actes, on sera conduit à reconnaître différentes sortes de sensibilité, d'intelligence, d'activité, ou plutôt diverses applications des facultés générales de sentir, de penser, de vouloir (2).

L'existence des facultés bien déterminée, reste à rechercher quels sont leurs rapports, et à voir si elles ne pourraient pas se ramener à un plus petit nombre.

Les trois facultés que nous avons distinguées entre elles ont des rapports tellement étroits qu'elles s'exercent presque toujours simultanément, et qu'elles concourent dans les phénomènes les plus simples et les plus ordinaires de la vie, tels que ceux de regarder, d'écouter, de lire, etc. On peut dire cependant qu'il existe dans leur développement un ordre de succession; que l'exercice de la sensibilité précède généralement celui de toute autre faculté; que vient ensuite l'intelligence éveillée par la sensation; qu'enfin la volonté, pour se produire, a dû être stimulée par la sensation et éclairée par l'intelligence.

On reconnaîtra enfin que ces trois facultés, comme les phénomènes qu'elles expliquent, sont véritablement irréductibles, et qu'on ne peut ni, comme le voulait Condillac, tout réduire à la sensation, ni, comme le voulait Spinosa, confondre la volonté avec l'intelligence.

VIII.

Sensibilité. — Son caractère. — Distinguer la sensibilité de toutes les autres facultés, et marquer sa place dans l'ordre de leur développement.

§ 1. — La sensibilité est la faculté ou plutôt la capacité que nous

(1) Voyez le n° V.
(2) Voir, pour les subdivisions, les n°s VIII, IX, XI.

avons d'être affectés agréablement ou désagréablement par les causes de toute espèce qui peuvent agir sur nous. On peut la définir en deux mots : le pouvoir de jouir et de souffrir, d'éprouver du plaisir et de la peine.

Le caractère essentiel de la sensibilité est d'être *passive, fatale :* en effet, quand un bruit vient à frapper nos oreilles, nous subissons l'impression sans la produire nous-mêmes, nous sommes *passifs ;* nous la subissons malgré nous, elle naît *fatalement.* En outre, les phénomènes dus à la sensibilité sont essentiellement *variables* et *relatifs :* différents êtres sont affectés diversement par la même cause ; le même être voit se modifier d'un moment à l'autre ses plaisirs, ses goûts, ses passions.

§ 2. — La sensibilité se distingue nettement des autres facultés : de l'intelligence, en ce que, par cette faculté, nous sortons pour ainsi dire de nous-mêmes pour atteindre les existences extérieures, tandis que par la sensibilité nous ne faisons que jouir ou souffrir, et restons concentrés en nous-mêmes ; en ce que les sentiments sont variables et relatifs, tandis que les perceptions de la raison sont constantes, uniformes ; — de la volonté, car celle-ci est essentiellement active, tandis que la sensibilité est essentiellement passive ; car la volonté est libre, et la sensibilité est, comme on l'a vu, soumise à la fatalité.

Quant à la place qu'occupe la sensibilité dans l'ordre du développement de nos facultés, elle est évidemment la première ; sans elle, l'intelligence n'aurait rien à connaître, la volonté rien à résoudre. — Cependant, pour être complet, nous devons ajouter que quelques sentiments supposent un certain exercice de l'intelligence et de l'activité : ainsi, pour éprouver les sentiments d'amour et de haine, d'espérance et de crainte, il faut avoir idée du bien ou du mal que l'on a reçus ou que l'on peut attendre de certains agents ; pour éprouver le remords ou la satisfaction interne, il faut avoir agi, et savoir qu'on a violé ou accompli ses devoirs.

On peut reconnaître autant de manières de sentir qu'il y a d'ordres de causes qui peuvent agir sur notre âme. Si nous sentons par suite de l'action des corps sur nos organes, la modification prend le nom de *sensation ;* — si nous sentons par suite d'un acte de notre intelligence qui nous fait découvrir dans les objets la vérité, l'ordre, la beauté, l'harmonie, la modification prend le nom de *sentiment intellectuel ;* — si enfin nous sentons à la vue de certaines actions bonnes ou mauvaises, utiles ou nuisibles, la modification s'appellera *sentiment moral.*

Ces trois manières de sentir doivent être rapportées à trois espèces de sensibilités qui leur correspondent : *sensibilité physique, sensibilité intellectuelle, sensibilité morale.*

La *sensibilité physique* s'exerce par les organes des corps, et à la

suite de l'impression des objets extérieurs sur ces organes. On distinguera en elle autant d'espèces de sensibilité qu'il y a de sensations diverses excitées dans l'âme à la suite des impressions des corps ; on en reconnaît ordinairement cinq : odeur, saveur, son, couleur, sensation du toucher; de là les cinq sens : odorat, goût, ouïe, vue et tact.

Parmi ces cinq sens, les uns semblent plus particulièrement destinés à nous faire éprouver le plaisir ou la douleur (l'odorat par exemple, et le goût), les autres ont pour fonction principale de nous faire connaître et discerner les objets : telles sont l'ouïe et la vue ; un seul sens, le tact, réunit presque au même degré ces deux propriétés. Nous ajouterons que ce dernier sens est le plus important de tous ; car, malgré la diversité des sensations, les organes des sens semblent pouvoir tous se ramener à un seul, celui du tact : outre que ce dernier est répandu par tout le corps, les divers organes paraissent n'être que des instruments de tact de plus en plus délicats.

On pourrait de même distinguer plusieurs applications de la *sensibilité intellectuelle*. Il suffira d'indiquer les sentiments qu'excitent en nous l'harmonie des sons (sens musical), l'harmonie des formes et des couleurs ; le sentiment des beautés littéraires ou le goût, le plaisir que cause la découverte de la vérité, d'où naît la curiosité et l'amour de la science.

A la sensibilité morale on rapportera le sentiment moral proprement dit, l'amour du bien, l'aversion pour le mal, les affections sociales et domestiques, telles que la sympathie, la pitié, la philanthropie, l'amitié, l'amour maternel, l'amour filial, l'amour de la patrie, etc.

IX.

De la faculté de connaître, ou de la raison. — Caractère propre de cette faculté.

§ 1er. — On désigne généralement sous les noms de *raison*, d'*intelligence*, d'*entendement*, la faculté qu'a l'homme de connaître, c'est-à-dire, d'atteindre par la pensée les objets de toute espèce qui peuvent s'offrir aux regards du corps ou de l'esprit.

On prend quelquefois le nom de *raison* dans un sens plus restreint, pour désigner cette faculté supérieure qui nous révèle ce qui échappe aux sens et à l'expérience, c'est-à-dire, le nécessaire, l'universel, l'absolu. Prise dans ce dernier sens, on la nomme aussi raison pure.

§ 2. — Le caractère propre de la faculté générale de connaître, c'est

de nous faire sortir des limites du moi, c'est-à-dire du sujet pensant, et de nous faire atteindre les objets : en ce sens on peut dire que cette faculté est *objective, transitive*, par opposition à la sensibilité, qui est *subjective* et *intransitive*, puisqu'elle se concentre dans le sujet sentant. — En outre, dans l'action de connaître, l'âme s'oublie en quelque sorte pour ne penser qu'à l'objet connu : en ce sens on peut la dire *impersonnelle*. — Enfin, tandis que les sentiments varient avec les temps, les lieux, les individus, tous les hommes s'accordent généralement sur les caractères et les rapports des objets que l'intelligence leur découvre. La vérité est une, et toujours la même, aujourd'hui comme il y a mille ans, au milieu des peuplades sauvages de l'Océanie comme au centre de la civilisation européenne. L'*uniformité* sera donc encore un caractère distinctif de l'intelligence, comme la *variabilité* est un caractère essentiel de la sensibilité.

On distinguera facilement l'intelligence de l'activité, en faisant remarquer que les perceptions dues à la faculté de connaître sont *nécessaires* et *fatales*; car on n'est pas libre de voir les objets autrement qu'ils ne sont; et la perception des rapports qui existent entre eux dépend, non de notre volonté, mais de la mesure de notre entendement, tandis que les mouvements de l'activité ne dépendent que des déterminations libres et indépendantes de notre volonté.

Ces caractères étant connus, nous examinerons ci-après les facultés secondaires qui se rapportent à la faculté générale de connaître.

X.

Des facultés qui se rapportent à la faculté générale de connaître. — De la conscience, — de l'attention, — de la perception extérieure, — du jugement, — du raisonnement, — de l'abstraction, — de la généralisation, — de la mémoire, — de l'association des idées.

§ 1er. — Pour découvrir les facultés diverses qui se rapportent à la faculté générale de connaître, il faut d'abord chercher les différences qui existent entre les diverses connaissances qu'elle nous donne. Or ces connaissances peuvent nous offrir les objets tels qu'ils existent dans la nature, et tels qu'ils s'offrent à nos premiers regards, ou autrement qu'ils n'existent, et tels que nous les avons modifiés par une application de notre esprit. En outre, les connaissances, soit des objets réels, soit des objets créés par une opération de l'esprit, peuvent

se rapporter à des choses présentes ou à des choses absentes, qu'elles nous rappellent alors comme si elles étaient présentes.

De là trois ordres de facultés : 1° *facultés perceptives*, qui nous font saisir les objets tels qu'ils sont : la *conscience*, par exemple, et la *perception extérieure ;* 2° *facultés modificatives*, qui, transformant la nature, nous présentent les choses autrement qu'elles n'étaient d'abord : l'*attention*, le *jugement*, le *raisonnement*, l'*abstraction* et la *généralisation ;* 3° *facultés représentatives*, qui rappellent à notre esprit les objets absents : la *mémoire* et l'*association des idées*.

Nous allons passer rapidement en revue ces diverses facultés.

§ 2. — Conscience. — La conscience, ou sens intime, est la faculté par laquelle nous sommes perpétuellement instruits de ce qui se passe en nous.

C'est la première qui doive attirer les regards du philosophe, parce qu'elle ne suppose rien avant elle. Comme les sens nous introduisent dans le monde externe, la conscience nous fait connaître le monde interne, qui n'a pas moins de réalité que le premier. — La connaissance que nous donne la conscience est *immédiate*, c'est-à-dire qu'elle naît en nous aussitôt que les phénomènes se produisent. Elle est même tellement inséparable des phénomènes, que ceux-ci n'ont d'existence réelle qu'autant qu'on en a conscience. Que serait en effet une douleur, un plaisir qu'on n'éprouve point? Elle est en outre, comme nous l'avons déjà dit, accompagnée d'une certitude pleine et irrésistible. — La conscience ne nous instruit que des phénomènes internes, des opérations et des modifications de l'âme : ce n'est point à elle que nous devons la connaissance du sujet dans lequel résident les modifications, de l'agent qui exécute les opérations : ces notions ne naîtraient point sans elle; mais c'est une faculté supérieure, la raison, qui seule peut nous la donner.

§ 3. — Attention. — L'attention est la concentration volontaire, exclusive, durable, de la faculté de connaître sur un objet.

Les premières connaissances dues à la conscience, comme toutes celles que nous obtenons par un premier coup d'œil, sont confuses, obscures ou incomplètes. Pour les rendre distinctes, claires et complètes, il est nécessaire de revenir volontairement sur les faits dont nous avions d'abord reçu tout passivement l'impression; il faut nous arrêter sur un fait, et le détacher de tous ceux qui l'entourent; il faut enfin fixer nos regards sur le fait aussi longtemps qu'il est nécessaire pour l'observer sous toutes ses faces, et pour en conserver le souvenir : c'est ce que fait l'attention. — L'attention peut s'appliquer à tous les ordres d'objets qu'atteint l'intelligence : appliquée aux phénomènes de conscience, elle est appelée *réflexion ;* appliquée à l'étude des corps et de leurs diverses qualités, c'est l'*observation externe*. Donner son attention aux objets de la vue, c'est *regarder*, et non

plus simplement *voir;* aux objets de l'ouïe, c'est *écouter*, et non plus *entendre*, etc. L'*abstraction*, que nous étudierons tout à l'heure, n'est autre chose que l'attention appliquée à un seul point de vue, à une seule face d'un objet ; la *comparaison*, c'est l'attention dirigée vers la recherche des rapports, etc.

§ 4. — PERCEPTION EXTÉRIEURE. — La perception extérieure est la faculté par laquelle nous prenons connaissance des corps.

Pour prendre connaissance des corps, il faut : 1° qu'ils exercent une impression sur quelqu'un de nos organes ; 2° que cette impression extérieure soit transmise au cerveau au moyen des nerfs ; 3° qu'il résulte de cet ébranlement corporel une modification de l'âme qu'on appelle sensation ; 4° enfin, que l'âme se sentant modifiée reconnaisse que cette modification n'est point son œuvre, et qu'elle l'attribue à quelque cause étrangère. — Cette conception de cause, qui constitue à proprement parler la perception, naît de l'application instinctive de ce principe nécessaire : « Que tout effet suppose une cause. »

Toutes les sensations ne paraissent pas avoir également, dans l'origine du moins, la vertu de nous révéler les corps et leur extériorité par rapport à nous. Les sensations d'odeur, de saveur, de son, de couleur même, pourraient ne nous avertir d'autre chose que de notre existence modifiée plus ou moins agréablement, sans nous rien apprendre sur la substance même des corps qui excitent ces modifications. — Tout au contraire, il est impossible d'être en contact avec un corps, et d'éprouver la résistance qu'il nous oppose, sans concevoir aussitôt une puissance distincte de nous, un non-moi opposé au moi. De là, les qualités qui excitent nos sensations ont été rangées par les philosophes en deux classes : *qualités primaires*, qui sont inséparables de l'idée de corps extérieurs, et qui nous révèlent immédiatement cette idée (l'impénétrabilité, la solidité, l'étendue, la figure) ; *qualités secondaires*, qui ne sont purement et simplement que des causes de nos sensations, et qui, dans l'origine, ne nous apprennent rien sur l'existence des corps (l'odeur, la saveur, la couleur, le son).

Il y a en outre une grande division à établir entre les connaissances dues originairement à chaque sens pris à part, et celles qu'il peut nous donner dans la suite par l'effet de son association avec les autres sens. Les premières sont dites *perceptions naturelles* ou originaires ; les secondes, *perceptions acquises*. — Ainsi, quoique l'odorat, le goût, l'ouïe, la vue, ne nous révèlent primitivement que des qualités secondaires, et ne nous apprennent rien sur la nature des corps, sur leur extériorité, sur leur position ; cependant nous ne tardons pas à reconnaître que les qualités d'odeur, de saveur, de son, etc., résident dans ces mêmes corps que nous avons déjà reconnus comme impénétrables et étendus ; et l'odorat, l'ouïe, la vue, suffisent alors pour nous instruire de la présence de ces qualités. Nous apprenons de

même à apprécier par l'ouïe, par la vue, la position et la distance; en un mot, à connaître tout ce que le tact seul a pu découvrir dans l'origine.

§ 5. — JUGEMENT. — Le jugement est cette faculté par laquelle nous prononçons qu'une chose est ou n'est pas d'une certaine manière, par exemple : *que la neige est blanche; que Dieu n'est pas mortel*. Locke le définit : la perception de la convenance ou de la disconvenance entre deux idées. On a critiqué cette définition comme incomplète, parce qu'elle suppose qu'avant de juger on a toujours deux idées distinctes que l'on compare, ce qui n'a pas lieu dans certains cas, comme dans ceux-ci : J'existe; je pense. — On donne le nom de jugement à la connaissance, à l'affirmation qui est le produit de la faculté de juger, aussi bien qu'à cette faculté même.

Dans tout jugement il entre trois éléments : l'idée de la chose ou de la substance dont on juge; l'idée de la qualité que l'on rapporte à cette substance; l'idée du rapport perçu et affirmé entre ces deux termes : c'est cette dernière qui constitue le jugement. — Le jugement est exprimé dans le langage par la proposition, où l'on retrouve, sous les noms de sujet, d'attribut et de verbe, les trois éléments que nous venons de décrire.

La faculté de juger ne révèle à l'esprit rien de nouveau; elle ne fait que modifier nos premières connaissances, en affirmant l'existence de rapports qui étaient déjà impliqués dans les connaissances acquises, en rapprochant l'un de l'autre un sujet et un attribut déjà donnés par les sens et la conscience, mais que l'abstraction avait séparés.

§ 6.—RAISONNEMENT.—Le raisonnement est la faculté de découvrir des vérités nouvelles avec le secours des vérités antérieurement connues.—On nomme aussi raisonnement et l'opération de la faculté de raisonner, et l'ensemble des jugements qui sont le résultat de cette opération.

On a recours au raisonnement toutes les fois que la vérité d'une proposition n'est point évidente par elle-même : on la rend évidente en montrant son rapport avec une vérité déjà connue.

Pour rendre évidente une proposition, on peut raisonner de deux manières : tantôt on prouve cette proposition en montrant qu'elle est contenue dans une autre proposition déjà admise, et en la faisant sortir en quelque sorte de cette proposition, c'est là ce qu'on appelle raisonner par *déduction*; tantôt on établit que le fait en question doit avoir lieu, parce qu'il est analogue à d'autres faits déjà connus : c'est raisonner par *analogie* ou par *induction*. — Ainsi on prouvera que tel accusé doit être condamné à mort, en disant : Tout assassin est digne de mort, or l'accusé est un assassin, donc il doit être condamné à mort; c'est raisonner par déduction. — A la vue d'un ciel couvert de nuages, nous présumons qu'il va pleuvoir, parce que nous

avons vu antérieurement l'orage naître dans des circonstances semblables ; c'est raisonner par induction.

L'induction et la déduction peuvent se produire sous différentes formes, telles que le syllogisme, l'enthymème, le dilemme, etc. L'étude de ces formes et des règles qui leur sont propres appartient à la Logique (1).

§ 7. — ABSTRACTION. — L'abstraction est la faculté par laquelle nous envisageons dans les choses une qualité, un point de vue particulier, en le détachant de tout ce qui l'entoure, et en lui donnant pour ainsi dire une existence séparée. L'idée que nous nous formons de cette partie, ainsi détachée du tout auquel elle appartient, est l'idée abstraite.

Nous avons des idées abstraites de blancheur, de rondeur, de vertu, de beauté, parce que nous avons par abstraction détaché ces qualités de leur sujet, par exemple : la blancheur, de la neige ; la rondeur, du globe ; la vertu, d'un homme bienfaisant, etc.

Pour former les idées abstraites, il faut ou bien que nous ayons reconnu une même qualité dans diverses substances, ou bien que nous ayons vu un même objet passer par des états divers, revêtir et dépouiller successivement certaines qualités. Ces expériences successives donnent lieu à une comparaison instinctive qui appelle l'attention sur une qualité particulière, et qui donne naissance à l'idée abstraite. C'est ainsi que l'on peut se former l'idée abstraite de couleur verte en reconnaissant cette même couleur dans toutes les feuilles des végétaux, ou en voyant la même feuille passer par différentes nuances depuis le vert le plus tendre, jusqu'au moment où elle se flétrit. — On peut donc dire que l'abstraction n'est point une faculté à part ; ce n'est que l'attention fixée sur une seule face des objets, ou que la mémoire représentant cette face unique.

§ 8. — GÉNÉRALISATION. — La généralisation est la faculté de saisir ce qu'il y a de commun entre plusieurs objets, et de se les représenter tous à la fois sous le point de vue de leurs qualités communes. L'idée qu'elle nous donne est ce qu'on appelle *idée générale*. Telles sont les idées d'homme, d'arbre, etc. — Dans toute idée générale on distingue la *compréhension*, qui est l'ensemble des propriétés communes à tous les individus d'une classe, et l'*extension*, qui est le nombre des êtres auxquels appartiennent ces propriétés. La compréhension de l'idée d'homme, c'est l'ensemble des caractères constitutifs de l'humanité, comme d'être un animal doué de raison ; l'extension de la même idée, ce sont tous les individus auxquels le nom d'homme peut s'appliquer, blancs ou noirs, Français, Anglais, Allemands, etc.

Pour former les idées générales il faut qu'après avoir observé un

(1) Voyez nos XVII et XVIII.

nombre plus ou moins grand d'individus, nous remarquions en quoi ils se ressemblent, en quoi ils diffèrent; que nous détachions par l'abstraction les qualités communes à ces individus, et que nous embrassions par la pensée tous les êtres qui possèdent ces qualités. Selon quelques philosophes, nous avons en outre besoin du secours du langage. C'est le langage qui, en donnant un nom commun à tous les êtres d'une même espèce, lie entre eux des éléments qui autrement seraient toujours prêts à se séparer, savoir, les propriétés communes à certains êtres, et les êtres qui possèdent ces propriétés.

N. B. — Les idées abstraites et générales ont ceci de commun, que l'esprit humain, oubliant bientôt comment il les a formées, est porté à leur accorder une réalité à part, une existence indépendante des objets auxquels elles se rapportent. C'est ainsi qu'on est tenté de croire que la nature, la fortune, l'humanité, la beauté, la vertu, ont une existence réelle (voir sur cette tendance à réaliser les abstractions l'*Histoire de la philosophie*, n° XXXVII, querelle du réalisme et du nominalisme).

§ 9. — Mémoire. — La mémoire est la faculté de nous rappeler ce que nous avons déjà connu.

Pour se rappeler un fait, il faut toujours que nous ayons sous les yeux ou dans la pensée quelque autre fait, quelque autre objet qui ait un rapport avec l'objet rappelé, et qui puisse par là le susciter, l'attirer pour ainsi dire. — La mémoire peut être involontaire ou volontaire. Dans certains cas, un souvenir se présente spontanément à notre esprit. Dans d'autres cas, nous avons besoin d'efforts pour le faire naître. Nous y réussissons en concentrant toute notre attention sur le premier fait qui a suscité un souvenir obscur, en éclairant pour ainsi dire successivement toutes les parties de ce fait, en l'envisageant sous tous ses rapports, jusqu'à ce que nous voyions le souvenir cherché se reproduire avec toute la clarté désirable.

L'opération de la mémoire n'est point une opération simple. Dans tout souvenir on peut distinguer : 1° la simple représentation ou conception pure de l'objet; 2° la comparaison de l'objet ainsi rappelé avec l'idée que nous avons pu en conserver; 3° le jugement que nous portons sur l'identité de l'objet rappelé avec celui que nous avons antérieurement connu.

Nous ne pouvons exercer la mémoire, sans nous former l'idée de notre existence passée, de notre identité personnelle, et celle de la durée, qui nous conduit bientôt à l'idée de temps et d'éternité. Nous devons donc à cette faculté plusieurs de nos idées les plus importantes.

La mémoire est peut-être celle de nos facultés qui varie le plus, et qui est le plus susceptible de perfectionnement et d'altération. Ainsi elle varie selon les tempéraments et les âges ; elle se fortifie par l'exercice, et subit l'influence des maladies, des excès.

§ 10. — Association des idées. — L'association des idées est cette propriété en vertu de laquelle une idée s'attache à une autre idée si étroitement, que l'une ne peut se présenter à l'esprit sans que l'autre l'accompagne. — C'est ainsi que l'Énéide rappelle le nom de Virgile, Pompée celui de César, etc.

Cette association est toujours le résultat des rapports qui existent entre les choses. Les principaux de ces rapports sont ceux de ressemblance ou de contraste, de contiguïté, de simultanéité ou de succession, de tout à partie, de cause à effet, de moyen à fin, etc.

Les idées s'associent par la ressemblance soit entre les formes, comme celle des portraits, soit entre les sons, comme dans l'harmonie imitative et la rime, soit entre les pensées, comme dans les comparaisons, les allégories, etc.; — par la contiguïté, d'où la mémoire locale, le plaisir que causent les lieux célèbres, etc.; — par la simultanéité, comme dans les synchronismes; — par la succession, comme dans la science de l'histoire, et par une foule d'autres rapports.

Parmi ces associations, quelques-unes sont plus frappantes ou plus faciles que les autres : telles sont celles qui sont fondées sur la contiguïté ou sur la ressemblance. Enfin, elles peuvent être *fortuites* et *naturelles*, ou *volontaires* et *artificielles*. Elles sont volontaires lorsque, pour retenir un fait près de nous échapper, nous le rattachons forcément à un objet qui nous est familier. C'est là le principe de la mémoire artificielle, de la *mnémotechnie*.

XI.

De l'activité et de ses divers caractères. — De l'activité volontaire et libre. — Décrire le phénomène de la volonté et toutes ses circonstances.

§ 1. — L'activité est la faculté de produire en soi-même ou hors de soi certains effets, certains changements, comme, par exemple, de mouvoir le bras, de diriger son attention, etc.

Lorsque l'activité produit quelque mouvement dans notre corps ou dans les corps extérieurs, elle peut s'appeler *force motrice*. Dans ce cas, elle ne s'exerce que par l'intermédiaire de certains organes, notamment par les muscles, qui, comme les nerfs organes de la sensibilité physique, sont répandus par tout le corps.

L'activité a des caractères opposés en tout à ceux de la sensibilité. Par l'une, nous agissons, nous faisons quelque chose de nous-mêmes; dans l'autre, il se fait quelque chose en nous, nous sommes passifs;

— l'activité est libre : elle peut à son gré commencer, continuer, ou suspendre un mouvement; la sensibilité est soumise à la fatalité; — dans l'activité il y a un mouvement qui va du dedans au dehors; dans la sensibilité, le mouvement va du dehors en dedans ; — enfin, l'une nous appartient en propre, les actes qu'elle exécute dépendent de nous, nous les imputons à nous-mêmes, et nous en acceptons la responsabilité; l'autre ne dépend que de causes extérieures et accidentelles, sur lesquelles le plus souvent nous ne pouvons rien. C'est ce dernier caractère qui a fait dire que l'activité est *personnelle*, et même qu'elle constitue toute la *personnalité humaine*.

§ 2. — L'activité se manifeste sous deux formes principales : tantôt nous agissons d'après l'impulsion de la nature, sans connaître encore le but vers lequel nous tendons, sans choisir les moyens de l'atteindre; cet état de l'activité analogue à l'instinct de l'animal est l'*activité spontanée*;—tantôt nous agissons en connaissance de cause, nous proposant un but et employant sciemment les moyens de l'atteindre; l'activité est dite alors *activité réfléchie*, *volontaire*, ou *libre*.

La première de ces deux activités commence avec la vie, et s'exerce le plus souvent dans l'enfance; la seconde se substitue bientôt à la première, et règne dans toute la durée de l'existence. Le dernier mode de l'activité étant le seul qui dépende entièrement de nous, est celui qui doit appeler le plus particulièrement notre attention.

§ 3. — Pour bien décrire le phénomène de la volonté et toutes les circonstances qui l'accompagnent, il faut distinguer la *volonté simple* et la *liberté*. Pour former la plus simple des volontés, il faut : 1° que nous éprouvions un besoin, celui de nous procurer un bien ou d'éviter un mal; 2° que ce besoin nous suggère l'idée du moyen propre à le satisfaire; 3° que le moyen ainsi suggéré à l'esprit devienne l'objet d'un désir, d'une passion qui nous pousse à agir; 4° alors à la suite du désir naît la *détermination*, qui constitue la volonté. — Reste l'exécution. S'il s'agit d'un acte intérieur, il suffit de donner l'ordre à la faculté dans le ressort de laquelle se trouve l'acte *voulu*, de l'exécuter aussitôt; s'il s'agit d'un acte physique, il faut faire un effort qui tende le muscle auquel est attaché l'organe qu'il s'agit de mettre en jeu.

Mais les choses ne se passent pas toujours aussi simplement : dans le plus grand nombre de cas, il se présente plusieurs partis à prendre, et plusieurs désirs contradictoires naissent en nous à la fois. Alors surviennent de nouveaux phénomènes : 1° l'âme examine successivement les divers partis à prendre, les diverses raisons qui peuvent l'engager à choisir entre ces partis : elle délibère; 2° elle se décide ensuite pour l'un ou pour l'autre. — Le pouvoir de se déterminer ainsi entre plusieurs motifs après délibération, est ce qui constitue la *liberté*, le *libre arbitre*. La liberté se montre surtout lorsque les di-

vers motifs sont de nature contradictoire, comme l'utile et l'honnête, le bien et le mal, et lorsqu'il y a lutte entre les passions et le devoir; elle prend alors le nom de *liberté morale*.

Dans l'un et dans l'autre de ces deux exercices de la volonté, il faut bien distinguer ce qui appartient en propre à la volonté, et ce qui lui est étranger. Le besoin et le désir, qui la précèdent, sont des phénomènes passifs qui ressortent de la sensibilité; la conception de l'objet désiré et de l'acte propre à l'obtenir est un fait d'intelligence. L'exécution qui suit dépend le plus souvent de l'état des organes : elle appartient tout entière au corps; elle se confond si peu avec la volonté, que l'on peut *vouloir* et faire les efforts les plus violents pour agir sans que l'exécution s'ensuive. Entre ces deux ordres de faits, dont les uns précèdent et les autres suivent, se place la détermination qui fait l'essence de la volonté.

XII.

Démonstration de la liberté.

La liberté est le pouvoir de se déterminer par soi-même, de faire une chose ou de ne pas la faire.

Il ne faut pas confondre cette liberté de choix, ce *libre arbitre*, qui constitue, comme nous l'avons dit précédemment, la liberté morale, avec la liberté d'exécution qui constitue la liberté physique. La première existe toujours, lors même que la seconde est entravée; l'action peut rencontrer des obstacles, la volonté n'en rencontre jamais.

La liberté de l'homme ainsi entendue semble au premier abord être de toute évidence, et ne pouvoir jamais être contestée : cependant elle a été attaquée si souvent, on lui a opposé des objections si nombreuses, qu'il est nécessaire d'en donner une sérieuse démonstration; nous essayerons ensuite de combattre les principales objections qui ont été émises par les philosophes.

On démontre la liberté :

1° *Par la conscience :* je sens en effet, au moment où j'agis, que je pouvais agir autrement; j'ai donc conscience de ma liberté, comme j'ai conscience de mon existence et de tout ce qui se passe en moi. « Que chacun de nous, dit Bossuet, s'écoute et se consulte soi-même, il sentira qu'il est libre, comme il sentira qu'il est raisonnable (1). » Faut-il croire maintenant que nous nous faisons illusion à nous-mêmes?

(1) Traité du libre arbitre, ch. II.

Mais ce serait douter de notre conscience, et nous avons établi que toutes les données de notre conscience étaient accompagnées d'une certitude pleine, entière, irrécusable ; nous avons établi que mettre en doute la conscience, ce serait douter de nous-mêmes et tomber dans un scepticisme absolu.

2° *Par le raisonnement :* car nous avons en nous une foule d'idées qui impliquent la liberté. Nous avons rangé parmi les idées nécessaires l'idée de bien et de mal ; nous avons ajouté que non-seulement l'homme a l'idée de bien, mais qu'il se sent obligé à faire le bien, à éviter le mal. Or si cette obligation est d'une nécessité absolue, si l'homme est entraîné nécessairement, fatalement, vers le bien ou vers le mal, que signifient les idées de juste et d'injuste, de mérite ou de démérite, qui ne nous paraissent pas moins nécessaires que les idées de bien ou de mal? Que signifient la délibération qui précède l'action, la satisfaction ou le repentir qui la suit, la reconnaissance ou le ressentiment pour le bien ou le mal qu'on nous a fait? Pourquoi punir ou récompenser des êtres qui n'ont point agi librement? Pourquoi prescrire des devoirs à des hommes qui ne sont pas libres de les exécuter ou de les violer? A quoi serviraient les lois, les préceptes, la morale, l'éducation? S'il fallait renoncer à la liberté, il faudrait renoncer à tout cela en même temps; il faudrait nier tout ce qu'il y a de noble, tout ce qu'il y a de grand, je dirai même tout ce qu'il y a de divin dans l'homme; il faudrait nier tout l'homme, pour ainsi dire, et le ravaler au rang des autres êtres de la création.

Le raisonnement comme la conscience démontre donc victorieusement la liberté.

Quant aux objections qu'on lui oppose, elles peuvent toutes se ramener à deux espèces :

1° *Objections métaphysiques.* On a dit, par exemple : L'homme ne peut se déterminer sans motif, et il est toujours entraîné par le motif le plus fort; donc il n'est pas libre.

La conscience nous apprend, il est vrai, que l'âme ne se détermine jamais sans quelque motif : mais d'abord ce motif n'agit pas sur l'âme comme une force physique agit sur un obstacle matériel, comme le poids sur le plateau d'une balance; notre intelligence perçoit le motif, l'apprécie et le juge, et ensuite, quel que soit le jugement, notre volonté se détermine librement; elle cède ou résiste en toute liberté. Elle ne cède pas non plus au motif le plus fort. Car qu'entend-on par force ou puissance d'un motif? N'est-ce pas la volonté elle-même qui fait la force ou la puissance d'un motif, en se déterminant pour lui? Si le motif le plus puissant était tel de sa propre nature, il agirait de la même manière sur tous les hommes, ce qui est le contraire de la vérité.

On ne peut nier d'un autre côté l'influence des organes, des passions, de l'habitude, sur l'exercice de la volonté. Mais admettre cette

influence, c'est déjà reconnaître l'indépendance de la volonté; et puis si l'homme se soumet sans résistance à cette influence, s'il abdique volontairement un pouvoir qu'il possède, faut-il nier pour cela qu'il le possédait? Lorsque Médée s'écrie, *Video meliora proboque, deteriora sequor*, elle ne fait pas seulement l'aveu de sa faiblesse et de l'avilissement dans lequel elle est tombée, elle reconnait qu'elle était libre d'agir tout autrement, et se reproche de ne l'avoir point fait.

2° *Objections théologiques.* La liberté humaine, a-t-on dit, est contraire à la prescience et à la toute-puissance divine. C'est-à-dire, si Dieu prévoit l'avenir, il prévoit toutes nos actions, nous ne sommes pas libres d'agir ou de ne pas agir; si l'homme est libre d'agir malgré la volonté de Dieu, la toute-puissance divine est nécessairement limitée.

Cette objection, nous devons l'avouer, n'a jamais été résolue d'une manière satisfaisante, quelques efforts qu'on ait tentés jusqu'ici. Cela tient à ce que nous ne sommes pas en possession des deux termes de la question. Notre liberté est pour nous une chose évidente, irrécusable; nous la comprenons parfaitement, parce qu'elle est en nous. Pouvons-nous juger de même de la prescience et de la puissance divines? Notre intelligence finie et bornée peut-elle comprendre ce qui est infini et sans bornes? Dieu, dans sa sagesse, a posé des limites qu'il n'est pas donné à l'homme de franchir; il ne lui appartient pas de porter au delà ses regards indiscrets. D'ailleurs cette objection, toute puissante qu'elle est, ne doit diminuer en rien notre confiance en notre liberté. « La puissance et la science de Dieu, dit Descartes, ne doivent pas empêcher de croire que nous avons une volonté libre; car nous aurions tort de douter de ce que nous apercevons intérieurement et savons par expérience être en nous, parce que nous ne comprenons pas une autre chose que nous savons être incompréhensible de sa nature (1). »

XIII.

Du moi; de son identité; de son unité. — De la distinction de l'âme et du corps.

§ 1er. — Pour avoir une idée complète de l'âme et de ses facultés, il ne suffit pas d'étudier séparément, comme nous l'avons fait jusqu'ici, les différents phénomènes de conscience et les facultés qu'ils supposent; il faut encore rechercher si la conscience ne peut pas nous faire

(1) Principes, 1re part., § 41.

atteindre le principe d'où dérivent tous ces phénomènes, toutes ces facultés, l'âme elle-même en un mot.

Or, ce qu'on appelle *moi*, c'est l'âme en tant qu'ayant conscience d'elle-même, et en tant qu'opposée aux modifications diverses qui se succèdent en elle, soit aux êtres extérieurs qui forment alors ce que l'on appelle le *non-moi*. Le *moi* ainsi conçu constitue la personne humaine, et distingue l'être intelligent de ce qui n'est que chose.

Outre les facultés de sensibilité, d'intelligence et d'activité que l'on a reconnues dans l'âme, le moi a deux attributs essentiels : l'identité et l'unité.

De l'identité. — L'identité du moi, c'est la propriété qu'il a d'être, et de se sentir toujours le même. Le sentiment de notre identité dérive de la conscience qui nous instruit de notre existence présente, de la mémoire qui nous rappelle notre existence passée, et de la raison qui découvre le rapport du présent et du passé, et reconnaît toute substance invariable sous les modifications les plus diverses. L'identité du moi diffère de l'identité que l'on pourrait attribuer aux corps, 1° parce que lors même que les corps seraient identiques, ils n'auraient pas conscience de leur identité; 2° parce que les corps et surtout les corps organisés ne sont point réellement identiques, attendu que sans cesse ils perdent quelques-unes de leurs parties, en acquièrent de nouvelles, et subissent ainsi, en peu de temps, un renouvellement intégral. « La conviction de notre identité, dit Th. Reid (1), est indispensable à tout exercice de la raison. Les opérations de la raison sont successives : si nous n'étions pas convaincus que les opérations précédentes sont de nous, nous manquerions de motifs pour les continuer, et nous n'achèverions jamais ni une entreprise ni un raisonnement. » Ajoutons que la mémoire elle-même repose tout entière sur l'identité personnelle.

De l'unité. — L'unité du moi est cet attribut par lequel il réunit en lui, sans se fractionner, les facultés les plus diverses : ainsi il n'y a pas un moi qui sent, un moi qui pense, un moi qui veut, mais c'est un seul et même moi qui est doué de plusieurs facultés. Si l'on était un instant tenté de supposer plusieurs moi, on ne comprendrait plus comment nos diverses facultés peuvent agir l'une sur l'autre, et comment nous avons conscience de toutes à la fois. Nous avons dit que toutes nos sensations viennent se réunir en un centre commun, le *sensorium commune*, c'est-à-dire l'âme : or, si ce centre était composé de parties, chacune d'elles sentirait séparément, et la conscience ne pourrait ni les réunir ni les attribuer au même individu. La moindre opération de l'intelligence exige également l'unité du moi; sans cette unité, la comparaison, le jugement, le raisonnement, sont ab-

(1) Tome IV, essai 3e.

solument impossibles. Peut-on concevoir que l'activité ne soit pas une, que la volonté ne soit pas simple, lorsque les membres les plus éloignés l'un de l'autre exécutent à la fois des mouvements qui concourent aux mêmes résultats ? Il serait impossible d'expliquer ce concours, si l'on n'admettait un principe unique, d'où dérivât l'impulsion. Ainsi donc tout dans l'âme atteste l'unité du moi. Cette unité du moi diffère de l'unité des corps, en ce que cette unité réelle ne peut admettre aucune division mécanique, tandis que l'unité des corps est purement apparente et conventionnelle, puisque chaque corps est un agrégat d'un nombre incalculable de molécules, et est, suivant l'opinion de quelques savants, divisible à l'infini.

§ 2. — De la distinction de l'âme et du corps. — L'âme et le corps sont deux substances tout à fait distinctes : elles nous offrent deux ordres de qualités, de propriétés entièrement incompatibles ; or on sait que les substances ne nous sont connues que par leurs qualités apparentes, et que des propriétés différentes supposent des êtres différents.

Or le corps nous apparaît comme solide, étendu, coloré ; et, d'un autre côté, ce qu'on appelle âme nous apparaît comme doué de sensibilité, d'intelligence et de volonté, et ces deux sortes de propriétés, n'ayant rien de commun, supposent deux substances différentes.

Bien plus, l'âme et le corps nous offrent des propriétes incompatibles dans une même substance. En effet : 1° le corps est inerte et soumis à des lois fatales ; l'âme est active par elle-même et libre ;

2° Le corps est sujet à un renouvellement perpétuel, et son identité est tout à fait nominale. L'âme est identique, invariable dans son existence ;

3° Le corps se compose de parties matérielles ; l'âme est immatérielle ; elle est une, simple, indivisible.

On objecte contre la distinction de l'âme et du corps :

1° *Que nous ne voyons pas l'âme :* mais combien de faits n'admettons-nous pas sans les voir, même dans l'ordre physique, où nous ne jugeons souvent des causes cachées que d'après les faits qui seuls sont apparus ?

2° *Que l'on ne comprend pas comment l'âme agit sur le corps :* sans aucun doute cette action de l'âme sur le corps est incompréhensible, et toutes les explications qu'ont essayé de donner les plus grands philosophes, Descartes, Malebranche, Leibnitz, Euler, etc., n'ont fait que reculer la difficulté sans la résoudre. Mais l'important n'est pas de savoir comment l'âme agit sur le corps, mais si l'âme est distincte du corps, et si elle agit sur lui ; et nous avons prouvé directement ces deux derniers points.

3° *Que Dieu a pu donner la faculté de penser à une portion de matière convenablement organisée :* mais, outre que cette objection

n'est qu'une pure hypothèse, Dieu lui-même ne peut pas faire l'impossible ; or, il est impossible que ce qui est étendu et divisible exécute des opérations qui supposent une substance une et simple.

LOGIQUE.

XIV.

De la méthode. — De l'analyse et de la synthèse.

Nous devons, avant d'aborder l'étude de la logique, en donner la définition, et indiquer sommairement les principales questions qu'embrasse cette partie importante de la philosophie.

L'objet de la logique est de diriger l'âme humaine dans son perfectionnement intellectuel.

Elle ne se borne pas à étudier les formes de la pensée et les divers procédés du *raisonnement ;* elle indique la route à suivre pour découvrir et démontrer la vérité, c'est-à-dire qu'elle donne les règles de la *méthode ;* elle discute la légitimité de nos connaissances, et soulève par conséquent la question si importante de la *certitude* et du *scepticisme.* D'autres questions, moins importantes, trouvent aussi leur place dans la logique, et nous occuperont également ; telles sont : l'étude des *signes* et du *langage*, qui se rattache à celle de la formation de nos idées ; la revue des *causes de nos erreurs* et des moyens d'y remédier ; et enfin la question de l'*autorité du témoignage humain.*

Nous traiterons d'abord de la méthode.

§ 1. — La méthode, comme l'indique son nom (μέθοδος, route, chemin), est la marche que suit l'esprit humain dans la recherche et dans l'exposition de la vérité.

D'après cette définition, on voit qu'il faut distinguer deux sortes de méthodes, ou deux procédés différents de la méthode : l'un que l'on emploie dans la recherche de la vérité et que l'on nomme *analyse*, l'autre que l'on emploie dans l'exposition de la vérité et que l'on nomme *synthèse.* Ces deux procédés ont cela de commun, qu'ils vont du connu à l'inconnu ; mais ils emploient, pour atteindre ce même but, une marche toute différente.

§ 2. L'analyse (ἀναλύω, délier, séparer) est la décomposition d'un tout en ses parties; la synthèse (συν-τίθημι, mettre ensemble) réunir) recompose ce que l'analyse avait séparé : mais, dans ce travail de décomposition et de recomposition, ces deux procédés varient selon les ordres de faits auxquels on les applique. Or, on peut se proposer :

Ou bien simplement de connaître et de décrire les faits tels qu'ils sont, et l'on emploie alors la méthode d'observation ;

Ou bien de connaître les causes des phénomènes et de s'élever aux lois qui les régissent : c'est alors la méthode d'induction ;

Ou bien, enfin, on veut démontrer une vérité en la tirant de vérités déjà admises, et l'on emploie la déduction.

Dans les sciences d'observation, comme l'anatomie, la botanique, etc., l'analyse consiste à aller du tout aux parties, du composé aux éléments; et la synthèse va des parties au tout, des éléments au composé.

Dans les sciences d'induction, comme la physique, l'analyse part des effets pour remonter aux causes; des causes prochaines elle s'élève aux causes plus éloignées; puis elle généralise les faits qu'elle a découverts, et les érige en lois, tant qu'il ne se rencontre pas d'observations contraires. La synthèse prend les causes déjà découvertes pour expliquer avec leur secours des faits nouveaux ; elle se sert des lois déjà reconnues, pour montrer que des faits inexplicables en apparence sont soumis à ces lois.

Dans les sciences de déduction, ou sciences exactes, comme la géométrie, l'algèbre, l'analyse part du problème proposé ou du théorème à démontrer, et montre, en se servant des seules données contenues dans l'expression du problème ou du théorème, que la proposition en question est vraie ou fausse, parce qu'elle conduit à des vérités évidentes ou à des conséquences absurdes. La synthèse part, au contraire, de vérités évidentes, ou de principes déjà admis, et prouve la proposition en question en montrant que cette proposition n'est qu'une conséquence du principe avancé.

Bien que l'analyse et la synthèse concourent également et à la découverte et à la démonstration de la vérité, on voit, par tout ce qui précède, que la synthèse est la méthode démonstrative par excellence. Elle convient surtout à l'enseignement : c'est ce qui lui a fait donner le nom de *méthode de doctrine*, par opposition à l'analyse que l'on appelle *méthode d'invention* ou *d'investigation.*

Rarement l'analyse et la synthèse peuvent être séparées : ainsi dans les sciences d'observation on n'a point de connaissances exactes si l'on s'arrête aux derniers éléments, et si l'on ne reconstitue pas par la synthèse le tout qu'offrait la nature; dans les sciences d'induction, les explications des phénomènes, quoique intéressantes pour la

curiosité, restent stériles, si la synthèse ne permet pas de les féconder par des applications, c'est-à-dire, en descendant de la connaissance des causes à la production des effets. Enfin, dans les sciences de raisonnement, la marche de l'analyse est le plus souvent lente, obscure, embarrassée; et la démonstration ne devient claire à tous les yeux que lorsqu'on descend du général au particulier, du principe aux conséquences, c'est-à-dire, lorsqu'on emploie la synthèse.

XV.

De la définition. — De la division et des classifications.

§ 1. — La définition fait connaître la nature d'une chose ou le sens d'un mot.

De là deux sortes de définitions : *définition de choses, définition de mots.* Cette distinction n'est pas cependant tout à fait rigoureuse, car les mêmes définitions peuvent être de choses et de mots : de choses, pour celui qui, tout en connaissant le sens d'un mot, ne connaît point la nature de la chose que ce mot exprime ; de mots, pour celui qui, tout en connaissant la nature d'une chose, en ignorerait le nom.

L'utilité des définitions est de toute évidence; elles facilitent l'étude des sciences, en portant la clarté dans nos pensées et en prévenant les équivoques du langage ; mais comme pour définir il faut s'appuyer sur des choses évidentes par elles-mêmes ou déjà expliquées, on conçoit qu'il ne faut pas chercher à tout définir : c'est ce que recommande Pascal. Il faut, dit-il, « n'entreprendre de définir aucune des choses tellement connues d'elles-mêmes, qu'on n'ait point de termes plus clairs pour les expliquer. »

Ceci établi, nous dirons que toute définition pour être bonne doit être :

1° *Claire;* et pour cela, dit encore Pascal, « il faut n'employer dans la définition des termes que des mots parfaitement connus et déjà expliqués; »

2° *Courte et précise :* autrement elle embarrasse l'esprit au lieu de l'aider; ce n'est plus une explication, c'est une description ou une dissertation ;

3° *Universelle et propre*, c'est-à-dire qu'elle convienne à tout le défini et seulement au défini, *toti et soli definito*, suivant le langage de l'école ;

4° *Réciproque*, c'est-à-dire que l'on puisse, sans changer le sens,

mettre l'attribut à la place du sujet; par exemple : *Dieu est le créateur de l'univers ; le créateur de l'univers, c'est Dieu ;*

5° Enfin on doit définir, comme disent les logiciens, par *le genre prochain et la différence spécifique* (*per genus proximum et differentiam propriam*), c'est-à-dire, en indiquant le genre immédiatement supérieur dans lequel est contenue l'espèce qu'on définit, et le caractère propre qui distingue cette espèce de toutes les autres qui sont contenues dans le même genre. Ex. : *l'homme est un animal* (genre) *raisonnable* (espèce), et non pas *est un être*, parce qu'il y a des *êtres animés* et des *êtres inanimés*, et que, par conséquent, le genre *animal* est plus prochain de l'espèce *homme*, que le genre *être*.

On peut aussi définir par la génération des idées, par la composition des choses, leur usage, etc. Ex. : *l'idée est un sentiment distingué ; l'air est un composé d'oxygène et d'azote.*

§ 2. — *De la division.* La division est la distribution d'un tout en ses parties. On distingue deux sortes de tout : l'un formé de parties qui concourent à constituer le même être, l'autre formé d'individus ou d'espèces réunies dans une classe; de là deux sortes de divisions : division du tout réel en ses parties intégrantes, que l'on nomme *partition ;* division d'un genre en ses espèces : c'est ce que l'on nomme *division proprement dite* ou *classification.*

Remarquons que la partition peut en outre être une division physique et matérielle, comme celle du chimiste, de l'anatomiste, ou une division purement mentale ou logique, comme celle de l'écrivain, du métaphysicien. Il ne s'agit ici que de la division logique.

Les qualités d'une bonne division sont les suivantes; elle doit être :

1° *Entière* ou *adéquate*, c'est-à-dire qu'elle soit complète, qu'il n'y ait aucune partie omise et négligée, et que la somme des parties réunies reproduise le tout primitif ;

2° *Opposée,* c'est-à-dire qu'elle soit tranchée, que chaque membre de la division se distingue bien de tous les autres, et ne puisse rentrer dans aucun d'eux ;

3° *Immédiate* ou *graduée*, c'est-à-dire que le tout soit divisé d'une manière convenable et naturelle, en passant par degrés des parties principales aux parties secondaires, d'après leur importance ou leur génération.

4° *Suffisante*, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas être poussée trop loin : *Dividi, non concidi utile est,* dit Sénèque; *simile confuso est quidquid in pulverem sectum est.*

Des classifications.— La classification est la distribution des êtres analogues en classes subordonnées les unes aux autres. Elle admet un grand nombre de degrés, depuis les divers règnes de la nature jusqu'aux dernières variétés de chaque espèce; l'espace intermédiaire

est rempli par les ordres, les classes proprement dites, les genres, sous-genres, espèces, etc.

Les classifications ont pour but de faciliter l'étude des sciences en soulageant la mémoire, qui, sans elles, succomberait sous le nombre infini des détails ; et en permettant à l'esprit d'embrasser à la fois tout l'ensemble des individus qui composent cette science, avec leurs rapports de dépendance ou de succession. Avec leur secours, le savant peut se détacher facilement des faits particuliers qui l'embarrassent et l'arrêtent, et s'élever aux idées générales, pour en tirer des lois fécondes en résultats nouveaux et en applications pratiques.

Dans les classifications on peut procéder de deux manières : *analytiquement*, en s'élevant, par des observations et des comparaisons successives, des individus aux classes les plus vastes ; ou *synthétiquement*, en descendant des classes les plus vastes aux individus.

Enfin, les classifications peuvent être *naturelles* ou *artificielles* : naturelles, quand elles sont fondées sur les vrais rapports des choses, et sur le plus grand nombre des ressemblances ; artificielles, quand elles sont fondées sur un caractère pris arbitrairement, et d'après lequel on rapproche des êtres qui ont d'ailleurs moins d'analogie. On donne souvent le nom de *système* aux classifications artificielles. Ainsi, en botanique, on dit le *système* de Linné, qui est fondé sur la fleur et les organes de reproduction. Pour les classifications naturelles, on emploiera plutôt le mot *méthode* : on dira la *méthode* de Jussieu et la *méthode* de Cuvier, qui se fondent sur la comparaison de toutes les parties des végétaux ou des animaux.

Enfin, il y a trois choses qui constituent le mérite d'une classification, soit naturelle, soit artificielle : l'*uniformité* des caractères qui servent de bases à cette classification, l'*importance* de ces caractères, la *gradation* méthodique entre tous les membres de la classification. Ces trois points sont de la plus haute importance.

XVI.

De la certitude en général. — Des différentes sortes de certitude.

§ 1. — La certitude est l'adhésion ferme de l'esprit à la vérité d'un fait.

Elle a pour caractère essentiel d'être *absolue*. La certitude en effet n'admet point de degrés : elle est, ou elle n'est pas. Lorsque je dis, par exemple : *Je suis ; la partie est plus petite que le tout ; tout effet a une cause ;* la certitude que font naître en moi ces vérités évi-

dentes est pleine et entière : on ne peut y ajouter, ni en rien retrancher. — De plus, la certitude est toujours accompagnée d'un calme parfait, d'une sorte de sécurité qui résulte de ce que l'esprit, une fois en possession de la vérité, se repose pour ainsi dire, et ne cherche plus rien.

Par ce double caractère, la certitude se distingue facilement de tout ce qui n'est pas elle, de l'*incertitude* ou du *doute*, et de la *simple croyance*. — En effet, le principe de la certitude est dans l'*évidence;* le principe de la croyance est dans la *probabilité*, la *vraisemblance*. Or, la probabilité admet une foule de degrés, depuis la plus haute probabilité qui se rapproche autant qu'il est possible de la certitude, jusqu'à la probabilité la plus faible qui se confond avec le doute : quant à la vraisemblance, elle n'est le plus souvent qu'apparente, et par conséquent elle admet pleinement la possibilité de l'erreur. — Le doute est tout à fait l'opposé de la certitude, et ne peut être en aucune façon confondu avec la certitude.

Nous avons dit que le principe de la certitude était l'évidence, et par là nous entendons l'*évidence de la raison*, c'est-à-dire, cette clarté, cette lumière que la vérité fait briller aux yeux de l'intelligence lorsqu'elle se découvre à elle dans toute sa pureté. Nous distinguerons donc la *certitude rationnelle* de la *foi*, qui a son fondement, non pas dans l'évidence, mais dans l'autorité et la révélation. Nous ajouterons que la raison et la foi, loin d'être opposées, loin de se contredire, devront toujours marcher d'accord et se confirmer mutuellement, si on sait les renfermer chacune dans leur domaine respectif. Le malheur est que souvent on veut expliquer avec les seules forces de la raison les vérités qui sont du domaine de la foi; et parce que l'on ne peut obtenir la certitude, on nie cette vérité que l'on doit croire, sans qu'il soit besoin de la comprendre. *Credo, quia absurdum,* a dit saint Augustin : Je crois, parce que je ne comprends pas, parce que j'ai foi en la révélation divine. C'est en effet dans le cas où notre raison est impuissante à nous démontrer la vérité, qu'il faut se soumettre à une autorité supérieure, et *croire :* car il n'est pas besoin de *croire* une vérité, lorsque son évidence frappe notre raison, et nous oblige, malgré nous-mêmes, à l'admettre. Il suffit, sans entrer dans de plus longs détails, d'avoir indiqué le danger, pour prévenir toute erreur à cet égard.

L'homme est naturellement certain d'une foule de vérités évidentes par elles-mêmes, et la certitude lui est aussi nécessaire qu'elle est naturelle. Cependant des philosophes ont nié que nous puissions jamais être certains de rien. On les nomme sceptiques. Le scepticisme, professé d'abord comme un jeu par les anciens sophistes grecs, fut ensuite réduit en système par Pyrrhon, qui s'appuyait surtout sur les variations perpétuelles que nous offrent les choses, et sur les fré-

quentes illusions de l'esprit. — Dans les temps modernes, Descartes recommande de débuter en philosophie par le doute ; mais ce doute est purement provisoire, c'est un procédé de méthode (1) ; aussi l'appelle-t-on doute méthodique. Plus tard, plusieurs philosophes ont renouvelé et développé le scepticisme de Pyrrhon, en s'appuyant surtout sur l'impossibilité où est l'âme de rien connaître hors d'elle-même, sur la difficulté du passage du sujet à l'objet : quelques-uns même en sont arrivés à un scepticisme absolu. Parmi les philosophes qui ont professé le doute, nous citerons : Berkeley, Hume, Kant, Fichte, etc.

On réfute le scepticisme en montrant : 1° qu'il est en contradiction avec lui-même ; car affirmer que l'on doute et que l'on doit douter, c'est déjà être certain de quelque chose ; 2° qu'il est contraire à la nature de l'homme, à ses besoins les plus pressants, à ses affections les plus chères ; qu'il détruit à la fois la science, la société, la morale, la religion.

On réfute en particulier le scepticisme moderne, en montrant qu'en effet nous croyons à la réalité objective ; que l'existence des corps est pour nous d'une évidence tellement palpable, qu'il faut nous faire, pour ainsi dire, violence à nous-mêmes pour la mettre un instant en doute ; que l'impuissance où nous pourrions être de justifier cette croyance n'est pas une raison pour la rejeter ; qu'enfin c'est se mettre en contradiction avec soi-même, que d'en croire la raison lorsqu'elle nous atteste ce qui est en nous, le subjectif, et de la renier quand elle nous atteste avec la même réalité, avec la même évidence, ce qui est hors de nous, l'objectif.

§ 2. — **Des différentes sortes de certitude.** La certitude est absolue, identique à elle-même ; elle n'admet point de degrés : cependant comme les objets qui font naître l'évidence et comme la manière dont naît cette évidence peuvent varier beaucoup, il est possible de distinguer plusieurs sortes de certitude.

La certitude peut être obtenue, soit immédiatement, par une simple vue ou par une simple intuition, soit médiatement, par le secours du raisonnement : dans le premier cas, elle est dite certitude *intuitive, immédiate ;* dans le second, certitude *déductive, médiate.* « Je suis ; il pleut, » sont des vérités qui appartiennent à la certitude immédiate. « Tous les angles d'un triangle valent deux droits, » rentre dans le cas de la certitude médiate ou déductive.

La certitude, soit intuitive, soit déductive, peut se diviser en autant de branches qu'il y a de moyens par lesquels nous l'obtenons : ainsi il y aura la certitude des *sens,* la certitude de la *conscience,* la certitude de la *raison,* la certitude de la *mémoire,* etc.

(1) Voy. n° XXXIX.

Généralement on désigne les trois premières sortes de certitude par les noms de certitude *physique*, *métaphysique* ou *intellectuelle*, et certitude *morale*.

XVII.

De l'analogie. — De l'induction. — De la déduction.

§ 1. — *De l'analogie.* — L'analogie est la ressemblance plus ou moins grande d'un fait avec un autre fait.

L'analogie devient pour nous un motif de jugement, parce que nous sommes naturellement portés à croire qu'une chose qui ressemble par quelque point à une autre chose, dont nous connaissons déjà les autres points, possède les mêmes propriétés que la première ; que, par exemple, une pierre qui ressemble à une autre pierre dans laquelle nous aurons trouvé les propriétés magnétiques, possédera aussi les mêmes propriétés.

Rien n'est plus fréquent que cette manière de juger, mais rien n'est moins légitime. L'analogie n'entraîne jamais avec elle la certitude, et n'est fondée que sur la probabilité. C'est aussi sur ce mode de raisonnement que s'appuient la plupart des hypothèses; et nous avons dit que si cette manière de procéder avait quelquefois produit de grandes découvertes, c'était aussi une source féconde d'erreurs.

On raisonne en se fondant sur l'analogie de trois manières : soit en jugeant de la ressemblance intérieure par la ressemblance extérieure : c'est alors s'appuyer sur la concomitance ou la pure ressemblance; soit en jugeant de la ressemblance des effets par la ressemblance des causes, et réciproquement; soit enfin en jugeant de la ressemblance des fins ou des intentions par la ressemblance des moyens, et réciproquement. En appliquant ces trois manières de raisonner, nous jugeons que les êtres qui nous entourent sont des êtres comme nous : 1° parce qu'ils ont les mêmes traits; 2° parce qu'ils exécutent les mêmes raisonnements; 3° parce qu'ils emploient pour satisfaire leurs besoins les mêmes moyens que nous.

§ 2. — *De l'induction.* — L'induction est le procédé par lequel nous nous élevons graduellement des effets aux causes, des causes secondaires aux causes supérieures, en généralisant l'action de ces causes, et en les érigeant en loi de la nature. C'est par l'induction qu'après avoir observé la pesanteur dans tous les corps qui sont sous nos yeux, nous prononçons que tous les corps qui sont sur la terre doivent obéir à la même loi; que même les corps célestes doivent y être soumis.

On voit que le raisonnement par induction a beaucoup de rapports avec le raisonnement par analogie. La différence consiste en ce que l'analogie procède en allant du même au même, du particulier au particulier, tandis que l'induction s'élève du particulier au général.

Le principe sur lequel repose l'induction est la croyance à la *stabilité*, à l'*uniformité*, à la *permanence* et à l'*universalité des lois de la nature;* croyance qui est innée en nous, inhérente à notre nature, et qui, confirmée par la raison, produit en nous une conviction entière et irrésistible.

Ce principe établi, l'induction, pour être légitime, a encore besoin de s'appuyer sur le plus grand nombre possible d'observations et d'expériences; elle doit rechercher les faits qui peuvent la contredire, avec autant de soin que ceux qui peuvent la confirmer. Grâce à ces conditions, l'induction sera légitime : il n'en résultera pas cette évidence qui accompagne les vérités nécessaires, puisque les lois qui régissent le monde sont subordonnées à la volonté toute-puissante de Dieu ; mais, à part cette restriction qui s'applique d'ailleurs à toutes les vérités contingentes, l'induction sera suivie d'une conviction qu'il serait déraisonnable de vouloir contester.

Le mérite de l'induction est d'étendre la portée de l'intelligence au delà des limites étroites du temps présent et de l'observation d'un fait particulier. Elle permet à la science d'élargir le cercle de ses connaissances par de nouvelles applications : c'est à elle qu'il faut rapporter les immenses progrès que l'industrie humaine a faits depuis deux siècles environ.

Les anciens ont connu le raisonnement inductif; Aristote s'en est servi fréquemment, mais il ne s'en est point rendu parfaitement compte. Bacon est le premier qui ait réduit l'induction en méthode : il en a donné les règles dans son *Novum organum* (voy. nº 38). Nous y reviendrons en donnant l'analyse de cet important ouvrage.

§ 3. — *De la déduction.* — La déduction prouve un fait en le tirant d'autres faits déjà admis. Elle procède en introduisant une idée moyenne, qu'elle compare successivement avec le sujet et avec l'attribut de la proposition en question. Sa forme la plus simple est le syllogisme (voy. le nº suivant).

La base du raisonnement déductif est ce principe évident : *Que ce qui est vrai du principe est vrai des conséquences ; que ce qui est vrai d'une proposition générale est vrai de toutes les propositions particulières qu'elle renferme.*

Le raisonnement déductif est de la plus haute importance dans l'étude des sciences exactes : il sert non-seulement, dans la théorie, à tirer toutes les conséquences des axiomes sur lesquels ces sciences sont fondées, mais en mécanique, en astronomie, il devient, tout autant que l'induction, la source d'importantes découvertes, qui souvent

ne sont que la conséquence de certains principes depuis longtemps reconnus, mais qui jusqu'alors étaient restés stériles.

L'induction et la déduction diffèrent entre elles : 1° par la nature des procédés que l'une et l'autre emploient ; la première raisonne du semblable au semblable, du particulier au général, la seconde du tout à la partie, du général au particulier ; 2° par la nature de la certitude qu'elles engendrent, la certitude produite par l'induction étant purement contingente, et celle que produit la déduction étant nécessaire. Cependant, malgré leurs différences, on peut y trouver cela de commun, que toutes les deux peuvent être mises sous forme de syllogisme, et que l'induction peut se ramener à la déduction, si l'on exprime cette proposition qui est sous-entendue dans tout raisonnement inductif : savoir, que les lois de la nature sont stables, uniformes, perpétuelles, universelles.

XVIII.

Du syllogisme et de ses règles ; citer des exemples. — De l'utilité de la forme syllogistique.

§ 1er. — La forme principale du raisonnement déductif est le *syllogisme.* Le syllogisme est un argument qui se compose de trois propositions, dont la dernière est la conséquence des deux autres.

Dans tout syllogisme il faut considérer deux choses : les propositions et les termes. — Il y a trois propositions, la *majeure* et la *mineure*, qu'on réunit sous le nom de *prémisses* (*præmissæ*), et la *conséquence* ou *conclusion* ; il y a aussi trois termes : le *grand terme*, qui exprime l'idée la plus générale ; le *petit terme*, celui dont l'idée a le moins d'étendue ; et le *moyen terme*, qui sert à montrer que le petit terme est contenu dans le grand. Le grand terme, qui est l'attribut de la conclusion, se trouve dans la mineure. Si je dis,

> Toute vertu mérite une récompense.
> Or, la bienfaisance est une vertu :
> Donc, la bienfaisance mérite une récompense ;

il est facile de reconnaître le grand terme et le petit terme dans les mots *récompense* et *bienfaisance*, et le moyen terme dans le mot *vertu*. Quant aux propositions, la première sera la majeure, puisqu'elle renferme le grand terme ; la mineure sera la seconde ; et la conclusion, la troisième. Lorsque les propositions sont rangées comme ici, majeure, mineure, conclusion, le syllogisme est régulier ; mais

cette régularité n'est pas obligée : on peut débuter par la mineure, et même par la conclusion.

Le raisonnement déductif étant le seul qui fût usité au moyen âge, les philosophes scolastiques en ont étudié avec un soin minutieux toutes les figures, tous les modes ; et les logiques anciennes sont remplies de règles au sujet du syllogisme. Nous nous bornerons à citer huit règles principales, qui ont été résumées dans les vers suivants :

> Terminus esto triplex medius, majorque, minorque.
> Latius hunc quam præmissæ conclusio non vult.
> Nunquam contineat medium conclusio fas est.
> Aut semel aut iterum medius generaliter esto.
> Utraque si præmissa neget, nil inde sequetur.
> Ambæ affirmantes nequeunt generare negantem.
> Pejorem sequitur semper conclusio partem.
> Nil sequitur geminis ex particularibus unquam.

De ces huit règles, les quatre premières regardent les termes, et les quatre autres, les propositions.—La première n'a pas besoin d'explication; la deuxième est très-importante, et s'appuie sur la nature même du syllogisme, qui a pour but de montrer que la conclusion est contenue dans les prémisses; 3° chaque proposition ne contenant que deux termes, et la conclusion renfermant les deux extrêmes, il n'y a pas là de place pour le moyen ; 4° si le moyen terme était pris deux fois particulièrement, il représenterait deux idées différentes : il y aurait alors quatre termes dans le syllogisme, et la conclusion serait impossible ; 5°-8° les quatre dernières règles sont faciles à comprendre. Remarquons seulement, pour la septième règle, que par le mot *pejorem* on entend, par exemple, qu'une proposition négative est plus faible qu'une proposition affirmative, et une proposition particulière, qu'une proposition générale.

Dans les logiques modernes, toutes ces règles ont été réduites à deux, qui correspondent à la seconde et à la quatrième : « La conclusion doit toujours être contenue dans les prémisses, » et « le moyen terme doit toujours avoir dans les deux prémisses une signification identique (1). »

(1) Pour offrir une idée des puérilites auxquelles a donné lieu l'étude des diverses formes du syllogisme, nous ajouterons encore quelques lignes. — On appelle *modes* du syllogisme les différentes manières dont peuvent être combinées les propositions soit affirmatives ou négatives, soit générales ou particulières, pour produire des syllogismes réguliers. On a reconnu que dix-neuf combinaisons seulement amenaient une conclusion légitime ; et, pour les mieux graver dans la mémoire, on a imaginé de désigner les quatre sortes de propositions, affirmatives et négatives générales, affirmatives et négatives particulières, par les quatre lettres A. E. I. O. : on a eu ainsi des syllogismes en A. A. A., E. A. E., A. I. I., etc. Mais comme il était encore difficile de se rappeler toutes ces com-

Le syllogisme se rencontre rarement sous sa forme complète et régulière : de là diverses formes de raisonnement auxquelles on a donné des noms particuliers, mais qui toutes rentrent dans le syllogisme; les principales sont :

1° L'*enthymème* ou syllogisme tronqué, qui n'est autre chose qu'un syllogisme auquel il manque une de ses prémisses. Il se compose donc de deux propositions seulement, et la troisième reste dans l'esprit (ἐν θυμῷ). Ce vers du Tartufe,

Quoi! vous êtes dévot, et vous vous emportez!

est un enthymème, où la majeure est supprimée. Le syllogisme parfait serait : *Ceux qui sont dévots ne doivent pas s'emporter : or vous êtes dévot ; donc vous ne devez pas vous emporter.*

2° L'*épichérème* (d'ἐπιχείρημα, effort) est un syllogisme dont les prémisses sont accompagnées de leur preuve. Ces développements peuvent quelquefois devenir très-considérables; témoin le *Pro Milone*, qui n'est autre chose qu'un long épichérème. On peut en effet le réduire au syllogisme suivant : *On a le droit de tuer celui qui nous dresse des embûches : or Clodius a dressé des embûches à Milon; donc Milon a eu le droit de tuer Clodius.*

3° Le *prosyllogisme*, ou syllogisme continué, se compose de cinq propositions, et est formé de deux syllogismes réunis ensemble par la conclusion du premier, qui devient la majeure du second; exemple :

Toutes nos sensations sont des phénomènes de conscience :
Or tous les phénomènes de conscience ont une cause;
Donc toutes nos sensations ont une cause.
La cause d'un phénomène s'appelle faculté;
Donc nos sensations supposent une faculté.

4° Le *dilemme* (de δις-λαμβάνω, prendre deux fois), sorte de raisonnement par lequel on place son adversaire dans la nécessité de choisir entre deux propositions qui lui sont également funestes. Tel est ce dilemme de saint Augustin au sujet de la mort de Lucrèce : *Si pudica, cur occisa? Si adultera, cur laudata?* Si Lucrèce était innocente, pourquoi s'est-elle donné la mort? Si elle était coupable, pourquoi loue-t-on son courage?

5° Le *sorite* (de σωρός, amas, monceau) est une réunion de plusieurs syllogismes ou enthymèmes, liés entre eux de telle sorte que

binaisons de lettres, on en a fait, par l'addition de consonnes, des mots, puis des vers, dont voici le premier :

bArbArA, cElArEnt, dArII, fErIO, bArAlIpton, etc.

Voir, pour plus de détails, la *Logique de Port-Royal*, IIIe partie, ch. 3-9.

l'attribut de la première proposition devienne le sujet de la seconde, l'attribut de la seconde le sujet de la troisième, et ainsi de suite jusqu'à la dernière, dont l'attribut est combiné avec le sujet de la première. Voici un sorite emprunté à Sénèque (ép. 85) : *Qui prudens est, et temperans est et constans ; qui constans est, et imperturbatus est ; qui imperturbatus est, sine tristitia est ; qui sine tristitia est, beatus est : ergo prudens, beatus est.*

Nous pourrions citer encore l'*exemple*, l'*argument ad hominem*, etc.; mais ces arguments sont beaucoup moins importants.

§ 2. — Au moyen âge, le syllogisme était regardé comme la seule forme de raisonnement véritablement scientifique, le seul préservatif contre l'erreur, le seul moyen d'arriver à des découvertes sérieuses et importantes. Au dix-septième siècle, Bacon, en publiant sa nouvelle méthode, donna le signal de la réaction. Comme on s'était exagéré l'importance du syllogisme, on s'en exagéra les défauts, et on essaya de le bannir complétement de la science. Aujourd'hui nous pouvons juger avec plus d'impartialité et de justice.

L'inconvénient du syllogisme, tel qu'on l'entendait au moyen âge, était d'embarrasser l'esprit au milieu d'un dédale de règles inutiles et bizarres, d'arrêter l'essor de la pensée en l'enchaînant dans une sorte de mécanisme qui lui ôtait toute sa liberté, d'habituer l'esprit à négliger le fond pour les détails de la forme, et de fermer aux sciences tout espoir de progrès, en obligeant le savant à prendre pour point de départ des formules immobiles. Mais tous ces désavantages, qui d'ailleurs appartiennent plutôt à la scolastique qu'au syllogisme lui-même, sont amplement compensés par les avantages qu'il procure.

La forme syllogistique, par sa rigueur, par sa précision, par sa régularité, est de la plus grande utilité pour démêler la vérité d'avec l'erreur, pour dissiper les obscurités et les équivoques, pour découvrir l'enchaînement des pensées au milieu d'un raisonnement complexe et embarrassé. C'est en les soumettant à la forme syllogistique que l'on détruit les faux raisonnements appelés *sophismes*, dont nous allons parler ci-après. Si le syllogisme sert à réfuter l'erreur, il sert aussi à démontrer la vérité. Tous les raisonnements mathématiques peuvent se ramener au syllogisme. Cette forme de raisonnement est en effet la seule qui convienne aux sciences exactes, où tout est sacrifié à la simplicité, à la rigueur, à l'exactitude. Enfin, de grands philosophes qui étaient en même temps de grands écrivains, Descartes, Leibnitz et plusieurs autres, ont déclaré que c'était à la sévérité de la forme syllogistique qu'ils devaient la force de leur dialectique, la clarté et la précision de leur langage.

XIX.

Des sophismes, et des moyens de les résoudre.

§ 1. — On appelle sophisme un argument captieux, présenté de manière à induire en erreur. Les raisonnements vicieux prennent le nom de paralogismes, quand on se trompe de bonne foi.

Les sophismes sont généralement divisés en deux classes : sophismes de *grammaire* et sophismes *logiques*. Les premiers résident dans l'abus des mots, les seconds dans un vice du raisonnement.

Sophismes de grammaire. — Ils consistent à passer du sens d'un mot à un autre sens, à conclure, par exemple, du figuré au propre, du sens physique au sens métaphysique, du sens composé au sens divisé, c'est-à-dire, pris avec quelque restriction, et réciproquement. En voici quelques exemples tirés des logiques. Jésus-Christ dit dans l'Évangile : « Les aveugles voient, les boiteux marchent droit, les sourds entendent. » Cela ne peut être vrai qu'en prenant ces choses séparément et non conjointement, c'est-à-dire, dans le sens divisé et non dans le sens composé. — « L'homme pense ; or l'homme est composé de corps et d'âme ; donc le corps et l'âme pensent. » Si l'on peut attribuer la pensée à l'homme entier parce qu'il pense selon une de ses parties, il ne s'ensuit pas qu'il pense selon l'autre. — Et encore : Le rat ronge ; or rat est une syllabe ; donc une syllabe ronge.

Les *sophismes de logique* peuvent se réduire à sept ou huit principaux, savoir :

1° *L'ignorance du sujet* (*ignoratio elenchi*), qui consiste à prouver autre chose que ce qui est en question. « C'est un vice très-ordinaire dans les contestations des hommes. On dispute avec chaleur, et souvent on ne s'entend pas. La passion ou la mauvaise foi fait qu'on attribue à son adversaire ce qui est éloigné de son sentiment, pour le combattre avec plus d'avantage; ou qu'on lui impute les conséquences qu'on s'imagine pouvoir tirer de sa doctrine, quoiqu'il les désavoue et qu'il les nie. » On détruit ce sophisme en rétablissant l'état de la question, en exigeant des définitions bien claires, et en bannissant de la discussion toutes les expressions obscures ou équivoques.

2° La *pétition de principe*, qui prouve *idem per idem*, c'est-à-dire qui se sert, pour démontrer, de cela même qui est en question. On peut faire rentrer dans ce sophisme le *cercle vicieux*, qui consiste à prouver une certaine proposition par une seconde proposition, puis cette seconde par la première. Aristote lui-même est tombé dans ce défaut, lorsqu'il a dit : « Les corps pesants tendent au centre du monde, et les corps légers s'en éloignent. Or l'expérience nous fait voir que les

corps pesants tendent au centre de la terre, et que les corps légers s'en éloignent; donc le centre de la terre est le centre du monde. » La majeure de ce syllogisme est évidemment une pétition de principe.

3° *L'ignorance de la cause* (*non causa pro causa*), qui consiste à prendre pour cause ce qui précède seulement l'effet (*post hoc, ergo propter hoc*), ou ce qui l'accompagne (*cum hoc, ergo propter hoc*). C'est à ce genre de sophisme qu'il faut rapporter, par exemple, toutes les erreurs de l'astrologie judiciaire, la croyance aux présages (*et terris mutantem regna cometen*), la plupart des préjugés populaires, etc.

4° Le *dénombrement imparfait*, qui tire une conséquence d'une énumération incomplète, comme si cette énumération était complète : ce sophisme est un de ceux dans lesquels on tombe le plus fréquemment, soit involontairement, par cette impatience naturelle qui ne supporte pas les lenteurs de l'observation, ou par l'effet de ce penchant qui nous porte à repousser ce qui semble contredire nos préférences, nos préjugés, et à n'accepter que les faits qui confirment notre pensée; soit voloptairement, lorsqu'on cherche à persuader les hommes en leur cachant les difficultés ou les dangers qui pourraient les arrêter, ou en omettant, au contraire, tous les avantages, lorsqu'on veut les détourner d'une entreprise à laquelle ils étaient portés d'abord.

5° Le sophisme *de l'accident* (*fallacia accidentis*), lorsqu'on tire une conclusion absolue, simple et sans restriction, de ce qui n'est vrai que par accident. C'est ce que font tant de gens qui attribuent à l'éloquence tous les mauvais effets qu'elle produit lorsqu'on en abuse, ou à la médecine les fautes de quelques médecins ignorants. On tombe souvent aussi dans ce mauvais raisonnement, quand on prend les simples occasions pour les véritables causes.

6° Le sophisme *qui va du relatif à l'absolu*, ce qu'on appelle dans l'école *a dicto secundum quid ad dictum simpliciter*. Les épicuriens prouvaient que les dieux devaient avoir la forme humaine parce qu'il n'y en a pas de plus belle que celle-là, et que tout ce qui est beau doit être en Dieu. Mais la forme humaine n'est point absolument une beauté : elle n'est la plus belle qu'en comparaison des autres êtres de la création, et la beauté absolue ne peut d'ailleurs être conçue par notre intelligence imparfaite.

7° Nous pourrions citer encore les sophismes qui consistent à *abuser de l'ambiguïté des mots*, ou *à tirer une conclusion générale d'une induction* défectueuse; mais ces sophismes rentrent un peu dans ceux que nous venons d'énumérer.

Nous terminerons par quelques conseils généraux sur la manière de résoudre les sophismes. Il faut 1° reconnaître avec soin si la forme

de raisonnement qu'on a employée est l'induction ou la déduction ; 2° appliquer à l'argument proposé les règles de ces deux sortes de raisonnements, c'est-à-dire, pour le raisonnement déductif, s'assurer que la conséquence est bien contenue dans les prémisses, et que la majeure est légitime; pour le raisonnement inductif, que le fait que l'on assimile à un autre lui est bien réellement semblable, et que l'on a fait un assez grand nombre d'expériences pour conclure légitimement du particulier au général.

XX.

Autorité du témoignage des hommes.

Le témoignage des hommes est le motif des jugements que nous portons sur les faits que nous n'avons pu observer par nous-mêmes : il est le fondement de la certitude des faits historiques et de la religion.

Pour apprécier l'autorité du témoignage des hommes, il faut distinguer ce qui se rapporte aux faits et ce qui se rapporte aux témoins.

Les faits doivent être naturels, au moins possibles, et de nature à être observés. Cependant il faut craindre de rejeter comme impossibles des faits qui ne sont que nouveaux : ce serait s'opposer par avance à toute découverte. Il est donc prudent, avant que de nier, de suspendre autant que possible son jugement, et de se souvenir, comme dit Boileau, que

> Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Les témoins doivent remplir trois conditions générales : la capacité, la véracité, la clarté. Il faut :

1° Qu'ils soient capables de discerner la vérité; qu'ils ne laissent point surprendre leur bonne foi par des rapports mensongers ou des raisonnements captieux; qu'ils ne soient pas exposés, par étourderie, par passion ou par préjugés, à former des jugements téméraires ou précipités ;

2° Qu'ils n'aient point intérêt à tromper; qu'ils ne soient point capables de mentir, soit par penchant naturel, soit pour satisfaire une sotte vanité;

3° Qu'ils s'expriment de manière à être parfaitement compris; qu'ils ne se servent point de termes ambigus, ou qui prêtent à diverses interprétations.

On doit en outre, dans l'application de ces conditions générales, distinguer les faits contemporains et les faits passés.

Pour les faits contemporains, nous pouvons nous assurer par nous-mêmes de la capacité, de la véracité, de la clarté des témoins; mais cette recherche, qui le plus souvent offre de grandes difficultés, devient inutile quand le même fait est attesté par un grand nombre de témoins, en position d'âge, de caractère et d'intérêts différents; l'unanimité est, dans ce cas, le meilleur garant. Dans le cas contraire, c'est-à-dire, s'il y a contradiction entre les témoignages, il faut les comparer entre eux d'après les règles que nous avons posées précédemment, et donner la préférence, non pas au *nombre* des témoignages, mais à leur importance : il faut les peser plutôt que les compter.

Pour les faits passés depuis longtemps, ils peuvent nous être connus par la tradition, par les monuments, par l'histoire.

La tradition et les monuments étaient, dans l'origine, les seuls moyens de transmettre les événements : mais ces moyens étaient trop imparfaits. La tradition pouvait s'altérer en passant de bouche en bouche. Les monuments se détruisaient avec le temps, et souvent d'ailleurs ils avaient besoin d'explication. L'histoire seule est réellement capable de nous éclairer sur le passé.

Dans l'examen de l'autorité de l'histoire, il faut d'abord s'assurer de l'authenticité des écrits, puis du crédit dû à l'historien.

On s'assure de l'authenticité des écrits, soit par le témoignage des contemporains, soit par la comparaison de ces écrits avec ceux que nous pouvons avoir d'ailleurs du même auteur ou de la même époque.

On s'assure du crédit dû à l'historien en faisant un examen attentif de sa capacité et de sa véracité. Il peut passer pour avoir eu la capacité nécessaire, s'il a été témoin ou acteur, comme Thucydide ou César; on reconnait sa véracité quand l'auteur n'a aucun intérêt à tromper, quand il a parlé même contre ses intérêts. Mais le plus souvent les moyens qui nous garantissent la capacité de l'historien font suspecter en même temps sa véracité : car s'il a été témoin ou acteur, il est rare qu'il n'ait pas eu quelque intérêt qui ait pu altérer sa bonne foi; et en même temps plus l'historien sera habile, plus il lui sera facile de donner au mensonge les couleurs de la vérité.

Ici encore on sera dispensé de l'examen individuel de chaque historien, lorsque plusieurs écrivains, placés dans des positions différentes, rapporteront le même fait, et qu'ils n'auront été contredits par aucun contemporain.

On voit, par tout ce qui précède, que, dans l'examen de l'autorité du témoignage, il faut une observation attentive, un esprit sagace et prudent, une impartialité sérieuse, une ferme résolution de se mettre en garde contre les préventions de toute sorte. Aussi, à cause de toutes

ces difficultés, quelques philosophes ont nié la certitude historique. C'est pousser le scepticisme un peu loin ; car s'il faut admettre qu'on peut se tromper sur les véritables causes des événements, sur leur importance réelle et sur l'influence qu'ils ont pu exercer, il est certains faits qu'on ne peut raisonnablement mettre en doute ; l'existence de l'empire romain, celle des Thémistocle, des Scipion, des Charlemagne, ont un caractère de certitude aussi complet que les vérités mathématiques les plus évidentes.

XXI.

Des signes et du langage dans leur rapport avec la pensée.

On appelle *signe* tout moyen d'exprimer la pensée, et *langage* l'emploi des signes. Si l'on considère la source d'où émane le langage, on peut distinguer le langage *naturel* et le langage *artificiel;* si l'on considère les divers moyens dont on se sert pour rendre la pensée, on distinguera le langage *d'action* et le langage *parlé* ou *oral.*

Le langage d'action comprend le jeu de la physionomie, les gestes et les mouvements du corps. Il nous est commun avec les animaux, et antérieur à la parole ; il forme pour ainsi dire une langue universelle qui est comprise par tous les hommes, et même par l'enfant qui vient de naître. Il est suffisant pour exprimer nos sensations, nos sentiments, nos besoins, nos passions, mais seulement d'une manière instantanée et simultanée ; il ne saurait exprimer les idées, et encore moins analyser la pensée : avant tout il est synthétique.

Le langage parlé comprend les sons inarticulés et le langage artificiel, ou les langues. Ce langage est le propre de l'homme ; il est variable, arbitraire, essentiellement analytique, et, par conséquent, non-seulement très-commode pour exprimer et transmettre notre pensée, mais encore pour la décomposer, et aider toutes les opérations de l'intelligence.

Si l'on considère, en effet, les signes dans leur rapport avec la pensée, ils en sont tantôt l'*expression*, tantôt l'*instrument.*

Comme expression de la pensée, les signes se divisent en autant d'espèces qu'il y a d'espèces d'idées ou de pensées. Ainsi, il y aura des signes pour exprimer les idées détachées, ce sont les *mots*, et des signes pour exprimer la pensée entière, c'est la *phrase* ou la *proposition.* Parmi les mots, il y aura l'expression des idées de substance, le *substantif;* de qualité, l'*adjectif;* de rapport, la *préposition ;* il y aura l'expression de l'affirmation, par laquelle l'esprit joint la qua-

lité à la substance, ce sera le *verbe;* il y aura enfin l'expression de liaison qui se trouve entre les mots et les phrases, la *conjonction.* L'*article* n'est qu'un adjectif déterminatif, le *pronom* un supplément de nom, l'*adverbe* un mot composé d'une préposition et d'un substantif, le *participe* un adjectif et un mode du verbe, l'*interjection* une phrase entière non encore analysée.

Comme instrument de la pensée, les signes servent : 1° à noter et à fixer dans la pensée des idées qui échapperaient autrement. Telles sont surtout les idées purement intellectuelles, c'est-à-dire qui représentent des objets n'existant pas dans la nature sous une forme matérielle et sensible;

2° A analyser et à éclaircir des idées confuses, en nous représentant successivement ce qui s'était offert d'abord simultanément;

3° A former certaines idées, telles que les idées abstraites, les idées générales, et certaines idées composées, telles que les idées de nombre : les mots sont ici nécessaires, soit pour établir et fixer une séparation que la nature n'a pas faite (idées abstraites), soit pour former et cimenter une union artificielle entre des êtres qui sont disséminés dans la nature (idées générales), soit pour établir de l'ordre dans ce qui était confus, et concevoir ainsi des quantités qui autrement surpasseraient les forces de l'esprit (idées de nombre);

4° A exécuter certaines opérations de l'esprit, telles que le raisonnement quand il porte sur des idées abstraites et générales, le calcul, et toutes les opérations mathématiques.

De cette importance des signes par rapport à la pensée on a conclu : *que la science se réduit à une langue bien faite.* Cette maxime est vraie, si on ne la prend pas à la lettre, et si l'on entend par là que ce qui constate le mieux la perfection de la science, c'est la perfection de sa langue.

Or, les caractères que doit avoir une langue bien faite sont d'être : complète, simple, analogue et invariable.

1° *Complète*, c'est-à-dire, pourvue de signes propres à exprimer toutes les idées;

2° *Simple*, c'est-à-dire, composée de termes brefs et faciles à combiner;

3° *Analogue*, c'est-à-dire, constituée de telle sorte que les combinaisons ou les modifications des idées soient reproduites dans le langage par des combinaisons ou des modifications parfaitement correspondantes;

4° *Invariable*, c'est-à-dire que chaque mot y conserve toujours la même signification.

Une telle langue aura pour avantage d'être éminemment claire, puisque chaque mot n'aura jamais qu'un même sens, et que les mots composés porteront avec eux leur explication; d'être facile, soit à ap-

prendre, soit à interpréter, puisque l'on pourra deviner à l'avance la composition du mot par la connaissance de la chose; elle permettra de raisonner d'une manière rigoureuse, puisque les mots n'ayant jamais qu'un même sens, on ne pourra passer d'un sens à un autre; enfin, elle sera laconique, puisque chaque idée ayant son signe, on n'aura besoin ni de périphrase ni de métaphore.

On peut trouver des exemples de systèmes de signes qui offrent le caractère d'une langue bien faite dans la langue des calculs, dans celle de la chimie, celle de la botanique et de quelques autres sciences. On trouve des exemples de langue mal faite, et la preuve des inconvénients de telles langues, dans la plupart des langues vulgaires.

Les vices des langues vulgaires ont fait concevoir à quelques philosophes le désir de créer une langue philosophique universelle, qui remplirait toutes les conditions que nous avons exigées. Mais ce projet n'a pu jusqu'ici être mis à exécution, et paraît, selon le jugement de Descartes, devoir être renvoyé au pays des romans.

XXII.

Des causes de nos erreurs, et des moyens d'y remédier.

§ 1. — La cause première de toutes nos erreurs est la faiblesse et l'imperfection naturelle des facultés de notre âme. C'est de cette source unique qu'elles découlent toutes : mais leur nombre est si considérable, que, pour les étudier avec quelque profit, il est nécessaire de les distribuer d'une manière méthodique. Parmi les nombreuses classifications qui en ont été faites, nous choisirons celle de Bacon.

Ce philosophe a distribué les causes de nos erreurs en quatre classes: 1° erreurs communes à toute l'espèce, qu'il nomme *idola tribûs*, ou fantômes de toute la tribu humaine; 2° erreurs propres à l'individu, *idola specûs*, ou fantômes de la caverne, c'est-à-dire, de l'esprit (littéralement du *crâne*) de chaque homme; 3° erreurs provenant du langage, *idola fori*, fantômes de la place publique, et ainsi nommées parce que c'est sur la place publique que les hommes se réunissent pour converser; 4° erreurs provenant des systèmes de philosophie, *idola theatri*, fantômes de la scène, et ainsi nommées parce que les divers systèmes de philosophie sont comme autant de pièces que leurs auteurs font représenter devant le public.

De ces quatre classes d'erreurs nous n'avons à nous occuper que de la première et de la troisième. En effet, les erreurs individuelles étant innombrables échappent, pour ainsi dire, à l'analyse; et d'ail-

leurs elles sont le plus souvent l'effet des causes générales, ce qui les fait rentrer alors dans la première classe : quant aux erreurs provenant des systèmes de philosophie, l'énumération de toutes ces erreurs exigerait l'histoire entière de la science, que nous ferons plus tard.

Les *erreurs générales* sont imputables les unes à l'intelligence, les autres à la sensibilité.

A l'intelligence : nous pouvons nous tromper sur les causes de nos sensations, et former ainsi des idées fausses, des jugements erronés; nous pouvons nous tromper par la mémoire, en établissant entre des faits présents et des faits passés des rapports de ressemblance ou d'identité qui n'existent pas, par l'induction en la basant sur des observations incomplètes, par l'analogie, par l'autorité, etc.; nous pouvons être induits en erreur par l'abstraction, en donnant la réalité et la vie à des idées purement abstraites; par l'imagination, en créant des êtres chimériques.

A la sensibilité : la passion nous trompe, soit en nous présentant comme doués de toutes les qualités les êtres que nous aimons, comme souillés de tous les vices ceux que nous détestons, en flattant nos espérances, en exagérant nos craintes, etc., etc.

On comprend qu'il serait facile de multiplier ces exemples : c'est une mine féconde, où il n'y a qu'à puiser. Nous avons seulement voulu indiquer la marche à suivre.

Les *erreurs du langage* proviennent de ce que les mots n'expriment pas les mêmes choses pour tous les hommes, de ce que le même mot a plusieurs sens, de ce que nous croyons que les choses qui portent un même nom sont identiques, et que les noms divers supposent des choses différentes.

Ces diverses causes d'erreurs supposent toutes quelque autre cause supérieure qui altère nos facultés intellectuelles, et nous empêchent de voir les choses telles qu'elles sont : cette cause est, selon le plus grand nombre des philosophes, la précipitation de nos jugements, le défaut d'attention, ou, comme l'exprime Malebranche, l'abus de notre liberté.

§ 2. — *Des moyens de remédier à nos erreurs.* — Si la cause générale de nos erreurs est dans la précipitation de nos jugements, le remède sera dans la suspension de notre jugement et dans l'examen approfondi des faits.

Il y aura en outre des remèdes particuliers pour chaque espèce particulière d'erreurs. Ce seront, par exemple, pour les erreurs de l'intelligence, l'application des règles données sur chacun des motifs de nos jugements; — pour les erreurs provenant de la sensibilité, l'application des règles que donne la morale pour se garantir des passions; — pour les erreurs nées du langage, la distinction des divers

sens d'un mot, et la définition de chacun des termes obscurs ou équivoques.

MORALE ET THÉODICÉE.

XXIII.

Objet de la morale. — Des divers motifs de nos actions. — Est-il possible de les ramener à un seul? — Quelle est leur importance relative?

§ 1. — La morale a pour objet de nous enseigner ce que nous devons faire, de nous faire connaître nos devoirs. C'est la science du bien.

Avant de nous enseigner les devoirs que nous avons à remplir dans chacune des circonstances où nous pouvons nous trouver placés, il est nécessaire de nous assurer qu'il y a des devoirs pour l'homme, et de traiter toutes les questions générales sur lesquelles reposent les règles de la morale. De là deux parties distinctes : la *morale générale* ou *science du devoir*, qui comprend toutes les recherches sur la loi morale, et la *morale particulière* ou *science des devoirs*, qui applique la loi morale aux diverses actions humaines.

Dans la morale générale on doit rechercher :

1° Quelles sont les conditions de toute morale ;

2° Si ces conditions existent chez l'homme.

Les conditions de toute morale sont :

1° Qu'il y ait une règle immuable qui nous prescrive ce que nous devons faire ou éviter ;

2° Que l'homme soit capable de connaître cette règle ;

3° Qu'il soit capable de l'accomplir ;

4° Qu'il sente la nécessité de s'y soumettre.

Or, il y a une règle, et cette règle immuable repose sur la distinction du bien et du mal : elle prescrit de faire ce qui est bien, défend de faire ce qui est mal ;

Nous sommes capables de connaître cette règle : nous avons reçu pour cela la conscience et la raison ;

Nous sommes capables de l'accomplir, car nous sommes libres ;

Nous sentons la nécessité de nous y soumettre, car, en vertu du

principe de mérite et de démérite, dont nous parlerons ci-après, nous nous reconnaissons dignes de punition si nous la violons, dignes de récompense si nous l'accomplissons. Cette nécessité de nous soumettre à la loi morale constitue l'obligation morale; ces récompenses et ces punitions sont la sanction de la loi morale.

La morale particulière traite de nos devoirs envers nous-mêmes, envers nos semblables, envers Dieu, et se divise par conséquent en morale individuelle, morale sociale et morale religieuse. Nous aurons l'occasion de revenir sur toutes ces divisions.

§ 2. — *Des motifs de nos actions.* — L'homme est un être intelligent et libre : or, toute action exécutée par un être intelligent et libre a un motif. Reste à déterminer si les diverses actions humaines ont des motifs divers, ou si ces motifs, divers en apparence, peuvent se ramener à un seul.

Généralement l'homme agit, soit pour satisfaire à des besoins physiques, soit pour obéir à des sentiments, à des affections, soit enfin pour se soumettre aux conceptions de la raison, qui nous enseigne que nous devons faire telles ou telles choses, parce qu'elles sont bonnes ou belles en elles-mêmes. Ainsi, les actions qui ont pour but de satisfaire la faim, la soif, ou bien le désir de fortune, de puissance, de renommée, etc., rentrent dans la première catégorie; nous pouvons rapporter à la seconde celles qui sont le résultat de la sympathie, de l'amitié, de l'amour maternel, filial, etc., ou d'autres sentiments analogues; enfin, la troisième comprendra tous les actes de vertu, de probité, de justice, de courage, etc. Tels sont en général les motifs qui nous font agir : or, dans l'accomplissement de ces actes divers nous pouvons consulter, soit la satisfaction de notre sensibilité physique ou intellectuelle, soit notre intérêt personnel, qu'il s'accorde ou non avec le devoir, soit enfin le devoir en dehors de toute autre considération. Nous rapporterons toutes nos actions à trois mobiles : l'*intérêt*, le *plaisir* et le *devoir*.

Est-il maintenant possible de ramener ces trois mobiles à un seul? Peut-on soutenir, par exemple, comme l'ont fait Aristippe et Épicure chez les anciens, Hobbes, la Rochefoucauld, Helvétius chez les modernes, que l'homme n'est jamais guidé que par l'intérêt, l'amour-propre, l'égoïsme? Il est vrai que, dans beaucoup de circonstances, le plaisir et le devoir se confondent en apparence avec l'intérêt. C'est un bienfait de la Providence, que la satisfaction de presque tous nos appétits physiques, qui tendent à la conservation de l'individu ou de l'espèce, soient pour nous une source de plaisir; que la plupart du temps nous trouvions dans l'accomplissement de nos devoirs notre intérêt bien entendu, et même un plaisir véritable : mais ce n'est pas une raison pour confondre des choses absolument distinctes. On peut prouver par les faits qu'il y a des actions tout à fait désintéressées :

tels sont ces actes de dévouement spontané dont l'histoire est remplie ; et même sans parler de ces sortes d'actions auxquelles, à cause de leur spontanéité même, on pourrait peut-être refuser un caractère moral, combien d'actions ne faisons-nous pas avec réflexion, parce qu'il nous semble juste et convenable de les faire, même avant d'avoir pu prévoir s'il nous sera avantageux ou nuisible de les avoir faites ? Dans ce cas, peut-on dire que c'est l'intérêt qui nous guide, et non pas le devoir ? De même, lorsque notre intérêt et notre devoir sont en opposition évidente, dira-t-on, si nous donnons la préférence au devoir, que même alors nous obéissons à notre intérêt bien entendu, que nous préférons à un intérêt matériel et fugitif un intérêt plus noble et plus durable ? Ce serait abuser étrangement de la signification des mots ; et, en outre, il est évident que l'homme qui a la force de sacrifier son intérêt à son devoir, loin d'agir en vue d'une récompense, obéit seulement à un sentiment intérieur qui lui commande impérieusement ce sacrifice. Enfin, si l'on admet cette doctrine, que l'intérêt est le mobile auquel doivent se rapporter toutes nos actions, comment pourrons-nous rendre compte des jugements que nous portons sur nos propres actions ou sur celles d'autrui ? Que signifient nos éloges et nos blâmes ? Quelle estime accorderons-nous à des hommes qui, en faisant le bien, ne calculent que leur propre intérêt ; qui, en prodiguant leurs jours pour le bonheur de leurs semblables ou la gloire de leur patrie, supputent ce que chaque goutte de leur sang leur rapportera de jouissances pendant leur vie, et de renommée après la mort ? Une pareille doctrine avilit l'humanité, et détruit toute morale ; elle met l'égoïsme à la place de la vertu, et, comme l'avouait Hobbes, fait de tous les hommes autant d'ennemis naturels, toujours en guerre les uns contre les autres.

Si donc nous convenons d'admettre pour mobiles de nos actions le *plaisir*, l'*intérêt* et le *devoir*, quelle sera l'importance relative de ces trois mobiles ? Il est facile de voir que ces trois mobiles n'ont pas une importance égale, et que, dans le cas d'un conflit, il en est qui doivent être sacrifiés aux autres. Ainsi, le besoin et l'intérêt personnel, quoique innocents et légitimes dans le plus grand nombre de cas, sont moins nobles que ces affections désintéressées, et doivent le plus souvent leur céder le pas : c'est ainsi que, même chez les animaux, la mère s'oublie presque toujours et se sacrifie pour ses petits. Mais les affections elles-mêmes doivent se taire lorsque le devoir parle. C'est ainsi qu'un juge serait coupable de préférer les siens aux étrangers, quand le droit est pour les étrangers ; que Brutus doit étouffer les sentiments de père pour condamner ses fils, dès qu'ils ont violé les lois. En résumé donc, nous assignerons le premier rang au devoir, le second à l'intérêt, et le dernier au plaisir.

XXIV.

Décrire les phénomènes moraux sur lesquels repose ce qu'on appelle conscience morale, sentiment ou notion du devoir, distinction du bien et du mal, obligation morale, etc.

Soit que nous agissions nous-mêmes, soit que nous soyons simplement témoins des actions des autres, nous jugeons que certaines actions sont bonnes ou mauvaises : de là l'idée de bien, d'où découlent toutes les autres conceptions morales ; de là la *distinction du bien et du mal*. Aussitôt que nous avons formé ce jugement, nous concevons que l'on est tenu de faire ce qui est bien, et d'éviter ce qui est mal ; de l'idée de bien naît donc immédiatement celle du *devoir* ou de l'*obligation morale.*

La faculté par laquelle nous jugeons qu'une action est bonne ou mauvaise s'appelle *conscience morale ;* et on nomme *sentiment* ou *notion du devoir* la connaissance que nous prenons de l'obligation imposée par le bien.

§ 1.— *Conscience morale, sentiment* ou *notion du devoir.* — Il faut distinguer avec soin dans la conscience morale, comme dans le sentiment du devoir, ce qui appartient à la sensibilité : en effet, toutes les fois que nous sommes témoins d'une action morale, il se passe en nous deux séries de faits, les uns rationnels et les autres sensibles.

D'une part, nous jugeons que l'action est bonne ou mauvaise, premier phénomène rationnel ; nous déclarons ensuite que l'agent libre qui a accompli cette action était dans l'*obligation* de la faire ou de ne la pas faire, second phénomène ; troisièmement enfin, comme nous aurons occasion de l'expliquer plus loin, que l'auteur de cette action a mérité une récompense ou un châtiment.

D'autre part, cette action excite en nous des émotions diverses, selon qu'elle est bonne ou mauvaise : nous aimons ce qui est bien, nous haïssons ce qui est mal. Ajoutons que ces émotions prennent un caractère particulier, selon que nous sommes auteurs ou témoins de l'action : dans le premier cas, nous éprouvons une satisfaction ou un mécontentement intérieur, d'où les sentiments de honte, de remords, de repentir, qui tourmentent le coupable, ainsi que le noble orgueil et la sécurité de l'homme de bien ; dans le second cas, selon que l'agent a bien ou mal fait, nous ressentons pour lui des sentiments de sympathie ou d'aversion, d'amour ou de haine, d'admiration ou de mépris, etc.

La conscience morale, comme toutes nos facultés intellectuelles, ne porte d'abord ses jugements que sur des faits individuels et concrets :

elle approuve ou condamne tel héros ou tel malfaiteur; mais bientôt elle reconnaît que les qualifications qu'elle applique ne tiennent pas à tel homme ou à telle circonstance; et, faisant abstraction de ce qu'il y a de particulier et de local dans ses premiers jugements, elle prononce d'une manière universelle et absolue que tout acte de dévouement est digne d'admiration, que tout méfait est digne de blâme et de mépris.

§ 2. — *De la distinction du bien et du mal.* — La distinction du bien et du mal est établie sur la conscience de chacun, et sur l'accord universel de tous les hommes. C'est une de ces idées qui existent chez tous les êtres raisonnables, et qui s'y montrent avec le caractère de nécessité et d'universalité. Tous les hommes, sans aucune exception, le pâtre le plus ignorant comme le philosophe le plus instruit, le sauvage comme l'habitant des villes, tous comprennent qu'il faut faire ce qui est bien, ce qui est juste, et fuir ce qui est mal ou injuste. Enfin, les langues elles-mêmes consacrent cet accord universel de l'humanité, en fournissant partout des mots pour exprimer les idées de bien et de mal.

On a cependant soulevé plusieurs objections contre l'universalité de la loi morale et contre l'uniformité de la conscience dans la distinction du bien et du mal : on a fait ressortir la diversité des coutumes, des mœurs, des lois, chez les différents peuples de la terre; les contradictions qui éclatent dans les jugements des hommes sur le mérite de certaines actions. Mais ces objections ne sont puissantes qu'en apparence, et l'erreur de ceux qui les avancent provient de ce qu'ils confondent partout la *loi morale* et ses *applications*, l'intention et les moyens plus ou moins heureux employés pour accomplir cette intention.

Ainsi, à ceux qui nient l'universalité de la loi morale, nous demanderons, comme le fait Cicéron (*de Legib.*, I), s'il est une nation sur la terre qui ne révère la bienfaisance, la reconnaissance et toutes les vertus, et qui ne haïsse au contraire les hommes méchants, les orgueilleux, les ingrats? — Il se peut maintenant que les opinions diffèrent sur le mérite de telle ou telle action; que le Tartare du Thibet, par exemple, pieusement cruel, donne la mort à son vieux père chargé d'ans et d'infirmités, tandis que nous, nous entourons la vieillesse des soins les plus tendres et les plus respectueux : des deux côtés l'intention est la même; le Tartare et l'Européen civilisé obéissent à la même loi : ils ne diffèrent que dans l'application. Aussi, veut-on expliquer d'une manière satisfaisante la divergence des opinions sur la nature du bien et du mal, du juste et de l'injuste, il faut tenir compte de l'influence qu'exercent sur les esprits l'éducation, les habitudes sociales, les traditions, les préjugés; et alors on sera convaincu que si l'homme ne portait pas en lui-même le principe de la distinction du bien et du mal, si ce principe au contraire était, comme

on l'a prétendu, un résultat de l'éducation, de l'habitude ou de la législation, il n'aurait pu non-seulement conserver ce caractère d'évidence et de nécessité qui lui est propre, mais même résister à tant de causes qui tendent à le pervertir, je dirai presque à l'anéantir.

XXV.

Du mérite et du démérite. — Des peines et des récompenses. — De la sanction de la morale.

§ 1. — *Du mérite et du démérite.* — Quand on a accompli le bien, on acquiert un droit naturel et légitime à être heureux ; quand on a fait le mal, on perd ce droit, et on encourt un malheur légitime : on nomme *mérite* le droit au bonheur, *démérite* la perte de ce droit ; et ce qui jusqu'alors n'était qu'un bien et un mal, prend le nom de récompense ou de punition. — Ce penchant naturel de notre raison, par lequel, après avoir jugé qu'une action est bonne ou mauvaise, et que son auteur était dans l'obligation de l'accomplir ou de s'y refuser, je prononce que quiconque a fait le bien a mérité, et que quiconque a fait le mal a démérité, est appelé par les philosophes *principe de mérite et de démérite.*

Ce principe, comme toutes les autres idées morales, a le triple caractère d'évidence, d'universalité et de nécessité. En effet, il est pour ainsi dire inné en nous, nous en avons conscience dès l'âge le plus tendre, et la démonstration la plus complète n'ajouterait rien à son *évidence.* Il est *universel*, car il est reconnu par tous les hommes sans exception : l'homme le plus coupable, le criminel le plus endurci peut braver la justice humaine et ses lois; mais il est forcé d'avouer qu'il a démérité, qu'il est digne de châtiment. Il est *nécessaire*, c'est un droit imprescriptible, inaliénable; il subsiste toute l'éternité, devant Dieu comme devant les hommes. En effet, nous sommes tous intimement persuadés que le bonheur est dû à la vertu, le malheur à l'injustice; et le spectacle de la vertu opprimée et du crime triomphant est tellement en opposition avec toutes nos notions sur le juste et l'injuste, que cette contradiction apparente avec les lois de notre nature est pour nous la meilleure preuve qu'il existe une vie future, où la Providence jugera chacun selon ses œuvres, et rendra à chacun selon ses mérites.

§ 2. — *Des peines et des récompenses.* — Les peines et les récompenses sont, comme on vient de le voir, les biens et les maux attachés à la violation et à l'accomplissement de la loi morale : les

peines et les récompenses ont pour fondement le principe de mérite et de démérite, et supposent que celui auquel elles s'appliquent a agi librement, et qu'il est capable d'avoir connaissance de la justice du traitement. Autrement l'infliction des peines ne serait plus qu'une barbare tyrannie, et les récompenses, qu'une générosité sans raison. Aussi a-t-on soin, devant les tribunaux, de s'assurer d'abord que ceux que l'on punit ont agi avec connaissance, et possèdent leur raison.

Cette nécessité des peines et des récompenses, comme conséquence du principe de mérite et de démérite, soulève une question très-grave et très-importante, la question de la *pénalité*. Il ne nous appartient pas de la résoudre ici, mais nous devons en dire au moins quelques mots.

Toute faute, avons-nous établi, mérite un châtiment; quiconque a mal fait doit en souffrir : de là toutes les lois pénales. Il n'est donc pas besoin de discuter la nécessité de ces lois; nous ne nous demanderons pas non plus de quel droit l'homme s'est armé du glaive de la justice ; nous ne rechercherons pas si l'on peut contester à la société le terrible pouvoir de sévir contre celui de ses membres qui commet une injustice ou un crime. Nous voulons seulement déterminer les caractères dont la peine doit être revêtue, pour qu'elle soit profitable aussi bien à celui qui la subit qu'à la société qui l'inflige.

Avant tout, la peine doit être juste et méritée; de plus, elle doit être proportionnée à la faute. Il faut que le coupable reconnaisse la justice du châtiment qu'il a mérité, et que, forcé de rendre hommage à la sainteté de la loi qu'il a violée, il subisse la punition volontairement. — Dans certains cas, la peine doit être rigoureuse, pour inspirer à tous ceux qui en sont témoins, aussi bien qu'au coupable, une terreur profonde et salutaire; mais alors ce qu'elle doit surtout éviter, c'est de paraître, non une *répression,* mais une *vengeance*. Son but, en effet, serait complétement manqué; elle ne ferait qu'inspirer pour le condamné une sympathie dangereuse; la terreur salutaire qu'elle doit faire naître dans l'âme des spectateurs se changerait en irritation et en colère; elle pourrait peut-être épouvanter encore, mais elle ne *corrigerait* point.

Or ce à quoi doit tendre surtout le législateur, c'est corriger le coupable. Le sublime de la peine, c'est d'être une *expiation;* elle devient alors pour le coupable, qui la subit avec des sentiments de repentir, un moyen de revenir au bien, de rentrer en grâce avec la société et avec lui-même. Sous ce point de vue élevé, le châtiment est quelque chose de saint; le coupable doit le subir avec joie; et, comme le dit Platon, si pour lui le premier malheur est d'avoir violé la loi, le second serait d'échapper au châtiment. Nous ignorons toutefois si la pénalité humaine peut atteindre à cette perfection; et, sans vouloir

aborder toutes les questions secondaires qui se rattachent à celle-ci, l'abolition de la peine de mort, par exemple, il nous suffira d'avoir appelé l'attention sur un sujet qui mérite si bien de servir de texte à nos méditations.

§ 3. — *De la sanction de la morale.* — On appelle *sanction* les promesses ou les menaces qui tendent à faire accomplir la loi, les peines et les récompenses qui en garantissent l'exécution.

La sanction diffère essentiellement de l'obligation morale : l'obligation s'adresse à la raison, la sanction s'adresse à la sensibilité. La première devrait suffire pour nous pousser au bien et pour nous faire éviter le mal; mais trop souvent nous cédons à la passion; alors la sanction vient soutenir notre courage dans l'accomplissement du devoir, d'une part, par l'espoir des récompenses, de l'autre, par la crainte des châtiments. On voit par là que la sanction morale ne peut être donnée pour le principe même de la loi; mais qu'au contraire, elle suppose le principe de mérite et de démérite.

Les principales sanctions de la loi morale sont les suivantes :

1° La sanction de la conscience, qui consiste dans l'approbation intérieure ou dans les tourments du remords;

2° La sanction physique, qui consiste dans les avantages ou les maux corporels qui suivent une bonne ou une mauvaise conduite, comme la conservation ou l'altération de la santé, de la fortune, etc.;

3° La sanction sociale, c'est-à-dire, les sentiments d'estime ou de mépris, d'amour ou de haine, que nos vertus ou nos vices inspirent à nos semblables;

4° La sanction législative, qui consiste dans les récompenses décernées par l'État, et dans les châtiments publics infligés par les lois;

5° La sanction divine, qui consiste dans le sort réservé après la mort à chaque homme, et dans la répartition des biens et des maux dont se charge la justice divine. (*Voyez* N° XXX.)

XXVI.

Division des devoirs. — Morale individuelle, ou devoirs de l'homme envers lui-même.

§ 1. — La *morale particulière* est l'ensemble des devoirs que nous avons à remplir dans les diverses conditions de la vie.

Les *devoirs* qu'enseigne la morale particulière se divisent en trois

classes, selon le triple rapport sous lequel l'homme peut être envisagé, c'est-à-dire, dans ses propres relations avec Dieu, avec ses semblables et avec lui-même. On distinguera donc :

1° La *morale individuelle*, ou devoirs de l'homme envers lui-même ;

2° La *morale sociale*, ou devoirs de l'homme envers ses semblables ;

3° La *morale religieuse*, ou devoirs de l'homme envers Dieu.

Nous commencerons par l'étude de la morale individuelle.

§ 2. — *Morale individuelle.* — L'homme a des devoirs envers lui-même, non pas qu'il se doive quelque chose à lui-même, ce qui serait supposer un droit de la personne sur elle-même, droit qui n'existe pas, mais parce qu'il fait partie de la création, et qu'il doit concourir pour sa part aux vues du Créateur. Il existe dans l'ordre moral certaines idées, l'idée du bien, par exemple, que l'homme se sent dans l'obligation de réaliser : cette obligation lui impose des devoirs envers lui-même, comme envers ses semblables et envers Dieu.

Les devoirs de l'homme envers lui-même découlent de la nature même de la destination de l'homme. Or l'homme est âme et corps : il a donc des devoirs envers l'âme et des devoirs envers le corps.

Devoirs envers l'âme. — Comme âme, l'homme est doué de trois facultés : sensibilité, intelligence et volonté ; il devra donc se conformer à la destination de chacune des parties de son être.

Par la sensibilité, l'homme est destiné au bonheur. C'est donc un devoir pour lui de ne point compromettre ce bonheur auquel il est destiné, de ne commettre aucune imprudence, aucun des excès qui peuvent préparer le malheur de sa vie. Pour cela, il devra apprendre à maîtriser ses passions, à les façonner au joug de la volonté et de la raison. Ainsi il ne se refusera aucun des plaisirs permis, aucune des jouissances légitimes ; mais il n'oubliera pas non plus que le devoir de veiller à son bonheur, quoique dicté à l'homme par la raison, est moins sacré que plusieurs de ses autres devoirs. S'il doit comprimer ses passions lorsqu'elles pourraient être une source de désordres ou d'excès, il devra favoriser leur essor quand elles seront grandes et généreuses ; sans les nobles passions, l'amour de la gloire, le dévouement, le désintéressement, les plus belles vertus de l'homme, en un mot, ne sauraient exister.

Par l'intelligence, l'homme est destiné à la connaissance du vrai : il doit donc éviter toutes les erreurs, tous les préjugés qui égarent sa raison ; il doit cultiver ses facultés, et augmenter de plus en plus la somme de ses connaissances. Cette obligation est d'autant plus sacrée, que c'est du bon usage de la raison que dépendent la connaissance et l'accomplissement de nos autres devoirs. Si c'est un devoir pour

l'homme de ne point laisser dépérir, faute de culture et de soins, les précieuses facultés dont Dieu s'est plu à orner sa raison, c'en est un aussi non moins important de ne point détourner ses facultés de leur destination véritable, en les employant à acquérir des connaissances frivoles, inutiles ou dangereuses. N'oublions pas que la véritable instruction, que les connaissances qui ont pour but d'épurer l'âme, d'ennoblir et d'élever l'intelligence, sont la meilleure garantie de la moralité.

Par la volonté, et surtout par la liberté, qui est le caractère le plus éminent de la volonté, l'homme est destiné à agir et à conserver son indépendance. Il devra donc rester libre, et pour cela résister d'un côté aux passions qui pourraient l'entraîner à des excès dont il aurait à se repentir, et de l'autre supporter avec constance les maux dont l'appréhension pourrait l'empêcher de faire ce qui est bien. De là les deux préceptes formulés par les philosophes de l'école stoïcienne: *abstine*, abstiens-toi, et *sustine*, supporte (ἀνέχου καὶ ἀπέχου). Le devoir de s'*abstenir* prescrit autant de vertus qu'il y a d'excès à combattre, la tempérance, la sobriété, la modération, la modestie, l'empire sur soi-même, etc. De même, le devoir de résister a autant d'applications qu'il y a de maux à craindre: le courage, qui comprend la valeur militaire et le courage civil, la patience dans l'adversité, l'oubli des injures, etc.

Devoirs envers le corps. — Le corps étant à la fois l'instrument de l'âme et la condition de la vie terrestre, nous impose par cela même des devoirs. Il faut le maintenir dans l'état le plus favorable à l'accomplissement de notre destination et au développement de nos facultés.

En conséquence, notre premier devoir sera la conservation de notre existence, d'où résulte nécessairement la condamnation du *suicide*. Cette question a été traitée tant de fois et avec tant d'éloquence (Platon, Cicéron, J.-J. Rousseau, etc.), qu'il est inutile d'y insister. Disons seulement que le suicide est manifestement contraire aux vues du Créateur, car il s'oppose aux desseins de la Providence: en détruisant le corps, il arrête le développement des facultés de l'âme, et empêche l'accomplissement de sa destinée; enfin il prive la société d'un de ses membres, qui pouvait peut-être lui rendre des services qu'elle était en droit d'exiger.

Nous devons avoir soin de notre corps, et éviter les excès de toute espèce, soit dans le trop, soit dans le trop peu, qui pourraient affaiblir le corps ou lui donner trop d'empire. En effet, d'une part, « le soin immodéré du corps est, suivant l'expression de Platon, l'obstacle le plus grand à l'exercice de la vertu; » et tout le temps employé inutilement aux soins corporels est autant de pris sur celui que nous devons consacrer à l'âme et au perfectionnement de nos facultés.

D'autre part, négliger son corps, c'est compromettre sa santé, et la santé doit nous être précieuse : nous devons la rechercher, non-seulement à cause de ses avantages physiques, mais parce que la santé du corps est toujours suivie de la santé de l'âme : *mens sana in corpore sano*. La tempérance, la sobriété, la frugalité, qui entretiennent la santé du corps, sont donc des vertus que ne doit point négliger le philosophe.

A ces soins de nécessité absolue on en peut ajouter d'autres, moins nécessaires, il est vrai, mais qui ne sont point à dédaigner. Une parure modeste et de bon goût, une exquise propreté corporelle, ne messiéent point au sage. Le corps est non-seulement l'instrument de l'âme, c'est aussi son séjour et son sanctuaire; il convient d'orner et de parer dans une juste mesure la demeure qui renferme un hôte si vénérable pour nous. La vertu n'en éprouvera aucune atteinte : *Gratior est pulchro veniens in corpore virtus.*

XXVII.

Morale sociale, ou devoirs de l'homme envers ses semblables : 1° devoirs envers l'homme en général; 2° devoirs envers l'État.

L'homme est destiné à vivre en société : tout tend à le prouver. Sa faiblesse quand il est isolé, ses besoins si multipliés, réclament nécessairement l'appui des autres hommes. La plupart des facultés dont il est doué ne peuvent se développer que dans l'état de société : c'est dans le commerce de ses semblables que l'homme puise la plupart de ses connaissances, et les plus importantes. A quoi lui servirait le don de la parole, s'il devait vivre dans la solitude? et comment pourrait-il satisfaire les penchants qui sont en lui, s'il n'existait point d'objets sur lesquels il pût reporter les sentiments d'amour, de bienveillance, de respect, de reconnaissance, toutes les affections, en un mot, qui sont dans sa nature? Donc l'homme doit vivre en société, et, par conséquent, il doit éviter tout ce qui pourrait nuire à l'état social.

Mais il peut y avoir différentes sortes de sociétés : société naturelle, société civile, société politique, société des nations ou internationale; et l'homme aura des devoirs différents à remplir dans chacune de ces sociétés diverses. De là les diverses parties du droit, le droit naturel, le droit civil, le droit politique, le droit international ou droit des

gens (*jus gentium*). Le droit naturel est le premier de tous : c'est aussi la condition de tous les autres.

§ 1. — *Devoirs envers l'homme en général.* — L'homme n'entrant en société que pour augmenter son bien-être, il découle de cette destination de la société que l'on ne doit faire aucun mal à ses semblables; que l'on doit, au contraire, leur faire tout le bien que l'on a en son pouvoir. C'est le précepte qu'ont exprimé les philosophes, en disant : « Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît; faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît. — *Alteri ne feceris quod tibi fieri non vis; alteri feceris quod tibi fieri velis.* »

De ces deux préceptes découlent deux parties distinctes du droit naturel : partie négative, qui défend de faire le mal, ou devoirs de justice; partie positive, qui prescrit de faire le bien, ou devoirs de charité.

La partie négative, ou l'application du précepte, Ne faites point de mal, comprend autant de devoirs qu'il y a dans nos semblables de droits à respecter. Ainsi tous les hommes ont droit à la vie, à la sûreté, à la liberté, au bonheur, etc. Nous ne devons donc point porter atteinte à la vie des autres, à leur sûreté personnelle, à la propriété, à la liberté soit physique, soit morale, soit religieuse; nous devons éviter le mensonge, le parjure, qui offensent le droit qu'a chaque homme de connaître la vérité; nous devons respecter les liens d'affection qui unissent les parents, les amis, les époux, et d'où résulte principalement le bonheur.

L'application du second précepte, Faites du bien, comprend autant de devoirs qu'il y a de maux à soulager, de besoins à satisfaire. Ainsi, du besoin de l'existence, du besoin de secours, du besoin de consolations, de lumières, etc., dérivent les devoirs d'humanité, de charité, de générosité, en un mot, toutes les formes de la bienfaisance. C'est donc une obligation pour l'homme de fournir à son semblable tous les secours dont il peut avoir besoin, soit matériellement, soit moralement; de donner au pauvre l'aumône qui soutient sa misérable existence, de consoler les affligés, d'encourager la faiblesse par de sages conseils, de favoriser le progrès des lumières qui épurent les mœurs et préparent le bonheur de l'humanité.

Tels sont les principaux devoirs de l'homme envers ses semblables. Le caractère des premiers, c'est-à-dire des devoirs de justice, c'est que l'accomplissement peut en être exigé par la contrainte, et qu'il y a des peines attachées à la violation de ces droits. Il n'en est pas de même des devoirs de charité : nous ne pouvons être contraints par la force à les remplir. Ils n'en sont pas moins sacrés pour cela; et si l'homme qui s'y refuse n'attire point sur lui les punitions qu'inflige la société à ceux qui violent la justice, il est tout aussi coupable devant sa conscience et devant Dieu.

§ 2. — *Devoirs envers l'État.* — Les devoirs de l'homme envers l'État découlent également de la destination ou de l'état de la société civile et politique. Or les hommes, après s'être réunis en société, ont rédigé des lois, et créé un pouvoir social pour les faire respecter dans l'intérêt de tous.

Les citoyens devront donc obéissance au pouvoir social ; ils devront également respecter les lois, et concourir par tous les moyens qui sont en leur puissance aux charges de l'État, charges qui sont la condition de l'existence sociale ; ils devront donc payer les impôts, prêter à la patrie le secours de leurs forces, de leurs lumières, de leur fortune, etc.

Si les citoyens ont des devoirs à remplir envers la société, les dépositaires de l'autorité publique qui représentent cette société ont aussi des devoirs à remplir envers les citoyens.

Ils ne devront jamais oublier le but de leurs institutions ; ils devront respecter les droits des particuliers et la constitution de l'État ; défendre chacun contre les agressions injustes ; employer la puissance et l'autorité qui leur ont été confiées par la libre volonté de tous, à maintenir les libertés civiles et l'ordre public, à répandre dans le peuple ces lumières qui, en développant l'intelligence et en élevant le cœur, font les citoyens probes et courageux ; à augmenter enfin, autant qu'il leur sera possible, le bien-être des individus et la prospérité de la nation.

Nous ne pousserons point plus avant les conséquences de ces principes généraux ; ce serait sortir du cadre qui nous est tracé. Ce que nous avons dit suffit d'ailleurs pour faire comprendre la nature des droits et des devoirs de chaque citoyen dans la société politique.

XXVIII.

Énumération et appréciation des différentes preuves de l'existence de Dieu.

Nous avons dit, en commençant l'étude de la philosophie, que dans la partie spéculative nous distinguions la psychologie et la théodicée ou théologie naturelle. Nous avons fait également remarquer qu'ordinairement on renfermait l'étude de la théodicée dans celle de la morale, comme appendice ou plutôt comme préparation à la morale religieuse : nous abordons maintenant cette partie de la philosophie.

Par *théodicée*, nous entendons l'étude de la Divinité à l'aide des seules lumières de la raison. Elle comprend : l'étude des preuves de

l'existence de Dieu ; celle de ses attributs ; enfin, la connaissance des rapports de l'homme avec Dieu, c'est-à-dire, les questions où l'on traite de la divine Providence, du plan de cet univers, et de la destinée de l'homme.

Démonstration de l'existence de Dieu. — Les preuves de l'existence de Dieu sont très-nombreuses : ordinairement on les distribue en trois classes : *preuves physiques*, tirées de la contemplation du monde physique ; *preuves morales*, tirées de l'ordre moral ; *preuves métaphysiques*, tirées soit du monde immatériel, soit des idées métaphysiques qui sont dans l'esprit de l'homme.

Il sera préférable de les diviser d'après les principes sur lesquels elles reposent, en appliquant ensuite ces principes à l'ordre physique, à l'ordre métaphysique et à l'ordre moral.

Première preuve, tirée du consentement unanime de tous les hommes. — Le consentement unanime des hommes peut être considéré comme une preuve infaillible de la vérité : *consensus generis humani*, dit Cicéron, *lex naturæ putanda est*. Or, tous les hommes en tous lieux, en tout temps, chez les peuples les plus sauvages comme dans les nations les plus civilisées, ont cru qu'il y avait un Dieu. C'est ce que prouvent évidemment les religions partout établies sur la terre, les temples, les institutions, les cérémonies religieuses partout en vigueur. Les hommes ont bien pu se tromper sur la nature de la Divinité ; leur esprit, aveuglé par l'erreur, les préjugés, l'ignorance, a pu bien des fois imaginer des dieux cruels, inhumains, bizarres ou ridicules : ces erreurs même sur la nature de la Divinité prouvent du moins que la croyance en un Dieu est un besoin inné dans l'homme, et ce besoin suppose l'existence d'un Dieu qui se révèle naturellement aux hommes.

Deuxième preuve, tirée du principe de causalité. — Tout ce qui commence à exister, tout ce qui a dû commencer, doit avoir une cause. Or, tous les êtres que nous connaissons, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre intellectuel ou moral, ont commencé ou ont dû commencer ; donc, il doit y avoir une cause première de l'existence de tous ces êtres. On applique cet argument :

1° A tous les êtres contingents, dont l'existence suppose des êtres nécessaires. En effet, aucun de ces êtres n'ayant en soi sa raison d'être, il faut supposer l'existence d'une cause nécessaire, cause première et suprême, indépendante de toute autre, ayant en soi sa raison d'être, de Dieu enfin ;

2° A l'existence de la matière qui a dû être créée, car elle n'a pu se donner l'être elle-même ;

3° Au mouvement, qui suppose un premier moteur ;

4° A la génération des êtres organisés, soit animés, soit inanimés, qui suppose un premier père. Peut-on admettre, en effet, que ces

êtres aient pu s'engendrer les uns les autres à l'infini, sans admettre l'existence d'un premier créateur, incréé et nécessaire? Ce serait reculer la difficulté sans la résoudre, et supposer qu'il peut y avoir un effet sans cause;

5° A l'âme humaine, aux facultés dont elle est douée, aux lois psychologiques et morales auxquelles elle est soumise, qui toutes supposent un auteur, un législateur.

Troisième preuve, tirée du principe des causes finales. — Toute disposition de parties, faite avec ordre ou avec art, suppose à la fois un but, une intention, et une intelligence qui s'est proposé ce but, qui a eu cette intention.

Or, l'univers offre, dans toutes ses parties, des traces évidentes d'un ordre merveilleux, d'un art sublime; donc il existe un ordonnateur suprême, un artisan d'une intelligence infinie : cet ordonnateur, cet artisan, c'est Dieu.

On peut appliquer cet argument :

1° A l'ensemble de l'univers, dont toutes les parties sont coordonnées, et se supposent réciproquement. A quoi servirait, par exemple, la lumière éclatante que le soleil verse par torrents dans l'espace, s'il n'y avait autour de lui des mondes habités qu'il éclaire de ses rayons, et qu'il échauffe de sa chaleur vivifiante? Que deviendraient les hommes à leur tour, si le soleil n'existait pas, et si ce globe que nous habitons roulait, sombre et glacé, à travers des ténèbres éternelles?

2° Aux rapports d'harmonie que l'on observe entre la nature animée et la nature inanimée, la première étant pour ainsi dire adaptée à l'autre; témoin les animaux et les plantes, que la nature a placés de préférence dans les lieux où ils peuvent satisfaire le plus facilement leurs besoins, où leurs propriétés peuvent se développer avec le plus d'avantages; témoin les hommes eux-mêmes, dont les différentes races finissent par modifier leurs caractères, leurs mœurs, leurs habitudes, selon les lieux où elles sont établies;

3° A l'industrie admirable qui règne dans la structure des êtres organisés, aussi bien dans celle des êtres les plus informes en apparence, que dans celle de l'homme. Qui n'a point lu les pages admirables de Cicéron, de Buffon, sur l'organisation de l'homme? L'industrie du souverain Créateur n'est pas moins admirable dans celle des insectes et des plus petits animalcules (*Natura maxime miranda in minimis*);

4° A l'harmonie qui règne entre les êtres spirituels, les sentiments des uns répondant aux besoins des autres : témoin cette affection naturelle que nous éprouvons pour tout ce qui porte le nom d'homme (*homo sum, humani nihil a me alienum puto*), témoin l'amour de la mère pour ses enfants, le penchant d'un sexe pour l'autre, etc.;

5° Enfin, à l'harmonie que l'on observe entre toutes les facultés de l'âme, chacune d'elles étant nécessaire à toutes les autres, ainsi que

nous en avons eu continuellement la preuve dans l'étude de la psychologie.

— Outre ces arguments, qui sont les plus universellement admis, il en est quelques-uns qui ont été proposés par de grands philosophes, et dont nous devons dire quelques mots. Nous ne les rangeons point sur la même ligne que les précédents, malgré leur valeur réelle, parce qu'étant d'un caractère plus abstrait, ils sont moins saisissables pour toutes les intelligences. Nous citerons :

1° L'argument dont Platon s'est servi le premier, et qui consiste à supposer que les idées de beau et de bien qui sont dans la nature n'ayant qu'un caractère relatif et contingent, sont le reflet d'idées plus réelles ayant seules le caractère de nécessité et d'invariabilité, et à considérer Dieu comme étant le siége et le type primitif de ces idées nécessaires et absolues : cet argument a été développé depuis par saint Augustin et par saint Anselme de Cantorbéry.

2° L'argument de Descartes, qui prouve que Dieu est, par cela seul que nous en avons l'idée : En effet, dit-il, avoir l'idée d'un être souverainement parfait, c'est, avant tout, avoir l'idée d'un être qui existe, et qui existe nécessairement; car l'absence de ce premier attribut rendrait impossible toute autre perfection.

3° L'argument de Fénelon, qui prouve l'existence de Dieu par les idées d'infini, d'être nécessaire, qui sont dans notre esprit, et qui doivent avoir un type au dehors : cet argument rentre en quelque sorte dans le précédent.

4° Enfin l'argument de Newton, qui considère Dieu comme la substance dans laquelle résident le temps et l'espace.

Après avoir énuméré ces différentes preuves de l'existence de Dieu, il conviendrait de les apprécier. Pour cela il faudrait passer en revue toutes les objections que l'on a opposées à chacune d'elles : par exemple, à la preuve qui s'appuie sur le consentement universel du genre humain, qu'il y a eu des erreurs universelles, telles que la croyance si longtemps répandue que le soleil tourne autour de la terre; à celle qui est tirée du principe de la causalité, que la création est impossible, parce que rien ne sort de rien; à celle qui est fondée sur les causes finales, que l'ordre apparent de la nature n'est qu'une illusion et un effet du hasard; et aussi que de l'idée d'une chose on ne peut pas conclure à son existence, etc.

Mais, sans entrer dans des détails qui nous conduiraient trop loin, il nous suffira de dire que les trois premiers arguments sont ceux qui nous paraissent les plus simples, et sur lesquels repose la foi du genre humain; que pour les autres ils sont propres aux philosophes, qu'ils se rattachent à certains systèmes, et qu'enfin, quelle que soit d'ailleurs leur valeur et leur portée réelle, ils ont le tort grave de ne pouvoir être compris que par les métaphysiciens de profession.

XXIX.

Des principaux attributs de Dieu. — De la divine Providence, et du plan de l'univers. — Examen des objections tirées du mal physique. — Examen des objections tirées du mal moral.

§ 1. — *Des principaux attributs de Dieu.* — Les attributs de Dieu peuvent nous être connus, soit *à priori*, en les faisant découler de l'idée même que l'on s'est déjà faite de Dieu comme d'un être nécessaire, et d'une cause première et ordonnatrice ; soit *à posteriori*, par une nouvelle contemplation de la nature, qui est l'œuvre de Dieu, et par l'application de cet axiome vulgaire : « A l'œuvre on connaît l'artisan. »

Parmi les attributs de Dieu, les uns se rapportent à son essence et à son mode d'existence; les autres sont les analogues des facultés intellectuelles et morales que nous trouvons dans l'homme. De là une division des attributs de Dieu en attributs *métaphysiques* ou attributs *essentiels*, attributs *intellectuels*, attributs *actifs* ou *moraux*.

Attributs métaphysiques. — La cause première et nécessaire doit être :

1° *Unique*, car une seule est nécessaire, et les autres deviendraient superflues; en outre, l'univers est une œuvre une et indivisible qui suppose un seul ouvrier ;

2° *Éternelle*, autrement il y aurait quelque chose avant elle : elle ne serait pas cause première;

3° *Présente partout*, autrement elle n'aurait pas tout fait, elle ne serait pas la raison de tout ce qui se fait dans le monde;

4° *Simple* et *immatérielle*, car si elle était divisible, elle ne pourrait rassembler en elle l'idée des parties les plus diverses;

5° *Personnelle* et *distincte du monde*, autrement elle serait divisible et étendue comme la matière avec laquelle elle se confondrait ;

6° *Immuable* et *indépendante*, autrement elle aurait créé un être plus puissant qu'elle, qui pourrait changer sa nature et la tenir sous sa domination.

Attributs intellectuels. — Dieu doit posséder l'*intelligence :* car il est impossible qu'il ait créé sans savoir qu'il créait, et surtout qu'il ait créé des êtres intelligents, étant lui-même dépourvu d'intelligence.

Il doit en outre avoir la *science infinie :* car il a dû connaître et tous les êtres qu'il créait, et tout ce qui dérivait et tout ce qui devait à jamais dériver des propriétés qu'il leur avait accordées : cet attribut, du reste, a donné lieu à de graves difficultés; on n'a jamais pu expliquer d'une manière satisfaisante comment Dieu pouvait pré-

voir les actions futures de l'homme, puisque ces actions doivent être libres. (Voy. *Psychologie*, n° XII.)

Attributs actifs et moraux. — Dieu doit avoir la *puissance infinie :* car il n'existe rien que ce qu'il a créé, et rien de ce qu'il a créé ne saurait plus ne plus exister.

Il a la *sagesse infinie :* on le prouve *à priori,* parce que, sachant et pouvant tout, il doit connaître et accomplir ce qui est le mieux, et *à posteriori*, en contemplant l'art infini qui règne dans toute la nature. (*Voyez* le n° précédent.)

Il est *souverainement juste*, car il connaît ce qui est dû à chacun, et aucune passion ne peut le détourner de la justice; il a d'ailleurs mis dans nos cœurs le sentiment du juste et de l'injuste, et il ne peut violer lui-même les lois qu'il a établies.

Il est *souverainement bon :* car il ne saurait être ni méchant, ce qui serait contre la justice, ni indifférent, ce qui serait contre la sagesse. On le prouve encore *à posteriori*, en énumérant d'un côté toutes les preuves de sollicitude qu'offre la nature sensible, dans laquelle tout a été préparé pour écarter la douleur et pour satisfaire aux besoins des êtres animés, et de l'autre tous les biens, toutes les sources de plaisirs et de jouissances que la nature a gratuitement ajoutées à la satisfaction des besoins chez tous les animaux et surtout chez l'homme (plaisirs de l'harmonie, de la peinture, plaisirs littéraires, douceurs de l'amitié, etc.)

§ 2. *De la divine Providence et du plan de l'univers.* — Par *Providence* nous entendons la puissance, la science, la justice et la bonté de Dieu, réunies pour veiller au gouvernement du monde et à la satisfaction des besoins de toutes les créatures.

La Providence se prouve : *à priori*, parce qu'il serait contraire à la nature d'un être sage et bon d'avoir donné l'être à des créatures, pour les abandonner ensuite sans direction;

à posteriori, par la contemplation du plan de l'univers, soit physique, soit moral. — L'univers, en effet, n'est point une œuvre immobile et façonnée une fois pour toutes, comme une statue de marbre; c'est un ensemble d'êtres qui se meuvent et qui se renouvellent sans cesse, et qui par conséquent ont sans cesse besoin de l'intervention de la cause ordonnatrice. Ce qui prouve le mieux la Providence, ce sont les moyens préparés à l'avance pour la satisfaction des besoins d'êtres qui n'existent pas même encore, comme le lait qui gonfle le sein de la mère au moment où l'enfant va naître, comme l'instinct qui porte l'oiseau à préparer un nid pour sa couvée future, etc., etc.

Dans l'ordre moral, on prouve la Providence, soit par le soin que Dieu a pris de lier les hommes les uns aux autres par les affections, et de leur donner toutes les facultés dont ils peuvent avoir besoin;

soit par la conscience qui nous guide avant d'agir, par les diverses sanctions qui sont préparées pour nous récompenser ou nous punir selon nos mérites; soit enfin par la perfectibilité de l'homme, et par les progrès continuels que fait à son insu l'humanité en s'approchant de plus en plus du terme qu'elle doit atteindre.

La démonstration de la Providence, que nous venons de tracer rapidement, serait incomplète si nous ne cherchions comment ce dogme de la Providence peut se concilier avec l'existence du mal. Il semble, au premier abord, que si Dieu est bon, il ne saurait souffrir le mal; que puisqu'il possède la science et la puissance, il doit à la fois connaître les moyens de le prévenir et pouvoir l'empêcher. Or le mal existe; il apparaît de tous côtés dans l'univers, aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre physique. De là de nombreuses objections contre la divine Providence : nous allons énumérer les principales, avec les réponses qui ont été faites.

On distingue ordinairement trois sortes de maux : le mal métaphysique, le mal physique et le mal moral.

On donne au mal le nom de *mal métaphysique*, quand on le considère comme dérivant de la nature des êtres finis et de leur imperfection nécessaire. Mais ce mal ne peut être regardé comme un mal réel; ou du moins nous n'avons pas droit de nous en plaindre. Un être fini, imparfait, ne peut pas être parfait; il doit subir les conséquences de son imperfection. Qui sait d'ailleurs, comme le dit Leibnitz, si les maux ne sont pas les moyens de plus grands biens, et si par conséquent ils ne doivent pas, à ce titre, être considérés eux-mêmes comme un bien?

§ 3. — *Examen des objections tirées du mal physique.* — On appelle *mal physique* les souffrances de toute espèce auxquelles sont exposés tous les êtres sensibles, les maladies, la mort, etc.; on étend aussi ce nom aux causes physiques qui sont la source de nos maux, telles que les éruptions des volcans, les incendies, les inondations, les tremblements de terre, et autres calamités de ce genre.

Le mal physique fournit des objections contre la puissance de Dieu, s'il n'a pu l'empêcher; contre sa justice, s'il permet des souffrances qui n'ont point été méritées; contre sa bonté, s'il laisse l'homme souffrir quand il pourrait l'en empêcher.

On répond ordinairement à ces objections :

1° Que le mal est la conséquence nécessaire de la nature des choses, et qu'à moins de renoncer complétement à la création, il eût été impossible à Dieu de faire des êtres sensibles entièrement inaccessibles à la douleur. C'est ce qui a fait dire à Leibnitz que Dieu, voulant créer le meilleur des mondes possible, avait créé, non pas un monde entièrement exempt de maux, mais un monde dans lequel il y eût la plus grande somme de biens possible, même au prix de

quelque mal partiel : on a donné à cette hypothèse heureuse de Leibnitz, qui explique d'une manière très-satisfaisante l'existence du mal, le nom d'*optimisme ;*

2° Que souvent le mal est une condition de bien ; que par exemple les besoins physiques, la faim, la soif, nous avertissent de veiller à notre conservation, et nous préparent de vifs plaisirs au moment où nous les satisfaisons ;

3° Que d'ailleurs une grande partie des maux dont l'homme se plaint n'est imputable qu'à l'homme ; qu'ils sont l'effet de son imprudence, de ses excès, ou de son injustice ;

4° Que le mal est une condition indispensable de l'ordre moral, et une épreuve pour l'homme vertueux. En effet, il n'y aurait ni patience, ni courage, s'il n'y avait point de maux à supporter ou à affronter ; il n'y aurait ni charité, ni affection mutuelle, ni reconnaissance, s'il n'y avait des maux à réparer, et si les hommes n'avaient reçu quelque soulagement et quelque secours de leurs semblables.

§ 4. — *Examen des objections tirées du mal moral.* — Le *mal moral* consiste dans les crimes que l'homme peut commettre, dans les vices dont il se souille ; il consiste aussi dans l'injuste répartition des biens et des maux de cette vie, dans l'inégalité des conditions, dans les souffrances de l'homme vertueux et la prospérité du méchant.

Le mal moral semble permettre d'accuser la sagesse, la justice et la bonté de Dieu : la sagesse, puisque Dieu, en créant l'homme libre, a mis entre ses mains un instrument dont il peut faire un mauvais usage ; la justice et la bonté, puisque l'homme, en faisant le mal, s'expose au malheur et à la punition, et qu'il eût mieux valu l'empêcher de faire ce mal, et ne pas le punir de fautes que Dieu avait pu prévoir.

On répond que le mal moral, consistant principalement dans l'abus de la liberté, ne peut être imputable qu'à l'homme ;

Que si, pour prévenir le mal, Dieu eût privé l'homme de la liberté, il l'eût privé du plus noble de ses attributs, de celui qui est la source de sa moralité et la condition des biens les plus précieux, ceux qu'on obtient par le mérite ;

Qu'il eût été d'ailleurs impossible que Dieu, après avoir prévu l'abus que l'homme ferait de sa liberté, eût empêché cet abus ; car cela supposerait à la fois que l'action doit être, puisqu'elle est prévue, et qu'elle peut cependant ne pas être, puisqu'elle est empêchée ;

Que si, pour sortir de cette difficulté, on dit que les actions libres ne peuvent être prévues, on répondra que par cela même elles ne peuvent être empêchées.

Quant à ce qui regarde l'injuste répartition des biens et l'inégalité des conditions, on répondra, comme précédemment, que c'est une conséquence nécessaire de la nature de la société ; que c'est d'ailleurs

pour tous les hommes une occasion d'exercer les plus nobles vertus et de mériter ainsi les plus précieuses récompenses; qu'enfin il est presque certain que la somme des biens et des maux est à peu près compensée entre les différentes classes de la société.

A l'égard des souffrances de la vertu et de la prospérité du méchant, on n'a qu'à se rappeler que l'âme est immortelle, et qu'il y a une vie future, et personne ne songera à murmurer contre une épreuve bien courte en comparaison d'une éternité de jouissances.

XXX.

Destinée de l'homme. — Preuve de l'immortalité de l'âme.

§ 1. — *Destinée de l'homme.* — On peut entendre par destinée de l'homme, soit sa destination, la fin pour laquelle il a été créé, soit son sort, son état actuel comparé avec sa destination.

C'est une croyance innée que toute existence a été créée dans un certain but, qu'elles ont toutes une fin à remplir. La différence qui existe entre l'homme et les êtres dépourvus de raison, c'est que ceux-ci marchent fatalement vers le but que Dieu leur a marqué, sans avoir conscience de la fin qu'ils ont à remplir; l'homme, au contraire, comprend qu'en lui donnant l'être et en le plaçant sur la terre, la sagesse divine s'est proposé une fin; et cette fin, qui est sa destinée, il éprouve un besoin irrésistible de la connaître.

La destination de l'homme dérive de sa nature, de ses facultés, et de ses rapports avec ce qui l'entoure. Or, l'homme peut être considéré, soit comme seul, soit comme en rapport avec ses semblables, soit comme en rapport avec Dieu.

Considéré comme seul, l'homme est destiné : par la sensibilité, au bonheur; par son intelligence, à la vérité; par son activité et sa liberté, à l'action et à la vertu.

Considéré comme être social, l'homme est destiné à aimer ses semblables et à en être aimé, à leur faire du bien, et à en recevoir de leur part.

Considéré dans ses rapports avec Dieu, il est créé, comme nous l'enseigne la religion, pour le connaître, l'aimer et le servir.

Si maintenant nous comparons le sort actuel de l'homme avec sa destination future, nous verrons que cette destination n'est que très-imparfaitement accomplie ici-bas durant cette vie.

En effet, l'homme cherche sans cesse le bonheur, sans pouvoir jamais parvenir à être heureux.

Il cherche la vérité, et partout elle se dérobe à ses regards.

Il voudrait la plupart du temps faire le bien, et surtout accomplir la justice : il rencontre partout des obstacles, et voit que presque toujours la justice est violée, que le criminel prospère, et que l'homme de bien est condamné à des sacrifices perpétuels.

L'homme aime naturellement ses semblables, et voudrait toujours conserver ceux qu'il aime : cependant que de fois les objets de ses plus chères affections lui sont brusquement et prématurément enlevés par la mort !

Enfin, il voudrait s'unir à Dieu et comprendre ses perfections ; mais la nature de l'Être souverain reste pour lui incompréhensible ; il est détourné de l'amour qu'il lui doit par les préoccupations de tout genre dont le remplissent toutes les créatures qui l'entourent.

Ainsi donc le sort de l'homme ici-bas paraît être un tissu de contradictions perpétuelles. Comment donc expliquer cette énigme ? L'homme n'atteint point sa fin ici-bas : c'est un fait incontestable. L'atteindrait-il ailleurs et dans une autre vie ? Oui sans doute, si l'âme est immortelle, et s'il existe une vie future : c'est ce que nous allons essayer de démontrer à présent.

§ 2. — *Preuves de l'immortalité de l'âme.* — Les contradictions que nous venons de remarquer, non-seulement disparaîtront dès que l'on admettra l'immortalité de l'âme, mais même elles fourniront le plus puissant argument pour la prouver. En effet, si nous avons d'ailleurs démontré qu'il existe un Dieu sage, juste et bon, on ne peut admettre que ce Dieu ait voulu donner à l'homme des besoins qui ne doivent jamais être satisfaits, des facultés qui ne doivent jamais s'exercer. Or, si ces besoins ne peuvent être satisfaits dans cette vie, si ces facultés ne trouvent pas ici-bas l'objet sur lequel elles doivent s'exercer, il est évidemment nécessaire qu'il y ait une autre vie qui vienne compléter celle-ci, et dans laquelle l'homme trouve :

1° Le bonheur, vers lequel tend la sensibilité ;

2° La vérité, que cherche la raison ;

3° La liberté et la vertu, qui sont toujours opprimées ici-bas ;

4° L'application de cette loi définitive qui harmonise le bonheur et la vertu ;

5° Des affections indestructibles comme leur objet ;

6° L'intuition et l'amour inaltérable de la Divinité.

L'immortalité de l'âme, qui est suffisamment prouvée par les besoins de l'homme, suppose que la substance même de l'âme sera conservée après la mort, et que l'âme aura le souvenir de tout ce qui s'est passé pendant cette vie. Or, la persistance de l'âme serait déjà suffisamment démontrée par les preuves précédentes, puisque pour accomplir sa destinée tout entière, l'âme doit survivre au corps ; mais elle l'est encore directement par ce que l'on sait de la nature du prin-

cipe pensant. En effet, l'âme est, comme on l'a vu, simple, indivisible : or, une telle substance ne peut être atteinte par la mort, puisque la mort n'est autre chose que la dissolution, la division des parties du corps.

On a fait cette objection que l'âme, naissant en même temps que le corps, subissant l'influence de toutes les causes qui peuvent agir sur son organisation, souffrant et s'affaiblissant avec lui, devait s'anéantir, sinon de la même manière, du moins en même temps que le corps, et que par conséquent la mort de celui-ci devait entraîner celle de l'âme. Nous répondrons à cette objection qu'elle s'appuie sur une hypothèse, puisqu'il est tout aussi impossible de prouver directement que l'âme meurt avec le corps, que de prouver qu'elle ne meurt pas : nous ajouterons que la supposition de la mort de l'âme étant en contradiction complète et avec les idées que nous nous formons de la justice divine, et avec les besoins de notre nature, il est bien plus raisonnable d'admettre la supposition contraire; car celle-ci a le mérite d'être d'accord avec des faits suffisamment démontrés, et qui nous offrent les caractères de l'évidence la plus complète.

Le dogme de l'immortalité de l'âme n'est donc point seulement une douce espérance, bonne tout au plus pour soutenir le courage de la vertu dans les pénibles épreuves de la vie, ni une menace salutaire capable de contenir et de modérer l'audace du crime : c'est pour nous une vérité aussi évidente que rigoureusement démontrée.

XXXI.

Morale religieuse, ou devoirs envers Dieu.

La morale religieuse a pour objet d'enseigner à l'homme les devoirs qu'il a à remplir envers Dieu. Ces devoirs dérivent et de la nature de Dieu, et des rapports de l'homme envers Dieu.

Dieu nous est connu comme l'être souverainement parfait; comme l'être tout-puissant dans la dépendance duquel nous sommes perpétuellement; comme l'être juste et sage qui ne fait rien en vain; comme l'être souverainement bon, auteur de tous les biens dont nous jouissons.

Or, il est dans la nature de l'homme :

1° De respecter et d'admirer la perfection ;

2° D'obéir à ceux dont il dépend, quand ils ne demandent rien que de juste ;

3° D'aimer tout ce qui est bon, d'éprouver le sentiment de la reconnaissance pour ceux dont il a reçu des bienfaits.

Ainsi l'homme devra à Dieu : 1° respect et vénération ; 2° hommage et soumission ; 3° amour et reconnaissance.

Et, pour accomplir ces devoirs, il faut que l'homme soit bien pénétré et de l'existence de Dieu et de ses perfections, ainsi que de tout ce qu'il lui doit ; ce sera encore un devoir de chercher à connaître Dieu autant que cela est donné à l'homme.

La religion a résumé ces divers devoirs de l'homme envers Dieu, en prescrivant à l'homme de *connaître*, d'*aimer* et de *servir* Dieu.

— Les sentiments religieux dont se compose la religion naturelle peuvent être renfermés dans le cœur de l'homme ou exprimés au dehors. De là la distinction du *culte intérieur* et du *culte extérieur*.

Le culte extérieur lui-même peut être ou *privé* ou *public*.

Du culte intérieur. — Le culte intérieur consiste dans l'accomplissement de tous les devoirs que nous venons d'énumérer. Si l'homme, dans la recherche de la vérité, dans la poursuite du bien, rapporte toutes ses pensées, toutes ses actions à Dieu comme à leur véritable fin, sa conduite, de simplement morale qu'elle était d'abord, devient religieuse. C'est en cela surtout que consiste le culte intérieur : c'est un hommage du cœur et de la pensée.

Du culte extérieur. — Le culte extérieur consiste dans les signes et dans les actes par lesquels nous exprimons et manifestons au dehors nos croyances et nos sentiments religieux : ce culte est donc fondé sur le culte intérieur.

1° Le culte extérieur *privé* se compose de l'expression des sentiments intérieurs, et de tous les actes qui peuvent être accomplis dans le but de servir Dieu. Il comprend : les *attitudes*, qui sont le signe du respect et de la vénération ; les *prières*, qui sont l'expression de notre dépendance ; les *cantiques* et les *actions de grâces*, qui sont l'expression de notre reconnaissance ; les *œuvres de piété* et *de charité*, qui sont les manifestations de notre amour envers Dieu et de notre désir de lui plaire.

2° Le culte extérieur *public* se compose des mêmes éléments que le culte extérieur privé : mais seulement les prières, les actions de grâces se font en commun dans des lieux spécialement consacrés à cet usage, à des heures fixes et à des époques périodiques.

On a fait contre la morale religieuse cette objection, que la grandeur infinie de la Divinité rendait nos prières superflues, nos hommages inutiles et même téméraires ; que Dieu était trop au-dessus de nous pour s'inquiéter de l'expression de nos vœux, et que d'ailleurs sa sagesse ayant décidé de toutes choses, il ne pouvait, sur notre demande, changer l'ordre des événements ; qu'enfin il connaissait mieux que nous-mêmes ce dont nous pouvions avoir besoin.

Nous répondrons à cette objection que, quelle que soit la grandeur infinie de la Divinité, ce n'est point une raison pour qu'elle dédaigne d'écouter les prières d'une créature qu'elle a faite à son image, et qu'elle s'est plu à orner de tant de précieuses qualités; que la suite des événements n'est point déterminée à l'avance par un arrêt fatal; qu'au contraire ils sont pour la plupart le résultat des décisions libres et réfléchies de notre volonté; que nous pouvons par conséquent demander à Dieu qu'il daigne éclairer notre intelligence, et nous mettre en garde contre les fautes que nous pourrions commettre involontairement; qu'enfin nos hommages fussent-ils superflus, ils sont, bien loin d'être téméraires, une marque de déférence et de respect, qui ne peut être qu'agréable à la Divinité.

Nous ajouterons que le culte extérieur, soit privé, soit public, est nécessaire :

1° Parce que l'expression est le complément nécessaire des sentiments que nous éprouvons vivement ;

2° Parce que, sans cette expression, nos sentiments s'affaiblissent graduellement, et finissent par s'effacer;

3° Parce que la publicité nous impose des obligations que nous craignons davantage de violer; qu'en outre, la réunion d'un grand nombre de personnes animées des mêmes sentiments tend à entretenir et à fortifier ces sentiments.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

XXXII.

Quels avantages peut-on tirer de l'histoire de la philosophie? — Quelle méthode faut-il appliquer à l'étude de l'histoire de la philosophie?

§ 1. — L'histoire de la philosophie est l'exposé des doctrines émises par les philosophes des temps passés sur toutes les grandes questions de la philosophie : elle passe en revue toutes les réponses qui ont été données, à différentes époques, aux grands problèmes qui, de tout temps, ont agité l'humanité. On peut la considérer comme l'histoire de la raison humaine, puisqu'elle nous retrace sa marche, et les pro-

cédés qu'elle a suivis à travers la suite des temps. Elle se distingue de l'histoire proprement dite, puisqu'elle néglige les faits matériels pour ne se préoccuper que du développement de la pensée : encore n'embrasse-t-elle pas tout ce qui appartient au domaine de la pensée ; elle néglige, par exemple, toutes les questions qui se rattachent à l'histoire des beaux-arts, de la littérature, etc., et ne s'occupe que de celles qui ont pour objet la connaissance de Dieu et celle de l'âme humaine.

Les avantages que l'on peut retirer de l'histoire de la philosophie sont évidents.

En effet, elle nous montre comment toutes les grandes questions de la philosophie ont été posées, comment elles ont été débattues, comment les différents systèmes se sont produits et développés, quels en ont été les conséquences et les résultats ; et par là elle apprend au philosophe, d'un côté à se mettre en garde contre les erreurs auxquelles se sont laissé entraîner les plus grands génies en suivant une fausse voie, de l'autre à reconnaître l'évidence des grandes vérités qui ont traversé les siècles, en triomphant de toutes les objections qui leur ont été opposées.

Elle fait aussi profiter le philosophe de l'expérience et de tous les travaux de ses devanciers. Sans le secours de l'histoire de la philosophie, la science serait toujours à refaire, et ne ferait aucun progrès; avec son aide, au contraire, nous n'avons plus qu'à continuer les travaux des philosophes qui nous ont précédés; notre intelligence se développe et s'agrandit au contact de ces grands génies : nous ajouterons même que le philosophe peut trouver quelque profit dans l'étude des doctrines les plus erronées, car il n'est point de si mauvais système qui ne renferme une vérité dont on puisse tirer parti.

L'histoire de la philosophie nous offre encore d'autres avantages non moins importants : en nous faisant voir que bien des fois les esprits les plus éminents ont pu tomber involontairement dans les erreurs les plus graves, que les vérités les plus évidentes ont eu souvent à triompher de mille obstacles pour se faire jour au milieu des préjugés de toute sorte, elle nous apprend à respecter les opinions d'autrui, à éviter l'esprit d'intolérance, si contraire aux véritables intérêts de la science; à bannir de nos discussions l'aigreur, l'ironie, les injures, qui ont si souvent déshonoré la polémique des philosophes. En même temps elle prévient le découragement qui pourrait s'emparer de nous, en voyant nos efforts se briser contre l'esprit de système et contre des préjugés depuis longtemps enracinés; enfin elle habitue notre esprit à conserver une noble indépendance, et, tout en observant le respect dû à un grand nom, à ne point se soumettre sans excuse à l'autorité.

§ 2. — *De la méthode à suivre dans l'histoire de la philosophie.* —Il peut sembler, au premier abord, que, pour l'étude de l'histoire de la philosophie comme pour celle de toute autre histoire, il n'y ait

d'autre méthode à suivre que d'exposer les faits selon l'ordre suivant lequel ils se sont passés dans le temps et dans le lieu, c'est-à-dire, selon l'ordre *chronologique* et *géographique* ou *ethnographique*. Cependant cette méthode, que l'on peut nommer méthode empirique parce qu'elle est fondée sur l'expérience, a l'inconvénient de présenter les faits sans en faire comprendre la marche et la raison. Elle indique l'ordre de succession dans lequel sont apparus les différents systèmes philosophiques, mais elle ne suit pas ces différents systèmes dans leur ordre de développement; elle n'apprend pas comment ils se sont engendrés, ni quelle influence réciproque ils ont exercée l'un sur l'autre. Il faut, pour l'éclairer, y joindre une autre méthode, qui consiste à chercher à l'avance, dans les divers besoins de l'esprit humain, la source des systèmes que ces besoins ont dû engendrer, et la raison de l'ordre dans lequel ces systèmes ont dû se produire. Cette méthode peut être nommée *philosophique*, parce que, comme toute philosophie, elle tend à rendre raison des choses; *psychologique*, parce qu'elle cherche dans l'étude de l'esprit humain l'explication des résultats auxquels l'esprit humain a dû être conduit; *à priori*, parce qu'on y cherche à deviner d'avance ce qui doit être.

La méthode qu'il faut appliquer à l'étude de l'histoire de la philosophie consiste donc à tracer, avec le secours de la psychologie, un cadre dans lequel devront se ranger tous les systèmes, et à parcourir ensuite, à l'aide de l'expérience, tous les temps et tous les lieux pour remplir ce cadre, et pour présenter les vicissitudes qu'a subies chaque système.

En appliquant cette méthode, on trouve qu'il y a, dans l'esprit humain, *cinq* tendances principales : la première le porte à s'attacher aux objets sensibles et aux idées qui viennent des sens; la seconde, à s'élever au-dessus des idées sensibles et à vivre dans un monde idéal, au risque d'être dupe de l'imagination; la troisième, qui, à la vue des erreurs communes des partisans des sens et des enthousiastes de l'idéal, le porte à suspecter la force de notre raison, et à tout mettre en doute; la quatrième, qui le porte à recourir à une intervention surnaturelle pour découvrir la vérité qui se cache aux yeux de la raison humaine; la cinquième enfin, qui le porte à rechercher avec impartialité ce qu'il peut y avoir de vrai dans les opinions les plus diverses, afin de les concilier, et d'arriver par là à la vérité la plus complète.

En conséquence on devra trouver, dans l'histoire de la philosophie, cinq systèmes bien distincts : le *sensualisme*, l'*idéalisme*, le *scepticisme*, le *mysticisme*, et l'*éclectisme*.

Une fois ce résultat obtenu *à priori* par l'analyse psychologique, on aura recours à la méthode empirique, et à l'aide de cette méthode on reconnaîtra que ces cinq systèmes ont réellement existé, qu'ils se sont reproduits avec plus ou moins de développements à toutes les

époques de la philosophie ; qu'ils se sont succédé dans un ordre régulier, l'esprit humain débutant toujours par le dogmatisme (sensualisme et idéalisme), le remplaçant ensuite par le doute (scepticisme), et finissant toujours par le mysticisme ou par l'éclectisme ; et alors l'histoire de la philosophie ne consistera plus qu'à suivre ces systèmes dans leurs développements, dans leurs conséquences, et à faire connaître leurs représentants et leur patrie.

XXXIII.

En combien d'époques générales peut-on diviser l'histoire de la philosophie ?

L'histoire de la philosophie, comme l'histoire générale, peut se diviser en trois époques :

La philosophie ancienne ou païenne, comprenant la philosophie grecque et la philosophie romaine ;

La philosophie du moyen âge ou chrétienne, qu'on appelle aussi *scolastique*, s'étendant depuis la chute du paganisme et de l'empire romain jusqu'au seizième siècle ;

La philosophie moderne, que l'on pourrait appeler rationnelle, qui s'étend depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours.

Cette coïncidence de divisions de l'histoire de la philosophie et de l'histoire civile n'est pas fortuite : elle vient de ce qu'il y a une parfaite correspondance entre l'état politique des peuples et l'état de leurs opinions, et les idées qui règnent chez eux ; que, par conséquent, une révolution politique est toujours accompagnée, plus souvent amenée par un changement dans l'opinion générale sur les questions les plus importantes.

Les trois époques que nous distinguons ne diffèrent pas seulement par le temps; elles diffèrent aussi par l'objet des études et par la méthode. Dans la première, on s'occupe surtout de la nature; dans la seconde, de Dieu; dans la troisième, de l'homme. La première s'appuie principalement sur l'hypothèse; la seconde, sur le syllogisme allié à l'autorité (soit celle de l'Église, soit celle d'Aristote); la troisième proclame l'indépendance de la raison, et rejette à la fois l'hypothèse et l'autorité.

Chacune de ces trois grandes époques admet des subdivisions : ainsi, dans la première époque on peut distinguer,

1° Un âge d'enfance de la philosophie, depuis Thalès jusqu'à Socrate, de 640 à 450 avant J. C.;

2° Un âge de virilité, qui s'étend depuis Socrate jusqu'à la propagation de la philosophie au dehors de la Grèce, 450-200 avant J. C.: il comprend Platon, Aristote, Zénon, Épicure, etc. ;

3° Enfin une époque de vieillesse et de décadence, depuis l'introduction de la philosophie en Égypte jusqu'au règne de Justinien, qui, en 529 après J. C., fit fermer l'école de philosophie à Athènes, et contraignit les derniers philosophes à chercher un asile à la cour des Sassanides.

De même, la philosophie du moyen âge et la philosophie moderne admettraient des subdivisions analogues. (*Voyez* numéros XXXVII et XL.)

Enfin, dans chaque époque, on doit distinguer diverses écoles et diverses sectes. (*Voyez* les questions suivantes.)

XXXIV.

Faire connaître les principales écoles de la philosophie grecque avant Socrate.

Avant la naissance de la philosophie proprement dite, c'est-à-dire, de cette science qui recherche la vérité par les seules lumières de la raison, on trouve chez les Grecs une institution préparatoire qui est une espèce de transition entre la pure théologie et la philosophie : ce sont les *mystères* qui furent, dit-on, institués par Orphée.

Ce n'est que vers le septième siècle avant J. C. que naquit en Grèce la philosophie, indépendante de la religion ; et elle engendra bientôt divers systèmes et diverses écoles, qui correspondent aux tendances principales que nous avons remarquées dans l'esprit humain.

§ 1. — Le *sensualisme* est représenté, à cette époque, par deux écoles : l'école *ionienne*, qui eut pour fondateur Thalès, et l'école *atomistique*, qu'illustrèrent Leucippe et Démocrite.

ÉCOLE IONIENNÈ.

Les philosophes de cette école s'appliquent de préférence à l'étude des phénomènes du monde extérieur, et à la recherche du principe de l'univers.

Thalès, né à Milet, ville de l'Asie Mineure, vers 640 avant J. C., mort en 548, fut l'un des sept sages de la Grèce et le fondateur de l'école ionienne Il admettait comme principe de toutes choses une substance matérielle, l'*eau*, ou plutôt l'humide : il y ajoutait un prin-

cipe moteur, l'esprit, ou l'âme. Il reconnaissait la Divinité, et disait que tout était plein de Dieu; mais on ne saurait trop déterminer quelles furent précisément ses opinions à cet égard. En morale, on lui attribue cette fameuse maxime : « Connais-toi toi-même. »

Anaximandre, de Milet, ami et compatriote de Thalès, né vers 610, mort vers 547, admettait comme origine de toutes choses un mélange confus de tous les éléments, qu'il appelait l'*infini* (τὸ ἄπειρον), et dont il faisait un principe divin et éternel. On lui attribue l'invention des cartes géographiques et du cadran solaire.

Anaximène, aussi de Milet, florissait vers 550. Disciple d'Anaximandre, il substitua à l'infini de celui-ci l'*air*, qu'il supposait toujours en mouvement. Il voyait en lui le principe de la connaissance et de l'activité de l'âme, et l'origine de tous les corps.

Héraclite, né à Éphèse, florissait vers l'an 500, et devint fameux par son humeur mélancolique. Il avait composé plusieurs écrits d'une obscurité telle, qu'elle lui valut le surnom de *ténébreux* (σκοτεινός) : cependant ce fut un penseur remarquable, et il poussa avec beaucoup de rigueur les doctrines de l'école d'Ionie à leurs dernières conséquences. Selon lui, le principe de l'univers est le *feu*, duquel tout sort et auquel tout revient par une suite de transformations : Rien, disait-il, n'est stable dans la nature, rien ne demeure, tout *devient;* les choses sont, pour ainsi dire, dans un écoulement perpétuel, comme les eaux d'un fleuve, s'unissant par la concorde ou se séparant par la discorde, jusqu'à la fin de ce monde, qui doit périr par un embrasement universel : l'âme elle-même est un produit du feu; c'est une flamme pure et subtile, qui brûle, puis s'évapore. Il reconnaissait une raison universelle, à laquelle tous les hommes participent; mais toute science humaine, ne pouvant s'appuyer sur une base stable et solide, est changeante et incertaine : la vérité n'a point d'autre *criterium* que l'accord unanime.

Anaxagore, né à Clazomènes vers l'an 500, fut disciple d'Anaximène, et compta lui-même parmi ses élèves Périclès, Euripide, et peut-être Socrate. Il mourut en 428, à Lampsaque, où l'avaient exilé les Athéniens, qui l'accusaient d'impiété. Comme Anaximandre, il donnait pour principe à l'univers l'*infini*, mélange confus de tous les éléments; et il expliquait la formation de toutes choses par l'existence de parties similaires qu'il nommait *homéoméries*, et dont les diverses combinaisons produisent la naissance et la destruction des corps. Mais ce qui distingue surtout Anaxagore et ce qui l'élève audessus des autres philosophes ioniens, c'est qu'il admettait en même temps une intelligence suprême, νοῦς, esprit pur, distinct du monde, qui avait dû porter l'ordre dans le chaos, en rassemblant et en organisant ses parties similaires.

On comprend ordinairement parmi les philosophes ioniens *Empé-*

docle, d'Agrigente, qui florissait vers 450, et dont la doctrine se rapproche par certains points de celle de Pythagore. Il cultiva avec succès la médecine, la musique et la poésie : il avait composé un poëme fort estimé sur *la Nature* et sur les *Principes des choses.* On sait qu'il fut englouti dans le cratère de l'Etna, où l'avait sans doute conduit son goût pour les recherches physiques. Empédocle admettait quatre éléments, le feu, la terre, l'air et l'eau, et deux causes primitives, l'amour, qui unit les éléments et engendre l'ordre et la beauté, et la haine, qui les sépare, et qui produit le désordre et la laideur. Il retrouvait ces quatre éléments dans l'âme humaine, d'après ce principe que le semblable ne peut être connu que par le semblable.

ÉCOLE ATOMISTIQUE.

Cette école est l'exagération de l'école d'Ionie : l'empirisme des Ioniens y dégénère en un matérialisme complet. Les représentants de cette école sont Leucippe et Démocrite.

Leucippe, qui florissait vers 500, admettait, pour expliquer l'univers, les *atomes,* parties simples et indivisibles, en nombre infini, et doués d'un *mouvement* éternel : ces atomes se meuvent dans le *vide,* et de leur rencontre fortuite se sont formées toutes choses. L'âme elle-même est une agrégation d'atomes, dont la réunion produit le mouvement et la vie, et la séparation, la mort : l'âme périt avec le corps.

Démocrite, né à Abdère vers 490, mort dans un âge très-avancé, fit de nombreux voyages, et composa à son retour un traité *sur le Monde,* qu'on estimait beaucoup. Contrairement au philosophe Héraclite, dont le caractère était fort triste, il riait, dit-on, sans cesse : c'est ce qui le fit passer pour fou. Démocrite adopta, en la complétant, la doctrine de son maître Leucippe : il est surtout connu par sa *Théorie des idées-images,* à l'aide desquelles il cherchait à expliquer la connaissance des corps : il supposait que de ceux-ci émanaient continuellement des *images* ou *idoles* (εἴδωλα), composées d'atomes imperceptibles et ayant la forme des objets, et que ces images, en s'imprimant sur les organes de nos sens, produisaient les sensations et les idées. Ce système fut développé plus tard par Épicure.

§ 2. — Deux écoles également représentent l'*idéalisme* durant la même époque : l'école *italique,* fondée par Pythagore, et l'école *éléatique,* dont le chef fut Xénophane, d'Élée.

ÉCOLE ITALIQUE.

Les philosophes de cette école s'appliquent, comme les Ioniens, à l'étude de la nature ; mais ils s'appuient sur l'abstraction et le rai-

sonnement, et négligent les phénomènes sensibles pour s'attacher de préférence à leurs rapports : aux recherches physiques, ils préfèrent les mathématiques et l'astronomie.

Pythagore, né à Samos en 584, voyagea longtemps pour s'instruire, visita la Chaldée et l'Égypte, se fit initier partout aux mystères, et enfin vint s'établir à Crotone, dans la Grande-Grèce, où il fonda une école, qui, du lieu de sa résidence, prit le nom d'*école italique*. Il mourut vers 500. Pythagore avait cultivé avec le plus grand succès les sciences mathématiques, l'astronomie et la musique; aussi en philosophie il s'attacha surtout aux idées abstraites, telles que celles de nombre et de grandeur, et il prétendit tout expliquer par les nombres. Selon lui, les nombres sont les principes des choses; eux-mêmes ont pour principe l'unité. Les dix premiers nombres ou la décade sont les nombres fondamentaux; ils jouissent de propriétés merveilleuses, et contiennent tout le système de l'univers : le monde (κόσμος) est un tout harmonieusement ordonné; le soleil en est le centre, et les *dix* corps célestes se meuvent autour de lui en produisant une musique divine. Dieu est l'unité absolue, l'unité des unités, la monade des monades; l'âme est un nombre qui se meut : son principe est l'unité, et sa fin est de tendre à l'unité, c'est-à-dire, à Dieu. De là, en morale, le bien est l'unité, le mal, la diversité; la justice est l'égalité. Pythagore enseignait la métempsycose, proposait une morale austère, et institua, dans le but de réformer les mœurs de la Grande Grèce, une espèce d'établissement monastique, dont les règlements sont bien connus : il fut détruit peu de temps après la mort de son fondateur.

Les disciples de Pythagore développèrent et propagèrent la doctrine de leur maître; mais ils eurent peu de chose à y ajouter. Les plus célèbres d'entre eux furent *Archytas* de Tarente, *Timée* de Locres, *Ocellus* de Lucanie, et *Philolaüs* de Crotone.

ÉCOLE ÉLÉATIQUE.

Cette école joue vis-à-vis de l'école italique le même rôle que l'école atomistique vis-à-vis de l'école ionienne. Poussant jusqu'à leurs dernières conséquences les doctrines de Pythagore, elle aboutit au dogme de l'unité absolue et au panthéisme.

Xénophane, né à Colophon, en Asie Mineure, vers 617, se fixa, dans sa vieillesse, à Élée en Grande Grèce, où il fonda une école de philosophie, et mourut vers 520. Ce philosophe, opposant les notions de la raison aux données des sens, et partant de ce principe que *de rien rien ne peut sortir*, que l'être est partout identique à lui-même, en conclut que non-seulement rien n'a pu être créé, mais que rien ne peut être changé; qu'il n'existe qu'un seul être, immuable, indivisible,

dont tous les autres ne sont que des apparences ou des points de vue : ce système a été nommé *panthéisme*.

Xénophane eut pour disciples *Parménide* et *Zénon*, tous deux d'Élée : ce dernier est surtout célèbre par l'argument à l'aide duquel il niait la possibilité du mouvement, et par l'invention de la *dialectique*. Parménide avait exposé sa doctrine dans un poëme en vers sur *la Nature*, dont on a conservé le début : on peut le considérer comme le prédécesseur du panthéiste Spinosa.

ÉCOLE DES SOPHISTES.

§ 3. — Le *scepticisme* d'alors est représenté par les *sophistes*, dont les plus célèbres sont : *Gorgias* de Léontium, *Protagoras* d'Abdère, *Diagoras* de Mélos, *Polus*, *Euthydème*, etc.

Les sophistes étaient presque toujours des orateurs ou plutôt des rhéteurs fort habiles à manier la parole, et qui, à peu près étrangers à la philosophie, n'ayant sur aucun point d'opinion sérieuse et arrêtée, soutenaient indifféremment le pour et le contre ; ils se plaisaient surtout à faire montre de leur esprit en défendant de brillants paradoxes, ce qui les conduisit à attaquer les vérités les mieux établies : ainsi Gorgias soutenait que rien n'existe, que rien ne peut être connu, que rien ne peut être enseigné ; Protagoras affirmait que les choses ne sont que ce qu'elles paraissent à l'homme ; qu'il n'y a rien en soi de vrai ni de faux, de bien ni de mal ; que ce qu'on appelle bien est le fruit de la loi, et non de la nature ; que l'homme est la mesure de toute chose, etc.

Toutefois il faut reconnaître que ce sont eux qui les premiers ont démontré les contradictions et les erreurs des systèmes philosophiques qui les avaient précédés ; qu'ils ont appelé l'attention des esprits sur la morale et la politique, et rendu accessibles pour tous les hautes questions de la métaphysique, jusqu'alors obscurcies à dessein par les philosophes ; qu'enfin ils ont préparé, par leurs mérites comme par leurs défauts, la grande réforme dont Socrate fut l'auteur ;

§ 4. — Le *mysticisme* ne joue encore aucun rôle dans cette première époque, par la raison que le scepticisme, d'où il sort d'ordinaire, n'ayant été qu'un jeu d'esprit et non un système sérieux, il n'y avait pas encore lieu de désespérer de la raison humaine et de se rejeter dans la foi.

§ 5. — On trouve quelques traces d'*éclectisme* dans le système d'Empédocle, qui concilie les philosophes ioniens, en admettant à la fois quatre principes : l'eau, la terre, le feu et l'air ; dans Anaxagore, qui concilie les philosophes ioniens avec les philosophes pythagoriciens, car il admet, outre les éléments physiques, une intelligence suprême qui a dû ordonner toutes les parties confondues dans le chaos.

XXXV.

Faire connaître Socrate, et le caractère de la révolution philosophique dont il est l'auteur.

1° Socrate, né à Athènes l'an 470 avant J. C., était fils d'un statuaire nommé Sophronisque, et d'une sage-femme appelée Phénarète. Il était destiné à suivre la même profession que son père; mais de bonne heure il abandonna les arts pour se livrer tout entier à la philosophie, et pour accomplir une espèce de mission d'enseignement universel qu'il s'était donnée à lui-même. Il remplissait en même temps tous ses devoirs de citoyen, donnait l'exemple de toutes les vertus, payait de sa personne à la guerre; et deux de ses disciples lui durent la vie, Alcibiade à Potidée, et Xénophon à Délium. Après la bataille des îles Arginuses, Socrate, seul de tous les juges, osa prendre la défense des généraux vainqueurs, malgré les clameurs du peuple, qui voulait leur mort. Ayant professé des opinions fort indépendantes sous le gouvernement des trente tyrans que les Lacédémoniens avaient imposés à sa patrie après la prise d'Athènes par Lysandre, il se fit des ennemis puissants. Anitus et Mélitus l'accusèrent de corrompre la jeunesse d'Athènes par son enseignement, et d'attaquer la religion de l'État : il fut en conséquence condamné à boire la ciguë, et subit la mort avec le courage le plus admirable, l'an 400 avant J. C.

Socrate avait été proclamé, par l'oracle de Delphes, le plus sage des hommes. Ses vertus, sa simplicité, le charme de sa causerie familière, exerçaient sur tous ceux qui le fréquentaient une influence extraordinaire : lui-même prétendait être inspiré. Il disait avoir un *démon* ou génie familier qui l'instruisait de ce qu'il devait faire dans certaines occasions, ou plutôt qui le détournait de faire ce qui pouvait lui être dangereux.

2° La révolution philosophique dont Socrate fut l'auteur, et qui est sans contredit une des plus importantes qui aient jamais été opérées en philosophie, est en partie *négative* et en partie *positive :*

Négative, en ce que d'un côté il combattit et confondit les sophistes qui attaquaient la vérité et la morale, et qui prétendaient savoir ce qu'ils ignoraient complétement, et que de l'autre il détourna les philosophes de la nature (οἱ φυσικοὶ φιλόσοφοι) des spéculations trop élevées auxquelles ils s'étaient livrés jusqu'alors, condamna leurs études astronomiques et cosmogoniques, comme étant trop au-dessus de la portée de l'homme et tout à fait inutiles à son bonheur, faisant ainsi, comme le dit Cicéron, descendre la philosophie du ciel sur la terre: *philosophiam avocavit e cœlo, et in terras descendere coegit;*

Positive, en ce qu'il donna à la philosophie, 1° une nouvelle méthode, 2° un nouvel objet, 3° de nouveaux dogmes.

1° Une nouvelle méthode. En effet, au lieu de procéder par des hypothèses, comme faisaient les premiers philosophes, il recommanda de débuter dans la science par le doute. Tout ce qu'il savait, disait-il, c'est qu'il ne savait rien. Partant ensuite du doute et de l'ignorance, il conduisait ses disciples ou ses adversaires à la certitude et à la science par des interrogations habiles, à l'aide desquelles il forçait son interlocuteur à trouver lui-même la vérité, ou qui, en le poussant à l'absurde, démontraient victorieusement la fausseté de l'opinion qu'il soutenait : c'est ce que l'on nommait la méthode d'*ironie* ou d'interrogation. Socrate se nommait lui-même plaisamment *l'accoucheur des esprits*, faisant par là allusion à la profession que sa mère avait exercée. Enfin, Socrate recommandait surtout de bien *définir* les mots et les choses, de ne point se hâter de tirer une conclusion générale avant d'avoir recueilli le plus grand nombre d'exemples possible; en un mot, d'user partout de la plus grande réserve et de la plus grande prudence.

2° Un nouvel objet; car, après avoir détourné les philosophes de l'étude de la nature et des principes de l'univers, il les exhorta à commencer toute recherche par l'étude de l'âme humaine. Il reprochait aux hommes politiques de vouloir se charger de gouverner les hommes; à l'artiste et au poëte, de vouloir les charmer, sans s'être embarrassés de savoir ce que c'était que l'homme lui-même, quels sont ses besoins, ses goûts, ses facultés. Sa maxime favorite était : Connais-toi toi-même, Γνῶθι σεαυτόν. Aussi l'on peut dire que Socrate fut le véritable créateur de la psychologie.

3° De nouveaux dogmes. En effet, en psychologie, Socrate établit de la façon la plus précise et la plus nette la séparation de l'âme et du corps, et la participation de l'âme avec Dieu. Pour la morale, et l'on peut dire que cette partie de la philosophie a été vraiment constituée par Socrate, il la réduisit tout entière à l'exercice de quatre vertus, la tempérance, la force, la prudence et la justice, et s'attacha surtout à montrer l'accord du bonheur avec la vertu. Enfin, à sa morale il joignit une théodicée toute rationnelle, et démontra l'existence de Dieu et l'intervention de la Providence par l'ordre et l'harmonie de l'univers, la destination des organes dans les êtres animés, etc.

En résumé, Socrate n'a point créé de système proprement dit; mais il a donné à la philosophie de nouvelles directions, il a ouvert des voies fécondes, et imprimé aux esprits un mouvement puissant qui ne devait s'arrêter qu'après avoir produit des résultats merveilleux.

XXXVI.

Faire connaître les principales écoles grecques depuis Socrate jusqu'à la fin de l'école d'Alexandrie.

Nous avons vu que Socrate s'était proposé beaucoup plus d'apprendre à l'homme à réfléchir et à penser par lui-même, que d'enseigner dogmatiquement un certain système; aussi la plupart de ses disciples, usant de cette liberté de penser qu'il leur laissait, professèrent des doctrines diverses, souvent même opposées. Ainsi les uns, comme Xénophon, Eschine, Criton, ne firent que conserver purement et simplement ses doctrines; les autres, comme Antisthène, Aristippe, Phédon, Platon, fondèrent des écoles nouvelles, qui elles-mêmes en engendrèrent beaucoup d'autres.

Parmi ces écoles on peut distinguer d'abord deux classes : les unes n'enseignent qu'une philosophie partielle; les autres ont la prétention d'enseigner un système de philosophie universelle.

A la première classe se rapportent : 1° l'école cynique; 2° l'école cyrénaïque; 3° l'école dite d'Élis ou d'Érétrie; 4° l'école de Mégare.

A la seconde classe se rapportent : 1° l'Académie ou école de Platon; 2° le Lycée ou école d'Aristote; 3° l'épicuréisme; 4° le stoïcisme.

Première classe. — 1° *École cynique.*

L'école dite cynique eut pour fondateur *Antisthène*, né à Athènes en 424 avant J. C., et disciple de Socrate. Ce philosophe soutenait qu'il n'y a rien de beau que le bien moral, rien de laid que le vice; que tout le reste est indifférent. Il vivait de la manière la plus austère, et affectait de mépriser les bienséances sociales, qu'il regardait comme de vains préjugés : de là le nom de *cynique* (de κύων, chien) donné à son école. Antisthène mourut dans un âge très-avancé; ses disciples les plus célèbres furent *Cratès*, *Ménippe*, et surtout *Diogène* de Sinope. La secte des cyniques se fondit plus tard dans le stoïcisme.

2° *École cyrénaïque.*

L'école cyrénaïque, fondée par *Aristippe* de Cyrène, ne s'occupa que de morale comme la précédente; mais Aristippe, contrairement à Antisthène, faisait consister le bonheur dans les plaisirs des sens, et subordonnait la vertu au bonheur : toutefois il condamnait les excès, et voulait que l'homme possédât la volupté sans se laisser posséder par elle. Dans la suite, le cyrénaïsme se fondit dans l'épicuréisme.

3° *École d'Élis* ou *d'Érétrie.*

L'école dite d'Élis ou d'Érétrie eut pour fondateurs *Ménédème* d'Érétrie, et *Phédon* d'Élis : elle s'occupait principalement de morale, et se distingua par la fidélité avec laquelle elle conserva les doctrines de Socrate. Ménédème enseignait en outre une logique fort subtile, et n'attribuait la vérité absolue qu'aux propositions identiques.

4° *École de Mégare.*

Euclide, de Mégare, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre géomètre, fut le fondateur de l'école dite de Mégare. Ce philosophe s'attacha surtout à la logique, et inventa plusieurs arguments subtils qui ressemblent beaucoup à des sophismes. Il eut pour disciples *Eubulide* et *Stilpon*, également connus par leurs subtilités : c'est ce qui a fait donner quelquefois à cette école le nom d'*éristique* ou *disputeuse.*

Seconde classe. — 1° *Académie.*

Platon, fondateur de l'Académie, naquit en 430, à Athènes, d'une des plus illustres familles de cette ville. Dans sa jeunesse il s'appliqua à l'étude de la géométrie, et cultiva la poésie avec beaucoup de succès. A vingt ans, il commença à prendre les leçons de Socrate, et bientôt s'adonna tout entier à la philosophie. Après la mort de son maître, il fit de longs voyages, et visita l'Égypte, la Sicile et l'Italie. Dans cette dernière contrée il fréquenta les écoles des pythagoriciens, aux doctrines desquelles il paraît avoir beaucoup emprunté. De retour en Grèce, il se fixa à Athènes, et y ouvrit, dans les jardins d'Académus, une école qui prit le nom d'*Académie*, et qui devint bientôt célèbre. Platon mourut en 348, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Suivant Platon, la philosophie est la science proprement dite. Or, la science ne peut s'appuyer sur le témoignage des sens; car les objets sensibles, étant variables, n'offent aucun caractère de certitude, *nulla fluxorum scientia.* Ainsi l'homme, dans ses recherches spéculatives, doit négliger le particulier, le variable, pour s'élever à l'universel, à l'absolu. Pour cela, mettant de côté les idées sensibles, il doit s'attacher aux idées abstraites, générales, universelles : à celles-là seulement Platon donne le nom d'*idées;* il les regarde comme des types éternels résidant au sein de Dieu, comme les modèles des êtres et des choses que l'intelligence suprême avait présents à l'esprit au moment de la création, et d'après lesquels ont été formés tous les êtres concrets et individuels. Ces idées existent aussi dans notre âme à l'état de notions innées, antérieures à toute perception particulière;

et toutes les fois que l'âme aperçoit les objets sensibles, elle se rappelle les *idées* à l'image desquelles ces objets ont été formés. C'est donc à ces idées qu'il faut surtout s'attacher, car elles seules possèdent la véritable existence, l'existence absolue : les objets sensibles n'en sont que l'ombre et la copie; les idées générales elles-mêmes que forme notre esprit n'en sont que le reflet et le souvenir : de là la théorie de l'*idéal*. —En morale, Platon donne pour règle de conduite de tendre à l'*idéal* du bien, c'est-à-dire, la ressemblance à Dieu : doctrine pythagoricienne, et aussi chrétienne (l'imitation de J. C.). En esthétique, l'artiste doit toujours avoir en vue l'idéal du beau. En politique, Platon a tracé dans sa *République* le modèle d'un gouvernement idéal inapplicable ici-bas, mais de la perfection duquel il faut se rapprocher le plus possible. En psychologie, Platon, à peu près comme Pythagore, définit l'âme une force qui se meut; il distingue en elle trois parties : l'âme raisonnable, dont le siége est dans la tête; l'âme irascible, qui a son siége dans le cœur; et l'âme concupiscible, qui réside dans le ventre. Enfin, en théodicée, il nous élève à l'idée d'un Dieu qui est comme la substance de toutes les vérités, le sujet et le lieu de réunion de toutes les idées.

Platon a composé un grand nombre d'ouvrages, sous forme de dialogues, où sont exposées toutes ses doctrines. Les plus remarquables sont : le traité *des Lois*, celui *de la République*, le *Phédon*, le *Banquet*, le *Gorgias*, le *Timée*, etc. Tous ces ouvrages sont écrits d'un style enchanteur; la poésie de l'expression s'y allie admirablement avec la sublimité des conceptions et le charme des détails.

Parmi les disciples de Platon qui conservèrent sa doctrine sans l'altérer, on cite surtout *Speusippe*, neveu et successeur de Platon, *Xénocrate*, *Polémon*, *Cratès* et *Crantor*.

2° *Lycée.*

Aristote, né à Stagire, en Macédoine, l'an 384 avant J. C., était fils d'un médecin nommé Nicomaque; à l'âge de seize ans il vint à Athènes, et suivit pendant vingt ans les leçons de Platon. Après la mort de son maître, il quitta Athènes, et devint, en 343, précepteur d'Alexandre. En 331, il revint se fixer à Athènes, et y fonda, dans une promenade voisine de la ville et nommée le Lycée, une école qui prit de là les noms d'école du *Lycée* et d'école *péripatéticienne* (de περιπατέω, se promener). Après la mort du roi de Macédoine, Aristote, en butte à toutes sortes de calomnies, et menacé même dans son existence, abandonna son école, et se retira à Chalcis en Eubée, où il mourut en 322.

Aristote, quoique disciple de Platon, est plutôt l'adversaire que le continuateur de sa philosophie. Il rejette complétement la théorie des

idées et la doctrine de l'idéal, comme de pures hypothèses, et prétend que les idées n'existent point avant les choses, mais qu'elles ne nous sont connues qu'avec les choses. Tandis que Platon procède toujours de l'universel au particulier, il procède au contraire du particulier à l'universel, et pour lui la réalité n'existe que dans les objets individuels.

En métaphysique, il distinguait en tout objet : d'abord, la *matière* ou la substance, qui constitue la nature intime ou l'essence de l'objet ; puis la *forme* ou les propriétés, les attributs dont cette substance peut être revêtue. Il ajoutait que, pour rendre compte des existences, il ne suffisait pas de connaître la matière et la forme, mais encore la *cause* qui a produit l'existence, et la *fin* ou le but où elle tend : de là la distinction de quatre principes : la matière, la forme, la cause efficiente et la cause finale. Aristote poursuit l'application de cette théorie dans toutes les parties de la philosophie.

En psychologie, il considère l'âme comme un principe vivifiant qui possède l'intelligence, et qui produit et maintient l'organisation du corps; mais il n'établit pas bien distinctement la spiritualité et l'immortalité de l'âme. — En théodicée, il considère Dieu comme un premier moteur, comme la fin ou le but du monde, le centre auquel tout aspire; il lui donne pour attributs l'éternité, l'immobilité, l'unité, mais néglige la plupart de ses attributs moraux. — En logique, Aristote, analysant les éléments de la pensée, en reconnaît *dix* principaux, auxquels il donne le nom devenu célèbre de *catégories*. Il détermine ensuite, avec une précision et une rigueur admirable, les lois du raisonnement et surtout du *syllogisme*, qui en est la forme par excellence. — En morale, il place la vertu dans un certain milieu, qui est entre l'excès du trop et l'excès du trop peu. — Enfin, en politique, il admet l'*utile* comme règle de conduite, et l'unique fin qu'on doit se proposer.

Le principal mérite d'Aristote est d'avoir opposé l'expérience aux théories toutes rationnelles de Platon ; d'avoir lui-même fait d'heureuses applications de l'expérience, notamment en histoire naturelle; d'avoir en même temps compris la nécessité d'unir le raisonnement à l'expérience. Toutefois on peut lui reprocher d'avoir donné peut-être trop d'importance au syllogisme, et d'avoir mis en oubli une méthode plus féconde en découvertes, l'induction.

Aristote avait composé un très-grand nombre d'ouvrages, dont nous avons conservé la plus grande partie. Parmi les plus remarquables, nous citerons : la *Logique* ou l'*Organon*, la *Poétique*, la *Rhétorique*, l'*Éthique*, la *Politique*, la *Métaphysique*, l'*Histoire des animaux*, etc.

Après la mort d'Aristote, *Théophraste* de Lesbos, qu'il avait désigné lui-même comme son successeur, *Straton* de Lampsaque, *Di-*

céarque, etc., professèrent ses doctrines, et en développèrent de plus en plus les tendances matérialistes.

3° *Épicuréisme.*

Épicure, né au bourg de Gargette, près d'Athènes, en 341, puisa dans la lecture des écrits de Démocrite le goût de la philosophie, et, après avoir étudié les divers systèmes connus de son temps, ouvrit lui-même une école de philosophie, d'abord à Lampsaque, puis à Athènes. Il mourut en 270.

Épicure enseignait en physique à peu près les mêmes doctrines que Leucippe et Démocrite; en morale, il faisait, comme Aristippe, consister le souverain bien dans le plaisir : seulement il faisait prédominer les plaisirs de l'esprit et du cœur sur les plaisirs des sens. Expliquant tout par le mouvement fortuit des atomes, il n'avait plus besoin de Dieu. Cependant, par concession pour l'opinion publique, il admettait des dieux; mais il en faisait des espèces de grands fantômes qui voltigeaient dans l'air, et il les déclarait complétement étrangers au gouvernement du monde. Il expliquait la formation des idées sensibles en disant que les corps étant en perpétuelle émission de leurs parties, les atomes qui se détachent des corps en conservant leur forme extérieure se mettent en contact avec nos sens, et produisent ainsi la sensation et la conception de cette sensation : c'est ce qu'on appelle la théorie des *idées-images*.

Le défaut principal de la doctrine d'Épicure est de méconnaître les plus nobles tendances de la nature humaine, et de substituer au sentiment du devoir l'intérêt personnel et l'égoïsme. Épicure avait prévu en partie ces conséquences déplorables, et avait voulu les prévenir; mais ses disciples s'appliquèrent au contraire à pousser ses principes à leurs dernières conséquences. L'école épicurienne n'a point fourni de philosophes bien célèbres, si ce n'est le Romain *Lucrèce* (95-51), qui, dans son poëme *de Natura rerum*, a revêtu du prestige de la plus admirable poésie les doctrines d'Épicure.

4° *Stoïcisme.*

Zénon, fondateur du stoïcisme, naquit à Cittium, dans l'île de Chypre, exerça d'abord la profession de commerçant, s'appliqua ensuite à l'étude de la philosophie, et, vers l'âge de quarante ans, en 300, vint fonder une école à Athènes, sous un portique célèbre appelé le *Pœcile*, d'où le nom d'école du *Portique*, ou d'école *stoïcienne* (du grec στοά, portique). Il réunit bientôt autour de lui un grand nombre de disciples, et mourut dans un âge avancé (vers 250), entouré de la vénération universelle.

Les stoïciens professaient sur la physique et la logique à peu près les mêmes doctrines que les péripatéticiens. En physique, ils distinguaient la matière, principe inerte, et Dieu, principe actif et vivifiant, sorte d'âme universelle qui produit et maintient l'harmonie de l'univers; en logique, ils plaçaient dans la sensation le point de départ de la connaissance humaine. C'est à Zénon qu'est attribuée cette célèbre maxime : *Nihil est in intellectu quod non priùs fuerit in sensu*. En morale, les stoïciens professaient la doctrine austère d'Antisthène; ils donnaient pour règle générale de conduite cette formule : Suivre la nature, vivre conformément à la raison (ζῆν ὁμολογουμένως τῇ φύσει), c'est-à-dire, rechercher la vertu, la considérer comme le souverain bien, et même n'en point reconnaître d'autre : ils regardaient le plaisir et la douleur comme indifférents, et le suicide comme un acte permis. — En religion, ils admettaient une Providence, et regardaient le destin, *fatum*, comme n'étant autre chose que la loi établie par la Providence.

Il est à regretter que les stoïciens aient déparé leur morale par des paradoxes ridicules ou odieux, tels que ceux-ci : toutes les fautes sont égales; le sage seul est heureux, riche, beau; il n'y a que l'insensé qui soit sensible à la pitié, etc. Toutefois, ils eurent, contrairement aux épicuriens, le mérite d'élever les âmes au lieu de les abaisser : aussi virent-ils sortir de leur sein les plus beaux caractères de l'antiquité, *Caton*, *Brutus*, *Épictète*, *Marc Aurèle*, etc.

Parmi les disciples immédiats de Zénon, nous pouvons citer *Cléanthe*, *Chrysippe* et *Posidonius*.

— A la suite de ces divers systèmes dogmatiques, qui représentent à cette époque, les uns l'idéalisme (cynisme, Académie, stoïcisme), les autres le sensualisme (cyrénaïsme, Lycée, épicuréisme), vient le scepticisme, qui a pour représentants d'abord Pyrrhon, contemporain d'Aristote, plus tard des philosophes platoniciens, qui constituent ce que l'on appelle *moyenne* et *nouvelle Académie*, et enfin *Ænésidème* et *Sextus Empiricus*.

1° *Pyrrhonisme.*

Pyrrhon d'Élis, mort en 288, dans une extrême vieillesse, avait été successivement peintre, puis philosophe, et enfin grand prêtre à Élis, et, dans ces diverses conditions, il avait mérité par sa sagesse et ses vertus l'estime universelle. Frappé de la diversité et de la contradiction des opinions humaines, Pyrrhon prétendit que l'homme ne pouvait découvrir la vérité; que, par conséquent, le sage doit suspendre son jugement et tout soumettre à l'examen (σκέψις, d'où le mot *scepticisme*). Le scepticisme de Pyrrhon repose surtout sur les variations perpétuelles que nous offrent les objets, sur la faiblesse

et les illusions de l'esprit humain; il a pour devise qu'à toute proposition on peut opposer une proposition contraire également probable. « Je ne sais, pas plus l'un que l'autre : *non liquet*, *nihil amplius*, » étaient au nombre des maximes favorites des pyrrhoniens. — *Timon* d'Athènes, si connu sous le nom de Timon *le Misanthrope*, est regardé comme disciple de Pyrrhon.

2° *Moyenne* et *nouvelle Académie.*

Du sein de l'Académie sortirent deux écoles sceptiques : la *moyenne Académie*, dont le chef fut *Arcésilas*, et la *nouvelle Académie*, qui eut pour fondateur *Carnéade*.

Arcésilas, de Pitane en Éolie, 316-241, prétendait que l'on ne peut rien percevoir de certain par les sens, et soutenait, comme Pyrrhon, que dans la plupart des circonstances le sage doit suspendre son jugement; cependant, s'il niait que l'esprit puisse obtenir une certitude complète, il admettait qu'on peut se fier à la vraisemblance (τὸ πιθανὸν), comme offrant un très-grand caractère de probabilité. Arcésilas doit compter parmi les adversaires les plus ardents des doctrines stoïciennes.

Carnéade de Cyrène, 215-155, adversaire des stoïciens et surtout de Chrysippe, soutint, comme Arcésilas, la doctrine du probabilisme; mais il différait de lui en ce qu'Arcésilas disait que la vérité n'existe point, tandis que Carnéade affirme qu'elle existe, mais que l'homme ne peut pas la connaître.

Philon de Larisse, *Antiochus* d'Ascalon, et chez les Romains *Cicéron*, continuèrent la nouvelle Académie; mais ces philosophes n'ont rien d'original.

3° *Empirisme.*

A la fin du deuxième siècle avant notre ère, deux philosophes, *Ænésidème* de Crète, et *Sextus Empiricus* de Mitylène, reprirent le scepticisme de Pyrrhon et s'appliquèrent à lui donner une forme plus rigoureuse; ils réduisirent les motifs de doute ou *tropes* de Pyrrhon à dix principaux, qu'ils appelèrent *raisons d'époque*, c'est-à-dire, d'*arrêt* (ἐποχή). Sextus nous a laissé l'exposition de son système dans deux grands ouvrages, les *Hypotyposes pyrrhoniennes* et le *Traité contre les mathématiciens*, etc.

Syncrétisme.

L'éclectisme, qui devait naître de tant de systèmes contradictoires, fut tenté à Alexandrie par *Ammonius Saccas* et par *Potamon*, qui vivaient sous les Ptolémées; mais cet éclectisme, qui ne consistait

guère que dans un mélange indigeste et confus de doctrines hétérogènes, eut peu de partisans, et se fondit bientôt dans le mysticisme. On a nommé cet éclectisme imparfait *syncrétisme*, c'est-à-dire, confusion.

Néo-platonisme.

Le mysticisme, né à Alexandrie du désespoir de concilier les systèmes philosophiques et de la rencontre, par l'effet des conquêtes d'Alexandre et de la fondation d'Alexandrie, de la philosophie grecque avec l'esprit religieux et les antiques traditions de l'Orient, eut pour premier représentant un platonicien juif nommé *Philon*, et plus tard *Plotin*, 205-270 après J.-C., *Porphyre*, né en 233, *Jamblique*, mort en 337, et *Proclus*, 412-485.

Ces philosophes, tout en admettant la doctrine de Platon, enseignaient que l'homme peut s'élever au plus haut degré de la science en se mettant en communication directe avec la Divinité : c'est ce qu'ils appelaient *unification*, *simplification* (ἕνωσις, ἅπλωσις). Ils enseignaient, en outre, des moyens physiques de se procurer cet état d'extase dans lequel on était uni avec Dieu : c'est ce qu'on a appelé *théurgie.*

Ces philosophes combattaient de toutes leurs forces le christianisme; ils cherchèrent à systématiser la mythologie païenne en montrant qu'elle cachait sous la forme allégorique la philosophie la plus profonde. Ils furent enfin écrasés par le christianisme, et les derniers philosophes grecs, bannis par Justinien l'an 529, allèrent porter leurs sciences chez les Perses et les Arabes, qui en conservèrent le dépôt.

Nous ne pouvons passer sous silence, dans cette énumération des écoles philosophiques de l'antiquité, les Pères de l'Église, qui, soit en développant les dogmes du christianisme, soit en défendant la nouvelle religion contre les attaques des païens et des philosophes, eurent l'occasion d'aborder et de résoudre la plupart des grands problèmes philosophiques. Tels furent, parmi les pères grecs, *saint Justin*, *saint Clément d'Alexandrie*, *Origène*, et parmi les pères latins, *Lactance*, *Tertullien* et surtout *saint Augustin*. Les travaux de ces pères, et plus tard ceux de *Boëce*, 470-524 (auteur d'une *Consolatio philosophiæ*, et surtout d'une traduction de l'*Organum* d'Aristote), et de *Cassiodore*, 480-575, sont d'autant plus importants qu'ils furent les seuls matériaux qu'eurent entre les mains les premiers écrivains scolastiques, et qu'ils relient ainsi la philosophie païenne et la philosophie chrétienne du moyen âge.

XXXVII.

Quels sont les principaux philosophes scolastiques?

La scolastique, ou philosophie du moyen âge, naquit à la fin du huitième siècle, sous le règne de Charlemagne; les *écoles* fondées par ce prince furent son berceau : elle en prit aussi son nom. Sortie de la théologie et longtemps soumise à l'autorité ecclésiastique, la scolastique dut traiter de préférence des questions religieuses; plus tard elle essaya d'agrandir son domaine, mais ce ne fut qu'en changeant de joug, et l'autorité d'Aristote vint alors remplacer celle des Pères de l'Église. Cette soumission à l'autorité, et l'emploi exclusif de la forme syllogistique comme méthode de raisonnement, sont les deux caractères distinctifs de la philosophie du moyen âge.

On peut distinguer dans l'histoire de la scolastique trois époques distinctes, déterminées par les relations diverses de la philosophie avec la théologie : la *première*, qui s'étend du neuvième au treizième siècle, et pendant laquelle la philosophie, entièrement subordonnée à la théologie, en est, pour ainsi dire, la servante, *ancilla theologiæ;* la *seconde*, de la fin du douzième siècle au quatorzième, pendant laquelle la philosophie commence à marcher l'égale de la théologie, sans songer encore à s'en séparer; la *troisième*, qui comprend le quatorzième et le quinzième siècle, et pendant laquelle la séparation s'accomplit entre la philosophie et la théologie.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Les principaux maîtres de la scolastique pendant cette époque sont : Alcuin d'York, Scot Érigène, saint Anselme de Cantorbéry, Abailard et son école, et Pierre de Novare, dit le Lombard.

Alcuin d'York, mort en 804, fut mis par Charlemagne à la tête de ses écoles. Il est surtout célèbre comme point de départ de la scolastique.

Scot Érigène, né en Irlande, vécut à la cour de Charles le Chauve, après la mort duquel il retourna en Angleterre et enseigna à Oxford, où il mourut en 886. Scot était un érudit distingué; il traduisit du grec les ouvrages de Denys l'Aréopagite, et introduisit dans la scolastique une foule d'idées mystiques qu'il avait puisées dans l'étude de cet auteur et des autres philosophes alexandrins.

Saint Anselme, né à Aoste en Piémont, en 1033, mort en 1109, fut archevêque de Cantorbéry et l'un des hommes les plus distingués de son siècle comme théologien et comme philosophe : il a mérité le

surnom de *second saint Augustin.* Saint Anselme est le créateur de la métaphysique scolastique : il a essayé de démontrer que Dieu existe par l'idée seule que nous avons de son existence, argument depuis devenu célèbre et que Descartes a reproduit dans ses *Méditations*, lorsque, de l'idée d'un être parfait, il déduit la nécessité de l'existence de Dieu.

Saint Anselme prit aussi une part active à la fameuse *querelle du Réalisme et du Nominalisme*, qui commença à peu près vers cette époque. Vers 1085, à l'occasion d'un passage de l'introduction de Porphyre à l'*Organon* d'Aristote, où il discute les opinions diverses des platoniciens et des péripatéticiens sur les idées de rapport, un chanoine de Compiègne, nommé *Roscelin*, soutint que les idées générales ou *universaux*, comme on les appelait alors, ne sont que de simples abstractions, qu'elles n'ont point d'existence hors de l'esprit, enfin qu'elles ne sont que des mots, *flatus vocis*. Cette doctrine, qui n'admet d'existence réelle que dans les individus, fut regardée en théologie comme une véritable hérésie : en effet, elle détruisait l'unité de la sainte Trinité et la réduisait à un simple signe. Roscelin, condamné par l'Église, fut obligé de se rétracter. En même temps, *Guillaume* de Champeaux, tombant dans l'excès contraire, soutenait que les universaux, loin d'être de purs noms, existent réellement, que même ils possèdent seuls la véritable existence, et que les individus n'ont d'existence que par leurs rapports aux idées générales. Une ardente controverse s'établit entre les champions de l'une et de l'autre opinion, que l'on désigna bientôt sous les noms de *nominalistes* et de *réalistes*. Saint Anselme se déclara pour ces derniers.

Abailard, né à Palais près de Nantes, en 1079, et mort en 1142, prit également part à ce débat, et voulut concilier les deux opinions rivales en imaginant un système intermédiaire auquel on a donné le nom de *conceptualisme*. Ainsi il reconnaissait, avec les nominalistes, que les universaux n'ont point une existence réelle distincte de celle des individus, mais il soutenait en même temps que ces idées générales ne sont pas de purs noms, et qu'elles existent du moins réellement dans notre esprit à l'état de conception. Cette explication ne satisfit aucun des deux partis et n'eut aucun succès.—En dehors de ce débat, Abailard entreprit la discussion de plusieurs questions théologiques, notamment touchant les mystères et la morale, avec un esprit novateur et une hardiesse inconnue avant lui, et s'attira ainsi les sévérités de l'Église. Ce qui distingue surtout Abailard de ses contemporains, c'est la pureté de son goût et les progrès qu'il fit faire à la dialectique et à la forme philosophique. Le plus redoutable de ses adversaires fut *saint Bernard* de Clairvaux, qui le fit condamner au concile de Sens, en 1140.

Pierre le Lombard, né près de Novare, vers 1100, mort en 1164,

devint évêque de Paris en 1159 : c'est le dernier philosophe de cette époque. Il avait rassemblé dans un vaste recueil les diverses opinions des Pères sur tous les points de la théologie : cet ouvrage, qui servit pendant longtemps de texte aux discussions scolastiques, valut à son auteur le surnom de *Magister sententiarum*.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Les écrits d'Aristote, conservés par les Arabes, commentés par leurs docteurs les plus habiles, entre autres par *Avicenne* et par *Averroës*, traduits ensuite en hébreu et en latin par les Juifs, intermédiaires obligés pour tous les rapports entre les Sarrasins et les chrétiens, pénètrent au treizième siècle jusqu'en Occident. Leur apparition occasionna un mouvement extraordinaire dans la philosophie scolastique : la somme des connaissances et le domaine des recherches philosophiques s'agrandirent ; la rigueur de la logique péripatéticienne améliora considérablement la forme théologique, et par suite la philosophie; aussi cette période est-elle la plus importante de la scolastique.

Les représentants les plus remarquables de cette époque sont, d'abord : Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Duns Scot, et après eux, saint Bonaventure, Raymond Lulle et Roger Bacon.

Albert dit le *Grand*, né en Souabe en 1205, mort en 1280, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, professa la philosophie successivement à Paris, à Ratisbonne, à Cologne, fut un instant évêque de Ratisbonne, puis se démit de cette dignité pour se livrer tout entier à l'étude. Albert le Grand posséda toutes les sciences que l'on connaissait de son temps, et la réputation de son savoir était telle, qu'il passait pour magicien ; il savait le grec et l'hébreu, et peut-être l'arabe; il s'occupait à la fois de théologie, de philosophie, de mathématiques, d'astronomie, de physique, d'alchimie, etc.; il a pu commenter Aristote et la Bible; toutefois, ses connaissances étaient plus étendues que profondes. Son principal mérite est d'avoir contribué, par son exemple et par ses études, à propager le goût des sciences.

Saint Thomas d'Aquin, qu'on a surnommé l'*Ange de l'école*, *doctor angelicus*, naquit près de Naples, en 1225; il était disciple d'Albert le Grand, et, comme lui, dominicain; il refusa constamment toutes les dignités dont on voulut l'honorer, et partagea toute sa vie entre l'étude, l'enseignement et la prédication. Il mourut en 1274. Moins érudit et moins savant qu'Albert le Grand, saint Thomas a un génie plus profond et plus original : c'est un habile métaphysicien, un grand moraliste, un politique prévoyant. Son ouvrage principal, la *Somme* (*Summa theologiæ*), est un monument remarquable sous le rapport philosophique comme sous le rapport religieux.

Duns Scot, ou le *docteur subtil*, *doctor subtilis*, né en Écosse

en 1275, appartenait à l'ordre des cordeliers; il enseigna avec éclat à Paris et à Bologne, et mourut dans cette dernière ville en 1308. Duns Scot est un dialecticien remarquable; son mérite principal est d'avoir apporté, dans les discussions philosophiques, une rigueur et une précision inconnues jusqu'alors. Duns Scot fut l'adversaire de saint Thomas sur divers points de théologie; par exemple, sur la question de savoir si le bien, la création, etc., dérivent de la nature ou de la volonté de Dieu. Saint Thomas proclamait la nécessité de la création; Duns Scot la faisait dépendre uniquement de la volonté de Dieu. De là la lutte des *Thomistes* et des *Scotistes* qui se prolongea pendant tout le moyen âge, accrue encore par l'animosité qui armait l'un contre l'autre l'ordre des dominicains et celui des cordeliers ou franciscains.

Jean Fidanza ou *saint Bonaventure*, surnommé le *docteur séraphique*, 1221-1274, fut un véritable mystique qui se fit surtout remarquer par son ascétisme. — *Roger Bacon*, 1214-1292, Anglais et franciscain, enseigna à Oxford. Son goût pour les sciences physiques, pour l'optique et l'astronomie, ses inventions curieuses et ses idées bizarres le firent passer pour sorcier et lui attirèrent de nombreuses persécutions. On l'avait surnommé *doctor mirabilis*. — *Raymond Lulle*, aussi franciscain et né dans l'île de Majorque, 1244-1315, est surtout connu pour avoir inventé, sous le titre d'Art universel, *Ars universalis*, une espèce de machine dialectique, où toutes les idées de genre étaient distribuées et classées; de sorte qu'on pouvait se procurer à volonté, dans telle ou telle case, dans tel ou tel cercle, tel ou tel principe.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Cette époque vit renaître la querelle du réalisme et du nominalisme. Un moine franciscain, nommé *Occam*, entreprit de relever la cause des nominalistes. Né dans le comté de Surrey, en 1280, d'abord disciple de Duns Scot, puis professeur de théologie à Paris, il écrivit en faveur de Philippe le Bel, et, plus tard, de Louis de Bavière, contre les prétentions du saint-siége; il mourut à Munich, en 1347. Occam combattit les idées des réalistes sur les universaux et sur les *espèces sensibles et intelligibles*, sortes d'idées-images ou d'intermédiaires à l'aide desquelles ils prétendaient expliquer la perception; un de ses axiomes favoris était celui par lequel il repoussait toutes les entités imaginaires : *Entia non sunt multiplicanda præter necessitatem*. En morale, il faisait, comme Duns Scot, dépendre le bien et le mal de la volonté arbitraire de Dieu. — Occam eut un grand nombre de partisans (*Buridan*, *Pierre d'Ailly*, *Raymond de Sébonde*) ainsi que d'adversaires; mais leurs noms ne sont pas assez importants pour nous arrêter davantage.

Le résultat de cette lutte, où le nominalisme et le réalisme représentent assez bien l'idéalisme et le sensualisme, fut de discréditer les travaux de la scolastique. Il n'en sortit point de scepticisme proprement dit, parce que le scepticisme, n'osant point mettre en question le fond lui-même, c'est-à-dire la théologie, ne pouvait guère s'attaquer qu'à la forme; mais le mysticisme, qui s'alliait plus naturellement avec le caractère de la théologie chrétienne, compta beaucoup d'adeptes durant cette époque. Le plus remarquable de tous fut Jean *Gerson*, chancelier de l'Université, et auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, 1363-1429. Sur la fin de sa carrière, il se démit de sa charge et se retira à Lyon, où il se fit maître d'école pour de petits enfants. C'est dans cette retraite qu'il composa la *Theologia mystica*, où il développe une théorie complète du mysticisme. La vraie science, selon lui, est celle du sentiment religieux et de l'intuition immédiate de Dieu par l'âme.

La scolastique, déjà tombée dans une décadence complete, disparut entièrement au seizième siècle, au milieu du mouvement politique, littéraire, intellectuel et religieux, qu'on a appelé Renaissance. Les écrits des philosophes grecs, et surtout ceux de Platon, traduits et interprétés pour la première fois par les Grecs, qui les avaient apportés de Constantinople, modifièrent considérablement les idées philosophiques de l'Occident. On vit alors se développer une foule de systèmes renouvelés pour la plupart des anciens. *Ramus*, qui périt si malheureusement dans la Saint-Barthélemy, *Marsile Ficin*, le traducteur latin de Platon, *Pic de la Mirandole*, *Jordano Bruno*, etc., défendirent les idées platoniciennes et alexandrines; *Vanini*, *Campanella*, soutinrent, au contraire, les doctrines d'Aristote. Le scepticisme, le mysticisme, eurent également leurs représentants : *Montaigne* et *Charron* peuvent être rangés parmi les premiers; l'alchimiste *Paracelse* parmi les derniers. Du mélange confus de ces systèmes opposés devait bientôt sortir la réforme qui signale l'avénement de la philosophie *moderne*.

XXXVIII.

Quelle est la méthode de Bacon? Donner une analyse du Novum Organum.

François *Bacon*, fils de Nicolas Bacon, garde des sceaux sous le règne d'Élisabeth, naquit à Londres en 1561, et se fit remarquer de bonne heure par la précocité de son génie; il se livra d'abord à l'étude

de la jurisprudence, et fut reçu avocat; mais bientôt il embrassa la carrière des affaires publiques, et entra, en 1592, à la chambre des communes. Il devait en partie son élection à la protection du comte d'Essex; cependant, quelques années plus tard, pour faire la cour à Élisabeth, il se chargea de justifier publiquement la condamnation de ce favori. Ce fut, toutefois, sous le règne de Jacques Ier seulement, que Bacon parvint aux plus hautes dignités; solliciteur général en 1607, puis attorney général, membre du conseil privé, garde des sceaux, il fut enfin, en 1618, nommé grand chancelier d'Angleterre, baron de Vérulam, et peu après vicomte de Saint-Alban's. L'ambition de Bacon n'avait plus rien à désirer, lorsqu'en 1621, il fut tout à coup précipité du faîte des honneurs. Convaincu de corruption et de vénalité dans l'exercice de ses fonctions, il fut condamné à une amende considérable et à une prison perpétuelle, et en même temps dégradé de toutes ses charges et dignités : il ne dut qu'à la faveur de Jacques Ier de conserver sa liberté et sa fortune. Bacon vécut depuis dans une profonde retraite, et consacra ses dernières années à l'étude des sciences; il mourut en 1626.

Bacon a écrit sur l'histoire, la jurisprudence, la politique, et sur la philosophie; mais le plus important de tous ses ouvrages est, sans contredit, l'*Instauratio magna*, c'est-à-dire, *la grande Restauration des sciences*, monument remarquable où il espérait développer les principes de sa nouvelle philosophie, et mettre à exécution la réforme générale de toutes les sciences qu'il avait méditée toute sa vie. Cet ouvrage est resté inachevé; des six parties dont il devait se composer, les trois premières seulement sont à peu près terminées; cependant il a pu y poser les règles de la *Nouvelle méthode;* elles se trouvent dans la seconde partie ou *Novum Organum*, c'est-à-dire la *Nouvelle logique*, par opposition à la logique d'Aristote, qui seule jusqu'alors avait régné dans la philosophie scolastique.

Nous donnerons une analyse rapide du *Novum Organum.*

Le *Novum Organum* est rédigé en aphorismes; il se compose de deux livres, précédés d'une courte préface.

Dans le préambule, l'auteur annonce son sujet et pose plusieurs axiomes qui serviront plus tard à expliquer sa méthode; le début en est solennel. Voici le premier aphorisme : *Homo, naturæ minister et interpres, tantùm scit aut potest, quantùm re vel mente observaverit, nec ampliùs scit aut potest, etc.*

Dans le premier livre, Bacon montre les vices de l'ancienne méthode, et en conclut la nécessité d'une nouvelle. Ce livre se divise en deux parties : la première, qu'il appelle partie destructive (*pars destruens*), et où il énumère toutes les causes qui pourraient faire obstacle à la vérité; la seconde, qu'il appelle partie préparatoire (*pars præparans*), et où il indique les motifs qui lui font espérer la réussite

de la nouvelle méthode. — Ainsi, dans la partie destructive, Bacon passe en revue les divers systèmes philosophiques qui ont été proposés jusqu'alors et en découvre les défauts; il fait ensuite la critique des méthodes, et en particulier de la méthode syllogistique qu'il démontre impuissante pour conduire l'esprit à de nouvelles découvertes; enfin il recherche les causes de toute espèce d'où proviennent nos erreurs, et les partage en quatre classes, comme nous l'avons vu précédemment (voy. nº XXII) : *idola tribûs, idola specûs, idola fori, idola theatri.* Dans la partie préparatoire, il démontre que, Dieu ayant créé l'homme capable de connaître la vérité, il est impossible qu'il n'y parvienne point, s'il la cherche par des moyens convenables; que les erreurs du passé, loin d'être une cause de découragement, sont au contraire un avantage, et empêchent l'esprit humain de s'égarer en lui montrant les fausses routes qu'il doit éviter; enfin, que les découvertes prodigieuses faites tout récemment dans l'ordre physique, sont un motif d'espoir que dans l'ordre intellectuel et moral vont apparaître des découvertes aussi précieuses. Cette dernière partie est traitée avec une véritable éloquence.

Dans le second livre, Bacon expose sa méthode : malheureusement cette exposition est obscure, et l'auteur n'a pas su la dégager des formes scolastiques; on a peine à la retrouver au milieu des exemples nombreux et des détails parfois puérils que Bacon s'est plu à y entasser. Il commence par déterminer quel est le but de la science. Ce but, dit-il, est à la fois théorique et pratique : théorique, parce qu'il faut connaître l'essence ou la forme des choses, les lois générales qui président à leur existence, et celles de leurs métamorphoses et de leurs transformations; pratique, parce qu'il faut ensuite transformer les êtres pour les accommoder à nos besoins. Ce but une fois connu, il s'agit d'indiquer les moyens d'y parvenir; c'est ce que Bacon appelle l'*art d'interpréter la nature.*

L'auteur du *Novum Organum* entre alors dans les détails les plus minutieux. Pour obtenir un premier résultat, il faut aider : 1° les sens; 2° la mémoire; 3° la raison. Or on aidera la raison par l'*induction légitime :* ici commence véritablement l'exposition de la nouvelle *méthode.* Pour parvenir à cette induction légitime, il faut non-seulement observer, mais classer les observations et les comparer entre elles avant de rien conclure. On observera avec profit, si l'on a soin de dresser des tables de *présence* et d'*absence*, c'est-à-dire, contenant d'une part, tous les faits, qui, dissemblables d'ailleurs, possèdent la qualité que l'on étudie; de l'autre, tous les faits analogues où cette qualité est absente; des tables de *degrés* ou de *comparaison*, etc. Les observations parfaitement recueillies, classées et comparées entre elles, il ne faudra pas se hâter de généraliser; il faut avancer graduellement, des conclusions particulières à des conclusions plus étendues, et de celles-

ci aux lois générales; desquelles lois on redescendra de la même manière aux applications, en passant de la théorie à la pratique. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le dédale de règles à l'aide desquelles il prétend faciliter l'induction ; cette partie, d'ailleurs, est restée inachevée. (Voy. n°s II et XIV.)

Telle est la méthode *d'observation et d'induction* à laquelle Bacon a attaché son nom, méthode qui, comme on le voit, s'appuie uniquement sur les données fournies par l'expérience, et ne cherche point à deviner la nature, mais seulement à l'interpréter. Cette méthode avait sans doute été mise en pratique avant Bacon; on en trouve des traces fréquentes dans les travaux des anciens philosophes, dans Aristote lui-même; mais Bacon est le premier qui l'ait reconnue, qui en ait donné les règles et conseillé l'emploi. On peut lui attribuer les progrès merveilleux qu'ont faits les sciences physiques depuis Bacon; toutefois, il faut reconnaître que, dans l'ordre métaphysique, elle a produit des résultats moins heureux. Un autre défaut, commun d'ailleurs à toutes les méthodes empiriques, c'est qu'elle a contribué à développer dans tous les philosophes qui l'ont exclusivement suivie des tendances sensualistes.

XXXIX.

En quoi consiste la méthode de Descartes? Donner une analyse du Discours de la méthode.

René *Descartes*, né en 1596, à La Haye, en Touraine, d'une famille noble, originaire de Bretagne, fut élevé chez les jésuites, au collége de la Flèche, où il conçut la première idée de sa réforme dans les sciences et dans la philosophie. Après avoir servi quelque temps comme volontaire dans l'armée du prince d'Orange et dans celle du duc de Bavière, et avoir ensuite parcouru en voyageur l'Allemagne, la Hollande et l'Italie, il vint se fixer à Paris, pour s'y livrer aux méditations philosophiques et à l'étude des sciences mathématiques; mais bientôt, craignant de s'exposer, par la nouveauté de ses idées, aux poursuites de l'autorité religieuse, il quitta la France et se retira, en 1629, en Hollande, où il passa vingt-cinq ans. Il y publia, en 1637, le *Discours de la Méthode*, avec plusieurs traités sur la physique et la géométrie ; en 1641 parurent les *Méditations ;* en 1644 les *Principes* de la philosophie, et, quelques années après, le traité des *Passions*. Tous ces ouvrages sont le développement des idées contenues dans le Discours de la méthode, le premier et le plus important de ses

ouvrages. Cependant, la réputation de Descartes se répandait par toute l'Europe : plusieurs souverains voulaient l'attirer à leur cour; Descartes, après avoir longtemps hésité, céda enfin aux invitations de Christine, reine de Suède, et se rendit à Stockholm en 1647. Il y mourut en 1650, d'une maladie de poitrine, qu'avait aggravée la rigueur du climat.

Le discours de la Méthode doit être lu dans son entier, aussi bien comme monument littéraire que comme monument de philosophie; nous allons seulement, dans une courte analyse, en résumer le plan et les principales divisions.

Le Discours de la Méthode se divise en six parties.

1re partie. *Diverses considérations touchant les sciences.* — Dans cette première partie, qui est comme une sorte de préface, Descartes, après avoir établi que l'esprit et le bon sens ont été départis à peu près également entre tous les hommes, et que ceux-ci ne diffèrent que par l'emploi qu'ils savent faire de leurs facultés intellectuelles, en conclut la nécessité des méthodes pour guider l'esprit dans la recherche de la vérité. Racontant ensuite l'histoire de sa vie intellectuelle, il montre comment il vint à reconnaître le vide et la stérilité des études ordinaires, et comment un jour, renonçant aux livres et aux leçons des docteurs, il prit la résolution de s'interroger lui-même, et de chercher, par les seules forces de son esprit, la route qu'il devait suivre.

IIe partie. *Principales règles de la méthode.* — Pour parvenir à son but, Descartes étudia successivement la logique avec le syllogisme, son instrument principal, l'analyse des géomètres, l'algèbre, mais sans trouver ce qu'il cherchait. Enfin, après bien des essais et tâtonnements, il s'arrêta aux règles suivantes : 1° Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie, qu'il ne la connût évidemment être telle; 2° Diviser chacune des difficultés qu'il examinerait en autant de parcelles qu'il se pourrait, et qu'il serait requis pour les mieux résoudre; 3° Conduire par ordre ses pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu, comme par degrés, jusqu'à la connaissance des plus composés; 4° Faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, qu'il fût assuré de ne rien omettre.

L'application de cette méthode à l'algèbre lui ayant parfaitement réussi, il résolut de l'appliquer aux autres sciences, et principalement à la philosophie.

IIIe partie. *Préceptes de morale.* — Procédant toujours avec une extrême prudence, Descartes sentit qu'en condamnant sa raison au doute universel, pour mieux découvrir ensuite la vérité, il lui fallait certaines règles de conduite qui lui servissent de morale provisoire. Il reconnut donc qu'il devait, 1° obéir aux lois de son pays, garder la

religion dans laquelle il était né, se soumettre aux usages, aux coutumes, aux opinions les plus sages, sans toutefois engager pour l'avenir son jugement et sa liberté ; 2° demeurer ferme et résolu dans ses actes comme dans ses pensées, et ne point s'écarter, pour des motifs frivoles, du plan de conduite qu'il se serait une fois tracé ; 3° tâcher toujours à se vaincre plutôt que la fortune, et s'accoutumer à croire que nous ne sommes réellement maîtres que de nos pensées : 4° enfin, consacrer sa vie à cultiver sa raison, et s'avancer autant que possible dans la connaissance de la vérité. Il ajoute ensuite qu'il voyagea neuf années soumis à ces maximes, « spectateur plutôt qu'acteur en toutes les comédies qui se jouent dans le monde, » et s'occupant uniquement d'appliquer sa méthode.

IVe partie. *Raisons qui prouvent l'existence de Dieu et de l'âme humaine.* — Il revient enfin en Hollande, et là, dans la solitude, il met à exécution son projet de reconstruire l'édifice entier de ses connaissances. Désireux de lui trouver un fondement solide et inébranlable, il commence par rejeter comme faux ce qui lui permet le plus léger doute ; il ne reconnait ni l'autorité des savants, ni le consentement unanime des hommes : il repousse comme suspectes les données des sens, de la mémoire, du raisonnement, et n'admet comme indubitable que la notion de sa pensée : il en conclut l'existence d'un sujet pensant, d'où la célèbre formule : *Je pense ; donc, je suis* (cogito, ergo sum). C'est ainsi que Descartes parvient à la connaissance de l'âme. Examinant ensuite cette âme, qui n'est pour lui qu'un être pensant, il reconnait que sous ce rapport elle est très-imparfaite ; il constate en même temps que nous avons l'idée d'un être parfait : or, il n'a pu tirer cette idée de lui-même, puisqu'il est imparfait ; il l'a donc reçue d'une nature supérieure, qui existe hors de lui et qui possède toutes les perfections : donc, Dieu existe. De l'idée de Dieu, Descartes parvient à l'idée de l'existence des corps par un raisonnement assez bizarre. Nous connaissons les corps par les organes de nos sens : or, nos facultés nous ont été données par Dieu ; elles ne peuvent donc nous tromper, car il est impossible d'admettre que Dieu ait voulu nous faire illusion par de vaines apparences : donc, les corps existent.

Ve et VIe parties. — *Ordre des questions de physique. Quelles choses sont requises pour aller plus avant en la recherche de la vérité.* — Les deux dernières parties du *Discours de la méthode* ne sont que des applications de la nouvelle méthode aux questions physiques et physiologiques. Descartes y résume les explications qu'il a données ailleurs du mouvement qui anime l'univers, de la différence qui existe entre l'homme et les animaux, dont il fait de pures machines ; il donne en même temps l'anatomie du cœur, etc. — Dans la dernière partie, il indique les choses qui seraient requises pour pénétrer plus avant dans l'étude de la nature, et reconnaissant que l'es-

prit humain dépend essentiellement du tempérament et de la disposition des organes, et que par conséquent il serait fort utile de trouver le moyen de rendre les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, il forme la résolution de se consacrer à l'étude de la médecine.

Telle est, en résumé, l'analyse rapide du *Discours de la Méthode*. On peut voir que la méthode de Descartes consiste surtout, 1° dans le *doute méthodique*, qui sert de préparation à la découverte de la vérité; 2° dans la recherche d'un principe fondamental qui serve de point de départ et de base à la science, lequel principe est dans la *conscience;* 3° dans l'*évidence*, qui est pour Descartes le *criterium* de la certitude.

XL.

Faire connaître les principales écoles modernes, depuis Bacon et Descartes.

On peut distinguer deux âges dans l'histoire de la philosophie moderne : le premier, qui commence avec le dix-septième siècle, et s'étend vers le milieu du dix-huitième, et le second, qui embrasse toute la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième.

PREMIER AGE. — Bacon et Descartes ouvrent le premier âge de la philosophie moderne, et représentent l'un la tendance sensualiste, l'autre la tendance spiritualiste.

École de Bacon.

« A l'école de Bacon, dit M. Cousin, se rattachent immédiatement trois hommes qui sont ses successeurs officiels : Hobbes, Gassendi, Locke. On peut dire que ces trois hommes ont transporté l'esprit de Bacon dans toutes les parties de la philosophie, et qu'ils se sont comme partagé entre eux les différents points de vue de leur commune école. Hobbes en est le moraliste et le politique, Gassendi l'érudit, Locke le métaphysicien. »

Hobbes, né en Angleterre, à Malmesbury, en 1588, mort à 92 ans, en 1679, exerça pendant la plus grande partie de sa vie les fonctions de précepteur. Il eut des relations avec Bacon, qu'il aida dans la traduction latine de quelques-uns de ses écrits, avec Gassendi, le P. Mersenne, enfin avec Descartes, qu'il connut en France, où il s'était réfugié lui-même pendant la révolution d'Angleterre (1640-1653). Il avait

un caractère intolérant, des opinions exagérées et paradoxales : ce qui lui fit beaucoup d'ennemis. — Selon Hobbes, il n'y a de faits réels que ceux qui sont directement observables par les sens : l'âme et Dieu ne peuvent être connus que par la foi ; en morale, la seule fin de l'homme est le bien-être. Ce qui distingue surtout Hobbes, c'est son système de politique. D'après lui, tous les hommes ayant également droit à toutes choses, et rien n'étant juste ou injuste en soi, l'état de nature est un état de guerre, où la force seule peut régner. Il en conclut que la société n'a point d'autre origine que l'alliance des faibles contre les forts, et que la meilleure forme de gouvernement est le despotisme, parce que seul il est assez fort pour protéger la faiblesse, et comprimer les résistances. Ces doctrines sont exposées dans les deux traités *de Homine* et *de Cive*.

Gassendi, né près de Digne, en 1592, mort en 1655, embrassa la carrière ecclésiastique, et passa toute sa vie dans la culture des sciences. Philosophe, physicien, astronome, mathématicien, historien, antiquaire, il devint le plus érudit des philosophes, et fut lié avec tous les savants de son temps, Galilée, Képler, Pascal, Hobbes, Mersenne, etc. — En philosophie, il se fit le défenseur des doctrines d'Épicure, et employa toute son érudition à restaurer et à réhabiliter le système de ce philosophe. Toutefois, son système particulier est une sorte d'éclectisme ayant le sensualisme pour base. Il se signala également par ses attaques contre Aristote, dont il critique les doctrines dans ses *Exercitationes adversus Aristotelem*, et contre Descartes, avec lequel il eut de vives discussions, surtout au sujet des idées innées.

Locke, né près de Bristol en 1632, mort en 1704, fut un des philosophes les plus distingués de l'Angleterre. Il avait étudié la médecine, mais il ne voulut jamais l'exercer. Il fit l'éducation du fils du comte de Shaftesbury, et dut à la protection de ce dernier plusieurs fonctions publiques ; mais son goût le portait naturellement à l'étude et à la retraite. Locke sut se concilier l'estime universelle par la modération de ses opinions et ses rares vertus : il défendit toute sa vie la liberté politique et religieuse. Le principal ouvrage de Locke est l'*Essai sur l'entendement humain*, divisé en quatre livres. Dans le premier, il combat la doctrine des idées innées ; dans le second, il cherche à démontrer que toutes nos idées viennent de l'expérience, soit par la *sensation*, soit par la conscience, qu'il appelle *réflexion ;* dans le troisième, il traite des signes et du langage dans leur rapport avec la pensée ; enfin, dans le dernier, il recherche quelle est la valeur et l'étendue de nos connaissances. Le défaut de la philosophie de Locke, remarquable d'ailleurs par la clarté et par le bon sens, est d'incliner au matérialisme : elle a exercé une influence singulière sur les doctrines philosophiques du dix-huitième siècle, aussi bien en France

qu'en Angleterre. Elle a été combattue par Leibnitz, et depuis par l'école écossaise et par l'école de Royer-Collard.

École de Descartes.

Spinosa et Malebranche sont les deux principaux représentants de l'école idéaliste de Descartes; mais elle peut aussi compter comme lui appartenant la plupart des théologiens et des moralistes français du dix-septième siècle, et à leur tête Bossuet, Fénelon, Pascal, Arnauld, et presque tous les écrivains de Port-Royal.

Spinosa, né à Amsterdam en 1632, de parents juifs, se convertit au christianisme, sans être beaucoup plus satisfait de sa nouvelle religion, et se vit repoussé à la fois par ses premiers coreligionnaires et par les catholiques. Il vécut dans la retraite et presque dans la misère, et mourut à quarante-cinq ans, en 1677. Spinosa, partant de l'idée de l'être parfait de Descartes, n'admet qu'une substance unique, infinie, Dieu, et lui donne pour attributs l'étendue et la pensée. Selon lui, tous les êtres finis ne sont que des *manifestations* de cette seule substance, les corps n'étant que des modes de l'étendue infinie, et les esprits des modes de la pensée divine. Il nie en outre la liberté dans Dieu, comme dans l'homme, et prétend que tout est l'effet d'une nécessité absolue. On a donné à ce système le nom de *panthéisme :* il a pour effet d'anéantir à la fois la morale et la religion. Les doctrines sont surtout développées dans son *Tractatus theologico-politicus*, et dans sa *Morale* (*Ethica*). L'auteur y expose son système avec tout l'appareil de la géométrie; il débute par la définition des idées de substance et de cause, pose ensuite les axiomes sur lesquels doit s'appuyer tout son raisonnement; et enfin développe tout son système dans une suite de théorèmes démontrés avec une rigueur toute mathématique.

Malebranche, né à Paris en 1678, mort en 1715, était oratorien. Ce fut la lecture du *Traité de l'Homme* de Descartes qui fit naître en lui le goût de la philosophie. Il s'y livra dès lors avec ardeur, et devint bientôt un des plus illustres philosophes de l'école cartésienne. Malebranche adopte la plupart des opinions de Descartes. Toutefois, il n'admet pas, comme lui, les idées innées, et prétend que notre intelligence, étant imparfaite, ne peut rien connaître par elle-même; que non-seulement elle ne peut concevoir les idées nécessaires, mais même avoir connaissance des corps, sans avoir en même temps l'idée de Dieu; que cette idée de Dieu, en même temps qu'elle accompagne toutes nos idées, est le fondement de leur légitimité, et que sans elle toutes nos connaissances seraient vaines et même impossibles : de là ce principe de Malebranche, que *nous voyons tout en Dieu*. Malebranche prétend aussi que l'âme n'agit point sur le corps, sans l'in-

tervention divine, et qu'à la suite des modifications diverses qu'éprouve l'âme par l'effet de nos sensations, de nos désirs, de nos volontés, Dieu opère dans le corps des modifications parallèles ; ce qui ne détruit pas la liberté de l'homme précisément, mais ce qui la rend bien faible en comparaison de l'action infinie de Dieu : c'est ce qu'on appelle l'hypothèse des *causes occasionnelles*. En morale, Malebranche professe une sorte d'optimisme. Son principal ouvrage est la *Recherche de la vérité* : sous le rapport du style, c'est, comme tous les autres ouvrages de cet auteur, un modèle excellent.

Éclectisme ; scepticisme ; mysticisme.

La lutte entre l'empirisme de Bacon et l'idéalisme de Descartes se prolongea jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Il dut nécessairement en résulter, soit l'exagération des deux doctrines opposées, soit le scepticisme, soit enfin le mysticisme.

En effet, tandis que *Leibnitz*, qui est à cette époque le représentant de l'éclectisme et sur lequel nous allons revenir tout à l'heure, essaye entre les deux systèmes une conciliation qui se résout en idéalisme, nous trouvons le scepticisme représenté en France, au dix-septième siècle, par *Lamothe-Levayer* (1588-1672), précepteur des enfants de France ; par le savant évêque d'Avranches, *Daniel Huet* (1670-1721), auteur du *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain* ; par le célèbre *Pascal* (1623-1662), qui nous a laissé un si sublime et si triste spectacle du doute aux prises avec la foi la plus sincère ; par l'érudit *P. Bayle* (1647-1706), auteur du fameux *Dictionnaire historique et critique*.

En Angleterre, nous voyons d'une part *Collins* et *Dodwell*, exagérant l'empirisme de Locke, nier, l'un la liberté de l'homme, l'autre la spiritualité de l'âme ; *Mandeville* soutenir qu'il n'y a aucune distinction essentielle entre le vice et la vertu ; d'autre part, l'illustre *Newton*, *Samuel Clarke*, *Shaftesbury*, s'élever contre les conséquences irréligieuses de l'école empirique, et en combattre les tendances morales et politiques ; *Berkeley* enfin, évêque irlandais (1684-1753), qui, par haine du matérialisme et de l'athéisme, va jusqu'à nier l'existence de la matière, s'appuyant sur ce que les corps ne nous sont connus que par l'intermédiaire des idées sensibles, et que par conséquent l'existence des corps n'est qu'une hypothèse, et qu'il n'y a de réalité que dans les idées et dans le sujet pensant. — Nous voyons aussi le scepticisme représenté, au dix-septième siècle, par *Joseph Glanvil*, qui se rattache à l'école de Bacon, et qui, dans son traité intitulé *Scepticisme scientifique*, réfute le dogmatisme idéaliste ; au dix-huitième siècle, par *David Hume*, philosophe et historien (1717-1776), qui, prenant le même point de départ que

Berkeley, c'est-à-dire, que les idées ne peuvent point nous instruire de la réalité des objets, en conclut à une sorte de nihilisme : il attaquait surtout l'idée de substance et l'idée de cause, qu'il réduisait à l'idée de succession ; il soutenait que toutes nos connaissances ne sont que le résultat d'impressions, soit internes, soit externes, arbitrairement liées entre elles par l'habitude ; enfin, il mettait en doute la Providence, la religion, etc.

Le mysticisme a aussi de nombreux représentants dans ce premier âge de la philosophie moderne : nous citerons seulement les noms de l'Allemand *Mercurius Van-Helmont* (1618-1699), des Anglais *J. Podarge* et *H. More* (1625-98 et 1614-87), du Français *P. Poiret* (1646-1719), et du Suédois *Emmanuel Swedenborg* (1689-1764). Les écrits de tous ces illuminés sont un tissu de rêveries, souvent inintelligibles.

Leibnitz, que nous avons déjà nommé, est, après Descartes et Bacon, le philosophe le plus important de cette époque. Il naquit à Leipsick en 1646, et mourut à Hanovre en 1716. Tout à la fois homme d'État, jurisconsulte, publiciste, historien, antiquaire, théologien, philosophe, mathématicien, il embrassa pour ainsi dire toutes les sciences, toutes les carrières, et par son activité prodigieuse, put en même temps remplir les fonctions les plus diverses, et se livrer aux études les plus profondes et les plus variées. Philosophe éclectique, il voulut concilier Platon et Aristote, Locke et Descartes ; comme Locke, il disait : *Nihil est in intellectu quin priùs fuerit in sensu*, mais en ajoutant : *nisi ipse intellectus ;* tandis que les cartésiens prétendent que l'essence des corps est dans l'étendue, et celle de l'âme dans la pensée, il ajoute que toute substance est essentiellement active. Il suppose en effet que toutes choses sont composées d'éléments simples qu'il appelle *monades*, capables d'action et de perception : l'âme elle-même n'est qu'une monade qui a conscience d'elle-même. Toutes ces monades n'agissent point l'une sur l'autre ; mais, en vertu d'une *harmonie préétablie*, elles se développent parallèlement : ainsi l'âme n'agit point sur le corps, mais chaque modification qu'éprouve l'une, correspond à une modification éprouvée par l'autre au même instant. On comprend combien cette hypothèse est contraire à toute liberté. Dans sa *Théodicée*, un de ses ouvrages les plus remarquables, il professe l'*optimisme* le plus complet, et prouve que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Enfin, comme il attribuait au langage une très-grande influence sur la pensée, il voulut créer une langue universelle ; mais ce projet n'a pu être mis à exécution. — Leibnitz a eu un disciple, *Christian Wolf* (1679-1755), qui a consacré toute sa vie à recueillir les ouvrages et à développer les doctrines de son maître, mais qui n'a rien d'original par lui-même.

DEUXIÈME AGE. — La seconde période de la philosophie moderne

comprend la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième siècle : on y remarque surtout l'*école française*, l'*école écossaise* et l'*ecole allemande*, qui eurent pour chefs *Condillac*, *Thomas Reid* et *Emmanuel Kant*. Les autres écoles qui se sont formées de nos jours sont d'une origine trop récente pour que nous essayions de les apprécier ici.

École française.

Condillac, né à Grenoble en 1715, mort en 1780, consacra toute sa vie à l'étude des lettres et de la philosophie : il fut un instant précepteur de l'infant fils du duc de Parme, et reçut, en 1777, du gouvernement de Pologne, la mission de rédiger une logique pour l'instruction de la jeunesse du pays. Disciple de Locke, Condillac développa son système en le simplifiant. Selon lui, toutes nos connaissances dérivent d'une source unique, la *sensation;* toutes nos idées ne sont que des *sensations transformées*. La sensation est également le principe de nos jugements, de nos déterminations et de nos actes; en un mot, c'est par la sensation qu'il explique tout l'homme. Ce système, développé par Condillac dans plusieurs ouvrages remarquables par la clarté du style et le mérite des détails, tels que le *Traité des sensations*, la *Logique*, l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, *etc.*, fut adopté par la plupart des philosophes et des savants du dix-huitième siècle. Il ne tarda pas à faire naître une école de moralistes qui tirèrent de ces doctrines sensualistes les conséquences les plus fâcheuses. Tels furent : *Helvétius*, qui, dans son livre de l'*Esprit*, fait de l'intérêt l'unique mobile de nos actions, *la Mettrie*, le baron d'*Holbach*, et d'autres moins importants qui prêchèrent ouvertement l'athéisme. C'est aussi à l'école de Condillac qu'il faut rattacher *Voltaire*, *Diderot*, *D'Alembert*, et tous les encyclopédistes. — Elle fut combattue avec beaucoup d'ardeur, mais sans succès, par *J.-J. Rousseau*, dont les doctrines philosophiques sont éminemment spiritualistes.

École écossaise.

Thomas Reid, né à Glasgow en 1704, mort en 1796, fut frappé de bonne heure des écarts où se laissaient entraîner les plus grands philosophes, et redoutant également le scepticisme auquel aboutissait l'idéalisme et les conséquences fatales du matérialisme, il résolut de ramener la philosophie dans une route plus sûre. Prenant avant tout le *sens commun* pour guide, il s'imposa la loi de bannir toute hypothèse et tout esprit de système, et de faire une analyse sérieuse et complète des phénomènes et des facultés de l'âme; il reconnut ainsi

dans l'esprit humain certains principes, le principe de causalité, par exemple, qui ne dérivent point de l'expérience, mais qui néanmoins sont gravés dans notre intelligence avec le caractère de la certitude la plus complète: c'est à l'aide de ces principes qu'il a donné une excellente théorie de la perception extérieure. En somme, le caractère de la philosophie écossaise est la sagesse et la modération, ainsi que la pureté des doctrines morales. — *Dugald Stewart*, mort en 1828, *Hutcheson*, *Ferguson*, *Beattie*, continuèrent Thomas Reid, et développèrent sa philosophie.

École allemande.

Emmanuel Kant, né à Kœnigsberg en 1724, mort en 1804, est l'auteur d'un système philosophique qui produisit en Allemagne une véritable révolution. On lui a donné le nom de *criticisme*, parce qu'il se propose de soumettre à la critique toutes les connaissances humaines. Il distingue avec soin dans la connaissance ce qui est le produit de l'expérience, et qu'il appelle la *matière*, l'*objectif*, et les principes que l'intelligence tire de son propre fonds, et qu'il nomme *formes* de l'intelligence, *subjectif:* la connaissance résulte de l'application des formes de l'intelligence à l'objectif, sur lequel elle s'imprime comme un cachet sur la cire. Il ajoute que ces formes de l'intelligence ne peuvent produire de connaissance sans le concours de l'expérience : d'où il résulte que les idées nécessaires, c'est-à-dire, les plus importantes, n'ont aucune certitude objective, et ne nous sont données que par la foi. Par là le criticisme incline au scepticisme; mais, par une heureuse contradiction, Kant, dans sa morale, accorde à la raison une autorité qu'il lui refuse en métaphysique. Il admet comme nécessaires la liberté humaine, la loi du devoir et l'harmonie entre le bonheur et la vertu : la morale de Kant est très-sévère, et a beaucoup de rapports avec celle des stoïciens. Kant a laissé un grand nombre d'ouvrages, qui tous sont remarquables par la nouveauté des vues et la profondeur des pensées, mais qui tous aussi pèchent par l'obscurité; c'est cette obscurité surtout qui a empêché la philosophie allemande de se populariser. — *Fichte*, *Schelling*, *Hegel*, sont, après Kant, les principaux représentants de cette école.

MANUEL DU BACCALAURÉAT.

QUESTIONS LITTÉRAIRES.

POÉSIE.

I.

De la poésie et de l'art poétique.

Poésie, dans le sens le plus général du mot, signifie création (ποίησις); et, dans ce sens, tout créateur, tout inventeur a pu être appelé poëte. C'est ainsi que l'on a dit que Dieu est le plus grand des poëtes, et que la création est le plus magnifique des poëmes. En général donc, on peut donner le nom de poésie à toute création, à toute invention. La poésie, en effet, est le produit de l'imagination, qui est la faculté la plus féconde de l'esprit humain : c'est un élan de l'âme produit par l'enthousiasme et la sensibilité.

La poésie est ou *phonétique* (φωνή, voix) ou *plastique* (πλάττω, former) : phonétique, lorsqu'elle se traduit par la parole; plastique, quand elle se manifeste par le travail des mains.

La poésie phonétique comprend la *poésie proprement dite*, ou l'art de formuler ordinairement sa pensée par la métrique ou art des vers; et la *musique*, ou l'art de traduire ses pensées à l'aide de l'harmonie produite par les sons de la voix ou des instruments.

La poésie plastique comprend la *peinture*, qui traduit la pensée par l'harmonie des couleurs; la *sculpture*, qui la manifeste par le travail du ciseau; l'*architecture*, qui l'exprime par la construction des édifices et des grands monuments. A ce point de vue, tous les arts appartiennent à la poésie, et en relèvent.

La poésie proprement dite est, de tous les arts, celui qui revêt le plus de formes diverses. Tantôt c'est un transport de l'âme qui inspire un hymne à la Divinité ; tantôt c'est un sentiment d'admiration ou de patriotisme qui se manifeste par un chant en l'honneur d'un guerrier célèbre ; tantôt c'est la passion qui s'exhale en accents tristes et plaintifs, ou l'ardeur guerrière qui se répand en vers énergiques ; tantôt c'est un spectacle qui est offert à l'imagination des hommes pour les émouvoir, les intéresser ou les corriger. De ces différents objets, qui sont tous également propres à la poésie, sont venus les différents genres dont nous aurons à parler plus bas (poésie *lyrique*, poésie *épique*, poésie *élégiaque*, poésie *dramatique*, etc.).

La poésie est antérieure à l'art poétique, comme l'éloquence à la rhétorique : et il faut remarquer que, chez tous les peuples, la poésie a précédé la prose. En Grèce, Homère, Hésiode, Pindare, Eschyle, ont composé leurs poëmes, les deux premiers avant l'introduction de l'alphabet, les deux autres avant l'apparition des premiers écrivains en prose, Hécatée de Milet et Hérodote. A Rome, Nævius et Ennius composèrent aussi leurs poëmes avant que Caton et Fabius Pictor écrivissent en prose. En France, les troubadours et les trouvères ont précédé de plusieurs siècles les premiers monuments de notre prose, ceux de Villehardouin, de Joinville et de Froissart.

L'*art poétique* est un traité sur les principaux mérites et les principales règles propres à la poésie, soit pour la composition, soit pour la versification, soit pour le style. Il y a, en effet, des lois propres à tous les genres de poëmes et à chaque genre en particulier, qui ont pu être recueillies et groupées, comme l'unité du plan, la proportion, le rapport, la disposition des parties, le développement des caractères, leur vraisemblance, la convenance du style au sujet. On a aussi remarqué les qualités nécessaires en général au style poétique, la noblesse et l'harmonie des expressions, et surtout le nombre et la hardiesse des images. Le style poétique ne doit pas se borner à décrire, il doit peindre ; il ne doit pas se contenter d'exprimer sèchement les idées, il doit les présenter sous leur forme la plus vive et la plus frappante. Aussi la poésie proscrit-elle les termes abstraits, qui ne parlent qu'à la raison, et préfère-t-elle de beaucoup les mots précis, expressifs, qui frappent l'imagination et donnent du corps aux idées. Un des priviléges de la poésie, c'est d'animer tout dans la nature, de prêter le mouvement, la vie, la parole même quelquefois, aux objets extérieurs. La rime et la mesure ne sont rien, tout est dans la valeur et l'agrément de la pensée ; aussi distingue-t-on assez souvent les versificateurs des vrais poëtes. En général, on peut dire que l'étude des procédés poétiques, de la composition, du style poétique, ne font qu'un versificateur ; la nature seule fait le poëte. La poésie ne tient donc pas à l'observation de certaines règles données par l'art poétique,

mais à la vivacité de l'esprit et de l'imagination, à une certaine sensibilité facile à recevoir toutes les impressions. Qu'on se rappelle les vers pleins de sens où Boileau parle de celui qui rime *malgré Minerve :*

> C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
> Pense de l'art des vers atteindre la hauteur :
> S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
> Si son astre en naissant ne l'a formé poëte,
> Dans son génie étroit il est toujours captif ;
> Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif.

C'est le premier conseil que donne Boileau dans son *Art poétique*, le dernier et le plus complet, comme aussi le plus remarquable de ces sortes d'ouvrages. Les autres auteurs qui ont écrit sur l'art poétique sont : *Aristote*, dont la Poétique traitait de tous les genres de poésie : il ne reste que la partie relative à la tragédie ; *Horace*, dont l'*Épître aux Pisons*, connue sous le nom d'Art poétique, ne comprend que des règles propres à la tragédie et à la comédie ; *Vida*, poëte latin du seizième siècle, dont le poëme sur l'art poétique est destiné surtout aux commençants, et se borne à quelques conseils généraux.

II.

Indiquer les principaux genres de poésie, et en faire connaître le caractère.

On peut compter jusqu'à neuf genres principaux de poésie ; nous les nommerons d'abord, et nous les étudierons l'un après l'autre. Ce sont : la poésie *lyrique*, la poésie *épique*, la poésie *dramatique*, la poésie *didactique*, la poésie *élégiaque*, la poésie *satirique*, l'*épître*, la *pastorale*, la *fable*, etc.

1° *Poésie lyrique.*

La poésie lyrique paraît avoir été partout la première dans l'ordre des temps. Avant de trouver les formes savantes et étendues de l'épopée et du drame, l'homme dut exprimer simplement, sincèrement ses émotions par des chants passionnés, qu'accompagnaient et soutenaient les sons de la lyre. Ces chants furent consacrés d'abord à la louange des dieux ou des héros ; puis la sagesse s'en servit pour répandre ses maximes, l'amour pour exhaler ses craintes, ses espérances, ses regrets. De là quatre espèces d'odes : l'ode *sacrée*, l'ode *héroïque*, l'ode *morale* et l'ode *badine*.

Le caractère de l'ode, c'est la passion. Si le poëte n'est pas vraiment ému, son œuvre manque de vérité; la froideur et la fausse chaleur sont les plus grands défauts dans ce genre de poésie. Mais si la passion doit régner dans l'ode, la raison n'en saurait être bannie. Une marche irrégulière et libre, de fréquentes digressions, de brusques mouvements, un style magnifique et plein d'images, nous plaisent dans l'ode, parce que nous y voyons l'effet de l'enthousiasme; mais il faut cependant que le sujet du poëme y soit déterminé, que le dessein en soit suivi, que les digressions soient préparées et viennent en leur lieu, que le langage ne sorte jamais du naturel. Au reste, c'est surtout aux odes religieuses ou héroïques que conviennent cette vive allure et cette hardiesse de style. L'ode morale demande un ton plus grave et plus sévère; quant à l'ode badine, la grâce et la délicatesse du sentiment en font le charme. (*Voy.* BOILEAU, *Art poétique*, chant second, vers 58 à 82.)

Dans le genre lyrique rentrent plusieurs autres poëmes qui sont des variétés de l'ode; ainsi les *cantiques* et les *psaumes*, le *dithyrambe*, qui était primitivement un hymne à Bacchus, composé dans l'ivresse, la *cantate* destinée, comme le mot l'indique, à être chantée, les *chœurs* des tragédies grecques et françaises, certains morceaux d'opéras; enfin, au plus bas degré, la *chanson*, suite de couplets sur un sujet léger, terminés par un refrain.

2° *Poésie épique.*

L'épopée est le récit poétique d'une grande action. Tous les termes de cette définition concourent à faire de l'épopée un genre à part. Le mot « *récit* » la distingue du drame, où l'action n'est pas racontée, mais produite sur la scène; le mot « *poétique*, » en désignant le mélange de réalité et de fiction, qui est le caractère de la poésie, marque la différence de l'épopée et de l'histoire, où la vérité règne seule; enfin le mot « *action* » sépare la poésie épique de l'ode, de la satire, de l'épître et des autres genres, où il y a bien un sujet sur lequel roule le poëme, mais non une action qui se développe.

L'action épique doit être une, grande et intéressante. L'unite d'action consiste dans la liaison intime de toutes les parties du poëme, et dans leur rapport direct et nécessaire au même objet. Cette règle condamne les poëtes qui ont pris pour sujet la vie entière d'un héros, comme Stace dans l'*Achilléide*, et rassemblé ainsi, dans un même ouvrage, plusieurs actions distinctes. Du reste, ce précepte de l'unité n'est pas si rigoureux qu'il exclue les récits subordonnés au récit principal, pourvu que ces récits ou épisodes servent au progrès de l'action, que d'ailleurs ils soient courts, amenés naturellement, et qu'ils forment un contraste avec ce qui précède et ce qui suit; ils reposent

l'esprit du lecteur, et varient le poëme sans en rompre l'unité.

L'action doit être grande, afin de soutenir par son importance un long poëme. C'est pour se conformer à cette règle que les poëtes épiques ont pris, en général, leurs sujets dans une antiquité reculée : en effet, les événements et les hommes des temps anciens ont, aux yeux de l'imagination, une grandeur presque fabuleuse.

La troisième et la plus importante des qualités de l'action, c'est l'intérêt. Ce n'est pas assez que le poëte caresse la vanité de ses compatriotes en prenant pour sujet un des grands événements de leur histoire ; à cet intérêt particulier il doit joindre cet intérêt universel, qui tient à la composition du poëme, à l'intrigue et aux caractères.

L'intrigue ou le nœud, dans l'épopée comme dans le drame, est la lutte des causes qui tendent à produire ou à empêcher l'événement. Il faut que l'entreprise qui est le sujet du poëme paraisse environnée de difficultés sans nombre ; que les obstacles naissent sous les pas du personnage principal ; que par l'effet d'une puissance rivale, ou par l'influence de ses propres passions, il tombe dans des situations touchantes ou terribles, et qu'il ne triomphe qu'à la longue, et par suite d'événements inattendus. L'art du poëte consiste à resserrer le nœud de moment en moment, à faire passer le lecteur de l'inquiétude à l'espoir et de l'espoir à la crainte, à préparer le dénoûment sans le laisser prévoir, et à le produire au moment où l'intérêt est à son comble, où toutes les sources de l'émotion sont épuisées.

Les personnages de l'épopée sont, ou imaginés par le poëte, ou empruntés à l'histoire. Lorsque ce sont des personnages historiques, ils doivent conserver dans le poëme le caractère que l'histoire leur attribue, selon le précepte d'Horace : « *Famam sequere* » (*Art poétique*, vers 119). Quant aux autres, sauf les convenances relatives au sexe, à l'âge, au rang, que l'auteur ne saurait violer, il peut composer à son gré leurs caractères. Il doit seulement prendre soin de varier ses personnages, en leur donnant, soit des qualités contraires, soit une même qualité, modifiée diversement dans chacun. C'est ainsi que, dans l'*Iliade*, Diomède, Ajax, Hector, ont tous un même attribut : le courage ; mais le courage dans Hector est plus généreux, dans Diomède, plus impétueux, dans Ajax, plus opiniâtre. Les caractères de l'épopée ne doivent être ni tout à fait bons, ni absolument mauvais, parce que le vice révolte, et que la perfection n'excite qu'une admiration froide ; les caractères mixtes sont les plus intéressants, parce qu'ils sont les plus naturels, et que l'âme des héros, partagée entre des instincts contraires, offre une image plus fidèle de l'humanité. Mais, dans cette lutte des passions rivales, il faut toujours mettre en saillie une qualité particulière, qui, se soutenant jusqu'au terme de l'action, forme l'unité du caractère.

> Si quid inexpertum scenæ committis, et audes
> Personam formare novam ; servetur ad imum,
> Qualis ab incœpto processerit, et sibi constet.
> (HORACE, *Art poetique*, v. 125.)

Entre tous ces personnages il en est un qui doit dominer, c'est le *héros* du poëme.

L'épopée admet une autre sorte de personnages, ce sont les êtres surnaturels: leur intervention donne au poëme de la grandeur, et ouvre à la fiction un champ nouveau ; mais il faut que le sujet s'y prête, et que le poëte croie aux dieux qu'il fait agir ; sinon le *merveilleux* n'est plus qu'un ressort emprunté, gardé par tradition, et qui jette du froid dans tout l'ouvrage. C'est le défaut surtout de ces personnages allégoriques, comme la Gloire, l'Envie, etc., pures abstractions de l'esprit, que l'imagination peut animer pour un moment, mais auxquelles elle n'accorde pas une existence durable.

La narration de l'épopée doit être claire, vive, pittoresque, et surtout variée, suivant les situations. La forme dramatique doit se mêler souvent à la forme épique, parce que les passions et les caractères des personnages se montrent mieux par leurs discours.

Les principaux poëmes épiques sont, chez les anciens : l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère, l'*Énéide* de Virgile, la *Pharsale* de Lucain; chez les modernes : la *Jérusalem délivrée* du Tasse, le *Paradis perdu* de Milton, les *Lusiades* de Camoens, et la *Henriade* de Voltaire.

L'épopée badine, héroï-comique, est une parodie de l'épopée sérieuse, où la disproportion des moyens avec la fin excite le rire. Les meilleurs poëmes de ce genre sont : la *Batrachomyomachie* attribuée à Homère, le *Lutrin* de Boileau, la *Boucle de cheveux enlevée* de Pope, et, dans un ordre plus élevé, le *Roland furieux* de l'Arioste.

3° *Poésie dramatique.*

Le genre dramatique comprend tous les poëmes dont le sujet est une action, non pas racontée, mais qui se développe sur la scène. Selon que cette action est sérieuse ou comique, c'est-à-dire, selon qu'elle est consacrée à l'imitation des passions ou des travers des hommes, on l'appelle tragédie ou comédie. A la tragédie se rattachent le drame, le mélodrame, l'opéra ; à la comédie, le vaudeville, l'opéra-comique.

Tragédie.

La tragédie est le développement d'une action touchante ou terrible. Comme il n'y a rien qui excite plus la terreur et la pitié que le spectacle des passions humaines et de leurs effets, la tragédie nous

montre des personnages entraînés par leurs passions dans le péril et dans le malheur; elle prend, en général, ses personnages parmi les héros et les rois, dont les infortunes ont quelque chose de plus frappant, parce qu'elles sont plus surprenantes et plus imprévues.

L'illusion est la condition nécessaire de l'émotion tragique. En effet, pour que des fictions nous émeuvent, il faut que l'art du poëte nous dérobe le mensonge, et que nous croyions assister à des événements réels. Il ne doit donc y avoir, soit dans la forme extérieure de l'action, soit dans le développement des passions qui la remplissent, rien qui ne soit vraisemblable et conforme à la nature. Et de là ressort la règle des unités; car qu'y a-t-il de moins vraisemblable que si, dans le court espace d'une représentation, et sous les yeux du spectateur qui ne change pas de place, la scène est transportée en des lieux et en des temps différents? L'action doit donc être renfermée dans un même lieu, par exemple, dans l'enceinte d'un palais; c'est ce qu'on appelle *unité de lieu;* et dans un même temps, c'est-à-dire, soit dans une durée de trois heures, soit dans une révolution de soleil, comme chez les Grecs et sur notre théâtre : les entr'actes, dont notre imagination étend volontiers la durée, permettent de reculer les limites étroites de chacun des différents actes; c'est l'*unité de temps*. La ragédie est de plus soumise, comme l'épopée, à l'*unité d'action*. La ègle des trois unités est résumée dans ces vers de Boileau :

> Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

L'école classique, c'est-à-dire, les Grecs et le théâtre français jusqu'au dix-neuvième siècle, a observé cette règle; l'école romantique, c'est-à-dire, les Allemands, les Anglais, les Espagnols et le drame français de nos jours, s'en est affranchie.

Outre la vraisemblance, en quelque sorte extérieure, qui tient à la durée de l'action sur le théâtre, il y en a une autre plus intime, qui consiste dans l'imitation vraie des sentiments de l'âme. Des passions bizarres, romanesques, telles que les aime le drame moderne, ne sauraient nous émouvoir, parce qu'il semble que le poëte les a prises dans son imagination et non dans le cœur humain, dont la peinture peut seule nous toucher. La tragédie doit donc s'attacher seulement aux sentiments universels, comme l'amour, l'amour maternel, etc., et rejeter ces passions rares et exceptionnelles qui dérangent l'ordre de la nature, et qui aussi n'excitent pas un véritable intérêt. Mais ce n'est pas assez de reproduire le cœur humain tel qu'il est; la tragédie doit le reproduire tout entier, c'est-à-dire, avec ses combats, ses fluctuations, ses déchirements entre des passions rivales, ses résistances au devoir. Aussi la tragédie classique compose ses caractères de pas-

sions opposées, au-dessus desquelles elle fait dominer la loi morale; en cela encore contraire au drame, qui donne à ses personnages une passion unique, sans contre-poids et sans obstacles. De ces procédés divers résultent des effets tout opposés. Dans l'ancienne tragédie, les passions luttant à la fois entre elles et contre une force supérieure, aucune d'elles ne prenait sur l'homme assez d'empire pour étouffer sa liberté, pour comprimer toute résistance; on y voyait un être libre cédant à la passion, et non un animal conduit par un instinct aveugle; en sorte que l'émotion s'adresse à l'esprit et non aux sens. Dans le drame moderne, la passion n'ayant plus aucun frein est violente, emportée, irrésistible; et l'amour s'adresse aux sens, ce qui est la dégradation de l'art. La tragédie fait toujours triompher la loi morale, soit dans le cours de la pièce, par la victoire du personnage sur ses passions, soit au dénoûment, par les remords du coupable, ou l'expiation volontaire; et la passion, ainsi corrigée, n'a rien de dangereux pour le spectateur. Le drame la laisse souvent impunie, et semble la proposer comme un modèle de puissance et d'énergie. Enfin, dans la tragédie, les passions sont les ressorts de l'action; leur lutte forme le nœud; les chances de la lutte produisent les divers incidents; l'issue de la lutte fait le dénoûment; tout naît de combats du cœur; et, sauf la première donnée que l'histoire ou l'imagination fournit au poëte, rien n'arrive par caprice. Dans le drame, les incidents de l'action dérivent le plus souvent du hasard, et l'intérêt factice des surprises et des coups de théâtre est substitué à cet intérêt réel qui naît des révolutions du cœur. Ainsi, dans ce contraste, la vérité, l'intérêt, la moralité, la dignité de l'art, sont du côté de la tragédie classique.

Quant à la forme, la tragédie est divisée en cinq *actes*, qui sont comme autant de pas de l'action. Les actes se partagent, à leur tour, en scènes, qui sont distinguées entre elles par la sortie ou par l'entrée d'un personnage important. On exige que les acteurs ne paraissent ni ne sortent sans une raison suffisante; que le théâtre ne reste jamais vide; que dans une même scène il ne puisse y avoir plus de trois acteurs qui parlent; qu'un personnage ne parle seul que dans les moments de passion : c'est ce qu'on appelle un monologue. Toutes ces règles contribuent à la vraisemblance de l'action et à l'intérêt.

Le *drame* est une espèce de tragédie populaire, soit en prose, soit en vers, où l'on représente les événements les plus funestes et les situations les plus misérables de la vie commune.

Le *mélodrame* est une espèce de drame mêlé de musique.

L'alliance de la poésie lyrique et de la tragédie a produit l'opéra, dont l'objet est de charmer à la fois le cœur par la peinture des passions, l'oreille par l'harmonie des vers et de la musique, et les yeux par une décoration magnifique et variée.

Comédie.

La comédie se propose, non plus de nous émouvoir, comme la tragédie, mais de nous faire rire : ce ne sont donc pas les grandes passions de l'homme qu'elle veut peindre ; ce sont les folies et les écarts de nos semblables, leurs vices même, mais seulement sous leur côté ridicule, qu'elle offre à notre risée. En cela elle poursuit un but plus relevé que de flatter la malignité naturelle du spectateur. Si elle étale sur la scène les travers et les vices des hommes, c'est pour nous en inspirer un mépris salutaire, et pour les corriger par le ridicule (*castigat ridendo mores*).

La comédie ne prend pas pour personnages des héros, des rois, comme l'épopée et la tragédie, parce que les travers des grands sont recouverts d'une majesté extérieure qui repousse les traits du ridicule : elle les choisit dans un rang inférieur, parmi les bourgeois, dont les mœurs sont plus franches, et dont les travers, moins déguisés, donnent plus de prise à la satire.

Il y a deux sortes de comédie : la comédie d'*intrigue*, qui sacrifie la peinture des mœurs au développement d'une action compliquée et féconde en incidents plaisants (*Mariage de Figaro*) ; et celle de *caractère*, qui se propose surtout de produire sur la scène un des vices ou des travers généraux de l'humanité, dans la personne d'un acteur (*l'Avare, le Méchant*). Celle-ci est la plus morale et la plus difficile. Il faut à la fois un grand talent d'observation, pour noter une foule de traits épars, et une grande force de création, pour former de tous ces traits une figure complète et vivante. Mais la comédie la plus parfaite est celle qui réunit les deux autres, qui place le personnage vicieux et ridicule, destiné à représenter toute une classe d'hommes, au sein d'une intrigue intéressante, dont tous les incidents naissent de ce caractère même, et concourent à la mettre de plus en plus en lumière (*le Tartufe, le Misanthrope*). De cette combinaison naît un double plaisir pour les spectateurs : en même temps qu'ils admirent le développement gradué du caractère comique dans toutes les situations où il se trouve engagé par sa faute, ils s'inquiètent de savoir quel sera le dénoûment de l'action, si le vice sera démasqué et le ridicule confondu.

La comédie est soumise aux mêmes règles que la tragédie, à la division en actes et en scènes, aux trois unités, à la vraisemblance, qui est ici plus nécessaire et plus difficile à observer ; car l'action étant prise au milieu de nous, et non dans une sphère supérieure, nous saisissons plus facilement les moindres défauts de vérité, et, pour entretenir l'illusion, le poëte doit n'en laisser échapper aucune. Boileau a rassemblé les règles de la comédie dans ces beaux vers :

Il faut que ses acteurs badinent noblement;
Que son nœud bien formé se dénoue aisément.
. . . .
Jamais de la nature il ne faut s'écarter.
(*Art poétique*, chant III.)

Ce dernier vers renferme tout.

Le *vaudeville* est une sorte de comédie légère, entremêlée de couplets. L'*opéra comique* est une comédie mise en musique, comme l'opéra, mais où le récitatif est remplacé par des scènes parlées.

4° *Poésie didactique.*

L'objet du poëme didactique est d'enseigner aux hommes des vérités utiles, de développer, soit un système philosophique, comme a fait Lucrèce dans son poëme *de Natura rerum;* soit les préceptes d'un art, comme Horace et Boileau dans leur *Art poétique*. Ici la poésie change de rôle: dans les autres genres elle se propose au fond d'instruire, mais son but apparent est de plaire, et l'instruction y est déguisée et comme enveloppée; au contraire, dans le genre didactique, elle annonce ouvertement le dessein d'enseigner les hommes. Ce poëme est un de ceux où il est le plus difficile de réussir; car il doit joindre aux qualités d'un traité en prose, à la méthode, à la justesse des idées, à la clarté dans l'exposition des préceptes, à la rigueur des déductions, tous les ornements de la poésie. Pour rendre agréables les vérités qu'il annonce, le poëte doit les embellir; et ce n'est qu'en semant son ouvrage de riches descriptions, de peintures vives et brillantes, surtout en y introduisant des épisodes intéressants, qu'il pourra éviter les deux écueils du genre, la sécheresse et la froideur.

Une suite de descriptions rattachées à un même titre, mais ne se rapportant pas à un sujet bien défini, et qui n'ont d'autre loi de succession que le caprice de l'écrivain, forme le poëme *descriptif* (*les Jardins, les Saisons, les Mois*, etc.); corruption du genre didactique, où l'on décrit pour décrire, et non pour orner ou pour éclaircir des préceptes; œuvre favorite des littératures vieillies, où la poésie, n'ayant plus d'objet sérieux, s'exerce à vaincre des difficultés, et à plier au mécanisme du vers les choses qui semblent s'y prêter le moins et en être le moins dignes.

5° *Élégie.*

L'élégie se rapproche du genre lyrique. Elle exprime, comme l'ode, un sentiment passionné. Chez les anciens c'était primitivement un chant de deuil, comme le prouve l'étymologie (ἒ λέγειν, dire *hélas!*);

puis ce poëme devint un chant de joie, et quelquefois un chant de guerre : ainsi Tyrtée chantait en vers élégiaques. Chez les modernes, l'élégie est exclusivement réservée à la peinture de la douleur, et particulièrement des douleurs de l'amour.

> La plaintive élégie en longs habits de deuil,
> Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil.
> Elle peint des amants la joie et la tristesse, etc.
> (BOILEAU, *Art poetique*, chant II.)

6° *Satire.*

La satire, comme la comédie, est la peinture des travers et des vices. Mais elle prend la forme du récit, et non celle du drame ; et tandis que la comédie, qui se propose de faire rire, ne présente les vices que sous des couleurs ridicules, la satire, qui veut en inspirer le dégoût et l'horreur, les peint sous les traits les plus noirs. Il y a plusieurs espèces de satire : la *satire morale*, qui est la censure publique des méchants ; la *satire littéraire*, critique fine et mordante des mauvais auteurs ; enfin la *satire politique*. Juvénal et Regnier ont excellé dans le premier genre, Horace et Boileau dans le second ; les comédies d'Aristophane ne sont au fond que des satires politiques. La satire littéraire, qui ne poursuit que des ridicules légers, a seule le droit de nommer ceux qu'elle attaque ; celle qui flétrit les vices ne doit les attaquer qu'en général, et éviter les personnalités, qui irritent et ne corrigent pas. Elle doit, dans ses tableaux les plus énergiques, s'interdire ces images qui, peignant trop crûment les vices, sont plus propres à corrompre les mœurs qu'à les corriger.

7° *Épître.*

L'épître est une pièce de vers, en forme de lettre, dont le sujet est plus déterminé, le dessein plus suivi et le style plus soigné que dans les lettres en prose. Le sujet de l'épître est d'ordinaire un point de morale ; mais le poëte n'y disserte pas en forme ; sa marche est libre, et en apparence abandonnée. La brièveté, la rapidité du style, le tour vif et spirituel des pensées, sont le principal mérite de ce petit poëme.

8° *Poésie pastorale.*

La poésie pastorale, que l'on appelle aussi *idylle* ou *églogue*, peint les mœurs des bergers, dans leur état d'innocence primitive. Des sentiments délicats sans affectation, tendres sans fadeur, vifs sans violence ; des pensées simples, naïves, mais toujours sans recherche d'esprit ; un langage sans apprêt, plein de grâce et de naturel ; voilà

ce qui convient à ces bergers des premiers temps, et ce qu'on trouve dans les églogues de Théocrite et de Virgile : leurs imitateurs ont trop souvent mis la bassesse ou l'afféterie à la place du naturel, et la galanterie à la place du sentiment.

9° *Fable.*

Une fable est un court récit destiné à mettre en lumière une vérité morale. Le goût des hommes pour l'allégorie, le besoin de déguiser la vérité sous un gouvernement tyrannique, l'avantage que les sages ont trouvé à présenter leurs instructions sans prétention, sans appareil, à la suite d'un récit dont elles semblent découler d'elles-mêmes, ont donné naissance à ce poëme. L'art du fabuliste consiste à charmer ses lecteurs par l'attrait d'un récit gracieux, intéressant et naturel, afin de leur faire goûter la leçon qu'il en veut tirer pour eux. — Phèdre chez les Latins, la Fontaine chez nous, ont excellé dans ce genre.

On pourrait encore citer quelques autres genres beaucoup moins importants, et que nous ne ferons que rappeler :

Le *conte en vers*, espèce de fable, mais dont le sujet est le plus souvent une aventure licencieuse;

L'*épigramme*, petite satire en quelques vers, et qui, comme dit fort bien Boileau,

> N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné;

le *sonnet*, le *rondeau*, le *madrigal*, etc. (*Voy.*, sur ces divers genres, Boileau, *Art poét.*, *ch.* II.)

III.

Du vers, soit en grec et en latin, soit en français.

Dans toutes les langues, le vers est un espace déterminé, rempli par des mots assujettis à des règles fixes et limitées. Mais il existe, entre le vers dans les langues anciennes et le vers dans les langues modernes, une grande différence. Dans les premières (et ici nous ne parlons que du grec et du latin), la parole était assujettie à une certaine mesure et à une certaine cadence, parce que, dans l'origine, elle était accommodée au chant : c'est ce que l'on appelle le *vers métrique*, du mot grec μέτρον, qui signifie *mesure*. Dans les langues modernes, ou du moins dans presque toutes, on compte les vers par syllabes; et il suffit

d'un certain nombre de syllabes, quelquefois combinées avec une césure fixe, pour faire un vers : c'est le *vers syllabique*.

§ I. *Du vers métrique.*

Nous parlerons d'abord du vers des Latins et des Grecs, du *vers métrique*.

Ce vers est composé de *pieds :* on appelle *pied* un certain nombre de syllabes dont la quantité, ou valeur phonétique, est déterminée ; la quantité des syllabes est de deux sortes, *brève* (◡) ou *longue* (–). Les brèves et les longues se combinent de différentes manières ; et comme une brève représente un temps dans la mesure, et la longue deux, une mesure à trois temps peut se composer indifféremment de trois brèves (tribraque, ◡◡◡), ou d'une brève et une longue (ïambe, ◡ –), ou d'une longue et une brève (trochée, – ◡) ; de même une mesure à quatre temps pourra se composer de deux longues (spondée, – –), d'une longue et deux brèves (dactyle, – ◡◡), ou de deux brèves et une longue (anapeste, ◡◡ –).

De ces différentes mesures combinées entre elles, se forment les vers des anciens, vers grecs et vers latins.

Les principales sortes de vers usitées dans les deux langues sont :

1° L'*hexamètre*, lequel était régulier et plein d'un bout jusqu'à l'autre, et était susceptible d'une variété continuelle par la liberté qu'on avait d'y employer, dans les quatre premiers pieds, ou le dactyle ou le spondée : le cinquième pied seulement exigeait le dactyle, et le sixième le spondée; encore, si le caractère de l'expression ou l'harmonie imitative le demandait, pouvait-on mettre au cinquième pied le spondée au lieu du dactyle, qu'on plaçait au quatrième, et le vers était dit *spondaïque*. Voici un exemple de vers hexamètre régulier :

> Armă vĭ | rūmquĕ că | nō Trō | jāe quī | prīmŭs ăb | ōrīs ;

et un autre, de vers hexamètre spondaïque :

> Cără dĕ | ūm sŏbŏ | lēs, mā | gnūm Jŏvĭs | īncrē | mēntūm.

L'égalité de ces deux mesures, le dactyle et le spondée, et la liberté qu'avait le poëte de les combiner à son gré, faisaient de ce vers le plus harmonieux de tous les vers ; aussi était-il consacré à la poésie héroïque.

2° Le *pentamètre*, dont les pieds sont aussi, comme ceux de l'hexamètre, des dactyles et des spondées. Mais, dans le pentamètre, les deux premiers pieds seulement sont indifféremment composés de dactyles ou de spondées ; vient ensuite une césure après le deuxième

pied, puis deux autres pieds composés de dactyles, et à la fin du vers une autre syllabe en suspens. Voici un exemple du pentamètre :

Tēmpŏrā | sī fŭē | rīnt | nūbĭlă, | sōlŭs ĕ | rĭs.

Il faut remarquer ici que le vers pentamètre ne marche jamais seul ; mais il s'accouple avec l'hexamètre, et forme les poésies dites élégiaques.

3° L'*asclépiade*, qui ne diffère du pentamètre que parce qu'il n'a point la syllabe de la fin. Ex. :

Mæcē | nās ătă | vīs | ēdĭtĕ | rēgĭbŭs.

4° Le vers *ïambique*, tout composé de mesures inégales, et le plus irrégulier, le plus approchant de la prose : non-seulement il était entremêlé de spondées et d'ïambes, mais à ses pieds impairs il recevait encore le dactyle ou l'anapeste, ou même le tribraque. Cette marche libre et variée l'avait fait préférer pour la comédie dramatique, parce qu'il convenait mieux au dialogue que l'hexamètre trop majestueux, et l'élégiaque trop brisé.

5° Les vers lyriques : l'*alcaïque*, qui est l'asclépiade avec un ïambe au second pied :

Dūlce ĕt | dĕcō | rum ĕst | prō pătrĭ | ā mŏrī.

Le *saphique* (un trochée, un spondée, un dactyle, deux trochées) :

Lūdĭt | hērbō | sō pĕcŭs | ōmnĕ | cāmpō.

Mais ces vers s'emploient rarement seuls, et d'ordinaire ils sont mélangés, et forment des distiques ou des strophes ; on appelle *strophe* une période poétique dont le cercle embrasse une pensée unique. La première strophe d'une ode sert de modèle à toutes les autres ; les strophes les plus harmonieuses sont la *strophe saphique*, composée de trois vers saphiques et d'un vers adonique de deux pieds (un dactyle et un spondée). Ainsi Horace :

Jam satis terris nivis atque diræ
Grandinis misit Pater, et rubente
Dextera sacras jaculatus arces,
Terruit Urbem.

et la *strophe alcaïque*, formée de deux alcaïques, d'un ïambique de quatre pieds et demi, et d'un dactylico-trochaïque. Voici encore un exemple d'Horace :

Fortes creantur fortibus et bonis ;

Est in juvencis, est in equis patrum
Virtus, nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam.

Pour compléter les détails nécessaires à l'intelligence du vers métrique, il est nécessaire de parler de la césure, de l'élision, des coupes et des rejets.

La *césure* (dans le vers métrique ancien) est le partage d'un mot dont les premières syllabes appartiennent à un pied, et la dernière qui est ou devient longue au pied suivant. La césure est nécessaire à l'harmonie et à la variété du vers; l'hexamètre demande une césure au moins après le second pied, ou deux, l'une au premier, l'autre au troisième; le pentamètre doit avoir deux césures, après le deuxième et le quatrième pied.

L'*élision* a lieu quand un mot, terminé par une voyelle ou un *m*, rencontre un mot qui commence par une voyelle : alors la finale du premier se fond dans l'initiale du second. Les poëtes ont tiré quelquefois de l'élision de grands effets.

On appelle *coupe du vers* une forte suspension, ménagée pour le rendre plus expressif.

On appelle *rejet* un mot qui complète le sens d'un vers et qui commence le suivant. Les rejets servent à lier les vers, et à empêcher qu'ils ne tombent tous un à un. Mais il faut qu'ils paraissent moins un besoin de la versification qu'un artifice du poëte, imaginé pour produire un effet. On trouve dans un vers de Virgile une élision, une coupe et un rejet, qui ont tous trois une grande force :

Illa, graves oculos conata attollere, rursus
Deficit.

L'élision marque l'effort de Didon; la coupe exprime qu'elle est parvenue à se soutenir; et le rejet, qu'elle retombe aussitôt.

§ II. *Du vers syllabique.*

Le vers syllabique naquit à l'époque de la basse latinité; alors on abandonna le vers métrique, devenu trop difficile pour des esprits peu cultivés, et, sans s'occuper de la quantité des syllabes, on se contenta d'en fixer le nombre : en même temps, pour compenser par un plaisir nouveau le charme attaché à la mesure, on inventa la rime. Ce double changement se remarque dans les *proses*, ou chants d'église du quatrième siècle :

Lauda, Sion, Salvatorem;
Lauda ducem et pastorem, etc.

Notre vers français est là en germe.

Nous considérons, dans le vers français, le nombre des syllabes et la rime.

Du nombre des syllabes. — Nos vers sont de douze, de dix, de huit ou de sept syllabes. Ceux qui en ont moins de sept sont très-rarement employés seuls. Toutes ces syllabes doivent être sonores; s'il s'en trouve une dans le cours du vers qui soit terminée par un *e* muet, elle doit s'élider. Il n'y a d'élision que pour l'*e* muet; la rencontre de deux voyelles sonores s'appelle *hiatus*; c'est un défaut dans notre versification. Quant aux finales muettes des vers, elles ont un son très-faible, et ne comptent pas dans la prononciation. Ainsi ce vers :

> Et quel temps fut jamais si fertile en miracles?

est regardé comme ayant le même nombre de syllabes que celui-ci :

> Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir?

quoiqu'il ait une finale muette de plus.

Le vers de douze syllabes doit être coupé par un repos après la sixième, et celui de dix après la quatrième. Ce repos est déterminé par une légère suspension dans le sens. Cette césure uniforme à l'hémistiche (1) serait monotone, si les poëtes ne ménageaient de temps en temps dans le vers des repos plus marqués. Ces suspensions sont souvent une source de beautés : quel effet ne produisent-elles pas dans ces vers de Racine?

> Je l'ai trouvé couvert d'une affreuse poussière,
> Revêtu de lambeaux, tout pâle ; mais son œil
> Conservait sous la cendre encor le même orgueil.
>
> Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
> Ma fille.

L'enjambement, si fréquent dans la poésie ancienne, est défendu dans la nôtre. Le sens d'un vers ne peut se compléter par les premiers mots du suivant.

Le vers de douze syllabes ou vers alexandrin (2) est le plus noble de tous, aussi est-il employé dans tous les grands poëmes. Le vers de dix syllabes a plus de rapidité et moins de pompe; c'est dans ce rhythme que Voltaire a écrit ses comédies et ses épîtres familières. Le

(1) On appelle en français hémistiche chaque moitié de vers, de deux mots grecs, ἥμισυ στίχος.

(2) Ce nom lui vient soit de son inventeur, Alexandre de Bernay ou de Paris, qui vivait à la fin du douzième siècle, soit plutôt de ce qu'il fut employé pour la première fois dans un poëme en l'honneur d'Alexandre.

vers de huit syllabes a du nombre et du mouvement; il peut rendre toutes les révolutions de la passion, aussi est-il d'un grand usage dans l'ode. Quant au vers de sept syllabes, sa vitesse, sa cadence légère et sautillante conviennent surtout à l'expression de la gaieté.

Souvent, et surtout dans la poésie lyrique, on allie ensemble des vers de différentes mesures, et il résulte un grand charme de ce mélange. Mais toutes les espèces de vers ne se marient pas avec un égal bonheur. Le vers de six syllabes, qui est un hémistiche de celui de douze, s'associe bien avec lui, ainsi que le vers de huit, qui a une cadence ferme; mais il n'en est pas de même de celui de sept, dont la mesure est tronquée, et qui veut être employé seul : quant au vers de dix syllabes, il s'allie mieux au vers de huit qu'à l'alexandrin.

La *stance* est la même chose que la strophe ancienne; les vers qui la composent sont de mesure identique ou différente. La moindre étendue de la stance est de quatre petits vers; la plus grande est de six alexandrins ou de dix petits vers. La stance la plus harmonieuse est celle de dix vers de huit syllabes, en un quatrain et deux tercets :

> Héros cruels et sanguinaires,
> Cessez de vous enorgueillir
> De ces lauriers imaginaires
> Que Bellone vous fit cueillir;
> En vain le destructeur rapide
> De Marc-Antoine et de Lépide
> Remplissait l'univers d'horreur :
> Il n'eût point eu le nom d'Auguste,
> Sans cet empire heureux et juste
> Qui fit oublier sa fureur.
>
> (J. B. ROUSSEAU.)

De la rime. — La rime est la consonnance des finales des vers. Sans avoir le même charme que la mesure antique, la rime offre cependant de grands avantages : elle plaît à l'oreille, elle soulage la mémoire, elle tient en éveil l'esprit du poëte, et lui fournit souvent d'heureuses inspirations.

La rime doit être surtout sensible à l'oreille; mais on exige aussi qu'elle frappe les yeux, c'est-à-dire que les finales présentent les mêmes caractères, ou des caractères équivalents : ainsi *chant* ne rime pas avec *champ*, quoique le son soit le même.

La rime est dite *suffisante*, quand elle est dans le son seulement, comme *outrage* et *image;* riche, lorsqu'elle est non-seulement dans le son, mais dans l'articulation, comme *candeur* et *pudeur*. La rime est dite *masculine*, quand les finales sont sonores (*trépas*, *repas*), et *féminine*, quand ce sont des muettes (*héritage*, *partage*). Dans la rime masculine, il suffit que les dernières syllabes aient le même son; dans les rimes féminines, comme la finale n'a qu'un son très-faible, la consonnance doit commencer à la

pénultième. Les vers à rimes masculines sont appelés *masculins*; ceux à rimes féminines, *féminins*. Les vers masculins, sans mélange, auraient quelque chose de rude; les vers féminins, sans mélange, auraient de la mollesse: soumis à la loi d'un retour périodique, ils se tempèrent l'un l'autre, et donnent à notre versification à la fois de la force et de la douceur. On appelle *vers à rimes plates*, des distiques tour à tour masculins et féminins; *vers à rimes croisées*, deux vers masculins et deux féminins entrelacés:

> Le bonheur de l'impie est toujours agité;
> Il erre à la merci de sa propre inconstance.
> Ne cherchons la félicité
> Que dans la paix de l'innocence.
> (RACINE, *Esther*.)

Les grands poëmes sont écrits en rimes plates, les petits en rimes croisées ou mêlées. Les rimes plates ne conviennent point à la stance; quelquefois seulement, dans une intention de majesté, on la termine par deux alexandrins.

IV.

De l'Éloquence. De la Rhétorique.

L'éloquence est la faculté d'agir par la parole sur les hommes assemblés. Le signe distinctif de l'éloquence, c'est l'émotion qu'elle fait naître, c'est la communication rapide et soudaine de sentiments entre l'orateur et ceux qui l'écoutent: c'est un entraînement qui bannit toute réflexion, qui surmonte toute résistance. Le talent de convaincre, celui de bien dire, qui aident l'éloquence et qui en assurent l'effet, en sont pourtant distincts; ils s'adressent à la raison et à l'imagination, tandis que l'éloquence part du cœur et va au cœur. Ce sont les émotions vives, les convictions profondes qui font les véritables orateurs; et c'est pour cela qu'on a vu des hommes grossiers et sans culture être cependant éloquents, sous l'empire d'une passion forte qui élevait leur âme, et qui leur inspirait des paroles ardentes, énergiques, pénétrantes. Mais ce don d'être ému est naturel, et ne saurait s'acquérir par l'étude: c'est donc la nature qui fait les orateurs, de même que les poëtes, malgré la maxime des rhéteurs: *Nascuntur poetæ, fiunt oratores*. L'étude peut former un homme disert, mais non pas un véritable orateur.

Toutefois ici, comme en poésie, la nature ne peut suffire. Si la

cause que l'on défend est épineuse et difficile par elle-même, si l'on a pour adversaire un homme habile et artificieux, pour juges des hommes que l'ignorance, l'orgueil ou la prétention aveuglent, ce n'est pas assez de toucher les cœurs, il faut savoir se concilier les auditeurs par un air de vertu et par un ton modeste; leur présenter sa cause sous le jour le plus favorable, par une narration habile; éclairer leur esprit par une division nette et simple; trouver les preuves qui conviennent au sujet, les ordonner, les enchaîner, les exposer et les développer avec chaleur; réfuter l'adversaire en l'attaquant par le côté le plus faible; résumer avec force tous ses moyens; enfin, pour achever son triomphe, parler aux passions et laisser éclater son éloquence, jusque-là contenue et comprimée. Tous ces secrets, tous ces procédés, que la nature ne donne pas et qu'il faut acquérir par le travail, composent l'art oratoire, guide et soutien nécessaire de l'éloquence naturelle.

Ainsi la rhétorique est l'art de bien parler, c'est-à-dire de parler de manière à atteindre le but de l'éloquence. Ce but est tantôt de charmer les auditeurs, comme dans l'éloquence dite académique, tantôt de convaincre et d'émouvoir, comme dans celle de la tribune et de la chaire; tantôt ces trois choses ensemble, comme dans le barreau, surtout dans le barreau antique. La rhétorique fournit des procédés pour produire tous ces effets. Ces procédés ne sont pas arbitraires: ils sont fondés sur la raison, sur la connaissance des hommes, sur l'expérience; enfin sur l'exemple de tous les orateurs, même de ceux qui ont précédé les premières théories de l'art oratoire. Ceux-là, en effet, éclairés par leur génie et par leurs réflexions, avaient découvert tous ces moyens que la rhétorique enseigne, et leur avaient dû une partie de leur puissance; et c'est de leurs ouvrages que les rhéteurs ont tiré ces moyens pour en former un corps de préceptes. Ainsi la rhétorique, en un sens, est venue après l'éloquence; mais, dans un autre, elle est aussi ancienne qu'elle, puisque les premiers orateurs l'avaient devinée, et avaient soumis à ses règles leur talent naturel.

On a accusé la rhétorique d'être un art dangereux, parce qu'il donne des armes aux méchants comme aux gens de bien. Sans doute, il y a eu des hommes impudents qui ont fait de l'art oratoire un vil trafic, et qui l'ont dégradé en le mettant au service de causes qu'ils savaient mauvaises; mais est-ce la faute de l'art lui-même, et impute-t-on à la poésie ce qu'il y a eu de poëtes immoraux et corrupteurs? Les Cicéron, les Quintilien, les Fénelon, ont proclamé que nul ne peut être orateur s'il n'est homme de bien, non-seulement parce que la vertu inspire de la confiance aux autres, mais parce qu'elle donne à l'esprit la paix nécessaire au travail, et parce qu'elle est la source de ces sentiments nobles et élevés qui sont l'âme de la vraie éloquence. Ce grand principe, qui domine toute la rhétorique, l'absout entièrement.

V.

Indiquer les principaux genres en prose, et en faire connaître le caractère.

Le domaine de la littérature embrasse tous les produits de l'intelligence : ce domaine est si vaste et si varié, qu'il est nécessaire d'établir entre tous les ouvrages qui le composent une classification méthodique. Ils se divisent tout d'abord en deux grandes classes : les ouvrages en vers et les ouvrages en prose.

Les ouvrages en vers se distinguent en plusieurs genres que nous avons déjà signalés, et que nous rappellerons ici : la poésie *lyrique*, la poésie *épique*, la poésie *dramatique*, la poésie *didactique*, la poésie *élégiaque*, la poésie *satirique*, l'*épître*, la *pastorale*, la *fable*, etc.

Les ouvrages en prose ne sont pas moins variés, et se divisent en genres non moins nombreux, dont nous indiquerons les principaux caractères :

1° Le *genre oratoire*, ou l'éloquence, dont nous venons de parler avec quelques détails, et dont il faut distinguer les diverses applications : éloquence judiciaire, ou éloquence du barreau, qui a plus précisément pour but la persuasion ; éloquence politique, ou éloquence de la tribune, dont le caractère est plus élevé, parce qu'elle agite des intérêts plus élevés, ceux d'une nation ou de plusieurs nations, et qu'on ne voit apparaître que chez les peuples libres (dans les républiques et dans les pays constitutionnels modernes) ; éloquence religieuse, ou éloquence de la chaire, qui a été introduite dans le monde par le christianisme, et qui a produit dans la langue française ses plus grands monuments (Bossuet, Fléchier, Massillon, etc.); éloquence académique, ou éloquence des assemblées littéraires (éloges de Fontenelle, de d'Alembert, etc.).

2° Le *genre historique*, qui se divise en histoire universelle (quand elle embrasse l'humanité tout entière) ; en histoire générale (quand elle s'étend à tous les éléments de la vie d'une nation) ; en histoire particulière (quand elle prend pour sujet une seule époque ou un seul peuple) ; en histoire individuelle, ou biographie et mémoires (quand elle s'occupe de la vie d'un homme isolé, ou des faits auxquels il s'est trouvé mêlé).

3° Le *genre philosophique et moral*, qui comprend les traités et les dissertations sur la métaphysique et sur tous les points de la philosophie, les ouvrages de morale et de législation. On peut aussi rattacher à ce genre tous les ouvrages scientifiques et didactiques (les

ouvrages qui traitent de mathématiques, physique, chimie, astronomie, histoire naturelle, médecine, arts, métiers, etc.).

4° Le *genre critique*, qui comprend les dissertations sur les règles de l'art de composer et d'écrire, comme aussi les études particulières sur toute œuvre littéraire.

5° Le *genre épistolaire*, qui comprend toutes les correspondances particulières sur les faits ordinaires de la vie et sous une forme familière, sur une variété de sujets philosophiques et littéraires.

6° Le *roman*, genre mixte, né au milieu de la décadence des lettres grecques et romaines, et qui a pris dans les temps modernes un immense développement; c'est comme une extension de l'histoire, avec cette différence pourtant que la fiction se mêle à la vérité, et reste dominante. Ce genre est tantôt consacré à la reproduction d'une époque (roman historique, illustré par Walter Scott), tantôt à la peinture des mœurs (romans de le Sage, *Gil Blas*, etc.).

Le caractère du genre oratoire est une certaine pompe de langage, qui ne convient pas également aux autres genres: ceux-ci demandent un style beaucoup plus simple. Voltaire a résumé en deux mots les mérites de tout ouvrage en prose : *image et précision*. La précision doit être en effet la première qualité du style; l'image vient ensuite, mais avec plus de réserve: un style trop plein d'images risque de devenir affecté et prétentieux. C'est souvent un excès contre lequel on doit lutter dans les genres qui demandent le plus de simplicité, par exemple le genre épistolaire. Le genre philosophique, le genre critique, en un mot tous les genres didactiques, demandent avant tout la clarté et la précision : dans ces sortes d'ouvrages, il s'agit moins de plaire que d'instruire, et il faut savoir sacrifier l'agréable à l'utile. Le genre du roman, l'histoire dans sa partie descriptive, admettront volontiers les images qui, employées sobrement, relèvent le style et raniment l'attention du lecteur.

VI.

Distinction des genres d'éloquence.

On sait que les anciens rhéteurs distinguaient trois genres d'éloquence : 1° le genre *délibératif*, destiné à persuader les hommes de leurs véritables intérêts, à diriger la politique des États; 2° le genre *judiciaire*, consacré à défendre les accusés ou à prouver leurs crimes; 3° le genre *démonstratif*, qui a pour but de louer les belles actions et de blâmer les mauvaises.

Cette division des anciens rhéteurs a été souvent attaquée comme

incomplète et peu précise; nous emprunterons à M. Patin une page de ses *Mélanges*, qui explique fort bien les désavantages et les avantages de cette division : « D'abord ce qu'elle distingue n'est-il pas souvent confondu? N'y a-t-il rien, par exemple, de démonstratif, c'est-à-dire qui emporte la louange ou le blâme, soit dans le genre délibératif, soit dans le genre judiciaire? Ensuite, cette division n'est-elle pas prise à des sources un peu diverses, tantôt de la destination des œuvres oratoires pour telle ou telle tribune, pour les assemblées ou les corps judiciaires; tantôt de la nature même des idées qui composent le discours, comme dans le genre démonstratif? Enfin cette division, complète pour les anciens, l'est-elle également pour nous? et peut-on, par exemple, y faire entrer, sans quelque violence, l'éloquence religieuse? Ces objections ne paraissent pas sans force, tant qu'on ignore sur quel fondement réel repose cette division. Il faut remonter jusqu'à la rhétorique d'Aristote, où l'on apprend que ce partage de l'éloquence en trois genres correspond précisément au partage des grands objets de la pensée : le bon ou l'utile, voilà la matière du genre délibératif; le vrai ou le juste, voilà la matière du genre judiciaire; le beau et son contraire, voilà la matière du genre démonstratif. »

D'après cette explication, on peut encore conserver l'ancienne division des rhétoriques, en rangeant sous chacune de ces classes les genres divers qu'a pris l'éloquence dans son développement au milieu des temps modernes :

Sous le genre *délibératif*, les anciennes harangues politiques, renouvelées par les assemblées des peuples constitutionnels, et les discours imprimés dans lesquels les écrivains du dernier siècle, à défaut de tribune, proposaient des réformes et combattaient de vieux préjugés ;

Sous le genre *judiciaire*, les plaidoyers des avocats, les réquisitoires des procureurs, les mémoires, les factums, les appels à la justice du souverain, comme le mémoire de Pellisson en faveur de Fouquet ;

Sous le genre *démonstratif* enfin, les sermons, les oraisons funèbres, les panégyriques de saints, les éloges ou discours académiques (ainsi les discours de réception, les cours de littérature professés), les invectives publiques, les pamphlets, les mercuriales que prononçaient les présidents des anciens parlements.

VII.

Division de la rhétorique.

Les rhéteurs ont divisé tout le travail de l'orateur en trois opérations successives : le choix des idées, leur arrangement, leur expression ; ou, pour employer les termes consacrés, l'*invention*, la *disposition*, l'*élocution*. C'est à ces trois objets que se rapportent toutes leurs leçons, du moins pour les discours écrits ; car, pour ceux qui sont prononcés en public, il y a une quatrième série de préceptes destinés à régler le débit, le geste, etc., en un mot, l'*action* de l'orateur, et qui occupent une grande place dans les anciennes rhétoriques.

Cette division est excellente pour l'éloquence comme pour la poésie ; car si l'orateur, emporté par une fougue indiscrète, parle au hasard et sans réfléchir, le vice de ses pensées faibles, fausses, communes, indifférentes ou nuisibles à la cause, frappera d'abord les yeux; et tout le charme d'une ordonnance habile, toute la grâce d'une élocution savante (si toutefois l'on peut mettre en ordre ou exprimer convenablement ce que l'on n'a pas médité), loin de sauver la faiblesse du fond, la feront plutôt ressortir; un ouvrage si peu sérieux sera un objet de dégoût pour les gens sensés. La disposition n'est pas une partie moins importante; et il n'y en a même pas, au jugement de Cicéron, qui contribue davantage au triomphe de l'orateur. Quoi de plus agréable, en effet, qu'un discours où tout se lie, où tout est mis en sa place; où, de tant de pièces distinctes, se forme un édifice élégant et solide; où l'auditeur trouve enfin, non pas une confusion qui le fatigue, mais un ordre simple et naturel? Et quant à l'élocution, qui ne sait que, même pour le petit nombre des gens de goût, mais surtout pour la multitude, la plus belle pensée, mal exprimée, perd presque tout son prix? Une riche invention, une distribution sage, plaisent à la raison; une belle élocution parle aussi à l'imagination et aux sens, et séduit l'homme par tous les endroits.

VIII.

De l'invention.

L'invention est ce premier travail de l'orateur, par lequel il trouve les moyens de persuasion propres à sa cause. Ces moyens, c'est dans sa cause surtout qu'il doit les chercher. Les rhéteurs ne lui donnent

guère que des conseils généraux, dont l'application est subordonnée aux circonstances particulières du sujet, du temps, du lieu, des personnes. C'est en examinant sa cause sous toutes ses faces, en la fouillant jusque dans ses entrailles, qu'il la rendra féconde. La cause, comme le dit Cicéron par la bouche de l'orateur Marc-Antoine, n'est pas un réservoir d'où s'échappe un mince filet d'eau, mais une source abondante d'où sort tout un fleuve d'éloquence (*de Oratore*, lib. II).

Toutefois, cette méditation du sujet, si sérieuse et si profonde qu'elle soit, ne produira de grands effets que si l'orateur y apporte une intelligence formée et nourrie par de vastes études. Le détail est presque infini des connaissances que Cicéron et Quintilien exigent de l'orateur. C'est leur maxime, qu'il doit être versé dans presque toutes les sciences et les arts libéraux. Et en effet, outre l'étude de la rhétorique, outre la lecture assidue des grands maîtres et l'exercice fréquent de la composition, qui est son meilleur apprentissage, il est certaines études spéciales que lui impose le genre d'éloquence qu'il embrasse. Ainsi, quoi de plus nécessaire pour l'avocat que la connaissance du droit naturel et du droit écrit; pour le prédicateur, que celle des saintes Écritures, du dogme et de la morale chrétienne, et de toute la théologie; pour l'orateur politique, que celle du gouvernement, des lois, des ressources de son pays; puisque c'est de ce fonds que chacun d'eux doit tirer tous ses arguments? Mais l'orateur, dans tous les genres, doit aussi apprendre la dialectique, pour se former au raisonnement; l'histoire, afin d'y puiser des exemples et des enseignements; la philosophie morale, pour connaître le cœur humain, les passions qui le dominent, leurs objets, leurs causes, leurs effets, les moyens de les soulever ou de les apaiser à son gré. Enfin il doit aussi connaître ces idées générales auxquelles se rattachent la plupart des sujets particuliers, et qui lui permettent, en remontant jusqu'à elles, d'agrandir l'enceinte où il est renfermé, et de sortir du détail parfois aride des faits. Ces idées, que les anciens appelaient *questions* pour les distinguer des causes, et qui ne sont autre chose que les *lieux communs* si méprisés par l'abus qu'on en a fait, c'est encore à la philosophie que l'orateur doit les demander; aussi cette science est véritablement la nourrice et la mère de l'éloquence. C'est au prix de toutes ces études que l'orateur acquerra cette solidité et cette maturité d'esprit qui peut seule donner du poids et de la valeur aux choses qu'il invente.

Dans une question précédente, nous avons dit quel était l'objet de l'éloquence dans les différents genres. Dans le genre démonstratif, elle n'a guère en vue que de charmer ses auditeurs par l'agrément des pensées et du style; mais dans les autres elle se propose surtout de persuader. Or, pour opérer la persuasion, l'essentiel est de convaincre; mais comme la plupart des hommes se laissent guider plus par leur cœur

que par leur esprit, il faut encore que l'orateur sache les émouvoir; et parce que le succès d'un discours tient beaucoup à l'opinion que l'auteur sait donner de lui-même, il doit tâcher de plaire, ou se montrer revêtu de qualités aimables. Ainsi, convaincre, plaire, toucher, voilà le triple objet de l'orateur dans l'invention. Il convaincra par les *arguments*, il plaira par les *mœurs*, il touchera par les *passions*.

IX.

Qu'est-ce que la preuve? Où l'orateur doit-il puiser les arguments? — Des lieux communs.

La *preuve* est l'ensemble des raisons dont on appuie la vérité que l'on veut établir. C'est en elle qu'est la principale force du discours : car les mœurs et les passions sont des moyens secondaires, excellents sans doute pour achever la victoire, mais qui seuls ne sauraient suffire, et qui même ne produisent leur effet que quand une démonstration claire a dissipé tous les nuages, et porté dans l'esprit une pleine lumière. Quelque pouvoir qu'exercent sur les hommes leurs préjugés, leurs passions, leurs caprices, il y a en eux un secret instinct qui aspire à la vérité, et qui résiste à l'orateur tant qu'il n'a pas montré la bonté de sa cause par des arguments invincibles.

Les preuves, si l'on regarde leur origine, sont de deux sortes : les unes tirées du sujet, ou intrinsèques; les autres prises du dehors, ou extrinsèques. La mémoire et un grand fonds de connaissances suffisent pour trouver les dernières; pour découvrir les autres, il faut méditer son sujet : et comme ces sortes de preuves sont les plus importantes et les plus propres à déterminer la conviction, l'on voit que la véritable source des arguments est dans la cause elle-même; c'est une mine féconde et inépuisable pour qui sait la creuser.

On appelle *lieux communs* ces vérités générales auxquelles il faut remonter pour décider les questions particulières, et qui sont comme autant de sources de preuves communes à la plupart des causes. La connaissance des lieux communs peut servir à l'orateur pour diminuer son travail, mais non pour le dispenser de toute invention; car si l'emploi discret des *lieux* de rhétorique lui donne la faculté d'élever sa cause en la rapportant aux principes, et de tempérer, par l'intérêt qui s'attache à ces vues relevées, la sécheresse des discussions sur le point spécial du débat, toutefois, comme l'éloquence, pour nous intéresser, doit avoir un objet pratique, l'orateur doit envisager son sujet, non-seulement dans sa liaison avec ces hautes spéculations,

mais encore, et surtout, en lui-même et dans ses rapports avec la réalité et avec les auditeurs.

On distingue les lieux de rhétorique en intrinsèques et extrinsèques. Voici les principaux lieux intrinsèques :

1° La *définition*, qui consiste à trouver dans la nature même de la chose la raison de ce qu'on en dit. Bossuet veut faire admirer cette puissance de la grâce qui a poussé saint Bernard à fuir le monde à l'âge de vingt-deux ans ; il la montre d'une manière vive et forte, par cette définition :

« Vous dirai-je en ce lieu ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-« deux ans ? Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de « désirs ! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, sem-« blable à un vin fumeux, ne lui permet rien de rassis ni de modéré. « Dans les âges suivants, on commence à prendre son pli..... au lieu « que cette verte jeunesse, n'ayant rien encore de fixe ni d'arrêté, en « cela même qu'elle n'a point de passion dominante par-dessus les « autres, elle est emportée, elle est agitée tour à tour de toutes les « tempêtes des passions avec une incroyable violence, etc. »

2° L'*énumération des parties*, qui divise l'objet en ses éléments pour en donner une idée complète. Dans son sermon sur la Mort, le même orateur énumère les connaissances humaines, pour prouver, par l'intelligence de l'homme, son origine céleste :

« L'homme a presque changé la face du monde; il a su dompter, « par l'esprit, les animaux qui le surmontaient par la force; il a su dis-« cipliner leur humeur brutale, et contraindre leur liberté indocile. Il « a même fléchi, par adresse, les créatures inanimées : la terre n'a-« t-elle pas été forcée, par son industrie, à lui donner des aliments « plus convenables; les plantes, à corriger en sa faveur leur aigreur « sauvage; les venins même, à se tourner en remèdes pour l'amour « de lui?.... Quoi plus? il est monté jusqu'aux cieux : pour marcher « plus sûrement, il a appris aux astres à le guider dans ses voyages; « pour mesurer plus également sa vie, il a obligé le soleil à rendre « compte, pour ainsi dire, de tous ses pas. »

3° Le *genre et* l'*espèce*. Ce qui est vrai du genre est vrai de l'espèce, et de même ce qui convient à chacune des espèces convient au genre. D'après cela, Cicéron (*pro Cluentio*), pour défendre une loi particulière que son adversaire attaquait, soutient qu'en général il faut respecter la loi : c'est le lieu du genre. Massillon veut prouver que les vices des grands sont un objet de scandale : il passe en revue toutes les espèces de scandales, et montre que ces vices les produisent toutes; c'est le lieu de l'espèce.

4° La *cause et* l'*effet*. L'examen des motifs et des résultats d'une action est un puissant moyen, soit pour la louer ou la blâmer, soit pour la conseiller, soit pour prouver ou pour nier qu'elle ait eu lieu.

Clodius avait de grandes raisons de souhaiter la mort de Milon, cette mort le délivrait d'un puissant ennemi; au contraire, Milon se perdait par un meurtre : on en peut conclure que Clodius est le vrai coupable.

5° La *comparaison*, qui sert à faire ressortir le fait qu'on veut rendre sensible en le rapprochant d'un fait analogue, mais qui paraît plus clair. De ce rapprochement on conclut, soit du moins au plus, soit du plus au moins, soit d'égal à égal, selon la nature du rapport qui unit les deux faits comparés. On connaît la belle comparaison du moins au plus, par laquelle Bourdaloue prouve la Providence (*Sermon sur la Providence*, 1re partie). En voici une autre du plus au moins, tirée de Racine : Joad, dans *Athalie*, pour inspirer à Josabeth la soumission à Dieu, lui rappelle l'exemple d'Abraham :

> Et quand Dieu, de vos bras l'arrachant (Joas) sans retour,
> Voudrait que de David la maison fût éteinte,
> N'êtes-vous pas ici sur la montagne sainte
> Où le père des Juifs, sur son fils innocent,
> Leva sans murmurer un bras obéissant?

6° Les *contraires*. Ce lieu consiste à faire voir la répugnance morale et l'incompatibilité de deux idées. En montrant ce qu'une chose n'est pas ou ne peut pas être, on fait déjà entendre ce qu'elle est. Fléchier, faisant l'éloge de la valeur de Turenne, dit : « N'entendez « pas par ce mot une hardiesse vaine, indiscrète, emportée, qui « cherche le danger pour le danger même; qui s'expose sans fruit, « et qui n'a pour but que la réputation et les vains applaudissements « des hommes; je parle d'une hardiesse sage et réglée, etc. »

7° Les *circonstances*. On appelle ainsi les accessoires du fait principal. On trouve toutes les circonstances réunies dans un vers technique qui exprime la personne, la chose, le lieu, les facilités, les motifs, la manière et le temps :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando?

Le détail des circonstances peut fournir une preuve puissante. Cicéron, en rassemblant toutes celles du départ de Milon pour la campagne, fait sentir, sans le dire, que son client ne projetait pas un assassinat.

Parmi les lieux extrinsèques, outre ceux qui sont communs aux trois genres, comme les autorités, les exemples, il y en a qui sont particuliers au genre judiciaire. Ce sont : 1° les lois : l'orateur ne peut pas les attaquer, mais il peut les interpréter, en rechercher l'esprit, les mettre de son côté, ou montrer qu'elles ne s'appliquent pas à sa cause; 2° les pièces du procès; 3° les témoignages que l'avocat peut infirmer ou faire valoir, d'après le caractère, le rang, la réputation

du témoin ; 4° le serment ; 5° les jugements rendus dans des causes analogues, dont on s'appuie ou qu'on repousse, en prouvant ou en contestant la ressemblance ; 6° la renommée, que l'on peut attaquer comme mensongère ou défendre comme véridique ; 7° les rhétoriques anciennes ajoutaient la torture ; mais, outre que c'est un acte de barbarie atroce aujourd'hui réprouvé, quel fond pouvait-on faire sur des témoignages arrachés par la douleur ?

X.

De l'argumentation, et de ses diverses formes philosophiques et oratoires : syllogisme, enthymème, dilemme, etc.

L'argumentation, ou le raisonnement, est en général l'art de prouver une chose incertaine par une autre qui ne l'est pas ; ou encore, de montrer le rapport de deux jugements, dont l'un détermine l'autre : en rhétorique, c'est l'art de mettre en œuvre les preuves fournies par l'invention. Il y a deux sortes d'argumentation : l'*induction* et la *déduction*.

L'*induction* consiste à conduire l'auditeur, par une série de propositions intermédiaires, d'une vérité qu'il admet, à celle qu'on veut lui faire admettre, mais sans lui laisser pressentir où on le mène, et en l'attirant vers le but par un progrès insensible. Le secret, dans cette méthode, est de ménager, entre toutes les propositions qui servent à la preuve, une analogie frappante et un passage nécessaire de l'une à l'autre, en sorte que, la première une fois admise, on soit amené, malgré soi, à convenir de la seconde et ainsi de suite.

La *déduction* consiste à annoncer ouvertement la vérité qu'on prétend démontrer, et à la tirer d'une proposition où elle est contenue, au moyen d'une troisième vérité qui fait voir le rapport des deux autres.

Ces deux méthodes ne conviennent pas également à l'éloquence. L'induction a bien cet avantage qu'elle surprend l'auditeur avant qu'il ait pu pénétrer l'artifice et se mettre sur ses gardes ; mais, outre qu'elle est, comme on a vu, fort délicate et difficile à imaginer sur-le-champ, elle est trop lente, trop peu pressante, et par là plus propre à une discussion paisible qu'aux débats animés de la tribune et du barreau. La déduction est plus nette, plus franche ; elle frappe l'esprit d'une lumière plus vive, et s'impose à lui par cette puissance invincible du vrai : c'est la méthode favorite des orateurs.

Il y a, selon la méthode de la déduction, plusieurs espèces d'argu-

ments qui sont au service de l'orateur. Les principaux sont le syllogisme, l'enthymème, le dilemme.

Le raisonnement primitif et le fondement de tous les autres, c'est le *syllogisme*, composé de trois propositions : la majeure et la mineure, appelées aussi du nom commun de *prémisses* (*præ missæ*, raisons préliminaires), et la *conclusion*, qui découle des deux autres. On peut réduire les règles du syllogisme à une seule, qui est que la conclusion soit renfermée dans les deux autres propositions. Voici, en abrégé, un exemple de cet argument, tiré de Bourdaloue :

Majeure : En Dieu sont réunis tous les devoirs qui nous lient à notre prochain ;

Mineure : Or, la religion nous attache à Dieu ;

Conclusion : Donc elle nous impose des devoirs envers le prochain.

Voilà un syllogisme en forme ; mais c'est peut-être le seul qu'un si sévère logicien ait jamais employé, et encore prend-il soin de dire, comme pour s'excuser, qu'il l'emprunte à saint Thomas. En effet, l'éloquence ne peut s'asservir à une forme d'argument, qui, coupant le discours en petites parties de trois propositions chacune, y répandrait une monotonie insupportable. Elle s'accommode mieux de l'*enthymème*, sorte de syllogisme d'où l'on a retranché, soit la mineure, soit la majeure, que chacun peut aisément suppléer. Et même elle n'emploie jamais cet argument dans la régularité philosophique ; elle lui donne un tour qui a plus de grâce et de naturel. Phèdre, dans Racine, dit à Hippolyte :

> Si pourtant à l'offense on mesure la peine,
> Si la haine peut seule attirer votre haine ;
> Jamais femme ne fut plus digne de pitié,
> Et moins digne, seigneur, de votre inimitié.

Un logicien aurait dit : On ne doit haïr que ceux qui nous ont montré de la haine : donc vous ne devez pas me haïr. Quelle différence !

Dans l'exemple que nous venons de citer, c'est la mineure qui est supprimée ; dans celui-ci, tiré de la *Médée* d'Ovide, c'est la majeure :

> Servare potui ; perdere an possim rogas ?

Le *dilemme* place l'adversaire dans une alternative où il n'y a pas de milieu, et dont les deux extrêmes, entre lesquels il faut choisir, lui sont également funestes. Massillon veut prouver aux impies que, quand même la vérité d'un avenir serait incertaine, ils assurent leur malheur en vivant comme gens qui n'y croient pas. Car « s'il n'y a pas d'avenir, ils n'en sont pas moins malheureux pendant leur vie, puisqu'ils vivent au gré de leurs passions ; mais s'il y en a un, ils s'expo-

sent de plus à une éternité de malheur. » C'est aussi un dilemme que Racine met dans la bouche de Mathan, quand il lui fait demander à Athalie la mort d'Éliacin :

> A d'illustres parents s'il doit son origine,
> La splendeur de son rang doit hâter sa ruine :
> Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé,
> Qu'importe qu'un sang vil au hasard soit versé?

Il y a encore d'autres arguments, mais moins communs en éloquence, comme l'*épichérème*, syllogisme dont les prémisses sont accompagnées chacune de leurs preuves.

Le *sorite*, suite d'enthymèmes enchaînés l'un à l'autre. On connaît celui du renard, dont parle Montaigne. Les Thraces lâchent un de ces animaux devant eux sur une rivière gelée, pour savoir s'ils peuvent passer en sûreté. On voit le renard approcher son oreille de la glace, et il semble dire : « Ce qui fait du bruit se remue; ce qui se « remue n'est pas gelé; ce qui n'est pas gelé est liquide; et ce qui est « liquide plie sous le faix : donc, si j'entends, près de mon oreille, le « bruit de l'eau, elle n'est pas gelée, et la glace n'est pas assez « épaisse pour me porter. »

L'*argument personnel*, ou argument *ad hominem*, par lequel on oppose aux paroles de l'adversaire ses anciennes opinions ou sa conduite. Cet argument est souvent un vrai sophisme; car qu'un homme ait été inconséquent avec lui-même, cela ne prouve en rien que son opinion présente soit fausse. Cependant ce raisonnement, familier à la passion, est d'ordinaire très-fort, parce qu'il rend suspect celui qui en est l'objet. On connaît le remarquable exemple d'argument personnel dont Cicéron a fait usage contre Tubéron (*Pro Q. Ligario*, chap. III) :

Quid enim, Tubero, districtus ille tuus in acie Pharsalica gladius agebat? cujus latus ille mucro petebat? qui sensus erat armorum tuorum? quæ tua mens? oculi? manus? ardor animi? quid cupiebas? quid optabas?

En terminant ces détails sur les arguments, nous devons répéter que l'éloquence ne les emploie presque jamais sous leur forme logique; qu'elle en transpose les termes, qu'elle les développe; enfin qu'elle y jette toute la variété nécessaire à l'intérêt. Nous renvoyons du reste à la partie philosophique, pour une étude plus approfondie de ces diverses formes de raisonnement.

XI.

Des mœurs et des passions.

On appelle *mœurs oratoires* certaines qualités morales dont le discours porte l'empreinte, et qui inspirent l'affection et la confiance. Les anciens considéraient autant, en éloquence, les mœurs (ἦθος) que les passions (πάθος); et l'on sait que Vadius, dans les *Femmes savantes,* félicite Trissotin de faire briller en lui l'*ithos* (1) et le *pathos*. Et en effet, quel que soit le talent d'un orateur, ni les preuves ne seront aussi fortes, ni le pathétique aussi victorieux dans sa bouche, s'il ne sait plaire à ses auditeurs, en se montrant revêtu de qualités aimables. Les mœurs ont même cet avantage sur les autres moyens de persuasion, qu'on ne se défie pas de leur pouvoir, et qu'elles gagnent les âmes à leur insu, par un attrait secret, mais invincible.

Il ne faut pas confondre les mœurs oratoires et les mœurs réelles. Celles-ci sont dans l'âme, et les autres ne sont que dans le discours. Toutefois, bien que nous distinguions ces deux choses par l'abstraction, elles sont réunies dans le véritable orateur. En effet, il n'est pas d'homme si habile qu'il puisse feindre, sans se démentir jamais, un caractère qui n'est pas le sien; et si le discours tout entier est animé de sentiments vertueux, c'est, en général, que ces sentiments ont passé de l'âme de l'orateur dans ses paroles.

Quatre qualités principales font ce que l'on appelle les *mœurs* oratoires: la probité, la prudence, la bienveillance, la modestie. Si celui qui nous parle paraît un homme dévoué à la vérité et à la justice, étranger aux partis et aux intrigues, incapable de fléchir, ou par ambition personnelle, ou par séduction, ou par menace, on se sent porté à le croire, parce qu'on est sûr de n'être pas trompé: il n'y a pas de plus fort préjugé en faveur d'une cause, que de la voir défendue par un homme de ce caractère.

La *probité* fait naître la confiance; la *prudence* l'assure et l'affermit. Lorsqu'on voit que l'orateur est non-seulement assez honnête pour divulguer la vérité s'il la connaît, mais encore assez éclairé pour la connaître, on s'abandonne à lui, et l'on marche volontiers à sa suite. Cette docilité sera encore plus complète, si cet homme, probe et capable, paraît aussi plein de zèle pour nos intérêts, et uniquement attentif à nous instruire: sa *bienveillance* lui assurera la nôtre. La *modestie* est encore une qualité indispensable à l'orateur, qui, s'il doit avoir et montrer même une certaine confiance en ce qu'il avance,

(1) Molière a écrit d'après la véritable prononciation, qui donne à l'η le son d'un i.

ne doit jamais prendre un air hautain et impérieux, l'air d'un homme qui fait la leçon à son auditoire : l'auditoire n'est favorable qu'à ceux qui le respectent.

C'est ici le lieu de parler de ce talent précieux qu'on appelle *bienséances oratoires*, et qui consiste à ne dire que ce qu'il faut, et à ne le dire que quand il le faut ; art difficile et nécessaire, qui ne frappe pas la foule, mais qui est apprécié des bons juges ; qui ne produit pas de grands effets, mais qui préserve de bien des ridicules. Ici le détail serait immense ; car combien de convenances à observer, soit qu'on regarde l'orateur ou les auditeurs, ou le temps ou le lieu, ou enfin le sujet lui-même ! L'orateur : ainsi un jeune homme ne peut parler avec la même autorité qu'un vieillard ; ni un particulier obscur, qu'un citoyen chargé d'honneurs ; l'auditeur : les Athéniens, par exemple, se laissaient gourmander par leurs orateurs; mais le farouche orgueil d'un auditoire romain n'eût pas souffert cette licence. Enfin, quant aux sujets, il en est de périlleux et de glissants, où il faut passer vite sur certains endroits.

Les *passions*, envisagées par rapport à l'éloquence, sont ces mouvements d'admiration, de pitié, d'indignation, et, en un mot, d'amour ou de haine, que l'on excite par la parole, et qui entraînent malgré elle la volonté. C'est dans cette partie que l'orateur triomphe, et que paraît tout le pouvoir de l'éloquence ; car de trouver des arguments propres à convaincre, ou de s'insinuer dans les cœurs par le charme qui s'attache à des mœurs aimables, il n'y a rien en cela qui dépasse la portée d'un esprit ordinaire : mais de subjuguer des âmes rebelles, de les transformer tellement, par la puissance de l'émotion, qu'elles oublient leurs préjugés, leurs projets de haine et de vengeance, pour prendre des sentiments tout opposés; de faire que les mêmes hommes souhaitent avec ardeur ce qu'ils craignaient, et s'intéressent à une cause indifférente ou ennemie comme à leur affaire propre, c'est un prodige qui semblerait incroyable, si l'éloquence ne le renouvelait tous les jours.

Les philosophes ont proscrit l'usage des passions dans l'art oratoire, comme faisant violence à l'équité des juges ; sans songer que, comme les passions sont les plus puissants mobiles des actions humaines, défendre à l'orateur de les émouvoir, c'est lui enlever presque tout empire sur les hommes, même dans les bonnes causes. Car un esprit que la passion domine résiste à la vérité, et ne cède guère que lorsqu'on soulève en lui une passion contraire et plus forte.

La première condition pour émouvoir est d'être ému soi-même : car le trouble intérieur de l'âme, outre qu'il peut seul donner du feu et de l'entraînement au discours, se trahit encore au dehors par la pâleur du visage, par le son de la voix, par le désordre du geste; et ces signes extérieurs prêtent aux paroles une singulière puissance. Il est diffi-

cile sans doute de s'émouvoir dans toutes les causes; mais le véritable orateur se joue de cette difficulté. S'il veut déplorer un malheur, l'imagination lui en représente si vivement tous les détails, que le passé emprunte pour lui les vives couleurs du présent; puis en même temps, par la sensibilité, il s'identifie, pour ainsi dire, avec son client malheureux, en sorte que ce n'est pas une douleur simulée, mais un désespoir sincère, qui parle par sa bouche.

Le second devoir de l'orateur est d'observer quelles sont les dispositions de ses auditeurs; non-seulement leurs dispositions actuelles et momentanées, mais l'état ordinaire de leur esprit, et les facilités ou les obstacles que lui offrent leur âge, leur condition, le génie de la nation; enfin la variété infinie des caractères particuliers. Par là, en même temps qu'il connait les ouvertures et, si je puis le dire, les avenues de tous ces cœurs qu'il veut toucher, il voit aussitôt par quels moyens il peut y pénétrer. Ainsi il est assuré de frapper juste, et d'arriver droit au but.

Enfin, il doit se demander si le sujet lui-même comporte le pathétique. Dans les petites causes l'emploi de ces grands moyens serait ridicule; il serait inutile, quand les auditeurs sont si prévenus qu'il est impossible de les ébranler. Souvent il est avantageux, avant de frapper les grands coups, de faire naître et croître insensiblement l'émotion des auditeurs, en racontant d'abord les faits, non comme un homme passionné, mais comme un témoin indifférent en apparence. Par cet artifice, l'orateur excite la passion sans paraître y songer; et lorsque ensuite il s'échauffe à son tour, il paraît moins communiquer l'impression que la recevoir. La place du pathétique n'est pas tellement fixée qu'on ne puisse l'employer dans le courant du discours, lorsque le sujet le demande ou le permet; mais c'est surtout dans la péroraison qu'il semble le plus propre à produire l'effet qu'on doit en attendre.

C'est un défaut d'insister trop ou trop peu sur le sentiment : trop peu, parce qu'il ne sert de rien d'ouvrir le cœur par une secousse légère, si on le laisse se refermer aussitôt; trop, parce que l'émotion est d'autant plus courte qu'elle est plus vive, et que les mouvements les plus touchants languissent si on les prolonge.

Enfin, il faut donner à la passion un langage différent, selon sa nature, mais toujours un langage simple, naturel, sans recherche d'esprit, sans maximes philosophiques, sans développements ambitieux, tel, en un mot, qu'il paraisse sortir du cœur.

17.

XII.

De la disposition.

Quand on a trouvé tous les moyens qu'on se propose de faire valoir pour convaincre, pour plaire, pour émouvoir, il reste à les distribuer dans un ordre convenable, afin que leur réunion, leur succession naturelle, leur liaison intime, leur communiquent un nouveau lustre. Il en est d'un discours comme d'un poëme : les parties doivent en être bien distinctes, mais si fortement liées, qu'elles semblent naître l'une de l'autre, et qu'on n'en puisse rompre le tissu par aucun endroit; et cependant elles doivent se rapporter toutes à un sujet circonscrit et déterminé, qu'elles fécondent, qu'elles développent, suivant une gradation constante, et dont elles remplissent toute l'étendue sans jamais en franchir les limites. Cet ordre doit descendre des grandes parties du discours jusqu'aux éléments les moins importants qui composent chacune d'elles, et jusqu'aux moindres pensées de chaque morceau, afin que rien ne soit laissé au hasard, mais que tout, au contraire, soit prévu, amené, et mis en son lieu. Par là on saisit aisément le dessein et la suite de l'ouvrage; on voit le discours marcher, pour ainsi dire, sans embarras, sans effort, acquérant à chaque pas un nouveau degré de lumière et de force, et ne s'arrêtant qu'après avoir fourni sa carrière.

Les parties de l'oraison sont indiquées par la nature des choses. Presque dans tout sujet il faut d'abord préparer les esprits par un début insinuant et flatteur; annoncer ensuite ce qu'on veut prouver, raconter le fait qui a été l'origine du débat, démontrer ce qu'on a avancé; enfin récapituler ses moyens, et quelquefois en assurer l'effet par l'emploi du pathétique. De là cinq parties : l'*exorde*, la *proposition*, la *narration*, la *confirmation*, la *péroraison;* à quoi il faut ajouter la *division*, nécessaire quand le sujet est complexe, et la *réfutation* des moyens de l'adversaire, qui est le complément de la preuve. Cette division répond, à peu près, à celle que l'on a établie pour l'invention. La confirmation n'est autre chose que la preuve; les passions sont contenues d'ordinaire dans la péroraison; les mœurs, bien qu'elles doivent être répandues partout, ont surtout leur place dans l'exorde, et ces trois parties sont les principales dans tout discours.

XIII.

De l'exorde.

L'*exorde* (ou introduction) est destiné non-seulement à donner une idée générale du discours, mais surtout à préparer les esprits, ou, comme parlent les rhéteurs, à les rendre bienveillants, attentifs, dociles. L'orateur s'attirera la bienveillance, s'il sait faire aimer sa personne et rendre odieuse celle de son adversaire ; s'il caresse, par des louanges adroites, la vanité des juges; s'il leur montre leur réputation, leur intérêt, attaché au gain de la cause. Il éveillera l'attention en faisant voir qu'il traite une matière neuve, grande, et qui se lie aux plus hautes questions. Enfin il rendra les auditeurs dociles, en écartant les préventions qu'ils ont pu concevoir.

La principale règle de l'exorde, celle qui ne souffre aucune exception, est qu'il soit approprié au sujet. De là, selon la nature des causes, plusieurs sortes d'exordes. 1° L'exorde *simple*, court préambule sans précautions et sans détours, et qui annonce seulement le sujet ; 2° l'exorde *insinuant*, qui a pour but d'adoucir et d'effacer peu à peu les préventions de l'auditoire par d'habiles ménagements ; 3° l'exorde *ex abrupto*, vive et brusque sortie d'un orateur ému d'indignation, et qui, se sentant soutenu par l'opinion publique, ne craint pas d'éclater contre un adversaire odieux ; 4° l'exorde *pompeux*, magnifique préambule du développement d'une vérité religieuse, ou de l'élogo d'un grand personnage. L'éclat des termes doit annoncer la grandeur du sujet, et répondre aux sentiments de l'auditoire. Cet exorde convient surtout au genre démonstratif, et l'on en rencontre les plus beaux exemples dans les oraisons funèbres de Fléchier et de Bossuet.

De cette règle, que l'exorde doit convenir au sujet, il résulte encore que c'est du fond même de la cause qu'il faut le tirer. Il doit en naître, dit Cicéron, comme une fleur de sa tige, « *effloruisse penitùs ex re.* » Aussi vaut-il mieux ne s'occuper du début d'un discours que quand on a trouvé tout le reste ; car, lorsqu'on en a approfondi la matière, on trouve sans peine un commencement naturel ; mais si l'on se hâte de commencer sans idées arrêtées, on ne rencontre rien que de faible, de vulgaire. Il faut éviter de tels exordes, qu'on pourrait détacher sans nuire à l'ensemble, ou, ce qui serait pire encore, que l'adversaire pourrait retourner contre nous, moyennant quelques changements.

Cette règle de la convenance domine toutes les autres. Ainsi la modestie sied à l'exorde ; mais il y a pourtant un cas où un début fier et hardi est nécessaire; c'est quand on défend une cause que tout le monde croit désespérée : des paroles timides sembleraient un aveu de

faiblesse. La loi de la simplicité et celle de la douceur ne sont pas non plus si rigoureuses qu'on ne puisse y déroger, quand le sujet le demande; ainsi l'on voit Bossuet commencer par un début pompeux ses oraisons funèbres de la reine d'Angleterre et de Condé.

Quel que soit le genre de l'exorde, il faut le développer avec une juste mesure; une introduction trop étendue fatiguerait les esprits, et romprait la proportion du discours. Il faut aussi en soigner le style avec une diligence particulière; car alors l'attention encore toute fraîche saisit les moindres fautes, et si la première impression est fâcheuse, le succès de la cause est compromis.

XIV.

De la proposition et de la division.

La *proposition* est l'exposé sommaire du sujet. L'importance de cette partie est visible; c'est pour ainsi dire le fondement sur lequel repose tout le discours, et les preuves n'ont pas de sens ni d'objet apparent, si l'on ne connaît la vérité qu'elles doivent faire ressortir.

La proposition doit être *courte*, afin que l'esprit puisse la retenir comme une formule, et la comparer aux arguments qui s'y rapportent. Elle doit être *claire;* car si la clarté manque au point de départ, la route que suit l'orateur est obscure pour l'auditoire. Enfin, elle doit être *précise*, c'est-à-dire, contenir le sujet tout entier, et rien de plus; car si l'exposé ne répond pas exactement au développement, il y a quelque chose de louche et d'irrégulier qui trouble et qui embarrasse l'esprit.

Quand la proposition est composée, ou qu'on promet de démontrer par plusieurs raisons une proposition simple, l'énoncé de ces parties s'appelle *division*.

La division doit être complète, distincte dans ses membres, naturelle. Ces termes s'entendent d'eux-mêmes, et l'on voit sans peine la raison de ces règles. Si les membres de la division n'épuisent pas le sujet annoncé, l'esprit n'est pas satisfait, et il reste quelque ombre sur des points importants. S'ils se confondent et rentrent l'un dans l'autre, il y a du trouble et du vague dans le discours. Enfin, quand la division est forcée, le développement a je ne sais quel air pénible et contraint. On exige aussi que la division soit exprimée en termes précis, qui se gravent dans la mémoire, et surtout que le nombre de ses parties soit restreint : si les chefs sont trop multipliés, et s'ils se subdivisent à leur tour, le discours paraît brisé; l'orateur se démêle avec

peine des embarras où il s'est engagé, et l'attention se lasse à le suivre dans ce dédale.

Une division qui réunit toutes ces qualités repose l'esprit, et répand partout une lumière égale. C'est là un précieux avantage ; et quand il serait vrai, comme l'ont dit quelques critiques, que la division dût rompre l'unité et gêner la liberté de l'éloquence, l'instruction des auditeurs devrait faire passer sur ces inconvénients ; car si des esprits exercés peuvent entendre le dessein de l'orateur, la multitude, moins éclairée, a besoin qu'on lui en découvre le secret. Mais une bonne division, loin de détruire l'unité du sujet, ne fait que la rendre plus sensible; et quant à cette gêne prétendue de l'éloquence, ce n'est pas entraver l'orateur que de le forcer à éclairer sa marche. Cette nécessité d'une division se fait surtout sentir dans les discours qui ont pour but d'instruire, dans les discours de la chaire, par exemple, ou bien encore dans ceux qui traitent de matières abstraites, la philosophie, les sciences, etc. Au reste, quand le discours a peu d'étendue, et que la suite et la liaison des idées se saisissent aisément, on peut se dispenser d'énoncer la division; mais elle doit toujours être dans l'esprit ; et pour peu que le sujet soit compliqué et difficile, il devient nécessaire de l'exprimer.

XV.

De la narration. — Différence entre la narration oratoire et la narration historique.

La *narration* est, dans le discours, l'exposition du fait assortie à l'utilité de la cause, ou simplement à l'effet que l'on veut produire, selon qu'il s'agit d'un discours du genre judiciaire ou d'un discours du genre démonstratif (panégyriques, oraisons funèbres, etc.). Cette partie demande, de la part de l'orateur, la plus grande attention, puisque les faits sont la matière même de la cause qu'on plaide ou du jugement qu'on porte sur un homme, et qu'ainsi la narration est la véritable source de tous les arguments. « Ce sont les faits seuls qui louent, » dit Fénelon.

Il faut distinguer essentiellement de la narration oratoire la narration historique : dans celle-ci, le soin de faire connaître la vérité doit tout dominer, d'après la maxime de Quintilien, que l'histoire est destinée à raconter des faits, et non à établir telle ou telle opinion : « *Historia non ad probandum, sed ad narrandum, scribitur.* » L'orateur ne ment pas sans doute, quoique les rhétoriques anciennes

lui permissent d'atténuer et de dissimuler au besoin. Mais il insiste sur les faits favorables à sa cause, explique et justifie les circonstances fâcheuses, et, sans altérer la vérité, il donne aux événements la tournure qu'il lui plaît. Aussi n'y a-t-il pas, dans le discours, d'endroit plus délicat et plus propre à persuader que la narration. On ne se méfie pas d'un récit comme d'une argumentation en règle ; quand les faits sont racontés avec art, sans obscurité ni invraisemblance, on s'abandonne à l'impression qu'ils font naître, on se laisse aller à voir les choses comme l'orateur nous les montre ; et, par là, il se forme dans l'esprit une première conviction, plus libre en apparence, et plus forte peut-être, que celle qui est engendrée par la preuve, parce qu'elle semble l'œuvre, non de l'orateur, mais des faits eux-mêmes. Aussi la narration est-elle nécessaire dans le plaidoyer. Quelques rhéteurs l'ont jugée inutile quand les faits sont assez connus, ou qu'on ne trouve rien à corriger dans le récit de l'adversaire ; mais les choses, pour être connues, n'ont pas par elles-mêmes cette apparence dont il faut les revêtir pour le bien de la cause ; et un adversaire habile ne manque jamais de donner aux faits une couleur qu'il importe d'effacer.

Les qualités qu'on exige dans une narration sont : la clarté, la vraisemblance, la précision et l'intérêt.

Une narration *claire* est celle où les faits sont ordonnés naturellement, où les temps, les lieux, les personnes, sont distingués avec soin; où chaque événement est rapporté à sa cause, et entouré de toutes les circonstances qui servent à l'éclaircir.

La *vraisemblance* tient surtout à l'accord qui paraît entre les actions qu'on attribue à un homme, et le caractère qu'on lui prête. Comme le naturel d'un personnage détermine sa manière d'agir, s'il n'est pas représenté sous des traits conformes à sa conduite, on se méfie de la véracité de l'orateur.

La *précision* ne consiste pas à raconter avec le moins de mots possible, mais à donner aux choses tout le détail nécessaire, sans rien souffrir de superflu, mais sans rien négliger d'utile. C'est une fausse brièveté que celle qui entasse des minuties en peu de paroles : la véritable est celle qui développe, même avec étendue, s'il le faut, tout ce qui sert à l'intelligence du fait.

L'*intérêt* vient des agréments qu'on répand dans la narration. Des ornements choisis et distribués avec goût, des sentiments exprimés avec délicatesse, des traits ingénieux, donnent de la grâce à un récit aride, attachent l'auditeur sans le distraire, et font passer les choses sérieuses.

XVI.

De la confirmation. — De l'amplification.

La *confirmation* est le lieu où l'orateur expose la preuve. C'est dans cette partie que réside la principale force du discours ; tout le reste n'a de valeur qu'autant qu'il sert à la préparer et à la compléter. L'exorde attache les auditeurs, la narration les rend favorables, la péroraison les émeut ; mais le but du discours n'est atteint que lorsqu'ils sont convaincus, et c'est l'œuvre de la confirmation surtout de les convaincre.

Il faut distinguer, dans la confirmation, deux points : le choix des preuves et leur arrangement.

Parmi les preuves que l'étude du sujet offre à l'orateur, il doit négliger celles qui sont faibles, ou fausses, ou contradictoires, ou dont l'adversaire pourrait aussi se servir, ou enfin qui démontrent ce qui n'est pas contesté, et tirer de la foule quelques arguments choisis qui aillent au cœur du sujet, et répondent au point épineux. Il doit même, autant que possible, en réduire le nombre ; car une trop grande abondance de preuves, quoique solides, nuit à la cause, parce que l'auditoire ne peut conserver un souvenir bien net de tant de choses différentes, et que l'impression des premières est effacée par celles qui suivent.

Quant à l'arrangement des preuves, si la nature de la cause, ou les dispositions de l'auditoire, ou la marche suivie par l'adversaire, ne commandent pas un ordre particulier, le mieux est de se conformer à la loi générale, qui veut que la force et l'intérêt d'un ouvrage aillent toujours croissant ; c'est-à-dire, de commencer par les preuves les plus légères, pour s'élever par degrés jusqu'aux plus solides. Cicéron, qui reconnaît ailleurs cette loi de la gradation, semble l'oublier ici, lorsqu'il conseille de mettre au commencement et à la fin les moyens les plus concluants, et de glisser au milieu ceux dont on se défie, pour que leur faiblesse soit entourée et couverte par la force des autres. C'est l'ordre que Quintilien appelle homérique, parce que Nestor, dans Homère, le préfère pour l'arrangement de ses troupes. Mais si, dans une bataille, où tout dépend souvent du premier choc, il convient de placer en tête ce qu'on a de meilleur, dans un discours, où il ne s'agit pas d'emporter, mais de gagner peu à peu l'esprit des juges, il vaut mieux donner les premières atteintes par des preuves moins décisives, puis augmenter, à mesure qu'on avance, la force de ses coups, sans laisser respirer l'auditeur. Par là, il n'y a ni ralentissement ni relâchement dans la marche du discours ; mais quand des arguments de peu de poids succèdent à des motifs puissants, l'attention s'affaiblit ; la preuve, au lieu de former un seul corps, est divisée, et tout le suc-

cès en est mis au hasard. Il n'y a qu'un cas où l'on doive déroger à cette règle : c'est quand on ne compte que sur un seul motif; alors il convient de débuter par cet argument principal, afin de faire sur les auditeurs une impression puissante, qui leur dérobe le peu de valeur des autres motifs.

Ce qu'on appelle, en rhétorique, l'*amplification*, est le développement de la preuve. Lorsque les arguments sont trouvés, choisis et ordonnés, la tâche de l'orateur paraît terminée; mais la preuve la plus solide, si on l'expose avec la brièveté d'une formule, effleure à peine l'esprit des auditeurs, et les plus éclairés en pénètrent difficilement la force cachée : pour lui donner cet air de vérité qui soumet l'intelligence, ce n'est pas assez de l'énoncer une fois, il faut y insister longtemps, la tourner en tous sens, et en faire ressortir les diverses faces; rassembler les idées incidentes, dont la clarté se répande sur l'idée principale; éclaircir sa pensée par des exemples, des rapprochements, des oppositions, par le détail des circonstances, soit énumérées tour à tour, soit pressées et accumulées pour frapper un grand coup; la revêtir d'images qui lui donnent un corps et une figure; la reproduire enfin sous diverses formes qui enchérissent l'une sur l'autre, et qui se terminent à une dernière expression, la plus vive et à la fois la plus complète. Par ces procédés et d'autres encore, ce qui pouvait paraître d'abord contestable prend un caractère singulier d'évidence; et cette affirmation, grave et énergique, comme Cicéron définit l'amplification, au lieu d'obtenir des auditeurs une simple adhésion, les domine et les entraîne.

L'amplification ne doit porter ni sur les choses trop claires, qu'il faut seulement énoncer en passant, ni sur les preuves légères, qui ne soutiendraient pas un long développement. Celles-ci, au lieu d'être exprimées séparément, gagnent à être réunies, parce qu'alors la faiblesse de chacune est dissimulée par le nombre.

XVII.

De la réfutation. — Réfutation des sophismes, tels que le cercle vicieux, la pétition de principe, l'ambiguïté des mots, etc.

La *réfutation* détruit les moyens de l'adversaire. Au fond, ce n'est qu'une partie de la confirmation; car la preuve n'est pas complète tant qu'on laisse debout les arguments contraires. Toutefois, dans les plaidoyers surtout, elle occupe une place distincte, soit avant la confirmation, quand les raisonnements de la partie adverse ont

formé des préventions si fortes, qu'elles ferment le chemin à une conviction opposée ; soit après, quand on s'aperçoit qu'ils ont fait peu d'impression sur l'auditoire.

Pour réfuter les arguments de l'adversaire, on infirme les faits qu'il a allégués et les témoignages sur lesquels il s'est fondé ; on montre, ou qu'il a raisonné sur de faux principes, ou qu'il a déduit, de principes vrais, des conséquences fausses ; on tire avantage de ses aveux, on tâche de surprendre une contradiction dans ses paroles ; s'il a réuni de petites preuves pour leur donner une force artificielle, on fait voir le peu qu'elles valent en les divisant. La raillerie, maniée d'une main légère, a souvent plus d'efficace qu'une réfutation sérieuse ; mais c'est une arme dangereuse, et qui se retourne contre un orateur maladroit ; car, autant une plaisanterie sobre, délicate, douce, et surtout convenable, charme un auditoire poli, autant des sarcasmes amers, grossiers, cruels, prodigués sans ménagements et sans mesure, l'indisposent et le révoltent.

Pour détruire tout l'effet d'un discours, il ne suffit pas d'en réfuter les arguments ; il faut encore ruiner l'impression qui reste des mœurs de l'orateur, et des passions qu'il a excitées.

Pour les mœurs, si l'adversaire est un homme odieux ou méprisé, on peut l'accuser avec véhémence, mais sans injures ; si c'est un homme vertueux, mais qui pourtant, par quelque endroit, donne prise à la critique, on dirige contre lui des attaques couvertes, des insinuations détournées, des plaisanteries même, mais avec tous les ménagements dus à son rang et à sa réputation. Cicéron (*pro Murena*, 29) a donné le modèle de cette raillerie fine et discrète, dans la peinture qu'il fait des opinions stoïciennes, pour affaiblir l'autorité de Caton.

L'effort de la réfutation doit, en général, porter surtout sur les faux raisonnements dont s'est appuyé l'adversaire, et qu'on nomme les *sophismes*, qu'ils soient faits ou non avec l'intention de tromper (car il en est où l'on tombe sans s'en apercevoir, et que l'on nomme *paralogismes*). Ces sortes d'erreurs sont nombreuses et subtiles ; l'orateur doit les connaître, à la fois pour les éviter lui-même, et pour les démêler dans l'argumentation de l'adversaire.

On rapporte communément les sophismes aux chefs qui suivent (Conf. la partie philosophique et la *Logique de Port-Royal*, 3e partie, ch. XIX) :

1° *Changer l'état de la question.* C'est attribuer à ceux que l'on combat des opinions qu'ils rejettent, et, en général, prouver autre chose que ce qu'il faudrait démontrer ; défaut d'attention ou de sincérité fort commun dans les discussions.

2° *Pétition de principe* ou *cercle vicieux.* Ce sophisme consiste à supposer ce qui est en question, à faire des raisonnements qui reposent sur la conclusion même qu'on en tire. Aristote est tombé dans ce

XVIII.

De la péroraison.

De même qu'avant d'entrer dans le développement des preuves on prépare les esprits, et qu'on ne pénètre au cœur du sujet qu'après un court préambule ou exorde, de même on évite de terminer trop brusquement, et de surprendre désagréablement les auditeurs par une chute précipitée du discours. Aussi, dans les plus petites causes, on place après la preuve une courte conclusion qu'on nomme *péroraison*. Dans les grands sujets, cette dernière partie prend un développement considérable. Car d'abord, dans ces sortes de causes, les preuves étant nombreuses et compliquées, il est utile de les rassembler dans un tableau raccourci qui en représente les principaux traits, et qui en donne aux auditeurs une mémoire plus fraîche; puis, comme ceux qui écoutent sont, ou indifférents ou même hostiles à la cause qu'on défend pour déterminer ou pour vaincre leur inclination, il faut toucher leur cœur après avoir éclairé leur esprit, et ranger leurs passions dans le parti de la vérité. Ainsi, dans un grand nombre de causes, la conclusion ou *péroraison* prend une importance extrême, puisque, des deux parties qui la composent, la première achève la conviction en réunissant tout ce qui peut la former; et la seconde, en s'adressant aux penchants de l'auditoire, ouvre à l'orateur une source nouvelle et féconde de moyens persuasifs.

Sur la *récapitulation* il n'y a rien à dire, sinon qu'elle doit être courte, vive, précise, et qu'elle doit reproduire les principaux motifs sous une forme neuve et même singulière, qui ranime l'attention épuisée.

Quant à la *partie pathétique*, elle est sur le ton véhément ou attendrissant, selon qu'on veut exciter l'indignation ou la pitié. Cette distinction appartient à Cicéron, qui examine avec détail les moyens de faire naître ces deux sentiments. Si c'est un crime qu'on veut rendre odieux, on tire ses motifs de la nature même de l'action, du rang de ceux qui en ont souffert, du danger de l'impunité, de la préméditation du crime, des circonstances qui en ont accompagné l'exécution, de la personne même du coupable, qui eût dû s'y opposer le premier, etc. Ou bien, si l'on veut attendrir, on compare l'état présent de l'accusé avec sa fortune passée; on rappelle ses honneurs, ses services, son âge; on décrit toutes les circonstances de son malheur, on invite les auditeurs à faire un retour sur eux-mêmes. Souvent même les anciens allaient plus loin : pour exciter le pathétique, ils s'adressaient aux êtres inanimés, ils déchiraient la robe d'un accusé, et mon-

traient ses blessures, ou produisaient sa famille en pleurs. Il y avait là quelque chose d'excessif et de théâtral qui touchait parfois au ridicule, et que Racine a signalé dans *les Plaideurs*. Au reste, l'éloquence moderne, surtout dans le genre judiciaire, se sert moins de ces moyens que les orateurs antiques, parce que les lois étant plus précises et plus impératives qu'autrefois, les juges aussi sont moins libres, et qu'il est, ou superflu de les émouvoir s'ils sont convaincus, ou inutile de le faire s'ils ne le sont pas. Mais dans l'éloquence politique et dans celle de la chaire, où l'auditoire décide comme il lui plaît, les péroraisons touchantes et véhémentes se rencontrent assez fréquemment; celle de l'oraison funèbre du prince de Condé, et celle du troisième discours de Mirabeau, sur la banqueroute, peuvent être mises en parallèle avec les plus belles de l'antiquité.

XIX.

De l'élocution.

L'*élocution* enseigne à exprimer par le langage les pensées que l'orateur a rassemblées et ordonnées. Cette partie de l'art doit être traitée la dernière; car lorsque les pensées ne sont pas mûries par la méditation, ou qu'elles ne forment dans l'esprit qu'un assemblage confus, la diction se ressent de ces vices; elle est lâche, vague, sans précision ni justesse; en un mot, il ne faut écrire qu'après avoir pensé et fait un plan de ses pensées. Toutefois cette forme dont on revêt les choses, bien qu'elle ne puisse suppléer au fond, ne laisse pas d'avoir son prix, parce qu'elle frappe tous les esprits, même les moins cultivés; tandis que la valeur des idées, ou ce mérite qui résulte de l'ordre, ne touche que les habiles. Aussi l'on a vu quelquefois des discours, faibles d'invention et d'une ordonnance défectueuse, se soutenir par une élocution élégante, qui cachait aux yeux de la foule les vices de la composition. Cependant l'élocution n'aurait qu'un faible mérite, si elle servait seulement à faire illusion aux auditeurs; elle fait plus: elle orne et embellit la pensée. Il y a dans certaines expressions une force, une grâce, une délicatesse qui donne aux choses un tour vigoureux ou piquant; le développement majestueux des périodes et la brusque rapidité des incises communiquent aux idées de la vivacité et de l'ampleur; l'harmonie en les exprimant par les sons, et les images en les peignant aux yeux, relèvent les plus communes et font valoir même les plus grandes; le langage enfin, entre des mains habiles, n'est pas seulement un vêtement, mais une décoration de la pensée.

XX.

Quelles sont les qualités générales du style?

On appelle *style* le caractère que chaque écrivain imprime à la langue commune. Le langage en lui-même n'est qu'un assemblage de termes, qui porte sans doute dans l'harmonie des mots, dans la régularité ou la hardiesse des constructions, l'empreinte du génie national, mais dont la nature n'est pourtant pas tellement fixée qu'elle ne s'accommode au genre d'esprit d'un auteur, et ne prenne entre ses mains telle forme et tel caractère qu'il lui plaît. De là, cette diversité de style entre les grands écrivains; car chacun d'eux, en vertu de ses qualités d'esprit, non-seulement pense d'une manière qui lui est propre, mais dispose ses pensées suivant un ordre et leur imprime un mouvement particulier; et c'est surtout, comme le dit Buffon, cet ordre et ce mouvement qui déterminent la nature du style. Quand les idées sont fortement enchaînées, le style est nerveux et concis; quand le tissu en est moins serré, il est abondant; si le mouvement en est rapide, le style est vif et véhément; si la marche en est plus lente, il devient grave et majestueux. On voit donc combien est juste ce mot de Buffon : « *Le style est l'homme même.* » C'est en effet dans le style que se peignent le mieux la nature d'esprit d'un auteur, et les traits originaux qui le distinguent.

Outre les qualités accidentelles que l'élocution prend entre les mains d'un écrivain, et qui forment un style particulier, il en est de générales dont elle ne peut se passer, et qui sont comme le fond sur lequel repose tout le reste. Ces qualités ne suffisent pas pour composer un beau style, mais il ne peut y en avoir sans elles.

On en distingue six : la *pureté*, la *propriété*, la *précision*, la *clarté*, le *naturel*, la *convenance*.

La *pureté* consiste à n'employer que des termes et des constructions consacrés par l'usage. Les barbarismes, les solécismes, les tours ou les mots étrangers, les néologismes, les expressions vieillies, sont autant d'atteintes portées à la pureté. L'excès de cette qualité est le *purisme*, qui, par une délicatesse trop scrupuleuse et une sévérité excessive dans le choix des mots, refroidit et appauvrit le langage.

La *propriété* du style consiste à démêler, dans la foule des synonymes apparents, le terme unique qui, d'après l'usage, correspond exactement à l'idée qu'on veut rendre, qui exprime cette idée même et non une idée voisine, qui l'exprime tout entière, et non en partie. Les périphrases qui prennent un détour, au lieu d'aborder la pensée en face, nuisent à la propriété du style; il ne faut y recourir que

pour éviter les termes bas, ou ceux qui présentent, soit un son dur à l'oreille, soit une image désagréable à l'esprit.

La *précision* retranche tous les mots, ou qui ne servent pas au sens, ou qui y ajoutent quelque chose, ou qui forment une répétition oiseuse; elle tend à reproduire l'idée dans une image nette et terminée, dont les contours l'embrassent tout entière et seule, sans renfermer aucun trait inutile ou étranger; et quand elle a trouvé cette forme complète et exclusive, elle se garde d'affaiblir la pensée en la représentant sous d'autres formes moins parfaites.

La *clarté* est la première des qualités du style; car comme l'on n'écrit pas pour soi, mais pour les autres, toutes les beautés qu'on répand dans un ouvrage sont perdues, si on ne sait pas se faire entendre. La pureté, la propriété, la précision, concourent à la clarté; car l'expression la plus correcte, et qui répond le mieux à la pensée, est aussi celle qui la fait le plus complétement et le plus nettement comprendre. Toutefois, la clarté sera plus grande si on suit l'ordre naturel des pensées, si on évite les équivoques si fréquentes dans notre langue, et les périodes trop longues et trop chargées d'incidentes. Mais, pour être clair, la première condition est de bien s'entendre soi-même, et d'avoir une vue nette de ce que l'on veut dire. Boileau a dit :

> Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
> Et les mots pour le dire arrivent aisément.
> (*Art poet.*, chant Ier, v. 153.)

Il y a pourtant une autre cause d'obscurité que le défaut de netteté dans la conception : c'est l'horreur de l'expression simple et l'envie de trouver toujours une forme neuve et singulière, ce qui produit un style tourmenté et bizarre, où les idées sont défigurées et obscures. Cette affectation, voisine du ridicule, est opposée au *naturel*, qualité précieuse du style, qui consiste à rendre les choses avec simplicité, et avec cet air d'aisance que chacun croit pouvoir prendre, et où peu d'écrivains savent atteindre; car le naturel, contrairement à ce qu'on pourrait croire, est plus souvent le fruit du travail que de l'improvisation. Quoi de plus naturel que les vers de Boileau ou de Racine? On croirait qu'ils n'ont rien coûté à leurs auteurs, si l'on ne savait que l'un et l'autre *faisaient difficilement des vers faciles.*

XXI.

Quelles sont les qualités particulières du style selon les sujets?

Une qualité qui n'est pas moins indispensable au style que celle

dont nous venons de parler, c'est la *convenance*, c'est-à-dire, le rapport de la forme et du fond. Autant il y a de sujets différents, autant il y a de formes de style différentes; et la qualité de chacune de ces formes de style doit être la convenance, la proportion entre les paroles et les idées.

Les anciens rhéteurs ont indiqué cette loi de la convenance du style, quand ils ont distingué trois genres et, pour ainsi dire, trois tons du style, le *simple*, le *tempéré* et le *sublime*, selon que le sujet est frivole, ordinaire, ou fort important : pour prendre des exemples, le style simple conviendra à une lettre où l'on ne traite, le plus souvent, que de choses enjouées et sans grande importance, et où même on ne parle des choses les plus graves que sur un ton familier; le style tempéré, ou style moyen, un peu plus élevé que le style simple, et un peu moins soutenu que le style sublime, conviendra à l'histoire, aux traités didactiques; le style sublime siéra aux grands mouvements de l'éloquence.

Le style *simple* se contente de revêtir la pensée, sans l'embellir; ses principales, sinon ses seules qualités, sont : la clarté, la propriété, la précision; il est sobre d'ornements, et n'en admet pas d'autres que la naïveté, la finesse, la délicatesse et la grâce.

La *naïveté* est l'expression irréfléchie de la pensée; c'est d'ordinaire un trait de caractère qu'on laisse échapper sans y songer, comme dans ces vers de la Fontaine :

> Un lièvre en son gîte songeait,
> (Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?)
> (Livre II, fable 14.)

La *finesse* voile à demi la pensée, et la laisse seulement entrevoir, pour lui donner plus de sel et d'agrément. Une louange fine est celle qui est cachée sous la forme d'un blâme, comme cet éloge de l'évêque d'Aleth, que Boileau met dans la bouche du vieux Sidrac :

> Ne borne pas ta gloire à prier dans un chœur :
> Ces vertus dans Aleth peuvent être en usage;
> Mais dans Paris, plaidons.
> (*Lutrin*, ch. Ier, v. 188.)

La *délicatesse* est au sentiment ce que la finesse est à la pensée. Ériphile exprime délicatement son amour pour Achille, quand elle lui dit (*Iphigénie*, acte III, scène 4) :

> Souffrez que, loin du camp et loin de votre vue,
> Toujours infortunée et toujours inconnue,
> J'aille cacher un sort si digne de pitié,
> Et dont mes pleurs encor vous taisent la moitié.

La *grâce* est tantôt dans une image riante, tantôt dans un senti-

ment doux et mélancolique, exprimé avec abandon. Bossuet peint le sort de Madame par une image gracieuse et triste :

« Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin, elle fleurissait, avec quelle grâce, vous le savez ! le soir, nous la vîmes séchée. »

Le style *tempéré* est plus orné que simple ; il fait plus d'usage des images ou figures ; il soigne davantage l'harmonie et le nombre. Comme les pensées qu'il recouvre sont plus élevées et soutiennent mieux ces ornements, la parure ordinaire à ce genre n'a rien d'affecté, pourvu qu'on la ménage ; car la jouissance que nous causent les agréments du style s'émousse, et se change bien vite en dégoût. Le style tempéré convient à l'éloquence démonstrative, qui se propose surtout de plaire. Ses qualités sont l'élégance, l'abondance, la richesse.

L'*élégance* est une manière choisie d'exprimer les idées : c'est la réunion de la justesse et de l'agrément. L'élégance d'un discours n'est pas l'éloquence, c'en est une partie ; ce n'est pas la seule harmonie, le seul nombre ; c'est la clarté, le nombre et le choix des paroles. Virgile et Racine ont poussé l'élégance jusqu'au génie. Dans la *Phèdre* de Pradon, Hippolyte dit à Aricie :

> Depuis que je vous vois, j'abandonne la chasse ;
> Et quand j'y vais, ce n'est que pour penser à vous.

Hippolyte, dans Racine, dit la même chose ; mais il s'exprime ainsi :

> Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune ;
> Je ne me souviens plus des leçons de Neptune ;
> Mes seuls gémissements font retentir les bois,
> Et mes coursiers oisifs ont oublié ma voix.

L'*abondance* développe la pensée, et la répète sous des formes graduées. C'est une affluence de mots et de tours heureux pour exprimer les nuances des idées, des sentiments et des images. Il y a aussi une abondance vaine qui ne fait que déguiser la stérilité de l'esprit et la disette des pensées, par l'ostentation des paroles. C'est une précieuse abondance que celle qui, réunie avec la précision, rassemble dans le plus petit espace tous les traits d'un riche tableau, comme dans ces vers d'Horace :

> Qua pinus ingens albaque populus
> Umbram hospitalem consociare amant
> Ramis, et obliquo laborat
> Lympha fugax trepidare rivo.

La *richesse* du style est l'abondance unie à l'éclat : la véritable richesse consiste dans le nombre des idées qu'un seul mot réveille, dans les rapports qu'il embrasse, dans l'importance des objets qu'il

montre à l'esprit. Florus nous représente d'un seul mot la guerre de Macédoine : « *Introisse, victoria fuit.* » D'un seul mot il nous annonce la grandeur future de Scipion : « *Hic erit Scipio, qui in exitium Africæ crescit.* »

Le style *sublime* convient aux grandes idées et aux sentiments élevés; il est propre surtout à dominer et à émouvoir. Des images hardies, des mouvements presque poétiques, sont familiers à ce genre; l'élégance et l'harmonie, sans être négligées, y paraissent moins. La concision, l'énergie, la véhémence, la magnificence, appartiennent surtout au style sublime.

La *concision* resserre et presse la pensée dans un court espace, pour lui donner plus de jet et de force. Sénèque a trouvé le sublime dans la concision, lorsqu'en parlant de la fidélité des esclaves, à qui leurs maîtres laissent quelque liberté, il dit : « *In conviviis loquuntur, sed in tormentis tacebunt* (Lettres à Lucilius). » L'obscurité et l'affectation sont les écueils de la concision.

Une pensée forte, rendue sous une forme concise, mais en même temps hardie et inattendue, produit l'*énergie*. Néron dit à Burrhus, en parlant de Britannicus :

> J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.
> (Acte IV, sc. 3.)

La *véhémence* précipite les pensées et les sentiments, et double leur force par la vitesse. Les adieux d'Hermione à Pyrrhus, dans *Andromaque*, sont un bel exemple de véhémence; et s'il en est un qu'on puisse préférer, ce serait encore dans Racine qu'il faudrait le prendre :

> Oui, ma juste fureur, et j'en fais vanité,
> A vengé mes parents sur ma postérité....
> J'aurais vu massacrer et mon père et mon frère,
> Du haut de son palais précipiter ma mère : etc.
> (*Athalie*, acte II, scène 8.)

La *magnificence* résulte de l'abondance et de la richesse du style, unies à la hauteur singulière des pensées. Bossuet est le plus magnifique des orateurs. L'exorde de l'oraison funèbre de Henriette de France en est une preuve incontestable; on en trouve une autre aussi éclatante dans le sermon contre l'Ambition, IIe partie : « Assur, etc.... » Racine, dans *Esther* (acte III, scène 9), égale Bossuet :

> J'ai vu l'impie adoré sur la terre :
> Pareil au cèdre, il cachait dans les cieux
> Son front audacieux;
> Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
> Foulait aux pieds ses ennemis vaincus.
> Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Cette distinction des trois genres de style est très-ancienne, et,

dans le fond, elle est juste; mais elle ne saurait être la base d'une classification rigoureuse des genres en littérature. Le même style ne peut régner toujours dans le même ouvrage. Le style élevé a besoin de s'abaisser quelquefois, pour laisser respirer le lecteur; le style tempéré trop prolongé nous fatigue; le style simple enfin, s'il ne s'élève parfois, paraît nu et sans grâce. Le niveau des pensées varie dans un ouvrage, et le style, pour être fidèle à la loi des convenances, doit changer avec elles. Il faut donc, tout en faisant dominer un des trois genres pour former l'unité du style, le tempérer dans l'occasion par le mélange des autres, afin de répandre, dans la forme comme dans le fond, cette variété qui fait le charme des ouvrages de l'esprit.

XXII.

De l'harmonie du style et des différentes espèces d'harmonie. — De la période.

L'harmonie du style est l'accord qu'on met entre les sons, soit pour charmer l'oreille, soit pour lui faire sentir l'idée qu'on veut rendre. Il y a deux sortes d'harmonie : l'*harmonie mécanique*, qui recherche la douceur des sons en eux-mêmes, pour flatter l'oreille, et l'*harmonie imitative*, qui envisage les sons par rapport aux pensées, et subordonne l'agrément à l'expression. Boileau donne un heureux exemple de toutes les deux réunies dans ces vers de l'*Art poétique* (chant I, v. 109) :

> Il est un heureux choix de mots harmonieux ;
> Fuyez des mauvais sons le concours odieux :
> Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
> Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée.

L'harmonie mécanique se réduit à quelques précautions faciles, comme d'éviter le concours trop fréquent des voyelles ou des consonnes; de fondre la finale d'un mot dans l'initiale du mot suivant; d'entremêler les mots longs et les mots courts; de même pour les phrases. Le cours des sons ne doit pas être continu; de là la division du discours en *nombres* ou espaces limités, de mesure égale ou différente, faits pour symétriser entre eux et former une cadence agréable. Ces intervalles conviennent surtout au style tempéré, où l'art peut se montrer plus à découvert.

L'*harmonie imitative* exprime, par les sons, les bruits de la nature, les mouvements du corps, les émotions de l'âme, les caractères diffé-

rents des objets. Elle produit tous ces effets, soit à l'aide de ces mots expressifs qu'on appelle *onomatopées*, soit en multipliant une même consonne ou une même voyelle, soit en formant une série de mots d'une harmonie douce ou rude, soit enfin par les nombres, ou lents, ou rapides, ou brisés, ou enchaînés, comme dans ce vers de Lucain (description de la forêt de Marseille) :

> Roboraque amplexos circumfluxisse dracones.

La lettre *s* répétée, et ce long mot *circumfluxisse*, font entendre le bruit du serpent qui s'enroule autour de l'arbre. Dans celui-ci, de Virgile (livre XII, v. 68):

> Vel mixta rubent ubi lilia multa
> Alba rosa,

la douceur de ces *a* ajoute à la grâce de l'image. Ailleurs, le poëte décrit le bonheur qui règne aux champs Élysées ; et une sorte de paix et de sérénité respire dans ces vers :

> Devenere locos lætos, et amœna vireta
> Fortunatorum nemorum sedesque beatas.
> Largior hic campos æther et lumine vestit
> Purpureo ; solemque suum, sua sidera, norunt.
> (Lib. VI, v. 638.)

Dans ces vers de la Fontaine, la lenteur des nombres peint l'allure pesante du bœuf :

> .....Le bœuf vient à pas lents.
> Quand il eut ruminé tout le cas en sa tête,
> Il dit que du labeur des ans
> Pour nous seuls il portait les soins les plus pesants,
> Parcourant sans cesser ce long cercle de peines, etc.
> (Livre X, fable 2.)

L'harmonie imitative est quelquefois contraire à l'harmonie mécanique, puisqu'elle ne recherche pas dans les sons la douceur, mais l'analogie. Il faut pourtant tâcher de les concilier, car toutes deux sont nécessaires : l'une, parce qu'il faut plaire à l'oreille pour former l'esprit et aller au cœur ; l'autre, parce que le désaccord des sons et des idées enlève quelque chose à la convenance de la forme et du fond. Le besoin de l'harmonie va parfois jusqu'à faire fléchir d'autres règles du style. Ainsi, dans l'exorde de l'oraison funèbre de Turenne, cette phrase : « Comment est mort cet homme puissant, etc., » ne rend pas précisément le sens de l'auteur, qui voulait dire : « Un si grand homme peut-il être mort ? » Mais il a préféré cette expression harmonieuse à une autre plus juste, mais d'un son moins agréable, et moins en rapport surtout avec le ton sombre et lugubre du morceau.

De la période. La réunion de plusieurs mots qui font un sens complet forme une *phrase ;* une courte phrase s'appelle *incise*. Une *période* est la réunion de plusieurs phrases fondues en une seule, qui concourent toutes au développement d'une même pensée, et qui tiennent le sens suspendu jusqu'à la fin.

La période est de deux, de trois, ou de quatre membres. Celle de quatre membres est dite *carrée*. On trouve, dans l'oraison funèbre du prince de Condé, le modèle parfait de la période carrée. L'orateur, après avoir parlé en quelques mots de la révolte de son héros, ajoute :

« Mais, sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-
« même, disons, pour n'en parler jamais, que comme, dans la gloire
« éternelle, les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont
« fait pour les réparer, et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne
« paraissent plus ; ainsi, dans des fautes si sincèrement reconnues,
« et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services,
« il ne faut plus regarder que l'humble reconnaissance du prince qui
« s'en repentit, et la clémence du grand roi qui les oublia. »

C'est là la mesure ordinaire des plus longues périodes ; au delà, elles deviennent pénibles à prononcer et à embrasser d'une seule vue. Cicéron fixe la plus grande étendue de la période poétique à quatre hexamètres, et Marmontel à huit alexandrins. La période poétique va quelquefois jusqu'à neuf ou dix vers ; Racine l'a portée une fois jusqu'à douze, et il n'y a pas de période plus majestueuse dans notre poésie. Mithridate dit à Monime :

> Ah ! pour tenter encor de nouvelles conquêtes,
> Quand je ne verrais pas des routes toutes prêtes,
> Quand le sort ennemi m'aurait jeté plus bas,
> Vaincu, persécuté, sans secours, sans États,
> Errant de mers en mers, et moins roi que pirate,
> Conservant pour tout bien le nom de Mithridate,
> Apprenez que, suivi d'un nom si glorieux,
> Partout de l'univers j'attacherais les yeux ;
> Et qu'il n'est point de rois, s'ils sont dignes de l'être,
> Qui, sur le trône assis, n'enviassent peut-être
> Au-dessus de leur gloire un naufrage élevé,
> Que Rome et quarante ans ont à peine achevé.
>
> (Acte II, sc. 4.)

La période étant le développement d'une seule idée doit commencer, continuer et finir avec elle ; c'est-à-dire que tout ce qui est étranger à cette idée et ce qui n'y tient que par une liaison artificielle, tous les membres parasites, tous les prolongements de phrases inutiles, tous les changements d'objets ou de personnes qui détournent la vue de l'objet et du personnage principal, en doivent être exclus. Quant à la disposition des membres, il faut les ordonner, autant qu'on le peut, suivant une gradation qui réserve pour la fin ce qu'il y a de plus fort.

Le *style périodique* convient à l'éloquence académique, aux amplifications, aux péroraisons ; le *style coupé*, qui procède par incises, est plus à sa place dans les descriptions vives, dans les argumentations pressantes ; mais ni l'un ni l'autre ne peut s'employer seul. Le style coupé sans mélange est brusque et sautillant ; le style périodique trop prolongé paraît lourd et affecté ; si on les allie l'un à l'autre, quoique dans une mesure inégale, ils se corrigent mutuellement, et l'on y gagne en vivacité et en noblesse.

XXIII.

Des figures de pensées.

On appelle *figures* ou *images* des manières de parler distinctes, qui rendent la pensée avec plus de vivacité, de force ou de grâce. Elles n'expriment pas seulement la pensée, elles lui donnent un vêtement et pour ainsi dire une physionomie particulière ; de là leur nom de figures. Les figures sont le langage de l'imagination et de la passion, qui cherchent l'une et l'autre les formes de parler les plus brillantes et les plus hardies ; et comme l'imagination et la passion sont surtout propres aux esprits primitifs, les figures abondent surtout dans le langage familier et populaire. Dumarsais affirmait avec raison qu'il se disait plus de *figures* en une heure, à la halle, qu'en un jour à l'Académie. C'est le choix qui importe : il faut les semer avec discrétion dans le langage, de peur de lui donner un air de recherche et d'affectation.

On distingue deux sortes de figures : les *figures de pensées* et les *figures de mots*.

Les *figures de pensées* dépendent de la forme que la pensée a prise dans l'esprit : on peut en changer l'expression, sans détruire pour cela la figure. Parmi ces figures, quelques-unes servent surtout à exprimer la passion ; ce sont l'*interrogation*, l'*exclamation*, la *réticence*, l'*hyperbole*, la *litote*, l'*apostrophe*, la *prosopopée*, l'*hypotypose*.

L'*interrogation* poétique et oratoire presse l'auditeur ou l'adversaire, pour en tirer une réponse qui le confonde. Tubéron avait accusé Ligarius d'avoir combattu César. Cicéron lui répond avec véhémence :

« *Quid enim, Tubero, destrictus ille tuus in acie Pharsalica gladius agebat? cujus latus ille mucro petebat? qui sensus erat armorum tuorum? quæ tua mens? oculi? manus? ardor animi? quid cupiebas? quid optabas?* (Pro Ligario, 3.)

On sait que ce passage arracha à César le pardon de Ligarius.

L'*exclamation* est la forme naturelle d'un sentiment qui s'échappe de l'âme. Fénelon, ravi de la pureté de ces églises fondées par les missionnaires, s'écrie :

« O aimable simplicité! ô foi vierge! ô joie pure des enfants de Dieu! ô beauté des anciens jours que Dieu ramène sur la terre, et dont il ne reste plus parmi nous qu'un triste et honteux souvenir! Hélas! malheur à nous! » (*Sermon pour la fête de l'Épiphanie.*)

Une courte exclamation jetée à la fin d'un récit, dont elle forme comme la morale, s'appelle *épiphonème :*

Tantæ molis erat Romanam condere gentem!
(Virg., *Æneid.*, I, *v.* 33.)

La *réticence* consiste à s'interrompre au milieu d'une révélation ou d'une menace, parce qu'une réflexion subite en fait reconnaître l'inutilité ou le danger. Aricie va découvrir à Thésée le crime de Phèdre, quand elle se souvient qu'Hippolyte lui a ordonné le silence. (Acte V, scène 3.)

Prenez garde, seigneur : vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains,
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
Un... Votre fils, seigneur, me défend de poursuivre.

L'*hyperbole* est l'exagération d'un sentiment vrai. Bien qu'elle soit toujours fausse en elle-même, elle semble naturelle tant qu'elle ne va pas au delà de ce que peut penser celui qui parle. Quand le Misanthrope dit :

Et si par un malheur j'en avais fait autant,
Je m'irais, de regret, pendre tout à l'instant.
(Acte V, sc. I.).

quelque forte que soit cette exagération, on n'attendait rien moins de cette humeur bizarre, encore aigrie par la contradiction.

La *litote* est l'emploi d'expressions affaiblies, qui laissent entendre bien plus qu'elles ne disent. Chimène n'avoue pas au roi qu'elle aime Rodrigue; elle dit seulement :

Rodrigue a des vertus que je ne puis haïr.
(Acte II, sc. 7.)

Dans l'*apostrophe* on détourne le discours des auditeurs pour le transporter à des personnes absentes ou mortes, ou même à des objets inanimés, ou à des abstractions de l'esprit. Auguste, au moment de pardonner à Cinna, s'écrie :

O siècles! ô mémoire!
Conservez à jamais ma dernière victoire.
Je triomphe à jamais du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
(Acte V, sc. 5.)

L'*imprécation* qui maudit, l'*optation* qui souhaite, sont des variétés de l'apostrophe. On connait les belles imprécations de Didon et de Camille. Voici un exemple d'optation pris de Boileau :

O fortuné séjour! ô champs aimés des cieux!
Que pour jamais, foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde,
Et, connu de vous seuls, oublier tout le monde!
(*Épître* 6.)

Le penchant de l'homme à animer toute la nature a produit la *prosopopée*, dans laquelle il faut distinguer trois degrés : l'un, où l'on prête seulement le sentiment aux êtres inanimés; le second, où on les fait agir; le dernier, où on les fait parler. Bossuet peint les mauvais désirs qui assiégent comme une troupe de pauvres le cœur du mauvais riche.

« Dans l'âme de ce mauvais riche, l'ambition, l'avarice, la délicatesse, toutes les autres passions, troupe mutine et emportée, fait retentir de toutes parts un cri séditieux, où l'on n'entend que ces mots : « Apporte, apporte! » Apporte de l'aliment à l'avarice, du bois à cette flamme dévorante; apporte une somptuosité plus raffinée à ce luxe curieux et délicat; apporte des plaisirs plus exquis à cet appétit dégoûté par l'abondance. » (*Sermon sur l'impénitence finale.*)

L'*hypotypose* peint les objets par de si vives images, qu'elle les rend comme présents. Andromaque rappelle à Céphise les funestes exploits de Pyrrhus :

Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle;
Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants,
Entrant à la lueur de nos palais brûlants,
Sur tous nos frères morts se frayant un passage,
Et de sang tout couvert échauffant le carnage.
(Acte III, sc. 8.)

D'autres figures, comme l'antithèse et la comparaison, sont du ressort de l'imagination.

L'*antithèse* rapproche deux pensées contraires, pour les faire ressortir l'une par l'autre. Pascal (14e *Provinciale*) oppose le royaume du Christ à celui du diable : « Jésus-Christ a mis l'honneur à souffrir; le diable, à ne point souffrir. Jésus-Christ a dit à ceux qui reçoivent

un soufflet, de tendre l'autre joue; et le diable a dit à ceux à qui on veut donner un soufflet, de tuer tous ceux qui voudront leur faire cette injure. Jésus-Christ déclare heureux ceux qui participent à son ignominie; et le diable déclare malheureux ceux qui sont dans l'ignominie, etc.... »

Ici l'opposition est naturelle et vraie; les pensées sont justes et graves; l'antithèse ne s'appesantit pas sur un détail, mais parcourt les principaux points où paraît le contraste. Mais quand cette figure porte sur de petites idées, ou qu'elle se joue sur des mots, ou qu'elle revient sans cesse sur elle-même, ou qu'elle est répandue sans mesure dans le discours, c'est un ornement puéril, indigne des vrais orateurs.

La *comparaison* éclaircit un objet par un autre plus connu. Voltaire veut peindre le choc de deux armées :

> Ainsi lorsque, des monts séparés par Alcide
> Les aquilons fougueux fondent d'un vol rapide;
> Soudain les flots émus de deux profondes mers
> D'un choc impétueux s'élancent dans les airs;
> La terre au loin gémit, le jour fuit, le ciel gronde,
> Et l'Africain tremblant craint la chute du monde.
> (*Henriade*, chant VIII, v. 187-162.)

L'usage le plus ordinaire de la comparaison est d'éclaircir un objet intellectuel par un objet sensible. Le contraire se rencontre parfois, mais ces sortes de comparaisons sont plus rares et moins naturelles; en effet, comparer les choses physiques aux choses morales, c'est expliquer ce qui est plus connu par ce qui l'est moins.

On range d'ordinaire, parmi les figures de pensées, certaines finesses de raisonnement ou de narration, propres à exciter ou à réveiller l'attention. Voici les principales :

La *correction* est un tour adroit par lequel on feint de détruire ce qu'on laisse pourtant subsister. Ainsi Narcisse dit à Néron :

> Burrhus ne pense pas, seigneur, tout ce qu'il dit;
> Son adroite vertu ménage son crédit,
> Ou plutôt ils n'ont tous qu'une même pensée.
> (Acte IV, sc. 4.)

La *concession* consiste à accorder quelque chose qu'on pourrait refuser, et à montrer que la cause qu'on défend n'y perd pas. Cléante veut faire rougir Tartufe d'avoir fait chasser Damis :

> Je n'examine point à fond ce qu'on expose;
> Je passe là-dessus, et prends au pis la chose.
> Supposons que Damis n'en ait pas bien usé,
> Et que ce soit à tort qu'on vous ait accusé :
> N'est-il pas du chrétien de pardonner l'offense?
> (Acte IV, sc. 1.)

Par la *prétérition* on feint de passer sous silence ce qu'on exprime néanmoins ; comme lorsque Pyrrhus annonce à Hermione qu'il va épouser Andromaque. (Acte IV, sc. 5.)

Un autre vous dirait que dans les champs troyens
Nos deux pères sans nous formèrent ces liens,
Et que, sans consulter ni mon choix ni le vôtre,
Nous fûmes, sans amour, engagés l'un à l'autre.
Mais c'est assez pour moi que je me sois soumis.

La *prolepse* prévoit une objection, et la réfute. Bossuet, dans le sermon sur l'Ambition, détruit sous forme de dialogue toutes les illusions de l'ambitieux. « Mais je saurai bien m'affermir, et profiter de l'exemple des autres.... Folle précaution ; car ceux-là ont-ils profité de l'exemple de ceux qui les précèdent?... Mais je jouirai de mon travail. Eh quoi ! pour dix ans de vie? Mais je regarde ma postérité et mon nom. Mais peut-être que ta postérité n'en jouira pas. Mais peut-être aussi qu'elle en jouira. Et tant de sueurs et tant de travaux, et tant de crimes et tant d'injustices, sans pouvoir jamais arracher de la fortune, à qui tu te dévoues, qu'un misérable peut-être ! »

La *suspension* consiste à retarder exprès le dénoûment d'un récit, pour le rendre plus imprévu et plus frappant. Cette figure fait le mérite de ce beau passage de la Bruyère, que nous abrégeons beaucoup : « Ni les troubles, Zénobie, qui agitent votre empire, ni la guerre que vous soutenez virilement contre une nation puissante..., ne diminuent rien de votre magnificence : vous avez préféré à toute autre contrée les rives de l'Euphrate, pour y élever un superbe édifice.... N'y épargnez rien, grande reine : employez-y l'or, et tout l'art des plus excellents ouvriers.... Et après que vous y aurez mis, Zénobie, la dernière main, quelqu'un de ces pâtres qui habitent les sables voisins de Palmyre, devenu riche par les péages de vos rivières, achètera un jour, à deniers comptants, cette royale maison, pour l'embellir et la rendre plus digne de lui et de sa fortune. »

(Ch. 6, *Des biens de fortune.*)

XXIV.

Des figures de mots. — Des tropes.

On appelle *tropes* les figures qui tiennent à un mot, et qui disparaissent lorsqu'on le change. Les *tropes changent la signification des mots,* ou, pour employer les termes consacrés, les font passer du sens

propre au sens figuré. Les objets se présentent à notre esprit, entourés d'une foule de circonstances, dont quelques-unes nous frappent ou nous plaisent plus que l'objet lui-même; en sorte que nous désignons de préférence l'idée principale par le terme qui convient à l'une des idées accessoires. C'est ainsi qu'on dit une voile pour un vaisseau, mille feux pour mille maisons; parce que l'idée de vaisseau et celle de maisons réveillent en nous l'idée accessoire de voile et celle de feux. Si l'on joint à cette tendance naturelle de l'esprit le peu d'étendue des connaissances humaines et l'indigence des langues dans l'origine, et l'avantage qu'on a trouvé plus tard à se servir pour les idées nouvelles de mots déjà connus, au lieu de charger la mémoire d'une foule de termes nouveaux, on aura les principales causes qui ont produit les tropes. Ainsi les tropes plaisent à l'imagination, en lui présentant plusieurs objets sous un même mot; ils enrichissent la langue, ils ennoblissent le discours en déguisant les idées communes; surtout ils rendent sensibles les choses spirituelles, en les revêtant d'images empruntées aux objets des sens.

Les principaux tropes sont la *métonymie*, la *synecdoque*, la *métaphore*, l'*allégorie*, la *catachrèse*, l'*ironie*.

La *métonymie* transporte le nom d'une chose à une autre chose voisine, mais distincte. Elle emploie la cause pour l'effet; l'effet pour la cause; le signe pour la chose signifiée; le contenant pour le contenu; le nom abstrait pour le concret; le lieu où une chose se fait pour la chose même. Dans ce vers de Boileau,

> Faire trembler Memphis ou pâlir le croissant.
> (*Satire* 9.)

Memphis est mis pour les habitants de Memphis, c'est le contenant pour le contenu; le croissant est mis pour les Turcs, c'est le signe pour la chose signifiée. Dans la Bruyère, « la véritable grandeur se courbe vers ses inférieurs; » c'est-à-dire, celui qui est vraiment grand; c'est l'abstrait pour le concret.

La *synecdoque* étend ou restreint le sens primitif d'un mot. Dans la synecdoque, les deux objets, celui que le mot désigne au sens propre et celui qu'il désigne au figuré, font partie d'un même tout, au lieu qu'ils sont séparés dans la métonymie. Ce trope met le pluriel pour le singulier, le singulier pour le pluriel; le genre pour l'espèce, l'espèce pour le genre; la partie pour le tout, le tout pour la partie, etc. Dans Bossuet, « la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque; » c'est le singulier pour le pluriel. Dans Horace :

> Et superjecto pavidæ natarunt
> Æquore damæ.
> (Livre 1, ode 2.)

les daims, c'est-à-dire, les animaux; c'est l'espèce pour le genre.

Il y a une variété de la synecdoque qui consiste à mettre un nom propre pour un nom commun, ou un nom commun pour un nom propre; c'est l'*antonomase*. Dans la même ode d'Horace :

> Dextera sacras jaculatus arces
> Terruit urbem.
> (*Ibid.*)

la ville se prend ici pour Rome; c'est le nom commun pour le nom propre. « Les Cottins d'Italie, les Pelletiers romains, » c'est-à-dire : les mauvais écrivains de Rome. (BOILEAU, *satire* 9.)

La *métaphore* consiste à faire passer un mot d'un sens à un autre, en vertu d'une ressemblance qu'on saisit entre deux objets. C'est proprement une comparaison, mais qui n'est pas exprimée; l'esprit, vivement frappé du rapport qu'il a découvert, confond l'objet comparé avec le terme de comparaison. Racine a dit, dans la description du bonheur du méchant :

> Et d'enfants à sa table une riante troupe
> Semble boire avec lui la joie à pleine coupe.
> (*Esther*, acte II, sc. 9.),

Il y a une ressemblance d'effet entre la joie et le vin; on peut donc dire de l'une ce qu'on dit de l'autre. La métaphore est commune, quand la ressemblance des objets est trop connue; forcée, quand ce rapport est éloigné et difficile à saisir; fausse, quand il n'y a aucun rapport.

L'*allégorie* est une métaphore prolongée; elle représente un objet par un autre qui lui ressemble. On sent que l'allégorie est vicieuse quand elle renferme plusieurs métaphores incohérentes, ou quand, des termes qui la composent, les uns conviennent au sens propre, les autres au sens figuré. La même métaphore doit être soutenue jusqu'au terme. Dans le sermon sur l'unité de l'Église, Bossuet commente ces paroles de Jésus-Christ : Je remuerai votre chandelier.

« Je remuerai votre chandelier, dit Jésus-Christ à l'Église d'Éphèse; je vous ôterai la foi. « Je le remuerai; » il n'éteint pas la lumière, il la transporte; elle passe à des climats plus heureux. Malheur! malheur encore une fois à qui la perd! Mais la lumière va son train, et le soleil achève sa course. »

La *catachrèse* est une métaphore hardie qui touche presque à l'excès. Juvénal compare la coiffure d'une femme à un édifice élevé par étages :

> Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum
> Ædificat caput.
> (*Satire* VI, v. 502.)

L'*ironie* consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre. Dans Racine, Hermione raille cruellement la mauvaise foi de Pyrrhus, tout en paraissant la louer :

> Quoi! sans que ni serment ni devoir vous retienne,
> Rechercher une Grecque, amant d'une Troyenne!
> Me quitter, me reprendre, et retourner encor
> De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector! etc....
> Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi,
> D'un héros qui n'est point esclave de sa foi.
> (*Andromaque*, acte IV, sc. V.)

Cette dernière figure n'est pas précisément un trope, parce que les mots n'y sont point pris réellement dans un sens figuré. Il en est de même de l'*ellipse*, du *pléonasme*, de la *répétition*, etc., qu'on range cependant parmi les figures de mots. (Voir, pour plus de détails, la Rhétorique de J.-V. Le Clerc.)

XXV.

De l'action. — De la mémoire.

L'*action* est l'expression des sentiments et des pensées par la voix, par les traits du visage et par le geste. Cette partie de l'art oratoire, un peu négligée aujourd'hui, était fort considérée chez les anciens, comme le prouve le mot si connu de Démosthène : « Premièrement l'action, secondement l'action, toujours l'action. » Et en effet, bien que l'action ne puisse exprimer autant de choses ni aussi complétement que la parole, toutefois, dans ce qu'elle peut exprimer, elle est non-seulement plus rapide que le langage, puisqu'elle fait sentir par un son de voix, par un geste, par un regard, ce qui demanderait un long discours; mais elle est encore plus simple, plus intelligible et plus propre à agir sur la multitude, puisqu'elle se compose de signes, non pas artificiels ni de convention, mais enseignés par la nature, et pratiqués et compris de tout le monde. Une grande preuve de l'importance de l'action, c'est que quand elle manque ou qu'elle est contraire au sentiment, l'auditeur reste froid, quelque touchantes que soient les paroles.

L'orateur doit donc adapter son *action* à la passion qu'il veut rendre, ou plutôt il n'a qu'à suivre le mouvement de la nature; car s'il est vraiment ému, cette émotion se produira d'elle-même par les signes qui lui conviennent. Tout ce que peut l'art, en pareille matière, se réduit à quelques préceptes généraux que nous allons exposer.

Il faut distinguer, dans l'action, le *débit*, le *geste*, le *visage*.

Pour le *débit*, il faut proportionner l'intensité de sa voix à l'espace qu'elle doit remplir; articuler nettement les syllabes, en prenant un milieu entre une lenteur affectée et une précipitation qui étrangle le discours; donner aux mots la prononciation consacrée par le bon usage, et placer l'accent sur la syllabe qui doit le porter. Ces attentions servent à rendre le débit clair et intelligible : pour lui donner de la vie et de la grâce, l'orateur doit marquer par un appui *de la voix*, si je puis dire, le mot important de la phrase, celui qui en détermine le sens, et indiquer par des repos, non-seulement les suspensions du sens, mais les endroits saillants du discours.

Le *geste* consiste surtout dans les mouvements des mains. Les deux mains gesticulent ensemble dans les fortes émotions; dans les moments de calme, quelques mouvements de la droite suffisent; les anciens n'approuvaient pas que la gauche agît seule. Il ne faut ni trop élever ni trop baisser les mains, ni les frapper l'une contre l'autre, ni montrer du doigt ni menacer du poing les auditeurs. Cicéron recommande d'exprimer par le geste, non pas tel mot particulier, comme font les comédiens, mais une phrase entière.

Pour le *visage*, quand il n'y a pas d'expression à rendre, un caractère grave et sérieux lui convient; les yeux ne doivent être ni effarés ni languissants, ni surtout fermés : c'est dans les yeux que se peint le mieux l'émotion.

Enfin il nous reste à parler d'une qualité non moins indispensable à l'orateur que les précédentes, c'est la *mémoire;* car tous les discours ne sont pas improvisés, et la préparation y fait beaucoup. Or, un discours lu impressionne beaucoup moins qu'un discours récité; le débit en est plus froid et plus languissant : au contraire, un discours bien su et bien récité, outre l'avantage d'avoir été médité à l'avance, participe à la chaleur de l'improvisation, et peut, sous ce rapport, faire illusion à l'auditeur. On connaît le mot de Massillon : « Le meilleur de mes discours est celui que je sais le mieux. »

Les rhétoriques anciennes se préoccupent vivement de donner des procédés *mnémoniques*. Un des principaux systèmes rapportés par Cicéron et par Quintilien consiste à localiser chaque idée, chaque développement dans les diverses chambres d'une maison, et à se figurer, lorsqu'on parle, qu'on parcourt une à une chaque chambre, de manière à y recueillir chacune des idées, chacune des phrases, chacun des développements qu'on y a déposés par la pensée. Mais ces procédés, au lieu de faciliter le travail de la mémoire, ne le compliquent-ils pas plutôt? C'est ce que l'on a pensé dans les temps modernes, et l'on a abandonné comme infructueuses ces méthodes mnémoniques : seulement on recommande à l'orateur d'exercer sans cesse sa mémoire, s'il veut la trouver fidèle dans l'occasion.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

XXVI.

Quelles sont les principales époques de la poésie grecque?

PREMIÈRE ÉPOQUE, D'ORPHÉE A HOMÈRE. 1400 A 900 ENVIRON.

Les plus anciens poëtes dont la tradition ait conservé le souvenir furent les premiers législateurs de la Grèce, Orphée, Linus, Amphion, Musée, Olen ; et la poésie fut l'instrument dont ils se servirent pour discipliner les peuplades barbares de la Thrace. La Fable nous représente Orphée charmant par ses vers les hôtes des forêts, et les murailles s'élevant d'elles-mêmes au son de la lyre d'Amphion. Cette tradition est remarquable, en ce qu'elle nous fait connaître un des caractères distinctifs de la poésie grecque. Soit que, née au sein des fêtes religieuses, elle parût avoir emprunté quelque chose de la majesté des dieux; soit que l'éclat et l'harmonie du langage poétique eussent un charme séduisant pour des imaginations vives et des oreilles délicates, la poésie était investie chez les Grecs d'une véritable autorité morale; elle présidait à leurs jeux, à leurs fêtes, à tous les actes de leur vie privée ou publique; elle leur donnait des leçons de sagesse, et leur dictait même des lois: elle n'était pas enfin un ornement et un luxe dans la société grecque, mais une institution et presque un sacerdoce lié intimement à la religion et aux mœurs.

SECONDE ÉPOQUE, D'HOMÈRE A ESCHYLE. 900 A 480 ENVIRON.

Les traditions qui forment l'histoire des premiers temps de la Grèce sont déjà assez anciennes pour se prêter au mélange de la fiction; c'est le temps où fleurit la *poésie épique*, qui chante les souvenirs les plus glorieux de la Grèce, et qui retrace avec de vives couleurs les mœurs à peine effacées de l'âge précédent. A l'épopée succèdent des genres nouveaux, l'*élégie* morale, la *poésie lyrique* sous ses deux formes: l'une personnelle, et exprimant les sentiments particuliers du poëte; l'autre populaire, et faite pour la pompe et le spectacle. C'est surtout dans la poésie de cette époque que paraît ce caractère que nous avons signalé plus haut. La morale, chez les Latins et chez nous, est

considérée, il est vrai, comme une des conditions de l'art; mais une poésie purement morale, qui n'a d'autre objet que d'exposer dans toute leur simplicité les maximes de la sagesse, telle en un mot que celle des *gnomiques*, c'est là un genre propre à la Grèce, et qui ne pouvait se rencontrer que dans un temps et dans une société où les poëtes fussent regardés comme les ministres des dieux et les instituteurs des peuples. De même les Grecs sont les seuls, avec les Hébreux et les chrétiens des premiers siècles, qui aient eu une poésie lyrique nationale, s'inspirant des idées et des croyances du peuple, prenant place dans les festins, dans les hyménées, dans les funérailles, chantant des hymnes à la louange des dieux, et célébrant par des chœurs les athlètes victorieux dans les jeux publics. Enfin l'on ne verra guère ailleurs qu'en Grèce la poésie appliquée à des préceptes de législation ou à un système de philosophie, comme dans Solon et dans Parménide; et ce dernier fait montre, mieux que tout le reste, cette singulière puissance de la poésie grecque, qui avait seule le don de se faire écouter des peuples, et dont la sagesse même avait besoin d'emprunter le secours.

TROISIÈME ÉPOQUE. POÉSIE ATTIQUE. 480—323.

La poésie, dans cette période, se renferme dans Athènes, et prend une forme nouvelle, celle du *drame*, mais sans perdre son ancien caractère. En effet, la tragédie attique n'était pas un travail tout littéraire, fait pour un public d'élite, et dirigé surtout en vue du plaisir, comme celle des Latins et comme la nôtre : c'est dans les fêtes de Bacchus qu'elle avait pris naissance, c'est dans ces fêtes mêmes qu'elle était représentée; aussi conserva-t-elle longtemps une couleur sévère et une gravité religieuse : le peuple venait y les vieilles traditions retrouver de la Grèce, et, dans la peinture terrible des crimes des hommes et des châtiments célestes, puiser des leçons de morale et de respect pour les dieux, qui lui étaient formulées par la voix du chœur. Telle était même l'idée qu'on s'était formée des devoirs du poëte, que lorsque Euripide commença à substituer aux arrêts de la fatalité le mouvement des passions humaines, et à subordonner l'instruction à l'intérêt dramatique, on l'accusa de corrompre la tragédie, et de favoriser le changement des mœurs. La comédie elle-même, si grossière en apparence, avait pourtant un objet sérieux, la défense des anciennes mœurs; et l'on voit, par les *parabases* d'Aristophane, qu'elle allait jusqu'à conseiller et réprimander ouvertement le peuple d'Athènes. L'influence morale de la poésie s'affaiblit pourtant à la fin de cette époque, et elle tend à s'éloigner de la vie pratique pour se renfermer dans le cabinet des écrivains : aussi c'est de ce moment que date sa décadence.

QUATRIÈME ÉPOQUE. POÉSIE ALEXANDRINE. 323—30 AV. J. C.

Alexandrie semble hériter, dans cette période, de la gloire poétique d'Athènes ; mais elle ne possède en effet qu'une image affaiblie de l'ancienne poésie. Malgré la protection éclairée des Ptolémées et la merveilleuse industrie des écrivains, la poésie, devenue un travail d'art et d'audition étranger à la réalité et inconnu de la multitude, n'ayant plus d'ailleurs pour se soutenir ni les inspirations de la liberté ni celles de la foi religieuse, dégénère rapidement de son antique perfection. Elle languit dans les grands genres, l'épopée, le drame, le genre lyrique, même dans le poëme didactique et descriptif, où s'exercent tous les beaux esprits du temps. Toutefois, dans un genre nouveau, la *pastorale*, la poésie semble renaître avec sa grâce et sa fraîcheur première.

CINQUIÈME ÉPOQUE. LA GRÈCE SOUS LES ROMAINS. 30 AV.—330 AP. J. C.

Après la conquête de la Grèce et la ruine des Ptolémées, le dernier soutien de la poésie, le patronage des souverains puissants, qui lui assurait des loisirs et une sorte d'indépendance, lui est enlevé ; aussi la décadence est rapide et continue. Les seuls monuments de cette époque sont des poëmes didactiques, où l'on trouve parfois une composition habile et une élocution élégante, mais nul souffle poétique, et une foule d'épitaphes, d'inscriptions pour les édifices, de petites pièces railleuses ou mélancoliques, comprises sous le nom générique d'*épigrammes*.

SIXIÈME ÉPOQUE. POÉSIE BYZANTINE. 306—1453.

Il se fait dans cette époque un mouvement curieux à observer. Quelques érudits entreprennent de retremper la poésie à la source depuis longtemps abandonnée des traditions antiques ; mais cette entreprise, faite par calcul et non par inspiration, ne réussit pas. Ils transportent bien dans leurs ouvrages les formes extérieures de l'épopée, mais il leur manque la foi en ce qu'ils racontent ; et leurs poëmes, faits avec art, sont froids et languissants. Au reste, cet âge n'appartient plus à la poésie grecque. La langue, déjà altérée par le mélange de mots romains et asiatiques, est défigurée par l'invasion des idiomes barbares, et le peuple lui-même n'est plus grec que de nom.

XXVII.

Citer, dans chaque genre, les poëtes grecs les plus célèbres.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Il reste, sous le nom d'*Orphée*, des poëmes sur des sujets mythologiques (*les Argonautiques*) et des *hymnes*, qui sont certainementd'un temps postérieur. Peut-être les fondateurs des mystères, pour donner plus d'autorité à leurs doctrines, les auront attribués à Orphée. Cependant ces fragments sont d'une antiquité assez haute, puisqu'ils sont cités par Platon. On cite encore *Musée*, *Linus*, *Olen*, etc.; mais il ne nous reste rien d'eux.

SECONDE ÉPOQUE.

Poésie épique. — Nous voyons dans *l'Iliade* Achille, retiré dans sa tente, chanter sur sa lyre les grandes actions des héros et des dieux. Dans *l'Odyssée*, le Phéacien Démodocus à la table d'Antinoüs, et Phémius à celle des prétendants, chantent divers événements de la guerre de Troie, le cheval de bois, par exemple, ou le retour des princes grecs. Ainsi, au temps d'Homère, les traditions de l'âge héroïque étaient le sujet de courts récits qui remplissaient à peine la durée d'un festin. Telle est l'origine de la poésie épique; mais le véritable créateur de ce genre fut celui qui rassembla en un seul corps plusieurs traditions, et qui les accrut en mêlant la fiction à la vérité. Ce fut là la gloire d'*Homère*, qui, sur de vagues souvenirs restés dans la mémoire des peuples, bâtit la fable de deux longs poëmes, *l'Iliade* et *l'Odyssée*. Le sujet de l'un est la colère d'Achille, celui de l'autre est le retour d'Ulysse dans son royaume d'Ithaque. Ces deux poëmes représentent les mœurs, non pas sans doute du temps de la guerre de Troie, mais du temps d'Homère; et leur excellence tient en partie à ces mœurs elles-mêmes, les plus poétiques que l'épopée ait jamais eu à peindre. En effet, cette simplicité et cette rudesse des peuples enfants, cet attachement aux liens de l'hospitalité, à la foi du serment, cette déférence à l'autorité des vieillards, ce respect pour les suppliants, cet ascendant de la force et de la valeur personnelle, qui donne une grandeur idéale au personnage d'Achille, cette naïveté d'affections et de langage, et ce libre épanchement de tous les mouvements de l'âme; tous ces traits que nous admirons dans Homère et qui rendent sa poésie si originale, ce n'est pas dans son imagination, mais dans le temps où il vivait, qu'il les a trouvés. De même, ce qui

fait que le merveilleux d'Homère est si vrai et en même temps si riche et si varié, c'est que, dans son siècle, la foi religieuse était simple et vive, sans que cependant les croyances fussent assez arrêtées pour gêner la fantaisie du poëte, et pour l'empêcher de disposer à son gré de tous ses personnages, des dieux comme des hommes.

Homère fut le chef d'une école de poëtes dits *homérides*, qui chantaient ses poésies, et qui en composaient à son exemple. C'est sans doute à cette école qu'il faut attribuer les trente-trois *hymnes* et le poëme héroï-comique qui nous sont parvenus sous le nom d'Homère. Ces hymnes ont une couleur antique: toutefois le merveilleux y est moins simple que dans *l'Iliade*. Quant à *la Batrachomyomachie*, c'est une parodie des formes épiques fort naïve, et par conséquent assez ancienne.

On doit aussi rattacher à Homère les poëtes *cycliques*, qui embrassèrent dans leurs poëmes tout le cercle des traditions antiques.

Poésie religieuse et morale. — *Hésiode*, né à Ascra en Béotie, ou à Cymes en Éolie, fut, à ce que l'on croit, contemporain d'Homère. Il ne reste de sa *Théogonie* que les deux premières parties, où il passe en revue les enfants des dieux, et ceux des déesses et des mortels; la troisième, où il parlait des enfants des dieux et des mortelles, et que les anciens appelaient αἱ μεγάλαι Ἠ οἶαι, à cause de la formule Ἠ οἵη qui commençait chaque article, est perdue, sauf un fragment que l'on a intitulé *le Bouclier d'Hercule*. Le poëme des *Travaux et des Jours* n'est qu'une épître d'Hésiode à son frère Persis, où il mêle à des conseils de morale quelques préceptes d'économie domestique et d'agriculture. Hésiode n'a rien de la grandeur d'Homère; mais ses poésies respirent une simplicité antique, et sa versification a beaucoup de grâce et d'harmonie. Comme Homère, il écrivait dans l'ancien dialecte ionien.

Iambographes. — C'est à l'an 700, environ, que remonte l'origine de l'*ïambe*, vers plus prosaïque que l'hexamètre, et qui convient à des genres moins relevés que l'épopée. Dans l'époque qui nous occupe, ce fut le mètre favori des poëtes satiriques. Le principal *ïambographe* est *Archiloque* (630), que les anciens comparaient à Homère, mais qui déshonora son beau génie en le faisant servir à ses vengeances personnelles. Il ne reste de lui que des fragments.

Genre élégiaque. — Le terme d'*élégie*, chez les Grecs, n'a pas le sens déterminé que les Latins lui ont donné : il signifie seulement un poëme écrit dans le mètre élégiaque, qui est le distique dactylique. Mais le genre élégiaque comprend des poëmes très-divers, et qui n'ont de commun que la forme extérieure. L'élégie est une harangue militaire dans *Tyrtée* et dans *Callinus* (670 environ), dont les chants donnèrent la victoire aux Spartiates et aux habitants d'Éphèse; elle devient politique dans *Solon*, et enfin morale dans *Mimnerme* de Colophon et

dans les *gnomiques*, tels que *Théognis* et *Phocylide*. La morale de ces poëtes est formulée en sentences, et c'est de là que leur vient le nom de gnomiques.

Poésie philosophique. — Il ne reste que des fragments des poëmes de *Parménide*, de *Xénophane* et d'*Empédocle* sur la nature, qui ont sans doute servi de modèle à Lucrèce.

Poésie lyrique. — Nous avons distingué, dans la dernière question, deux sortes de poésie lyrique : la poésie personnelle, ou, comme les Grecs l'appelaient, *mélique*, et la poésie *chorique*, qui se chantait dans les fêtes publiques, dans les cérémonies religieuses. Elles différaient autant par la forme que par l'objet. L'une se resserre en strophes courtes et vives, dont les mètres sont déterminés : l'autre se déploie en strophes amples et pompeuses, véritables périodes musicales, coupées par de simples divisions rhythmiques.

L'inventeur de la poésie mélique est *Alcman*, né à Sardes en Lydie, vers 870. Il avait composé six livres de chants d'amour, dont il ne reste que des fragments. *Alcée*, né vers 604, à Mitylène, brillait par l'énergie, le feu, la hardiesse; aussi il excellait dans les odes guerrières. La strophe alcaïque, qu'il a trouvée, porte le caractère de son génie. *Sapho*, contemporaine d'Alcée, est célèbre par l'élan passionné et le charme de ses vers; nous avons d'elle un hymne à Vénus et quelques fragments. La strophe saphique, inventée par Sapho, a beaucoup de grâce et de douceur.

Stésichore d'Himère, en Sicile, né vers 628, créa la poésie chorique, comme le prouve son nom même (στήσας χορούς), et le proverbe grec τὰ τρία Στησιχόρου (les trois parties de l'ode chorique, la strophe, l'antistrophe et l'épode). Les anciens reconnaissaient à Stésichore beaucoup de feu et de vigueur, mais ils lui reprochaient le défaut de correction. Il écrivit en dorien, de même qu'*Ibycus*, son compatriote, le plus passionné des érotiques grecs.

Anacréon de Téos, né vers 530, excella dans l'ode badine et légère. Quelques petites pièces, qu'il a laissé échapper dans le cours d'une existence toute de plaisirs, ont fait vivre son nom par la délicatesse des sentiments et par la mollesse gracieuse des vers.

Simonide de Céos, né en 559, mort en 469, à la cour d'Hiéron, roi de Sicile, appliqua le premier la poésie lyrique aux louanges d'un homme, et donna l'exemple de composer à prix d'or des chants de triomphe pour les athlètes vainqueurs. Ses principaux mérites sont le naturel des idées et la simplicité gracieuse du style. Le fragment de Danaé est célèbre par l'expression touchante des angoisses maternelles.

Bacchylide, neveu de Simonide et héritier de son crédit à la cour d'Hiéron, composa aussi des chants de victoire dont nous avons des fragments.

Pindare de Thèbes, né en 521, mort en 438, élève de Simonide et

de la fameuse Corinne, est le premier des lyriques grecs. Des hymnes, des chants funèbres, des dithyrambes, des chants de victoire qu'il avait composés, nous n'avons plus que quarante-cinq odes, dont quatorze olympiques, douze pythiques, onze néméennes et huit isthmiques. Bien que le sujet de ces odes soit la victoire d'un athlète, l'éloge proprement y tient peu de place; Pindare y mêle des épisodes mythologiques et des réflexions morales qui semblent quelquefois ne s'y rattacher que de loin. Ce sont là ces fameuses digressions, où les uns n'ont vu qu'un délire poétique, et les autres qu'un artifice pour déguiser la stérilité du sujet, tandis qu'elles s'expliquent naturellement par la foi religieuse, par la sagesse du poëte, et par la conscience qu'il a de la gravité et de la sainteté de son ministère.

Apologue. — Ce ne fut pas d'abord un genre distinct. On trouve des fables dans Hésiode, Archiloque, Stésichore; mais le premier qui ait réuni ses fables en corps d'ouvrage fut *Ésope* de Phrygie (600 environ). Il est douteux qu'il ait écrit en vers. Les apologues, tels qu'ils nous sont parvenus, sont fort courts, sans ornements, et dirigés vers un but moral : ils sont l'ouvrage de quelque moine byzantin.

TROISIÈME ÉPOQUE.

GENRE DRAMATIQUE. C'est dans les fêtes de Bacchus que ce genre prit naissance. Les dithyrambes chantés par les prêtres du dieu, les railleries qu'échangeaient des troupes de bacchantes, les chœurs des satyres conduits par Silène, voilà les origines des trois branches du drame chez les Grecs, la tragédie, la comédie et le drame satyrique.

1° *Tragédie.* — *Thespis,* vers 540, introduisit dans les intervalles du chœur un acteur qui racontait les aventures de Bacchus. Bientôt l'histoire de ce dieu fut épuisée, et l'on commença à prendre des sujets étrangers.

Eschyle, né en 525, mort en 456, fit paraître sur la scène un second, puis un troisième acteur, et transforma ainsi le récit en dialogue. Il établit une scène fixe à la place du théâtre ambulant de Thespis, chaussa les acteurs du cothurne pour donner plus de majesté à leur taille, et leur fit prendre des masques pour imiter les traits des divers personnages qu'ils représentaient. Parmi ces vieilles traditions qui avaient déjà fourni une si riche matière à la poésie épique et lyrique, il choisit celles qui étaient le plus conformes à son génie sombre et vigoureux, et les exposa dans toute leur simplicité sur la scène. Poëte éminemment religieux, la fatalité est le principal acteur de ses drames; mais l'homme n'est pas étouffé sous cette force supérieure, et il conserve une énergie et une grandeur morale qui le rend l'égal des dieux. Cette lutte de l'homme contre la fatalité fait l'intérêt des dra

mes d'Eschyle. Du reste, l'intrigue en est très-simple ; souvent même, comme dans le Prométhée et les Perses, il n'y a pas d'intrigue, et la pièce se résume dans une seule situation, variée par les sentiments divers des personnages. Le style, presque constamment figuré, est d'une hardiesse d'images qui convient bien au chœur, mais qui ôte quelque chose au naturel du dialogue. Il nous reste sept pièces d'Eschyle, sur plus de quatre-vingts qu'il avait composées : *le Prométhée enchaîné, les Perses, les Sept chefs devant Thèbes ; Agamemnon, les Coéphores, les Euménides,* formant une trilogie complète ; enfin, *les Suppliantes.*

Sophocle de Colone, né en 498, mort en 406, réduisit le chœur à un rôle accessoire, raccourcit les chants lyriques, qui tenaient trop de place dans Eschyle, et acheva ainsi de séparer la tragédie de l'ode, et de lui donner sa forme propre. Mais c'est là la moindre partie de sa gloire. C'est par la simplicité et l'intérêt de ses plans, par le talent de composer et de nuancer les caractères, par l'expression vraie qu'il donne aux sentiments naturels, enfin par la perfection variée d'un style qui, simple et vrai dans le dialogue, s'élève dans les chœurs jusqu'à la plus haute poésie, qu'il surpasse tous ses rivaux. Chez lui la tragédie conserve son caractère religieux ; mais l'idée de la fatalité est épurée, et l'intervention des dieux, dégagée de tout l'alliage des petites passions, se confond avec la justice ou la loi morale. Sophocle avait fait plus de cent tragédies ; nous n'en avons que sept : *Ajax, Électre, Œdipe roi, Œdipe à Colone, Antigone,* enfin *les Trachiniennes* et *Philoctète.*

Euripide naquit le jour du combat de Salamine (480), et mourut à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine (406). Il nous reste dix-huit de ses pièces. Né dans l'affaiblissement des croyances, Euripide fit perdre à la tragédie cette gravité et cette moralité sévère qu'Eschyle et Sophocle lui avaient données ; il effaça presque la fatalité de ses drames, et fit consister l'art dramatique dans le jeu des passions humaines. Aussi ses personnages, plus touchants peut-être, sont moins élevés que ceux de ses devanciers. Il leur cède encore en d'autres parties. Ses plans, souvent romanesques, sont moins simples, sans être plus attachants, que ceux de Sophocle ; l'unité d'action y est fréquemment rompue par de froids épisodes ; il a peu d'art dans la composition de ses pièces, surtout dans l'exposition, qui se fait par des prologues, et dans le dénoûment, où interviennent des divinités : enfin, la beauté de son style est altérée par des discussions sophistiques et par des déclamations de rhéteurs. Mais il manie admirablement toutes les passions : l'amour maternel dans Andromaque et dans Hécube, l'amour dans Phèdre, l'attachement à la vie, tempéré par le dévouement, dans Iphigénie ; et, par là, il se soutient presque au rang d'Eschyle et de Sophocle.

20.

Après Euripide, la tragédie déchoit rapidement, et n'offre plus de nom qui mérite d'être cité.

2° *Drame satyrique.* — On appelait de ce nom de petites pièces, moitié sérieuses, moitié bouffonnes, où paraissaient des satyres, et qui se jouaient ordinairement à la suite d'une trilogie tragique, pour égayer la multitude. *Le Cyclope* d'Euripide est le seul monument qui nous soit resté de ce genre.

3° *Comédie.* — Il faut distinguer, dans l'histoire de la comédie grecque, trois époques successives : la vieille comédie, la moyenne, et la nouvelle.

La *vieille comédie* est pleine de licence. Protégée par son origine religieuse, par le naturel facile des Athéniens et par la liberté ordinaire dans une république, elle ose donner à des acteurs le nom, les habitudes, et même, au moyen d'un masque, le visage de citoyens connus; elle va jusqu'à railler et gourmander le peuple, et jusqu'à lui donner des conseils politiques; en même temps, pour divertir la multitude, elle descend à la bouffonnerie et l'obscénité.

Susarion de Mégare (vers 594), *Cratinus, Eupolis,* sont les fondateurs de cette comédie; *Aristophane* (455-387) en est le plus célèbre représentant. Le caractère de ses pièces est surtout poétique. Partisan des anciennes mœurs et de l'antique constitution de la république, il rappelle sans cesse les triomphes de Marathon et de Salamine : il poursuit, dans la personne de Cléon, les démagogues; dans Euripide, les poëtes corrupteurs des mœurs; dans Socrate, les sophistes, qu'il confond avec ce philosophe. Il traduit même le peuple sur la scène : témoin sa comédie des *Guêpes*, où il tourne en ridicule l'esprit processif des Athéniens. Pour se faire pardonner toutes ces hardiesses, il fallait amuser la multitude; de là ces inventions bizarres, où l'imagination se joue librement sans souci de l'art et du bon goût; de là ces scènes bouffonnes, ce torrent de plaisanteries souvent grossières et cyniques, ces jeux de mots, ces mots forgés, ces parodies du style tragique ; enfin toutes ces débauches d'esprit qu'on ne peut concevoir, si on ne songe au temps et aux auditeurs. Mais dans ces pièces, où il ne faut chercher ni plan régulier, ni caractères développés et soutenus, on trouve une rare puissance d'invention, une grande force comique, une poésie presque lyrique dans les chœurs, un dialogue vif et naturel, et partout le style attique dans sa perfection. Il reste onze pièces d'Aristophane, sur près de cinquante-quatre. Nous citerons, outre *les Guêpes, les Nuées, les Chevaliers, les Grenouilles, l'Assemblée des femmes*, etc.

Du vivant même de ce poëte, la comédie subit une transformation que son audace excessive avait provoquée. Une loi portée par les trente tyrans (401) interdit aux auteurs comiques les sujets politiques, les personnalités, l'usage de masques imitant des figures con-

nues. Alors paraît la *moyenne comédie*, dont le *Plutus* d'Aristophane peut nous donner une idée. A part quelques attaques inoffensives contre les personnes, ce n'est plus qu'une satire générale des mœurs ; le chœur y conserve pourtant quelque chose de son ancienne licence. Enfin, la comédie, gênée par des lois nouvelles, se renferme dans la peinture de nos mœurs ; elle devient en même temps décente et sévère : c'est la *nouvelle comédie* que le Sicilien *Épicharme* (450) avait déjà cultivée avec succès, et qui servit de modèle aux comiques latins.

Dans ce genre on connaît surtout *Philémon*, *Diphile* et *Ménandre*. Ce dernier, autant qu'on en peut juger par des fragments, se distinguait par l'observation sérieuse et quelquefois mélancolique des mœurs, et par un style plein de grâce et de finesse.

Pour achever l'histoire du drame à cette époque, il faut citer le Sicilien *Sophron*, auteur de *mimes*, petites comédies sans intrigue, dont le sujet était pris dans la vie commune.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Poésie lyrique. — Nous avons, de *Callimaque* de Cyrène (280), des hymnes composés avec art, mais qui fatiguent par un étalage d'érudition, et par de fréquentes allusions à des fables obscures.

Poésie dramatique. — La tragédie de ce temps se résume en *Lycophron*, dont il reste un monologue prophétique de Cassandre, écrit d'un style enveloppé, énigmatique, et d'une obscurité proverbiale.

Poésie épique. — *Apollonius de Rhodes* (vers 250), élève de Callimaque, professeur de rhétorique à Rhodes, puis bibliothécaire d'Alexandrie, est célèbre par ses *Argonautiques* en quatre livres. Le choix d'un sujet si antique indique seul une œuvre d'érudit, faite sans inspiration ; et c'est là, en effet, le défaut général du poëme. Toutefois, la naissance et les progrès de l'amour de Médée pour Jason y sont dépeints avec beaucoup d'éloquence et une vraie science du cœur. La versification de ce poëme est partout fort élégante.

Genre didactique. — *Aratus* de Cilicie, qui florissait dans le troisième siècle, fit deux poëmes didactiques : l'un sur l'astronomie (*les Phénomènes*), qui a été traduit par Cicéron et par Germanicus ; l'autre, sur les *Pronostics*. Tous les deux sont arides et purement scientifiques ; une versification harmonieuse en fait le seul mérite.

Pastorale. — *Théocrite* (troisième siècle) est le seul écrivain de cette époque qui ait échappé à la poésie artificielle des Alexandrins. Au milieu de la cour savante et raffinée des Ptolémées, il sut garder le don précieux du naturel, ou l'imiter à force d'art. Ses *Idylles*, au nombre de trente, sont en général de charmants tableaux de la vie champêtre et des mœurs simples et naïves des bergers de Sicile. Quoique réduit,

par le genre qu'il avait choisi, à un petit nombre de sujets presque semblables; il sait toujours intéresser par la peinture touchante des sentiments tendres, par un récit ou un dialogue plein de naturel, par de riches descriptions, par une simplicité d'idées et de style toujours éloignée de l'affectation, quoique non toujours de la bassesse. Il sait même parler le langage d'une passion furieuse et avide de vengeance : témoin son idylle de *la Magicienne.* Quand il lui plaît, il imite, dans une scène digne des meilleurs comiques, le babil frivole de deux femmes du peuple (*les Syracusaines*). Enfin, l'épisode de *Pollux* et d'*Amycus* montre qu'il pouvait prendre et soutenir le ton de l'épopée. En un mot, dans un temps de décadence, il rappelle, par son goût simple et vrai, les poëtes de l'âge précédent, auxquels peut être il n'est pas inférieur par le génie.

Bion de Smyrne (290 environ) et *Moschus* de Syracuse, son élève, changèrent le caractère de l'idylle; ils lui donnèrent la forme descriptive, au lieu de celle du drame; ils cessèrent de prendre leurs sujets dans la vie pastorale, et se rapprochèrent de l'élégie et de l'épopée. Par une suite naturelle, ils n'empruntèrent plus, comme Théocrite, leurs ornements de la nature seule, et fardèrent les grâces naïves de l'églogue par le mélange de beautés étudiées. C'est là, surtout, le défaut de Bion. Moschus ressemble davantage à Théocrite.

Satire. — *Ménippe* le cynique inventa un nouveau genre de satire mêlé de prose et de vers, qui s'appela de son nom *satire ménippée.* *Timon* (772) composa des *silles*, satires philosophiques dirigées contre le dogmatisme des philosophes.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Genre didactique. — Les principaux poëmes de ce genre sont un poëme *sur la chasse* en quatre livres (cynégétique), et un autre *sur la pêche* (halieutique) en cinq livres, d'*Oppien* de Cilicie (200 après Jésus-Christ).

Épigrammes. — *Méléagre* de Syrie réunit en une *anthologie* les épigrammes de quarante-six poëtes, et en composa lui-même avec beaucoup de sentiment et de naturel.

Apologue. — Le fabuliste *Babrius*, qui vivait, selon toute apparence, au temps des Antonins, mit en vers les fables d'Ésope, et en donna d'autres, qui lui appartiennent. Un manuscrit de son ouvrage a été retrouvé en 1840, par M. Minoïde Minas, dans un couvent du mont Athos, Babrius recherche avant tout la simplicité. Il ne dit rien de plus, rien de moins que ce qu'il faut. Plein de goût, sobre d'esprit, élégant, gracieux, il est cependant un peu sec et sans abandon. Le recueil édité par M. Boissonade ne contient pas moins de quatre-vingt-six fables

SIXIÈME ÉPOQUE.

Poésie épique. — *Nonnus* de Panopolis en Égypte, au commencement du cinquième siècle de Jésus-Christ, semble avoir voulu compiler toutes les fables mythologiques dans son poëme en quarante-huit chants sur les aventures de Bacchus. Un autre poëte de ce temps, *Quintus de Smyrne*, a fait une épopée en quatre chants qui fait suite à l'Iliade et se termine à la prise de Troie. On peut citer encore les poëmes sur la guerre de Troie, de *Coluthus* et de *Tryphiodore*. Ces longs poëmes sont fort inférieurs au petit roman en vers d'*Héro et Léandre*, du grammairien Musée, qui vivait au cinquième siècle. Ce petit poëme est un chef-d'œuvre de grâce et de délicatesse.

Poésie lyrique et *élégiaque.* — *Proclus* de Constantinople, néoplatonicien, digne successeur des Porphyre et des Jamblique, a laissé des hymnes remarquables par la hauteur des pensées et la gravité religieuse du style.

Saint Grégoire de Nazianze composa, outre une foule d'épigrammes, des élégies, où l'on reconnaît le changement que le christianisme avait introduit dans les idées. On n'y trouve plus cette mélancolie sensuelle et toute païenne des anciens élégiaques, ces regrets sur la courte durée et les jouissances fugitives de la vie, mais une tristesse toute chrétienne à la vue du néant de l'homme.

XXVIII.

Quelles sont les principales époques de la poésie latine?

PREMIÈRE ÉPOQUE. 753-241 av. J.-C.

Rome n'eut pas comme la Grèce, dès son berceau, une littérature originale et indigène : la poésie surtout n'y parut que très-tard sous l'influence et par imitation de la Grèce, soit que, dans leur vie toute guerrière et agricole, les Romains trouvassent peu de loisirs pour les arts de l'esprit; soit que le caractère rude, âpre, sévère, de leur génie et de leur langue, convînt mieux à l'éloquence qu'à la poésie; soit enfin que l'imagination fût comme étouffée dans une société où tout, jusqu'aux moindres actions de la vie privée, était réglé par des lois ou par des maximes traditionnelles. Quelques chants religieux et de grossiers essais du genre dramatique, voilà tout ce que produisit pendant cinq siècles le génie romain livré à lui-même.

SECONDE ÉPOQUE. DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE AU SIÈCLE D'AUGUSTE. 241-30 av. J.-C.

Une poésie romaine par l'esprit, grecque par les sujets qu'elle choisit et par les mœurs qu'elle représente, s'introduit à Rome sous le patronage de patriciens puissants et éclairés, et malgré l'hostilité des vieux Romains. Les genres qui ont fleuri dans la Grèce renaissent entre les mains d'imitateurs habiles, surtout l'épopée et le drame : mais cette poésie savante et aristocratique, qui ne vit que d'imitation et qui dédaigne les sujets romains, rencontre peu de faveur dans le peuple, dont la grossièreté préfère des farces bouffonnes, ou les émotions toutes sensuelles des combats de gladiateurs. La seule poésie qui plaise aux Romains, et la seule aussi vraiment originale, est celle qui exprime les sentiments fugitifs de l'âme, et cette poésie philosophique qui, expliquant tout par l'action fortuite de la matière, et détruisant ainsi toute religion et toute morale, convient à une nation matérialiste par ses idées et par ses instincts.

TROISIÈME ÉPOQUE. SIÈCLE D'AUGUSTE. 29 av. J.-C. — 14 ap. J.-C.

La poésie à cette époque n'est plus qu'un exercice d'esprit, goûté des hommes éclairés et indifférent au vulgaire, comme jadis à Alexandrie, mais avec plus de génie dans les écrivains. Rien de ce qui fait naître une inspiration véritable n'existe plus; car les temps de liberté sont passés, et les souvenirs de la Rome républicaine sont repoussés à dessein, par complaisance pour l'empire naissant. Aussi la grande poésie de ce siècle, tout imitée des Grecs, brille plus par l'art de la composition et par la forme que par l'invention et par les idées; malgré tous les efforts du talent, on sent une certaine froideur sous la pompe et le mouvement du style. C'est encore ici la poésie personnelle, celle qui exprime les vues délicates de l'esprit, ou les jouissances de l'âme en présence de la nature, ou les sentiments doux ou tristes du cœur, qui a le plus de vérité et de naturel.

QUATRIÈME ÉPOQUE. D'AUGUSTE A ADRIEN. 14-117 ap. J.-C.

La décadence qui s'apercevait déjà dans les talents inférieurs de l'époque précédente, est brusque et rapide dans celle-ci. Un despotisme brutal succède à cette demi-liberté qu'avait laissée aux esprits l'habile modération d'Auguste; et l'esclavage, joint à la corruption des mœurs, étouffant toutes les passions généreuses, la poésie ne fait plus que languir. L'art même, en se raffinant, devient moins sage et moins pur, et l'amour des nouveautés recherchées et bizarres remplace le

goût du beau naturel. Cependant la haute poésie n'est pas abandonnée ; on continue d'imiter les Grecs ; mais le secret est perdu de cette imitation savante et originale qui mêle à ses emprunts des beautés nouvelles, et tout le talent des poëtes se borne à copier dans Homère ou dans Sophocle les procédés vulgaires de composition. Toutefois cette littérature, factice et artificielle, reprend quelque vérité et quelque vie lorsqu'elle est animée par une passion profonde, soit par le regret de la liberté, comme dans Lucain, soit par une haine ardente des vices, comme dans Juvénal. La plupart des poëtes de cette époque sont d'origine espagnole.

CINQUIÈME ÉPOQUE. 117 A 600 ENVIRON.

La poésie comme l'éloquence profane finit par des panégyriques, et le talent de Claudien, son dernier interprète, ne put la sauver de la froideur et de la puérilité attachées à ce genre. Le christianisme ne fit pas refleurir la poésie, comme il avait fait revivre l'éloquence ; mais du moins la gravité des mœurs chrétiennes la fit servir à des sujets plus sérieux, et elle reprit même quelque fraîcheur et parfois une inspiration lyrique dans l'expression des sentiments et des croyances touchantes que la religion nouvelle avait apportés dans le monde.

XXIX.

Citer, dans chaque genre, les poëtes latins les plus célèbres.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Il ne nous reste de cette époque que les *axamenta*, ou chants religieux des prêtres saliens et des frères arvales, inintelligibles déjà au temps d'Horace. Mais, à côté de cette poésie sacrée et officielle, il y eut alors une poésie populaire, née du génie bouffon des Italiens, et qui aussi fit toujours les délices du peuple romain : nous parlons des farces *atellanes* (d'Atella en Campanie), originaires du pays des Osques, et qui s'introduisirent à Rome bien avant la comédie d'imitation grecque. Ces atellanes ne furent d'abord que des dialogues *fescennins*, ou des échanges de railleries improvisées par les acteurs ; plus tard elles prirent une forme plus régulière, et admirent des personnages consacrés, tout semblables à ceux des farces italiennes de nos jours. Nous suivrons les destinées de ce genre de comédie si cher au peuple, et qui dura jusqu'au temps des empereurs.

SECONDE ÉPOQUE.

Poésie épique. — *Livius Andronicus*, Grec de Tarente, tourna les esprits vers l'imitation de la Grèce, par sa traduction de l'Odyssée. *Nævius* de Campanie choisit un sujet national, la première guerre punique; mais il ne s'éleva guère dans ce poëme au-dessus d'une simple reproduction des procédés de l'art grec. *Ennius* de Rudies (240-169) sut conserver, en imitant, une inspiration originale. Ses *Annales* sont un ouvrage tout romain par la grandeur des idées, la fermeté du ton, et le caractère plus oratoire que poétique du style.

Tragédie. — Nous retrouvons ici les noms de Livius, qui ouvre par une tragédie (240) la littérature latine, de Nævius et d'Ennius; mais les tragiques les plus célèbres de Rome sont *Pacuvius*, neveu d'Ennius, mort vers l'an 130, qu'Horace appelle *doctus*, et *Attius*, à qui il donne l'épithète d'*altus*. Il reste du premier dix-huit, du second cinquante-sept titres de tragédies, et dans ce nombre il n'y a que deux sujets romains. Voilà le secret du peu de succès et de la prompte décadence de la tragédie à Rome; elle n'était pas nationale et ne pouvait guère l'être, car les sujets romains n'étaient ni assez anciens, ni assez poétiques : aussi quand elle eut traduit les pièces grecques, elle ne put se soutenir. D'ailleurs les Romains préféraient les émotions des sens aux plaisirs de l'esprit, et les combats du cirque étaient leur tragédie favorite.

Comédie. — La comédie latine essaya un moment de prendre, comme à Athènes, le caractère politique; mais les Métellus et les Scipions, que le plébéien Nævius avait osé railler sur la scène, s'en vengèrent en exilant le poëte, et ses successeurs effrayés se renfermèrent dans la satire générale des mœurs. Les principaux comiques latins furent *Cæcilius Statius*, dont les pièces sont aujourd'hui perdues, et surtout *Plaute*, né à Sarsine en Ombrie, l'an 227 av. J.-C., mort en 184, et *Térence*, né à Carthage en 193, mort en 159. Il reste vingt pièces du premier, et six seulement du second. La comédie de Plaute et de Térence ne représente pas, comme celle de Molière, les travers généraux de l'humanité; mais, comme celle de Ménandre qu'elle imite, elle met sur la scène les mœurs particulières des différentes classes de la société grecque ou romaine. Elle est donc moins large, moins intéressante, et aussi moins variée; car elle n'a toujours à peindre que les mêmes personnages : un père crédule et débonnaire; un fils prodigue et débauché; une courtisane plus avide qu'amoureuse; un parasite gourmand et servile; un esclave poltron, rusé, soutenant toujours le fils contre le père. Voilà les éléments qu'elle combine; aussi elle retombe souvent dans les mêmes situations et les mêmes intrigues. C'est là le faible de la comédie latine; mais elle excelle dans le déve-

loppement de ces types consacrés, dans les détails, dans le style. Plaute a plus de verve, de force comique ; il abonde en plaisanteries souvent grossières, et faites pour le peuple : Térence est plus élégant, plus poli, plus délicat dans l'observation des mœurs, mais il est plus froid ; l'un est le poëte de la multitude, l'autre celui de l'aristocratie.

En somme, cette comédie eut peu de durée et de succès à Rome, parce qu'elle était grecque par les sujets et par les mœurs (*fabulæ palliatæ*). Quelques auteurs essayèrent, mais sans succès, les sujets latins (*fabulæ togatæ*) : la vraie comédie latine, c'étaient les *atellanes*, qui ne perdirent jamais faveur. Même au temps des tragiques latins, il fallait les jouer, sous le nom d'*exodia*, à la suite des grandes pièces. L'impunité étant assurée, soit par le privilége des acteurs qui étaient des jeunes gens libres, soit par la faveur populaire, on y traita les sujets même les plus périlleux, et on y attaqua les ridicules les plus respectés. La campagne, la ville, les cités italiennes qui rivalisaient avec Rome au temps de la guerre sociale, les auteurs, les médecins, les philosophes, les prêtres, et plus tard les empereurs eux-mêmes, furent joués sur la scène dans les atellanes.

Satire. — La satire romaine prit naissance dans les dialogues fescennins et dans les railleries des soldats le jour du triomphe. *Lucilius* (147-103) en fit un genre à part. Partisan de la noblesse, il attaqua en face et personnellement le parti populaire, mais plutôt par une raillerie fine et enjouée que par de mordantes invectives. Il remplaça l'ïambe par l'hexamètre, que les satiriques latins adoptèrent à son exemple. Il ne reste que des fragments des trente satires qu'il avait composées.

Terentius Varron fit des satires ménippées, mélangées de prose et de vers, à l'imitation du poëte grec Ménippe.

Poëme didactique. — Le plus grand et le plus vraiment romain des poëtes latins fut le matérialiste *Lucrèce* (T. Lucretius Carus), né en 95, mort en 51 av. J.-C.

Le sujet du poëme *de Natura rerum* est l'exposition de la philosophie atomistique d'Épicure. Il était impossible de choisir un sujet plus ingrat, et d'en tirer autant de poésie qu'a fait Lucrèce ; et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que cette poésie semble venir naturellement et sans qu'il la cherche. Il semble tout occupé d'expliquer ses théories sèches et abstraites, et des morceaux d'une inspiration tantôt sombre et énergique, tantôt fraîche et gracieuse, ou seulement une image hardie, une expression pittoresque qu'il sème en passant, viennent trahir le poëte sans qu'il y songe. C'est que la divinité que Lucrèce ne reconnaît pas hors du monde est pour lui répandue dans le monde même ; à ses yeux, tout dans la nature est doué de fécondité et de vie ; et de cette vue originale naît une poésie neuve, forte, puissante, que Virgile seul a retrouvée après lui.

Dans le genre didactique il faut citer encore *Varron d'Atace*, auteur d'un poëme sur les *marées*, dont il reste des fragments.

Poésie légère. — *Catulle*, né en 86 près de Vérone, a laissé un recueil de cent cinquante pièces lyriques, élégiaques, érotiques, satiriques, impromptus poétiques composés selon le caprice et l'inspiration du moment. On y trouve peu d'invention et de fécondité, mais des sentiments simples, naïfs, délicats, exprimés dans un style travaillé et pourtant naturel. Deux de ces morceaux sont d'un genre plus relevé : la *Chevelure de Bérénice*, traduite de Callimaque, et les *Noces de Thétis et de Pélée*, où se trouve cet épisode si pathétique d'Ariane, que Virgile a imité dans la peinture de Didon.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Poésie épique. — *Virgile* (P. Virgilius Maro), né près de Mantoue (70), mourut à Brindes 19 ans avant J.-C. Il prit pour sujet de son poëme l'établissement d'Énée en Italie, sans doute afin de flatter la vanité des Romains et celle d'Auguste, en plaçant dans les ruines de Troie et dans une antiquité si reculée le berceau de Rome et celui de la famille Julia. L'espace nous manque pour exposer toutes les beautés de l'Énéide : nous observerons seulement que Virgile est moins heureux quand il imite Homère que quand il puise ses inspirations dans son âme. Le plan du poëme, le caractère du héros, les batailles, les voyages d'Énée, sont imités de l'Odyssée et de l'Iliade, et restent fort au-dessous de l'original : mais quelle vérité et quel pathétique dans l'expression des sentiments de l'âme humaine, surtout des sentiments doux et tendres, qui étaient plus en rapport avec la nature du poëte ! Quelle peinture de l'amour paternel dans Évandre, de l'amitié dans Nisus, de l'amour filial dans Lausus ! quelle science du cœur et surtout quelle pureté presque chrétienne dans Didon ! quel charme de simplicité et de grâce dans ces vieilles traditions et dans ce contraste de la Rome sous Auguste et de la petite ville d'Évandre ! Nous ne parlons pas du style si harmonieux, si pur, si élégant, qui sait si bien se plier à toutes les pensées du poëte. C'est par ces mérites et d'autres encore que l'Énéide balance la supériorité de l'Iliade.

Tragédie. — Il ne nous reste de cette époque que deux titres de tragédies, la *Médée* d'*Ovide* et le *Thyeste* de *Varius*. Ces tragédies, fort vantées des anciens, n'étaient sans doute que des exercices poétiques qui ne furent pas représentés.

Comédie. — La comédie d'imitation grecque a disparu ; les atellanes même partagent la scène avec un nouveau genre, les *mimes*. Les mimes étaient un tissu de plaisanteries souvent obscènes, quelquefois hardies, et renfermant des allusions politiques. Les principaux mimographes furent *Labérius*, chevalier romain que César força de

monter sur le théâtre, et *Publius Syrus*. Il reste de Labérius une petite pièce où il se plaint de son humiliation avec une vérité de sentiment et une délicatesse exquise de langage ; de Syrus, un recueil de sentences extraites de ses pièces, qui sont comme le résumé de la sagesse antique.

Poésie lyrique. — *Horace* (Q. Horatius Flaccus), né à Venouse l'an 65, mort l'an 8 avant J.-C., fut le seul poëte lyrique des Latins. Il s'est exercé dans toutes les variétés de l'ode, mais plutôt par choix que par une vocation naturelle. Ses *odes héroïques* brillent par l'élévation, l'éclat, la magnificence ; mais on sent, à la suite régulière des idées, aux allusions mythologiques et érudites, aux comparaisons souvent prises de loin, à la perfection travaillée du style, enfin à une certaine langueur dans la marche, que le poëte avait plus d'art que d'enthousiasme. Les *odes morales* sont sur un ton moins pompeux ; elles renferment des maximes sages, mais peu élevées, empruntées surtout à la philosophie épicurienne. Quant aux *odes badines* et érotiques, elles sont pleines de grâce et de mollesse. En résumé, Horace fut plutôt un poëte aimable qu'un grand poëte. C'est qu'il avait des sentiments légers et fugitifs, et non de ces passions profondes d'où naît la vraie poésie.

Élégie. — *Tibulle*, 43-17 av. J.-C., contemporain et ami d'Horace, a laissé quatre livres d'*Élégies* qui respirent une âme douce et mélancolique, aimant les champs et la solitude, passant facilement de la joie à la tristesse, s'inquiétant des moindres accidents, et pourtant s'abandonnant sans réserve à toutes ses impressions. Le naturel des sentiments, la grâce du style, l'harmonie et la facilité des vers, donnent un grand charme à la poésie de Tibulle. On connaît ce vers de Boileau :

Amour dictait les vers que soupirait Tibulle.

Properce, né vers 52, est moins tendre et moins chaste que Tibulle ; il a aussi moins de naturel. Il ressemble aux Alexandrins qu'il imite, par son élocution savante et par son érudition ingénieuse et souvent obscure. Il semble se plaire à embarrasser ses lecteurs par des allusions à des fables antiques et peu connues. Du reste, il a beaucoup d'éclat, et quelquefois une inspiration épique, comme dans son ode sur la bataille d'Actium.

On a, sous le nom de *Cornélius Gallus* (né l'an 69 avant J.-C.), des élégies fort inférieures aux précédentes.

Ovide (P. Ovidius Naso), né à Sulmone l'an 44 avant J.-C., mort en exil à Tomes, près du Pont-Euxin, 16 après J.-C., composa dans le genre élégiaque trois livres d'*Amours* et cinq livres de *Tristes*. On trouve dans ces ouvrages plus d'esprit que de sentiment, et un esprit

trop recherché, qui aime les ornements ambitieux et les traits brillants ; une imagination féconde, mais déréglée ; un style facile, mais souvent sans couleur et incorrect; plus de talent enfin que de goût. Ovide est déjà un poëte de décadence, plein de défauts éclatants et dangereux pour les lecteurs novices. Les *Tristes*, qu'il écrivit dans l'exil, sont le plus imparfait de ses ouvrages ; la lecture en est fatigante par la négligence du style et la monotonie du fond.

Poésie didactique. — Les *Géorgiques* sont le chef-d'œuvre de Virgile et de la poésie latine. Ce poëme n'a rien de la sécheresse ordinaire au genre didactique ; il est animé tout entier d'un sentiment vif et puissant, d'une sorte d'amour de la nature extérieure. Virgile, par ses opinions philosophiques, et surtout par le caractère tendre, rêveur et un peu mystique de son esprit, croyait, comme Lucrèce, à la vie universelle. Aussi son poëme ressemble à un drame où tout se meut et prend une âme ; les plantes même souffrent, se plaignent et meurent ; et pour Virgile ce ne sont pas là des figures, mais bien la simple expression de la réalité.

Après Virgile, mais fort au-dessous de lui, il faut placer Ovide, dont l'*Art d'aimer* n'est qu'un recueil de préceptes de galanterie conformes aux mœurs de ce temps ; il a donné la contrepartie de cet ouvrage dans ses *Remedia amoris*. *Manilius* écrivit des *Astronomiques* en cinq livres, traité d'astrologie sous une forme poétique. Tous ces poëmes techniques marquent une ressemblance nouvelle entre le siècle d'Auguste et l'école d'Alexandrie, et font pressentir une prochaine décadence de la poésie latine. On la prévoit encore en lisant les deux poëmes descriptifs d'Ovide, les *Métamorphoses* et les *Fastes*. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup d'art, surtout dans les Métamorphoses ; que les traditions n'y soient bien choisies, heureusement liées, et racontées avec intérêt ; que le style enfin n'y soit facile et agréable : mais quelle poésie peut-il y avoir dans de pareils sujets, le récit des fables les plus absurdes du paganisme, ou, comme dans les *Fastes*, la description des cérémonies romaines selon l'ordre de leur succession ?

Poésie bucolique.—*Virgile*, dans ses églogues imitées de Théocrite, a fait une peinture un peu idéalisée, mais pleine de charmes, des mœurs pastorales. Peut-être cependant a-t-il altéré la simplicité du genre bucolique en lui donnant un sens allégorique, et en mettant, dans la bouche de bergers naïfs, des allusions à la politique d'Auguste.

Satire, Épître. — Les *satires* et les *épîtres* d'*Horace* sont les ouvrages qui convenaient le mieux au génie de ce poëte, et ceux où il s'est le mieux peint avec son humeur facile et enjouée, sa fine observation des mœurs, sa moquerie douce et bienveillante, sa philosophie pratique qui prend le monde tel qu'il est, sans songer à le réformer. Ce ne sont pas des satires prononcées du haut de la tribune comme celles de Juvénal, ni des épîtres ornées et travaillées comme celles de Boileau,

mais de simples entretiens (*sermones*) où l'art se dérobe sous la négligence apparente du style, et la déduction insensible, quoique régulière, des idées.

L'universel *Ovide* tient encore un rang dans la satire par son *Ibis*, imité de Callimaque, et dans l'épître par ses *Lettres écrites du Pont*, qui attestent une grande fécondité, mais peu de dignité dans le malheur. On ne sait même si cette douleur d'Ovide était véritable, car la vraie douleur n'est pas si ingénieuse, si ornée, si riche en exemples et en souvenirs mythologiques.

Fable.— Sur la limite extrême du siècle d'Auguste se place *Phèdre*, le premier écrivain latin qui ait fait de l'apologue un genre à part. On a de lui cinq livres de fables imitées d'Ésope. Phèdre a beaucoup d'esprit, de brièveté et d'élégance dans le récit; mais il ne sait pas y répandre cet intérêt qui naît de l'observation des mœurs diverses des animaux. Ils n'ont pas chez lui, comme dans la Fontaine, chacun une physionomie distincte; tous parlent le même langage et ont le même genre d'esprit, celui du poëte. Du reste, le style de Phèdre est digne du siècle d'Auguste, bien que l'emploi fréquent des mots abstraits y jette quelque langueur.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Épopée.—Il ne faut pas voir dans les poëmes épiques, qui forment une si grande part de la littérature de l'empire, des œuvres sérieuses qui représentent les hommes et les mœurs d'une époque, mais des exercices d'érudits et de rhéteurs faits pour les lectures publiques. C'est l'idée qu'il faut prendre des *Puniques* de *Silius Italicus*, pâle copie de Tite-Live, où la faiblesse cherche à se dissimuler sous l'emphase et la rhétorique; des *Argonautiques* de *Valérius Flaccus*, qui renchérit encore en érudition mythologique sur son modèle Apollonius de Rhodes; de la *Thébaïde* et de l'*Achilléide* de *Stace*, froides compositions écrites d'un style bizarre et tourmenté, où l'on reconnaît pourtant les traces d'un beau génie gâté par une production trop hâtive; enfin, des fragments du genre épique répandus dans le cynique ouvrage de *Pétrone*, le *Satyricon*. Le seul mérite qui se rencontre dans ces poëmes est celui de la description, non pas même de la description animée et poétique comme celle d'Homère, mais de la description matérielle et technique, qui rend minutieusement les moindres détails.

La *Pharsale* de *Lucain* (né à Cordoue l'an 38 après J.-C., mort en 85) doit être distinguée de toutes ces épopées vulgaires. On y trouve sans doute aussi de la fausse érudition, de la déclamation, de l'emphase; mais on y sent une inspiration puissante, nourrie par un ardent amour de l'antique liberté. Il faut avouer aussi que dans ce poëme, si

sévèrement jugé par les critiques, il y a des caractères tracés avec vigueur, des morceaux d'une éloquence mâle et forte; qu'enfin le style de Lucain, moins pur que celui de Virgile, est le plus ferme, le plus énergique et le plus marqué peut-être du caractère romain.

Tragédie. — Il nous est parvenu sous le nom de *Sénèque* dix tragédies, ou plutôt dix déclamations de rhéteur, où il n'y a ni action, ni peintures de passions, ni caractères développés, mais seulement de longues conversations semées de quelques traits brillants, et qui étalent les principes de la philosophie stoïcienne. On ignore si Sénèque le tragique est le philosophe lui-même, ou l'un de ses parents. Les autres poëtes romains qui ont écrit des tragédies à cette époque n'ont pas laissé de nom.

Comédie.—Tout ce qu'il y avait de hardiesse et d'indépendance d'esprit dans les vieux Romains semble s'être réfugié sous l'empire dans les atellanes. Les mœurs de Tibère, de Caligula, le parricide de Néron, l'avarice de Galba, furent joués dans ces petites pièces que protégeait la faveur publique. Domitien n'y fut pas épargné non plus, mais il s'en vengea par des supplices. *Helvidius* paya de sa vie une atellane où il s'était moqué du divorce de l'empereur.

Poésie lyrique. — Elle se résume dans les *Sylves* de Stace, où l'on trouve quelquefois une sensibilité vraie sous une versification recherchée.

Satire. — *Perse*, né dans la Ligurie en 34, mort en 62 après J.-C., fut nourri dans le stoïcisme par le philosophe Cornutus. Ses satires sont remarquables par l'élévation des sentiments et l'austérité de la morale; mais le style, d'ailleurs nerveux et concis, est d'une obscurité fatigante.

Juvénal, né à Aquinum en 42 de J.-C., mourut en 117 en Égypte, où l'inimitié d'un favori d'Adrien l'avait fait exiler. La satire, dans Juvénal, n'a plus le caractère littéraire comme dans Horace, ni philosophique comme dans Perse; elle exerce une sorte de magistrature morale, et entreprend de réformer la société en la faisant rougir d'elle-même. Censeur impitoyable du vice, Juvénal en dévoile courageusement toutes les hontes; mais s'il n'est retenu par aucune crainte, il ne respecte non plus aucune convenance, et il blesse souvent les mœurs, en s'efforçant de les corriger.

Poésie légère. — Martial, de Bilbilis en Espagne, passa trente-cinq ans à Rome, et revint mourir en Espagne vers l'an 130. Il a laissé un recueil d'épigrammes ou pièces fugitives en quinze livres, curieuses pour l'histoire de la société de ce temps, et dont le tour est en général piquant et ingénieux. Il s'est jugé lui-même dans ce vers :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

CINQUIÈME ÉPOQUE. — 1° POÉSIE PROFANE.

Poésie descriptive.— *Claudien*, né à Alexandrie vers 366, composa plusieurs poëmes d'un genre incertain, qui tiennent de l'épopée (*l'Enlèvement de Proserpine,* son chef-d'œuvre), du genre descriptif, surtout du panégyrique, comme les éloges de *Stilicon*, le *consulat d'Honorius*, l'*épithalame* de cet empereur : quant aux *invectives contre Rufin*, *contre Eutrope*, elles rentrent dans le genre satirique. Ce qu'on remarque surtout dans ces poëmes, c'est une imitation assez heureuse de la langue et de la composition de Virgile. Claudien ressemble tout à fait aux poëtes latins modernes.

Genre didactique. — Nous nommerons seulement les *Cynégétiques* (sur la chasse), les *Halieutiques* (sur la pêche), les *Nautiques* de *Nemesianus* de Carthage, et les traductions d'Aratus et de Denys le Périégète, par *Avienus.* Ce sont des ouvrages de savants bien plutôt que de poëtes.

Églogues.— Nous avons de *Calpurnius*, auteur du troisième siècle, sept églogues, où l'on retrouve quelque chose de la grâce et de la douceur de Virgile.

Poésie légère. — *Ausone*, né à Bordeaux en 309, mort en 394, fut gouverneur de Gratien, et parvint aux premières dignités de l'empire. L'importance politique d'Ausone contraste avec la puérile futilité de ses poésies, qui marquent bien le degré d'abaissement et de stérilité où le défaut de liberté morale et de croyances sérieuses avait fait descendre la poésie latine; ce sont des épigrammes, des idylles, des épitaphes, des épîtres, des pièces de circonstance sur les sujets les plus minces; le style en est prétentieux et mignard.

2° POÉSIE CHRÉTIENNE.

Les *hymnes* chrétiens du quatrième siècle, surtout ceux de *Prudence* (né en Espagne, l'an 348), reproduisent quelquefois l'inspiration biblique, avec je ne sais quoi de plus doux qui tient aux idées chrétiennes. On trouve une poésie simple et souvent touchante dans les poëmes religieux de *Saint-Avite* sur la création, le péché originel et l'expulsion du paradis, où il traite le sujet que Milton choisit dans la suite. Il est aisé de voir que Saint-Avite connaissait et imitait les poëtes latins des derniers temps, et cette imitation égare souvent son talent. C'est là aussi le défaut de *Fortunat*, évêque de Poitiers, né en 530, dont les pièces, adressées à sainte Radegonde, abbesse de Saint-Martin de Tours, rivalisent de futilité avec celles d'Ausone.

XXX.

Quelles sont les principales époques de la poésie française?

PREMIÈRE ÉPOQUE (1100 ENVIRON A 1549). — POÉSIE DU MOYEN AGE.

La langue française commença à se former, au neuvième siècle, des débris du latin vulgaire mêlés à quelques mots tudesques. Deux dialectes bien distincts prirent alors naissance en France: la langue d'*oil* au nord de la Loire, et la langue d'*oc* au midi. La langue d'oil dut une sorte de perfection précoce aux Normands qui l'adoptèrent, et la portèrent avec eux en Italie, en Angleterre et dans toutes leurs conquêtes. Dès le treizième siècle, elle prit le dessus sur la langue du Midi, plus brillante pourtant et plus poétique; et dès lors les étrangers même lui rendaient hommage comme à la plus belle langue de l'Europe. Néanmoins, durant tout le moyen âge, elle fut oubliée ou dédaignée des savants, dont le latin était la langue maternelle, et qui ne voyaient dans le français qu'un patois informe et à demi barbare. Aussi nos vieux poëtes sont tous des bourgeois, parmi lesquels se rencontrent parfois quelques seigneurs; mais par là même leur poésie est indigène et nationale, et elle nous représente l'esprit français tel qu'il était avant que l'imitation de l'antiquité ne vînt le modifier. C'est ce qui en rend l'étude si attrayante, malgré les obscurités de la forme, et souvent malgré la faiblesse du fond.

Il faut l'avouer en effet, toute la partie sérieuse de cette poésie, les romans de chevalerie, les chroniques rimées, les poëmes moraux, les mystères, n'ont guère d'intérêt que pour l'érudit qui peut y surprendre la langue à son origine, ou pour l'historien qui y trouve la peinture des mœurs du moyen âge. Ni l'esprit français, ni la langue n'étaient mûrs alors pour la haute poésie; et ils ne le sont devenus que bien plus tard, quand l'antiquité les eut pénétrés l'un et l'autre. L'esprit français avait plus de vivacité que de force, plus de bon sens que d'imagination, et un penchant à la moquerie qui nuisait à l'enthousiasme poétique. La langue rude, et sans images, convenait bien au récit par la netteté et la vivacité de ses tours, mais elle était peu propre à soutenir le ton de la poésie. Aussi nos *trouvères* (trouvère, comme troubadour, pour la Gaule méridionale, signifie trouveur, poëte) languissent dans les grandes compositions; mais, dans le cadre restreint d'un fabliau ou d'une chanson, ils ont de l'invention, un tour ingénieux et piquant, et une grâce naïve de style. Par une suite naturelle de cette inégalité si visible, la poésie sérieuse du moyen âge dure peu de temps, et disparaît presque avec le treizième siècle: au contraire, la poésie galante et satirique, plus conforme au vieil esprit

français, continue de fleurir, et elle forme seule toutes nos richesses pendant près de trois siècles, jusqu'à l'avénement de l'école savante de Ronsard.

DEUXIÈME ÉPOQUE (1549-1605). — RÉFORME DE RONSARD.

C'est en 1549 que paraît l'*Illustration de la langue françoise* de Joachim du Bellay; et une nouvelle école littéraire, dont cet ouvrage est le manifeste, entreprend aussitôt la réformation de notre poésie. Ronsard et ses amis, pleins d'admiration pour l'antiquité, dont l'étude passionnée a rempli leur jeunesse, se réunissent pour élever jusqu'à la haute poésie le génie et la langue nationale. Ils remettent en honneur le vers alexandrin (ainsi appelé du poëme d'*Alexandre*, au treizième siècle, où le vers de douze syllabes avait été employé pour la première fois), négligé depuis longtemps; ils abandonnent la ballade, le rondeau et tous les genres d'origine gauloise, pour l'ode, l'épopée et la tragédie. Mais, soit faute d'originalité, soit par un culte superstitieux pour Rome et pour la Grèce, ils se firent les copistes des anciens plutôt que leurs imitateurs; ils empruntèrent à l'antiquité, non-seulement ce qui est de tous les temps, mais ce qui est local et propre aux mœurs antiques, et transportèrent dans leur poésie les procédés épiques d'Homère, les formes lyriques de Pindare, les chœurs des tragédies grecques, et tout l'attirail des fables mythologiques; aussi leurs ouvrages, fort admirés des savants, ne furent pas compris par le peuple, et tombèrent bientôt dans l'oubli. Le même défaut de mesure et de goût les suivit dans la réforme de la langue. Au lieu de l'enrichir par un petit nombre d'innovations discrètes et réfléchies, ils l'affublèrent des dépouilles du latin et du grec, dont ils prétendirent enlever toutes les beautés, sans songer à la différence du génie des langues : ils prirent aussi des mots et des tournures aux dialectes provinciaux, et même aux vocabulaires des divers métiers; et, de tous ces emprunts d'origine si diverse, ils formèrent un amas confus et indigeste, sous lequel leur mémoire est restée ensevelie. Cependant ils avaient du talent, mais surtout pour la poésie légère; c'était là leur génie véritable : et ce qui montre que leur passion pour la grande poésie était encore l'effet de l'éducation et non d'une vocation naturelle, c'est qu'un si superbe mépris pour leurs devanciers, tant de promesses magnifiques, tant d'efforts pour égaler les anciens, tout cet étalage d'érudition et tout ce faste de langage, sont venus aboutir à la galanterie prétentieuse et à la facilité prosaïque de Desportes et de Bertaut, et plus tard des poëtes du temps de Louis XIII. En effet, l'école de Ronsard se continua, comme nous le verrons, au dix-septième siècle, par les Scudéry, les Saint-Amand, les Voiture, et tous les mauvais versificateurs de cette époque; mais dans l'inter-

valle parut un homme qui fit connaître la vraie poésie française et les qualités de la langue poétique, et qui, s'il ne corrigea pas ses contemporains, prépara du moins, par ses leçons et par ses exemples, la grande école du siècle de Louis XIV.

TROISIÈME ÉPOQUE. DE MALHERBE A BOILEAU (1605-1660).

La réforme de Malherbe ne fut pas un retour à la poésie gauloise de Villon et de Marot; il conserva le principe de Ronsard, qui était d'élever les idées et le style; mais il corrigea les excès où le défaut de goût l'avait entraîné. Il défendit l'imitation des littératures étrangères, que du Bellay avait recommandée et que Desportes avait mise en honneur, et il régla celle de l'antiquité sur la différence des mœurs et des époques; il interdit l'érudition et la fiction aux poëtes, et les obligea d'être simples et clairs pour tout le monde. Il purgea la langue du mélange des formes latines et grecques, et des mots gascons ou vendômois. Il régla la versification, défendit les hiatus, les enjambements, les licences poétiques, les chevilles, et imposa à l'écrivain le choix des pensées et des termes comme son premier devoir. Enfin, par une critique fine et minutieuse, il fit toucher au doigt les incorrections, les faiblesses de style, en même temps que le vide d'idées caché sous l'élégance de Bertaut et de Desportes. Toutefois cette réforme si sage ne porta d'abord aucun fruit, si ce n'est qu'on ne vit plus reparaître la langue bizarre et la poésie érudite du seizième siècle. Tentatives ambitieuses et maladroites dans le genre soutenu, et aptitude naturelle pour le genre galant; négligence excessive dans le fond et dans la forme; défaut d'originalité et imitation servile des littératures étrangères, tous ces traits nous font reconnaître, dans les poëtes du règne de Louis XIII, les descendants directs de Ronsard et surtout de ses successeurs, Bertaut et Desportes. Ils ont hérité d'eux le goût pour la galanterie musquée des Italiens; ils y joignent l'imitation des beaux esprits d'Espagne, de leurs jeux d'esprit, de leurs froides métaphores, et de ce singulier mélange d'emphase et de subtilité que Songora avait mis à la mode. Ils empruntent enfin à l'*hôtel de Rambouillet* sa métaphysique sentimentale, sa délicatesse raffinée, son horreur des beautés simples et naïves, et sa déplorable manie de travestir les héros de l'antiquité en alcovistes ou habitués des *ruelles*. Pendant que toute la littérature prétendue sérieuse est infectée de ces défauts, la comédie se traîne dans l'imitation de la réalité la plus grossière, et n'échappe à l'affectation que pour tomber dans la bassesse. La vérité des sentiments et du langage, également éloignée de ces deux excès, ne fut connue à cette époque que par le seul Corneille, qui la retrouva dans l'étude solitaire du cœur humain et dans la méditation de l'histoire.

QUATRIÈME ÉPOQUE. SIÈCLE DE LOUIS XIV (1660-1715).

Dans cette corruption presque universelle du goût, Boileau vint rappeler les principes posés par Malherbe, et les soutint par ses mordantes satires, en même temps qu'il les confirma par ses exemples. Il réprima l'abus de l'imagination qui avait engendré tant d'excès, et fit de la raison la première loi des poëtes; il proscrivit l'imitation de l'Italie et de l'Espagne, et ramena les esprits à l'étude de l'antiquité, qui, après avoir été imitée avec passion au seizième siècle, était ensuite tombée dans l'oubli. Enfin il enseigna les véritables règles du langage poétique, la pureté, la clarté et la noblesse. Il rencontra un puissant auxiliaire dans Molière, dont les vives et fines railleries corrigèrent l'affectation des précieuses. Louis XIV lui-même, en soutenant les deux poëtes contre les puissantes coteries des mauvais écrivains, et en imposant à la littérature la régularité, la pompe et la décence, contribua au rétablissement du goût. C'est alors que parut la vraie poésie française que Malherbe et Corneille avaient seuls connue, cette poésie sage, élégante, savante, et en même temps vraie et naturelle, s'inspirant de l'antiquité, mais se conformant toujours aux mœurs et aux idées modernes, et sans abdiquer les caractères propres au génie national, sachant y joindre par l'imitation les qualités du génie antique. On vit alors, ce qui semblait impossible après tant d'essais infructueux, l'esprit français s'élever jusqu'à la haute poésie et s'y soutenir, tout en gardant sa supériorité dans sa poésie légère, qui depuis longtemps était son domaine. Presque tous les genres cultivés par les anciens furent égalés dans ce siècle, quelques-uns même surpassés; la comédie, par exemple, sortant du cercle des intrigues banales et des personnages de convention, trouve une source féconde de sujets et d'idées dramatiques dans l'observation et la peinture des ridicules universels.

CINQUIÈME ÉPOQUE (1715-1789). DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Le dix-huitième siècle commença par une sorte de soulèvement contre la poésie. *Lamotte-Houdart* et *Fontenelle*, homme ingénieux, mais en qui, pour nous servir des termes de Pascal, *l'esprit de géométrie* n'était pas tempéré par *l'esprit de finesse*, accusèrent la poésie de gêner l'expression exacte des idées par la contrainte du vers, et d'altérer la vérité par le mensonge des fictions et des figures. Cette hérésie littéraire, confondue un moment par les épigrammes de Rousseau, fut reprise dans la suite par Duclos, Marivaux, Condillac, d'Alembert, et même par Montesquieu et Buffon; et le plus grand poëte du siècle, Voltaire, parut l'autoriser en avançant que les beaux

vers n'étaient que de bonne prose assujettie à la mesure et à la rime. Cette affectation de justesse, cette prétention d'asservir les choses de l'imagination à la rigueur scientifique, cette confusion de l'objet et des procédés des arts avec ceux des sciences, en nous révélant combien le sentiment de la poésie était affaibli au dix-huitième siècle, nous expliquent comment l'esprit humain déclina alors en cette partie, tandis qu'il s'élevait dans toutes les autres. Joignez à cela l'ignorance ou le mépris de l'antiquité, bien sensible surtout dans la critique qui porte dans ses jugements sur les anciens, ou des admirations traditionnelles, ou une légèreté dédaigneuse. Mais la cause principale de cette décadence de la poésie au dernier siècle, c'est que l'originalité des caractères s'étant effacée sous l'élégante frivolité des mœurs, des sentiments légers et fugitifs avaient pris la place de ces affections profondes et naïves qui échauffent le génie des poëtes. Aussi la vraie poésie de cette époque, c'est cette poésie légère et mondaine qui s'inspire des mille petits incidents et des impressions passagères de la vie du monde, et où se répandent les sentiments qui flottent à la surface de l'âme, le goût des plaisirs, l'indifférence moqueuse et la piquante gaieté. Toutefois la grande poésie est toujours cultivée, mais par imitation, par tradition plutôt que par vocation sérieuse. La tragédie perd en vérité et en profondeur ce qu'elle gagne en éclat et en pompe. La poésie lyrique n'est plus guère qu'un travail de style et une combinaison d'effets d'harmonie. C'est en effet le trait commun de toutes les littératures en décadence, qu'à mesure que les idées sont moins neuves, on raffine davantage sur la forme extérieure. Ainsi, au dix-huitième siècle, la versification devient plus souple et plus savante, et dans les poëmes descriptifs elle se joue, avec une aisance merveilleuse, de toutes les difficultés d'expression; mais de tels poëmes, où l'on s'attache uniquement aux détails, sans songer même à les ennoblir par un but utile, témoignent de la décadence de l'art.

XXXI.

Citer, dans chaque genre, les poëtes français les plus célèbres.

PREMIÈRE ÉPOQUE. POÉSIE DU MOYEN AGE (1100 A 1549).

Romans. — Le terme de roman, au moyen âge, ne désigne pas un genre distinct de littérature, mais seulement un poëme écrit dans la langue romane du Nord. De là vient qu'il s'applique à des ouvrages de nature très-diverse. On peut distinguer deux classes de romans, les romans de chevalerie et les romans d'amour.

Les *romans de chevalerie* sont ainsi appelés parce qu'ils renferment le tableau des aventures chevaleresques. Ils ne ressemblent en rien aux poëmes épiques, qui exposent, en les embellissant, les traditions d'un peuple ; ce sont de longues suites de fables mêlées à quelques souvenirs historiques, et qui ne sont pas faites pour flatter l'orgueil national des Francs, mais pour complaire à cette crédulité naïve et à cet amour des longs récits, particulier aux peuples enfants. Il est superflu d'ajouter que, pour l'invention et le style, ils ne méritent pas davantage d'être comparés à l'Iliade ou à l'Énéide.

On a groupé ces romans en trois cycles, distingués l'un de l'autre par le nom du héros, par la nature des sujets, et par certains caractères inhérents à la composition. Ce sont le cycle de Charlemagne, celui d'Arthur ou de la Table Ronde, celui d'Alexandre.

1° Les romans du *cycle carlovingien* ont pour sujet les aventures vraies ou fausses de Charlemagne, et même de ses ancêtres et de ses descendants. Les uns semblent être faits à la gloire de la royauté : dans ceux-là Charlemagne joue le premier rôle ; les autres paraissent composés sous l'inspiration des idées féodales : ils racontent les guerres des seigneurs contre le roi, qui y est rabaissé au profit de ses ennemis. Du reste, ils ont tous ce caractère commun de représenter les mœurs chevaleresques dans ce qu'elles avaient de belliqueux et de farouche, et l'on n'y trouve ni la galanterie ni la bravoure généreuse que d'autres romans prêtent aux chevaliers. Un autre trait qui les distingue, c'est une certaine prétention à la fidélité historique ; le poëte ne manque jamais, en débutant, de protester de sa véracité et de citer ses garants. Et en effet, à travers beaucoup de fables, on y retrouve certains faits historiques qui se seront sans doute conservés dans les chants populaires d'où ces poëmes paraissent avoir pris naissance. Enfin tous les romans carlovingiens sont écrits en vers de douze ou de dix syllabes; et en longues tirades monorimes. On remarque surtout les aventures des *Quatre fils Aymon*, de *Huon de Villeneuve*, histoires longtemps populaires, et la *Chanson de Roland*, récit poétique de la défaite de Roncevaux.

2° Les romans du *cycle d'Arthur* roulent sur les exploits fabuleux du roi breton Arthur et de ses chevaliers. Le *Brut d'Angleterre* du trouvère *Robert Wace* (douzième siècle), où sont exposées, d'après les lais ou chansons bretonnes, les origines prétendues de l'Angleterre depuis le Troyen Brutus, paraît être la source où ont puisé tous les poëtes de ce cycle, et surtout *Chrestien de Troyes*, le trouvère favori de Philippe-Auguste, auteur de *Lancelot du Lac*, etc. Les romans d'Arthur se divisent en deux classes : ceux du *St.-Graal*, qui racontent les aventures des chevaliers à la recherche du vase sacré dont Jésus-Christ se servit le jour de la cène, et ceux de la *Table Ronde*, qui rapportent les faits d'armes et les amours des compagnons d'Arthur. Les pre-

miers représentent l'esprit sévère et religieux; les autres, l'esprit mondain et galant de la chevalerie. Du reste, ils sont tous entièrement fabuleux, et l'on n'y voit aucun désir de dissimuler le mensonge. Ils sont aussi composés avec plus d'art, et le poëte s'y montre davantage. Ce qui achève enfin de caractériser les romans de ce cycle, c'est qu'ils sont les seuls où se trouve cette mythologie des fées, des génies, des esprits aérieus, empruntée sans doute à la religion scandinave. Le vers de huit syllabes est le mètre de tous ces poëmes.

D'autres romans, où il n'est question ni de Charlemagne ni d'Arthur, se rattachent pourtant par l'ensemble des caractères à l'un de ces deux cycles : au premier, *Anséis de Carthage*, par *Pierre du Biez;* au second, *Partonopeus de Blois*, par *Denys Pyrame* (treizième siècle).

3° Au cycle d'*Alexandre* se rapportent onze trouvères, dont les principaux sont *Lambert le Court* et *Alexandre de Bernay*, que plusieurs regardent comme l'inventeur du vers de douze syllabes, appelé, de son nom, alexandrin. Le roman d'Alexandre est un curieux témoignage de cette ignorance de l'antiquité, commune à tous les trouvères. Alexandre y est le fils d'un *sénéchal;* il fait la guerre à ses *vassaux* révoltés; il rend *hommage* à Philippe : il est entouré de ses douze *pairs*. En un mot, les coutumes féodales sont transportées en Grèce, et la Macédoine ressemble à la France du douzième siècle. D'autres romans roulent encore sur des traditions de l'antiquité, comme le roman de *Thèbes*, celui de la *Guerre de Troie*, celui d'*Hector*, d'*Æneas*, de *Jules César*. Ces deux derniers sont imités de l'Énéide et de la Pharsale, sauf le merveilleux païen.

Romans d'amour. Nous citons seulement le roman d'*Aucassin et Nicolette*, poëme demi-sentimental, demi-burlesque; *Narcissus; Pyramus et Thisbé*, imités d'Ovide; le roman *du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel,* histoire touchante, dont le fond est historique. — On peut ranger dans cette classe un roman célèbre qui est devenu le type du genre allégorique, le *roman de la Rose*. Ce poëme est l'ouvrage de deux trouvères très-différents de génie, *Guillaume de Lorris*, mort en 1260, et *Jehan de Meung*, mort en 1320. Guillaume est un esprit délicat, élégant, un peu mignard, connaissant peu l'antiquité. Jehan de Meung est un élève hardi, railleur, érudit surtout, et qui se perd volontiers dans des digressions savantes. L'un prend son sujet au sérieux; l'autre n'y voit qu'un prétexte pour déployer sa science et donner cours à son humeur satirique. Au fond, le roman de *la Rose* est une imitation de l'*Art d'aimer* d'Ovide; mais le fond disparait sous les détails et les digressions : on y a prodigué l'allégorie; car c'est un trait de l'esprit du moyen âge de personnifier, non-seulement les vertus et les vices, mais jusqu'aux moindres nuances du sentiment et aux divers accidents de la vie. Quelques-uns

de ces personnages allégoriques sont assez remarquables : Faux-Semblant, Contrainte et Abstinence ont quelques-uns des traits de *Tartufe*.

Lais. — Le *lai* est une aventure amoureuse et chevaleresque, souvent tragique, qui se chantait sur la harpe, comme l'indique le mot lui-même (lai de *led*, chanter, en tudesque). Les lais les plus célèbres sont ceux de *Marie de France* (treizième siècle), écrits avec une simplicité touchante. Si l'on voulait retrouver au moyen âge les genres de l'antiquité, les lais seraient notre poésie lyrique, comme les romans nos épopées.

Fables. — Il semble que les fables ou du moins le nom d'Ésope aient eu beaucoup de réputation au moyen âge ; car on a des recueils de poëtes qui s'intitulent *Ysopet I, Ysopet II.* Les plus connus de ces recueils sont celui de *Marie de France* et celui d'*Eustache Deschamps*, poëte du temps de Charles VI. Tous deux ont fourni des sujets à la Fontaine; mais il y a trouvé bien peu de traits originaux.

Poésie satirique. — La satire se mêle à tout au moyen âge; elle remplit la seconde partie du roman de la Rose; elle monte sur la scène dans les sotties et dans les farces; elle se cache sous les leçons morales dans quelques poëmes. Enfin elle se développe à loisir dans de longs poëmes, tantôt franche et hardie, comme dans la *Bible* du moine *Guyot de Provins* (treizième siècle), censure mordante et amère de toutes les classes, depuis les légistes jusqu'aux médecins ou physiciens; tantôt s'enveloppant sous l'allégorie, comme dans le *roman du Renard*, de *Pierre de Saint-Cloud*, où les ruses du renard contre le loup figurent la lutte de l'adresse contre la force, du clergé et des seigneurs; tantôt, enfin, sous la forme du récit, comme dans ces piquants *fabliaux*, où la malice de nos pères se jouait aux dépens des ridicules ou des vices du vieux temps. Le plus célèbre auteur de fabliaux est *Rutebeuf*, contemporain de saint Louis, qui a fourni à Boccace, Rabelais, Molière, la Fontaine, non-seulement des sujets, mais beaucoup d'idées heureuses.

Commencements du drame. — L'origine du drame, en France, est dans les *jeux-partis*, ou dialogues rimés sur des sujets sérieux ou comiques. Mais c'est au quinzième siècle seulement qu'on voit à Paris une troupe d'acteurs organisés et privilégiés. En 1402, des bourgeois de Paris s'établirent à l'hôtel de la Trinité, du consentement de Charles VI, sous le nom de *Confrères de la Passion*, pour représenter les saints *mystères;* bientôt après ils s'associèrent les *Enfants sans souci*, qui jouaient des *farces* et des *sotties*, sortes de pièces où l'humanité, sous le nom de *sotties*, était tournée en ridicule; enfin les clercs du parlement, ou confrérie de la *Basoche*, se réunirent vers le même temps pour représenter des *moralités*, pièces allégoriques et morales.

Les *mystères* sont de trois sortes : les uns sont tirés de la *Bible*,

les autres des légendes chrétiennes; d'autres, en petit nombre, de l'histoire profane (*Adam et Ève*, le *Sacrifice d'Abraham*, la *Passion de Notre-Seigneur*, *Troie la Grant*, etc.). En général, ils n'ont aucun mérite littéraire. Ce sont des amplifications sur un fond historique, où la réalité vulgaire est servilement copiée, et dont les personnages, par le nom, les idées, le langage, semblent pris dans le menu peuple de Paris. Nous ne parlons pas des erreurs de géographie ou d'histoire, et des invraisemblances de tout genre qui fourmillent dans ces pièces grossières. Ce n'est certainement pas de là qu'est sortie notre tragédie classique.

Les mystères finissent, pour ainsi dire, la même année que la poésie du moyen âge; car c'est en 1549 que le parlement défendit les pièces religieuses qui prêtaient aux railleries des réformés. Les confrères de la Passion se soutinrent pourtant jusqu'en 1588; c'est alors qu'ils louèrent leur privilége à une troupe de comédiens qui s'établit à l'hôtel de Bourgogne.

Les *moralités* étaient des pièces allégoriques, moitié morales et moitié théologiques. On n'en voit plus de trace après le seizième siècle. Il en est de même des *sotties*. Elles eurent un moment de vogue sous Louis XI, qui leur laissa prendre un caractère politique, et qui s'en servit même pour tourner en ridicule son ennemi Jules II; mais elles ne tardèrent pas à succomber sous les arrêts des parlements. Les *farces* eurent une durée plus longue, et une partie des comédies de Molière en est sortie. La meilleure des farces du moyen âge est l'*Avocat Patelin* de *Pierre Blanchet,* véritable comédie de mœurs, pleine de verve et de franche gaieté.

Poésie légère (*ballade*, *rondeau*, *chanson*, *épître*, *épigramme*, *etc*.). — Le moyen âge a produit beaucoup de poëtes spirituels et délicats, comme *Regnaut de Coucy*, *Thibaut de Champagne*, *Quesnes de Béthune*, dont les chansons sont pleines de grâce, *Eustache Deschamps*, *Olivier Basselin* du Val-de-Vire, dont les chansons à boire ont donné naissance au vaudeville. Mais ceux qui ont excellé dans la petite poésie, et qui ont réuni à divers degrés les qualités du vieil esprit français, sont Charles d'Orléans, Villon et Marot.

Charles d'Orléans, de la famille des Valois, né en 1391, mort en 1465, a beaucoup de rapports avec Guillaume de Lorris et avec les troubadours. Il a plus d'élégance que de verve, et des idées plutôt délicates que fortes; c'est un poëte de bon ton, qui semble avoir passé sa vie dans les cours d'amour, bien qu'en réalité il ait composé la plupart de ses poésies pendant les vingt-cinq années de sa captivité en Angleterre. Fidèle aux traditions du moyen âge, il en conserve le merveilleux allégorique, mais en le rajeunissant par des traits d'imagination et d'esprit.

La transition est brusque de Charles d'Orléans à *Villon* (1431), du

grand seigneur galant et spirituel à l'écolier joueur, débauché, voleur, sauvé de la potence par Louis XI. Aussi nous entrons dans un monde nouveau. Villon dépouille le merveilleux allégorique, cet antique costume de l'esprit français, et puise ses inspirations dans sa propre vie. Ses espiégleries, ses tours d'adresse, les dangers qu'il court, le châtiment même qu'il va subir, lui donnent l'idée d'une foule de pièces souvent licencieuses, peu poétiques surtout (car où Villon aurait-il pris sa poésie ?), mais vives, amusantes, pleines de traits inattendus, et qui respirent souvent une mélancolie touchante. Il faut citer surtout le *Grand* et le *Petit Testament*, les *Repues franches*, etc.

Marot (Clément), né en 1495, mort en 1544, joint aux qualités de Villon une délicatesse puisée dans le commerce de la cour et dans l'étude des poëtes érotiques latins, Ovide et Martial. Du reste, il est le descendant direct des trouvères, qu'il aime et qu'il imite; comme eux, il réussit surtout dans la poésie légère, et n'aborde pas sans péril la haute poésie: témoin sa mauvaise traduction des *Psaumes*, qui semble une parodie de la Bible. Un tour de récit facile et naïf, une abondance de saillies piquantes, une langue nette, rapide, expressive, qui se joue dans les entraves des vers, et qui ne laisse pas soupçonner son indigence, ce sont là les mérites qui ont fait vivre les autres ouvrages de Marot, surtout ses *épîtres* et ses *épigrammes*.

Mellin de Saint-Gelais, né en 1491, mort en 1558, au lieu de suivre Marot dans l'imitation des érotiques anciens, se détourna sur les poëtes italiens, et introduisit en France le goût des sentiments affectés, des pensées fausses et brillantes, et de tous les défauts séduisants de la littérature italienne. Du reste, il a de la grâce et de la délicatesse dans ses poésies, et il égale Marot dans l'épigramme.

DEUXIÈME ÉPOQUE (1549-1605).

Poésie épique. — Nous avons vu que le projet de du Bellay et de Ronsard avait été de tirer l'esprit français de cette médiocrité où sa faiblesse native l'avait retenu jusque-là, et de l'initier à la haute poésie par l'imitation des anciens. *Ronsard*, né en 1524, mort en 1585, entreprit de doter la France d'une épopée nationale semblable à l'Iliade et à l'Énéide. Mais, par cette manie de l'érudition qui fut la cause de ses erreurs, au lieu de prendre pour sujet une tradition populaire, il en choisit une connue seulement des savants, celle qui fait remonter l'origine de la France à Francus, fils d'Hector. Puis, au lieu d'embellir ce fond ingrat par des peintures de mœurs et de passions, il copia simplement les formes épiques d'Homère, sans les animer par une inspiration originale. Il paraît, du reste, avoir senti la faiblesse de son œuvre; car sa *Franciade* est restée inachevée.

Tragédie. — *Étienne Jodelle*, né en 1532, mort en 1573, un des membres de la Pléiade (1), essaya de créer en France la tragédie sérieuse, dont nos vieux poëtes n'avaient eu nulle idée. Comme ses amis, il procéda par l'imitation des anciens; mais comme eux il ne sut que les copier, au lieu de les imiter librement. Sa *Cléopâtre* et sa *Didon*, qui charmèrent le public d'érudits et de seigneurs rassemblé au collége de Reims pour les entendre, sont calquées sur les tragédies grecques; l'action y est simple, les personnages en petit nombre, les actes courts; les chœurs même y sont reproduits. Ce sont, en un mot, des ouvrages d'écolier, mais qui ont déjà un des caractères de la tragédie classique, la gravité et la pompe du style.

Robert Garnier (1545-1601) imita Sénèque plutôt que les Grecs; aussi son style est plus emphatique que celui de Jodelle. Du reste, les sept tragédies qui nous restent de lui sont construites avec quelque habileté.

Les successeurs de Garnier firent un nouveau pas vers la tragédie classique en appliquant les formes antiques à des sujets modernes. Mais tout à coup ce progrès paraît interrompu. L'influence des théâtres italien et espagnol vient traverser celle de l'antiquité, et le désordre règne sur la scène française.

Alexandre Hardy, fécond dramaturge, qui gouverna quarante ans notre théâtre (1588-1629), fait à la fois des pastorales d'après les poëtes italiens Guarini et le Tasse, des tragi-comédies qui reproduisent les sujets, la conduite et la complication de celles de l'Espagnol Lope de Véga, des tragédies historiques imitées de l'antiquité, et même des pièces religieuses analogues à nos vieux mystères. Ce qui domine pourtant dans cette confusion, c'est le caractère classique. Hardy n'observe pas les unités; il multiplie les incidents, les personnages; il mêle le tragique et le comique, à l'imitation des Espagnols et pour obéir au goût du temps; mais chez lui l'étude des passions l'emporte sur le mouvement extérieur de la vie, ce qui est le trait distinctif de notre tragédie; et quant au style, il tend au sérieux et à la noblesse.

Comédie. — La comédie se ressentit peu de la réforme de Ronsard, sans doute parce que la comédie antique ne différait guère de nos bonnes farces, de l'*Avocat Patelin*, par exemple. Les comédies de *Jodelle*, de *Remi Belleau*, de *Baïf*, sont pleines d'une immoralité grossière, et les plans en sont peu variés; mais le dialogue en est vif, et l'on y trouve des situations plaisantes. C'est aussi le caractère de *Larivey* (1550-1612), mais il a plus de verve, et ses idées sont souvent d'un

(1) On donne le nom de *Pléiade française* à la réunion des sept poëtes Ronsard, du Bellay, Remi Belleau, Jodelle, Dorat, Baïf et Ponthus de Thiard, par allusion à la constellation dite *Pléiade*, qui se compose de *sept* étoiles, et à la *Pléiade alexandrine*, à la tête de laquelle étaient Lycophron et Théocrite.

excellent comique. Sa pièce des *Esprits*, imitée de l'Andrienne de Térence et de l'Aululaire de Plaute, a dû fournir quelques traits à l'Avare de Molière.

Poésie lyrique. — 1° *Odes pindariques.* Ronsard fit des odes d'après Pindare, comme il avait fait un poëme épique d'après Homère, en emprisonnant son génie dans les formes antiques. C'est là ce qui a fait tomber ses odes dans l'oubli, plus encore que ces composés grotesques que Ronsard a moins prodigués qu'on ne le croit.

2° *Odes badines et anacréontiques.* C'est le genre que l'école de Ronsard cultiva avec le plus de soin et de bonheur. *Du Bellay*, *Ronsard*, *Remi Belleau* et même *Baïf*, que ses essais de vers métriques français ont rendu ridicule, y réussirent également. *Desportes* (1546-1605) et *Bertaut* (1552-1611), qui continuèrent, en la modifiant, l'école de Ronsard, ont moins de grâce et de feu, mais plus de pureté et de douceur. Tous deux imitent les Italiens, comme Mellin de Saint-Gelais à qui ils ressemblent. Bertaut est inférieur à Desportes : c'est un bel esprit froid et affecté, qui tombe souvent dans le jeu d'esprit ou dans la platitude; il forme la transition de Ronsard aux poëtes du temps de Louis XIII.

3° *Chanson. Jean Passerat*, *Nicolas Rapin*, *Gilles Dusaut*, auteurs de la Satire Ménippée, retrouvèrent dans la chanson ce tour d'esprit à la fois naïf et malin de nos vieux trouvères, qui semblait perdu depuis Marot.

Poëme didactique. — *Guillaume du Bartas*, né en Gascogne en 1544, mort en 1589, acquit une célébrité passagère par son immense poëme de la *Semaine*, où il raconte la création du monde. Ce poëme, œuvre d'un calviniste, contrastait, par la sévérité du ton et du sujet, avec la poésie galante qui charmait la cour des Valois. Aussi les réformés le vantèrent avec enthousiasme, et c'est comme symbole d'opposition politique qu'il eut tant de succès. Ce n'est pas que du Bartas n'ait de la grandeur dans les idées, de la gravité dans le style, et souvent un véritable souffle poétique; mais il joint aux défauts de Ronsard une dureté de goût naturelle, qu'une vie toute passée dans la province et loin de la cour dut sans doute renforcer.

Satire. — *Théodore Agrippa d'Aubigné* (1550-1630), l'un des chefs du parti calviniste, a laissé un poëme singulier, intitulé *les Tragiques*, où les genres les plus divers, depuis l'épopée jusqu'à l'églogue, sont confondus. Ce qui surnage dans ce chaos, c'est la satire, mais une satire sanglante, emportée, qui surpasse en énergie et en déclamation celle de Juvénal, et où le fanatisme du sectaire se mêle à l'indignation de l'homme de bien.

Mathurin Regnier, né en 1513, mort en 1613, est le premier de nos poëtes qui ait eu du génie. Ses satires, où les anciens sont pour la première fois imités avec indépendance, tiennent de la haute comédie par

l'observation profonde et la peinture vive et originale des caractères moraux. Il suffit de rappeler le portrait de cette *Macette*, qui semble l'aïeule de Tartufe. Regnier est bien plutôt de l'école de Marot et de Rabelais que de celle de Ronsard ; s'il combattait Malherbe, ce fut par zèle de famille (il était neveu de Desportes), et surtout parce que son génie, peu propre au travail patient d'un Malherbe ou d'un Boileau, se trouvait à l'aise dans cette langue libre, hardie, familière, que menaçait la sévérité du réformateur.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Poésie lyrique. — *Malherbe* (1555-1628) appliqua dans ses ouvrages tous les principes de sa réforme. Une sage imitation de l'antiquité, point d'érudition, fort peu de fictions, un choix exquis de mots et d'idées, tels sont les caractères de ses odes, où l'on désirerait quelquefois plus d'abondance et d'enthousiasme. On cite surtout l'*Ode à du Périer* sur la mort de sa fille.

Maynard (1582-1646), disciple de Malherbe, mais fort inférieur à son maître, se recommande seulement par la correction de son style. *Sarrazin* (1605-1655) a laissé deux odes, sur la prise de Dunkerque et sur la bataille de Lens, qui ont du mouvement et de la verve.

Tragédie.—Les successeurs de Hardy, *Mairet*, *Scudéry*, *Théophile Viau*, abandonnent l'imitation des Espagnols, qui n'était qu'une mode, et reviennent à celle de l'antiquité, qui est la vocation du génie français. Dans la *Sophonisbe* de Mairet (1629), la tragédie classique paraît presque constituée. L'action y est simple ; le mouvement des passions est substitué à l'agitation extérieure de la vie ; le tragique et le comique sont encore parfois mélangés, mais par défaut de goût et non par système ; enfin, les trois unités, qu'Heinsius, dans son traité *de Tragœdiæ constitutione*, avait établies d'après Aristote comme règles du drame, sont sévèrement observées. Bientôt Corneille vint consacrer, par des chefs-d'œuvre, la nouvelle forme dramatique.

Pierre Corneille, né à Rouen en 1606, mort en 1684, surpassa de bien loin tous ses devanciers. Les plus habiles avaient saisi et exprimé avec bonheur quelques mouvements de l'âme : le premier il créa des types, c'est-à-dire, des personnages qui rassemblent si complétement en eux tous les traits d'une passion, que leur nom se substitue presque à celui de cette passion même. Ils avaient transporté dans tous les sujets les mœurs du dix-septième siècle : Corneille le premier peignit des Romains et des Espagnols, et sut observer la véritable couleur locale, non celle qui reproduit curieusement quelques détails de costume ou de langage, mais celle qui exprime fidèlement l'esprit et les mœurs d'une époque. Ce qui distingue surtout Corneille, c'est la tour-

nure de son génie tout porté au grand, et qui représente de préférence l'héroïsme, c'est-à-dire, la passion s'immolant au devoir. Toutes ses pièces sont pleines de ces grands sacrifices qui élèvent l'âme par l'admiration, tout en la remuant par la pitié : ainsi Rodrigue dans le *Cid*, le vieil Horace, Polyeucte. C'est aussi là le caractère de son style, incorrect quelquefois, mais abondant en traits sublimes, et où la grandeur des idées est relevée par la naïveté des tours et la simplicité souvent familière des expressions. Ses principales pièces, outre celles que nous avons indiquées, sont : *Cinna*, la *Mort de Pompée*, *Nicomède*, *Rodogune*, *Héraclius*, etc.

De tous les rivaux de Corneille, le seul qui mérite d'être cité est *Rotrou* (1609-1650), que Corneille appelait son père, parce qu'il avait trouvé en lui un soutien fidèle. Sans éviter les défauts de son temps, Rotrou les corrigea par le naturel du style et par l'intelligence de la passion tragique, surtout dans son *Venceslas* (1647), où il s'inspira des chefs-d'œuvre de Corneille; on cite aussi son *Antigone*. Il y a encore de beaux traits et un caractère tracé avec énergie (celui de Séjan) dans l'*Agrippine* de *Cyrano de Bergerac*.

Comédie.—Corneille créa la haute comédie dans le *Menteur* (1642) et la *Suite du Menteur*, comme il avait créé la tragédie dans le *Cid*. Mais son exemple ne fut guère suivi, si ce n'est par *Cyrano* dans son *Pédant joué*; et la farce qui représentait la réalité vulgaire continua de déshonorer le théâtre. Les comédies de *Scarron* (*Jodelet* et *Don Japhet*), imitées des Espagnols, appartiennent à ce genre grossier.

Poésie épique.—On ne connaît aujourd'hui que par les railleries de Boileau les nombreuses épopées de ce temps, le *Moïse* de *Saint-Amand*, l'*Alaric* de *Scudéry*, le *Jonas* de *Coras*, et surtout la *Pucelle* de *Chapelain*, qui détruisit le renom poétique de son auteur. Ce sont de misérables productions, qui ont toutes les extravagances et les longueurs des romans du moyen âge, sans racheter ces défauts par la naïveté des âges primitifs. Il y a de l'imagination dans le *Saint Louis* du *père Lemoine*, mais elle est gâtée par le faux goût.

Églogue. — *Racan* (1589-1678) et *Segrais* (1624-1701) sont célèbres par leurs idylles ou *bergeries*, qui ont de la grâce et de la douceur. Tous deux ont mérité les éloges de Boileau.

Poésie légère. — Le genre le plus à la mode à cette époque est le *sonnet*, dont la difficulté fait surtout le mérite. On connaît la querelle des deux sonnets de *Job* et d'*Uranie*, par *Benserade* et *Voiture*, qui partagèrent en deux camps toute la société polie du temps, les jobelins et les uranistes. Il reste quelques autres sonnets de *des Barreaux*, de *Haynaut*, ami de Fouquet. *Gombaud* réussit dans l'épigramme et *Malleville* dans le rondeau, genre ancien dont la fortune dura jusqu'à Boileau, qui en a parlé dans l'*Art poétique*.

QUATRIÈME ÉPOQUE. SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Satire. Épître. Genre didactique. Poëme héroï-comique. — *Boileau Despréaux*, né près de Paris en 1636, mort en 1711, apporta en naissant, sinon les qualités des grands poëtes, du moins celles qui font les excellents écrivains : un esprit juste et fin, une délicatesse de goût poussée jusqu'au scrupule, une lenteur et une constance dans le travail, que ne rebutait aucun obstacle. Aussi ses ouvrages, sauf le *Lutrin*, témoignent de peu d'invention et de fécondité; les idées même en sont plus sages que neuves et profondes; mais, en revanche, ce sont des modèles de l'art d'écrire. Jamais, avant Boileau, on n'avait vu cette pureté de langage, cette élégance continue et toujours naturelle des expressions, cette hardiesse tempérée des alliances de mots et des images, enfin cette proportion parfaite de style et de pensées. A ce mérite si rare de la perfection de la forme, Boileau joint des qualités remarquables, non de celles qui éblouissent et séduisent, mais de celles qui attachent et qu'on aime à étudier : un cours d'idées suivi et régulier, beaucoup de verve dans la raillerie, une finesse singulière dans la louange, une tournure d'esprit vive et originale qui rajeunit les pensées communes. C'est par là que se distinguent ses meilleures satires, surtout la huitième (*sur l'Homme*) et la neuvième (*A mon Esprit*); ses dix premières épîtres, et tout l'*Art poétique*. Quelquefois même il prend le ton épique, comme dans l'*Épître sur le passage du Rhin* et dans le *Lutrin*, le chef-d'œuvre de l'épopée comique. En résumé, Boileau, par le caractère de son talent, convenait merveilleusement au rôle qu'il a rempli, de législateur du Parnasse : c'est à lui qu'il convenait de détruire le mauvais goût et de créer la véritable poésie.

Tragédie. — *Jean Racine*, né en 1639, à la Ferté-Milon, mort en 1699, a laissé neuf tragédies (nous ne parlons pas des deux premières, les *Frères ennemis* et *Alexandre*, qui sont de faibles imitations de Corneille), les unes imitées des Grecs, comme *Andromaque*, *Iphigénie*, *Phèdre;* les autres prises dans l'histoire sacrée ou profane, *Britannicus*, *Bérénice*, *Bajazet*, *Mithridate*, *Esther*, *Athalie*. Toutes ces pièces appartiennent à cette forme de drame appelée *classique*, qui se renferme dans la peinture idéalisée du cœur humain, et qui, analysant la passion et l'étudiant sous toutes ses faces, cherche à en exprimer tous les traits et à en représenter jusqu'aux plus secrets mouvements. Racine, par le penchant de son génie autant que par complaisance pour le goût du temps, s'attacha surtout à peindre l'amour : il le fit entrer dans toutes ses pièces, sauf une, la dernière, *Athalie*, et en fit le principal ressort de ses intrigues, mais en modifiant cette passion selon la situation des personnages, selon les caractères historiques

et les mœurs locales, qu'il a toujours observées, si ce n'est peut-être dans le rôle de Bajazet et quelquefois dans ses sujets grecs. Toutefois il montra qu'il savait peindre aussi des passions plus mâles, et presque avec autant de force que Corneille : témoin Agrippine, Acomat, Mithridate; enfin, il conçut la tragédie sévère et sans amour, dans ses pièces sur des sujets sacrés. Cette flexibilité de talent est le trait distinctif de Racine. Si, dans ses imitations d'Euripide, il altère parfois les mœurs grecques pour se conformer aux bienséances et à la politesse moderne, il égale du moins son modèle par la perfection du style : il rivalise d'énergie et de profondeur avec Tacite dans *Britannicus;* enfin, dans *Esther* et dans *Athalie*, il atteint presque à la majesté de la Bible et à l'enthousiasme des prophètes. Au reste, dans ces ouvrages si divers, on retrouve cette vérité délicate de sentiments, cette éloquence passionnée, ce style élégant et poétique, qui est le cachet du génie de Racine.

Thomas Corneille (1625-1709) n'eut rien du génie de son frère; mais il sut trouver le véritable langage de la passion dans le *Comte d'Essex*, et surtout dans *Ariane*. *Quinault* (1635-1688) n'a pas de force tragique; mais il sut combiner avec art les ressorts de l'intrigue dans le *Faux Tibérinus* et dans *Astrate*. *Lafosse* (1653-1708) est le seul poëte du dix-septième siècle qui ait imité le théâtre anglais. Son *Manlius* est la *Venise sauvée* d'Otway, mais accommodée aux habitudes de la scène française, c'est-à-dire que le sujet est transporté dans l'antiquité, que l'action, les personnages, le style, tout y est noble, régulier, sévère, et bien moins dans la manière anglaise que dans celle de Corneille.

Thomas Corneille, Quinault et Lafosse appartiennent à l'école de Corneille; Campistron, Duché, la Grange-Chancel, Lamotte, sont élèves de Racine. Mais ces derniers, selon le sort des imitateurs, n'empruntent que les défauts de leur modèle, c'est-à-dire, cette galanterie que Racine avait transportée dans les sujets anciens, mais en la corrigeant par le mélange de sentiments naturels et par l'exquise élégance du style. C'est le défaut de *la Grange-Chancel*, qui a, du reste, de l'habileté dans la combinaison de l'intrigue. *Lamotte-Houdart* (1672-1731), si hardi dans ses préfaces, où il attaquait les unités, les confidents, les monologues, et presque toutes les formes de notre théâtre, ne s'aperçut pas du ridicule de ces amours fades et romanesques qu'il introduisit même dans sa pièce sacrée des *Machabées*. Cependant, dans sa pièce d'*Inès*, il eut assez de goût pour ne pas altérer la touchante simplicité d'un sujet donné par l'histoire; et de là l'intérêt qu'inspire cette tragédie, à laquelle il n'a manqué que d'être écrite par un grand poëte.

Crébillon, né en 1674, mort en 1762, s'écarta encore plus de la vérité que les faibles héritiers de Racine. Il est aisé de voir, en lisant la

plupart de ses pièces, qu'il ne connaissait l'histoire et la nature que par les romans de mademoiselle de Scudéry, qui étaient sa lecture favorite : de là cette foule de sentiments bizarres et alambiqués, ces grandes passions qui naissent tout d'un coup, ces déclarations longuement filées, et tous ces personnages historiques, un Pyrrhus, un Octave, un Catilina, transformés en soupirants qui adorent leur *martyre*, et qui souffrent sans se plaindre les rigueurs de leur *princesse*. Toutefois la vigueur native de son génie éclate à travers tous les embarras d'un faux système ; ses plus mauvaises pièces sont semées de traits de passion et de naturel, et dans son *Rhadamiste* il a peint avec force un amour mêlé de fureurs et de remords. Ce n'est pas non plus une faible gloire pour Crébillon que d'avoir su lutter sans désavantage contre Racine : car, dans cette même pièce de *Rhadamiste*, le personnage de Pharasmane égale presque celui de Mithridate. La terreur est le mobile que Crébillon met le plus volontiers en usage ; sa pièce d'*Atrée et Thyeste* en est un exemple.

Comédie. — *Molière* (1622-1673) substitua à la comédie d'intrigue des Espagnols, et à nos vieilles farces bouffonnes, un genre de comédie plus profond et plus relevé, celui qui observe et qui peint les caractères moraux. Il choisit dans la société de son temps les ridicules les plus saillants et qui prêtaient le plus à la satire, la manie du bel esprit, les grimaces de la fausse dévotion, les inventions d'une avarice cupide, la probité et la sévérité des mœurs poussées jusqu'à un mépris fantasque de l'espèce humaine, et les produisit sur la scène en les faisant ressortir par des situations plaisantes, qui naissent le plus souvent de ces travers mêmes. Mais il ne se contente pas de représenter les originaux comiques tels qu'ils se trouvent dans le monde ; au défaut principal, qui est le fond du caractère ridicule, il oppose un penchant contraire, et tire une foule d'effets comiques des incidents de cette lutte et des efforts que fait le personnage pour concilier les deux passions qui le dominent. Ainsi Harpagon est avare, mais en même temps il est amoureux ; et rien n'est plus plaisant que de le voir partagé entre son avarice et son amour. Un autre procédé de Molière, c'est de peindre dans une même pièce les deux défauts extrêmes, par exemple, l'hypocrisie dans Tartufe et la plus sotte crédulité dans Orgon ; et de placer au milieu un personnage raisonnable, qui montre par sa conduite et par ses discours le véritable point où il faut se tenir, et qui fait pour ainsi dire la morale de la pièce : tel est le Cléante du *Tartufe*, le Philinte du *Misanthrope*, et cette Agnès de l'*École des Femmes*, dont les réponses simples et naïves confondent la bizarre folie de son tuteur. L'on voit avec quel art et quelle réflexion Molière composait ses pièces. Sur ce fond si solide et si riche il répand les trésors d'un style abondant, expressif, original, plein de

tournures familières, de vers devenus populaires, proverbiaux, et qui ressemble plus à la langue de Regnier qu'à celle de Racine.

Du temps même de Molière parurent quelques bonnes comédies, la *Mère coquette* de *Quinault*, qui fait d'autant plus d'honneur à son auteur qu'elle précéda les chefs-d'œuvre de Molière; le *Jaloux désabusé* de *Campistron*, bien préférable à toutes ses tragédies; les *Plaideurs* de *Racine*, imités des *Guêpes* d'Aristophane, et qui renferment la satire la plus piquante de la manie de plaider, et des vices qui infectaient l'éloquence du barreau; l'*Avocat Patelin* de *Brueys* et *Palaprat*, dont les meilleurs traits sont pris, il est vrai, de l'ancienne farce de Pierre Blanchet; l'*Ésope à la cour* de *Boursault*, et le *Mercure galant*, pièces sans intrigue, mais remplies d'épisodes fort comiques. Vingt ans après la mort de Molière, *Regnard* (1647-1709) sembla ramener dans son *Joueur* la force comique et l'observation morale de l'auteur du *Tartufe;* mais le penchant de son génie le portait surtout vers la comédie d'intrigue, dont il donna les modèles dans le *Légataire* et dans les *Ménechmes*, imités de Plaute. Le principal mérite de Regnard est la gaieté; mais il se sert quelquefois pour faire rire de moyens usés, comme les tours de valets, que les comiques latins avaient épuisés, et que Molière n'avait employés que dans ses farces. *Dufresny* est inférieur à Regnard; il réussit surtout dans le dialogue, qui étincelle chez lui de mots piquants et de traits d'esprit; mais il a plus de sagacité que de profondeur dans la peinture des ridicules. Vers la fin du règne de Louis XIV, en 1707, parut le *Turcaret* de *le Sage* (1668-1745), excellente comédie en prose, qui peint avec une verve et une vérité singulières l'orgueil, la rapacité et la prodigalité insolente des *traitants*.

Poésie lyrique.—Si quelque chose dans ce siècle peut donner idée de cette poésie lyrique naturelle et inspirée, qui exprime les sentiments d'un peuple ou les émotions solitaires de l'âme, ce sont les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* de *Racine*, qui ont tour à tour l'onction d'une prière, la simplicité touchante d'une élégie, l'enthousiasme d'un chant de victoire et la majesté d'une prophétie. Il est vrai que ces chœurs sont imités de la Bible et des prophètes; mais Racine a beaucoup ajouté à ses emprunts, et c'est un éloge que Bossuet seul peut partager avec lui, qu'on ne distingue pas dans son œuvre ce qui est pris de la Bible, de ce qui est original.

Dans l'ode savante et artificielle, notre plus grand lyrique est *J.-B. Rousseau* (1670-1742), élève de Boileau. Assez froid de génie, et d'ailleurs né dans une société trop polie pour que l'enthousiasme des temps primitifs pût y trouver place, Rousseau n'a presque jamais d'inspiration; mais il supplée à ce défaut par une imagination brillante, par un heureux emploi des ressources poétiques, et surtout de la mythologie; enfin, par l'élégance, la pureté et la poésie de son

style. Sa traduction des *Psaumes* a peu de vérité et d'onction, mais beaucoup d'éclat et d'harmonie ; ses *odes* sont pleines de grandes images, et témoignent surtout d'une étude profonde des mètres lyriques ; enfin ses *cantates*, genre nouveau, assez voisin de l'opéra, sont gracieuses et poétiques.

Lamotte soutenait, comme nous l'avons vu, que l'objet de la poésie était surtout d'instruire. Il fit, à l'appui de son système, des odes, ou plutôt des dissertations morales en vers, et revêtues des formes lyriques, qui ont l'exactitude, mais aussi la sécheresse et la froideur d'un traité scolastique.

Opéra. — *Quinault* fut le véritable créateur de ce genre, où nul ne l'a égalé depuis. Il a été très-diversement apprécié par les critiques. Le sévère Boileau le trouvait doucereux et efféminé ; et Voltaire, de son côté, en le mettant au rang de nos grands poëtes, a peut-être exagéré son mérite. Ce dissentiment peut s'expliquer, si l'on veut bien remarquer que le blâme de l'un et l'éloge de l'autre ne s'appliquent pas aux mêmes ouvrages. Boileau ne critiquait si amèrement que les tragédies de Quinault, qui sont, en effet, très-médiocres, et qui furent son début ; et plus tard l'auteur des Satires fut le premier à apprécier le mérite de ses opéras, tant vantés par Voltaire. Ce qui est vrai, c'est qu'on ne s'aperçoit pas, en lisant Quinault, des sacrifices qu'il a dû faire à la musique : renfermé, par la nature de son talent et par le genre qu'il avait choisi, dans la peinture des sentiments tendres, il les exprime avec une vérité pleine de charmes ; il a même de la force, comme dans l'ouverture de *Proserpine* et dans le monologue de *Méduse* ; son style enfin, généralement peu poétique, est plein de douceur, de grâce et d'harmonie.

Il y a loin de Quinault à *Fontenelle* (1657-1757). On a de celui-ci trois opéras, *Thétis et Pélée*, *Endymion*, *Énée et Lavinie*, où l'on ne retrouve même rien de cet esprit fin, quoique maniéré, qui est son caractère.

Apologue. — *La Fontaine*, né à Château-Thierry en 1621, mort en 1695, éleva presque l'apologue au rang des grands genres de poésie. Il emprunta en général ses sujets aux anciens fabulistes ; mais, des simples récits d'Ésope et des anecdotes froidement élégantes de Phèdre, il fit de petits drames pleins d'intérêt et de naturel, où les animaux pensent et parlent avec autant de raison et de finesse que les hommes, et chacun avec le caractère qui lui convient. Cette observation si juste et si délicate des mœurs des bêtes, inconnue à tous les anciens fabulistes ; cette illusion que la Fontaine nous fait sans paraître y songer, en transportant chez les animaux les distinctions de rang, les titres, les usages en vigueur parmi les hommes ; cette bonhomie avec laquelle il paraît prendre au sérieux tout ce qu'il raconte, et s'intéresser à ses acteurs comme à des êtres réels ; le talent de

se mêler au récit par un mot, par une réflexion ; un mélange inimitable de raison, de sentiment et de gaieté ; enfin le secret de raconter en exprimant toutes les idées par le trait le plus juste, et en faisant passer le lecteur sans effort d'une idée à une autre, voilà ce qui donne tant de charme à la lecture de ces fables, et ce qui en fait chérir l'auteur. Ce qu'il y a peut-être de plus admirable dans la Fontaine, c'est le style, qui réunit dans un cadre raccourci toutes les qualités des grands poëtes, mais qui a surtout un air de parenté avec la langue de Marot, de Villon et de nos vieux trouvères, que la Fontaine avait beaucoup étudiés.

Conte. — Les contes de *la Fontaine* sont moins soignés que ses fables pour la versification et pour le style ; mais on y retrouve le même agrément et la même facilité, et cette négligence semble leur donner plus de prix, parce qu'elle exclut toute idée de travail et d'art. Il faut regretter seulement que la Fontaine se soit plu à embellir par les grâces de son style des détails et des sujets licencieux qu'il aurait dû laisser à Boccace et à l'Arioste.

Poésie pastorale. — Madame *Deshoulières* (1638-1694), que l'on appelait dans son temps la *dixième muse*, est peu lue aujourd'hui. Ce n'est pas qu'elle n'ait de l'esprit et de la douceur dans le style ; mais ses idylles ne sont guère que des moralités allégoriques, où le sort des fleurs, des oiseaux, des ruisseaux, est comparé à celui des hommes, souvent avec peu de justesse et avec une monotonie fatigante. L'idylle des *Moutons*, où elle parle à ses enfants privés de leur père, comme à un troupeau abandonné de son pasteur, est le plus touchant de ses ouvrages. *Fontenelle* s'est essayé dans la pastorale, mais il y a rarement saisi le degré d'esprit et de finesse qui convient aux bergers, et il manque souvent d'harmonie et d'élégance. Il avait trop de subtilité et trop peu de talent poétique pour réussir dans un genre qui n'admet que des sentiments simples et naïfs, et où il faut relever par le style la petitesse des objets.

Poésie légère. — *Chaulieu* (1638-1720) est le premier des poëtes négligés, comme Voltaire l'appelle dans le *Temple du Goût*. Son génie semble formé d'un mélange de voluptueuse mollesse, et de cette philosophie enjouée et riante qui respire dans Anacréon et dans Horace. Il a laissé un petit nombre de pièces, mais faites de verve, et qui semblent ne lui avoir rien coûté, tant elles ont de naturel et de grâce non cherchée. Au-dessous de Chaulieu il faut placer *Pavillon*, *la Fare* et *la Faye*, *Bachaumont* et *Chapelle*, auteurs du *Voyage en France*. *La Sablière* excella dans le madrigal ; *Racine* et *J.-B. Rousseau*, dans l'épigramme.

CINQUIÈME ÉPOQUE. DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Épopée. — *Voltaire*, né à Chatenay-aux-Roses, près de Sceaux, en 1694, mort en 1778, entreprit de donner à la France la gloire de l'épopée, qui avait seule manqué au siècle de Louis XIV; et il y réussit dans sa *Henriade*, quoiqu'il n'y ait égalé ni Homère ni Virgile. Les défauts de ce poëme tiennent surtout au choix du sujet et au genre d'esprit de l'auteur, tous deux peu favorables à l'épopée. Le sujet de la *Henriade* est sans doute intéressant et national; mais il était, comme la Pharsale de Lucain, trop récent pour la poésie épique, qui demande des événements anciens, où la fiction puisse se mêler à l'histoire. Ce n'était pas non plus un héros d'épopée que ce Henri IV si habile, et dont l'apparente bonhomie cachait tant de finesse. Il n'y avait guère de place pour le merveilleux dans une révolution où la guerre et les intrigues de la politique avaient décidé de tout; et d'ailleurs l'intervention divine n'était pas compatible avec les opinions de Voltaire, pas plus qu'avec certains mots connus de Henri IV. Il est vrai que les mœurs rudes et fortes du temps de la Ligue pouvaient prêter à de belles peintures ; mais cette époque à demi barbare répugnait trop à l'esprit élégant et poli du poëte pour qu'il se plût à en tracer le tableau. Aussi ce qui est purement épique dans la *Henriade* est la partie la plus faible du poëme ; ce qui s'y trouve de plus beau est pour ainsi dire accessoire : c'est cet éloge de la constitution anglaise, cette description du système du monde d'après Newton, cette censure des abus de la religion, ces maximes d'humanité et de tolérance; c'est, en un mot, toute cette poésie philosophique et politique qui exprime les découvertes de la science, les progrès de la raison humaine, les institutions des peuples: poésie inconnue jusqu'alors, et dont Voltaire donna le premier modèle. Ajoutons que, même dans le reste du poëme, le style dérobe souvent l'insuffisance et la faiblesse du fond; la *Henriade* est le seul poëme où Voltaire ait reproduit la langue harmonieuse, élégante et poétique de Racine.

Tragédie. — *Voltaire* fit quelques changements dans la tragédie, et sortit du cercle des sujets antiques où Corneille et Racine s'étaient ordinairement renfermés : il plaça la scène de quelques-uns de ses drames, soit au temps de la chevalerie, comme dans *Adélaïde* et dans *Tancrède*, soit en Orient, comme dans *Zaïre* et *Mahomet*, soit en Amérique, comme dans *Alzire*, afin de rajeunir la tragédie par la peinture de mœurs nouvelles. Il négligea aussi l'imitation des tragiques grecs, qu'il connaissait peu, et revint à l'imitation des poëtes étrangers, abandonnée depuis Corneille. Il renouvela l'exemple donné par Racine dans *Athalie*, de fonder la tragédie, non sur l'amour, mais sur des passions plus sévères et non moins touchantes, l'amour ma-

ternel comme dans *Mérope*, le patriotisme comme dans *Brutus*, etc. Enfin, il augmenta la pompe du spectacle, et donna au drame plus de mouvement extérieur. Mais son attachement aux règles et aux habitudes de la tragédie classique rendit ces innovations presque illusoires. Ainsi, son dégoût pour l'irrégularité et ce qu'il appelait la *barbarie* de Shakspeare l'empêcha de lui emprunter autre chose que des sujets (*Sémiramis*, imitée de *Macbeth*, *Zaïre*, d'*Othello*), et quelques idées dramatiques. Épris des mœurs élégantes du dix-huitième siècle, il les donna à tous ses personnages, quel que fût leur temps ou leur pays, en y joignant un esprit philosophique qui, dans une Américaine comme Alzire, et dans une Chinoise comme Idamé (dans l'*Orphelin de la Chine*), touche presque au ridicule. Enfin, de peur de manquer à cette prétendue règle de la tragédie classique, qui défend de faire parler dans une même scène plus de quatre personnages, il n'osa donner une voix au peuple rassemblé sur le théâtre ; et cette réunion de sénateurs muets qui ouvre la tragédie de *Brutus*, ces chevaliers silencieux qui paraissent dans *Tancrède*, ne forment qu'un vain appareil qui n'ajoute rien à l'intérêt du drame. Aussi la tragédie de Voltaire n'est au fond que celle de Racine ; seulement, comme il ne travaillait pas autant ses ouvrages, et qu'il prenait son art moins au sérieux, il atteignit rarement à la vérité profonde de caractères et à la perfection de style de son devancier. Il faut excepter de ce jugement quelques chefs-d'œuvre, comme *Zaïre*, où Voltaire a peint admirablement les fureurs de l'amour dans Orosmane et ses délicatesses dans Zaïre.

Voltaire fut le chef d'une école de poëtes qui imitèrent surtout ce qu'il y avait dans ses tragédies de nouveau et de conforme au goût du siècle, mais en l'exagérant. Ainsi, cet esprit philosophique qui, dans les pièces de Voltaire, était tempéré par la passion, la domine et l'étouffe chez ses successeurs. Dans la *Veuve du Malabar* de *Lemierre*, le principal personnage passe son temps à prêcher la tolérance au chef des brames. Dans le *Spartacus* de *Saurin*, un chef de gladiateurs, dont la seule passion était la haine de Rome, devient un philosophe épris du bonheur de l'humanité. De même, le mouvement de la scène, que Voltaire avait mêlé à l'intérêt de l'action et des caractères, ses imitateurs le substituent presque à tout le reste. Dans Lemierre, par exemple, cette partie, qui devrait être secondaire, est la principale ; il est vrai qu'il entend fort bien cette sorte d'effets dramatiques qui frappent les yeux. La scène du bûcher, qui termine la *Veuve du Malabar*, celle de la pomme, dans *Guillaume Tell*, c'étaient là de beaux spectacles qui ont fait la fortune de ces pièces, mais qui, étant perdus pour le lecteur, ne les ont pas sauvées de l'oubli.

De Belloy (1725-1777) mérite d'être distingué des poëtes tragiques

de son temps, plutôt, il est vrai, par ce qu'il a entrepris que pour ce qu'il a exécuté. Ses tragédies, le *Siége de Calais, Gabrielle de Vergy* et *Gaston et Bayard*, étaient de véritables essais de drame national, où, pour la première fois, l'on entendait des noms français, et l'on assistait à un événement tiré de nos annales : cette nouveauté, jointe à beaucoup d'allusions politiques, leur donna une vogue inouïe. Mais, en réalité, ces pièces n'avaient rien de national que le choix du sujet et les noms des personnages; ni les mœurs du moyen âge ni les caractères historiques n'y étaient conservés; et, sauf quelques belles scènes données par l'histoire, ce n'étaient que de médiocres tragédies pleines de sentences philosophiques, et écrites d'un style dur et recherché.

Après de Belloy, on revint aux sujets antiques ou étrangers, que l'on continua d'accommoder aux mœurs et aux idées du dix-huitième siècle. De là le peu de vérité de toutes ces tragédies de *Marmontel*, *la Harpe*, *Chamfort*, qui sont comme des épreuves à demi effacées de l'ancienne tragédie classique. Toutefois, soit par une recherche de nouveauté, soit par un retour de goût, il se fit alors une tentative pour reproduire dans toute sa pureté un des monuments du génie grec; nous parlons du *Philoctète* de *la Harpe*, traduit de celui de Sophocle, et où, malgré quelques expressions trop modernes, la simplicité pathétique et sublime de l'original est généralement conservée.

Le même travail fut entrepris dans le même temps sur le théâtre anglais par un poëte d'un génie véritable. Voltaire avait imité quelques sujets de Shakspeare, mais en changeant le lieu de la scène, le nom et la condition des personnages; *Ducis* (1733-1816) essaya de transporter sur notre théâtre les ouvrages mêmes du tragique anglais. Cependant, malgré l'indépendance de son caractère, il n'osa s'affranchir des formes convenues de la tragédie classique, et il voulut plier à la régularité, à la pompe, aux bienséances de Racine et de Voltaire, l'énergie sauvage et irrégulière de l'auteur anglais. Aussi cette action large, variée et féconde en émotions de tout genre; ces contrastes du familier et du sublime, ces vives images des passions humaines dans leur rudesse et leur vigueur native, toutes ces beautés, qui tiennent à un système de drame bien différent du nôtre, ont disparu dans l'imitateur. Il n'en a pas moins beaucoup de traits d'éclat et de force, surtout dans ce qu'il ajoute à son modèle. Les principales pièces de Ducis sont, outre *Macbeth*, *Othello*, *le roi Lear*, *Œdipe chez Admète* et *Abufar*.

Comédie.—Destouches (1680-1754) imita à la fois Molière et la comédie anglaise; mais il n'eut ni la profondeur de l'un ni la verve originale de l'autre. De ses nombreuses pièces, deux seulement ont survécu : *le Philosophe marié*, où il met en scène, sous des noms empruntés, sa propre histoire; et surtout *le Glorieux*, où il peint, avec une force et

une vérité de comique qui ne lui est pas ordinaire, le contraste de l'orgueil des nobles et de l'insolence des parvenus.

Piron (1689-1773), si connu pour ses bons mots, et dont l'esprit était presque aussi vif et aussi fertile en saillies que celui de Voltaire, gaspilla cet esprit dans des farces du plus bas comique, faites pour les tréteaux de la foire. Un seul monument reste de lui, c'est la *Métromanie*, où il a mis en action, avec une verve singulière, une passion qui faisait le fond de son caractère, celle de la poésie. Il a moins d'intrigues, mais plus de gaieté et une gaieté plus franche que Destouches.

Le *Méchant* de *Gresset* (1709-1779) est peut-être la comédie de ce siècle qui se rapproche le plus de celles de Molière. Le caractère principal est de tous les temps, mais il porte aussi l'empreinte d'une époque, et l'auteur a su lui donner l'esprit et le ton de cette société héritière des vices de la régence, où la corruption se cachait sous la frivolité, et l'égoïsme sous l'indifférence. C'est encore une heureuse imitation de Molière que d'avoir opposé à la méchanceté, dans le rôle de Cléon, l'honnêteté dans celui d'Ariste; et Gresset a si habilement ménagé ce contraste, que, malgré la supériorité du personnage vertueux, le méchant semble ne rien perdre de ses avantages.

L'histoire de la comédie de caractère au dix-huitième siècle se termine ici. Au delà, nous ne trouvons plus guère que des comédies de circonstances, rapides et brillantes esquisses qui saisissent au vol, pour ainsi dire, les nuances fugitives et les variations multiples de la société; par exemple, l'*Homme du jour* de *Boissy*, la *Coquette corrigée* de *la Noue*, les *Fausses Infidélités* de *Barthe*, qui tenta sans succès la comédie de mœurs dans l'*Homme personnel*. *Palissot* l'essaya aussi dans sa pièce des *Philosophes*, dirigée contre le parti philosophique; mais il manquait d'invention et de verve, et ne sut guère que copier les *Femmes savantes* de Molière. Quant aux pièces de *Marivaux*, ce ne sont point proprement des comédies, mais une série de conversations subtiles et prétentieuses, dont l'auteur n'a certainement pas trouvé le modèle dans le monde de son temps. Quelques-unes, toutefois, plaisent encore par leur élégant badinage, telles que le *Legs*, les *Fausses confidences*, etc. — Les ouvrages de *Beaumarchais* sont d'un genre particulier; ce sont des comédies d'intrigue dans le goût du théâtre espagnol. Les incidents ne sont pas nouveaux, mais on y trouve une foule de scènes piquantes, de dialogues vifs, de traits d'esprit pénétrants. Les comédies de Beaumarchais eurent une grande vogue, due surtout à la hardiesse avec laquelle l'auteur traitait la morale et la politique. Le *Mariage de Figaro* a éprouvé plus de difficultés, pour être joué, que le *Tartufe;* et si la première représentation a été moins longtemps différée, c'est que les temps étaient autres. Mais ce fut un vrai coup d'État. On pouvait voir un

véritable manifeste démocratique dans ce mot fameux de Figaro : « Qu'est-ce qu'un noble? Un homme qui s'est donné la peine de naître. » On sait que Beaumarchais s'est peint dans ce Figaro, principal personnage du *Barbier de Séville* et du *Mariage*. C'est la même verve, le même entrain, la même insouciance du *qu'en dira-t-on?* Voltaire aussi avait fait des comédies, qui sont les plus faibles de ses ouvrages.

Drame.— Le dix-huitième siècle vit naître un genre nouveau dans notre littérature, mais que les anciens avaient connu : ce mélange de sérieux et de comique dans une action empruntée à la vie commune, que l'on a appelé *tragédie bourgeoise, comédie larmoyante* ou *drame*. *La Chaussée* (1692-1754) est regardé comme l'inventeur de ce genre; mais chez lui le sérieux prédomine, et le peu de comique qu'il y mêle est forcé et hors de sa place. Les drames sont, au fond, de véritables tragédies, si ce n'est que les personnages sont d'un rang moins relevé, et que le but de l'auteur est surtout moral. Il a ordinairement en vue de détruire quelque erreur : ainsi, dans le *Préjugé à la mode*, il combat le mépris jeté sur le mariage; dans *Mélanide*, l'injustice d'un père qui ne veut pas reconnaître son fils; dans l'*École des mères*, il montre le danger des préférences que les parents accordent à l'un de leurs enfants. Mais, au lieu de déguiser cette morale, la Chaussée la développe longuement dans le cours de la pièce, et, de là, je ne sais quelle langueur répandue dans ses drames. Il est aussi moins touchant qu'il ne voudrait l'être, soit parce que ses situations sont souvent romanesques, soit parce qu'il n'a pas échappé à cette sensibilité fade, si fort à la mode au dernier siècle. Ses ouvrages ont, en un mot, un grand défaut : c'est qu'ils manquent de naturel. Après la Chaussée, *Diderot* (1713-1784) fit aussi des comédies, où il voulut se rapprocher de la familiarité de la vie bourgeoise, et mêler le pathétique à la plaisanterie (*le Fils naturel, le Père de famille*).

Poésie lyrique. — *Lefranc de Pompignan* (1709-1784), si souvent bafoué par Voltaire, fut pourtant le premier des lyriques de son siècle. Il a du nombre, de l'élégance, parfois de grandes images dans sa belle *ode sur la mort de J.-B. Rousseau*, et même dans ses imitations des cantiques et des prophètes. Après lui, l'on ne rencontre plus que quelques morceaux épars dans divers auteurs : une ode sur l'*Harmonie* de *Racine le fils*, une autre sur le *système de Copernic*, par *Malfilâtre*, quelques strophes remarquables dans une pièce de *Thomas* sur le temps; enfin, quelques beaux mouvements, à travers beaucoup d'emphase et de mauvais goût, dans *Lebrun-Écouchard*. Il faut aussi mentionner les odes sur le *Jubilé*, sur le *Jugement dernier*, de *Gilbert*, et surtout celle qu'il fit en mourant, et qui respire une émotion si touchante.

Poésie didactique.— Le poëme de la *Religion* de *Louis Racine* (1692-

1743) est sans doute le meilleur poëme didactique de ce siècle, tant pour la netteté du plan, pour la force et l'enchaînement des preuves, que pour la pureté et l'élégance toutes classiques du style. Il faut regretter seulement que l'austérité de l'esprit janséniste ait retenu l'auteur dans sa démonstration du dogme, et qu'il n'ait pas quitté quelquefois la théologie pour l'histoire, qui lui offrait une si riche matière de poésie.

Voltaire entreprit son poëme de la *Loi naturelle* pour réfuter l'athéisme. Le véritable mérite de cet ouvrage n'est pas dans les raisonnements, qui sont assez communs; mais Voltaire a su rajeunir des vérités anciennes par la piquante justesse des images, par l'ingénieuse nouveauté des rapprochements, et par je ne sais quelle tournure brillante et facile qui n'appartient qu'à lui. Peut-être aurait-il dû en retrancher quelques morceaux satiriques qui ne tiennent en rien au sujet, et qui forment disparate avec le ton sérieux du poëme.

Poëme descriptif. — Le genre le plus à la mode, à la fin du dernier siècle, fut le genre descriptif, qui trahit l'épuisement de la poésie. C'est à peine si l'on se souvient aujourd'hui de tant de poëmes qui ont joui d'une célébrité éphémère, comme les *Saisons* de *St.-Lambert*, où tant de langueur et de sécheresse se cache sous une élégance froide et pompeuse; la *Peinture* et les *Fastes* de *Lemierre;* la *Déclamation théâtrale* de l'ingénieux et frivole *Dorat;* enfin, les *Mois* de *Roucher*, l'ami et le compagnon de mort d'André Chénier, et qui avait essayé comme lui, mais avec moins de goût et de bonheur, d'enrichir la langue poétique si fort appauvrie, et de rendre au vers quelque chose de son ancienne liberté. Le caractère commun de tous ces ouvrages est le manque d'inspiration et d'unité; et de belles descriptions, d'ailleurs très-clair-semées, ne compensent pas ce défaut.

Discours en vers. — Voltaire a laissé sept discours en vers sur des sujets moraux, tels que la *Modération en tout*, la *Liberté de l'homme*, l'*Envie*. On peut y reprendre quelques vices de raisonnement et de philosophie; mais l'auteur y a répandu cet agrément infini qui rend ses erreurs même si séduisantes. Il est difficile de résister à l'attrait de ce style vif et naturel, qui fait si bien ressortir toutes les nuances de la pensée, qui passe avec tant d'aisance d'une idée à une autre, et dont les couleurs sont assorties et fondues avec tant de goût.

Satire. — *Gilbert* (1751-1780) attaqua avec violence les philosophes dans deux satires célèbres, *le Dix-huitième siècle* et *Mon Apologie*. Ces premiers essais contiennent le germe d'un talent remarquable, mais qui aurait eu, à ce qu'il semble, plus d'énergie que de facilité et de souplesse, et qui avait besoin d'être réglé par un goût plus pur. Les beaux vers y abondent; mais ils sont mêlés de déclamations, d'exagérations, d'images forcées et bizarres, qu'un art plus savant aurait retranchées.

Élégie. — *André Chénier* (1762-1794) revint, par l'imitation studieuse et passionnée de l'antiquité, à cette belle poésie dont le secret semblait perdu depuis Racine. Le charme de simplicité et de grâce qui brille dans Homère ou dans Sophocle, et que dédaignait la superbe délicatesse des critiques du dernier siècle, revit dans ces touchantes *Élégies*, fruit d'un talent neuf et original, formé par la méditation solitaire, et dont la fraîcheur ne s'était pas flétrie par la contagion du faux goût qui infectait toute la littérature de ce temps.

Poésie légère. — Si le génie était rare au dernier siècle, l'esprit, en revanche, était très-commun, et par conséquent cette espèce de poésie qui relève tout entière de l'esprit, et qui ne demande ni beaucoup de verve, ni une inspiration bien féconde. Il n'y a guère d'écrivains de ce temps, même parmi les plus médiocres, de qui l'on ne pût citer quelqu'une de ces bagatelles ingénieuses qui suffisaient à un succès de société, et qui faisaient une sorte de réputation à leur auteur. Quelques-uns ont acquis en ce genre un renom plus durable; par exemple *Bernard*, auteur de *l'Art d'aimer*, le cardinal *de Bernis*, que Voltaire surnommait *Babet la Bouquetière*, par allusion à sa profusion d'images et à son luxe de couleurs; *Desmahis*, le chevalier *de Boufflers*, *Gresset*, qui a donné dans le *Ver-Vert* et dans la *Chartreuse* le modèle de la plaisanterie la plus vive et de la narration la plus amusante. Mais le premier de tous sans comparaison, c'est *Voltaire*, qui a réuni dans ce genre les qualités les plus opposées en apparence, l'ironie la plus piquante et l'urbanité la plus délicate, la finesse et la grâce, la perfection du style, avec un air de négligence et d'abandon.

XXXII.

Quelles sont les principales époques de l'éloquence grecque?

PREMIÈRE ÉPOQUE. — DE 800 A 500 ENVIRON.

L'éloquence dut naître et fleurir de bonne heure dans ces orageuses républiques de la Grèce, où le caprice du peuple décidant de toutes les affaires, faisant et défaisant toutes les lois, celui-là était le maître de l'État, qui savait diriger le peuple par la parole. Mais ce ne fut longtemps qu'une éloquence sans art, inspirée par la passion du moment, et qui aussi suffisait pour entraîner la multitude. Ce n'est qu'au cinquième siècle que se forme l'art oratoire et que paraissent les grands orateurs.

SECONDE ÉPOQUE. — 500 à 323.

La rhétorique prend naissance en Sicile entre les mains des rhéteurs et des sophistes, ceux-ci s'attachant surtout à perfectionner le raisonnement, les autres travaillant sur la langue et sur la forme extérieure du discours. Les rhéteurs imaginèrent toutes les finesses et toutes les subtilités de la dialectique ; les sophistes posèrent le langage, donnèrent au style de la pompe et un éclat presque poétique ; ils firent un usage savant des figures. Ces deux écoles trouvèrent une grande faveur chez les Athéniens, dont elles charmaient l'esprit subtil et les oreilles délicates. Mais toutes deux tombèrent bientôt dans l'excès : l'une, à force de raffiner sur le raisonnement, finit par s'appliquer indifféremment à tout sujet, et à défendre également le pour et le contre ; l'autre, éprise de la forme, en vint à négliger le fond, et à revêtir d'une parure élégante des sujets frivoles ou imaginaires. Heureusement les philosophes réformèrent cette rhétorique futile et immorale ; ils ramenèrent l'éloquence à son but naturel, qui est de défendre le juste et l'utile, et d'enseigner au peuple ses intérêts véritables : au lieu de donner des formules de raisonnement ou des préceptes de style, ils fondèrent l'art oratoire sur la connaissance et l'analyse délicate des sentiments et des penchants des hommes. C'est à l'école des philosophes, aussi bien que dans les débats du barreau et de la tribune, que se formèrent ces orateurs attiques, si habiles à conduire les âmes, qui empruntèrent aussi à la rhétorique sicilienne sa dialectique savante et ses agréments de style, mais qui ne se servirent jamais de ces artifices que pour un objet présent et sérieux. L'éloquence attique commence avec Antiphon, et arrive à sa perfection dans Démosthène.

TROISIÈME ÉPOQUE. — 323 AVANT J. C. — 100 APRÈS.

Avec Démosthène et la liberté athénienne disparaît cette éloquence forte, sévère, passionnée, dont la place publique était le théâtre, et qui avait pour aliment les débats civils et politiques. Les seuls héritiers de ces grands orateurs, ce sont les rhéteurs de l'Asie Mineure et de Rhodes : ceux-ci conservent, en les affranchissant, les traditions de l'école attique, qu'ils avaient reçues, dit-on, d'Eschine ; ceux-là altèrent la simplicité et la pureté de l'ancienne éloquence par cette emphase et cette dif fusion particulière aux Asiatiques. Du reste, sous ces formes plus ou moins pures, se cache une grande stérilité de fond. Au lieu de sujets pris dans le présent, les rhéteurs cherchent dans leur imagination ou dans une antiquité reculée la matière de leurs discours ; ils composent des éloges de personnages mythologiques, refont des plaidoyers d'o-

rateurs célèbres, traitent des causes bizarres et impossibles; ou s'ils reviennent à la réalité, c'est pour flatter la vanité des grands par des panégyriques officiels. Mais ce temps d'abaissement de l'éloquence est celui où fleurit la rhétorique, non celle des philosophes, mais cette rhétorique étroite et sans portée, qui donne des recettes pour la composition des discours, et qui prétend suppléer à l'invention dans les idées et dans le style. C'est alors que paraissent ces longues listes d'arguments et de lieux communs, ces nomenclatures de figures oratoires dont la rhétorique d'Hermogène est remplie.

QUATRIÈME ÉPOQUE. — 100 à 400 APRÈS J. C.

L'éloquence profane continue de déchoir dans cette période; le nom d'orateur a cédé la place à celui de *sophiste*, qui désigne des hommes ingénieux et lettrés, prêts à parler sans préparation sur tout sujet. Mais alors même naît cette éloquence chrétienne, nourrie des plus hautes vérités morales et religieuses, libre par ses idées et ses croyances dans la servitude générale, toujours mêlée à la vie pratique, attaquant les frayeurs, combattant l'hérésie, distribuant l'instruction au peuple, dirigeant et consolant les âmes faibles, et montrant aux princes et aux grands leur devoir; sorte d'éloquence politique plus grande encore que l'ancienne, et dont le monde entier est la tribune. Cette éloquence fleurit pendant trois siècles, jusqu'à l'invasion des barbares.

XXXIII.

Citer, aux diverses époques, les orateurs grecs les plus célèbres.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Presque tous les hommes d'État de la Grèce furent en même temps de grands orateurs : ainsi l'éloquence de Solon, de Pisistrate, de Thémistocle, de Périclès, nous est attestée par l'histoire, mais il ne nous en reste aucun monument; car le discours que Thucydide met dans la bouche de Périclès, cet éloge funèbre des Athéniens morts en combattant, est trop philosophique pour avoir été prononcé à la tribune.

SECONDE ÉPOQUE.

Rhéteurs.—*Corax* et son disciple *Tisias* sont les plus anciens rhé-

teurs dont l'histoire fasse mention. *Gorgias*, disciple de Tisias, fut député par les Léontins pour demander le secours des Athéniens contre Syracuse : il charma tellement les Athéniens par la rondeur de ses périodes harmonieuses et l'éclat de ses antithèses, qu'ils le chargèrent de l'éloge des guerriers morts à Salamine. Ce Gorgias était un sophiste qui soignait la forme pour la forme, et qui ne traitait que des sujets puérils. Il reste sous son nom deux discours : l'*Éloge d'Hélène* et l'*Apologie de Palamède*. Celui qui porta à son comble l'art des rhéteurs, ce fut *Isocrate*, né 436 ans avant J. C., mort en 338. On le range d'ordinaire parmi les orateurs attiques; mais, outre qu'il ne prononça jamais de plaidoyers ni de harangues, il est rhéteur par le choix de ses sujets, qui sont des éloges d'Athènes, de la Grèce, ou même de personnages fabuleux, et surtout par sa prédilection pour la forme, par le soin qu'il met à balancer ses périodes, à éviter les moindres hiatus. Toutefois, dans deux de ses discours il a un but sérieux, et qui annonce même des vues politiques : dans le *Panégyrique*, son dessein est d'engager les Grecs à se réunir contre le roi de Perse; dans le *Panathénaïque*, de blâmer les excès et les vices de la démocratie.

Orateurs. — Pendant que les rhéteurs de profession s'attachent à aiguiser le raisonnement et à polir le style, les philosophes, *Platon* dans le *Phèdre*, *Aristote* dans la *Rhétorique*, découvrent le secret du véritable art oratoire dans l'analyse des motifs des actions humaines.

Les grands orateurs attiques, ceux dont il nous reste des ouvrages et que les critiques d'Alexandrie ont placés dans leur *canon*, parurent quand la rhétorique était née depuis longtemps. Ils durent autant à l'étude de l'art qu'à l'exercice de la parole; et ce qui montre quel prix ils attachaient à la théorie de l'éloquence, c'est que plusieurs d'entre eux furent maîtres de rhétorique en même temps qu'orateurs.

Le plus ancien est *Antiphon* de Rhamnuse, né 480 ans avant J. C., condamné à mort pour trahison en 411. Il enseignait la rhétorique, et composait des plaidoyers à prix d'argent. De ces discours, trois seulement roulent sur des sujets réels; les autres sont des déclamations de sophiste.

Andocide, né en 368, fut accusé d'avoir mutilé les statues des Hermès, de complicité avec Alcibiade. Sa défense, intitulée *sur les Mystères*, donne de curieux renseignements sur la religion grecque. Le style en est vif et serré, mais simple et nu.

Lysias, né en 458, gagna le titre de citoyen par l'appui qu'il prêta à Thrasybule, et le perdit ensuite. Ses discours, au nombre de trente-cinq, brillent par l'adresse du raisonnement et la simplicité gracieuse du style; mais il a peu d'éclat et de force.

Isée de Chalcis, disciple de Lysias et maître de Démosthène, resta étranger aux affaires publiques. Il a laissé onze plaidoyers, remarquables par la force logique.

Lycurgue, né en 401, mort en 325, soutint Démosthène dans sa lutte contre Philippe : homme d'une haute vertu et d'une roideur inflexible de caractère, il paraît avoir joué le rôle d'accusateur public à Athènes. Nous avons de lui un discours contre un certain Léocrate, transfuge. C'est un chef-d'œuvre d'éloquence véhémente et passionnée.

Hypéride d'Athènes, mis à mort par ordre d'Antipater, 322; *Dinarque* de Corinthe, et *Démade*, qu'on surnommait le Démosthène d'Orge, ne nous sont connus que par de courts fragments.

Eschine, né en 393, le rival de Démosthène et l'orateur stipendié de Philippe, n'est guère qu'un sophiste d'une dialectique ingénieuse et subtile, d'un style élégant et noble. Il lui a manqué, pour être orateur, plus de moralité et un dévouement sérieux à la patrie. Il s'est surpassé dans son *Discours sur la Couronne*, où, luttant avec Démosthène, il s'est montré digne de son rival, et semble avoir atteint la véritable éloquence.

Démosthène, de Péanée, dans l'Attique, né l'an 385 avant J. C., apprit la rhétorique sous Isée, et la philosophie sous Platon. Il commença à s'occuper des affaires publiques en 355; et pendant plus de trente ans, jusqu'à sa mort, il défendit contre la Macédoine la liberté d'Athènes. Ses harangues sont le modèle de cette éloquence pratique qui ne donne rien à la gloire de l'écrivain ni à l'amusement des auditeurs, qui ne songe qu'à convaincre, et qui ne s'adresse même aux passions qu'autant qu'il le faut pour achever le succès. Il est donc moins orné, moins agréable que Cicéron; mais parce qu'il néglige tout ce qui ne va pas au fait, il a une dialectique plus serrée et plus pressante, un style plus mâle et plus sévère; et comme une seule pensée domine tous ses discours et qu'un même sentiment les anime, ils ont plus d'unité et une inspiration plus puissante.

Les *Philippiques*, les *Olynthiennes* et le *Discours sur la Couronne*, sont les chefs-d'œuvre de Démosthène.

Les dix orateurs que nous venons de nommer sont généralement connus sous le nom des *dix orateurs attiques*.

TROISIÈME ÉPOQUE.

L'éloquence grecque ne produit, pendant cette époque, qu'un orateur célèbre, *Démétrius de Phalère*, dont les ouvrages sont perdus, mais qui, au témoignage des anciens, avait introduit dans l'éloquence la mollesse et l'emphase asiatique.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Éloquence profane. — Parmi les *sophistes* nous citerons *Maxime*

de Tyr, qui a laissé quarante et un traités sur des sujets philosophiques; *Dion Chrysostome*, dont il reste quatre-vingts discours pleins d'idées élevées, mais d'un style pompeux, affecté, fatigant par la longueur des périodes; *Athénée* de Naucrate (troisième siècle après J. C.), qui déposa dans son *Repas de sophistes* les richesses d'une érudition profonde et variée; *Libanius*, né en 314, mort en 368, maître de saint Jean Chrysostome, qui composa soixante-douze exercices, quarante-quatre déclamations, trente-sept discours d'un style un peu recherché; enfin *Thémistius*, contemporain d'Arcadius, dont nous avons trente-quatre discours.

Il faut distinguer de la foule des sophistes trois esprits supérieurs, Lucien, Julien et Longin.

Lucien, né en 122, à Samosate, mort 200 ans après J.-C., est aussi original par ses opinions que par le caractère de ses écrits. Pendant que tous les esprits éclairés se partageaient entre le christianisme naissant et la vieille religion païenne, Lucien, doué d'un bon sens trop net pour ne pas prendre en mépris les dieux et les fables du paganisme, mais d'un esprit trop rassis et peut-être d'une sagesse trop orgueilleuse pour se soumettre à la loi nouvelle, attaqua également les deux religions, et s'efforça de rallier les hommes à ces principes de morale, sages, mais étroits et incomplets, qu'il a développés dans ses écrits, surtout dans la *Vie de Démonax*. Il exposa ses idées dans ces admirables *Dialogues* où l'on retrouve l'imagination fantastique d'Aristophane, les grâces attiques et la fine raillerie de Platon, avec une verve inépuisable et toujours de bon goût, qui est le cachet même de l'auteur.

Julien l'empereur, dit *l'Apostat*, né deux siècles plus tard, et dans un temps où il fallait choisir entre les deux religions, embrassa la cause du polythéisme. Il fut ainsi plus dogmatique que Lucien, à qui il ressemble, du reste, par son esprit vif et moqueur, exempt d'illusions et d'enthousiasme. Il mourut en 361, dans une expédition contre les Perses. Ses principaux ouvrages sont : la *Satire des empereurs romains* et le *Misopogon* (ennemi de la barbe).

Longin, né vers 210, conseiller de Zénobie, reine de Palmyre, mis à mort par Aurélien en 273, a laissé un des meilleurs livres de rhétorique et de critique littéraire de l'antiquité. Longin, dans le *Traité du sublime*, égale presque la pénétration et la profondeur philosophique d'Aristote dans sa rhétorique; et, en outre, il offre plus d'intérêt et d'agrément dans le style. Cet ouvrage a été traduit en français par Boileau.

Éloquence chrétienne.—Dans ses premiers écrits, l'éloquence chrétienne est surtout morale; elle exhorte à l'union les communautés de fidèles, ou les encourage à supporter la persécution. Mais quand les dangers se multiplièrent autour de l'Église, quand elle eut à se dé-

fendre à la fois contre la cruauté des empereurs, contre les calomnies de la multitude, contre les attaques insidieuses des philosophes, en même temps que des ennemis intérieurs (les hérétiques) altéraient par leurs subtilités la simplicité de ses doctrines; alors l'éloquence des Pères devint surtout polémique, et se consacra presque tout entière à l'apologie et à la controverse : c'est le caractère qu'elle a dans *saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, Origène* et *saint Athanase*.

Après ce dernier, l'éloquence reprend ce caractère purement moral qu'elle avait dans l'origine. *Saint Basile* (329-379) n'est plus le théologien ardent et austère, occupé d'approfondir un dogme ou de combattre une erreur, ni le grand politique attaquant par tout l'empire les ennemis de l'unité chrétienne : c'est un évêque renfermé dans son église, se dévouant à l'instruction de ses ouailles, leur exposant avec simplicité les merveilles de la création ou les misères de l'homme, et semblant ne laisser échapper qu'à regret les trésors de son imagination orientale, échauffée par l'enthousiasme biblique et enrichie par l'étude de l'antiquité grecque. Nous avons de saint Basile l'*Hexaméron* ou recueil de discours sur les six jours de la création, des homélies, des traités de morale, des lettres. Tous ces écrits présentent le même genre d'éloquence pleine de gravité et d'onction.

Saint Grégoire de Nazianze, né en 328, ami de saint Basile et son condisciple dans les écoles d'Athènes, parvint au siége de Constantinople, en fut chassé par les ariens, et mourut en 389. Il a laissé cinquante sermons, deux invectives contre Julien, et des lettres. C'est en lui surtout que paraît cette heureuse alliance de l'esprit grec et du génie oriental, si remarquable dans les Pères de cette époque. Il joint à la grâce, à la pureté attique, la riche imagination et les grandes images des Hébreux; mais comme il réunit les qualités de ces deux génies si divers, il en a aussi les défauts; et quelquefois la subtilité, la recherche, la fausse érudition des rhéteurs grecs, se rencontrent chez lui avec l'emphase et le luxe de couleurs des Asiatiques.

Saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, lui est inférieur. Il a traité le même sujet que lui dans son *Hexaméron;* mais, au lieu de cette touchante simplicité, de ces développements si naturels de l'Écriture, on n'y trouve qu'une explication subtile, dont la sécheresse n'est même pas exempte de mauvais goût.

Saint Jean, surnommé *Chrysostome* (bouche d'or), né à Antioche en 344, archevêque de Constantinople, mort dans l'exil en 407, à cause du blâme énergique et courageux dont il avait flétri ouvertement les crimes des grands. C'est le plus éloquent des Pères de l'Église grecque. Ses ouvrages sont très-nombreux; il a laissé des homélies, des traités *sur le Sacerdoce* et *sur la Providence*. Il se distingue par la clarté, la force et la pureté du langage, qualités qu'il a portées à un

degré que n'atteignit peut-être aucun des écrivains contemporains, et qui rappellent les meilleurs jours de la littérature grecque. Nul ne l'égale pour la hauteur des idées, pour l'abondance persuasive, l'éclat poétique et l'harmonie du style. Il pèche seulement par la diffusion et le manque de variété.

XXXIV.

Quelles sont les principales époques de l'éloquence latine?

PREMIÈRE ÉPOQUE. — DES COMMENCEMENTS DE LA RÉPUBLIQUE A CATON.

Il n'en fut pas à Rome de l'éloquence comme de la poésie. L'ascendant dont jouissait la parole dans un État libre, les longues querelles des patriciens et du peuple, et les haines violentes nées du choc des passions contraires; enfin ce qu'il y avait de véhément et de passionné sous la sévérité formaliste des Romains, tout concourut de bonne heure au développement d'une éloquence toute romaine, irrégulière sans doute, mais forte, impétueuse, pleine de mouvements et d'inspirations soudaines, et dont les harangues étudiées des historiens ne nous représentent qu'une image effacée. Ce qui nous reste des discours de Caton en donne une idée plus juste, bien qu'on y sente déjà l'influence de la Grèce.

DEUXIÈME ÉPOQUE. — DE CATON A AUGUSTE.

Les orateurs romains commencent à imiter la Grèce; ils lui empruntent d'abord moins les procédés spéciaux de l'art qu'une sorte de culture générale de l'esprit, et une éducation philosophique qui étend et multiplie leurs idées. Ainsi les *Gracques*, bien qu'élevés par des maîtres grecs, sont encore des orateurs tout pratiques et purement romains. Mais autour d'eux l'art s'introduit peu à peu dans l'éloquence, par le penchant de la jeunesse romaine et par le besoin de plaire au peuple; car ce ramas d'étrangers et d'affranchis, indifférent aux intérêts publics, court au Forum comme à un spectacle, et n'aime que les développements riches et ornés, les périodes harmonieuses et cadencées. Toutefois, malgré leur éducation savante et leur goût pour la rhétorique raffinée des Grecs, les orateurs romains trouvent, dans les discordes intérieures de la république et dans les émotions de leur vie laborieuse et tourmentée, la source d'une éloquence puissante et originale, qui échappe à la convention et aux procédés artificiels.

TROISIÈME ÉPOQUE. — D'AUGUSTE AUX ORATEURS CHRÉTIENS.

Auguste, dit Tacite, pacifia l'éloquence comme tout le reste, c'est-à-dire qu'il la bannit du Forum, et la força de languir dans les stériles discussions du barreau. Désormais elle ne reprendra un caractère politique qu'entre les mains des délateurs, qui en feront l'instrument de leurs vengeances ou de leur lâche complaisance pour les empereurs. Mais dans le barreau elle dégénéra bien vite de son ancienne perfection. Les jeunes orateurs, dépourvus d'une éducation forte et solide, ignorant la philosophie, la jurisprudence, l'art de composer et d'écrire, exercés seulement à ces déclamations frivoles des écoles de rhéteurs, accommodèrent l'éloquence à leur caprice et au goût du public : des descriptions fleuries et poétiques, une discussion rapide et superficielle, des traits brillants, de pompeux lieux communs, remplacent la composition savante, le cours uni et régulier des anciens plaidoyers. Un autre genre parut à cette époque : ce furent les panégyriques inspirés par l'esprit de flatterie, et qui devinrent très-communs dans l'époque suivante.

QUATRIÈME ÉPOQUE. — ORATEURS CHRÉTIENS.

Les Pères de l'Église font revivre l'ancienne éloquence dans un ordre nouveau d'idées et de sentiments, et avec un caractère d'élévation et d'enthousiasme qui frappe davantage, à travers la barbarie de la langue et le mauvais goût du style. Bien différents en effet des Pères grecs, qui doivent à leur éducation philosophique plus de sagesse et de maturité d'esprit, les Pères de l'Église latine, élevés à l'école des rhéteurs, se ressentent de la décadence du goût et de la corruption de l'art; mais aussi ils ont plus de feu, de véhémence, et sont bien plus orateurs.

XXXV.

Citer, aux diverses époques, les orateurs latins les plus célèbres.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Parmi les anciens orateurs romains, les principaux, au jugement de Cicéron, sont *Appius Claudius Cæcus*, qui fit repouser les offres de Cinéas, l'envoyé de Pyrrhus; *Céthégus*, qu'Ennius appelle

Flos delibatus populi, suadæque medulla;

Fabius Cunctator, qui avait laissé un éloge funèbre de son fils, fort estimé des anciens. Il restait du temps de Cicéron d'autres oraisons funèbres de la même époque, mais sèches, didactiques, et de nulle valeur oratoire.

SECONDE ÉPOQUE.

M. Porcius Caton, dit le *Censeur* ou l'*Ancien*, né en 234 av. J. C., mort en 149, avait composé plus de cent discours, dont il nous reste des fragments. Son éloquence était âpre, véhémente, railleuse, très-propre au rôle d'accusateur qu'il remplit toute sa vie. Cicéron le compare à tort à Lysias.

Après Caton, il y eut deux écoles d'orateurs : l'une conservant les traditions de la vieille éloquence romaine, repoussant les ornements oratoires, la politesse du style, affectant même l'emploi de termes vieillis; l'autre se servant des artifices de la rhétorique. A la première appartiennent *Servius Galba*, *Lœlius*, *C. Gracchus*, *Fimbria;* à la seconde, *Scipion l'Africain*, *M. Æmilius Lepidus*, qui le premier à Rome fit usage du nombre oratoire, et *C. Papirius Carbon*.

Licinius Crassus, né en 154, mort en 87, et *Marc-Antoine*, l'aïeul du triumvir, sont, parmi les devanciers de Cicéron, ceux qu'il loue avec le plus d'enthousiasme : ils sont les principaux interlocuteurs du dialogue *De Oratore*. L'un était plus propre au barreau, l'autre à la tribune. Marc-Antoine n'a rien écrit. Il reste de Crassus une admirable invective contre un certain Brutus, accusateur de profession.

Du temps de Cicéron brillèrent un grand nombre d'orateurs, entre autres Jules César, Cœlius, Calvus, Hortensius. *Hortensius*, né en 113, mort en 49, disputa pendant quelque temps le premier rang à Cicéron par les grâces de son éloquence et la perfection de son débit et de son geste; mais ses écrits étaient fort au-dessous de sa renommée. *César* porta dans l'éloquence la vigueur et l'impétuosité de son génie, avec cette netteté et cette élégance de style qui lui est propre. *Calvus* avait un style châtié, formé à l'imitation des Attiques.

Cicéron, né à Arpinum en 106, mort en 43, a laissé cinquante-neuf discours, dont les principaux sont les *Verrines*, les *Catilinaires*, le *Pro Milone*, le *Pro Ligario*, et les *Philippiques*, imitées de Démosthène. Cicéron ne fut pas un grand orateur politique, parce que pendant toute sa vie, sauf dans sa lutte dernière contre Antoine, il manqua de suite et d'énergie dans ses vues. Mais il excella dans le genre judiciaire, habile surtout dans la défense, quoique véhément aussi lorsqu'il accuse. C'est là qu'il a déployé toutes ses qualités, sa science profonde des adresses oratoires, la force et la souplesse de sa logique, sa riche imagination, son talent dans l'emploi du pathétique; enfin l'élégance, le nombre et l'abondance quelquefois asiatique

de son style. Ses discours sont des modèles de l'art oratoire; mais ils laissent peut-être désirer une éloquence plus mâle, plus sobre et plus sévère. Nous avons de Cicéron, outre ses *Discours*, beaucoup d'ouvrages de rhétorique, le *De Inventione*, la *Rhétorique à Hérennius*, le *Brutus* (sur les orateurs célèbres); l'*Orateur*, le *De Oratore*, dialogue imité de ceux de Platon, où Cicéron met dans la bouche d'Antoine et de Crassus ses idées sur la théorie de l'éloquence. Le style de tous ces ouvrages est admirable, et Cicéron a su en varier les préceptes en y mêlant des jugements, des récits, des souvenirs historiques; mais il est aisé d'y reconnaître ce progrès si sensible après Aristote, qui tendait à faire de la rhétorique une collection de préceptes, au lieu d'une recherche philosophique des moyens de convaincre et d'émouvoir.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Asinius Pollion et *Valérius Messala* forment la transition de l'éloquence républicaine à celle de l'empire. Pollion, selon Quintilien, avait de l'invention et une composition soignée; mais il manquait de grâce. Messala avait de l'éclat et de la douceur, mais peu de force.

Quintilien, né à Rome en 42, mort l'an 120, fut célèbre de son temps comme avocat; mais son plus beau titre à nos yeux, ce sont ses *Institutions oratoires*, où il sut imiter avec bonheur le style de Cicéron : Quintilien y prend l'orateur pour ainsi dire au berceau, et ne le quitte qu'au Forum. Cet ouvrage, dont le dessein est surtout de former des avocats, est plein d'excellents préceptes et de jugements qui attestent un goût exquis; on y voudrait voir seulement un peu plus de cette observation philosophique qu'*Aristote* a portée dans l'art oratoire.

Pline le Jeune, neveu du Naturaliste, né à Côme l'an 62 après J. C., mort en 115, fut élève de Quintilien : il a laissé, outre un recueil de lettres écrites avec agrément, mais en vue de la postérité, un *Panégyrique* de Trajan, qui est le chef-d'œuvre du genre. Il est impossible de manier plus adroitement la louange, de tirer d'un fonds assez mince plus d'idées ingénieuses, et de mieux dissimuler le défaut d'éloquence par la pompe et le mouvement du style.

Tacite, si grand comme historien, avait dans l'éloquence, au témoignage de Pline, une élévation et une gravité singulières. On s'est accordé à placer sous son nom ce *Dialogue des Orateurs*, où sont exposées, sous une forme heureuse, imitée de Platon et de Cicéron, des vues justes et profondes sur la corruption de l'éloquence, et les causes morales de cette décadence.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Rhéteurs et panégyristes païens. — *Apulée*, né à Madaure (Afrique) en 114, mort en 190, a laissé des fragments de ses discours, intitulés *les Florides*, et la *Métamorphose*, ou l'*Ane d'or*, roman spirituel et licencieux, où se trouve l'épisode de Psyché, que la Fontaine a imité. Le style de cet auteur est brillant et original, mais affecté et rempli d'archaïsmes.

Parmi les panégyristes, nous nommerons seulement les deux *Claudius Mamertin* et *Euménius*, tous trois Gaulois. Le dernier des orateurs profanes est *Symmaque*, célèbre par son discours pour le rétablissement de l'autel de la Victoire, où il entra en lice contre saint Ambroise. Il ne reste que des fragments de ses harangues. Ses lettres, au nombre de neuf cent soixante-cinq, sont écrites d'un style précieux et recherché.

Orateurs chrétiens. — *Tertullien*, né en 160 à Carthage, mort en 245, composa plus de vingt ouvrages de polémique et de morale, parmi lesquels on remarque le *Traité sur les spectacles* et l'*Apologétique*. Tertullien est l'exemple d'un beau génie à qui la mesure et le goût ont manqué. Il étincelle de traits brillants et énergiques, et trouve par moments des accents d'une éloquence sublime et même simple ; mais comme il n'obéit qu'à l'imagination, et à une imagination intempérante par excès de force, quand il rencontre le beau il ne sait pas s'y tenir, et tombe aussitôt dans l'exagération et dans l'emphase. Le style de Tertullien est hérissé de locutions africaines.

Saint Cyprien, né au commencement du troisième siècle, mort évêque de Carthage en 258, avait été maître de rhétorique avant sa conversion, et il garda dans ses écrits la manière affectée des rhéteurs. Du reste, il a beaucoup de véhémence, de grandeur dans les sentiments, et souvent une éloquence douce et persuasive. Ses principaux ouvrages sont les traités sur l'*Oraison dominicale*, sur *la Vanité des idoles* et sur l'*Unité de l'Église*.

Lactance, élève d'Arnobe, mort en 375, est célèbre surtout par ses *Institutions divines*, dirigées contre les gentils. Son style pur, élégant, harmonieux, lui valut le surnom de *Cicéron chrétien*.

Saint Ambroise, né en 340, mort en 397, fut d'abord avocat ; puis procurateur de la Ligurie, et enfin évêque de Milan. Nous avons de lui de nombreux traités qui ont rapport au dogme ou à la conduite des âmes, des sermons, des éloges funèbres et des lettres. Son éloquence, bien que défigurée par la recherche, la subtilité, les ornements prétentieux, a de l'onction et parfois une simplicité touchante.

Saint Jérôme, né en Pannonie vers 331, mort en 420. Quoique simple prêtre, il fut le véritable chef de l'Église, et, du fond de sa

solitude de Bethléem, il dirigeait par ses lettres les chrétiens d'Italie et de Gaule. Ces *Lettres*, comme tous les écrits de ce Père, sont remarquables par le mélange d'une imagination ardente qui rêve une perfection imaginaire, et d'un bon sens pratique qui corrige dans l'application ce que ses idées ont de chimérique. Le plus grand ouvrage de saint Jérôme est la traduction latine de la Bible, connue sous le nom de *Vulgate*.

Saint Augustin, né en 354 à Tagaste, en Numidie, d'abord païen, puis manichéen, fut tiré de l'erreur par les prières de sa mère, sainte Monique, et les instructions de saint Ambroise; il devint évêque d'Hippone, et mourut en 429. Dans le nombre infini de ses ouvrages, on remarque *la Cité de Dieu*, où il réfute ceux qui imputaient au christianisme les malheurs de l'empire; ses *Confessions*, où il raconte les égarements de sa jeunesse avec une humilité touchante et une ingénieuse recherche de ses moindres fautes; enfin, ses *Homélies*, sortes de conversations familières, où il explique à ses auditeurs les plus hauts principes de la religion dans le style le plus simple et le plus ordinaire. Né dans l'extrême décadence des lettres latines, saint Augustin n'a pu échapper au mauvais goût de son temps; mais, comme tous les Pères de l'Église latine, il cache une éloquence neuve et simple sous tous les signes extérieurs d'une conception subtile et raffinée.

XXXVI.

Quelles sont les principales époques de l'éloquence française?

PREMIÈRE ÉPOQUE. — DU COMMENCEMENT DU XVe SIÈCLE A 1624.

Le mouvement des esprits vers l'étude de l'antiquité, mouvement qui fut si puissant au seizième siècle, avait commencé dès le quinzième; et notre littérature en reçut dès lors l'influence, sinon dans la poésie, au moins dans la prose. Jusque-là, la prose n'avait servi qu'à des chroniques ou à des traductions de romans de chevalerie; de graves esprits, nourris dans le commerce de l'antiquité latine, entreprirent de la tirer de cette humble condition, et de l'élever jusqu'aux genres sérieux que les anciens avaient cultivés. C'est alors qu'on vit naître l'histoire savante et l'éloquence, genre inconnu au moyen âge, car les grands orateurs chrétiens, les *saint Bernard*, les *Gerson*, écrivaient en latin. Notre éloquence ne fut donc pas purement française à son origine, parce qu'elle fut créée par des érudits qui prirent Cicéron pour modèle, et donnèrent un costume antique à l'esprit national. Aussi,

dans ces premiers monuments d'éloquence, la langue n'a pas cette allure vive et facile qu'elle a chez nos trouvères et nos vieux chroniqueurs, gens illettrés pour la plupart, mais chez qui l'esprit français s'était conservé sans mélange : elle devient pompeuse, périodique; elle se charge d'imitations, non plus du latin parlé, mais du latin écrit, et tend visiblement à une noblesse et à une majesté soutenues. Si l'on voulait trouver dans ces premiers temps une éloquence toute française, ce serait dans les prédicateurs populaires du temps de Louis XI et de Louis XII qu'il faudrait la chercher.

Le seizième siècle, en éloquence comme en poésie, n'a pas égalé la gloire du dix-septième, moins peut-être par l'infériorité des talents ou par le défaut d'occasions, que parce qu'il n'avait pas encore atteint ce point de maturité du goût et de la langue, nécessaire à la perfection des ouvrages d'esprit.

Le goût était faussé par la superstition de l'antiquité. La langue riche, expressive, pittoresque, péchait par l'embarras des constructions, par la profusion et le peu de choix des images, par la confusion des genres de style et le mélange des tons les plus divers; enfin l'excessive liberté laissée aux écrivains rompait l'unité de la langue, en y introduisant sans cesse des mots et des tournures nouvelles. Aussi était-elle moins propre à une éloquence soutenue qu'à l'expression des libres fantaisies de l'esprit.

SECONDE ÉPOQUE. — DE LA PUBLICATION DES LETTRES DE BALZAC ET DE VOITURE, A LA MORT DE LOUIS XIV, 1715.

Balzac et Voiture réformèrent la prose, comme Malherbe avait réformé la poésie. Ils firent un choix sévère dans la langue, bannirent les patois provinciaux, et commencèrent à fixer l'idiome national, en restreignant ce droit d'innover, que l'établissement de l'Académie (1636) allait bientôt enlever aux écrivains. Ils dégagèrent la phrase française des embarras et des longueurs, et lui rendirent ce tour vif et net du moyen âge, avec plus de poids et de noblesse. Ils réprimèrent le luxe des figures, et composèrent le tissu du style d'images et d'abstractions, tempérant l'éclat des unes par la sévérité des autres. Ils séparèrent enfin la langue noble de la langue familière; et si quelquefois ils portèrent la pompe oratoire dans des lettres, du moins ils n'admirent jamais dans les ouvrages sérieux la négligence du style épistolaire. Toutefois il restait encore quelque chose à faire après eux. Tous deux en effet, par une faiblesse naturelle pour ce bel instrument du style qu'ils avaient façonné, s'étaient trop attachés à polir la forme, et n'avaient pas observé ce juste tempérament entre les expressions et les idées, qui est la première règle de l'art. Descartes et Pascal rétablirent cet équilibre, ou plutôt cette subordination nécessaire du

style aux pensées, et dès lors la langue fut prête pour les grands orateurs qui allaient paraître.

Le siècle de Louis XIV fut le beau temps de l'éloquence de la chaire. Tout se rencontra alors pour la faire fleurir : une foi vive et profonde dans toutes les âmes ; des prédicateurs pleins de génie, et d'un génie fortifié par l'étude de l'antiquité sacrée et profane ; un goût pur, mais non timide, et qui semblait ne contraindre en rien les hardiesses du génie. Le barreau produisit de bons avocats, mais peu d'orateurs, soit par la faiblesse du talent, soit par le peu d'importance des causes, soit parce que les formes du parlement, qui interdisaient les mouvements pathétiques, gênaient l'essor de l'éloquence. D'ailleurs, par cela même qu'il ne parut pas dans le barreau de grand orateur qui vînt donner le modèle de la véritable éloquence, le mauvais goût, que Boileau avait chassé de la poésie et Bossuet de la chaire, s'y conserva plus longtemps; et, malgré l'excellente comédie des *Plaideurs*, les défauts de Petit-Jean et de l'Intimé, protégés en quelque sorte par la tradition et par la coutume, ne disparurent qu'à la longue, et par la lente influence des bons ouvrages.

TROISIÈME ÉPOQUE. — DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

L'éloquence religieuse baisse au dix-huitième siècle, parce que la foi religieuse s'affaiblit dans les prédicateurs comme dans l'auditoire. Les successeurs de Bossuet et de Bourdaloue semblent craindre de toucher les hautes vérités du dogme et de la morale, et descendent à l'éloge des qualités, non d'obligation mais de simple convenance, qui mettent plus d'agrément dans les relations sociales. L'éloquence du barreau, au commencement de ce siècle, languit dans des causes obscures et ignorées du public; mais, dans les dernières années, quelques procès célèbres qui révèlent les vices de la procédure criminelle, et qui touchent par un côté à la politique, élèvent les idées des orateurs, donnent plus d'importance à leur ministère, plus d'émotion et d'intérêt à leur langage. Dans ce même temps naît une autre éloquence qu'on peut appeler *philosophique*, qui s'occupe des plus grands objets, qui attaque les préjugés et les abus, et répand des idées de réforme, non-seulement politique, mais sociale. Mais le genre le plus à la mode dans ce siècle, c'est le genre *académique*, auquel les discours de réception et les panégyriques fournissent une riche matière; genre faux par sa nature, qui, s'assujettissant à des formes convenues et n'abordant aucun sujet qui ait rapport au temps présent, exclut toute passion et toute vérité.

XXXVII.

Citer, aux diverses époques, les orateurs français les plus célèbres.

PREMIÈRE ÉPOQUE. — 1407 A 1623.

C'est au quinzième siècle que paraissent les premiers essais dans les divers genres d'éloquence. L'assassinat du duc d'Orléans par Jean sans Peur (1407) fit naître les deux plus anciens plaidoyers connus en langue française, celui de *Jean Petit* pour le meurtrier, et celui de l'*abbé de Cérizy* à la gloire de la victime. Jean Petit est demeuré célèbre par l'impudence naïve de ses principes et la pédanterie scolastique de son style ; son adversaire, plus heureusement inspiré par le sujet, sut trouver quelquefois des paroles simples et touchantes.

Alain Chartier (1386-1458) est un véritable orateur politique, animé par le patriotisme et par la foi religieuse. Son style annonce un esprit nourri de l'antiquité latine, et qui essaye de transporter en français l'ampleur, l'élégance et la pompe de Cicéron.

Maillard, prédicateur de Louis XI, et le cordelier *Menot*, sont nos plus anciens prédicateurs en langue vulgaire. Ils sont bien loin sans doute des Bossuet et des Massillon ; ils ne connaissent pas les bienséances de la chaire, ni la noblesse du langage, qui n'existaient pas de leur temps ; mais parfois ils ont de l'éloquence, et leur méthode, qui met pour ainsi dire en action les vérités morales par des anecdotes et des paraboles, est heureuse et propre à agir sur le peuple. Leurs sermons furent traduits en latin par des traducteurs ignorants, qui laissèrent en français les mots qu'ils ne pouvaient rendre ; et de là sans doute ce mélange des deux langues qu'on appelle langage *macaronique*, car il n'y a pas d'apparence que ces prédicateurs aient parlé au peuple une langue inintelligible pour lui.

La réaction de l'esprit religieux contre le relâchement du catholicisme, qui fut le principe de la réforme, se fit sentir dans l'éloquence. *Calvin*, né à Noyon (Picardie) en 1509, mort en 1563, ne ressemble en rien à ces prédicateurs familiers et populaires qui employaient tout, jusqu'au burlesque, pour persuader leurs auditeurs. C'est un orateur austère, dont le style même est triste, suivant l'expression de Bossuet, parce qu'il repousse tous les ornements de l'imagination, et qu'il s'adresse à la raison seule. Dans les prêches protestants, l'éloquence garde le même caractère, si ce n'est que l'ardeur du prosélytisme et la persécution lui donnèrent une sombre et farouche véhémence. Le catholicisme eut aussi son orateur à la fin de ce siècle : ce fut *saint François de Sales*, dont le style abondant a beaucoup

d'onction et de douceur. C'est aussi dans ce temps que parut *Lingendes*, qui s'est acquis quelque renom par son oraison funèbre du duc de Savoie, Charles-Emmanuel. On y distingue, en effet, des germes d'idées heureuses, mais qui sont étouffés sous le luxe des faux ornements.

Comme monument d'éloquence politique au seizième siècle, il faut citer les harangues du chancelier *l'Hospital* (1505-1573), où brille une raison si ferme et un amour si profond de la patrie. Les discours que *Rapin* prête au recteur *Roze* et à l'archevêque de Lyon, dans la *satire Ménippée*, ne sont, il est vrai, que des plaisanteries fort spirituelles, qui expriment, sous forme d'éloge, tous les malheurs de la Ligue; mais la harangue de d'Aubray pour le tiers état (par *Pierre Pithou*), qui est en général sur un ton plus sérieux, et où l'auteur donne cours à ses sentiments, renferme quelques passages d'une véhémence admirable, celui entre autres où il reproche aux Parisiens l'assassinat de Henri III.

SECONDE ÉPOQUE. — 1623 à 1715.

Éloquence du barreau. — Le dix-septième siècle n'a guère produit que deux avocats remarquables, *le Maître* (1606-1658) et *Patru* (1604-1681). Il n'a manqué à le Maître, pour être un grand orateur, que d'être né dans une époque où le goût fût plus formé. Il sait éclaircir toutes les difficultés d'une cause, ordonner ses preuves, et les développer avec force; il a même (ce qui était fort rare dans l'ancien barreau) des idées oratoires et des mouvements pathétiques; mais il ne résiste pas à cette manie contagieuse, que la mode de son temps autorisait, de montrer hors de propos de l'érudition et de l'esprit, et de faire de toutes les causes, même des plus minces, un répertoire confus et bizarre de citations savantes, de digressions historiques, de jeux de mots, de comparaisons recherchées, et de tous ces prétendus embellissements en quoi l'on faisait consister tout le mérite d'un plaidoyer. Patru est plus sage que le Maître; mais il a aussi moins de talent, et son éloge se réduit à la correction du style. Il y eut pourtant en ce siècle un homme qui sut presque égaler l'éloquence antique : ce fut *Pellisson* (1624-1693), dans ses *Discours au roi en faveur de Fouquet*. Ce qui fait la beauté de ces mémoires, ce n'est pas seulement qu'on n'y trouve presque aucune trace du mauvais goût qui régnait alors au barreau; ce ne sont même pas ces préparations si adroites, cet art d'envelopper dans la louange des vérités sévères, ce talent de tirer avantage des concessions même que la vérité ou le respect obligent de faire, cet usage si habile des rapprochements historiques, enfin toutes ces adresses oratoires qui se peuvent acquérir par l'étude : c'est surtout ce que l'auteur a pris en lui-même, cette éloquence du cœur si simple, si pénétrante, qui ne

cherche pas à s'aider du luxe des paroles. La péroraison du second discours peut soutenir le parallèle avec les plus belles de Cicéron.

Éloquence religieuse.—On peut rapporter à l'éloquence de la chaire le *Socrate chrétien* de *Balzac* (1594-1655), où les principales vérités du christianisme sont exposées avec une élévation d'idées et une simplicité de langage qui surprend dans un auteur d'ordinaire si orné et si pompeux. Sans doute on rencontre encore dans cet ouvrage des images trop prolongées, des périodes trop symétriques, quelques sacrifices enfin faits à l'élégance et à l'harmonie; mais en général, quand les pensées n'ont pas besoin d'être soutenues par le style, l'écrivain les laisse briller de leur beauté propre, au lieu de les charger d'une parure empruntée.

Pascal (Blaise), né à Clermont-Ferrand en 1623, mort en 1662, a donné le modèle de la véritable éloquence dans ses dernières *Provinciales*, comme il avait donné celui de la bonne plaisanterie dans les premières. On connaît le sujet et le plan de ces lettres : Pascal commence par tourner en ridicule la condamnation d'Arnauld; et comme les jésuites y avaient eu la plus grande part, il prend occasion de là pour les attaquer eux-mêmes. Il introduit sur la scène un religieux de cet ordre, qu'il vient interroger sur un cas de conscience; et, tantôt par une admiration simulée, tantôt par une incrédulité feinte, tantôt en affectant de mal comprendre ce qu'il entend, il l'amène peu à peu à lui dévoiler toute la morale des casuistes. Puis, quand son interlocuteur a fini de développer ces étranges excès, alors il jette le masque, et il éclate avec d'autant plus de force que son indignation a été contenue plus longtemps. C'est surtout dans la quatorzième lettre, lorsqu'il oppose la doctrine d'Escobar ou de Lessius sur l'homicide, aux préceptes de l'Évangile et aux règles de la justice séculière, que son génie, inspiré par la foi religieuse, arrive à une éloquence dont nul n'avait eu l'idée avant lui, et que personne depuis n'a surpassée.

Bossuet (Bénigne), né à Dijon en 1627, mort en 1704, apporta dans la chaire un esprit nourri de l'antiquité sacrée, et qui semblait avoir dérobé aux prophètes leur enthousiasme, aux Pères de l'Église leur éloquence ardente, en corrigeant l'un et l'autre par une pureté de goût puisée dans l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. Ses *Sermons*, simples ébauches qu'il n'a jamais relues, sont remarquables par la hardiesse originale des mouvements oratoires, et par la simplicité sublime d'un style qui allie à la dignité du ton l'emploi de formes naïves et populaires. Ni Bourdaloue ni Massillon n'ont rien qui se puisse opposer aux sermons sur l'*Ambition*, sur la *Mort*, surtout au sermon sur l'*Unité de l'Église*, où se trouve cette belle allégorie de l'Église sous la figure d'Israël dans le désert, et qui montre quel usage Bossuet savait faire de l'Écriture. Toutefois

son éloquence est plus soutenue et plus mûre dans ses *Oraisons funèbres*, qu'il a aussi soignées davantage. Il fut le véritable créateur de ce genre : du moins il le fit sortir des bornes étroites du panégyrique, où semblait s'amoindrir la majesté de la chaire; et, en le rapprochant de la nature du sermon, en même temps qu'il le rendit plus digne d'un orateur chrétien, il le ramena à sa destination première, qui était d'instruire les survivants par l'exemple des morts. Les discours de Bossuet ne sont pas de vains amas de louanges et de longues déclamations; son objet véritable est d'exposer à ses auditeurs les plus hautes vérités de la religion, le néant de l'homme et sa grandeur, le pouvoir de la grâce, la Providence divine; et l'éloge n'est, à ses yeux, que l'application de ses préceptes et la confirmation de ses enseignements. Par là il échappe à cette stérilité qui est le vice ordinaire des panégyriques, et, dans le fonds inépuisable de la religion, il trouve de quoi enrichir les sujets les plus pauvres. Joignez à cet avantage unique une élévation singulière d'idées, une inspiration épique dans les récits et dans les tableaux, le style le plus vif, le plus précis et le plus magnifique, toutes les qualités enfin de l'orateur et quelquefois celles du poëte, voilà ce qui fait des oraisons funèbres de Bossuet le plus beau monument de l'éloquence de la chaire.

Fléchier (Esprit), né près d'Avignon en 1632, mort en 1710, n'a réussi que dans l'oraison funèbre, et là même il est resté au-dessous de Bossuet. Il est sans doute le plus habile des rhéteurs; il n'est pas de forme de louange, pas d'artifice de langage qu'il ne connaisse; il développe heureusement un petit nombre d'idées; il écrit avec toute l'élégance et toute l'harmonie imaginables; mais il ignore l'art de féconder un sujet en le rattachant aux grandes vérités morales et religieuses, de tirer du fonds le plus mince une abondance d'idées oratoires; il a enfin plus de rhétorique que d'éloquence. Même dans son oraison funèbre de *Turenne*, où sa parole élégante prend un ton de tristesse touchante, il nous attendrit moins sur son héros que ne fait madame de Sévigné dans une simple lettre.

Les premières oraisons funèbres de *Mascaron* (1634-1703) ne méritent d'être citées que comme exemples de tous les défauts qu'une imagination déréglée peut entasser. Mais dans celle de *Turenne*, la dernière qu'il ait faite, il parut tout différent de lui-même. Des idées neuves et élevées, une éloquence mâle et simple, un style énergique, brillant et sans faux ornements, firent voir qu'il avait su réformer son goût en étudiant les chefs-d'œuvre de Bossuet.

Bourdaloue, né à Bourges en 1632, mort en 1704, est le modèle, sinon tout à fait d'un grand orateur, du moins d'un bon prédicateur. Il est vrai qu'il a en général peu de mouvements pathétiques, et il semble même les repousser quand il s'en présente, comme s'il les jugeait peu compatibles avec la sévérité d'une instruction religieuse.

Mais, en revanche, il n'y a pas d'orateur qui ait mieux connu l'art de convaincre. Rien n'égale la variété et la richesse de ses plans, la solidité de ses développements, la nouveauté, l'enchaînement et la progression lumineuse de ses preuves; et il est comme impossible de résister à l'ascendant qu'il prend peu à peu sur les esprits. Son style est parfaitement approprié à sa manière; il est clair, précis, nerveux, sans ornements et même presque sans images, tel en un mot que doit être le style d'un prédicateur austère, uniquement préoccupé, comme Bourdaloue, de l'instruction de ses auditeurs.

Fénelon, né en 1651, mort en 1715, doit sa célébrité oratoire à deux sermons : l'un sur la fête de l'*Épiphanie*, prêché en 1685, l'autre pour le sacre de l'*électeur de Cologne*, en 1707. Il est aisé d'y reconnaître cet accord si rare d'une imagination brillante et d'une douce sensibilité, cette grâce et cette onction de langage qui brille dans tous les ouvrages de Fénelon. Mais par cette flexibilité de talent qui lui est propre, de même que dans le *Télémaque* il donne à son style une couleur antique, ainsi dans ses sermons il le revêt d'une teinte biblique et orientale; et il y sait si heureusement s'inspirer des prophètes, qu'à quelques endroits de ces discours on croirait lire Bossuet.

Massillon, né en 1663, mort en 1742, autant par la nature de son génie que par l'idée nouvelle qu'il s'était faite des devoirs du prédicateur, s'éloigna de la manière de Bourdaloue, et s'attacha surtout à émouvoir ses auditeurs. Il faut avouer qu'il sut mieux que personne manier le pathétique, non celui qui ébranle, mais celui qui remue doucement les âmes. Par une suite naturelle de sa réforme, il abandonna souvent le dogme, plus propre à instruire et à effrayer qu'à attendrir, et transforma le sermon en une simple exhortation morale, donnant ainsi un exemple que ses successeurs n'ont que trop suivi. On pourrait apercevoir dans Massillon d'autres signes de décadence : ainsi son éloquence est moins nourrie de la Bible et des Pères de l'Église que celle de ses devanciers. Il ne creuse pas assez profondément les matières qu'il traite, et ne sait pas, comme Bourdaloue, trouver dans un même sujet plusieurs plans tous différents, et qui tous paraissent complets; enfin son style si pur, si abondant, si harmonieux, ne repose pas sur un fonds d'idées assez riche et assez neuf. Ces critiques portent surtout sur son *Petit Carême;* elles ne s'appliquent pas à quelques-uns de ses sermons antérieurs, à ceux entre autres sur la *Certitude d'un avenir* et sur le *Petit nombre des Élus*, où se trouve ce beau mouvement oratoire que tous les critiques ont si justement admiré.

TROISIÈME ÉPOQUE. — DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Éloquence du barreau. — Nous avons distingué deux périodes dans l'histoire de cette éloquence au dernier siècle : l'une où elle est toute renfermée dans le barreau et dans l'obscurité des causes particulières ; c'est le temps où fleurissent *d'Aguesseau* (1668-1752) et *Cochin* (1687-1747), celui-ci excellent avocat, mais nullement orateur ; d'Aguesseau, magistrat célèbre, homme d'une haute vertu, qui avait du dix-septième siècle la sévérité morale et religieuse, mais non le génie littéraire, et dont le style pur et fleuri est froid, et entaché parfois d'affectation ; l'autre, où, entraînée par le mouvement des esprits et par le progrès des idées philosophiques, l'éloquence judiciaire entre dans le domaine de la politique : c'est alors que parurent tant de discours célèbres dans le temps, parce qu'ils répondaient au vœu public, mais qui, n'étant pas marqués des caractères qui assurent l'immortalité aux ouvrages d'esprit, sont à peu près oubliés de nos jours ; par exemple, les réquisitoires de *Montclar* et de *la Chalotais* contre l'ordre des jésuites, les *mémoires justificatifs* de ce dernier dans l'affaire des libertés de Bretagne, etc.

Le seul monument durable que l'éloquence judiciaire ait élevé au dix-huitième siècle, ce sont les mémoires de *Beaumarchais* (1732-1799). Sans doute il y a dans ces mémoires beaucoup de choses dont l'intérêt tenait aux circonstances ; tout ce qui flattait la malignité, ou donnait satisfaction à l'opinion publique, est devenu indifférent pour nous. Mais ce qui n'a pas vieilli, et ce qui nous frappe autant que les contemporains, c'est cet attrait que l'auteur sait répandre dans des discussions judiciaires, cette fécondité originale d'idées comiques, cette éloquence noble et entraînante quand le sujet le demande, enfin cette vivacité et cette verve de style qui ne laisse pas respirer le lecteur. Ce sont là des beautés faites pour plaire dans tous les temps.

Éloquence de la chaire.—Le défaut des orateurs chrétiens dans le dix-huitième siècle, c'est qu'ils sont plus mondains qu'évangéliques, qu'ils transforment presque la chaire, si j'ose le dire, en une école de civilité et de bienséances sociales. Et de là leur infériorité ; car comment prêcher avec éloquence sur l'*affabilité* ou sur l'*humeur*, comme fit un jour l'abbé *de Boismont ?* Le plus célèbre de ces sermonnaires est l'abbé *Poulle*, prédicateur poli et de bon ton, mais plus propre à l'Académie qu'à la chaire, qui ne manque ni d'imagination ni d'esprit, mais qui ne s'occupe ni de choisir ses sujets, ni de les approfondir, ni d'instruire ses auditeurs, ni de les émouvoir. Le missionnaire *Bridaine* eut du moins de l'éloquence, et l'on rapporte de lui plusieurs traits sublimes ; mais il n'a rien écrit, et

l'on ne sait s'il est l'auteur de l'exorde que cite sous son nom l'abbé Maury.

Genre académique. — 1° *Éloges.* — Il faut distinguer entre les éloges d'académiciens prononcés par des secrétaires perpétuels d'académies, tels que Fontenelle et d'Alembert, et les éloges faits pour des concours publics, comme ceux de Thomas. Les premiers sont de simples biographies, sans prétention à l'éloquence ; les autres sont sur un ton plus soutenu et plus oratoire. Les éloges de *Fontenelle* sont écrits avec une simplicité expressive, relevée souvent par la finesse des idées et des tours ; ceux de *d'Alembert* (1717-1783) ont moins de grâce ; mais les premiers du moins, ceux de Montesquieu, de Dumarsais, etc., sont sages et élégants ; le goût et le style de l'auteur paraissent moins sains dans les derniers.

S'il peut y avoir quelque vérité dans le genre académique, c'est sans doute dans ces sortes de biographies, faites en famille pour ainsi dire, sur des gens que l'on a connus et pratiqués. Mais dans des discours d'apparat sur des personnages morts depuis longtemps et dont l'éloge est épuisé, il semble impossible d'éviter le lieu commun et l'emphase, surtout quand l'orateur lui-même est un homme d'un esprit élevé, mais peu original, peu fécond, peu flexible ; tel, en un mot, que fut *Thomas* (1732-1785). En effet, ses éloges sont moins d'un homme éloquent que d'un rhéteur. Des considérations vagues et pompeuses, prises en dehors du sujet ; des paroles fastueuses sur des idées communes, de la déclamation en place d'éloquence, quelque chose d'apprêté jusque dans les louanges les plus sincères ; un style tendu, enflé, sans délicatesse et sans grâce, tels sont les défauts de ces éloges, assez semblables aux panégyriques des sophistes grecs ou latins, bien qu'on y rencontre quelques grandes pensées et quelques traits d'énergie. Le dernier des éloges de Thomas, celui de *Marc-Aurèle*, est très-supérieur aux autres ; et la fiction un peu théâtrale que l'auteur a imaginée ne manque ni de nouveauté ni d'effet.

2° *Discours de réception.* — *Buffon*, né à Montbard en 1707, mort en 1788, s'affranchit un des premiers de l'ancienne étiquette qui faisait d'un discours de ce genre un compliment en quatre points, à l'Académie, au roi, à la mémoire de l'écrivain qu'on remplaçait ; enfin, au cardinal de Richelieu. Son discours est une théorie *du style*, un peu vague peut-être et difficile à appliquer, mais qui donne du moins le modèle du beau style, si elle n'indique pas clairement le secret d'y parvenir.

Éloquence philosophique.—*J. J. Rousseau*, né à Genève en 1712, mort en 1778, débuta par deux discours sur des sujets proposés par l'Académie de Dijon : *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs*, et *De l'origine et des causes de l'inégalité parmi les hommes*. Ces premiers ouvrages appartiennent

en apparence au genre académique, mais, au fond, ils s'en séparent tout à fait. Ce n'est plus là cette rhétorique vaine et frivole qui se complaît dans des périodes sonores; c'est une éloquence sérieuse et active, qui entreprend de gouverner les esprits, et qui ne soigne la beauté de la forme que pour accroître sa puissance. C'est dans ces deux discours que Rousseau commença cette lutte qu'il soutint toute sa vie contre les opinions et les choses de son temps, attaquant le pouvoir absolu en politique, le matérialisme en philosophie, en morale l'égoïsme, et l'athéisme en religion; entraîné quelquefois par la contradiction dans des exagérations et des paradoxes, mais mêlant à ses erreurs des vérités nouvelles, ou rappelant des vérités longtemps obscurcies. Quel que soit le jugement que l'on porte sur ses doctrines, il faut admirer la chaleur d'âme et l'émotion sincère qu'il met à les soutenir, et l'incomparable beauté de son style véhément, énergique, plein d'une éloquence entraînante, et où l'abondance et la verve ne se ressentent en rien du travail.

XXXVIII.

Des principaux historiens grecs.

L'histoire, à son origine, paraît enveloppée dans la poésie. Les poëtes épiques et cycliques, qui chantent les vieilles traditions nationales, sont les plus anciens historiens de la Grèce. Après eux viennent les *logographes*, qui dégagent ces traditions du cadre où les poëtes les ont placées, mais qui ne savent pas en former un ensemble, et qui, soit par une pieuse crédulité, soit faute de monuments historiques, ne songent pas à démêler le vrai du faux dans les récits populaires. Les principaux logographes furent *Hellanicus de Lesbos*, qui avait fait une description géographique du monde connu, et *Hécatée de Milet*, qui a déjà quelque critique et quelques vues d'ensemble.

Hérodote d'Halicarnasse en Carie, né 484 ans avant J.-C., mort à Thurium, dans la Grande-Grèce, fut le créateur de l'histoire. Au lieu de rapporter les traditions d'une seule ville, il prit pour sujet un événement où avait été mêlé tout le monde connu, la grande lutte de l'Orient contre la Grèce, et y rattacha naturellement le récit des origines des différents peuples. Convaincu que l'exactitude est la première règle de l'histoire, il parcourut la Grèce, l'Asie et l'Égypte, recueillant partout les témoignages les plus authentiques, et n'acceptant rien sur la foi du bruit public. Mais l'histoire née de la poésie ne pouvait sitôt rompre avec elle. Cette ordonnance savante, qui groupe toutes les séries de faits particuliers comme autant d'épisodes autour d'un fait

principal; cette idée de la fatalité souveraine, qui domine tout l'ouvrage; ce style enfin, dont la douceur, l'abondance expressive et les grâces naturelles rappellent celui d'Homère, donnent une couleur épique à la composition d'Hérodote. C'est, en un mot, un ouvrage de transition, qui tient et de l'origine et du caractère futur de l'histoire. L'histoire d'Hérodote se compose de neuf livres, à chacun desquels les Grecs avaient donné le nom d'une muse.

Thucydide, fils d'Olorus, né à Athènes en 471, mort en 395, écrivit l'histoire de la guerre du Péloponèse, à laquelle il avait pris part un instant, et dont il avait suivi les vicissitudes pendant vingt ans d'exil. La séparation de la poésie et de l'histoire est nettement tranchée dans Thucydide. Le plan tout poétique d'Hérodote est ici remplacé par une simple division en étés et en hivers, répondant à la division naturelle des événements de la guerre. A la place d'une méthode de narration qui sacrifie quelque chose à l'intérêt, c'est un soin de la vérité qui va jusqu'au scrupule; enfin, à cette croyance naïve à la fatalité succède un sentiment profond de l'activité humaine, et une recherche curieuse et pénétrante des vrais motifs des événements. Le style de Thucydide ne ressemble pas non plus à celui d'Hérodote; c'est un style grave, serré, quelquefois obscur par trop de concision.

Xénophon, né en 447 à Athènes, mort à Corinthe en 356, n'est pas un poëte comme Hérodote, ni un homme d'État comme Thucydide; c'est un esprit facile, élégant, apte à tous les genres d'études, historien, philosophe, moraliste, homme de guerre, réussissant en tout dans une certaine mesure. Comme historien, il se distingue par une composition soignée, par un style abondant, gracieux et purement attique. Le meilleur de ses ouvrages historiques est l'*Anabase*, récit curieux et animé de la retraite des Dix Mille. Les *Helléniques*, où il continue Thucydide, ont peu de mérite. Quant à *l'Éducation de Cyrus*, c'est un roman moral où est tracé l'idéal du bon roi.

Le même temps produisit encore quelques historiens autrefois fameux, mais dont il ne reste que des fragments (*Ctésias*, *Éphore*, *Théopompe*).

Il faut descendre ensuite jusqu'aux temps de la guerre punique pour rencontrer un grand historien. *Polybe,* né à Mégalopolis en 204 avant J.-C., passa 17 ans de sa vie à Rome, où les Achéens l'avaient envoyé comme otage : ce long séjour loin de sa patrie explique mais ne justifie pas cette sorte d'indifférence pour la Grèce, et cette prédilection pour Rome, si marquée dans son *Histoire générale,* qu'il n'entreprit même que pour glorifier la puissance romaine. Cette histoire, qui embrassait cinquante-trois ans (220-167), avait quarante livres : il n'en reste que cinq et des fragments. Polybe paraît s'être fait, des devoirs de l'historien, une idée plus large qu'aucun de ses devanciers. Il est non-seulement narrateur, mais chronologiste exact et savant géo-

graphe : il donne des détails sur le gouvernement, sur le nomore et la composition des armées, sur le commerce, sur les sources des revenus. C'est le plus savant et le plus méthodique des historiens, mais il manque d'éclat et de verve. Sa partie la plus faible est le style, qui est sage et assez facile, mais froid et même un peu lourd.

Denys d'Halicarnasse, contemporain d'Auguste, suivit l'exemple de Polybe. Ses *Antiquités romaines* renferment le tableau le plus complet de l'antique constitution de Rome. La pensée qui lui dicta cet ouvrage fut de consoler les Grecs de leur esclavage, en leur montrant qu'ils avaient pour maître un peuple sorti de la même souche qu'eux-mêmes, et qui avait modelé ses institutions sur les leurs. Cette vue patriotique l'entraîne dans quelques erreurs.

Diodore de Sicile, qui vivait sous Auguste, avait composé une *Histoire universelle* ou *Bibliothèque historique*, en quarante livres, dont il ne reste que quatorze. C'est un ouvrage précieux pour l'érudition, mais déparé par le défaut de critique, et dont les matériaux, empruntés aux anciens historiens, sont plutôt compilés que disposés avec goût.

Flavius Josèphe, de la famille royale juive des Asmonéens, écrivit l'*Histoire de la guerre des Juifs contre Titus*, dont il avait été le témoin. On lui doit aussi des *Antiquités judaïques* en vingt livres, qui conduisent l'histoire juive jusqu'au règne de Néron, et deux ouvrages polémiques sur l'antiquité des Hébreux. Josèphe est animé d'un sentiment national très-honorable sans doute, mais qui le fait manquer souvent, sans qu'il le sache, à la vérité historique. Du reste, ses récits ont de l'intérêt, et son style, à part quelques hébraïsmes, est assez pur.

Plutarque, né à Chéronée vers l'an 50 après J.-C., enseigna la philosophie à Rome, sous Trajan, et revint vivre dans sa patrie, où il mourut 120 ans après J.-C. Il doit surtout sa gloire à ses *Vies parallèles*, où il retrace tour à tour la vie d'un grand homme grec et celle d'un Romain illustre, et les compare ensuite l'un à l'autre. Peut-être cette méthode est-elle un peu sophistique, et peut-être fait-elle quelquefois violence à l'histoire, qui ne permet pas toujours ces rapprochements. Pour faire toute la part du blâme, ajoutons qu'on trouve souvent dans Plutarque des erreurs de chronologie, des fables puériles qu'il admet, en croyant sincère; enfin, que son style se ressent un peu de l'altération du goût. Mais on ne peut trop admirer sa morale élevée et pure, ses vues claires et profondes sous une apparence de bonhomie, surtout sa manière de peindre les hommes, non par leur vie publique, où ils se composent et se drapent pour ainsi dire, mais par des détails tirés de leur vie intime, par ces traits de caractère, par ces mots qu'ils laissent échapper dans l'abandon d'une conversation, et qui montrent le fond de leur cœur. Plutarque est l'historien qui nous fait le mieux connaître l'antiquité.

Arrien de Nicomédie, gouverneur de Cappadoce sous les Antonins, nous a laissé la meilleure histoire d'Alexandre. Homme de guerre lui-même, il décrit avec beaucoup de clarté et d'exactitude tout ce qui se rapporte à la guerre. Imitateur de Xénophon, il écrit avec la simplicité et l'élégance, sinon avec toute la pureté de son modèle.

Appien d'Alexandrie écrivit une histoire romaine jusqu'au temps d'Auguste, en vingt livres. Dix livres seulement en ont été conservés. C'est une compilation sans aucune critique, qui renferme quelques documents curieux sur la constitution militaire des Romains. Le style en est facile, mais sec.

Dion Cassius, né en 155 à Nicée, deux fois consul à Rome, composa aussi une histoire romaine jusqu'au règne d'Alexandre Sévère, en 229. Il rappelle Polybe par son intelligence des événements politiques, par sa science des institutions et des usages, et par l'exactitude de sa chronologie; mais il semble avoir été animé d'un esprit de dénigrement qui l'a rendu injuste pour quelques hommes célèbres, tels que Cicéron et Sénèque. Son style est fleuri, ampoulé, et d'un rhéteur plus que d'un historien.

Dans la foule des auteurs médiocres qui suivent, nous citerons seulement *Hérodien d'Alexandrie*, connu par une histoire romaine de Marc-Aurèle à Gordien III, dont le style est pur et facile; le sophiste *Élien*, dont l'*Histoire mêlée*, simple recueil d'extraits d'auteurs, plaît par la variété; et *Diogène Laërte*, auteur des *Vies des philosophes célèbres*.

Nous dirons un mot des historiens byzantins, parce que l'histoire est le genre qui a été cultivé le plus à Constantinople, et avec le plus de succès. Les principaux sont *Zozime*, qui a mis de l'intérêt et de l'agrément dans son histoire des empereurs depuis Constantin jusqu'en 410; *Procope*, qui a fait l'histoire officielle et l'histoire secrète du règne de Justinien; *Anne Comnène*, dont l'*Alexiade* (Vie de son père l'empereur Alexis) annonce du jugement et de l'érudition; enfin *Jean Zonaras*, *Nicétas*, *Nicéphore Grégoire*, et *Chalcondyle*, dont les ouvrages forment une histoire complète de l'empire grec.

XXXIX.

Des principaux historiens latins.

L'histoire en Grèce était née du travail spontané des écrivains sur les traditions nationales : à Rome, ce fut dans l'origine un travail officiel, commandé par les lois et rempli par les magistrats. Dès les premiers temps de la république, le souverain pontife inscrivait sur

son *album* les noms des consuls, les principaux événements, les observations des augures : c'étaient les *annales maximi*. Il y avait encore les *libri lintei* (écrits sur des toiles de lin), les *livres des fastes*, les *registres du cens*. Aussi l'histoire n'eut pas d'abord à Rome, comme en Grèce, un caractère littéraire et poétique; elle fut méthodique, sévère, formaliste, d'une exactitude minutieuse, conforme enfin au génie pratique et positif des Romains. Elle conserva ces qualités dans les premiers historiens particuliers. Il ne reste que de très-courts fragments de l'histoire de la seconde guerre punique par *Fabius Pictor*, des *Origines* de *Caton*, des *Annales* de *L. Cornelius Piso Frugi;* mais nous savons, par Cicéron (*De Oratore*, II), que leur unique mérite était une fidélité scrupuleuse dans le récit des faits et dans l'exposition des coutumes romaines.

Aussi cet écrivain, pour qui l'histoire est un travail éminemment littéraire, avoue que Rome n'a pas encore eu d'historiens véritables. Mais, précisément à son époque, il en parut plusieurs qui, en imitant heureusement les historiens grecs, surent conserver leur caractère national.

Jules César (100 à 43) a laissé des mémoires (*commentarii*) sur la *Guerre des Gaules*, en sept livres, et une histoire en trois livres de la *Guerre civile*. Tous ces écrits ont été composés sous la tente, entre deux batailles; mais ils n'en sont pas moins, par la rapidité et la clarté des narrations, par la pureté et la netteté du style, de véritables chefs-d'œuvre historiques. Voltaire seul, dans l'*Histoire de Charles XII*, a su égaler César.

C. Sallustius Crispus, né à Rome 86 ans av. J.-C., mort en 35, est un historien éminemment romain. Ses deux histoires (celle de Jugurtha et celle de la conjuration de Catilina), et les fragments qui nous restent de sa grande histoire, sont marqués d'un caractère de grandeur, de force et de sévérité toute romaine. On y remarque même une affectation de rudesse, et une recherche des mots antiques et des vieilles formes de style. C'est encore dans Salluste un trait du génie romain, que son talent et son goût pour l'éloquence : il aime à faire parler les personnages historiques, et nul n'a mieux reproduit cette parole rude et familière des vieux tribuns (*voyez* le discours de Marius). Cependant il connaît les Grecs; il imite même Thucydide, et il l'égale presque par la profondeur des réflexions, aussi bien que par la concision et l'énergie du style.

Tite-Live de Padoue (*Patavium*), né en 59 av. J.-C., mort en 19 après l'ère chrétienne, a embrassé toute l'histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la vingtième année du principat d'Auguste; mais des cent quarante-deux livres dont se composait ce vaste ouvrage, il n'en reste qu'un petit nombre (du 1er au 10e, et du 21e au 45e). Tite-Live est un historien littéraire, formé à l'école de la Grèce. Il excelle dans

la composition de l'ensemble et dans la distribution des parties. Les récits, les descriptions de lieux, les portraits, les réflexions, les discours, sont chez lui entremêlés savamment, et charment par la variété. Les narrations sont vives et pittoresques; les descriptions ont un éclat et une couleur presque poétiques; les harangues, que l'auteur a imaginées pour la plupart, sont pourtant conformes aux caractères historiques; enfin le style de Tite-Live, où le puriste Asinius Pollion trouvait un peu de *patavinité*, est pour nous un modèle par l'élégance, la rapidité, la pureté, par cette flexibilité de ton qui s'élève sans peine aux plus magnifiques tableaux, comme elle descend aux plus petits détails. On reproche seulement à Tite-Live de manquer de critique, et d'écrire souvent sur des traditions et non sur des documents authentiques. Peut-être aussi sous ses couleurs brillantes, sous son style noble et pompeux, nous dérobe-t-il, sans le vouloir, la mâle et rude simplicité des vieux Romains.

Cornelius Nepos, né à Vérone, mort en 30 av. J.-C., avait composé de nombreux ouvrages, dont il ne reste que les *Vies des grands capitaines*. Son principal mérite est dans le style, qui est digne du siècle d'Auguste.

Les anciens regardaient comme un chef-d'œuvre les *Philippiques* de *Trogue Pompée*, histoire de la Macédoine depuis Philippe jusqu'à la conquête romaine, où l'auteur avait fait entrer, sous forme d'épisodes, l'histoire des autres peuples. Cet ouvrage est perdu; mais l'extrait qu'en a fait *Justin* peut nous faire juger du plan et même du style de Trogue Pompée; car plusieurs morceaux assez développés de l'abrégé semblent copiés de l'original. C'est le seul mérite de cet extrait, composé sans intelligence et sans goût.

Après le siècle d'Auguste, l'histoire, comme la poésie et l'éloquence, se ressentit de l'abaissement des caractères et de la corruption du goût. Cette décadence se révèle dans *Velleius Paterculus* (19 ans av. J.-C. — 30 après), dont l'histoire, d'ailleurs remarquable par l'intelligence et la liberté d'esprit de l'auteur, est déshonorée par de basses flatteries envers Séjan et Tibère, et déparée par l'affectation du style.

Tacite (Cn. Cornelius Tacitus), né vers la fin du règne de Claude, fut témoin des crimes de Domitien, et amassa, sous ce despotisme ombrageux, une indignation qu'il exhala enfin sous Trajan. La haine vigoureuse des vices, l'horreur de la tyrannie, l'amour de l'antique liberté, tous ces sentiments longtemps contenus, et qu'il n'ose même encore laisser éclater dans toute leur force, voilà ce qui remplit les écrits de Tacite, ce qui anime ses récits si dramatiques, les analyses si profondes par lesquelles il nous dévoile l'âme des Néron et des Tibère, les harangues où il fait dire à des barbares ce qu'il ne peut dire en son propre nom. La même inspiration lui a dicté tous ses ouvrages; sa *Germanie*, où il vante les mœurs pures et les insti-

tutions libres des Germains, pour faire rougir les Romains de leur corruption et de leur esclavage; la *Vie d'Agricola*, qui semble une vengeance contre le meurtrier, autant qu'un hommage filial à la victime; enfin les *Annales* et les *Histoires*, où il racontait toutes ces tyrannies si variées de Tibère, de Caligula, de Néron et de Domitien. Malheureusement il ne nous reste que quatre livres des *Histoires* depuis Galba jusqu'à Vespasien, et nous n'avons des *Annales* que les règnes de Tibère et de Claude, avec une partie de celui de Néron.

Après Tacite, nous ne trouvons plus que des biographes ou des historiens rhéteurs.

Suétone (C. Suetonius Tranquillus), né vers 70 de J.-C., ami de Tacite et de Pline le Jeune, composa les *Vies des douze premiers Césars*. Il ne faut pas chercher dans Suétone les grandes qualités de l'historien : c'est un biographe curieux, amusant, peu scrupuleux souvent dans le choix de ses anecdotes, habile à faire connaître les caractères par des détails empruntés à la vie domestique. On regrette seulement de le voir raconter avec indifférence les crimes qui faisaient frémir Tacite.

L'*Histoire d'Alexandre*, de *Quinte-Curce*, est un ouvrage de rhéteur, et un roman plutôt qu'une narration fidèle. On le reconnaît à beaucoup de descriptions fleuries, et hors de proportion avec le reste; à certains discours qui semblent des déclamations de fantaisie; enfin, au manque d'exactitude et de critique. Du reste, cet ouvrage est d'un grand intérêt : le caractère d'Alexandre y est bien peint; le style, pur, noble, abondant, appartient à la belle latinité.

Florus, qu'on croit contemporain d'Adrien, sur la foi de deux épigrammes échangées entre cet empereur et un certain Florus, est auteur d'un *Abrégé* d'histoire romaine, de Romulus à Auguste. Florus est un rhéteur sans goût, mais d'une imagination brillante : il abonde en traits parfois énergiques et même sublimes, souvent emphatiques et recherchés.

Valère Maxime, dont on ignore l'époque, a laissé un recueil de *Dits et Faits mémorables*, dont les grands hommes de l'antiquité ont fourni la matière. Cette compilation, écrite sans agrément, n'a d'autre valeur que de contenir beaucoup de faits curieux sur l'histoire ancienne.

L'histoire, après Adrien, est entraînée dans la décadence commune. Nous citerons seulement l'*Histoire Auguste* des six auteurs (*Æl. Spartianus, Vulcatius Gallicanus, Trebellius Pollion, Flavius Vopiscus*, *Æl. Lampride*, et *J. Capitolin*); les *Vies des empereurs*, de Trajan à Constance, par *Aurelius Victor*; le *Breviarium historiæ romanæ* d'Eutrope. *Ammien Marcellin* (370) mérite plus d'éloges, non qu'il ne se ressente du mauvais goût du temps; mais il a de l'érudition, du jugement, de la critique, un talent remar-

quable pour peindre les caractères, un style énergique et précis.

Parmi les historiens ecclésiastiques, il en est deux qui méritent d'être cités dans cette décadence : l'Espagnol *Orose*, ami de saint Augustin et de saint Jérôme, qui composa son *Histoire universelle* pour réfuter les païens qui attribuaient aux chrétiens les malheurs de l'empire, et le Gaulois *Sulpice Sévère*, dont l'*Histoire sacrée* se distingue par la pureté du style.

APPENDICE.

Nous parlerons ici de quelques écrivains qui ne sont ni historiens ni orateurs, au moins dans quelques-uns de leurs ouvrages; par exemple, de Cicéron et de Sénèque, comme philosophes, des lettres de Cicéron et de celles de Pline le Jeune; enfin, de Pline le Naturaliste.

Philosophes. — *Cicéron* a laissé beaucoup d'ouvrages philosophiques, les *Tusculanes*, les *Académiques*, les traités *de Natura deorum*, *de Legibus*, *de Republica*, *de Finibus*, *de Amicitia*, *de Senectute*. Le fond de tous ces écrits est la doctrine platonicienne; ils ne se distinguent donc ni par la nouveauté, ni même par la profondeur des vues philosophiques, mais par la richesse et l'intérêt des développements, et par la perfection du style. Dans quelques-uns de ses ouvrages, Cicéron a emprunté de Platon, non-seulement ses idées, mais la forme du dialogue : dans les Tusculanes, par exemple.

Sénèque (2-66 de J.-C.) appartient en philosophie à l'école stoïcienne, dont il développa les principes dans ses écrits. Comme écrivain, il est au nombre des corrupteurs du bon goût. De petites phrases détachées, au lieu d'un tissu de style serré et nourri; plus de traits que d'idées; beaucoup de diffusion avec une concision affectée; un assez grand nombre de pensées ingénieuses et brillantes, mais fort peu de solides; tels sont les caractères de son style, que Quintilien a parfaitement apprécié. Ses principaux ouvrages sont : les traités *de Beneficiis*, *de Ira*, *de Clementia*, *de Brevitate vitæ*, ses *Quæstiones naturales*, etc.

Épistolaires.—Les *Lettres de Cicéron* à son frère Quintus, à Brutus, surtout celles *à Atticus*, en seize livres, sont curieuses pour l'historien, qui y trouve de précieux renseignements sur les partis qui divisaient la république, et sur les principaux personnages du temps : mais elles ont aussi un intérêt littéraire; elles nous font connaître la langue familière des Romains, comme ses discours nous apprennent la langue noble; autant le style de Cicéron, dans ses autres ouvrages, est élégant et pompeux, autant dans les Lettres, qui ont toutes les

qualités du genre, il est simple et facile, sans être négligé. Les Lettres morales de *Sénèque* ne sont que des dissertations philosophiques sous forme épistolaire. Celles de *Pline le Jeune* sont ingénieuses et intéressantes pour l'histoire littéraire du temps; mais le travail et l'art n'y sont point assez dissimulés.

Pline l'Ancien, oncle du précédent, né en 23 de J.-C., mort en 79 dans l'éruption du Vésuve, a laissé une *Histoire Naturelle* en trente-sept livres, qui est une compilation des anciens naturalistes : c'est une sorte d'encyclopédie des connaissances de son temps. Pline a beaucoup d'imagination et d'énergie dans le style, et l'on cite de lui plusieurs traits admirables; mais il tombe souvent dans l'enflure et dans la subtilité.

XL.

Des principaux historiens français.

Nos premiers historiens furent, après les chroniqueurs du moyen âge, des auteurs de mémoires, et, dans la suite de notre littérature, nous trouverons encore un grand nombre d'ouvrages du même genre : la liberté d'un genre de composition où tout est laissé au caprice de l'écrivain, convient en effet fort bien à la vivacité indépendante de l'esprit français.

Geoffroy de Villehardouin, né en 1167, mort en 1213, prit part à la quatrième croisade et à la conquête de l'empire d'Orient par les Francs, et fut nommé maréchal de Romanie par l'empereur Baudouin. Il a laissé, sur la croisade à laquelle il prit part, des mémoires qui s'étendent jusqu'à la mort du marquis de Montferrat en 1207. Villehardouin raconte simplement ce qu'il a vu, en mêlant à son récit quelques réflexions naïves et d'une vérité profonde, mais sans songer à embellir les faits, ou à les expliquer par la recherche des causes. Son style est celui d'un homme qui n'a que des idées et des sentiments simples, et dont l'esprit n'a été ni raffiné par le commerce d'une cour polie, ni développé par l'étude de l'antiquité : c'est un style vif, naturel, et d'une brièveté que nul des traducteurs de ces vieux mémoires n'a pu égaler.

Joinville, né en Champagne vers 1223, fut le conseiller et l'ami de saint Louis; mais il lui survécut de près de cinquante ans, et publia ses mémoires peu de temps avant sa mort, vers 1319. Quand on passe de Villehardouin à Joinville, on s'aperçoit qu'un siècle s'est écoulé, et que l'esprit français a fait un pas. Joinville a des idées plus fines et plus élevées que son devancier, des sentiments plus délicats et plus

tendres; il est aussi plus observateur, et juge avec indépendance les hommes et les choses. Il représente l'esprit du moyen âge, non pas dans sa rudesse première, mais adouci et cultivé par le contact de l'Orient et l'influence d'un esprit supérieur, tel que saint Louis.

Froissard, né en 1337, mort en 1410, ne fait plus des mémoires, mais une chronique; c'est-à-dire qu'au lieu de ne rapporter que ce qu'il a vu ou entendu dire, il complète ses récits d'après les principes de la vraisemblance, ce qui est l'essence même de l'histoire. Sa *chronique de France, d'Angleterre, d'Espagne et d'Écosse*, dont il recueillit les matériaux de la bouche des principaux personnages, dans le cours des voyages qui remplirent sa vie, est un tableau fidèle et animé de cette époque brillante et frivole, pleine de fêtes, de tournois, de guerres, et qui convenait bien à l'esprit curieux et aventureux du chroniqueur. Du reste, le talent de peindre est presque le seul mérite de Froissard. Il n'a ni critique, ni profondeur historique, et par là il est le digne historien d'un temps où tout se faisait par caprice et sans vue d'avenir. Surtout il manque de sérieux et de moralité, et on regrette de le voir raconter avec indifférence les crimes des grands, et passer légèrement sur les souffrances des peuples.

Au temps même de Froissard, de graves esprits essayaient de porter dans le genre historique les qualités qui lui manquaient. On est surpris, en lisant le *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V*, de *Christine de Pisan*, de voir la morale se mêler au récit, en même temps que la langue cherche à imiter les formes savantes et les tours périodiques de Cicéron. Mais Christine a plus de savoir que de talent. Au lieu de fondre les réflexions dans le cours de la narration, elle les détache en longues digressions qui jettent de la langueur dans l'ouvrage. Les chroniqueurs de la maison de Bourgogne, *Georges Chatelain* et *Olivier de la Marche* dans ses *Mémoires*, suivirent cet exemple avec plus de talent; le dernier surtout, qui a quelquefois beaucoup de sens dans les jugements, avec une remarquable fermeté de style: témoin son beau portrait de Philippe le Bon.

Les *Mémoires* de Commynes nous présentent un nouveau genre d'histoire qui ne ressemble ni aux récits simples et naïfs de Villehardouin et de Joinville, ni à la chronique brillante et poétique de Froissard, ni à l'exposition morale et oratoire de Christine de Pisan, l'histoire pratique et politique. *Philippe de Commynes*, né en 1445, mort en 1509, conseiller de Charles le Téméraire, puis de Louis XI, porta dans l'histoire la sagacité et l'expérience qu'il avait acquises dans la société surtout de son dernier maître. Il égale la profondeur et la pénétration de Tacite, quand il nous dévoile le caractère de Louis XI et les secrets motifs de sa politique; mais il n'a pas la même haine pour les crimes, et l'abaissement du sens moral marqué dans ses Mémoires nous révèle une secrète conformité entre l'historien et les temps qu'il raconte.

La langue de Commynes est celle qui convient aux hommes d'État, sévère, précise, pleine d'abstractions et sans images.

La France produisit au seizième siècle un grand historien, comparable à ceux de l'antiquité par l'art de la composition, par l'intérêt des récits, et surtout par la haute et impartiale raison qui préside à ses jugements, *de Thou*, auteur de l'*Histoire de mon temps ;* mais on ne peut lui donner place dans la littérature française, puisqu'il a préféré le latin à sa langue maternelle. Au-dessous de lui, mais pourtant dans un rang élevé, il faut placer *d'Aubigné*, dont l'*Histoire universelle*, qui manque de proportion et d'ordre, est écrite d'un style vigoureux, et avec une modération qui surprend dans l'auteur des tragiques. *Amyot*, né en 1513, mort en 1593, doit être compté au nombre des historiens, bien qu'il n'ait fait que des traductions. Son nom est resté attaché à celui de Plutarque qu'il a traduit, et qui lui doit peut-être une partie de sa gloire. On s'est même habitué à transporter à l'auteur original les qualités propres au traducteur; car cette bonhomie et cette naïveté de style, qu'on attribue communément à Plutarque, appartiennent surtout à Amyot. Plutarque eut aussi dans ce siècle un imitateur, le Gascon *Brantôme*, auteur des *Vies des hommes illustres et des grands capitaines françois*, biographe curieux, et dont le style négligé est souvent expressif.

Les mémoires abondent au seizième siècle. Nous citerons seulement les commentaires de *Montluc* sur les guerres religieuses, le journal de *l'Estoile* pendant les règnes de Henri III et de Henri IV, enfin les *Œconomies* de Sully, pleines de détails curieux sur Henri IV et sur son ministre.

Les historiens de la première moitié du dix-septième siècle, Mézeray, Sarrazin, le cardinal de Retz, ressemblent à ceux du seizième par leur manière vive et franche, et surtout par leur indépendance et leur hardiesse d'esprit. Tous trois furent de ce parti formé du vieux levain de la Ligue, qui résista à Richelieu et à Mazarin, et qui continua jusque sous Louis XIV sa sourde opposition au pouvoir absolu. On sait ce que fut le cardinal de Retz. Mézeray fit des pamphlets contre Mazarin, et plus tard il perdit sa pension pour avoir émis une opinion hardie sur l'origine des impôts. Quant à Sarrazin, il était de la société de Scarron et de celle du coadjuteur.

Mézeray, né en 1610, mort en 1683, a laissé une grande histoire de France et un abrégé de cette histoire. Son grand défaut est de manquer de critique : du reste, il a de l'intérêt dans ses récits, parfois une éloquence mâle et simple dans ses harangues, qui sont une imitation des historiens antiques; et son style négligé a de la concision et de la vigueur.

Nous avons de *Sarrazin* deux ouvrages historiques : une relation du siége de Dunkerque et la conjuration de Walstein, restée inachevée.

Paul de Gondi, *cardinal de Retz*, né en 1614, mort en 1672. Son histoire de la *Conjuration de Fiesque*, qu'il fit à dix-sept ans, fut moins à ses yeux une œuvre littéraire qu'une sorte de manifeste d'opposition politique; on sait que Richelieu en conçut de l'ombrage. Mais son principal ouvrage, ce sont ses *Mémoires*, qui sont un tableau si vivant du temps de la Fronde, et où il s'est surtout si bien peint lui-même avec son ambition inquiète, son amour de l'intrigue, son activité remuante et désordonnée. Le style du cardinal de Retz est, comme son caractère, irrégulier, impétueux, plein de traits énergiques et de vives saillies.

Les historiens du temps même de Louis XIV ont un caractère tout différent : nourris dans le respect et dans la crainte du pouvoir absolu, ils appréhendent de déplaire en abordant des événements récents, et se détournent sur des sujets anciens ou étrangers. Ils soignent aussi davantage la composition et le style, et sont même moins historiens que littérateurs, c'est-à-dire qu'ils accommodent les faits à un plan conçu d'avance, et transportent le roman dans l'histoire. C'est le trait qui distingue surtout Fléchier, Vertot et Saint-Réal, sans parler des historiens inférieurs, comme Varillas et le père Maimbourg.

Fléchier, si célèbre comme orateur, a écrit l'*histoire de Théodose* et celle du *cardinal Ximenès*. On y trouve de l'intérêt, de l'agrément, et un style bien plus simple que celui des oraisons funèbres.

L'abbé *de Vertot*, né en 1655, mort en 1735, a raconté la *conjuration de Portugal*, les *révolutions de Rome*, les *révolutions de Suède*, l'*Histoire de Malte*. Sa manière est sage et élégante, et son style est celui du dix-septième siècle; mais il recherche plus l'effet que la vérité.

On a de *Saint-Réal*, né en 1639, mort en 1692, l'histoire de la *Conjuration des Gracques*, et celle de la *Conjuration de Bedmar contre Venise*, qui est son chef-d'œuvre. Voltaire compare Saint-Réal à Salluste, et il est vrai qu'il a imité avec bonheur la manière de l'historien romain; mais il doit être considéré surtout comme écrivain.

Il y eut sous Louis XIV un autre historien, qui n'a peut-être pas d'égal dans l'antiquité ni dans les temps modernes : c'est *Bossuet*, qui porta dans l'histoire toute la majesté de son génie. Il est superflu de louer son *Discours sur l'histoire universelle*, où, dans cette unité que l'auteur a puisée dans sa foi religieuse, règne un sentiment si vif et si puissant de la variété du génie des différents peuples. L'*Histoire des variations*, moins connue parce qu'elle est moins littéraire, et dont on ne cite guère que les portraits de Luther et de Calvin, est cependant un modèle non-seulement par le style, mais par un mélange heureux de discussion et de récit, et par le talent d'intéresser dans des matières si arides. Deux autres écrivains, *Fleury*, dans l'Histoire ecclésiastique, et *Racine*, dans celle de Port-Royal, ont connu aussi

le secret de mettre de l'agrément dans le récit des discussions théologiques, et de corriger la sécheresse du fond par les grâces et le naturel du style.

Il faut distinguer au dix-huitième siècle deux écoles historiques : l'une, qui continue les historiens du siècle de Louis XIV, tenant au passé par ses idées et par ses croyances, attachée à la religion et au pouvoir absolu, et paraissant en respecter jusqu'aux abus, ne se piquant ni d'indépendance d'esprit, ni même de critique, se bornant à donner une couleur littéraire à l'histoire, conservant enfin, par un dernier trait de ressemblance, le style pur, abondant, naturel du siècle précédent; l'autre, inspirée par l'esprit philosophique, libre dans ses jugements, hardie dans sa critique, vive, épigrammatique dans son style; école qui a dissipé beaucoup de préjugés, mais qui a manqué quelquefois d'intelligence historique, parce qu'elle a porté dans l'étude des faits un esprit de parti et de système. A la première de ces écoles appartiennent Rollin, le Beau, la Bletterie, les présidents Hénault et de Brosses; à l'autre, Voltaire, Duclos et Raynal.

Rollin, né en 1661, mort en 1741, consacra à la composition d'une histoire ancienne et d'une histoire romaine les dernières années d'une vie dévouée tout entière à la jeunesse. Ces histoires ne sont guère que des compilations, et Rollin n'a pas prétendu faire autre chose; mais on y retrouve ce caractère de sainteté morale et religieuse, en même temps que cette simplicité ingénue et cette onction de style qui font aimer tous ses ouvrages.

Le Beau, né en 1701, mort en 1778, a laissé une *Histoire du Bas-Empire*, qui témoigne de beaucoup de savoir et de recherches. Le style en est élégant et pur, mais d'une noblesse trop constante et d'un coloris trop uniforme.

La Bletterie, auteur d'une traduction de Tacite, s'essaya à l'histoire originale dans sa *Vie de Julien*, où il sut flatter à la fois les philosophes et leurs adversaires. Il dut à cette adresse une vogue qui ne s'est pas soutenue.

Le président *Hénault*, né en 1685, mort en 1770, s'est acquis une gloire plus durable par son *Abrégé de l'histoire de France*, ouvrage plein de curieuses observations, d'aperçus justes et fins, et qui renferme même des portraits remarquables. Hénault, bien qu'ami de Voltaire, est un historien religieux et partisan du pouvoir absolu.

Le président *de Brosses*, né en 1709, mort en 1777, passa trente ans de sa vie dans l'étude de Salluste, qu'il traduisit, qu'il commenta, et dont il reconstruisit, en s'aidant de quelques fragments, la grande histoire perdue. Ce dernier travail, fruit d'une érudition profonde, fécondé par un esprit original, fait revivre, sous les yeux du lecteur, cette époque si curieuse de la république romaine, qui s'étend depuis l'abdication de Sylla jusqu'à la ruine de Mithridate.

Voltaire, dans ses premiers ouvrages, conserva à l'histoire ce caractère de modération, de respect pour les puissances, en même temps que cette forme littéraire qu'elle avait eue au dix-septième siècle. L'*Histoire de Charles XII* ne renferme même aucune allusion aux institutions ou aux préjugés reçus. Le *Siècle de Louis XIV*, à part quelques traits, est un éloge complet et sincère des hommes et des choses de ce temps. Mais, dans l'*Essai sur les mœurs*, Voltaire créa l'histoire philosophique, et donna en même temps le modèle. Si ses opinions et son genre d'esprit altèrent quelquefois la justesse de ses vues, si par exemple il méconnaît la grandeur et les bienfaits du christianisme, et ce qu'il y avait de puissant et de fécond dans la barbarie du moyen âge, il n'en a pas moins la gloire d'avoir tracé en traits rapides, mais expressifs, un tableau complet de l'histoire, d'avoir éclairci beaucoup de faits et dissipé beaucoup d'erreurs; enfin, de s'être fait de l'histoire une idée plus vaste qu'aucun de ses devanciers, et d'avoir joint au récit des faits politiques l'exposé des institutions, des mœurs, du commerce, de l'industrie et des arts.

Duclos, né en 1704, mort en 1772, si piquant dans ses *Mémoires secrets* sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, est froid et languissant dans son *Histoire de Louis XI*, assez exacte du reste, mais qui ne fait comprendre ni Louis XI, ni son siècle.

L'abbé *Raynal*, né en 1713, mort en 1796, se fit une grande réputation de son temps, par son *Histoire philosophique des deux Indes*, à laquelle Diderot avait travaillé. Cet ouvrage, qu'une certaine hardiesse d'opinions avait mis à la mode, paraît aujourd'hui faible et déclamatoire.

Deux historiens de ce temps tiennent à la fois du dix-huitième siècle par la liberté de leurs jugements, et du dix-septième par leur antipathie pour les philosophes et leur soumission aux institutions établies; ce sont Saint-Simon et Mably. *Saint-Simon* (1675-1755) a laissé des mémoires posthumes sur la fin du règne de Louis XIV et sur la régence, qui sont comme la contre-partie du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire. Esprit satirique, prompt à saisir les ridicules et à les graver en traits durables, il nous fait toucher au doigt les misères et les petitesses de ce règne, dont Voltaire n'a vu ou n'a montré que les dehors brillants. A voir la manière dont il parle de Louis XIV ou des jésuites, on croirait lire un historien philosophe; mais l'un lui est odieux surtout pour avoir élevé la monarchie au-dessus de l'aristocratie des ducs et pairs, et les autres, pour avoir persécuté le jansénisme.

L'abbé *de Mably* (1709-1785) est aussi indépendant et hardi qu'aucun des philosophes. Dans ses *Observations sur l'histoire de France*, il essaie de trouver la démocratie à l'origine de notre histoire, où des écrivains serviles plaçaient le berceau de la monarchie absolue. Dans

ses autres ouvrages, il préfère hautement au gouvernement monarchique les institutions républicaines de l'antiquité. Mais il s'arrête à la théorie, et par là il se sépare des philosophes qui tendaient ouvertement à réformer l'ordre social.

APPENDICE.

Montesquieu, né près de Bordeaux en 1689, mort en 1755, que l'on regarde ordinairement comme un publiciste, nous semble devoir être compté parmi les historiens. En effet, il a créé la philosophie de l'histoire dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, où il rassemble dans un court espace tant d'idées neuves et profondes, et dans l'*Esprit des lois*, où il nous découvre le secret des coutumes et de la législation des différents peuples, et apprécie la nature et les principes des diverses formes de gouvernement.

1° *Moralistes.* — Les *Essais* de *Michel de Montaigne* sont la peinture la plus fidèle de l'homme. Toutes les profondeurs et les bizarreries de notre nature, la variété de nos penchants, les caprices de notre humeur, y sont analysés, non pas avec une sévérité chagrine ni avec une affectation de finesse, mais avec une bonhomie aimable qui nous fait illusion sur la sagacité de l'auteur, et qui nous fait prendre ses découvertes pour des rencontres. Il n'y a pas d'écrivain dont la lecture soit plus attachante que Montaigne; il nous conduit à travers les détours d'une causerie facile et charmante, sans qu'on s'aperçoive des longueurs d'une marche dont sa fantaisie seule détermine la durée : telle est l'abondance de ses idées et de ses souvenirs, telle est la richesse de son imagination, telle est la grâce de ses tours négligés, et l'énergie familière et pittoresque de ses expressions.

La Boëtie, ami de Montaigne, mort à trente-trois ans, en 1563, avait composé à dix-huit ans un traité de la *Servitude volontaire*, remarquable par l'indépendance et la hardiesse des idées. Le style ressemble à celui de Montaigne; il a seulement quelque chose de plus jeune et de plus vif.

Charron (1541-1603), admirateur et ami de Montaigne, qui lui permit par testament de prendre ses armes, s'inspira en général des idées de son maître dans son traité de *la Sagesse*, excellent livre de morale pratique, mais que des opinions téméraires firent condamner par l'Église. Charron imite aussi le style de Montaigne; mais il s'en faut bien qu'il en reproduise toutes les qualités.

Les moralistes de l'école janséniste diffèrent tout à fait de Montaigne et de Charron, dont la morale est indulgente, et dont la philosophie incline au scepticisme; Nicole, Duguet, la Rochefoucauld, sont éminemment religieux en philosophie, et en morale ils sont d'une austérité qui va souvent jusqu'au rigorisme. Cet excès de sévérité est poussé plus loin encore dans *la Rochefoucauld* (1613-1680) qui, dans son livre des *Maximes*, semble prendre à tâche de rabaisser l'homme, et de le faire rougir de ses vertus mêmes. On peut croire que les opinions des jansénistes ont influé sur leur style; ils semblent du moins repousser par système tous les ornements de l'imagination comme une sorte de parure mondaine, et leur diction, généralement très-pure, est froide et sans couleur. Au reste, il faut bien distinguer la Rochefoucauld de Duguet et de Nicole. Ceux-ci ont un style lâche et verbeux; la Rochefoucauld a beaucoup de force et de précision dans le tour, et son expression est souvent singulièrement heureuse dans sa brièveté.

La Bruyère, né en 1639, mort en 1696, est moins remarquable par ses pensées, quoiqu'elles soient presque toujours justes et fines, que par son style. Il n'y a pas d'écrivain qui sache mieux faire valoir ses idées par la forme qu'il leur donne; il n'y en a pas qui ait enrichi la langue d'un plus grand nombre de termes, d'alliances de mots et de tournures. Toujours rapide, précis, énergique, il réveille souvent l'esprit du lecteur par l'imprévu du trait ou de l'image. Il excelle surtout dans les portraits; il sait en arrêter les contours, en faire ressortir les principales lignes, en varier la physionomie; aussi aime-t-il à les tracer, et en a-t-il fait le principal ornement de son livre des *Caractères*. Quoiqu'il ne suive pas les théories de style de l'école janséniste, la Bruyère s'y rattache pourtant par sa foi religieuse, et par la sévérité de ses maximes et de ses jugements moraux.

Fénelon semble appartenir au dix-huitième siècle plutôt qu'au dix-septième, non pas sans doute par ses idées religieuses, car sa foi est aussi solide et aussi vive que celle de Bossuet, mais par ses principes de morale et de politique, qui sont bien plus avancés que ceux de son temps. Peu d'années après la révocation de l'édit de Nantes, que tous les écrivains avaient accueillie avec tant de louanges, Fénelon, dans sa *Direction pour la conscience d'un roi*, recommande au prince la tolérance comme son principal devoir. Le premier aussi il rompt ce concert d'éloges qui célébrait la monarchie de Louis XIV, son luxe, ses guerres, son despotisme. Ces vues si élevées et si justes faisaient le fonds même de son âme; elles remplissent non-seulement l'ouvrage que nous avons cité, mais les *Dialogues des Morts* et le *Télémaque*; et il est aisé de voir que l'action si attachante de ce poëme, la variété des situations et des caractères, le style si abondant, si harmonieux, et qui semble dérobé à Homère, ne sont aux

yeux de l'auteur qu'une parure agréable, destinée à dissimuler le sérieux de ses idées.

Nous trouvons au dix-huitième siècle deux écrivains moralistes, *Vauvenargues* et *Duclos :* l'un, par la pente de son âme douce et mélancolique, inclinant vers les croyances religieuses du siècle précédent, bien que son esprit soit atteint par la contagion du doute; défendant courageusement les hautes vérités morales contre les progrès croissants de l'épicuréisme, ressemblant à Fénelon par la simplicité et la candeur de son style, où respire souvent une éloquence touchante; du reste, ayant plus de finesse que de profondeur, et plus de justesse que de nouveauté dans les vues; l'autre, partageant les idées et les mœurs de son siècle, les dépeignant avec vérité, mais sans colère, quoique avec un ton de franchise et de brusquerie qui rend plus piquante la modération de ses censures; rappelant enfin la Bruyère par les vives saillies de son humeur, mais ne transportant dans ses *Considérations sur les Mœurs*, ni la hardiesse d'esprit ni l'imagination de style qui brille dans les *Caractères*. Nous ne parlons pas des moralistes comme *Marmontel*, qui, dans le *Bélisaire* et dans les *Incas*, ne fait que répéter des vérités communes, sans les relever par le style, ou comme *Helvétius*, dont le livre de l'*Esprit* est la destruction de toute morale.

Épistolaires. — Les *lettres* de *Balzac* et celles de *Voiture* sont des monuments importants dans l'histoire de la langue, parce que ce sont les premiers où elle ait eu de la correction, de l'élégance et de l'harmonie; mais ces qualités, très-précieuses en elles-mêmes, ne sont guère à leur place dans des lettres, où l'on aime à ne plus voir la trace du travail. Rien n'offense plus le goût que ces périodes nombreuses, ces antithèses compassées, ces images développées avec complaisance, enfin toute cette pompe de langage que Voiture et Balzac prodiguent dans leurs lettres, et que l'importance d'une oraison funèbre pourrait à peine soutenir. Il y a pourtant une différence entre ces deux écrivains : c'est que Voiture a conscience de son affectation, tandis que Balzac ne la soupçonne pas.

Les *Lettres de madame de Sévigné* (1627-1696) sont au nombre des ouvrages originaux du dix-septième siècle, précisément parce que madame de Sévigné ne songeait pas à faire un ouvrage, et qu'elle écrivait simplement à sa fille pour lui raconter ses sentiments, ses inquiétudes, les moindres détails de sa vie, les événements du jour, les anecdotes de la cour et de la ville, le tout sans aucun ordre, selon le penchant de son cœur et le caprice de son esprit. C'est le rare mérite de ces lettres, que le naturel y brille dans toute sa grâce, et que, sans être distrait par des ornements étudiés, on y suit le cours d'une plume légère, qui trouve en foule sur son passage les sentiments les plus délicats, les plaisanteries les plus fines et les plus vives, les

tours les plus heureux et les expressions les plus piquantes. Quelques-unes de ces lettres sont des chefs-d'œuvre de récit dans le genre familier, comme celle sur le prochain mariage de Mademoiselle, et celle sur la mort de Turenne.

Les *lettres* de *Voltaire* ressemblent à celles de madame de Sévigné, sauf la différence des époques, des situations et des caractères. Du reste, c'est la même aisance, la même variété d'idées, la même abondance de traits d'esprit et de gaieté, toujours exempte d'affectation.

Il faut distinguer des lettres proprement dites des ouvrages qui n'en ont que le titre et la forme, comme les *Lettres Provinciales* les *Lettres sur les Anglais* de Voltaire, qui contiennent tant de détails curieux sur le gouvernement, la littérature et les mœurs anglaises; les *Lettres Persanes* de Montesquieu, ouvrage un peu frivole pour un grave magistrat, mais qui est la peinture la plus spirituelle du temps de la régence.

FIN DES QUESTIONS LITTÉRAIRES.

MANUEL
DU BACCALAURÉAT.

QUESTIONS
D'HISTOIRE ANCIENNE ET D'HISTOIRE ROMAINE.

DE L'HISTOIRE EN GÉNÉRAL.

—

I.

Définition de l'histoire. — Grandes divisions et périodes les plus remarquables de l'histoire universelle.

§ 1. — L'histoire est la science du passé : elle nous donne le récit véridique de tous les événements qui se sont succédé dans la suite des siècles, en les expliquant par leurs causes et par leurs résultats.

Sous le point de vue théorique, il est un double écueil que l'historien doit éviter. D'une part, s'il se contentait de faire l'exposé pur et simple des faits, de tracer le tableau exact des mœurs d'un peuple ou d'une époque, sans faire ressortir, par des réflexions judicieuses, leur importance relative, sans appeler l'attention du lecteur sur les causes qui ont amené ces événements, et sur les conséquences qui en découlent, il se réduirait au rôle de chroniqueur ou d'annaliste; d'autre part, si l'historien, se préoccupant uniquement de l'enchaînement et de la génération des faits, négligeait la partie narrative pour le développement de certaines théories historiques, ou ne faisait servir le récit des événements qu'à confirmer les systèmes qu'il avance, il courrait risque de se perdre dans des spéculations abstraites, bonnes

peut-être dans une philosophie de l'histoire, mais sans profit pour le lecteur qui veut s'instruire par lui-même, et n'accepte pas des jugements formulés à l'avance. Le véritable historien se mettra donc en garde contre ces deux défauts. Narrateur véridique et impartial, il s'appliquera à faire ressortir l'importance des grands faits, le caractère des personnages principaux; il répandra sur ses récits cette couleur locale qui seule donne au lecteur une connaissance intime des temps et des lieux. En même temps il montrera que tous les faits, loin de naître isolés, ont entre eux des rapports de dépendance, et qu'ils exercent l'un sur l'autre une influence réciproque; et de cette manière, non-seulement il fournira au lecteur les pièces du procès, mais il le mettra lui-même en état de juger plus sûrement, plus facilement et en parfaite connaissance de cause.

Là ne se borne pas encore la tâche de l'historien. En déroulant à nos yeux les annales des peuples, en nous faisant assister à l'origine des sociétés, à la formation des empires, à leur grandeur, aux révolutions qui ont précédé ou suivi leur chute, il n'a point seulement pour but de satisfaire la curiosité du lecteur, ou de fournir matière à la critique du philosophe; son objet n'est point purement spéculatif, il doit être pratique. Dans cette vie de l'humanité, où, malgré la diversité des temps, des lieux, des mœurs et des lois, les passions sont toujours les mêmes, il convient que l'expérience du passé serve d'enseignement aux générations futures, et le devoir de l'historien est de mettre cet enseignement à la portée de toutes les intelligences. On a nié sous ce rapport l'influence de l'histoire; on a prétendu que, loin de profiter des fautes de nos pères, nous retombions dans des erreurs, sinon pires, au moins aussi funestes, et que la destinée de l'humanité était de tourner pour ainsi dire dans un cercle fatal, subissant éternellement les mêmes alternatives de prospérités et de revers, de civilisation et de barbarie. Cependant on ne peut mettre en doute les progrès de la civilisation, on ne peut nier qu'après chacune de ces révolutions qui bouleversent périodiquement la face de l'univers, il ne s'opère une amélioration sensible dans les conditions sociales, dans les mœurs, dans les formes de gouvernement, dans les religions même. Il y a même lieu de penser que, si tous les hommes pouvaient recevoir les leçons de l'histoire, et que l'instruction ne fût pas le partage du petit nombre, les désordres qui signalent malheureusement encore ces crises salutaires de l'humanité diminueraient bientôt, ou même disparaîtraient entièrement. C'est donc une nécessité pour l'historien de redoubler d'efforts; tôt ou tard son enseignement portera ses fruits.

§ 2. — L'histoire universelle commence avec la création du monde, l'an 4963 av. J. C., et s'arrête ordinairement en 1789, époque où commence l'histoire contemporaine avec la première révolution fran-

çaise. Elle embrasse donc un intervalle de plus de 6700 années, qui se subdivise généralement en trois grandes périodes :

1° L'*Histoire ancienne*, qui comprend l'*Histoire romaine*, et qui s'étend depuis la création du monde, l'an 4963 av. J. C., jusqu'au partage définitif de l'empire romain après la mort de Théodose, l'an 396 de J. C.;

2° L'*Histoire du moyen âge*, qui commence avec l'invasion de l'empire romain par les Barbares, vers l'an 376 de J. C., et qui s'arrête à la prise de Constantinople par Mahomet II, l'an 1453;

3° L'*Histoire moderne*, qui ne comprend qu'un peu plus de trois siècles, depuis la prise de Constantinople en 1453, jusqu'à la convocation des états généraux en France, en 1789.

Ces trois grandes divisions de l'histoire universelle se partagent elles-mêmes en périodes d'une moins grande étendue : nous aurons l'occasion d'en parler en traitant de chacune de ces histoires.

HISTOIRE ANCIENNE.

II.

Divisions. — Succession des principaux États, et formation des empires dans l'ordre soit chronologique, soit géographique. — Origine du genre humain et dissémination des familles, des races et des peuples sur la terre, d'après les saintes Écritures.

§ 1.—Nous avons dit que l'histoire ancienne s'étend depuis la création du monde jusqu'à la séparation de l'empire romain en empire d'Occident et en empire d'Orient, c'est-à-dire, depuis l'an 4963 (1) av. J. C. jusqu'à l'an 396 de J. C.; nous distinguerons, dans ce long espace de temps, l'*histoire ancienne* proprement dite, qui comprend l'histoire de toutes les contrées connues d'abord par les Grecs, jusqu'à leur soumission successive par les Romains, et l'*histoire ro-*

(1) Il est difficile, comme on le pense bien, de déterminer la date précise de la création du monde; aussi les opinions varient-elles considérablement à cet égard. La date que nous donnons ici est celle qu'ont donnée les bénédictins dans l'*Art de vérifier les dates :* c'est une moyenne entre toutes les dates qui ont été proposées.

maine, qui commence à la fondation de Rome (764 av. J. C.), et qui s'augmente successivement de celle de tous les pays que soumettaient les armes de ce peuple.

Nous nous occuperons d'abord de l'histoire ancienne proprement dite.

On la subdivise en neuf périodes principales :

1° Depuis la création du monde jusqu'au déluge, 4963-3306;

2° Depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham, 3306-2296;

3° Depuis la vocation d'Abraham jusqu'au passage de la mer Rouge, 2296-1645;

4° Depuis le passage de la mer Rouge jusqu'à la prise de Troie, 1645-1270;

5° Depuis la prise de Troie jusqu'à l'ère des Olympiades, 1270-776;

6° Depuis l'ère des Olympiades jusqu'aux guerres médiques, 776-490;

7° Depuis les guerres médiques jusqu'à l'avénement d'Alexandre, 490-336;

8° Depuis Alexandre jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine, 336-146;

9° Enfin, depuis la réduction de la Grèce en province romaine jusqu'à la bataille d'Actium, 146-31.

§ 2. — Sous le rapport géographique, ainsi que dans l'ordre chronologique de leur formation, les États dont s'occupe l'histoire ancienne sont les suivants :

Avant Alexandre,

En Asie : — 1° dans la Haute-Asie, les royaumes de *Babylone* et de *Ninive* (2600), qui, agrandis par Bélus et ses premiers successeurs, de l'Arménie, de la Médie, de la Perside et de la Bactriane, devinrent l'empire d'*Assyrie* (1990), et d'où sortirent, après Sardanapale (759), l'empire *assyrio-babylonien* et le royaume de *Médie;* — les petits royaumes de *Syrie*, les divers *États phéniciens* et l'État du *peuple hébreu;* — 2° dans l'Asie-Mineure, le royaume de *Troie*, le royaume de *Phrygie*, bientôt enclavés dans le royaume de *Lydie;* — 3° l'immense empire *médo-perse*, fondé par Cyrus (538), et qui embrassa tous ceux que nous venons d'énumérer.

En Afrique, l'empire *égyptien*, fondé par Ménès, vers 2500, et depuis englouti dans l'empire médo-perse, en 525.

En Europe, les divers royaumes ou républiques *helléniques*, à leur tête Athènes, Sparte, Argos, Thèbes, la Messénie, etc.; — le royaume de *Macédoine*, celui d'*Épire*, l'*Illyrie*, etc.

Depuis Alexandre,

Alexandre, roi de Macédoine, 336-323, ajouta à ses États la Grèce, à laquelle il imposa sa suprématie, et toutes les contrées qui formaient le vaste empire médo-perse.

Des débris de l'empire d'Alexandre sortirent : d'abord, après la bataille d'Ipsus (301), les quatre royaumes de *Macédoine*, de *Thrace*, de *Syrie* ou des Séleucides, d'*Égypte* ou des Lagides. — Le second de ces quatre royaumes cessa bientôt d'exister ; les ligues *achéenne* et *étolienne* se formèrent en Grèce aux dépens du royaume de Macédoine ; et, du démembrement de l'empire des Séleucides, naquit une foule de petits États, tels que les royaumes de *Pont*, de *Cappadoce*, de *Bithynie*, de *Pergame*, dans l'Asie Mineure ; d'*Arménie*, des *Parthes*, de *Bactriane*, dans la haute Asie, etc.

§ 3. — Suivant le récit de la *Genèse* (1), Dieu créa le monde en six *jours*. Il forma l'homme du limon de la terre, et le fit à son image ; la femme fut tirée d'une des côtes de l'homme. Aussitôt après leur naissance, Dieu plaça Adam et Ève dans un lieu de délices qu'on appelle le *Paradis terrestre*, et qu'on suppose avoir existé entre le Tigre et l'Euphrate. Il avait créé nos premiers pères justes et immortels ; mais ceux-ci ayant bientôt perdu, par leur désobéissance, la pureté primitive, furent chassés du paradis terrestre, et condamnés au travail, à la douleur, à la mort. Dieu, toutefois, promit qu'un jour viendrait où la femme donnerait naissance à un *rédempteur* qui rachèterait l'homme de la tache du péché.

Les deux premiers enfants d'Adam et d'Ève furent Abel et Caïn : le premier était pasteur, et le second cultivait la terre. Caïn, jaloux d'Abel, dont les offrandes étaient plus agréables au Seigneur, tua son frère, et commit ainsi le premier meurtre. Poursuivi par ses remords et par la malédiction divine, il s'enfuit au loin, et alla fonder une ville pour y cacher sa honte et ses terreurs. Adam eut un troisième fils, Seth, qui se distingua par ses vertus et sa piété : aussi sa postérité fut-elle désignée sous le nom d'*enfants de Dieu*, par opposition aux descendants de Caïn, qu'on appela les *enfants des hommes*. On donna aussi, parmi les enfants de Dieu, le nom de *patriarches* aux chefs des générations : les principaux, après Seth, furent Hénoch, miraculeusement tiré du monde ; Mathusalem, qui passe pour avoir eu la plus longue vie ; Lamech et Noé.

Cependant la dépravation était devenue générale parmi les descendants de Caïn, et bientôt les enfants de Dieu se laissèrent entraîner dans la corruption. Dieu résolut de châtier le genre humain. Toutefois il fit grâce à Noé, à cause de ses vertus, et lui ordonna de construire l'arche pour s'y renfermer avec ses trois fils, Sem, Cham et

(1) La partie de la Bible qui est l'œuvre de Moïse est appelée *Pentateuque* ; elle se compose de cinq ouvrages (πέντε, τεύχεα) : la *Genèse*, ou la Création ; l'*Exode*, ou la sortie d'Égypte ; le *Lévitique*, qui traite surtout des cérémonies du culte ; le *Deutéronome*, ou seconde loi, et le livre des *Nombres*, qui renferme le dénombrement des Israélites.

Japhet, leurs femmes et leurs enfants, et un couple de tous les animaux qui existaient sur la terre.

Alors eut lieu le déluge (3306). Pendant quarante jours et quarante nuits une pluie abondante tomba sur la terre, et couvrit jusqu'aux plus hautes montagnes : tous les êtres périrent, à l'exception de ceux qui étaient renfermés dans l'arche. La terre resta ensevelie pendant cent cinquante jours sous les eaux, qui enfin baissèrent peu à peu; et l'arche s'arrêta sur le mont Ararat, en Arménie.

Noé étant sorti de l'arche, adora le Seigneur, qui lui donna ses préceptes, et fit paraître l'arc-en-ciel comme gage de sa réconciliation avec le genre humain.

Après le déluge, les hommes vécurent d'abord rassemblés dans la plaine de Sennaar, entre l'Euphrate et le Tigre; mais leur nombre devint bientôt si considérable, qu'ils durent songer à se séparer. Avant de se quitter pour toujours, ils résolurent de construire une tour qui s'élèverait jusqu'au ciel. Dieu punit leur orgueil en confondant leur langage : ce qui les força à laisser leur tour inachevée. On l'appela la *Tour de Babel;* elle s'élevait à l'endroit où fut bâtie plus tard la ville de Babylone. Alors commença la dispersion des peuples.

Les descendants de Sem peuplèrent toute l'Asie du milieu, depuis les monts Amanus et Taurus jusqu'à la mer du Japon. Parmi ses fils, on remarque *Élam*, père des Élamites ou Persans; *Arphaxad*, père des Arméniens; *Assur*, père des Assyriens; *Héber*, père des Hébreux, etc.

Les descendants de Cham se répandirent dans l'Arabie, la Syrie, l'Égypte, et toutes les autres contrées de l'Afrique. Parmi ses fils, *Chanaan* fut le père des Chananéens, qui occupaient la terre promise avant l'arrivée des Hébreux; *Misraïm* fut la souche des Égyptiens, et *Chus*, des Arabes.

Les descendants de Japhet couvrirent l'Europe et toute l'Asie septentrionale. On cite parmi ses enfants : *Gomar*, père des Galls ou Celtes, et *Javan* ou *Jon*, père des Ioniens ou Grecs.

III.

HÉBREUX.

Leur histoire depuis le déluge jusqu'à Moïse et à la conquête de la terre promise. — Les juges. — Les rois. — Saül, David, Salomon.

Schisme des dix tribus. — Achab, Jézabel, Athalie. — Fin des royaumes d'Israël et de Juda. — La captivité. — Reconstruction du temple. — Les Machabées. — Hérode. — Jésus-Christ et sa mission. — Dispersion des Juifs.

§ 1. — Les Hébreux, descendants d'Héber, fils d'Arphaxad et petit-fils de Sem, appartiennent à la race sémitique et à la famille arménienne. Après la dispersion qui suivit le déluge, ils vécurent dans les contrées voisines de l'Arménie, et principalement en Chaldée, jusqu'au moment de la *vocation d'Abraham* (vers 2296). A cette époque, les hommes, oubliant la terrible leçon que le Seigneur avait infligée à leurs pères, étaient redevenus aussi méchants qu'avant le déluge, et se livraient à tous les vices et à l'adoration des idoles. Dieu choisit alors Abraham pour être le père d'un peuple privilégié, et qui devait conserver fidèlement la tradition du vrai culte; il lui ordonna de sortir de la ville d'Ur en Chaldée, où il était né, et d'aller habiter sur les rives du Jourdain, qu'occupaient alors les fils de Chanaan. Abraham obéit aux ordres du Seigneur, partit pour la terre de Chanaan, et s'établit d'abord à Sichem avec *Sara*, sa femme, et *Loth*, son neveu; mais ce dernier le quitta bientôt, et alla se fixer à Sodome.

Cependant Abraham eut deux fils, le premier, nommé *Ismaël*, de sa servante Agar, qu'il avait épousée, dans la crainte que Sara, sa femme, ne fût stérile; l'autre, nommé *Isaac*, que Sara mit au monde dans un âge très-avancé. Après la naissance d'Isaac, Ismaël, chassé par Sara, se retira dans le désert avec Agar, sa mère, et devint le père des Ismaélites ou Arabes. Les faits les plus importants de la vie d'Abraham sont la lutte qu'il soutint victorieusement contre cinq rois arabes ou persans, l'alliance qu'il conclut avec *Melchisédech*, pontife du vrai Dieu, la destruction de Sodome, à laquelle Loth échappa miraculeusement, et enfin le sacrifice où ce patriarche, soumis aux volontés du ciel, allait immoler son fils Isaac, si Dieu, qui avait voulu seulement éprouver la fidélité d'Abraham, n'avait arrêté son bras prêt à frapper.

Isaac épousa *Rébecca*, fille d'Éliézer, et en eut deux fils, *Jacob* et *Ésaü*. Ce dernier, qui était l'aîné, vendit son droit d'aînesse à Jacob

pour un plat de lentilles, et depuis chercha, mais en vain, à reconquérir le droit qu'il avait si follement perdu : il fut le père des *Édomites* ou *Iduméens*. Jacob, devenu le chef de la nation, prit rang parmi les patriarches, et, après une vision mystérieuse dans laquelle il lui sembla lutter contre un ange, il prit le nom d'*Israël* (c'est-à-dire fort contre Dieu). A dater de ce moment, les Hébreux prennent le nom d'Israélites. Jacob, pour éviter la fureur d'Ésaü, s'était enfui en Mésopotamie, chez son oncle Laban : il le servit quatorze ans, et épousa ses deux filles, *Lia* et *Rachel*, dont il eut douze fils : *Ruben*, *Siméon*, *Lévi*, *Juda*, *Issachar*, *Zabulon*, *Dan*, *Nephtali*, *Gad*, *Aser*, *Joseph*, et *Benjamin*.

Les frères de Joseph, irrités de la préférence que leur père lui témoignait, avaient résolu de s'en défaire : ils le vendirent à des marchands égyptiens. On sait par quelle série d'aventures merveilleuses Joseph passa des mains de ces marchands dans le palais de Putiphar, fut jeté ensuite en prison, et en sortit bientôt pour devenir le premier ministre de Pharaon ; comment il reconnut ses frères, qui étaient venus acheter du blé en Égypte, et avec quelle bonté il les traita. Sur l'invitation de Joseph, Jacob quitta le pays de Chanaan, et vint s'établir en Égypte avec tous les Israélites (2076).

Tant que vécut Joseph, ses compatriotes furent heureux et comblés de biens. Après sa mort, la politique des Pharaons changea à leur égard. Les Égyptiens s'effrayèrent du rapide accroissement de la race israélite, et confondirent le peuple pasteur dans la haine qu'ils portaient aux Hycsos, pasteurs arabes et syriens qui avaient envahi l'Égypte vers 2100, et qui, pendant plus de trois siècles, y promenèrent la ruine et la désolation. Les Israélites furent dès lors opprimés cruellement : on les employa aux travaux les plus durs, à la construction des pyramides, des obélisques, et de tous les monuments prodigieux que nous admirons encore aujourd'hui. Enfin, comme leur nombre ne paraissait pas diminuer assez rapidement, on ordonna aux femmes israélites de noyer dans les eaux du Nil tous les enfants mâles qui viendraient à naître.

Moïse. — Un enfant échappa cependant à cette terrible proscription : Dieu l'avait choisi pour être le libérateur de la nation israélite. Sauvé par la fille elle-même du Pharaon, il reçut le nom de Moïse (c'est-à-dire *sauvé des eaux*), fut élevé à la cour, et instruit dans toutes les sciences de l'Égypte. Devenu grand, il connut le secret de son origine, et ne put voir sans une vive émotion les souffrances de ses concitoyens. Il s'enfuit de la cour de Pharaon, et se retira dans le désert sur les bords de la mer Rouge : là Dieu lui découvrit sa mission, et lui ordonna d'aller chercher les Israélites en Égypte, pour les conduire dans la *Terre promise*. Enhardi par plusieurs prodiges, Moïse vint réclamer du Pharaon qui régnait alors la liberté de ses frères.

Celui-ci, toutefois, ne consentit à le satisfaire qu'après avoir vu l'Égypte accablée de *plaies* épouvantables. Les Israélites, au nombre de six cent mille, quittèrent immédiatement l'Égypte sous la conduite de Moïse, et arrivèrent sur les bords de la mer Rouge au moment où le Pharaon, qui s'était déjà repenti de les avoir laissés partir, et qui s'était mis à leur poursuite avec toute son armée, allait les atteindre. Les eaux de la mer se séparèrent miraculeusement pour ouvrir un passage au peuple de Dieu, et, se refermant aussitôt après, engloutirent le roi d'Égypte avec son armée (1645).

Les Israélites, avant d'arriver dans la Terre promise, errèrent quarante ans dans le désert. Les faits les plus importants qui signalent cette période sont : la loi donnée par Dieu même à Moïse sur le mont Sinaï, la manne tombant du ciel pour nourrir le peuple, l'eau jaillissant d'un rocher frappé par Moïse, la construction du tabernacle et de l'arche d'alliance, la dignité de grand prêtre conférée au frère de Moïse, *Aaron*, et à tous ses descendants, c'est-à-dire à la tribu de Lévi, les fréquentes révoltes des Israélites et leur punition éclatante, enfin les combats livrés aux Amalécites, aux Chananéens, aux Amorrhéens et aux Madianites. Dieu refusa à Moïse le bonheur d'entrer dans la Terre promise; il mourut sur le mont Nébo, après avoir choisi *Josué* pour successeur (1605).

Josué traverse le Jourdain, s'empare miraculeusement de Jéricho, soumet rapidement toute la contrée, dont il extermine en grande partie les habitants, et partage ensuite le territoire entre les douze tribus. La tribu de Lévi, vouée exclusivement à l'exercice du culte, ne reçut point de territoire particulier; on lui donna cinquante-quatre villes, disséminées dans les diverses tribus; mais, en souvenir des bienfaits de Joseph, on donna deux tribus aux descendants d'*Éphraïm* et de *Manassé*, ses deux fils. Le partage ainsi fait, le gouvernement fut d'abord confié aux *anciens* de chaque tribu. Ceux-ci, après la mort de Josué, poursuivirent un instant le cours de ses victoires; mais ensuite, défaits en plusieurs rencontres, ils tombèrent sous la servitude de Chusan, roi de Mésopotamie (1562).

Après huit ans de captivité, *Othoniel* brisa le joug sous lequel gémissaient les Israélites, et fut le premier *juge*. Avec lui commence une période de succès et de revers pendant laquelle les Israélites, souvent indociles à la voix du Seigneur, sont punis par de cruelles servitudes. Leurs ennemis les plus acharnés sont les Amalécites, les Madianites, les Moabites, et surtout les Philistins. On compte, après Othoniel, treize juges, dont les plus célèbres sont : *Gédéon*, vainqueur des Madianites; *Jephté*, qui sacrifia sa fille; le fort *Samson; Héli*, sous qui l'arche fut prise par les Philistins; et *Samuel* (1080).

Les Israélites, mécontents du gouvernement des fils de Samuel, lui demandent un *roi*. Celui-ci, après avoir longtemps hésité, sacre

un jeune pâtre de la tribu de Benjamin, nommé *Saül*. Samuel espérait le garder dans sa dépendance, et gouverner en son nom; mais il est trompé dans son attente. Saül fait confirmer son élection par l'armée, marche contre les Philistins et les Amalécites, les défait en plusieurs rencontres, et, en l'absence de Samuel, ose offrir lui-même un sacrifice en actions de grâces au Seigneur.

Aussitôt Samuel déclare que Dieu s'est séparé de Saül; et, après avoir pleuré cinq ans sur lui, il sacre secrètement le jeune David, et le présente à Saül comme joueur de harpe, afin qu'il essaye de dissiper par la douceur de ses chants la noire mélancolie dont ce malheureux prince est frappé. Mais bientôt la victoire remportée par David sur le géant Goliath, et l'enthousiasme que font éclater les Israélites pour le jeune guerrier, excitent la jalousie de Saül, qui reconnaît en lui un rival, et tente plusieurs fois, mais en vain, de lui ôter la vie. Depuis lors Saül ne traîne plus qu'une vie misérable, toujours en lutte avec les Philistins : enfin il leur livre, près du mont Gelboé, une grande bataille, où il périt lui-même avec trois de ses enfants (1040).

David ne succéda point à Saül sans résistance : il lutta sept ans contre son fils Isboseth, et n'en triompha qu'en achetant son général Abner. Trois ans après, il s'empara de Sion, citadelle de Jérusalem, ramena l'arche sainte dans cette ville, et en fit sa capitale. Il vainquit ensuite les Philistins, les Moabites, les Syriens et les Iduméens, et recula les limites de son royaume jusqu'à la Méditerranée et à l'Euphrate. Au dedans, il favorisa le commerce, amassa d'immenses richesses, se fit construire un palais magnifique, et jeta les fondements du temple de Jérusalem; mais toutes ces belles actions furent ternies par les fautes de sa vie privée : il se rendit coupable de meurtre et d'adultère, et ensuite expia ce double crime par son profond repentir et de cruelles épreuves. Ses dernières années furent désolées par une peste épouvantable qui dépeupla Jérusalem, et par la révolte de son fils *Absalon*. David a laissé des *Psaumes* qui sont regardés comme un chef-d'œuvre de poésie lyrique, et que l'Église redit dans ses prières (1000).

Salomon, fils de David et de Bethsabée, reçoit du Seigneur le don de la sagesse, et, au milieu d'une paix profonde, règne avec le plus grand éclat. Il achève le temple de Jérusalem, une des merveilles du monde, construit des palais magnifiques, entoure Jérusalem de murailles, fonde Palmyre et plusieurs autres villes importantes, fait partout fleurir le commerce dans ses États, creuse deux ports sur la mer Rouge, à Élath et à Asiongaber, conclut un traité d'alliance avec le puissant roi de Tyr, Hiram, et envoie ses vaisseaux chercher de l'or et de l'ivoire jusque sur les côtes lointaines d'Ophir et de Tarsis. Sur la renommée de sa sagesse, de sa justice et de sa magnificence, la reine de Saba vint, du fond de l'Arabie, apporter des pré-

sents à Salomon et rendre hommage à sa puissance. Malheureusement ce grand prince ne sut point persévérer dans la vertu. Sur la fin de sa vie, il abandonna le culte du vrai Dieu : retiré au fond de son palais, au milieu de femmes idolâtres, il adorait avec elles Astarté et Moloch, divinités impures des Tyriens et des Moabites. Il n'échappa que par la mort à la révolte de ses sujets; mais, avant de mourir, il apprit, de la bouche d'un prophète, qu'en punition de ses fautes son royaume serait divisé après lui (962). Salomon a laissé des *Psaumes* comme David : la Bible renferme encore plusieurs autres de ses ouvrages : le *Cantique des cantiques*, les *Proverbes*, etc.

§ II. — *Roboam*, fils de Salomon, ne tarda point à vérifier la prédiction du Seigneur : il chassa les conseillers de son père et augmenta les impôts; aussitôt dix tribus l'abandonnèrent, et proclamèrent roi *Jéroboam*. Il y eut dès lors deux royaumes, le *royaume de Juda*, composé des deux tribus fidèles de Juda et de Benjamin, et le *royaume d'Israël*, qui comprenait les dix autres; c'est ce qu'on appelle le *schisme des dix tribus*.

Cette séparation n'amena aucun changement dans la forme du gouvernement; mais ce fut une cause de rivalité et de faiblesse qui finit par entraîner la ruine des deux royaumes et la captivité de Babylone. Ils subsistèrent, le royaume d'Israël jusqu'à la prise de Samarie par Salmanasar (718), et le royaume de Juda jusqu'à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor II (606). C'est dans cette période qu'apparurent les principaux prophètes, d'abord *Élie* et *Élisée*, et plus tard *Isaïe*, *Jérémie*, *Ézéchiel* et *Daniel* : les prophéties de ces quatre derniers sont conservées dans la Bible.

Les principaux rois d'Israël, après Jéroboam, furent : l'impie *Achab*, époux de *Jézabel*, persécuteur du prophète Élie et adorateur de Baal; *Jéhu*, d'abord général de Joram, fils d'Achab, et qui fit mettre à mort tous les descendants de ce prince, ainsi que Jézabel; *Osée*, sous qui Salmanasar s'empara de Samarie (718).

Dans le royaume de Juda, nous citerons, après Roboam, le saint roi *Josaphat*, dont le règne fut très-paisible, mais qui eut le tort de marier son fils *Joram* avec *Athalie*, fille d'Achab et de Jézabel; *Joas*, qui échappa par miracle à la fureur d'Athalie; le pieux *Ézéchias*, sous le règne duquel l'armée de Sennachérib, roi d'Assyrie, qui avait envahi la Judée, fut presque tout entière exterminée par la main de Dieu; *Josias*, tué à Mageddo par le roi d'Égypte Néchao; *Manassès*, sous qui Holopherne vint mettre le siége devant Béthulie et fut immolé par *Judith*; enfin *Joachim*, que Nabuchodonosor emmena en captivité à Babylone (606).

La captivité des Juifs dura soixante-dix ans, et ne cessa qu'avec l'empire d'Assyrie. *Cyrus* ayant pris Babylone et détrôné Balthazar,

rendit, la première année de son règne, un édit qui mit un terme à l'exil des Israélites, et qui leur permit de retourner en Judée et de reconstruire le temple de Jérusalem (536).

Ils ne revinrent d'abord qu'au nombre de 42,000, sous la conduite de *Zorobabel* et de *Josué :* ils trouvèrent le pays ruiné, et occupé en partie par les *Samaritains*, colonies cuthéennes qu'Asar-Haddon avait envoyées dans le royaume d'Israël, ou de Samarie, vers 670. Ces derniers causèrent beaucoup de maux aux Juifs, et empêchèrent longtemps la reconstruction du temple. Enfin *Esdras*, en 467, arriva de Babylone avec un grand nombre de Juifs, reconstitua le gouvernement, et ordonna la révision des livres saints ; et *Néhémie*, en 454, apporta de Suse l'ordre de reconstruire les remparts de Jérusalem. Les réformes politiques et religieuses d'Esdras et de Néhémie amenèrent une scission au sein du peuple juif ; et les dissidents, abandonnant le temple de Jérusalem, élevèrent un temple rival sur le mont Garizim.

Le gouvernement, depuis le retour de la captivité, était entre les mains des *grands prêtres ;* mais leur pouvoir était très-contesté. Il subsista ainsi sous la domination des Perses (536-332), sous Alexandre, qui fut reçu à Jérusalem par le grand prêtre *Jaddus* (332-326), et sous les successeurs de ce prince. Sous ces derniers, les Juifs appartinrent tour à tour, d'abord de 326 à 301, à Laomédon, à Antigone, à Ptolémée, et, depuis 301, tantôt aux Lagides, tantôt aux Séleucides. Les Lagides traitèrent les Juifs assez favorablement, et même en attirèrent un grand nombre en Égypte. Ce fut Ptolémée II, Philadelphe, qui fit faire la célèbre traduction grecque des livres saints, connue sous le nom de version des *Septante*. La domination des Séleucides fut plus dure pour le peuple juif ; enfin, l'intolérance et les cruautés d'Antiochus IV Épiphane amenèrent un soulèvement général (167).

La famille des *Machabées* donna le signal de la révolte ; le vieux *Matathias*, et surtout son troisième fils, *Judas Machabée*, le lion de Juda, battirent successivement plusieurs armées syriennes, et forcèrent les Séleucides à reconnaître l'indépendance de la Judée (161). Le pouvoir appartint aux Macchabées. *Jonathas* et *Simon*, frères de Juda, lui succédèrent avec le titre de grand prêtre, consolidèrent la paix, et ramenèrent la prospérité. Vint ensuite *Jean Hyrcan*, fils de Simon, sous qui commencèrent les querelles de deux sectes rivales, à la fois politiques et religieuses, les *Pharisiens* et les *Sadducéens*. Les premiers voulaient la séparation du pouvoir civil et du pontificat, et, sous le rapport religieux, se faisaient remarquer par une soumission servile à la lettre de la loi, ce qui les distinguait des Sadducéens, qui préféraient la tradition. *Aristobule Ier* (107) et *Alexandre Jannée* (106-79), son successeur, prirent le titre de *roi ;* mais leur règne ne fut qu'une longue et sanglante anarchie. En 65, les Romains interviennent dans les affaires de la Judée. Pompée se déclare pour *Hyr-*

can II, reconnu roi par les Pharisiens, contre *Aristobule II*, qui avait imploré le secours des Romains; il s'empare de Jérusalem, et envoie captif à Rome Aristobule et toute sa famille. A dater de ce moment, la Judée n'est plus qu'une province romaine. Hyrcan II y règne encore avec le titre d'*ethnarque;* mais il ne doit qu'à la protection intéressée de Gabinius, agent de Pompée, et ensuite à celle de César, de maintenir son autorité contre des tentatives continuelles de révolte. Enfin, le trône lui est ravi par *Antigone*, fils d'Aristobule, qui bientôt après est lui-même chassé par l'Iduméen *Hérode*. Ce dernier, protégé par Octave et Antoine, est proclamé roi par le sénat (40); il soumet toute la Judée, y fait régner l'ordre et la paix, et consolide sa puissance en épousant *Marianne*, l'héritière des Macchabées. Hérode mérita le surnom de Grand, mais il ternit sa gloire par sa cruauté. Transporté d'une féroce jalousie, il fit mettre à mort les fils qu'il avait eus de Marianne. C'est lui aussi qui ordonna le *massacre des Innocents*, espérant que le Christ, dont il avait appris la naissance, serait au nombre des victimes. Après la mort d'Hérode le Grand (3 de J. C.), ses fils se partagèrent la Judée, et en gouvernèrent les diverses provinces avec le titre de *tétrarques*, et sous la surveillance d'un *procurateur* romain.

Ce fut sous la procurature de *Ponce-Pilate*, *Hérode Antipas* étant tétrarque de Galilée, que le Fils de Dieu commença sa divine mission, et accomplit le mystère de la Rédemption (33). Quelques années après, *Hérode-Agrippa Ier* dut à la faveur de Claude de réunir de nouveau toute la Judée sous son autorité; mais sous *Agrippa II*, son successeur (58), les Juifs, exaspérés par les exactions des Romains, se soulevèrent de toutes parts. *Vespasien* vint alors mettre le siége devant Jérusalem, qui se défendit avec l'opiniâtreté du désespoir. Titus, son fils, la prit enfin d'assaut (l'an 70). Plus d'un million de Juifs avaient péri dans cette guerre, et le temple de Salomon avait été incendié; néanmoins, soixante ans après, on vit les Juifs se soulever une seconde fois sous la conduite de Barcochébas. Le sang coula de nouveau par torrents; mais alors *Adrien*, pour prévenir le retour de toute révolte, expulsa les Juifs de Jérusalem, reconstruisit la ville sous le nom d'*Ælia Capitolina*, et leur en interdit à tout jamais l'entrée (134). Ainsi fut consommée la dispersion des Juifs, prédite par les prophètes.

IV.

ÉGYPTIENS.

Leur histoire jusqu'à la conquête de Cambyse. — Les rois pasteurs. — Empire de Sésostris. — Les Éthiopiens. — Psammétichus et ses successeurs. — Religion, gouvernement, arts et monuments de l'Égypte.

§ I. — On croit que l'Égypte doit ses premiers habitants et sa civilisation aux Éthiopiens. Ce fut en effet la partie la plus voisine de l'Éthiopie, la haute Égypte, qui fut habitée la première. La basse Égypte, ou Delta, resta longtemps sous les eaux, et ne se forma que peu à peu par les atterrissements du Nil.— Les prêtres égyptiens reconnaissaient pour premier roi *Ménès*, qu'on place vers 2500 ; mais ils faisaient régner avant lui sur l'Égypte une longue suite de dieux pendant l'espace de 34,000 ans et plus.

De Ménès jusqu'à *Cambyse* (2500-525), on compte ordinairement vingt-six ou vingt-sept dynasties ; mais on pense que la plupart d'entre elles, surtout dans l'origine, régnèrent simultanément sur diverses parties de l'Égypte, qui formaient autant de royaumes.

Les premières dynasties résidèrent à *This* ou à *Thèbes;* plus tard, *Memphis*, *Éléphantis*, *Héracléopolis*, devinrent aussi des capitales et eurent leurs dynasties. Les Éthiopiens de l'île de *Méroé*, chez qui la civilisation se développa de très-bonne heure, furent les premiers conquérants de l'Égypte, et lui fournirent sans doute ses premiers rois. On n'a aucun détail historique sur ces temps primitifs, et c'est à peine si l'on peut citer quelques noms, dont l'époque est encore controversée. Le plus célèbre de ces premiers rois est *Busiris*, auquel on attribue la fondation de Thèbes.

Sous le règne de *Timaos*, roi de la seizième dynastie, des pasteurs nomades, d'origine arabe et phénicienne, et qu'on désigne sous le nom général d'*Hycsos*, envahirent l'Égypte, et la conquirent rapidement (vers 2100). Les Hycsos possédèrent l'Égypte pendant plus de deux siècles, et signalèrent leur occupation par toutes sortes de ravages et de cruautés ; enfin *Thoutmosis*, septième roi de la dix-huitième dynastie, et plusieurs autres rois de la Thébaïde, parvinrent à les expulser de l'Égypte, et rendirent cette contrée à ses anciens souverains.

Dans l'intervalle qui sépare cet événement mémorable du règne de Sésostris le Grand (1900-1645), on cite les noms de *Mœris*, qui creusa le lac et construisit les pyramides qui portent son nom ; d'*Uchoréus*, qui agrandit Memphis ; d'*Osymandias*, vainqueur, dit-on, des Bactriens, et non moins célèbre par sa bibliothèque et son tombeau ; de

plusieurs *Aménophis* et *Ramsès*, parmi lesquels il faudrait reconnaître le Pharaon de Joseph, les persécuteurs des Israélites, et surtout celui qui fut englouti dans les eaux de la mer Rouge en poursuivant Moïse. Ce dernier fut *Aménophis III*, père de Sésostris (1645).

« *Sésostris* ou *Ramsès le Grand* ouvre la dix-neuvième dynastie. Il divise d'abord l'Égypte en trente-six nomes ou provinces, équipe une flotte, et subjugue les Arabes placés sur les rives du golfe Arabique, les Éthiopiens, les Libyens. Il porte ensuite ses armes dans l'Asie du milieu jusqu'au Gange, dans la Scythie, la Thrace, l'Asie Mineure, la Colchide où il laisse une colonie, l'Arménie, la Syrie. De retour dans ses États, il fait creuser, par ses captifs, de nombreux canaux ; élève des villes sur des monticules faits de main d'hommes ; assigne à chaque Égyptien une égale portion de terre, sous la charge d'une redevance annuelle (1). » Sur la fin de sa vie, Sésostris devint aveugle. Quant à la durée de son règne, il est impossible de la préciser : elle varie de trente-trois à cinquante-neuf ans, suivant les traditions.

Après le règne de Sésostris on nomme *Phéron*, fils de Sésostris ; *Protée*, contemporain de la guerre de Troie (1270) ; *Chéops*, *Chéphrem* et *Mycérinus*, qui construisirent les grandes pyramides ; le législateur *Bocchoris*, et *Sésac* ou *Sésonchis*, contemporain de Roboam, qui prit Jérusalem et subjugua un instant le royaume de Juda (950).

L'Égypte passe ensuite sous la domination de rois éthiopiens, parmi lesquels on remarque *Sabacon*. Vers 715, un prêtre de Vulcain, nommé *Séthos*, délivre l'Égypte de ces étrangers, et s'empare du pouvoir. Sa mort est suivie d'une anarchie de deux ans : alors *douze seigneurs* se partagent l'autorité, règnent ensemble pendant quinze ans (671-656), et construisent le Labyrinthe. Ils chassent ensuite *Psammétichus*, l'un d'eux, à qui les oracles promettaient la souveraine puissance ; mais celui-ci les chasse à son tour avec le secours des Grecs cariens, et reste seul roi (656).

Psammétichus commence la vingt-sixième dynastie, et règne trente-neuf ans (656-617) ; il agrandit Saïs et Memphis, augmente considérablement ses forces militaires, remporte quelques succès en Syrie, et meurt au moment où il préparait de plus vastes expéditions. — *Néchao*, son fils (617-601), fait creuser un canal de communication entre le Nil et la mer Rouge, équipe de grandes flottes, et ordonne à des navigateurs phéniciens d'exécuter à ses frais le *périple* de l'Afrique. En 609 il bat Josias, roi de Juda, à Mageddo, mais se fait battre à Circésium (605) par Nabuchodonosor. — Viennent ensuite *Psammis* (601), *Apriès* (595), *Amasis* (570-526) qui avait d'abord été chef de brigands, et qui, devenu roi, se distingua par la sagesse

(1) Poirson et Cayx, *Histoire ancienne*.

de ses lois et de son administration. Le premier il ouvrit l'Égypte aux étrangers, et reçut même, dit-on, le philosophe Pythagore à sa cour. — *Psamménit*, son fils, ne règne que six mois (526-525). *Cambyse*, roi des Perses, lui arrache la couronne et la vie, et subjugue l'Égypte.

§ II. — *Religion.* — Les Égyptiens adoraient une infinité de dieux : mais il faut distinguer, d'une part, une foule de divinités locales et secondaires que les prêtres offraient à l'adoration du vulgaire; de l'autre, des divinités dont le culte, plus relevé et plus mystérieux, était réservé aux seuls adeptes. En général, la religion des anciens Égyptiens était une sorte de panthéisme, où toutes les forces de la nature étaient déifiées. Quelques prêtres adoraient un Dieu suprême, éternel, infini, d'où dérivent toutes choses. Immédiatement après lui, il faut placer sept divinités importantes : 1° *Knef*, appelé aussi *Amoun* (Jupiter Ammon), dieu créateur, qu'on trouve représenté sous la forme d'un bélier ; 2° *Bouto*, ou le limon primitif, la matière d'où est sortie la création tout entière, et qui a pour emblème une sphère ou un œuf; 3° *Fta*, le dieu du feu, représentant le principe de vie, le principe fécondant; 4° *Neith*, l'*Athéné* des Grecs, ou la pensée divine; 5° le couple *Pan-Mandès* et *Athor*, représentant le principe mâle et le principe femelle ; 6° *Fré* ou *Osiris*, le soleil ; 7° *Isis*, la lune.

Souvent on range autrement ces divinités : ainsi, à la trinité mâle, *Knef, Fta, Fré*, on oppose la trinité femelle, *Neith, Athor, Isis;* ou bien on oppose encore le couple bienfaisant d'*Osiris* et d'*Isis* au couple malfaisant de *Typhon* et de *Nephthys*. — A ces divinités principales il faut ajouter *Anubis*, le dieu à la tête de chien; *Bubastis*, *Sérapis*, etc. — Parmi les animaux que les Égyptiens adoraient comme divinités locales, il faut citer, outre le bœuf *Apis*, dont le culte était répandu dans presque toute l'Égypte, les bœufs *Onuphis* et *Mnévis*, le crocodile, l'hippopotame, l'ibis, le chat, la musaraigne, le vautour, etc.; et dans le règne végétal, le lotos, l'oignon, etc.

Gouvernement. — Dans l'origine, le gouvernement de l'Égypte fut purement théocratique; dans la suite, la monarchie étant devenue héréditaire, passa aux mains des guerriers : néanmoins les prêtres conservèrent longtemps une grande influence sur le gouvernement. Tous les Égyptiens étaient divisés en quatre castes : 1° la caste *sacerdotale*, qui possédait un tiers des terres labourables ; 2° la caste des *guerriers*, qui possédait le second tiers (le troisième appartenait au roi) ; 3° la caste des *artisans ;* 4° la caste des *paysans*, qui cultivaient les terres des prêtres et des guerriers. Cette division par castes subsista fort longtemps en Égypte : on en trouvait encore des traces au temps des Ptolémées. Il était défendu à tout Égyptien de chercher à sortir de la caste où le sort l'avait fait naître, ni même d'exercer une autre industrie que celle de ses pères. Pour maintenir le peuple dans

une entière dépendance, les prêtres et les guerriers s'étaient réservé le monopole de toutes les sciences : ils avaient même imaginé à cet effet une écriture sacrée, l'écriture *hiéroglyphique*, dont ils avaient seuls le secret; de plus, ils fermaient avec le plus grand soin l'entrée de l'Égypte aux étrangers, et détournaient les esprits de leurs sujets de toute entreprise commerciale.

Arts et sciences. — Les Égyptiens, qui, sous beaucoup d'autres rapports, ont une grande ressemblance avec les Chinois, ont encore, sous le rapport des arts et des sciences, un caractère commun avec ce peuple. La division de la population en castes favorisa singulièrement les progrès des arts et des sciences en Égypte, et de bonne heure on y atteignit un degré de perfection remarquable; mais, dès qu'ils furent arrivés à ce point, les Égyptiens restèrent stationnaires, et se laissèrent surpasser par d'autres peuples dont les progrès avaient été beaucoup plus lents. Les sciences que les Égyptiens cultivèrent avec le plus de succès furent les sciences mathématiques, la géométrie surtout, et l'astronomie; les sciences physiques et chimiques, l'histoire naturelle, la médecine et la chirurgie, la mécanique, la teinture, la fabrication des couleurs, l'art des embaumements. L'architecture et la sculpture des Égyptiens ont un caractère gigantesque : le sol de l'Égypte est couvert de structures colossales et indestructibles, parmi lesquelles il faut surtout remarquer les pyramides, destinées à être les tombeaux des rois; les obélisques, qui servaient de gnomons ou d'aiguilles pour les cadrans solaires; les hypogées ou catacombes, les palais et les temples de Thèbes et de Memphis, les canaux, les lacs artificiels, et une foule d'autres monuments dont les imposants débris frappent encore d'admiration le voyageur qui les contemple.

V.

ASSYRIENS ET BABYLONIENS.

Leur histoire jusqu'à la prise de Babylone par Cyrus. — Empire assyrien; Ninus, Sémiramis, Sardanapale. — Destruction de Ninive, et fondation de l'empire chaldéen à Babylone; Nabuchodonosor, Balthazar. — Monuments de Ninive et de Babylone; religion, sciences et arts.

Suivant les traditions fabuleuses des Chaldéens, le royaume d'Assyrie aurait commencé avec la création, et aurait compté avant le déluge *dix* rois, dont les règnes embrasseraient plus de 430,000 ans. — D'après la Bible, *Nemrod*, qui fut un fort chasseur devant le Seigneur,

c'est-à-dire, un conquérant, fonda Babylone sur l'Euphrate vers 2640. Vers la même époque, *Assur* bâtit Ninive, plus au nord, sur le Tigre. Ces deux villes devinrent les capitales des deux royaumes de Babylone et d'Assyrie.

Vers 2218, des Arabes, conduits par Mardocentès, envahissent le royaume de Babylone, comme vers la même époque les Hycsos envahissaient l'Égypte, et l'occupent pendant deux cent vingt-cinq ans. Ils en sont chassés en 1993 par *Bélus*, roi d'Assyrie, qui réunit sous son pouvoir Ninive et Babylone, et forme ainsi le *premier empire assyrien*.

Ninus, son fils, épouse la célèbre Sémiramis, aux conseils de laquelle il devait la prise de Bactres et la conquête de la Bactriane; mais il périt empoisonné par cette même *Sémiramis*, qui lui succède (1916).

Cette grande reine, à qui les traditions assyriennes donnent pour mère la nymphe Dercéto, était esclave avant que Ninus l'eût épousée. Devenue souveraine de l'Assyrie par un meurtre, elle fit oublier ce crime par les merveilles de son règne. Elle étendit ses conquêtes, à l'orient, jusqu'à l'Indus; à l'occident, jusqu'au milieu de l'Asie Mineure; elle creusa partout des canaux, perça des routes, et remplit Babylone de superbes monuments. *Ninyas*, son fils et son successeur, vengea, dit-on, sur elle la mort de son père Ninus (1870).

C'est alors que commence une série de rois inconnus, dont le dernier fut *Sardanapale*. L'empire d'Assyrie s'était considérablement affaibli pendant cette période; il se démembra sous Sardanapale (759). Ce prince, dont on a beaucoup exagéré les mœurs efféminées, fit de vains efforts pour réprimer une conspiration qu'avaient ourdie contre lui le prêtre chaldéen *Bélésis* et le Mède *Arbacès*. Trahi par les Bactriens, il s'enferma dans les murs de Ninive, et s'y défendit pendant deux ans; mais le Tigre ayant débordé, et détruit une partie des murailles, Sardanapale, découragé, se brûla avec ses femmes et ses trésors.

Des débris du *premier empire assyrien* se formèrent trois royaumes : le *royaume de Ninive*, qui resta à Phul, fils de Sardanapale; le *royaume de Babylone*, qui échut à Bélésis; et le *royaume de Médie*, où régna Arbacès. (*Voy.* n° VI.)

Les deux premiers royaumes ne restèrent qu'un instant séparés : à Babylone six rois succédèrent à Bélésis, entre autres *Nabonassar*, qui commence une ère célèbre (747); à Ninive, *Phul* eut pour successeurs : *Téglat-Phalasar;* après lui, *Salmanasar*, qui mit fin au royaume d'Israël; puis *Sennachérib*, qui fit la guerre au royaume de Juda, sous le règne d'Ézéchias; enfin, *Asar-Haddon*.

Ce dernier conquit Babylone en 680, et reforma l'empire d'Assyrie, connu depuis sous le nom d'*empire chaldéen* ou de *second*

empire assyrien. *Nabuchodonosor I* régna après lui; mais *Sarac*, second successeur d'Asar-Haddon, fut détrôné par *Nabopolassar*, satrape de Babylone, et la suprématie passa de Ninive à Babylone. A Nabopolassar succéda le célèbre *Nabuchodonosor II*, qui prit Jérusalem, emmena les Juifs en captivité, et détruisit le royaume de Juda. Il conquit toute la Syrie, et prit la ville de Tyr après un siége célèbre. Sur la fin de son règne, ce prince devint fou; ce que l'Écriture indique par cette expression, qu'il fut *changé en bête durant sept années* (605-562). Nous citerons encore *Nériglissor*, qui, uni aux Lydiens, déclara la guerre aux Mèdes, et fut vaincu et tué par Cyrus (555); enfin *Labynit* ou *Balthazar*, sous qui Cyrus prit Babylone, et qui fut le dernier roi d'Assyrie (538).

§ II. — Le gouvernement, en Assyrie comme dans tout l'Orient, fut toujours absolu ou despotique, qu'il appartînt aux prêtres ou aux guerriers. Les diverses contrées dont se composait cet empire, la Chaldée, la Babylonie, la Médie, la Bactriane, etc., ne furent jamais intimement liées ensemble, et ne formèrent point un corps de nation. Celle d'où sortait la dynastie régnante traitait toutes les autres en pays conquis. C'est ce qui explique les fréquentes révolutions et les mutations continuelles dont l'Assyrie fut le théâtre.

Les Chaldéens avaient une religion fort obscure, accompagnée de rites grossiers pour le vulgaire. Ils adoraient, entre autres dieux, le dieu Baal (Bélus) ou le Soleil, et une déesse appelée Mylitta, sorte de Vénus, dont les fêtes se célébraient avec une licence inouïe.

De bonne heure les Chaldéens cultivèrent les sciences, et surtout les sciences astronomiques et mathématiques. Les habitudes de la vie pastorale et la beauté des nuits les portèrent à l'étude des astres : la tour de Babel servit aux prêtres d'observatoire, et leur permit de reconnaître le cours des planètes, et de fixer d'une manière à peu près exacte la durée de l'année solaire; mais aux données précises de la science ils joignirent les mensonges de l'astrologie judiciaire. Les chiffres leur étaient probablement connus, et facilitaient leurs calculs. En médecine ils n'avaient que des notions fort superficielles.

Quant aux arts et à l'industrie, les Assyriens avaient fait des progrès merveilleux pour l'époque. Ils savaient extraire la plupart des métaux et les mettre en œuvre; ils sculptaient le marbre et la pierre, et construisaient d'admirables monuments. Les palais de l'antique Ninive, les remparts de briques de Babylone, les jardins suspendus, les quais qui bordaient l'Euphrate, étaient comptés parmi les sept merveilles du monde. L'art de tisser la laine, la broderie, etc., étaient également cultivés; et le commerce entretenu par ces riches industries fut pour les Assyriens la source d'immenses richesses.

VI.

I. MÈDES ET PERSES.

Leur histoire jusqu'aux guerres médiques. — Cyrus et ses conquêtes. — Darius, fils d'Hystaspe. — Gouvernement; mœurs et religion; monuments. — Zoroastre.

II. LYDIENS.

Leur histoire jusqu'au règne de Crésus. — Mœurs, arts et commerce.

III. PHÉNICIENS.

Sidon. — Tyr. — Industrie, commerce et colonies.

§ I. — Mèdes et Perses. — *Histoire.* — Le premier roi des Mèdes est *Arbacès*, un de ceux qui détrônèrent Sardanapale et mirent fin au royaume d'Assyrie (759). Avant cette époque, la Médie avait déjà existé à l'état de puissance indépendante, mais dans des temps fort reculés; car, dès le règne de Ninus (vers 1950), on voit la Médie soumise par ce prince devenir une province du grand empire d'Assyrie. Arbacès en était gouverneur pendant le règne de Sardanapale; après le renversement de ce prince, il en resta souverain indépendant. L'histoire ne rapporte aucun fait important sous le règne d'Arbacès. Après sa mort, commence une anarchie dont la durée n'est pas bien connue. Enfin, vers 733, les Mèdes choisirent pour roi *Déjocès*, juge d'un de leurs cantons et renommé par son équité. Déjocès s'appliqua à réformer les mœurs des Mèdes, leur rendit à tous une justice exacte et sévère, et fonda *Ecbatane*, qui devint capitale de la Médie.—*Phraortes*, son fils (690), fut un prince guerrier, et poussa ses conquêtes dans l'Asie Mineure jusqu'au fleuve Halys; mais il fut vaincu et tué par Nabuchodonosor I, roi d'Assyrie. — *Cyaxare I* (655) reprit Ecbatane, défit les Assyriens, et alla mettre le siége devant Ninive. Rappelé en Médie par une invasion des Scythes, il les vit ravager tout son royaume pendant vingt-huit ans, avant de pouvoir se débarrasser de ces redoutables ennemis. Après leur départ, il reprit la guerre contre les Assyriens, et, aidé de Nabopolassar, satrape de Babylone, il détruisit Ninive, leur capitale (625); enfin, de 607 à 601, il soutint une guerre sérieuse contre Alyatte, roi de Lydie. — *Astyage* (595), fils de Cyaxare, vécut en paix, conserva les conquêtes de son père, et prépara la réunion de la Perse et de la Médie en mariant sa fille Mandane à Cambyse, roi des Perses. De ce mariage naquit *Cyrus*.

Après la mort d'Astyage, *Cyaxare II*, menacé à la fois par les

Assyriens et les Lydiens réunis, confia le commandement de ses forces au jeune Cyrus : celui-ci battit l'armée des alliés, tua Nériglissor, roi de Babylone (555), et, poursuivant le cours de ses succès, marcha contre Crésus, roi de Lydie, l'atteignit en Phrygie, dans les plaines de *Thymbrée,* le défit dans une grande bataille, s'empara de Sardes, sa capitale, et le fit lui-même prisonnier (548). Toute la partie de l'Asie Mineure qui avait appartenu aux Lydiens passa dès lors sous la domination des Perses. Cyrus, après avoir assuré sa conquête, revint sur ses pas, soumit en passant la Syrie et une partie de l'Arabie, puis, s'attaquant de nouveau aux Assyriens, vint mettre le siége devant Babylone. *Labynit* ou *Nabonid*, le Balthazar de l'Écriture, régnait alors dans cette ville. On sait comment Cyrus, après avoir détourné les eaux de l'Euphrate, pénétra pendant la nuit au cœur de la ville en suivant le lit du fleuve, tandis que Labynit et les Babyloniens, plongés dans une fatale sécurité, se livraient à la joie des festins. Par la prise de Babylone, Cyrus mit fin à l'empire d'Assyrie (538). Deux ans après, la mort de Cyaxare II le fit monter sur le trône de Médie. Il signala l'année de son avénement (536) par l'*édit* célèbre qui rendit la liberté aux Juifs captifs à Babylone. Désormais paisible possesseur d'un immense empire qui comprenait, outre la Médie et la Perse, l'Assyrie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Phénicie, l'Arabie et une partie de la haute Asie, Cyrus apporta tous ses soins à l'administration de ses États : il divisa tout son royaume en cent vingt satrapies, institua les postes, et fit toute sorte d'utiles règlements. On ne sait comment mourut Cyrus : les uns le font périr dans une expédition contre les Bactriens, d'autres soutiennent qu'il mourut dans un âge avancé. Hérodote raconte qu'ayant voulu porter la guerre chez les Scythes, il tomba dans une embuscade et y trouva la mort : il ajoute que la reine *Tomyris*, dont le fils avait été tué dans cette guerre, se fit apporter la tête de Cyrus, et la plongea dans une outre remplie de sang, en prononçant ces mots : « Bois donc ce sang dont tu as toujours été si avide ! » Ce récit a tout l'air d'une fable.

Cambyse, fils de Cyrus, lui succéda en 530. En 526, il porta la guerre en Égypte, où régnait alors Psamménit, et s'en empara en moins d'une année. Fier de ce succès, il voulut soumettre toute la Libye. Il envoya d'abord contre les Ammoniens une armée qui périt tout entière dans les sables du désert ; il marcha ensuite sur l'Éthiopie, qui avait refusé d'accepter le joug ; mais cette expédition, entreprise sans les moindres préparatifs, ne put réussir : la famine obligea Cambyse de revenir sur ses pas. Dès lors son règne n'est qu'une suite de stupides fureurs et de violences impolitiques. Il détruisit Thèbes, accabla les Égyptiens de vexations, et immola le bœuf Apis avec tous les prêtres égyptiens. Il avait déjà fait assassiner son frère *Smerdis ;* enfin, il tua d'un coup de pied Méroé, sa sœur et sa femme. Un faux

Smerdis se fait alors proclamer à Ecbatane : Cambyse veut courir le combattre; mais, en montant à cheval, il se blesse, et meurt de cette blessure (522).

La fourberie du faux Smerdis fut bientôt reconnue : c'était un *mage* ou prêtre qui avait eu les oreilles coupées. Une de ses femmes s'en aperçut, et le trahit. Sept des principaux seigneurs se liguèrent pour le détrôner, et le tuèrent. La mort du faux Smerdis fut suivie du massacre des mages; et le souvenir de cet événement fut perpétué par une fête appelée *Magophonie*, qui fut instituée à cet effet.

Darius, fils d'Hystaspe, l'un des sept conjurés, fut élu roi par les six autres, grâce à l'artifice de son écuyer. Il eut d'abord besoin, pour affermir sa puissance, de punir Babylone révoltée, et s'empara de cette ville par le dévouement de Zopyre. Il fit ensuite la guerre contre les Scythes d'Europe, traversa le Bosphore de Thrace, franchit le Danube, et poursuivit les Scythes, mais sans pouvoir les atteindre, jusque sur les bords du Tanaïs. Plus heureux du côté de l'Inde, il en soumit plusieurs provinces, qu'il ajouta à son empire.

C'est alors que les provinces d'Ionie, impatientes du joug que Cyrus leur avait imposé, se révoltèrent contre l'autorité du grand roi (504). Darius les soumit avec peine; puis, s'armant du prétexte que les Grecs d'Europe avaient porté secours à leurs frères d'Asie, il prépara une expédition contre la Grèce. Ce fut la première *guerre médique*. (Voy. nº IX.)

Gouvernement, etc. — L'empire médo-perse était une monarchie despotique, dont le souverain prenait le titre de *grand roi*, et exerçait son autorité par l'intermédiaire des satrapes ou gouverneurs des provinces. Darius réduisit à vingt le nombre des satrapies, que Cyrus avait porté à cent vingt; et par là il mit entre les mains des gouverneurs de ces provinces une puissance redoutable. Les satrapes devinrent de véritables vice-rois, revêtus de tous les pouvoirs civils et militaires, maîtres souverains de la justice et des finances. Ils reconnaissaient toujours la puissance absolue du grand roi; mais il leur devenait facile de s'y soustraire en temps de paix, à cause des distances, et dans les moments critiques, comme au milieu des désastres qui suivirent les guerres médiques, par les embarras mêmes du souverain. — D'ailleurs, ce n'était plus la race de Cyrus qui régnait, et Darius, en montant sur le trône, avait été obligé de subir les conditions que lui avaient dictées ses collègues. — Les armées de Darius et de Xerxès furent innombrables; mais, à l'exception des *immortels* et de quelques autres corps d'élite, elles se composaient de troupes ignorantes et indisciplinées; une foule immense de valets d'armée et de femmes en grossissaient inutilement le nombre. L'infanterie était armée de l'arc et du cimeterre; la cavalerie abondait : la meilleure était celle des Parthes. On voyait aussi dans les armées

de Cyrus des chars armés de faux et des éléphants chargés de tours. — La civilisation se développa de bonne heure chez les Mèdes, dont le pays riche et fertile était dans une situation favorable pour le commerce; il n'en fut pas de même pour les Perses, qui occupaient une contrée montagneuse et stérile. Aussi les Mèdes, riches et savants, aimaient-ils le luxe, les arts et la paix, tandis que les tribus des Perses, pauvres et ignorantes, étaient éminemment belliqueuses. — La religion des Perses était le *magisme*, dont le fondateur est, à ce qu'on croit, *Zoroastre*. Le caractère particulier de cette religion est l'antagonisme entre le principe du bien et le principe du mal, représentés, le premier, par *Ormuz* ou *Oromaze*, et le second par *Ahriman*. Ces deux divinités sont les ministres d'un dieu suprême, *Zervane-Akérène*, qui représente l'éternité. Au-dessous d'elles sont des génies sans nombre, chargés d'exécuter leurs volontés. Ormuz est le chef des sept *Amchasfands* et des vingt-huit *Izeds*, parmi lesquels on remarque *Mithras*, génie du feu, de la lumière bienfaisante, de la vie, et dont le culte était fort répandu. Ahriman est le chef des sept *Devs* et des *Djinns*, génies des ténèbres, du froid et de tous les fléaux. Les biens et les maux dont la vie est semée ne sont autre chose que l'effet de la lutte qui a lieu sans cesse entre Ormuz et Ahriman, et qui ne cessera que par la défaite de ce dernier. Les dogmes et les préceptes de cette religion ont été consignés, vers le sixième siècle avant notre ère, par Zoroastre, dans un livre sacré appelé *Zend-Avesta*. Les prêtres ou *mages* étaient presque tous d'origine mède : ils étaient fort instruits, moins pourtant que les Chaldéens; ils s'occupaient beaucoup des sciences occultes, d'où est venu le mot *magie*.

§ II. — LYDIENS. — Le royaume de *Lydie* fut un des plus anciens de l'Asie Mineure, s'il est vrai que *Mœon*, premier roi de Méonie ou de Lydie, vivait au milieu du seizième siècle avant J.-C. Après lui, *Atys*, fondateur du culte de Cybèle, *Lydus*, qui donna son nom à la Lydie, et enfin *Omphale*, qui reçut à sa cour le célèbre Hercule, sont les noms les plus importants de cette première dynastie, qu'on appelle la dynastie des *Atyades*. — Un fils d'Hercule, né d'Omphale ou d'une de ses esclaves, commence la seconde dynastie, celle des *Héraclides* (1219-708). On n'en peut rien citer, que le nom de son dernier roi, l'infortuné *Candaule*, qui se laissa détrôner par le berger *Gygès*. — Celui-ci commence la troisième dynastie, celle des *Mermnades*, et règne trente-huit ans (708-670). Il s'empare de Colophon, soumet la Troade, mais attaque inutilement les habitants de Smyrne et de Milet. Ses successeurs, *Ardys* et *Sadyatte* (670-610), continuent la guerre contre les Milésiens. *Alyatte*, qui vient ensuite, soutient pendant six ans contre Cyaxare, roi des Mèdes, une lutte sanglante; mais une éclipse de soleil, survenue pendant que les deux armées étaient aux mains, fait déposer les armes aux deux peuples, et la paix

est conclue. Alyatte combattit aussi les Scythes, qu'il chassa de ses États, et les Milésiens. *Crésus*, son fils, lui succéda (559). Ce prince agrandit considérablement son empire, qui comprit presque toute l'Asie Mineure occidentale jusqu'au fleuve Halys. Ses richesses étaient immenses, et l'on vit affluer à la cour qu'il tenait à Sardes les sages et les savants de l'Asie et de la Grèce. Des traditions, d'ailleurs contestées, y font venir Ésope et Solon. Malheureusement pour lui, ce prince rencontra dans Cyrus un rival redoutable. Allié avec Nériglissor, roi d'Assyrie, Crésus est vaincu dans une première action par les Perses; il est ensuite défait complétement à *Thymbrée* (548), et, peu de temps après, la prise de Sardes, sa capitale, lui ravit à la fois la couronne et la liberté. Cyrus lui laissa la vie; mais la Lydie alla grossir la puissante monarchie des Perses.

— Le gouvernement de la Lydie fut toujours monarchique; mais, au milieu des obscurités qui entourent l'histoire de ce peuple, il serait difficile de dire quelle fut la forme de cette monarchie. — Le culte de Cybèle, mêlé de pratiques superstitieuses et souvent indécentes, paraît avoir été le fond de la religion des Lydiens : les *Galles*, prêtres de Cybèle, sont originaires de cette contrée. — La civilisation fit de bonne heure de rapides progrès en Lydie; le commerce y était fort actif; Sardes était une sorte de marché, et pour ainsi dire l'entrepôt où les négociants de la Perse et des villes grecques de l'Asie Mineure venaient échanger leurs marchandises. L'importance commerciale des ports de la mer Égée fut la cause des guerres continuelles que ces villes eurent à soutenir contre les rois de Lydie, et plus tard contre les rois de Perse.

§ III. — PHÉNICIENS. — Les Phéniciens habitaient entre la Méditerranée et la chaîne du Liban une bande de terre étroite et stérile, qui ne pouvait fournir à leur subsistance : aussi se livrèrent-ils de bonne heure au commerce et à l'industrie; ils creusèrent des ports, construisirent des vaisseaux avec les bois du Liban, et, hardis navigateurs, s'élancèrent sur des mers encore inconnues. Tyr, Sidon, Béryte, Byblos, Tripolis, étaient leurs principales villes : elles formaient toutes une fédération, mais chacune d'elles avait son gouvernement particulier, royal chez les unes, républicain chez la plupart. Chacune d'elles avait aussi son dieu spécial : Tyr adorait *Melkart* ou Hercule; Sidon, *Astarté* ou Vénus; Byblos, *Thammouz* ou Adonis.

Tyr, la plus célèbre des villes phéniciennes, était une colonie de Sidon. Elle fut d'abord située sur la côte; mais Nabuchodonosor II la prit et la ruina, après un long siége. Tyr fut alors rebâtie sur un îlot voisin : cependant Alexandre parvint à s'en emparer en 331, après avoir joint l'île à la côte par une digue. — Tyr fut d'abord gouvernée par des rois, parmi lesquels on cite : *Hiram*, allié de David et de Salomon; Ithobal I, père de Jézabel; *Pygmalion*, frère de Didon. Après

le siége de Nabuchodonosor (572), la royauté fut abolie, et remplacée par un gouvernement républicain à la tête duquel étaient deux suffètes. Depuis Cyrus, les Tyriens restèrent à peu près indépendants, sous la protection des rois de Perse, et combattirent avec eux dans les guerres médiques, par haine des Grecs, leurs rivaux en commerce. Ils passèrent ensuite sous la domination d'Alexandre. Déjà le commerce de Tyr commençait à décliner, par la concurrence que lui faisaient la Grèce et Carthage; la fondation d'Alexandrie lui porta le dernier coup.

Le commerce de Tyr égalait celui de toute la Phénicie : ses vaisseaux allaient chercher l'or, l'argent et le mercure en Espagne, l'étain aux îles Cassitérides (Sorlingues), l'ambre jaune sur les côtes de la Baltique. Par la mer Rouge, ils allaient jusqu'à Ceylan et à la presqu'île de Malacca faire la pêche des perles. Comme les Hébreux, ils rapportaient d'Ophir la poudre et l'ivoire, et d'Arabie l'aloès et l'encens. On attribue aux Phéniciens un voyage de circumnavigation autour de l'Afrique, qu'ils auraient exécuté sous le règne de Néchao; mais rien n'est plus douteux. On sait aussi qu'on attribue aux Phéniciens l'invention de l'écriture. Cadmus, l'un d'eux, la porta en Grèce au seizième siècle. Leur commerce d'exportation consistait surtout dans la pourpre, qu'ils recueillaient sur leurs côtes, et dans les bois de construction qu'ils tiraient du Liban.

Tyr avait fondé de nombreuses colonies sur les côtes de la Méditerranée; les principales étaient : en Afrique, la célèbre Carthage; en Espagne, Gadès, Tartesse, Hispalis; en Asie, Aradus sur le golfe Persique. — Les autres villes de Phénicie avaient fondé en même temps Lilybée, Panorme en Sicile, Utique, Adrumète, etc., en Afrique.

VII.

GRECS.

Temps héroïques. — Guerre de Troie. — Conquête des Doriens. — Colonies en Europe, en Asie, en Libye. — Ère des olympiades.

Les Grecs se prétendaient *autochthones* (c'est-à-dire, nés sur le sol). La science moderne a fait justice de cette prétention; mais on n'a pu s'accorder complétement sur la manière dont se peupla pour la première fois la péninsule hellénique. L'opinion la plus probable est que diverses populations de race indo-germanique, et sorties du Caucase, vinrent successivement occuper le sol de la Grèce, après avoir

suivi les côtes septentrionales du Pont-Euxin et franchi les montagnes de la Thrace. Des colonies phéniciennes et égyptiennes se joignirent dès l'origine à ces émigrations déjà si considérables, et contribuèrent beaucoup aux progrès de la civilisation.

Une des plus anciennes, sinon la première, de ces émigrations, fut celle des Pélasges, qu'on trouve, à une époque fort reculée (av. 2000), occupant à la fois la Grèce, l'Illyrie, l'Italie et quelques parties de l'Asie Mineure. Déjà parvenus à un certain degré de civilisation, les Pélasges connaissaient l'agriculture, l'architecture, la métallurgie. Ils substituèrent les céréales aux glands, et plantèrent l'olivier; ils fondèrent les premières villes, creusèrent des canaux, élevèrent des remparts. Leurs constructions indestructibles, dites *cyclopéennes*, que composaient d'énormes blocs à peine équarris et entassés sans régularité, ont laissé par toute la Grèce des vestiges imposants, qui, après quarante siècles, attestent encore l'existence de ce peuple. Le front armé d'une lampe (d'où la fiction des Cyclopes), ils descendirent dans les mines pour en extraire le cuivre d'abord, et plus tard le fer. Ils avaient une religion particulière, dont les rites, peu connus aujourd'hui, se conservèrent, longtemps après la conquête hellénique, dans les mystères d'Éleusis, de Dodone, et surtout de Samothrace.

Sicyone et Argos, dans le Péloponèse, furent les premières villes fondées; la première (vers 2000) par le Pélasge *Égialée*, la seconde (vers 1900) par le Phénicien *Inachus*. Les Inachides fondèrent Éphire ou Corinthe, Mycènes, Tyrinthe, etc. En même temps Phégée (1885), puis Lycaon, s'établissaient en Arcadie, Sparton en Laconie (1875). Hors du Péloponèse, *Ogygès* occupait l'Attique et la Béotie; et après avoir échappé au débordement du lac Copaïs, connu sous le nom de déluge d'Ogygès, il fondait Éleusis, Aulis et Athènes (1869-1832).

Vers le milieu du dix-septième siècle, une autre branche de la race caucasienne, les *Hellènes* ou *Graïci*, peuple guerrier et encore sauvage, envahit la Thrace, occupée par les Pélasges, et les en chassa. La tradition fait régner, vers 1635, *Deucalion*, petit-fils de Prométhée et père d'Hellen. Ce dernier eut trois fils, Dorus, Eolus et Xuthus, qui fut père d'Ion et d'Achæus. De là les quatre grandes divisions de la race hellénique : les *Doriens*, les *Éoliens*, les *Ioniens*, les *Achéens*. De ces quatre peuples, les trois derniers ne s'arrêtèrent point dans le nord de la Grèce, et descendirent jusqu'à l'extrémité de la péninsule, expulsant les Pélasges, les refoulant dans les montagnes, ou les soumettant à la servitude. Les Achéens s'établirent principalement en Laconie, les Éoliens et les Ioniens dans le nord du Péloponèse, dans l'Attique et la Béotie : leurs mœurs s'adoucirent bientôt; mais les Doriens, qui étaient restés en Thessalie, conservèrent toute la barbarie des premiers Hellènes.

De nouvelles colonies égyptiennes et phéniciennes, contemporaines

de l'invasion hellénique, apportèrent en Grèce de nouveaux germes de civilisation. En 1643, l'Égyptien *Cécrops* fonde le royaume d'Athènes, et introduit dans l'Attique le culte de Minerve. Parmi ses descendants on cite *Amphictyon*, créateur de l'amphictyonie ou diète fédérative, dont le but était de réunir, pour la défense commune, les forces des États de même origine, trop faibles pour se défendre isolément; *Pandion*, qui établit le culte de Jupiter (*Zeus*); *Érechthée*; *Égée*, et *Thésée*, son fils. — En 1580, le Phénicien *Cadmus*, chargé par son père Agénor de ramener Europe enlevée par Jupiter, arrête sa course vagabonde en Béotie, fonde la Cadmée, et a pour successeurs *Penthée*, qui voulut en vain expulser de son royaume les adorateurs de Bacchus, *Amphion*, qui bâtit les murs de Thèbes au son de la lyre, et *Laïus*, père d'OEdipe. — En 1572, un Égyptien, *Danaüs*, débarque à Argos suivi de cinquante vaisseaux, et s'empare du trône, qu'il enlève aux Inachides (fable des Danaïdes). *Lyncée*, son gendre, sauvé par Hypermnestre, lui succède, et compte *Persée* parmi ses descendants.

Vers la même époque, *Minos* donnait ses lois à la Crète, et rendait cette île florissante par le commerce et l'industrie; le Lycien Olénus, puis Orphée, Musée, etc., apportaient en Thrace une civilisation toute religieuse, qui ne put prendre racine en Grèce, et se réfugia dans les mystères d'Éleusis.

Temps héroïques. — On a donné ce nom à cette période remarquable de l'histoire grecque que remplissent les exploits fabuleux d'une foule de vaillants guerriers dont les Grecs firent des demi-dieux ou *héros*, et plusieurs grandes expéditions auxquelles ces héros participèrent : elle s'étend du milieu du quinzième siècle à la fin du douzième. Le récit de ces actions merveilleuses appartient plutôt à la mythologie qu'à l'histoire. Nous renvoyons donc aux dictionnaires de mythologie, et surtout au *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, pour les détails concernant Hercule, Thésée, Persée, Bellérophon, l'expédition des Argonautes (Jason, Médée, etc.), les malheurs d'OEdipe, la guerre des sept chefs et celle des Épigones, les atrocités des Atrides, la guerre de Troie, etc. Nous nous bornerons à mentionner ici les faits qui appartiennent à l'histoire générale de la Grèce.

Parmi les colonies étrangères il faut remarquer celle du Lydien *Pélops*, fils de Tantale, roi de Sipyle, qui, en 1380, aborda en Élide, épousa Hippodamie, fille d'Œnomaüs, après avoir tué son beau-frère, et devint roi de la contrée. Prêtant ensuite ses secours à Eurysthée, roi de Mycènes, il l'aida à chasser de l'Argolide les Héraclides, ou descendants d'Hercule. Eurysthée périt dans la lutte; mais les Héraclides ne purent se maintenir contre leur nouvel ennemi, et s'enfuirent chercher un refuge auprès des Hellènes-Doriens en Thes-

salie. Pélops devint alors maître de toute la presqu'île, qui prit le nom de Péloponèse (on la nommait auparavant terre Apie). Il eut pour successeurs *Atrée* et *Thyeste*, si célèbres par leurs forfaits. D'Atrée descendent *Agamemnon* et *Ménélas*, qui entraînèrent toute la Grèce à la guerre de Troie (1280-1270). Cette guerre, si fertile en actions héroïques, fut la ruine des Pélopides. Décimés par dix ans de combats, de nouvelles catastrophes les attendaient à leur retour : les uns périrent par la tempête (*Ajax*) ou errèrent longtemps sur les flots avant de rentrer dans leurs foyers (*Ulysse*); les autres trouvèrent leur trône occupé par des usurpateurs, et n'eurent qu'à choisir entre la mort ou l'exil (*Agamemnon*, *Idoménée*, etc.).

Alors les Héraclides, unis aux Doriens, essayèrent (vers 1190), sous la conduite d'*Aristomène*, de *Téménus* et de *Cresphonte*, de rentrer dans le Péloponèse ; ils s'en emparèrent facilement, et se partagèrent tout le pays. Les deux fils d'Aristomène, qui était mort en combattant, *Eurysthène* et *Proclès*, eurent la Laconie : ils en chassèrent les Achéens, et ceux-ci se réfugièrent dans l'Égialée, qui depuis fut nommée Achaïe. Téménus régna à Argos, et Cresphonte à Messène. L'Arcadie seule échappa, et servit même d'asile à ceux des Pélasges qui ne voulurent point accepter la servitude. Quant aux Ioniens et aux Éoliens, qui occupaient le nord du Péloponèse, ils remontèrent vers l'Attique. Cette invasion arrêta pour plusieurs siècles les progrès de la civilisation en Grèce, et amena même un retour vers la barbarie.

Colonies. — Le déplacement général que produisit le retour des Héraclides et l'accroissement subit de la population causèrent des émigrations nombreuses. Voici les principales colonies qui furent alors fondées :

En Asie, les Ioniens fondèrent plusieurs villes en Lydie et en Carie, entre autres Smyrne, Éphèse, Milet, Phocée; Cumes, Mitylène, Samos, furent bâties par les Éoliens; Cnide et Halicarnasse, par les Doriens. Milet, à son tour, devint la métropole de Lampsaque, Héraclée, Sinope, etc.

En Europe, les Athéniens et les Corinthiens colonisèrent les côtes de la Thrace et de la Macédoine, les Cyclades et les îles Ioniennes. Crotone, Héraclée, Tarente, Sybaris, Locres, Rhégium, furent fondées dans l'Italie méridionale, qui, bientôt soumise tout entière aux Grecs, prit le nom de Grande Grèce. En même temps les Ioniens bâtissaient en Sicile les villes de Naxos, Catane, Tauromenium, Zanclé; et les Doriens, celles de Syracuse, Géla, Sélinonte, Agrigente. Massilie (Marseille), fondée en Gaule par les Phocéens, Sagonte et Empories en Espagne, rendirent célèbre le nom des Grecs jusque dans ces parages éloignés.

En Afrique, ou plutôt *Libye*, nous n'avons à mentionner que Cy-

rène, fondée par le Lacédémonien Battus, et qui fut la première des cinq villes qui formèrent plus tard la pentapole de Libye.

Ère des olympiades.

Les Grecs célébraient plusieurs jeux : les plus fameux étaient les jeux olympiques. Fondés par Hercule, puis régularisés par Iphitus au neuvième siècle, ils avaient lieu tous les quatre ans. Cet intervalle prit le nom d'olympiade. A partir de 776, les olympiades formèrent une ère qui fut en usage chez les Grecs jusqu'en 292 : on compta en tout 121 olympiades.

VIII.

SPARTE ET ATHÈNES.

Leur histoire depuis la conquête des Doriens jusqu'aux guerres médiques. — Lois de Lycurgue. — Guerres de Messénie. — Lois de Solon. — Pisistrate et ses fils.

§ I. SPARTE. — Dans le partage qui suivit la conquête du Péloponèse (1180), la Laconie échut aux deux fils d'*Aristomène*, l'un des trois chefs héraclides conquérants. Ces deux fils, *Eurysthène* et *Proclès*, prirent tous deux le titre de *rois*, et devinrent la tige de deux dynasties qui régnèrent simultanément sur le trône de Sparte. Le sol de la Laconie était occupé en grande partie par une population d'origine achéenne ; la plupart de ces Achéens refusèrent d'accepter le joug de l'étranger, et émigrèrent dans différentes contrées de la Grèce, surtout dans l'Égialée, qui prit d'eux le nom d'Achaïe. Les autres subirent la loi du vainqueur ; ils cédèrent une partie de leurs terres aux Doriens, et obtinrent d'abord l'isonomie ; mais sous le règne d'*Agis*, successeur d'Eurysthène, les vainqueurs retirèrent l'isonomie aux Achéens, et leur imposèrent un tribut et le service militaire. Les habitants d'Hélos ayant voulu résister, furent tous réduits en esclavage. Dès lors s'établit une distinction bien tranchée entre les *Spartiates* ou Héraclides-Doriens conquérants, les *Laconiens* ou Achéens tributaires, et les *Hilotes* ou esclaves. — Le partage du pays conquis entre les vainqueurs ne se fit pas toujours paisiblement. Au moment où parut *Lycurgue* (890), l'autorité royale était presque nulle ; quelques chefs doriens s'étaient emparés de toute la puissance, avaient dépouillé de leurs terres la plupart de leurs compatriotes, écrasé d'impôts les Laconiens, et réduit un grand nombre d'entre eux à la condition d'Hilotes.

Appelé au pouvoir comme tuteur du jeune roi *Charilaüs*, son neveu, Lycurgue résolut de mettre un terme à tant d'abus. Il quitta d'abord Sparte, voyagea en Crète, en Égypte et en Asie Mineure, et à son retour fut invité par les Spartiates eux-mêmes à réformer la constitution.

Lycurgue commença par partager les terres en 36,000 lots, en attribua 6,000 aux Spartiates vainqueurs, et le reste aux Laconiens; les Hilotes demeurèrent esclaves. — Il conserva la double royauté, telle qu'elle était établie depuis la conquête, modéra le pouvoir des rois par l'institution : de cinq *éphores*, chargés de surveiller et même de juger tous leurs actes; d'un *sénat*, composé de vingt-huit vieillards, et destiné à discuter, sous la présidence des rois, tous les grands intérêts de l'État; enfin d'*assemblées populaires*, dont l'influence ne fut jamais bien considérable. — Mais la partie la plus importante des lois de Lycurgue est celle qui regarde la vie privée et l'éducation; on y voit l'intention de répartir également entre tous les Spartiates les biens et les maux, les plaisirs et les fatigues de la vie, et d'en constituer un peuple avant tout robuste et belliqueux, chez qui l'amour de la patrie et de la gloire dût effacer toutes les autres affections. Pour y parvenir, il accorda à tous les Spartiates une égale portion de terres; il discrédita les richesses en créant une monnaie de fer, si lourde qu'elle pouvait à peine servir; il rendit uniformes les habitations, les meubles, les habillements, et ordonna que les repas se fissent en commun; il leur interdit le commerce, la culture des terres, l'étude des sciences et des lettres, et partagea leur temps entre les exercices militaires ou gymnastiques, les réunions publiques et les cérémonies religieuses. — Tout Spartiate était soldat, de vingt ans jusqu'à soixante. Tout enfant né débile ou contrefait était impitoyablement condamné à mort; à peine sorti des mains de la nourrice, l'enfant n'appartenait plus à ses parents, mais à l'État, qui se chargeait de son éducation; de sept à vingt ans, les jeunes Spartiates recevaient en commun une éducation simple et sévère, et se livraient à tous les exercices propres à développer leur vigueur, leur agilité et leur adresse; on leur apprenait l'obéissance aux lois, le respect pour les vieillards, le courage et la patience qui font braver les dangers et surmonter tous les obstacles. L'éducation des jeunes filles était tout aussi gymnastique et guerrière. Lycurgue avait voulu faire, des femmes spartiates, des mères robustes et de vaillantes épouses, toujours prêtes à exciter leurs maris et leurs fils à combattre et à mourir pour la patrie, et qui pleurassent, non leur perte, mais leur défaite. L'époque du mariage avait été fixée à trente ans pour les hommes, à vingt ans pour les femmes; quant aux célibataires, la loi les condamnait à une amende, et les livrait au mépris public.

L'effet immédiat de la législation de Lycurgue fut de mettre un terme aux discordes intestines, et de développer l'esprit belliqueux et

agressif des Spartiates. Aussi les voit-on attaquer successivement les Argiens, les Arcadiens Tégéates, et enfin les Messéniens.

Première guerre de Messénie. — Les Spartiates convoitaient les riches campagnes des Messéniens ; ils envahissent leur territoire sous un vain prétexte (744), leur livrent deux batailles sanglantes, et les obligent à se retrancher sur le mont *Ithôme*. *Aristodème*, roi des Messéniens, y soutient pendant plusieurs années les efforts des Spartiates ; mais, malgré son courage héroïque, malgré le sacrifice de sa fille qu'il immole aux dieux pour obéir à l'oracle de Delphes, ce malheureux prince ne peut triompher de l'acharnement de l'ennemi. Enfin, il s'immole lui-même sur le tombeau de sa fille ; et les Messéniens, découragés par sa mort, se soumettent aux Spartiates (724) : la lutte avait duré vingt ans. Pendant quarante années la Messénie supporte avec résignation le joug de Sparte ; mais ce joug s'appesantissant de plus en plus, les Messéniens se révoltent.

Seconde guerre de Messénie (684). — Conduits par *Aristomène*, les Messéniens font d'abord éprouver aux Spartiates plusieurs défaites sanglantes ; ceux-ci, pour obéir à un oracle, demandent un général aux Athéniens, qui leur envoient le poëte *Tyrtée*. Les Spartiates, toujours vaincus, veulent renoncer à la guerre ; mais, soutenus par la voix de Tyrtée, ils tentent un nouvel effort, et sont vainqueurs à la bataille des Tranchées par la trahison d'Aristocrate, roi des Arcadiens (680). Aristomène, vaincu, se retire sur le mont *Ira*, et s'y défend pendant onze ans. Dans l'intervalle il tombe au pouvoir de l'ennemi, est précipité dans le gouffre de la Céada, et n'échappe à la mort que par un prodige. Après une lutte de quatorze ans, Ira tombe enfin au pouvoir des Spartiates (668). Une partie des Messéniens se réfugie en Arcadie avec Aristomène, ou en Élide ; d'autres passent en Sicile, et vont s'établir à Zanclé (Messine) ; le reste est réduit en esclavage, et confondu avec les Hilotes.

Toute-puissante en Laconie et maîtresse de la Messénie, Sparte achève rapidement d'étendre son influence sur tout le Péloponèse. Elle soumet, après des guerres plus ou moins longues, plus ou moins sanglantes, les divers États de l'Arcadie et de l'Argolide ; et, au moment où commencent les guerres médiques, elle peut être regardée comme la première puissance continentale de la Grèce.

§ II. ATHÈNES. — L'invasion des Héraclides-Doriens, dans le Péloponèse, avait fait affluer dans l'Attique une foule d'Ioniens et d'Éoliens ; ceux-ci ne tardèrent point à s'établir en maîtres au milieu des anciens habitants du pays ; ils s'adjugèrent les meilleures terres, celles de la plaine, et forcèrent les vaincus à n'habiter que les montagnes ou le rivage de la mer. De là trois classes d'habitants : 1° les hommes de la plaine (*Pédiéens*) ou nobles (*Eupatrides*) ; 2° les montagnards (*Hypéracriens*) ; 3° les riverains (*Paraliens*). Ceux de ces

derniers qui ne voulurent pas subir le joug s'expatrièrent, et allèrent fonder des colonies sur les côtes de l'Asie Mineure.

Parmi les familles les plus influentes qui dominaient dans la plaine, il faut distinguer celles des *Mélanthides* ou *Médontides*, des *Alcméonides*, des *Pisistratides* et des *Pæonides*. La première fournit même deux rois à l'Attique, *Mélanthus* et son fils *Codrus*. Mais lorsque celui-ci fut mort en dévouant sa vie pour délivrer l'Attique de l'envahissement des Doriens, les Eupatrides ne voulurent plus de rois (1132).

Une importante révolution s'opérait alors par toute la Grèce : depuis la conquête, les grandes familles, toujours chargées du commandement des expéditions militaires, avaient acquis une immense autorité, et elles en avaient profité pour s'emparer du pouvoir, et pour dépouiller des terres les simples guerriers ou les anciens habitants ; partout, excepté à Sparte, la monarchie est abolie, et le gouvernement oligarchique se substitue à la royauté.

Ainsi à Athènes les Eupatrides « remplacèrent la royauté par l'*archontat à vie*, qu'ils laissèrent à la vérité à *Médon*, fils de Codrus, et à ses douze descendants, mais qu'ils dépouillèrent des principales prérogatives de la souveraineté, et dont ils firent une magistrature responsable (1132-754). L'an 754, ils restreignirent l'archontat *à dix années;* enfin, l'an 684, ils l'enlevèrent à la maison de Médon pour s'en ouvrir l'accès à eux-mêmes, le rendirent annuel, et le partagèrent entre neuf citoyens, pour satisfaire un plus grand nombre d'ambitions (1). »

Cependant le peuple ne tarda point à profiter des divisions des Eupatrides. Pour triompher de leurs rivaux, les grandes familles n'avaient pas craint de s'appuyer sur la multitude ; les Pisistratides s'étaient mis à la tête des montagnards, et les Alcméonides à la tête des riverains : ceux-ci alors élevèrent la voix, et réclamèrent les droits civils et politiques dont on les avait privés. Il fallut leur donner des lois. *Dracon*, alors archonte (624), fut chargé de les rédiger ; mais la sévérité de son code, nullement en harmonie avec les mœurs athéniennes, en rendit l'application impossible. — Profitant de l'anarchie qui durait toujours, un citoyen nommé *Cylon* essaya de s'emparer de la tyrannie ; mais il fut massacré à l'autel des Euménides. Ce meurtre fut suivi d'une peste ; et le peuple, l'attribuant au courroux des dieux, envoya en Crète chercher *Épiménide* pour expier le sang répandu (596).

Les querelles, suspendues un instant, s'étaient déjà ranimées, lorsque *Solon*, devenu archonte (593), parvint à doter sa patrie d'une constitution libérale, où dominait, mais sagement tempéré, l'élément démocratique.

(1) *Voy.* Poirson et Cayx, *Hist. anc.*

Solon, pour apaiser les esprits, commença par décréter l'abolition des dettes ; mais en même temps il garantit le droit sacré de la propriété. — Il maintint la forme républicaine, l'archontat annnuel composé de neuf membres (1), le sénat composé de quatre cents membres, le conseil des cinq cents, et l'aréopage. Il divisa le peuple en quatre classes, suivant la quotité des richesses. Tout citoyen avait droit d'assister à l'assemblée du peuple, qui faisait les lois, décidait la paix, la guerre, les alliances, les impôts, et choisissait les magistrats ; il pouvait même être admis par la voie du sort dans les tribunaux inférieurs ; mais les magistratures importantes n'étaient confiées qu'aux citoyens des trois premières classes. Aucun acte émané du peuple n'était valide qu'après la sanction des archontes ; ceux-ci, à leur tour, ne pouvaient soumettre aucune proposition au peuple, qu'elle n'eût été préalablement discutée dans le sénat ; enfin l'aréopage, composé de cinquante et un membres généralement choisis parmi les archontes sortis de charge, et de tout temps renommé par sa sagesse et son impartialité, révisait et cassait au besoin, comme tribunal suprême, les décisions du peuple. Malgré ces restrictions nombreuses apportées par Solon à la puissance du peuple, l'élément démocratique finit par l'emporter ; et la constitution d'Athènes, qui, au moment où Solon la publia, était légèrement oligarchique et même aristocratique, devint une démocratie pure. — Quant à la législation proprement dite, Solon, bien différent de Lycurgue, ne voulut point sacrifier l'homme au citoyen ; il s'appliqua, au contraire, à donner aux Athéniens des lois qui fussent en harmonie avec leurs mœurs et leurs habitudes ; elles tendaient surtout à favoriser le développement intellectuel, le goût des beaux-arts et du commerce ; elles renfermaient des dispositions avantageuses pour les étrangers, qui affluèrent bientôt à Athènes, et contribuèrent puissamment à sa prospérité.

Solon avait quitté Athènes après la publication de ses lois. Pendant son absence, les factions reparurent. *Pisistrate*, parent de Solon, s'empare de l'esprit de la multitude par son éloquence et sa générosité ; et, malgré le retour et la courageuse résistance de Solon, il règne en souverain sur la république (561). Chassé plusieurs fois d'Athènes par Lycurgue et par Mégaclès, il ressaisit toujours l'autorité, et la conserve jusqu'à sa mort, en 528. Sous le gouvernement sage et modéré de Pisistrate, Athènes avait été paisible et florissante ; les lois de Solon étaient observées, les sciences et les arts encouragés ; le commerce maritime, l'industrie, grandissaient tous les jours. Cet heureux

(1) Le premier archonte, l'*archonte éponyme*, présidait le sénat et donnait son nom à l'année ; le deuxième, l'*archonte roi*, présidait aux sacrifices et aux cérémonies religieuses ; le troisième, l'*archonte polémarque*, était chargé de tout ce qui regarde la guerre ; les six autres, les *thesmothètes* ou *nomothètes*, veillaient à la promulgation et à l'exécution des lois et des décrets.

état de choses se maintint d'abord sous les fils de Pisistrate, *Hipparque* et *Hippias*, qui avaient hérité de la puissance de leur père ; mais, en 514, Hipparque ayant insulté gravement la sœur d'Harmodius, est assassiné par Harmodius et Aristogiton. Hippias, irrité du meurtre de son frère, tyrannise les Athéniens. Il est chassé d'Athènes (510) par les Alcméonides aidés des Lacédémoniens, et se retire sur les terres du roi de Perse.

Après l'expulsion d'Hippias, *Isagoras*, chef du parti des grands, tente une révolution en leur faveur. Mais *Clisthènes*, chef du parti démocratique, combat ses efforts, d'une part, en portant de quatre à dix le nombre des tribus, et en faisant entrer dans les tribus de la ville les habitants des bourgs ; de l'autre, en diminuant l'autorité des sénateurs, auxquels il adjoint cent membres nouveaux ; enfin, en établissant l'*ostracisme*, qui permet d'exiler sans motifs tout citoyen recommandable par ses vertus ou ses talents, et par là redoutable à la liberté. — Une lutte sanglante éclate alors entre Isagoras, aidé des Lacédémoniens, et Clisthènes, soutenu par le peuple. Chaque parti triomphe tour à tour, et ne consent à déposer les armes que devant l'immense danger de l'invasion médique.

Au milieu de toutes ces luttes, Athènes avait su maintenir sa puissance au dehors, et fonder sa prépondérance maritime. Après une longue guerre contre Mégare, Solon s'était emparé de l'île de Salamine ; au milieu des querelles de Clisthènes et d'Isagoras, elle avait battu à plusieurs reprises les Béotiens et les Chalcidiens, réuni l'Eubée à ses domaines, conquis la Chersonèse de Thrace, l'île de Lemnos, la plus grande partie des Cyclades. Elle était devenue la première puissance maritime de la Grèce, comme Sparte en était la première puissance continentale.

IX.

I. GRECS ET PERSES.

Leur histoire pendant les guerres médiques. — Expéditions des Perses en Grèce, sous Darius et Xerxès, et leurs conséquences. — Puissance d'Athènes, ses grands hommes.

II. GRECS.

Leur histoire depuis la fin des guerres médiques jusqu'à la prise d'Athènes. — Guerre du Péloponèse, ses causes et ses résultats ; expédition des Athéniens en Sicile ; puissance de Sparte.

§ I. — Les guerres médiques eurent pour cause la révolte de l'Ionie.

Depuis la destruction du royaume de Lydie, les villes grecques de l'Asie Mineure subissaient la domination des Perses : elles se révoltèrent en 504, et appelèrent à leur secours les Grecs d'Europe. Les Athéniens et les Érétriens d'Eubée répondirent seuls à cet appel, et leurs troupes, unies à celles des Ioniens, s'emparèrent de Sardes et la brûlèrent. A cette nouvelle, le roi de Perse, Darius Ier, jura de venger l'incendie de Sardes dans le sang des Grecs, et redoubla d'efforts pour soumettre les villes rebelles. Celles-ci firent une résistance désespérée, et il ne fallut pas moins de six ans à Darius pour obtenir la soumission complète de l'Ionie (498).

Première guerre médique. — Vainqueur de l'Ionie, Darius donne à son gendre *Mardonius* le commandement de forces considérables de terre et de mer, et le charge d'aller punir Athènes et Érétrie (496); mais une tempête assaillit la flotte près du mont Athos, et la détruit presque tout entière. L'armée de terre, après avoir franchi l'Hellespont, traversé la Thrace, et soumis une partie de la Macédoine, est surprise par une tribu de Thraces, les Bryges, qui lui tuent beaucoup de monde; et Mardonius n'ose plus, avec les débris de sa flotte et de son armée, entreprendre la conquête de la Grèce. Cependant Darius, irrité, envoie en Grèce des hérauts pour réclamer la soumission de toutes les villes. Athènes et Sparte ne répondent à cette demande insolente qu'en mettant à mort les envoyés du grand roi. Aussitôt Darius confie une nouvelle armée, plus considérable que la première, à deux généraux expérimentés, *Datis* le Mède et *Artapherne*. Ceux-ci s'embarquent à Samos, ravagent Naxos et presque toutes les Cyclades, à l'exception de Délos; abordent en Eubée, saccagent la ville d'Érétrie et réduisent ses habitants en esclavage. Athènes ne perd cependant point courage. L'armée des Perses vient de débarquer sur les côtes de l'Attique, forte de cent mille hommes d'infanterie et de dix mille chevaux; les Athéniens ne peuvent leur opposer qu'une petite armée de dix mille hommes, augmentée de mille Platéens; mais cette armée a pour généraux *Miltiade*, *Aristide* et *Thémistocle*. Miltiade, chargé du commandement en chef, supplée, par la sagesse de ses dispositions, au défaut du nombre : le combat s'engage près du bourg de *Marathon*, et les Perses sont honteusement défaits; ils se rembarquent en désordre et s'enfuient en Asie (490), laissant un grand nombre de morts, parmi lesquels se trouvait Hippias, l'ancien tyran d'Athènes. Miltiade se met ensuite à la tête de la flotte pour poursuivre les résultats de la victoire : malheureusement il échoue devant Paros, et les Athéniens, soupçonneux et crédules, l'accusent de trahison, et le condamnent à mourir dans les fers. — La défaite de Marathon avait profondément humilié Darius; il brûlait de prendre sa revanche. Pendant trois ans il fit d'immenses préparatifs pour une troisième

expédition, qu'une révolte de l'Égypte l'obligea d'ajourner; et il mourut sans avoir pu satisfaire son désir de vengeance (485).

Deuxième guerre médique. — Xerxès, fils et successeur de Darius, soumet l'Égypte révoltée, et emploie ensuite quatre années à réunir une armée de près de trois millions d'hommes, et une flotte composée de douze cents galères et de trois mille vaisseaux de charge. Pendant ce temps, Athènes, d'après les conseils de *Thémistocle*, avait construit une flotte de deux cents galères, avec laquelle elle soumit les Éginètes ainsi que la plupart des îles de la mer Égée, et punit les déprédations des Corcyréens. Cependant Xerxès franchit l'Hellespont sur un immense pont de bateaux, traverse, sans rencontrer de résistance, la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, et n'est arrêté que devant le défilé des *Thermopyles*, situé près du bord de la mer, entre la Thessalie et la Locride. Malgré le courage héroïque du roi de Sparte, *Léonidas*, qui se fait tuer à son poste avec trois cents Spartiates, Xerxès, guidé par un traître, tourne le passage qu'il n'avait pu forcer, et envahit la Béotie et l'Attique. Thespies, Platée, Athènes, sont livrées aux flammes; mais toute la population valide s'est réfugiée sur la flotte, d'après les conseils de Thémistocle, et, renfermée dans le détroit de *Salamine*, elle attend l'attaque de la flotte des Perses. En effet, le grand roi, trompé par une ruse du général athénien, et craignant, s'il ne se hâte, que la flotte des Grecs ne lui échappe, engage ses lourds vaisseaux dans cet étroit passage, et les livre pour ainsi dire sans défense aux coups de ses ennemis. La plus grande partie est coulée à fond ou incendiée; le reste se rend sans combat. Xerxès, qui, du haut de son trône, avait pu contempler ce désastre et la ruine de tous ses projets, s'enfuit précipitamment sur une mauvaise barque, et, traversant la mer Égée couverte des débris de ses vaisseaux, va cacher sa honte en Asie (480). Mardonius restait encore en Grèce avec trois cent mille hommes; il s'y maintint à peine une campagne. Il est tué et son armée anéantie dans les plaines de *Platée*, par le Lacédémonien *Pausanias*; et le même jour la flotte grecque remporte, à *Mycale*, une seconde victoire navale sur la flotte des Perses (479). La soumission de la Thrace et la délivrance des villes grecques de l'Asie Mineure sont le résultat de ces victoires. *Cimon*, fils de Miltiade, qui a succédé à Pausanias dans le commandement de la flotte, commence dès lors à se signaler par ses exploits. En 471, près de l'embouchure de l'*Eurymédon*, en Pamphylie, il remporte le même jour, sur terre et sur mer, une double victoire sur les Perses, et les force à conclure une trêve.

Durant toute cette guerre, le rôle le plus brillant avait été pour Athènes; Sparte seule aurait pu lui disputer le premier rang, mais elle n'avait point de marine. Athènes, en effet, devait sa prééminence,

non-seulement à ses grands hommes (Miltiade, Aristide, Thémistocle et Cimon), auxquels Sparte pouvait opposer les noms de Léonidas et de Pausanias, mais surtout à sa flotte, qui lui permettait de faire respecter sa puissance dans toutes les parties de la mer Égée, de réprimer les révoltes et de vaincre les résistances. Dès l'an 477, Athènes s'était donc fait décerner la direction de la guerre; elle recevait les contributions des alliés, et réglait leurs contingents en troupes et en vaisseaux. Tant que la guerre dura, les alliés subirent le joug sans murmurer; mais bientôt ils s'aperçurent que la république d'Athènes ne faisait servir qu'à l'agrandissement de sa puissance personnelle et à l'embellissement de ses temples et de ses monuments publics le sang de leurs enfants et les trésors qu'ils lui prodiguaient. Non-seulement Athènes s'était relevée de ses ruines et s'était entourée de remparts; non-seulement, malgré l'opposition de Sparte, elle avait joint la ville au Pirée par de longues murailles et construisait annuellement soixante galères, mais encore les spectacles et les fêtes se multipliaient à la voix de *Périclès;* les *Phidias* et les *Sophocle* produisaient dans les arts et dans les lettres ces chefs-d'œuvre immortels qui ont fait la gloire de ce siècle, mais qui épuisaient les ressources des alliés. De là des révoltes partielles, qu'Athènes réprimait facilement, mais qui, renaissant sans cesse, ébranlaient peu à peu sa puissance.

Au dedans, les discordes civiles, un moment ralenties par la guerre étrangère, venaient d'éclater avec une nouvelle violence. Thémistocle, banni par l'ostracisme, s'était retiré chez le grand roi; Aristide venait de mourir. Cimon, qui lui avait succédé à la tête du parti de la noblesse, luttait avec désavantage contre Périclès, appuyé sur le parti démocratique. Ce dernier l'emporte, et fait bannir Cimon (460); mais, pour maintenir sa puissance, il abandonne le pouvoir à la multitude, laisse avilir l'aréopage et détruire la constitution de Solon. Il engage ensuite ses concitoyens dans l'alliance d'Argos, alors en guerre avec Sparte, et celle-ci soulève à son tour les Thébains contre Athènes. Ces troubles et ces hostilités forcent Périclès à demander le rappel de Cimon (455). Le retour de ce grand homme ramène la concorde entre les deux républiques rivales. Il dirige contre les Perses l'inquiétude ambitieuse de ses concitoyens, se met en mer avec deux cents vaisseaux, en envoie soixante soutenir l'Égypte qui s'était révoltée contre le grand roi, et avec le reste attaque l'île de Chypre, que les Perses avaient reconquise. Il allait prendre Salamine, quand Artaxerxès, effrayé de la rapidité de ses succès, se hâte de signer la paix, et ne l'obtient qu'aux conditions les plus honteuses. Toutes les villes grecques d'Asie sont remises en liberté; il est interdit à tout vaisseau de guerre perse de naviguer depuis le Pont-Euxin jusqu'aux côtes de Pamphylie, et aux troupes du grand roi d'approcher de ces mers à la distance de trois jours de marche. Tel fut le traité qui mit fin aux

guerres médiques (449); Cimon, qui eut la gloire de le conclure, périt au milieu de son triomphe, d'une blessure qu'il avait reçue au siége de Citium.

§ II. — Le traité de Cimon avait délivré la Grèce de la crainte de l'étranger; la sécurité qui en fut la suite ne fit que ranimer les discordes intestines, et précipiter le moment de la lutte entre Sparte et Athènes. Tandis que cette dernière, sous la conduite de Périclès, étendait à l'intérieur sa domination sur toute la Grèce, soutenait au dehors la guerre contre les Perses, augmentait sa marine, son commerce et ses colonies, et devenait le séjour favori des lettres, des beaux-arts et du luxe, Sparte restait stationnaire. *Pausanias*, qui avait voulu soumettre toute la Grèce à l'empire de Sparte, mais qui, dans ce but, avait noué des intelligences avec la Perse et tenté d'asservir sa patrie, avait été condamné à mort par les éphores (477). Un tremblement de terre avait ravagé la Laconie; il fut suivi d'un terrible soulèvement des Hilotes et des Messéniens, qu'on a appelé la *troisième guerre de Messénie*, et qui dura dix ans (466-455). Pendant cette lutte, les Athéniens, sur l'avis de Cimon, avaient offert leurs secours aux Spartiates; ceux-ci les refusèrent avec dédain; de là une hostilité sourde entre les deux villes rivales, hostilité toujours contenue par Cimon, mais qui, après sa mort, ne tarda pas à éclater. De 446 à 436, les deux partis se préparent activement à la guerre. Périclès affermit la puissance d'Athènes sur les alliés dans la Grèce centrale, dans les îles et sur les côtes de la mer Égée; tous ceux qui résistent sont réduits à l'état de sujets; la Béotie et la Phocide gardent leur indépendance. Sparte, de son côté, domine sur tout le Péloponèse, à l'exception de l'Argolide et de l'Achaïe. Il ne faut plus qu'un prétexte pour faire éclater la guerre; il se trouve dans deux guerres locales, celle de Corcyre, qu'Athènes soutenait dans sa révolte contre Corinthe sa métropole, et celle de Potidée, que les Corinthiens soulèvent contre Athènes. Sparte convoque tous les députés de la Grèce; les Corinthiens, battus sous les murs de Potidée, accusent violemment l'ambition d'Athènes, et font décréter la guerre (432).

Guerre du Péloponèse. — 1° Pendant les deux premières années (431 et 430) la guerre se borne, du côté de Sparte, à des courses sur le territoire de l'Attique, conduites par le roi *Archidamus*, et, du côté d'Athènes, à des ravages opérés sur les côtes du Péloponèse par la flotte que commande Périclès en personne. En 429, une peste épouvantable, partie d'Éthiopie, décime la population d'Athènes et enlève Périclès. De 429 à 427, les succès sont partagés. Les Athéniens s'emparent de Potidée et de Platée; mais une flotte lacédémonienne pénètre jusque dans le Pirée. En 426, les Athéniens s'emparent de Pylos, et contraignent quatre cent vingt Spartiates appartenant aux premières familles qui s'étaient enfermés dans l'île de Sphactérie, à se rendre

après un long siége; l'année suivante, ils prennent l'île de Cythère, battent les Corinthiens sur leur territoire, et les Béotiens à Tanagre. L'an 424, la fortune se déclare pour les Spartiates : les Athéniens sont vaincus à *Délium*, dans un combat où Socrate sauve les jours du jeune Xénophon; ils perdent un grand nombre de villes en Thrace, et en 422 éprouvent, sous les murs d'*Amphipolis*, une seconde défaite : les deux généraux ennemis, *Cléon* et *Brasidas*, périssent dans l'action. Après leur mort, Athènes et Sparte, également affaiblies, également lasses de la guerre, concluent, sous la médiation de *Plistonax* et de *Nicias*, une trêve de cinquante ans. Les deux parties devaient se faire des restitutions mutuelles; mais les clauses du traité ne tardent pas à être violées.

2° *Alcibiade* commence alors à paraître sur la scène. Beau, riche, éloquent, ambitieux, il cherchait tous les moyens de succéder à la puissance de son oncle Périclès, et de ruiner le crédit de Nicias. Pour y parvenir, il engage ses concitoyens à recommencer la guerre; il leur persuade d'abord d'entrer dans la ligue formée par les Argiens, les Éléens et les Mantinéens pour enlever à Sparte sa prépondérance dans le Péloponèse. Le succès semble d'abord favoriser leurs projets : mais la victoire de *Mantinée* (418), remportée par les Spartiates sur les confédérés, amène la dissolution de la ligue. — Vers la même époque, Syracuse, qui depuis longtemps cherchait à étendre sa domination sur toute la Sicile, ayant déclaré la guerre aux Égestins, ceux-ci implorèrent le secours des Athéniens. L'intérêt de sa sûreté commandait à Athènes de s'abstenir de toute expédition lointaine : cependant l'éloquence d'Alcibiade fait décréter la guerre de Sicile, malgré la résistance de Nicias (416).

Alcibiade, Nicias et *Lamachus* partagent le commandement : ils partent avec trois cents voiles et sept mille hommes d'élite. Alcibiade avait déjà pris Naxos et Catane; ses intrigues allaient lui ouvrir les portes de Messine, lorsqu'il est subitement rappelé par une accusation de sacrilége. Au lieu d'obéir à l'ordre des archontes, il se réfugie à Sparte. Nicias, resté seul à la tête d'une expédition qu'il a combattue, la conduit avec lenteur : cependant il met le siége devant Syracuse, l'entoure d'un mur de circonvallation, et l'oblige à capituler; mais tandis qu'il discute les conditions de la reddition, le Spartiate Gylippe pénètre dans le port de Syracuse avec une flotte; et, d'assiégeant, Nicias devient assiégé. En vain les Athéniens lui envoient Démosthène avec des renforts; les deux généraux sont défaits sur terre et sur mer, réduits à se rendre, et mis à mort; ceux de leurs soldats qui n'ont point été taillés en pièces sont condamnés aux travaux des carrières (413).

3° Le désastre de Sicile porta un coup mortel aux Athéniens; la plupart de leurs alliés les abandonnèrent, et la flotte de Syracuse, venant se joindre aux forces navales dont Sparte pouvait déjà disposer,

lui fit perdre sa supériorité maritime. En même temps les Spartiates, fortifiés à Décélie par les conseils d'Alcibiade, tiennent Athènes comme assiégée. Les Athéniens ne se découragent cependant pas; ils équipent de nouvelles flottes, soumettent Chio et Lesbos révoltées, retiennent Samos sous le joug, et n'échouent que devant Milet. Alcibiade brûlait du désir de rentrer à Athènes; il s'assure d'abord de l'armée stationnée à Samos, puis, à la faveur d'une double révolution, rentre dans Athènes, et se fait proclamer généralissime (411). Dans deux batailles navales, il détruit les flottes syracusaine et lacédémonienne, taille ensuite en pièces l'armée de Pharnabaze postée sur le rivage pour secourir les Péloponésiens, s'empare de Cyzique, de Périnthe, de Chalcédoine, de Byzance, et rend aux Athéniens la domination des mers. Il rentre alors triomphant dans Athènes (407), et conduit à Éleusis la procession sacrée, sans que les Spartiates, retranchés à Décélie, osent troubler cette cérémonie religieuse. Mais, en son absence, son lieutenant Antiochus est défait, à la hauteur d'Éphèse, par l'amiral spartiate *Lysandre*. Aussitôt Alcibiade est privé du commandement et remplacé par dix généraux, au nombre desquels est *Conon*. Ceux-ci sont vainqueurs, aux îles *Arginuses*, de la flotte lacédémonienne commandée par *Callicratidas* (406); mais, comme ils ont négligé d'enterrer leurs morts, le peuple condamne la plupart des généraux vainqueurs. Lysandre avait remplacé Callicratidas, tué aux îles Arginuses; il surprend les débris de la flotte athénienne à *Ægos-Potamos* (405), en coule une partie, s'empare du reste, et vient mettre le siége devant Athènes, que les deux rois de Sparte bloquent par terre. Athènes se rend (404). Lysandre renverse les murailles du Pirée, les murs qui le joignaient à la ville, et se saisit de tous les vaisseaux renfermés dans le port; il confie le pouvoir à trente magistrats athéniens, et laisse dans la ville une garnison lacédémonienne commandée par un gouverneur spartiate. La guerre du Péloponèse avait duré vingt-sept ans (431-404).

X.

GRECS ET PERSES.

Leur histoire depuis la guerre du Péloponèse jusqu'au temps de Philippe. — Artaxerxès et Cyrus le Jeune; retraite des Dix-Mille. — Campagnes d'Agésilas. — Épaminondas et Pélopidas; puissance de Thèbes.

Aussitôt après la prise d'Athènes, Lysandre aspire ouvertement au

protectorat de la Grèce. Les *Trente*, d'accord avec lui, bannissent et mettent à mort une foule d'Athéniens. Ils font périr leur collègue *Théramène*, qui s'oppose à leurs cruautés, et envoient assassiner en Phrygie Alcibiade, qu'ils redoutent. Alors *Thrasybule*, à la tête des bannis réfugiés à Thèbes, s'empare du Pirée, et délivre sa patrie du joug des Trente tyrans. En huit mois ils avaient enlevé à la république plus de citoyens que tous les combats de la guerre du Péloponèse. Ils sont remplacés par les *Dix* qui les imitent, et qui sont déposés à leur tour par Thrasybule (403), soutenu par les Spartiates eux-mêmes. Le gouvernement démocratique est rétabli, et une amnistie célèbre proclamée par Thrasybule (422).

Sparte avait rendu la liberté à Athènes pour y détruire l'influence de Lysandre; elle n'en poursuivit pas moins son projet d'asservir toute la Grèce; il n'y eut qu'Argos, Corinthe, Thèbes et l'Étolie, qui échappèrent à son empire.

En Perse, *Artaxerxès Ier*, *Longuemain*, fils et successeur de Xerxès le Grand, était mort en 424, après un règne de quarante-sept ans. *Xerxès II*, son fils légitime, est tué, après quarante-cinq jours de règne, par un fils naturel, *Sogdien*. Celui-ci, à son tour, est renversé six mois après par un autre fils naturel, *Darius II*, *Nothus* (*Ochus*). Darius passa son règne de dix-neuf ans (423-404) sous la tutelle de sa femme et de ses eunuques; ce fut une période toujours croissante de décadence pour l'empire des Perses. En 407, il avait confié le gouvernement général de l'Asie Mineure à *Cyrus*, le plus jeune de ses fils; ce fut, après sa mort, la cause d'une guerre civile entre son successeur légitime *Artaxerxès II*, *Mnémon*, et Cyrus.

Après avoir tenté vainement d'assassiner son frère à Pasagarde, et avoir obtenu son pardon par les prières de sa mère Parysatis, Cyrus retourne dans son gouvernement d'Asie, et y poursuit ses projets ambitieux. Il demande des secours à Sparte, qui saisit avec empressement cette occasion d'affaiblir les Perses, et lui envoie treize mille hommes commandés par *Cléarque*. Cyrus part de Sardes (401) à la tête de cette armée et de cent mille Asiatiques, traverse l'Asie Mineure, la Syrie, la Mésopotamie, et livre bataille à Artaxerxès dans les plaines de *Cunaxa*, sur les bords de l'Euphrate, et non loin de Babylone. Il est tué dans l'action et son armée mise en fuite, à l'exception des Grecs, qui triomphent deux fois des troupes qu'on leur oppose.

Ils commencent alors la fameuse *retraite des Dix Mille*, traversent le Tigre et les déserts de la Médie. Cléarque ayant été assassiné dans une perfide entrevue, *Xénophon* et quatre autres officiers prennent le commandement. Sans cesse harcelés par les Perses, et au milieu d'une saison rigoureuse, ils traversent les montagnes des Carduques, le Tigre et l'Euphrate à leur source, le pays des Chalybes et

la Colchide (400). Enfin ils arrivent à Trapézonte, colonie grecque sur le Pont-Euxin. Ils se rendent par terre à Cérasonte et à Cotyora, où une partie s'embarque ; et, longeant les côtes de l'Asie Mineure, ils arrivent en Thrace au nombre de six mille. Quelques-uns s'engagent au service du prince de Salmydesse ; les autres se mettent à la solde du Lacédémonien *Thymbron* (399).

Artaxerxès, irrité du secours fourni par les Spartiates au jeune Cyrus, déclare la guerre aux Grecs, et ordonne aux villes d'Ionie de reconnaître sa domination. Sparte envoie à leur secours d'abord *Thymbron*, puis *Dercyllidas*, qui font quelques conquêtes en Asie Mineure, et enfin *Agésilas* (397). Ce dernier ravage d'abord la Phrygie et la Carie, se porte en Lydie l'année suivante, et remporte une grande victoire sur les bords du Pactole (396); puis, après avoir soumis la plus grande partie de l'Asie Mineure, il pénètre dans la haute Asie avec vingt mille Grecs et une foule de barbares, et fait trembler le grand roi jusque dans Suse (395).

Pendant ce temps une ligue redoutable se formait en Grèce pour secouer le joug de Sparte. Thèbes, Argos, Corinthe, Athènes et les Thessaliens réunissent leurs forces pour attaquer les troupes lacédémoniennes par terre, tandis que Conon prépare une flotte avec le secours des Perses et des Phéniciens. Le Spartiate Lysandre est vaincu et tué devant Haliarte ; une seconde bataille, livrée près de *Némée*, est sanglante et indécise. Sparte épouvantée rappelle Agésilas, et la conquête de la Perse est indéfiniment ajournée. Agésilas rentre en Grèce par l'Hellespont, la Thrace et la Macédoine, et envahit la Béotie ; il livre aux alliés, dans les plaines de *Coronée* (394), une bataille où il est vainqueur, mais qui ne fait que l'affaiblir. Au même instant Conon détruisait la flotte lacédémonienne à la hauteur de *Cnide*. Tandis qu'Agésilas rentre dans le Péloponèse et que Sparte négocie pour détacher les Perses de l'alliance d'Athènes, Conon parcourt les Cyclades, Chio, Lesbos, l'Ionie et l'Éolie, et avec une flotte persane, somme les Perses de reconnaître l'autorité de sa patrie (392). Thrasybule, qui succède à Conon, s'empare de Byzance, et lève des contributions jusque sur les domaines du grand roi (390). Ces attaques imprudentes de la part des Athéniens finissent par triompher de l'hésitation d'Artaxerxès, qui d'abord avait vu avec plaisir l'humiliation des Spartiates; il consent à traiter avec *Antalcidas*, et lui dicte les conditions les plus humiliantes (388). Les Spartiates abandonnent au grand roi les villes grecques de l'Asie que le traité de Cimon avait rendues libres, et obtiennent, en échange de leur déshonneur, que le roi de Perse s'unira à ceux qui accepteront les conditions du traité, pour combattre ceux qui les refuseront.

Sparte comptait sur cette clause pour ressaisir sa suprématie en Grèce. En effet, Antalcidas équipe, avec l'argent des Perses, une flotte

de quatre-vingts galères, et force les alliés à suspendre les hostilités et à signer le traité. Mantinée ruinée pour avoir favorisé les Argiens dans la dernière guerre; Olynthe réduite, après une vive résistance, à reconnaître les lois de Sparte; Argos abattue; Athènes abandonnée de tous ses alliés; la Grèce entière soumise, par la force ou par la crainte (386-380), tout semble promettre à Sparte une domination solide et durable: une insigne violation du droit des gens va renverser son empire, et préparer la puissance de Thèbes.

Un corps de troupes commandé par le Spartiate *Phébidas*, et qui marchait contre Olynthe, s'était, en passant, emparé par trahison de la citadelle de Thèbes. Les éphores avaient puni Phébidas, mais ils avaient gardé la Cadmée, et y avaient mis une garnison de quinze cents hommes. *Pélopidas*, avec quelques bannis, s'introduit dans la ville de Thèbes, massacre les polémarques au milieu d'un festin, soulève le peuple, et chasse la garnison lacédémonienne (377). Agésilas et *Cléombrote* marchent contre les Thébains; mais ceux-ci opposent à leurs attaques la plus vigoureuse résistance, et sont vainqueurs à *Tanagre* et à *Tégyre*. Athènes se déclare en faveur de Thèbes, et ses généraux *Chabrias* et *Timothée* ravagent les côtes de la Laconie, et battent les flottes lacédémoniennes.

Les Thébains, maîtres de la Béotie par la ruine de Platée et de Thespies, affichent la prétention de dominer dans la Grèce, et essayent de s'emparer de la Phocide en s'alliant avec Jason, roi des Thessaliens. Les Athéniens, qui s'aperçoivent que leurs efforts et leurs victoires n'aboutissent qu'à accroître la puissance de Thèbes, se détachent de leur alliance et envoient leurs députés à Sparte, où sont déjà réunis ceux de Corinthe et des principales villes de la Grèce (374). Les Thébains chargent *Épaminondas* d'y défendre leurs intérêts. Agésilas, indigné de voir le député thébain réclamer pour sa patrie, dans la Béotie, les mêmes droits que Sparte exerce dans la Laconie, efface le nom de Thèbes du traité que Sparte conclut avec les autres villes de la Grèce, et Cléombrote reçoit l'ordre d'envahir la Béotie.

Il rencontre, près de *Leuctres*, l'armée thébaine commandée par Épaminondas et Pélopidas; les Lacédémoniens sont complétement défaits, et perdent quatre mille hommes et le roi Cléombrote (371). Cette victoire exalte les espérances des Thébains, et ils se préparent à envahir le Péloponèse; mais leur ardeur est un instant contenue par le roi des Thessaliens, Jason, qui se pose en médiateur entre les deux partis, et qui peut-être eût porté plus haut ses vues ambitieuses, s'il n'eût été assassiné au moment où il venait de s'emparer d'une partie de la Phocide (370).

Sparte avait supporté avec un courage héroïque le désastre de Leuctres, et conservé d'abord presque tous ses alliés. Après la mort de Jason, la Grèce se plaça sous l'influence du roi de Perse. Athènes,

invoquant le traité d'Antalcidas, soulève contre Sparte les villes du Péloponèse. Par les conseils d'Épaminondas, les Arcadiens fondent *Mégalopolis*, qui devient le centre d'une fédération arcadienne. Agésilas envahit aussitôt l'Arcadie et assiége Mantinée ; Épaminondas vole à son secours, pénètre en Laconie, place son camp sur les bords de l'Eurotas, mais ne peut s'emparer de Sparte. Il relève la ville de *Messène*, et rentre en Béotie (369). — L'année suivante, Épaminondas envahit une seconde fois le Péloponèse, mais sans grands succès. Après son départ, les Argiens et les Arcadiens réunis osent en venir aux mains avec les Lacédémoniens. Ils sont vaincus près de Midée par Archidamus; les vainqueurs ne perdent pas un seul homme dans cette bataille, qu'ils appellent la *Bataille sans larmes* (367). — En 366, Épaminondas fait une troisième invasion dans le Péloponèse, s'empare de l'Achaïe, et livre aux Spartiates de fréquents combats qui épuisent les deux armées sans amener de résultat décisif. Il équipe ensuite une flotte de cent galères, parcourt la mer Égée, soulève Chio, Rhodes et Byzance contre Athènes, et bat la flotte athénienne, commandée par Lachès (365). La même année, les Thébains perdent Pélopidas, qui, après être intervenu comme arbitre dans les troubles qui désolaient la Thessalie et la Macédoine, venait de périr à Cynoscéphales, en combattant le tyran *Alexandre de Phères*, successeur de Jason. — Cependant les Arcadiens, qui non-seulement aspirent à l'indépendance, mais qui veulent aussi dominer dans le Péloponèse, forcent Épaminondas à faire une quatrième invasion. Les Thébains et les Spartiates en viennent aux mains près de *Mantinée* (363). Les Thébains sont vainqueurs, mais Épaminondas meurt au milieu de son triomphe. Avec lui périt la puissance de Thèbes, qui tombe alors dans un état de faiblesse dont elle ne pourra jamais se relever.

XI.

MACÉDONIENS ET GRECS.

Leur histoire sous Philippe et Alexandre. — Règne de Philippe. — Démosthène. — Puissance de la Macédoine. — Expédition d'Alexandre ; conquête de l'empire des Perses.

Le premier des rois de Macédoine fut *Caranus*, prince argien de la famille d'Hercule, qui, ayant quitté le Péloponèse vers 796, vint se fixer à Èges, en Émathie, et y fonda une dynastie qui ne tarda point à régner sur toute la Macédoine. Les plus célèbres de ces rois, avant le règne de Philippe, furent : *Perdiccas II* (452-429), qui fit

bâtir Olynthe; *Archélaüs Ier* (429-405), qui introduisit la civilisation grecque dans ses États, favorisa l'agriculture, les arts et les lettres, et reçut à sa cour *Zeuxis*, *Euripide* et *Timothée*; *Amyntas III*, dont l'héritage fut la source de longues discordes (371). Pélopidas, choisi par les fils d'Amyntas pour juge de leurs différends, avait donné le trône à l'aîné, *Alexandre II*, et emmené en otage à Thèbes *Philippe*, le plus jeune des trois frères. Alexandre fut détrôné en 369, par un usurpateur qui régna trois ans. *Perdiccas III*, le second fils d'Amyntas, reconquit ses droits en 366; mais, en 360, il périt dans une expédition contre les Illyriens, laissant un fils en bas âge, *Amyntas IV*.

A la nouvelle de la mort de Perdiccas, Philippe s'échappe de Thèbes et se rend en Macédoine. Il obtient d'abord la tutelle de son neveu, et bientôt après se fait décerner la couronne pour lui-même. Maître du pouvoir, il lève des troupes qu'il assujettit à une discipline sévère, et crée la *phalange*; chasse ensuite de la Macédoine tous ses compétiteurs, achète la paix du roi de Thrace, bat les Péoniens, qu'il soumet à un tribut, et les Illyriens, auxquels il reprend leurs conquêtes sur la Macédoine.

Rassuré de ce côté, Philippe médite le projet de se rendre maître des colonies grecques qui bordent les côtes de la Macédoine, afin d'étendre sa puissance jusqu'à la mer. Il enlève d'abord *Amphipolis*, sans que les Athéniens, alors occupés de la guerre sociale, puissent l'en empêcher. Il prend ensuite Pydna et Potidée; mais il les cède aux Olynthiens, dont il veut encore se ménager l'alliance, et se dédommage par des conquêtes en Thrace, où il s'empare des riches mines de Crénides; avec cet or il achètera ce qu'il ne pourra conquérir par la force des armes (357). Après ces premiers succès, Philippe (et ceci est un caractère important de sa politique) fait un temps d'arrêt. Pour ne point inquiéter les Athéniens, il se condamne à un repos momentané, pendant lequel il épouse *Olympias*, fille du roi d'Épire, et comprime quelques révoltes en Illyrie, en Péonie et en Thrace. Il lui naît un fils l'année suivante, et ce fils est Alexandre (356).

Pendant ce temps deux guerres civiles affaiblissaient la Grèce, et favorisaient les desseins de Philippe : la première fut la *guerre sociale*, ou guerre des alliés contre Athènes. Cette république, après la mort d'Épaminondas, avait voulu reconquérir l'empire de la mer; mais elle vit se former aussitôt contre elle une ligue à la tête de laquelle se placèrent Chio, Cos, Rhodes et Byzance; et, après une lutte de trois ans (358-356), elle fut forcée de reconnaître l'indépendance des cités maritimes. — La seconde fut la *guerre sacrée*. Les Phocidiens avaient labouré un champ sacré consacré à Apollon; Thèbes, qui cherchait un prétexte pour s'emparer de la Phocide, dénonce ce sacrilége aux amphictyons, et fait condamner les coupables à une

amende. Les Phocidiens, à la voix de *Philomèle*, un de leurs principaux citoyens, s'arment contre le décret des amphictyons, trouvent des secours à Sparte, et s'emparent de Delphes; la guerre devient alors générale, et tous les peuples de la Grèce y prennent part. Philomèle puise dans les trésors de Delphes pour fournir aux dépenses de la guerre, soutient pendant deux ans une lutte acharnée contre les Thébains et les Locriens, et, désespérant de vaincre, se donne la mort (353). Ses frères, *Onomarque* et *Phaylle*, lui succèdent. Le premier porte le ravage en Béotie, tandis que Phaylle pénètre en Thessalie; il y rencontre Philippe, que les Thessaliens avaient appelé à leur secours; il est défait, et rejeté en Phocide. Onomarque, qui accourt pour le soutenir, est d'abord vainqueur; mais, l'année suivante (352), il périt avec six mille des siens, et trois mille prisonniers sont jetés à la mer comme sacriléges. Phaylle meurt la même année après plusieurs défaites, et les Phocidiens, découragés, ne soutiennent plus la lutte avec la même vigueur. Dans le même temps, Philippe, sous le prétexte de pénétrer en Phocide, essayait de s'emparer du défilé des *Thermopyles;* il en est empêché par un corps de troupes que les Athéniens envoyaient au secours des Phocidiens (352).

Démosthène commence dès lors à entrevoir les projets ambitieux du roi de Macédoine, et les dénonce à ses concitoyens. Philippe, qui ne se sent pas encore assez fort pour attaquer ouvertement la Grèce, cherche à se faire oublier par une inaction qui dure deux années, et ne paraît occupé que du soin d'embellir sa capitale Pella de monuments magnifiques. Après ce long repos (350), il apparaît inopinément dans le Péloponèse pour protéger Mégalopolis attaquée par les Spartiates. Après avoir assuré l'indépendance de cette ville, ainsi que celle de Mantinée et de Messène, il se rend en Thessalie, et s'empare de Phères; il fait ensuite une tentative sur l'Eubée, mais il en est repoussé par le général athénien *Phocion*. Il se rejette alors sur l'Hellespont, prend Stagire, Torone, et envahit sous un vain prétexte le territoire d'Olynthe (348). En vain Démosthène excite les Athéniens à marcher au secours de ce boulevard de la Grèce; Olynthe est prise, et ruinée de fond en comble.

La guerre sacrée durait encore entre les Phocidiens et les Thébains, également affaiblis par des combats multipliés; Philippe intervient alors en faveur des Thébains, envahit la Locride, et termine cette longue lutte sans de nouveaux combats (345). Le conseil des amphictyons donne à Philippe les deux voix des Phocidiens, et le charge d'exécuter le décret qu'il a rendu contre eux. Cette fois Philippe, avant de rentrer en Macédoine, s'assure du défilé des Thermopyles. Dans les années qui suivent (344-338), Philippe se prépare à attaquer ouvertement la Grèce et à lui porter le dernier coup. Il entretient partout des factions dans les villes, corrompt les orateurs,

oppose à l'éloquence généreuse de Démosthène la parole mercenaire d'Eschine, et ne cesse d'inquiéter la Grèce par de nouvelles conquêtes en Thrace, en Épire, en Dardanie, sur l'Hellespont. Périnthe, défendue par le désespoir de ses habitants, et Byzance, secourue par Phocion, résistent seules à ses efforts. Philippe va venger sur les Scythes la honte de ces revers; à son retour il est attaqué par les Triballes, et ne doit la vie qu'au courage de son fils Alexandre.

Une nouvelle *guerre sacrée* offre enfin à Philippe le prétexte qu'il attendait. Les Locriens d'Amphissa ayant encouru, par un sacrilége, la colère des amphictyons, Eschine fait charger Philippe du soin d'exécuter la sentence. Le roi de Macédoine envahit aussitôt la Locride, la ravage, et surprend Élatée, qui le rend maître des passages de la Phocide et de la Béotie. A cette nouvelle, les Thébains et les Athéniens oublient leur ancienne rivalité, et déclarent, mais trop tard, la guerre à Philippe. Ils sont complétement défaits à *Chéronée* (338). Devenu l'arbitre de la Grèce, Philippe se montre généreux envers les vaincus; il cherche à se faire pardonner sa victoire en proposant aux Grecs de se mettre à leur tête pour porter la guerre chez les Perses. La mort l'empêche d'exécuter ce grand projet; il périt assassiné en 336, victime d'une vengeance particulière ou de la jalousie d'Olympias, qu'il venait de répudier.

— *Alexandre*, âgé de vingt ans, succède à son père Philippe comme roi de Macédoine (336). Le conseil des amphictyons, réuni aux Thermopyles, et les députés de la Grèce à Corinthe, le nomment généralissime des Grecs contre les Perses. *Darius III*, *Codoman*, venait également de monter sur le trône de Cyrus. Alexandre se concilie facilement la faveur des Macédoniens, punit de mort un obscur compétiteur et les assassins de son père, et comprime, dans une courte campagne, les Triballes, les Thraces et les Illyriens révoltés. Il fond ensuite sur la Grèce, soulevée à la voix de Démosthène (335). Sa marche rapide déconcerte les plans des alliés : Athènes demande grâce et l'obtient; Thèbes seule ose résister. Alexandre, pour prévenir, par un terrible exemple, le retour de pareilles tentatives, ordonne la destruction de Thèbes ; mais, au milieu de ses ruines, il laisse subsister la maison de Pindare, et, dans la suite, répare, autant que possible, le malheur des Thébains.

La Grèce soumise, Alexandre confie à *Antipater* le gouvernement de la Macédoine et de la Grèce; et, avec une armée de trente mille fantassins et de quatre mille cinq cents cavaliers, une flotte de cent soixante galères, un trésor de 70 talents et des vivres pour quarante jours, il part de Pella, et marche à la conquête du vaste empire des Perses (334). Il passe le Strymon, l'Hèbre, arrive en vingt jours à Sestos, et traverse l'Hellespont sans obstacle. Débarqué en Asie Mineure, il visite le tombeau d'Achille, et s'avance vers le *Granique*, où

il rencontre enfin l'armée ennemie. Il la détruit dans une grande bataille où *Clitus* lui sauve la vie; enlève en courant la Mysie, la Lydie, la Carie, et s'empare, non sans peine, de Milet et d'Halicarnasse, défendues par *Memnon* de Rhodes, le plus habile général de Darius. Tandis qu'Alexandre traverse, sans trouver de résistance, la Lycie, la Pamphylie, la Phrygie, et tranche à Gordium le fameux *nœud gordien*, Memnon se propose de faire une diversion en Macédoine et en Grèce. Déjà il s'était emparé de Cos et de Lesbos, lorsqu'il périt au siége de Mitylène. Désormais Alexandre peut s'avancer sans crainte au cœur de l'empire des Perses.

Il reçoit la soumission de la Galatie et de la Paphlagonie, traverse en vainqueur la Cappadoce et la Cilicie, tombe dangereusement malade à Tarse pour s'être imprudemment baigné dans le Cydnus, est sauvé par l'habileté de son médecin Philippe, et court à la rencontre de Darius. Il le défait complétement dans les plaines d'*Issus* (333); et, tandis que le roi vaincu s'enfuit au delà de l'Euphrate, laissant toute sa famille au pouvoir du vainqueur, Alexandre s'empare de la Cœlésyrie et de la Phénicie, prend Damas, Aradus, Byblos, Sidon, et met le siége devant *Tyr*, qui lui résiste sept mois (332). Pendant ce temps il soumet la Judée, est reçu à Jérusalem par le grand prêtre Jaddus, qui lui montre dans les livres saints sa venue prédite par le prophète Daniel; pousse jusqu'en Égypte et en Libye; va visiter l'oracle de Jupiter *Ammon*, qui le déclare fils de Jupiter; et, à son retour, jette les fondements d'*Alexandrie* (331), qui doit remplacer Tyr comme entrepôt commercial de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Il marche ensuite à la poursuite de Darius, franchit l'Euphrate et le Tigre, atteint le roi de Perse dans les plaines d'*Arbelles*, et le défait une seconde fois (331). Cette victoire ouvre à Alexandre les portes d'Arbelles, de Babylone, de Suse, de Persépolis et d'Ecbatane, capitale de la Médie : elle le rend maître de tous les trésors de l'empire, du centre de l'administration et du gouvernement. Cependant Darius, épouvanté, fuyait son ennemi ; il est trahi et assassiné par *Bessus* sur les frontières de l'Arie (330). Alexandre n'arrive que pour recevoir ses derniers soupirs.

La mort de Darius a mis fin à l'empire de Cyrus; mais Alexandre n'a encore conquis que la moitié de cet empire. Il poursuit intrépidement l'accomplissement de son œuvre, et, sans s'inquiéter d'une révolte des Thraces et des Spartiates, réprimée par Antipater, il soumet sans s'arrêter la Parthie, l'Hyrcanie, les provinces des Mardes, des Ariens et des Drangiens (329-28). La soumission de la Bactriane et de la Sogdiane lui coûte plus d'efforts. Dans la première de ces contrées il prend Bactres, et punit de mort le traître Bessus, qui lui est livré par *Spitamène*. Celui-ci, mal payé de son crime, soulève de nouveau la Bactriane et la Sogdiane, et est soutenu par les Scythes. Alexandre bat ces

derniers, prend Maracande, livre de sanglants combats à Pétra-Oxiana et au roc Choriène, et dompte enfin ces peuples belliqueux et barbares (327). Il a en même temps à réprimer les révoltes continuelles de son armée et les conspirations de ses généraux, qu'irritent son faste et son orgueil. Par une habile politique, Alexandre avait, depuis quelque temps, adopté les mœurs et le vêtement des Perses, afin de les accoutumer plus facilement à son empire; son tort fut de vouloir forcer les Macédoniens aux mêmes respects et aux mêmes adorations. Le rigoureux supplice de *Philotas* et le meurtre de *Parménion*, tous deux coupables, il est vrai, irritèrent les officiers plus qu'ils ne les épouvantèrent. La mort de *Clitus*, qu'il tua dans un moment d'ivresse, et le supplice du philosophe *Callisthène*, vinrent encore ajouter aux motifs de désaffection.

L'armée d'Alexandre, accrue d'une partie des Sogdiens et des Bactriens qu'il avait domptés, et d'un renfort de dix-sept mille Macédoniens, montait à cent vingt mille hommes; il la conduit à la conquête de l'Inde. Jusqu'à l'Indus, il n'éprouve point d'obstacle sérieux; après avoir passé le premier bras de ce fleuve, il reçoit la soumission de *Taxile*, traverse l'Hydaspe malgré la courageuse résistance de *Porus* qu'il fait prisonnier, bâtit les villes de Nicée et de Bucéphalie, franchit l'Acésine et l'Hydraote, et défait sur leurs bords les belliqueux Malliens; atteint l'Hyphase, dernier bras de l'Indus, et se dispose à le passer, lorsque ses soldats fatigués refusent d'aller plus avant (326).

Alexandre ramène alors son armée jusqu'à l'Hydaspe; là il la divise en trois corps, dont deux suivront les rives du fleuve, et le troisième, commandé par *Néarque*, le descendra sur deux cents vaisseaux. Il combat de nouveau les Malliens, emporte d'assaut la ville des Oxydraques, où, par un excès d'audace, il s'expose à périr, et parvient enfin à Patala, près de l'embouchure de l'Indus. Néarque s'embarque sur l'Océan pour revenir à Babylone; Alexandre suit la route de terre en traversant la Gédrosie, la Caramanie, la Perside et la Suziane. Suivant quelques auteurs, son retour fut une marche triomphale, dans laquelle il chercha à imiter Bacchus revenant vainqueur des Indiens : ce fait est contesté. Dans ce long voyage à travers son empire, Alexandre régularise le gouvernement des provinces, apporte d'utiles réformes dans l'administration et dans la perception des impôts, et punit sévèrement les prévarications des gouverneurs. Il fait explorer par *Éphestion* et *Cratère* les provinces centrales, trace des routes, creuse des canaux, fonde partout des villes; il s'efforce de relier l'Asie à l'Europe par les liens du commerce, de la civilisation, des arts; il épouse *Statira*, fille de Darius, et unit dix mille de ses soldats à des femmes persanes. Il embellit Babylone de monuments magnifiques, et transporte à Ecbatane les fêtes musicales et dramatiques de la Grèce (324). En même temps, pour se concilier les Grecs, il rend à

vingt mille bannis leur patrie et leurs biens. Il méditait de nouveaux projets de conquête et de découvertes, lorsqu'il meurt à Babylone, âgé de moins de trente-trois ans, des suites de ses fatigues et de ses excès (324). Son empire va s'écrouler avec lui.

XII.

Démembrement de l'empire d'Alexandre. — Partage entre les généraux. — Bataille d'Ipsus.

A la mort d'Alexandre (324), la famille impériale se composait de sept personnes : *Olympias*, sa mère ; *Eurydice*, sa tante ; *Philippe Arrhidée*, son frère ; *Cléopâtre* et *Thessalonice*, ses sœurs ; et ses deux femmes, *Roxane* et *Statira ;* la première donna, un mois après, naissance à un fils, *Alexandre Aigus ;* la seconde périt bientôt, assassinée par sa rivale. Alexandre mourant avait remis son anneau à *Perdiccas*, et semblait par là lui avoir confié la tutelle de ses enfants et celle de l'empire. Les généraux, réunis à Babylone, lui confirment ces hautes fonctions, et, sur son avis, proclament roi le fils de Roxane, conjointement avec son oncle Arrhidée. Perdiccas accorde une part dans la régence aux principaux chefs, à *Cratère*, *Antipater* et *Méléagre ;* il donne à *Cassandre*, fils d'Antipater, le commandement des gardes du roi ; à *Séleucus* celui de la cavalerie ; enfin, pour satisfaire l'ambition de la masse des généraux, il distribue les provinces à trente-quatre d'entre eux. *Ptolémée* reçut ainsi l'Égypte et l'Afrique ; *Antigone*, la Pamphylie, la Lycie et la grande Phrygie ; un second *Cassandre*, la Carie ; *Léonat*, la petite Phrygie ; *Laomédon*, la Syrie ; *Pithon*, la Médie ; *Lysimaque*, la Thrace ; *Eumène*, la Cappadoce et la Paphlagonie.

Les peuples d'Asie se soumettent presque tous sans murmurer à ces arrangements des généraux d'Alexandre. Quelques soulèvements partiels ont lieu dans l'Asie Mineure ; ils sont promptement réprimés.

Guerre lamiaque.—En Grèce, la résistance fut plus sérieuse. A la nouvelle de la mort d'Alexandre, les Athéniens, excités par Démosthène, secouent le joug de la Macédoine ; les Étoliens, une partie de la Thessalie et du Péloponèse, suivent leur exemple. *Antipater* est défait une première fois par Léosthènes, chef des confédérés, près de *Lamia*, en Thessalie ; il est ensuite vainqueur à *Cranon*, tandis qu'un de ses lieutenants détruit la flotte des Grecs dans deux batailles navales. La ligue se dissout aussitôt. Antipater s'empare successivement des principales villes, accorde à Phocion la grâce des Athéniens, mais

exige la tête de Démosthène, qui, poursuivi par ses satellites, s'empoisonne dans l'île de *Calaurie*.

Cependant la discorde ne tarde point à diviser les généraux d'Alexandre. Perdiccas veut régner seul; il essaye même de se frayer une route au trône en épousant Cléopâtre, sœur d'Alexandre. Une *première ligue* se forme contre lui entre Antigone, Antipater, Cratère et Ptolémée. Perdiccas oppose aux trois premiers le gouverneur de la Cappadoce, Eumène, et il va combattre lui-même Ptolémée en Égypte. Eumène fait triompher la cause de Perdiccas en Asie Mineure, et tue Cratère; mais, en Égypte, Perdiccas, vaincu près de Memphis, périt massacré par ses soldats révoltés (320).

Après sa mort, *Pithon* accepte la régence, et s'en démet presque aussitôt; *Antipater* lui succède; mais, atteint d'une maladie mortelle, il meurt quelques mois après, laissant la tutelle et la régence au vieux *Polysperchon*.

Un second partage des provinces avait eu lieu à Trisparadis, en Syrie. Eumène, Laomédon, et plusieurs autres, sont proscrits, et leurs provinces distribuées à leurs ennemis. *Séleucus* reçut la Babylonie, *Antigone* la Cappadoce, et *Ptolémée* la Syrie. Eumène toutefois, fidèle défenseur de la famille royale, tenait encore la campagne; mais il est défait par Antigone à *Orcynium*, et contraint de s'enfermer dans la forte citadelle de *Nora*.

Cassandre, fils d'Antipater, n'avait pu voir sans irritation Polysperchon s'emparer du gouvernement de la Macédoine et de la régence, qu'il regardait comme son héritage. Il se sauve en Asie Mineure auprès d'Antigone, et forme avec lui et Ptolémée une *seconde ligue* contre Polysperchon. Celui-ci cherche à affermir son autorité en s'entourant de tous les membres de la famille d'Alexandre, et donne à Eumène le commandement général de l'Asie Mineure. Eumène sort de Nora, pénètre en Cilicie, et attire à sa cause le corps des Argyraspides; mais, trop faible encore pour combattre Antigone, il passe dans la haute Asie.

Pendant ce temps Polysperchon cherchait à établir son autorité dans les villes de la Grèce, où dominaient les partisans du fils d'Antipater; mais ses efforts sont presque partout inutiles; son fils Alexandre s'empare d'Athènes, et fait mourir Phocion (318). Mais Cassandre la reprend peu après, et lui donne pour gouverneur *Démétrius* de Phalère, qui la gouverne pendant dix ans avec beaucoup de modération et de sagesse. Les dissensions de la famille royale viennent encore ajouter aux difficultés de la situation. Olympias fait mettre à mort Eurydice, Arrhidée et leurs principaux partisans, parmi lesquels se trouve un frère de Cassandre. Celui-ci accourt en Macédoine, chasse Polysperchon, assiége Olympias dans Pydna, s'en empare, et la fait mourir; enferme dans Amphipolis Roxane et Alexandre Aigus et

épouse Thessalonice. Il étend ensuite son autorité sur la Thessalie, la Grèce centrale et presque tout le Péloponèse (316). Polysperchon ne peut plus se relever.

Cependant Eumène, ayant réuni à Suse des forces considérables, avait battu Antigone sur les bords du Pasitigre (317); il le défait une seconde fois en Perse; mais, livré à Antigone par les Argyraspides révoltés, il est mis à mort par son rival. *Antigone* devient alors le plus puissant des successeurs d'Alexandre; maître de l'Asie Mineure et d'une partie de la haute Asie, soutenu par une armée puissante et victorieuse, il ne dissimule plus le projet de s'emparer de toute la monarchie d'Alexandre. Il s'attaque d'abord au gouverneur de Babylone, Séleucus (315), et veut l'obliger à reconnaître sa suprématie.

Séleucus se réfugie auprès de Ptolémée. Une *troisième ligue* est formée contre Antigone par Séleucus, Ptolémée, Lysimaque et les deux Cassandre. Pendant quatre ans (314-311) Antigone et son fils *Démétrius* soutiennent la guerre contre les confédérés : la Grèce, l'Asie Mineure, la Syrie, la Phénicie, la Palestine et la haute Asie sont le théâtre de combats continuels, mais qui n'amènent aucun résultat important. Ils finissent cependant par rester partout vainqueurs, excepté en Babylonie, et obtiennent un traité de paix qui leur assure de grands avantages. Cette paix, toutefois, n'est qu'une trêve, dont les deux partis ont besoin pour rassembler toutes leurs forces et se mettre en état d'engager une lutte décisive.

Dans cet intervalle, les restes de la famille d'Alexandre disparaissent complétement. Cassandre fait mourir dans leur prison Alexandre Aigus et sa mère Roxane; il persuade ensuite à Polysperchon, par la promesse de partager avec lui la régence, d'assassiner *Hercule*, dernier rejeton du roi de Macédoine; se débarrasse sans peine du meurtrier qui s'est déshonoré sans profit, et reste ainsi seul maître de la Macédoine. Dans le même temps Séleucus ajoutait à ses États la Perse, la Bactriane et l'Hyrcanie, et Ptolémée conquérait l'île de Chypre.

Antigone, qui voit avec inquiétude les progrès de ses rivaux, leur déclare de nouveau la guerre (308). Démétrius, fils d'Antigone, envahit la Grèce, s'empare d'Athènes, et en chasse Démétrius de Phalère; il passe ensuite en Asie, et remporte sur Ptolémée une grande victoire navale. Après ce succès, Antigone et son fils prennent le titre de rois. Ils sont imités par Lysimaque, Séleucus, Ptolémée et Cassandre.

La lutte, un instant ralentie, recommence en 306, et dure cinq ans, avec des alternatives de succès et de revers. Démétrius s'illustre au siége de Rhodes, et mérite le surnom de *Poliorcète;* il envahit de nouveau la Grèce en 303, et triomphe partout de Cassandre. Ptolémée défend avec succès l'entrée de l'Égypte, et repousse Antigone; Séleucus s'affermit de plus en plus en Orient, et porte ses armes victorieuses jusqu'au Gange. Enfin, en 302, le champ de bataille se cir-

conscrit en Asie Mineure. Lysimaque et Séleucus opèrent leur jonction en Phrygie; ils y rencontrent Antigone et Démétrius, qui ont aussi réuni leurs forces. La bataille est livrée près d'*Ipsus* (301). Antigone est vaincu et tué; Démétrius s'enfuit vers la Grèce, et laisse les vainqueurs se partager l'héritage de son père. *Lysimaque* joint à la Thrace, qu'il possède déjà, l'Asie Mineure jusqu'au mont Taurus. *Séleucus* prend le reste de l'Asie Mineure, et la réunit à la Syrie et à la haute Asie. *Ptolémée* conserve la Palestine et la Phénicie, et en forme, avec l'Égypte et la Cyrénaïque, un puissant royaume. *Cassandre* garde la Macédoine et la Grèce, qu'il dispute encore à Démétrius; ce fut le moins bien partagé. Tel fut le résultat de cette lutte, qui avait duré vingt-trois ans : l'empire d'Alexandre reste à jamais divisé, et forme quatre royaumes, de Thrace, de Syrie, d'Égypte et de Macédoine.

XIII.

MACÉDOINE ET GRÈCE.

Depuis la bataille d'Ipsus jusqu'à la conquête romaine. — Philippe III et Persée. — Ligues étolienne et achéenne; Aratus et Philopœmen.

Après la bataille d'Ipsus (301), le fils d'Antigone, *Démétrius*, se dirige vers la Grèce, et emploie plusieurs années à y raffermir sa puissance ébranlée. Pendant ce temps, *Cassandre* meurt en Macédoine (298), et les querelles de ses fils, qui se disputent son héritage, sont l'origine de nouvelles complications. *Pyrrhus*, roi d'Épire, et Démétrius interviennent d'abord au nom des deux frères (295), et cherchent ensuite à s'emparer du pouvoir pour leur propre compte. Démétrius (293-289) a d'abord l'avantage; maître de la Macédoine et de la Thessalie, de la plus grande partie de la Grèce centrale et du Péloponèse, il méprise les attaques de Pyrrhus, qui vient cependant de battre son armée en Étolie, et conçoit le projet imprudent de reconquérir en Asie le royaume d'Antigone. Lysimaque, Séleucus et Ptolémée se liguent aussitôt contre lui; et tandis que Pyrrhus entre en Macédoine par l'Épire et Lysimaque par la Thrace, Ptolémée débarque en Grèce, et la fait révolter contre Démétrius (288). Il est chassé de la Macédoine et de la Grèce, et contraint de passer en Asie, où Séleucus détruit son armée et le fait lui-même prisonnier (286). Il meurt deux ans après. Lysimaque et Séleucus ne tardent pas à le suivre au tom-

beau. Le premier est vaincu et tué à *Cyropédion* en Phrygie (280) par Séleucus, avec lequel il s'était brouillé ; et ce dernier, à son tour, est assassiné, en 279, par *Ptolémée Céraunus*, chassé d'Égypte par son père Ptolémée Soter, et qui cherchait un nouveau royaume à conquérir.

La Macédoine attendait toujours un maître. Ptolémée Céraunus la dispute à Pyrrhus, au fils de Démétrius, *Antigone Gonatas*, et au fils de Séleucus, *Antiochus*. Il parvient même à y régner quelque temps; mais il périt, en 278, en combattant une invasion inattendue de *Gaulois* qui, sous la conduite de *Brennus* et de plusieurs autres chefs, se jettent sur la Macédoine et la Grèce, et pénètrent jusqu'à Delphes. Là, frappés d'une terreur panique par une tempête et un tremblement de terre, ils sont taillés en pièces par les Grecs ; ce qui échappe au fer est détruit par le froid et la famine.

Antigone Gonatas profite de ces événements et de l'absence de Pyrrhus, qui est allé guerroyer en Italie et en Sicile, pour reconquérir la Macédoine : à son retour (274) Pyrrhus l'attaque de nouveau, le chasse de Macédoine, et le poursuit jusque dans le Péloponèse. Il assiége inutilement la ville de Sparte, s'empare d'Argos : mais il y est tué d'une tuile lancée par la main d'une vieille femme (272). Cette fois Antigone Gonatas reste maître de la Macédoine, et la conserve jusqu'à sa mort (244).

— La mort de Cassandre et les troubles qui s'ensuivirent devinrent le signal de la renaissance de la liberté en Grèce. De 288 à 282, la plupart des villes s'affranchirent; et à l'époque à laquelle nous sommes arrivés, il n'y avait plus guère que l'Eubée, Corinthe et quelques villes du Péloponèse, qui reconnussent l'autorité de la Macédoine. Antigone Gonatas, devenu, par la mort de Pyrrhus, tranquille possesseur de la Macédoine et de la Thessalie, prétend recouvrer la domination de la Grèce; il y réussit en partie, et, malgré une vive résistance, il soumet toute la Grèce centrale, à l'exception des Béotiens (267). Dans le Péloponèse, il profite de la rivalité des Spartiates et des Étoliens pour affaiblir ces deux peuples l'un par l'autre.

Les Étoliens formaient alors une confédération ou *ligue*, à la tête de laquelle était un *stratége* ou général, des magistrats nommés *apocléti*, et des *éphores* ou inspecteurs, élus annuellement par les députés des villes réunis à *Thermus*. Le peuple ne prenait point part à ces élections et n'influait en rien sur les résolutions importantes, disposition qui prévenait les troubles et les discordes intestines. Le but des Étoliens était d'étendre leur domination sur toute la Grèce occidentale, et de former un État qui comprît la Messénie, l'Élide, l'Achaïe, l'Étolie, l'Acarnanie. Soutenus par Antigone, ils s'immiscent dans les troubles de l'Élide (272), envahissent l'Acarnanie de concert avec le roi d'Épire, et s'emparent de la moitié des villes (265); ils se

jettent ensuite sur la Laconie et y portent le ravage; enfin ils essayent de s'emparer de Sicyone (251).

C'est alors qu'apparaît *Aratus :* à la tête de quelques conjurés, il surprend Sicyone, sa patrie, en chasse le tyran Nicoclès, et, pour la mettre à l'abri des attaques d'Antigone et des Étoliens, l'agrége à la *ligue achéenne*. — Cette ligue, dont l'origine était fort ancienne, mais qui jusqu'alors n'avait joué aucun rôle important dans la Grèce, formait une fédération de dix à douze villes, dont les plus importantes étaient Patras, Ægium, Pellène. La constitution de ces villes était démocratique; elles nommaient des députés qui, réunis en assemblée générale, décidaient toutes les questions d'intérêt commun, prononçaient sur la paix et la guerre, et nommaient les magistrats suprêmes de la ligue, le *stratége* et les dix *démiurges*. — L'an 250, Aratus est nommé stratége des Achéens; il forme le projet de détruire, dans la Grèce centrale et dans le Péloponèse, l'influence des Macédoniens et les tyrannies particulières, d'unir tous les États helléniques à la ligue achéenne, et d'en faire une grande et puissante fédération. De 250 à 243, il réunit à la ligue Corinthe, Mégare, Trézène, Épidaure; mais il échoue devant Argos, que défend le roi de Macédoine uni aux Etoliens. — Sous le règne de *Démétrius II*, successeur d'Antigone Gonatas (243-233), Aratus réunit encore à la ligue achéenne Mégalopolis, capitale de l'Arcadie, et profite d'une rupture qui éclate entre les Étoliens et le roi de Macédoine au sujet de la possession de l'Épire et de la Béotie, pour conclure avec les Étoliens une ligue offensive et défensive. Il ne peut cependant s'emparer d'Athènes, qu'il attaque deux fois, mais inutilement. — Démétrius II étant mort en 233, *Antigone Doson* lui succède, d'abord comme tuteur de son neveu Philippe, puis comme roi. Il ne pense, dans les commencements, qu'à s'affermir en Macédoine et en Thessalie; il maintient aussi sa suprématie sur la Phocide et la Béotie; mais pendant ce temps Aratus délivre l'Attique des troupes macédoniennes, et rend l'indépendance à un grand nombre de villes du Péloponèse (Argos, Mantinée, Tégée, etc.), encore asservies à des tyrans. La puissance de la ligue achéenne commençait à devenir redoutable : elle embrassait (229) : dans la Grèce centrale, l'Étolie, l'Attique, Mégare, Salamine; dans le Péloponèse, la Corinthie, la Sicyonie, l'Achaïe, l'Argolide, la Messénie, et presque toute l'Arcadie. Sparte seule résistait encore.

Sparte, dégénérée, se trouvait alors dans un état de crise fort remarquable. Elle n'avait plus rien de la république de Lycurgue : depuis la guerre du Péloponèse, l'introduction des richesses et l'aliénation des patrimoines, tolérées par les éphores, avaient amené une effroyable inégalité parmi les citoyens. Toutes les terres étaient entre les mains d'une centaine de propriétaires; le reste des Spartiates se trouvait plongé dans la plus affreuse misère, sans pouvoir, comme les autres

peuples, se relever par l'industrie ou le commerce. En 239, le roi *Agis* entreprit de réformer Sparte, et, dans ce but, proposa au sénat l'abolition de toutes les dettes, un nouveau partage des terres, et le rétablissement des institutions de Lycurgue; mais ce prince, trop faible pour résister à son collègue Léonidas, à la plupart des éphores et à la faction des riches, ne put mettre à exécution ses projets; et, abandonné du peuple, qui se voyait déçu dans ses espérances, il fut mis à mort avec toute sa famille. Quatre ans plus tard (235), le fils de Léonidas, *Cléomène*, montait sur le trône avec l'intention de reprendre les projets de réforme d'Agis; mais, pour combattre avec succès les résistances des éphores, il songea à s'appuyer sur l'armée, et, pour gagner l'esprit des soldats, il saisit avec empressement l'occasion qui se présentait de faire la guerre.

Aratus, toujours impatient de réunir à la ligue achéenne les peuples du Péloponèse qui n'y avaient point encore accédé, avait attaqué les Arcadiens. Cléomène le bat deux fois près du mont Lycée et près de Mégalopolis, et par cette double victoire lui enlève l'Arcadie et détache de lui les Étoliens (225). Il marche ensuite sur Sparte avec son armée victorieuse, se débarrasse des éphores et de leurs partisans; met en partage les biens et les terres, et rétablit toutes les institutions de Lycurgue, s'astreignant le premier aux austères pratiques qu'il impose à ses concitoyens. Ses projets mis à exécution, Cléomène reprend les armes contre les Achéens (224), leur enlève une foule de villes en Arcadie, en Élide, en Argolide, et les réduit aux dernières extrémités. Aratus, désespéré, appelle à son secours le roi de Macédoine, dont il a si longtemps combattu l'influence, le fait nommer généralissime de la ligue, et s'engage à lui livrer la citadelle de Corinthe. *Antigone Doson* accourt aussitôt (223), s'empare de Corinthe, d'Argos, d'une partie de l'Arcadie, et oblige Cléomène à rester sur la défensive. L'année suivante (222), il défait complétement le roi de Sparte près de *Sellasie*, envahit la Laconie, et entre vainqueur dans Sparte. Tandis que Cléomène s'enfuit en Égypte, Antigone Doson abolit toutes ses réformes, suspend la royauté, et en ôtant ainsi aux Spartiates les principes de force et d'énergie que Cléomène leur avait rendus, les fait retomber dans l'état d'abaissement où il les avait trouvés. Quant à la ligue achéenne, elle se mit entièrement à la discrétion du roi de Macédoine, dont la suprématie incontestée s'étendit alors sur presque toute la Grèce (221). Au moment où il allait jouir de son triomphe, Antigone meurt, et laisse le trône au fils de Démétrius II, *Philippe III*, âgé de seize ans seulement.

La mort d'Antigone remit tout en question. Les Étoliens forment le projet de s'agrandir dans le Péloponèse aux dépens des Achéens; ils se séparent de la ligue, et en détachent les Lacédémoniens. Aratus, battu près de *Caphyes* (220) par l'armée étolienne, appelle à son se-

cours le roi de Macédoine. De là la guerre dite *guerre des Deux-Ligues*, qui dure trois ans (220-217), et qui n'a d'autre résultat que d'affaiblir les Grecs et de rétablir l'influence macédonienne. Cette influence aurait pu se changer en une véritable tyrannie, si Philippe n'avait eu à combattre les Romains.

L'an 215, il conclut en son nom et au nom des Grecs un traité d'alliance avec Annibal et les Carthaginois; mais, non content d'attirer sur lui la colère des Romains, il ne commet que des fautes. Il laisse surprendre sa flotte à l'embouchure de l'Aoüs, et se trouve réduit à l'incendier (214). En même temps il s'aliène l'esprit des Grecs par le meurtre d'Aratus et par une tentative contre la vie de *Philopœmen*. Les Romains lui suscitent partout des ennemis, et soulèvent contre lui Sparte, les Étoliens, l'Illyrie. Enfin, en 205, ils lui accordent la paix par un traité qui laisse la Grèce ouverte aux Romains, et y détruit l'influence de Philippe en confirmant l'indépendance des Spartiates, des Étoliens, des Éléens, des Messéniens. Rome déjà par cette tactique préludait aussi à l'asservissement de la Grèce, en rompant le faisceau qui unissait les forces des États helléniques.

La paix ne dura pas longtemps. En 201, les hostilités recommencent entre Philippe et les Romains, et cette seconde guerre (1) se termine, en 197, par la défaite complète du roi de Macédoine dans les plaines de *Cynoscéphales*. Le général romain *Flamininus* fait signer à Philippe un traité par lequel il renonce à toutes ses possessions en Grèce, brûle sa flotte, et promet de payer mille talents en dix ans. Il se présente ensuite aux Grecs en libérateur, et proclame leur indépendance au nom du sénat pendant la célébration des jeux isthmiques. Les Grecs accueillent avec une joie stupide cette liberté trompeuse, qui allait bientôt se changer en esclavage.

Flamininus en effet ne tarde point à jeter des ferments de discorde parmi les Grecs. Il fait la guerre à *Nabis*, tyran de Sparte, qui prétendait établir sa suprématie dans le Péloponèse; mais il a soin de ne pas le détruire entièrement, pour l'opposer aux Achéens. Il inquiète en même temps et irrite les Étoliens, pour les pousser à déclarer la guerre aux Romains. Ceux-ci en effet appellent à leur aide le roi de Syrie, *Antiochus III* (192) : ce prince, à peine débarqué en Eubée, cherche à s'emparer de la Thessalie; il en est chassé, puis vaincu aux Thermopyles, et obligé de s'enfuir en Asie. Les Étoliens, privés de cet appui, sont réduits facilement, et reconnaissent la suprématie des Romains (189). Ainsi finit la ligue étolienne.

La ligue achéenne subsistait encore, grâce aux efforts de Philopœmen. La mort de ce grand homme précipita sa ruine. Les intrigues et l'or de Rome avaient soulevé Messène et Sparte contre la ligue.

(1) Voy., *Histoire romaine*, n° XXII.

Philopœmen, blessé dans un combat contre les Messéniens, tomba en leur pouvoir, et périt assassiné dans sa prison (183). Rome avait payé les assassins du *dernier des Grecs*.

Philippe III était mort au milieu des préparatifs d'une troisième guerre contre les Romains. *Persée* lui succéda en 178, et continua les préparatifs pendant six ans. En 171, il rompit avec Rome et commença la guerre; pendant trois ans, il défendit la Macédoine comme une forteresse, et tint les Romains en échec. Enfin les défilés furent franchis; et Persée, complétement défait par *Paul-Émile* à la bataille de *Pydna* (168), tomba au pouvoir des Romains. Dès lors le royaume de Macédoine cessa d'exister. — Seize ans après, un imposteur nommé *Andriscus*, s'étant proclamé roi de Macédoine et fils de Persée, fut encore vaincu à Pydna par le préteur *Métellus* : cette fois la Macédoine fut réduite en province romaine (148).

Après la guerre de Persée, les Romains ne gardèrent plus aucune mesure à l'égard des Grecs. En un jour ils détruisirent soixante-dix villes en Épire, et emmenèrent 150,000 hommes en esclavage; ils arrachèrent à leur patrie les principaux habitants des premières cités de la Grèce, et les envoyèrent en otage à Rome au nombre de plus de mille. Leur exil dura dix-sept ans; ceux qui survivaient encore rentrèrent alors dans leur patrie, et, poussés par le désespoir, mirent les armes aux mains de leurs concitoyens. Rome n'attendait que cette occasion pour écraser la Grèce : les Achéens furent vaincus à *Scarphée* par Métellus, à *Leucopétra* par *Mummius*. Après cette dernière victoire, les Romains entrèrent dans Corinthe, la détruisirent de fond en comble, et sur ses ruines fumantes Mummius déclara la Grèce réduite en province romaine. Elle perdit jusqu'à son nom, et devint la *province d'Achaie*.

XIV.

SYRIE.

Depuis la bataille d'Ipsus jusqu'à la conquête romaine. — Empire des Séleucides, et son démembrement sous Antiochus II; les Parthes. — Antiochus le Grand et les Romains.

Le fondateur de l'empire de Syrie fut *Séleucus Nicator*, que nous avons vu prendre le titre de roi en 311, et ouvrir ainsi l'*ère des Séleucides;* qui vainquit Antigone à Ipsus en 301, Lysimaque à Cyropédion en 280, et qui, l'année suivante, au moment où il prenait le titre de *vainqueur des vainqueurs* (*Nicator*), fut assassiné par Ptolémée Céraunus. Son vaste empire comprenait alors presque toute

l'Asie Mineure et toute la haute Asie jusqu'aux rives de l'Oxus et de l'Indus. Séleucus l'avait divisé en soixante-douze satrapies; il avait fondé *Antioche* sur l'Oronte, dont il fit sa capitale, *Séleucie*, *Apamée*, etc.

Antiochus Ier, *Soter*, son fils et son successeur (279-260), eut peine à défendre l'intégrité de ce vaste héritage. Il n'osa point venger la mort de son père, laissa les rois de Pergame et de Bithynie s'agrandir à ses dépens, et soutint sans succès les prétentions d'un certain *Magas*, qui voulait disputer le trône d'Égypte à Ptolémée Philadelphe. Toutefois il repoussa une invasion de Gaulois poussés contre lui par le roi de Bithynie *Nicomède*, et reçut à cette occasion le surnom de *Soter* (sauveur).

Antiochus II, *Théos Ier* (260-247), ainsi nommé par les Milésiens qu'il avait délivrés d'un tyran, vit commencer le démembrement de l'empire des Séleucides. Sous son règne, *Arsace* et *Tiridate* fondèrent le royaume des *Parthes* ou des *Arsacides* (255), si célèbre par la lutte continuelle qu'il soutint contre les rois de Syrie et plus tard contre les Romains, et qui subsista jusqu'en 226 après Jésus-Christ. En même temps le Macédonien *Théodote* fondait en *Bactriane* un royaume grec qui dura jusqu'au second siècle de notre ère, où il tomba au pouvoir des Parthes et des Scythes. Quant à Antiochus, il essayait inutilement de s'emparer de Byzance, se faisait ensuite battre par le roi d'Égypte Philadelphe, et périssait empoisonné par sa femme *Laodice*, qu'il avait répudiée pour épouser *Bérénice*, fille du roi d'Égypte.

Séleucus II, *Callinicus* ou *le Victorieux* (246-225), fut, malgré son surnom, plus souvent vaincu que vainqueur. Fils de Laodice, il inaugura son règne par le meurtre de Bérénice et de ses deux fils. Ptolémée III, Évergète, lui déclara aussitôt la guerre, porta ses armes au delà de l'Euphrate, et rentra en Égypte avec un immense butin. Attaqué à la fois par son frère Antiochus Hiérax, qu'il avait fait gouverneur de l'Asie Mineure, par Arsace, par Théodote et par le roi de Pergame, *Eumène*, il n'éprouva que des défaites, et mourut, dit-on, prisonnier des Parthes.

Séleucus III, *Céraunus* ou *le Foudre*, ne régna que trois ans (225-222), et mourut empoisonné.

Antiochus III, *le Grand* (222-186), fut, après Séleucus, le prince le plus remarquable de la dynastie des Séleucides. Au commencement de son règne, il eut à réprimer la révolte de plusieurs gouverneurs en Médie, en Perse et en Asie Mineure, et le fit avec beaucoup d'énergie. Moins heureux avec le roi d'Égypte Ptolémée IV, il termina une campagne d'abord heureuse par la défaite de *Raphia* (216), qui lui fit perdre toutes ses conquêtes. Il porta ensuite ses armes du côté de l'Orient; échoua, il est vrai, dans ses attaques contre les Bactriens et contre les Parthes, mais remporta sur les peuples de l'Inde plusieurs victoires qui

lui valurent le surnom de *Grand*, et firent respecter dans ces contrées éloignées l'autorité des Séleucides. De retour en Syrie, il profite de la minorité de Ptolémée V pour déclarer de nouveau la guerre à l'Égypte et reconquérir la Cœlésyrie et la Palestine, qu'il avait perdues sous le dernier roi (198). Entraîné par son ambition et par les conseils d'Annibal, qui s'est réfugié dans sa cour, il va braver un ennemi plus redoutable; mais, au lieu d'écouter les sages avis du général carthaginois, il accepte pour champ de bataille avec les Romains la Grèce, où les Étoliens l'appellent. Débarqué en Grèce en 191, il est chassé de la Thessalie par Acilius Glabrion; battu l'année suivante au combat des *Thermopyles* par ce même général et *Caton*, il s'enfuit honteusement en Asie. Il y retrouve encore les Romains, et, défait complétement près de *Magnésie* (189) par *L. Scipion*, il n'obtient la paix qu'à des conditions onéreuses : il abandonne aux Romains toute l'Asie Mineure jusqu'au Taurus, et consent à payer un énorme tribut qui épuise ses ressources et l'oblige à s'emparer du trésor de Baal à Élymaïs. Ce sacrilége excite un soulèvement populaire, au milieu duquel il périt assassiné (186).

Après la mort d'Antiochus III commence la décadence de l'empire des Séleucides. De 186 à 144, on voit se succéder sur le trône *Séleucus IV Philopator*, *Antiochus IV Épiphane*, *Antiochus V Eupator*, *Démétrius Ier Soter*, et *Alexandre Bala*. Le Pont, la Cappadoce secouent le joug des rois de Syrie, et deviennent autant de royaumes indépendants; d'indignes ministres (*Héliodore*, *Ammonius*, etc.) s'emparent de l'autorité et tyrannisent les peuples, qui supportent encore le joug des Séleucides. Antiochus Épiphane, qu'on appelle aussi *Épimane* ou l'*Insensé*, ne se signale que par ses extravagances et par les persécutions qu'il exerce contre les Juifs. On ne peut lire sans un véritable dégoût l'histoire de tous ces princes, où le récit des révoltes et des guerres civiles et extérieures n'est interrompu que par le tableau des discordes affreuses qui divisent les membres de cette maison. C'est un long tissu de meurtres, d'empoisonnements, d'usurpations et de cruautés révoltantes, surtout après la mort d'Alexandre Bala jusqu'à la conquête romaine, de 144 à 64. La lecture de la tragédie de *Rodogune*, où Corneille a mis en scène *Séleucus V* et *Antiochus VIII Grypus* avec leur mère *Cléopâtre* (125), donnera une idée de ce qu'était devenu à cette époque le vaste empire de Séleucus Nicator. Après le meurtre d'Antiochus Grypus (97), la Syrie, tout en conservant ses rois, tomba sous la domination des rois d'Arménie. La défaite de *Tigrane*, par Lucullus, entraîna la soumission de la Syrie aux Romains : l'an 64, *Pompée* la réduisit en province romaine.

XV.

ÉGYPTE.

Son histoire sous les Lagides. — Les deux premiers Ptolémées. — Alexandrie; la bibliothèque. — Cléopâtre et les Romains.

Ptolémée, fils de Lagus, surnommé *Soter* par les Rhodiens, avait obtenu l'Égypte en partage aussitôt après la mort d'Alexandre. Il prit part à toutes les querelles qui divisèrent ses collègues, et sut néanmoins se maintenir dans cette province, et même y ajouter une partie de l'Arabie et de la Cyrénaïque. Après la bataille d'Ipsus (301), il réunit encore à ses possessions la Cœlésyrie, la Phénicie et l'île de Chypre.— De retour dans ses États, Ptolémée s'occupa à embellir de temples et de monuments la ville d'Alexandrie, déjà parvenue par son commerce à un très-haut degré de richesse et de prospérité ; il jeta dans l'île de Pharos les fondements du célèbre *Phare d'Alexandrie*, et commença cette fameuse *Bibliothèque*, qui, constamment agrandie par les soins des rois Lagides, devint le dépôt le plus riche et le plus précieux des connaissances des anciens. En même temps il attirait à sa cour les littérateurs et les savants, que le bruit des armes avait chassés d'Athènes et de la Grèce, et qui formèrent bientôt cette illustre *école d'Alexandrie*, d'où sortirent tant de poëtes, de philosophes et de savants. — Après un règne fortuné de trente-huit ans, Ptolémée, veillant aux intérêts de sa dynastie et redoutant le caractère impétueux de son fils aîné *Ptolémée Céraunus*, abdiqua en faveur de son second fils *Ptolémée Philadelphe* (285). Il survécut deux ans à son abdication.

Ptolémée II Philadelphe (285-247) fut ainsi surnommé par ironie, à cause des persécutions qu'il exerça contre Ptolémée Céraunus et ses autres frères. Comme son père, il se déclara le protecteur des sciences, des arts et des lettres, favorisa les progrès de l'astronomie, et enrichit considérablement la bibliothèque fondée par Ptolémée Soter. C'est par son ordre que fut faite la célèbre traduction grecque des Saintes Écritures que l'on nomme la *Version des Septante*. Au dehors, il s'allia avec les Romains contre le roi d'Épire Pyrrhus, contre-balança en Grèce l'influence du roi de Macédoine Antigone Gonatas, et repoussa avec succès les attaques des rois de Syrie Antiochus Ier Soter et Antiochus II Théos.

Ptolémee III Évergète ou *le Bienfaisant* (247-222), à peine monté sur le trône, déclara la guerre à Séleucus Callinicus, qui venait d'assassiner sa sœur Bérénice; il envahit la Syrie, franchit l'Euphrate, ra-

vagea la Babylonie, la Susiane et la Perse, et rentra en Égypte chargé d'un immense butin, et rapportant les images des dieux jadis enlevées par Cambyse. C'est à cette occasion qu'il reçut le surnom d'*Évergète*. En Grèce, il se déclara en faveur de la ligue achéenne, et soutint les premiers efforts d'Aratus.

Ptolémée IV Philopator (222-205) est accusé d'avoir abrégé les jours de son père. Dans le cours de son règne, ce prince barbare fit périr sa mère Bérénice, son frère Magas, et Arsinoé, qui était sa femme et sa sœur; il laissa régner sous son nom d'infâmes ministres, *Agathoclès* et *Sosibe*, et s'abandonna à toutes sortes de débauches. Il vit un instant son trône menacé par Antiochus III le Grand, qui, s'étant emparé dans une seule campagne de Séleucie, de Tyr et de Ptolémaïs, s'avançait contre l'Égypte avec son armée victorieuse; mais la défaite de *Raphia* (216) fit échouer les projets d'Antiochus et sauva Ptolémée.

Ptolémée V Épiphane (205-181) monte sur le trône à l'âge de cinq ans, et meurt empoisonné à vingt-neuf ans. Pendant ce long règne, l'Égypte est désolée par des troubles et des révoltes continuelles, que suscitent les crimes et l'ambition des tuteurs et des ministres du jeune roi. Antiochus III en profite pour attaquer de nouveau l'Égypte et lui enlever plusieurs provinces.

Ptolémée V Philométor (181-146) n'avait aussi que cinq ans lorsqu'il succéda à son père sous la tutelle de sa mère *Cléopâtre*. Cette princesse gouverna pendant sept ans avec sagesse et fermeté; mais après sa mort Antiochus Épiphane envahit l'Égypte, s'empare de Memphis, et emmène captif le jeune Philométor (170). Rendu à la liberté quatre ans après, il règne de concert avec son frère *Évergète II*, qui avait administré l'Égypte pendant sa captivité. Menacé une seconde fois par le roi de Syrie, il est sauvé par l'ambassadeur romain *Popilius*, qui intime à Antiochus l'ordre de quitter l'Égypte et de respecter l'allié de Rome (164). Les dernières années du règne de Philométor sont remplies par les différends qui s'élevèrent entre Évergète et lui au sujet du partage du pouvoir, et par de nouvelles hostilités avec la Syrie. Blessé dans un combat sur les bords de l'Oronte, Philométor mourut peu de jours après (146).

Ptolémée VI Eupator, fils de Philométor, et *Ptolémée VII Évergète II*, régnèrent un instant ensemble; puis l'oncle égorgea le neveu, et régna seul. Ses débauches et ses cruautés le rendirent odieux à ses sujets, qui changèrent son surnom en ceux de *Kakergète* (malfaisant) et de *Physcon* (ventru). Chassé par eux d'Alexandrie (131), il lui fallut deux ans pour rentrer dans ses États. Il mourut en 117. On lui donne quelquefois le nom de *Philologue*, à cause de son goût pour les lettres. Il avait eu pour précepteur le célèbre critique *Aristarque*.

De 117 à 81, le trône est tour à tour occupé par les deux fils de Ptolémée VII, *Ptolémée VIII Lathyre* et *Ptolémée IX Alexandre*, que leur mère *Cléopâtre* élève et précipite au gré de son ambition, jusqu'à ce qu'elle périsse sous les coups du plus jeune. C'est à cette époque (93) que les Romains s'emparent de la Cyrénaïque, en vertu d'un testament d'*Appion*, fils naturel de Ptolémée VII.

Ptolémée X, Alexandre II, monte ensuite sur le trône par la protection de Sylla, et en épousant *Bérénice*, fille de Ptolémée VIII, qu'il égorge presque aussitôt ; mais il périt massacré par les Alexandrins, après un règne de quelques mois (81-80). La famille légitime des Lagides s'éteignit avec ce prince. Les Romains prétendirent qu'il avait fait un testament en leur faveur ; mais ce testament est fort contesté.

Ptolémée XI, Aulctès ou *le Joueur de flûte*, fils naturel de Ptolémée VIII, fut proclamé roi par les Égyptiens. Ce prince, pendant tout son règne, eut à lutter contre le mépris de ses sujets, qu'il souleva contre lui par ses vices et sa passion ridicule pour la flûte ; contre les prétentions des Lagides de Syrie, qui réclamaient le trône d'Égypte comme leur héritage ; et enfin contre la défaveur dont il fut toujours l'objet dans le sénat. Néanmoins il se maintint vingt-huit ans sur le trône, grâce à la protection de Pompée et à celle de Gabinius, qu'il acheta à force d'or. Il mourut en 52.

Cléopâtre, fille de Ptolémée XI, lui succéda, en épousant *Ptolémée XII*, son frère, de quatre ans plus jeune qu'elle. Elle voulut dès l'abord s'arroger toute l'autorité ; mais les tuteurs du jeune prince, *Achillas* et *Photin*, soulevèrent contre elle les habitants d'Alexandrie, et la forcèrent, à se réfugier en Syrie. Vers la même époque, Pompée, vaincu à Pharsale, venait chercher un refuge en Égypte, et y était massacré par les conseils de l'infâme Photin. César, indigné de ce meurtre et séduit par les charmes de Cléopâtre, se déclara en sa faveur, et détrôna Ptolémée XII. Attaqué dans le palais de la reine par l'armée d'Achillas et les Alexandrins révoltés, il n'échappa à la mort que par son courage et son sang-froid. Une partie de la bibliothèque fut incendiée pendant la lutte ; Ptolémée XII périt dans les eaux du Nil. César, vainqueur, proclama roi son jeune frère *Ptolémée XIII*, et le donna pour époux à Cléopâtre (48). Il mourut quatre ans après, de maladie ou par le poison (44), et Cléopâtre resta seule maîtresse de l'Égypte. Accusée d'avoir fourni des secours aux meurtriers de César, elle n'opposa à l'armée d'Antoine que la puissance de ses attraits, et parvint à le captiver complétement (1). Vaincue à Actium avec Antoine (31), Cléopâtre se retira en Égypte, où elle espérait prolonger sa défense. Trahie dans son espoir, et n'ayant pu séduire Octave comme

(1) Voy. *Histoire romaine*, n° XXVIII.

elle avait séduit César et Antoine, elle imita l'exemple de ce dernier, et échappa à la honte d'orner le triomphe de son vainqueur, en se faisant piquer le sein par un aspic. Après sa mort, l'Egypte fut réduite en province romaine.

XVI.

Religion et institutions communes de la Grèce. — Oracles. — Amphictyons. — Fêtes et jeux. — Temples et autres monuments.

La religion des Grecs était le polythéisme : ils empruntèrent leurs premières notions aux peuples de l'Orient, surtout aux Phéniciens et aux Egyptiens. — Dans les temps les plus reculés, les Pélasges, à peine civilisés, adoraient des espèces de dieux fétiches; ce culte grossier fut d'abord modifié par les premières colonies de l'Orient, qui introduisirent en Grèce le culte plus savant des dieux *Cabires*, de *Saturne* (Chronos), des *Titans*, des *Géants*, des *Océanides*, etc. Après l'invasion des Hellènes, ces vieilles divinités disparurent avec la race pélasgique, ou se réfugièrent dans les mystères d'*Éleusis* ou de *Samothrace*. — Elles furent remplacées par des divinités nouvelles, à la tête desquelles il faut placer les *douze* grands dieux de l'Olympe : *Zeus* (Jupiter), *Héra* (Junon), *Hestia* (Vesta), *Athéné* (Minerve), *Déméter* (Cérès), *Artémis* (Diane), *Aphrodité* (Vénus), *Arès* (Mars), *Hermès* (Mercure), *Poséidon* (Neptune), *Héphestos* (Vulcain), *Phœbos* (Apollon). Ces dieux sont trop connus pour que nous ayons besoin d'indiquer ici leur caractère et leurs attributs : nous renvoyons d'ailleurs aux dictionnaires mythologiques. — Outre ces douze grands dieux, les Grecs avaient divinisé les éléments, les saisons de l'année; l'air, le ciel, la terre, les eaux et les enfers furent peuplés de dieux et demi-dieux : *Dionysos* (Bacchus), *Adès* (Pluton) et *Kora* ou *Perséphone* (Proserpine), *Pan*, les *Nymphes* (*Dryades*, *Hamadryades*, *Napées*, *Néréides*, etc.), les *Faunes*, les *Silènes*, etc. Toutes les actions, toutes les périodes de la vie furent placées sous la protection d'une divinité; les besoins, les passions des hommes, l'action bienfaisante ou vengeresse de la Providence, devinrent autant de dieux (les *Grâces*, les *Muses*, les *Parques*, les *Furies* ou *Euménides*, etc.). Ajoutez à toutes ces divinités le culte des *héros* (*Hercule*, *Persée*, *Jason*, et tant d'autres) et celui de plusieurs divinités étrangères : *Cybèle*, grande divinité de la Phrygie, *Adonis* de Syrie, *Priape* de Lampsaque, etc.; et l'on ne sera pas surpris que Var-

ron ait recueilli les noms de trente mille divinités reconnues par les Grecs.

Pour honorer les dieux, les Grecs instituèrent des sacrifices, élevèrent des temples où des prêtres, qui leur étaient particulièrement consacrés, étaient chargés de les invoquer, de dévoiler aux hommes leurs volontés, d'interpréter les phénomènes, et de prédire l'avenir; enfin, ils instituèrent des fêtes religieuses et des jeux, dont quelques-uns acquirent une très-grande célébrité. — Dans l'origine, on ne présentait aux dieux que les fruits de la terre : dans la suite, on leur offrit des sacrifices sanglants : les taureaux et les génisses, les chèvres et les brebis étaient les animaux qu'on leur immolait le plus ordinairement; on sacrifiait des chevaux au Soleil, des cerfs à Diane, des boucs à Bacchus, des chiens à Hécate. Les sacrifices humains furent aussi très-fréquents dans la Grèce : ils n'y furent abolis que dans le ve siècle avant l'ère chrétienne. — Les temples les plus célèbres furent : à Olympie, celui de Jupiter, où se voyait la statue du dieu, chef-d'œuvre de Phidias; à Athènes, le Parthénon ou temple de Minerve; un autre temple de Minerve au cap Sunium; celui de Junon à Argos; celui de Vénus à Corinthe; celui d'Apollon à Delphes, si fameux par les oracles qu'y rendait sa prêtresse, appelée *Pythie*. Outre cet oracle, qui fut longtemps le plus accrédité de la Grèce, nous devons citer l'oracle de Jupiter dans la forêt de *Dodone* en Épire, celui d'Esculape (*Asclépios*) à Épidaure en Argolide, l'antre de *Trophonius*, etc. (1). — Les fêtes religieuses étaient très-nombreuses chez les Grecs : comme tous les peuples du Midi, ils aimaient avec passion les réunions et les spectacles. Il faut distinguer surtout : les grandes *Dionysiaques*, en l'honneur de Bacchus, qui revenaient tous les quatre ans, et qui donnèrent naissance à l'art dramatique; les *Panathénées*, en l'honneur de Minerve, qui se célébraient dans toute l'Attique avec une grande pompe; les *Éleusinies*, en l'honneur de Cérès et de Proserpine, et qui duraient neuf jours; les *Thesmophories*, les *Apaturies*, etc. : ajoutons à ces fêtes les *théories* qu'Athènes envoyait tous les ans à Délos sur la galère paralienne. — Parmi les *jeux* qui se célébraient à des époques déterminées, et qui attiraient un grand concours d'assistants, quatre surtout méritent l'attention : les *jeux Olympiques*, qui se célébraient tous les quatre ans en l'honneur de Jupiter, dans la plaine d'Olympie, près de Pise, en Élide : fondés une première fois par Hercule, puis interrompus, ils avaient

(1) Parmi les autres monuments n'ayant point un caractère religieux, nous mentionnerons : à Athènes, l'Acropole, les Propylées, le Prytanée, l'Odéon, le temple de Bacchus, les jardins d'Académus, et le Lycée; à Corinthe, l'Acrocorinthe ou citadelle, la fontaine de Pyrène; à Argos, les ruines cyclopéennes, la porte d'Agamemnon, l'Amphithéâtre; à Thèbes, la Cadmée et la maison de Pindare, etc.

été rétablis successivement par Pélops, puis par Iphitus en 884, et enfin régulièrement constitués en 776 (voy. n° VII, *Ère des Olympiades*) ; on y donnait des prix pour la course, le pentathle, la lutte, le pugilat, la course des chars, la course à cheval, le pancrace : pendant la célébration de ces jeux, les hostilités étaient suspendues dans toute la Grèce ; les *jeux Isthmiques*, en l'honneur de Neptune, qui se tenaient dans l'isthme de Corinthe : fondés par Sisyphe, et plus tard par Thésée, ils se célébraient tous les cinq ans ; les *jeux Pythiques*, qui se tenaient à Delphes tous les quatre ans, en l'honneur d'Apollon vainqueur du serpent Python ; les *jeux Néméens*, qui avaient lieu tous les trois ou cinq ans dans la forêt de Némée en Argolide.

Ces jeux peuvent aussi être mis au rang des institutions politiques communes à toute la Grèce ; car, outre leur caractère religieux, ils avaient pour but de rappeler aux Grecs, en les réunissant périodiquement, qu'ils étaient tous membres d'une même famille. On peut encore regarder les *oracles* comme un instrument politique exerçant une grande influence sur l'esprit des Grecs. Mais l'institution politique la plus remarquable est, sans contredit, le *conseil amphictyonique*, dont les séances se tenaient le plus souvent à Delphes, et aussi aux Thermopyles. Il fut fondé en 1510, par un fils de Deucalion, *Amphictyon*, qui lui laissa son nom. « Dans l'origine (1), il n'était formé que des peuples qui habitaient dans le voisinage de Delphes. Les peuples de race hellénique, qui furent admis plus tard dans cette assemblée, étaient les Ioniens, les Dolopes, les Thessaliens, les Ænianes, les Magnètes, les Maliens, les Phthiotes, les Doriens, les Phocidiens et les Locriens. Après la guerre sacrée, les Macédoniens prirent les deux voix de Phocidiens, et chassèrent du conseil les Lacédémoniens, qui avaient donné des secours à ces sacriléges. Les amphictyons, dont le nombre fut élevé jusqu'à trente, étaient les juges des différends élevés entre les peuples de la confédération hellénique. Quelquefois ils prévinrent des hostilités ; le plus souvent ce ne fut qu'un tribunal impuissant ou tyrannique (2). »

(1) Voy. l'*Hist. ancienne* de MM. Poirson et Cayx.

(2) Pour les noms et les détails qui n'ont pu trouver place dans ce rapide exposé, consultez le *Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie* de M. Bouillet.

HISTOIRE ROMAINE.

—

XVII.

Anciens peuples de l'Italie. — Étrusques, Latins et Sabins. — Colonies grecques. — Fondation de Rome. — Les Rois.

§ 1. — *Anciens peuples de l'Italie.* — Six races paraissent avoir peuplé l'Italie : ce sont la race *illyrienne*, la race *ibérienne*, la race *celtique*, la race *grecque*, la race *asiatique*, et la race *étrusque*.

1° *Illyriens.*—Les *Illyriens*, composés des *Liburnes*, des *Sicules* et des *Vénètes*, passèrent, dit-on, par les Alpes Juliennes, et vinrent s'établir entre l'Adriatique et les Apennins, vers 1600 avant J. C. — Les *Liburnes* poussèrent jusqu'à l'extrémité méridionale de la péninsule, et donnèrent naissance aux Apuliens et aux Calabres. — Les *Sicules* donnèrent naissance aux Sabins ; chassés ensuite de l'Italie, ils émigrèrent en Sicile. — Les *Vénètes* s'établirent au nord du Pô, et se conservèrent longtemps sans mélange.

2° *Ibères.*—Les *Ibères*, originaires de la Colchide, et chassés d'Espagne, où ils avaient d'abord pénétré, entrèrent en Italie par le passage méridional des Alpes, vers 1500. Partagés en *Ligures* et *Sicanes*, ils s'établirent dans la Ligurie, la Toscane, le Latium, la Campanie. Pressés par d'autres colonies, les uns passèrent en Sicile, d'autres en Corse ou en Sardaigne.

3° *Celtes.*—Des peuplades celtiques, connues sous le nom d'*Ambrons*, arrivèrent par la vallée de l'Adige. Les Ambrons fondèrent Ariminium et Ravenne vers 1400. Le pays qu'ils occupèrent prit d'eux le nom d'*Ombrie*.

4° *Grecs.* — Des *Pélasges Arcadiens*, conduits par *Peucétius*, s'établirent dans l'Italie centrale vers 1695. D'autres, conduits par *Ænotrus*, débarquèrent entre l'Arno et le Tibre, et fondèrent Pise. La réunion de ces deux colonies forma les *Aborigènes*. De nouveaux Pélasges Arcadiens, conduits par *Évandre*, vinrent s'établir, vers 1330, près de l'embouchure du Tibre, et bâtirent la ville de Pallantium.

Beaucoup d'*Hellènes* vinrent s'établir en Italie après la guerre de Troie, 1269 ; c'est de cette époque que date l'existence de la plupart des colonies grecques de l'Italie méridionale.

5° *Asiatiques.* — Vers le même temps, des *Troyens*, conduits par

Anténor, abordèrent dans le pays des Vénètes. D'autres, conduits par *Énée*, s'établirent dans le Latium, et y fondèrent Lavinium et Albe la Longue. (Cf. Virgile, *Énéide*).

Des *Lydiens*, forcés par la famine d'abandonner leur patrie, émigrèrent en Italie sous la conduite de *Tyrrhénus*, fils d'Atys, et s'établirent entre l'Arno et le Tibre.

6° *Étrusques.* — Les *Etrusques* ou *Rasènes* passèrent de la Rhétie en Italie vers 992, et occupèrent le pays qui a porté leur nom. Ils y fondèrent *douze* villes, qui avaient chacune un chef, appelé Lucumon.

Étrusques, Latins et Sabins. — Les *Étrusques* étaient le peuple le plus puissant, le plus industrieux et le plus commerçant de l'Italie : ils rivalisaient avec les Grecs et les Carthaginois, mais leurs richesses devaient leur être fatales. — Les *Sabins*, entre le Tibre, le Nar, l'Apennin et l'Anio, étaient moins nombreux que les Étrusques; ils étaient plus barbares, et devaient conserver plus longtemps leur dureté primitive. — Suivant la tradition romaine, le Latium, pays des *Latins*, était déjà un royaume du temps d'Énée, qui en épousa l'héritière *Lavinie*, fille du roi *Latinus*, après une guerre sanglante contre *Turnus*, chef des Rutules. La mort de Turnus rendit la tranquillité au Latium, et assura à Énée le sceptre que Latinus lui laissa en mourant. Maître de l'État, Énée bâtit Lavinium. Il mourut dans une guerre contre les Étrusques. *Ascagne* ou *Jule*, son fils, tige de la famille des Jules, fonda la ville d'Albe la Longue, vers 1158.

Après lui vient une série de rois peu connus. *Procas*, le dernier d'entre eux, laisse deux fils, *Numitor* et *Amulius*. Amulius renverse son frère aîné Numitor ; la fille de ce dernier, *Rhéa Sylvia*, met au monde deux fils, *Romulus* et *Rémus*, dont la vie est sauvée par un prodige. Romulus et Rémus, devenus grands, replacent sur le trône leur grand-père Numitor, et se préparent à fonder une ville.

Colonies grecques. — Pendant que ces événements se passaient dans le Latium, la race grecque dominait dans l'Italie méridionale. Après la prise de Troie, beaucoup de Grecs, au lieu de retourner dans leur patrie, vinrent s'établir dans la contrée qu'on nomma plus tard la Grande Grèce. Les principales villes fondées alors furent : Vénafre, bâtie par Diomède; Métaponte, par les Pyliens; Pétilie, par Philoctète; Salente, par Idoménée. Les grandes cités, comme Sybaris, Crotone, Tarente, Locres, Rhégium, ne furent fondées qu'après Rome.

§ II. — *Fondation de Rome.* — *Les Rois.* — Romulus et Rémus avaient formé le projet de fonder une ville dans le lieu où ils avaient été recueillis par le berger Faustulus : le projet fut exécuté ; mais une querelle s'étant élevée entre les deux frères, Rémus arrosa de son sang les fossés de la ville nouvelle. Rome fut fondée l'an 753 avant J. C., la quatrième année de la sixième olympiade. Le nombre des

premiers habitants de Rome était fort restreint : pour peupler sa ville nouvelle, Romulus en fit un asile ouvert à tous les vagabonds, aux esclaves fugitifs et aux criminels; et de cette manière il augmenta facilement le nombre de ses sujets. Il s'agissait ensuite de se procurer des femmes. L'enlèvement de six cent quatre-vingt-trois Sabines fut le moyen qu'il employa. Mais les villes de Cénine, d'Antemne et de Crustuminium prirent les armes pour venger cette violation du droit des gens. Romulus battit les Céninates, et remporta sur leur roi Acron les premières dépouilles *opimes* (1). Les Sabins de Cures furent plus terribles; et, après un combat acharné, Romulus se vit obligé de partager le pouvoir avec leur chef *Tatius*, et d'admettre cent Sabins dans le sénat. Les deux rois régnèrent tranquillement cinq années : la sixième, Tatius fut assassiné. Romulus, resté seul maître, fit des expéditions contre Fidènes et contre Véies. Mais il abusa de son pouvoir, et périt, probablement assassiné, dans le sénat (715).

Romulus ne se contenta pas de repousser les ennemis de sa ville naissante, il s'occupa activement du gouvernement intérieur. Il divisa son peuple en trois *tribus* égales, chaque tribu en dix *curies*, chaque curie en dix *décuries :* la tribu était primitivement de mille hommes, la curie de cent, la décurie de dix. Un prêtre, nommé *curion,* était chargé du soin des sacrifices dans chaque curie, et deux des principaux habitants, appelés *duumvirs*, y rendaient la justice.

Le territoire fut partagé en trois parties inégales : la première fut consacrée au culte des dieux, la deuxième fut réservée pour le roi et les besoins de l'État; la troisième, qui était la plus considérable, fut divisée entre les trente curies : chaque citoyen eut environ deux arpents de terre. Après avoir partagé les terres, Romulus institua le *sénat* ; il le composa de cent membres, choisis parmi les citoyens les plus âgés (*seniores*); ce nombre fut doublé par l'admission de cent sénateurs sabins. Les affaires les plus importantes devaient être portées au sénat ; le roi était président (*princeps*), mais il n'avait qu'une voix comme un simple sénateur.

Les sénateurs furent appelés *pères*, et leurs descendants, *patriciens*. Les autres citoyens étaient appelés *plébéiens;* ils ne pouvaient parvenir aux dignités, qui toutes étaient réservées à l'ordre des patriciens. Pour unir ces deux ordres, Romulus ordonna à chaque plébéien de se choisir dans le corps du sénat un *patron* dont il serait le *client*. Trois cents hommes à cheval, appelés *celeres,* furent l'origine d'un troisième ordre, celui des *chevaliers*. L'ensemble des trois ordres forma le *peuple romain*.

(1) On appelait ainsi les dépouilles remportées par le général romain qui avait tué de sa main le général de l'armée ennemie. On n'en trouve que trois exemples dans l'histoire romaine : Romulus, sur Acron ; Corn. Cossus, sur Tolumnius, roi des Véiens ; Marcellus, sur Viridomare, roi des Gésates.

Romulus autorisa le divorce, mais seulement pour le mari; il donna à la puissance paternelle une très-grande extension.

Quant à la religion, on ne sait trop la forme du culte de ces temps si éloignés. On n'ignore pas toutefois que les augures et les aruspices y jouaient un grand rôle.

Ainsi Rome, à la mort de Romulus, avait une constitution : le roi était le chef de la religion, le gardien des lois; il avait le pouvoir exécutif; il partageait l'administration avec le sénat, qui lui-même partageait avec le peuple le pouvoir législatif et le droit de suffrage pour l'élection du monarque et des magistrats.

Numa (714-671). — Romulus était mort sans enfants. Après un interrègne d'un an et cinq jours, pendant lequel chaque sénateur exerçait à son tour l'autorité, le sénat élut *Numa Pompilius*, Sabin de Cures. Ce prince pacifique bâtit le temple de Janus, qui devait être fermé pendant la paix et ouvert pendant la guerre. Il établit quatre vestales, et institua le collége des *saliens*, prêtres chargés de porter les boucliers sacrés; le collége des *féciaux*, chargés de déclarer la guerre. Pour autoriser ses innovations, il prétendit être inspiré par la nymphe Égérie, qui lui apparaissait souvent dans le bois sacré d'Aricie. Il donna beaucoup de soin à l'agriculture, réforma le calendrier, etc. Il mourut en 671.

Tullus Hostilius (671-639). — Tullus Hostilius, troisième roi de Rome, fut un prince belliqueux. Sous lui éclata la rivalité d'Albe-la-Longue et de Rome, signalée par le fameux combat des *Horaces* et des *Curiaces*. Rome triompha par l'adresse du dernier des Horaces. Mais bientôt *Metius Suffetius*, chef des Albains, trahit Tullus Hostilius dans une guerre contre les Fidénates. Tullus est vainqueur malgré cette trahison, et se venge en détruisant Albe, dont il transporte les habitants à Rome (665). Albe avait subsisté 493 ans. Tullus meurt en 639, frappé de la foudre.

Ancus Marcius (639-614).— Ancus Marcius ressembla à Numa son grand-père, comme Tullus Hostilius à Romulus. Mais, sans être belliqueux, il fut souvent en guerre. Il eut à lutter contre les Véiens, les Fidénates, les Volsques et les Sabins. Il joignit le mont Janicule à la ville par un pont de bois jeté sur le Tibre, fonda Ostie, et construisit un aqueduc et une prison. C'est sous son règne que *Lucumon*, originaire de Corinthe, né à Tarquinies en Étrurie, vint s'établir à Rome. Ancus, en mourant, lui laissa la tutelle de ses deux fils (614).

Tarquin l'Ancien (614-578). — Tarquin (c'était le nom qu'avait pris Lucumon) s'empara du trône après la mort d'Ancus, au détriment des fils de son bienfaiteur. Il institua cent nouveaux sénateurs, ce qui en porta le nombre à 300; augmenta le collége des vestales, et fut interrompu dans ses innovations par la guerre. Il vainquit les Latins, les Sabins et les Véiens. Victorieux et tranquille, il fortifia et em-

bellit Rome; il construisit des égouts (*cloaca maxima*) qui subsistent encore. Tarquin mourut en 578, assassiné par des bergers qu'avaient soudoyés les fils d'Ancus Marcius. Tarquin fut un des plus grands rois de Rome; c'est sous lui que cette ville commença à recevoir la civilisation étrusque : c'est ce roi qui institua le grand triomphe, introduisit la *bulle* et la *prétexte*, etc.

Servius Tullius (578-534). — *Tanaquil*, veuve de Tarquin, assura, par son adresse, la royauté à son gendre Servius Tullius, fils de la reine de Corniculum, qui avait été prise enceinte. Servius Tullius divisa le peuple romain en six classes d'après la quotité des richesses, et il partagea ces classes en centuries. Il y avait en tout cent quatre-vingt-treize centuries; la première classe en contenait quatre-vingt-dix-huit, c'est-à-dire plus de la moitié; et ainsi, dans les assemblées *centuriates*, où l'on votait par centuries, elle pouvait seule former la majorité, ce qui ne pouvait avoir lieu dans les assemblées *curiates*, où l'on votait par curies. Le premier dénombrement ou *cens* donna quatre-vingt mille hommes en état de porter les armes. Le cens devait avoir lieu tous les cinq ans; cette période de cinq ans formait un *lustre*, tandis que chez les Grecs l'olympiade n'était que de quatre ans. Pour resserrer l'union des Latins et des Romains, Servius Tullius institua les *féries latines*, dans lesquelles on renouvelait tous les ans le serment d'alliance.

Au milieu de toutes ces occupations, Servius soutint contre les Étrusques une guerre de vingt ans, et triompha trois fois. On prétend que, vers la fin de sa vie, il conçut le projet de réduire le gouvernement en pure république; mais, avant d'avoir pu l'exécuter, il fut assassiné par ordre de Tarquin, son gendre (534).

Tarquin le Superbe (534-509). — Tarquin prit possession du trône sans aucune forme d'élection : on eut bientôt horreur d'un parricide et d'un tyran. Tarquin, du reste, ne manquait pas d'habileté. Il resserra l'alliance avec les Latins, fit bâtir le temple de Jupiter Latialis, et battit les Volsques. Il s'empara de Suessa Pometia, et prit Gabies par le dévouement de son fils *Sextus*, dévouement que l'on peut comparer à celui de Zopyre, sauf toutefois le fait de la mutilation. Il fit ensuite achever le Capitole, édifice commencé par Tarquin l'Ancien, et qui contenait les temples de Jupiter, de Junon et de Minerve.

En 509, Tarquin avait déclaré la guerre aux Rutules, et mis le siége devant Ardée. Mais pendant ce siége l'attentat commis par Sextus, fils de Tarquin, contre *Lucrèce*, femme de *Tarquin Collatin*, et la mort généreuse de Lucrèce qui ne voulut point survivre à son déshonneur, soulevèrent une terrible sédition, dont le résultat fut l'expulsion de Tarquin le Superbe et l'abolition de la royauté (509). L'année précédente, Athènes avait chassé les Pisistratides : ainsi deux républiques célèbres se constituèrent à la même époque.

XVIII.

I. Établissement de la république. — Consulat, dictature, tribunat. — Décemvirs. — Lois des Douze Tables. — Lutte des patriciens et des plébéiens. — Partage des charges entre les deux ordres.

II. Guerres et conquêtes des Romains en Italie. — Invasion des Gaulois. — Guerre des Samnites. — Guerre de Pyrrhus. — Soumission de la Gaule Cisalpine et de la Grande Grèce.

§ 1. — *Établissement de la république.— Consulat.— Dictature.*— La royauté abolie, les sénateurs, qui avaient fait la révolution, élurent au lieu d'un prince perpétuel deux magistrats annuels tirés du sénat, et leur donnèrent le titre de *consuls*. Les consuls convoquaient le sénat, assemblaient le peuple, faisaient la guerre et rendaient la justice. Ils avaient, comme les rois, la robe de pourpre, la chaise curule, les douze licteurs. Ils ne pouvaient être pris que parmi les sénateurs. *L. Junius Brutus* et *Tarquin Collatin* furent les premiers consuls.

La république naissante faillit être détruite dès son origine. Il se forma, en faveur de Tarquin, une conspiration, dans laquelle entrèrent le neveu de Collatin et les fils même de Brutus. La conspiration fut découverte par l'esclave *Vindex*, et punie par Brutus, qui n'épargna pas ses enfants. Tarquin Collatin, dont le nom inspirait de l'ombrage, fut déposé pour avoir voulu épargner ses neveux, et remplacé par *Publius Valérius*. Tarquin le Superbe, n'espérant plus rien de la ruse, essaya de la force ; il arme les Véiens et les Tarquiniens. Brutus et Aruns, fils aîné de Tarquin, se tuent réciproquement ; mais Valérius est vainqueur. Après avoir donné des gages de son amour pour les plébéiens, il déclara *Lucrétius*, père de Lucrèce, son collègue, et reçut le surnom de *Publicola*. La mort de Lucrétius fit passer le consulat à *Marcus Horatius*. Ainsi, il y eut cinq consuls pendant la première année de la république.

Tarquin songeait toujours à rentrer dans Rome : il sut intéresser en sa faveur *Porsenna*, roi de Clusium. La valeur d'*Horatius Coclès*, l'intrépidité de *Mucius Scævola*, l'héroïsme de *Clélie*, étonnent Porsenna, si l'on en croit Tite-Live, et il accorde aux Romains une paix honorable.

Quelque temps après, le Sabin *Appius Claudius* s'établit à Rome avec cinq mille clients, et devint le chef du parti patricien, tandis que par la mort de Valérius Publicola les plébéiens se trouvaient sans protecteur. Les patriciens se montrent impitoyables envers leurs débi-

teurs, et les plébéiens refusent de marcher contre les Latins, si les dettes ne sont abolies. Dans cette extrémité, le sénat nomme un magistrat auquel il défère une autorité absolue : c'est le *dictateur;* il était nommé pour six mois par le premier consul, à la sixième heure de la nuit (minuit), se choisissait un lieutenant appelé *maître de la cavalerie,* et avait vingt quatre licteurs. *Titus Lartius* fut le premier dictateur (498). Il enrôle les plébéiens étonnés qui n'osent résister, et dissipe la ligue des Latins armés pour Tarquin. Trois ans plus tard, on fut obligé de créer un nouveau dictateur contre les mêmes ennemis : ce fut *Aulus Postumius*. Il battit les Latins près du lac *Régille :* deux fils de Tarquin et son gendre furent tués dans cette bataille, et le vieux roi lui-même faillit y périr : il mourut l'année suivante à Cumes (494).

Tribunat. — Bientôt les querelles pour les dettes recommencèrent sous le consulat d'Appius Claudius. Les plébéiens refusèrent de marcher contre les Volsques, les Sabins et les Èques. *Manius Valérius,* troisième dictateur, défit les ennemis, mais ne put décider le sénat à faire des concessions. Le peuple et l'armée se retirent alors sur le *mont Sacré :* le sénat voit sa faute, et envoie des commissaires pour traiter avec les mécontents. L'apologue de *Ménénius Agrippa*, et surtout l'abolition des dettes et la création de magistrats chargés de défendre les intérêts du peuple, calment un peu les esprits. Les plébéiens nomment cinq *tribuns :* ces magistrats, choisis uniquement dans la classe des plébéiens, sont déclarés inviolables; ils siégent à la porte du sénat, et par leur *veto* ils peuvent arrêter toutes les décisions qu'ils trouvent contraires aux intérêts du peuple (492). Mais ils ne doivent pas se contenter longtemps de ce rôle passif.

C'est vers la même époque que furent créés les *édiles*, chargés de l'entretien des temples, des bains, des aqueducs, ainsi que de la police urbaine.

Les tribuns trouvèrent bientôt une occasion de montrer leur puissance. Un jeune patricien, *Marcius,* qui avait mérité le surnom de *Coriolan* au siége de Corioles, ville des Volsques, mais à qui le peuple avait refusé le consulat, proposa, dans une année de disette, de vendre chèrement au peuple le blé envoyé à Rome par Gélon, tyran de Syracuse. Les tribuns le citèrent devant le peuple, et le firent exiler. Coriolan furieux se mit à la tête des Volsques, et vint assiéger Rome : cette ville semblait perdue, si Coriolan, vaincu par les instances de sa mère Véturie, n'eût levé le siége (488). On ignore ce qu'il devint ensuite : on croit qu'il fut tué par les Volsques l'année suivante.

Trois ans après, *Spurius Cassius* proposa la première loi *agraire :* il voulait qu'on distribuât au peuple les terres conquises sur l'ennemi, terres qu'on vendait auparavant au profit du trésor. Les patriciens,

mécontents de cette proposition, surent rendre Spurius suspect aux plébéiens, et après son consulat il fut mis en accusation, condamné, et précipité du haut de la roche Tarpéienne (485). Douze ans plus tard, le tribun *Génucius* recommença la dispute sur la loi agraire, et eut l'audace de citer devant le peuple *Manlius Vulso* et *Furius*, consuls de l'année précédente, parce qu'ils n'avaient pas réglé le partage des terres : *Génucius* fut trouvé mort dans son lit (472).

Décemvirs. Lois des Douze Tables. — En 460, le tribun *Terentillus Arsa* propose de nommer dix commissaires qui seront chargés de donner des lois à Rome ; mais le sénat refuse. Cependant les Sabins, profitant des discordes intestines de Rome, s'emparent du Capitole pendant la nuit ; et il faut que le consul *Valérius* prie et supplie les plébéiens pour les faire marcher avec lui à la délivrance du temple. Toutefois les troubles continuent jusqu'à ce que le sénat consente à la loi *Terentilla*. On envoie alors en ambassade à Athènes trois commissaires, chargés de recueillir les lois et les coutumes de cette ville et des autres républiques grecques (453). A leur retour (451), on élut dix magistrats appelés *décemvirs*, qui devaient mettre en harmonie avec les mœurs romaines les lois rapportées de la Grèce; et, pour ajouter à leur autorité, on suspendit toutes les magistratures. On choisit pour *décemvirs* dix patriciens, à la tête desquels était *Appius*. Ils se conduisirent d'abord avec beaucoup de modération ; et un an après être entrés en fonctions, ils firent graver un corps de lois sur dix tables d'airain qu'on plaça dans le Forum. L'année suivante, on continua le décemvirat : Appius seul fut réélu. Les nouveaux décemvirs publièrent deux tables de lois, qui, ajoutées aux dix autres, formèrent la législation des *Douze Tables :* il n'en reste que des fragments. Les décemvirs se firent bientôt détester par leur tyrannie, et se continuèrent eux-mêmes dans leur pouvoir au bout de l'année. Mais l'attentat qu'Appius Claudius voulut commettre sur la plébéienne *Virginie*, fille du centurion *Virginius*, amena la chute des décemvirs. Virginius tue sa fille pour la soustraire au déshonneur; les armées se retirent sur le mont Sacré, puis sur le *mont Aventin ;* les décemvirs sont alors forcés d'abdiquer, et les anciennes magistratures rétablies (449). Appius Claudius se donne la mort avec Oppius son collègue : les huit autres sont bannis de Rome.

Lutte des patriciens et des plébéiens. — Partage des charges entre les deux ordres. — La loi des Douze Tables défendait aux patriciens de s'allier à des familles plébéiennes : c'était vouloir maintenir pour toujours la séparation des deux ordres. Le tribun *Canuléius* fait lever cette prohibition. Il réclamait aussi le consulat pour les plébéiens. Le sénat, qui ne veut point y consentir et qui n'ose refuser, remplace le consulat par le *tribunat militaire*. Le peuple, satisfait de cette concession, ne nomme que des patriciens (444). La nouvelle

magistrature se maintint, bien que souvent interrompue par la nomination de deux consuls, jusqu'en 366, c'est-à-dire jusqu'au partage du consulat entre les deux ordres. En 443, la puissance consulaire est de nouveau affaiblie par la création de deux *censeurs :* les fonctions de ces magistrats consistaient surtout à faire le dénombrement des citoyens, à évaluer les fortunes (*censum agere*), et à surveiller les mœurs. La censure fut d'abord peu de chose ; mais elle acquit promptement une très-grande importance : aussi réduisit-on bientôt la durée de cette magistrature à dix-huit mois, tandis qu'au commencement elle était de cinq années.

§ II. — *Guerres et conquêtes des Romains en Italie.* — Les guerres que les Romains firent en Italie jusqu'à l'invasion des Gaulois sont peu intéressantes : c'est une lutte continuelle avec les petits peuples voisins de Rome, Èques, Volsques, Herniques, Aurunces, Véiens, Fidénates. Le tribun militaire *Cornélius Cossus*, dans une de ces guerres, remporta les secondes *dépouilles opimes* sur Lars Tolumnius, roi des Véiens (437). Dix-huit ans plus tard, à l'occasion d'une nouvelle guerre, on créa deux *questeurs* pour l'armée (419). Cette magistrature fut accessible aux plébéiens dès 408.

Le siége de Veïes, qui dura dix ans, donna lieu à un décret important du sénat : on établit une solde pour l'armée, et Rome put dès lors entreprendre des expéditions lointaines. Veïes était une des principales villes étrusques ; il fallut, pour la réduire, envoyer contre elle le fameux *Camille*, qui la prit au moyen d'une mine (394). Camille s'empara ensuite de Falérics par sa générosité ; mais il ne tarda pas à exciter l'envie. Cité devant le peuple par les tribuns, il se retira à Ardée, et, en s'éloignant de Rome, il pria les dieux de faire repentir les Romains de leur ingratitude. Son souhait fut bientôt accompli.

Guerres contre les Gaulois. — Sous Tarquin l'Ancien, des Gaulois étaient venus s'établir dans le nord de l'Italie. En 390, beaucoup de ces barbares, commandés par leur *Brenn*, assiégèrent Clusium, ville d'Étrurie. Des ambassadeurs romains se mirent à la tête des assiégés, et tuèrent un chef gaulois. Le Brenn lève le siége de Clusium, et marche droit sur Rome. Une armée romaine est détruite par les Gaulois sur les bords de l'*Allia ;* Rome est incendiée ; mais le Capitole, défendu par *Marcus Manlius*, résiste pendant sept mois aux efforts des ennemis. Camille, nommé dictateur, relève au dehors les affaires de Rome ; bientôt les Gaulois se retirent, après avoir fait payer aux Romains une forte rançon. Tel est le récit de Polybe ; Tite-Live prétend que Camille, revenant de l'exil, aurait exterminé tous les Gaulois.

Après le départ des Gaulois, les tribuns proposent de transporter le siége de l'empire à Veïes, comme ils l'avaient déjà proposé immédiatement après la prise de cette ville ; mais Camille s'élève de nouveau contre ce projet, et Rome est rebâtie. Marcus Manlius, surnommé

Capitolinus, conspire contre la liberté ; il est précipité du haut de la roche Tarpéienne. Quelque temps après, a lieu une seconde invasion des Gaulois ; ils sont battus par Camille sur les bords de l'Anio (367).

L'année suivante, le sénat accepte les trois lois que le tribun *Licinius Stolo* proposait depuis dix ans : la première était la diminution des dettes ; la seconde, le partage du consulat entre les deux ordres ; la troisième défendait à tout citoyen de posséder plus de cinq cents arpents de terre. Pour pallier sa défaite, le sénat crée une magistrature patricienne, la *préture*. Le préteur était chargé de rendre la justice. Le sénat crée encore l'*édilité curule*, qui consistait dans la présidence des grands jeux, l'inspection des pièces de théâtre, etc. Mais les plébéiens étaient enfin vainqueurs : *L. Sextius* fut le premier consul plébéien (366).

En 362, les Gaulois font une troisième invasion ; le tribun légionnaire *Manlius* mérite le surnom de *Torquatus* en arrachant son collier (*torques*) à un Gaulois d'une taille prodigieuse. Les barbares se retirent sans avoir osé combattre. — Dans une cinquième invasion des Gaulois, le jeune *Valérius* tue un Gaulois gigantesque ; il est surnommé *Corvus*, parce qu'un corbeau l'a aidé dans sa victoire (349).

Cette période est le triomphe des plébéiens. Le consulat est partagé. Le plébéien *C. Marcius Rutilus* parvient à la dictature en 356 ; cinq ans après, il est le premier censeur plébéien. La préture est ouverte au peuple l'an 337, et le plébéien *Publilius Philo* est le premier préteur de son ordre.

Guerre des Samnites. — C'est aussi vers le même temps que commence la guerre du Samnium. Le Samnium contenait plusieurs peuplades belliqueuses : les Vestins, les Marrucins, les Frentans, les Marses, les Péligniens, les Hirpins et les Samnites proprement dits. Ces peuplades formaient entre elles une confédération redoutable. Les Sidicins furent l'occasion de la guerre : ils demandèrent à Capoue du secours contre les Samnites, et Capoue en demanda à Rome. C'est ainsi que la guerre éclata. Les Romains sont vainqueurs dans différentes batailles, et la paix est rétablie après trois ans d'hostilités (343-340).

Guerre contre les Latins. — Rome avait besoin de cette paix, car les Latins, las de vaincre pour les Romains, s'étaient soulevés contre elle, et voulaient avoir part aux dignités civiles et militaires. La lutte entamée, les consuls crurent nécessaire de fortifier la discipline ; et Manlius fit trancher la tête à son fils, qui, malgré une défense formelle, avait combattu hors des rangs. Le dévouement de *Décius Mus*, qui se jeta au milieu des ennemis, donna la victoire aux Romains près de Véséries, et les Latins demandèrent la paix (338).

Guerre contre les Samnites. — Quinze ans après, la guerre recommença contre les Samnites (327). Publilius Philo, n'ayant pu dans son

consulat s'emparer de Naples, fut prorogé dans son commandement sous le titre de *proconsul*. Ainsi le premier proconsul fut un plébéien. *Papirius Cursor* avait été envoyé contre les Samnites en qualité de dictateur. Pendant son absence, le maître de la cavalerie, *Fabius Rullianus*, ayant attaqué les Samnites malgré son ordre, Papirius voulait le punir de mort, tout vainqueur qu'il était. Il ne céda qu'aux instantes prières du peuple. Sous le consulat de *T. Véturius* et de *Sp. Posthumius*, eut lieu l'affaire des *Fourches Caudines*, le fait le plus célèbre de cette guerre. *Pontius Hérennius*, général des Samnites, force les Romains de passer sous le joug (321). En 311, les Étrusques font cause commune avec les Samnites. Papirius Cursor remporte sur eux la victoire de *Longula*, près du lac Averne, et Fabius Rullianus celle du lac *Vadimone*. *Décius Mus* se dévoue comme son père pour donner aux Romains la victoire de *Sentinum* sur les Étrusques, les Ombriens et les Samnites. La bataille d'*Aquilonie* n'est pas moins importante : la fameuse légion des Samnites, dite *légion du Lin*, y périt entièrement. Mais *Fabius Gurgès* se laisse battre en 292; son vieux père, Fabius Rullianus, se met sous ses ordres, et lui fait réparer sa défaite. Enfin les victoires de *Curius Dentatus* terminent à peu près la guerre des Samnites; la paix est conclue en 290.

Pour l'histoire intérieure de Rome, remarquons que, l'an 312, le censeur Appius Claudius fit construire la fameuse voie Appienne, qui allait de Rome à Capoue, et qui fut continuée plus tard jusqu'à Brindes. *Cn. Flavius*, fils d'un affranchi, fut le premier plébéien qui parvint à l'édilité curule (304). Quatre ans après, les plébéiens furent admis aux fonctions sacerdotales. — Ainsi, la constitution romaine se fixe définitivement; toutes les magistratures sont communes, excepté le tribunat, qui n'admet pas de patriciens : l'avantage est passé du côté du peuple. Le sénat a perdu le privilége de la naissance; toutes les magistratures donnent entrée et droit de vote au sénat. Cette compagnie n'a plus le droit de confirmer les décisions des comices; mais elle conserve sa haute surveillance, et demeure toujours le premier corps de l'État et le conseil supérieur de la nation.

Guerre contre Pyrrhus. — La guerre du Samnium avait eu pour résultat la soumission de toute l'Italie centrale. Tarente se crut appelée à défendre l'indépendance de l'Italie méridionale; mais, trop faible par elle-même, elle réclama les secours de *Pyrrhus*, roi d'Épire. Celui-ci partit pour l'Italie, malgré les conseils de son ministre *Cinéas*. Il battit le consul *Lævinus* à Herdonée; *Fabricius* à Asculum; ces deux victoires lui coûtèrent les deux tiers de son armée (280-279). Son habileté ne put rien contre la constance romaine. Après la bataille d'Asculum, Pyrrhus était parti pour la Sicile; il la soumit et la perdit avec la même facilité, et revint en Italie, où le rappelaient

les Samnites, de nouveau soulevés contre Rome. Il en vint aux mains près de Bénévent avec le consul Curius Dentatus; ses éléphants lui furent plus nuisibles qu'utiles : il fut vaincu (275), et repartit pour la Grèce.

Soumission de la Grande Grèce et de la Cisalpine.—Rome poursuivit les résultats de sa victoire. Le consul *Spurius Carvilius* termina définitivement la guerre des Samnites (272). Tarente fut prise la même année, et, l'année suivante, Rome battit de la monnaie d'argent. L'an 265, Rome était maîtresse de toute l'Italie, depuis la rive méridionale du Pô jusqu'au détroit de Messine.

La conquête du nord de l'Italie devait encore lui coûter un siècle. L'an 238, la guerre commence avec les Gaulois cisalpins, qui appellent à leur secours les Gésates, peuple gaulois habitant au delà des Alpes. On déclare qu'il y a *tumulte* (*tumultus Gallicus*); on lève 700,000 fantassins et 70,000 cavaliers. Dans le premier combat, près de Clusium, nom déjà fatal à Rome, 50,000 Romains sont exterminés. Mais les consuls *Æmilius Papus* et *Atilius Régulus* remportent la grande victoire de *Télamone*, et les Boïens se soumettent. Le consul *Marcellus* remporte sur Viridomare, roi des Gésates, les troisièmes et dernières *dépouilles opimes*. Les Insubriens se soumettent comme les Boïens (222). La guerre recommence vingt-deux ans après : elle ne présente pas d'événements remarquables. Tous les peuples gaulois de l'Italie septentrionale, Insubriens, Boïens, Cénomans, Liguriens, sont domptés entièrement, et Rome possède toute l'Italie en 163.

XIX.

Première guerre punique. — Carthage, ses institutions, sa puissance, ses anciennes relations.

Les guerres puniques sont les plus importantes que Rome ait eu à soutenir; elles furent aussi décisives pour l'empire du monde que la guerre du Samnium le fut pour la soumission de l'Italie. Les deux peuples y montrent un acharnement effroyable, et font des efforts inouïs : mais Carthage devait nécessairement succomber.

Carthage (1) était riche et opulente; Rome était pauvre, mais forte.

(1) Carthage était située sur la côte d'Afrique, non loin de la ville actuelle de Tunis ; elle fut fondée dans le IXe siècle avant J. C., par une colonie tyrienne conduite par Élise ou Didon, sœur de Pygmalion. Son gouvernement fut d'abord monarchique, puis républicain. A la tête du gouvernement étaient deux suffètes, magistrats civils et militaires sans grande autorité ; un sénat tout-puissant, mais exerçant son pouvoir d'une manière tyrannique; un conseil d'État formé de

La première était partagée entre deux factions, dont l'une, celle d'Hannon, voulait la paix ; l'autre, celle d'Amilcar-Barca, voulait la guerre. A Rome, le patriotisme réunissait tous les partis contre l'ennemi commun. Carthage n'employait guère que des soldats mercenaires, Gaulois, Espagnols ou Numides; Rome armait ses propres enfants. La constitution carthaginoise avait peu de rapports avec la constitution romaine. Il y avait, il est vrai, à Carthage deux *suffètes*, comme à Rome deux consuls ; mais le sénat carthaginois était bien plus puissant que le sénat romain : l'assemblée du peuple n'était rien ou presque rien à Carthage. Il y avait encore cette différence entre les deux républiques, que le sénat carthaginois, composé de marchands, subordonnait toujours sa politique aux intérêts de son négoce, et ne cherchait dans de nouvelles conquêtes que les moyens d'étendre ses relations commerciales, et d'ouvrir de nouveaux débouchés à ses marchandises. Un mobile plus noble, l'ambition, animait le sénat romain. Il voulait conquérir le monde entier, parce qu'il ne pouvait supporter de rivaux; et, pour parvenir à ce but, il n'y avait point de sacrifices qu'il ne fît avec empressement. Le seul avantage de Carthage sur Rome était sa marine, et encore trouva-t-elle bientôt chez les Romains des émules redoutables.

Ces deux républiques avaient depuis longtemps des relations entre elles : un premier traité fut conclu l'an 509, après l'expulsion des Tarquins ; un second en 343, la première année de la guerre contre les Samnites; un troisième en 280, au commencement de la guerre contre Pyrrhus. Ces traités n'offrent rien de particulier : ce sont simplement des actes de bonne amitié, car les deux peuples n'avaient pas encore d'intérêts précis à débattre entre eux.

« Quel beau champ de bataille nous laissons aux Romains et aux Carthaginois! » avait dit Pyrrhus en quittant la Sicile. Ce fut en ef-

trente membres pris au sein du sénat, et chargé, avec les suffètes, du pouvoir exécutif; enfin, un préfet des mœurs, chargé de la police. Dans l'origine, le peuple n'avait aucun pouvoir : il en acquit par la suite, à la faveur des troubles et des factions qui divisèrent le sénat. L'armée se composait de mercenaires, dont les généraux contre-balançaient la puissance du sénat lorsqu'ils pouvaient compter sur leurs troupes, mais qui, dans le cas contraire, payaient de leur tête leurs défaites ou leur désobéissance aux ordres du sénat. — On représente les Carthaginois comme un peuple éminemment commerçant, hardi et opiniâtre dans ses entreprises, mais cupide, cruel et perfide. On sait ce que l'on entendait chez les anciens par ces mots, *fides punica*. Dans les temps modernes, la république de Venise, par son gouvernement sombre et mystérieux, par sa puissance commerciale, par ses armées de *condottieri*, offre plus d'un point d'analogie avec la république de Carthage. — La religion des Carthaginois était cruelle comme leur gouvernement : leurs principales divinités étaient *Moloch*, ou Saturne, auquel ils sacrifiaient des enfants, et *Melkart*, ou Hercule. — Au moment où Carthage entra en lutte avec Rome, son commerce embrassait tout l'occident de l'Europe et une partie de l'Afrique : elle avait établi des colonies sur toutes les côtes de la Méditerranée et dans l'océan Atlantique, depuis le cap Noun, en Afrique, jusqu'à la Baltique au nord.

fet dans cette île qu'éclata la guerre. Les *Mamertins*, mercenaires natifs d'Italie, s'étaient emparés de Messine, puis partagés en deux factions : l'une livra la citadelle aux Carthaginois, l'autre appela les Romains. Ceux-ci envoyèrent du secours à leurs amis, et la première guerre punique commença ainsi l'an 264. — *Appius Claudius* passe le détroit de Messine sur des radeaux, mérite ainsi le surnom de *Caudex*, et bat les Carthaginois. L'année suivante, *Hiéron II*, tyran de Syracuse, conclut avec Rome une alliance qu'il observa scrupuleusement. La prise d'Agrigente signale glorieusement la troisième année de la guerre. Mais il fallait une marine aux Romains : en deux mois, sur le modèle d'une galère carthaginoise que la tempête avait poussée à la côte d'Italie, ils construisent une flotte de cent vingt vaisseaux. Le consul *C. Duillius Népos* remporte entre Myles et les îles Lipariennes la première bataille navale, et cette victoire flatte singulièrement l'amour-propre des Romains (260). Les consuls *M. Régulus* et *Manlius Vulso* conçoivent le projet de porter la guerre en Afrique. Ils sont vainqueurs sur mer dans la grande journée d'Ecnome, et débarquent sur le territoire carthaginois. Manlius retourne en Europe ; Régulus continue ses victoires : il soumet quatre-vingts places, et ne répond aux propositions de paix que lui fait le sénat carthaginois qu'en lui imposant des conditions inadmissibles; mais son orgueil est puni par *Xanthippe*, mercenaire lacédémonien, que les Carthaginois ont appelé à leur secours. Régulus est battu et fait prisonnier (255). La guerre dure toujours; seulement elle n'a plus pour théâtre que la Sicile. Les Carthaginois prennent Agrigente, les Romains Panorme ; mais les deux siéges les plus importants sont ceux de *Lilybée* et de *Drépane*, villes dont les Romains ne s'emparent qu'après huit ans d'efforts. Une foule de désastres épuisaient cependant les deux partis. *Appius Claudius Pulcher*, malgré les avis des augures, livre bataille devant Drépane à *Adherbal*, et perd cent soixante-dix navires (249). Amilcar-Barca, posté sur le mont Éryx, menace toute la Sicile et même l'Italie. Les Romains font un dernier effort, équipent une flotte, et le consul *Lutatius Catulus* remporte, à la hauteur des îles *Égates*, une victoire qui termine la guerre (241).

Rome accorde la paix aux Carthaginois à des conditions très-dures : Carthage s'engage à abandonner la Sicile, les îles Égates et les îles Lipariennes ; à rendre les prisonniers sans rançon ; à payer mille talents sur-le-champ, et deux mille deux cents en dix ans. Ainsi finit la première guerre punique.

Ce fut pendant la première année de cette guerre que commencèrent à Rome les combats de gladiateurs; ce fut pendant la dernière année que l'on représenta une pièce de théâtre, ouvrage de *Livius Andronicus*.

XX.

Seconde guerre punique en Italie, en Espagne, en Afrique. — Annibal et les Scipions.

La première guerre punique à peine terminée, Rome eut à lutter contre les Gaulois révoltés; après leur soumission, le temple de Janus fut fermé (235), mais il fut rouvert la même année. De son côté, Carthage, dont la guerre avait épuisé les ressources, vit se soulever contre elle ses mercenaires, qu'elle ne pouvait plus payer; et il lui fallut des efforts prodigieux pour triompher de cette révolte, qui la mit à deux doigts de sa perte (241-238). Les Romains profitèrent de ses embarras pour lui enlever la Sardaigne et la Corse; Carthage chercha à se dédommager en Espagne.

Nous avons peu de chose à dire pour l'histoire intérieure de Rome à cette époque. Nous mentionnerons la naissance du poëte *Ennius*, en 239, et celle de *Caton l'Ancien*, en 234. On voit le premier exemple de divorce en 235, et, en 219, la médecine est exercée pour la première fois à Rome par le Grec *Archagatus*.

Les Carthaginois avaient tourné leurs vues du côté de l'Espagne. *Amilcar* y fit d'importantes conquêtes (237-229). *Asdrubal*, son gendre et son successeur, y fonda Carthagène, recula jusqu'à l'Èbre les frontières carthaginoises, et signa avec Rome un traité par lequel il s'engageait à ne pas franchir ce fleuve (226). A sa mort, il fut remplacé par *Annibal*, fils d'Amilcar, âgé de vingt-deux ans (221). Encore enfant, il avait devant son père, et la main sur l'autel, juré une haine implacable aux Romains; il ne tarda pas à en donner les preuves. Il commence par soumettre plusieurs peuplades espagnoles révoltées, puis il attaque subitement *Sagonte*, ville alliée de Rome, et s'en empare, au mépris des traités conclus par Asdrubal : dès lors éclate la seconde guerre punique (219).

Annibal conçoit le hardi projet d'attaquer les Romains sur leur propre territoire. Il franchit l'Èbre, les Pyrénées, le Rhône, les Alpes même, malgré les neiges et la résistance des montagnards qui les défendent, et arrive en Italie après avoir bravé les plus grands dangers. Il défait le consul *P. Cornélius Scipio* sur les bords du *Tésin*, le consul *Sempronius* sur les bords de la *Trébie*; et cette double victoire lui assure le concours des Gaulois cisalpins, qui, jusqu'alors, étaient restés indécis. Suivi de cinquante mille hommes, il pénètre en Étrurie, traverse avec peine les marais de Clusium, atteint le consul *Flaminius* près du lac *Trasimène*, et le bat complétement. *Fabius*, nommé prodictateur, sauve Rome par une habile temporisation, fatigue Annibal en

restant sur la défensive, et dérobe aux coups du Carthaginois l'imprudent *Minucius*, son maître de la cavalerie. Il reçoit le surnom de *Cunctator*.

Annibal, qui s'était approché des portes de Rome, est rejeté de l'autre côté de l'Apennin jusqu'en Apulie; mais le peuple, qui s'impatiente de ces lenteurs, ôte le pouvoir à Fabius, et donne le consulat à *Paul Émile* et à *Térentius Varron :* ceux-ci offrent la bataille à Annibal dans la plaine de *Cannes* (216). L'armée romaine est taillée en pièces, et Paul Émile périt dans l'action. Annibal était malheureusement trop épuisé lui-même pour tirer de cette victoire tout le parti qu'il aurait pu. Il va prendre ses quartiers d'hiver à Capoue, et là refait son armée, soulève l'Italie méridionale, et conclut une alliance avec le roi de Macédoine et les Grecs. Cependant son étoile allait pâlir. Le parti d'Hannon empêche Carthage de lui envoyer des renforts; Philippe se laisse battre par les Romains, et *Marcellus* fait éprouver à Annibal lui-même trois échecs sous les murs de Nole; aussi est-il surnommé *l'Épée de Rome*, comme Fabius en est *le Bouclier*. Envoyé en Sicile, Marcellus s'empare de Syracuse après deux ans de siége, malgré toutes les inventions du célèbre *Archimède*, qui est tué par un soldat (212). Annibal se maintient toujours dans l'Italie méridionale; Marcellus périt dans une embuscade (208). *Asdrubal*, frère d'Annibal, arrive d'Espagne en Italie avec cinquante mille hommes pour le rejoindre; mais il est vaincu et tué sur les bords du Métaure, petite rivière de l'Ombrie, par les consuls *Claudius Néron* et *Livius Salinator* (207). Annibal, découragé, se retire alors dans le Bruttium, d'où il allait bientôt être rappelé pour secourir Carthage.

La guerre avait lieu en Espagne tout aussi bien qu'en Italie. *Cnæus Scipion* s'empara de Tarragone (218), puis, rejoint par son frère *Publius*, il défit *Asdrubal* et *Magon* dans plusieurs combats. Mais les deux Scipions, ayant divisé leurs forces, furent vaincus et tués séparément. *Cnæus Marcius,* simple chevalier, rallia ses compagnons, et, en 211, le fils de Publius, *P. Cornélius Scipion*, âgé de vingt-quatre ans, vint prendre le commandement. Il s'empara de Carthagène, se concilia *Mandonius* et *Indibilis*, chefs celtibériens; mais il ne put empêcher Asdrubal de partir pour l'Italie. Il reçut dans l'alliance de Rome *Masinissa* et *Syphax*, rois de Numidie, et, en 206, maître de toute l'Espagne, il revint à Rome.

Scipion est nommé consul et envoyé en Sicile. Malgré l'opposition jalouse du vieux Fabius, il reçoit l'autorisation de porter la guerre en Afrique. Il prend Utique, bat Asdrubal et Syphax, et menace Carthage. Annibal est rappelé au secours de sa patrie : il quitte l'Italie en frémissant, et, malgré les plus habiles dispositions, il est défait par Scipion à la grande bataille de *Zama*, qui termine la guerre (202). Scipion est surnommé *l'Africain*.

Carthage obtient la paix aux conditions suivantes : elle renonce à toute l'Espagne, à la Sicile, et aux autres îles situées entre l'Italie et l'Afrique; elle livre tous ses éléphants, ses vaisseaux de guerre, excepté dix ; elle rend à Masinissa toutes ses possessions; enfin elle s'engage à n'entreprendre aucune guerre sans le consentement des Romains, et à payer dix mille talents dans l'espace de cinquante ans. Carthage est dès lors bien affaiblie ; cependant elle opposera encore aux Romains une vive résistance avant de périr tout à fait.

XXI.

Troisième guerre punique. — Scipion Émilien. — Ruine de Carthage.

Après la conclusion de la paix, Annibal resta un instant à la tête du gouvernement : il s'appliqua à réparer les maux de la guerre, à restaurer les finances, à réprimer la licence de la démocratie, et à chercher partout des ennemis aux Romains (201-195). Il succombe enfin par les intrigues de la faction d'Hannon, et fuit Carthage pour échapper à la mort. Depuis il erre de cour en cour, chez le roi de Syrie Antiochus, chez le roi d'Arménie Artaxias, et chez l'infâme Prusias, roi de Bithynie, qui le vend aux Romains. Annibal s'empoisonne pour ne point tomber entre les mains de T. Quinctius Flamininus, qui est venu le réclamer au nom du sénat. Il meurt la même année que Scipion l'Africain et Philopœmen (183).

Pendant ce temps, *Masinissa*, roi de Numidie, le protégé des Romains, ne cessait d'empiéter sur le territoire de Carthage (196-174) : sur les plaintes du sénat carthaginois, Rome envoie des commissaires, qui, par des lenteurs calculées, laissent au roi numide le temps de s'affermir dans ses conquêtes. Malgré ces pertes, Carthage renaissait à la prospérité : son commerce toujours florissant lui procurait d'inépuisables trésors. Aussi Caton, qui avait été un des commissaires envoyés à Carthage, en revint émerveillé à la fois et effrayé: depuis il termina tous ses discours par ces mots, *Delenda est Carthago*. Cependant la paix dura encore vingt-deux ans. En 152, Carthage, fatiguée des machinations de Masinissa, bannit de son sein les partisans du roi numide : la guerre éclata aussitôt. Masinissa est vainqueur près d'*Oroscope*. Alors Rome crie à la violation du traité, et refuse d'écouter les ambassadeurs qui lui offrent une réparation. On envoie les consuls *L. Marcius Censorinus* et *Man. Manilius Népos* en Afrique avec une armée de quatre-vingt mille hom-

mes (148). Carthage, effrayée, n'ose résister. Elle signe une capitulation, et se soumet aux humiliations les plus grandes; mais les consuls, équivoquant sur la signification des mots *urbs* et *civitas*, ont promis d'épargner *la cité, les citoyens*, et non pas d'épargner *la ville, les maisons :* ils ordonnent aux Carthaginois d'aller s'établir à quatre-vingts stades (environ trois lieues et demie) de la mer. Cette perfidie des Romains, qui laisse de bien loin derrière elle la foi *punique*, excite l'indignation du peuple carthaginois ; il se relève par l'excès même de sa honte, et Asdrubal reçoit le commandement de la place. Un premier assaut est funeste aux consuls : ils sont repoussés avec perte. L'année suivante, le consul *L. Calpurnius Pison Cæsonius* et son lieutenant *Mancinus* ne sont pas plus heureux.

Mais enfin un Scipion est nommé consul : *Scipion Émilien*, fils de Paul Émile, et entré par adoption dans la famille des Scipions, est envoyé en Afrique, quoiqu'il n'ait que vingt-sept ans (146). Il ferme l'entrée du port par une digue immense. En trois mois les Carthaginois creusent un second port dans le roc, et construisent une flotte avec la charpente de leurs maisons. L'année suivante (145), Scipion, qui pendant tout l'hiver a resserré le blocus, s'empare du port, de plusieurs quartiers, cerne la citadelle (Byrsa), et force Asdrubal à capituler. Pour obéir au sénat, il détruit Carthage de fond en comble : l'Afrique est réduite en province romaine (145), et Scipion, comme son aïeul, reçoit le surnom d'Africain. Mummius venait de détruire Corinthe, et de réduire la Grèce en province d'Achaïe.

XXII.

Guerres extérieures des Romains pendant la période des guerres puniques. — Guerre d'Illyrie. — Guerre contre Antiochus. — Guerres contre Philippe et Persée. — Scipion l'Asiatique. — T. Quinctius Flamininus. — Paul Émile. — Guerre contre les Achéens. — Ruine de Corinthe. — Guerres en Espagne. — Viriathe. — Ruine de Numance.

Rome n'avait pas à lutter contre Carthage seulement : pendant les guerres puniques, elle eut à combattre d'autres ennemis.

Guerre d'Illyrie. — Entre la première guerre punique et la seconde, Rome fit deux expéditions en Illyrie : la première, contre la reine *Teuta*, qui avait mis à mort les députés romains, et qui, bientôt soumise, consentit à payer tribut (230-226) ; la seconde, contre *Démétrius de Pharos*, qui avait succédé à la reine Teuta, et qui

voulut reconquérir son indépendance (219). Les Romains reçoivent la soumission de Corcyre, de Dyrrachium, d'Apollonie et d'autres villes. Ces conquêtes ouvrent aux Romains l'entrée de la Macédoine et de la Grèce.

Première guerre de Macédoine. — Une guerre plus importante est celle de Macédoine. Philippe III, roi de ce pays, inquiet de l'apparition des légions romaines en Illyrie, s'était allié, avec Annibal après la bataille de Cannes (216). Les Romains, au plus fort de la lutte contre Carthage, envoyèrent contre Philippe le préteur *Valérius Lævinus*, avec une flotte (214). Celui-ci enferma la flotte macédonienne dans l'embouchure de l'Aoüs, et força Philippe de brûler ses vaisseaux. La guerre continua sans événements remarquables, et la paix fut conclue en 205.

Deuxième guerre de Macédoine. — Malgré ce traité, Philippe fournit quelques secours à Annibal. Rome, excitée par les Rhodiens et par Attale, roi de Pergame, lui déclara la guerre en 200. Le consul *Sulpicius* pénètre jusqu'au cœur de la Macédoine, et bat les Macédoniens en plusieurs rencontres; mais il est obligé de se retirer, par le défaut de troupes suffisantes et de vivres. En 198, le consul *Titus Quinctius Flamininus* pousse la guerre avec plus de vigueur: employant à la fois la ruse et la force, il détache de Philippe tous ses alliés, puis il attaque l'armée macédonienne dans les plaines de *Cynoscéphales* en Thessalie (197), et la défait complétement. Le roi de Macédoine demande aussitôt la paix; elle lui est accordée aux plus dures conditions. Philippe renonce à toutes ses possessions et à toutes ses alliances en Grèce, retire ses garnisons des villes qu'il occupe encore, brûle sa flotte, et s'engage à ne pas tenir armés plus de cinq cents soldats et à ne pas faire la guerre sans l'aveu du sénat; enfin, il promet de payer 1000 talents en dix ans. Cette même année, Flamininus proclama la liberté de la Grèce aux jeux isthmiques. « Les Grecs, dit Montesquieu, se livrèrent à une joie stupide, et crurent être libres en effet, parce que les Romains les déclaraient tels. » Le but de Flamininus était au contraire de rompre l'union du corps hellénique, persuadé qu'il aurait bon marché de chacun des États de la Grèce en les attaquant séparément. Opposé même à toute union partielle, Flamininus fit décider une guerre contre *Nabis*, tyran de Sparte, qui menaçait de ranger tout le Péloponèse sous sa loi, et l'assiégea dans sa capitale; mais il lui accorda bientôt la paix, pour que la puissance de Lacédémone contre-balançât celle de la ligue achéenne (194).

Guerre contre Antiochus. — L'humiliation de Carthage et de la Macédoine ouvrit les yeux aux peuples de l'Orient. Annibal, banni de Carthage, s'était retiré chez Antiochus le Grand, roi de Syrie, et essayait de lui faire comprendre ses véritables intérêts (195). Mais

Antiochus n'écouta pas tous les conseils d'Annibal : appelé en Grèce par les Étoliens, qui, les premiers, avaient rompu avec Rome, abusé par Thoas, leur préteur, il perdit un temps précieux en Eubée (192). Pendant ce temps, les Romains envoyèrent en Grèce le consul *Acilius Glabrion :* ce général, grâce à une manœuvre habile de *Caton l'Ancien*, remporta sur Antiochus la bataille des Thermopyles (190), et le contraignit à se sauver en Asie. Les Romains, aidés des Rhodiens, d'Eumène, roi de Pergame, et même de Philippe de Macédoine, poursuivirent leurs succès. *L. Scipion*, ayant pour lieutenant son frère Scipion l'Africain, passa en Asie : il gagna à *Magnésie*, au pied du mont Sipyle, une grande bataille qui lui valut le surnom d'*Asiatique* (189). Antiochus demanda la paix : il paya 15,000 talents aux Romains, et leur céda toute l'Asie Mineure jusqu'au Taurus.

Guerre contre les Étoliens. — Après la défaite d'Antiochus aux Thermopyles, Acilius Glabrion avait continué la guerre contre les Étoliens (191). Le consul *Fulvius Nobilior* les défit sur plusieurs points (190), leur enleva Ambracie, et ne leur accorda la paix qu'aux plus sévères conditions : leur soumission commença l'asservissement de la Grèce.

Guerre contre les Galates.— Le consul *Manlius Vulso*, qui remplaça L. Scipion en Asie, entreprit, mais à l'insu du sénat, de soumettre les Galates ou Gallo-Grecs qui avaient pris parti pour Antiochus. Il les défit sur le mont Olympe et sur le mont Magaba ; mais il ne veilla pas assez au maintien de la discipline, et n'obtint qu'avec peine les honneurs du triomphe (188).

Troisième guerre de Macédoine. — Philippe avait combattu avec Rome dans la guerre contre Antiochus. Toutefois il n'abandonnait pas l'espoir d'effacer la honte de sa défaite : les dernières années de son règne furent secrètement employées à préparer une nouvelle lutte, qu'il n'eut pas, du reste, le temps d'engager. Il fit même, grâce aux intrigues de *Persée*, son fils aîné, mettre à mort son autre fils *Démétrius*, qui était resté quelque temps à Rome comme otage, et qu'il croyait partisan des Romains. Il mourut en 179.

Persée, ennemi des Romains comme son père, travailla pendant sept ans à se mettre en état de leur résister. La guerre commença en 172. Les commencements n'en sont remarquables que par les incertitudes et les lenteurs du roi de Macédoine. Son avarice lui fait refuser longtemps les secours de *Gentius*, roi d'Illyrie, et ceux des Bastarnes ; au lieu d'écraser les Romains, qui ne l'attaquent d'abord qu'avec des forces insuffisantes, et de soulever contre eux toute la Grèce, il se contente de défendre ses frontières. En 171, *Marcius Philippus* s'empare des défilés du mont Olympe, qui mènent en Macédoine ; mais il n'ose aller plus loin. La guerre traînait en longueur, lorsque enfin parut *Paul Émile*. Ce consul entre en Macédoine, et envoie le

préteur *Anicius Gallus* tenir tête à Gentius, roi d'Illyrie. Paul Émile défait lui-même Persée à *Pydna*, tandis qu'Anicius défait Gentius à *Scodra*. Persée est fait prisonnier à Samothrace, et réservé pour orner le triomphe du général romain (168). Paul Émile parcourut ensuite la Grèce en vainqueur, renversa soixante-dix villes en Épire, réduisit cent cinquante mille hommes en esclavage, et emmena comme otages à Rome mille Grecs des premières familles. Le préteur Anicius se livra aux mêmes excès en Illyrie : le roi Gentius orna son triomphe, comme Persée celui de Paul Émile.

Quatrième guerre de Macédoine. — Seize ans après, les Romains eurent à combattre un imposteur en Macédoine : un certain *Andriscus* se prétendit fils de Persée, et fut reconnu roi sous le nom de *Philippe* (152). Mais il fut vaincu, également à Pydna, par le préteur *P. Cæcilius Métellus*, livré par les Thraces, et conduit à Rome (146). Métellus reçut le surnom de *Macédonicus*, et, l'année suivante, la Macédoine fut réduite en province romaine (145).

Guerre contre les Achéens. — La conquête de la Macédoine entraînait nécessairement celle de la Grèce. La ligue achéenne avait jusqu'alors conservé le dépôt de la liberté grecque ; mais elle n'avait plus d'Aratus, de Philopœmen, de Lycortas. Néanmoins elle fit un suprême effort pour sauver son indépendance : entraînés par la voix de quelques-uns de ces bannis que Paul Émile avait emmenés à Rome, et qui avaient survécu à seize ans d'exil, les Grecs entreprirent une lutte inégale, et attaquèrent les Romains. Métellus accourut aussitôt, et battit les Achéens à *Scarphée*, en Locride. Il fut remplacé l'année suivante par *Mummius* : celui-ci vint mettre le siége devant Corinthe. *Diœus*, préteur des Achéens, lui offrit la bataille : il fut vaincu à *Leucopétra* : Corinthe succomba, et Mummius réduisit la Grèce en province romaine (145). Mummius reçut le surnom d'*Achaïque* : il s'était conduit dans cette guerre en Romain du vieux temps : il ne s'appropria rien des riches dépouilles de Corinthe, mais il laissa le soldat brûler et saccager, sans s'en inquiéter le moins du monde, les monuments magnifiques, les tableaux, les statues, les objets d'art que renfermait cette opulente cité. Corinthe périt la même année que Carthage.

Guerres en Espagne. — Rome combattait à la fois en Occident et en Orient ; mais la lutte fut plus opiniâtre en Espagne qu'en Grèce. Nous avons laissé la guerre d'Espagne au moment où le jeune Scipion partit pour Rome, c'est-à-dire en 206. Après son départ, elle continua, mais sans présenter aucun événement remarquable. En 195, *Caton l'Ancien* fait rentrer sous les lois de Rome quatre cents villes espagnoles, qui, à peine soumises, se révoltent aussitôt. Les Lusitaniens, les Celtibériens remportent de fréquents avantages sur les Romains, et, grâce à leurs montagnes, opposent une vigoureuse résistance aux

troupes régulières. Le préteur *Sulpicius Galba*, fatigué de cette lutte interminable, a recours à la ruse, et massacre trente mille Lusitaniens qu'il a surpris par une indigne trahison (151); mais parmi ceux qui échappent au carnage se trouve *Viriathe*. Ce pâtre devait faire expier aux Romains la perfidie de leur préteur. Il se met à la tête des Lusitaniens, et défait successivement quatre généraux en quatre ans (149-146). Il bat le consul *Fabius Maximus Servilianus* en 142, et l'oblige à demander une trêve. Viriathe traita d'égal à égal avec Rome : la paix fut conclue *entre le peuple romain et Viriathe* (141). L'année suivante, le consul *Servilius Cépion* viole le traité; mais il triomphe lâchement de son ennemi, en le faisant assassiner (140). Deux ans après, la Lusitanie était soumise.

Ruine de Numance. — Une ville puissante avait secouru Viriathe : c'était *Numance*, capitale des Arvaques, située au centre de l'Espagne près des sources de l'Èbre. *Pompéius Rufus* mit le siége devant cette ville, mais il échoua contre le courage obstiné des habitants (142). *Popilius*, son successeur, ne fut pas plus heureux. Le consul *Mancinus*, en 138, fut battu par les Numantins et réduit à capituler. Le sénat désavoua la capitulation, et livra Mancinus, qui fut renvoyé par les Numantins, comme Posthumius et Véturius avaient été renvoyés par les Samnites, après la capitulation des Fourches Caudines. Le sénat, sans l'opposition du peuple, aurait aussi livré Tibérius Gracchus, qui, en qualité de questeur, s'était porté garant du traité. Dès lors commença la haine de ce plébéien contre le sénat. Trois autres généraux succèdent à Mancinus, sans pouvoir triompher de l'opiniâtre résistance des Numantins (136-135). Enfin, *Scipion Émilien*, le vainqueur de Carthage, prend le commandement de l'armée, rétablit la discipline, resserre le blocus, et réduit bientôt les habitants aux dernières extrémités. Ce peuple généreux préféra la mort à l'esclavage : les Numantins s'entre-tuèrent tous sur les débris de leur ville, qu'ils avaient eux-mêmes incendiée (134). L'Espagne fut dès lors à peu près soumise, à l'exception toutefois des montagnards du nord (Cantabres, Astures), qui conservèrent presque toujours leur indépendance.

XXIII.

Tribunat des Gracques. — Discordes civiles au sujet des lois agraires, et conséquences de ces discordes.

Rome était partout triomphante : elle avait ruiné Carthage, Corinthe et Numance; elle avait défait Antiochus et Persée; mais, vic-

torieuse de tous ses ennemis, elle allait avoir à lutter contre elle-même, contre sa propre grandeur.

Première guerre des esclaves. — Une des plaies de Rome, c'était l'immense quantité d'esclaves qu'elle employait à la culture des terres. La tyrannie que l'on faisait peser sur eux devait tôt ou tard amener une révolte. Les esclaves de Tauromenium en Sicile donnèrent le signal : ils mirent à leur tête le Syrien *Eunus* (139). Celui-ci, avec le secours de *Cléon*, chef des esclaves d'Agrigente, défit quatre préteurs et dévasta la Sicile : le consul *Fulvius Flaccus* eut de la peine à arrêter leurs désordres. En Italie, les esclaves prirent aussi les armes ; mais ils furent défaits à Sinuesse et à Minturnes par *Métellus* et *Cépion*. En Sicile, *Rupilius* prit d'assaut Tauromenium et Enna, et extermina impitoyablement tous les rebelles (133).

Tribunat de Tibérius Gracchus. — Tibérius Gracchus, l'aîné des Gracques, fut nommé tribun l'année même qui vit finir cette guerre. Les deux Gracques, *Tibérius* et *Caïus*, étaient fils de *Tibérius Sempronius Gracchus*, consul en 177 et en 163, et de *Cornélie*, fille de Scipion le premier Africain. Avant son tribunat, Tibérius s'était distingué dans les armes : il était monté le premier à l'assaut de Carthage : au siége de Numance il était questeur de l'armée ; et sa réputation était si bien établie, que, lors de la capitulation de Mancinus, ce furent les Numantins qui exigèrent sa garantie. A son retour d'Espagne, il fut saisi d'horreur en traversant les vastes campagnes de l'Italie, désertes et sans culture, ou abandonnées à la négligence des esclaves, tandis qu'à Rome affluait une masse énorme de citoyens plongés dans la misère et l'oisiveté, vivant d'aumônes sur le Forum, armée toute prête pour la guerre civile et l'anarchie : il ne put voir sans indignation, à côté de cette misère sans espoir, le faste insolent des riches, possesseurs d'immenses domaines, dévorant dans le luxe et la débauche les revenus de leurs *latifundia*, et bravant impunément la rigueur des lois somptuaires. Il résolut alors de faire disparaître cette disproportion dans les fortunes, en refaisant un peuple de petits propriétaires ; de relever ses concitoyens de leur dégradation morale en les arrachant à l'oisiveté du Forum pour les occuper au travail des champs, et retrouver ainsi cette pépinière de vaillants soldats dont la république s'enorgueillissait autrefois. Pour y parvenir, il proposa une *loi agraire*. Faisant revivre la loi de Licinius Stolon, il défendit à tout citoyen de posséder plus de 500 *jugera*; il ajouta toutefois 250 arpents par chaque enfant, et indemnisa les propriétaires dépossédés aux frais du trésor. Il voulut en outre qu'on distribuât à chaque citoyen pauvre sept *jugera* du domaine public ; qu'à l'avenir on partageât entre tous les citoyens les terres conquises sur l'ennemi ; qu'enfin les terres fussent cultivées par des hommes libres et non par des esclaves. Les patriciens font à ces projets une opposition fu-

rieuse; ils séduisent le tribun *Octavius*, qui oppose son *veto* à toutes les propositions de son collègue. Tibérius, irrité, se laisse entraîner aux mesures les plus violentes, provoque la destitution d'Octavius par le peuple, et reste ainsi maître du champ de bataille; mais il a porté atteinte à l'inviolabilité du tribunat, respectée jusqu'alors. Bientôt il s'aliène un plus grand nombre de citoyens par de nouvelles propositions de plus en plus contraires à l'ancien ordre de choses: il distribue au peuple la riche succession d'Attale, ce roi de Pergame qui avait institué les Romains ses héritiers, et propose de transporter aux chevaliers la judicature exercée jusqu'alors par le sénat, comme aussi d'introduire les Italiens dans la cité. — A l'expiration de sa magistrature, Tibérius demanda un second tribunat; mais le grand pontife *Scipion Nasica*, à la tête d'un grand nombre de patriciens, appelle aux armes les ennemis des innovations projetées, et massacre Tibérius sur le Forum (132).

Caïus, frère de Tibérius, ne se mit pas d'abord sur les rangs pour le tribunat; mais il poursuivit l'exécution de la loi agraire, et se fit nommer l'un des trois commissaires chargés de la distribution des terres. *Scipion Émilien* s'était posé en ennemi déclaré de cette loi: on le trouva mort dans son lit (130). Caïus, nommé questeur et envoyé en Sardaigne (127), montra une grande attention pour les besoins des soldats; il revint ensuite briguer le tribunat.

Tribunat de Caïus Gracchus. — Elu tribun en 124, Caïus se propose un double but: venger son frère, et améliorer le sort du peuple en abaissant le parti de la noblesse. Il fait d'abord décréter, dans une assemblée populaire, la défense de poursuivre criminellement aucun citoyen sans y être autorisé par un plébiscite, et celle d'élever à une nouvelle charge un magistrat déposé par le peuple. Il renouvelle ensuite la loi agraire de Tibérius; ordonne de vendre à vil prix du blé au peuple, et établit plusieurs colonies; enfin il prohibe l'enrôlement avant 17 ans, et les retenues que l'on faisait sur la solde.

Continué l'année suivante (123) dans le tribunat, il ose davantage: il fait donner aux chevaliers l'administration de la justice qu'il enlève aux sénateurs, érigeant ainsi les chevaliers en ordre rival du sénat. Il propose de donner le droit de cité aux Italiens; obtient que dans les comices centuriates les centuries voteront toujours dans l'ordre voulu par le sort, ce qui détruit l'influence des centuries patriciennes; il décrète la fondation de nouvelles colonies. En même temps il se fait charger de l'entretien des routes, sillonne l'Italie de voies superbes, étend sa surveillance sur toutes les provinces, réforme partout les abus, et, salué de tous côtés du nom de libérateur, ne marche plus dans Rome qu'entouré d'un immense cortége de clients et de courtisans. Le sénat, effrayé de la popularité de Caïus, imagine pour la détruire une habile tactique: le tribun *Livius Drusus*, qui est vendu au parti de

la noblesse, ruine le crédit de Caïus en se montrant plus populaire encore que son collègue. Plein de dépit, Caïus va conduire une colonie à Carthage : ce fut une faute qui le perdit tout à fait. De retour à Rome, il demande une troisième fois le tribunat : il échoue. Le consul *Opimius*, à peine entré en charge, propose l'abolition de toutes les lois semproniennes. Une émeute éclate sur le Forum. Caïus vaincu se fait tuer par un de ses affranchis; trois mille hommes périrent avec lui (122).

La loi agraire fut ainsi fatale à ses auteurs : elle fut cause que le sang coula deux fois dans Rome. Jamais le sénat n'avait vu d'un bon œil ces réclamations des tribuns : mais cette fois il y eut discorde et même guerre civile. Ces dissensions eurent de fâcheuses conséquences : elles habituèrent les Romains à s'armer les uns contre les autres, et à faire adopter ou rejeter les lois par la violence; elles furent, pour ainsi dire, le prélude de la lutte sanglante qui eut lieu entre Marius et Sylla, et des grandes guerres civiles de César et de Pompée, d'Octave et d'Antoine : ce fut un triste précédent dont chacun put s'autoriser. De plus, elles amenèrent la guerre sociale : car c'est dans ces discordes que Caïus Gracchus proposa de donner aux Italiens le droit de cité ; et ces Italiens, dont il voulait se faire des auxiliaires, ne cessèrent de réclamer ce droit jusqu'à ce qu'ils l'eurent obtenu par la force.

XXIV.

Guerre de Jugurtha. — Invasion des Cimbres et des Teutons. — Marius.

Aussitôt après ces troubles intérieurs, Rome eut à soutenir en Afrique une guerre importante, celle de Jugurtha, et aux portes de l'Italie une lutte terrible, la guerre des Cimbres et des Teutons : ce fut le même capitaine qui sauva sa gloire dans la première, son existence dans la seconde.

Guerre de Jugurtha.—Micipsa, fils de Masinissa, roi de Numidie, avait partagé son royaume entre ses deux fils, *Hiempsal* et *Adherbal*, et son neveu *Jugurtha*, qu'il avait adopté et élevé avec ses enfants. Celui-ci, ingrat et ambitieux, ne se contenta pas de la part qu'il devait à la bienveillance de son oncle : il fit assassiner Hiempsal en 118, assiégea Adherbal dans Cirta, le réduisit à se rendre, et le mit à mort, malgré la présence des commissaires venus de Rome (113). Le peuple romain fut indigné du meurtre d'Adherbal, son protégé. On envoya contre Jugurtha *Calpurnius, Pison Bestia*, avec *Émilius Scaurus* pour lieutenant; mais le Numide les gagna tous les deux, et obtint la

paix à force d'or (112). Cité à Rome à l'instigation du tribun *Memmius*, Jugurtha y est défendu par un autre tribun, *Bæbius*, qui est vendu au roi Numide; il ose au milieu de Rome faire assassiner son cousin *Massiva*, puis il part en disant : « O ville vénale, il ne te manque qu'un acheteur! » (111). De retour en Afrique, il corrompt encore *Posthumius Albinus*, qui est envoyé contre lui; mais enfin paraît *Q. Cæcilius Métellus*, qui reste inaccessible à la corruption. Celui-ci remporte de grands succès mêlés de quelques légers revers (110-109) : il allait terminer la conquête de la Numidie, quand il fut remplacé par son lieutenant *C. Marius*, plébéien d'Arpinum, nommé consul par la faction populaire (108). Cette nomination fut un coup fatal pour l'aristocratie; c'était la première fois qu'un homme d'aussi basse extraction était élevé à la dignité consulaire. C'était en outre à son ingratitude envers Métellus, son bienfaiteur, que Marius devait son élévation : à force de décrier son général et de déclamer contre la noblesse, il avait acquis dans l'armée et à Rome une grande popularité, qui lui valut les suffrages des comices. Le nouveau général montra de grands talents et une grande activité : il prit *Capsa* et *Mulucha* en peu de temps, il battit Jugurtha et Bocchus, roi de Mauritanie. Un homme servit surtout Marius dans cette guerre, ce fut son questeur *L. Cornélius Sylla :* envoyé auprès de *Bocchus*, il décida ce prince à livrer Jugurtha aux Romains. Sylla eut ainsi la gloire d'avoir terminé la guerre : ce fut le principe de la haine qui éclata plus tard entre lui et Marius. Jugurtha orna le triomphe de ce dernier, et périt ensuite dans un cachot. La Numidie fut réduite en province romaine (106).

Invasion des Cimbres et des Teutons.—Si Marius n'eut pas toute la gloire de la guerre contre Jugurtha, il fut certainement le sauveur de Rome dans l'invasion des Cimbres et des Teutons. Les *Cimbres*, habitants de la Chersonèse cimbrique, poussés par un débordement de la Baltique, s'étaient répandus dans la Germanie jusqu'aux rives du Palus-Méotides; refoulés, dit-on, par les Scythes, qu'attaquait alors Mithridate, roi de Pont, ils se dirigèrent vers la Gaule en longeant le Danube. Dès 114, ils défirent et tuèrent le consul *Papirius Carbon* en Styrie, près de Norcia. Renforcés par les *Teutons* de la Germanie, par les Ambrons de la Gaule, par les Tigurins de l'Helvétie, ils défont successivement quatre consuls : dans la dernière bataille, près d'Orange (*Arausio*), les Romains perdirent quatre-vingt mille hommes : mais ce qui les sauva, c'est que les barbares, au lieu de marcher immédiatement sur Rome, se dirigèrent vers les Pyrénées. Toutefois le danger était encore menaçant : Marius parut seul capable de veiller au salut de la république. Il était en Afrique : on le nomma consul, malgré son absence, et quoiqu'il eût été consul un an auparavant (105). De retour à Rome, il partit pour la Gaule, et y attendit pendant deux ans les barbares. Ils étaient alors en Espagne, d'où ils revinrent en 103, repous-

sés par le préteur Fulvius et par les Celtibériens; Marius, consul pour la quatrième fois, avec Q. *Lutatius Catulus*, était prêt à les recevoir. Les Cimbres voulurent entrer en Italie par les Alpes orientales, les Teutons et les Ambrons par la Ligurie : Marius extermina ces derniers près d'*Aix* (*Aquæ Sextiæ*); et l'année suivante (102), consul pour la cinquième fois, il extermina les Cimbres près de *Verceil*. Ces deux batailles d'Aix et de Verceil sauvèrent la république, et ajournèrent de cinq siècles l'invasion des barbares. Lutatius Catulus et Sylla contribuèrent au succès, mais Marius mérite la meilleure part de gloire.

XXV.

Guerre sociale. — Sylla. — Première guerre contre Mithridate. — Guerre civile et proscriptions.

Seconde révolte des esclaves. — Rome, victorieuse de Jugurtha, des Cimbres et des Teutons, n'était pourtant pas tranquille. L'an 105, éclata la seconde révolte des esclaves en Sicile. Commandés par *Tryphon* et *Athénion*, ils ravagèrent la Sicile pendant quatre ans, battirent plusieurs fois les armées romaines, et ne cédèrent qu'après les victoires de *Triocala* et de *Messine*, remportées par le consul *Manius Aquilius* (101) : d'affreux massacres suivirent leur soumission. Les deux guerres serviles avaient coûté un million d'esclaves aux Romains.

Séditions. — Le danger pour Rome ne venait pas seulement des esclaves, il venait aussi de ses propres citoyens. Marius briguait un sixième consulat (101). *Saturninus*, démagogue effréné et son plus fougueux partisan, était depuis trois ans l'instrument de son ambition. Déjà, étant tribun du peuple, il lui avait fait obtenir son quatrième consulat : mais cette fois Marius avait pour concurrent Métellus le Numidique. Pour écarter ce rival redoutable, il fallait que Saturninus fût encore tribun du peuple : il parvient à se faire nommer en tuant Nonius, qui paraissait devoir lui être préféré; élu tribun, il fait exiler Métellus, présente ensuite comme candidat au consulat le préteur *Glaucia* son complice, et, voyant que le peuple semble préférer *Memmius*, il assassine ce dernier. Ce nouvel attentat soulève l'indignation générale. Marius se hâte d'abandonner Saturninus, et, pour obéir aux ordres du sénat, l'assiége, ainsi que Glaucia et leurs satellites, dans le Capitole : pressés par la soif, ils se rendent, et sont massacrés par le peuple. Marius, privé de son appui, odieux à tous les partis, va en Asie cacher sa honte.

Guerre sociale ou *des Marses*. — Les Italiens devaient à leur tour occuper les armes de Rome : depuis longtemps ils réclamaient le droit de cité sans pouvoir l'obtenir ; les Gracques avaient inutilement essayé de le leur faire accorder. En 91, le tribun *Livius Drusus*, fils du collègue de C. Gracchus, proposa de rendre les fonctions judiciaires au sénat, de porter ce corps à six cents membres, dont trois cents seraient pris parmi les chevaliers, de créer de nouvelles colonies, et de donner le droit de cité à tous les Italiens. Drusus avait le désir de rétablir la concorde entre les trois ordres par de mutuelles concessions : il les mécontenta tous les trois, les sénateurs en diminuant leur autorité par l'adjonction de trois cents membres, les chevaliers en leur ôtant la judicature, le peuple en introduisant des Italiens dans la cité. Ses lois furent repoussées, et lui-même périt assassiné sur le Forum. Quant aux Italiens, déçus encore une fois, ils prirent les armes pour obtenir par la force ce que Drusus voulaît leur faire obtenir légalement. Leur confédération embrassa les Marses, les Picentins, les Marrucins, les Frentans, les Samnites, les Hirpins, les Lucaniens et les Apuliens. Les alliés se donnèrent une capitale, *Corfinium*, et deux consuls, *Pompédius Silo* et *Afranius*. Rome employa pour les combattre ses meilleurs généraux, *Métellus*, *Sertorius*, *Sylla*, *Marius* lui-même. La lutte fut longue et acharnée, mais il n'y eut point de bataille célèbre, sauf celle de *Bovianum*, qui fut gagnée par les Romains. En 90, le sénat voyant les Étrusques et les Ombriens prêts à prendre part à la lutte, fut obligé de fléchir ; et, par la loi Julia, il accorda le droit de cité à ceux des alliés qui étaient restés fidèles. Bien plus, quand il eut triomphé des rebelles (89-86), il étendit à tous les alliés le bénéfice de la loi Julia : seulement, au lieu de les répandre dans les trente-cinq tribus anciennes, on créa pour eux huit tribus nouvelles, qui venaient les dernières : ce qui détruisait en partie l'influence de leurs votes. La politique du sénat fut habile : il eût fallu tôt ou tard accorder ce droit aux Italiens, il sut s'en faire un mérite, et montrer en même temps qu'il ne se laissait point imposer des conditions par la violence.

Rivalité de Marius et de Sylla.—La jalousie fit succéder la guerre civile à la guerre sociale. La haine de Marius et de Sylla s'était accrue de jour en jour : ils trouvèrent bientôt une occasion de la faire éclater. Sylla venait d'être nommé consul (89), et le sénat l'avait chargé de faire la guerre à Mithridate, roi de Pont. Marius s'entend avec le tribun Sulpicius ; celui-ci dissémine les Italiens dans les trente-cinq anciennes tribus, et une assemblée tumultueuse donne à Marius le gouvernement de l'Asie, qui est enlevé à Sylla. Celui-ci était déjà à Nole avec ses légions : il marche aussitôt sur Rome, prend la ville, abat la démocratie, et chasse Marius. Le fugitif est arrêté dans les marais de Minturnes, mais sa fermeté le sauve, et il passe en Afrique ; découvert

sur les ruines de Carthage, il se réfugie dans l'île de Cercine. Sylla, satisfait d'avoir humilié son ennemi, s'embarque avec son armée pour aller combattre Mithridate, et compromet ainsi le triomphe de son parti. *Cinna*, ami de Marius, est nommé consul avec Octavius, partisan de Sylla : de là, lutte entre les consuls. Cinna veut rétablir la loi de Sulpicius relative aux Italiens, mais il est chassé de Rome. Il lève alors une armée et rappelle Marius. Cinna, Marius, Carbon, Sertorius, viennent cerner Rome, qui se rend sans combat. Alors commencèrent le pillage et les massacres : les satellites de Marius furent les fidèles exécuteurs des cruautés de leur maître. *Octavius*, *P. Crassus*, *Lutatius Catulus*, l'orateur *Marc-Antoine*, furent au nombre des victimes; *Sylla* fut proscrit avec toute sa famille. Sertorius seul montra quelque modération, et délivra Rome des satellites de Marius. Marius se nomma consul pour la septième fois; il prit Cinna pour collègue, et mourut dix-sept jours après (86).

Première guerre contre Mithridate. — Tandis que ces choses se passaient à Rome, Sylla combattait pour la république. Mithridate VI, roi de Pont, après avoir détrôné Nicomède, roi de Bithynie, le protégé des Romains (88), avait battu le proconsul L. Cassius et soumis l'Asie Mineure. Cette rapide conquête terminée, il fait massacrer par toute l'Asie, le même jour, à la même heure, quatre-vingt mille Romains : très-peu échappèrent. Archélaüs, son général, part ensuite pour la Grèce, et s'en rend maître avec une incroyable facilité. C'est alors que Sylla débarque aussi dans cette contrée (87) : il assiége Athènes, la prend après une résistance de dix mois, et y fait un horrible carnage; il bat ensuite les généraux de Mithridate, *Archélaüs* et *Taxile* à *Chéronée; Dorilaüs* à *Orchomène*. La Grèce et l'Asie Mineure se détachent de Mithridate.

Cependant Cinna avait envoyé en Asie une armée dirigée à la fois contre Mithridate et contre Sylla. Tandis qu'elle remportait de légers avantages et poursuivait Mithridate sans pouvoir l'atteindre, ce dernier avait une entrevue avec Sylla à *Dardanum*, en Troade. Celui-ci, tout empressé qu'il était de retourner à Rome, ne se départit d'aucune de ses conditions : le roi de Pont fut obligé de renoncer à toutes ses conquêtes; de reconnaître Ariobarzane roi de Cappadoce, Nicomède roi de Bithynie, et de livrer tous ses vaisseaux. Ainsi se termina la première guerre contre Mithridate. Sylla triomphant lève sur l'Asie d'énormes contributions pour la punir d'avoir massacré les Romains, et se hâte de retourner en Italie : son parti avait besoin de lui pour se relever (85).

Guerre civile et proscriptions. — Cinna et Carbon dominaient dans Rome, ou plutôt y laissaient régner le désordre et l'anarchie. A la nouvelle du retour de Sylla, Cinna voulut marcher contre lui; mais il périt à Ancône, assassiné par ses propres soldats. Carbon, resté

seul consul, prit pour collègue *Norbanus* : c'étaient deux hommes bien peu capables de faire face au danger. A peine arrivé, Sylla défit Norbanus en Campanie (84), et attira sous ses drapeaux la plus grande partie de la noblesse. Le jeune *Pompée*, alors simple chevalier, leva trois légions dans le Picénum, et, après avoir remporté divers avantages, vint se joindre à Sylla. Carbon, consul pour la quatrième fois, se donna pour collègue le jeune *Marius*, fils adoptif du grand Marius (83) : ils ne surent que renouveler les proscriptions, ce qui rendit leur parti odieux, et grossit d'autant celui de leur rival. Sylla, partout triomphant, s'avançait vers Rome ; le jeune Marius osa l'attaquer, perdit la bataille de *Sacriport*, et se réfugia dans Préneste. *Pontius Télésinus*, chef des Samnites, voulut arrêter le vainqueur aux portes de Rome : la mort seule lui enleva la victoire ; et l'*heureux* Sylla entra dans la ville. Maître de Rome, Sylla satisfit sa vengeance, et usa de terribles représailles contre le parti démocratique. Sept mille prisonniers sont massacrés dans le champ de Mars ; les noms des partisans de Marius sont inscrits chaque jour sur des tables de proscription ; et ces listes, affichées au Forum, les désignent au poignard des assassins. Bientôt aux ennemis de Sylla les sicaires ajoutent leurs ennemis personnels, et tous ceux dont ils convoitent les richesses : les proscriptions coûtent la vie à cinq mille citoyens. Pendant ce temps, le jeune Marius se tue dans Préneste ; la ville se rend, et douze mille habitants sont massacrés. De son côté, Pompée soumettait la Sicile, et ordonnait le supplice de Carbon.

Par une double infraction aux lois de la république, Sylla se fait déférer la dictature par le peuple et pour un temps illimité (82). Il s'occupe alors de rétablir l'ordre, et de guérir les maux de la guerre civile. Après avoir fait rendre une loi qui ratifie tous ses actes passés et à venir, il reconstitue la puissance de l'aristocratie, en rendant le pouvoir judiciaire au sénat, et en ôtant aux tribuns la proposition des lois. En même temps il apporte de sages restrictions à la concession du droit de cité, garantit la sûreté des citoyens par des lois sévères, et réforme les abus de l'administration ; enfin, pour se créer des partisans et affermir sa puissance, il affranchit les esclaves des proscrits, et fonde des colonies pour ses vétérans, qu'il appelait *Cornéliens* (de son nom P. Cornélius Sylla).

Tandis que Sylla dominait dans Rome, *Domitius Ahénobarbus*, gendre de Cinna, et *Hiarbas*, roi de Numidie, soutenaient encore en Afrique le parti de Marius. Pompée les vainquit, les tua tous les deux, et à son retour en Italie il obtint de Sylla la permission de triompher, avec le surnom de *Grand* (81). *Sertorius*, qui, après la mort de Marius, s'était retiré en Espagne, sut s'y maintenir indépendant.

Sylla, parvenu à la toute-puissance, ne tarda pas à s'en dégoûter,

Après avoir exercé deux ans la dictature, il abdiqua, et se retira à Cumes, en Campanie (1). Il y vécut jusqu'en 79, et y mourut d'une cruelle maladie, suite de ses débauches.

XXVI.

Seconde et troisième guerre contre Mithridate. — Sertorius. — Spartacus. — Victoires de Lucullus, de Crassus et de Pompée. — Conjuration de Catilina. — Cicéron.

Guerre de Lépidus. — Sylla était à peine mort, que le consul *Æmilius Lépidus* voulut relever le parti démocratique, et proposa le rappel des proscrits et la restitution des terres prises aux Italiens (79). L'opposition de son collègue *Lutatius Catulus* ne l'arrêta pas ; il marcha sur Rome; mais, battu au pont Milvius, près de Rome, puis à Cosa en Étrurie, il alla mourir de chagrin en Sardaigne.

Deux ans plus tard, le tribun *Sicinius* demanda l'abolition de la loi de Sylla, qui avait enlevé au tribunat le pouvoir législatif. Le consul *Curion* s'y opposa, et fit tuer Sicinius; toutefois, l'année suivante, la loi de Sylla fut abolie. *Aurélius Cotta* fit cette concession au peuple, accablé par la disette. Enfin, six ans après, Pompée, nommé consul, rétablit le tribunat dans tous ses droits (71).

Sertorius. — Si le parti aristocratique de Sylla triomphait en Italie, il avait en Espagne un terrible adversaire : c'était Sertorius, aussi grand capitaine que Marius, mais républicain moins farouche. Il avait quitté Rome pour n'être point témoin des cruautés de Marius, et l'Italie pour échapper aux proscriptions de Sylla (84). Pendant quelque temps, il fit des expéditions aventureuses en Espagne et en Afrique, et fut enfin appelé par les Lusitaniens, qui le choisirent pour général (80). A la tête de quatre ou cinq mille Espagnols, il entreprit de lutter contre Sylla. On envoya contre lui *Métellus Pius,* fils de Métellus le Numidique ; Sertorius le battit en plusieurs rencontres, et vit son armée augmentée par les débris de celle de *Lépidus,* que *Perpenna,* son lieutenant, amenait en Espagne (79). Pompée l'y suivit, enleva la Gaule romaine à Sertorius, mais se fit battre à *Laurone* et à *Sucro* par cet habile capitaine. Pendant plusieurs années, Sertorius tint tête aux forces tantôt réunies, tantôt séparées de Métellus et de Pompée. Toujours Romain, même au milieu des Espagnols, il avait réuni

(1) Lire sur cette abdication le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, par Montesquieu.

autour de lui un sénat de trois cents membres, n'accordait qu'à des Romains les hautes dignités de son armée, et recevait au nom de la république les ambassadeurs de Mithridate. Cependant, malgré tous ses efforts, malgré le dévouement de son armée, Sertorius sentait qu'il ne pourrait toujours soutenir cette lutte inégale : il était prêt à traiter avec Pompée, lorsqu'il fut assassiné par le lâche Perpenna, qui voulait le remplacer : sa mort entraîna la ruine de son parti. Perpenna, abandonné par toute l'armée, tomba au pouvoir de Pompée, et fut mis à mort (73). L'Espagne fut de nouveau soumise à la domination romaine.

Spartacus. — Rome eut bientôt à combattre un ennemi aussi redoutable que Sertorius : ce fut Spartacus, prisonnier thrace, devenu gladiateur. Les combats du cirque étaient très-fréquents depuis la première guerre punique; les grands entretenaient beaucoup de *paires* de gladiateurs, pour les offrir au peuple en spectacle : on les gardait enfermés dans des prisons appelées *ergastula*, où on les exerçait à combattre. Mais ces hommes tournèrent contre les Romains ces épées avec lesquelles ils devaient les amuser aux dépens de leur propre vie. Spartacus se mit à leur tête. Ce gladiateur, enfermé à Capoue, résolut de reconquérir sa liberté, et fit partager ses projets à beaucoup de ses compagnons. Il s'échappa de l'*ergastulum* avec soixante-quatorze gladiateurs; cernée sur le Vésuve, cette petite troupe se sauva par un précipice. Elle ne tarda pas à s'accroître; et Spartacus, à la tête de dix mille hommes, défit successivement deux préteurs et leurs lieutenants, et ravagea la Campanie, la Lucanie et le Bruttium. L'armée des gladiateurs s'éleva bientôt à soixante-dix mille combattants. Cependant Spartacus, qui comptait peu sur cette masse d'aventuriers, voulait seulement sortir de l'Italie : ses compagnons le forcèrent de marcher contre Rome, dont ils espéraient le pillage (72). Un corps de Gaulois, plus impatient que les autres, se sépara de l'armée de Spartacus, et fut exterminé. Spartacus défait encore deux consuls et deux préteurs : *Licinius Crassus* ose seul tenir tête aux gladiateurs. Suivi de vieilles troupes, il fait rétrograder Spartacus, et le refoule jusqu'à l'extrémité de l'Italie. Après avoir tenté inutilement de passer en Sicile, Spartacus force les retranchements de Crassus, et remonte vers le nord. Contraint par ses soldats de livrer bataille à Crassus, il fut enfin vaincu et tué sur les bords du fleuve *Silarus*, dans le pays des Hirpins. Les débris de son armée furent écrasés par Pompée qui revenait d'Espagne, et qui s'attribua l'honneur d'avoir terminé la guerre; l'ovation fut toutefois décernée à Crassus, le véritable vainqueur (71).

Deuxième et troisième guerre contre Mithridate.—Sylla, en partant pour l'Italie, avait laissé en Asie son lieutenant *Muréna* pour surveiller Mithridate. Muréna attaqua le roi de Pont, et remporta

quelques succès ; mais Sylla ne le laissa point continuer cette guerre insignifiante (81). Une guerre plus importante allait être bientôt dirigée contre le roi de Pont, par Lucullus.

Nicomède III, roi de Bithynie, que Sylla avait remis sur le trône, mourut en léguant son royaume aux Romains : Mithridate s'en empara (75). La guerre lui fut aussitôt déclarée, et on envoya contre lui le consul *L. Licinius Lucullus* comme chef de l'armée de terre, et son collègue *M. Aurélius Cotta* comme chef de la flotte. Ce dernier, battu par Mithridate, se réfugia dans Chalcédoine; il ne fut délivré que par Lucullus. Celui-ci fait lever au roi de Pont le siége de Cyzique (74). L'année suivante, il le bat sur les bords du Granique, prend toute la Bithynie, envahit le Pont, assiége Amise et Eupatorie, principales villes de ce royaume, et s'avance jusqu'au Thermodon : mais il est arrêté tout à coup par l'insubordination de ses troupes. Mithridate trouve alors le temps de rassembler une nouvelle armée (72); mais il est deux fois vaincu, n'échappe qu'avec peine à la poursuite des soldats romains, et se réfugie auprès de *Tigrane*, roi d'Arménie. De là, il envoie à ses sœurs et à ses épouses, à *Monime* entre autres, l'ordre de mourir, pour ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi. Lucullus, continuant ses conquêtes, soumet la petite Arménie et la Colchide; puis, revenant sur ses pas, parcourt les villes d'Asie, et travaille à réprimer les exactions des *publicains*, c'est-à-dire des chevaliers qui avaient la ferme des impôts. Après avoir achevé la soumission du Pont par la destruction d'Héraclée et la prise de Sinope et d'Amasie, Lucullus entre en Arménie avec douze mille hommes (69), défait complétement Tigrane dans une grande bataille, et s'empare de Tigranocerte, sa capitale. Il voulait attaquer les Parthes, mais son armée refusa de le suivre. L'année suivante, il marcha vers Artaxata, capitale de l'Arménie, et remporta une nouvelle victoire sur Mithridate et Tigrane réunis; mais l'insubordination continuelle de ses soldats l'arrête encore, et il voit Mithridate et Tigrane rentrer dans leurs États, sans pouvoir les en empêcher. Lucullus est rappelé l'année suivante, et remplacé par *Glabrion* (68). De retour à Rome, il trouve les publicains unis à la faction de Pompée pour lui faire refuser le triomphe, et il ne l'obtient qu'après trois années de sollicitations.

Guerre contre les pirates.—Mithridate avait été réduit par Sylla à licencier ses forces navales (85) ; ce fut l'origine de ces nombreux pirates qui désolèrent impunément la Méditerranée pendant dix ans. Rome, lasse de leurs déprédations, envoya contre eux *P. Servilius Vatia*, qui les attaqua dans la Cilicie et l'Isaurie, leur repaire, et mérita même par ses succès le surnom d'Isaurique (76). Mais les pirates reparurent bientôt, plus audacieux que jamais ; ils défirent en Crète le proconsul *M. Antonius*, et se mirent à la solde de Mithridate. En 70,

on envoya contre eux *Q. Cæcilius Métellus*, qui conquit la Crète, et reçut à cette occasion le nom de *Créticus*. Mais c'était à Pompée qu'était réservée la gloire de terminer cette guerre des pirates. Sur la proposition du tribun *Gabinius*, malgré le sénat et le consul Catulus, Pompée fut investi d'un pouvoir extraordinaire (67). Il eut sous ses ordres cinq cents vaisseaux et cent vingt mille hommes, avec six mille talents. En quarante jours il balaya toute la Méditerranée, et la délivra des pirates qui l'infestaient; puis il fit voile pour la Cilicie, attaqua les brigands jusque dans leur dernière retraite, en extermina le plus grand nombre, et transporta le reste au loin dans l'intérieur des terres.

Fin de la guerre contre Mithridate. — Pompée, vainqueur des pirates, fut chargé d'achever Mithridate, que Lucullus avait terrassé. Grâce à l'éloquence de Cicéron, malgré le sénat, malgré Hortensius et Catulus, il reçut, par la loi *Manilia*, le commandement de l'Asie avec des pouvoirs illimités. Il remporte une première victoire sur les bords de l'Euphrate (66) : Mithridate vaincu se retire en Colchide, puis dans le Bosphore Cimmérien. Pompée, désespérant de l'atteindre, s'occupa à soumettre le pays entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne. Il défit les Albaniens, et mena son armée victorieuse contre Tigrane. Le roi d'Arménie vint mettre sa couronne aux pieds de Pompée : ce général ne lui laissa que l'Arménie, avec le titre de roi et d'allié du peuple romain.

Cependant Mithridate ne restait pas inactif : il avait conçu le hardi projet de traverser la Thrace, la Macédoine et la Pannonie, de rallier à sa cause tous les peuples ennemis de Rome, de rallumer le feu de la guerre sociale, et de pénétrer en Italie par le nord. Son armée refusa de le suivre dans une si longue expédition; toutefois, elle respecta les jours de ce prince malheureux. Ce fut *Pharnace*, son fils, qui, trahissant sa cause, se révolta contre lui, et l'assiégea dans Panticapée. Mithridate, réduit au désespoir, voulut s'empoisonner; et comme il ne pouvait y réussir, il se fit tuer par un officier gaulois.

Pendant que ces événements se passaient dans le Bosphore, Pompée, évitant de se compromettre contre les Parthes, avait réduit en province romaine le Pont, la Bithynie, la Paphlagonie; il avait mis fin au royaume de Syrie, et soumis la Phénicie et la Pamphylie. En Judée, il avait rendu le pouvoir à l'aîné des fils d'Alexandre Jannée, Hyrcan II, qui avait été chassé par son fils Aristobule. C'est alors qu'il fut informé de la mort de Mithridate. Il retourna dans le Pont, et donna à Pharnace, qu'il reçut dans l'alliance de Rome, le Bosphore Cimmérien (64). Pompée revint à Rome triompher pour la troisième fois : ce fut le triomphe le plus splendide que l'on eût encore vu. Pompée avait considérablement augmenté les richesses de la république, et étendu au loin ses frontières.

Conjuration de Catilina. — C'est en vain que Pompée aurait mérité son troisième triomphe, si Cicéron ne lui avait conservé un théâtre pour triompher. Pompée lui-même l'a dit, et Cicéron n'a pas oublié de le répéter. Né à Arpinum comme Marius, Cicéron ne s'était fait connaître jusqu'alors que par son éloquence : elle avait surtout brillé dans le procès de Verrès, ce préteur dont les déprédations avaient ruiné la Sicile. Mais Cicéron ambitionnait d'autres succès : il voulait parvenir aux premières dignités de la république, dont l'écartait sa qualité d'*homme nouveau*. Pour réussir dans cette entreprise, il avait besoin de puissants protecteurs : Cicéron s'appuya sur Pompée. Grâce à lui, il fut élu consul avec *C. Antonius* en 64. Il avait eu pour compétiteur *Sergius Catilina*, jeune patricien perdu de dettes et de vices, et qui déjà s'était signalé par deux tentatives avortées de sédition. Trois faits principaux marquent le consulat de Cicéron : il fit rejeter une loi agraire du tribun Rullus, et, comme dit Pline, « c'était faire rejeter au peuple sa propre nourriture »; il fit obtenir les honneurs du triomphe à Lucullus, le véritable vainqueur de Mithridate; enfin il déjoua la conspiration de Catilina. Ce séditieux, déçu dans ses espérances ambitieuses, avait formé le projet de livrer Rome au pillage, de massacrer les consuls et le sénat, et de distribuer toutes les dignités à ses complices. Cicéron découvrit la conjuration, la dénonça au sénat et au peuple dans ses *Catilinaires;* et tandis que Catilina furieux s'éloignait de Rome, il s'empara de Lentulus avec quatre des principaux conjurés, et les fit mettre à mort, d'après l'avis de Caton, et malgré César, qui probablement n'était pas étranger à la conspiration (1). Catilina était allé se mettre à la tête des révoltés, et pensait pouvoir tenir la campagne; mais, dès la première rencontre, il fut vaincu et tué à Pistoie par le consul *C. Antonius.* Cicéron fut proclamé le *père de la patrie.* Quand il fut sorti de magistrature, il fut accusé par Métellus Népos, pour avoir mis à mort des citoyens sans avoir fait ratifier l'arrêt par le peuple; mais le sénat empêcha le procès (63). Il devait être repris plus tard par Clodius, et amener l'exil de Cicéron.

(1) *Voir* la 4e *Catilinaire* de Cicéron, et dans Salluste les *Discours* de Caton et de César.

XXVII.

Premier triumvirat. — Consulat de César. — Guerre des Gaules. — Crassus défait par les Parthes. — Guerre civile entre César et Pompée. — Dictature et mort de César.

Premier triumvirat. — Rome était à peine revenue de la consternation où l'avait jetée la conjuration de Catilina, qu'elle se trouva, par l'ambition de trois hommes, replongée dans de nouveaux troubles; ces trois hommes sont *Pompée*, *Crassus* et *César*. Ils formèrent entre eux une association connue sous le nom de *premier triumvirat* (61). Après avoir consommé cette alliance, César brigua le consulat; il fut élu, avec *L. Calpurnius Bibulus* pour collègue.

Consulat de César. — Dès que César fut entré en charge, il proposa une loi agraire. Caton et Bibulus s'y opposèrent vainement, et la loi passa. Pendant le reste de l'année, Bibulus, trop faible pour résister ouvertement à son collègue, resta confiné chez lui, déclarant jours fériés tous les jours de son consulat, afin d'entacher d'illégalité tous les actes de son collègue; et César fut, en réalité, seul consul. Il se fit donner le gouvernement de la Gaule cisalpine, de la Gaule celtique et de l'Illyrie, pour cinq ans. Ce gouvernement, en lui ouvrant un vaste champ de conquêtes, devait lui fournir les moyens de se former une armée dévouée à ses intérêts. Mais avant de partir il eut soin, pour se ménager des appuis, de faire accorder aux chevaliers une diminution d'un tiers sur la ferme des impôts; et en même temps, pour contrarier les projets de ses adversaires, il fit nommer tribun *Clodius*, leur ennemi personnel (59).

Clodius signala son entrée au tribunat par cinq lois révolutionnaires : la cinquième bannissait quiconque aurait mis à mort un citoyen sans procès : elle était dirigée contre Cicéron. Ce dernier fut obligé de sortir de Rome, et se retira à Dyrrachium; son exil fut prononcé, ses maisons détruites, ses biens mis au pillage. Mais Clodius ne sut point s'arrêter : il s'attaqua même aux triumvirs; et Pompée indigné fit rappeler Cicéron. Son retour fut un triomphe.

Les trois triumvirs sentirent le besoin de resserrer leur alliance : ils eurent une entrevue à Lucques, où ils disposèrent de l'empire, comme ils auraient disposé de leur patrimoine. Le gouvernement des Gaules devait être continué à César pendant cinq ans; celui de la Syrie donné à Crassus, et celui de l'Espagne à Pompée. Crassus et Pompée devaient en outre se faire nommer consuls (56). Ils furent nommés en effet, malgré Caton; et les dispositions prises à Lucques furent ratifiées par les triumvirs. Au sortir de son consulat, Pompée resta à

Rome, et fit administrer l'Espagne par ses lieutenants. En demeurant au centre de la république, il était plus sûr de conserver sa domination; il cherchait en même temps à se concilier la faveur de la multitude, par la construction d'un théâtre magnifique. Crassus alla se faire battre et tuer par les Parthes.

La mort de Crassus fut fatale au repos de la république : il tenait la balance égale entre César et Pompée, et empêchait ces deux rivaux de se précipiter l'un sur l'autre. La mort de Julie, fille de César et femme de Pompée, arrivée à la même époque, vint rompre les derniers liens qui unissaient les deux triumvirs. Pendant les années 55 et 54, Pompée, sans exercer aucune magistrature, parvint à se maintenir comme le suprême régulateur de l'État. L'année suivante, il empêcha, pendant six mois, la nomination des consuls, espérant qu'à la faveur de l'anarchie il obtiendrait la dictature. Il en fut de même en 51. Pendant ce temps, Rome était dans un état déplorable; les désordres, les factions, la vénalité, le mépris des lois, tout y était porté à l'excès: c'est pendant cette anarchie que le tribun Clodius fut tué par *Milon*, autre tribun, partisan de Cicéron, et non moins violent que Clodius. Enfin, Pompée fut nommé seul consul; il rétablit l'ordre, et fit condamner Milon à l'exil, malgré le plaidoyer de Cicéron, qui du reste ne prononça pas le discours que nous avons sous le titre de *Pro Milone*. Mais bientôt Pompée cessa d'entretenir avec César des relations amicales; le sénat commençait à craindre ce dernier beaucoup plus que Pompée. Le consul *M. Claudius Marcellus* proposa de lui enlever son gouvernement des Gaules, au moment où Pompée était prorogé pour cinq ans dans les provinces d'Espagne et d'Afrique : la guerre civile éclata entre les deux rivaux (49).

Crassus défait par les Parthes. — Nous avons dit que Crassus s'était fait tuer par les Parthes. Ce général s'était flatté de soumettre l'Orient tout entier; il ne songeait pas à son âge, à la médiocrité de ses talents militaires, et à la grandeur de l'entreprise. Il partit de Rome, après son consulat, comme gouverneur de Syrie, entra en Mésopotamie, reçut quelques villes à composition; et, se parant du titre d'*imperator*, il alla prendre ses quartiers d'hiver en Syrie, au lieu d'attaquer les Parthes, qui n'avaient point fait de préparatifs. Les Parthes ne restèrent pas longtemps oisifs : leur roi marcha contre *Artabaze*, roi d'Arménie, allié des Romains; et, le *suréna* ou général parthe s'avança contre Crassus en Mésopotamie. Celui-ci s'engagea dans des plaines arides, et, après avoir fatigué inutilement son armée, il se trouva en présence des Parthes. Son fils fut tué dans le combat, et les débris de l'armée se réfugièrent à Carrhes (53). Crassus fut réduit à accepter une entrevue avec le suréna; mais c'était un piége. Le général romain y fut massacré avec toute sa suite. Les Parthes victorieux poursuivirent l'armée, et la détruisirent pres-

que tout entière : ils attaquèrent ensuite la Syrie, mais ils furent repoussés.

Guerre des Gaules. — Tandis que Crassus périssait ainsi, César achevait la conquête de la Gaule. Il lui avait fallu dix campagnes pour soumettre ce pays ; il eut à lutter contre une foule de peuplades belliqueuses, tantôt séparées, tantôt réunies. Une émigration des Helvétiens qui voulaient s'établir dans la Celtique, lui fournit l'occasion de s'immiscer dans les affaires de la Gaule : il leur défendit le passage à travers la province romaine, et les refoula dans leur pays. Il défit ensuite *Arioviste*, roi des Suèves, qui était entré en Gaule comme auxiliaire des Séquanais contre les Éduens, et qui avait asservi les deux peuples : il passa deux fois le *Rhin*, mais ne put atteindre les Germains au fond de leurs forêts. Il descendit aussi deux fois dans l'île de Bretagne, mais ces deux expéditions n'eurent pas de très-grands résultats : le tribut imposé à *Cassivellaunus*, roi des Trinobantes, ne fut jamais payé. Les campagnes contre les Gaulois furent plus profitables. Les principaux peuples que César eut à combattre sont les *Séquanais*, les *Belges*, les *Nerviens*, les *Armoricains*, les *Vénètes*, les *Arvernes* et les *Éduens :* le chef le plus célèbre des Gaulois fut l'Arverne *Vercingétorix*, qui, un moment (52), souleva la Gaule presque tout entière contre César, et se vit à la tête d'une ligue formidable. Les événements les plus importants de cette lutte sont le siége d'*Avaricum* (Bourges), et celui de *Gergovie* (près de Clermont-Ferrand), qui coûtèrent des efforts inouïs ; la prise d'*Alise* (près de Semur-en-Auxois), où s'était enfermé Vercingétorix, et où il se rendit à la discrétion du vainqueur. Les Gaulois cédèrent enfin à la valeur de César et de ses lieutenants *Labiénus*, *Crassus* le jeune, *Q. Cicéron* et *Marc-Antoine :* ils se soumirent l'an 50. César organisa rapidement sa conquête, et incorpora les plus braves Gaulois dans ses légions. L'histoire de cette guerre mémorable nous a été racontée par César lui-même, dans ses *Commentaires*.

Cette conquête difficile fut terminée à temps, lorsque la rupture de son alliance avec Pompée appelait nécessairement César en Italie. D'ailleurs cette guerre lui avait donné ce qu'il voulait, une armée exercée, aguerrie, et surtout dévouée, qui préférait son chef à la patrie.

Guerre civile entre César et Pompée.—Le consul Marcellus avait proposé d'enlever à César le gouvernement des Gaules. Le tribun *Curion*, secrètement vendu à ce triumvir, approuva la proposition, mais à condition que Pompée renoncerait au gouvernement de l'Espagne. Le sénat passa outre, et ordonna à César de quitter son armée, s'il ne voulait pas être déclaré ennemi de la république. César hésita quelque temps, puis il franchit avec son armée le *Rubicon*, limite de sa province. Le sort en était jeté. Il entra dans *Ariminium*,

et s'empara des villes principales de l'Étrurie et de l'Ombrie. Pompée, les consuls et le sénat, surpris par cette attaque, s'étaient réfugiés à Brindes : César les y assiégea, et pensa même prendre Pompée, qui lui échappa, et s'enfuit en Épire. Le vainqueur, au lieu de poursuivre son rival, se rendit à Rome, pilla le trésor public, distribua les provinces à ses lieutenants, et partit pour l'Espagne. Marseille lui ferma ses portes : il en confia le siége à *Trébonius*. En Espagne, il réduisit les deux lieutenants de Pompée, *Afranius* et *Pétréius*, à capituler ; puis il revint en Gaule, et châtia sévèrement les habitants de Marseille. Il avait été nommé dictateur en son absence : de retour à Rome, il se fit désigner consul pour l'année suivante, et abdiqua la dictature. Cependant César avait hâte de joindre son ennemi : il passe en Épire (48) avec vingt mille hommes, traverse de nouveau l'Adriatique dans une simple barque de pêcheur, pour presser le départ des troupes restées en Italie, et revient assiéger Pompée dans *Dyrrachium*. Après des combats acharnés et des efforts inouïs, César fut obligé de lever le siége, et se retira en Thessalie. Pompée l'y suivit : longtemps il refusa la bataille, afin de traîner la guerre en longueur et d'épuiser l'armée de César ; mais enfin, cédant aux instances de ses amis, il accepta le combat. Les deux rivaux en vinrent aux mains près de *Pharsale* (20 juin 48). César fut vainqueur, malgré l'infériorité du nombre, et la bataille fut décisive. Pompée prit la fuite ; il comptait trouver un asile en Égypte ; mais, sur l'ordre de Photin, ministre de Ptolémée, il fut assassiné près du rivage, sous les yeux de sa femme *Cornélie*.

Après la mort de Pompée, *Caton* accepta le commandement de l'armée, refusé par *Cicéron*, et alla se joindre en Afrique à *Métellus Scipion* et à *Juba*, roi de Mauritanie. César se mit à la poursuite de Pompée, et arriva à Alexandrie. Il repoussa avec horreur la tête de son rival que lui offrait Ptolémée XII, et se plaignit de se voir ravir la gloire de lui pardonner. Il s'arrêta toutefois en Égypte, captivé par les charmes de Cléopâtre. Assiégé dans le palais de cette reine par Ptolémée et les Alexandrins révoltés, il vit un instant sa vie en danger, et fut obligé de s'enfuir à la nage. Enfin, ayant reçu des renforts, il vainquit Ptolémée qui périt dans le Nil, et donna le trône à Cléopâtre qu'il maria avec son jeune frère, Ptolémée XIII (47). Le calme étant rétabli, César quitta l'Égypte, et se rendit en Judée ; il accorda le gouvernement de ce pays à *Hérode*, fils d'Antipater. De là, passant en Cappadoce, il vainquit rapidement le roi du Bosphore, *Pharnace*, fils de Mithridate, qui avait voulu reprendre les États de son père, et écrivit au sénat ces trois mots célèbres : *Veni, vidi, vici*. Il enleva à *Déjotarus*, roi des Galates, partisan de Pompée, la plus grande partie de ses États. De retour à Rome, César, que le sénat avait nommé dictateur dès l'année précédente, eut à réprimer les désordres de son maître de la cavalerie, *Marc-Antoine*. Il se ren-

dit cher au peuple en soulageant les débiteurs et les locataires aux dépens des créanciers et des propriétaires, et mit à l'encan les biens de Pompée et de ses partisans. — Après avoir désigné les consuls de l'année suivante, il partit pour l'Afrique. *Métellus Scipion* et *Juba* étaient à la tête de forces imposantes. Ils essayèrent, comme Pompée, de temporiser ; mais César sut les forcer au combat. Il gagna sur eux la seconde bataille importante de la guerre civile, la bataille de *Thapsus*. Caton, chef de la flotte, se tua dans *Utique* en apprenant cette défaite du parti dont il était le plus ferme soutien : il aurait pu facilement sauver sa liberté et sa vie, mais ce grand citoyen refusa d'implorer la clémence de César. Il se perça de son épée, après avoir lu le *Phédon*, dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme. *Métellus Scipion* mit également fin à ses jours dans Hippone. *Juba* et *Pétréius* en firent autant : la Numidie fut réduite tout entière en province romaine, et le gouvernement en fut donné à l'historien *Salluste*.

César revint triompher à Rome : il triompha des Gaules, de l'Égypte, de Pharnace et de Juba : Vercingétorix, la sœur de Cléopâtre et le fils de Juba, suivaient son char. Maître d'un pouvoir absolu, César en usa avec une extrême modération : il fit de sages règlements, il réforma le calendrier, réprima le luxe, et encouragea les sciences et les lettres. Il restreignit le gouvernement des provinces à un an pour les préteurs, à deux pour les consuls; accorda le droit de cité à beaucoup de Gaulois, et porta le sénat à neuf cents membres, afin d'amoindrir son autorité : en même temps, il pardonnait à ses ennemis. Le rappel de Marcellus et celui de Ligarius fournirent à Cicéron deux de ses plus beaux discours.

César ne resta pas longtemps à Rome : il avait encore à combattre les fils de Pompée, *Cnéus* et *Sextus*, qui avaient relevé en Espagne le parti de leur père. Il les défit à *Munda*, troisième et dernière grande bataille de cette guerre (45) : elle fut longue et acharnée. César y acheta chèrement la victoire, et paya de sa personne : comme il l'a dit lui-même, ailleurs il avait combattu pour la victoire; là il combattit pour la vie. *Cnéus* y fut tué; *Sextus*, son frère, se réfugia dans les montagnes de la Celtibérie, qu'il devait bientôt quitter pour courir les mers.

Dictature et mort de César. — A son retour d'Afrique, César avait triomphé, et avait été nommé dictateur pour dix ans : à son retour d'Espagne, il triompha également, mais pour la guerre civile, ce qui affligea tous les bons citoyens; et il fut déclaré *dictateur perpétuel* avec le titre d'*imperator*. Marc-Antoine lui offrit la couronne devant le peuple; mais le peuple murmura, et César se hâta de la repousser. Bientôt se forma contre lui une conspiration redoutable : elle fut ourdie par Junius Brutus et Cassius, les favoris du dictateur; Décimus

Brutus, Trébonius, Cimber, Casca, et une foule de sénateurs, y entrèrent. César fut tué en plein sénat, le jour des ides (le 15) de mars, au moment où il préparait une guerre contre les Parthes : il expira, percé de vingt-trois coups de poignard, au pied d'une statue de Pompée. Les conjurés voulurent rendre compte de leur conduite au sénat, mais personne ne désirait les entendre ; la plupart des sénateurs s'enfuirent précipitamment, et s'enfermèrent dans leurs maisons, sans savoir ce qu'ils avaient à espérer ou à craindre d'une action si hardie et d'un événement si tragique (44).

XXVIII.

Second triumvirat. — Proscriptions. — Guerre civile. — Partage du monde romain. — Antoine et Octave. — Octave empereur.

Après la mort de César, les conjurés, comme surpris du succès de leur entreprise, se retirèrent au Capitole : Rome se partagea en deux partis, dont l'un tenait pour les conjurés, l'autre pour *Antoine* et *Lépide*, qui, sous prétexte de venger César, n'aspiraient qu'à le remplacer. *Brutus* et *Cassius* et le consul désigné *Dolabella* étaient à la tête du premier ; Antoine, le consul en exercice, et Lépide, maître de la cavalerie du dictateur, dirigeaient le second. Il y eut d'abord une sorte de réconciliation entre les deux partis : elle dura peu. Aux funérailles de César, Antoine fit l'oraison funèbre du dictateur, et agita tellement le peuple en lui montrant sa robe sanglante, que la foule courut mettre le feu aux maisons des conjurés. Toutefois les deux partis, se craignant mutuellement, se ménagèrent quelque temps encore : *Sextus Pompée* fut rappelé de l'exil, et rétabli dans les biens de son père ; mais bientôt Antoine afficha de grandes prétentions, et se fit donner une garde de six mille hommes : alors Brutus et Cassius quittèrent Rome et passèrent en Grèce.

Ce fut dans ces conjonctures qu'on vit arriver d'Apollonie le jeune *Octave*, fils adoptif de César, qui, malgré sa mère et tous ceux qui s'intéressaient à sa sûreté, vint se jeter entre les deux partis, les armer l'un contre l'autre, et recueillir pour lui seul tout le fruit de la conjuration. Il réclama à Antoine l'héritage de son père, et, sur son refus, il vendit ce qu'il avait de patrimoine, afin d'acquitter les legs que César avait faits au peuple et aux soldats : il devint ainsi l'idole de la multitude et des vétérans de César. En même temps, il gagna Cicéron à sa cause par la déférence qu'il montrait pour ses avis, et par lui s'attacha la majorité du sénat. C'est alors que Cicéron prononça contre Antoine ses premières *Philippiques*. Bientôt après, le

sénat chargea Octave de réprimer les excès d'Antoine, qui voulait chasser *Décimus Brutus* de la Gaule cisalpine.

Guerre de Modène. — Antoine vint assiéger Décimus Brutus dans Modène; Octave et les deux consuls, *Hirtius* et *Pansa*, arrivèrent pour lui faire lever le siége. Les deux consuls périrent, et cependant Antoine fut forcé à la retraite. Octave aurait pu facilement écraser son rival; mais voyant les tergiversations du sénat qui lui refusait l'ovation et le consulat, il préféra traiter avec lui.

Second triumvirat. — Après être rentré dans Rome à la tête de ses légions, s'être fait nommer consul et avoir fait condamner par contumace les meurtriers de César, Octave obtint la révocation des décrets qui proscrivaient Antoine et Lépide. Alors *Antoine, Octave* et *Lépide*, dans une conférence près de Bologne, forment le *second triumvirat* (43) : ils se partagent les provines de l'empire, et se livrent réciproquement la tête de leurs ennemis. Octave eut la Sicile, la Sardaigne et l'Afrique, Antoine les Gaules, Lépide l'Espagne; l'Italie resta indivise.

Proscriptions. — Les triumvirs proscrivirent trois cents sénateurs et deux mille chevaliers. Octave eut la lâcheté de livrer Cicéron à Antoine; Antoine sacrifia son oncle, et Lépide, son frère; mais l'un et l'autre purent échapper. Cicéron fut moins heureux : il fut tué par *Popilius*, à qui il avait sauvé la vie dans une accusation capitale. Sa tête fut apportée à Fulvie, la femme d'Antoine, qui en arracha la langue, et la perça d'une aiguille. Enfin les triumvirs se lassèrent, et mirent un terme à tant de cruautés.

Guerre civile. — Ils avaient d'ailleurs à lutter contre Brutus et Cassius. Ces deux hommes, qu'on a appelés les *derniers Romains*, différaient des triumvirs en ce que leurs intentions étaient pures, et qu'ils voulaient sérieusement rendre à Rome son ancienne liberté. Les triumvirs leur déclarèrent la guerre. Brutus et Cassius possédaient tout l'Orient, les triumvirs l'Occident. Les forces étaient à peu près égales de part et d'autre : les premiers comptaient quatre-vingt mille fantassins et vingt mille chevaux; les seconds, cent mille fantassins et treize mille cavaliers. Ce fut dans les plaines de *Philippes*, en Macédoine, que se donna la bataille entre Antoine et Octave d'un côté, Brutus et Cassius de l'autre. Brutus fut vainqueur à son aile; mais Cassius avait eu son camp forcé; il ignorait le succès de Brutus, et, croyant tout perdu, il se retira dans sa tente et se fit tuer. Brutus livra une seconde bataille; il fut encore vainqueur à l'aile droite; mais l'autre fut battue, et il se fit donner la mort, en disant : Vertu, tu n'es qu'un nom (42).

Le parti vaincu était toujours maître de la mer et tout-puissant dans l'Orient. Un lieutenant de Brutus amena les Parthes jusqu'en Cilicie. Sextus, fils de Pompée, tenait la Sicile, et y recevait les proscrits, les

esclaves fugitifs. Octave se chargea de le combattre, tandis qu'Antoine repousserait les Parthes et soumettrait l'Orient. Ils se partagèrent ainsi le monde : Octave eut l'Occident, Antoine l'Orient : on ne donna rien à Lépide.

Octave dépouilla les habitants de l'Italie, pour donner aux vétérans les terres qui leur avaient été promises : il pilla jusqu'aux temples, pour enrichir ceux qui n'avaient pu avoir de terres. C'est alors que fut dépouillé le poëte Virgile; mais son humble domaine lui fut bientôt rendu (1re égl.). Octave ne put cependant satisfaire toutes les exigences. Les mécontents trouvèrent des chefs dans la femme et le frère d'Antoine, *Fulvie* et *L. Antonius*. C'est ce qui donna lieu à la *guerre de Pérouse*. L. Antonius, enfermé dans cette ville, y fut réduit par Octave à une horrible famine, et enfin obligé de se rendre. Antoine, qui s'endormait au sein des plaisirs auprès de la reine d'Égypte, Cléopâtre, fut réveillé par la guerre de Pérouse : il débarqua à Brindes, déterminé à s'unir avec Sextus pour accabler Octave. Cette guerre, qui paraissait devoir être acharnée, se termina par une réconciliation imprévue que ménagèrent les amis communs des triumvirs. Fulvie venait de mourir en Grèce : Antoine épousa la sœur d'Octave, Octavie. Un nouveau partage de l'empire eut encore lieu : Antoine garda l'Orient, Octave l'Occident; Lépide eut l'Afrique. Par un autre traité, signé peu après à Misène, Sextus fut confirmé dans la possession de la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse (39). Cette alliance de Sextus avec les triumvirs ne pouvait être durable : la défection de *Ménas*, qui livra à Octave la Sardaigne et la Corse, fit éclater la guerre (38).

Guerre contre Sextus. — Deux batailles navales furent livrées la première année : l'une, peu décisive, à la hauteur de Cumes; l'autre, près du rocher de Scylla; cette dernière fut perdue par Octave. L'année suivante, *M. Agrippa*, célèbre lieutenant d'Octave, équipa une nouvelle flotte, qui s'accrut bientôt des renforts envoyés par Antoine et par Lépide; mais elle fut en partie détruite par la tempête. Sextus laissa aux triumvirs le temps de réparer ce désastre. Agrippa le battit près de *Myles*, et opéra un débarquement en Sicile. Repoussé une première fois, Octave revint avec de nouvelles forces, et gagna enfin la grande bataille de *Nauloque*. Sextus put s'échapper avec dix-sept vaisseaux, sans être poursuivi. Lépide prétendait garder la Sicile, et voulait soutenir ses prétentions par les armes; Octave n'eut qu'à se présenter à l'armée de son rival pour la faire passer de son côté. Lépide, consterné, se retira du triumvirat, et alla vivre en paix à Circeïes; il ne conserva que la dignité de souverain pontife. Sextus Pompée s'était réfugié en Asie; il y fut assassiné, probablement par l'ordre d'Antoine (34).

Après la victoire de Nauloque, Octave eut à réprimer une sédi-

tion militaire en Sicile; il revint ensuite en Italie, travailla au rétablissement de l'ordre, et diminua les impôts; secondé par Mécène dans l'administration, comme il l'était par Agrippa dans la guerre, il ramena l'abondance dans Rome, fit fleurir le commerce, construisit de magnifiques monuments, et se déclara le protecteur des arts et des lettres.

Antoine, au contraire, s'avilissait en Égypte, où il s'abandonnait sans pudeur à toutes ses passions. Toutefois, sa domination en Orient n'avait pas été sans gloire; mais il devait cette gloire à ses lieutenants. Les Parthes, qui avaient envahi la Syrie, la Cilicie, et jusqu'à la Carie, furent repoussés; *Ventidius*, capitaine fort habile, les battit deux fois en Syrie, tua *Pacorus*, fils de leur roi, et vengea la mort de Crassus. *Sosius* prit Jérusalem, détrôna Antigone que les barbares y avaient établi, et mit en possession de ce royaume *Hérode*, ami dévoué d'Antoine. Quant au triumvir, il parcourut l'Asie, la mit à contribution, et la ruina. Arrivé à Tarse en Cilicie, il voulut demander compte à la reine d'Égypte des secours qu'elle devait fournir à Brutus et à Cassius : il la manda à son tribunal. Cléopâtre s'y rendit, séduisit son juge, et l'entraîna avec elle en Égypte. La vie débauchée d'Antoine fut interrompue par la guerre de Pérouse : il quitta l'Égypte et débarqua à Brindes; c'est alors qu'il épousa Octavie. Il partit ensuite pour la Grèce avec sa nouvelle épouse, et y demeura quatre ans. Les succès de Ventidius contre les Parthes l'arrachèrent à son repos : jaloux de la gloire de son lieutenant, il vint prendre le commandement de l'armée devant Samosate, au moment où Ventidius venait de forcer le roi de la Syrie Comagène, Antiochus, à capituler, et, désavouant cette capitulation, il reprit l'offensive; mais le siége traîna en longueur, et Antoine se vit contraint d'accorder la paix à Antiochus. Après cette honteuse expédition, il revint en Grèce auprès d'Octavie : infidèle à cette vertueuse épouse, et sans respect pour sa renommée, il appela auprès de lui Cléopâtre, et lui donna l'île de Chypre, la Phénicie et la Cœlésyrie.

Cependant, il ne renonçait pas au dessein de marcher contre les Parthes. Profitant des victoires de son lieutenant Canidius, il pénétra dans le pays ennemi et assiégea Phraata ou Praapsa, dans la Médie Atropatène. N'ayant pu prendre la ville malgré tous ses efforts, il se décida à lever le siége et à se retirer. Pendant cette retraite de vingt-sept jours à travers cent lieues de pays, il livra dix-huit combats, et déploya un courage et une fermeté qui n'eurent d'égal que le dévouement et la constance des soldats : Antoine compara sa retraite à celle des Dix mille; elle lui avait cependant coûté vingt-quatre mille hommes. Arrivé en Arménie, il punit la trahison d'Artavasde, qui avait été la cause principale de son mauvais succès, puis se hâta d'aller rejoindre Cléopâtre, qui l'attendait en Syrie. Il retourna avec

elle à Alexandrie, et là, au milieu des plaisirs dont la reine d'Égypte savait si bien l'enivrer, il oublia Rome et ses disgrâces : bien plus, affrontant la haine qu'inspirait aux Romains le nom royal, il épousa publiquement la fille des rois Lagides, et répudia Octavie : la guerre entre les triumvirs devenait inévitable.

Guerre d'Antoine et d'Octave. — C'est alors que le sénat, dominé par Octave, ôta la puissance triumvirale à Antoine, et déclara la guerre à la reine d'Égypte. Octave passa la mer avec deux cent cinquante vaisseaux, et débarqua cent mille hommes sur les côtes d'Épire. Antoine avait cent mille légionnaires, douze mille cavaliers et une foule d'auxiliaires; sa flotte comptait cinq cents vaisseaux, mais la plupart mal construits et mal équipés. Son intérêt lui commandait donc de combattre sur terre, puisqu'il y était supérieur en forces à son rival; mais Cléopâtre voulut que la lutte eût lieu sur mer, et Antoine y consentit. La bataille fut livrée près d'Actium, à l'entrée du golfe d'Ambracie (31, 4 sept.) L'action se soutint longtemps avec un succès égal de part et d'autre; mais Cléopâtre prit la fuite, et Antoine la suivit : dès lors tout fut perdu. Les légions d'Antoine refusèrent longtemps de capituler; enfin, se voyant abandonnées par leurs chefs, elles prêtèrent serment à Octave huit jours après la bataille.

Antoine avait suivi Cléopâtre en Égypte : un instant il parut vouloir se défendre; mais, à la nouvelle des défections successives de tous ses lieutenants, il tomba dans une sorte d'indifférence et s'abandonna lui-même. Ce ne fut cependant qu'au printemps de l'année suivante qu'Octave se dirigea du côté de l'Égypte. Cléopâtre lui livra Péluse, la clef du pays. Elle avait reçu de lui des messages amoureux, elle espérait le captiver, comme elle avait captivé César et Antoine. Bientôt Octave parut devant Alexandrie; alors Antoine se perça de son épée. Après avoir vainement essayé de séduire Octave, Cléopâtre se donna aussi la mort, en se faisant piquer le bras par un aspic. Elle mourut avec courage. Avec elle finit le royaume des Lagides; l'Égypte fut réduite en province romaine (30).

Octave, de retour à Rome, célébra trois triomphes : le premier sur les Dalmates et les Pannoniens, le second sur les rois barbares qui avaient combattu pour Antoine à Actium, le troisième sur l'Égypte (29). Il fut nommé triumvir à vie, et reçut, avec le titre d'*imperator* à perpétuité, le commandement de toutes les forces romaines et le pouvoir proconsulaire dans toutes les provinces; le sénat lui prêta le serment d'obéissance, et lui conféra l'inviolabilité tribunitienne. C'en était fait de la république, Rome était revenue à la monarchie.

XXIX.

Gouvernement d'Auguste. — Administration des provinces. — Guerre en Germanie. — Défaite de Varus.

Naissance de Jésus-Christ; prédication de l'Évangile. — Les apôtres. — Les premières Églises.

§ I. — *Gouvernement d'Auguste.* — Octave avait le pouvoir; il chercha à le légitimer. Nommé *prince du sénat* en 28, il offrit, l'année suivante, de renoncer à toutes ses dignités : il est probable que cette offre était peu sincère. Il n'accepta d'abord que pour dix ans les honneurs dont on le revêtit; mais, en 19, il reçut le pouvoir à perpétuité, et, six ans après, à la mort de Lépide, il devint grand pontife. Il réunissait ainsi sur sa tête toutes les charges de la république : il était à la fois tribun, consul, censeur; mais il refusa toujours la dictature. Enfin, on lui accorda le titre de *père de la patrie*.

Auguste (il avait pris ce nom pour faire oublier les reproches mérités par Octave) modifia beaucoup la constitution romaine; mais il conserva tous les noms des anciennes magistratures, tout l'extérieur de l'ancienne république. Les comices et les élections eurent lieu comme par le passé; il y eut toujours des préteurs, des tribuns, mais c'était l'empereur qui désignait les candidats au choix du peuple. Vers la fin de son règne, Auguste nomma tous les magistrats : il n'y eut même plus de simulacre d'élection. Il publia, l'an 8 av. J. C., une loi très-célèbre : la *loi Julia*, ou loi de majesté, qui punissait tout ce qui pouvait offenser la personne de l'empereur. C'est cette loi qui fit surgir les délateurs. Il modifia considérablement le système militaire : l'armée se composa de vingt-cinq légions, d'autant de corps auxiliaires, sans compter la cavalerie et les vétérans. Ces troupes furent distribuées sur les frontières et dans les provinces peu fidèles; il institua en outre pour la sûreté de la ville une milice permanente : elle se composait de neuf *cohortes prétoriennes* et de trois *cohortes urbaines*. Plus tard, il distribua Rome en quatorze quartiers (*regiones*), pour faciliter la surveillance.

Administration des provinces. — Auguste partagea avec le sénat l'administration des vingt-neuf provinces de l'empire : il lui en abandonna douze; il s'en réserva dix-sept, la plupart provinces frontières, où se trouvaient les armées. L'Italie, n'étant pas considérée comme province, n'entra pas dans ce partage. Les provinces gouvernées par le sénat étaient appelées *provinces sénatoriales;* les provinces gouvernées par l'empereur étaient appelées *provinces impériales*. Les magistrats annuels des provinces sénatoriales n'avaient que l'au-

torité civile; les lieutenants de l'empereur avaient l'autorité civile et militaire.

Guerres. — Auguste fit le moins de guerres qu'il put; il s'appliqua seulement à défendre l'intégrité de l'empire, et à assurer la tranquillité dans l'intérieur. Il compléta la soumission de l'Espagne en réduisant les *Cantabres* (20). Au nord, il conquit la *Rhétie*, la *Vindélicie*, le *Norique* (15), et donna ainsi le Danube pour rempart à l'empire; il eut aussi à réprimer deux révoltes en *Pannonie* (13 et 12). Les Germains menaçaient sans cesse de franchir le Rhin, cette autre barrière de l'empire : il dirigea contre eux plusieurs expéditions (19-16), soit par ses lieutenants, soit en personne; son beau-fils, *Drusus*, pénétra jusqu'à l'Elbe, et remporta de grands succès sur terre et sur mer (12-9). En Orient, Auguste alla lui-même pacifier l'Arménie et les contrées voisines, et menacer les *Parthes : Phraate*, leur roi, n'osa l'attendre, et lui restitua les drapeaux enlevés à Crassus et à Antoine. Le temple de Janus fut alors fermé pour la troisième fois. Mais il fallut bientôt le rouvrir, et dès lors commença la série des malheurs qui accablèrent la vieillesse d'Auguste.

Les barbares s'agitaient de toutes parts aux extrémités de l'empire : les Arabes et les Parthes en Orient, les Gétules en Afrique, les Sarmates en Mésie; dans la Germanie, les Marcomans, les Dalmates et les Pannoniens. *Caïus César* pacifia l'Orient; *Tibère* contint la Germanie (6-9); puis, aidé de *Germanicus*, il réprima le soulèvement des Dalmates et des Pannoniens. Mais, en même temps, *Varus* perdait trois légions en Germanie : surprises dans la forêt de Teutberg par le célèbre *Arminius*, chef des Chérusques, elles furent impitoyablement massacrées.

La nouvelle de ce désastre émut profondément l'empereur : elle venait ajouter une nouvelle amertume aux chagrins qui le dévoraient. Six fois il avait eu à défendre sa vie contre le poignard des assassins : comme les supplices n'épouvantaient point les conspirateurs, il crut devoir essayer de la clémence envers *Cinna*. Mais ces dangers n'étaient rien en comparaison de la douleur que lui firent éprouver les débordements de sa fille, et la mort prématurée de presque tous ses petits-enfants.

Auguste n'eut point d'autre enfant que *Julie*, fille de Scribonie, sa seconde femme. Il la maria d'abord à *M. Marcellus*, fils de sa sœur Octavie, auquel il destinait l'empire, et qui mourut si jeune (*voir* l'Énéide, liv. VI); après la mort de Marcellus, il lui donna pour époux *M. Vipsanius Agrippa*, son ministre favori, et l'un de ses généraux les plus distingués : Agrippa mourut au bout de six ans (13 av. J. C.), laissant trois fils, *Caïus*, *Lucius* et *Posthumius*, et deux filles, *Agrippine* et *Julie*. Auguste transporta sur ces enfants la tendresse qu'il avait eue pour Agrippa : il adopta Caïus et Lucius, les

nomma *Césars* et *princes de la jeunesse*. Cependant Auguste, après la mort de Scribonie, avait lui-même épousé *Livie*, qui avait deux fils d'un premier lit, *Tibère* et *Drusus*. Ce dernier mourut encore avant Auguste (9 de J. C.), laissant un fils qui fut le célèbre *Germanicus*, et qui épousa Agrippine. Quant à Tibère, il avait épousé Julie, fille d'Auguste, et veuve d'Agrippa et de Marcellus. Irrité des dérèglements de sa femme, et jaloux des préférences d'Auguste envers Caïus et Lucius, il se retira à Rhodes, et y vécut sept ans dans un exil volontaire. Julie fut reléguée dans l'île de Pandatarie, où elle mourut misérablement sous le règne de son mari. Peu de temps après le retour de Tibère, Lucius et Caïus moururent de maladie : il ne resta plus de toute cette postérité que *Tibère*, *Posthumius*, et *Julie*, sœur de ce dernier. Auguste adopta les deux enfants d'Agrippa ; mais bientôt il se vit obligé de punir les insultes et la grossièreté de Posthumius, en le reléguant dans l'île de Planasie. Sa sœur Julie, qui avait imité la dépravation de sa mère, partagea son sort. Il associa dès lors à l'empire le fils de Livie, qu'il n'avait jamais aimé (11), et lui fit adopter Germanicus. Trois ans après, Auguste mourut à Nole, en Campanie, à l'âge de soixante-seize ans (14).

§ II. — *Naissance du Christianisme.* — L'an 754 de la fondation de Rome, le 25 décembre, au moment où la puissance d'Auguste et celle de Rome étaient au plus haut point de grandeur, lorsque le temple de Janus était fermé et que la paix régnait par toute la terre, naquit le *Sauveur du monde*, le *Messie* prédit par les prophètes, l'*Homme-Dieu* qui devait apporter la loi nouvelle et renouveler la face du monde, en substituant à la morale antique une morale nouvelle plus pure et plus élevée. Il naquit à Bethléem, d'une vierge pauvre de la tribu de Juda, appelée *Marie*, qui, comme *Joseph*, son époux, descendait du roi David. Les miracles de la naissance et de la vie de Jésus-Christ sont du domaine de la religion plus que du domaine de l'histoire : nous ne nous y arrêterons donc pas. Ce fut l'an 29 que *Jean-Baptiste*, le précurseur de Jésus-Christ, commença à baptiser ; bientôt le Messie commença sa prédication évangélique, posa les fondements de son Église, et, pendant quatre ans, parcourut toute la Judée en la remplissant de ses miracles. Il mourut sur la croix à trente-trois ans, sous la procurature de *Ponce Pilate* et le grand pontificat d'*Anne* et de *Caïphe*, *Hérode* étant tétrarque de Galilée.

Jésus-Christ avait choisi parmi ses disciples douze hommes humbles et pauvres, mais d'une foi ardente et intrépide, qui devaient prêcher l'Évangile après sa mort : ce furent les *apôtres*. Voici leurs noms : *saint Pierre*, *saint André*, *saint Jean*, *saint Philippe*, les deux *saint Jacques*, *saint Barthélemi*, *saint Thomas*, *saint Matthieu*, *saint Simon*, *saint Jude* et *Judas* l'Iscariote, qui trahit Jésus-

Christ, et qui depuis fut remplacé par *saint Paul*. Il faut distinguer parmi eux *saint Matthieu* et *saint Jean*, qui, avec *saint Marc* et *saint Luc*, forment les quatre *évangélistes*. Les apôtres, après avoir reçu l'Esprit-Saint le jour de la Pentecôte, commencèrent leur prédication. Ils opérèrent à Jérusalem même des conversions nombreuses. Les premiers fidèles mirent leurs biens en commun, « et firent voir, dit Bossuet, une charité et une force qu'aucune société n'avait jamais eues. »

Bientôt ils eurent à lutter contre les tourments et les persécutions : les apôtres *Pierre* et *Jean* furent battus de verges par les Juifs; le diacre *Étienne* fut lapidé. Les apôtres se dispersèrent alors en Phénicie, dans l'île de Chypre, à Antioche et à Édesse, portant partout la foi avec eux. Saint Pierre fonda le siége patriarcal d'Antioche (38), et c'est là que les fidèles, appelés d'abord *Galiléens* et *Nazaréens*, reçurent le nom de *Chrétiens*. Puis il passa à Rome, et y établit sa résidence : ce fut l'origine du *saint-siége* et de la *papauté*. Outre les Églises d'Antioche et de Rome, les apôtres en avaient fondé en Asie Mineure, en Judée, en Syrie; mais ce furent longtemps des églises secrètes, des réunions cachées dans des lieux solitaires. Les chrétiens étaient encore trop peu nombreux pour pouvoir professer ouvertement leur foi, ou du moins exercer publiquement leur culte et construire des temples.

L'an 50, les apôtres tinrent à Jérusalem le premier *concile :* ils y déterminèrent en commun les dogmes de la nouvelle religion qu'ils allaient répandre par tout l'univers. Nous verrons dans l'histoire des empereurs à combien de persécutions furent exposés les généreux confesseurs de la foi, jusqu'au triomphe définitif de la religion chrétienne.

XXX.

L'empire sous Tibère, Caligula, Claude et Néron. — Germanicus. — Guerres en Orient et dans la Grande-Bretagne. — Première persécution contre les chrétiens.

TIBÈRE. — Tibère succéda à Auguste sans opposition (14). Comme lui, il feignit d'accepter par dévouement le fardeau de l'empire; après quoi il inaugura son règne en ordonnant le meurtre du jeune *Posthumius Agrippa*, relégué à Planasie. En même temps il faisait mettre son prédécesseur au rang des dieux; et, depuis lors, la cérémonie de l'*apothéose* fut de rigueur pour tous les empereurs romains. Il enleva définitivement au peuple le droit d'élection, et le transporta au sénat, c'est-à-dire à lui-même : il n'y eut plus de plébiscites, mais des séna-

tus-consultes, ou plutôt des décrets impériaux. En affectant une grande déférence pour le sénat, il eut soin néanmoins de garder toute l'autorité militaire.

Deux révoltes éclatèrent dans l'armée lorsqu'on apprit la mort d'Auguste. La première eut lieu parmi les légions de Pannonie : elle fut apaisée avec peine par *Drusus*, fils de Tibère. La seconde éclata en Germanie : les séditieux voulaient élever à l'empire *Germanicus*, chargé de les calmer. Ils faillirent le tuer pour son refus ; mais enfin il réussit à les apaiser. L'ordre rétabli, Germanicus mena ses soldats contre les Germains, et vengea la défaite de Varus par la victoire d'*Idistavisus* sur les bords du *Visurgis* (Wéser); toutefois, à son retour, il perdit sa flotte et une partie de son armée dans une tempête (16). Tibère, qui le redoutait, le rappela, et l'envoya commander en Orient. L'Arménie avait été reprise par les Parthes ; Germanicus la replaça sous la protection impériale. Il mourut bientôt après, empoisonné, dit-on, par *Pison*, gouverneur de Syrie, qui aurait commis ce crime à l'instigation de Tibère (19). Germanicus avait épousé une petite-fille d'Auguste, *Agrippine*, fille de Julie et d'Agrippa, qui s'illustra par l'opiniâtreté courageuse avec laquelle elle réclama et obtint la punition du meurtrier de son époux. Il laissait plusieurs enfants, entre autres *Caïus*, qui régna depuis sous le nom de *Caligula*, et *Agrippine*, qui fut mère de *Néron*.

Après la mort de Germanicus, Tibère cessa de se contraindre : alors commença le règne des délateurs. Tous les citoyens suspects ou odieux à l'empereur devinrent criminels de lèse-majesté ; on ne vit plus que des supplices. Mais si Rome perdit à la cruauté de l'empereur, les provinces y gagnèrent : elles furent mieux administrées; la cruauté de l'empereur, affaiblie par la distance, n'était plus que de la sévérité. Tibère faillit trouver un rival plus dangereux que Germanicus dans son propre ministre, *Séjan*, qu'il avait nommé préfet du prétoire. Cet homme ambitieux, non content de gouverner l'empereur et l'empire, aspirait secrètement à la pourpre. Il fit empoisonner *Drusus*, fils de Tibère, par sa propre femme *Livilla*, qu'il avait séduite. Tibère n'osa le punir sur-le-champ. Il consentit même, sur son avis, à quitter Rome et à se retirer dans l'île de *Caprée*, où il pouvait dérober aux yeux des Romains le spectacle de ses vices et de ses débauches (27). Cependant Tibère dissimulait pour mieux se venger. Au moment où Séjan se croyait le plus en sûreté, une lettre de Tibère arriva de Caprée ; et Séjan, accusé et condamné, fut livré à la fureur de la populace (31). Sa mort ne ralentit point les supplices. Tibère vécut encore six ans, et mourut, laissant pour successeur *Caïus Caligula*, le seul des enfants de Germanicus qu'il eût épargné (37).

CALIGULA. — Caligula ne montra pas tout d'abord ce qu'il était,

mais il ne se contraignit pas longtemps. Une maladie ayant développé chez lui une sorte de folie furieuse, il montra tout à coup une horrible cruauté et les passions les plus brutales. Il fit mettre à mort un grand nombre de citoyens riches, pour s'emparer de leurs biens; il ordonnait à ceux qu'il épargnait de lui léguer leur fortune. Il souhaitait que le peuple romain n'eût qu'une tête, pour l'abattre d'un seul coup. Il éleva son cheval au consulat; après deux expéditions ridicules, il s'intitula vainqueur de la Germanie et de la Grande-Bretagne. Ce monstre fut assassiné par le tribun *Chéréas*. Il avait régné quatre ans (41).

Claude. — Claude fut un empereur d'un nouveau genre. Après un homme sage, après un tyran, après un fou, on eut un imbécile. Les prétoriens, accourus au palais à la nouvelle du meurtre de Caligula, trouvèrent, caché derrière une tapisserie et tout tremblant, un homme grand et chauve : c'était Claude, frère de Germanicus et oncle de Caligula. Ils l'emmenèrent dans leur camp, et le proclamèrent empereur. Claude leur donna une gratification : ce fut l'origine du *donativum*. Désormais chaque empereur, à son avénement, fut obligé de distribuer de l'argent aux prétoriens. Claude n'était pas méchant : il avait de bonnes intentions, de l'instruction, de l'éloquence même; mais il était faible et timide. Son règne fut celui des affranchis, qui commencèrent dès lors à jouer un rôle important dans la société romaine. On vit les affranchis *Pallas* et *Narcisse* avilir le pouvoir en se le disputant, et l'impératrice *Messaline* épouvanter Rome par l'excès de ses désordres. Narcisse, qui la redoutait, l'accusa de conspiration, et la fit tuer avec ses complices (48). Elle avait donné à Claude un fils, *Britannicus*, et une fille, *Octavie*. On se hâta de donner une autre épouse au faible empereur. Grâce au crédit de Pallas, *Agrippine* l'emporta sur ses rivales : elle était nièce de Claude, fille de Germanicus, et veuve de Domitius Ahénobarbus, dont elle avait un fils. Agrippine fit épouser Octavie à son fils, et le fit adopter par Claude, sous le nom de *Claudius Néron* (50). Quatre ans après, elle empoisonna Claude pour faire parvenir plus vite Néron au pouvoir (54).

Sous Claude, *Galba* et *Corbulon* continrent les Germains; *Suétonius Paulinus* soumit la Mauritanie; *Plautius* commença la conquête de la Grande-Bretagne, et *Ostorius*, son successeur dans cette province, envoya prisonnier à Rome le roi Caractacus.

Néron.—Néron succéda à Claude, son père adoptif, par la fraude de sa mère Agrippine, et au préjudice de *Britannicus*. Il avait été élevé par *Sénèque* et *Burrhus*, l'un habile rhéteur, l'autre vaillant soldat; mais ils n'avaient pu changer son caractère. Néron donna d'abord quelques espérances; cependant son naturel l'emporta bientôt. Agrippine, mécontente du crédit de Sénèque et de Burrhus ainsi que de la disgrâce de Pallas, avait menacé son fils de rendre l'empire à Bri-

tannicus : Britannicus périt empoisonné (55). Dès lors Agrippine n'eut plus aucune autorité; elle dut même craindre pour sa vie. Une première fois elle échappa à la mort, mais quelques jours après elle fut assassinée dans sa maison de campagne. Burrhus félicita Néron, et Sénèque fit l'apologie de ce parricide en plein sénat (59).

Néron, après la mort de sa mère, se sentit tout à fait libre. On le vit alors, en compagnie de sa maîtresse Poppée et d'une troupe de débauchés, faire des courses nocturnes dans Rome, courir dans le cirque et chanter sur le théâtre, mendiant, comme un histrion, les applaudissements des soldats et de la foule, pour laquelle il multipliait les fêtes et les distributions de vivres. En même temps il faisait empoisonner Burrhus; il mettait à mort sa femme Octavie. Deux incendies ayant consumé dix quartiers de Rome, Néron, que le cri public accusait, rejeta le crime sur les chrétiens, et les persécuta cruellement; puis, sur les ruines de ces quartiers il éleva son *palais d'or*, dont la construction épuisa les trésors de l'empire. *Pison* conspira contre lui; mais la conspiration fut découverte. Le poëte *Lucain* et *Sénèque*, son oncle, y furent impliqués et mis à mort (65). L'empereur parcourut ensuite la Grèce en comédien, assista à tous les jeux, y prit part, et en rapporta dix-huit cents couronnes (67).

Pendant son absence, les supplices avaient leur cours : Corbulon recevait à Corinthe l'ordre de se tuer. Mais la mesure était comblée : *Vindex* souleva la Gaule, qui, sous Tibère, s'était déjà révoltée avec *Florus* et *Sacrovir; Galba* fut proclamé empereur en Espagne, et fut soutenu par *Othon; Macer* se déclara indépendant en Afrique. Tandis que *Virginius Rufus*, à la tête des légions de Germanie, accablait le Gaulois Vindex et refusait l'empire, Galba fut reconnu par les prétoriens et par le sénat. Néron ne fit rien pour combattre ces révoltes et mourut lâchement. Il se fit tuer par un affranchi en apprenant que le sénat l'avait condamné. Avec lui s'éteignit la famille d'Auguste (68).

Des faits importants se passèrent sous le règne de Néron. En Orient, *Vologèse*, roi des Parthes, plaça son frère *Tiridate* sur le trône d'Arménie. Les Romains eurent avec lui une guerre qui dura dix ans (55-65); l'habile Corbulon la dirigea, et si Tiridate resta en Arménie, ce fut avec le consentement de Néron, qui donna plus tard la couronne à *Tigrane*. — Dans la Grande-Bretagne, Suétonius Paulinus soumit l'île de Mona. Pendant son absence, les Bretons se soulevèrent à la voix de la reine *Boadicée*, et massacrèrent un grand nombre de Romains. Paulinus revint en toute hâte : il eût eu peut-être beaucoup de peine à réprimer la révolte, sans la mort de Boadicée (62). — Enfin les Juifs, impatients de la domination étrangère, se révoltèrent en 66. Cestius Gallus ne put les faire rentrer dans l'obéissance. *Vespasien* le remplaça (67). Près de mettre le siége devant Jérusalem, il fut arrêté par la révolution qui l'appela au pouvoir.

Première persécution. — Un autre fait important du règne de Néron, c'est la première persécution contre les chrétiens. Nous avons dit que Néron leur avait imputé l'incendie de Rome. Il publia contre eux à cette occasion des édits très-sévères (64). On les décapita dans les provinces ; à Rome ils furent crucifiés, ou bien, enduits de matières inflammables, ils servirent de torches pendant la nuit dans les jardins de Néron ; enfin on les livra aux bêtes. *Saint Paul*, comme citoyen romain, fut décapité, et *saint Pierre* fut mis en croix sur le mont Janicule.

XXXI.

Galba, Othon, Vitellius. — Vespasien, Titus et Domitien. — Prise de Jérusalem. — Soumission de la Grande-Bretagne.

Galba. — Galba avait été élu par son armée en Lusitanie, proclamé par les prétoriens à Rome, et reconnu par le sénat (68). Il commença par réprimer beaucoup d'abus, et choisit pour successeur *Pison*, homme vertueux et sévère. Mais le peuple n'avait plus de distributions ni de jeux ; les prétoriens n'avaient pas reçu de *donativum* : *Othon*, perdu de dettes et trompé dans son espoir d'être adopté par Galba, souleva les soldats et la multitude, et Galba fut massacré sur le Forum par les prétoriens.

Othon. — Othon était à peine empereur, que déjà il avait un rival. Deux soldats, *Valens* et *Cécina*, firent proclamer *Vitellius* en Germanie (69). Une bataille décida de l'empire : Othon fut battu à *Bédriac*, dans la Gaule Cisalpine, et il se tua pour ne point prolonger la guerre, effaçant par cette mort généreuse la honte de sa vie.

Vitellius. — Vitellius, devenu empereur, cassa les prétoriens et la milice urbaine, qu'il remplaça par vingt cohortes prises dans ses légions. Rome eut à subir la licence de l'armée, les rapines de Valens et de Cécina, et les profusions de l'empereur, dont la principale occupation était de manger ; il dépensait des sommes énormes pour satisfaire sa gourmandise. Vitellius ne devait pas rester longtemps maître de l'empire. *L. Flavius Vespasien* commandait en Judée ; son fils *Titus* le fit proclamer par ses troupes. *Mucien*, gouverneur de Syrie, offrit de marcher contre Vitéllius. *Antonius Primus*, tribun légionnaire, battit Cécina à Crémone. Dans son épouvante, l'ignoble Vitellius voulut abdiquer, et traita avec *Sabinus*, préfet de la ville, et frère aîné de Vespasien. Mais la populace et les prétoriens prirent un moment sa défense, et massacrèrent Sabinus. Primus vengea ce dernier : une bataille ayant été livrée sous les murs de Rome et dans

le champ de Mars, les prétoriens furent défaits, et Vitellius tué. L'élection de Vespasien fut confirmée par le sénat (70).

Vespasien. — Vespasien n'entra dans Rome que l'année suivante. Il remit l'ordre dans les finances et la discipline dans les camps; il répara une foule de monuments négligés par ses prédécesseurs, en éleva de nouveaux, encouragea les arts et les lettres : il poursuivit toutefois les philosophes stoïciens, qui professaient publiquement l'indépendance. Du reste, on ne vit plus de délateurs, ni de criminels de lèse-majesté. On lui reprochait seulement une avarice peu digne d'un empereur. Sous son règne eut lieu la prise de Jérusalem. La guerre de Judée, commencée par Vespasien, fut continuée par son fils Titus. Celui-ci assiégea Jérusalem pendant six mois, et la prit par la famine : cette malheureuse ville fut ruinée de fond en comble; plus de treize cent mille Juifs avaient succombé pendant cette guerre (70).

En Occident, les Bataves s'étaient soulevés (69), sous la conduite de *Civilis*. Ce chef fut heureux quelque temps; et quoique *Pétilius Cérialis* eût arrêté ses progrès, il fit une paix avantageuse : les Bataves ne furent plus sujets, mais alliés de Rome. Le Gaulois *Sabinus* souleva aussi la Gaule; il fut moins heureux : après avoir été réduit à se cacher pendant neuf ans dans une carrière, il fut à la fin découvert et mis à mort avec sa femme, la célèbre *Éponine* (79). Vespasien mourut la même année.

Titus. — Vespasien eut pour successeur son fils *Titus*. Cruel et débauché avant de régner, le nouvel empereur mérita d'être appelé *les Délices du genre humain*, tant il se montra doux, affable et bienfaisant. Mais de grands désastres affligèrent son règne : la première éruption du Vésuve engloutit Pompéi et Herculanum (79); le Capitole et le Panthéon furent détruits par un incendie; une épidémie désola Rome. Titus ne régna que deux ans : il mourut en 81, et sa mort doit probablement être imputée à son frère Domitien.

Domitien. — Domitien fut bien différent de son père et de son frère; ce prince, d'un naturel méchant et pervers, se signala par sa passion pour les spectacles et les jeux du cirque : jaloux de toute espèce de gloire et de mérite, il entretint beaucoup de délateurs et fit revivre la loi de lèse-majesté. Aucun empereur n'avait encore autant avili le sénat. Deux faits principaux signalèrent son règne : la conquête de la Grande-Bretagne, et la *deuxième persécution* contre les chrétiens.

Vespasien avait envoyé *Agricola* dans la Grande-Bretagne en 78 : ce général continua ses exploits sous Domitien; il pénétra jusque chez les Calédoniens, à l'extrémité septentrionale de la Grande-Bretagne. Pour arrêter les incursions des Pictes, il établit une ligne de forts entre le golfe de la Clyde et le golfe d'Édimbourg. De retour à

Rome, Agricola mourut empoisonné par ordre de Domitien : sa *vie* nous a été racontée par *Tacite*, son gendre.

Vespasien et Titus avaient laissé les chrétiens en repos; Domitien les persécuta; il n'épargna même pas ses parents; il fit tuer *Flavius Clémens*, neveu de Vespasien, avec sa femme. La plus illustre victime de cette seconde persécution fut l'apôtre *Jean*, qui fut plongé dans une cuve d'huile bouillante à Rome; mais il n'en mourut pas, et fut relégué dans l'île de Patmos (95), où il écrivit l'*Apocalypse*.

Domitien avait attaqué les Daces, mais il fut obligé d'acheter la paix de *Dercébal*, leur roi, par un tribut annuel : il mourut assassiné en 96.

XXXII.

Nerva et Trajan. — Guerres contre les Daces et les Parthes. — Administration d'Adrien.

Nerva. — Domitien est le dernier de ces douze empereurs que l'on appelle les douze Césars : la famille d'Auguste s'était éteinte avec Néron, qui était le sixième. Après Galba, Othon et Vitellius, Vespasien avait commencé la famille Flavienne : Domitien en fut le troisième et dernier membre. Il eut pour successeur *Nerva*. Avec ce prince commença une ère nouvelle que l'on appelle le siècle des Antonins, et qui fut l'époque la plus heureuse pour l'empire. Le fait le plus important de ce règne est l'adoption de *Trajan*, qui devait succéder à l'empire. Nerva mourut en 98; il n'avait régné que deux ans.

Trajan. — Trajan eut un règne plus long, plus glorieux et plus utile : il était Espagnol, et ce fut le premier empereur d'origine étrangère. Il commandait les légions de Germanie, quand il apprit son adoption et la mort de Nerva. Il se rendit à Rome en toute hâte, et commença par abolir les jugements de majesté. Il réforma les abus de l'administration provinciale, diminua les impôts, et construisit des ports, des routes, des chaussées, des ponts, de magnifiques monuments. Pline le jeune, dans son *Panégyrique de Trajan*, nous a tracé un tableau éloquent de ce règne, et il y a du vrai au milieu de ses exagérations. Par sa noble conduite, sa bonté, son désintéressement, Trajan mérita le surnom d'*Optimus* : on lui reproche cependant ses débauches secrètes, sa vanité, et ses cruautés envers les chrétiens.

Ce qu'il y a de plus important sous le règne de ce prince, ce sont les guerres extérieures.

Trajan combattit les Parthes pendant dix ans (107-116) : ils avaient alors pour roi *Cosroës*, qui s'était emparé de l'Arménie ; mais ils étaient affaiblis par des dissensions intestines. Trajan remporta sur eux de grands et faciles avantages : il réduisit en provinces romaines l'Arménie, l'Assyrie et la Mésopotamie, et porta ainsi les limites de l'empire jusqu'au Tigre.

Tandis que les Parthes menaçaient Rome à l'Orient, les Daces la menaçaient à l'Occident : Trajan les combattit avec succès. *Dercébal*, roi des Daces, avait imposé un tribut à Domitien : Trajan s'en affranchit, et, après une lutte de trois ans (101-103), il força Dercébal à se soumettre. Mais le barbare se révolta bientôt : Trajan revint sur le Danube, jeta sur ce fleuve un pont d'une grandeur et d'une solidité extraordinaires ; puis il pénétra en Dacie, et chassa Dercébal, qui se tua pour n'être pas pris. La Dacie fut réduite en province romaine. La fameuse *colonne Trajane* fut élevée en souvenir de cette conquête. Ainsi Trajan recula les bornes de l'empire au nord et à l'est, sur le Danube et sur le Tigre.

Outre ces deux grandes guerres, un fait remarquable de ce règne est la *troisième persécution :* elle commença en 106, à l'occasion d'un édit de Trajan contre les sociétés secrètes. Les trois martyrs les plus célèbres de cette persécution sont : *Evariste*, quatrième successeur de Pierre ; *Siméon*, deuxième évêque de Jérusalem, et *Ignace*, troisième évêque d'Antioche, que Trajan condamna lui-même. Du reste, cette persécution ne fut pas longue : Trajan ordonna bientôt de ne point rechercher les chrétiens. Il mourut en 117, à Sélinunte, ville de Cilicie, en revenant de combattre les Parthes.

ADRIEN. — Adrien, cousin et pupille de Trajan, fut proclamé à Antioche par l'armée, et confirmé à Rome par le sénat. Son administration fut très-profitable à l'empire : il détermina nettement les attributions des magistrats, et en fixa les limites. On lui doit un édit célèbre, appelé l'*édit perpétuel.* Autrefois les préteurs, quand ils entraient en charge, publiaient un édit sur la marche qu'ils suivraient dans les procès ; tous ces édits changeaient sans cesse la procédure : Adrien fit rédiger par le jurisconsulte Salvius Julianus l'*édit perpétuel*, qui devait servir de règle pour l'avenir. Dans les provinces, Adrien réprima une foule d'abus : il parcourut souvent son empire, et se fit craindre des gouverneurs. Il protégea les sciences et les arts, il construisit l'Athénée ; mais chez lui l'amour des lettres n'excluait pas la débauche et la cruauté.

Trajan avait été conquérant : Adrien ne songea qu'à maintenir les limites de l'empire, au lieu de les étendre ; il abandonna même volontairement plusieurs provinces dont la possession était plus glorieuse qu'utile. Ainsi il laissa les Parthes reprendre l'Arménie, l'Assyrie et la Mésopotamie, et le Tigre cessa d'être la frontière

romaine. L'empire commença donc à reculer en Asie : il recula aussi en Europe. Les golfes de la Clyde et d'Édimbourg étaient la limite sous Domitien ; Adrien abandonna cette frontière, et fit construire une palissade moins longue et plus facile à défendre, depuis la Solway jusqu'à la Tyne. Il ne faut pas oublier que c'est sous Adrien que se consomma la *dispersion des Juifs*, commencée sous Titus. Ils se révoltèrent en 135, et mirent à leur tête un aventurier qui s'appela *Barcochébas*, ou *le fils de l'Étoile ;* mais ce faux Messie ne put les sauver : plus de cinq cent mille Juifs périrent dans cette guerre ; la nouvelle Jérusalem fut ruinée, et remplacée par la colonie d'*Ælia Capitolina*, dont l'accès fut interdit aux Juifs.

Avec Adrien l'adoption continua à fournir l'empereur : Nerva avait adopté Trajan ; Trajan avait probablement adopté Adrien; celui-ci adopta d'abord *Ælius Verus*, puis, après la mort de ce fils adoptif, *Titus Antonin*, auquel il fit adopter *M. Aurélius Vérus*. Adrien mourut en 138, regretté des provinces, mais haï du sénat; et Antonin eut de la peine à lui faire décerner l'apothéose.

XXXIII.

Les Antonins. — Marc-Aurèle. — Commode.

ANTONIN LE PIEUX. — *Titus Antonin*, successeur d'Adrien, est celui qui a donné son nom à cette période, dite siècle des Antonins : Nerva, Trajan, Adrien ne sont pas des Antonins, mais ils sont considérés comme tels. Il n'y a réellement que trois Antonins: Titus Antonin, Marc-Aurèle, et son fils Commode.

Le règne d'Antonin fut un temps très-heureux pour l'empire. Ce prince comprima quelques révoltes des Juifs ; il leur rendit leurs anciens priviléges, et leur permit généreusement d'acquérir le droit de cité. La frontière d'Orient fut tranquille ; mais dans la Grande-Bretagne les lieutenants de l'empereur furent souvent inquiétés par les Pictes, et, sur le Danube, Antonin eut à contenir les Daces. Cependant tout réussit à ce prince. Au dehors, l'empire n'eut point de honte à subir ; au dedans, l'abondance et l'industrie rendirent les provinces florissantes. Antonin fut surnommé *le Pieux*, à cause de la persistance avec laquelle il réclama l'apothéose d'Adrien ; il mérita aussi les titres de *Second Numa* et de *Père de la patrie*. Il a laissé un nom respecté ; toutefois ses mœurs ne furent pas aussi pures qu'on le croit vulgairement. Il mourut en 161, après un règne de vingt-trois ans.

MARC-AURÈLE. — Marc-Aurèle, surnommé le Philosophe (1), succéda à Antonin, son père adoptif. Il s'associa son frère d'adoption, *Lucius Vérus ;* Rome eut deux empereurs de nom, mais en réalité il n'y en avait qu'un. Il faut remarquer quatre choses sous Marc-Aurèle : les calamités, la quatrième persécution, le gouvernement, les guerres.

Calamités. — Il y eut un débordement du Tibre qui inonda Rome : une famine désola la ville; plusieurs cités furent dévastées par la peste, par des tremblements de terre ou par des incendies (162).

Quatrième persécution. — Marc-Aurèle, quoique philosophe, était superstitieux : il attribua tous ces malheurs aux chrétiens, et ordonna la quatrième persécution. Elle fut signalée par le martyre de *Justin*, le premier apologiste; de *Polycarpe*, évêque de Smyrne; de *Pothin*, premier évêque de Lyon, et de la fameuse *Blandine*. Ce fut à Lyon que la persécution fit le plus de martyrs : les violences y dépassèrent tout ce qu'on peut imaginer.

Gouvernement. — Cependant Marc-Aurèle était doux : son gouvernement fut semblable à celui d'Antonin. Il maintint les décrets de cet empereur, et fut chéri dans les provinces. Mais il laissa trop d'influence à sa famille, et eut tort de ne pas réprimer les dérèglements des siens.

Guerres. — A l'avénement de Marc-Aurèle, les Bretons et les Cattes remuèrent en Occident, les Parthes prirent les armes en Orient. Les Bretons et les Cattes furent facilement comprimés. *Avidius Cassius* battit les Parthes, et détruisit Séleucie et Ctésiphon. Marc-Aurèle eut à repousser une invasion des Marcomans et des Vandales, qui pénétrèrent jusqu'à Aquilée (167). La guerre continua; Marc-Aurèle passa le Danube, mais il s'engagea dans un passage dangereux, et ne dut son salut qu'aux prières de la légion Mélitine. Il put alors dicter la paix aux barbares (174). Pendant ce temps Avidius Cassius se révoltait en Syrie, mais ses soldats l'assassinèrent. Il fallut ensuite combattre de nouveau les Marcomans (178-180) : Marc-Aurèle les défit, en incorpora un grand nombre dans ses troupes, et les établit dans l'empire. Il mourut à Vienne pendant cette guerre ; Commode, son fils, acheta aussitôt la paix, et accourut à Rome (180).

COMMODE. — Commode, quoique fils d'un philosophe, fut un empereur comme Caligula, Néron et Domitien. On vit reparaître les délateurs, mais ils ne purent empêcher les conspirations : celles de *Pérennis* et de *Maternus* échouèrent. Commode, furieux de se voir attaqué, souilla Rome de meurtres. Il se fit gladiateur, et combattit

(1) Marc-Aurèle professa sur le trône les préceptes de la philosophie des stoïciens; il portait leur costume. Il a laissé un recueil remarquable de maximes philosophiques écrit en grec, et intitulé *A moi-même* (Ἐμαυτῷ).

dans l'arène, comme Néron avait joué sur la scène. Enfin la conspiration de *Marcia*, l'une de ses femmes, et de *Lœtus*, préfet du prétoire, réussit : Commode fut tué, et jeté dans le Tibre (192).

Les années qui viennent de s'écouler depuis l'avénement de César forment ce que l'on nomme la période du *Principat*. On y distingue d'abord les douze Césars, dont Suétone nous a raconté la vie; les six premiers forment la famille Césarienne, ce sont : *César*, *Auguste*, *Tibère*, *Caligula*, *Claude*, *Néron*; après Néron, en qui s'éteint cette famille, viennent trois généraux, *Galba*, *Othon*, *Vitellius*; puis la famille Flavienne, qui se compose de *Vespasien*, *Titus* et *Domitien*. Après Domitien, le dernier des douze Césars, commence le siècle des Antonins : on voit d'abord *Nerva*, *Trajan*, *Adrien*, puis les trois Antonins, *Antonin le Pieux*, *Marc-Aurèle* et *Commode*.

L'empire s'était soutenu jusqu'à Tibère; il déclina sous Claude et jusqu'à Trajan : celui-ci l'agrandit, mais la décadence reprit avec Adrien, et les deux premiers Antonins, malgré leurs vertus, ne purent l'arrêter. On doit attribuer cette décadence à cinq causes principales : 1° la corruption des mœurs; 2° l'absence de succession régulière; 3° l'affaiblissement de la discipline militaire; 4° l'épuisement des finances; 5° les dangers extérieurs.

XXXIV.

L'empire mis aux enchères par les prétoriens. — Septime Sévère. — Les princes syriens. — Alexandre Sévère. — Les nouveaux Perses.

PERTINAX. (193).—Ceux qui délivrèrent le monde de Commode mirent en sa place *Pertinax*, vieillard vénérable et sévère : c'était un soldat parvenu; il avait de l'énergie et voulait le bien. Les prétoriens le massacrèrent pour ses tentatives de réforme : il avait régné trois mois.

DIDIUS JULIANUS. — Cette milice audacieuse mit l'empire aux enchères, et le jurisconsulte *Didius Julianus* se le fit adjuger. Cet indigne marché souleva tout le monde; car, quoique l'empire eût été souvent acheté, il n'avait pas encore été marchandé. *Septime Sévère* fut proclamé en Illyrie par ses soldats, *Pescennius Niger* en Syrie, et *Albinus* en Bretagne. Julianus n'ayant pu payer les sommes immenses qu'il avait promises, fut abandonné par son armée et décapité par sentence du sénat (193).

SEPTIME SÉVÈRE. — Septime Sévère marcha sur Rome. Après avoir puni les meurtriers de Pertinax, il cassa les cohortes prétoriennes, et forma de ses plus braves légionnaires un nouveau corps de prétoriens. Pendant le court séjour qu'il fit à Rome, il ne s'occupa que de son expédition d'Asie. Il voulait surprendre Niger, qui s'abandonnait dans Antioche au repos et aux plaisirs. Sévère se conduisit si adroitement à l'égard d'Albinus, que celui-ci, content d'avoir été nommé César, ne l'inquiéta pas durant son expédition. Niger, trois fois vaincu, à Cyzique, à Nicée et à Issus, fut fait prisonnier et décapité. Beaucoup de ses soldats s'enfuirent au delà du Tigre, et apprirent aux barbares la tactique romaine (196).

Sévère, après avoir réduit l'Orient, puni Antioche et Byzance, eût bien voulu faire la guerre aux Parthes et aux Atréniens, qui avaient secouru Niger : il lui fallait auparavant se débarrasser d'Albinus. Il essaya de le faire tuer, mais Albinus se tenait sur ses gardes : alors ils se traitèrent en ennemis déclarés. Tandis que Sévère traversant tout l'empire arrivait en Gaule, Albinus débarquait de la Grande-Bretagne : il rencontra son ennemi près de Lyon, fut défait, pris et mis à mort.

Sévère marcha ensuite contre *Barsémius*, roi des Atréniens, reçut des otages du roi d'Arménie, et vint mettre le siége devant Atres. Mais la courageuse résistance des habitants le força de s'éloigner. Toutefois cette expédition ne fut pas perdue : les soldats de la flotte débarquèrent près de Ctésiphon, et prirent cette capitale des Parthes. Sévère revint triompher à Rome (199).

Son retour fut signalé par beaucoup de réformes utiles; cependant il commit bien des fautes. Ce fut un administrateur habile, un juge impartial et sévère : mais il eut le tort de fonder sa puissance sur la force des armes, car il fut obligé de fermer les yeux sur la licence des gens de guerre. Il accorda trop de pouvoir au préfet du prétoire : *Plautien*, son gendre, qui remplit cette fonction pendant dix ans, conspira contre lui; Sévère le fit tuer sous ses yeux. On peut encore reprocher à Sévère la *cinquième persécution* des chrétiens, qui commença en 199 : les principaux martyrs furent le pape *Victor* à Rome, l'évêque *Irénée* à Lyon, *Saturnin*, *Félicité*, *Perpétue* à Carthage.

Vers la fin de son règne, Sévère fit une expédition en Grande-Bretagne; il y mourut (211). Il avait épousé *Julia Domna*, princesse syrienne; et ses successeurs jusqu'à Maximin, et sauf Macrin, furent appelés les *princes syriens*.

CARACALLA et GÉTA. — Sévère déclara ses fils Caracalla et Géta ses successeurs, et leur donna pour tuteur le jurisconsulte *Papinien*. Cet homme devint odieux à Caracalla, par la seule raison qu'ayant découvert sa haine pour son frère Géta, il l'avait empêché d'attenter

à ses jours. Caracalla tua néanmoins Géta dans les bras de sa mère, et fit mettre à mort Papinien. Sévère avait reporté les frontières romaines en Bretagne au delà du mur d'Adrien : Caracalla abandonna tout ce territoire (211). Il attaqua la confédération des Allemands, et acheta ensuite leur prétendue soumission (214); il soumit par le même procédé les Cattes et les Daces. A la faveur des querelles qui divisaient les Parthes, il conquit l'Osroëne, et envahit même le territoire des Parthes : il engagea une guerre que Macrin finit en achetant aussi la paix.

Caracalla fut un mauvais prince ; il vécut au milieu des supplices; il fit un jour massacrer un grand nombre d'Alexandrins, parce que les habitants de cette ville l'avaient raillé. Il augmenta les impôts, et donna à tous les habitants de l'empire le titre de citoyen romain pour les soumettre tous à la taxe romaine. Caracalla mourut bientôt, assassiné par Macrin (217).

MACRIN et HÉLIOGABALE. — L'armée proclama à Rome *Macrin*, le préfet du prétoire, et les troupes d'Orient proclamèrent à Émèse, en Syrie, *Émisène*, jeune homme qui, du côté de sa mère, était parent de Caracalla. Chaque armée entreprit de soutenir son candidat : la rencontre eut lieu près d'Antioche. Macrin fut défait, poursuivi, et tué près de Chalcédoine. *Héliogabale* (c'est le nom que prit Émisène) apporta à Rome le dieu *Élagabal*, dont il était prêtre à Émèse. Il fit peser de lourds impôts sur tout l'empire, abusa de sa puissance contre ceux qui avaient suivi le parti de Macrin, s'abandonna à la débauche, reproduisit, en les exagérant, toutes les folies et toutes les extravagances de *Caligula*, et se fit détester de tous ses sujets. Il fut mis en pièces dans une sédition (222).

ALEXANDRE SÉVÈRE. — *Alexandre Sévère*, cousin d'Héliogabale, lui succéda. Comme il était encore jeune, sa mère, *Mammée*, eut toute l'autorité. Elle lui choisit un conseil de sénateurs, parmi lesquels était le célèbre jurisconsulte *Ulpien*, qui devint plus tard préfet du prétoire.

Alexandre fit bientôt voir ses heureuses qualités par la sagesse de son administration. Il protégea les chrétiens, chassa les eunuques du palais, et flétrit les vices. Il essaya de faire revivre les sentiments romains, en rétablissant les assemblées et en consultant toujours le sénat. Il essaya aussi de ramener la discipline dans les armées, et pourvut à la retraite des gens de guerre en leur assignant un territoire sur les frontières de l'empire : c'était ménager des défenseurs à l'État. Il créa deux corps de vétérans, les chrysaspides et les argyraspides, et une phalange de six légions, ce qui excita l'émulation et perfectionna la tactique.

Après huit ans de paix, il eut à soutenir une guerre en Orient, non pas contre les Parthes, mais contre les Perses. *Artaban IV*, trente et

unième Arsacide, fut renversé par *Ardchir-Babekan* ou *Artaxerxès*, fils d'un soldat persan nommé *Sassan*. Celui-ci ruina la puissance des Parthes, et releva celle des Perses (226). Il rétablit la religion de Zoroastre, et fonda la dynastie des *Sassanides*. Il envoya à Alexandre Sévère l'ordre d'évacuer l'Égypte et l'Asie (230). L'empereur, après de grands préparatifs, se rendit en Orient et battit Artaxerxès. La guerre finit ainsi avec lui, mais elle n'était pas finie avec les Perses (233).

Alexandre eut en Occident quelques hostilités avec les Germains; elles furent peu importantes. Toutefois, les frontières de l'empire étaient bien menacées de ce côté.

L'empire était victorieux, mais non tranquille. Les prétoriens, dans une sédition, massacrèrent Ulpien sous les yeux de l'empereur. Ils demandaient la tête de *Dion Cassius*, rigide observateur de la discipline. Alexandre, loin de céder, le fit consul, mais l'éloigna bientôt de Rome. Les séditions se multipliaient tous les jours : la fermeté de l'empereur en réprima une à Antioche en 232; mais, trois ans après, les légions de Gaule l'assassinèrent, et mirent à sa place Maximin (235).

Ainsi, après le principat, on voit d'abord *Pertinax*, qui ne règne que quelques jours; puis *Didius Julianus*, achetant l'empire; ensuite *Septime Sévère*, rétablissant la gloire et la tranquillité de Rome; après lui viennent *Caracalla* et *Géta*, *Macrin*, préfet du prétoire, *Héliogabale* et *Alexandre Sévère*, princes qui, à l'exception de Macrin, sont appelés les princes syriens. Caracalla et Héliogabale sont de mauvais empereurs, mais Alexandre imite Septime Sévère.

XXXV.

Anarchie militaire, de Maximin à Gallien. — Les Gordiens. — Progrès des barbares. — Les Francs, les Allemands, les Goths.

MAXIMIN. — Nous sommes arrivés à la période dite des *usurpateurs militaires*, dont le premier est le Goth *Maximin*, géant de huit pieds, aussi féroce que robuste, et qui, de la condition obscure de berger, s'était élevé, grâce à sa force physique, aux plus hautes dignités militaires. Maximin ne fut pas plutôt monté sur le trône, que tout le monde eut à s'en repentir. Il mit l'empire au pillage, encouragea les délateurs, et ordonna la *sixième persécution*. Après quelques succès sur les Germains, il se dirigeait en Pannonie, lorsque les

Africains proclamèrent empereurs le vieux proconsul *Gordien* et son fils.

GORDIEN Ier et GORDIEN II. — Le sénat approuva cette double élection, et choisit vingt sénateurs, parmi lesquels étaient *Maxime Pupien* et *Claude Balbin*, pour faire la guerre à Maximin. Ce brutal empereur fut tué par ses soldats au siége d'Aquilée (238). Cependant le jeune Gordien périssait en Afrique en combattant Capellien, lieutenant de Maximin, et son père se donnait la mort.

MAXIME et BALBIN; GORDIEN III. — Maxime et Balbin furent empereurs pendant quelque temps; mais ils furent massacrés par les prétoriens, et l'autorité fut déférée à Gordien III, enfant de treize ans, petit-fils du vieux Gordien. Le nouvel empereur, dirigé par son précepteur *Misithée*, gouverna heureusement. Les Francs furent battus à Mayence par le tribun *Aurélien*, qui devait plus tard être empereur. *Sapor Ier*, successeur d'Artaxerxès, se retira à l'approche de Gordien ; mais Misithée mourut en 243. L'Arabe *Philippe* lui succéda dans la confiance du prince. Il tua Gordien, et se fit proclamer à sa place (244).

PHILIPPE. — Avec cet empereur commence une série d'usurpateurs qui se renversent les uns les autres. Philippe demanda la paix à Sapor, et l'obtint par la cession de la Mésopotamie. Ce prince paraît avoir eu quelques bonnes intentions; mais il n'eut pas le temps de les mettre à exécution : il fut tué à Vérone dans un combat contre Décius. On l'appelait l'*Arabe*, parce qu'il était né à Bosra, en Idumée.

DÉCIUS ou DÈCE. — Le nouvel empereur ordonna la *septième persécution* (250). Elle fut très-cruelle : *Origène* et *saint Cyprien* souffrirent pendant cette persécution, mais sans obtenir la couronne du martyre, qui appartint à *saint Polyeucte*. Dèce eut à lutter contre les Goths, qui étaient entrés en Mésie, comme Gordien III contre les Francs, qui étaient entrés en Gaule. Vainqueur dans une première bataille, il périt dans la seconde par la trahison de *Gallus*, qui prit la pourpre (251).

GALLUS, ÉMILIEN. — Sous le règne du nouvel empereur, les Francs, les Allemands, les Goths, firent de nouveaux progrès et inquiétèrent les frontières du Danube et du Rhin; les Perses envahirent la Syrie, et n'abandonnèrent leur conquête que pour conserver leur butin. *Émilien*, gouverneur de Mésie, battit cependant les Goths; il se fit proclamer empereur; et Gallus, vaincu par lui, fut massacré (253). Émilien ne garda pas longtemps la pourpre : au bout de quatre mois, il fut tué par ses soldats.

VALÉRIEN. — Valérien lui succéda, et s'associa son fils *Gallien* (253). Il ordonna la *huitième persécution*, dont les principaux martyrs furent les papes *Étienne* et *Sixte*, *saint Cyprien* et *saint Laurent*

(256). Mais alors l'empire se trouva plus que jamais en danger. Les Francs attaquèrent la Gaule ; les Goths, la Thrace ; Sapor, l'Arménie ; les Francs pénétrèrent même jusqu'en Espagne ; les Allemands s'avancèrent jusqu'à Ravenne. L'Italie fut sauvée par les prétoriens (260). Les Goths s'emparèrent du Bosphore, et pillèrent les côtes du Pont-Euxin. Ces progrès des barbares avaient lieu malgré la valeur d'*Aurélien*, de *Claude* et de *Probus*, qui étaient à la tête des légions. Valérien fit en personne la guerre à *Sapor ;* mais il fut pris par le roi de Perse, et mourut dans une honteuse captivité (259).

Gallien. — Gallien, son fils, lui succéda : ce prince, sans courage et sans énergie, ne fit rien pour venger son père ni pour sauver l'empire. Les barbares pénétrèrent de toutes parts ; et l'invasion eût été dès lors consommée, sans un concours heureux de circonstances qui relevèrent l'empire. *Odénat*, prince de Palmyre, chassa les Perses qui avaient envahi presque toute l'Asie. Rome arma ses citoyens, et ils repoussèrent de l'Italie les barbares qui venaient la piller. Le mépris qu'inspirait Gallien, et la nécessité de se défendre contre les incursions des barbares, firent surgir de toutes parts une foule d'usurpateurs, dont les plus connus furent, outre *Odénat*, *Posthumius*, *Victorinus* et *Tétricus* en Gaule ; *Auréolus* en Rhétie ; *Baliste*, *Macrien*, etc. On en compta jusqu'à vingt-sept, ou vingt-neuf, et on les appela les *trente tyrans*. Gallien mourut, blessé par trahison dans une guerre contre Auréolus ; mais celui-ci n'obtint pas l'empire, comme il le désirait. Claude II reçut la pourpre (268).

Cette période renferme douze empereurs dans l'espace de trente-trois années ; mais ils n'ont rien de remarquable, et ne font que passer sur le trône : *Maximin*, les *trois Gordiens*, *Maxime* et *Balbin*, *Philippe*, *Décius*, *Gallus*, *Émilien*, *Valérien*, *Gallien*, n'ont rien fait d utile à l'empire : avec eux la décadence s'est rapidement accrue, et les barbares ont commencé à envahir le territoire.

XXXVI.

Claude II, Aurélien, Probus. — Zénobie vaincue et les barbares repoussés. — Progrès du christianisme.

Après la période de l'anarchie militaire, qui renferme tant d'empereurs en si peu de temps, vient la période de l'*aristocratie militaire*, qui est encore moins longue, mais qui offre des hommes remarquables : elle s'ouvre par le règne de Claude II (268).

Claude II. — Ce prince eut à repousser une invasion des Allemands : il en vint assez facilement à bout. Mais il n'eut pas aussi bon

marché des Goths : il les défit d'abord dans une bataille sanglanet près de *Naïssus*, les détruisit ensuite en détail dans une foule de petits combats, et enfin tailla en pièces leurs débris près du mont Hémus. Il reçut à cette occasion le surnom de *Gothique*. Il mourut de la peste à Sirmium, après avoir désigné *Aurélien* pour son successeur (270).

AURÉLIEN. — Aurélien s'était élevé au premier rang de l'armée par son mérite et sa valeur : il fut élu par les légions du Danube. Arrivé à Rome, il profita de son ascendant sur les soldats pour rétablir la discipline. Il marcha ensuite contre les Goths, qui furent complétement vaincus : toutefois il leur abandonna la Dacie, et transporta les habitants de cette contrée dans la Mésie, qui prit le nom de Dacie d'Aurélien. Il eut aussi la guerre avec les Allemands, qui firent une invasion en Italie : battu à Plaisance, il fut vainqueur sur le Métaure et à Pavie ; alors les Allemands se retirèrent (271).

Aurélien revint à Rome ; il punit cruellement quelques séditions, et fit tomber ses vengeances principalement sur les grands. Il se hâta ensuite de partir pour l'Asie. La veuve d'Odénat, la fameuse *Zénobie*, non contente de régner dans Palmyre, aspirait au titre de reine de l'Orient. Elle venait de conquérir l'Égypte, et menaçait déjà l'Asie Mineure. Aurélien la vainquit à Antioche et à Émèse (272), et l'assiégea dans Palmyre, tandis qu'il envoyait *Probus* reprendre l'Égypte. La ville se rendit, et la reine, qui s'était enfuie, fut faite prisonnière. Aurélien mit à mort *Longin*, conseiller de cette princesse, l'auteur du *Traité sur le sublime*, et garda Zénobie pour l'ornement de son triomphe. Palmyre s'étant révoltée de nouveau, Aurélien détruisit de fond en comble cette ville magnifique, et en massacra les habitants.

Au retour de cette expédition, Aurélien triompha ; on vit à la suite de son char Zénobie et Tétricus, qu'il avait battu et pris à Châlons-sur-Marne. Il ne lui restait qu'à vaincre les Perses, mais il n'en eut pas le temps. Il s'était fait haïr par ses actions sanguinaires : un complot se forma contre lui parmi ses principaux officiers ; son secrétaire Mnesthée se mit à la tête de la conspiration, et le fit assassiner à Byzance (275).

TACITE. — L'armée, qui le vit périr par la conjuration de tant de chefs, refusa d'élire un empereur pour ne pas mettre sur le trône un des assassins d'Aurélien, et le sénat, de son côté, hésita longtemps avant d'accepter cette responsabilité : enfin il élut *Tacite* après un interrègne de huit mois. Le nouveau prince, parent du célèbre Tacite, était vénérable par son âge et par ses vertus ; mais il devint odieux par les violences de ceux à qui il donna le commandement ; il périt dans une sédition (276).

PROBUS. — Son frère *Florien* prétendit à l'empire par droit de succession. Ce droit ne fut pas reconnu ; Florien fut réduit à se tuer, et

Probus fut élu malgré lui par les soldats. Tout fléchit sous un si grand capitaine : il battit les Blemmyes qui infestaient l'Égypte, et intimida les Goths et les Perses, qui recherchèrent son alliance. Les Francs qui voulaient entrer dans les Gaules furent repoussés, et en Orient aussi bien qu'en Occident les barbares respectèrent encore les armes romaines.

Probus joignit le Danube au Rhin par une muraille de soixante lieues; il incorpora des barbares dans ses armées, et en transplanta au sein de l'empire. Un guerrier si redoutable aspirait à la paix : il faisait espérer à l'empire de n'avoir bientôt plus besoin de gens de guerre. L'armée en lui ôtant la vie se vengea de cette parole imprudente, et de la règle sévère qu'il lui avait fait observer (282).

CARUS. — Cependant l'armée honora bientôt la mémoire de Probus, et mit sur le trône *Carus*, préfet du prétoire. Ce vaillant prince réprima les barbares, à qui la mort de Probus avait rendu courage. Il alla en Orient combattre les Perses avec *Numérien*, son second fils, et opposa aux ennemis du Nord son fils aîné *Carin*. Tout l'Orient trembla devant Carus : Séleucie et Ctésiphon furent prises; la Mésopotamie se soumit. Pendant que tout cédait à Carus, le ciel l'arrêta par un coup de foudre (283).

CARIN et NUMÉRIEN. — Numérien pleura beaucoup son père; sa douceur le rendait cher aux soldats, mais il fut tué par son beau-père *Aper*. Les soldats, qui aimaient Numérien, saisirent le meurtrier : les chefs assemblés firent dresser un tribunal; on délibéra quel serait le vengeur de Numérien, et, d'un avis unanime, *Dioclétien*, comte des domestiques, fut déclaré Auguste. Il monta sur le tribunal, déclara Aper coupable, et le fit mettre à mort. Carin, collègue et frère de Numérien, était peu disposé à partager le pouvoir avec Dioclétien; il marcha contre son rival, et, après plusieurs combats indécis, il le vainquit à Margus en Mésie. Mais ses propres officiers détestaient sa tyrannie; un tribun qu'il avait outragé le tua, et transmit l'empire à Dioclétien vaincu (285).

Progrès du christianisme. — Les talents de Claude II, d'Aurélien, de Probus et de Carus, furent inutiles : leurs victoires n'eurent point de résultats durables : l'empire était dans une décadence que rien ne pouvait arrêter. Tandis que l'empire tombait, l'Église s'élevait de plus en plus. La *neuvième persécution*, ordonnée par Aurélien, fut peu terrible : le christianisme s'étendait malgré tous les obstacles; il se propageait activement en Gaule, en Germanie, en Rhétie, en Perse. *Denys d'Alexandrie* portait la foi en Afrique; *Eutychius* convertissait les Goths qui ravageaient l'Asie Mineure. L'Église soutenait avec constance toutes les épreuves : elle avait déjà bravé neuf persécutions; il lui en restait une dixième à souffrir : ce fut la plus terrible. Elle en sortit triomphante, et bientôt après elle domina le monde.

XXXVII.

Changements dans l'administration de l'empire depuis Dioclétien jusqu'à Constantin. — L'unité de l'empire rétablie. — Fondation de Constantinople. — Le christianisme déclaré religion de l'empire.

DIOCLÉTIEN et MAXIMIEN. — Dioclétien était fils d'un affranchi : prudent et quelquefois timide, il ne voulut point se charger seul du fardeau de l'empire. Il s'associa donc *Maximien Hercule*, son ancien compagnon d'armes, et lui donna le titre d'Auguste. Comme il y avait deux Augustes, il y eut deux Césars: *Galerius*, ancien berger, qu'adopta Dioclétien, et *Constance Chlore* qu'adopta Maximien.

Dioclétien chargea Maximien de réprimer la révolte des *Bagaudes*, paysans de la Gaule. Constance fit la guerre en Grande-Bretagne. Galérius alla combattre les Perses, fut battu à Carrhes, mais prit sa revanche l'année suivante (297). Dioclétien arriva alors en Orient, dicta la paix, et se fit céder cinq provinces au delà du Tigre. Il triompha avec Maximien en 303 : c'est le dernier triomphe que vit Rome.

Changements dans l'administration de l'empire. — Rome n'était plus la résidence impériale : Maximien résidait à Milan, Dioclétien à Nicomédie : ces deux villes étaient dans une position plus favorable pour la surveillance des frontières. L'empire n'était plus guère romain que de nom : il était partagé en quatre départements. Constance Chlore gouvernait la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne; Galérius, l'Illyrie et la Thrace; Maximien, l'Italie et l'Afrique; Dioclétien, l'Égypte et l'Asie. Les deux Césars étaient soumis aux deux Augustes; ils devaient les remplacer, et adopter alors eux-mêmes chacun un César.

Dioclétien diminua les cohortes prétoriennes et urbaines, et les remplaça par des légionnaires. Il restreignit l'autorité des préfets du prétoire, et affaiblit le pouvoir des gouverneurs dans les provinces. Ses réformes eurent pour but l'utilité des sujets et la sûreté des princes. Dioclétien construisit un grand nombre de monuments, surtout à Nicomédie.

Cependant Galérius était impatient de régner, et ne supportait qu'avec peine la suprématie de Dioclétien. A force d'importuner l'empereur, qui depuis quelque temps était malade, il le força d'abdiquer, et y contraignit aussi Maximien. Ce dernier se retira en Lucanie, et Dioclétien alla cultiver des laitues à Salone, sa patrie (305).

GALÉRIUS et CONSTANCE CHLORE. — Par l'abdication de Dioclétien

et de Maximien, Constance et Galérius devinrent Augustes; Galérius s'arrogea le droit de choisir les deux Césars, et donna ce titre à son neveu *Maximin Daïa*, qui de bouvier était devenu tribun, et au débauché *Sévère*. Galérius ajouta à son département l'Asie Mineure, et gouverna par les deux Césars tout l'Orient, l'Italie et l'Afrique. Il attendait la mort de Constance pour disposer de tout l'empire à son gré; mais *Constantin*, fils de Constance, qu'il retenait captif, s'évada, et rejoignit son père.

CONSTANTIN, MAXENCE et LICINIUS.—Constantin n'arriva en Grande-Bretagne que pour recevoir les derniers soupirs de Constance Chlore : les légions le proclamèrent Auguste à *Éboracum* (York), 306; mais il se contenta du titre de César, que Galérius n'osa lui refuser.

L'Italie ne pouvait supporter la tyrannie de Galérius : les Romains se soulevèrent, et proclamèrent *Maxence*, fils de Maximien, qui rendit la pourpre à son père. Galérius envoya contre lui Sévère; mais celui-ci fut vaincu, obligé de capituler, et mis à mort malgré la foi jurée. Maximien fit alliance avec Constantin, le reconnut Auguste, et lui donna sa fille *Fausta* en mariage. Galérius, voulant se venger, créa Auguste son ancien ami *Licinius* (307) : mais, atteint lui-même d'une horrible maladie, il expira au milieu d'affreuses souffrances (311). Maximien l'avait précédé au tombeau. Ce vieillard ambitieux voulait à la fois perdre Constantin son gendre et Maxence son fils ; mais ses projets furent découverts, et il fut pendu (310).

Maxence ne valait guère mieux que son père. Le sénat, pour s'en délivrer, jeta les yeux sur Constantin, vainqueur des Allemands et des Francs. Constantin s'allia avec Licinius, et passa en Italie par les Alpes. Maxence fut battu à Turin, à Vérone, au pont Milvius : après ces trois défaites, il se noya dans le Tibre. Constantin entra dans Rome, et adopta publiquement le christianisme (312). Le sénat déclara Constantin premier Auguste.

Restait encore l'ancien César de Galérius, Maximin Daïa, qui avait aussi pris le titre d'Auguste. Licinius marcha contre lui : vaincu en Thrace et en Asie, Maximin s'empoisonna (313). Le mariage de Licinius avec *Constantia* semblait avoir cimenté son alliance avec Constantin : cependant il ne tarda point à se brouiller avec ce prince, et favorisa la conspiration de *Bassien* contre lui. La découverte de la trahison entraîna la mort du conspirateur et la guerre entre les deux rivaux. Licinius fut défait à Cibalis, en Pannonie, et à Mardie, en Thrace : il céda à son rival l'Illyrie et toutes les provinces d'Europe qui se trouvent au delà (314). Pendant huit années de paix avec Licinius, Constantin fut occupé à combattre les Francs, les Allemands, les Goths; puis la guerre recommença. Licinius fut battu à Adrianopolis (323), et bientôt après à Chalcédoine. Assiégé dans Nicomédie, relégué à Thessalonique sur son serment, il chercha à soulever les

barbares, et fut mis à mort. Constantin resta seul maître de l'empire.

CONSTANTIN *seul.* — Constantin n'eut plus de guerre importante à soutenir : il put donc constituer la monarchie impériale que Dioclétien avait essayé d'organiser. Il reconstruisit Byzance sur un nouveau plan, en fit la capitale de son empire, et lui donna le nom de *Constantinople*. La ville fut bâtie en dix ans, et dédiée vers 330. Elle eut son sénat, ses curies, ses tribus, ses distributions de vivres. Rome fut dès lors abandonnée : elle cessa d'être la capitale du monde romain, mais elle allait devenir celle du monde chrétien.

Sous Constantin commencèrent à se dessiner, parmi les fonctionnaires de l'empire, quatre classes principales : 1° celle des *illustres*, comprenant les plus grands dignitaires ; 2° celle des *respectables ;* 3° celle des *clarissimes ;* 4° celle des *egregii*, qui comprenait les magistrats subalternes. — Constantin sépara l'administration civile du pouvoir militaire ; il divisa l'empire en quatre *préfectures*, gouvernées par des *préfets du prétoire :* chaque préfecture fut partagée en *diocèses* administrés par des *vice-préfets*, et chaque diocèse en *provinces* régies par des *proconsuls*. Les préfectures étaient : 1° celle d'Orient, partagée en cinq diocèses, Égypte, Orient, Asie, Pont et Thrace, formant quarante-huit provinces ; 2° celle d'Illyrie, partagée en deux diocèses, Macédoine et Dacie, formant onze provinces ; 3° celle d'Italie, partagée en trois diocèses, Italie, Illyrie, Afrique, formant vingt-neuf provinces ; 4° celle des Gaules, partagée en trois diocèses, Gaule, Espagne, Bretagne, formant vingt-neuf provinces.

Ce qui acheva l'œuvre de Constantin, ce fut une haute direction administrative de sept ministres, savoir : 1° le *préposé de la chambre sacrée*, chargé de la surveillance du palais impérial ; 2° le *maître des offices*, ministre de l'intérieur ; 3° le *comte des largesses sacrées*, ministre des finances ; 4° le *comte du trésor privé*, chargé de l'administration des domaines impériaux ; 5° le *questeur*, chancelier ou ministre de la justice ; 6° et 7° les deux *comtes des domestiques* ou gardes de l'empereur.

Les impôts avaient toujours été exorbitants : Constantin les rendit plus rigoureux par la régularité de la perception. Il fixa l'*indiction*, c'est-à-dire l'impôt foncier, à quinze ans pour la durée de chaque cadastre. Il exigea l'impôt sur l'industrie, les taxes sur les denrées, et les dons gratuits.

Mais ce maître de l'empire n'était pas heureux : il fut obligé de mettre à mort plusieurs de ses fils pour des conspirations fausses ou réelles, ainsi que sa femme Fausta. Il ne vit point toutes les conséquences fâcheuses de son gouvernement : se sentant près de mourir, il se fit baptiser. Il mourut à soixante-quatre ans (337).

L'état de l'empire était bien changé ; après les usurpateurs militaires étaient venus des monarques : l'empire avait reçu une forme

et une organisation nouvelles ; c'est la période dite de l'*empire monarchique*. Mais un autre fait aussi important, c'était la révolution religieuse qui venait de s'accomplir. Il y avait eu neuf persécutions jusqu'à Dioclétien : sous ce prince eut lieu la *dixième persécution*, qu'on a surnommée l'*ère des martyrs;* ce fut la plus terrible de toutes (303-312).

Du reste, il ne faut pas en accuser précisément Dioclétien : c'est Galérius qui en fut le véritable instigateur. Maximin, Licinius et Maxence furent les ennemis de l'Église ; mais Constantin, vainqueur par la croix, embrassa publiquement le christianisme (312) : il accorda aux chrétiens le libre exercice de leur culte. La mère, la femme et la belle-mère de l'empereur, *Hélène*, *Fausta* et *Eutropia*, se convertirent ; et, l'an 313, parut l'*édit de Milan*, qui déclara le christianisme religion de l'empire. Constantin accorda aux prêtres chrétiens les priviléges des prêtres païens ; il étendit à leurs temples le droit d'asile ; enfin, par l'édit de 321, il autorisa l'Église à recevoir des donations et des legs : ainsi l'Église était définitivement établie. Ce fut aussi sous Constantin que se tint le célèbre *concile de Nicée* (325), où l'on dressa le *Symbole,* et où fut condamné l'hérésiarque *Arius*.

XXXVIII.

Les successeurs de Constantin. — Julien. — Hérésies ; l'arianisme. — Commencement de la grande invasion des barbares.

Constant, Constance, Constantin II. — Constantin avait rendu une sorte de grandeur à l'empire ; mais la décadence devait être rapide après lui. Il eut pour successeurs les trois fils qui lui étaient restés, *Constant*, *Constance, Constantin II*. Ces trois empereurs, avec Constance Chlore, leur aïeul, et *Julien*, leur cousin, forment la seconde famille *Flavienne*, qu'il ne faut pas confondre avec celle de Vespasien. Dans le partage de l'empire, Constant obtint l'Italie, l'Illyrie occidentale et l'Afrique ; Constance eut la Thrace et l'Orient, et Constantin II eut la Bretagne, la Gaule et l'Espagne. Tandis que Constance soutenait une guerre malheureuse contre Sapor II, roi de Perse, Constantin II, mécontent de son lot, attaqua Constant, et périt dans une embuscade près d'Aquilée (340). Constant, à son tour, fut tué dans les Pyrénées par l'usurpateur *Magnence*, qui prit immédiatement la pourpre, et régna un instant sur l'Occident tout entier. *Vétranion* en Illyrie, *Népotien* à Rome, se déclarèrent empereurs vers la même époque. Constance trompa Vétranion et le fit déposer.

Tandis que *Marcellinus*, comte des largesses, massacrait Népotien, Constance trompa Vétranion, et le fit déposer ; puis, attaquant Magnence, il gagna sur lui la bataille de *Mursa* en Pannonie, et le réduisit à se tuer (353). Cette victoire rendait à Constance l'Italie, l'Afrique, la Gaule et l'Espagne.

CONSTANCE *seul*. — Constance, à son avénement, avait fait massacrer ses deux oncles et sept de ses cousins ; Marc, évêque d'Aréthuse, avait sauvé les deux derniers neveux de Constantin, *Gallus* et *Julien*. Constance, se sentant trop faible pour porter seul le fardeau de l'empire, jeta les yeux sur Gallus, le nomma César, et le chargea de l'Orient ; mais bientôt, se croyant trahi par lui, il l'attira en Italie et le fit tuer. *Julien*, frère de Gallus, fut soumis à une étroite surveillance, et relégué à Nicomédie, puis à Nora en Cappadoce.

Toutefois l'état malheureux de l'empire fit que Constance ne tarda pas à tirer Julien de sa retraite pour le créer César, et l'envoyer défendre la Gaule (355). L'empereur, de son côté, soutint victorieusement une invasion des Quades et des Sarmates. Sapor recommença aussi la guerre, mais il se retira sans avoir rien fait de bien important (360). A peine rassuré du côté de l'Orient, Constance apprit que Julien venait d'être proclamé empereur en Gaule.

Constance, pour protéger la Gaule contre les barbares, avait d'abord employé un barbare, le Franc *Sylvanus* : quand ce défenseur de l'empire fut mort, les Allemands franchirent le Rhin. Julien, envoyé contre eux, les battit près de Strasbourg, et fit leur roi prisonnier. Il pénétra ensuite dans la Germanie, où il conduisit trois expéditions (357-359), et chassa les Francs de la Gaule, à l'exception des Saliens qu'il établit dans la Toxandrie. Dans son administration, qui dura cinq ans, il agrandit la petite ville de *Lutèce*, où il passait ses quartiers d'hiver (356-360), et où il attendait l'occasion de renverser Constance. Celui-ci lui ayant demandé une partie de ses troupes pour combattre les Perses, les soldats, excités par de secrets agents, refusèrent de se mettre sous les ordres de Constance ; et Julien se laissa donner par eux le titre d'Auguste. Une fois proclamé, le nouvel empereur ne perdit pas de temps pour marcher contre son rival ; il parvint en Illyrie, et s'empara de Sirmium, ainsi que de plusieurs autres places, avant même que son départ de Gaule fût connu. Constance se disposait à marcher contre lui, lorsqu'il mourut à Mopsucrène (361).

JULIEN *l'Apostat*.— La mort de Constance donna l'empire à Julien : il inaugura son règne en abjurant publiquement le christianisme, ce qui lui a valu le surnom d'*Apostat*. Cet acte impolitique a terni à tout jamais la gloire de Julien ; car, bien qu'il ait une sorte d'excuse dans la contrainte avec laquelle le christianisme avait été imposé à ce prince dans sa jeunesse, il prouve que Julien ne sut point comprendre le mouvement irrésistible qui entraînait les esprits vers la nou-

velle religion. Julien affecta de ne point poursuivre les chrétiens; mais il poursuivit le christianisme avec une haine implacable, soit en relevant les autels du paganisme, et en cherchant à restaurer l'ancienne religion sous le nom d'*Hellénisme*, soit en accablant les chrétiens de sarcasmes, de moqueries, de vexations de toute sorte. Doué, comme écrivain, d'un remarquable talent, il mit au service de sa haine sa verve intarissable, et l'ironie d'un style digne de Lucien. Enfin, pour faire mentir l'Évangile, il ordonna la reconstruction du temple de Jérusalem; mais ce travail resta inachevé. En même temps, Julien cherchait à se singulariser en affectant sur le trône les dehors et l'austérité d'un philosophe cynique. Ces ridicules d'un esprit égaré par la passion n'empêchèrent point Julien d'être un administrateur distingué et un habile général. Il simplifia le système financier, et diminua les impôts; il écarta du gouvernement les hommes corrompus ou incapables, et réforma une foule d'abus dans les diverses branches de l'administration. Il releva aussi la gloire des armes romaines. La mort de Constance avait suspendu la guerre contre les Perses : Julien apparaît aussitôt en Mésopotamie, défait Sapor dans une grande bataille, et menace Ctésiphon; il franchit ensuite le Tigre, quoiqu'il n'ait pas reçu les renforts qu'il attend, et remporte trois victoires, dont la plus importante est celle de *Maronga;* mais il expire peu de temps après, mortellement blessé dans une rencontre (363).

Jovien. — Julien était mort sans avoir désigné de successeur : l'armée élut le duc Jovien. Ce prince, nommé au milieu d'un camp sur le territoire ennemi, n'eut rien de plus pressé que de faire la paix; il céda les cinq provinces au delà du Tigre, et renonça à la suprématie sur l'Arménie et l'Ibérie. Seulement il transporta dans Amida les habitants de Nisibis, ville cédée qui refusait d'obéir au roi de Perse. A ces conditions il put se retirer librement. C'était une paix humiliante : l'empire romain, qui avait déjà reculé sous Adrien, reculait une seconde fois; *Ammien Marcellin*, historien du temps, déplore amèrement cette décadence. Jovien ne fit que passer sur le trône; il mourut bientôt en Bithynie (364), sans avoir eu le temps de rétablir la religion chrétienne.

Valentinien Ier et Valens. — A la mort de Jovien, l'armée élut Valentinien Ier, capitaine renommé, et celui-ci associa à l'empire son frère Valens, qu'il chargea de commander en Orient. A dater de cette époque, il y eut réellement deux empires, l'*empire d'Orient* et l'*empire d'Occident*. Valentinien Ier, Valens, Valentinien II et Gratien, forment la famille *Valentinienne*, qui succède à la seconde famille Flavienne et à Jovien : c'est sous cette dynastie que commence la grande invasion des barbares.

En Orient, Valens vainquit et tua un usurpateur nommé *Procope* (365). Il fit aux Wisigoths une guerre de trois ans, et les chassa du

territoire de l'empire. Mais ils devaient bientôt y rentrer. Les Huns, peuple tartare, envahirent vers 375 les vastes plaines de la Russie, alors occupées par les Ostrogoths, et poussèrent ceux-ci vers l'Occident. Les Wisigoths, refoulés par les Ostrogoths, demandèrent à être reçus dans l'empire : Valens y consentit, et les établit en Thrace. Ce furent des hôtes peu commodes; au bout de deux ans, ils se révoltèrent, et battirent deux généraux de l'empereur : Valens lui-même fut vaincu par eux à *Andrinople*, et y périt (378).

Valentinien était plus heureux en Occident : il défendait les frontières, par lui-même ou par ses généraux, contre les barbares. Il porta la guerre chez les Quades, et les força de se soumettre : il mourut après cette expédition (375).

Hérésies. — Qu'était devenue l'Église au milieu de toutes ces guerres? Triomphante depuis Constantin, elle n'avait plus à lutter contre le paganisme; mais elle se déchirait elle-même par les hérésies. Dès le premier siècle il y avait eu quelques hérésies, mais elles étaient peu importantes : dans le siècle suivant, elles se multiplièrent rapidement et varièrent à l'infini. Nous citerons dans le troisième siècle l'hérésie de *Sabellius*, qui ne reconnaissait pas trois personnes réellement distinctes dans la Trinité, et le *Manichéisme*, doctrine du Persan *Manès*, qui s'annonça comme le *Paraclet*. Manès prétendait que toutes nos actions, soit bonnes, soit mauvaises, sont un résultat de la lutte entre le génie du *bien* et le génie du *mal*, entre Jésus-Christ et Satan; lutte qui doit finir par le triomphe de Jésus-Christ. — Pendant la dixième persécution, deux hérésies prirent naissance : la première, celle des *Donatistes*, naquit dans la province d'Afrique. Ces hérétiques refusaient d'admettre à la communion les *traditeurs*, c'est-à-dire ceux qui, pendant la persécution, avaient livré les livres saints aux païens. La seconde, celle des *Ariens*, naquit en Égypte. L'*arianisme* est l'hérésie la plus importante de cette époque, et celle qui compta le plus grand nombre d'adhérents. *Arius*, prêtre d'Alexandrie, niait la divinité du Verbe. Constantin, après l'avoir d'abord favorisé, le fit condamner dans le premier concile général, qui eut lieu à *Nicée* (325); puis, malgré cette décision, il favorisa de nouveau l'arianisme. *Saint Athanase*, patriarche d'Alexandrie, s'étant fait remarquer par son zèle contre l'hérésie, fut exilé à Trèves. Arius triomphe, mais il meurt en 336. Constantin en mourant abjura l'arianisme : cependant les ariens relevèrent la tête sous ses successeurs; ils se partagèrent alors en plusieurs sectes rivales, parmi lesquelles il faut remarquer celle des *semi-ariens*. Sous le règne de Julien, catholiques et ariens furent également poursuivis. Jovien était catholique, mais son règne fut trop court pour qu'il pût favoriser l'un ou l'autre parti. Valens était arien, et il chassa les évêques orthodoxes; il fut, à la vérité, obligé par les Alexandrins

de rappeler Athanase; mais il mit un arien sur le siége de Constantinople, et, après la mort d'Athanase (373), sur celui d'Alexandrie : la mort de Valens laissa les ariens sans protecteur (378). — Voyez *Hist. du moy. âge*, n° VII.

XXXIX.

Théodose. — Partage définitif de l'empire. — Dernières années de l'empire d'Occident.

GRATIEN et VALENTINIEN II, puis THÉODOSE. — Valentinien Ier était mort en 375; Gratien, son fils aîné, lui succéda; mais en même temps l'armée proclama *Valentinien II*, frère utérin de Gratien et très-jeune. Gratien ne refusa pas de partager la pourpre avec lui, et céda à son jeune frère les préfectures d'Italie et d'Illyrie. Gratien battit les Allemands près de Colmar, et marcha au secours de Valens attaqué par les Wisigoths. Il apprit en route la mort de Valens : alors il choisit pour combattre les Goths un jeune Espagnol nommé *Théodose;* il l'associa même à l'empire. Théodose vainquit les barbares, puis les gagna, et s'en fit d'utiles auxiliaires; il inspira tant de respect aux ennemis de l'empire, que le roi des Perses, *Sapor III*, s'allia avec lui (379). Théodose se montra ferme dans son administration; il fit condamner les ariens dans le second concile général, qui eut lieu à Constantinople en 381.

Gratien n'avait pas les talents de Théodose. *Maxime*, gouverneur de la Grande-Bretagne, se fit proclamer empereur, débarqua en Gaule, gagna les troupes de son adversaire, et le fit assassiner à Lyon (383). Théodose voulut bien reconnaître l'usurpateur, en lui défendant toutefois d'attaquer Valentinien II; mais *Justine*, mère de ce jeune prince, persécutait les catholiques et favorisait les ariens, malgré les justes remontrances de *saint Ambroise*, évêque de Milan. Maxime envahit alors l'Italie, en s'annonçant comme le vengeur de l'orthodoxie. Théodose arriva en toute hâte pour protéger son faible collègue : il vainquit Maxime dans la Pannonie, le fit prisonnier à Aquilée, et le condamna à mort (388).

Valentinien, devenu majeur, promettait beaucoup; il venait de battre les Francs, quand il fut assassiné à Vienne par un Franc appelé *Arbogast* (389). Ce barbare, afin de régner lui-même, mit sur le trône le secrétaire de Valentinien, un rhéteur, *Eugène*. Théodose ne l'attaqua pas sur-le-champ; il dissimula pendant trois années, puis il arriva à l'improviste, battit Arbogast près d'Aquilée, le réduisit à se tuer, et mit Eugène à mort.

Théodose était seul maître de tout l'empire ; mais il ne jouit pas longtemps de ses triomphes et de sa gloire : il mourut en 395. Il laissait l'empire partagé entre ses deux fils, et ce partage fut définitif : *Arcadius* eut l'Orient, *Honorius* l'Occident. Les deux empires eurent bien encore quelques rapports, mais ce furent dès lors deux États séparés, ayant chacun leurs finances, leurs armées et leurs princes.

Avec ce partage finit réellement l'histoire romaine. Rome a eu des rois pendant près de deux siècles et demi, des consuls pendant cinq, des empereurs pendant quatre ; à partir de la mort de Théodose, il n'y a plus d'empire romain, à proprement parler. Le nom dure jusqu'en 476 ; mais Odoacre ne renversa en réalité qu'un fantôme : l'empire n'existait plus depuis longtemps ; son histoire, pendant les dernières années, se confond avec celle des peuples barbares ; elle appartient au moyen âge.

Ainsi, dès 395 l'empire romain n'existe plus que de nom : l'empire d'Orient est plutôt grec que romain ; l'empire d'Occident est déjà barbare. Toutefois il faut se garder de croire que les idées romaines soient anéanties comme la puissance de Rome. Rome n'a plus de soldats, mais ses institutions doivent survivre à ses armées : elles doivent s'insinuer peu à peu dans les esprits des barbares. La civilisation moderne aura ainsi deux sources : les institutions romaines et les institutions germaines ; elle aura un troisième élément, le christianisme.

XL.

Constitution du christianisme en Occident. — Les papes, les évêques. — Juridiction, discipline. — Autorité des conciles. — Influence du christianisme sur les barbares.

Constitution du christianisme en Occident. — L'Église avait survécu à dix grandes persécutions : l'édit de Milan, publié par Constantin en 313, avait assuré son triomphe. Elle put alors se constituer régulièrement : les deux bases de sa constitution furent l'unité de doctrine et l'unité d'autorité. Ce qui fait l'unité de la doctrine, ce sont les écrits des docteurs, les canons des conciles, la tradition ; ce qui fait l'unité de l'autorité, c'est la hiérarchie et la discipline.

Papes. — Jésus-Christ avait choisi *Pierre* pour le fondateur de son Église. Pierre établit sa chaire à Rome : ses successeurs héritèrent de sa suprématie. Comme Rome était la capitale du monde, les évêques de Rome se crurent les évêques du monde entier ; leur supériorité fut longtemps contestée, mais elle s'établit peu à peu, et Valentinien I la

fit reconnaître. Les évêques de Rome s'arrogèrent le droit de porter seuls le nom de *papes*, et défendirent à tous les autres évêques de le porter. Ainsi au premier rang de la hiérarchie ecclésiastique se trouvait le pape, dont la suprématie avait été proclamée au concile général de Constantinople, sous Théodose, en 381 ; le pape, qui, comme successeur du prince des apôtres, comme pasteur de la seule ville apostolique de l'Occident et de la ville impériale, était regardé comme le chef de l'Église universelle.

Patriarches. — Venaient ensuite les patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, de Jérusalem et d'Antioche, dont l'autorité était supérieure à celle des évêques; ils assemblaient les conciles nationaux, consacraient et jugeaient les évêques, décidaient les points de controverse, et envoyaient des vicaires dans les provinces éloignées. En Occident, la dignité de patriarche était inconnue; elle était remplacée par celle de *primat.*

Archevêques, évêques, etc. — Après les patriarches venaient les *archevêques* ou *évêques métropolitains*, qui étaient chargés de surveiller, d'inspecter (ἐπισκοπεῖν, *episcopi*) plusieurs églises d'une province; après les archevêques, les *évêques*, vicaires ou *suffragants* des *archevêques*, dont l'autorité, d'abord très-bornée, s'était considérablement étendue; puis les *prêtres*, les *curés*, et les *diacres :* parmi ces derniers, les *prêtres* ou *anciens* (πρεσβύτεροι, *presbyteri*) assistaient les évêques de leurs conseils. Les *curés* et *diacres* eurent longtemps pour principal emploi de distribuer les aumônes et de nourrir les pauvres. — Tous ces dignitaires, le pape, les patriarches, les archevêques, les évêques, les prêtres, les curés et les diacres, forment la hiérarchie des *ordres majeurs :* il y a aussi la hiérarchie des *ordres mineurs*, qui comprend les *sous-diacres*, les *acolytes*, les *lecteurs*, les *exorcistes*, les *portiers*, les *psalmistes.*

Juridiction, discipline. — La juridiction ecclésiastique ou spirituelle suivait l'ordre de la hiérarchie, sauf les droits particuliers des conciles. Au temporel, les évêques avaient une partie de la juridiction civile; c'est ce que l'on appelle les *cas ecclésiastiques :* ce sont les mariages et les testaments. Les prêtres ne pouvaient être jugés que par les tribunaux ecclésiastiques. — L'Église a sa pénalité, sa discipline; elle veut prévenir l'altération des mœurs et de la doctrine par ses règlements. Elle enseigne la foi par les prédications, elle la soutient par les cérémonies; elle punit les fautes. Les châtiments qu'elle emploie sont l'excommunication ou l'anathème pour les hérétiques et les pécheurs obstinés, la déposition et la suspension pour les dignitaires, la pénitence publique pour tous les fidèles.

Autorité des conciles. — L'Église a ses assemblées; ce sont les *conciles*, réunions d'évêques et de docteurs convoqués, conférant et s'entendant pour maintenir l'unité et la pureté de la foi, pour régler

ou réformer la discipline, et pour juger les actes et les différends des évêques. Il y a trois sortes de conciles : 1° les *conciles généraux*, ou *universels*, ou *œcuméniques* (ἡ οἰκουμένη, la terre habitée), convoqués par l'empereur avec le consentement du pape, qui les préside ; le premier se tint à Nicée en 325, le second à Constantinople en 381, tous les deux pour condamner l'arianisme : l'autorité des conciles œcuméniques est regardée comme supérieure à celle des papes ; 2° les *conciles nationaux*, qui ont pour objet les besoins spirituels d'un royaume ; ils sont indiqués par le souverain et présidés par l'évêque primat ; 3° les *conciles provinciaux* ou *synodes*, destinés à surveiller l'enseignement de la foi et l'observation de la discipline dans une province ecclésiastique, et composés du métropolitain et de ses suffragants.

Le christianisme, avec cette organisation, était devenu la religion de l'empire. L'Église se gouvernait comme une grande république, ayant, sous la suprématie d'un chef unique, ses magistrats, ses assemblées, ses lois et sa juridiction. Elle avait adopté la division territoriale de l'empire, et sa hiérarchie correspondait à l'ordre des dignités civiles. Le pape correspondait à l'empereur, le primat correspondait au vicaire civil, et avait la même résidence. La division par diocèses, qui a disparu pour le civil, est restée dans l'Église.

Influence du christianisme sur les barbares. — Le christianisme étendait ainsi partout son influence, et adoucissait les mœurs rudes de cette époque presque sauvage. Une direction toute nouvelle de moralité était imposée aux nations plongées dans les dérèglements du paganisme ou dans les obscurités de la philosophie antique. L'Église vient retremper la société romaine décrépite, et relever les intelligences comprimées par le matérialisme d'une religion grossière. Si elle réforme le monde ancien, elle va former le nouveau ; si elle corrige les Romains, elle va instruire les barbares ; elle ne renverse pas, mais sauve les institutions anciennes en convertissant les Germains. Pendant le moyen âge, elle se trouvera mêlée à tous les événements. Il faut voir en elle un des pouvoirs qui ont le plus influé sur le nouvel état politique et social de l'Europe. Rien n'a été plus noble, plus sage, plus grand, plus utile que l'Église. Si elle ne réussit pas à civiliser complétement les conquérants germains, elle sut du moins tempérer leur barbarie en dirigeant les princes et les sujets par les évêques et par les prêtres, en dominant le monde par le pape, en instruisant tous les hommes par sa doctrine ; enfin, s'associant avec les lettres, elle conserva le dépôt des lumières, et transmit aux âges suivants les chefs-d'œuvre de l'antiquité.

Trois éléments doivent donc contribuer à la formation du monde nouveau qui se prépare : ce sont les idées romaines, la force germanique, la morale chrétienne ; ce sont là les trois principes de la civili-

sation moderne. Rome représente le passé, la Germanie représente l'avenir; l'Église est en quelque sorte le présent qui les unit; en d'autres termes, le christianisme est comme le pont qui relie le monde ancien et le monde nouveau; c'est l'Église qui fond la vieille civilisation et la jeune barbarie, pour former l'Europe actuelle et les peuples modernes. Ainsi, parmi les trois éléments de notre civilisation, le christianisme est celui qui réunit les deux autres : les idées romaines et la force germanique sont la matière, l'Église est la main qui les transforme et les façonne; en un mot, la civilisation romaine et la barbarie germanique sont la terre et la semence, l'Église est le principe qui a fécondé l'une et vivifié l'autre.

MANUEL
DU BACCALAURÉAT.

QUESTIONS
D'HISTOIRE DU MOYEN AGE ET D'HISTOIRE MODERNE.

HISTOIRE DU MOYEN AGE.

I.

Étendue de l'Histoire du moyen âge. — Ses grandes divisions. — Énumération des principaux États fondés pendant cette période de l'histoire, dans l'ordre soit chronologique, soit géographique.

Étendue. — La période de l'histoire universelle qu'on appelle le *moyen âge* a, pour point de départ, le partage définitif de l'empire romain entre les deux fils de Théodose, Arcadius et Honorius, et se termine généralement à la prise de Constantinople par l'empereur des Turcs, Mahomet II; elle s'étend par conséquent de l'an 395 à l'an 1453, et dure environ dix siècles et demi. — On peut aussi la faire commencer avec l'invasion des barbares en 375, et la prolonger jusqu'à la découverte de l'Amérique en 1492.

Grandes divisions. — On peut diviser l'histoire du moyen âge en *six* périodes distinctes, savoir :

La première, de 395 à 622, comprenant l'*établissement de la conquête*, c'est-à-dire la fondation des divers royaumes barbares;

La deuxième, de 622 à 800, qui commence avec l'*hégyre de Mahomet*, et pendant laquelle l'empire des Arabes s'élève à l'apogée de sa puissance;

La troisième, de 800 à 962, qui comprend la restauration de l'*empire d'Occident par Charlemagne*, et le démembrement du vaste empire fondé par ce prince;

La quatrième, de 962 à 1095, ou le *triomphe de la féodalité*, période pendant laquelle l'empire d'Occident passe des Francs aux Allemands;

La cinquième, de 1095 à 1270, ou période des *croisades*, époque de foi et de chevalerie, que caractérisent deux faits principaux, la toute-puissance des papes, et l'influence qu'exerce sur les mœurs et l'état social de l'Occident le contact des peuples européens avec les peuples orientaux;

La sixième, de 1270 à 1453, période de transition entre le moyen âge et les temps modernes, que signalent le *progrès des lumières*, les grandes découvertes, et le développement du commerce.

Énumération des principaux États. — Les principaux États fondés pendant la durée du moyen âge, sont:

Dans l'Europe méridionale, 1° en Espagne, l'*empire des Wisigoths*, fondé en 413, et détruit au huitième siècle par les *Arabes;* le *califat de Cordoue*, fondé par ceux-ci en 756, et remplacé au onzième siècle par la domination éphémère des Maures (*Almoravides* et *Almohades*) et par les royaumes chrétiens de *Navarre*, *Castille*, *Aragon* et *Portugal;* — 2° en Italie, l'*empire des Ostrogoths*, fondé par Théodoric au cinquième siècle, et détruit au siècle suivant par Bélisaire; celui *des Lombards*, fondé par Alboin et détruit par Charlemagne (570-774); les *États de l'Église* successivement agrandis pendant tout le moyen âge; les républiques commerçantes de *Gênes*, *Pise*, *Florence* et *Venise*; le royaume normand des *Deux-Siciles*, fondé au onzième siècle, etc.; — 3° l'*empire d'Orient* ou *Bas-Empire*, dont la durée est celle du moyen âge (396-1453), et qui fut interrompu au treizième siècle par l'*empire latin de Constantinople* (1204-1261);

Dans l'Europe centrale, 1° le *royaume des Francs*, fondé en Gaule par Clovis à la fin du cinquième siècle, et agrandi par ses successeurs aux dépens des Bourguignons et des Wisigoths; — 2° l'*empire de Charlemagne* (772-814), des débris duquel sortirent: le *royaume de France* proprement dit, le *royaume de Germanie* ou *empire d'Allemagne* et plusieurs États dont l'existence fut éphémère, tels que le royaume de *Lotharingie* ou Lorraine, les divers royaumes de *Bourgogne*, les royaumes d'*Italie*, de *Bavière*, etc.; — 3° enfin les royaumes de *Hongrie* et de *Pologne*, fondés du neuvième au dixième siècle;

Dans l'Europe septentrionale, 1° en Angleterre, l'*Heptarchie anglo-saxonne* (455), d'où sortit le *royaume d'Angleterre*, sous Egbert le Grand (827); — 2° les *royaumes scandinaves* de Suède, de Norwége et de Danemark, un instant réunis sous Marguerite de Waldemar, en

1396; — 3° l'*empire de Russie*, fondé par Rurik au onzième siècle, mais dont l'importance et l'étendue furent fort restreintes au moyen âge;

En Asie, 1° le *califat d'Orient* ou *de Bagdad*, fondé par les Arabes du septième au huitième siècle, et remplacé au onzième par les *Turcs seldjoucides*, puis par les *Turcs othomans*; — 2° le vaste *empire Mongol*, fondé par Gengiskhan, et qui embrassa la plus grande partie de l'Asie et une partie de l'Europe orientale.

En Afrique, 1° le *royaume des Vandales*, fondé par Genséric en 434, et détruit par Bélisaire au sixième siècle; — 2° le *califat fatimite* ou *d'Égypte*, fondé en 909, et les divers États arabes ou maures qui dominèrent successivement sur les côtes de la Barbarie.

II.

INVASION DES BARBARES.

État de l'empire romain et du monde barbare au quatrième siècle. — Invasions des barbares dans les deux empires. — Destruction de l'empire d'Occident.

§ I. — Théodose avait rendu un moment l'unité au monde romain, mais ses efforts n'avaient pu qu'en retarder la chute. A sa mort, la hiérarchie administrative et militaire et le mécanisme financier, institués par Constantin, subsistaient comme par le passé; mais ces institutions se trouvaient en désaccord complet avec les mœurs, et les ressources des populations étaient au-dessous des besoins du pouvoir. Des trois classes dont se composait alors la société romaine, la première, celle des nobles, patriciens, sénateurs ou officiers impériaux, s'était fait exempter de toutes les charges publiques, et cherchait dans la jouissance des plaisirs sensuels et grossiers, ou dans une inaction égoïste, l'oubli des dangers qui la menaçaient; la troisième, celle des colons tributaires et des esclaves, privée de tous les droits civils et politiques, n'avait aucun intérêt à défendre l'empire : restait la classe moyenne, celle des *curiales* (1), qui aurait pu être le salut de l'empire, si la politique défiante des empereurs ne les avait déclarés impropres au service militaire, et si les rigueurs du fisc n'avaient épuisé toutes leurs ressources. En effet, au déclin de l'empire, les contri-

(1) Tout homme possesseur de vingt cinq arpents de terre était *curiale*. Les curiales formaient, sous la présidence d'un *duumvir*, une sorte de conseil municipal, de *curie*, qui administrait les affaires de la cité, et la représentait vis-à-

butions étaient devenues si exorbitantes (1), qu'elles surpassaient le revenu des terres, et que les malheureux contribuables, loin de chercher à se défendre contre l'invasion, l'appelaient de leurs vœux, ou qu'ils abandonnaient leurs domaines pour s'enfuir chez les barbares.

Aussi voyait-on tous les jours les barbares gagner en audace, et resserrer le cercle dont ils étreignaient les frontières de l'empire. On n'avait d'ailleurs à leur opposer que des légions composées en grande partie de mercenaires francs, vandales, alains ou goths. L'introduction de ces étrangers dans les troupes romaines avait eu pour effet d'y détruire toute discipline, et de faire abandonner l'ancienne tactique, qui leur avait valu tant de victoires : en même temps les barbares s'accoutumèrent à regarder l'empire comme leur proie, et en facilitèrent l'accès à leurs compatriotes.

Le résultat de la lutte n'était plus douteux : d'une part, la société romaine, énervée par un long despotisme, n'ayant plus ni l'énergie, ni le sentiment même de la liberté, sans croyances, sans morale ; d'autre part, les barbares, des races ardentes et belliqueuses, des âmes sincères et naïves, toutes prêtes à recevoir, avec le christianisme, les germes de la civilisation nouvelle : tel était l'état de l'empire à la mort de Théodose.

Voici maintenant dans quel ordre les nombreuses tribus barbares se trouvaient échelonnées, à cette époque, le long des frontières de l'empire : A l'est, en dehors de la Germanie proprement dite, entre la Vistule, le Dniester, le Borysthène et le Tanaïs, se trouvaient les *Goths*, partagés en *Ostrogoths*, à l'est vers le Pont-Euxin ; en *Wisigoths*, à l'ouest, entre le Dniester, le Danube et la Vistule, et en *Gépides* (traîneurs), que l'on trouve sur la rive gauche du Danube, après le départ des Wisigoths ; — au midi de la Germanie, on remarquait la confédération des *Allemands*, entre le Danube, le Rhin, le Necker, le Mein et la Lahn ; les *Suèves*, les *Mar*-

vis des officiers de l'empereur. Les curiales étaient chargés de la répartition et du recouvrement de l'impôt, et restaient responsables envers le trésor de la totalité des sommes auxquelles chaque cité était imposée : aussi étaient-ils souvent obligés de payer pour les contribuables insolvables. Il n'était point permis à un curiale de sortir de sa condition : ses enfants naissaient curiales comme lui. Il n'y avait que la misère, ou l'abandon de ses biens à la curie, qui pussent l'affranchir de cet odieux esclavage.

(1) Les sources du revenu étaient de diverses natures : il y avait d'abord les contributions directes, comprenant l'*indiction*, espèce d'impôt foncier, dont la quotité était fixée pour quinze ans, et la *capitation* ou impôt personnel, auquel était astreint tout homme libre, sans exception, depuis quatorze ans jusqu'à soixante-cinq ; puis les contributions indirectes, dont nous ne citerons que les principales : les *douanes*, la *chrysargyre* ou impôt sur l'industrie, les droits sur la vente, les droits sur les mines, sur les comestibles, etc., l'*or coronaire*, don gratuit de bienvenue fait dans l'origine aux empereurs lors de leur avénement, et depuis régularisé comme impôt, les déshérences, et aussi les confiscations, les amendes, etc.

comans, etc. ; — à l'ouest, sur l'Océan, les *Frisons*, et, sur le Rhin, la grande confédération des *Francs*, parmi lesquels se faisaient remarquer les tribus des *Sicambres*, des *Chérusques*, des *Ripuaires* et des *Saliens*; — au nord, sur les bords de l'Elbe, les *Saxons*, et, après eux, les *Hérules*, les *Lombards* et les *Burgundes* ou Bourguignons; enfin, entre l'Elbe et la Vistule, les *Vandales*. Tous ces peuples allaient se précipiter à la fois sur l'empire romain.

§ II. — Les deux fils de Théodose, *Arcadius* et *Honorius*, s'étaient partagé l'héritage de leur père, et avaient été reconnus, le premier, empereur d'Orient, et le second, empereur d'Occident (395). Une ligne tirée du confluent de la Save et du Danube jusqu'à la petite ville de Lissus, sur l'Adriatique, séparait les deux empires L'aîné de ces deux princes, Arcadius, n'avait pas encore dix-huit ans : aussi Théodose avait-il confié leur tutelle et la défense de l'empire au Vandale *Stilicon*, le meilleur de ses généraux, homme du caractère le plus noble et le plus désintéressé; mais celui-ci ne put faire reconnaître son autorité qu'à la cour de Milan. Arcadius, circonvenu par d'indignes ministres, par le Gaulois *Ruffin*, puis par le Goth *Gaïnas*, fit interdire à Stilicon l'entrée de l'empire d'Orient.

Wisigoths : Première invasion d'Alaric. — Cependant les Wisigoths, campés sur les rives du Danube, avaient franchi ce fleuve sous la conduite d'*Alaric* (395), et s'étaient répandus jusqu'aux portes de Constantinople. Ne pouvant emporter cette ville d'assaut, Alaric, de connivence avec Ruffin, se dirigea vers la Grèce, et, pendant deux ans, porta le ravage et la désolation dans la plus grande partie de la péninsule hellénique. Stilicon, indigné de la lâcheté de Ruffin, débarque à Corinthe, malgré la défense d'Arcadius (397), et refoule les barbares jusqu'en Épire; mais, au moment où il allait attaquer Alaric dans cette contrée, il est arrêté par la nouvelle qu'Arcadius vient de nommer le chef des Wisigoths maître général de la milice dans la préfecture d'Illyrie.

Mis en possession des forces de l'empire d'Orient, Alaric aspire à la conquête de l'Italie (401). Il traverse la Pannonie, franchit les Alpes Juliennes, s'empare d'Aquilée, soumet l'Istrie et la Vénétie; puis, pénétrant dans la Gaule Cisalpine, il va menacer jusque dans Milan le faible Honorius. Stilicon, d'abord retenu par la timidité de l'empereur et la terreur qui s'était emparée de tous les courtisans, rassemble enfin une armée, et va offrir la bataille aux barbares : il remporte, près de *Pollentia*, une victoire sanglante sur Alaric (403), le bat une seconde fois près de Vérone, et le rejette en Illyrie.

Invasion de Radagaise. — Rassuré de ce côté, Stilicon se trouve en présence d'une nouvelle inondation de barbares. Refoulée par les Sarmates, qui eux-mêmes fuient devant les Huns, une foule innombrable de Suèves, Vandales, Bourguignons et Alains, franchit les

Alpes sous la conduite de *Radagaise*, se précipite comme un torrent à travers la Cisalpine et l'Étrurie, et vient se heurter, près de Florence (406), contre l'armée de Stilicon. La plus grande partie de ces barbares est taillée en pièces; leur chef, Radagaise, est pris et tué; le reste repasse les Alpes en désordre, et, grossi de toutes les tribus, qui n'étaient pas encore entrées en Italie, se dirige vers les bords du Rhin.

Invasions en Gaule et en Espagne. — Les Francs Ripuaires essayèrent en vain de disputer le passage du fleuve: le 31 décembre 146, les Suèves, les Vandales, les Alains et les Bourguignons entrèrent dans la Gaule, la traversèrent en tous sens, pillant les villes et ravageant les campagnes; puis ils franchirent les Pyrénées, et se jetèrent sur l'Espagne, à l'exception des Bourguignons, qui s'établirent entre le Rhône, la Saône et les Alpes. A dater de ce moment, la Gaule et l'Espagne furent perdues pour l'empire d'Occident (407).

Deuxième invasion d'Alaric. — Stilicon, au milieu de tous ces désastres, voyait augmenter tous les jours le nombre de ses ennemis. Ceux-ci n'attendaient qu'une occasion pour le perdre: ils la trouvèrent dans la proposition que Stilicon fit au sénat de traiter avec Alaric, et de l'appeler au secours de l'empire. On persuada à Honorius que Stilicon voulait lui ravir le trône et la vie, et le faible empereur donna ordre de le mettre à mort (408). — Alaric se hâta de profiter de cette faute d'Honorius: il traverse les Alpes et le Pô, pille Aquilée, Concordia et Crémone; puis, sans s'arrêter devant Ravenne, résidence de l'empereur, il franchit l'Apennin, et vient mettre le siége devant Rome. La ville épouvantée se rendit aux barbares, et se racheta du pillage en payant au vainqueur une immense rançon. Alaric offrit ensuite la paix à Honorius, à condition qu'il lui accorderait le tire de maître général des armées d'Occident; sur le refus de ce prince, il s'empara de Rome une seconde fois, et fit proclamer empereur *Attale*, préfet de la ville. Ce dernier ne se montra point digne de sa position; il se laissa battre par les troupes d'Honorius, et dépouiller de la pourpre et du diadème. Alaric offrit encore la paix à Honorius; mais bientôt, irrité de ses hésitations, il se jeta une troisième fois sur Rome, la prit, et la livra au pillage (410): les lieux saints furent seuls respectés. Alaric parcourut ensuite l'Italie en vainqueur. Il méditait la conquête de la Sicile, lorsqu'il fut arrêté devant les murs de Cosenza par une mort prématurée (412). Les Wisigoths l'ensevelirent dans le lit du Bussentus, et reconnurent pour chef *Ataulf*, son beau-frère.

Ataulf ne suivit pas la même politique. Il fit un traité d'alliance avec Honorius, et reçut, avec la main de *Placidie*, sœur de l'empereur, le titre de général des Romains. Évacuant alors l'Italie, il se dirigea vers la Gaule, récemment dévastée par les incursions des bar-

bares, y réduisit plusieurs usurpateurs qui s'étaient proclamés empereurs; franchit les Pyrénées, à la poursuite des Suèves, des Alains et des Vandales, et périt, après trois ans de règne, assassiné dans Barcelone par un de ses officiers (415).

Tandis que *Wallia* succédait à Ataulf, et fondait en Espagne l'empire des Wisigoths, *Placidie*, de retour en Italie, épousait le patrice *Constantius*, qui fut alors associé à l'empire. De ce mariage naquirent une fille et un fils, *Honoria* et *Valentinien*.

Honorius mourut sans enfants en 424, et le fils de Placidie lui succéda sous le nom de *Valentinien III*, et sous la tutelle de sa mère. Celle-ci, trop faible pour gouverner par elle-même, abandonna la direction du pouvoir à deux sénateurs, *Aétius* et *Boniface*. La rivalité de ces deux hommes ne tarda pas à troubler l'empire.

Les Vandales. — Le roi des Wisigoths, Wallia, avait vigoureusement attaqué les trois peuples qui se disputaient le sol de l'Espagne. Il avait écrasé les Alains, et refoulé dans les montagnes de la Galicie les Suèves et les Vandales : ces derniers cependant reconquirent un peu de terrain, et s'établirent dans la Bétique, qui reçut d'eux le nom d'*Andalousie* (*Vandalusia*). Maîtres des côtes de l'Espagne méridionale, et en vue de l'Afrique, les Vandales songeaient à conquérir cette nouvelle contrée; les Romains eux-mêmes leur en facilitèrent l'accès.

Aétius était parvenu à indisposer Placidie contre son rival, et l'avait engagée à le rappeler de son gouvernement d'Afrique. Boniface, furieux, refuse d'obéir, et appelle les Vandales à son aide. *Genséric*, leur roi, accepte avec empressement cette proposition, et se hâte de passer le détroit avec son armée (429). Éclairé par les conseils du sage évêque d'Hippone, l'illustre *saint Augustin*, Boniface se repentit bientôt d'avoir eu recours à ces barbares; mais il était trop tard, et toute résistance devenait inutile. Vaincu dans une première bataille, Boniface s'enferme dans Hippone, tandis que les Vandales ravagent toutes les côtes; assiégé ensuite dans cette ville, il livre à Genséric une seconde bataille sous les murs mêmes d'Hippone, est de nouveau vaincu, et s'embarque précipitamment avec les débris de son armée (432), abandonnant l'Afrique aux Vandales. Il fallut néanmoins huit années à Genséric pour achever la soumission de cette contrée. La prise de Carthage (439) l'en rendit complétement maître.

Au pillage qui suivit les premiers moments de la victoire, Genséric fit succéder l'ordre et un gouvernement régulier; il organisa rapidement sa conquête, se fit livrer l'or, l'argent et tous les objets précieux, et partagea les terres entre ses soldats: quant aux anciens possesseurs, il en bannit un grand nombre, et réduisit les autres en esclavage. Carthage devint la capitale du nouvel État. Ambitionnant ensuite l'empire de la mer, Genséric équipe une flotte considérable,

et va porter le ravage sur les côtes de la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse. La cour de Ravenne, effrayée de ces déprédations, se préparait à les repousser, lorsqu'un nouvel ennemi vint appeler son attention.

Invasion d'Attila. — Les Huns, depuis leur première apparition en Europe en 375, étaient restés campés dans les vastes plaines qui s'étendent entre le Danube et le Volga. Vers 450, *Attila* poussa de nouveau en avant ces hordes barbares. Devenu chef unique des Huns par le meurtre de son frère Bléda, il étendit sa domination, à l'orient, jusqu'aux frontières de la Chine; à l'occident, jusqu'à la Baltique, et sur la plus grande partie de la Germanie. Fier de son immense puissance, s'enorgueillissant du surnom de *Fléau de Dieu*, que lui avaient donné les populations épouvantées, joignant enfin à la férocité de ses compatriotes les talents du général et la finesse du diplomate, le roi des Huns se précipita sur l'empire romain comme un torrent dévastateur. Il attaqua d'abord l'empire d'Orient, ravagea la Thrace et l'Illyrie; mais il s'arrêta devant les légions de l'empereur *Marcien*, dont la fermeté lui avait imposé. Tournant alors brusquement ses vues du côté de l'occident, il traversa la Germanie avec rapidité, franchit la Gaule Belgique, ruinant et incendiant toutes les villes sur son passage. Des bords de la Moselle, Attila s'avance ensuite au cœur de la Gaule; il épargne les villes de Troyes et de Paris, grâce aux prières de saint Loup et de sainte Geneviève, passe la Seine à Auxerre, et vient mettre le siége devant les murs d'Orléans.

Cependant le patrice Aétius était parvenu à rassembler une grande armée, composée de Romains, de Saxons, d'Armoricains, d'Alains, de Bourguignons, auxquels vinrent se joindre l'armée de *Théodoric*, roi des Wisigoths, ainsi que les Francs Ripuaires et les Francs Saliens, commandés par *Mérovée*. Devant ces forces considérables, Attila lève le siége d'Orléans, repasse la Loire après un combat indécis, et, toujours poursuivi par l'ennemi, accepte la bataille dans les champs Catalauniques, vaste plaine située entre la Seine et la Marne (451). Le combat fut sanglant, et la victoire chèrement achetée. Le roi des Wisigoths, *Théodoric*, périt en combattant; mais Attila se vit contraint d'abandonner le champ de bataille et de battre en retraite. Il repassa le Rhin, et se retira dans les forêts de la Thuringe.

Au printemps de l'année suivante (452), Attila demande la main d'Honoria, et, sur le refus de l'empereur, franchit les Alpes, détruit de fond en comble Aquilée, Padoue, Concordia, ravage Vicence, Vérone et Bergame, et répand l'épouvante dans toute la Cisalpine. C'est alors que quelques fugitifs d'Aquilée et de Padoue s'établirent dans les îles de l'Adriatique, et jetèrent ainsi les premiers fondements de la ville de Venise.

Déjà l'empereur Valentinien s'était enfui de Ravenne à Rome, et

parlait de quitter l'Italie, lorsque le pape *saint Léon* parvint à arrêter la marche d'Attila. Il se rendit au camp du chef barbare, revêtu de ses habits pontificaux, et, par son attitude majestueuse, il frappa de respect le roi des Huns. Attila consentit à évacuer l'Italie, moyennant une somme considérable. Il repassa le Danube, et peu après on apprit que ce farouche conquérant était mort subitement à la suite d'une orgie (453). — La puissance des Huns disparut avec Attila. Ses nombreux enfants se disputèrent son héritage, et les peuples qu'il avait soumis reprirent leur indépendance : de ce nombre furent les Gépides et les Ostrogoths. Enfin Irnak, le plus jeune des fils d'Attila, ramena en Asie les débris de la nation des Huns.

Fin de l'empire d'Occident. — A peine délivré de ce fléau redoutable, Valentinien III imita l'ingratitude d'Honorius envers Stilicon, et tua de sa propre main le vaillant Aétius, contre lequel il avait conçu une basse jalousie (454). S'abandonnant ensuite à toute la violence de ses passions, il enleva la femme du sénateur *Pétrone Maxime*. L'époux outragé fit assassiner Valentinien dans le champ de Mars, et se fit proclamer empereur à sa place (455).

La famille de Théodose s'était éteinte avec Valentinien III; l'empire va bientôt s'éteindre aussi ; mais son agonie dure encore vingt ans. Pétrone Maxime avait voulu contraindre la veuve de Valentinien, l'impératrice *Eudoxie*, à accepter sa main. Cette princesse appela à son secours le roi des Vandales, Genséric. Celui-ci parut aussitôt avec sa flotte à l'embouchure du Tibre ; et, tandis que le peuple soulevé massacrait Maxime, il entra dans Rome, suivi des Vandales. Pendant quatorze jours, Rome fut en proie à un épouvantable pillage; puis, après avoir entassé sur ses vaisseaux un immense butin, Genséric remit à la voile, emmenant à Carthage des milliers de captifs, et l'impératrice Eudoxie elle-même avec ses deux filles.

Le trône était resté vacant : *Avitus*, maître de la milice dans les Gaules, prit la pourpre (455), et se rendit à Rome. Son âge avancé, sa faiblesse à l'égard des Wisigoths, le rendirent bientôt méprisable; et en 457 le Suève *Ricimer*, chef principal des troupes auxiliaires barbares, au retour d'une expédition glorieuse contre les Vandales, le déposa, et donna la pourpre à l'intrépide *Majorien*, qui de son côté venait de battre les Allemands.

Majorien rétablit l'ordre dans les finances, dans l'administration de la justice, et dans le gouvernement des provinces. Il surprit une armée de Vandales qui avait débarqué à l'embouchure du Liris, et lui enleva son butin ; en Gaule, il réprima les soulèvements des Bagaudes et les empiétements des Wisigoths ; de là il passa en Espagne, et réunit dans le port de Carthagène une flotte considérable, qu'il destinait à porter la guerre en Afrique. Mais, au moment où il allait faire embarquer son armée, des traîtres, gagnés par l'or de Genséric, in-

cendièrent la flotte romaine, et ruinèrent ainsi les projets de Majorien (460). Peu de temps après, une révolte, suscitée sans doute par *Ricimer*, enlevait à Majorien la couronne et la vie (461).

Libius Sévère (461), *Anthémius* (467), et *Olybrius* (472), se succédèrent ensuite sur le trône, où les éleva la volonté de Ricimer, mais sans exercer aucune influence sur le gouvernement de l'empire, qu'épuisaient de plus en plus les attaques continuelles des Wisigoths et des Vandales. Olybrius et Ricimer étant morts la même année, *Julius Népos* et *Glycérius* se disputèrent la pourpre, et furent ensuite tous deux remplacés par le jeune *Romulus Augustulus* (475), fils du Pannonien *Oreste*, ancien secrétaire d'Attila : les barbares confédérés avaient d'abord offert la couronne à ce dernier, qui l'avait refusée pour lui-même. Mais avant la fin de l'année, Oreste n'ayant pu satisfaire aux exigences de ces barbares, ils se soulevèrent contre lui sous la conduite d'*Odoacre*, l'assiégèrent et le tuèrent dans Pavie ; puis ils déposèrent Romulus Augustulus (476).

Odoacre épargna les jours de cet enfant, et se contenta pour lui-même du titre de patrice. Ainsi finit l'empire d'Occident : le moment de sa chute passa inaperçu, et n'apporta aucun changement notable à la condition des Romains. Il y avait déjà près d'un siècle que les barbares étaient réellement maîtres de l'empire. Pendant un règne de quinze ans, Odoacre gouverna l'Italie avec sagesse et modération. Il ne put toutefois empêcher les Ostrogoths de lui ravir sa conquête.

III.

GOTHS ET LOMBARDS.

Royaume des Ostrogoths en Italie : Théodoric le Grand. — Conquête de l'Italie par les Lombards. — Histoire des Wisigoths en France et en Espagne.

§ I. Ostrogoths. — Les Ostrogoths avaient recouvré leur indépendance à la mort d'Attila, et ils étaient venus s'établir dans la Pannonie, qui leur fut concédée par l'empereur Marcien, à condition qu'ils défendraient les rives du Danube. C'est alors que naquit *Théodoric*, de l'illustre race des *Amales*, et fils de *Théodémir*, l'un des trois principaux chefs des Ostrogoths. A l'âge de huit ans, il fut envoyé comme otage à Constantinople, et reçut à la cour de Léon Ier une éducation qui lui permit de développer rapidement ses heureuses qualités naturelles. Rendu à son père à l'âge de dix-huit ans, il

charma les Ostrogoths par sa haute taille, sa force, et son adresse dans tous les exercices du corps. Devenu leur chef après la mort de Théodémir, il se montra d'abord le fidèle allié de l'empereur d'Orient, et soutint *Zénon* contre l'usurpateur *Basiliscus* (475). Il reçut en récompense les titres de patrice et de consul, avec le commandement des troupes du palais. Cependant les Ostrogoths étaient avides de pillage et de butin : Théodoric se vit bientôt forcé de se déclarer contre l'empire, et, de serviteur fidèle devenu ennemi implacable ; il parcourut la Macédoine et la Thrace, semant partout la dévastation et l'incendie.

Pour sortir de cette fausse position, Théodoric offrit à Zénon de marcher contre Odoacre, et de mener à la conquête de l'Italie tous les barbares qui désolaient l'empire d'Orient ; il demandait seulement en récompense l'investiture des contrées qu'il allait soumettre : Zénon souscrivit avec empressement à ces propositions (489).

Théodoric partit aussitôt, suivi de la nation tout entière des Ostrogoths. Il eut peine à se frayer un passage à travers les tribus ennemies des Bulgares, des Gépides et des Sarmates, qui occupaient la Dacie et la Pannonie ; enfin il franchit les Alpes Juliennes, et descendit en Italie. Il rencontra Odoacre retranché près d'Aquilée, et le défit complétement ; il le vainquit une seconde fois près de Vérone, et l'obligea à se renfermer dans Ravenne. Un instant refoulé jusqu'à Pavie par la trahison d'un guide qui avait fait tomber dans une embuscade l'avant-garde des Ostrogoths, Théodoric appela les Wisigoths à son secours ; puis, reprenant l'offensive, marcha sur Rome, où il fut reçu comme un libérateur, et s'avança jusqu'en Calabre, où les ambassadeurs de *Thrasimond*, roi des Vandales, lui livrèrent la Sicile. Il reprit ensuite le siége de Ravenne. Odoacre résista pendant deux ans à toutes les attaques de son ennemi ; il se rendit enfin (493), à condition qu'il partagerait avec Théodoric le gouvernement de l'Italie ; mais quelques jours après il périssait dans un festin, poignardé de la main même de son rival. Les Goths proclamèrent Théodoric *roi d'Italie*.

Le premier soin du nouveau roi fut de partager entre ses guerriers les terres de l'Italie. Au lieu de chercher à fondre la race conquérante avec des anciens possesseurs du sol, il défendit les mariages entre les deux peuples ; il interdit, en outre, aux Romains l'exercice des armes et le service militaire, et les réserva pour les emplois civils et les arts de la paix : de leur côté, les Ostrogoths devaient se borner à la pratique des vertus guerrières, et mépriser l'instruction et la civilisation des vaincus, que le roi ne croyait propres qu'à amollir leur courage. Du reste, il conserva toute la hiérarchie administrative des Romains. Il y eut, comme par le passé, un sénat, deux consuls, des préfets du prétoire, des questeurs, etc. Les Romains conservèrent,

outre leur langage et leurs coutumes, leur liberté personnelle et les deux tiers des terres. *Ennodius*, *Cassiodore*, *Symmaque* et l'illustre *Boëce*, conseillers et ministres de Théodoric, étaient Italiens. En même temps Théodoric rattachait à lui la plupart des rois barbares; il épousait la sœur de *Clovis*, roi des Francs, et faisait épouser des princesses de son sang aux chefs des Wisigoths, des Vandales, des Bourguignons et des Thuringiens.

A la conquête de l'Italie Théodoric joignit bientôt celle de la Rhétie, du Norique, de la Dalmatie, de la Dacie, et d'une partie de la Pannonie. Il eut alors des démêlés avec l'empereur d'Orient *Anastase*, au sujet de la frontière de la Dacie; mais la victoire de Margus sur les troupes impériales, et la rapide construction d'une flotte destinée à arrêter les incursions des Grecs en Calabre, amenèrent une paix honorable pour les Ostrogoths. Nommé en 507 tuteur de son petit-fils *Amalaric*, roi des Wisigoths, il régna de fait sous son nom, chassa l'usurpateur Gésalic, défit un fils de Clovis devant Arles, et conserva la Septimanie aux Wisigoths, malgré les attaques des Francs. La puissance de Théodoric s'étendait alors de la Sicile au Danube, et de Belgrade à l'Atlantique.

Le calme et la prospérité avaient reparu en Italie. L'agriculture, le commerce, les arts, tout se ressentait de la fermeté et de la sagesse de l'administration du roi. Les querelles religieuses troublèrent seules cette sécurité : Théodoric était arien, comme presque tous les barbares; il favorisait secrètement ses coreligionnaires; et sa prédilection pour eux ayant excité quelques murmures en Italie, et surtout à Rome, Théodoric eut recours à des mesures répressives qui aggravèrent le mécontentement. Devenu soupçonneux et cruel, Théodoric s'imagina dès lors que sa vie était menacée par le fer des conspirateurs, et, sur de fausses accusations, il fit mettre à mort son fidèle ministre, le sage Boëce (524), et peu après son beau-père Symmaque. Ces deux meurtres troublèrent les derniers jours de Théodoric : déchiré d'inquiétudes et de remords, il ne tarda pas à suivre ses deux victimes au tombeau (526). Il avait régné trente-trois ans.

Après la mort de Théodoric, la décadence de l'empire des Ostrogoths fut rapide. Il eut pour successeur son fils *Athalaric*, âgé de dix ans, sous la tutelle de sa mère *Amalasonte :* cette princesse, élevée dans les mœurs et la civilisation romaines, rencontra une vive opposition à son gouvernement de la part des chefs ostrogoths, et fut obligée de leur abandonner l'éducation du jeune Athalaric, qui du reste mourut bientôt (534). Pour conserver le pouvoir, Amalasonte offrit sa main à son cousin *Théodat*, prince faible et timide, sous le nom duquel elle espérait régner seule. Mais celui-ci, excité par les ennemis d'Amalasonte, fit assassiner celle à laquelle il devait le trône (535). Ce

meurtre fournit à l'empereur d'Orient *Justinien* un prétexte pour déclarer la guerre aux Ostrogoths, et envoyer contre eux son général *Bélisaire*. La Sicile se soumit sans combat; Rome et Naples tombèrent au pouvoir du vainqueur, tandis que Théodat était mis à mort par les Ostrogoths, indignés de sa lâcheté (536).

Vitigès, élu à sa place, fit le siége de Rome; mais, repoussé par Bélisaire, il s'enferma dans Ravenne, et s'y défendit avec courage. Forcé néanmoins de se rendre, il alla mourir à Constantinople, dans une honorable captivité (539).

L'année suivante, Justinien rappela Bélisaire : ce fut une faute. Les Goths élurent roi le brave *Totila* (541), qui battit à deux reprises les troupes impériales, reprit en courant Naples et toute l'Italie méridionale, et revint ensuite mettre le siége devant Rome. Il allait prendre cette ville, lorsque apparut Bélisaire renvoyé par Justinien ; mais celui-ci, sans soldats et sans argent, ne put empêcher Totila d'entrer dans Rome et de la saccager horriblement (546) : il la reprit toutefois après le départ de Totila, et remporta même quelques succès ; mais, fatigué d'une guerre stérile, il demanda son rappel, et fut remplacé par l'eunuque *Narsès* (546).

Celui-ci partit de Constantinople avec des forces considérables, et trouva le roi Totila maître de la plus grande partie de l'Italie; il lui livra une grande bataille à *Lentagio*, dans le Pérugin, et remporta sur lui une victoire complète. Totila mourut de ses blessures (554). Cette victoire décida du sort de l'Italie. *Téias* essaya encore de résister : il fut vaincu et tué près de Cumes. Une armée de Francs, arrivée trop tard à son secours, fut taillée en pièces, et la plupart des Ostrogoths abandonnèrent l'Italie (554).

§ II. —LOMBARDS.— Narsès reçut le gouvernement de l'Italie avec le titre d'*exarque*, et l'exerça pendant quinze ans (554-568). Son administration ne manqua ni de sagesse ni de fermeté, mais il se rendit odieux aux Romains par son avarice et ses extorsions. Des députés du sénat vinrent demander son rappel à l'empereur Justin II. Narsès fut disgracié. Un nouvel exarque, *Longin*, dut le remplacer ; et l'impératrice *Sophie* insulta à son malheur par une lettre outrageante. Narsès, n'écoutant que son ressentiment, invita les Lombards à envahir l'Italie.

Ces barbares, originaires des bords de l'Oder, occupaient la Pannonie depuis 527, et avaient pour roi le célèbre *Alboin*. Ce dernier venait de soumettre la nation des Gépides : *Cunimond*, leur roi, avait péri en combattant, et sa fille *Rosamonde* était devenue la captive et l'épouse du vainqueur. Sur l'appel de Narsès (568), Alboin abandonna aux Avares le pays occupé par les Gépides, franchit les Alpes Juliennes, s'empara de Vérone et de Milan, et prit, après un siége de trois ans, la ville de *Pavie*, dont il fit sa capitale (572).

Alboin toutefois n'étendit pas ses conquêtes au delà du nord de la Péninsule. L'empereur d'Orient conservait encore presque toute l'Italie, savoir : l'*exarchat* proprement dit (Ravenne, Bologne, Imola, Faenza, Ferrare, etc.) et la *Pentapole* (Ancône, Rimini, Pesaro, Fano et Sinigaglia), qui étaient administrés directement par l'exarque de Ravenne, les duchés de *Venise*, de *Rome*, de *Naples*, de *Capoue*, et les îles de la Méditerranée, qui obéissaient à des lieutenants ou délégués de l'exarque.

Alboin périt assassiné en 573 par l'ordre de sa femme Rosamonde, dont il avait irrité la douleur filiale en la forçant, à la suite d'une orgie, de boire dans le crâne de son père Cunimond. *Cleph*, élu roi par les Lombards, porta ses armes victorieuses jusqu'aux portes de Rome ; mais, après un règne de quinze mois (573-575), il fut assassiné par un de ses officiers, et sa mort fut le signal d'une révolution. Pendant dix ans (575-585), les ducs lombards laissèrent le trône vacant, et se constituèrent en une sorte d'*oligarchie militaire* : trente-deux d'entre eux se partagèrent le royaume conquis par Alboin. Les ducs de Frioul et de Spolète étaient les plus importants de ces chefs militaires.

L'alliance de l'empereur d'Orient Maurice, et du roi d'Austrasie Childebert II, força les Lombards à revenir à l'unité monarchique. Le nouveau roi *Autharis* repoussa trois invasions des Francs, conquit les duchés de Bénévent et de Capoue, et s'avança jusqu'à l'extrémité de la Péninsule. — *Agilulf*, duc de Turin, qui lui succéda par le choix de la vertueuse *Théodelinde*, veuve d'Autharis (591), se convertit au catholicisme, et, secondé par le pape *Grégoire le Grand*, commença la civilisation des Lombards. Il maintint par son courage et sa fermeté ce peuple guerrier et turbulent, réprima avec sévérité la désobéissance de plusieurs ducs lombards, conclut une paix durable avec les Francs, et agrandit ses domaines aux dépens de l'exarchat. C'est sous le règne d'Agilulf que fut faite, avec un clou de la vraie croix, la célèbre couronne des rois lombards, dite *couronne de fer*. Agilulf mourut en 615. — *Rotharis* (636-645), d'abord duc de Brescia, conquit toutes les places que l'empire possédait encore dans le nord de l'Italie, et publia le premier *code lombard* (643). — Après lui la monarchie lombarde fut, pendant plus d'un demi-siècle, en proie à une véritable anarchie, jusqu'au règne de *Luitprand* (712-743). Ce prince, le plus grand roi des Lombards, signala son règne par d'utiles réformes, par des travaux législatifs, et par la fermeté de son gouvernement. Profitant des querelles religieuses qui divisaient les papes et les empereurs, il s'empara de Ravenne, de Bologne et de toute la Pentapole. Le pape Grégoire II s'étant déclaré contre lui, il marchait déjà sur Rome : la soumission du pape suffit à peine pour le désarmer. — A Luitprand succédèrent *Hildebrand*, son petit-fils (743),

puis *Ratchis*, duc de Frioul (745-750), qui abdiqua en faveur de son frère *Astolphe*, et se retira dans le monastère du mont Cassin. — Astolphe s'empara de l'Istrie et de Ravenne, et mit fin à l'exarchat (752). Il envahit ensuite le duché de Rome ; mais, vaincu par Pépin le Bref, qui passa les Alpes sur les instances du pape *Étienne II*, il fut obligé d'abandonner l'Exarchat et la Pentapole. — *Didier*, duc d'Istrie, fut le dernier roi lombard. Le pape *Adrien I*, menacé par lui, appela à son secours le roi des Francs. Charlemagne assiégea Didier dans Pavie, le força à se rendre à discrétion, et l'envoya mourir en France, tandis qu'il se faisait couronner lui-même roi de Lombardie.

§ III. — WISIGOTHS. — *Wallia*, successeur d'Ataulf (415), consolida en Gaule et en Espagne la puissance des Wisigoths. Il tua de sa main le roi des Alains, et força ces barbares à se confondre parmi les Vandales ; il refoula les Vandales eux-mêmes, ainsi que les Suèves, dans les montagnes de la Galice (418). Wallia reconnut toutefois la suprématie de l'empire, et reçut en récompense la possession de la seconde Aquitaine ; il fixa sa résidence à Toulouse, et cette ville s'éleva, sous les successeurs d'Alaric, à un haut degré de prospérité et de puissance. — *Théodoric I*, successeur de Wallia (419), fit plusieurs fois la guerre aux Romains, et tenta vainement de s'emparer de Narbonne ; il prit part à la bataille de Châlons contre Attila (451), et y fut tué. — *Théodoric II*, son fils (453), agrandit le royaume des Wisigoths, tantôt comme allié de l'empire, tantôt uni aux barbares pour partager ses dépouilles : il contribua à élever sur le trône l'empereur Avitus, et combattit Majorien. — *Euric* (466), son frère et son meurtrier, accrut considérablement la puissance des Wisigoths : il profita de l'affaiblissement de l'empire d'Occident pour enlever aux Romains tout ce qu'ils possédaient encore en Espagne, et se rendit maître de toute la Gaule entre la Loire et le Rhône. Il donna aux Wisigoths leurs premières *lois* écrites, et se montra zélé défenseur de l'arianisme. Il mourut à Arles en 484. — *Alaric II*, son fils, monta fort jeune sur le trône, et rencontra un adversaire redoutable dans le roi des Francs, Clovis, qui le vainquit et le tua à la bataille de *Vouillé* (507).

Cette victoire de Clovis commença la ruine de la puissance des Wisigoths en Gaule et en Espagne. Désormais leur histoire n'offre plus rien d'intéressant : c'est une suite continuelle de guerres étrangères, mêlées à des discordes intestines. Les révolutions qui précèdent ou accompagnent l'avénement de chaque roi réduisent la monarchie des Wisigoths à un tel degré de faiblesse, qu'il suffit aux Arabes d'une seule victoire pour la renverser. Dans cette longue période qui dure plus de deux siècles (507-711), nous ne citerons que quelques noms : *Léovigilde* (572-586), qui chassa les Romains de l'An-

dalousie, et mit fin au royaume des Suèves (584); — *Récarède* (586-601), son fils et son successeur, qui convertit les Wisigoths au catholicisme; — *Sisebut* (612-621), qui commença les premières persécutions contre les Juifs; — *Wamba* (672-680), qui entama les hostilités avec les Arabes, et remporta sur les vaisseaux de leurs pirates une grande victoire navale; — *Roderic* enfin (710), sur qui *Tarik*, lieutenant de l'émir *Mousa*, gagna la célèbre victoire de *Xérès* (711), qui mit fin à l'empire wisigoth et donna l'Espagne aux Arabes.

IV.

ANGLO-SAXONS.

Établissement des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne. — Heptarchie. — Invasions danoises. — Alfred le Grand. — Bataille de Hastings.

Populations primitives. — Trois races distinctes formaient la population de la Grande-Bretagne avant l'arrivée des Saxons. Au nord de l'île habitaient les *Calédoniens* (de *callydon*, pays des forêts), d'origine celtique, et divisés en deux peuplades, les *Pictes* à l'est, et les *Scots* à l'ouest; les *Kymris* ou *Cambriens* à l'ouest, et les *Loégrys* ou *Logriens* à l'est et au sud, connus sous la dénomination commune de *Bretons*, occupaient le reste du pays. Les Romains avaient commencé la conquête de cette île sous Jules César, et l'avaient achevée sous Domitien. Toutefois, ils ne soumirent jamais complétement les Calédoniens; Adrien et Sévère furent même obligés d'élever des retranchements pour défendre la Bretagne romaine contre leurs incursions. Au cinquième siècle, l'empire, menacé de tous côtés par les barbares, dut nécessairement concentrer ses forces, et retira ses légions de la Bretagne.

Rendus à la liberté, les Bretons n'obéirent d'abord qu'aux chefs de tribus, et formèrent une fédération de petites souverainetés indépendantes les unes des autres, et par conséquent sans force. Ils sentirent bientôt la nécessité de confier le pouvoir aux mains d'un seul chef, et élurent un *penteyrn* qui devait résider à Londres, dans le pays des Logriens. — Cependant les Calédoniens, qui n'avaient plus à redouter les légions romaines, avaient recommencé leurs incursions; ils franchirent la double muraille élevée par les empereurs, et portèrent le ravage et la désolation chez les Bretons. C'est alors que le penteyrn *Wortigern*, après avoir inutilement sollicité les secours d'Aétius, gouverneur romain dans les Gaules, appela à son aide les

corsaires saxons qui habitaient les côtes de l'Océan, entre l'embouchure de l'Eyder et celle de l'Ems.

Heptarchie anglo-saxonne. — Deux frères, *Hengist* et *Horsa*, promirent leur secours à Wortigern, qui devait leur céder en échange la petite île de Thanet, à l'embouchure de la Tamise. Ils abordèrent donc sur le rivage de Kent avec dix-sept vaisseaux, et, d'abord fidèles à leurs promesses, ils combattirent vaillamment les Pictes et les Scots. Mais bientôt les exigences des Saxons devinrent telles, qu'on ne put y satisfaire : ils se réunirent alors aux Pictes pour accabler les Bretons. Vaincus une première fois au combat d'*Aylesford*, où Horsa fut tué, ils forcèrent néanmoins Wortigern à se réfugier à l'extrémité opposée de l'île, et formèrent entre la Manche et la Tamise inférieure le *royaume de Kent :* Hengist en fut le premier roi (445), et il fit de *Canterbury* la capitale du nouveau royaume.

Le succès du chef saxon et l'espoir de partager les dépouilles des vaincus attirèrent bientôt sur les côtes de la Grande-Bretagne une foule d'aventuriers saxons, angles ou jutes, et l'on vit se fonder successivement : les royaumes saxons de *Sussex*, capitale Chichester (491) ; de *Wessex*, capitale Winchester (516) ; d'*Essex*, capitale Londres (526) ; et les royaumes angles de *Déirie* et de *Bernicie*, réunis plus tard en un seul ; celui de *Northumbrie*, capitale York (547) ; d'*Est-Anglie*, capitale Norwich (571), et de *Mercie*, capitale Lincoln (584). — Ces sept royaumes (y compris celui de Kent) forment ce que l'on appelle l'*Heptarchie anglo-saxonne.* Bien qu'indépendants les uns des autres, ils étaient liés entre eux par une sorte d'association politique. Ils avaient une assemblée générale appelée *wittenagemot*, ou assemblée des sages, que présidait un des sept rois, comme chef de la fédération. Cette heptarchie subsista, avec certains changements, jusqu'au commencement du neuvième siècle, époque où le roi de Wessex, *Egbert le Grand*, réunit sous son autorité les sept royaumes anglo-saxons. Les anciens possesseurs du sol, les Bretons, n'avaient point cédé sans combat à cette invasion étrangère. En 520, *Arthur*, prince de Caërléon, avait remporté sur les Saxons la grande bataille de *Badonhill*, qui arrêta pendant quelque temps les progrès des envahisseurs. Les Bretons ne tardèrent pas toutefois à se voir refoulés dans le pays de Galles, où ils réussirent à se maintenir contre les conquérants. Un grand nombre d'entre eux quittèrent alors la Grande-Bretagne, et se réfugièrent dans l'Armorique, où ils vécurent longtemps en corps de nation, et à laquelle ils ont laissé le nom de Bretagne.

Invasions danoises.— Vers 787, de nouveaux pirates, les *Danois*, descendirent sur les côtes de l'Angleterre, et les ravagèrent. Le roi de Wessex, *Egbert le Grand*, réprima pour quelque temps leurs incursions (837). Mais après la mort d'*Ethelwolf*, fils et successeur d'Eg-

bert, ils reparurent plus nombreux et plus entreprenants (857). Ils prirent et pillèrent les villes de Londres, de Rochester et de Canterbury, et exercèrent d'atroces cruautés sur les habitants, principalement sur les Anglo-Saxons, à qui ils reprochaient d'avoir quitté la religion d'Odin pour le christianisme. En 864, ils saccagèrent Winchester, et fondèrent un premier établissement dans l'île de Thanet. Bientôt après ils s'emparèrent du royaume de Northumberland, puis de l'Estanglie; et déjà ils s'avançaient au cœur de l'île, lorsque *Alfred le Grand* monta sur le trône (871).

Alfred le Grand. — Les commencements de son règne furent difficiles : entouré d'ennemis et de traîtres, il n'éprouva d'abord que des revers dans sa lutte contre les Danois ; cependant, grâce à sa constance et à ses efforts, il parvint du moins à repousser l'invasion des provinces méridionales, et à couvrir pendant sept ans (871-878) la ligne de la Tamise. Alfred, malgré ces succès, n'avait pu se concilier la faveur des Saxons. Élevé à la cour du pape Léon IV, il avait puisé au sein de la civilisation romaine un profond dédain pour l'ignorance et la grossièreté de ses sujets : sa sévérité excessive, ses tentatives de réformes, sa froideur enfin vis-à-vis des membres du *witte nagemot*, indisposèrent les grands comme les petits : aussi, quand le chef danois *Gothrun* envahit ses États avec une armée considérable (878), Alfred appela en vain les Saxons sous ses drapeaux ; personne ne répondit à sa voix.—Abandonné des siens, il fut alors réduit à se cacher sous un faux nom dans le pays de Cornouailles, tandis que les Danois ravageaient impunément son royaume. Les Saxons ne tardèrent point à regretter le roi qu'ils avaient lâchement délaissé : Alfred, profitant de cette disposition des esprits, rassembla les mécontents, fondit à l'improviste sur le camp des Danois, et les tailla en pièces. Le résultat de cette victoire fut de refouler les Danois vers le Nord. La Tamise au midi, la rivière d'Ouse, et la voie romaine appelée *Watlingstreet*, servirent de limites entre les Danois et les Saxons. — Rentré en possession de ses États, Alfred profita de quinze années de paix pour s'occuper de soins intérieurs. Il fortifia et embellit Londres, sa capitale, divisa tout son royaume en comtés, organisa les forces militaires des Saxons, et jeta les premiers fondements de la puissance maritime de l'Angleterre. Il publiait en même temps la *loi saxonne*, instituait des tribunaux, fondait l'université d'Oxford, et encourageait le commerce, les arts et les lettres. — La fin de son règne fut troublée par une incursion du fameux chef normand *Hastings*, qui débarqua en 893 sur la côte du pays de Kent, et souleva de nouveau les Danois du Northumberland et de l'Estanglie : Alfred triompha, non sans peine, de cette dernière invasion. Il mourut en 901, à l'âge de cinquante ans.

Édouard l'Ancien (901-925), son fils, prit le premier le titre de

roi d'Angleterre. Sous son règne et sous celui de ses successeurs immédiats, l'Angleterre jouit d'un assez grand calme. Ces princes eurent souvent à combattre les Danois du nord : ils le firent avec succès, et parvinrent à donner au royaume d'Angleterre toute l'étendue qu'il a aujourd'hui.

La faiblesse du gouvernement pendant la minorité d'*Ethelred II* (978), fils d'*Edgard* le Pacifique, attira de nouveau les Danois d'outremer. *Olaf*, roi de Norwége, et *Suénon*, roi de Danemark, se distinguèrent parmi tous ces chefs de pirates (994). Pour se débarrasser de ces hôtes incommodes, le faible *Ethelred* se soumit d'abord à l'impôt honteux du *Danegeld* (argent des Danois); mais il ne fit qu'exciter davantage leur avidité. Incapable de lutter ouvertement contre l'invasion, Éthelred s'en vengea en faisant massacrer, le même jour et à la même heure (1003), tous les Danois qui s'étaient établis dans la Grande-Bretagne. Ce massacre impolitique fut suivi de terribles représailles. Enfin, en 1013, *Suénon* débarqua près d'York, força Éthelred à se réfugier en Normandie, et se fit proclamer roi d'Angleterre (1014). — *Canut le Grand*, son fils, lui succéda en 1015. Il épousa la veuve d'Éthelred, et gagna les esprits des Saxons par son humanité; il rétablit les lois d'Alfred, traita avec une parfaite équité les vainqueurs et les vaincus, et maria sa fille à un comte saxon, *Godwin*. Il mourut en 1031, regretté des Saxons; il laissait trois couronnes à partager à ses trois fils : *Sweyn* fut roi de Norwége, *Hardicanut*, roi de Danemark, et *Harold*, roi d'Angleterre. — Ce dernier étant mort presque aussitôt, Hardicanut se fit reconnaître roi d'Angleterre; mais sa violence, sa tyrannie et ses exactions rendirent bientôt son gouvernement odieux, et soulevèrent contre lui toute la nation. Il aurait été sans doute chassé d'Angleterre par ses sujets révoltés, s'il n'était mort subitement à la suite d'un festin (1041).

Les Anglais saisirent avec empressement cette occasion de secouer le joug des Danois, et rappelèrent de l'exil le fils d'Éthelred, *Édouard le Confesseur*. Ce prince plut aux Danois comme aux Saxons par la douceur de son gouvernement, mais il apporta en Angleterre l'influence normande, et prépara ainsi la conquête. Il mourut en 1066, sans laisser d'enfants de son mariage avec *Édith*, fille du comte Godwin. Deux prétendants se disputèrent son héritage : *Harold*, fils du comte Godwin, qui fut d'abord reconnu roi par les grands de la nation, et *Guillaume le Bâtard*, duc de Normandie, qui opposait à cette élection un testament secret du roi Édouard. La bataille de *Hastings*, dans laquelle Harold fut vaincu et tué, décida la question en faveur de Guillaume (14 octobre 1066).

V.

FRANCS.

Premiers établissements des Francs. — Règne de Clovis. — Décadence des Mérovingiens. — Pepin de Héristal et Charles Martel.

Premiers établissements. — Les Francs étaient dans l'origine une confédération de peuples germains qui occupaient le nord-ouest de l'Allemagne actuelle, et parmi lesquels on remarquait, outre les Francs proprement dits, les Sicambres, les Cattes, les Bructères, les Angrivariens. Les Francs, proprement dits, formaient eux-mêmes deux tribus principales, les *Francs saliens*, ainsi nommés parce qu'ils habitèrent longtemps les bords de la *Sala* (l'Yssel), et les *Francs ripuaires*, qui occupaient surtout les rives du Rhin et du Weser. — Les diverses tribus franques obéissaient à un chef élu, mais presque toujours choisi dans la même famille : telle était celle des *Mérovée*, d'où sortit Clovis, et qui donna son nom à la première race de nos rois. Outre ce chef suprême, il y avait des chefs militaires, autour desquels se rangeaient *librement* les guerriers de la tribu, et qui commandaient les expéditions. Il faut donc distinguer chez les Francs les *tribus* à peu près sédentaires, qui cultivaient le sol, et les *bandes* guerrières, toujours mobiles, faisant des incursions dans les pays voisins, et rapportant ensuite le butin au milieu de la tribu. Clovis, qui envahit le nord de la Gaule à la tête d'une bande de cinq mille hommes, fut le premier qui rendit la bande sédentaire en donnant des terres à ses guerriers; mais, longtemps encore après lui, les Francs continuèrent leur système d'incursions au midi de la Gaule, qu'ils se contentaient de piller et de rançonner sans occuper réellement le pays. — Les Francs étaient renommés pour leur intrépidité, leur franchise, et leur esprit d'indépendance; toutes les affaires se décidaient dans les assemblées générales des guerriers, qu'on appelait *malls* (en latin *placita*). Les chefs se distinguaient du reste de la nation par une longue chevelure, d'où le nom de *rois chevelus* donné aux Mérovingiens.

La confédération des Francs remonte au milieu du troisième siècle. Depuis cette époque, ils firent de fréquentes invasions dans l'empire, et surtout dans les Gaules. Les empereurs Gallien, Aurélien, Probus, Constantin, Julien, se signalèrent en les combattant. Devenus alliés de l'empire, ils s'engagèrent à contenir les autres barbares qui voulaient envahir les Gaules; mais ils ne purent résister à la grande invasion de 406, et la nation des Ripuaires périt presque tout entière

en défendant le passage du Rhin. En 428, les Saliens, commandés par *Clodion*, fils de *Pharamond*, pénétrèrent dans le nord de la Gaule et s'avancèrent jusqu'à la Somme ; mais ils furent repoussés par le gouverneur romain, Aétius. En 451, *Mérovée*, qui avait succédé à Clodion, prit une part glorieuse à la bataille de Châlons, où fut détruite l'armée d'Attila. Le règne de *Childéric*, son fils, n'a rien de bien important : sous lui, les Francs poussèrent leurs conquêtes jusqu'à la Loire. Il mourut à Tournay, sa capitale, en 481, laissant le trône à son fils Clovis, que l'on regarde comme le premier roi des Francs.

Règne de Clovis. — A l'avénement de Clovis, les possessions des Francs étaient comprises entre l'Escaut, le Rhin et la Somme : Clovis les agrandit considérablement. Il attaqua d'abord et vainquit à la bataille de *Soissons* (486) le Romain *Syagrius*, qui occupait à peu près la Lorraine actuelle, dernier débris de la puissance romaine dans les Gaules. Le pouvoir véritable était entre les mains des évêques : Clovis se les attacha, d'abord en épousant une princesse catholique, *Clotilde*, fille du roi des Bourguignons, et bientôt après en se convertissant lui-même à la foi chrétienne et au catholicisme. Vainqueur à *Tolbiac* (496) des Allemands qui envahissaient la Gaule, il demanda le baptême à saint Remi, pour accomplir un vœu qu'il avait fait au milieu de l'action : trois mille de ses guerriers suivirent son exemple. Dès lors les évêques favorisèrent de tout leur pouvoir les entreprises de Clovis contre les autres rois barbares, qui tous étaient ariens. En 497, il envahit l'Armorique ; en 507, il déclara la guerre au roi des Wisigoths *Alaric II*, et la victoire de *Vouillé* lui assura la soumission de tout le pays entre la Loire et la Garonne ; en 510, il battit *Gondebaud* son beau-père, et le força d'abjurer l'arianisme. Aussi habile à employer la ruse que la force des armes, Clovis acheva la conquête de la Gaule septentrionale par le meurtre et la trahison. Il s'empara ainsi des royaumes francs de Cambrai, de Térouanne, de Cologne, etc., et réunit sous une seule domination presque toute la France actuelle.

Décadence des Mérovingiens.—Après la mort de Clovis (511), ses quatre fils se partagèrent ses États. *Thierry* eut le royaume de Metz ou d'Austrasie, *Childebert I* régna à Paris, *Clodomir* à Orléans, et *Clotaire I* à Soissons. Ce dernier finit par réunir tous les royaumes, et devint seul roi de France, en 558. Dans cet intervalle, les faits les plus importants sont : la conquête de la Thuringe et de la Saxe méridionale par Thierry, les expéditions de ses fils *Théodebert* et *Théodebald* en Italie, la conquête de la Bourgogne par Thierry et Clodomir, le massacre des fils de Clodomir par leurs oncles Childebert et Clotaire. Devenu seul maître du vaste empire des Francs, Clotaire ne régna pas paisiblement ; il eut à combattre la révolte de son fils

Chramne, le fit brûler avec toute sa famille dans une chaumière où il s'était réfugié, et mourut bientôt lui-même, déchiré de remords (561).

La mort de Clotaire I amena un nouveau partage. Il laissait aussi quatre fils : *Sigebert I*, qui fut roi d'Austrasie, *Gontran* d'Orléans, *Caribert I* de Paris, et *Chilpéric I* de Soissons. Tout l'intérêt se porte ici sur la lutte sanglante qui éclata entre *Frédégonde* et *Brunehaut*, femmes de Chilpéric et de Sigebert. Des deux autres frères, l'un, Caribert, mourut bientôt (567); l'autre, Gontran, se contenta du rôle de médiateur entre Chilpéric et Sigebert, profitant, avec toute l'adresse d'un barbare, des avantages de cette position. Sigebert avait épousé, en 568, Brunehaut, fille d'*Athanagilde*, roi des Wisigoths. La pompe avec laquelle fut célébrée cette union impressionna vivement son frère Chilpéric, et lui fit ambitionner l'honneur d'une pareille alliance. Déjà ce prince avait répudié une première épouse, *Audovère*, par amour pour *Frédégonde*, femme audacieuse et cruelle qu'il avait élevée jusqu'à lui de la plus basse extraction: cependant la jalousie faisant taire cet amour, il demanda et obtint, par la crainte qu'inspiraient ses armes, la main de la seconde fille d'Athanagilde, *Galsuinte*. Frédégonde ne tarda point à reconquérir le cœur de son brutal amant, que fatiguaient la douceur et la piété de Galsuinte; et, à son instigation, sa rivale périt étranglée. De là une guerre terrible entre Brunehaut, qui voulait venger sa sœur, et la terrible Frédégonde. Surprise à l'improviste dans Tournay, Frédégonde se délivra en faisant assassiner Sigebert (575), et en profitant de l'aversion des Austrasiens pour une reine étrangère. Brunehaut, prisonnière à son tour, s'échappa de sa prison en séduisant *Mérovée*, fils de Chilpéric et d'Audovère, et se réfugia à Rouen auprès de l'évêque *Prétextat;* mais Frédégonde fit massacrer le pontife au pied des autels, et déjà elle se préparait à accabler sa rivale, lorsqu'un danger plus pressant l'obligea à se défaire de son époux Chilpéric, qui suspectait sa fidélité (584).— La lutte alors se complique. D'un côté, Brunehaut règne sous le nom de son jeune fils *Childebert II*, mais en lutte avec les Francs austrasiens; de l'autre, Frédégonde fait proclamer son fils *Clotaire II* roi de Neustrie, et réclame la protection de Gontran, qui soutient tour à tour les deux partis. Les Austrasiens, d'abord vainqueurs, sont ensuite défaits par Frédégonde, et la mort de Childebert II (596) favorise les succès des Neustriens. Deux enfants, *Théodebert II* et *Thierry,* lui succèdent, l'un en Austrasie, l'autre en Bourgogne. Frédégonde profite des embarras de leur installation pour battre de nouveau les Austrasiens à *Latofao*, puis meurt dans son lit (597). Quant à Brunehaut, chassée d'Austrasie par les Francs, elle se réfugie en Bourgogne, y ressaisit le pouvoir d'une main ferme, et gouverne jusqu'à la mort de Thierry II, qu'une maladie emporte au moment où il venait de défaire les Austrasiens, et de massacrer son frère Théo-

debert avec toute sa famille (613). Isolée au milieu des Bourguignons et des Francs, Brunehaut est victime d'un complot formé entre le maire de Bourgogne, *Warnachaire*, et les leudes d'Austrasie : elle est livrée à Clotaire II, qui la fait périr par un affreux supplice (614). Resté seul maître de la monarchie, Clotaire II régna encore quatorze ans, et laissa en mourant tout l'empire des Francs à son fils *Dagobert I*.

Pendant cette lutte acharnée, et grâce à la minorité des rois, le pouvoir royal s'affaiblit au profit des leudes et des maires du palais. Le *traité d'Andelot*, signé en 587 entre Gontran, Childebert II et Clotaire II, assurait aux premiers l'hérédité des bénéfices, ou tout au moins leur garantissait la sécurité de la possession; les seconds, de la position de simples majordomes, s'élevèrent à celle de ministres tout-puissants, et finirent par se substituer à leurs anciens maîtres.

Dagobert I (628-638) ne dut sa célébrité qu'à ses ministres, et surtout à *saint Éloi*, qui fut à la fois son orfévre, son trésorier et son ami. Il fit quelques expéditions sans importance, et souilla son règne par ses cruautés et ses débauches, qu'il crut expier en faisant de grandes largesses au clergé. Il fonda, en 632, l'abbaye de Saint-Denis, où il fut enterré, et qui devint depuis la sépulture des rois de France. —Après lui, ses deux fils *Clovis II* et *Sigebert II* lui succédèrent, le premier en Neustrie et en Bourgogne, le second en Austrasie. C'est ici que commence la période des *rois fainéants*. La race des Mérovingiens n'offre désormais qu'une suite de rois appelés à régner dès l'âge le plus tendre, abrutis de bonne heure par la débauche et l'oisiveté, et mourant presque tous avant l'âge viril. L'histoire de la monarchie mérovingienne n'est plus que celle des maires du palais.

Famille des Pepin. — *Pepin de Landen* ou *Pepin le Vieux*, maire d'Austrasie, était mort un an après Dagobert, et avait laissé la mairie, comme héritage, à son fils *Grimoald*. Celui-ci tenta, à la mort de Sigebert II, de ravir le sceptre d'Austrasie à son héritier, et de placer sur le trône son propre fils. Mais cette tentative audacieuse était prématurée : les Austrasiens ne voulurent point souffrir qu'un de leurs égaux devînt leur chef, et livrèrent Grimoald et son fils à Clovis II, qui les fit périr (656). L'Austrasie ne resta point longtemps soumise aux Neustriens. Le fils de Sigebert II, *Dagobert II*, fut rappelé de l'exil et remis sur le trône (674); mais, cinq ans après, *Pepin de Héristal*, petit-fils de Pepin le Vieux, fit déposer par l'armée ce fantôme de roi, et ressaisit toute l'autorité. Dès lors il n'y eut plus de rois mérovingiens en Austrasie, et les descendants des Pepin gouvernèrent avec le titre de *ducs* jusqu'au moment où cette famille devait fonder une nouvelle dynastie, celle des *Carlovingiens*.

En Neustrie, les deux maires les plus importants depuis le règne de Clovis II furent *Ebroïn* et *saint Léger* évêque d'Autun : le pre-

mier, représentant le parti neustrien, et saint Léger, le parti bourguignon. La lutte entre ces deux hommes dura vingt ans (660-680), entretenue par les Austrasiens, qui favorisaient tour à tour les deux partis. Après bien des revers, la victoire finit par rester à Ebroïn, qui défit à *Leucofao* (680) les deux maires austrasiens, Pepin de Héristal et *Martin*. Cette victoire le rendait maître absolu en Neustrie et en Bourgogne, lorsqu'il périt l'année suivante par un assassinat.

Dès lors la Neustrie tomba sous la domination de l'Austrasie. La victoire de *Testry*, remportée en 687, par Pepin de Héristal, sur le maire *Bertaire*, confirma l'asservissement des Neustriens. Pepin n'osa point cependant ravir le titre de roi aux descendants de Clovis; il les laissa régner sous la tutelle des maires du palais, qu'il nommait à son gré : en Austrasie, il régnait seul sous le titre de *duc et prince des Francs*. En mourant, Pepin de Héristal (715) désigna pour son successeur son petit-fils *Théodebald*, fils de Grimoald, sous la tutelle de sa mère *Plectrude*, au détriment de son second fils *Charles Martel*, accusé d'avoir assassiné Grimoald. Mais Charles sortit de prison, et se fit proclamer par les Austrasiens, malgré les efforts du clergé. Il se concilia l'affection des guerriers en leur distribuant, comme bénéfices, les terres du clergé; et, grâce à leur secours, il triompha de l'inimitié de l'Église, du parti de Plectrude en Austrasie, et réprima par trois sanglantes victoires, à *Stavelo*, *Vinciac* et *Soissons*, la double révolte des Neustriens et des Frisons (719). Il courut ensuite au midi de la France, qu'avaient envahi les Sarrasins, et vainquit *Abdérame* dans une grande bataille entre *Tours* et *Poitiers* (732) : cette victoire, en arrêtant les progrès des Arabes, sauva pour toujours l'Occident. A la mort de *Thierry IV* (737), Charles Martel ne lui donna point de successeur, et régna seul pendant cinq ans. Il mourut en 741, au moment où il allait secourir Grégoire III, attaqué par Luitprand, roi des Lombards.

Les deux fils de Charles Martel, *Pepin le Bref* et *Carloman*, succédèrent à leur père en Austrasie; en Neustrie, ils firent cesser l'interrègne, et donnèrent le titre de roi à *Childéric III*. Les deux frères firent ensemble la guerre aux Bavarois, aux Allemands, aux Saxons et aux Aquitains. Peu de temps après la défaite d'*Hunald*, chef des Aquitains, Carloman se retira au mont Cassin (749). Pepin, resté seul, renferme d'abord dans un cloître les deux fils de son frère; trois ans après (752), dans l'assemblée de Soissons, il fait déposer par les leudes *Childéric III*, ce fantôme de roi qu'il avait créé, et est sacré roi des Francs par le pape saint Boniface.

Appendice. — Tant que les barbares s'étaient contentés de faire des incursions sur le territoire de l'empire, de ravager les campagnes et les villes pour se retirer ensuite chargés d'or et de butin, rien n'avait été changé à la condition des propriétaires du sol; mais après

la conquête, lorsque les barbares se furent établis dans les Gaules, ils s'emparèrent les uns de la moitié, les autres des deux tiers des terres et des esclaves. Presque partout les anciens possesseurs allèrent au-devant de cette spoliation, qui leur enlevait, il est vrai, la plus grande partie de leurs domaines, mais qui les délivrait des dangers de l'invasion et des impôts qu'exigeait le fisc impérial.

Une fois maîtres du sol, les rois francs durent en distribuer la plus grande partie à leurs compagnons d'armes. On distingue après la conquête trois sortes de possessions territoriales : 1° les *alleux*, domaines libres de toutes charges et concédés en toute propriété ; 2° les *bénéfices* ou *fiefs*, cédés pour un temps ou quelquefois à vie, à la condition du service militaire (la plupart des bénéfices devinrent par la suite héréditaires) ; 3° les terres *tributaires* ou *censives*, qui payaient des redevances en nature.

On distinguait aussi trois classes de personnes chez les Francs : 1° les possesseurs d'alleux et de bénéfices, qu'on appelait *leudes*, *antrustions*, *convives du roi*, et qui formaient la noblesse de la nation ; 2° une classe intermédiaire composée d'hommes libres, de guerriers : on les appelait *arhimans*, *frybourgs*, *rachimbourgs* ; cette classe intermédiaire se fondit dans les deux autres, du cinquième au huitième siècle ; 3° les gens de basse condition, barbares ou Romains tributaires : on leur donnait quelquefois le nom de *lites*.

Les Francs, comme presque toutes les tribus germaniques, étaient gouvernés par des rois. La royauté était en quelque sorte élective, mais ne sortait point de la famille privilégiée, celle des Mérovingiens par exemple. Les droits du roi consistaient dans le commandement des armées et la possession du territoire conquis, dont il pouvait disposer à son gré ; le revenu se composait du produit de son domaine particulier, de la moitié des amendes, et des dons volontaires que les leudes offraient au roi dans les assemblées générales de la nation, appelées *champ de mars* ou *de mai*. Ces assemblées avaient aussi pour but de limiter l'autorité des rois. — Le gouvernement des provinces et des villes était entre les mains des comtes et des ducs.

La législation des barbares était très-compliquée et en même temps très-incomplète. Les anciens habitants continuèrent, après la conquête, à vivre sous la loi romaine ; les tribus germaniques rédigèrent, d'après leurs anciennes coutumes et sur le modèle des lois romaines, différents codes, dont les plus célèbres sont : la *loi salique*, rédigée, à ce qu'on croit, avant la conquête, mais revue et publiée de nouveau par Clovis ; la *loi des Ripuaires* ; la *loi bourguignonne* ou *gombette*, du nom de Gondebaud qui la rédigea ; la *loi des Wisigoths*, qui avait beaucoup emprunté aux Romains ; la *loi des Ostrogoths*, donnée par Théodoric ; la *loi des Lombards*, publiée par Ro-

tharis, et la *loi saxonne*, rédigée par Alfred le Grand. Le caractère général de toutes ces lois, c'est de remplacer la peine de mort et presque toutes les punitions par les compositions pécuniaires (*were-gild*) ou les amendes. La culpabilité des accusés était prouvée ou niée par les témoins, le serment, les épreuves judiciaires ou jugements de Dieu.

L'effet immédiat de l'invasion fut d'apporter le plus grand désordre au milieu de la civilisation romaine : des contrées entières dévastées par le passage continuel des barbares, les villes incendiées, les campagnes ravagées, la terreur répandue dans tous les esprits, amenèrent la destruction de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Les sciences, les lettres et les arts cessèrent d'être cultivés, et disparurent presque entièrement. Il ne faut pas cependant s'exagérer les maux de l'invasion : la décadence de l'empire était telle, que la désorganisation de la société romaine, pour en être plus lente, n'en eût pas été moins complète. L'invasion fut un renouvellement brusque et violent, mais nécessaire, de la société européenne. L'esprit indépendant et guerrier des tribus germaines ranima et releva en même temps les populations romaines, amollies par une longue domination : l'influence du christianisme adoucit assez promptement l'humeur farouche des conquérants, et la lumière de l'intelligence *cachée sous le boisseau*, mais non éteinte, se conserva dans les monastères comme un feu sacré, pour briller dans des temps plus heureux. Ainsi donc, après ce travail de fusion entre le monde romain et le monde barbare, travail lent et pénible qui occupe toute la période que nous venons de parcourir, nous verrons sortir une société toute nouvelle : des idiomes nouveaux, des institutions plus jeunes et plus vigoureuses, des États libres et pleins d'avenir, remplaceront la langue latine corrompue et presque abandonnée, une législation devenue impuissante ou inutile, et le vieil empire qui s'écroulait de toutes parts.

VI.

EMPIRE D'ORIENT.

De l'empire d'Orient jusqu'aux croisades. — Justinien, ses codes. — Bélisaire. — Héraclius.

ARCADIUS. — Dans le partage définitif de l'empire en 395, le trône d'Orient échut au fils aîné de Théodose, *Arcadius*. Ce prince, faible

et sans expérience, fut le jouet continuel de ses ministres, le Gaulois *Ruffin*, l'eunuque *Eutrope* et le Goth *Gaïnas*, et de sa femme l'impératrice *Eudoxie*. Il abandonna son empire à leurs violences et à leurs exactions, leur laissa persécuter l'illustre patriarche de Constantinople, *saint Jean Chrysostome*, et n'opposa aucune résistance aux ravages des Goths et des Isauriens. Les incendies, les tremblements de terre, la famine, tous les fléaux en un mot, signalèrent ce triste règne.

THÉODOSE II. — Théodose II succéda à son père Arcadius à l'âge de sept ans (408), sous la tutelle du préfet *Anthémius*, puis de sa sœur aînée *Pulchérie*. Cette sage et pieuse princesse maintint la paix et la tranquillité intérieure; mais, ambitieuse de conserver le pouvoir, elle éleva son frère dans les goûts d'un anachorète et d'un rhéteur, et l'éloigna des affaires. Elle parvint ainsi à dominer toujours son esprit, malgré les influences contraires de l'impératrice *Athénaïs* et de l'eunuque *Chrysaphe*. Le long règne de Théodose (408-450) ne fut troublé que par une guerre sans importance contre les Perses, et par les menaces du redoutable *Attila*, le roi des Huns. L'empereur d'Orient acheta la paix par le honteux traité de *Margus* (446). La seule gloire de Théodose fut de laisser son nom au *code Théodosien*, qu'il publia en 438, et qui fut aussi adopté par l'empire d'Occident. Sous son règne, les querelles religieuses entre les *nestoriens* et les *eutychiens* agitèrent considérablement les esprits.

PULCHÉRIE et MARCIEN. — Théodose étant mort d'une chute de cheval sans laisser d'héritiers, Pulchérie fit revêtir de la pourpre le brave Marcien, et l'épousa. La fermeté du nouvel empereur imposa au farouche Attila, qui avait déjà franchi le Danube, et le força à se détourner vers l'Occident. Pulchérie mourut en 453, et avec elle s'éteignit en Orient la race du grand Théodose. Marcien lui survécut peu : il mourut en 457.

LÉON Ier. — Léon de Thrace, tribun militaire, fut élevé au trône par le crédit du patrice goth *Aspar*, qui avait refusé le diadème par fidélité à l'arianisme. Il commença par se délivrer de ce tuteur importun en le faisant mourir; il fit ensuite une expédition malheureuse contre les Vandales, mais compensa ce revers par ses succès contre les Huns, qu'il rejeta en Asie. En mourant, il désigna pour son successeur son petit-fils *Léon*, né de sa fille *Ariane* et de *Zénon*, chef de la garde isaurienne (473).

LÉON II et ZÉNON. — Léon II ne régna que quelques mois. Zénon monta alors sur le trône, et s'y maintint malgré l'opposition de *Basiliscus*, frère de Léon I. Le règne de Zénon fut troublé par les incursions des Ostrogoths, dont il ne se débarrassa qu'en offrant à Théodoric la conquête de l'Italie. Pour mettre un terme aux querelles

religieuses qui désolaient de plus en plus l'Église d'Orient, il publia en 482 l'*Hénoticon* ou *Édit d'union*, qui avait pour but de satisfaire les deux partis, mais qui fut rejeté par les partisans d'Eutychès, comme par les orthodoxes.

ANASTASE. — Anastase, simple *silentiaire* du palais, élevé à l'empire (491) par la faveur d'Ariane, eut à combattre la rébellion des Isauriens, dont il ne triompha qu'avec peine (497). Les Bulgares, les Slaves, les Sarrasins et les Arabes Scénites ravagèrent plusieurs provinces. Les Perses, en paix avec l'empire depuis Théodose II, reprirent les armes en 502. Cette guerre fut courte, mais sanglante. L'Arménie et la Mésopotamie furent couvertes de ruines. Une trêve ayant été conclue en 505, Anastase en profita pour construire une muraille fortifiée qui joignait la Propontide au Pont-Euxin, et mettait ainsi Constantinople à l'abri des incursions des Slaves. Les querelles religieuses continuèrent sous le règne d'Anastase, qui prit parti pour les partisans d'Eutychès; elles ensanglantèrent plus d'une fois la ville de Constantinople.

JUSTIN Ier. — Justin le Thrace (518-527) s'éleva du rang le plus obscur aux premières dignités de l'armée, et fut proclamé par les soldats à la mort d'Anastase. Son règne ne fut troublé par aucune guerre civile ou étrangère; plusieurs complots tramés contre sa vie furent prévenus ou sévèrement réprimés. L'Église elle-même retrouva le calme, et le peuple de Constantinople ne s'occupa que des factions du Cirque. Vers la fin de sa vie, Justin associa à l'empire son neveu Justinien, qui devait lui succéder.

JUSTINIEN Ier. — Le règne de Justinien (527-365) est le plus important de l'empire d'Orient; mais il doit son éclat moins à Justinien lui-même qu'à ses généraux et à ses jurisconsultes. C'est aux premiers qu'il faut rapporter les succès militaires; aux seconds sont dues les institutions législatives.

Extérieur. — La guerre contre les Perses recommença avec le règne de Justinien. Le roi *Cabadès* ayant entamé les hostilités (528), le nouveau préfet d'Orient, *Bélisaire*, marcha contre lui, et défit son armée sous les murs de Dara; il courut ensuite au secours de la Syrie envahie par les Perses, les força d'évacuer les terres de l'empire, mais fut vaincu au combat de Callinique, qu'il avait livré malgré lui. Il fut rappelé pour cette défaite, et remplacé par *Sittas:* celui-ci aurait compromis le succès de la guerre, si la mort de Cabadès et l'avénement de *Cosroës* n'eussent amené la paix. Un traité dit *paix perpétuelle* fut signé entre les deux empires (532). — L'année suivante, *Gélimer* s'étant emparé du trône des Vandales au détriment de son frère Hildéric, cette usurpation devint l'occasion d'une rupture entre Constantinople et Carthage. Bélisaire, chargé de cette nouvelle guerre, prit Carthage, vainquit Gélimer à la bataille de Trica-

méron, fit prisonnier ce malheureux prince, et mit ainsi fin à la domination des Vandales en Afrique (534). — La guerre contre les Ostrogoths d'Italie, qui éclata presque aussitôt (*voy.* le n° III), vint encore ajouter à la gloire de Bélisaire ; mais l'ingratitude de Justinien et les dégoûts dont il abreuva ce grand général le forcèrent de laisser à son successeur, l'eunuque Narsès, l'honneur d'achever la conquête de l'Italie (536-552). — Dans l'intervalle (540), Bélisaire, toujours disgracié par l'empereur, mais toujours rappelé au moment du danger, avait été de nouveau envoyé contre le roi de Perse, *Cosroès*. Cette guerre, mêlée de succès et de revers, dura jusqu'en 562, et fut terminée par un traité de paix qui rétablit les anciennes limites des deux empires. — Trois ans avant la conclusion de ce traité (559), Justinien avait eu à repousser une formidable invasion de Bulgares : ces barbares franchirent le mur d'Anastase, et s'avancèrent jusqu'aux portes de Constantinople. Ce fut encore Bélisaire qui eut la gloire de les disperser. — Deux ans après, l'empereur étant tombé malade à la suite d'un voyage fait en Thrace, une conspiration se forma dans le palais. Le complot fut découvert, et Bélisaire fut accusé d'en avoir été l'auteur. Sans égard pour ses services et sa vieillesse, Justinien le fit jeter en prison, et confisqua tous ses biens ; cependant l'innocence de Bélisaire fut reconnue, et la liberté lui fut rendue. Ce grand homme ne put supporter ce dernier trait d'ingratitude; il mourut au bout de huit mois. C'est cette accusation qui a donné lieu à la fable de Bélisaire aveugle et mendiant. — Justinien suivit de près Bélisaire au tombeau : il mourut en 565, à quatre-vingt-trois ans, après en avoir régné trente-huit.

Intérieur. — Cette conspiration ne fut pas la seule qui troubla le règne de Justinien. Les factions de l'hippodrome avaient dégénéré en partis politiques, et les querelles des *Verts* et des *Bleus* se terminaient presque toujours par des séditions. La plus redoutable éclata en 532 : la faction des Verts se rendit maîtresse de Constantinople, assiégea l'empereur dans son palais, et proclama un certain *Hypatius*, neveu d'Anastase ; c'en était fait de Justinien, sans la fermeté de l'impératrice *Théodora* et le courage de *Bélisaire*. De sanglantes exécutions achevèrent de comprimer la révolte. — Des comètes, des tremblements de terre, des incendies et une peste affreuse affligèrent les populations, tandis que les scandales de la cour et les désordres de Théodora déshonoraient le règne de Justinien. — Les prodigalités de l'empereur, la mauvaise administration des finances, l'énormité des impôts, des monopoles honteux, et la vénalité des charges, vinrent encore ajouter aux souffrances et au mécontentement de l'empire. Les trésors amassés par Anastase et Justin furent dissipés en dépenses de guerre, en aumônes et en bâtiments (c'est à Justinien qu'on doit la construction de la magnifique église de

Sainte-Sophie). — La véritable gloire de Justinien est dans ses travaux législatifs. Par son ordre, le jurisconsulte *Tribonien* fit réunir les divers monuments de la jurisprudence romaine, et publia un immense recueil comprenant : 1° le *Code*, recueil en douze livres de constitutions impériales ; 2° les *Institutes*, ou éléments du droit romain, destinés à initier à la connaissance des lois ceux qui se vouaient à leur étude ; 3° les *Pandectes* ou *Digeste*, résumé, en cinquante livres, des codes antérieurs et de deux mille traités de jurisprudence ; 4° les *Novelles* ou *Authentiques*, recueil de lois rendues par Justinien lui-même.

JUSTIN II, TIBÈRE, MAURICE et PHOCAS. — *Justin II* (565-578), neveu de Justinien, perdit l'Italie conquise par les Lombards, vit ravager l'Afrique, et ne sut point arrêter les conquêtes des Perses : il abdiqua en faveur de *Tibère*, simple capitaine des gardes. Cet empereur, dont le règne fut malheureusement trop court (578-582), vainquit les Perses et repoussa les incursions des Avares ; il diminua les impôts, et réprima les exactions des agents impériaux.—*Maurice*, qui avait épousé la fille de Tibère, lui succéda (582-602). Il signa la paix avec les Perses, dont l'empire était déchiré par des discordes intestines, et n'eut rien à craindre du côté de l'Orient. Il fut moins heureux avec les Avares : son général, *Priscus*, les vainquit cinq fois sans pouvoir arrêter leurs incursions. Maurice ayant voulu rétablir la discipline et réprimer la licence des troupes, l'armée se révolta, et proclama le centurion *Phocas*, qui fit mettre à mort l'empereur et ses enfants. Les crimes et les cruautés de Phocas soulevèrent bientôt l'indignation générale : il fut massacré par le peuple, et remplacé par le jeune *Héraclius*, fils de l'exarque d'Afrique, qui s'était armé pour venger Maurice (610).

HÉRACLIUS. — Le règne d'Héraclius (610-641) fut une alternative de succès et de revers. A la nouvelle du meurtre de Maurice, Cosroës avait déclaré la guerre à Phocas : l'avénement d'Héraclius n'arrêta point le roi des Perses. Déjà maître de la Mésopotamie, il envahit en personne la Syrie, prit ou incendia Antioche, Césarée, Damas et Jérusalem : en même temps ses généraux soumettaient l'Égypte et la Cyrénaïque, dévastaient l'Asie Mineure et s'emparaient de Chalcédoine ; enfin, les incursions des Avares désolaient la Thrace et la Macédoine. Réduit aux dernières extrémités (622), Héraclius ne perdit point courage : il résista à tous ses ennemis, battit les Avares sous les murs de Constantinople (626), fit essuyer à Cosroës d'humiliantes défaites, vit ce prince précipité du trône par une conspiration domestique, et dicta la paix à son successeur *Siroës* (628).

Au moment où Héraclius triomphait des Perses à Constantinople, un autre ennemi surgissait en Orient. Les Arabes musulmans, ou sectateurs de Mahomet, commencèrent à attaquer l'empire d'Orient en

632; et, dans les huit dernières années de son règne, Héraclius les vit conquérir toutes les provinces qu'il avait eu tant de peine à reprendre sur les Perses. La Syrie tomba en leur pouvoir après la défaite d'*Yermouk* (636); la prise de Memphis et d'Alexandrie (640) leur assura la possession de l'Égypte. Héraclius mourut l'année suivante.

LES HÉRACLIDES. — Les successeurs d'Héraclius occupèrent le trône d'Orient jusqu'en 711. Des huit empereurs que fournit cette famille (1), aucun ne mérite d'être mentionné : c'est une suite de tyrans farouches et cruels, uniquement occupés de querelles religieuses ou de débats domestiques, et périssant presque tous de mort violente.

DYNASTIES ISAURIENNE ET MACÉDONIENNE.— *Léon III*, qui commence la dynastie Isaurienne, monta sur le trône en 716, après les règnes sans importance d'*Anastase II* et de *Théodose III*. Il défendit avec succès Constantinople assiégée par les Sarrasins, et les repoussa à l'aide du feu grégeois. Il se déclara en faveur de l'hérésie des *iconoclastes*, et souleva de fréquentes séditions en voulant forcer ses sujets de briser partout les images. Les papes Grégoire II et Grégoire III en profitèrent pour affranchir le saint-siége de la domination de l'empire d'Orient. — *Constantin IV Copronyme* (741) et *Léon IV le Khazare* (775) furent aussi iconoclastes. Le premier fut dissolu et cruel, mais son règne ne fut pas sans gloire : il contint les barbares, repeupla Constantinople et la Thrace, et releva une foule de monuments utiles. Le second se laissa dominer par sa femme, la célèbre *Irène*, qui, après la mort de son mari (780), rétablit le culte des images, et fit condamner les iconoclastes par le second concile de Nicée (787). Elle songea, dit-on, un instant à offrir sa main à Charlemagne, pour réunir les deux empires d'Orient et d'Occident. Elle fut déposée en 802 par *Nicéphore*, qui se fit détester par son avarice et sa cruauté, et qui périt dans une guerre contre les Bulgares (811). — *Michel III l'Ivrogne* (842-867) mit fin à l'hérésie des iconoclastes; mais, en plaçant sur le siége patriarcal de Constantinople le savant *Photius*, son capitaine des gardes (861), il prépara le schisme de Constantinople, qui amena en 1054 la séparation complète des Églises latine et grecque. Ce prince cruel et débauché se faisait gloire d'imiter les vices et les crimes de Néron et d'Héliogabale.

Basile Ier (866-886) commença la dynastie macédonienne. Sous son règne, les vaisseaux russes parurent pour la première fois devant Constantinople. Il repoussa leurs attaques, ainsi que celles des Sarrasins. Il apporta d'utiles réformes à l'administration des finances, et modifia avec intelligence la jurisprudence de Justinien : on lui doit la publication des *Basiliques*, qui fut achevée par son fils *Léon VI le*

(1) Ce sont : Héraclius Constantin, Héracléonas, Constant II, Constantin III Pogonat, Justinien II, Léonce, Absimare Tibère, et Philippique.

Philosophe. Les Russes reparurent sous ce prince en 904, et sous *Constantin VII Porphyrogénète*, en 941 : ces empereurs ne les éloignèrent qu'en se soumettant à un honteux tribut. En 972, *Jean Zimiscès* mérita le surnom de *Sauveur* de l'empire et de vainqueur de l'Orient, en repoussant de la Thrace le grand-duc de Russie *Sviatoslaf*. Les Bulgares, sous la conduite de *Siméon*, assiégèrent Constantinople en 888 et 927 ; mais la gloire de les vaincre était réservée à *Basile II*, qui, en 1019, anéantit le royaume des Bulgares. Quant aux Sarrasins, leurs conquêtes en Asie Mineure furent un instant arrêtées par les victoires de *Nicéphore Phocas* (963), de *Jean Zimiscès* (969), et de *Romain III Argyre* (1028); mais l'apparition des Turcs seldjoucides arrêta les progrès des armes romaines : l'Asie Mineure tomba tout entière au pouvoir des musulmans; les îles de l'Archipel furent ravagées par leurs flottes, et Constantinople elle-même trembla.

Les Comnènes. — C'est alors qu'*Alexis*, le premier prince important de la dynastie des Comnènes (1057-1185), monta sur le trône (1081). Trop faible pour combattre seul les Seldjoucides et les Arabes, il implora les secours de l'Occident, et provoqua ainsi la première croisade (1095).

VII.

ÉGLISE ET LETTRES.

Histoire de l'Église, état des lettres et des arts depuis le cinquième siècle jusqu'à Charlemagne. — Saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Grégoire de Tours.

§ I. — *Progrès du christianisme*. — Au moment de l'invasion des barbares, le christianisme dominait dans toute l'étendue de l'empire romain ; il n'y trouvait plus pour adversaires que quelques philosophes attachés aux doctrines néo-platoniciennes, et une partie des habitants des campagnes (*pagani*), restés fidèles à l'ancien culte, qui prit alors le nom de *paganisme*.

La plus grande partie des barbares qui envahirent l'empire étaient eux-mêmes chrétiens. Les Goths, les Hérules, les Suèves et les Vandales avaient été convertis dès le quatrième siècle par des évêques ariens, dont les plus célèbres furent *Théophile* et *Ulphilas*. Quelques-uns adoptèrent le catholicisme après leur établissement dans l'empire : les Suèves, en 551; les Wisigoths sous Récarède, en 587; les Lombards sous Agilulf, en 602. Les Ostrogoths, les Hérules et les Vandales restèrent toujours ariens.

Les Bourguignons, les Francs, les Scots, les Anglo-Saxons, et divers autres peuples de la Germanie, n'embrassèrent le christianisme qu'après l'invasion. Les Bourguignons, d'abord convertis à l'arianisme en 433, devinrent catholiques de 499 à 517, sous les rois Gondebaud et Sigismond. — Les Francs embrassèrent tout d'abord le catholicisme, à l'exemple de leur roi Clovis, qui fut baptisé par *saint Remi*, après la bataille de Tolbiac (497). L'orthodoxie des Francs contribua beaucoup à leur faciliter la conquête de la Gaule, en leur assurant le concours et les sympathies de tous les évêques; les rois francs reçurent même des papes le titre de *fils aînés de l'Église*. — Les Scots d'Irlande furent convertis au christianisme, vers le milieu du cinquième siècle, par l'Écossais *saint Patrick*, qui fonda l'évêché d'Armagh : les progrès de la foi furent si rapides en Irlande, que cette île mérita d'être appelée l'*île des Saints*. Parmi les nombreux apôtres du christianisme qui en sortirent, il faut surtout remarquer les deux *saint Columban*, l'apôtre de l'Écosse, et celui qui prêcha en Gaule et en Helvétie, et *saint Kilian*, qui convertit les Franconiens. — Vers la fin du sixième siècle, le pape Grégoire le Grand envoya en Angleterre le moine *Augustin*, qui baptisa le roi de Kent Éthelbert, et fonda l'évêché de Cantorbéry. Les Anglo-Saxons ne tardèrent point à embrasser la foi catholique, et la Grande-Bretagne fournit bientôt des apôtres distingués, dont les plus célèbres furent *saint Wilfrid*, *saint Willebrord* et *saint Boniface*, qui prêchèrent l'Évangile chez les Frisons, les Bataves, les Thuringiens et les Westphaliens (723-755).

Vers le même temps, *saint Honorat* et *saint Cassien* fondaient, dans les îles Lérins et près de Marseille, les monastères de *Lérins* et de *Saint-Victor*; *saint Benoît* fondait en Italie le couvent du *Mont-Cassin* (529), et rédigeait la règle qui illustra depuis l'ordre des *bénédictins*; *saint Columban* fondait les abbayes de *Luxeuil*, en Gaule, et de *Bobbio*, en Italie.

En Orient, le christianisme, même avant l'invasion, florissait en Éthiopie et en Arménie; il avait aussi pénétré en Perse. Après l'invasion, il fit de nouveaux progrès, soit dans les provinces romaines, soit en dehors de l'empire. Sous Justin Ier, les peuples de la Colchide vinrent demander à Constantinople des missionnaires chrétiens. Justinien contribua beaucoup à ruiner le polythéisme par la fermeture des écoles philosophiques d'Athènes. Enfin, pendant le septième siècle, les chrétiens nestoriens propagèrent le christianisme dans toute l'Asie centrale et jusqu'en Chine.

Hérésies. — A côté de ces progrès admirables de la foi, il faut mentionner les erreurs des docteurs chrétiens; elles engendrèrent un nombre considérable de sectes, dont quelques-unes mirent même en danger l'existence de la religion. Pour éviter la confusion, on a divisé les hérésies en plusieurs catégories. Ainsi, on distingue :

1° Les hérésies *philosophiques*, comme le *Gnosticisme*, sorte de mysticisme à la fois religieux et philosophique, et né de l'alliance des croyances orientales avec la religion juive ou chrétienne, et avec la philosophie platonicienne, — et le *Manichéisme*, dont nous avons déjà eu occasion de parler (*Hist. rom.*, n° XXXVIII), et auquel se rattachent les hérésies postérieures des *Pauliciens*, des *Patarins*, des *Albigeois* et des *Vaudois;*

2° Les hérésies *de controverse*, comme le *Pélagianisme*, qui fut professé au cinquième siècle par Pélage, moine breton, combattu par saint Augustin, et condamné au concile d'Éphèse en 431. Les pélagiens niaient la nécessité de la grâce et le péché originel : cette hérésie dura jusqu'au sixième siècle;

3° Les hérésies *de formes*, comme les *Donatistes* en Afrique (voyez *Hist. rom.*, même n°), et, dans l'empire grec, les *Iconoclastes* ou *briseurs d'images*, qui proscrivaient le culte des images, comme une pure idolâtrie : cette secte, qui prit naissance au cinquième siècle, sous le règne de Zénon, fut surtout puissante au huitième siècle sous l'empereur Léon III l'Isaurien, qui la fit approuver par un concile en 730; d'autres conciles la condamnèrent, et, malgré la protection de plusieurs empereurs, cette hérésie, qui ensanglanta plus d'une fois l'empire d'Orient, s'éteignit au neuvième siècle;

4° Les hérésies *de mœurs*, comme celle des *Montanistes* et des *Origénistes :* les premiers, qui comptèrent parmi eux le célèbre *Tertullien*, affectaient une grande austérité, s'imposaient des jeûnes extraordinaires, refusaient la communion aux criminels, et condamnaient les secondes noces; les seconds condamnaient absolument le mariage, et s'astreignaient à plusieurs pratiques ridicules;

5° Les hérésies *relatives à la nature de Jésus-Christ*. Parmi ces hérésies, qui jouèrent un rôle considérable à l'époque qui nous occupe, il faut mettre au premier rang l'*Arianisme*, dont nous avons aussi parlé (*Hist. rom.*, même n°); viennent ensuite les *Nestoriens*, les *Monophysites* ou *Eutychiens*, les *Monothélites*, etc. — Contrairement aux ariens, qui niaient la *divinité* du Christ, *Nestorius*, patriarche de Constantinople en 428, nia son *humanité*. Cette doctrine, combattue dès son origine par *Cyrille*, patriarche d'Alexandrie, devint néanmoins florissante en Asie, surtout chez les Perses. Pour combattre cette erreur, *Eutychès* tomba dans une autre hérésie : tandis que la religion catholique enseigne que le Christ existait en une seule personne, mais en deux natures, la nature divine et la nature humaine, Eutychès prétendit que dès l'instant de l'incarnation il n'y avait eu en Jésus-Christ qu'une seule personne et qu'une seule nature. Cette nouvelle hérésie, dite des *Monophysites*, fut l'origine de troubles sanglants. Poursuivie avec acharnement, elle se propagea cependant au sixième siècle en Égypte et en Syrie, où le moine *Jac-*

ques Baradée réunit les débris des monophysites, qui prirent de lui le nom de *Jacobites.* — Des tentatives de conciliation, faites sous le règne d'Héraclius, donnèrent naissance à l'hérésie des *Monothélites*, qui, tout en admettant deux natures dans J.-C., ne reconnaissaient en lui qu'une seule volonté. Le concile particulier de Latran et le troisième concile général de Constantinople (680) condamnèrent les *Monothélites :* l'hérésie proscrite se réfugia en Syrie dans les montagnes du Liban, où elle s'est conservée jusqu'à nos jours parmi les Maronites.

Conciles. — Nous compléterons ce résumé en donnant la liste des conciles œcuméniques qui se tinrent pendant cette période, du cinquième au neuvième siècle. Ce furent :

Le troisième concile général ou *premier concile d'Éphèse* en 431, qui anathématisa le nestorianisme. En 449, il se tint à Éphèse un autre concile, soi-disant œcuménique : ce conciliabule, flétri sous le nom de *brigandage d'Éphèse*, donna gain de cause aux eutychiens; mais, deux ans plus tard, ses décisions furent annulées par :

Le quatrième concile général, ou concile de Chalcédoine (451), qui condamna Eutychès;

Le cinquième concile général ou *second concile de Constantinople* (553), qui anathématisa les écrits de trois fameux nestoriens, *Ibbas* d'Édesse et les deux *Théodoret*, l'un évêque de Cyr, l'autre de Mopsueste;

Le sixième concile général ou *troisième concile de Constantinople* (680), qui abolit la mémoire du pape Honorius, protecteur des monothélites, et régla définitivement, comme symbole de foi, que la personne de J.-C. réunissait deux volontés ou deux énergies, agissant d'accord entre elles;

Le septième concile général ou *second concile de Nicée* (787), convoqué sous l'impératrice Irène, et où furent condamnés les iconoclastes.

§ II. — *État des lettres et des arts* (1). — *Littérature grecque.* — La corruption du goût sous les empereurs romains avait préparé la décadence des lettres : l'invasion des barbares acheva de les anéantir. L'Église seule conserva quelques étincelles du génie de l'antiquité; toutefois le travail de la régénération intellectuelle fut lent, surtout en Occident : en Orient, les lettres et les sciences trouvèrent un asile à la cour des empereurs byzantins, et plus tard à celle des califes.

Ainsi, nous voyons la célèbre école néo-platonicienne d'Alexandrie se réfugier à Athènes au cinquième siècle, après le massacre de la

(1) Nous avons emprunté la plus grande partie de ce résumé à l'excellente *Histoire du moyen âge* de M. E. Ruelle.

savante *Hypatie* (415). Cette école, dernier débris de la philosophie et de la science païennes, ne se maintint toutefois que jusqu'au règne de Justinien, qui, en 529, ferma l'école d'Athènes : dans l'intervalle elle avait été illustrée par le grand philosophe éclectique *Proclus*, et par ses disciples *Olympiodore* et *Simplicius*. — D'un autre côté, la lutte continuelle que l'Église chrétienne avait à soutenir contre le paganisme expirant et contre les hérésies sans cesse renaissantes, enfantait tous les jours de nouveaux docteurs.

Le plus célèbre de tous fut *saint Jean Chrysostome*, patriarche de Constantinople sous Arcadius, qui sauva des fureurs du peuple le ministre Eutrope, et mourut lui-même dans l'exil où l'avait relégué la haine de l'impératrice Eudoxie (407). Saint Jean Chrysostome est le plus éloquent des Pères de l'Église grecque : son style est diffus, mais persuasif; il a du mouvement et de l'éclat; il est nourri des saintes Écritures, et témoigne d'une profonde connaissance du cœur humain. — Après lui nous citerons *saint Cyrille* d'Alexandrie (444), qui, malheureusement, se signala par un zèle trop intolérant contre les nestoriens; *saint Jean Damascène*, conseiller du calife Walid, et moine de Saint-Sabas à Jérusalem (756); et à côté de ceux-ci le poëte philosophe *Synésius*, qui fut évêque de Ptolémaïs en Cyrénaïque tout en restant à demi païen, et qui célébra, dans des odes pleines d'harmonie et d'élégance, la grandeur de Dieu et les mystères de la Trinité et de la Rédemption.

Parmi les historiens grecs de cette période on remarque surtout : l'hérésiarque nestorien *Théodoret* de Cyr, le païen *Zozime*, auteur de l'*Histoire des empereurs* (cinquième siècle), et *Procope* de Césarée (560), secrétaire de Bélisaire, qui a raconté le règne de Justinien. Nous y joindrons les géographes *Marcien* d'Héraclée et *Étienne* de Byzance.

Les sciences exactes, la médecine, furent aussi cultivées dans l'empire d'Orient; mais elles ne firent pas de grands progrès, et ne produisirent à cette époque aucun nom remarquable. La jurisprudence, au contraire, compta quelques hommes éminents : à leur tête se place *Tribonien*, qui dirigea les grands travaux de législation du règne de Justinien. C'est aussi vers le même temps que vécurent le lexicographe *Hésychius* et le philologue *Stobée*.

Tous les écrivains que nous venons de nommer furent tous des prosateurs, à l'exception de Synésius : la poésie grecque était alors en pleine décadence. A part le joli poëme de *Musée* le Grammairien (*Héro et Léandre*), et quelques recueils d'*épigrammes* d'*Agathias* et de *Paul le Silentiaire*, nous n'avons guère à mentionner que le long et fastidieux poëme des *Dionysiaques*, par *Nonnus* de Panopolis, et les petits récits épiques de l'*Enlèvement d'Hélène*, par *Coluthus*, et de la *Prise de Troie*, par *Tryphiodore*.

En récompense, la littérature grecque s'enrichit alors d'un genre tout à fait nouveau, le *roman*. Le Syrien *Héliodore*, qui vivait sous Théodose, écrivit *l'Histoire de Théagène et de Chariclée*, si chère à Racine; *Achille Tatius* composa les *Amours de Leucippe et de Clitophon;* enfin *Longus* publia la charmante pastorale de *Daphnis et Chloé*. *Xénophon* d'Éphèse, *Eustathius*, *Aristénète*, composèrent, du cinquième au septième siècle, d'autres romans du même genre, mais moins remarquables.

Littérature latine. — Les Pères et les docteurs de l'Église latine ont plus d'onction et de gravité que les Pères grecs, mais leur style a moins d'éclat : la recherche et le mauvais goût s'y font sentir aussi davantage. Les plus fameux pendant cette période sont : l'illustre *saint Ambroise*, évêque de Milan, si éloquent lorsqu'il interdisait à l'empereur Théodose l'entrée du temple de Dieu ; — *saint Jérôme*, qui du fond de sa solitude de Bethléem exerça une si grande influence sur le monde chrétien, et à qui l'on doit, outre la traduction des Écritures connue sous le nom de *Vulgate*, des *ouvrages historiques*, la *Vie des Pères du désert*, des *Lettres* remarquables, etc. Il mourut dans la retraite, à l'âge de quatre-vingt-dix ans (420); — *saint Augustin* (354-430), évêque d'Hippone, auteur de la *Cité de Dieu*, magnifique exposition de la foi chrétienne, qui combattit sans relâche les hérésiarques de son temps, et qui a retracé dans ses *Confessions* les orages de sa jeunesse et l'histoire de sa conversion : saint Augustin a un style subtil, contourné, barbare même; cependant il émeut et ravit par le charme de ses pensées et la grâce touchante de ses images; — le pape *saint Grégoire* le Grand, mort en 604, dont les efforts pour propager la foi catholique furent couronnés de tant de succès : il a laissé de nombreux écrits, parmi lesquels on remarque surtout ses *Lettres* et ses *Sermons*.

Après ces grands noms nous pouvons encore citer, en Italie, ceux du pape *saint Léon* (461), dont l'éloquence toucha le cœur d'Attila; de *Boëce* (524), à qui l'on doit la *Consolation de la philosophie*; de *Cassiodore* (575), auteur de l'*Institution des divines Écritures* et de *Lettres* fort intéressantes; du chronologiste *Denys le Petit*, qui le premier fixa l'ère de l'Incarnation; — en Gaule, de *Claudien Mamert*, défenseur de la spiritualité de l'âme; de *Salvien*, qui écrivit le fameux *Traité du gouvernement de Dieu*; d'*Avitus*, qui convertit les Bourguignons au catholicisme, et qui, outre ses poésies, a laissé des épîtres et des homélies; — en Espagne, d'*Isidore* de Séville (636), qui commenta la Bible, réforma la liturgie mosarabique, et dicta les décisions de plusieurs conciles.

Comme historiens, nous pouvons mentionner : *Orose* (*Abrégé de l'Histoire du monde*), *Sulpice Sévère* (*Biographie de saint Martin de Tours* et *Histoire sacrée*), *Prosper* d'Aquitaine, *Victor* l'Afri-

cain, *Jornandès*, etc.; mais le plus important de tous est *saint Grégoire*, évêque de Tours (540-595), auteur d'une *Histoire ecclésiastique des Francs*, qui s'étend depuis Clovis jusqu'à la mort de Gontran en 593, et qui a été continuée jusqu'en 641 par *Frédégaire*. Grégoire de Tours écrit sans ordre et sans méthode : cependant, malgré ces défauts, malgré la crédulité de l'auteur et la barbarie de son style, cette histoire est un monument précieux comme expression exacte et naïve de l'époque. — Nommons encore le moine breton *Gildas*, qui nous a laissé le récit de la conquête anglo-saxonne, et *Bède* le Vénérable, du huitième siècle, à la fois historien et érudit.

Au milieu de ces temps de trouble et d'anarchie, quelques hommes trouvaient le moyen de se livrer à des recherches scientifiques ou littéraires. Ainsi, sous le règne d'Honorius, *Macrobe* écrivait ses *Saturnales* dans le goût des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, et *Servius*, son célèbre *Commentaire sur Virgile; Priscien*, *Cassiodore*, *Isidore* de Séville, s'occupaient de grammaire, de rhétorique et de philologie; *Boëce* traduisait Euclide, Archimède, Platon et Aristote.

Les poëtes latins de cette période sont assez nombreux, mais rien n'est moins important que leurs poésies. A l'exception de *Claudien* d'Alexandrie (408), auteur de l'*Enlèvement de Proserpine* et de plusieurs *poëmes* en l'honneur de Stilicon et d'Honorius, et qui est bien supérieur à son siècle, les poëtes de cette période n'ont rien fait de bien remarquable. Nous citerons *Sidoine Apollinaire,* évêque de Clermont (488), et *Fortunat,* auteurs de petits poëmes élégants et gracieux, mais futiles; le Gaulois *Rutilius Numatianus*, qui nous a laissé un poëme géographique intitulé *Itinéraire*, dont le style est assez pur; l'Espagnol *Prudence*, *Paulin* de Bordeaux, *Prosper* d'Aquitaine, et plusieurs autres qui composèrent des poésies sacrées. Peu à peu la poésie latine se réfugia dans les cloîtres, où elle acheva de s'éteindre.

Beaux-Arts.— Les arts, déjà en pleine décadence au quatrième siècle, eurent à souffrir à la fois du zèle inconsidéré des premiers chrétiens, qui proscrivait les monuments du paganisme, de l'invasion des barbares et de la fureur des iconoclastes. La sculpture se ranima un instant sous la protection éclairée de Théodoric et de Justinien; mais nous n'avons conservé aucune œuvre de cette époque. La peinture se réduisit à la mosaïque et à la miniature : c'est alors que l'on commença à *illustrer*, à enluminer les manuscrits, en appelant la peinture en aide à la calligraphie; et l'on vit bientôt se répandre dans les cloîtres ce travail de patience, si bien en rapport avec la vie monastique. — Les besoins du culte chrétien donnèrent un grand essor à l'architecture. La *Rotonde* de Ravenne, construite par Théodoric, annonce l'architecture *romane;* la magnifique église de Sainte-Sophie, bâtie par Justinien, appartient au genre antique : le style *by-*

zantin (qui au onzième siècle se fondit avec le genre *arabe* pour donner naissance au style *gothique*) n'y est pas encore indiqué. — La musique fut aussi cultivée pendant cette période : *saint Ambroise* et *saint Grégoire* le Grand en furent les réformateurs. Le premier modifia le rhythme ; le second fut le créateur du *plain-chant*.

VIII.

MAHOMÉTISME.

Mahomet et le Koran. — Conquêtes des Arabes. — Divers démembrements de leur empire. — Établissement des Arabes en Espagne.

Mahomet (Mohammed-ben-Abdallah) naquit à la Mecque, l'an 570 de notre ère, dans la tribu des Koreichites : il appartenait à la famille des Hachémites, les plus illustres d'entre les Arabes-Ismaélites, et gardiens héréditaires du temple révéré de la Kaaba. *Abd-el-Motalleb*, aïeul de Mahomet, avait eu la gloire de délivrer son pays du joug des princes chrétiens d'Abyssinie. Orphelin à cinq ans, le fils d'Abdallah eut pour tuteur son oncle *Abou-Taleb*, chérif de la Mecque. Comme il était sans fortune, il mena d'abord la vie aventureuse des caravanes, et fit le commerce et la guerre sur les frontières de la Syrie : à vingt-cinq ans, il entra au service d'une riche veuve nommée *Kadija*, qu'il finit par épouser. Il put, dès lors, se livrer sans contrainte à la contemplation religieuse, pour laquelle il avait, dès sa jeunesse, manifesté un penchant remarquable : c'est à ce moment qu'il conçut le projet d'une religion nouvelle, dont il serait à la fois le prophète et le pontife.

La plupart des Arabes étaient idolâtres; chaque tribu, chaque famille avait son culte et ses rites particuliers : toutefois, pour la plus grande partie de la nation, le temple de la Kaaba était l'objet d'une vénération profonde. Outre ces idolâtres, on trouvait en Arabie des *sabéens*, adorateurs des astres; des sectateurs de Zoroastre, des juifs et des chrétiens. Mahomet résolut de réunir tous les Arabes dans une même croyance : il avait quarante ans lorsqu'il commença à prêcher l'*islamisme* (d'*islam*, soumission à Dieu).

Sa femme Kadija, son esclave *Zéid*, son cousin *Ali*, *Abou-Bèkre*, *Othman*, furent ses premiers disciples : en trois ans il ne fit que quatorze prosélytes. Bientôt, cependant, le nombre des fidèles s'accrut, et l'audace du nouveau réformateur commença à inquiéter les habi-

tants de la Mecque et les principaux *cheiks* de la tribu des Koreïchites. *Abou-Sophian*, nommé chérif de la Mecque à la mort d'Abou-Taleb, fit proscrire Mahomet ; et celui-ci n'échappa au fer des meurtriers que par une fuite précipitée. Le prophète se réfugia à *Iatreb*, qui prit le nom de *Médine* (*Médinat-al-Nabi*, la ville du prophète); et cette fuite ou *hégyre* devint l'ère des musulmans (juillet 622).

Les habitants de Médine embrassèrent avec ardeur la religion de Mahomet, qui, dès lors, exerça l'autorité de souverain et les fonctions de grand pontife. La guerre éclata bientôt avec les Koreichites : vainqueur d'Abou-Sophian dans la vallée de Beder, défait ensuite sur le mont Ohud, Mahomet remporta enfin la victoire décisive du *Fossé* ou des *Nations* (626), qui força les Koreichites à signer une trêve de dix ans, et à accorder au prophète la permission de visiter la Kaaba. — Pendant cette trêve, Mahomet châtia sévèrement les juifs de *Chaïbar*, qui s'étaient ligués avec ses ennemis (627); puis il fit sommer le gouverneur romain de Syrie de reconnaître son autorité, et, sur son refus, envoya contre lui son lieutenant *Khaled*, qui défit l'armée impériale près de *Muta* en Palestine (630). — Cependant les Koreichites avaient rompu la trêve les premiers; une bataille suffit pour faire tomber la Mecque aux mains de Mahomet : il entra en vainqueur dans la cité sainte, purifia la Kaaba du culte des idoles, et se fit reconnaître comme chef temporel et spirituel. Six mois après, la victoire d'*Honaïn* lui assurait la soumission de l'Arabie entière (631). Il venait de déclarer solennellement la guerre à l'empereur Héraclius, lorsqu'il mourut à Médine, après une courte maladie (632).

Mahomet n'avait point désigné de successeur : les *cheiks* réunis déférèrent l'autorité au vieil *Abou-Bèkre*, père d'*Aïchah*, la seconde épouse du prophète, malgré l'opposition des Hachémites, qui soutenaient *Ali*, cousin de Mahomet, et l'époux de *Fatime*, sa fille chérie. Abou-Bèkre prit le titre de *khalife* ou vicaire du prophète, et fit recueillir les feuilles éparses qui composèrent le *Koran*.

Le Koran. — Le Koran, ainsi nommé de *kora*, qui signifie *lire*, ou bien *rassembler*, est à la fois le code civil et le code religieux des musulmans. C'est un recueil confus de lois, de sermons, de récits et de visions : il est écrit en vers, dans le dialecte arabe le plus pur, et divisé en chapitres et en versets. Mahomet s'aida, pour le composer, des conseils d'un libraire chrétien, d'un moine nestorien et d'un rabbin juif. Quant à lui, il ne le présente pas comme son œuvre, mais comme lui ayant été dicté par l'ange Gabriel. — Il faut distinguer deux choses dans le Koran : les dogmes et les préceptes.

Dogmes. Toute la doctrine du Koran se résume dans ces mots sacramentels : « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. » Un Dieu *unique*, infini, éternel, immatériel, commu-

niquant avec le monde par les anges et les prophètes (1); l'immortalité de l'âme, mais pour les hommes seulement; la résurrection et le jugement dernier; des peines éternelles pour les infidèles, plus ou moins longues pour les musulmans coupables; un paradis où les élus, ou *saints*, jouiront éternellement des plaisirs des sens; et, à côté de ces dogmes, la croyance contradictoire à la prédestination et à la fatalité: tels sont les principaux articles de foi de la religion de Mahomet.

Préceptes. Le Koran recommande expressément: la circoncision, la prière cinq fois par jour, les ablutions, le jeûne de trente jours pendant le mois de Ramadan, l'aumône du dixième du revenu, et le pèlerinage de la Mecque une fois au moins pendant la vie; il défend l'usage du vin et de la chair de porc, et permet la polygamie.

Conquêtes des Arabes. — *Abou-Bèkre* (632), *Omar* (634), *Othman* (644), se succédèrent dans le khalifat avant qu'*Ali* parvînt à cette dignité; il fut enfin élu en 655, après la mort d'Othman. Pendant ce temps, les Arabes avaient poussé leurs conquêtes avec une rapidité merveilleuse. Sous le règne d'Abou-Bèkre, qui le premier donna le signal de la *guerre sainte*, *Khaled*, surnommé l'*Épée de Dieu*, marche vers l'Euphrate, et s'empare des villes d'Ambar et de Hira; puis, se portant en Syrie, il prend Bosra (633), remporte, dans la plaine d'*Aïznadin*, une grande victoire sur Werdan, général d'Héraclius, et enlève d'assaut la ville de Damas.—Sous le khalife Omar, *Abou-Obéidah* taille en pièces, sur les bords du lac de Tibériade et de l'*Yermouk*, une nombreuse armée de Grecs et de Syriens (636), et achève la conquête de la Syrie; *Amrou* pénètre en Égypte, et s'en rend maître par la prise de Memphis et d'Alexandrie (2) (640); l'intrépide *Abou-Saïd* anéantit, en la personne du faible *Jesdedjerd III*, la monarchie des Sassanides, ou second empire des Perses (636-652); les victoires sanglantes de *Kadesiah*, de *Djelalah*, et surtout celle de *Nehavend*, dite la *Victoire des victoires*, entraînent la soumission de la Perse entière. Tous les pays compris entre l'Euphrate et l'Oxus obéissent aux musulmans: *Bassora* et *Koufa* sont fondées. — Le caractère faible et la vieillesse d'Othman ralentissent un instant les conquêtes des Arabes: cependant nous voyons, sous ce khalife, le gouverneur de l'Égypte, *Abdallah*, traverser le désert de Barca, assiéger Tripoli, et, malgré des difficultés sans nombre, pousser ses conquêtes jusque près de Carthage.

Avec *Ali* commencèrent les discordes intestines (655). La veuve de Mahomet, Aïchah, n'avait point cessé de haïr l'époux de Fatime:

(1) Le Koran reconnaît six grands prophètes: Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus-Christ, et Mahomet, le plus grand et le dernier des apôtres de Dieu.

(2) C'est alors que périt, consumée par un incendie, la célèbre bibliothèque des Ptolémées.

elle lui suscita partout des ennemis. Vainqueur d'Aïchah à la journée des *Chameaux*, Ali eut encore à combattre le gouverneur de Syrie *Moaviah*, fils d'Abou-Sophian, et chef de la famille des *Ommiades*, qui s'était déclaré indépendant, et avait pris le titre d'*émir-al-mouménim* (prince des croyants). Vaincu par ce rebelle, Ali se retira à Koufa; il y périt sous le poignard d'un fanatique (660). La mort d'Ali assura le triomphe de Moaviah, mais ne mit pas fin au grand schisme qui divisait les musulmans depuis la mort du prophète; il y eut toujours et il y a encore des *schyites* ou partisans d'Ali, qui ne reconnaissent point les trois premiers khalifes, et ne regardent comme khalifes légitimes après Ali que ses descendants directs, et des *Sunnites* (de *sunna*, tradition)', qui reconnaissent Abou-Bèkre, Omar, Othman, ainsi que les Ommiades. Aujourd'hui les Turcs représentent les sunnites, et les Persans, les schyites.

Ommiades (660-750). — Les khalifes ommiades, établis à Damas, continuèrent les conquêtes de leurs prédécesseurs. *Moaviah* fut le premier qui fit paraître ses flottes devant les murs de Constantinople; mais, toujours repoussé par le feu grégeois, il fut forcé d'accepter la paix (674). Un moment arrêtés par les guerres civiles qui suivirent la mort de Moaviah, les Arabes ne tardent pas à reprendre leur marche victorieuse. Sous *Abdel-Mélek*, *Hassan* s'empara de Carthage (698); et sous *Walid Ier*, *Musa*, achevant la conquête de l'Afrique, atteignit le détroit de Gadès (706). Quelques années après, *Tarik*, lieutenant de Musa, donnait son nom à ce détroit (*Gibel-al-Tarik*, Gibraltar), passait en Espagne, et remportait sur le roi *Roderic* la grande bataille de *Xérès* (711), qui mit fin à l'empire des Wisigoths, et donna l'Espagne aux Arabes. La France elle-même aurait pu tomber en leur pouvoir, si la victoire de Tours (732), remportée sur *Abdérame* par le vaillant chef des Francs, *Charles Martel*, n'avait borné de ce côté les incursions des Sarrasins. En Orient, les armes musulmanes avaient franchi l'Oxus sans difficulté, et soumis toute l'Asie centrale jusqu'au Gange (707); l'Asie Mineure arrêtait seule les Arabes, et leurs flottes assiégeaient en vain les murs de Constantinople. En 717, le khalife *Soliman* perdit cent vingt mille hommes et dix-huit cents vaisseaux par l'effet du feu grégeois.

Les Ommiades ne devaient pas garder longtemps un si vaste empire. Des révoltes partielles affaiblirent bientôt leur autorité; enfin, sous le khalife *Merwan II*, éclate la sanglante querelle des *Ommiades* et des *Abbassides*, qui tiraient leur nom de leur aïeul *Abbas*, oncle de Mahomet. *Aboul-Abbas* se mit à la tête de l'insurrection, vainquit *Merwan II*, le fit égorger avec quatre-vingts membres de sa famille, et prit le titre de khalife.

Abbassides (750-1258). — L'empire arabe était arrivé à l'apogée de sa puissance. En Europe, il comprenait l'Espagne et les îles Baléa-

res ; en Afrique, toute la côte septentrionale, depuis l'Atlantique jusqu'à la mer Rouge ; en Asie, l'Arabie, la Palestine, la Syrie, l'Arménie, la Perse, le Turkestan, et presque tout l'Hindoustan. Le démembrement de cet immense empire commence avec la dynastie des Abbassides. Deux ou trois règnes glorieux ne font que retarder un instant la décadence et la ruine du khalifat. Le fondateur de la dynastie, *Aboul-Abbas*, avait mérité, par ses exécutions sanglantes, le surnom d'*Al-Saffah* (le Sanguinaire) : il ne fit, du reste, rien de remarquable. *Almanzor* (Abou-Djiafar-al-Mansour), son frère (762), fonda la ville de *Bagdad*, qui devint la capitale du nouveau khalifat, porta ses armes au nord de la mer Caspienne, et protégea les arts et les lettres. *Haroun-al-Raschid* (786-809) fut le plus illustre des khalifes abbassides. Huit fois vainqueur des Grecs, il imposa un tribut à l'impératrice Irène, et fit respecter ses armes dans toute l'étendue de l'Asie centrale ; en même temps il se montrait le protecteur éclairé des sciences, des lettres et des arts ; il envoyait à Charlemagne des ambassadeurs chargés de présents. La magnificence de ce khalife est devenue proverbiale (on sait qu'Haroun et son ministre *Djiafar*, de l'illustre famille des *Barmécides*, sont les deux héros des contes des *Mille et une Nuits*) ; on lui reproche seulement une sévérité excessive, d'où le nom de *Raschid* (le Justicier). — Après la mort d'Haroun, la décadence du khalifat fut rapide. *Al-Mamoun*, son fils (815-833), remporta encore quelques succès sur les Grecs, mais ce furent les derniers. Il se signala surtout par son goût pour les lettres, traduisit lui-même des traités d'Aristote, et fonda plusieurs académies, dont il fut membre.

Démembrement de l'empire arabe. — 1° *En Espagne.* — Un rejeton de la famille des Ommiades, *Abdérame*, avait seul échappé au massacre de tous les siens lors de l'avénement d'Aboul-Abbas (750) ; il parvint à se réfugier en Afrique, et de là passa en Espagne, où les Ommiades conservaient encore un grand nombre de partisans. Soutenu par ceux-ci, il défit *Yousef*, gouverneur abbasside ; et, proclamé *émir-al-mouménim*, il établit à Cordoue le siége d'un second empire musulman. Ce fut l'origine du *khalifat de Cordoue*, ou *khalifat ommiade d'Espagne*. (Voy. n° XVII.)

2° *En Afrique.* — *Édris*, arrière-petit-fils d'Ali, fonda à Fez, dans le Maroc, en 786, la dynastie des *Édrisites ;* en 800, *Ibrahim-ben-Aglab* fonda à Tunis celle des *Aglabites*. — Cent ans plus tard, *Obéidollah*, qui prétendait descendre de *Fatime*, fille de Mahomet, réunit sous sa domination les États des Aglabites et des Édrisites (909). — *Moëz-Lédinillah*, un de ses descendants, conquit l'Égypte, et fonda, en 972, la ville du Caire (*el Kahira*, la Sainte), qui devint alors la capitale d'un nouveau khalifat, le *khalifat fatimite* ou d'*Égypte*. Les successeurs de Moëz ajoutèrent à l'Égypte l'Arabie Pétrée, la Palestine

et la Syrie, et se maintinrent jusqu'à la fin des croisades, c'est-à-dire jusqu'au treizième siècle.

3° *En Asie.* — Plusieurs dynasties indépendantes s'établirent en Asie vers la même époque. Tels furent, en Mésopotamie, les *Samanides*, qui s'établirent dans cette contrée en 892; et en Perse, les *Bouïdes*, en 933; puis les *Ghaznévides*, en 997.

Fin du khalifat abbasside.—Au milieu de ce démembrement général, les khalifes de Bagdad perdaient de plus en plus de leur importance, et ne se préoccupaient plus que de querelles religieuses. Incapable de se défendre contre des révoltes sans cesse renaissantes, *Motassem-Billah*, successeur d'Al-Mamoun, créa une milice composée d'esclaves tartares ou *turcs*, qui devint bientôt redoutable à ceux qu'elle devait protéger (841). Dans l'espace de vingt-cinq ans (846-870), cinq khalifes périrent assassinés. *Rhadi-Billah* crut se sauver en se plaçant sous la protection d'un chef turk, qu'il décora du titre d'*émir-al-omra* (prince des princes); mais cette mesure porta le dernier coup au khalifat. Ces émirs exercèrent en Orient la même influence que les maires du palais sous les Mérovingiens: ils enlevèrent aux khalifes toute influence politique, et les réduisirent à une vaine suprématie religieuse. Dès lors les khalifes ne comptent plus pour l'histoire. Quant aux *émir-al-omra*, ils jouirent peu du pouvoir qu'ils avaient usurpé. Les Fatimites d'Égypte, les Bouïdes et les Ghaznévides leur enlevèrent une à une les provinces qu'ils possédaient, et enfin, au onzième siècle, les *Turcs Seldjoucides* achevèrent d'anéantir leur puissance.

Ces derniers étaient descendus des bords de la mer Caspienne et de l'Oxus, sous la conduite de *Togrul-beg* (1038), qui chassa les Ghaznévides vers l'Indus, et vint à Bagdad recevoir, des mains du khalife *Khader-Billah*, les insignes de la dignité d'*émir-al-omra*. *Alp-Arslan*, fils de Togrul, pénétra en Asie Mineure (1063), malgré les efforts de l'empereur *Romain Diogène*. Sous *Malek-schah*, l'empire seldjoucide s'étendait des frontières de la Chine à l'Hellespont, et de la mer Caspienne aux extrémités de l'Arabie. Mais, après la mort de ce grand prince (1072), son héritage fut partagé, et les divisions intestines qui suivirent ce partage préparèrent le succès de la première croisade.

IX.

EMPIRE CARLOVINGIEN.

Règnes de Pepin et de Charlemagne.— L'empire d'Occident rétabli. — Gouvernement et législation de Charlemagne. — Ses successeurs jusqu'à la fin de la seconde race.—Démembrement de son empire. — Origine des États modernes.

PEPIN LE BREF (752-768). — Proclamé roi à Soissons dans l'assemblée des grands de la nation, Pepin crut devoir légitimer son usurpation en se faisant sacrer une première fois par saint Boniface, et une seconde par le pape Étienne II. Charles Martel avait fondé la puissance de sa famille sur la gloire militaire; Pepin se vit forcé de suivre la carrière ouverte par son père, et de tenir les guerriers en haleine par de continuelles expéditions. Après avoir vaincu et tué le duc *Grifon* qui avait soulevé les Aquitains, et avoir réuni la Septimanie à la couronne (753), Pepin descendit deux fois en Italie pour secourir le pape Étienne II, que menaçait *Astolphe*, roi des Lombards. Ce dernier, vaincu dans une bataille, puis assiégé dans Pavie sa capitale, se soumit au roi des Francs, qui abandonna au pape, malgré les réclamations de l'empereur d'Orient, les villes de la Pentapole et l'exarchat de Ravenne, dont Astolphe s'était emparé (756). Pepin dirigea ensuite de nombreuses expéditions sur les bords du Rhin contre les Saxons, en Armorique contre les Bretons, dans le Midi contre les Sarrasins, auxquels il reprit la ville de Narbonne, et contre les Aquitains, qui, sous la conduite du fils d'Hunald, le duc *Waïffre*, soutinrent contre lui une lutte acharnée qui dura neuf ans (760-768) : la mort de Waïffre put seule amener la soumission des Aquitains. Pepin mourut peu après, laissant ses États à ses deux fils, *Charles* et *Carloman*.

CHARLEMAGNE (768-814). — Les deux frères respectèrent les volontés de Pépin, et combattirent de concert les Aquitains, soulevés de nouveau à la voix du père de Waïffre (769) : mais Carloman étant mort en 771, Charlemagne se fit reconnaître seul roi des Francs, au détriment des deux fils de son frère. Ceux-ci se réfugièrent à la cour de *Didier*, roi des Lombards, dont Charlemagne venait de répudier la fille, *Hermengarde*. Irrité de cet affront, Didier veut forcer le pape *Adrien I* de sacrer les fils de Carloman; aussitôt Charlemagne passe les Alpes (773), assiége Didier dans sa capitale, le prend, et l'envoie mourir prisonnier dans le monastère de Corbie, tandis qu'il se fait couronner lui-même roi des Lombards : en même temps il confirme

au pape les donations de Pepin, en ajoute de nouvelles, et reçoit en échange le titre de patrice (775).

Peu de temps auparavant, Charlemagne avait déclaré la guerre aux Saxons, qui avaient détruit l'église de Deventer et massacré le saint apôtre Libwin (772); il s'était emparé d'Ehresburg, leur principale forteresse, avait renversé l'idole d'*Irminsul*, et porté ses armes jusqu'au Weser. Après la destruction du royaume des Lombards, il les attaqua de nouveau, les battit, et força un grand nombre de leurs chefs à recevoir le baptême : parmi ces derniers se trouvait le célèbre *Witikind* (777). — Portant ensuite la guerre en Espagne, il soutint les émirs révoltés contre Abdérame, prit Pampelune, Saragosse, Barcelone, et étendit jusqu'à l'Èbre la domination des Francs : à son retour, son arrière-garde fut surprise et taillée en pièces dans la vallée de Roncevaux; c'est là que périt son neveu, l'illustre paladin *Roland* (778). — Cependant les Saxons s'étaient de nouveau révoltés à la voix de Witikind (780) : alors commença une guerre d'extermination qui dura vingt-trois ans (780-803), et pendant laquelle les Saxons toujours vaincus, mais jamais domptés, bravèrent dans dix-huit campagnes les efforts de Charlemagne. Witikind, après une lutte acharnée et de brillants succès suivis de défaites sanglantes, s'était soumis en 785, et avait embrassé le christianisme : sa soumission n'entraîna point celle des Saxons. Ils résistèrent jusqu'en 803 : le massacre d'un grand nombre de prisonniers, la fondation de plusieurs villes au milieu de leur territoire, et la transportation de populations entières dans des contrées éloignées, furent nécessaires pour rendre cette soumission définitive.

Dans l'intervalle, Charlemagne soutint plusieurs autres guerres : en Allemagne, contre les Thuringiens, contre *Tassillon*, duc de Bavière, et contre les Avares (788); en Italie, contre le duc de Bénévent, allié des Lombards; dans les Pyrénées, contre le successeur d'Abdérame, *Hescham I*, contre les Gascons et les Navarrais (796); en Armorique, contre les Bretons révoltés.

Une conspiration qui chassa de Rome le pape *Léon III*, successeur d'Adrien, appela de nouveau Charlemagne en Italie. L'an 800, le jour de Noël, Léon III, rétabli sur le trône pontifical, mit, pendant la célébration de la messe, la couronne impériale sur la tête du roi des Francs, et le proclama *empereur d'Occident*, aux acclamations du peuple et du clergé. L'impératrice d'Orient, Irène, lui fit, dit-on, offrir sa main ; mais la déposition de cette princesse (802) l'empêcha de donner suite à ce projet. En même temps Charlemagne recevait les ambassadeurs du khalife Haroun-al-Raschid, qui sollicitait l'honneur de son alliance.

Les dernières années de Charlemagne furent remplies par des guerres peu importantes en Germanie, et quelques expéditions ma-

ritimes dans la Méditerranée. Les pirates normands commencèrent à se montrer sur les côtes de Neustrie : Charlemagne eut à repousser leurs premières incursions.

Charlemagne mourut le 28 janvier 814, à Aix-la-Chapelle, à l'âge de soixante-douze ans. Des trois fils qu'il avait eus, les deux aînés, *Pepin* et *Charles*, étaient morts avant lui (810 et 811); le troisième, *Louis le Débonnaire*, resta donc seul héritier du vaste empire de Charlemagne, à l'exception de la Bavière et de l'Italie, qui furent données à *Bernard*, fils de Pepin.

Gouvernement et législation de Charlemagne. — L'empire de Charlemagne surpassait en étendue l'ancien empire d'Occident; il avait pour bornes : au nord, la mer Baltique et le cours de l'Oder; à l'est, la Theiss, la Save et le golfe Adriatique; au sud, le Vulturne, la Méditerranée et l'Èbre; à l'ouest, l'océan Atlantique jusqu'à l'embouchure de l'Eyder. — Charlemagne partagea son empire en *royaumes*, dont il confia l'administration à ses enfants : quant aux divisions inférieures qui existaient avant lui, il les respecta. Au-dessous des *royaumes* étaient les *duchés*, subdivisés eux-mêmes en *comtés :* les comtés à leur tour renfermaient un certain nombre de *manses* ou *manoirs*, dernière division territoriale. Dans quelques provinces du Midi, les comtés se divisaient en *vigueries* ou *vicomtés*. On donnait le nom de *marches* à la réunion de plusieurs comtés sur les frontières, qu'administrait alors un chef militaire appelé *marchio* (marquis); enfin des légats voyageurs, appelés *missi dominici*, parcouraient les provinces, écoutant les plaintes, réformant les abus, et rendant la justice au nom de l'empereur. L'existence des *missi dominici* montre que Charlemagne, en même temps qu'il rétablissait les divisions officielles de l'ancien empire d'Occident, cherchait à fortifier le pouvoir par des essais de centralisation, essais qui furent abandonnés après lui. Le seul résultat durable auquel il parvint fut de donner au monde barbare des limites déterminées, et d'opposer une digue à de nouvelles invasions. Avant lui, les bords du Rhin formaient la limite extrême de l'Europe civilisée : il recula cette limite jusqu'à l'Elbe et à la mer Baltique.

Charlemagne remit en vigueur les *assemblées nationales*, dont le concours légitimait les actes de l'autorité impériale. Deux assemblées avaient lieu chaque année : dans celle qui se tenait en automne, les principaux seigneurs francs préparaient avec l'empereur les lois et les ordonnances, qui devaient recevoir la sanction populaire du *champ de mai*. Cette dernière assemblée était à la fois une diète et une revue; tous les hommes libres pouvaient y assister.

Les règlements de Charlemagne portent le nom de *capitulaires* (de *capitula*, petits chapitres) : c'est un recueil confus, non-seulement de lois, mais d'actes administratifs, d'articles d'anciennes lois,

d'observations, de préceptes de morale, de questions, de notes, etc. — Ces capitulaires étaient publiés dans des assemblées provinciales et cantonales. La justice était rendue par les ducs, comtes et autres officiers du roi, assistés d'échevins (*scabini*) ou jurés. Les jugements pouvaient être réformés par les *missi dominici*, qui décidaient en outre des cas royaux. Les formes ordinaires de procédure étaient l'*ordalie*, ou jugement de Dieu, les compositions (*weregild*), et l'amende (*fredum*).

On ne trouve, à cette époque, aucune trace ni d'impôt personnel ni d'impôt foncier. Les sources du revenu étaient le produit des fermes royales, les tributs des peuples soumis, les corvées, les présents du champ de mai, les amendes ou confiscations, les douanes, etc.

Le service militaire, d'abord obligatoire pour tous les hommes libres, ne le fut ensuite que pour les possesseurs de trois *manses* au moins; ceux qui en possédaient moins contribuaient, en proportion de leur fortune, à l'entretien d'un soldat. Tout homme libre qui ne répondait pas à l'*hériban* payait une amende, ou subissait un esclavage temporaire.

Charlemagne protégea le clergé, dans un intérêt d'ordre et de civilisation; il remit en vigueur les conciles et les synodes, rétablit les tribunaux ecclésiastiques, et appela les évêques dans ses conseils. — Enfin, il encouragea les lettres, les sciences et les arts, fonda un grand nombre d'*écoles*, appela à sa cour tous les savants étrangers, et en forma une sorte d'académie, dont il fut un des principaux membres.

LOUIS LE DÉBONNAIRE (814-840). — *Louis*, déjà roi d'Aquitaine du vivant de Charlemagne, prit le titre d'empereur à la mort de son père : ce fut un prince pieux et honnête, mais faible. Il voulut opérer des réformes considérables dans l'administration civile, militaire et religieuse; mais il n'avait point consulté ses forces avant de tenter une pareille entreprise. En 817, il associa à l'empire son fils aîné *Lothaire*; donna l'Aquitaine à *Pepin*, et la Bavière à *Louis*. Le roi d'Italie Bernard s'étant révolté contre son oncle à cause de ce partage, *Louis le Débonnaire* punit cruellement sa rébellion, et lui fit crever les yeux (820); puis, passant de l'excès de la rigueur à celui du repentir, il ne craignit point de dégrader l'autorité impériale et la majesté du trône par une pénitence publique à *Attigny* (820). — Après la mort de sa première femme, Louis le Débonnaire avait épousé *Judith* de Bavière : il en eut un fils, depuis *Charles le Chauve*, en faveur duquel il créa le royaume d'Allemagne (829). Lothaire, Pepin et Louis, mécontents de cette donation, osèrent se révolter et déposer leur père; mais peu de temps après, grâce à la jalousie qui animait Louis et Pepin contre leur frère aîné, grâce aussi à l'influence des Francs germains, Louis le Débonnaire fut rétabli sur le trône (830). — En 832,

l'empereur ayant ôté l'Aquitaine à Pepin pour la donner à Charles le Chauve, une seconde révolte éclata; et Louis le Débonnaire, abandonné de son armée dans le champ du Mensonge (*Lugenfeld*), entre Bâle et Strasbourg, fut solennellement déposé à Compiègne (833). — Cependant Lothaire, par son orgueil et son ambition, s'était rendu odieux à ses frères; il en résulta un nouveau rapprochement entre le vieil empereur et ses fils Louis et Pepin : il rentra de nouveau dans l'exercice de sa souveraineté. L'adversité ne lui avait rien appris : il ne cessa de témoigner une prédilection injuste pour le fils de Judith. La mort de Pepin (838) créa de nouvelles complications; et lorsque Louis le Débonnaire mourut à Ingelheim en 840, il marchait contre Louis, de nouveau révolté.

Démembrement de l'empire de Charlemagne. — Après la mort de leur père, Louis, dit *le Germanique*, et Charles le Chauve se liguèrent contre Lothaire, et remportèrent sur lui la sanglante victoire de *Fontenay* en Bourgogne (841), qui amena le célèbre traité de *Verdun* (843). *Lothaire* conserva la dignité impériale avec le royaume d'Italie, auquel on ajouta l'ancien royaume de Bourgogne et l'Austrasie *cisrhénane*, qui prit le nom de *Lotharingie* (Lorraine); *Louis le Germanique* eut toute la Germanie au delà du Rhin; *Charles le Chauve* eut le royaume de France, comprenant toute la Gaule, à l'ouest de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et du Rhône, et la Marche d'Espagne, au delà des Pyrénées. Les trois frères eurent à soutenir plusieurs guerres contre les barbares et contre leurs sujets. Lothaire laissa ses États (855) à ses trois fils, qui moururent tous trois sans postérité. Charles le Chauve partagea avec Louis le Germanique l'héritage de ses neveux, et se fit couronner empereur (875). Il ne put néanmoins empêcher les Normands de ravager la France, et mourut deux ans après, au retour d'une expédition en Italie contre Carloman de Bavière, fils de Louis le Germanique (877). Après la mort de Charles, l'empire resta plusieurs années vacant. *Louis II le Bègue* (877-879), *Louis III* et *Carloman* (879-884), se succédèrent sur le trône de France, sans rien faire de remarquable. Enfin *Charles le Gros*, fils de Louis le Germanique et déjà roi d'Allemagne, réunit un instant tout l'empire de Charlemagne (884-888). C'était un fardeau trop lourd pour un seul homme. La faiblesse de l'empereur à l'égard des Normands servit de prétexte pour le renverser. Les Allemands déposèrent Charles le Gros à la diète de *Tribur*, et leur exemple fut bientôt suivi par les Français et les Italiens (888).

L'empire carlovingien fut alors démembré à jamais, et forma sept États indépendants :

1° Le royaume d'Allemagne, sous *Arnoul de Carinthie*, bâtard de Carloman de Bavière;

2° Le royaume de France, sous *Eudes*, fils de Robert le Fort, duc de France et comte de Paris, au détriment de *Charles le Simple*, fils posthume de Louis II le Bègue;

3° Le royaume de Provence ou de Bourgogne cisjurane;

4° Le royaume de Bourgogne transjurane;

5° La Lorraine;

6° Le royaume de Navarre;

7° Le royaume d'Italie, ayant pour roi *Bérenger*, duc de Frioul, qui prit ensuite le titre d'empereur.

L'Allemagne cessa bientôt d'appartenir à la famille de Charlemagne, et passa à la maison de Saxe, qui réunit également le royaume d'Italie, les deux Bourgognes et la plus grande partie de la Lorraine. La Navarre conserva longtemps son indépendance sous la famille d'Aznar.

En France, le Carlovingien *Charles le Simple* vint à bout de partager le trône avec Eudes, et, après sa mort (898), resta seul roi. Il ressaisit la Lorraine (903), où régnait le fils d'Arnoul; mais il fut contraint de céder au chef des Normands, *Rollon*, la province de Neustrie, qui prit dès lors le nom de Normandie (912). Dix ans après, Charles le Simple vit de nouveau sa couronne usurpée: *Robert*, frère du roi Eudes, fut proclamé roi; mais il périt près de Soissons, dans une rencontre avec les troupes de Charles (923): celui-ci, surpris à son tour dans une embuscade, devint prisonnier du comte de Vermandois, qui l'enferma dans le château de Péronne, tandis que *Hugues le Grand*, duc de France, faisait élire à sa place *Raoul* de Bourgogne, son beau-frère, et gendre de Robert. Le nouveau roi se maintint avec peine jusqu'à sa mort (936), grâce au crédit de son beau-frère: aussi ce dernier, sentant que le moment n'était pas encore venu de consommer l'usurpation de sa famille, reconnut-il, après lui, le fils de Charles, *Louis IV d'Outre-mer* (936-954). Ce jeune prince ne manquait ni de courage ni de volonté; mais il ne disposait pas de forces suffisantes pour lutter contre le puissant duc de France et contre l'empereur d'Allemagne *Othon le Grand*, qui lui reprit la Lorraine. La famille de Charlemagne s'éteignit avec *Lothaire* (954-986) et *Louis V le Fainéant* (986-987). *Hugues Capet*, fils et successeur de Hugues le Grand (956), hérita de son influence, et, après la mort de Louis V, fut proclamé roi dans l'assemblée de Noyon (987).

X.

FRANCE.

Établissement de la dynastie capétienne. — Hugues Capet, Robert, Henri I, Philippe I. — Idée générale de la féodalité.

Hugues Capet (987-996). — L'exiguïté du domaine royal sous les derniers Carlovingiens, et par suite l'insuffisance des ressources tant militaires que pécuniaires, avaient rendu la lutte inégale entre le roi et des vassaux possesseurs d'immenses fiefs, et tout-puissants sur leurs domaines. L'avénement de *Hugues Capet* changea l'état des choses : il mit la royauté hors de tutelle, et la rendit à jamais prépondérante. Les possessions du nouveau roi comprenaient tout le centre du royaume : il était duc de France et de Neustrie, et comte de Paris ; de plus, son frère Henri était duc de Bourgogne. Le roi pouvait donc, au besoin, défendre par la force des armes les droits que lui avait conférés l'assemblée de Noyon. — Il restait en effet un prince carlovingien, *Charles* de Lorraine, fils de Lothaire et oncle de Louis V. Ce prince, reconnu par un grand nombre de feudataires, notamment au delà de la Loire, réclama ses droits, et resta trois ans maître de la forteresse de Laon ; mais, trahi par l'évêque de cette ville et livré à son rival, il mourut captif à Orléans (991). Depuis ce moment, le règne de Hugues Capet fut paisible ; il eut soin de ménager les grands feudataires de la couronne, ses *pairs*, comme on commençait à les appeler (1), et de s'assurer l'alliance de la maison d'Allemagne par l'abandon de la Lorraine. Il rechercha aussi l'appui du clergé, et voulut, de son vivant, faire sacrer son fils Robert, espérant ainsi fixer d'une manière plus sûre la couronne royale dans sa famille : cet exemple fut imité par les premiers *Capétiens*.

Robert le Pieux (996-1031). — *Robert* fut un prince doux et débonnaire, remplissant avec une scrupuleuse exactitude ses devoirs de piété, prenant plaisir à s'occuper de la liturgie et de la distribution des aumônes, administrant ses domaines comme un seigneur féodal, et n'exerçant aucun droit au dehors. Son règne eût été fort paisible, sans l'excommunication lancée contre lui par le pape *Grégoire V* (998), qui l'obligea d'abandonner sa femme *Berthe*, sa parente au quatrième degré (il était le parrain de l'un de ses enfants), pour épouser l'impérieuse et acariâtre *Constance* de Toulouse. Il eut aussi à soutenir une longue guerre au sujet de la succession du duché de Bourgogne

(1) Ces grands feudataires étaient les comtes de Vermandois, de Toulouse, de Flandre, et les ducs de Bourgogne, d'Aquitaine et de Normandie.

(1002), qu'il finit par assurer à son fils *Henri*. — Ce fut sous le règne de Robert qu'eut lieu l'avénement de l'illustre pape *Sylvestre II* (Gerbert), si instruit pour son temps, et qui introduisit en Europe l'usage des chiffres arabes; c'est aussi à la même époque que fut inventée la *gamme* musicale, par l'Italien *Guy* d'Arezzo.

Henri Ier (1031-1060). — Le fils de Robert trouva à son avénement la plupart des feudataires ligués contre lui, à l'instigation de sa mère Constance, qui voulait donner le trône à un autre de ses fils, *Robert*; mais Henri ayant acheté, par la cession du Vexin, la protection du duc de Normandie *Robert le Diable*, battit son frère à Villeneuve-Saint-Georges, et le força de se contenter du duché de Bourgogne (1032). Il vainquit de même *Eudes*, dernier fils de Robert, qui s'était aussi révolté, et le retint prisonnier à Orléans. Henri intervint dans la plupart des guerres que se livraient entre eux ses vassaux; il protégea le jeune duc de Normandie, *Guillaume le Bâtard*, pendant sa minorité; puis s'étant brouillé avec lui, il fut battu à Mortemer (1054), et signa le traité de Rouen, tout à fait à l'avantage des Normands (1055). Il mourut en 1060, après avoir fait sacrer à Reims son fils aîné *Philippe*, âgé de sept ans seulement. — Henri I avait épousé *Anne*, fille du duc de Russie, *Iaroslaf*. C'est sous ce règne que fut créée la dignité de *connétable* (*comes stabuli*).

Philippe Ier (1060-1108). — Placé au commencement de son règne sous la tutelle de *Baudoin V*, comte de Flandre, son beau-frère, Philippe fut toute sa vie un prince indolent et débauché, et resta toujours étranger aux grands événements qui se passaient autour de lui. *Guillaume*, duc de Normandie, faisait la conquête de l'Angleterre (1066); *Robert Guiscard* et son frère *Roger* achevaient celle des Deux-Siciles (1041-1080); *Henri* de Bourgogne fondait le comté de Portugal (1088); *Godefroy de Bouillon* conduisait les croisés à la conquête de la terre sainte (1095); et pendant ce temps Philippe I, à peine reconnu par ses vassaux, voyait ses droits contestés jusque sur les terres royales. Le clergé s'était toujours montré dévoué aux Capétiens : Philippe le détacha de lui par le trafic honteux qu'il fit des biens et des dignités de l'Église, par ses débauches, et surtout par le rapt de *Bertrade de Montfort*, femme du comte d'Anjou. Deux fois excommunié par le pape *Urbain II*, il eut beaucoup de peine à obtenir l'absolution. La fin de son règne fut assez paisible, grâce à l'activité de son fils *Louis le Gros*, qu'il avait associé à la couronne (1102). Il mourut en 1108.

Idée générale de la féodalité. — Nous avons vu qu'après la conquête le territoire de la France se partageait en *alleux*, possédés par des hommes libres; en *bénéfices* ou *fiefs*, que les possesseurs tenaient d'un supérieur auquel ils devaient fidélité et hommage; en terres *censives* ou *tributaires*, cultivées par des fermiers ou

colons payant au véritable possesseur un cens annuel. A l'époque où nous sommes arrivés, toutes les terres avaient été réduites à l'état de *fiefs*. La plupart des possesseurs de petits alleux, exposés aux incursions du dehors ou maltraités par leurs voisins, s'étaient assuré la protection d'un seigneur puissant, en le reconnaissant pour *suzerain*, et en lui remettant leurs terres pour les reprendre de lui comme *fiefs*, en qualité de *feudataires* ou *vassaux*; ceux qui n'avaient point pris ce parti de leur gré, y furent contraints par la force. En même temps les bénéfices, dont quelques-uns avaient été, dans l'origine, concédés pour un temps, d'autres pour la vie, tendirent à devenir inamovibles et *héréditaires* : il en fut de même des offices royaux (*comtés*, *duchés*, *marquisats*) sous les Carlovingiens. La reconnaissance de cette hérédité, contenue en germe dans le traité d'*Andelot* (587), fut consacrée, sous le règne de Charles le Chauve, par le capitulaire de *Kierzy-sur-Oise* (877).

De ce moment commence la véritable époque *féodale* (de *feodum*, fief). Le capitulaire de Kierzy avait préparé la destruction du pouvoir central, en permettant aux comtes et aux ducs de transmettre à leurs descendants, avec le gouvernement des provinces, l'autorité souveraine qui leur avait été déléguée pour un temps. «Dès la fin du neuvième siècle, on compte vingt-neuf grands fiefs; à la fin du dixième, cinquante-cinq; et le mouvement féodal était arrivé à son dernier terme au moment où le duc de France prit le titre de roi (987). Bientôt les contrats de toute espèce suivirent la loi des fiefs, laquelle s'appliqua non plus seulement aux donations de terre, mais encore aux concessions et aux droits divers, comme droits de change, de four, d'escorte, etc. (1). »

Les fiefs consistaient donc non-seulement en terres, mais en offices et charges de toute nature, pensions même, etc. Ces fiefs étaient concédés par l'*investiture*, et reçus moyennant le serment d'*hommage et de foi*. Après la cérémonie de l'investiture et le serment, commençait l'exécution du contrat féodal. Le seigneur devait à son vassal protection et justice; le vassal, de son côté, devait assister son suzerain de sa personne en s'acquittant du service militaire, de sa fortune en payant des *aides* ou des *droits* de différente nature. Si le vassal se refusait à remplir un de ces devoirs, il pouvait être puni par la confiscation de sa terre ou par une amende : le déni de protection et de justice, de la part du seigneur, relevait le vassal du serment de fidélité.

Rien, au premier abord, ne semble mieux ordonné ni plus solidement constitué que la *hiérarchie féodale*. Au sommet, le *roi*, souverain par *la grâce de Dieu*, ne relevant de personne, et suzerain de

(1) Ruelle, *Histoire du moyen âge*.

tout le royaume; après lui, les *grands feudataires* ou *grands vassaux*, exerçant dans leurs immenses fiefs les droits régaliens et l'autorité souveraine, égaux (*pairs*) pour ainsi dire du roi, le reconnaissant toutefois pour suzerain, et lui faisant hommage et serment de fidélité. Les principaux de ces grands feudataires étaient au nombre de douze : au midi, les ducs de Gascogne et d'Aquitaine, les comtes de Barcelone et de Toulouse; au centre, les ducs de France, de Bourgogne et de Bretagne, le comte d'Anjou; au nord, le duc de Normandie, les comtes de Vermandois, de Champagne et de Flandre. De ces grands feudataires relevaient les *arrière-vassaux*, possesseurs de fiefs moins considérables, mais encore revêtus d'assez grands priviléges : c'est cette classe assez nombreuse qui a constitué la *noblesse*. Au-dessous de ces derniers on remarquait encore deux classes distinctes : celle des *hommes libres*, qui cultivaient les terres de la noblesse en qualité de fermiers, et celle des *serfs* ou *vilains*, esclaves attachés à la glèbe. Ces deux dernières classes ne jouissaient d'aucun privilége : elles étaient, suivant l'expression du temps, *taillables* et *corvéables à merci*, et gémissaient, surtout la dernière, sous la plus dure oppression.

Malgré la force apparente de cette organisation sociale, le régime féodal ne pouvait fonder un gouvernement durable. Il fallait nécessairement que le roi, s'il était moins puissant que les grands feudataires, fût dominé par eux, comme il arriva en France sous les derniers Carlovingiens, et en Allemagne, où, dès le treizième siècle, l'empereur ne fut plus que le chef d'une confédération; ou bien s'il était plus puissant, comme cela eut lieu par l'avénement des Capétiens, qu'il finît par absorber la noblesse et s'assurer le pouvoir absolu. D'un autre côté, le régime féodal était destructif de tout sentiment de nationalité : à l'intérêt général il substituait l'intérêt local. Chaque vassal n'avait de relation de dépendance qu'avec son suzerain immédiat; tous les vassaux de même rang vivaient, dans leurs rapports mutuels, complétement indépendants les uns des autres. De là des froissements, des luttes continuelles : il est vrai que s'il survenait une contestation entre vassaux, le plaignant pouvait s'adresser à son juge naturel, le suzerain; mais les arrêts de ce dernier étaient souvent méconnus. De là les *guerres privées*, si fréquentes à cette époque; de là ces *châteaux forts* dont les seigneurs féodaux hérissèrent alors le sol de la France, et qui leur servaient à la fois de rempart contre les hostilités de leurs voisins ou les menaces de leurs supérieurs, et de repaires d'où ils s'élançaient sur leur proie, et où ils revenaient cacher leurs rapines; de là enfin cette ignorance et cette barbarie dans lesquelles la France resta plongée jusqu'au onzième siècle, et qui ne commencèrent à disparaître qu'avec les croisades. Il fallut toutefois près de cinq siècles pour que le pou-

voir royal parvint à se développer complétement et mit fin au régime féodal.

XI.

NORMANDS.

Invasion des Normands. — Leur établissement en Neustrie. — Conquête de la Grande-Bretagne par Guillaume. — Conquête de l'Italie méridionale par les Normands français.

Les *Normands* ou *Northmans* (hommes du nord) sortaient de la Chersonèse Cimbrique et de la Scandinavie, et étaient Germains d'origine, comme les Anglo-Saxons, dont ils entendaient le langage. Ils adoraient *Odin*, législateur de ces contrées et leur dieu suprême, et sa femme *Freya* ou *Frigga; Thor*, le dieu de la guerre; *Balder*, etc. Suivant leurs traditions, les guerriers tombés sur le champ de bataille sont reçus après leur mort dans un lieu de délices, le *Walhalla*, où des vierges célestes, les *Walkyries*, leur versent des flots d'hydromel et de bière, et où ils peuvent se livrer éternellement au plaisir de combattre; les lâches sont précipités dans un abîme de glace. Cette religion toute guerrière avait inspiré aux Normands le dédain de la vie et une bravoure extraordinaire. La stérilité des côtes de la Scandinavie et l'inclémence du ciel leur avaient fait négliger l'agriculture et les arts, et les avaient habitués de bonne heure à courir les mers et à se livrer à la vie de pirates. Accompagnés de leurs chefs, qu'ils appelaient *rois de la mer* (seekonung), ils montaient sur de légers esquifs, et, s'embarquant avec l'orage, ils se laissaient emporter par les vents vers des rivages inconnus : c'est ainsi qu'ils visitèrent toutes les côtes de la Baltique, de la mer du Nord, de l'océan Atlantique, et même de la Méditerranée, et poussèrent leurs incursions, au nord, jusqu'à l'Islande et au Groënland, peut-être même jusqu'en Amérique; au midi, jusqu'aux rivages de l'Espagne et de l'Afrique. Longtemps ils se contentèrent de ravager les contrées voisines de la mer, et d'emporter sur leurs barques rapides le butin qu'ils avaient enlevé; mais, au neuvième siècle, on les voit s'établir près des lieux qu'ils ravageaient d'abord, et fonder des demeures fixes à l'embouchure des grands fleuves. Sous le nom de *Varègues*, ils jettent à Novogorod et à Kief les fondements de l'empire russe; sous celui de *Danois*, ils s'établissent dans les îles Britanniques (Voy. le n° IV).

1. *Les Normands en France.* — Les premières barques normandes apparurent sur les côtes de la France sous le règne de Charlemagne

(808). Bientôt ces pirates remontèrent le cours de l'Escaut, de la Seine et de la Loire, et portèrent leurs ravages au cœur du pays.

Station de l'Escaut. — Lothaire Ier ayant livré aux Normands les îles de Betau et de Walcheren, à l'embouchure de l'Escaut (837), ils en firent une de leurs stations les plus formidables, et se répandirent de là pour ravager la Flandre, la basse Lorraine et la Hollande. En 870, Charles le Chauve se vit obligé de concéder le duché de Frise à *Rorik*, un des pirates de l'Escaut. *Gottfried*, son successeur, mit la Flandre à feu et à sang, parcourut ensuite la Lorraine, où il saccagea les villes de Nimègue, Aix-la-Chapelle, Liége, Cologne, Trèves, etc. Arnoul de Carinthie mit enfin un terme à tant de ravages : il attaqua les Normands près de la Dyle, tailla leur armée en pièces, et tua leur chef *Sigfried* (891).

Station de la Loire. — L'île de Noirmoutiers, dont les Normands s'emparèrent en 830, fut la première *station* de ces pirates sur les côtes de l'Océan. *Hasting*, un de leurs plus fameux chefs, remonta la Loire et pilla Amboise en 838, prit Nantes en 843, entra ensuite dans la Charente et la Garonne, et ravagea toute l'Aquitaine. En 866, il tua le duc de France, *Robert le Fort*, à Brissarthe, sur la Loire, et pénétra jusqu'au centre de la France. Quelque temps après, on voit ce même Hasting pousser ses courses aventureuses jusqu'en Italie, et piller le monastère du mont Cassin. Après lui, les Normands se maintinrent encore sur les bords de la Loire jusqu'au milieu du dixième siècle.

Station de la Seine. — Les bords de la Seine devaient voir l'établissement définitif des Normands. Rouen fut pris et pillé une première fois en 841. Quatre ans après, *Regnar Lodbrog* s'avança jusqu'à Paris, qu'il trouva sans défense et qu'il incendia : Charles le Chauve fut obligé d'acheter sa retraite. En 857 et en 866, les Normands apparurent de nouveau sous les murs de Paris, et signalèrent leur passage par le meurtre et l'incendie : on les éloigna encore à prix d'or. Sous le règne de Louis III et Carloman, d'autres pirates entrèrent dans l'Oise et dans la Somme, et menacèrent la ville de Reims; Carloman les battit et les repoussa (883). Sous Charles le Gros, Sigfried prit Rouen et Pontoise, et s'avança jusqu'à Paris, alors tout entier renfermé dans l'île de la Cité. Soutenus par le comte *Eudes*, fils de Robert le Fort, et par l'évêque *Gozlin*, les habitants opposèrent une résistance héroïque, et, après un siége de treize mois, parvinrent à repousser leurs redoutables ennemis (886). Pendant le siége, Charles le Gros s'était bien avancé jusqu'à Montmartre avec toute son armée; mais il n'osa point attaquer les Normands, et préféra traiter avec eux.

Vers 896, le célèbre *Rollon* se présenta à l'embouchure de la Seine avec une flotte nombreuse, remonta ce fleuve jusqu'à Jumièges, entra

dans Rouen sans coup férir, défit ensuite, à l'embouchure de l'Eure, l'armée de Charles le Simple, prit Bayeux, Évreux et plusieurs autres villes, et poussa ses incursions jusqu'à Chartres. Il était déjà maître de toute la Neustrie, lorsque Charles le Simple, voulant mettre un frein à ces invasions continuelles, offrit à Rollon de lui concéder comme fief héréditaire tout le pays compris entre la rivière d'Epte et la Bretagne, avec la main de *Gisèle*, sa fille, à condition qu'il se ferait chrétien et vivrait en paix avec le royaume. Le traité fut conclu à *Saint-Clair sur Epte* (912). Rollon prit le titre de *duc de Normandie*, et reçut, outre l'investiture de ce duché, la suzeraineté de la Bretagne. Il s'occupa ensuite d'organiser sa conquête, distribua à ses compagnons le pays conquis, et se fit néanmoins aimer et respecter des Neustriens, en rendant à tous une justice exacte et sévère. Le rétablissement de l'ordre rappela dans les campagnes les laboureurs fugitifs, et une ère de prospérité s'ouvrit pour cette contrée, ravagée depuis si longtemps.

II. *Conquête de la Grande-Bretagne.* — Après la mort du roi d'Angleterre Édouard le Confesseur (1066), le duc de Normandie, *Guillaume le Bâtard*, sixième (1) successeur de Rollon, se porta comme son héritier, au détriment d'*Harold*, fils du comte Godwin, reconnu roi par les Saxons. Le seul titre sur lequel il appuyait ses prétentions était un testament supposé qu'Édouard aurait fait en sa faveur lorsque, chassé d'Angleterre par les Danois, il était venu chercher un asile à la cour de Normandie. Cependant, fort de la protection du pape, qui s'était déclaré pour lui, Guillaume rassemble une armée, passe le détroit, et débarque à Pevensey, dans le comté de Sussex. Harold était alors occupé, dans le nord de l'Angleterre, à combattre la révolte de son frère *Tostig*, qui avait appelé les Norwégiens à son secours. Le duc normand le provoque à un combat singulier, à moins qu'il n'aime mieux s'en remettre à l'arbitrage du pape. Harold refuse, triomphe de Tostig et des Norwégiens, puis accourt offrir la bataille à Guillaume. Elle se livra près de *Hastings*, et la victoire fut vivement disputée. On combattit tout le jour; enfin Harold tomba percé d'une flèche, et son armée fut mise en déroute (14 oct. 1066).

C'en était fait de la monarchie anglo-saxonne. Guillaume le Conquérant court à Londres, se fait proclamer roi dans l'abbaye de Westminster, et reçoit l'onction sainte des mains de l'archevêque d'York. Cependant la conquête n'était pas achevée : durant plus de sept ans Guillaume eut à lutter contre des rébellions sans cesse renaissantes. Il avait d'abord traité les vaincus avec douceur; il dut recourir aux me-

(1) Guillaume Ier Longue-Épée, 920; Richard Ier sans Peur, 943; Richard II le Bon, 996; Richard III, 1027; Robert Ier le Diable, 1028; Guillaume le Bâtard, 1035.

sures les plus violentes pour venir à bout de dompter la race saxonne. Il construisit partout des châteaux forts, réprima les soulèvements en portant le fer et la flamme dans les lieux où ils avaient éclaté, et en exterminant sans miséricorde tous ceux qui avaient osé y prendre part. Il déposséda tous les propriétaires saxons, mit une partie des terres en réserve comme domaine de la couronne, et partagea tout le reste en soixante mille baronnies, dont vingt-huit mille furent données au clergé, et trente-deux mille aux seigneurs français qui l'avaient accompagné dans son expédition. Le *doomsday-book* (le livre du jour du jugement), où fut enregistrée cette grande spoliation, est aussi le *livre d'or* de la noblesse anglaise. En outre, Guillaume fit peser sur les vaincus d'énormes impôts; et, pour prévenir toute tentative de révolte, il ordonna le désarmement de tous les Saxons, et leur intima la défense d'avoir de la lumière dans leurs maisons après huit heures du soir. Enfin, il s'efforça d'abolir l'ancienne langue saxonne en faisant du normand-français la langue officielle, et en le faisant enseigner dans les écoles. C'est du mélange de ce nouvel idiome avec l'ancien que s'est formée la langue anglaise.

Après avoir ainsi affermi sa domination en Angleterre, Guillaume passa dans son duché de Normandie, où l'appelaient les révoltes répétées de son fils Robert. Il eut aussi quelques démêlés avec le roi de France Philippe Ier; cependant la guerre n'eût point éclaté, si Philippe n'avait irrité l'amour-propre de Guillaume en le raillant sur son obésité. Le roi d'Angleterre s'avançait sur Paris, quand une blessure mortelle qu'il reçut aux portes de Mantes l'arrêta dans sa marche victorieuse (1087).

III. *Conquête des Deux-Siciles.* — Cinquante ans environ avant la bataille de Hastings, des Normands français commençaient la conquête de l'Italie méridionale. Quarante pèlerins normands, ayant abordé par hasard à Salerne, étaient arrivés à point pour délivrer cette ville d'une troupe de Sarrasins qui l'assiégeaient. Ils rentrèrent dans leur pays chargés de présents, et par leurs récits enflammèrent l'esprit aventureux de leurs compatriotes. Trois cents chevaliers partirent pour l'Italie, et se mirent au service du duc de Naples; celui-ci fit don à *Rainulfe*, leur chef, du comté d'*Aversa*, qui devint ainsi le premier établissement des Normands en Italie.

Tancrède, seigneur de Hauteville, près de Caen, avait douze fils, renommés pour leur bravoure : trois d'entre eux, *Guillaume*, *Drogon* et *Hunfroi*, allèrent (vers 1037) chercher fortune en Italie. Ils servirent d'abord les Grecs contre les Sarrasins, puis, se trouvant mal récompensés, ils se tournèrent contre eux, et s'emparèrent de la *Pouille*, dont l'empereur Henri III accorda l'investiture à Guillaume (1042). Plusieurs années après, deux autres fils de Tancrède, *Robert* dit *Guiscard* (l'avisé) et *Roger* vinrent rejoindre leurs aînés. Leurs

déprédations épouvantèrent bientôt toute la péninsule, et l'on vit se liguer contre une troupe d'aventuriers normands l'empereur d'Orient, l'empereur d'Allemagne et le pape *Léon IX*. Ce dernier se laissa battre et faire prisonnier à Civitella (1053), et fut obligé, pour sa rançon, de donner l'investiture de la Pouille au comte Hunfroi, qui avait succédé à ses frères Guillaume et Drogon.

Roberd Guiscard succéda à Hunfroi en 1057 ; il s'empara de la *Calabre*, et obtint du pape le titre de *duc de Pouille*, avec l'investiture de la Sicile, qui était encore sous la domination des Sarrasins (1059). Quinze ans après, cette île était déjà au pouvoir des Normands, et Roger fut chargé de la gouverner, avec le titre de *grand comte* (1074-1101).

De retour dans la péninsule, Robert Guiscard acheva rapidement la conquête de l'Italie méridionale; il mit fin à la domination lombarde en s'emparant des principautés de Salerne et de Bénévent (1078), et à la domination byzantine par la prise de Bari, d'Otrante, d'Amalfi, etc. (1080). Il méditait même la conquête de l'empire d'Orient, et avait déjà pénétré jusqu'en Thessalie, lorsque les querelles survenues entre l'Empire et la papauté le rappelèrent en Italie. Il donna asile dans ses États au pape Grégoire VII, chassé de Rome par l'empereur Henri IV, le rétablit ensuite sur le trône pontifical, et mourut peu après (1085).

Les descendants de Robert Guiscard et de Roger conservèrent encore pendant plus d'un siècle l'Italie méridionale et la Sicile (1085-1194). Nous ne ferons que mentionner les faits les plus importants de cette période. *Boémond*, prince de Tarente et fils aîné de Robert, laissa à son jeune frère *Robert Bursa* l'héritage de leur père, et partit pour la première croisade, où il se signala par sa valeur. En 1127, *Roger II*, fils de Roger Ier de Sicile, réunit les deux héritages, et prit le titre de *roi des Deux-Siciles;* son règne fut illustré par de brillants succès contre l'empire d'Orient. Il mourut en 1154. Le mariage de *Constance*, fille posthume de ce prince, avec *Henri*, fils de l'empereur Frédéric Barberousse, fut l'origine des droits de la maison de Souabe sur le trône des Deux-Siciles. *Guillaume II* étant mort sans enfants (1189), l'empereur Henri VI réclama son héritage du chef de sa femme Constance, et s'en empara facilement, malgré la résistance du bâtard Tancrède et du comte Jourdan, dernier rejeton des conquérants normands (1194).

XII.

ALLEMAGNE ET ITALIE.

Principaux faits de l'histoire d'Allemagne et d'Italie sous les maisons de Saxe, de Franconie et de Souabe. — Querelle du sacerdoce et de l'Empire : Guelfes et Gibelins. — Les Othons, Henri IV, Frédéric Barberousse, Frédéric II; Grégoire VII, Innocent III, Innocent IV. — Grand interrègne. — Les républiques italiennes. — La ligue hanséatique.

Après la déposition de Charles le Gros à la diète de Tribur (888), le trône d'Allemagne resta encore en possession de la famille de Charlemagne; mais elle ne put le conserver bien longtemps. *Arnoul de Carinthie*, fils bâtard de Carloman de Bavière, élu *roi de Germanie*, avait reçu l'hommage des rois de France, de Bourgogne et d'Italie, et avait disposé de la Lorraine en faveur de son fils naturel *Zwentibold*. En 894, après la mort de *Guy de Spolète*, qui avait enlevé la couronne impériale au roi d'Italie, *Bérenger*, Arnoul se fit couronner empereur à Rome. La fin de son règne fut remplie par plusieurs guerres, en Italie contre Bérenger, auquel il voulait ravir le royaume d'Italie, en Allemagne contre les Moraves, dont les incursions se renouvelaient sans cesse. — A sa mort (899), *Louis IV l'Enfant*, son fils, âgé de sept ans, fut reconnu roi de Germanie. Mais Bérenger reprit l'Italie et la couronne impériale; Zwentibold fut assassiné, et le roi de France, Charles le Simple, ressaisit la Lorraine (903). Les Normands à l'occident, à l'orient les Madgyars ou Hongrois, menacèrent la Germanie. Au milieu de toutes ces difficultés, le faible Louis IV mourut sans enfants (911). La dynastie carlovingienne étant éteinte, la couronne d'Allemagne devint élective, et passa aux grandes familles.

Maison de Saxe. — Les quatre plus grands vassaux du royaume d'Allemagne étaient alors les ducs de Franconie, de Saxe, de Souabe et de Bavière. Le choix tomba sur *Conrad* de Franconie : il fut élu roi de Germanie; mais il lui fut à peu près impossible de faire reconnaître son autorité par ceux qui l'avaient élu. Il périt en combattant la révolte du duc de Bavière, qui avait appelé les Hongrois à son secours (918).— Conrad, mourant, avait désigné au choix des électeurs son ennemi *Henri de Saxe*, surnommé *l'Oiscleur*, dont il avait reconnu les grandes qualités. *Henri Ier* fut proclamé par la majorité des électeurs, et, par sa valeur et sa sagesse, il sut fonder la grandeur de l'Allemagne et la puissance de sa maison. Il réprima l'au-

dace des grands vassaux, reconquit le royaume de Lorraine, et repoussa les incursions des Danois, des Slaves et des Hongrois. Pour se défendre contre ses ennemis tant intérieurs qu'extérieurs, il organisa une armée régulière, fortifia un grand nombre de villes, auxquelles il accorda d'importants priviléges, et créa les *margraviats* de Sleswig, de Brandebourg, de Misnie, d'Autriche et de Styrie. Il mourut en 936, au moment où il venait de remporter une grande victoire sur les Hongrois dans les plaines de Mersebourg.

Othon Ier (936-973), second fils de Henri Ier, fut élu à la mort de son père, qui l'avait désigné pour son successeur. Les ducs de Souabe, de Franconie, de Lorraine et de Bavière s'étant révoltés contre lui, il les vainquit, s'empara de leurs domaines, et en investit des seigneurs de sa famille. Il fit reconnaître sa suprématie aux ducs de Bohême et de Pologne, ainsi qu'aux Danois, et favorisa, dans ces contrées encore barbares, la propagation du christianisme (950). La multitude de *Slaves* qu'il fit prisonniers en Bohême fut telle, que dès lors leur nom remplaça celui de *serfs* (*servi, esclaves*). Au milieu de ces succès, il fut appelé en Italie par les troubles dont cette péninsule était le théâtre.

Depuis la déposition de Charles le Gros, une foule de compétiteurs s'étaient disputé le trône d'Italie et la couronne impériale. *Bérenger Ier*, proclamé roi en 888, avait été plusieurs fois chassé de ses États par Guy de Spolète, par Arnoul de Carinthie, par *Lambert*, fils de Guy, par *Boson* de Bourgogne, et n'avait enfin triomphé de tant de rivaux que pour périr assassiné (924). Après sa mort apparurent de nouveaux compétiteurs : d'abord *Rodolphe* de Bourgogne et *Hugues* de Provence, puis *Lothaire*, fils de Hugues, et *Bérenger II*, marquis d'Ivrée, petit-fils de Bérenger Ier. Lothaire étant mort en 950, la princesse *Adélaïde*, sa veuve, persécutée par Bérenger, qui voulait la forcer d'épouser son fils *Adalbert*, appela Othon en Italie, et lui offrit sa main.—A cette époque de désordres et d'anarchie, la papauté n'avait ni crédit, ni autorité, ni dignité. Une femme, célèbre par sa beauté, ses désordres et ses crimes, la fameuse *Marozie*, veuve du marquis de Camerino, et qui depuis épousa Guy, marquis de Toscane, et enfin Hugues de Provence, partageait, avec sa sœur *Théodora*, le droit de faire et de défaire les papes, suivant son caprice. En moins de soixante ans on vit se succéder sur la chaire de saint Pierre douze papes, la plupart amants ou parents de ces deux femmes. En 932, *Albéric*, fils de Marozie et frère du pape Jean XI, insulté par son beau-père Hugues de Provence, souleva les Romains contre lui, chassa les Bourguignons, emprisonna Marozie, et gouverna Rome pendant plus de vingt ans (932-954) avec le titre de patrice, et en laissant vacante la dignité impériale.

En présence de tant d'intérêts opposés, Othon crut le moment fa-

vorable pour s'emparer du royaume d'Italie; il répondit à l'appel d'Adelaïde, épousa cette jeune princesse, et se fit couronner à Pavie; mais il ne put réduire ni le marquis d'Ivrée ni son fils Adalbert. Rappelé en Germanie par la révolte de son fils et de son gendre, il ne retourna en Italie qu'en 961. Cette fois son triomphe fut complet. Bérenger et Adalbert furent déposés, et Othon reçut des mains du pape Jean XII (2 février 962) la couronne impériale, restée sans possesseur depuis 38 ans, et qui désormais ne devait plus sortir de la Germanie. C'est alors que fut véritablement fondé l'*empire d'Allemagne* (le saint empire romain de la nation allemande).

Le reste du règne d'Othon est rempli par la déposition du pape Jean XII, fils d'Albéric, qui fut remplacé par Léon VIII (963), et par une guerre avec l'empereur d'Orient Nicéphore, qui avait refusé la main de sa fille Théophanie au fils aîné d'Othon.

Après la mort d'Othon le Grand, *Othon II*, *Othon III* et *Henri II* se succédèrent sur le trône d'Allemagne (973-1024). Ces princes n'opposèrent qu'une vaine résistance aux empiétements des grands vassaux. Ils eurent à soutenir une lutte continuelle pour maintenir leur domination en Italie, et furent obligés de reconnaître *Boleslas Ier* comme roi de Pologne (1000), et *Waïc*, qui prit le nom d'*Étienne Ier*, comme roi de Hongrie. — Avec Henri II s'éteignit la maison de Saxe : après deux mois d'hésitation, on élut un seigneur du second ordre, *Conrad* de Franconie, qui devint le fondateur de la *maison salique.*

MAISON DE FRANCONIE OU SALIQUE. — *Conrad II le Salique* (1024-1039), à peine monté sur le trône, vit de toutes parts des ligues se former contre lui. *Rodolphe III*, roi d'*Arles* (1), refusa de lui prêter hommage. Les ducs de Lorraine, de Franconie et de Souabe se soulevèrent contre lui. Les Italiens, toujours ennemis de la domination allemande, cherchèrent à reconquérir leur indépendance. Conrad défit Rodolphe à Bâle, et assura à l'Allemagne la possession des deux Bourgognes; il triompha assez facilement de ses vassaux d'Allemagne, et descendit ensuite en Italie. La présence de l'empereur et le ravage du territoire de Pavie firent cesser les hostilités. Conrad se fit couronner roi d'Italie à Milan et à Monza, et, pour créer des défenseurs à la domination impériale, il soutint contre les grands vassaux d'Italie les droits de leurs vavasseurs, auxquels il accorda d'assez grands priviléges.

Henri III le Noir (1039-1056), fils et successeur de Conrad II, soutint avec succès les droits des empereurs d'Allemagne contre les prétentions des grands vassaux et de la papauté. Il intervint au mi-

(1) On avait donné ce nom à la réunion des deux royaumes de Bourgogne transjurane et de Bourgogne cisjurane, faite en 933 par Rodolphe Welf.

lieu des querelles de *Grégoire VI*, *Benoît IX* et *Sylvestre III*, qui se disputaient la tiare, les déposa tous trois, et nomma à leur place un pape allemand, *Clément II* (1046). Trois autres papes, également allemands (*Damase II*, *Léon IX* et *Victor II*), furent encore nommés après celui-ci, par la volonté de Henri III. « L'Allemagne se trouvait alors la puissance prépondérante en Europe. Les empereurs disposaient de toutes les dignités civiles et ecclésiastiques, jouissaient de domaines fort étendus, exerçaient, dans une foule de cas, la plénitude du pouvoir souverain, et ne prenaient l'avis des grands que dans les affaires les plus importantes. De plus, les pontifes de Rome avaient eu soin d'appuyer de leur influence l'idée d'un système politique, d'après lequel tous les peuples chrétiens ne faisaient qu'un même peuple, dont le chef spirituel était le pape, et le chef temporel l'empereur (1). » Une querelle survenue entre le sacerdoce et l'empire allait briser tout cet édifice, si solide en apparence.

Henri IV (1056-1106) succéda à son père Henri III, à l'âge de six ans, sous la tutelle de sa mère, Agnès d'Aquitaine. Après une minorité orageuse, pendant laquelle l'autorité impériale eut beaucoup à souffrir, il trouva les Saxons et les Bavarois révoltés contre lui (1073), et dut recourir à toutes les forces dont il pouvait disposer pour combattre ce soulèvement redoutable : au plus fort de la lutte éclata la querelle des investitures.

Querelle des Investitures. — Les papes avaient consenti, quoiqu'à regret, à reconnaître la suprématie des empereurs d'Allemagne, et à leur abandonner l'autorité temporelle en Italie : ils étaient les héritiers de l'empereur Charlemagne, à qui l'Église devait la plus grande partie de son patrimoine. Mais les empereurs ne se contentèrent pas de la souveraineté temporelle ; ils cherchèrent à soumettre à leur influence l'élection des papes. Le droit de nommer le souverain pontife, concédé à Othon le Grand par l'antipape *Léon VIII*, mais depuis aboli, fut remis en vigueur sous Henri III, qui disposa à son gré de la chaire pontificale. En même temps les empereurs s'arrogèrent le droit de conférer les bénéfices et les dignités ecclésiastiques, et en firent un trafic honteux. Sous prétexte que les évêques et les abbés devaient recevoir des mains de l'empereur l'investiture des domaines attachés aux abbayes et aux évêchés, ils voulurent joindre à l'investiture temporelle, qui se faisait par le sceptre et par l'épée, l'investiture spirituelle, qui se faisait par la crosse et par l'anneau. Longtemps l'Église éleva une voix impuissante pour se plaindre de ces abus ; mais, à l'avénement du pape Grégoire VII (1073), une scission complète s'opéra entre l'empire et la papauté.

Grégoire VII (Hildebrand), fils d'un charpentier de Toscane, fut

(1) Ruelle, *Histoire du moyen âge.*

d'abord moine de Cluny. Longtemps avant son exaltation, il s'était proposé le double but auquel il consacra toute sa vie : l'indépendance de l'Église et la réforme du clergé. Ce fut à son instigation que les papes Léon IX et Victor II révoquèrent plusieurs évêques convaincus de simonie ; qu'Étienne IX imposa le célibat aux prêtres, que Nicolas II enfin assura aux cardinaux l'élection libre du souverain pontife, sauf toutefois la confirmation de l'empereur. — Devenu pape, il réunit à Rome deux conciles (1074-75), qui proscrivirent la simonie et le trafic des choses saintes, défendirent sous des peines sévères le mariage des prêtres, et décidèrent que l'investiture des biens ecclésiastiques n'appartiendrait plus aux laïques. En même temps il signifiait les décrets de ces conciles au roi de France Philippe Ier, et à l'empereur Henri IV. Ce dernier, qui venait de vaincre les Saxons et les Bavarois, refusa d'obéir à la décision pontificale, et n'y répondit qu'en envoyant à Grégoire VII une sentence de déposition. Celui-ci, de son côté, lance contre l'empereur une bulle d'excommunication, et délie ses sujets du serment de fidélité : la lutte était engagée.

L'effet de cette excommunication fut terrible. Henri IV, menacé par la révolte de tous ses grands vassaux, se vit contraint de s'humilier devant le pape, et de se rendre à Canossa en Italie, pour implorer son pardon ; encore ne l'obtint-il qu'après avoir subi une pénitence publique et solennelle. L'empereur se retira en Allemagne, la rage dans le cœur, et n'attendant que l'occasion de se venger (1077). Il commence par se débarrasser de l'antiempereur *Rodolphe* de Souabe, que les seigneurs allemands avaient proclamé à Forcheim (1080); puis il retourne en Italie, où son fils Conrad venait de défaire les troupes de *Mathilde*, comtesse de Toscane, la plus puissante auxiliaire du saint-siége. En vain Grégoire VII suscite un nouvel antiempereur, *Hermann* de Luxembourg ; Henri IV lui oppose l'antipape *Clément III*, et vient assiéger Rome (1082). La ville se rendit ; mais Grégoire, toujours inébranlable, s'enferma dans le château Saint-Ange. Délivré par Robert Guiscard, il excommunia de nouveau l'empereur et l'antipape, et suivit le duc normand à Salerne (1084) : il y mourut un an après (25 mai 1085). Telle fut la fin de ce grand pontife, si admirable par son génie et par ses vertus : malheureusement il nuisit à sa propre cause par la hauteur et l'inflexibilité de son caractère, et par une ambition démesurée. En voulant combattre les envahissements du pouvoir temporel, il tomba dans l'excès contraire, et laissa voir qu'il ne cherchait pas seulement à conquérir l'indépendance de l'Église, mais à soumettre toutes les couronnes à la tiare, et à s'assurer la suprématie aussi bien au temporel qu'au spirituel.

La mort de Grégoire VII ne mit pas fin à la querelle des investi-

tures. Les successeurs de ce pontife (*Victor III*, *Urbain II* et *Pascal II*) firent à Henri IV une guerre impie, en soulevant contre lui l'un après l'autre ses deux fils, *Conrad* et *Henri*. L'enthousiasme excité par les croisades priva l'empereur de ses derniers soutiens, et rattacha toute l'Europe au saint-siége. En 1100, sur l'appel d'Urbain II, une armée de croisés chassa d'Italie Henri IV et l'antipape Clément III Enfin, en 1106, le vieil empereur fut contraint d'abdiquer, et alla mourir à Liége dans la misère et l'abandon.— Devenu maître de l'empire, le coupable *Henri V* ne montra que de l'ingratitude envers le pape auquel il devait la couronne : il s'empara de Pascal II, et lui arracha par la violence le droit d'investiture spirituelle (1111). Cette concession irrégulière ne tarda pas à être révoquée : il s'ensuivit une lutte qui dura encore dix ans, et qui se termina en 1122, sous le pontificat de *Calixte II*, par le *concordat de Worms*. L'empereur renonça à l'investiture spirituelle par la mitre et la crosse, qui fut réservée aux seuls évêques. Les papes, de leur côté, laissèrent à l'empereur l'investiture par le sceptre des domaines ecclésiastiques, qui restèrent soumis à la loi féodale.

La maison de Franconie s'éteignit avec *Henri V* (1125). A sa mort, deux compétiteurs se disputèrent l'empire : *Lothaire II*, duc de Saxe, et *Conrad de Hohenstaufen*, duc de Souabe. Lothaire, ayant réuni la majorité des suffrages, fut couronné à Aix-la-Chapelle. Il intervint en Italie en faveur du pape *Innocent II*, chassé de Rome par l'antipape *Anaclet*, que soutenaient les Normands des Deux-Siciles, et parvint à le rétablir sur le siége pontifical (1136) : il mourut au retour de cette expédition.

MAISON DE SOUABE OU DE HOHENSTAUFEN. — *Guelfes* et *Gibelins*. — A la mort de Lothaire II, Conrad de Souabe trouva un nouveau concurrent dans la personne de *Henri le Superbe*, petit-fils de *Welf* de Bavière, et gendre de Lothaire. La préférence accordée à Conrad par les électeurs fut l'origine de la guerre des Guelfes et des Gibelins.

La famille des *Guelfes* ou *Welfs*, originaire d'Italie, était venue s'établir en Allemagne au onzième siècle. Lors de la révolte des Saxons et des Bavarois contre l'empereur Henri IV, *Guelfe I*, chef de cette famille, s'était déclaré pour l'empereur, et n'avait pas peu contribué à la soumission des rebelles; il reçut en récompense le duché de Bavière (1070). *Guelfe II*, son fils, épousa la comtesse Mathilde, puis divorça d'avec elle (1097). Il soutint tantôt la cause de Henri IV, tantôt celle de Henri V, et mourut en 1120, laissant la Bavière à son frère *Henri le Noir*, qui la transmit, en 1126, à son fils *Henri le Superbe*. Ce dernier épousa la fille de Lothaire, qui lui fit don du duché de Saxe. A la mort de son beau-père, il s'était cru assuré de la couronne impériale : aussi, quand il se vit trompé dans son espérance, il refusa de reconnaître son rival. Conrad le mit au ban de l'empire, et le dépouilla

de ses États, qui furent partagés entre les margraves d'Autriche et de Brandebourg. Toutefois, les fils de Henri le Superbe se firent restituer en partie l'héritage de leur père. Contraint par les réclamations énergiques des Saxons, Conrad III rendit le duché de Saxe à *Henri le Lion* (1142); et son frère, *Guelfe III*, parvint à se maintenir en Bavière : c'est lui qui, en 1140, livra à Conrad III la bataille de *Weinsberg*, où les mots de *Guelfes* et de *Gibelins* (1) furent employés pour la première fois comme cris de guerre. La voix de saint Bernard, qui prêchait alors la seconde croisade, mit un terme aux hostilités. Conrad III partit pour la terre sainte (1147), et mourut peu après son retour (1152).

Frédéric Ier Barberousse (1152-1190). — L'élection du nouvel empereur, neveu de Conrad III, le chef des Gibelins, et guelfe par sa mère, fut accueillie par toute l'Allemagne comme un gage de réconciliation. En effet, il rendit la Bavière à Henri le Lion, et promit à Guelfe III l'investiture du duché de Toscane. En même temps, il faisait ériger en duché immédiat le margraviat d'Autriche, réglait comme arbitre les différends des princes de Danemark, donnait le titre de roi au duc de Bohême, et forçait à l'hommage le roi de Hongrie. L'Allemagne ainsi pacifiée, il tourna ses vues du côté de l'Italie, où régnait une épouvantable anarchie.

Un moine hérétique qui avait reçu en France les leçons d'Abélard, *Arnaud de Brescia*, agitait alors les esprits par l'exaltation de son fanatisme religieux et son éloquence entraînante. Il prétendait réformer les mœurs du clergé et rétablir la primitive Église, et soutenait que les ecclésiastiques ne pouvaient sans crime posséder de biens temporels : il déclamait aussi avec fureur contre la puissance temporelle des papes, leur refusait jusqu'au droit de gouverner dans Rome, et, tout en reconnaissant la suprématie de l'empereur, voulait rétablir l'ancienne république romaine. Condamné par le concile de Latran sous le pontificat d'*Innocent II*, Arnaud de Brescia s'enfuit à Zurich. Il revint à Rome sous *Luce II* (1144), et pendant dix ans régna en maître dans cette ville, malgré les efforts de plusieurs papes. — D'un autre côté, les villes lombardes avaient profité des querelles qui avaient si longtemps divisé le sacerdoce et l'empire, pour conquérir une sorte d'indépendance : mais bientôt des rivalités de commerce ou d'importance les armèrent les unes contre les autres, et elles finirent par se diviser en deux grands partis, l'un reconnaissant toujours l'autorité de l'empereur, l'autre prétendant à une indépendance complète. *Pavie* se mit à la tête du parti gibelin ou impérial, *Milan*, du parti guelfe ou italien.—Enfin, dans le midi, la puissance des princes normands était

(1) *Gibelins* vient de *Wiblingen*, château de Souabe (aujourd'hui dans le royaume de Wurtemberg) dont Conrad III était le seigneur.

devenue considérable. Roger II avait reçu du pape le titre de *roi des Deux-Siciles* (1127), et ses successeurs, dévoués en apparence à la papauté, menaçaient de contre-balancer à Rome l'influence allemande. Tel était l'état de la péninsule à l'avénement de Frédéric Ier.

Appelé en Italie par la confédération des villes gibelines; par le pape *Adrien IV*, qui venait d'être chassé de Rome; par les partisans d'Arnaud de Brescia (1154); par Robert de Capoue, que Roger II avait dépouillé de sa principauté, Frédéric passe les Alpes, et se fait couronner d'abord dans Pavie; il marche ensuite sur Rome; mais, malgré le supplice d'Arnaud de Brescia, qui est brûlé comme hérétique, le parti républicain ferme à l'empereur les portes de la ville, et Frédéric, après s'être fait couronner dans un des faubourgs de Rome (1155), retourne en Allemagne préparer sa vengeance. En 1158, il reparut en Italie avec une armée considérable, et fit décider par les jurisconsultes de Bologne, réunis à Roncaglia, que la souveraineté universelle appartenait aux empereurs, et qu'ils devaient jouir d'un pouvoir absolu. Cette déclaration souleva toute l'Italie contre l'empereur, les Guelfes contre les Gibelins. La mort d'Adrien IV (1159) ajouta aux horreurs de cette guerre la calamité d'un nouveau schisme. *Alexandre III* et *Victor III* se disputent la tiare. Le premier, qui mérita d'être appelé le *zélé propugnateur de la liberté italienne*, excommunie l'empereur, excite contre lui les villes lombardes, et appelle au secours de l'Église le roi de Sicile Guillaume II et tous les princes chrétiens. Cependant, Frédéric furieux promenait le ravage et l'incendie dans toute la Lombardie; il s'empare de Milan après un long siége, et la détruit de fond en comble (1162). Consternées un instant par ce désastre, les villes lombardes reprennent courage à la voix d'Alexandre III (1164), et opposent à tous les efforts de l'empereur une résistance aussi opiniâtre qu'énergique. Vaincu enfin à *Lignano*, près de Milan (1176), par la trahison de Henri le Lion, Frédéric est obligé de renoncer à tous ses projets, et de traiter avec ses ennemis. Il s'humilie devant le pape, et reconnaît l'indépendance des villes lombardes, sauf la suzeraineté de l'empereur. La paix définitive fut signée à *Constance* (1183). Quant à Henri le Lion, Frédéric se vengea sur lui de sa défaite : il le dépouilla de tous ses domaines, qu'il partagea entre plusieurs vassaux.

Les dernières années de Frédéric furent employées à relever l'éclat de sa couronne par une utile alliance : le mariage de son fils *Henri* avec *Constance*, fille posthume de Roger II (1186), lui assurait la succession éventuelle du royaume de Naples. Un an après, cédant aux injonctions du pape *Urbain III*, Frédéric partait pour la croisade, où il devait trouver une mort obscure.

Henri VI (1190-97), son fils et son successeur, fit valoir ses droits sur les Deux-Siciles à la mort de Guillaume II, et vainquit ses compé-

titeurs *Tancrède* et *Guillaume III;* toutefois il ne put maintenir son pouvoir que par la force des armes et la crainte des supplices. En Lombardie, il eut à combattre une nouvelle ligue des villes italiennes; et en Allemagne, il essaya vainement de rendre la couronne impériale héréditaire dans sa maison. Il mourut à Messine, âgé de trente-deux ans, empoisonné, dit-on, par sa femme Constance. — A sa mort, le pape Innocent III opposa à *Philippe de Souabe*, frère de Henri VI, qu'avaient élu les princes allemands, le fils de Henri le Lion, *Othon de Brunswick;* mais ce prince ayant refusé de restituer à l'Église les biens allodiaux de la comtesse Mathilde, *Innocent III* l'excommunia, et fit proclamer empereur *Frédéric II*, fils de Henri VI et son pupille, qui régnait déjà sur la Sicile (1213). Othon, vaincu à *Bouvines* par Philippe-Auguste, n'essaya pas de lutter contre son rival, et se retira à Brunswick, où il mourut en 1218.

Frédéric II se montra d'abord docile envers le saint-siége : il renonça aux alleux de la comtesse Mathilde, prit la croix, et promit de partir pour la terre sainte; mais, à la mort d'Innocent III (1216), il n'exécuta aucune de ses promesses. Ses démonstrations contre l'autorité du pape *Honorius* et contre l'indépendance des villes lombardes alarmèrent le parti guelfe. Une seconde ligue *lombarde* (1) se forma contre lui (1226), et le pape *Grégoire IX* y accéda. Après trois excommunications successives, Frédéric II venait de partir enfin pour la croisade (1228), lorsqu'il apprit qu'on en prêchait une contre lui-même en Italie. A cette nouvelle, l'empereur revint en hâte de la terre sainte, et débarqua en Italie avec une armée de Sarrasins et d'Allemands. La lutte fut longue et sanglante. Frédéric, bravant les excommunications de Grégoire IX et d'*Innocent IV*, fit longtemps pencher la balance en sa faveur. En 1239, la ligue lombarde fut écrasée à la journée de Cortenova; en 1241, la première bataille navale de la Melloria ruina la marine génoise, et livra aux mains de l'empereur, outre des trésors considérables, tous les prélats qui se rendaient au concile de Rome. Grégoire IX en mourut de douleur. En 1244, Innocent IV se vit contraint de quitter Rome et l'Italie. Il se rendit alors en France, et convoqua à Lyon un concile général, où il cita l'empereur : sur son refus d'y comparaître, il le déclara déchu de l'empire. Ce fut la perte de Frédéric II. En vain il voulut résister encore; la papauté triompha. *Henri Raspon*, landgrave de Thuringe (1246), et *Guillaume* de Hollande (1247), s'emparèrent de la couronne impériale; et Frédéric, abandonné de tous, alla mourir de chagrin dans son royaume des Deux-Siciles (1250).

(1) Parmi les villes guelfes on remarquait surtout Milan, Novare, Verceil, Lodi, Brescia, Bergame, Mantoue, Vérone, Vicence, Padoue, Trévise, Bologne, Faënza et Plaisance; — parmi les villes gibelines, Pavie, Crémone, Come, Tortone, Asti, Gênes, Albe, Lucques et Pise. — Alexandrie, Reggio, Modène et Parme passèrent de l'un à l'autre parti.

A la mort de Frédéric II, commença la période de vingt-trois années qu'on appelle le *grand interrègne* allemand (1250-1273). *Conrad IV*, son fils, élu roi des Romains, disputa l'empire à Guillaume de Hollande, et les Deux-Siciles à *Mainfroi*, son frère naturel; mais il mourut sans avoir pu faire triompher sa cause (1257). Il laissait un fils, *Conradin*, trop jeune encore pour défendre ses droits; *Alphonse X* de Castille et *Richard* de Cornouailles se disputèrent alors le trône d'Allemagne, tandis que *Mainfroi* usurpait la couronne des Deux-Siciles.

Républiques maritimes de l'Italie. — A l'époque qui nous occupe, trois villes, *Venise*, *Gênes* et *Pise*, tenaient le premier rang parmi les cités maritimes de l'Italie, et rivalisaient sous le double rapport du commerce et de la puissance.

Venise fut fondée au cinquième siècle par quelques familles d'Aquilée et de Padoue, qui fuyaient devant Attila. *Anafesto*, son premier *doge*, fut élu en 697 ; Venise se reconnaissait alors sujette de l'empire d'Orient. Son indépendance, ainsi que son importance politique et commerciale, ne datent guère que du dixième siècle. En 997, le doge *Pierre Orseolo II* jeta les premiers fondements de sa puissance en s'emparant des villes maritimes de l'Istrie et de la Dalmatie : dès lors Venise domina dans l'Adriatique. Dans le cours du onzième et du douzième siècle, elle se rendit maîtresse de tout le commerce de l'Orient. Ses vaisseaux transportaient les pèlerins et les croisés qui se rendaient à la terre sainte, et souvent elle se faisait donner en payement une partie des villes conquises sur les infidèles : c'est ainsi que dans la quatrième croisade nous verrons les Latins, maîtres de l'empire grec, abandonner aux Vénitiens Négrepont, Candie, plusieurs autres îles de l'Archipel, et un quart de Constantinople. Venise ne prit qu'un intérêt secondaire à la lutte des empereurs d'Allemagne contre l'Italie ; cependant elle se montra plutôt guelfe que gibeline. Elle accéda à la ligue lombarde en 1173, et contribua activement à la paix signée en 1177 à Venise, et qui prépara la paix définitive de Constance. C'est aussi à cette époque que commença à se dessiner nettement sa rivalité avec la république de Gênes.

Gênes et *Pise* se déclarèrent indépendantes au neuvième siècle, après la déposition de Charles le Gros. Souvent exposées aux incursions des Sarrasins, les deux républiques se réunirent d'abord contre l'ennemi commun, et, grâce à cet accord, développèrent assez rapidement leur commerce maritime. Les papes, qui prétendaient à la suzeraineté de la Corse et de la Sardaigne, dont les Sarrasins s'étaient emparés, les encouragèrent à en faire la conquête ; mais la possession de ces deux îles devint, entre les deux républiques, l'occasion d'une lutte acharnée qui dura plus de deux siècles, et dans laquelle Pise finit par succomber : la seconde bataille de la Melloria (1284) acheva sa ruine.

Ligue hanséatique. — La *Hanse* ou *ligue hanséatique* (de l'allemand *hansen*, s'associer) est le nom qui fut donné à l'association que formèrent, en 1241, les villes de Hambourg et de Lubeck pour défendre en commun leurs intérêts commerciaux. Depuis le sixième siècle, c'est-à-dire depuis l'établissement des barbares, une foule de cités avaient été fondées en Allemagne et dans le nord de l'Europe, et leurs relations commerciales, devenues déjà considérables à la fin du douzième siècle, tendaient à s'accroître tous les jours davantage; cependant le commerce d'alors n'était point sans périls. Les marchands avaient à redouter, sur mer, les attaques des pirates; sur terre, celles des seigneurs féodaux, qui violaient souvent les franchises des villes, et même ne rougissaient pas de piller les convois de marchandises sur les grandes routes. La Hanse avait donc un double but : d'abord de repousser ces attaques, puis d'étendre les relations commerciales des confédérés. Les avantages que produisit cette union engagèrent une foule de villes à s'y faire admettre. En 1364, fut rédigé à Cologne un acte constitutif de la ligue, qui divisait toutes les villes alliées en quartiers ou cercles, dont les principaux furent le *quartier vénède*, comprenant le sud et l'est de la Baltique; le *quartier westphalien*, embrassant les villes de l'ouest jusqu'à l'embouchure de l'Escaut; et le *quartier saxon*, celles du milieu et de l'intérieur. Les assemblées générales de la ligue se tenaient à Lubeck. La fin du quatorzième siècle et le commencement du quinzième furent les époques les plus brillantes de la Hanse. Elle était alors devenue une véritable puissance commerciale et maritime. Sa décadence commença avec le seizième siècle.

XIII.

CROISADES.

État de l'Europe et de l'Orient à l'époque des croisades. — Première croisade, royaume de Jérusalem, ordres religieux et militaires. — Seconde, troisième, quatrième croisade; empire français de Constantinople. — Croisades de saint Louis. — Résultats des croisades. — Mongols et Gengiskhan.

État de l'Europe. — La fin du onzième siècle vit commencer les croisades : la situation où se trouvait alors l'Europe favorisait singulièrement le grand mouvement religieux qui allait précipiter l'Occident contre l'Orient. Le chaos des institutions civiles et politiques, les calamités sans nombre dont l'oppression féodale accablait les po-

pulations, les guerres privées, les épidémies, les famines, la croyance généralement répandue que la fin du monde était proche, tout, dans cette époque de foi sincère et profonde, portait les esprits à accepter l'influence de l'Église, et poussait les guerriers à se ranger en foule sous l'étendard de la croix. D'ailleurs la papauté, sortie triomphante de sa lutte avec l'empire, était alors la seule et la véritable puissance de l'Europe; seule elle pouvait, du moins pour quelque temps, faire taire les rivalités d'intérêt, et entraîner la chrétienté tout entière à l'accomplissement d'une même pensée religieuse. Cependant toutes les nations de l'Europe ne montrèrent point le même enthousiasme, ni le même empressement pour prendre part à la guerre sainte. Au nord, chez les peuples slaves et scandinaves à peine convertis, en Suède, en Norwége, en Pologne, en Danemark, où la lutte entre les chrétiens et les idolâtres était pour ainsi dire permanente, il était inutile d'aller chercher au loin des infidèles à combattre. De même au midi, les rois chrétiens d'Espagne se trouvaient au plus fort de leur lutte contre les Arabes et les Maures : c'était une véritable croisade, non moins glorieuse que celles de l'Orient, et dont les résultats furent plus profitables. L'Allemagne montra quelque lenteur à suivre le mouvement général qui entraînait le centre de l'Europe : elle se souvenait encore de sa longue lutte contre l'Église. La France, au contraire, marcha la première ; l'aristocratie féodale y avait atteint l'apogée de sa puissance; elle ne demandait qu'à dépenser dans une grande et noble entreprise cette activité turbulente et belliqueuse qui s'était développée dans sa lutte contre la royauté et dans les guerres privées. L'Angleterre et l'Italie méridionale, où les conquérants normands avaient porté leur humeur guerrière et aventureuse, furent aussi des premières à s'élancer à la conquête de la terre sainte.

État de l'Orient. — Les croisés avaient en Orient pour allié l'empereur de Constantinople, et pour adversaires les Turcs seldjoucides et les khalifes fatimites d'Égypte.—Leur allié, Alexis Comnène, pressé à la fois dans l'Asie Mineure par les Turcs, dans la Grèce méridionale par les Normands, et trop faible pour résister à ces redoutables ennemis, ne pouvait aider les croisés qu'en leur facilitant l'entrée de l'Asie. L'empire seldjoucide, qui s'étendait depuis l'Indus jusqu'à l'Archipel, venait, il est vrai, depuis la mort du célèbre *Malek-Schah* (1092), de se partager en un grand nombre de sultanies (de Roum ou Konieh, d'Iran, d'Alep, de Damas, d'Antioche, etc.). Cependant, malgré les divisions qui avaient été la suite de ce partage, les Turcs s'avançaient toujours vers l'Occident, et menaçaient de plus en plus l'indépendance de l'Europe. Les khalifes fatimites d'Égypte étaient alors maîtres de la sainte Jérusalem et de toute la Palestine : ils venaient de l'enlever aux Turcs ortocides (1094).

Première croisade. — Depuis la découverte de la vraie croix et la

restauration du saint sépulcre, la terre sainte avait toujours été visitée par un grand nombre de fidèles : les Arabes, devenus maitres de la Palestine, tolérèrent longtemps ces pèlerinages, et se contentèrent d'exiger un faible tribut. Mais sous les derniers khalifes, et surtout depuis la conquête de la Palestine par les Turcs (1086), les chrétiens furent en butte à des vexations de tout genre. Grégoire VII avait déjà appelé les fidèles à la délivrance des lieux saints; mais, au milieu des querelles qui agitaient alors l'Occident, son appel n'avait point été entendu. Cependant les persécutions croissaient de jour en jour : la prise de Jérusalem par les khalifes d'Égypte fut le signal de nouvelles violences exercées contre le culte et la personne des chrétiens. Profitant de l'indignation générale qu'excita en Europe le récit de tant de cruautés et de profanations, le pape *Urbain II* invita de nouveau les chrétiens à s'unir pour combattre les infidèles. Il prêcha la croisade aux conciles de Plaisance et de *Clermont* (1095), tandis qu'un pauvre pèlerin d'Amiens, *Pierre l'Ermite*, parcourait les campagnes, et soulevait les populations au récit des souffrances de ses frères. Une multitude immense s'enrôle avec enthousiasme, au cri mille fois répété de *Dieu le veut!* (*Diex el volt!*), et reçoit des mains du pape une *croix rouge* qui doit leur servir de signe de ralliement. Des indulgences plénières et la rémission de tous les péchés sont promises à tous ceux qui partent pour la terre sainte.

Une première bande de croisés, composée d'hommes, de femmes et d'enfants, et marchant en désordre, partit sous la conduite de Pierre l'Ermite et de *Gauthier sans Avoir*, traversa l'Allemagne et la Hongrie, harcelée au passage par les populations dont elle dévastait le territoire, poussa jusqu'en Asie Mineure, et fut taillée en pièces par les Turcs sous les murs de Nicée (1096). — L'armée régulière, forte de 600,000 hommes, ne tarda point à se mettre en marche ; elle avait à sa tête *Godefroi de Bouillon*, duc de basse Lorraine, ses frères *Eustache* et *Baudouin*, le frère du roi de France, *Hugues de Vermandois*, *Raymond*, comte de Toulouse, *Boémond*, prince de Tarente, et son neveu *Tancrède*, *Robert Courte-Heuse*, duc de Normandie, ainsi qu'une foule d'autres seigneurs, mais aucun roi. L'aristocratie féodale fit seule les frais de la première expédition.

Transportée en Asie Mineure sur les vaisseaux d'Alexis Comnène, l'armée des croisés débuta par la prise de *Nicée*, qu'elle abandonna à l'empereur grec, marcha ensuite à la rencontre du sultan de Konieh, *Kilidje-Arslan*, et défit son armée dans les plaines de *Dorylée* (1097). Cette victoire importante assura aux croisés la soumission de l'Asie Mineure. Tandis que Baudouin va fonder à *Édesse* une principauté chrétienne, Boémond s'empare d'*Antioche* après une lutte acharnée. Enfin les croisés, décimés par les combats et les maladies, mais soutenus par l'enthousiasme et la foi, arrivèrent en vue de *Jérusalem*

(1099). Un seul assaut les en rendit maîtres; mais ils souillèrent leur victoire par des cruautés inutiles.

Royaume de Jérusalem; ordres religieux et militaires. — Godefroi de Bouillon fut élu roi de Jérusalem, mais il n'accepta que le titre de baron du Saint-Sépulcre. L'éclatante victoire d'*Ascalon*, remportée l'année suivante sur l'armée combinée du khalife d'Égypte et des sultans de Damas et de Bagdad, affermit sa puissance, tandis que les exploits de Tancrède achevaient la conquête de la Palestine. A l'intérieur, Godefroi organisa le nouveau royaume par la publication des *Assises de Jérusalem :* ce code, qui a été conservé presque en entier, est un des monuments les plus curieux du système politique qui régnait alors en Europe. On y voit que les Francs importèrent sur les rives du Jourdain toute leur hiérarchie féodale : le royaume fut partagé en fiefs et en arrière-fiefs ; il y eut des vassaux et des vavasseurs, la haute et basse justice, etc.

— C'est aussi à ce moment que commencèrent à se développer ces ordres à la fois militaires et religieux, dont les membres se consacraient à la défense de la foi, et juraient de combattre partout les infidèles. Les plus célèbres furent : les chevaliers de *Saint-Jean de Jérusalem* ou *Hospitaliers*, qui existaient avant la première croisade, et formaient dans l'origine une confrérie dont la mission était de soigner, dans l'hôpital Saint-Jean, les pèlerins malades. Ils échangèrent alors ces modestes fonctions contre le métier des armes, et se consacrèrent à la défense du nouveau royaume. Dans la suite, ils s'illustrèrent encore sous le nom de *chevaliers de Malte.*— Les chevaliers du *Temple* ou *Templiers*, qui furent fondés peu de temps après (1118), et qui devinrent bientôt l'effroi des musulmans : ils s'engageaient à combattre toujours les premiers à l'avant-garde, et les derniers à l'arrière-garde. — Les chevaliers *Teutoniques*, qui, créés un siècle plus tard (1190), acquirent une moins grande célébrité en Orient, mais qui jetèrent dans la suite les premiers fondements de la puissance prussienne.

Godefroi mourut après un an de règne, et laissa la couronne à son fils *Baudouin*. Sous le règne de ce prince (1100-1118), et sous celui de ses successeurs *Baudouin II* et *Foulques d'Anjou* (1118-1142), les chrétiens étendirent leur domination sur les côtes de la Méditerranée, prirent Saint-Jean d'Acre, Béryte, Sidon, Tyr, et firent le siége de Damas; mais, pendant la minorité du jeune *Baudouin III*, les infidèles reprirent l'avantage. La prise d'Édesse par le célèbre *Zenghi*, et les victoires de son fils *Noureddin*, nécessitèrent une nouvelle croisade.

Seconde croisade (1147-49). — Elle fut prêchée sous le pontificat d'*Eugène III*, par l'illustre *saint Bernard*. A la voix de l'abbé de Clairvaux, le roi de France *Louis VII* et l'empereur *Conrad III*

prirent la croix tous les deux, et leur exemple entraîna une multitude de seigneurs. Conrad partit le premier ; mais, trahi par l'empereur d'Orient, Manuel Comnène, il avait déjà perdu la moitié de son armée lorsque Louis VII le rejoignit devant Nicée. La discorde ne tarda pas à éclater entre les deux souverains, et fit manquer complétement l'expédition. Louis VII, abandonné par son collègue, faillit périr dans les défilés de la Pamphylie; enfin, après une tentative inutile contre la ville de Damas, les deux princes reprirent le chemin de l'Europe.

Troisième croisade (1189-1193). — La seconde croisade n'avait changé en rien la triste position des rois de Jérusalem. Sous le règne d'*Amaury*, successeur de Baudouin III, le fameux *Saladin*, fils d'Ayoub, devint maître de l'Égypte (1171) : les chrétiens ne purent résister à cet ennemi redoutable. *Baudouin IV* le vainquit, il est vrai, dans les plaines d'Ascalon (1176); mais Saladin reprit aussitôt l'avantage, et remporta enfin, en 1187, la sanglante bataille de *Tibériade*, qui devait décider du sort de la chrétienté en Orient. Le roi, *Guy de Lusignan*, fut fait prisonnier, et une foule de chevaliers restèrent sur le champ de bataille. Le résultat de cette défaite fut la prise de Jérusalem et l'expulsion des chrétiens de la ville sainte

La nouvelle de ce désastre, apportée en Europe par *Guillaume*, archevêque de Tyr, causa une consternation générale. Les rois de France et d'Angleterre, *Philippe-Auguste* et *Richard Cœur de Lion*, prirent aussitôt la croix, et, pour fournir aux frais de l'expédition, levèrent dans toute l'étendue de leurs royaumes un impôt d'un dixième, qu'on nomma la *dîme saladine*. L'empereur *Frédéric Barberousse* prit également la croix, et partit même le premier, suivi d'une armée de 100,000 hommes. Malgré le mauvais vouloir de l'empereur Isaac l'Ange, il avait traversé la Grèce et s'était avancé dans l'Asie Mineure, lorsque, moins heureux qu'Alexandre, il périt en Cilicie, pour s'être baigné dans les eaux glacées du Sélef (1190). Les deux autres princes croisés s'embarquèrent, à Gênes et à Marseille, sur des vaisseaux fournis par Gênes, Pise et Venise, et allèrent passer l'hiver en Sicile. Là ils se brouillèrent une première fois; et, tandis que Philippe-Auguste se rendait directement en Palestine, Richard s'arrêta en chemin pour faire la conquête de l'île de Chypre. Il rejoignit enfin le roi de France au siége de Saint-Jean d'Acre, s'y réconcilia avec lui, mais se fit un nouvel ennemi du duc d'Autriche, dont il blessa cruellement l'amour-propre, et qui lui jura dès lors une haine implacable. A peine la ville fut-elle prise, que Philippe-Auguste, fatigué des hauteurs de Richard, s'embarqua pour retourner en France (1191), laissant son rival signaler dans d'inutiles combats sa bravoure chevaleresque. Ce dernier, lassé lui-même d'une lutte sans résultat, conclut une trêve avec Saladin (1192), et mit à la voile pour retourner en Europe ; mais, jeté par la tempête sur les côtes de Dal-

matie, il tomba aux mains de son ennemi, le duc d'Autriche. Celui-ci le retint longtemps prisonnier, et le livra ensuite à l'empereur Henri VI, qui lui fit payer chèrement la liberté.

Quant au royaume de Chypre, Richard l'avait vendu à l'ancien roi de Jérusalem, Guy de Lusignan. Le titre de roi de Jérusalem passa dès lors à *Henri de Champagne*, et la famille de Lusignan régna paisiblement sur le petit royaume de Chypre pendant près de trois siècles.

Quatrième croisade; empire français de Constantinople (1202-1261). — Tant d'efforts inutiles ralentissaient déjà le zèle des croisés. En vain une nouvelle armée d'Allemands et de Hongrois s'était rendue en Palestine pour arrêter les progrès de *Malek-Adel*, frère de Saladin (1195-97); elle avait été repoussée après quelques succès insignifiants. Le pape *Innocent III* tenta de ranimer l'ardeur des chrétiens, et fit prêcher une quatrième croisade par *Foulques* de Neuilly. Une armée de croisés se forma sous les ordres de *Boniface* de Montferrat et du comte *Baudouin* de Flandre; mais elle ne répondit point à l'espoir du pontife. Les croisés avaient demandé des vaisseaux à la république de Venise : à défaut d'argent pour payer le passage, ils offrirent au doge *Dandolo* de l'aider à reprendre la ville de Zara, dont le roi de Hongrie s'était emparé. Détournés une première fois de leur but religieux, les croisés consentirent encore à intervenir dans les affaires de l'empire d'Orient. *Isaac l'Ange*, déposé par son frère *Alexis III*, est replacé sur le trône avec son fils *Alexis IV* par l'armée des croisés (1203); mais, au moment où ceux-ci se disposaient enfin à partir pour la terre sainte, *Ducas Murzuphle* usurpe l'empire par le meurtre d'Isaac et de son fils. Constantinople, assiégée de nouveau, tombe au pouvoir des croisés, qui la livrent au pillage et se partagent la conquête (1204).

Baudouin est proclamé empereur de Constantinople; Boniface, roi de Thessalie; la principauté d'Achaïe, le duché d'Athènes, etc., sont créés en faveur des principaux chefs des croisés. Les Vénitiens, qui avaient dirigé toute l'expédition, se font adjuger une large part des dépouilles de l'empire grec : ils obtiennent la moitié de la ville de Constantinople, et la plupart des îles et des villes maritimes de l'Archipel et de la mer Noire. En même temps, *Théodore de Lascaris* fondait en Asie Mineure l'empire grec de Nicée, et *Alexis Comnène*, la principauté de Trébizonde. — L'empire latin de Constantinople ne devait pas jouir d'une longue existence : après avoir lutté péniblement, pendant un demi-siècle, contre les efforts des Bulgares et des empereurs grecs de Nicée, il fut renversé, sous *Baudouin II*, par *Michel Paléologue*, qui rétablit l'empire d'Orient (1261).

Les croisés avaient complétement oublié la Palestine. Innocent III ne cessait d'appeler les chrétiens à la délivrance des saints lieux;

mais tout enthousiasme était désormais éteint, et sa voix ne fut pas entendue.

Cinquième et sixième croisades.— Cependant on vit encore *André*, roi de Hongrie, suivi de plusieurs princes et seigneurs allemands, prendre la croix à la sollicitation d'Innocent. Les résultats de cette cinquième croisade (1217-1221) furent désastreux pour les chrétiens. — *Frédéric II* se mit à la tête de la sixième croisade (1228), mais uniquement pour obéir aux injonctions du pape Innocent, et faire lever les excommunications qu'il avait plusieurs fois encourues dans sa lutte contre le saint-siége. Arrivé en Palestine, il traita avec le sultan *Al-Kamel*, et obtint de lui la cession de Jérusalem, sous condition d'y tolérer le culte musulman. Une pareille concession excita l'indignation de tous les chrétiens; et Frédéric, après s'être fait proclamer roi, se hâta de revenir en Europe (1229). Après son départ, Jérusalem ne tarda pas à retomber aux mains des infidèles.

Croisades de saint Louis. — Les croisades auraient été désormais impossibles, sans la piété du saint roi *Louis IX*. Ce prince en conduisit deux, l'une en Égypte, l'autre à Tunis: ce furent les dernières. Il entreprit la première pour obéir à un vœu qu'il avait fait pendant une dangereuse maladie: en vain sa mère *Blanche de Castille* voulut le retenir, il prit la croix, la fit prendre à ses trois frères et aux principaux seigneurs de son royaume, et s'embarqua à Aigues-Mortes (le 25 août 1248). Persuadé que la conquête de l'Égypte était le plus sûr moyen d'assurer la délivrance des saints lieux, il débarqua devant Damiette, et, pour premier exploit, emporta cette ville d'assaut (1249): de là il marcha sur le Caire. Vainqueur des Sarrasins à *Mansourah*, la folle témérité de son frère *Robert d'Artois*, qui se fit tuer à l'avant-garde avec une foule de chevaliers, lui fit perdre le fruit de cette victoire (1250). Bientôt les maladies qui décimaient l'armée, et le débordement du Nil, forcèrent saint Louis à revenir sur ses pas. Il ne put regagner Damiette, et tomba aux mains de l'ennemi avec ses principaux officiers. Son héroïque résignation et la fermeté de son caractère frappèrent d'admiration les Sarrasins eux-mêmes, qui finirent par lui rendre la liberté, à condition qu'il ne tenterait rien contre Jérusalem. Saint Louis resta encore quatre ans en Palestine; mais, fidèle à sa parole, il se borna à protéger les pèlerins, à relever les fortifications des villes occupées par les chrétiens, et à fonder partout des couvents. La nouvelle de la mort de sa mère le rappela enfin en France (1254).

L'invasion de la Palestine par le sultan d'Égypte *Bibars*, et les cruautés qu'il exerçait sur les chrétiens, décidèrent saint Louis à prendre la croix de nouveau. Il quitta la France en 1270, et se dirigea vers Tunis: il débarqua près de Carthage, s'en empara, et mit ensuite le siége devant Tunis. Mais bientôt la peste se répandit dans l'armée,

et saint Louis fut atteint lui-même par le fléau : sa mort fut celle d'un héros et d'un saint (25 août 1270). — Charles d'Anjou, frère du roi, débarqua en Afrique le jour même de sa mort : il releva le courage des croisés, imposa la paix au roi de Tunis, et ramena en France, avec le jeune Philippe III, fils de saint Louis, les débris de l'armée. Telle fut la fin des croisades. Peu de temps après, Saint-Jean d'Acre, dernier rempart des chrétiens en Orient, tomba au pouvoir des Sarrasins (1291) : les Hospitaliers, les Templiers, et les chevaliers Teutoniques, quittèrent eux-mêmes le sol, qu'ils ne pouvaient plus défendre.

Résultats des croisades. — Les croisades exercèrent une influence immense sur la politique, les mœurs et la civilisation de l'Occident. Nous n'indiquerons ici que les résultats principaux.

Si les croisades n'atteignirent point leur but principal, la délivrance des lieux saints, elles eurent du moins pour effet de retarder de trois siècles l'invasion des Turcs en Europe. Pendant toute leur durée, les papes furent regardés comme les chefs de toute la chrétienté, et accrurent considérablement leur puissance temporelle et spirituelle. — Elles portèrent un coup mortel à la féodalité, et favorisèrent les progrès du pouvoir royal, le développement des communes, l'affranchissement des serfs, et la formation du tiers état. Pour suffire aux frais de l'expédition, une foule de seigneurs concédèrent aux cités qui leur étaient soumises des chartes et des priviléges, ou engagèrent leurs domaines entre les mains du roi. Beaucoup périrent pendant la lutte, et leurs fiefs firent retour à la couronne. Ceux qui revinrent ne se sentirent plus assez forts pour résister à la royauté, appuyée sur les communes. D'ailleurs les grands vassaux, longtemps réunis sous la bannière royale, s'accoutumèrent, dans ces longues expéditions, à reconnaître une autorité légitime. Il en résulta plus d'unité dans le pays : la France commença à se former en corps de nation. — Si la féodalité perdit en puissance, elle gagna d'un autre côté en gloire et en illustration. Les croisades sont l'époque la plus brillante de la *chevalerie*. Au règne brutal de la force et au despotisme de la féodalité succéda une noblesse et une générosité de sentiments auparavant peu commune : tout chevalier jura de protéger le faible et d'obéir à l'honneur, à sa dame et au roi. Les mœurs s'adoucirent d'une façon remarquable : des relations d'amitié jusqu'alors inconnues s'établirent entre les différents peuples chrétiens, et même entre chrétiens et infidèles. — La navigation, le commerce et l'industrie firent des progrès considérables. C'est de cette époque que date la puissance maritime de Venise et des principales villes de la Méditerranée, ainsi que la formation de la ligue hanséatique. La canne à sucre, le maïs et le mûrier furent importés en Europe ; la Hollande chercha à imiter la finesse des tissus de l'Asie, et l'Espagne, la trempe excel-

lente de ses armes. — Les sciences et les lettres suivirent le mouvement général : la médecine et les mathématiques s'enrichirent des découvertes des Arabes, et la géographie recueillit des notions exactes sur des contrées encore peu connues. Les troubadours chantèrent les merveilleux exploits de la chevalerie; et leurs vers, écrits dans le doux idiome de la langue d'oc, laissèrent entrevoir quelques reflets de la poésie ingénieuse et sentimentale des Arabes. Enfin, des relations suivies avec Constantinople familiarisèrent l'Occident avec la littérature grecque, et préparèrent ainsi la renaissance des lettres.

Mongols. Gengiskhan. — C'est au milieu de la période des croisades qu'apparaissent les Mongols. Ce peuple, de race hunnique, errait par tribus isolées dans les immenses plaines de l'Asie, lorsque le jeune *Témudjin*, surnommé *Gengiskhan* ou le *puissant khan*, les entraîna à la conquête de l'Asie (1209). Il franchit la grande muraille, s'avança jusqu'à Pékin, et soumit toute la Chine septentrionale. Laissant ensuite à un de ses lieutenants le soin d'achever la conquête de l'empire chinois, il se tourna vers l'occident (1219), et conquit, avec une rapidité prodigieuse, la Transoxiane (1221), le Khorassan et l'Irak-Adjémy (1222), le Kharizm et plusieurs provinces de la Perse orientale, enfin le Kandahar et le Moultan (1224) : presque toute l'Asie obéit alors à ses lois. Son immense empire s'étendait en largeur depuis Pékin, à l'est, jusqu'à la ville de Tauris, à l'ouest, vers la mer Caspienne. Gengiskhan fut un conquérant cruel et barbare : il traînait partout après lui le meurtre, le pillage et l'incendie. Il fit détruire les villes de Boukhara et de Samarkand, et anéantit dans Pékin une foule de monuments précieux. Gengiskhan mourut vers 1230, et après lui ses fils se partagèrent son vaste empire. L'aîné, *Tchouchi-khan*, qui, du vivant de son père, s'était avancé du côté de la mer Caspienne, eut la Russie méridionale, et y fonda le célèbre empire du *Kaptchak* ou de la *Horde d'or*. La Russie tout entière, la Pologne, la Bohême et la Hongrie furent, pendant une grande partie du treizième siècle, exposées aux incursions de ces terribles barbares. Les trois autres fils de Gengiskhan régnèrent en Asie : *Tchagataï* eut le Turkestan et l'Asie centrale; *Mangou*, la Perse ou Iran; *Oktaï*, la Chine, où il fonda la dynastie des Yen ou Mongols. Ces divers empires subsistèrent avec des destinées diverses jusqu'au quinzième siècle, où ils furent détruits par un autre conquérant tartare non moins fameux que Gengiskhan, le célèbre *Tamerlan*.

XIV.

ALLEMAGNE ET ITALIE.

De l'Allemagne depuis la fin du grand interrègne jusqu'au commencement de Frédéric III. — Bulle d'or, établissement des cercles. — Insurrection de la Suisse contre la maison d'Autriche.

En Italie, maisons d'Anjou et d'Aragon. – République de Florence. — Rivalité de Venise, Gênes et Pise. — Translation du saint-siége à Avignon : grand schisme d'Occident; conciles de Constance et de Bâle.

1° ALLEMAGNE.

MAISON DE HABSBOURG. — L'élection du comte *Rodolphe de Habsbourg*, petit seigneur suisse, proclamé empereur par la diète de Francfort (1273), mit fin au *grand interrègne*. Ce prince, abandonnant sagement les droits de l'Empire sur l'Italie, apporta tous ses soins à rétablir l'ordre et la paix dans l'intérieur de l'Allemagne. Il mit au ban de l'Empire le roi de Bohême *Ottokar*, qui avait protesté contre son élection, lui fit deux fois la guerre, le vainquit et le tua (1278). Il ne laissa au fils d'Ottokar, Wenceslas, que la Bohême et la Moravie ; il déclara fiefs vacants l'Autriche, la Styrie, la Carniole, et en investit *Albert*, son fils aîné (1282) : c'est ainsi que la maison de Habsbourg devint maison d'Autriche. Il soutint ensuite avec succès les droits des empereurs sur la Bourgogne, et essaya même de s'emparer de la Hongrie. En même temps il réprimait sans faiblesse les désordres des seigneurs, et détruisait partout les châteaux qui leur permettaient d'exercer impunément leurs brigandages. La sévérité déployée par Rodolphe ne tarda pas à lui susciter un grand nombre d'ennemis : une ligue venait de se former contre lui lorsqu'il mourut en 1291, après avoir inutilement essayé de faire élire son fils Albert roi des Romains.

Les électeurs lui préférèrent *Adolphe de Nassau* (1292), prince obscur et sans fortune, qui ne s'occupa qu'à agrandir les domaines de sa maison, et souleva bientôt toute l'Allemagne contre lui. *Albert Ier d'Autriche*, son rival, le vainquit et le tua à la bataille de Gelnheim, près de Worms, et se fit couronner empereur à Aix-la-Chapelle (1298). Le pape Boniface VIII, qui avait d'abord protesté contre son élection, fut obligé de le reconnaître. Toutefois, Albert trouva partout des résistances invincibles à ses projets d'agrandissement. Il essaya, mais en vain, d'assurer à sa famille la succession des royaumes de Bo-

hême et de Hongrie; il échoua dans ses tentatives contre la Hollande, la Souabe et la Thuringe; enfin, la tyrannie de ses gouverneurs ayant excité en Suisse une terrible insurrection, il marchait en personne contre les cantons révoltés, lorsqu'il fut assassiné au passage de la Reuss par son neveu Jean de Souabe, qu'il avait dépouillé de son héritage (1308).

MAISONS DE LUXEMBOURG, DE BAVIÈRE, ETC. — *Henri VII de Luxembourg*, élu empereur à l'exclusion du fils d'Albert, Frédéric le Bel, parvint à faire donner à son fils *Jean* la couronne de Bohême; mais il eut le tort de reprendre en main les prétentions de l'Empire sur l'Italie. Appelé dans la péninsule par le parti gibelin, il alla se faire couronner a Rome, et mit au ban de l'Empire le roi de Naples, *Robert*, qui s'était déclaré chef du parti guelfe; mais bientôt, après avoir été excommunié par le pape *Clément V*, il mourut subitement, et peut-être empoisonné (1313).

Les électeurs se partagèrent, après sa mort, entre *Louis V de Bavière* et *Frédéric le Bel d'Autriche*. La lutte éclata entre les deux rivaux : Frédéric, toujours distrait par la guerre que la maison d'Autriche soutenait contre les Suisses, eut le dessous; il fut vaincu et pris à la bataille de *Muhldorf* (1322). Cependant Louis V, poursuivi par les excommunications du pape *Jean XXII*, consentit à rendre la liberté à son compétiteur, et même à partager avec lui la dignité impériale. La mort de Frédéric le Bel (1330) ne rétablit point le calme et la paix; Louis V eut à lutter contre de nouveaux prétendants, suscités tantôt par les papes, tantôt par les électeurs. Louis V mourut en 1347, au moment où ceux-ci venaient de le déposer, et d'élire à sa place *Charles IV de Luxembourg*, fils de Jean, roi de Bohême.

Le règne de *Charles IV* contribua grandement à l'affaiblissement de la puissance impériale en Allemagne. Ce prince avait acheté les suffrages des électeurs, en leur prodiguant les dignités de l'Empire. La publication de la fameuse *bulle d'or* (1), en 1356, donna aux usurpations des grands vassaux la sanction impériale; elle confirmait aux sept princes électeurs (les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg) le droit exclusif d'élire l'empereur et de participer à la collation des grands fiefs; elle contenait en outre quelques dispositions relatives aux guerres privées et à l'établissement de la paix publique. Pour obtenir l'honneur d'un couronnement à Rome, Charles IV consentit à reconnaître la suzeraineté du pape, et confirma la cession du comtat Venaissin au saint-siége.

(1) La *bulle d'or* fut ainsi nommée d'une *boule* en or qui y était suspendue, et qui servait de sceau. — La constitution établie par cette bulle régit l'empire d'Allemagne jusqu'à sa dissolution, en 1806.

En même temps il consacrait lui-même l'indépendance des terres pontificales et d'un grand nombre de villes lombardes, et confirmait la cession du Dauphiné au fils du roi de France. Tandis qu'il remplissait le trésor épuisé en aliénant les fiefs et les domaines impériaux, il agrandissait les domaines de sa propre maison en incorporant à la Bohême la Silésie, la Lusace et la Moravie. Il venait de faire élire son fils *Wenceslas* roi des Romains, lorsqu'il mourut (1378).

L'indolent *Wenceslas* succéda à son père, et se contenta d'assister en spectateur indifférent aux désordres de l'Empire. Jeté en prison par ses sujets de Bohême, qu'indignaient sa lâcheté et ses vices honteux (1393), il fut, sept ans après, déposé comme empereur : il conserva toutefois le titre de roi de Bohême (1400). C'est sous le règne de Wenceslas que l'on commença à partager l'Allemagne en grands *cercles*. En 1387, on établit quatre cercles, comprenant : le premier, la haute et la basse Saxe; le deuxième, la Province rhénane; le troisième, l'Autriche, la Bavière et la Souabe; le quatrième, la Thuringe et la Franconie (1). Chacun de ces cercles était gouverné par un *directeur*, président d'une *assemblée circulaire*, et par des *princes convoquants*. — *Robert de Bavière*, électeur palatin, qui remplaça Wenceslas, ne signala son règne que par une expédition malheureuse en Italie. Il mourut en 1410.

Sigismond de Luxembourg, déjà roi de Hongrie et héritier de la Bohême, où régnait encore son frère Wenceslas, aurait pu relever la dignité de l'Empire, si son règne n'avait été troublé par les incursions des Ottomans et par la guerre religieuse des Hussites. Déjà, n'étant encore que roi de Hongrie, il avait perdu contre le célèbre Bajazet la bataille de *Nicopolis* (1396). Devenu empereur, il lutta pendant tout son règne pour défendre la ligne du Danube, et subit de nombreux échecs : toutefois, il parvint à se rendre maître de la ville importante de Belgrade. — *Jean Huss*, recteur de l'université de Prague, et son disciple *Jérôme*, renouvelant les erreurs de l'hérésiarque anglais *Jean Wiclef* (voy. n° XVI), avaient attaqué l'autorité du pape, la corruption des mœurs du clergé, et plusieurs dogmes de la foi catholique. Excommunié par le pape *Alexandre V*, Jean Huss en appela au concile de *Constance* (1414). Déclaré hérétique par ce concile, il fut brûlé vif à Constance avec son disciple Jérôme, malgré le sauf-conduit de l'empereur. La mort de Jean Huss souleva toute la Bohême, et devint le signal d'une guerre sanglante. *Jean Ziska* se mit à la tête des Hussites, et construisit la ville de *Tabor*, qui leur servit d'asile et de forteresse. Wenceslas étant mort de peur, Sigismond lui succéda

(1) En 1438, *Albert II* porta le nombre des cercles de *quatre à six;* enfin, sous *Maximilien*, en 1512, l'Allemagne fut définitivement divisée en *dix* cercles (Autriche, Bavière, Souabe, Franconie, haute et basse Saxe, Westphalie, haut et bas Rhin, Bourgogne). Cette division subsista jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

sur le trône de Bohême, et continua la lutte contre les hérétiques : ceux-ci la soutinrent pendant quatorze ans sous différents chefs, *Nicolas, Koribut, André Procope*, et épouvantèrent une grande partie de l'Allemagne par des cruautés inouïes. La paix fut enfin conclue en 1434 : les Hussites, désormais trop faibles pour reprendre les armes, furent réduits à l'état d'associations religieuses, et se fondirent dans plusieurs sectes, telles que les Calixtins, les frères Moraves, etc. Sigismond mourut peu de temps après (1438). Avec lui s'éteignit la maison de Luxembourg.

MAISON D'AUTRICHE. — *Albert II d'Autriche*, gendre de Sigismond, lui succéda, et réunit les trois couronnes d'Allemagne, de Bohême et de Hongrie. Son règne promettait d'être glorieux et prospère ; mais il mourut deux ans après son avénement (1440). — *Frédéric III*, son parent, lui succéda, et alla recevoir à Rome la couronne impériale des mains de *Nicolas V* (1452). Ce fut le dernier empereur qui fit consacrer son élection par l'Église.

Insurrection de la Suisse. — La Suisse, qui dépendait dans l'origine du royaume de Bourgogne, était devenue en 1218 province immédiate de l'Empire. Elle était, au commencement du quatorzième siècle, divisée en un grand nombre de fiefs immédiats, tant ecclésiastiques que séculiers ; quatre villes impériales, Zurich, Soleure, Bâle, Berne ; et trois villes dites forestières, Uri, Schwitz et Unterwald. *Albert Ier* d'Autriche, voulant accroître la puissance de sa maison, avait tenté de faire reconnaître à ces trois villes la supériorité de l'Autriche, et de les placer sous sa protection directe : sur leur refus, il donna ordre aux avoyers impériaux, qui y exerçaient le droit du glaive au nom de l'empereur, de les tyranniser sans ménagements. Ces fiers montagnards ne purent supporter une pareille oppression. Trois hommes courageux, *Walter Furst* d'Uri, *Stauffacher* de Schwitz, et *Arnold de Melchtal* d'Unterwald, se mirent à la tête d'une conjuration, et jurèrent, sur les rochers de Rutli, de délivrer leur pays. Telle fut l'origine de la *confédération helvétique*. *Guillaume Tell* d'Uri donna le signal de la révolte, et chassa l'avoyer *Gessler* (1308) : son exemple fut imité, et le nombre des insurgés s'accrut considérablement. Albert, qui avait cru devoir marcher contre les rebelles, périt au passage de la Reuss. *Frédéric le Bel*, son fils, remporta sur eux deux victoires sanglantes, et chargea ensuite son frère *Léopold* de les exterminer. Mais la victoire de *Morgarten* (1314) arrêta la marche de l'armée impériale. Les confédérés, encouragés par l'empereur Louis de Bavière, renouvelèrent leur ligue et la rendirent perpétuelle. Aux trois cantons primitifs d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald, vinrent se joindre, de 1332 à 1353, ceux de Lucerne, Zurich, Glaris, Zug et Berne. Deux nouvelles victoires remportées à *Sempach* (1386) et à *Næfels* (1388), sur les Autrichiens, qui avaient tenté de

recommencer la guerre, assurèrent définitivement l'indépendance des cantons. C'est à Sempach qu'eut lieu le dévouement d'*Arnold de Winkelried*, qui sacrifia sa vie pour procurer la victoire à ses compatriotes. En 1389, le duc d'Autriche, Albert III, signa la trêve de Zurich, par laquelle il reconnaissait les droits de la ligue helvétique. Quelques années plus tard (1411), le canton d'Appenzell se joignit aux huit cantons confédérés, dont le nombre fut porté à treize au commencement du siècle suivant.

2° ITALIE.

Royaume des Deux-Siciles. Maisons d'Anjou et d'Aragon. — *Mainfroi*, fils naturel de Frédéric II, s'était fait couronner roi de Naples et de Sicile en 1258, malgré les protestations du pape. Celui-ci lui opposa le frère de saint Louis, *Charles d'Anjou*, auquel il donna l'investiture des Deux-Siciles (1265). Mainfroi fut vaincu et tué à la bataille de *Bénévent* (1266), et tout le royaume se soumit au prince français. Le fils de Conrad, le jeune *Conradin*, que Mainfroi avait écarté du trône, voulut réclamer le sceptre de son père ; il fut vaincu et pris à la bataille de *Tagliacozzo* (1268), puis décapité à Naples avec son cousin Frédéric d'Autriche, sous les yeux de son cruel ennemi. Non content d'avoir conquis le royaume de Naples, l'ambitieux Charles d'Anjou prétendit étendre sa domination sur toute l'Italie : il échoua dans cette tentative. Il accompagna ensuite le roi saint Louis à la croisade contre Tunis ; et, au retour de cette fatale expédition, il se préparait à attaquer l'empire d'Orient, lorsque la révolte de la Sicile vint arrêter tous ses projets.

L'orgueil et la tyrannie de Charles d'Anjou, l'insolence des officiers français qu'il avait amenés avec lui, avaient irrité tous ses sujets, et surtout les Siciliens. Une conjuration, préparée de longue main par *Jean de Procida*, médecin de Mainfroi, qui s'était retiré à la cour du roi d'Aragon, éclate à Palerme le lundi de Pâques (30 mars 1282), au son des cloches qui annoncent les vêpres : tous les Français sont égorgés, non-seulement à Palerme, mais dans toute l'étendue de la Sicile. Après ce massacre, connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*, la Sicile se donna au roi d'Aragon *Pierre III*, qui força le roi Charles de lever le siége de Messine, et de se contenter du royaume de Naples ; il se fit ensuite couronner à Palerme, et régna jusqu'en 1285. — Charles d'Anjou mourut la même année que Pierre III, et la lutte continua entre leurs fils, *Charles II* de Valois et *Jacques Ier* d'Aragon, jusqu'au traité d'Anagni (1295). Toutefois, malgré ce traité, qui ordonnait la restitution de la Sicile à Charles II, *Frédéric Ier*, frère de Jacques, s'empara du royaume de Sicile (1296), et le transmit à ses descendants. En 1391, *Marie*, héritière du roi *Frédé-*

ric III par son mariage avec *Martin*, depuis roi d'Aragon, porta la Sicile dans la branche aînée.

Naples resta longtemps fidèle à la maison d'Anjou. Les deux règnes les plus importants de cette dynastie sont ceux des deux *Jeanne*. — *Jeanne Ire* (1343-1382) avait été mariée fort jeune à *André* de Hongrie, petit-fils de Charles II; la rudesse de ce prince barbare et ses préférences pour les Hongrois ayant excité chez les seigneurs napolitains une profonde antipathie contre sa personne, sa femme le laissa étrangler sous ses yeux (1345). Menacée par l'Allemagne entière et par son beau-frère *Louis* de Hongrie, excommuniée par le pape, Jeanne s'enfuit en Provence (1347). Elle parvint cependant à repousser l'invasion des Hongrois avec le secours de son cousin *Louis de Tarente*, qu'elle avait épousé. Après la mort de celui-ci (1362), elle offrit sa main à *Jacques III*, roi de Majorque. N'ayant pas eu d'enfants malgré tant d'unions, elle adopta son parent *Charles de Duras*. Cela ne l'empêcha point de prendre un quatrième époux, *Othon de Brunswick* (1379); mais la partialité de ce dernier en faveur des Allemands ayant soulevé une indignation générale, Charles de Duras se mit à la tête de la révolte, et s'empara de Naples et de la reine. En vain celle-ci, annulant sa première adoption, déclara *Louis Ier d'Anjou*, fils puîné du roi de France Charles V, héritier de la couronne de Naples : avant que ce prince pût arriver en Italie, Jeanne périt étranglée par l'ordre de Charles (1382). Cette princesse était d'une beauté remarquable, mais ses mœurs étaient fort dissolues; sa cour était le rendez-vous des littérateurs et des poëtes les plus distingués de l'époque, parmi lesquels il faut citer le célèbre *Boccace*. — *Jeanne II* (1414-1435), fille de Charles de Duras, renouvela tous les désordres de la première Jeanne, et déshonora le trône en s'abandonnant à d'indignes favoris. Menacée par *Louis III* d'Anjou, petit-fils de Louis Ier, elle adopta le roi d'Aragon *Alphonse V*, et le déclara son héritier (1421); deux ans après, redoutant l'ambition d'Alphonse V, elle fit la paix avec Louis III, le reconnut héritier de sa couronne, et après sa mort (1434) transporta ses droits à *René*, son frère : elle mourut elle-même l'année suivante (1435).

Alphonse V, déjà maître de la Sicile, qui appartenait aux rois d'Aragon depuis la mort de Martin Ier (1409), parvint à se rendre maître de Naples, malgré les efforts de René (1443), et depuis régna paisiblement sur les Deux-Siciles jusqu'à sa mort (1458).

République de Florence. — Florence, ruinée pendant l'invasion des barbares, avait été relevée par Charlemagne en 781. Sous l'autorité des rois d'Italie, elle s'éleva à un assez haut degré de prospérité commerciale; mais au commencement du treizième siècle, elle prit part aux factions qui divisaient l'Italie, et dès lors fut en proie à l'anarchie. Durant la longue lutte des Guelfes et des Gibelins, Florence

fut, dans l'Italie centrale, la ville guelfe par excellence. Pendant le quatorzième siècle, tantôt soumise aux rois de Naples, tantôt indépendante, mais toujours essentiellement démocratique, Florence fut successivement déchirée par les factions rivales des *Blancs* et des *Noirs*, des *arts majeurs* et des *arts mineurs*, des *Ricci* et des *Albizzi*. Au commencement du quinzième siècle, les Florentins assurèrent leur domination sur la Toscane par la conquête de Pise, puis par l'acquisition de Livourne (1421). La possession de ce port devint pour Florence la source de richesses considérables : c'est à cette époque que commence l'illustration des *Médicis*. *Jean* prépara la puissance de sa maison en employant son immense fortune au soulagement des pauvres. *Cosme*, son fils, exilé par les Albizzi en 1433, fut rappelé l'année suivante, et sans titre apparent gouverna Florence jusqu'à sa mort (1464); on lui décerna le surnom de *Père de la patrie*.

Rivalité de Venise, Gênes et Pise. — 1° *Pise.*—La seconde bataille navale de la Melloria (1284) avait ruiné la puissance de Pise, la ville gibeline. C'est alors qu'elle se donna pour podestat le comte *Ugolin de la Gherardesca,* qui ne tarda pas à être renversé par l'archevêque *Roger*, et enfermé avec tous ses enfants dans la *Tour de la Faim*. (Voyez l'*Enfer* du Dante, chant XXXIII.) En 1290, les Génois obligèrent les Pisans à combler leur port, et en 1323 les Aragonais leur enlevèrent la Sardaigne. Toutefois, Pise résista encore près d'un siècle avant de subir la domination de Florence ; elle se soumit enfin en 1406, et dès lors son histoire ne se sépare plus de celle de Florence.

2° *Venise et Gênes.* — L'époque des croisades fut pour ces deux villes une ère de prospérité et de grandeur (1). Nous avons vu que

(1) *Gouvernement de Venise.* —Venise eut un *doge* dès la fin du septième siècle; mais l'élément démocratique y domina longtemps dans l'origine. Le doge partageait le pouvoir avec un *grand conseil*, dont les membres étaient choisis dans une assemblée générale nommée elle-même par le peuple. En 1172, le grand conseil se réserva l'élection du doge et la nomination des députés de l'assemblée générale; en 1298, le doge Gradenigo restreignit aux familles des conseillers alors en exercice le droit d'être élu membre du conseil; enfin, en 1319, l'élection même fut abolie : on inscrivit sur un *livre d'or* les noms des membres du grand conseil, et leurs descendants furent investis à perpétuité de cette haute magistrature. La plupart de ces familles privilégiées comptèrent des doges parmi leurs membres : les plus connues sont celles des *Gradenigo*, des *Orseolo*, des *Dandolo*, des *Mocenigo*, des *Morosini*, des *Foscari*, etc. Ces changements ne s'opérèrent pas sans une vive opposition du parti démocratique. Deux conjurations, en 1299 et en 1310, essayèrent, mais en vain, d'enlever le pouvoir à l'aristocratie. C'est à l'occasion de la dernière que fut créé le fameux *conseil des Dix,* qui depuis acquit une renommée si terrible.

Gouvernement de Gênes. — Les Génois changèrent sans cesse de gouvernement. Ils eurent d'abord des *consuls* jusqu'en 1190, puis des *podestats* étrangers, institués pour réprimer la turbulence des nobles, et depuis subordonnés à des *ca-*

dans le démembrement de l'empire grec, en 1204, les Vénitiens, qui avaient pris une part si active à la quatrième croisade, s'étaient fait donner en partage la plus grande partie des côtes de la Dalmatie, de l'Albanie, de la Grèce, de la Morée, les îles Ioniennes, les Cyclades et les autres îles de l'Archipel, la moitié de Constantinople et les ports de la mer Noire. Les Génois n'étaient pas restés en arrière : au commencement du treizième siècle ils possédaient un grand nombre de comptoirs sur la côte d'Afrique, se faisaient payer tribut par les rois de Chypre, et déjà ils disputaient à Venise la possession de plusieurs villes dans les échelles du Levant. Les Génois contribuèrent grandement à l'expulsion des Latins de Constantinople (1261), et reçurent en récompense Smyrne dans l'Asie Mineure, les faubourgs de Péra et de Galata à Constantinople, les îles de Scio, de Mételin et de Ténédos dans l'Archipel : la haine s'en accrut entre les deux villes rivales, et dès 1264 les hostilités éclatèrent ; elles se prolongèrent jusqu'à la fin du treizième siècle, et Venise, vaincue plusieurs fois, se vit obligée d'abandonner aux Génois le commerce de la mer Noire (1299).

Les Vénitiens avaient conservé la suprématie dans l'Archipel et les mers du Levant ; ils en profitèrent pour s'approprier peu à peu le monopole du commerce des Indes. La paix ne pouvait durer longtemps entre les deux républiques rivales : pendant le cours du quatorzième siècle, elles en vinrent deux fois à une guerre ouverte (1350-55 et 1376-82). Gênes, malgré quelques sanglantes défaites, eut toujours un avantage marqué, et mit sa rivale à deux doigts de sa perte. En 1355, la conjuration du doge *Marino Faliero*, qui essaya de renverser l'aristocratie, et qui paya de sa tête cette vaine tentative, força néanmoins Venise à demander la paix. En 1380, les Génois pénétrèrent au milieu des lagunes, et auraient pu s'emparer de Venise, sans les lenteurs de l'amiral *P. Doria*.

Toutefois Venise ne tarda pas à réparer ses pertes, tandis que les dissensions intestines et l'instabilité de son gouvernement préparaient la décadence de Gênes. Cette république s'était donné un doge en 1339 ; mais elle se lassa bientôt de cette forme de gouvernement, et, après une longue anarchie qui épuisa toutes ses forces, elle finit par se mettre sous la protection du roi de France (1396). Sous l'administration habile du maréchal *de Boucicaut*, Gênes jouit de quelques instants de repos ; mais dès 1409 elle chassa les Français pour se donner au marquis de Montferrat, puis en 1421 au duc de Milan, *Philippe Visconti*. De nouveau indépendante quelques années après,

pitaines du peuple (1257). Ils obéirent ensuite à des *protecteurs*, qui gouvernaient conjointement avec des espèces de tribuns appelés *abbés du peuple* (1270) ; enfin ils se donnèrent des *doges* en 1339. Le premier doge fut *Simon Boccanegra*. Les familles ducales les plus célèbres furent les familles nobles des *Doria*, des *Grimaldi*, des *Fieschi*, et les familles plébéiennes des *Fregosi* et des *Adorni*.

puis une seconde fois soumise aux Français (1458), elle revint aux ducs de Milan en 1464, et ceux-ci la conservèrent jusqu'en 1528, où *André Doria* rétablit l'ancienne forme de gouvernement.

Venise, opprimée par l'aristocratie, mais au moins jouissant de la paix, s'agrandissait tous les jours. Pendant la dernière moitié du quatorzième siècle et le commencement du quinzième, elle augmenta considérablement ses États de terre ferme aux dépens du duché de Milan, domina dans le golfe de Corinthe par la prise de Patras et de Lépante, et reconquit la Dalmatie sur Sigismond de Hongrie. Malheureusement la prise de Constantinople allait porter un coup fatal à son commerce, et par suite à sa puissance.

Translation du saint-siége à Avignon. — La puissance du saint-siége, si grande pendant les croisades, s'affaiblit avec l'enthousiasme qui les avait fait entreprendre, et fut entièrement ruinée lorsque le pape, abandonnant la ville éternelle, consentit à venir s'établir au milieu des États d'un prince étranger.

Déjà, sous le pontificat de *Boniface VIII*, le roi de France, Philippe le Bel, avait manifesté hautement l'intention d'étendre sa suprématie sur le chef de l'Église. (Voyez le nº xv.) Aussitôt après la mort de *Benoît XI*, successeur de Boniface VIII (1305), ce prince fit élire l'archevêque de Bordeaux, *Bertrand de Got*, qui prit le nom de *Clément V*. En donnant son appui au nouveau pontife, le roi de France lui avait imposé plusieurs conditions, et entre autres celle de résider en France : Clément V vint en effet s'établir (1309) dans le comtat Venaissin, sur le territoire du comte de Provence, auquel ses successeurs achetèrent, en 1348, la ville d'Avignon. Clément V accorda encore à Philippe le Bel l'abolition de l'ordre des Templiers ; mais il se refusa à flétrir la mémoire de son prédécesseur. Les papes résidèrent en France soixante-dix ans environ (1309-1376) ; aussi les Italiens ont-ils surnommé cette période du pontificat *la nouvelle captivité de Babylone* (1). Pendant ce temps, les Romains se soulevèrent à la voix du tribun *Nicolas Rienzi* (1347), qui conçut le projet de fonder une république universelle, dont Rome serait le centre. Dans l'enivrement de son orgueil, il cita à son tribunal le pape, l'empereur et les rois ; mais l'autorité despotique qu'il exerçait sur ses concitoyens lassa bientôt les Romains ; Rienzi fut assiégé dans le Capitole, mis en pièces par la populace ; et Rome reprit son ancienne forme de gouvernement (1354). Ce ne fut toutefois que vingt-deux ans après que le pape Grégoire XI rétablit définitivement la papauté en Italie (1376).

Grand schisme d'Occident.— A la mort de Grégoire XI (1378), les

(1) Clément V (1305), Jean XXII (1316), Benoît XII (1334), Clément VI (1342), Innocent VI (1352), Urbain V (1362), Grégoire XI (1370-78).

membres du conclave nommèrent l'Italien *Urbain VI;* mais les cardinaux français protestèrent contre cette élection comme illégale et arrachée par la violence, et nommèrent un pape français, *Clément VII*, qui alla résider à Avignon. Toute la chrétienté se partagea entre les deux papes, et ce déplorable démêlé, connu sous le nom de *grand schisme d'Occident*, dura de 1378 à 1417. A Urbain VI succédèrent à Rome *Boniface IX*, *Innocent VII* et *Grégoire XII* (1389-1406), tandis que Clément VII était remplacé à Avignon par *Benoît XIII* (1394). En vain le concile de Pise voulut terminer la querelle en déposant les deux papes Grégoire XII et Benoît XIII, et en nommant un nouveau pape, *Alexandre V* (1409) : les deux pontifes refusèrent de se soumettre au décret du concile, et au lieu de deux papes on en eut trois. Enfin le pape *Jean XXIII*, successeur d'Alexandre V (1410), convoqua un concile œcuménique, pour mettre fin à une querelle si préjudiciable à l'autorité du saint-siége et à l'influence de l'Église.

Conciles de Constance et de Bâle. — Le concile s'ouvrit dans la ville de *Constance* (1414), par les soins de l'empereur Sigismond. Un nombre considérable de prélats et les représentants de toute la chrétienté s'y rendirent. Après avoir établi en principe que l'autorité du concile était supérieure à celle du pape en tout ce qui concerne la foi, l'extirpation du schisme et la réformation de l'Église, on déposa les trois papes, qui cette fois furent obligés de se soumettre. Grégoire XII abdiqua volontairement ; Jean XXIII voulut d'abord se soustraire par la fuite aux décisions du concile ; Benoît XIII seul opposa une résistance invincible : il fut déclaré déchu, malgré son opposition, et l'Italien *Martin V* fut élu (1417). — Nous avons vu précédemment que ce fut aussi ce concile qui condamna l'hérésiarque Jean Huss.

Le concile de Constance s'était séparé sans avoir rien décidé touchant la réformation de l'Église. Le pape Martin V se vit bientôt forcé d'en convoquer un autre à Bâle (1431). Ce nouveau concile travailla activement à réformer les abus dont gémissait l'Église; mais le pape *Eugène IV*, successeur de Martin V, effrayé des atteintes que ces réformes portaient à l'autorité papale, tenta deux fois (1431 et 1437) de le dissoudre, et provoqua ainsi un nouveau schisme. En effet, plusieurs membres du concile offrirent la tiare au prince de Savoie *Amédée VIII*, qui prit le nom de *Félix V*. Pendant ce temps, Eugène IV, qui avait réuni à Ferrare, puis à Florence, les membres du concile qui lui étaient restés fidèles, proclamait dans cette dernière ville la réunion des Églises latine et grecque, et mettait ainsi fin au schisme d'Orient. Cette importante réconciliation, malheureusement éphémère, prépara la fin du schisme d'Occident. Félix V, abdiquant volontairement, rendit la paix à l'Église (1449); et le pape *Nicolas V*, successeur d'Eugène IV, acheva, par la prudence de sa conduite, la pacification générale.

XV.

FRANCE ET ANGLETERRE.

Histoire de France depuis Louis le Gros jusqu'à l'avénement des Valois. — Louis le Gros, Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe le Bel. — Communes, états généraux, institutions judiciaires, réunion des grands fiefs à la couronne.
De l'Angleterre, depuis la mort de Guillaume le Conquérant jusqu'à l'avénement d'Édouard III. — Grande charte anglaise. — Premières luttes de la France et de l'Angleterre.

1° FRANCE.

Louis VI le Gros (1108-1137). — Associé au trône dès l'an 1102, le fils de Philippe Ier, *Louis VI* dit *l'Éveillé* et *le Batailleur*, et plus connu sous le nom de Louis le Gros, accrut considérablement le pouvoir royal, et éleva définitivement l'autorité du monarque au-dessus de celle des grands vassaux. Pendant tout son règne il fit une guerre acharnée à tous les petits seigneurs qui couvraient le domaine royal, et annulaient l'autorité souveraine. Il intervint dans toutes leurs querelles, rasa les châteaux des rebelles, notamment ceux des sires de Corbeil, de Montlhéry et du Puiset, et les contraignit à une entière soumission. — Un fait remarquable s'opérait alors dans le royaume : l'esprit municipal, qui n'avait jamais été détruit au midi de la Loire, se ranimait dans le nord. Louis le Gros fut le premier roi de France qui accorda droit de *commune* à des villes de son domaine ; beaucoup de seigneurs imitèrent cet exemple, et le mouvement devint général. Louis le Gros avait confirmé les *chartes* des communes de Noyon, de Saint-Quentin, de Laon, d'Amiens, etc. ; ces communes, en revanche, prêtèrent une grande assistance au roi dans sa lutte contre les seigneurs féodaux, et dans ses guerres contre l'Angleterre.

Louis VI soutint deux guerres contre le roi *Henri Ier* : la première, dite *guerre de Gisors* (1111-1114), du nom d'une forteresse importante située entre le Vexin français et le Vexin normand, et dont les deux partis se disputaient la possession, ne fut point favorable au roi de France. Henri Ier, soutenu par tous les petits vassaux et par le comte d'Anjou, força Louis VI à lui reconnaître un droit de suzeraineté sur la Bretagne, le Maine et le Perche ; — la seconde (1116-1125) avait pour but de faire rendre la Normandie au légitime héritier du duc Robert Courte-Heuse, à *Guillaume Cliton*, son fils, que Henri Ier

retenait captif, après l'avoir vaincu à la bataille de *Tinchebray* (1108). Les Français furent vaincus à *Brenneville*, près de Noyon (1119); mais la médiation du pape Calixte II rétablit la paix. L'empereur *Henri V*, gendre du roi d'Angleterre, mécontent de ce que Louis VI avait fourni des secours à Guillaume Cliton, qui prétendait à la succession du comté de Flandre, essaya de recommencer la guerre (1124); mais Louis le Gros fit un appel à toute la nation, et l'empereur, effrayé des forces dont le roi de France pouvait déjà disposer, se hâta de repasser le Rhin. — Quant à Guillaume Cliton, il parvint un instant à se mettre en possession de la Flandre, après l'assassinat du comte *Charles le Bon* (1127); mais il fut bientôt remplacé par *Thierry d'Alsace*, élu par les suffrages libres des Flamands.

Le règne de Louis le Gros ouvrit à la France une ère nouvelle. Outre les progrès du pouvoir royal et l'établissement des communes, il faut constater le mouvement intellectuel qui s'emparait alors des esprits. L'université de Paris commençait à se former, et des écoles de droit s'ouvraient à Angers. Saint Bernard fondait l'abbaye de Clairvaux, et dévouait la puissance de sa parole à la défense de l'autorité de l'Église, tandis qu'Abélard passionnait l'esprit de la jeunesse par la hardiesse de son enseignement philosophique et religieux.

Louis VII le Jeune (1137-1180). — Le fils de Louis le Gros avait épousé Éléonore de Guienne, et avait réuni à la couronne le Poitou, le Limousin, le duché de Gascogne, et les comtés de Bordeaux et d'Agen. Dès lors le roi de France se trouvait plus puissant que tous ses vassaux, et que les rois d'Angleterre eux-mêmes; mais la seconde croisade, entreprise par Louis VII, malgré les sages conseils de son ministre *Suger* (1147), et la répudiation d'Éléonore (1152), lui firent perdre tous ces avantages. Ils passèrent à l'Angleterre par le mariage d'Éléonore avec le roi Henri II. Les prétentions de ce dernier sur le comté de Toulouse, l'asile donné par le roi de France à *Thomas Becket*, et la protection que trouvèrent à la cour de Louis VII les fils de Henri II, révoltés contre leur père, entretinrent entre les deux royaumes une rivalité qui devait éclater avec plus de force encore sous le règne suivant.

Philippe II Auguste (1) (1180-1223).—Roi à quinze ans, Philippe-Auguste déploya une grande énergie, répara les fautes de son père, et continua dignement l'œuvre de Louis le Gros. Il commença par s'assurer l'appui de l'Église, en témoignant pour le pape la plus grande déférence, et en poursuivant les blasphémateurs et les hérétiques; en même temps il chassait les juifs, et remplissait de leurs dépouilles le trésor de l'État (1181). La même année, malgré la résistance de sa

(1) Ce prince fut surnommé *Auguste*, parce qu'il était né au mois d'*août* ou d'*Auguste*.

mère et celle de ses oncles, les comtes de Blois, de Champagne et de Sancerre, et l'archevêque de Reims, il épousa *Isabelle de Hainaut*, fille du comte de Flandre, et par ce mariage réunit la Picardie à la couronne. Son beau-père s'étant ensuite tourné contre lui, il l'attaqua, et le contraignit à lui céder Amiens et le Vermandois (1186). — Fidèle à la politique de Louis VII, Philippe-Auguste ne cessa d'encourager les révoltes qui désolèrent la vieillesse du roi d'Angleterre Henri II. Après la mort de celui-ci (1189), Philippe se montra d'abord l'ami et l'allié de son successeur, *Richard Cœur de Lion*, et partit avec lui pour la croisade; mais il ne tarda pas à se brouiller avec ce prince superbe, et revint en France dès l'année 1191.

Le frère de Richard Cœur de Lion, *Jean sans Terre*, avait profité de l'absence et de la captivité de celui-ci pour s'emparer de la couronne d'Angleterre, et Philippe-Auguste avait favorisé cette usurpation. Au retour de Richard, la guerre éclata en Normandie. Philippe est battu à *Fréteval*, dans le Berri (1194), et perd les chartres et les titres de la couronne, que l'on portait toujours à la suite de l'armée; il est battu une seconde fois près de Gisors (1198), et conclut avec le roi d'Angleterre, grâce à l'intervention du pape Innocent III, une trêve de cinq ans. La mort de Richard suivit de près ce traité; et Philippe-Auguste, rompant la trêve (1199), attaqua Jean sans Terre, qui prétendait succéder à Richard au détriment de son neveu, le jeune *Arthur* de Bretagne, fils de *Geoffroi*, frère aîné de Richard Cœur de Lion. Les hostilités furent sans importance; Arthur consentit à reconnaître la suzeraineté de son oncle, et la paix fut conclue en 1200.

Philippe-Auguste venait d'encourir la colère de l'Église en répudiant sa seconde femme *Ingeburge* de Danemark, qu'il avait épousée après la mort d'Isabelle, et en contractant une nouvelle alliance avec *Agnès de Méranie* (1193). Célestin III, et après lui Innocent III, adressèrent au roi de France les plus vives remontrances: Philippe opposa un refus formel à ces instances répétées; alors les évêques, réunis en concile à Dijon, lancèrent l'interdit sur le royaume (1200). Philippe voulut encore résister; mais, mieux éclairé sur ses véritables intérêts, il se réconcilia avec le saint-siége en reprenant Ingeburge. La malheureuse Agnès en mourut de douleur.

Cependant Jean sans Terre avait assassiné son neveu Arthur, dans lequel il voyait toujours un rival (1202). Philippe-Auguste, saisissant ce prétexte pour recommencer la guerre, somme le roi Jean de comparaître devant la cour des pairs, et, sur son refus, le déclare félon et traître, et confisque toutes les terres qu'il tenait à hommage. Puis, exécutant sa sentence avec une rapidité merveilleuse, il s'empare de la Normandie, de l'Anjou, du Maine, de la Touraine et d'une partie du Poitou, et dispose à son gré de la succession de la Bretagne:

les Anglais ne possédaient plus en France que la Guienne (1206). Repoussé du Poitou, menacé par la noblesse et le clergé d'Angleterre, qu'il avait irrités par ses exactions et son impiété, excommunié par le pape, Jean sans Terre trouva encore le moyen de susciter à Philippe-Auguste de puissants ennemis. Il souleva contre lui l'empereur d'Allemagne *Othon de Brunswick* et *Fernand*, comte de Flandre. Philippe, tournant d'abord toutes ses forces contre ce dernier, envahit la Flandre par terre et par mer; mais les Anglais surprirent la flotte française dans le port de Dam, et la détruisirent : Philippe vengea cet échec en ravageant les opulentes cités de la Flandre, et en leur imposant d'énormes rançons (1213). L'année suivante, Othon de Brunswick étant entré en France, Philippe remporta à *Bouvines* une victoire éclatante sur l'armée combinée des Allemands, des Flamands et des Anglais (27 juillet 1214) : ce brillant succès excita dans tout le royaume un véritable enthousiasme. — Pendant les dernières années de son règne, Philippe-Auguste s'occupa activement de la guerre des Albigeois, qui avait commencé en 1206, et qui continua encore sous son successeur. Il mourut à Mantes en 1223, après une courte maladie, et laissa le trône à son fils Louis VIII.

Philippe-Auguste opéra d'importantes réformes dans le gouvernement du royaume et l'administration de ses domaines. Pour réprimer la fureur des guerres privées, le clergé avait établi la *trêve de Dieu;* il institua la *quarantaine-le-roi*, qui imposait aux deux parties une trêve de quarante jours entre la déclaration de guerre et le commencement des hostilités. Il apporta aussi des restrictions aux combats judiciaires. — Il régularisa la perception des impôts, et créa dans ce but quatre grands baillis chargés de surveiller l'administration des prévôts; enfin il contribua beaucoup à l'embellissement de la ville de Paris, l'entoura d'un mur fortifié, et fit paver ses principales rues.

Louis VIII (1223-1226). — Au début de son règne, le jeune roi s'occupa à maintenir la Flandre sous l'influence française, et répondit aux provocations du roi d'Angleterre en chassant les Anglais du Poitou; il les aurait aussi chassés de l'Aquitaine, si, cédant aux sollicitations du pape, il n'avait entrepris une croisade contre les Albigeois.

Guerre des Albigeois. — Depuis longtemps le christianisme avait pris dans le midi de la France un caractère passionné qui avait conduit les esprits à une exaltation mystique, et de là aux plus grands écarts. Toutes les tentatives de réforme qui s'attaquaient à l'autorité de l'Église et à l'ancienne discipline y avaient été accueillies avec enthousiasme; mais quant au dogme, les doctrines les plus contradictoires partageaient les esprits. La seule erreur qui paraît avoir dominé à cette époque est le manichéisme, venu d'Asie en Occident, en passant par Constantinople. Dans cette confusion d'opinions diver-

ses, on désigna, au douzième siècle, tous les hérétiques du midi sous le nom général d'*Albigeois*, du nom de la ville d'Albi, qui passait pour être le centre de leurs erreurs. — Sous le pape Innocent III, la lutte éclata entre l'Église et les hérétiques. Indigné de l'assassinat de son légat *Pierre Casteinau*, qui venait de lancer l'excommunication contre *Raymond VI*, comte de Toulouse, accusé de partager et de favoriser les erreurs des Albigeois, le pape prêcha une croisade contre ces nouveaux infidèles (1208). En vain Raymond VI, effrayé, se soumet à une pénitence publique : une armée de croisés se rassemble à Lyon sous le commandement de deux chefs, l'un spirituel, *Arnaud*, abbé de Cîteaux, et l'autre séculier, *Simon*, comte de Montfort et de Leicester. Cette armée, grossie tous les jours par de nouveaux renforts, dévaste le Languedoc, et promène dans tout le midi de la France le meurtre et l'incendie (1). Au sac de Béziers, cinquante mille personnes sont égorgées : « Tuez-les tous ! s'écrie l'abbé de Cîteaux ; Dieu reconnaîtra les siens. » Malgré les représentations de Philippe-Auguste, malgré les offres réitérées de soumission faites par Raymond VI, malgré l'intervention armée du roi d'Aragon, Pierre II, qui se fait battre et tuer à la bataille de Muret, le chef des croisés, Simon de Montfort, s'empare de tous les domaines du comte de Toulouse, et l'oblige à s'enfuir en Angleterre (1214). — Simon de Montfort ne jouit pas longtemps du fruit de sa perfidie et de sa cruauté. Tout le Midi se souleva contre lui, et il périt en 1218, au siége de Toulouse. *Amaury* de Montfort, son fils, continua la guerre contre le fils de Raymond VI ; mais, bien qu'il fût soutenu par le pape Honorius, qui prêcha contre les Albigeois une seconde croisade, et par Philippe-Auguste, qui autorisa son fils Louis à conduire deux expéditions contre les hérétiques (1219-1221), il ne put empêcher *Raymond VII* de reconquérir presque tout l'héritage de son père. Aussi, après la mort de Philippe-Auguste, Amaury abandonna à Louis VIII ses prétentions sur le comté de Toulouse, et le pape Honorius confirma cette cession (1224). Louis VIII leva une puissante armée pour réduire Raymond VII et combattre les Albigeois ; il prit Nîmes, Avignon, et parcourut tout le Languedoc en vainqueur ; mais la désertion de ses barons et l'épuisement de son armée, que décimait une maladie contagieuse, le forcèrent à revenir sur ses pas. Il fut lui-même atteint par le fléau, et mourut au retour de cette expédition, au château de Montpensier, en Auvergne.

(1) C'est vers cette époque que fut fondé l'ordre des *dominicains*, d'où sortit plus tard l'*inquisition*. Tandis que les croisés poursuivaient les hérétiques avec le fer, saint Dominique s'efforçait de les convertir par la puissance de la parole. Il s'adjoignit ensuite plusieurs religieux qui devaient l'aider dans cette mission de charité, et en 1216 il les réunit à Toulouse sous le nom de *frères prêcheurs*, et leur donna une règle ; dans la suite, ils prirent le nom de *dominicains*.

Louis IX ou *saint Louis* (1226-1270). — Le fils aîné de Louis VIII, *Louis IX*, âgé de douze ans, succéda à son père sous la tutelle de sa mère *Blanche de Castille*, qui s'empara de la régence au détriment de l'oncle du roi, Philippe Hurepel, comte de Boulogne. Les comtes de Champagne, de Bretagne et de Toulouse se liguèrent avec ce prince pour arracher la régence à une femme; mais celle-ci, profitant de la passion qu'elle avait inspirée à *Thibaut*, comte de Champagne, trompa tous les efforts des princes confédérés (1227); elle mit ensuite fin à la guerre des Albigeois en faisant signer à Raymond VII le traité de Meaux (1229), qui assurait au roi de France la possession du bas Languedoc et la succession éventuelle du comté de Toulouse. En vain le comte de Bretagne, *Pierre Mauclerc*, appuyé par le roi d'Angleterre Henri III, essaya de recommencer la guerre; il fut obligé de se soumettre (1234). A l'intérieur, le royaume était gouverné avec la même habileté. Aussi ferme que prudente, Blanche de Castille sut contenir la turbulence de l'université de Paris et réprimer les prétentions du clergé. Elle apportait en même temps les plus grands soins à l'éducation de son fils; et quand il eut atteint l'âge de dix-neuf ans, elle lui donna pour épouse *Marguerite*, fille aînée du comte de Provence.

Déclaré majeur à vingt-un ans (1236), Louis IX laissa toute l'autorité entre les mains de sa mère. Néanmoins, sa réputation de sainteté, de sagesse et de justice s'établit si rapidement, que dès l'an 1240 on voit le pape Grégoire IX et l'empereur Frédéric II le prendre pour arbitre de leurs sanglantes querelles. Il donnait à la même époque une grande preuve de modération, en refusant pour son frère Robert d'Artois la couronne impériale que le pape lui avait proposée. — Cependant le comte de Toulouse, mécontent de la position que lui avait faite le traité de Meaux, avait soulevé tout le Midi, et s'était assuré le concours du roi d'Angleterre Henri III. Surpris par cette attaque imprévue, Louis IX rassemble à la hâte une armée, entre en Poitou, emporte plusieurs châteaux forts, défait deux fois les Anglais, à *Taillebourg* et à *Saintes*, et les chasse du royaume (1242). Aussitôt la ligue est dissoute; le comte de Toulouse promet de nouveau d'exécuter le traité de Meaux, le comte de Foix fait hommage immédiat au roi de France, et le comte de la Marche reconnaît pour suzerain le frère de Louis IX, Alphonse de Poitiers.

Peu de temps après cette guerre, les jours du roi furent mis en danger par une grave maladie, pendant laquelle il fit vœu de partir pour la terre sainte (1244). C'est en exécution de ce vœu qu'il entreprit sa première croisade, 1249-1254 (Voy. le n° XI). Pendant cette malheureuse expédition, la reine mère fut chargée de l'administration du royaume. Elle eut à réprimer les affreux désordres commis par les *Pastoureaux* : on appelait ainsi des troupes considérables de vaga-

bonds en grande partie composées de gens de la campagne, qui croyaient marcher à la délivrance du saint roi, mais à la tête desquelles se trouvaient un grand nombre d'hérétiques, notamment d'Albigeois. Tout fut exterminé.

Blanche de Castille étant morte en 1252, saint Louis dut revenir en France. Sa piété s'était encore accrue pendant son séjour dans la terre sainte. Il signala son retour (1254) par une ordonnance contre les juifs et les usuriers. Il s'efforça de maintenir la paix entre les seigneurs, et de mettre un terme aux guerres privées. Cherchant tous les moyens de substituer l'empire de la raison et de la loi à celui de la force et de la violence, il prit les mesures les plus sages pour assurer la bonne administration de la justice, diminua les cas où il était permis de recourir au combat judiciaire, et voulut qu'on pût en appeler à lui-même de tous les jugements rendus dans le royaume : on le voyait souvent rendre la justice à ses sujets dans la cour de la Sainte-Chapelle à Paris, ou sous un chêne de la forêt de Vincennes. Il envoya par tout le royaume des commissaires chargés de réparer les torts que les particuliers avaient pu éprouver de sa part ou de celle de ses prédécesseurs. Enfin, poussant peut-être jusqu'à l'excès les scrupules de sa conscience, il restitua au roi d'Angleterre le Périgord, le Limousin, l'Agénois, le Quercy et la Saintonge, provinces qu'il croyait posséder indûment; peu s'en fallut qu'il ne rendît aussi la Normandie (1259). En échange de ces concessions, Henri III se reconnut vassal du roi de France, et lui fit hommage en qualité de duc de Guienne.—Peu de temps après, le même Henri III et ses barons révoltés (Voy. ci-après) s'en remettaient à l'arbitrage de saint Louis pour mettre un terme à leurs différends; et, vers la même époque, le pieux roi refusait pour lui-même et pour son fils le royaume des Deux-Siciles, que lui offrait le pape Clément IV. Nous avons déjà vu que Charles d'Anjou, moins scrupuleux que son frère, accepta cette donation, et s'empara sans hésiter des dépouilles de la maison de Souabe (1264).

Six ans après, saint Louis partait pour la seconde croisade, qui devait lui coûter la vie devant Tunis (1270). Comme chrétien et comme guerrier, il avait vécu en héros et en saint : il mourut en martyr; comme roi, il ne fit pas moins pour l'accroissement du pouvoir royal que ses prédécesseurs Louis le Gros et Philippe-Auguste. Le premier avait donné à la royauté la puissance légale, le second la puissance matérielle : saint Louis lui donna la puissance morale.

Il nous reste deux monuments importants des réformes de saint Louis : le *Livre* ou les *Établissements* (ordonnances) *des métiers*, rédigés par le prévôt des marchands *Et. Boileau*, qui sont en quelque sorte le code des coutumes féodales révisées et modifiées par ce prince; et la fameuse *Pragmatique sanction*, promulguée en 1269,

par laquelle il réglait les rapports du clergé français avec la cour de Rome : l'indépendance de la couronne et les libertés de l'Église gallicane y sont défendues avec une fermeté et une sagesse qui montrent combien était éclairée la piété du saint roi. — Saint Louis fit aussi d'utiles règlements pour l'administration des communes : cependant c'est sous son règne que paraît s'arrêter le mouvement communal, qui avait commencé avec Louis le Gros. La formation progressive du tiers état n'en continue pas moins, et cet ordre va bientôt voir sa puissance agrandie par l'établissement des états généraux. Déjà sous saint Louis, en 1256 et en 1262, les députés de quelques villes sont appelés au conseil des barons. — C'est à saint Louis qu'on doit la création de l'Hôtel-Dieu de Paris, de la Sorbonne et des Quinze-Vingts, la première organisation de la police parisienne, et l'ordonnance qui donnait cours par tout le royaume aux monnaies royales.

Philippe III le Hardi (1270-1285). — Le règne de ce prince se résume dans deux faits principaux : 1° acquisitions territoriales de la couronne ; 2° intervention dans les affaires du Midi. Après la mort de son père, Philippe ramena en France les débris de l'armée des croisés, après avoir échappé à grand'peine à une violente tempête qui détruisit une partie de la flotte. La mort du comte de Nevers et d'Alphonse de Poitiers, oncle du roi, lui permit de réunir à la couronne les comtés de Valois, de Poitou, d'Auvergne et de Toulouse. En 1271, il fit une expédition contre le comte de Foix, *Roger Bernard III*, qui refusait de reconnaître sa suzeraineté ; et en 1274, à la mort de *Henri de Champagne*, roi de Navarre, il força les Navarrais de se soumettre au gouvernement de *Jeanne*, fille de ce prince, qu'il fiança à son fils *Philippe*. Il fut moins heureux en Castille, où il essaya vainement de placer sur le trône les infants de Lacerda. Après le massacre des Vêpres siciliennes (1282), il déclara la guerre à *Pierre III*, roi d'Aragon ; mais cette expédition fut malheureuse, et Philippe III y fut atteint d'une maladie dont il mourut à Perpignan (1285). A l'intérieur, on n'a guère à mentionner que la cession faite au saint-siége du comtat Venaissin (1273), et le supplice de *Pierre Labrosse*, ancien trésorier de saint Louis et favori de Philippe III, qui s'était attiré la haine des seigneurs de la cour, et qui fut pendu pour avoir accusé la reine *Marie* de la mort de *Louis*, fils du roi.

Philippe IV le Bel (1285-1314). — Ce qui fait l'intérêt du règne de Philippe le Bel, c'est la lutte acharnée que ce prince soutint contre l'Église et la féodalité, à l'aide des parlements ; les événements extérieurs, malgré leur importance, ne sont que secondaires. Nous en donnerons d'abord le résumé.

Philippe continua la guerre d'Aragon, mais avec mollesse, et se hâta de la terminer par le traité de Tarascon (1291), qui mit fin à la

rivalité des maisons d'Anjou et d'Aragon, et qui fut confirmé quatre ans plus tard par le traité d'Anagni (Voy. n° XIV). Il s'engagea bientôt après dans une lutte contre *Édouard Ier*, roi d'Angleterre, qui fit alliance avec *Guy de Dampierre*, comte de Flandre; les Anglais ne purent tenir dans la Guienne et la Gascogne; les Flamands furent vaincus à *Furnes* (1297), et deux ans après la Flandre fut réunie à la couronne. En 1302, les Flamands, exaspérés par la tyrannie du gouverneur *Jacques de Châtillon*, se révoltèrent, et battirent les Français à *Courtray*. Cette défaite humiliante, qui avait coûté la vie à l'élite de la noblesse française, décida Philippe à signer une trêve avec les Flamands. Édouard Ier, qui venait de perdre trois armées en Écosse, ne fit aucune difficulté pour y accéder (1303). Cette trêve ne fut pas de longue durée : Philippe le Bel recommença la guerre l'année suivante, remporta sur les Flamands la victoire de *Mons en Puelle* (1304), et leur imposa un traité de paix définitif, par lequel la Flandre en deçà de la Lys fut réunie à la couronne, et le reste assuré à *Robert de Béthune*, sous la suzeraineté du roi de France (1305).

Philippe le Bel n'aimait point la guerre : il ne la fit presque jamais en personne. De plus, elle le ruinait, et il aimait beaucoup l'argent. Pour remplir son trésor toujours épuisé, il eut recours aux expédients les plus odieux, aux mesures les plus tyranniques : spoliation des juifs et des Lombards, ces grands banquiers du moyen âge, banqueroute, confiscations, falsification des monnaies, d'où lui vint le honteux surnom de *Faux-monnayeur;* rien ne lui coûta. Il créa l'impôt universel de la *maltôte* (tout mal), comme on l'appelait alors, et qui frappait également le noble et le bourgeois. Le mécontentement du public fut porté si loin, que Philippe, un jour assailli par la populace, fut obligé de chercher un asile dans le couvent du Temple (1306). Enfin il mit la main sur les biens du clergé; mais il rencontra de ce côté une opposition formidable.

Le pape *Boniface VIII* ayant appris que le roi de France levait de sa propre autorité des décimes sur le clergé, lança contre lui la bulle *Clericis laïcos* (1296), qui défendait aux clercs de payer aucune aide aux princes séculiers. Philippe le Bel répondit à cet acte de résistance par une série de mesures violentes. Il interdit d'exporter hors du royaume ni or ni argent, privant ainsi le saint-siége d'une partie de ses revenus; il fit saisir les régales de Laon, de Reims et de Poitiers, accueillit à sa cour les *Colonna*, ennemis jurés de Boniface VIII, et fit arrêter le légat *Bernard Saisset*, que le pape avait investi de l'évêché de Pamiers sans l'aveu du roi. Tant d'outrages révoltèrent l'intrépide et superbe pontife. Il lança contre Philippe une nouvelle bulle plus menaçante que la première, la bulle *Ausculta, fili*, où il déclarait que le roi était sujet du pape (1301). Philippe fit

brûler cette bulle par la main du bourreau. Dans cette lutte contre le saint-siége, le roi était soutenu par la Sorbonne et par le parlement, dont les légistes poussèrent la complaisance envers la couronne jusqu'à falsifier la bulle du pape, afin de soulever contre elle la fureur de la multitude. Il appela même à son secours la bourgeoisie des villes; et les *états généraux* (1), convoqués en 1302, admirent pour la première fois, à côté des députés de la noblesse et du clergé, les représentants du *tiers état*. En même temps il défendait aux ecclésiastiques de se rendre au concile convoqué par le pape, et saisissait le temporel de ceux qui osaient enfreindre cette défense. Aussi vit-on, malgré la bulle *Unam sanctam*, qui établissait de nouveau que le double glaive appartenait au successeur de saint Pierre, malgré deux sentences d'excommunication, les gens de loi entamer une procédure en forme contre Boniface VIII, et envoyer en Italie deux des leurs, *Guillaume Nogaret* et *Plasian*, pour s'emparer de la personne du souverain pontife. Surpris dans son palais à Anagni par Guillaume Nogaret et Sciarra Colonna, frappé d'un gantelet de fer au visage par ce dernier, le courageux vieillard tombe aux mains de ses ennemis; mais il est délivré presque aussitôt par le peuple d'Anagni, et se réfugie à Rome, où il meurt dans un accès de rage et de désespoir (1303). *Benoît XI*, qui succéda à l'intrépide Boniface VIII, leva les excommunications dont était frappé Philippe le Bel, mais refusa d'absoudre Nogaret; il ne garda la tiare que neuf mois (1304).

Philippe le Bel avait humilié le saint-siége, il ne lui restait plus qu'à mettre le pape sous sa dépendance. Il y réussit en faisant nommer (1305) l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Got, qui prit le nom de *Clément V*, et vint résider à Avignon (1309). Le nouveau pape, pressé par Philippe le Bel de condamner la mémoire de Boniface VIII, eut le courage de refuser; mais il acheta la paix en consentant à l'abolition des Templiers.

Philippe le Bel convoitait depuis longtemps les richesses immenses des chevaliers du Temple; il ne pouvait d'ailleurs leur pardonner d'avoir fourni des subsides à Boniface VIII pendant ses démêlés avec lui. Il les fit accuser de crimes imaginaires, de vices honteux; on leur reprocha même l'idolâtrie. La procédure fut longue et cruelle (1309-1314). Elle se termina par l'abolition de l'ordre, par la confiscation de tous les biens des chevaliers, dont Philippe le Bel s'appropria la plus grande partie, et par le supplice du grand maître de l'ordre, *Jacques Molay*, et des principaux commandeurs, qui furent brûlés à la pointe de l'île de la Cité.

(1) Cette première assemblée des états généraux se tint à Paris, dans l'église de Notre-Dame; ils furent encore convoqués deux fois sous le règne de Philippe le Bel, en 1308 et en 1313.

Ce règne sanglant et tyrannique fut cependant un des plus utiles pour la France. Outre la conquête de la Flandre, il réunit à la couronne, par mariage, le comté de Champagne et le royaume de Navarre; par héritage, les comtés de la Marche et d'Angoulême; par saisie, le Bigorre et le comté de Bar; par achat, le Quercy, les villes de Montpellier et de Valenciennes; par conquête, la ville et le comté de Lyon. Philippe le Bel régularisa et compléta l'organisation des parlements, réforma les institutions judiciaires, interdit les guerres privées, créa la police du Châtelet, établit une administration financière, violente, il est vrai, mais au moins régulière, et fonda la cour des comptes.

Les trois fils de Philippe le Bel régnèrent après lui, et tous trois moururent jeunes et sans enfants. — *Louis X le Hutin* (1314-1316) inaugura son règne en sacrifiant à la haine des seigneurs les conseillers de son père. Le plus célèbre d'entre eux, *Enguerrand de Marigny*, surintendant des finances, fut accusé de concussion, d'altération des monnaies, de liaisons avec les ennemis du royaume, et fut pendu. Il rendit ensuite à la noblesse une partie des droits dont l'avait privée Philippe le Bel, et augmenta les priviléges des communes du Midi. Pressé par le besoin d'argent, il vendit aux juifs et aux Lombards leur rentrée en France, força les serfs à racheter leur liberté, et mit en vente les offices de judicature. Il mourut après un règne de deux ans (1316), à la suite d'une expédition sans succès contre les Flamands. C'est sous ce malheureux règne que la *tour de Nesle* fut le théâtre des désordres de la reine *Marguerite* de Bourgogne, femme de Louis X; d'*Isabelle*, sœur de ce prince, et de *Blanche*, sa belle-sœur, et femme de Charles le Bel. Elles périrent étranglées. — *Philippe V le Long* (1316-1322), frère du roi, fut reconnu roi par les états généraux, après la mort de *Jean*, fils posthume de Louis X, qui ne vécut que huit jours, et à l'exclusion de sa fille *Jeanne*, qui conserva cependant la Navarre : ce fut la première application de la loi salique. Les *états généraux* s'assemblèrent trois fois (1317, 1319, 1321) sous le règne de Philippe le Long, et rendirent un grand nombre de lois sages et libérales; mais à côté de ces lois il faut placer des ordonnances cruelles contre les juifs, les lépreux, les Albigeois, les Vaudois, les Patarins et autres hérétiques, qui furent persécutés avec la rigueur la plus atroce. Par son mariage avec l'héritière de Bourgogne, Philippe le Long réunit ce comté à la couronne.—*Charles IV le Bel* (1322-28), frère de Philippe V, lui succéda comme celui-ci avait succédé à Louis X; il se montra plus éclairé et plus équitable que ses prédécesseurs, et apporta une grande activité, jointe à une sévérité extrême, dans l'exercice du gouvernement. Il se porta comme médiateur entre le comte de Flandre et ses sujets révoltés, punit les lenteurs du roi d'Angleterre à lui rendre hommage, par la confiscation

de la Guienne, et mourut en 1328, après avoir inutilement disputé la couronne impériale à Louis V de Bavière. En lui s'éteignit la branche des Capétiens directs.

2° ANGLETERRE.

MAISON NORMANDE.—*Guillaume II le Roux* (1087-1100).—Aussitôt après la mort de Guillaume le Conquérant, ses trois fils se disputèrent son héritage : tandis que *Robert*, son fils aîné, était proclamé à Rouen duc de Normandie, *Guillaume II le Roux* se faisait couronner à Westminster roi d'Angleterre. Quant au troisième fils, *Henri Beau-Clerc*, il vit ses deux aînés se réunir contre lui pour lui ravir toute part dans l'héritage paternel; mais après le départ de Robert pour la première croisade, et la mort de Guillaume II, il parvint à s'emparer à la fois et du duché de Normandie et de la couronne d'Angleterre (1100).

Henri Ier (1100-1135). — Le nouveau roi chercha d'abord à se concilier l'appui de la race saxonne, et promit de rétablir les anciennes lois du bon roi Édouard le Confesseur ; mais lorsque son frère Robert, de retour de la croisade, eut été vaincu par lui et jeté dans la prison où il devait mourir (1106), Henri fit peser sur ses sujets le joug le plus odieux. Il fit deux fois la guerre au roi de France Louis le Gros, qui avait pris en main la cause de *Guillaume Cliton*, fils du malheureux Robert, et deux fois la victoire se déclara en sa faveur (Voyez ci-dessus). Il mourut en 1135, ne laissant de son mariage avec la pieuse *Mathilde*, fille du roi d'Écosse, qu'une fille nommée aussi *Mathilde*, qui avait d'abord été mariée à l'empereur Henri V, et qui, après sa mort (1126), avait épousé *Geoffroi Plantagenet*, comte d'Anjou.

Étienne (1135-1154).—Les barons anglais donnèrent la couronne à Étienne, comte de Boulogne, petit-fils, par sa mère, de Guillaume le Conquérant. Mathilde, soutenue par les Écossais, réclama ses droits les armes à la main, et, après une lutte acharnée, força le roi Étienne à reconnaître pour héritier son fils *Henri Plantagenet*. Pendant cette lutte, le sort de la race saxonne ne fit qu'empirer. Les seigneurs normands couvrirent de châteaux forts le sol de l'Angleterre, et, à l'abri de ces remparts inexpugnables, exercèrent sur le pays une épouvantable oppression.

MAISON DES PLANTAGENETS.— *Henri II* (1154-1189).—Sous le règne précédent, la paix avait régné entre la France et l'Angleterre : le mariage de Henri II avec *Éléonore* d'Aquitaine, que venait de répudier Louis le Jeune, et qui apportait en dot à son nouvel époux les plus belles provinces du midi de la France (1152), ralluma la guerre entre

les deux États. Les premières hostilités avaient déjà commencé, lorsque éclata la fameuse querelle de *Thomas Becket* avec le roi d'Angleterre. Thomas Becket, d'origine anglo-saxonne, avait su gagner la faveur de Henri II en flattant ses goûts et en partageant ses plaisirs. Nommé d'abord grand chancelier, puis précepteur du fils du roi, il fut élevé, en 1162, au siége de Cantorbéry, qui lui conférait le titre de primat d'Angleterre. Une fois en possession de cette haute dignité, Thomas Becket changea complétement de conduite; et, bravant la haine de la noblesse normande et la colère du roi, il se constitua le protecteur de la race saxonne et le défenseur intrépide des droits du clergé. Condamné comme rebelle par le parlement (1164), l'archevêque de Cantorbéry se réfugia en France, où Louis le Jeune s'empressa de l'accueillir. Cependant le pape Alexandre III ayant refusé de confirmer sa déposition, il rentra en Angleterre. Il ne tarda point à avoir de nouveaux démêlés avec le roi Henri, qui, dans un moment de colère, ordonna de l'assassiner (1170). A peine cet ordre fut-il exécuté, que le roi s'en repentit: effrayé de l'indignation générale qu'avait soulevée dans la population de Londres le meurtre de Thomas Becket, le faible Henri consentit à aller faire amende honorable et à subir une pénitence publique sur la tombe du saint martyr. — Le règne de Henri II fut ensuite troublé par les révoltes continuelles de ses fils, que soutenait d'une part le roi de France Louis le Jeune, et de l'autre leur mère, l'inconstante Éléonore. L'aîné, *Henri Court Mantel*, gendre du roi de France, réclamait un apanage en Angleterre; *Richard* voulait se rendre indépendant en Aquitaine; *Geoffroy* prétendait au duché de Bretagne. Cette guerre impie, interrompue un instant par la médiation du saint-siége (1177), recommença l'année suivante, et dura jusqu'à la mort de Henri et de Geoffroy (1186). Peu de temps après, Richard, excité de nouveau par les intrigues du roi de France Philippe-Auguste, recommença les hostilités : l'infortuné Henri II, abandonné par son dernier fils, *Jean*, mourut de chagrin après avoir signé l'humiliant traité de la Colombière (1189). — Malgré les malheurs de ce règne, la Bretagne (1164), l'Irlande (1171) et l'Écosse (1177) avaient été obligées de reconnaître la suzeraineté de l'Angleterre.

Richard Ier Cœur de Lion (1189-99). — A peine monté sur le trône, Richard partit pour la terre sainte avec Philippe-Auguste. Il laissait l'Angleterre à peine remise d'un massacre épouvantable des juifs, égorgés par un peuple fanatique le jour même de son couronnement, et totalement épuisée par les sommes considérables qu'il avait fallu lever pour fournir aux frais de la croisade. *Hugues*, évêque de Durham, et *Longchamp*, évêque d'Ély, avaient été chargés du gouvernement pendant son absence : mais le frère du roi, *Jean sans Terre*, ne tarda pas à s'emparer de la régence, tandis que Philippe-Auguste,

de retour de la terre sainte, où Richard faisait inutilement des prodiges de valeur, s'emparait de l'Artois et envahissait la Normandie. Rendu à la liberté par l'empereur Henri VI en 1194 (voy. le n° XIII), l'aventureux Richard reparut enfin en Angleterre, et son retour fut accueilli avec un véritable enthousiasme. Jean, son frère, s'enfuit d'abord en Normandie, puis, comptant sur la générosité de Richard, vint implorer sa grâce à genoux, et l'obtint sans difficulté. La guerre continua entre Richard et Philippe-Auguste, mais sans résultats importants (1195-1199). Vaincu à Fréteval et à Gisors, Philippe obtint cependant une paix honorable par la médiation d'Innocent III. La même année, Richard Cœur de Lion alla périr obscurément au siége du château de Châlus, près de Limoges.

Jean sans Terre (1199-1216). — L'héritier légitime de Richard était son neveu *Arthur de Bretagne*, fils de Geoffroy : néanmoins Jean sans Terre se fit proclamer roi d'Angleterre par l'influence de sa mère Éléonore, s'empara du faible Arthur, et le jeta dans une prison près de Rouen, où il le laissa mourir de faim, s'il ne le tua pas de sa propre main, comme quelques-uns l'ont prétendu. Philippe-Auguste, saisissant cette occasion, somma le roi Jean, en sa qualité de vassal de la couronne de France, comme duc de Normandie et d'Aquitaine, de venir se justifier du meurtre d'Arthur devant la cour des pairs. Sur son refus, il le fit condamner par contumace, et lui enleva successivement la Touraine, le Maine, l'Anjou (1203), la Normandie (1205) et le Poitou (1206). En même temps Jean attirait sur lui les foudres de la cour de Rome, en refusant de reconnaître l'archevêque de Cantorbéry, choisi par le pape Innocent III. Le pontife irrité jeta l'interdit sur le royaume (1208), puis excommunia le roi (1209). Jean opposa d'abord une vive résistance ; mais, menacé par Philippe-Auguste, qui allait envahir l'Angleterre pour mettre à exécution la sentence pontificale, il se hâta de désarmer la colère d'Innocent III, en se reconnaissant vassal de l'Église, et en promettant de lui payer un tribut annuel de mille marcs d'argent (1213). — Cependant les lâchetés et la tyrannie du roi Jean l'avaient rendu odieux à ses barons : ils formèrent une ligue contre lui, et le contraignirent, en 1215, à signer l'acte célèbre connu sous le nom de *Grande Charte* (1), et où furent posés les fondements de la constitution anglaise. Par cette charte, le roi promettait, entre autres choses, de ne point lever d'impôt sans l'avis du parlement; il rendait au clergé, à la noblesse et aux principales cités du royaume leurs anciennes libertés et franchises ; il assurait la vie et la pro-

(1) Deux chartes furent octroyées par Jean : la *Grande charte*, ou charte des libertés, renfermée en soixante-sept articles, et la *Charte des forêts*, comprenant dix-huit articles.

priété de tout citoyen, qui désormais ne pouvait être emprisonné, privé de ses biens, ou mis à mort, que par le jugement de ses pairs. — Jean sans Terre ne tarda point à violer cette charte, qu'il ne s'était laissé arracher que par crainte : les barons indignés se révoltèrent de nouveau contre le roi parjure, et offrirent la couronne à *Louis*, fils de Philippe-Auguste. Louis accepta, et se rendit en Angleterre ; mais la mort subite du roi Jean (1216), et la partialité du prince français pour ses compatriotes, changèrent les dispositions des esprits, et Louis se vit obligé de céder la couronne à Henri III, fils de Jean.

Henri III (1217-1272). — Le règne de ce prince fut aussi long que misérable. Après une minorité paisible, que signalèrent trois confirmations successives de la *Grande Charte*, Henri III fut investi du pouvoir (1227), et s'engagea dans une lutte malheureuse contre le roi de France Louis IX. De 1241 à 1243, il soutint, sans succès, la rébellion du comte de la Marche. Vaincu à Taillebourg et à Saintes, il fut contraint d'accepter la trêve de Bordeaux, qui lui permit de conserver la Guienne, mais à la condition de reconnaître le roi de France comme son suzerain. De retour en Angleterre, il mécontenta à la fois la noblesse et le peuple : la noblesse, en livrant le pouvoir et les principales dignités du royaume aux parents de sa femme *Éléonore* de Provence, et le peuple, en l'écrasant d'impôts, qu'il consumait ensuite en folles dépenses et en prodigalités. Une révolte éclata ; et les barons, sous la conduite de *Simon de Leicester*, comte de Montfort, forcèrent Henri III à jurer les *Statuts d'Oxford* (1258)[1], qui annihilaient, pour ainsi dire, le pouvoir royal. Ce serment fut bientôt violé par le roi, et les barons reprirent les armes. En vain saint Louis voulut interposer sa médiation entre les deux partis : la guerre continua, toujours désastreuse pour Henri III, qui tomba aux mains de ses ennemis avec son fils Édouard. Pendant sa captivité, Simon de Leicester gouverna l'Angleterre avec l'appui du parlement, qu'il ouvrit pour la première fois aux députés des *communes* (1264) : toutefois le gouvernement représentatif ne sera réellement fondé en Angleterre que sous Édouard III (Voy. le n° suivant). — Cependant le jeune Édouard, échappé de sa prison, rendait le pouvoir à son père par la victoire d'*Evesham* (1265), où périt Simon ; mais les communes conservèrent néanmoins les libertés et les priviléges qu'elles venaient de conquérir. Le règne de Henri III se prolongea encore sept années, sans offrir aucun événement remarquable.

Edouard Ier (1272-1307). — Le règne d'Édouard fut tout entier rempli par une lutte acharnée contre les montagnards du pays de Galles et contre les Écossais. Il finit par soumettre les premiers après une longue et opiniâtre résistance ; mais il souilla sa victoire par le massacre des principaux chefs et de tous les bardes gallois

(1282) (1). En Écosse, le trône se trouvait disputé par deux prétendants, *Jean Baliol* et *Robert Bruce*. Édouard saisit cette occasion pour intervenir dans les affaires de ce royaume : soutenu par lui, Baliol fut proclamé roi ; mais, traité par le roi d'Angleterre en véritable vassal, il voulut se délivrer de cette protection humiliante, fut vaincu à Dunbar, et tomba au pouvoir d'Édouard (1297). Un chef d'*outlaws*, *Guillaume Wallace*, prit alors en main la cause de l'Écosse, entraîna à sa suite une foule de seigneurs, battit les Anglais, et les chassa du royaume. Vaincu à son tour l'année suivante, à la bataille de *Falkirk*, où périrent quarante mille Écossais, il ne put se relever de cet échec, fut bientôt après trahi par un des siens, et livré à Édouard, qui le fit décapiter (1305). Pendant ce temps, le fils de Robert Bruce s'échappait de Londres, où il était retenu captif, et se faisait proclamer roi d'Écosse. Édouard se préparait à marcher contre ce nouvel ennemi, lorsqu'il mourut (1307). De 1293 à 1303, il y avait eu aussi des hostilités entre la France et l'Angleterre, mais sans résultat important. (Voy. ci-dessus.)

Édouard II (1307-1327). — Au cruel mais intrépide Édouard succéda un prince lâche et débauché, dont le premier soin fut de suspendre les hostilités contre les Écossais. Il livra ensuite l'administration des affaires à son favori *Pierre Gaveston ;* bientôt, effrayé par le soulèvement de tous les barons, il consentit d'abord à l'éloigner, et à confier le gouvernement du royaume à une commission prise au sein du parlement ; mais ayant essayé peu après de rappeler son favori, il fit éclater une nouvelle révolte, qui ne put s'apaiser que par le supplice de Gaveston (1312). Forcé ensuite de reprendre la guerre contre les Écossais, il se fit battre honteusement à *Bannockburn* (1314) et à *Byland*, et fut obligé de reconnaître l'indépendance de l'Écosse et la royauté de Robert Bruce (1323). Le reste de son règne est rempli par de nouvelles querelles avec les barons, au sujet de deux nouveaux favoris, *Hugues Spenser* et son fils. Sa femme, *Isabelle de France*, se ligua contre eux avec les barons, à la tête desquels se faisait remarquer son amant, *Roger*, comte de *Mortimer ;* et le roi, déposé par un arrêt du parlement, fut mis à mort dans la Tour de Londres, ainsi que ses favoris (1327).

(1) Édouard Ier donna à son fils (depuis Édouard II) le titre de *Prince de Galles*, titre qui, depuis, fut toujours porté par l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre.

XVI.

FRANCE ET ANGLETERRE.

De la France et de l'Angleterre depuis l'avénement de Philippe de Valois et d'Édouard III jusqu'à l'expulsion des Anglais de la France; guerre de cent ans. — Charles V, Charles VI, Charles VII.

L'histoire de la France et celle de l'Angleterre, pendant cette période, sont trop intimement liées pour que nous les séparions. Nous donnerons d'abord la liste des souverains qui régnèrent sur les deux pays, de 1328 à 1461. Ce sont :

En France, Philippe VI de Valois, 1328; Jean II le Bon, 1350; Charles V le Sage, 1364; Charles VI, 1380; Charles VII, 1422-61.

En Angleterre, Édouard III, 1327; Richard II, 1377; Henri IV, 1399; Henri V, 1413; Henri VI, 1422-61.

Philippe VI et *Édouard III* (1328-1350). — Philippe, fils de Charles de Valois et neveu de Philippe IV, succéda à Charles le Bel par une nouvelle application de la loi salique. Édouard III, neveu de Charles IV par sa mère Isabelle, avait un instant revendiqué le droit de succéder à son oncle; mais les états généraux s'étant décidés en faveur de Philippe VI, il prêta foi et hommage au nouveau roi pour le duché de Guienne. L'avénement de Philippe VI fut accueilli avec joie par la noblesse, qui voyait en lui un prince féodal, ennemi des légistes et des bourgeois. Son premier acte de pouvoir fut la soumission des communes flamandes, qui s'étaient révoltées contre leur comte : il les battit complétement à *Cassel* (1328), et rétablit Louis de Nevers dans tous ses droits. Pendant ce temps, Édouard, qui n'avait fait qu'ajourner ses prétentions sur la couronne de France, se débarrassait d'une tutelle importune en faisant emprisonner sa mère Isabelle, et en faisant pendre à Tyburn Roger Mortimer, qui, depuis la mort d'Édouard II, exerçait dans Londres un pouvoir absolu (1331). Reprenant ensuite la guerre contre l'Écosse, il remportait sur David Bruce la sanglante victoire d'*Halidown-Hill* (1333), sans toutefois pouvoir maintenir sur le trône son protégé *Édouard Baliol*.

Guerre de cent ans (1337-1437). Cependant plusieurs actes d'hostilité en Guienne et en Saintonge, l'alliance du roi de France avec le roi d'Écosse, les conseils intéressés de Robert d'Artois, alors banni de France, firent enfin éclater la guerre entre Édouard III et Philippe VI. Un nouveau soulèvement des communes flamandes, suscité par le brasseur gantois *Jacques Arteveld*, en donna le signal.

Édouard III débarqua à Anvers, et prit le titre et les armes de roi de France. Les hostilités furent d'abord sans importance; mais en 1339 les Français perdirent près de *l'Écluse* une grande bataille navale: trente mille hommes y périrent, et la flotte française fut entièrement détruite. Cependant la victoire de *Saint-Omer*, remportée l'année suivante sur Robert d'Artois, tandis qu'Édouard consumait inutilement ses forces devant Tournay, amena une trêve qui fut conclue par la médiation du pape Benoît XII (1340).

La succession du duché de Bretagne (1341) fit reprendre les hostilités et compliqua la lutte. *Charles de Blois* et *Jean de Montfort*, soutenus, le premier par les Français, le second par les Anglais, se disputaient l'héritage du duc Jean III. Jean de Montfort, assiégé et pris dans Nantes, fut enfermé dans la tour du Louvre. Mais sa femme, *Jeanne de Flandre*, se mit à la tête de ses partisans, et soutint la querelle avec vigueur. Le supplice impolitique du connétable *Olivier de Clisson*, que Philippe soupçonnait de trahison, et les cruautés de Charles de Blois, achevèrent d'affaiblir le parti français en Bretagne (1345). Toutefois, la lutte devait encore se prolonger pendant près de vingt ans.

La mort de Jacques Arteveld, massacré par les Gantois révoltés, oblige Édouard à reparaître sur le continent. Tandis que Philippe convoque les états généraux et rassemble une nombreuse armée, son rival envahit la Normandie, qu'il ravage, et s'avance jusqu'aux portes de Paris: il se dirige ensuite vers la Picardie, où il est suivi par les Français. Les deux armées se rencontrèrent à *Crécy*, près de la Somme (1346); les Français éprouvèrent une défaite complète. Le jeune prince de Galles et l'illustre *Jean Chandos* se signalèrent dans cette bataille, où périrent plus de douze cents chevaliers français et trente mille fantassins. Les Anglais durent surtout la victoire à leurs archers, qui jetèrent le désordre dans la cavalerie française, et à l'emploi de l'artillerie. Le vainqueur mit aussitôt le siége devant *Calais*, et prit cette ville après une résistance héroïque de près de onze mois: le dévouement d'*Eustache de Saint-Pierre* sauva Calais d'une ruine complète (1347). Pendant qu'Édouard était vainqueur à Crécy, sa femme, *Philippine de Hainaut*, battait les Écossais à *Neville's-Cross*, et faisait prisonnier le roi David Bruce. Cependant l'épuisement des deux partis, et une peste épouvantable qui désolait l'Europe, disposaient les esprits à la paix. L'intervention de Clément VI fit signer en 1348 une trêve d'un an, qui se prolongea jusqu'en 1355. Philippe VI mourut au bout de deux années (1350), après avoir réuni à la couronne la seigneurie de Montpellier, qu'il acheta au roi de Majorque Jayme II, et le Dauphiné du Viennois, que lui céda *Humbert II*, à condition que désormais le fils aîné du roi de France prendrait le titre de *dauphin*. Il signala en outre ses dernières années par

l'altération des monnaies, par un impôt onéreux sur le sel, et par des ordonnances cruelles contre les blasphémateurs.

Jean II le Bon et *Édouard III* (1350-1364). — Loyal, intrépide et chevaleresque, mais prodigue et violent, Jean II continua les fautes de son père; seulement, ses imprudences furent encore plus désastreuses. Pressé par un besoin d'argent continuel, il ruina la France en altérant les monnaies, et convoqua presque tous les ans les états généraux, pour leur arracher de nouveaux subsides. Le roi d'Angleterre, occupé à combattre les Écossais, le laissa d'abord en repos, ou, du moins, se borna à des hostilités insignifiantes en Guienne et en Bretagne. Mais il eut à combattre un autre ennemi plus perfide et plus astucieux, Charles le Mauvais, roi de Navarre, à la fois gendre du roi Jean et petit-fils par sa mère de Louis X le Hutin, et qui, comme Édouard III, prétendait à la couronne de France. Déjà une première fois Jean avait pardonné au roi de Navarre la mort de son favori Charles d'Espagne, qu'il avait fait poignarder (1354) : instruit qu'il machinait de nouvelles intrigues et cherchait à armer le Dauphin contre son père, il le surprend à Rouen, fait mettre à mort ses complices, le jette lui-même dans une prison, et confisque tous ses domaines (1355). La même année, Édouard III envahissait l'Artois, tandis que le *prince Noir* (1) ravageait le Languedoc: la guerre était de nouveau déclarée.

Édouard III fut bientôt rappelé en Angleterre par une nouvelle invasion des Écossais; mais le prince Noir s'avançait dans le Poitou et la Touraine, tandis que Jean II traversait la Loire avec soixante mille hommes. L'armée anglaise était fort inférieure en nombre; mais elle devait triompher, comme à Crécy, par l'imprudence et l'aveugle témérité des Français. La bataille se livra près de *Poitiers* (1356); onze mille Français restèrent sur le champ de bataille ; le double fut pris. Le roi Jean et son fils *Philippe* se trouvèrent au nombre des captifs, et furent conduits à Bordeaux, et de là en Angleterre (1357).

La captivité du roi jeta la France dans l'anarchie la plus épouvantable. Le jeune Dauphin, *Charles*, prit les rênes de l'État en qualité de lieutenant général du royaume, et convoqua les états généraux. Ceux-ci, dirigés par le prévôt des marchands, *Étienne Marcel*, et par l'évêque de Laon, *Robert le Coq*, crurent le moment favorable pour conquérir, en faveur de la bourgeoisie, de nouveaux priviléges, et rédigèrent un cahier de doléances, que le jeune prince accepta malgré lui. Leurs demandes, justes au fond, mais pour le moins inopportunes, auraient livré la France sans défense aux attaques des Anglais, si Édouard III, épuisé lui-même, et contrarié par la résistance de son parlement qui lui refusait de nouveaux subsides, n'eût consenti à une

(1) On avait donné ce nom au prince de Galles, à cause de la couleur de ses armes.

trêve de deux ans. Charles en profita pour revenir sur ses concessions; mais il souleva dans Paris une terrible révolte. Charles le Mauvais, tiré de prison, vint se mettre à la tête des factieux, et domina un instant, de concert avec Étienne Marcel. Cependant le Dauphin s'était retiré à Compiègne, après avoir vu la populace massacrer sous ses yeux les maréchaux de Champagne et de Normandie, et la noblesse indignée s'était ralliée autour de lui. De ce moment, l'émeute fut vaincue. Marcel, qui sentait son parti fléchir, voulut ouvrir les portes de Paris à l'armée du roi de Navarre; mais le complot échoua par la fermeté de l'échevin *Maillard*, qui tua de sa main le prévôt; et le Dauphin put rentrer dans Paris sans combat (1358). La paix de Pontoise, signée l'année suivante avec le roi de Navarre, mit fin à la guerre civile. — A peine échappée à ce danger, la France se vit exposée aux fureurs d'une guerre encore plus affreuse. Les paysans et les serfs, opprimés par les seigneurs, accablés d'impôts de tout genre, ruinés par les ravages de la guerre, se soulevèrent dans le nord du royaume, surtout dans l'Ile de France, incendièrent les châteaux, et massacrèrent tous les nobles, sans distinction d'âge ni de sexe. La société tout entière prit les armes contre ces nouveaux ennemis: Français, Anglais, nobles et bourgeois, s'unirent pour les accabler; on les extermina jusqu'au dernier. Cette guerre impitoyable fut appelée la guerre de la *Jacquerie*, du nom de *Jacques Bonhomme*, sobriquet méprisant qui servait alors à désigner les habitants des campagnes (1359).

Cependant les états généraux avaient refusé de sanctionner un traité qui mettait à un prix exorbitant la délivrance du roi Jean. Édouard débarqua en France avec une armée formidable, s'avança en vainqueur jusque sous les murs de Paris, et arracha au Dauphin l'humiliant traité de *Brétigny* (8 mai 1360). Par ce traité, Édouard renonçait, il est vrai, à ses prétentions sur la couronne de France, sur le Maine, la Touraine et l'Anjou; mais la France lui abandonnait Calais, le Ponthieu et le duché de Guienne en toute souveraineté. La rançon du roi fut fixée à trois millions d'écus d'or, payables en six ans. A ces conditions, le roi Jean put revenir en France. Son retour ne changea rien à l'état des choses. Des bandes indisciplinées, formées des débris de l'armée française, licenciée depuis la paix, et qu'on désignait sous les noms particuliers de *Routiers*, *Malandrins*, *Tard-Venus*, etc., et, en général, sous celui de *Grandes Compagnies*, parcouraient les campagnes, portant partout le meurtre, le pillage et l'incendie. *Jacques de Bourbon*, *Pierre* son fils, et une foule de seigneurs, furent tués en les combattant (1362). Enfin, le roi Jean, ne pouvant payer sa rançon, et ayant appris que son fils le duc d'Anjou, qu'il avait laissé en otage entre les mains d'Édouard, s'était enfui d'Angleterre, s'empressa de re-

tourner à Londres : il y mourut en 1364. — Sous le règne de Jean, la couronne avait perdu, outre les provinces cédées par le traité de Brétigny, les duchés de Bourgogne, d'Anjou et de Berri, donnés en apanage à *Philippe*, *Louis* et *Jean*, fils du roi.

Charles V le Sage (1364-1380) et *Édouard III* (1364-77). — Charles V était faible de corps, maladif, et peu guerrier ; mais il était sérieux et prudent, et les troubles de la régence l'avaient de bonne heure initié aux affaires. Il cessa de convoquer les états générau x, qui avaient accru l'anarchie au lieu de la réprimer, et les remplaça par des lits de justice. Il se garda avec soin d'altérer les monnaies, et rendit ainsi la sécurité au commerce. Il ne fit jamais la guerre en personne, et laissa ses généraux lui gagner des batailles, tandis que, du fond de son cabinet, il dirigeait leurs opérations et faisait triompher sa politique. Son premier soin fut de se débarrasser du roi de Navarre et des Grandes Compagnies. Le vaillant *Duguesclin* vainquit à *Cocherel* les Navarrais (1364), et le traité de Pampelune, suite de cette victoire, délivra la France du roi de Navarre. Moins heureux en Bretagne, Duguesclin fut fait prisonnier à la bataille d'*Auray*, où périt Charles de Blois, et qui termina, en faveur du comte de Montfort, la longue guerre de la succession de Bretagne. Par le traité de Guérande (1365), la veuve de Charles, *Jeanne de Penthièvre*, renonça à tous ses droits sur la Bretagne. Restaient les Grandes Compagnies : Charles V chargea Duguesclin de les conduire en Castille soutenir *Henri de Transtamare*, qui disputait le trône à son frère *Pierre le Cruel*. A leur approche, Pierre s'enfuit en Guienne auprès du prince Noir : celui-ci consentit à entrer en Navarre, et défit à *Najéra* Henri de Transtamare et Duguesclin, qui fut pris une seconde fois (1367). Mais Pierre le Cruel ne tint pas les promesses qu'il avait faites au prince anglais, et le prince Noir retira son armée, après avoir rendu la liberté à Duguesclin, dont Henri de Transtamare avait payé la rançon. Peu après, Pierre le Cruel, vaincu à *Montiel*, périssait assassiné de la main de son frère (1369). Au retour de cette expédition, Duguesclin fut revêtu de la dignité de connétable (1370).

Charles V employa la seconde moitié de son règne à relever la France de l'humiliation du traité de Brétigny, en chassant les Anglais des provinces méridionales du royaume. Profitant habilement de l'indignation qu'avaient soulevée en Guienne les exactions et les violences du prince Noir, et des résistances qu'Édouard III commençait à rencontrer au sein même du parlement anglais, que fatiguaient tant d'expéditions, glorieuses, il est vrai, pour l'Angleterre, mais en même temps ruineuses, Charles V reprit les armes, conquit le Ponthieu, le Quercy, le Limousin ; et, malgré la prise de Limoges et le massacre de ses habitants par le prince Noir (1370), malgré les deux armées, de Robert Knolles qui s'avança jusqu'à Paris, et du duc de Lan-

castre, qui traversa toute la France, il s'empara de la plus grande partie de la Guienne. En 1374, les Anglais ne possédaient plus sur le continent que Calais, Bordeaux, Bayonne, et quelques places sur la Dordogne. Ils demandèrent une trêve, qui se prolongea jusqu'à la mort d'Édouard. Tout favorisait Charles V. Le prince de Galles, atteint d'une maladie de langueur, était retourné en Angleterre, où il mourut en 1376. Le second fils d'Édouard, *Lionel*, duc de Clarence, expirait en Italie, victime de son intempérance. Le vieux roi lui-même, affaibli par l'âge, laissait sa maîtresse dissiper les revenus de l'État, et son troisième fils, *Jean de Gaunt*, duc de Lancastre, porter le désordre dans l'administration des affaires. Ainsi ce roi, dont le règne avait été si brillant et si glorieux, mourut dans un isolement profond et au milieu du mécontentement général. — C'est à partir du règne d'Édouard III que fut réellement institué en Angleterre le gouvernement représentatif, et que commença la distinction des trois pouvoirs, le roi et les deux chambres (des *lords* et des *communes*). Ce prince fit d'importantes réformes dans l'administration de la justice et la perception des impôts. Enfin, c'est lui qui créa l'ordre fameux de la Jarretière (1347).

A la mort d'Édouard III, Charles V, profitant de la minorité de Richard II, recommença la guerre. Tandis qu'une flotte française et castillane ravageait les côtes de l'Angleterre, Duguesclin et le duc d'Anjou entrèrent en Guienne, et achevèrent la soumission de cette province. Mais la fin de ce règne fut troublée par trois grandes révoltes, en Languedoc, en Flandre et en Bretagne, qui présageaient déjà les malheurs du règne suivant. Duguesclin mourut en 1379 au siége de Châteauneuf-Randan, et Charles V ne tarda pas à le suivre au tombeau. — Charles V était fort lettré, et aimait beaucoup les savants; c'est lui qui a fondé la *Bibliothèque royale*. Pour prévenir les dangers d'une longue minorité, il avait fixé à quatorze ans la majorité des rois de France.

Richard II et *Charles VI* (1377-99). — Richard II n'avait que onze ans lorsqu'il monta sur le trône; Charles VI en avait douze. La minorité de ces deux princes fut, dans les deux royaumes, l'occasion des mêmes désordres et des mêmes calamités. En Angleterre, les trois oncles de Richard, les ducs de Lancastre, d'York et de Glocester, se disputèrent le pouvoir, comme en France les trois oncles de Charles, les ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne. Une expédition malheureuse en Écosse (1378-80), et l'imposition de nouvelles taxes, amenèrent en Angleterre un soulèvement terrible : cent mille paysans, conduits par *Wat-Tyler*, s'emparèrent de Londres, et s'y livrèrent à tous les excès. Richard, assiégé dans la Tour de Londres, ne parvint à apaiser la révolte qu'en faisant massacrer Wat-Tyler, qu'il avait perfidement attiré dans une entrevue, et en publiant une charte d'affran-

chissement et d'amnistie, qu'il révoqua aussitôt après la soumission des rebelles (1381). En France, la dilapidation des finances par le duc d'Anjou, et les exactions commises dans tout le royaume par les collecteurs d'impôts, excitèrent un mécontentement général. Des séditions éclatèrent à Rouen et à Paris (révolte des *Maillotins*); une nouvelle guerre de la Jacquerie (révolte des *Huchins*) désola le Languedoc et la Provence (1381-82); et, pour réprimer ces désordres, les oncles du roi multiplièrent les massacres et les supplices. Tandis que le duc d'Anjou, adopté par Jeanne de Naples, allait mourir en Italie (1384), le duc de Bourgogne, devenu, par son mariage avec Marguerite de Flandre, héritier présomptif de ce comté, entraînait le jeune roi à combattre les communes flamandes, révoltées contre leur souverain. Les Flamands, commandés par *Philippe Arteveld*, furent complétement défaits à la bataille de *Rosebecque* (1382). Malgré cet échec, Gand continua à résister, sous la conduite d'*Ackerman*, successeur d'Arteveld. Devenu comte de Flandre par la mort de *Louis de Mâle* (1385), *Philippe le Hardi* fit de grandes concessions aux Flamands : ils ne cessèrent toutefois de s'agiter qu'en 1408, où *Jean sans Peur*, fils de Philippe, remporta sur les rebelles la sanglante victoire d'*Hasbains*.

Les succès du roi Charles VI en Flandre ne furent pour ses oncles qu'une occasion d'augmenter les impôts, et d'établir de nouvelles taxes sur les marchands. Les ducs de Berri et de Bourgogne entreprirent ensuite de conquérir l'Angleterre. Malgré d'immenses préparatifs et des dépenses considérables, le projet avorta : deux fois la tempête et le feu des Anglais détruisirent la flotte française (1386-87). D'autres expéditions non moins ruineuses, au midi de la France et contre le duc de Gueldre, achevèrent de porter au comble l'irritation des esprits. Cédant alors à l'indignation générale, Charles VI éloigna ses oncles du maniement des affaires. Il venait d'épouser *Isabeau de Bavière*, et cette union, qui devait être si funeste à la France, avait été célébrée avec une magnificence extraordinaire. Le jeune roi semblait vouloir s'occuper des intérêts de l'État, et effacer, par sa douceur et son humanité, le souvenir des maux passés : il rappela les anciens conseillers de son père, *la Rivière*, *le Mercier*, le connétable *Olivier de Clisson*, etc. (1389). Par le conseil de ces nouveaux ministres, que la noblesse voulut flétrir du surnom méprisant de *marmousets*, Charles signa une trêve avec l'Angleterre, diminua les taxes, et fit un voyage dans le Midi, pour réparer les désordres qu'y avait apportés l'administration du duc de Berri. La confiance semblait renaître, lorsqu'un événement imprévu jeta la France dans un abîme de malheurs. Le roi tomba en démence, à la suite d'une apparition mystérieuse dans la forêt du Mans, lorsqu'il marchait contre le duc de Bretagne, Jean de Montfort, qui s'était déclaré l'ennemi du connétable Olivier de

Clisson (1392). Les ducs de Berri et de Bourgogne essayèrent alors de reprendre le pouvoir, que leur disputa Louis, duc d'Orléans, frère du roi; et cette nouvelle lutte priva la France pendant trente ans d'un gouvernement régulier.—En Angleterre, Richard II, parvenu à l'âge de dix-neuf ans, s'était aussi débarrassé de la tutelle de ses oncles; mais ses prodigalités, ses débauches, et des guerres malheureuses en Écosse et en Irlande, l'avaient rendu odieux à la nation. En 1396, il confirma, par un nouveau traité, la trêve qu'il avait signée avec la France en 1389, promit d'observer la paix pendant vingt-huit ans, rendit Brest et Cherbourg, et épousa la fille de Charles VI, âgée de huit ans. Ces concessions achevèrent de le dépopulariser aux yeux de ses sujets, et soulevèrent contre lui toute la noblesse. Il parvint à réprimer la révolte du duc de Glocester, qui périt en prison à Calais (1397); mais, en 1399, il fut détrôné par son cousin *Henri de Lancastre*, et périt assassiné peu après au château de Pontefract (1).

Henri IV et *Charles VI* (1399-1413). — Pendant la première moitié de son règne, Henri IV eut à combattre de fréquentes séditions; il fut sans pitié pour les rebelles. Il eut aussi à repousser plusieurs invasions des Écossais et des Gallois. Les troubles qui désolaient la France lui permirent ensuite de s'occuper en paix de l'administration de son royaume. Mais il n'eut pas le temps d'accomplir les réformes qu'il méditait, et mourut à peine âgé de quarante-six ans (1413).

Durant ce temps, la France voyait le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans se disputer la régence. Le duc d'Orléans avait pour lui la reine Isabeau, que Charles VI, dans un de ses moments lucides, avait mise à la tête du conseil de régence; il représentait le vrai parti national, ennemi des Anglais; mais les taxes que le besoin d'argent l'avait forcé d'établir le rendaient impopulaire. Le duc de Bourgogne, au contraire, puissant par ses richesses et par ses domaines (Bourgogne, Franche-Comté, Flandre, Artois, Charolais, etc.), avait su se concilier la faveur des Parisiens; et, bien qu'il traitât secrètement avec les Anglais, il accusait son rival de sympathie pour ces ennemis de la France. La mort du duc Philippe le Hardi (1404), auquel succéda son fils *Jean sans Peur*, ne changea rien à l'état des choses. La *pacification de Vincennes* (1405) ne put éteindre l'inimitié des deux partis, et en 1407 le duc d'Orléans périssait à Paris, lâchement assassiné par les émissaires de son rival. Alors commença l'épouvantable lutte des *Bourguignons* et des *Armagnacs*. Tandis que Jean sans Peur voyait entrer dans son parti la plus haute noblesse, surtout celle du nord de la France, la reine Isabeau

(1) C'est sous le règne de Richard II que parut le fameux *Jean de Wiclef* Malgré les anathèmes d'Urbain V, cet hérétique compta un grand nombre de sectateurs. Wiclef suscita Jean Huss, et prépara Luther.

elle-même et le roi de Navarre, les ducs de Bretagne et de Berri, se déclaraient en faveur des fils du duc d'Orléans; et *Bernard d'Armagnac*, qui avait marié sa fille au jeune *Charles d'Orléans*, armait pour la cause de son gendre toute la noblesse du Midi. Les deux partis, tour à tour vainqueurs et vaincus, ensanglantèrent leurs triomphes par d'effroyables excès. Jean sans Peur, maître du Dauphin, dominait dans Paris, où il avait organisé la milice des *Cabochiens*, composée en partie de bouchers. Les Armagnacs rançonnaient la campagne aux alentours de Paris. En 1413, les Armagnacs chassent les Bourguignons de Paris, et délivrent le Dauphin; mais l'incapacité de ce prince et de ses conseillers ne fait qu'accroître les maux de la France, et la livre sans défense aux attaques de l'étranger.

Henri V et *Charles VI* (1413-1422). — Avant de monter sur le trône, Henri V ne s'était fait connaître que par ses désordres scandaleux et la dissolution de ses mœurs : devenu roi, il rompit avec ses compagnons de débauche, et se montra tout à fait à la hauteur des devoirs que son rang lui imposait. Après avoir comprimé par la rigueur des supplices l'hérésie des *Lollards*, disciples de Wiclef, qui soulevaient la multitude en prêchant le mépris de toute autorité et l'égalité absolue, il profita de l'anarchie qui régnait en France pour réclamer l'exécution du traité de Brétigny. Il débarque en Normandie, et remporte la victoire d'*Azincourt* en Artois (1415), non moins funeste à la France que les journées de Crécy et de Poitiers. Toute la noblesse du parti armagnac est prise ou détruite, à l'exception de Bernard d'Armagnac. Charles d'Orléans, fait prisonnier, est envoyé en Angleterre, où il est retenu vingt-cinq ans. Tandis que Henri V perd son temps à faire la conquête de la Normandie, et s'empare de Rouen après un siége mémorable de plus de sept mois (1419), Bernard d'Armagnac revient à Paris, et épuise cette malheureuse ville en l'accablant d'impôts. Les Bourguignons, qui se sont ouvertement déclarés pour les Anglais, sont alors introduits dans Paris par la trahison de *Périnet le Clerc*, et y commettent les excès les plus affreux. Les prisons, qui regorgent d'Armagnacs, sont à deux reprises le théâtre de massacres horribles. Cependant le Dauphin s'était enfui de Paris, et s'était mis à la tête des Armagnacs : le duc de Bourgogne, affaibli par les fureurs de son parti et son impuissance à repousser les Anglais, voulut tenter une réconciliation avec le Dauphin : c'était courir à sa perte; il fut assassiné sur le pont de Montereau, dans une entrevue avec ce prince (1419). Les Armagnacs venaient de venger la mort du duc d'Orléans; mais en même temps ils venaient de livrer la France au roi d'Angleterre. *Philippe le Bon*, fils de Jean sans Peur, aveuglé par la vengeance, reconnut les droits de Henri V, et, par le traité de *Troyes* (1420), lui ouvrit les portes de Paris. La reine Isabeau, abandonnant lâchement les intérêts de son fils, comme elle

avait abandonné ceux de son époux, accéda à cet indigne traité. Les états généraux et le parlement de Paris se soumirent également au roi d'Angleterre, et le reconnurent en qualité de *régent*. Heureusement Henri V mourut en 1422, laissant pour successeur un enfant de huit mois : Charles VI le suivit de très-près au tombeau.

Charles VII et *Henri VI* (1422-1453). — La France eut alors deux rois : à Paris, le jeune Henri VI, sous la tutelle du duc de Bedford ; au delà de la Loire, Charles VII, le *roi de Bourges*, comme l'appelaient les Anglais. Ces derniers avaient l'avantage du nombre et de l'argent ; la prudence et les talents militaires de Bedford égalaient pour le moins l'incapacité et la présomption du connétable de *Richemont*, principal conseiller de Charles VII : aussi, dans le commencement, malgré la valeur de *Dunois*, bâtard d'Orléans, de *la Hire*, d'*Harcourt* et de *Xaintrailles*, les Français furent partout défaits, à *Crevant-sur-Yonne*, au *Crotoy*, à *Verneuil* (1423-24). Cependant les troubles suscités en Angleterre par la rivalité du duc de *Glocester* et du cardinal-évêque de Winchester, obligèrent le duc de Bedford de passer le détroit. Ce départ, et la mésintelligence qui commençait à naître entre Philippe le Bon et les Anglais, relevèrent la cause de Charles VII. Pendant l'absence de Bedford, *Talbot* et *Salisbury*, qui commandaient l'armée anglaise, investirent la ville d'Orléans (1426). Déjà les Français avaient éprouvé plusieurs défaites (notamment à la honteuse journée *des Harengs*), et la ville, réduite aux dernières extrémités, était sur le point de se rendre. Cependant Charles VII, s'abandonnant aux plaisirs dans sa voluptueuse cour de Chinon, ne faisait rien pour la sauver, et, comme disait la Hire, *perdait joyeusement son royaume*. C'est alors que parut *Jeanne d'Arc*. Puisant un courage surnaturel dans sa foi profonde et sa haine des Anglais, cette héroïque jeune fille fit passer son ardeur dans l'âme des Français, défit les assiégeants dans plusieurs rencontres, et les força de lever le siége d'Orléans (1429) ; puis, s'ouvrant un passage au travers des ennemis, elle fit Suffolk prisonnier à Jargeau, s'empara de Beaugency, défit et prit Talbot à *Patay*, et, malgré des obstacles et des dangers sans nombre, conduisit le roi jusqu'à Reims, où il fut sacré. L'effet moral de cette cérémonie religieuse fut immense. Charles VII, cédant à l'entraînement général et aux conseils énergiques de sa maîtresse, *Agnès Sorel*, sortit enfin de son indolence. Cependant l'infortunée Jeanne d'Arc, qui sentait sa mission finie, et qu'on avait forcée de rester à la tête de l'armée, était tombée à Compiègne au pouvoir des Anglais; et Bedford n'avait pas rougi de déshonorer le nom anglais en la faisant lâchement brûler à Rouen comme sorcière (1431). Cette honteuse vengeance acheva de ruiner en France le parti des Anglais. Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, se sépara d'eux ouvertement, et conclut avec les Armagnacs un armistice de deux

années : ce fut le prélude des négociations qui se terminèrent par le traité d'*Arras* (1435), qui effaça la honte de l'infâme traité de Troyes. La même année, le duc de Bedford vint à mourir, et Charles VII rentra triomphant dans Paris.

Privés de l'appui de la maison de Bourgogne, les ministres de Henri VI recherchèrent celui de la maison d'Anjou, en faisant épouser au jeune Henri VI *Marguerite*, fille du roi *René* (1444). Mais ce mariage eut pour l'Angleterre les conséquences les plus funestes. Deux partis se formèrent, l'un qui soutenait la reine, et qu'on nomma le parti français; l'autre, qui prit le nom de parti anglais, et qui avait pour chef le duc de Glocester. Pendant ce temps, Charles VII avait recouvré une à une les provinces dont s'étaient emparés les Anglais : la Champagne (1441), le Poitou, la Saintonge et la Guienne (1442), puis, un peu plus tard, la Normandie (1449), Bayonne et Bordeaux (1451); Calais seul resta en la possession de l'Angleterre. La perte de tant de provinces, la défaite de *Formigny* (1450), et l'assassinat du duc de Glocester, qui fut trouvé mort dans son lit, mirent le comble à l'irritation des esprits en Angleterre. Marguerite effrayée renvoya ses ministres, sacrifia au mécontentement populaire le brave Suffolk qu'on accusait de trahison, et chargea Talbot de conduire une nouvelle expédition en Guienne. L'expédition échoua, et Talbot fut tué à la bataille de *Castillon* (1453). Cette victoire des Français mit fin à la guerre de cent ans, et porta le dernier coup à la maison de Lancastre. Tandis que la paix et la sécurité renaissaient en France, la guerre des *Deux Roses* allait éclater en Angleterre.

— L'expulsion des Anglais accrut considérablement l'autorité royale sous Charles VII. Le système féodal était désormais en pleine décadence. Les milices irrégulières, derniers débris des grandes compagnies, avaient été détruites par les Suisses à la bataille de Saint-Jacques (1444); la même année, Charles VII les remplaça par une milice régulière et permanente, composée surtout d'*infanterie* (les compagnies d'ordonnance, les francs-archers, etc.), qui lui permettait de se passer du secours de la noblesse, et même de lui imposer sa volonté. La condamnation du duc d'Alençon et le bannissement de Jean d'Armagnac, accusés d'intelligence avec les Anglais, le supplice de l'Esparre, montrèrent assez quels progrès avait déjà faits le pouvoir royal. La révolte de la *Praguerie* (1440), dans laquelle se laissa entraîner le Dauphin, fut comme une dernière protestation de la féodalité expirante.

XVII.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

Histoire des Arabes et des royaumes chrétiens d'Espagne depuis la fondation du khalifat de Cordoue jusqu'à l'avénement de Henri IV au trône de Castille.
Royaume de Portugal ; découvertes des Portugais en Afrique.

I. ARABES ET MAURES.

La victoire de Xérès (711) avait ouvert l'Espagne aux Arabes, et mis fin à l'empire des Wisigoths ; les victoires de Tarik et celles de Musa achevèrent la conquête de la Péninsule. Les Pyrénées furent ensuite franchies ; et, sans la victoire que Charles Martel remporta sur les Sarrasins entre Tours et Poitiers (732), la France eût peut-être subi le même sort que l'Espagne. Depuis, les victoires de Pepin et celles de Charlemagne refoulèrent les Arabes au delà des Pyrénées, et même jusqu'à l'Èbre. En même temps un petit nombre de guerriers, échappés au désastre de Xérès, et qui s'étaient réfugiés dans les montagnes des Asturies, y jetaient les fondements d'un nouveau royaume chrétien.

Lorsque les Abbassides eurent remplacé en Orient les khalifes Ommiades, un descendant de ces derniers, *Abdérame*, passa en Espagne, où sa famille comptait encore beaucoup de partisans, et parvint à fonder à Cordoue le siége d'un second empire musulman, qui prit le nom de *Khalifat ommiade d'Espagne*, ou *Khalifat de Cordoue* (750). Sous ces nouveaux maîtres, une ère de prospérité s'ouvrit pour l'Espagne. Les khalifes de Cordoue s'appliquèrent à réparer les maux de l'invasion, et traitèrent avec la même humanité et la même douceur leurs sujets chrétiens ou musulmans. L'agriculture et le commerce refleurirent dans toute la Péninsule. Cordoue devint le sanctuaire des lettres et des sciences ; des mosquées et des édifices magnifiques s'élevèrent de toutes parts, et embellirent les cités de l'Espagne. Néanmoins la race conquérante ne se fondit point avec la race indigène, et resta étrangère sur le sol de l'Espagne ; les deux religions vécurent toujours ennemies l'une de l'autre : de là une cause d'affaiblissement pour la domination musulmane, qui, après une lutte aussi longue que brillante, finit par succomber sous les efforts continuels des chrétiens.

Le règne d'*Abdérame III* (912-961) fut le plus brillant du khalifat

de Cordoue. Il replaça sous le joug plusieurs provinces qui s'étaient révoltées, arrêta les progrès des chrétiens, et, profitant des divisions qui s'étaient élevées parmi eux après la mort d'*Alphonse III le Grand*, roi des Asturies, les vainquit en plusieurs rencontres. Il étendit sa domination jusqu'en Afrique, et régna par ses flottes sur toute la Méditerranée. Au milieu de ces travaux guerriers, il protégea les arts et les lettres, et embellit Cordoue par la construction d'un palais magnifique.— Aussitôt après la mort d'Abdérame, commença la décadence du khalifat de Cordoue. En vain l'intrépide *Almansor* refoula les chrétiens jusqu'au pied des Pyrénées, et vainquit les Édrisites au delà du détroit; après cinquante années de victoires non interrompues, il fut vaincu à *Calatanazor* par les rois de Léon et de Navarre réunis, et mourut de désespoir (1001). La mort de cet illustre guerrier précipita la chute du khalifat de Cordoue. Les tribus africaines reconquirent leur indépendance, et les gouverneurs des provinces d'Espagne refusèrent d'obéir à un maître impuissant. Enfin, un soulèvement général eut lieu, et le khalife *Hescham III* fut détrôné : avec lui finit la dynastie des Ommiades d'Espagne (1031).

Dix-neuf royaumes musulmans se formèrent des débris du khalifat de Cordoue. Les plus considérables furent ceux de Cordoue, de Séville, de Tolède, de Lisbonne, de Saragosse, de Tortose, de Valence, de Murcie, etc. Ce démembrement favorisa singulièrement les progrès des chrétiens. C'est alors que le *Cid* commença à s'illustrer par ses exploits héroïques contre les infidèles. La domination musulmane se serait même bientôt éteinte dans la Péninsule, si les dissensions perpétuelles des chrétiens ne les avaient armés sans cesse les uns contre les autres. En 1069, les Sarrasins, vigoureusement pressés par le roi de Castille *Alphonse VI,* allaient être chassés de l'Espagne, lorsqu'ils appelèrent à leur secours les *Almoravides* d'Afrique. Ces sectaires fanatiques et guerriers avaient déjà soumis, sous la conduite de leur chef, le Maure *Yousef-ben-Taschfin*, une partie de l'Afrique septentrionale; ils passèrent le détroit, et défirent Alphonse VI à *Badajoz* (1086); puis, s'attaquant à la fois aux Arabes et aux chrétiens, ils soumirent les principaux royaumes musulmans : la victoire décisive d'*Ucclès* (1108) substitua leur domination à celle des Arabes en Espagne. Toutefois, leur empire ne fut pas de longue durée : d'autres sectaires non moins redoutables, les *Almohades*, détruisirent la puissance des Almoravides d'abord en Afrique (1120-29), puis en Espagne (1147-1190). Ces derniers ne tardèrent point non plus à s'affaiblir. La victoire d'*Alarcos*, remportée en 1195 par *Yakoub* sur le roi de Castille Alphonse IX, avait effrayé toute la chrétienté. Le pape Innocent III prêcha une croisade contre les infidèles, et des forces considérables se rassemblèrent pour les accabler. Les rois de Castille, d'Aragon et de Navarre, réunis, remportèrent sur l'émir *Mohammed*

la célèbre victoire de *Las Navas de Tolosa*, sur les confins de la Castille et de l'Andalousie (1212). Cette défaite entraîna la chute et le démembrement de l'empire almohade. Il se partagea en plusieurs petits États maures, qui tombèrent successivement au pouvoir des rois chrétiens. Le plus considérable d'entre eux, et le seul qui sut maintenir son indépendance jusqu'au quinzième siècle, fut le royaume de Grenade, fondé en 1235, et soumis en 1492 par l'illustre Gonzalve de Cordoue.

II. ROYAUMES CHRÉTIENS D'ESPAGNE.

Royaume des Asturies, dit aussi d'*Oviédo* ou de *Léon*. — Après la bataille de Xérès, les débris de l'armée chrétienne s'étaient réfugiés dans les montagnes des Asturies, sous la conduite de *Pélage*, descendant du roi wisigoth Récarède (712); leur nombre s'accrut bientôt de tous ceux qui ne voulurent point se soumettre à la domination des musulmans. Pélage put alors reprendre l'offensive, et commença à inquiéter les vainqueurs par des incursions continuelles. Proclamé roi après un succès important remporté à Cavadonga (718), Pélage fonda la ville d'Oviédo, et en fit la capitale de son royaume. Ses successeurs, parmi lesquels il faut remarquer *Froïla*, *Alphonse III le Grand* (866-910), *Ordogno II*, s'emparèrent successivement de la ville de Léon (qui remplaça Oviédo comme capitale du royaume des Asturies), de la Galice, du nord du Portugal et de la Vieille-Castille. Le royaume de Léon subsista jusqu'au onzième siècle; *Bermude III* ayant péri en 1037 dans un combat contre Ferdinand Ier, roi de Castille, celui-ci réunit le royaume de Léon à la couronne de Castille. Il en fut encore détaché quelquefois, notamment en 1154; mais en 1230 *Ferdinand III* réunit pour toujours les deux royaumes.

Royaume de Navarre. — Vers l'an 831, *Aznar*, gouverneur de la marche de Navarre pour le roi des Francs, Louis le Débonnaire, profita de la faiblesse de ce prince pour se rendre indépendant dans son gouvernement. *Garsimine* (Garcie Ximenès), son fils, prit le titre de roi en 857. Sous *Sanche III le Grand* (1001-1035), le royaume de Navarre, agrandi de l'Aragon et de la Castille, avait atteint son plus haut degré de puissance; mais après sa mort ses États furent partagés entre ses trois fils, et formèrent les trois royaumes de Navarre, d'Aragon et de Castille. Ces trois couronnes, momentanément réunies en la personne d'*Alphonse le Batailleur*, roi d'Aragon, puis de nouveau séparées, passèrent toutes trois, du douzième au treizième siècle, entre des mains étrangères à la famille d'Aznar.

Le royaume de Navarre proprement dit était échu à *Garcie IV*,

fils de Sanche III (1035). *Sanche IV*, son fils, fut détrôné en 1076 par le roi d'Aragon *Sanche Ramire*, et la Navarre resta soumise aux rois d'Aragon jusqu'à la mort d'Alphonse le Batailleur (1134). Elle redevint alors un royaume séparé. En 1234, le comte *Thibaut* de Champagne, si célèbre par son amour pour la mère de saint Louis, devint roi de Navarre du chef de sa mère Blanche, sœur et héritière de Sanche VII, et fonda la *dynastie de Champagne*. Le mariage de Jeanne, reine de Navarre, avec Philippe le Bel (1284) réunit ce royaume à la *couronne de France* jusqu'en 1328. Il passa ensuite dans la *maison d'Évreux* par le mariage de Jeanne, fille de Louis X le Hutin avec Philippe d'Évreux. C'est à cette dynastie qu'appartient le fameux *Charles le Mauvais* (1349-87), qui joua un rôle si important en France sous Jean II et Charles V. Le trône de Navarre appartint encore depuis aux maisons de *Foix*, d'*Albret* et de *Bourbon*. Au milieu de ces changements perpétuels de dynasties, la Navarre, resserrée d'ailleurs entre les royaumes plus puissants de Castille et d'Aragon, ne put guère prendre de l'accroissement, et n'exerça aucune influence importante sur les destinées de l'Espagne.

Royaume d'Aragon. — Le premier roi d'Aragon fut Ramire Ier (1035). *Sanche-Ramire*, son fils, joignit la Navarre à ses États (1076), et *Alphonse Ier le Batailleur* (1104-1134), par son mariage avec *Urraque*, infante de Castille, y ajouta le royaume de Castille et de Léon. La maison d'Aragon régna alors un instant sur toute l'Espagne chrétienne. Les brillants succès d'Alphonse le Batailleur contre les Almoravides rendirent longtemps glorieux le règne de ce prince; mais en 1134 il éprouva une sanglante défaite à *Fraga*, non loin des bords de l'Èbre, et en mourut de chagrin. Le royaume de Castille et Léon s'était déjà détaché de l'Aragon par le divorce d'Urraque (1126) : après la mort d'Alphonse, la Navarre reprit son indépendance. Quelques années après, le mariage de *Pétronille*, fille et héritière de *Ramire II*, avec *Raymond-Béranger IV*, faisait passer le trône d'Aragon dans la maison des *comtes de Barcelone* (1137).

Sous cette nouvelle dynastie, l'Aragon, fortifié par l'accession de la Catalogne, put balancer l'influence des rois de Castille. Il s'accrut successivement des comtés de Provence, de Montpellier, du Roussillon, et profita de la défaite des Almohades à la bataille de Tolosa (1212), pour s'emparer de plusieurs provinces dans l'Espagne méridionale. En même temps les rois d'Aragon se rendaient sur mer redoutables aux infidèles. *Jayme Ier*, dit *le Conquérant* (1213-76), s'empara des îles Baléares (1229-33), et en forma, avec le comté de Roussillon et Montpellier, un royaume indépendant, le *royaume de Majorque* (1), qu'il donna à *Jayme*, son second fils ; il soumit aussi la

(1) Ce royaume de Majorque subsista jusqu'au milieu du quatorzième siècle.

plus grande partie du royaume de Valence. *Don Pèdre* ou *Pierre III*, son fils aîné, enleva la Sicile à Charles d'Anjou, après le massacre des Vêpres siciliennes (1282), et brava les excommunications du pape Martin V (Voyez le n° XIV). Tandis que le second fils de Pierre III, *Frédéric II*, lui succédait sur le trône de Sicile, *Jayme II*, son fils aîné, montait sur le trône d'Aragon, et, se réconciliant avec le saint-siége, recevait du pape Boniface VIII l'investiture de la Sardaigne, qu'il conquit sur les Pisans, et que ses successeurs défendirent avec succès contre les attaques continuelles des Génois. La couronne de Sicile fit retour à la branche aînée en 1391 ; et en 1435 *Alphonse V le Magnanime* ayant enlevé le royaume de Naples à la maison d'Anjou, acheva la conquête définitive du royaume des Deux-Siciles. Alphonse V mourut en 1458, laissant la couronne d'Aragon à son fils *Jean II*, père de *Ferdinand le Catholique*, qu'il ne faut pas confondre avec Jean II, roi de Castille.

Royaume de Castille. — Ce furent les rois de Castille qui jouèrent le rôle le plus brillant dans la lutte contre les Sarrasins, et qui s'enrichirent le plus de leurs dépouilles. Théâtre des premières luttes entre les chrétiens et les musulmans, cette contrée avait été, dès le dixième siècle, hérissée de châteaux forts (*castellos*) par les seigneurs chrétiens, et en avait tiré son nom. Le roi de Navarre, Sanche le Grand, profitant des dissensions qui partageaient les seigneurs, en avait fait la conquête, et dès 1017 l'avait érigée en royaume en faveur de son fils *Ferdinand Ier*. Celui-ci la conserva après la mort de son père (1035), et y ajouta, en 1037, le royaume de Léon, qu'il conquit sur Bermude III, dernier descendant de Pélage. Il combattit vaillamment contre les infidèles; mais sa gloire fut éclipsée en partie par celle du héros de cette époque chevaleresque, l'intrépide *don Rodrigue Diuz de Bivar*, surnommé par les Sarrasins le *Cid Campéador*. *Alphonse VI* (1065-1109), d'abord roi de Galice, puis de Léon et Castille, réunit tous les domaines de sa maison après la mort de ses frères, et fit aux Maures une guerre acharnée; il avait déjà conquis sur eux Madrid et Tolède, et il était sur le point de les expulser entièrement de l'Espagne, lorsque l'invasion des Almoravides arrêta ses succès. Vaincu à Badajoz (1086), puis à Ucclès (1108), où périt son fils l'infant don Sanche, il mourut de douleur, et laissa le trône à sa fille *Urraque*. Le Cid était mort en 1099, après avoir illustré sa vieillesse par la conquête du royaume de Valence (1094).

Urraque épousa d'abord *Raymond de Bourgogne*, puis le roi d'Aragon, *Alphonse le Batailleur*, qui eut en Castille le nom d'*Al-*

Jayme II, qu'il ne faut pas confondre avec le roi d'Aragon de même nom, se le vit alors enlever par *Pierre IV*, roi d'Aragon ; et en 1349 il vendit à la France le comté de Montpellier, qui était sa dernière possession.

phonse VII : mais la jalousie de la reine et l'orgueil des Castillans firent bientôt naître des dissensions entre les deux royaumes. Un divorce eut lieu, et Urraque fit proclamer roi, sous le nom d'*Alphonse VIII*, un fils qu'elle avait eu de son mariage avec Raymond. Nous n'indiquerons que les règnes les plus importants de cette *dynastie de Bourgogne : Ferdinand III* (1217-52) réunit définitivement à la Castille le royaume de Léon (1230), enleva aux musulmans les royaumes de Cordoue, de Murcie et de Séville (1236-48), et les réduisit au seul royaume de Grenade. — *Alphonse X le Sage* (1252-82), fils du précédent, mérita son surnom à cause de son goût pour les lettres et les sciences, et surtout pour l'astronomie. On lui doit des tables astronomiques, dites *Alphonsines*, et un code de lois fort célèbre (*las siete Partidas*) : pendant le grand interrègne allemand, il se porta comme prétendant à la couronne impériale; sur la fin de son règne, il vit son royaume envahi par les Maures, et fut détrôné par son fils *Sanche IV*. — *Alphonse XI* (1312-50) s'illustra par de brillants succès sur les Maures. Ligué avec le roi de Portugal Alphonse IV, il remporta à *Tarifa*, en Andalousie (1340), une éclatante victoire sur les rois de Maroc et de Grenade. C'est sous ce règne que commencèrent les dissensions intestines qui déchirèrent la Castille pendant plusieurs siècles, et retardèrent si longtemps l'expulsion des Maures. Les principales familles qui se signalèrent dans ces funestes querelles furent celles des *Lacerda*, des *Haro* et des *Lara*. — *Pierre IV le Cruel* (1350-69), fils et successeur d'Alphonse XI, fut le dernier roi de la dynastie de Bourgogne. Il tua *Éléonore* de Guzman, maîtresse de son père (1351), abandonna sa femme *Blanche* de Bourbon le lendemain de ses noces, et la fit ensuite mourir (1361); il égorgea son cousin *Jean*, son oncle *Frédéric*, et préparait le même sort à son frère naturel, *Henri de Transtamare;* mais celui-ci s'enfuit en France, et, avec l'aide de Duguesclin, revint le détrôner Rétabli une première fois par le prince Noir (1366), Pierre le Cruel, après avoir été vaincu et pris à Montiel (1369), fut tué de la main même de son frère Henri de Transtamare, en présence de Duguesclin.

L'avénement de la *dynastie de Transtamare* fut le signal d'une complète anarchie. *Henri II* et ses successeurs, jusqu'à l'avénement de Henri IV (1454), furent sans cesse exposés à des révoltes suscitées par les grands vassaux. Henri II (1369-79) illustra du moins son règne par des guerres victorieuses contre le Portugal, l'Aragon et la Navarre; *Henri III* (1390-1406) parvint quelque temps à contenir l'orgueil de la noblesse; mais la minorité de *Jean II* (1406-1454), et la honteuse faiblesse de ce prince pour son favori *Alvaro de Luna* anéantirent l'autorité royale et mirent le comble aux calamités du royaume.

Institutions politiques. — A une époque où la féodalité dominait encore dans toute l'Europe, l'Espagne jouissait déjà d'institutions libérales fort remarquables. La puissance des rois fut de bonne heure limitée par des *juntes* provinciales, puis par des *cortès* ou assemblées générales des quatre ordres de l'État : 1° les prélats; 2° les grands (*ricos hombres*); 3° les chevaliers (*caballeros*, *infanzones*) ou *hidalgos* (fils de Goths); 4° les députés des communes (*procuradores*). Ces communes se formèrent dès les premiers temps de la lutte contre les Maures : elles étaient administrées par leurs *corrégidors* et leurs *alcades*. Elles firent partie des cortès d'Aragon dès 1130, et de celles de Castille dès 1169; plus tard, elles opposèrent à la puissance des seigneurs une confédération redoutable par son étendue et son unité, et qu'on appela la *fraternité* : telle fut l'origine de la *sainte Hermandad*, établie en Castille en 1260. Les cortès votaient l'impôt, exerçaient la puissance législative, et même empiétaient fort souvent sur le pouvoir royal : leur convocation, irrégulière en Castille, fut tour à tour annuelle ou biennale en Aragon. Dans ce dernier royaume, nous devons encore remarquer une institution très-curieuse, celle du *grand justicier*. Ce magistrat, inviolable et inamovible, recevait entre ses mains le serment du roi lors de son avénement, était l'arbitre des différends entre la noblesse et la couronne, pouvait citer le roi devant son tribunal, et opposer son véto à ses ordonnances.

Ce fut pendant la lutte contre les musulmans que furent fondés en Espagne les trois grands ordres religieux et militaires d'Alcantara (1156), de Calatrava (1158), de Saint-Jacques de Compostelle (1161), et enfin l'ordre moins connu de Montesa, qui, en Aragon, remplaça l'ordre des Templiers (1317).

III. ROYAUME DE PORTUGAL.

Henri de Bourgogne, arrière-petit-fils de Robert de France, s'était mis au service d'Alphonse VI, roi de Castille, et s'était illustré par ses hauts faits contre les Sarrasins. Alphonse VI, pour le récompenser, lui donna, avec le titre de comte, l'investiture des provinces qu'il pourrait conquérir à l'ouest de la Péninsule, et la main de sa fille Térésa (1095). Vainqueur des Sarrasins dans dix-sept combats, Henri soumit tout le pays situé entre le Douro et le Minho, qui prit alors le nom de comté de *Porto* ou *Porto Calle*, d'où celui de *Portugal*. Il mourut en 1112, laissant à son fils *Alphonse Henriquez*, surnommé *le Conquérant* (*el Conquistador*), le soin d'achever sa tâche. Celui-ci, menacé par une invasion formidable des musulmans, prit le titre de roi, et remporta sur cinq rois maures une éclatante victoire dans les plaines

d'*Ourique* (1139). Cette victoire lui ouvrit les portes de Lisbonne, et lui permit d'étendre sa domination sur tout le pays situé sur les deux rives du Tage. Les cortès de Lamego (1143) confirmèrent à Alphonse le titre de roi, et réglèrent l'ordre de succession et les lois constitutives du royaume. Sur la fin de son règne, les Almohades envahirent ses États; mais la victoire de *Santarem* arrêta l'invasion, et laissa Alphonse terminer en paix sa glorieuse carrière (1185). Les successeurs de ce prince ne tardèrent point à achever la conquête du Portugal. L'Alentéjo fut soumis en 1203, et *Alphonse III*, en s'emparant des Algarves (1250), atteignit le sud de la Péninsule. — *Denis*, surnommé *le Laboureur* (1279-1325), encouragea l'agriculture, le commerce et l'industrie, et contribua beaucoup à accroître les richesses du royaume par la sagesse de ses institutions.— *Alphonse IV* a rendu son nom célèbre par le meurtre d'*Inès de Castro*, qu'un mariage secret avait unie à son fils *don Pèdre*. La mort de cette victime innocente de l'orgueil d'Alphonse alluma entre le père et le fils une guerre impie, qui ne se termina qu'avec la mort du premier (1357). Don Pèdre, devenu roi, mérita le surnom de *Justicier*, par la sévérité avec laquelle il punit les meurtriers d'Inès. La descendance légitime de Henri de Bourgogne s'éteignit avec Ferdinand, fils et successeur de don Pèdre (1383). Les cortès déférèrent alors la couronne à *Jean*, frère naturel du dernier roi, et grand maître de l'ordre d'Aviz. Ce prince affermit sa puissance et l'indépendance du Portugal par ses succès contre les Maures et par la victoire d'*Aljubarota* (1385), qu'il remporta sur Jean Ier, roi de Castille.

Découvertes des Portugais. — Délivrés de toute inquiétude du côté de l'Espagne, mais ne pouvant espérer d'autres conquêtes dans la Péninsule, les Portugais tournèrent leur esprit aventureux du côté de la mer. Le roi Jean Ier s'embarqua pour l'Afrique avec ses trois fils, et fit en six jours la conquête de Ceuta. De retour de cette expédition, l'infant don Henri, l'un des hommes les plus savants de son siècle en astronomie et en géographie, prépara un voyage de découvertes, et, en 1417, envoya deux vaisseaux qui s'avancèrent à soixante lieues au sud du cap Noun. En 1419, l'île de Madère fut découverte. Une guerre avec les Maures d'Afrique suspendit pendant quelques années ces utiles expéditions. Elles furent reprises en 1433 sur les plans de don Henri, qui avait formé le projet de s'ouvrir une route vers les Indes, en faisant le tour de l'Afrique. Le cap Bojador, puis le cap Blanc (1441), furent doublés. En 1446, les Portugais dépassèrent l'embouchure du Sénégal, et en 1448 ils atteignirent le cap Vert et découvrirent les îles Açores. Un demi-siècle plus tard, Vasco de Gama devait doubler le cap de Bonne-Espérance.

XVIII.

ÉTATS SCANDINAVES ET SLAVES, GRECS ET TURCS.

Commencements des royaumes de Suède, de Danemark, de Pologne, de Russie.
Empire grec, depuis les croisades.—Turcs ottomans.—Tamerlan.—Prise de Constantinople.

I. ÉTATS SCANDINAVES.

On comprend, sous le nom d'États scandinaves, les trois royaumes de Danemark, de Norwége et de Suède.

Leur histoire n'a d'importance qu'à partir de l'*union de Calmar*, qui réunit les trois couronnes de Danemark, de Suède et de Norwége, sur la tête de *Marguerite de Waldemar* (1397). Avant cette époque, le Danemark et la Norwége avaient déjà été réunis : *Canut le Grand* (1017) régnait à la fois sur l'Angleterre, le Danemark et la Norwége; les Danois, d'abord adorateurs d'Odin, venaient d'être convertis à la foi chrétienne. Canut affermit dans ses États la vraie religion, et fonda un grand nombre d'églises. Après lui, les deux royaumes scandinaves furent séparés pendant trois siècles. Enfin Marguerite, fille de Waldemar III, ayant épousé *Haquin VII*, roi de Norwége, elle lui succéda, d'abord comme régente de son fils Olaüs, puis comme reine après la mort de ce fils; en même temps elle devenait par héritage reine de Danemark après la mort de *Waldemar III*, et, par élection, reine de Suède après la déposition d'*Albert de Mecklembourg*.

La Suède était restée jusqu'alors indépendante, quoique agitée par des troubles continuels. Comme les rois de Danemark et de Norwége, les rois de Suède se prétendaient issus d'Odin. Le christianisme pénétra dans ces contrées dès le dixième siècle; mais il y resta longtemps mêlé au culte d'Odin. Albert de Mecklembourg était monté sur le trône en 1363. Vaincu en 1389 à la bataille de *Falkœping* par Marguerite, il perdit le trône et la liberté. Marguerite gouverna avec bonheur et avec gloire les trois royaumes, et mérita le surnom de *Sémiramis du Nord*. Après sa mort (1412), ses successeurs, *Éric* et *Christophe*, ne purent maintenir qu'avec peine une union qui n'avait d'ailleurs rien de solide, à cause de la diversité des mœurs et des institutions. Elle fut dissoute en 1448. Les Suédois se donnèrent pour roi *Charles Canutson; Christian Ier d'Oldenbourg* fut appelé à régner sur le Danemark et la Norwége.

II. ÉTATS SLAVES.

RUSSIE. — L'histoire de la Russie remonte au milieu du neuvième siècle. Vers cette époque, *Rurik*, chef de Normands-Varègues, sortit de la Suède, vint s'établir sur les bords du lac Ilmen, et s'empara de Kief. *Igor*, son fils, et *Sviatoslav*, son petit-fils, poussèrent leurs conquêtes jusqu'à Constantinople. A la fin du dixième siècle, *Wladimir Ier* (988-1015) épousa la fille de Basile II, après s'être converti au christianisme, et établit la vraie religion en Russie, sous la juridiction du patriarche de Constantinople. *Jaroslaf Ier* (1015-1054) donna aux Russes une législation, et maria sa fille *Anne* au roi de France Henri Ier. Après la mort de ce prince, et pendant les quatre siècles suivants, les progrès de l'empire russe semblent s'arrêter. Son histoire intérieure n'offre plus que des crimes atroces, et des princes barbares qui se disputent violemment, à la mort de chaque souverain, les provinces de l'empire démembré : du dixième au douzième siècle, s'élèvent une foule de principautés, parmi lesquelles il faut remarquer le grand-duché de Moscou, fondé en 1054. A l'extérieur, la Russie est désolée d'un côté par des guerres continuelles et désastreuses avec la Lithuanie et la Pologne ; de l'autre, par les invasions successives des Tartares-Mongols, sous les fils et les successeurs de Gengiskhan (1240). Ces derniers, après avoir horriblement ravagé toute la Russie et détruit le peu de civilisation qui s'y trouvait encore, fondèrent dans la partie orientale de cette contrée l'empire du Kaptchak ou de la *Horde d'or*, auquel les Russes payèrent un honteux tribut jusqu'au règne d'Ivan III (1462).

POLOGNE. — L'histoire de ce pays est fabuleuse jusqu'au moment où s'établit la dynastie des *Piast* (842). *Miécislas Ier* fut le premier prince chrétien (964), et, peu après, la Pologne, auparavant soumise aux empereurs d'Allemagne, devint de fait indépendante. Sous le règne de *Boleslas III* le Victorieux (1102-1139), la Pologne fut puissante et respectée ; mais, à sa mort, son empire se divisa, et les dissensions intestines ramenèrent cette contrée à l'état de barbarie d'où elle venait de sortir. Les Prussiens idolâtres, puis les chevaliers teutoniques et les chevaliers porte-glaives, qui, sous prétexte de convertir les Prussiens, s'étaient emparés des bords de la Baltique, devinrent pour elle des ennemis redoutables. Elle souffrit aussi des invasions des Mongols, qui avaient ravagé la Russie. Enfin, au quatorzième siècle, *Casimir III* le Grand (1333-1370) releva la Pologne : il fit la paix avec les chevaliers teutoniques ; battit les Tartares, les Lithuaniens et les Russes ; donna des lois à la Pologne, et réforma heureusement la constitution du pays. *Louis le Grand*, roi de Hongrie, son neveu, lui succéda par élection, et laissa le trône de Pologne à sa fille cadette

Hedwige. Cette princesse épousa *Jagellon*, grand-duc de Lithuanie, qui se fit chrétien, et fonda la dynastie des *Jagellons*, sous le nom de *Wladislas V* (1386). Le règne de ce prince fut glorieux; mais, sous son fils *Wladislas VI*, les Turcs firent éprouver aux Polonais une grande défaite à Varna (1444). Wladislas VI périt dans cette bataille.

HONGROIS. — Les Madgyars ou Hongrois vinrent en 889, sous la conduite d'*Arpad*, s'établir sur les bords de la Théiss. Les empereurs d'Allemagne essayèrent inutilement de les repousser, et, en 1008, Henri II fut obligé de reconnaître le titre de roi à *Waïc*, qui prit le nom d'*Étienne*. Les Hongrois venaient tout récemment de se convertir au christianisme. La dynastie d'Arpad, malgré de continuelles dissensions, se maintint sur le trône jusqu'en 1302; elle fut alors remplacée par la maison d'Anjou. *Charobert* (Charles Robert), petit-fils d'*Étienne V*, et premier roi de cette dynastie, agrandit le royaume par des conquêtes en Servie, Bosnie et Dalmatie. *Louis le Grand*, son fils, réunit les deux couronnes de Hongrie et de Pologne, mais ne laissa que la Hongrie à *Marie*, sa fille aînée. Cette princesse, qui portait le titre de *roi*, épousa *Sigismond*, qui à la couronne impériale joignit celles de Hongrie et de Bohême. Il eut pour successeur *Albert d'Autriche*, dont le fils, *Ladislas V*, régna sous la tutelle de l'illustre Jean Huniade.

Nous n'avons rien d'important à dire sur les Bohémiens et les Bulgares, si ce n'est que les Bohémiens furent gouvernés, depuis 900 environ, par des ducs ou rois, dont le premier fut *Przemysl*. La Bohême fut toujours dépendante des empereurs d'Allemagne, et finit par faire partie de leurs domaines. Quant aux Bulgares, ils étaient originaires du Volga; du septième au onzième siècle, ils formèrent sur les bords du Danube un empire qui, après avoir quelque temps joué un assez grand rôle dans les affaires d'Orient, fut enfin détruit par les empereurs grecs.

III. EMPIRE GREC.

Michel Paléologue, qui était devenu empereur de Nicée en usurpant le pouvoir sur *Jean Lascaris*, son pupille, avait détruit, en 1261, l'*empire latin de Constantinople*, et, après avoir chassé de cette capitale l'empereur *Baudouin III*, y avait rétabli le siége de l'*empire grec*. Michel chercha à consolider sa puissance en s'appuyant sur l'Occident. Pour se concilier le pape, il lui offrit de mettre un terme au schisme d'Orient; mais la réunion des deux Églises latine et grecque ne fut que passagère. Décrétée au concile de Lyon en 1274, et jurée par Michel, elle fut rompue par *Andronic l'Ancien*, son fils et son successeur. — Celui-ci, exposé aux attaques des Génois et des Bulgares, prit à sa solde les *Almogavares*, mercenaires cata-

lans amenés en Italie par les princes d'Aragon, dans leur lutte contre la maison d'Anjou. Les brigandages de ces aventuriers, et les exigences de *Robert de Flor*, leur chef, ruinèrent la cour de Byzance, qui ne put s'en débarrasser qu'en les envoyant, dans la Grèce et le Péloponèse, conquérir les principautés qu'occupaient encore des descendants des croisés. — Andronic l'Ancien fut déposé en 1332 par son petit-fils *Andronic le Jeune*, dont le règne fut rempli tout entier de querelles religieuses : ce prince n'eut qu'un soin, celui de poursuivre partout le *quiétisme* dans ses États (1341). — *Jean Paléologue*, son successeur, suivit l'exemple de son père. Détrôné un instant par *Jean Cantacuzène*, il parvint à reconquérir son héritage avec le secours des Ottomans ; mais il avait montré à ces barbares le chemin de Constantinople. Toutefois il fallut encore un siècle pour qu'ils parvinssent à s'emparer de cette puissante capitale. A partir de ce moment, l'histoire de l'empire grec n'est plus que celle des conquêtes des Turcs.

IV. TURCS OTTOMANS.

Les Turcs ottomans ne sont qu'une branche de la puissante famille des Turcs ou Turcomans, d'où sont sortis les Seldjoucides et les Gaznévides. Ils tirent leur nom d'*Othman*, un de leurs émirs, qui, lors du démembrement de l'empire seldjoucide, vint s'établir en Asie Mineure (1300). Il s'empara d'abord d'Apamée en Phrygie, et s'agrandit ensuite aux dépens des princes seldjoucides. *Orkhan*, son successeur, acheva la conquête de l'Asie Mineure, et le premier mit le pied en Europe : c'est lui qui créa la célèbre milice des janissaires. *Amurat Ier* prit Andrinople (1360), et conquit la Macédoine, l'Albanie et la Servie. Il périt à la bataille de *Cassovie*, qu'il venait de gagner sur les Serbes (1389). *Bajazet Ier* poussa plus loin ses conquêtes, s'empara de la Bulgarie, et vainquit le roi de Hongrie *Sigismond*, et les croisés français, à la sanglante bataille de *Nicopolis* (1396), où le comte Jean de Nevers, le connétable Philippe d'Artois et une foule d'autres seigneurs furent faits prisonniers. C'en était fait cette fois de Constantinople, sans l'invasion de *Tamerlan* dans l'Asie Mineure.

Ce conquérant tartare, dont le vrai nom est *Timour-Leng* ou *Timour le Boiteux*, descendait de Gengiskhan par sa mère. Lorsqu'il apparut dans l'Asie Mineure, il régnait déjà depuis plus de trente ans, et avait soumis toute l'Asie centrale, l'Inde et la Perse : en 1400, il enleva la Syrie au sultan d'Égypte, se dirigea ensuite sur Bagdad, qu'il détruisit (1401), et de là, envahissant les domaines des Ottomans, pénétra dans l'Asie Mineure. Bajazet courut à sa rencontre, et

lui livra près d'*Ancyre* (1402) une grande bataille, où il fut vaincu et fait prisonnier. Tamerlan, sans se donner le temps d'affermir sa puissance en Asie Mineure, se tourna vers l'Orient, et, traînant Bajazet captif à sa suite, marcha vers la Chine avec une armée considérable. Il mourut en route (1404), et son empire se divisa après lui.

La défaite d'Ancyre retarda d'un demi-siècle la prise de Constantinople par les Turcs. Après deux règnes sans importance, *Mahomet Ier* (1413) raffermit l'empire turc; *Amurat II* (1421) recommença les conquêtes et les progrès. Il remporta sur les Hongrois et les Polonais la sanglante victoire de Varna (1444). Il eût poussé plus loin ses armes victorieuses, s'il n'avait eu à combattre la résistance de deux illustres guerriers, *Jean Huniade*, voïvode de Transylvanie, et *George Scanderbeg*, prince d'Épire. Enfin *Mahomet II* s'empara de Constantinople en 1453, après un long siége, et, par cette importante conquête, mit fin à l'empire grec. *Constantin XII, Dragosès*, dernier empereur d'Orient, eut au moins la gloire de périr en combattant sur les remparts de sa capitale.

XIX.

Notions sommaires sur les lettres, les arts, les sciences, les grandes découvertes et le commerce en Europe, depuis Charlemagne jusqu'à la prise de Constantinople.

1° Lettres et sciences. — L'invasion des barbares et le bouleversement de la société, qui en fut la suite, avaient eu pour effet d'anéantir complétement la culture des lettres. Une ignorance profonde avait envahi toutes les classes et le clergé lui-même, qui conservait bien encore au fond de ses monastères le dépôt oublié des monuments de la littérature, mais qui avait cessé de les étudier et aussi de les comprendre. Charlemagne fit de nobles efforts pour restaurer les lettres et les sciences. Aidé de quelques hommes savants, dont le plus célèbre fut *Alcuin* d'York, il ouvrit des écoles près des églises et des monastères, et jusque dans son palais; il fit rechercher et recopier les anciens manuscrits; encouragea l'étude, non-seulement du latin et du grec, mais aussi de la langue tudesque, idiome national et primitif de la langue franque. L'impulsion donnée par ce prince au mouvement intellectuel se fit encore sentir sous ses deux premiers successeurs, Louis le Débonnaire et Charles le Chauve. Les chroniqueurs *Éginhard*, *Turpin* et *Nithard*, les poëtes *Angilbert* et *saint Prudence*, le philosophe *Scot Erigène*, appartiennent à cette période; mais ensuite la dé-

cadence des Carlovingiens, les invasions des Normands et des Sarrasins, le triomphe de la féodalité, replongèrent l'Europe dans un état d'ignorance et de barbarie dont elle ne sortit pas avant le onzième siècle.

C'est pendant cette période que commencèrent à se former les langues modernes. Tandis que les peuples germains reprenaient l'idiome tudesque, d'où sont dérivés l'anglo-saxon, l'allemand et les langues du nord de l'Europe, les peuples d'origine romaine commencèrent à parler un latin corrompu, qu'on désigna sous le nom de *langue romane*, et qui, à son tour, donna naissance à trois dialectes principaux : la *langue d'oc*, ou la langue provençale, qui n'existe plus aujourd'hui que dans les patois du midi de la France ; la *langue d'oïl*, qui se parlait au nord de la Loire, et qui est devenue le français ; la *langue de si*, ou l'italien, à laquelle se rattachent l'espagnol et le portugais. Quant au *latin* proprement dit, symbole et instrument de l'unité religieuse au moyen âge, il demeura la langue de l'Église, et aussi la langue savante et politique.

Parmi les noms les plus illustres du onzième siècle, il faut citer : le Français *Gerbert*, archevêque de Reims et de Ravenne, puis pape sous le nom de *Silvestre II*, qui se fit un nom célèbre par sa science profonde, en partie empruntée aux Arabes, et par ses découvertes en physique, en mécanique et en mathématiques (on lui attribue l'introduction en Europe des chiffres arabes) ; *Lanfranc* de Pavie et *saint Anselme*, tous deux Italiens, tous deux archevêques de Cantorbéry, qui introduisirent la philosophie dans le domaine de la théologie, et donnèrent ainsi naissance à la grande science du moyen âge, à la *scolastique*. Bientôt la connaissance des livres d'Aristote, puisée dans les traductions arabes, donna un nouvel élan à l'étude de la philosophie. La *logique* du philosophe grec, altérée par les subtilités de l'*école*, devint le texte d'interminables disputes. Le douzième siècle tout entier fut occupé de la fameuse querelle du *réalisme* et du *nominalisme* (Voy. *Histoire de la philosophie*, n° XXXVII.) *Abélard* (1079-1142), un des principaux champions de cette querelle, et l'une des intelligences les plus remarquables de cette époque, attirait sur la montagne Sainte-Geneviève des milliers d'auditeurs avides d'entendre sa parole éloquente et passionnée ; et plus tard, dans la solitude du Paraclet, il intéressait toute la chrétienté dans sa lutte avec *saint Bernard*, le puissant défenseur de l'autorité de l'Église.

L'enseignement commençait alors à se régulariser : aux écoles monastiques et séculières succédèrent, dès le treizième siècle, les *universités* ou académies. L'université de Paris fut fondée sous Philippe-Auguste, et, en moins de deux siècles, on vit se former celles d'Oxford et de Cambridge, en Angleterre ; de Cologne, d'Heidelberg, de Prague, de Vienne, en Allemagne ; de Naples et de Padoue, en Italie ; de

Salamanque, de Coïmbre et de Lisbonne, dans la péninsule hispanique ; de Montpellier et d'Orléans, en France; enfin, d'Upsal, en Suède. C'était dans ces universités qu'avaient lieu entre les savants les disputes sur des points de théologie, de philosophie ou de grammaire ; c'était là aussi que se soutenaient ces *thèses* audacieuses, et pourtant communes au moyen âge, *de omni re scibili*. En même temps les maîtres ès arts y initiaient la jeunesse aux *sept arts libéraux*, savoir : la grammaire, la rhétorique et la dialectique, qu'on réunissait sous le nom de *trivium*, et l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie, qui formaient le *quadrivium*. La théologie, le droit canon et la médecine avaient des écoles particulières. — A ces sciences, qu'on pourrait appeler permises, il faut ajouter les *sciences occultes*, à l'étude desquelles une foule de savants se livrèrent à cette époque avec une ardeur fiévreuse et passionnée : telles furent l'alchimie, la magie, l'astrologie judiciaire, qui, plus tard, donnèrent naissance à la physique, à la chimie et à la véritable astronomie.

A côté des philosophes et des savants, il faut aussi nommer les poëtes et les romanciers. La langue provençale eut ses *troubadours*, qui brillèrent surtout à la cour des comtes de Toulouse, et qui comptèrent de nombreux imitateurs en Italie et en Espagne (les *romanceros*); la langue d'oïl eut ses *trouvères* (Voyez tout ce que nous en avons déjà dit dans l'*Histoire de la littérature française*, n°s XXX et XXXI); aux troubadours et aux trouvères français, l'Allemagne put opposer son poëme héroïque des *Niebelungen* et ses *minnesingers* (chantres d'amour) ; enfin les Italiens, dont la langue se fixa de très-bonne heure, eurent la gloire de compter, dès le quatorzième siècle, trois hommes de génie : le *Dante* (1265-1321), auteur du poëme célèbre de la *Divine Comédie*, qui comprend trois parties (l'*Enfer*, le *Purgatoire*, et le *Paradis*); *Pétrarque* (1304-1374), l'amant de la belle Laure, en l'honneur de laquelle il écrivit ses *Canzoni*, et qui fut à la fois poëte et savant érudit ; et *Boccace*, l'auteur d'un roman justement célèbre, mais malheureusement licencieux, le *Décaméron*, qui fut le premier ouvrage écrit en prose italienne.—L'Angleterre, vers le même temps, était encore occupée à former sa langue, mêlée de l'ancien idiome national, l'anglo-saxon, et de la langue des vainqueurs, le normand; aussi c'est tout au plus si nous pouvons mentionner le vieux *Chaucer* (1328-1415), le plus ancien poëte anglais.

La fin du quatorzième siècle, et presque tout le quinzième, forment une époque de transition entre le moyen âge et l'histoire moderne : c'est l'époque de la *Renaissance*, que signalent un retour vers les lettres classiques, négligées depuis le douzième siècle, et l'étude beaucoup plus répandue de la langue grecque. Pétrarque et Boccace contribuèrent grandement à cette restauration, et leur exemple encouragea les savants à rechercher les manuscrits des auteurs anciens,

ainsi qu'à se livrer à l'étude du grec. Homère et Platon furent alors connus pour la première fois dans l'Occident. La prise de Constantinople, en forçant un grand nombre de Grecs d'émigrer en Italie, contribua aussi à répandre le goût des lettres grecques. (Voy., dans l'*Histoire moderne*, le n° XXXII.)

2° Arts et grandes découvertes. — De tous les arts qui furent cultivés au moyen âge, l'*architecture* est celui qui fit les progrès les plus importants. Du quatrième au douzième siècle, on vit régner le genre *byzantin* et le genre *roman*, dont le caractère commun est le *plein cintre*, et qui se distinguent l'un de l'autre, le premier par un grand luxe d'ornements, le second par une simplicité sévère. Le douzième siècle donna naissance au genre improprement appelé genre *gothique*, puisqu'il fut emprunté aux Arabes : l'*ogive* remplaça le plein cintre. La richesse, la profusion et la bizarrerie des ornements sont les caractères distinctifs de ce genre : la pierre s'élança dans les airs en minces colonnettes, retomba en pendentifs, ou fut découpée à jour comme de la dentelle ; les nombreux monuments religieux construits alors en Italie, en France, en Angleterre et en Allemagne excitent encore aujourd'hui l'admiration des connaisseurs. Au quinzième siècle, le genre gothique commença à s'altérer, et fit place au style de la renaissance.— La peinture proprement dite ne produisit rien de remarquable au moyen âge : *Cimabué* et le *Giotto* sont les seuls noms qu'on puisse citer ; toutefois, elle s'enrichit d'une découverte précieuse qui prépara les chefs-d'œuvre du seizième siècle. En 1427, Jean *Van-Eyk*, dit *Jean de Bruges*, inventa la peinture à l'huile. Mais si la peinture ne suivit point alors les progrès de l'architecture, un des mérites particuliers à cette époque fut la *peinture sur vitraux*. Malgré les progrès de la chimie, c'est à peine si l'on est parvenu de nos jours à imiter, pour la richesse et l'éclat, les couleurs des anciens vitraux, et à les marier avec autant de bonheur. — La musique fut d'abord uniquement consacrée au service divin, et consista surtout dans la musique vocale ou le *plain-chant* (*chant et rit grégorien*) ; l'époque des croisades favorisa les progrès de la musique instrumentale (*Arabes* et *Troubadours*) ; au douzième siècle, *Guy d'Arezzo* inventa la *gamme*, et donna aux différents tons qui la composent les noms qu'ils portent encore aujourd'hui.

La période du moyen âge fut féconde en grandes découvertes. Les alchimistes, tout en poursuivant le *grand œuvre* ou la *pierre philosophale*, c'est-à-dire le moyen de permuter les métaux, enrichirent la science de précieuses inventions. Au treizième siècle, *Raymond Lulle* découvrit l'acide azotique (1235) ; *Basile Valentin*, l'acide sulfurique ; *Arnaud de Villeneuve*, l'art de la distillation ; *Roger Bacon* (ou peut-être l'Allemand *Berthold Schwartz*), la poudre à canon, qui devait modifier si profondément l'art de la guerre ; *Salvino*

de Florence, l'usage des lunettes. Le papier de linge, depuis longtemps en usage chez les Arabes, fut importé en Europe en 1243. *Flavio Gioja* d'Amalfi inventa la boussole au commencement du quatorzième siècle; et ce nouvel instrument, en permettant les voyages de long cours, ouvrit les voies aux grandes découvertes des Portugais et des Espagnols. La gravure sur bois fut connue vers la même époque, et prépara l'invention de l'imprimerie. Cette dernière découverte, un des événements les plus importants du quinzième siècle, est due à *Jean Guttemberg* de Mayence, qui, vers 1435, imagina les caractères mobiles, et vint s'établir à Strasbourg, où il tenta, vers 1440, les premiers essais du nouvel art; *Fust* de Mayence, et son gendre *Schœffer* de Gernsheim, premiers associés et successeurs de Guttemberg, partagent avec lui les honneurs de l'invention. Les Hollandais prétendent, au contraire, que le véritable inventeur de l'imprimerie fut *Laurent Coster* de Harlem.

3° COMMERCE ET INDUSTRIE. — Au moyen âge, le commerce maritime, et même une grande partie du commerce intérieur de l'Europe, était entre les mains des républiques maritimes de l'Italie, des villes hanséatiques et des villes des Pays-Bas. (Voy. n°s XII et XIV.) Venise fournissait à presque tous les marchés de l'Europe les soieries et les productions de l'Arabie (épices, parfums, armes, quincaillerie, bijoux, draps d'or, etc.), qu'elle se procurait par la voie d'Alexandrie. Elle partageait le commerce de la Méditerranée avec Gênes, Florence, Pise et quelques autres villes, telles que Barcelone et Marseille. Les marchandises débarquées dans ces ports étaient ensuite transportées de bourg en bourg, de ville en ville, à travers mille obstacles et mille dangers. La plupart de ces colporteurs étaient des juifs ou des Italiens qu'on désignait sous le nom de *Lombards*. A leur négoce ils joignaient le plus souvent celui de changeurs et de banquiers, et prêtaient à usure. Objets d'une réprobation générale, en butte à des vexations de tout genre, à des spoliations continuelles, ils parvinrent néanmoins à amasser des fortunes immenses, et à conquérir une importance considérable. Pour mettre leurs richesses à l'abri de leurs ennemis, ils inventèrent, dit-on, les *lettres de change* (1325), qui donnèrent un nouvel essor au commerce et à l'industrie, en facilitant les transactions et en effaçant les distances. — Les villes hanséatiques étaient en possession du commerce exclusif de la Baltique; elles étaient en relation avec les républiques commerçantes de la Russie (Novogorod, Kief, Pskof, etc.), et échangeaient contre les marchandises du Midi et de l'Orient (fruits, vins, étoffes de toute espèce) les productions du nord de l'Europe, telles que pelleteries, cuirs, poissons salés, bois de construction, lin, chanvre, cuivre, fer, etc. — Les villes des Pays-Bas s'enrichirent surtout par leur industrie. Grâce aux nombreuses manufactures de toiles, de

draps, de camelots, de tapisseries, qui s'élevèrent à Bruges, à Gand, à Anvers, et dans les principales cités de cette contrée, les communes flamandes devinrent très-populeuses et très-florissantes, et acquirent une très-grande importance politique. L'industrie se répandait également dans les autres pays de l'Europe. Ainsi la France avait des fabriques d'étoffes de laine à Lyon, à Arles et à Tours; Venise avait inventé l'art de filer l'or et l'argent; et au quinzième siècle elle possédait des manufactures de glaces et de cristaux.

Dans une société où la force était le plus souvent maîtresse, les villes commerçantes avaient senti la nécessité de s'unir pour résister plus facilement aux dangers qui les menaçaient : de là l'origine de la ligue hanséatique. Il en fut de même pour l'industrie. Les différents corps d'états formèrent des corporations ou *confréries*, dans le but de s'assurer mutuellement sécurité et protection. Le *Livre des métiers*, rédigé sous saint Louis par le prévôt *Ét. Boileau*, régularisa les statuts de ces confréries, déjà fort nombreuses, et leur donna la sanction royale. Pour en faire partie il fallait subir un certain temps d'*apprentissage;* des *maîtrises* ou *jurandes* étaient chargées de maintenir les règlements de la société, et de régler les différends entre les maîtres et les ouvriers. Le *compagnonnage*, qui subsiste encore de nos jours dans certaines branches d'industrie, est un débris de cette institution. Les corporations furent très-utiles au moyen âge, et favorisèrent les progrès de l'industrie; mais dans la suite, lorsque les motifs et les craintes qui les avaient fait naître cessèrent d'exister, elles entravèrent plus qu'elles n'aidèrent le développement de l'industrie et du commerce. Frappés de leurs inconvénients, nos pères les abolirent complétement après 1789; mais en livrant l'artisan à lui-même, sans protection contre les abus de la concurrence illimitée, ils préparaient les grandes crises politiques et sociales dont nous souffrons aujourd'hui.

HISTOIRE MODERNE.

XX.

Étendue et principales époques de l'histoire moderne. — Peuples les plus célèbres et États les plus importants de l'Europe depuis le milieu du quinzième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième.

De grandes révolutions séparent l'histoire ancienne de celle du moyen âge : c'est un empire qui s'écroule, un nouveau monde de barbares qui vient chasser le monde ancien pour s'établir à sa place ; c'est la religion chrétienne qui acquiert la toute-puissance. La séparation qui existe entre le moyen âge et les temps modernes n'est pas moins marquée, mais elle est plus morale : elle est moins dans les faits que dans les idées. Excepté la prise de Constantinople, on ne voit point tout d'abord de bouleversement dans les États ; le changement s'opère dans les esprits des peuples. La navigation, devenue plus facile avec la boussole, rapproche les distances, et donne une nouvelle étendue, un nouveau cours à la politique et au commerce : un monde est découvert. L'imprimerie répand les lumières, et prépare les progrès futurs de la réforme. Les restes de la féodalité s'effacent ; partout le pouvoir royal domine, et obtient cette unité que le clergé avait espérée vainement : un seul homme dirige les actions d'une nation entière. Par suite du développement que donnent à la politique l'imprimerie et la navigation, chaque peuple s'intéresse à ce qui se passe dans l'univers, et de cet intérêt doit bientôt sortir l'équilibre européen.

Étendue de l'histoire moderne. — L'histoire du moyen âge et l'histoire moderne ne peuvent être divisées d'une manière précise. Si l'on considère l'histoire du moyen âge comme terminée avec l'invasion des Turcs, l'histoire moderne comprendra trois siècles et demi, et s'étendra depuis la prise de Constantinople par les Ottomans jusqu'à la révolution française, de 1453 à 1789. Ce sont là les deux dates qui servent de base à la séparation ; mais les temps modernes ne commencent pas et ne finissent pas exactement pour chaque peuple en 1453 et en 1789 ; seulement la prise de Constantinople et la révolution française sont les deux faits les plus importants du commencement et de la fin de cette histoire, et on en a pris les dates pour

dates fondamentales : ainsi on est convenu de dire que l'histoire moderne va de 1453 à 1789.

Principales époques.—La division des temps modernes en époques principales est aussi arbitraire que la fixation des dates extrêmes, et elle n'est pas plus rigoureuse. Nous partagerons l'histoire moderne en deux périodes de grandeur inégale : 1° histoire de l'Europe jusqu'au dix-huitième siècle; 2° histoire de l'Europe pendant le dix-huitième siècle.

I. — La première période comprend deux cent soixante-deux ans, depuis la prise de Constantinople jusqu'à la mort de Louis XIV (1453-1715); elle peut se subdiviser elle-même en quatre périodes :

La première, depuis la prise de Constantinople jusqu'à la réforme de Luther (1453-1517).

La deuxième, depuis la réforme jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis (1517-1559).

La troisième, depuis le traité de Cateau-Cambrésis jusqu'au traité de Westphalie (1559-1648).

La quatrième, depuis le traité de Westphalie jusqu'à la mort de Louis XIV (1648-1715).

II. — Le dix-huitième siècle forme à lui seul une grande période fort importante, dans laquelle il est peu facile d'introduire une division. Cependant on peut la diviser aussi en quatre parties :

La première, depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la guerre de la succession de Pologne (1715-1732).

La deuxième, depuis la guerre de la succession de Pologne jusqu'à la guerre de la succession d'Autriche (1732-1740).

La troisième, depuis la guerre de la succession d'Autriche jusqu'à la guerre de sept ans (1740-1756).

La quatrième, depuis la guerre de sept ans jusqu'à la révolution française (1756-1789).

Peuples célèbres. — Un des caractères distinctifs des temps modernes, c'est que chaque peuple tend peu à peu à entrer dans le mouvement européen. Dans le quinzième siècle, le peuple dominant est un ennemi de la chrétienté : ce sont les Turcs; après eux viennent l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Angleterre : le Portugal s'illustre par des découvertes maritimes. — Dans le seizième siècle, la prééminence passe à l'Espagne, qui possède l'Amérique et les Indes; au-dessous de l'Espagne se trouvent les Turcs, l'Angleterre, la France, l'Allemagne. — Dans le dix-septième siècle, c'est la France qui est prépondérante; toutefois, l'Angleterre commence à devenir maîtresse des mers. Les peuples scandinaves entrent dans le système européen ; l'Espagne et l'Autriche sont en décadence. — Dans le dix-huitième siècle, la France perd sa suprématie; l'Angleterre est la première puissance maritime, et la Russie devient la première puissance continentale ; l'Autriche se

relève, malgré la fondation d'un État nouveau, la Prusse; l'Espagne et la France sont en décadence; toutefois, cette dernière règne encore sur l'Europe par sa littérature, sa langue, ses modes même; elle a perdu sa puissance matérielle, elle domine encore les esprits. Le moment approche où le volcan révolutionnaire qui bouillonne dans son sein va éclater, et embraser de ses feux la France et le monde.

XXI.

ÉTATS SLAVES ET SCANDINAVES.

Principaux faits de l'histoire de la Russie et de la Pologne, du Danemark et de la Suède, depuis l'affranchissement de la Russie jusqu'à l'avénement de Pierre le Grand et de Charles XII.

1° RUSSIE.

Iwan III. — L'invasion des Mongols au treizième siècle avait démembré et presque anéanti la Russie; mais les grands-ducs de Moscou réunirent successivement toutes les principautés russes. *Wasili III* fit reconnaître sa suprématie par les différents princes qui les possédaient (1425-1462). Son fils Iwan III lui succéda. Il soumit la république commerçante de Novogorod, et Plescow ou Pskof, que l'on appelait sa *sœur cadette*. Il délivra la Russie du tribut honteux qu'elle payait à la Grande-Horde, et se rendit redoutable à toutes les tribus tartares. Il affermit le pouvoir royal dans ses États, comme faisaient à la même époque Louis XI en France, Henri VII en Angleterre, Jean II en Portugal, et Ferdinand le Catholique en Espagne. Il appela (et depuis tous ses successeurs l'imitèrent) des ouvriers étrangers, fonda Iwangorod dans les lieux où devait s'élever plus tard Saint-Pétersbourg, établit les postes en Russie, et mourut en 1505, après avoir affranchi et civilisé ses sujets. — *Wasili IV*, son fils et son successeur, eut des guerres obscures avec la Pologne et la Suède, et mourut en 1534.

Iwan IV.—Iwan IV régna d'abord sous la tutelle de sa mère, puis de ses ministres; mais, à l'âge de quatorze ans, il déclara qu'il voulait régner par lui-même. Ce prince institua la milice permanente des strélitz, soumit les Tartares de Kasan, d'Astrakan et de la Crimée, et eut plusieurs guerres avec les Polonais et les Suédois. C'est sous lui que la Sibérie fut découverte. Il mourut en 1584. La Russie fut pros-

père sous le gouvernement ferme et sévère d'Iwan IV; malheureusement la sévérité du czar dégénérait souvent en une affreuse cruauté.

Fédor. — Fédor Iwanovitch affranchit la Russie de sa dépendance envers l'Église grecque de Constantinople, en instituant un patriarche. Il régna paisiblement jusqu'à 1598; mais sa mort devint le signal des discordes et de l'anarchie. — Fédor ne laissait pas d'enfants; et comme son frère Démétrius avait été assassiné, il ne restait plus de descendant direct de Rurik. Le pouvoir fut alors disputé par une foule de prétendants, dont les principaux furent le Tartare *Boris Godounov*, le moine *Grégoire Otrepief*, qui voulut se faire passer pour le prince Démétrius; *Wasili Chouiski*, descendant de Wladimir le Grand, etc. L'anarchie dura quinze ans. Las enfin de tant de discordes, les boyards élurent, en 1613, *Michel Fédorovitch*, fondateur de la maison de *Romanov*, alliée à celle de Rurik par les femmes.

Michel Fédorovitch. — Michel se hâta de faire la paix avec tous les peuples voisins, afin de pouvoir affermir sa dynastie. Il répara les forces de la Russie, déjoua sans peine les intrigues d'un faux Démétrius, et mourut en 1645, laissant son royaume dans un état très-florissant.

Alexis Michaïlovitch continua l'œuvre de son père : au dedans il abaissa les boyards, au dehors il lutta sans désavantage contre la Suède et la Pologne. Il eut d'un premier lit une fille, la princesse *Sophie*, et deux fils, *Fédor*, qui lui succéda, et *Iwan;* il eut d'un second lit, *Pierre,* qui fut depuis Pierre le Grand.

Fédor II Alexiévitch monta sur le trône en 1676, et illustra son règne par la sagesse de son administration. Sur les conseils de son ministre *Galitzin*, il abolit les rangs et les prérogatives héréditaires de la noblesse, comme incompatibles avec la plénitude de l'autorité souveraine. Il mourut sans enfants, désignant *Pierre* pour son successeur (1682). La princesse *Sophie*, après avoir fait, de son côté, reconnaître ses deux frères, garda le pouvoir en leur nom; mais en 1689 Pierre la relégua dans un monastère; dès lors il fut vraiment seul maître, quoiqu'il n'ait été seul czar qu'en 1696.

2° POLOGNE.

Casimir IV. — Au moment où la Russie commençait à se constituer, la Pologne était encore assez puissante. Casimir IV, le troisième Jagellon, successeur de son frère Vladislas VI, tué à Varna en 1444, fit, par la paix de Thorn, reconnaître la suzeraineté de la Pologne aux chevaliers teutoniques (1466); l'année suivante, il convoqua pour la première fois les députés ou *nonces* de toutes les provinces : ce fut l'origine de la diète de Pologne, dont les membres,

au nombre de quatre cents, appartenaient tous à l'ordre de la noblesse : cette assemblée, empiétant peu à peu sur le pouvoir royal, finit par se constituer en puissance rivale, et bientôt supérieure. On y admit que le *veto* d'un seul membre suffisait pour arrêter les décisions de toute la diète ; ce privilége exorbitant était une cause permanente d'anarchie. Casimir IV mourut en 1492, après un règne long et glorieux, laissant treize enfants. — Il eut pour successeur *Jean-Albert*, son premier fils, qui soutint une guerre sanglante contre les Valaques et les Turcs, et mourut en 1501. — *Alexandre*, son second fils, d'abord duc de Lithuanie, succéda à son frère, et réunit définitivement la Lithuanie à la Pologne.

Sigismond Ier, autre fils de Casimir IV, monta sur le trône en 1506. Sous son règne, *Albert* de Brandebourg, grand maître des chevaliers teutoniques (1), s'étant fait protestant, sécularisa la Prusse teutonique, et la reprit à titre de fief des mains du roi de Pologne ; par cette défection, l'ordre, réduit à ses domaines d'Allemagne, s'établit à Mergentheim, en Franconie (1526). Sigismond Ier mérita le surnom de *Père de la patrie*, par les efforts qu'il tenta pour améliorer le sort de ses sujets ; il introduisit d'utiles réformes dans l'administration des finances ; mais une guerre malheureuse qu'il eut à soutenir contre la Russie l'empêcha de mettre tous ses projets à exécution. Il mourut en 1548.

Sigismond II, surnommé *Auguste*, réunit la Livonie (2) à la Pologne en 1561, malgré les Russes et les Suédois, contre lesquels il eut à lutter, et mourut en 1572. Avec lui s'éteignit la descendance mâle des Jagellons. Ce fut pour la Pologne une époque fatale que celle où finit cette race, qui avait rendu le trône presque héréditaire. La royauté devint purement élective, et son autorité ne tarda pas à être anéantie par les *pacta conventa*, espèces de capitulations électorales, que les prétendants à la couronne furent contraints d'accepter, pour se concilier les suffrages des électeurs.

Henri de Valois. — Le premier qui les signa fut Henri de Valois,

(1) L'ordre des chevaliers teutoniques, fondé en 1190 par H. de Waldpott, était venu s'établir en Prusse en 1230. Sept ans plus tard, les chevaliers porte-glaives se réunirent à eux ; le siége de l'ordre était alors établi à Marienbourg. Leur puissance s'accrut bientôt considérablement, et s'étendit non-seulement sur la Prusse, mais sur l'Esthonie, la Livonie, la Courlande, etc. Au quinzième siècle commença leur décadence. Casimir IV s'empara de la Prusse occidentale, et força le grand maître à se reconnaître vassal de la Pologne (1466). Le siége de l'ordre fut alors transféré à Kœnigsberg. En 1523, eut lieu la défection d'Albert de Brandebourg.

(2) La Livonie, occupée par les chevaliers porte-glaives, avait longtemps dépendu de l'ordre Teutonique. Devenus indépendants en 1521, les chevaliers porte-glaives se maintinrent dans cette contrée jusqu'en l'année 1558, où Iwan IV envahit la Livonie ; trop faibles pour résister au czar, ils préférèrent se soumettre à la Pologne.

frère de Charles IX, que ses succès militaires dans les guerres religieuses de la France avaient signalé à l'attention des Polonais. Élu en 1572, il ne se rendit dans son royaume qu'en 1574, et le quitta brusquement au bout d'une année, pour venir prendre possession du trône de France. Il fut remplacé par *Étienne Bathori*, prince de Transylvanie, qui fit une guerre heureuse contre les Russes, et mourut en 1586. — On élut alors *Sigismond III*, fils de Jean III, roi de Suède, et descendant des Jagellons par sa mère. Celui-ci eut d'abord à lutter contre l'archiduc Maximilien, qui fut élu par une faction contraire, mais qui, vaincu et fait prisonnier, fut obligé de se désister. A la mort de son père (1592), Sigismond devint roi de Suède; mais son nouveau royaume ne tarda pas à s'affranchir de son autorité (1604), et Sigismond, après de vains efforts pour recouvrer la couronne de Suède, mourut en 1632. — *Vladislas VII*, fils de Sigismond III, soutint avec succès la guerre contre la Russie; mais, sous son règne, les Cosaques de l'Ukraine se révoltèrent, et les brigandages de ces redoutables ennemis plongèrent la Pologne dans un abîme de maux : la lutte durait encore lorsque Vladislas VII vint à mourir (1648).

Jean-Casimir V, son frère, lui succéda. Ce prince, qui avait été jésuite et cardinal avant d'être roi, soutint des guerres continuelles contre la Suède, la Russie et les Cosaques de l'Ukraine. Les dissensions intestines vînrent se joindre aux malheurs de la guerre étrangère : on vit alors la première application du *liberum veto* (1652). Dégoûté du pouvoir, Jean-Casimir abdiqua enfin en 1668, après avoir prédit la ruine de la Pologne, et se retira en France, où il mourut quelques années après (1672), abbé de Saint-Martin de Nevers.

Michel Coributh, seigneur sans talents, dont le seul mérite était de descendre des Jagellons, régna ensuite de 1669 à 1673, et fut battu par les Turcs et par les Cosaques. — *Jean Sobieski*, grand maréchal de la couronne, ayant vaincu les Ottomans à *Choczim*, le lendemain de la mort du roi Michel, dut à sa victoire l'honneur de lui succéder. En 1683, appelé par l'empereur Léopold Ier, il délivra la ville de Vienne, assiégée par *Kara-Mustapha*. Sobieski est le héros de la Pologne ; son règne n'est qu'une série de brillants succès remportés sur les Turcs : mais ce prince, toujours occupé à combattre les infidèles, négligea les intérêts de son royaume, et fut obligé de se mettre sous la protection des Russes, auxquels il céda plusieurs villes. Il mourut en 1696.

3° DANEMARK, SUÈDE ET NORWÉGE.

L'union de Calmar, conclue en 1397, fut rompue à la mort de *Christophe le Bavarois* (1448). Les Suédois élurent *Charles Ca-*

nutson, et refusèrent de reconnaître le roi de Danemark, *Christian Ier* d'Oldembourg, qui parvint un moment à reconquérir la Suède (1457), pour la reperdre en 1468. Après la mort de Canutson (1470), la Suède fut gouvernée par des *administrateurs*. Le premier est *Sténon Sture*. Il eut à lutter contre *Jean II*, roi de Danemark, qui avait succédé à Christian Ier en 1481. C'est lui qui fonda l'université d'Upsal (1476). Après lui vinrent *Swante Nilson Sture* (1503-1512) et *Sténon Sture II*. Chez les Danois, Jean II mourut en 1512, et eut pour successeur son fils *Christian II*, qui fut surnommé le *Néron du Nord*.

Le Danemark avait toujours conservé la Norwége ; mais la Suède était indépendante : Christian II voulut la soumettre. Repoussé dans une première expédition, il fut plus heureux dans une seconde, et se fit reconnaître *monarque héréditaire* de la Suède ; mais il ne tarda pas à se rendre odieux en exerçant à Stockholm d'atroces cruautés, et en faisant mettre à mort quatre-vingt-quatorze des plus illustres sénateurs (1520). Dans le nombre se trouvait Éric Wasa, issu des anciens rois de la Suède. Son fils *Gustave Wasa*, détenu en Danemark comme otage, s'échappe de sa prison, et aborde dans sa patrie. Après diverses aventures, il se rend favorables les paysans de la Dalécarlie, s'empare de Stockholm avec leur secours, et rend l'indépendance à sa patrie. Christian II est déposé en Danemark, et remplacé par son oncle *Frédéric Ier*, duc de Holstein : il se réfugie auprès de Charles-Quint, son beau-frère, dans les Pays-Bas. Gustave Wasa, après avoir achevé la soumission de toute la Suède, rentre dans sa capitale. Proclamé roi (1523), il introduit la réforme dans ses États, et fait adopter à ses sujets la confession d'Augsbourg (1530). Ce prince s'allia avec les nouveaux souverains du Danemark, créa une marine, et conclut un traité de commerce avec la France; il favorisa les lettres, l'industrie, l'agriculture. Il mourut en 1560, laissant à son fils *Éric XIV* un royaume florissant.

En Danemark, *Frédéric Ier*, élu à la place de Christian II, s'allia avec Gustave Wasa. Penchant vers le luthéranisme, il fit décréter la liberté de conscience, et autorisa tous les cultes. Il eut pour successeur (1533) son fils *Christian III*. Le nouveau roi était protestant ; il établit la réforme en Danemark, en Norwége, et même en Islande. Il fut remplacé en 1559 par *Frédéric II*, qui recommença la guerre avec la Suède : la paix fut conclue en 1570. Frédéric II fit fleurir le commerce et la navigation, et honora d'une estime particulière le célèbre astronome *Tycho-Brahé*. — *Christian IV*, son fils, fut couronné en 1596, après une tranquille minorité de dix années. Il eut avec le roi de Suède, Gustave-Adolphe, une guerre qui se termina en 1613. Christian IV intervint dans la guerre de trente ans : battu à Lutter par Tilly (1626), il subit le traité de Lubeck (1629). (Voy. le n° XXXI.)

Vaincu plus tard par les Suédois, il conclut avec eux le traité de Bromsebro. Il mourut en 1648.

En Suède, *Éric XIV*, fils de Gustave Wasa, ne se montra pas digne de son père : il fut déposé, et remplacé par son frère *Jean III* (1568) Ce prince soutint la guerre contre le Danemark, la Russie et la Pologne, et mourut en 1592. *Sigismond III*, son fils, était roi de Pologne depuis cinq ans, lorsqu'il fut appelé au trône de Suède. Charles, oncle du nouveau prince, administra d'abord le royaume au nom de son neveu, puis se fit reconnaître roi en 1604, sous le nom de *Charles IX*. Il soutint la guerre contre les Polonais et les Russes, et mourut en 1611. — Son fils *Gustave-Adolphe* termina assez heureusement les hostilités avec le Danemark et la Russie; et, grâce à l'intermédiaire de Richelieu, ministre du roi de France, il conclut une trêve avec la Pologne. Il intervint avec gloire dans la guerre de trente ans (Voy. le nº XXXI), et mourut en 1632, à la bataille de Lutzen.— *Christine*, sa fille, lui succéda à l'âge de cinq ans, sous la tutelle du grand chancelier *Oxenstiern*. C'est pendant son règne que fut conclu le célèbre traité de Westphalie (1648). Cette princesse érudite, qui parlait huit langues et vivait au milieu des savants, se fatigua bientôt de gouverner une nation toute guerrière; et, soit désir de mener une vie indépendante et studieuse, soit dégoût des grandeurs ou même ambition de se singulariser, elle abdiqua à vingt-sept ans, en faveur de son cousin germain *Charles-Gustave*, comte palatin de Deux-Ponts (1654); et bientôt, quittant la Suède, elle se mit à courir le monde. A Rome, elle abjura publiquement le luthéranisme entre les mains du pape Alexandre VII; à Paris, elle excita l'admiration et la surprise par l'étendue de ses connaissances et la bizarrerie de ses manières; à Fontainebleau, dans un transport de jalousie, elle fit mettre à mort son favori *Monaldeschi*. De retour à Rome, après avoir inutilement manifesté le regret d'avoir quitté le trône et le désir d'y remonter, elle acheva sa vie dans la culture des lettres et des arts.

Charles X Gustave était au contraire un prince guerrier. L'imprudent Jean-Casimir, roi de Pologne, ayant voulu protester contre son élection, lui fournit l'occasion de satisfaire son ardeur belliqueuse. Il envahit aussitôt la Pologne (1655); mais une ligue de la Russie, du Danemark, de l'Autriche et du Brandebourg, le força bientôt de sortir de ce pays. Il attaque alors le roi de Danemark, l'oblige, par le traité de Roschild (1658), à lui livrer la moitié de ses États; compromet ensuite par son imprudence les avantages que lui avait procurés ce traité, et meurt en 1660, après avoir été repoussé de Copenhague et s'être laissé battre à Nybourg.—Son fils, *Charles XI*, n'avait que cinq ans : on conclut avec le Danemark le traité de *Copenhague*, qui restitua toutes les conquêtes; avec la Pologne, le traité d'*Oliva*, qui céda la Livonie et l'Esthonie; avec la Russie, le traité de *Kardis* (1661).

46.

Charles XI fut le fidèle allié de Louis XIV, mais cette alliance lui fut très-onéreuse : toutefois, il recouvra ses provinces d'Allemagne à la paix de Nimègue (1679). Le reste de son règne fut assez paisible, et lui permit d'augmenter considérablement les forces de la Suède. A l'intérieur, il s'opéra sous son règne une révolution importante. Le gouvernement, d'aristocratique qu'il était d'abord, devint purement monarchique : par la décision des états (1680-93), le roi fut affranchi de la domination du sénat, et déclaré absolu. Charles XI mourut en 1697, et eut pour successeur le célèbre Charles XII.

Une révolution analogue s'était opérée en Danemark quelques années auparavant. *Frédéric III* avait remplacé son père, Christian IV, en 1648. Ce prince, après la guerre malheureuse qu'il eut à soutenir contre Charles X Gustave, roi de Suède, et que termina le traité de Copenhague, reçut de ses sujets eux-mêmes une autorité absolue (1660). La puissance du Danemark, qui s'était accrue sous cette nouvelle forme de gouvernement, s'affaiblit par les querelles qui ne tardèrent pas à s'élever entre les deux branches de la famille royale (la branche régnante et la branche ducale de Holstein-Gottorp). — *Christian V*, fils et successeur de Frédéric III, régna vingt-neuf ans (1670-1699) ; il fut hostile à la France, donna un code à ses sujets, et favorisa le commerce en créant une compagnie des Indes.

XXII.

ANGLETERRE ET ÉCOSSE.

Guerre des deux Roses. — Avénement des Tudors : Henri VII. — Lutte de la noblesse en Écosse contre les Stuarts.

1° ANGLETERRE.

Le règne de Charles VI avait été pour la France un temps de troubles et de malheurs ; l'Angleterre allait avoir son tour. Le vainqueur d'Azincourt, Henri V, avait eu pour successeur un enfant, *Henri VI* (1422) ; les batailles de Formigny, dans la basse Normandie (1450), et de Castillon, dans la Guienne (1453), avaient chassé les Anglais du sol de la France ; il ne leur restait plus que Calais. L'Angleterre avait éprouvé une autre perte par suite du mariage de son roi avec Marguerite d'Anjou, qui, au lieu d'apporter une dot à son mari, l'obligea de restituer à René, son père, le Maine et l'Anjou. Le peuple irrité cherchait un vengeur : *Richard d'York* crut le moment venu de faire valoir ses prétentions à la couronne.

En effet, le père de Richard, en épousant *Anne*, fille et héritière de *Roger Mortimer*, avait hérité des droits de la maison de Clarence, droits que le parlement avait confirmés en 1386, en déclarant Roger Mortimer héritier présomptif de Richard II; mais l'usurpation de la maison de Lancastre, en 1399, avait mis ces droits à néant (1). Après avoir fomenté en Irlande une révolte qui est bientôt réprimée, Richard d'York prend les armes lui-même (1452), ne réunit d'abord qu'un petit nombre de partisans, puis, profitant d'une maladie dont Henri VI vient d'être atteint, il se fait déclarer lieutenant et protecteur du royaume (1454). Henri VI, rendu à la santé, et encouragé par Marguerite, dépouille Richard de son autorité. Alors éclate la guerre des *deux Roses :* Richard portait dans ses armes une *rose blanche*, et Henri une *rose rouge*.

Guerre des deux Roses. — Richard est d'abord vainqueur à la journée de *Saint-Albans*, et reprend son pouvoir avec le titre de protecteur (1455). Après une trêve de quatre ans, les hostilités recommencent. Le roi est battu de nouveau à *Northampton* (1460) par le comte de *Warwick*, le plus riche seigneur de l'Angleterre, est même fait prisonnier; et Richard se fait proclamer héritier présomptif du trône. Mais la reine Marguerite proteste contre cette décision du parlement, et se montre bientôt à la tête d'une nouvelle armée. Elle gagne la bataille de *Wakefield*, où périt Richard (1460). *Édouard*, fils aîné de Richard, succède à ses prétentions, et bat à *Mortimer's cross* une partie de l'armée de Marguerite, tandis que la reine rem-

(1) Pour plus de clarté, nous donnerons ici la généalogie de cette famille:

ÉDOUARD III, m. en 1377.

Édouard, prince Noir, m. en 1376.	Lionel, duc de Clarence.	Jean de Gaunt, duc de Lancastre.	Edmond de Langley, duc d'York.
RICHARD II, dép. en 1399.	Philippine, ép. Éd. Mortimer.	HENRI IV, 1399-1413.	
	Roger Mortimer.	HENRI V, 1413-1422.	
	Anne Mortimer, ép. Richard d'York.	HENRI VI, ép. Marguerite d'A., 1422-1461.	Richard, ép. Anne Mortimer.
		Édouard, m. en 1471.	Richard, protecteur. 1454-1460.

ÉDOUARD IV, 1461-1483.	Georges, duc de Clarence, m. en 1478.	RICHARD III, duc de Glocester, roi 1483-85.

ÉDOUARD V et Richard, m. en 1483.

porte à *Saint-Albans* une seconde victoire, et délivre son époux (1461). Cependant, trop faible pour résister aux forces supérieures d'Édouard, Marguerite se retire dans le nord, son rival entre dans Londres, et se fait proclamer roi sous le nom d'*Édouard IV*.

Édouard et Warwick marchèrent ensuite contre l'armée de Marguerite. Les deux partis se rencontrèrent près de *Towton :* on combattit avec un incroyable acharnement. Enfin, Marguerite fut vaincue, et s'enfuit en Écosse. Après avoir essayé vainement d'armer ce royaume contre Édouard, elle passe en France avec son fils, et reçoit quelques secours de Louis XI; mais elle est battue à *Hedgley-Moore* et à *Exham* (1464). Marguerite revient en France, tandis que Henri VI, arrêté dans le comté de Lancastre, est enfermé à la Tour de Londres.

La Rose blanche triomphait; mais Édouard épouse *Élisabeth Wideville*, fille d'un simple chevalier, et irrite Warwick et toute la haute noblesse en comblant d'honneurs et de dignités les parents de sa femme. Warwick se rapproche alors de Marguerite, et lève contre Édouard l'étendard de la révolte. Il bat son armée à *Nottingham* (1470), et ce *faiseur de rois* remet Henri VI sur le trône. Tandis que Marguerite rentre en Angleterre, Édouard va solliciter les secours du duc de Bourgogne, et reparaît bientôt à la tête d'une armée; il bat et tue Warwick à *Barnet*, défait ensuite complétement Marguerite à *Tewkesbury* (1471), et s'empare de cette princesse et de son fils. Marguerite est enfermée à la Tour, son fils est tué sous les yeux d'Édouard IV, et son mari poignardé dans sa prison. — Après avoir assuré sa victoire par tant de cruautés, Édouard retomba dans la mollesse. En 1475, il s'allia avec Charles le Téméraire contre Louis XI; sa descente en France n'aboutit qu'au traité de Pecquigny.

Édouard IV souilla la fin de son règne par le meurtre de son frère, le *duc de Clarence*, qui s'était révolté contre lui, et qu'il fit noyer dans un tonneau de Malvoisie (1478). Il mourut ensuite empoisonné lui-même par son frère puîné, le duc de *Glocester* (1483).

Ce misérable, qu'on accusait d'avoir poignardé Henri VI et le prince de Galles, d'avoir poussé Édouard IV au meurtre de leur frère commun, le duc de Clarence, aspirait au trône. Édouard IV avait laissé deux fils encore jeunes, *Édouard V*, qui lui succéda, et *Richard*. Le duc de Glocester se fait déférer la régence, avec le titre de *protecteur*. Sur des prétextes frivoles, il ordonne le supplice du comte de Rivers et de sir R. Gray, parents de la reine-mère; celui de Jeanne Shore, maîtresse du dernier roi, et de lord Hastings, son favori; enfin, attaquant la légitimité du mariage d'Édouard IV avec Élisabeth, il fait déclarer bâtards ses deux neveux, les fait étouffer bientôt après dans la Tour de Londres, et s'empare violemment du trône. Il ne devait pas jouir

longtemps du fruit de tant de crimes : *Henri de Richmond*, fils d'*Owen Tudor*, descendant des Lancastres par la branche bâtarde de *Somerset*, et le plus proche héritier des droits de cette maison, attaqua Glocester, qui avait pris le nom de *Richard III*. Avec des forces bien inférieures, il le défit et le tua à *Bosworth*, près de Leicester (1485). Cette victoire mit fin à la guerre des deux Roses, qui avait duré trente ans. Jamais guerre ne fut plus sanglante ni plus barbare : acharnés l'un contre l'autre, les deux partis ne se faisaient jamais de quartier, et l'échafaud suivait les armées. Aussi cette guerre eut-elle pour l'Angleterre les conséquences les plus funestes : la noblesse décimée dans les batailles, dépouillée par les proscriptions, perdit toute influence, et laissa à l'autorité royale un pouvoir absolu ; mais celle-ci, toute-puissante sous les Tudors, tombera à son tour, sous les Stuarts, devant la puissance des communes.

Avénement des Tudors. Henri VII. — Henri de Richmond, reconnu roi par le parlement, prit le nom de *Henri VII :* il épousa Élisabeth d'York (1486), union qui confondait en sa personne les droits des deux maisons rivales. Toutefois Henri VII prétendit toujours ne tenir ses droits que des Lancastres. Il eut à combattre deux imposteurs. Le premier, *Lambert Simnel*, simple garçon boulanger, se donna pour un neveu d'Édouard ; il fut battu et pris à Stoke (1487), et employé dans les cuisines du roi. Il devint plus tard fauconnier, en récompense de sa bonne conduite. Le second, *Perkins Warbec*, fils d'un juif converti, se donna pour Richard, le second fils d'Édouard. Il attaqua d'abord l'Irlande, fut accueilli favorablement par le roi de France Charles VIII, reconnu publiquement comme son neveu par la duchesse de Bourgogne ; et après plusieurs vaines tentatives en Irlande et en Écosse, où le roi Jacques IV lui donna la main d'une de ses parentes, il fut battu et pris à Exeter, puis décapité (1499). Henri VII fut l'inutile allié de Maximilien et de Ferdinand VII contre Anne de Beaujeu. (Voyez le numéro XXV.) Il obtint de l'argent des deux partis, et resta neutre. Il acheva de ruiner la puissance de la haute noblesse par une loi qui lui permettait de morceler et d'aliéner ses terres, et une autre qui lui défendait de s'entourer de vassaux et de clients portant livrée. Il fit d'utiles règlements sur l'administration de la justice, borna le droit d'asile, et établit une loi sévère contre le rapt ; mais son règne fut déshonoré par une fiscalité odieuse. Il établit les dons volontaires ou plutôt forcés, multiplia les amendes et les confiscations, et vendit les charges civiles et ecclésiastiques. Il laissa en mourant à son fils Henri VIII un trésor considérable (1509). Le mariage de sa fille aînée *Marguerite* avec Jacques IV, roi d'Écosse, fut l'origine des droits de la maison des Stuarts sur le trône d'Angleterre.

2° ÉCOSSE.

Lutte de la noblesse contre les Stuarts. — L'Écosse offrait, à cette époque, le spectacle de la plus grande anarchie : la loi y était sans force et le roi sans pouvoir. Les habitants étaient toujours divisés en *Highlanders* (montagnards) et *Lowlanders* (habitants de la plaine). Le roi avait des rivaux dans le comte de Ross, seigneur des Hébrides, dans les Douglas, dans les ducs d'Albany, etc.

Jacques Ier, qui avait été prisonnier en Angleterre pendant dix-huit ans, au lieu de régner (1406-1424), voulut, lorsqu'il fut de retour dans ses États, réprimer les désordres et l'anarchie, et commença par chercher à diminuer l'autorité de la noblesse; mais les seigneurs, effrayés de ses desseins, l'assassinèrent (1437). — *Jacques II* avait six ans. Il eut pour tuteur Crichton, qui, imitant la politique de Jacques I, mais substituant la violence aux voies légales, fit périr deux Douglas par perfidie (1440). Jacques II, devenu roi, en tua lui-même un de sa main (1452). Ce prince déclara nulles toutes les aliénations passées ou futures du domaine, et étendit beaucoup la juridiction royale. Il aurait sans doute achevé glorieusement son œuvre, s'il ne fût mort prématurément au siége de *Roxburg* (1460). — *Jacques III* voulut continuer le système d'abaissement de la noblesse, mais il n'avait pas les talents de son père. Ses deux frères, les comtes de Mar et d'Albany, se révoltèrent contre lui : il fit tuer le premier, et se réconcilia avec le second. Il réunit le comté de Ross à la couronne; mais, toujours détesté, il fut défait à Bannockburn, et assassiné après la bataille (1488). — Les seigneurs rebelles avaient mis à leur tête le fils aîné du roi : ils le reconnurent sous le nom de *Jacques IV*, et lui accordèrent leur affection. Par une circonstance inattendue, la noblesse fut frappée d'un coup irréparable sous un prince qui ne cherchait pas à l'affaiblir. En 1513, Jacques IV, allié de Louis XII, envahit l'Angleterre; il fut vaincu et tué avec une foule de seigneurs à *Flowden*. Cette bataille fut plus fatale à la noblesse que la politique des rois. Jacques IV laissait un fils âgé d'un an, qu'il avait eu de Marguerite, fille de Henri VII. Cet enfant lui succéda sous le nom de *Jacques V*.

XXIII.

TURQUIE, HONGRIE, BOHÊME, ALLÉMAGNE.

Des Turcs, depuis la prise de Constantinople jusqu'au règne de Soliman le Grand; dangers de l'Europe; résistance de la Hongrie; Jean Huniade et Mathias Corvin.

De l'Allemagne, depuis le milieu du quinzième siècle jusqu'à l'avénement de Charles-Quint; accroissements de la puissance de la maison d'Autriche.

1° TURQUIE.

L'Europe occidentale, habituée aux plaintes des Grecs et préoccupée de ses propres querelles, était restée indifférente à la nouvelle que les Turcs assiégeaient Constantinople. La prise de cette capitale la frappa de surprise et d'horreur. Les récits des Grecs fugitifs vinrent encore accroître l'indignation et l'épouvante. La seule barrière qui défendait encore l'Europe contre le flot envahissant de la barbarie venait de tomber : on croyait déjà voir Mahomet II se précipiter sur l'Occident, avec ses redoutables janissaires et sa prodigieuse artillerie. Le pape Nicolas V prêcha une croisade; tous les États chrétiens d'Italie se réconcilièrent à Lodi (1454), et une foule d'hommes prirent la croix. Mais cette ardeur dura peu : les Vénitiens se hâtèrent de traiter avec Mahomet; Charles VII défendit qu'on prêchât la croisade en France; l'Europe, remise de son émotion, reporta toute son attention sur ses propres affaires, et laissa le soin de défendre la chrétienté aux deux héros de cette époque, au Hongrois *Jean Huniade*, et à l'Albanais *George Scanderbeg*.

Mahomet II, maître de Constantinople, voulut achever la conquête de l'empire grec, et peut-être étendre plus loin encore la terreur de ses armes. Dès 1456, il marche sur Belgrade, boulevard de la Hongrie, située au confluent de la Save et du Danube : mais l'intrépide Jean Huniade défendait cette ville. En vain Mahomet multiplie les assauts, il est obligé de se retirer avec les débris de son armée. Malheureusement Huniade, mortellement blessé, expire au milieu de son triomphe. Le sultan, pour se dédommager de cet échec, s'empare du Péloponèse et du duché d'Athènes, ainsi que de la Servie. Il passe ensuite en Asie, et met fin au petit empire de Trébizonde (1461). Deux ans après, il déclare la guerre aux Vénitiens :

ceux-ci, secourus par le prince d'Albanie G. Scanderbeg, soutiennent d'abord la lutte avec vigueur : mais ce vaillant guerrier, qui pendant vingt-trois ans avait été la terreur des Turcs, et les avait vaincus dans vingt-deux combats, succombe à une fièvre violente (1466). La mort du pape Pie II, et la guerre entreprise contre la Bohême, par le roi de Hongrie *Mathias Corvin*, achèvent d'enlever aux Vénitiens tous leurs auxiliaires. La guerre continue néanmoins, mais elle n'est signalée que par d'affreuses dévastations : enfin, en 1477, les Turcs battirent les Vénitiens sur les bords de l'Isonzo, et ravagèrent l'Italie jusqu'à la Piave. Venise effrayée traita alors avec Mahomet II (1479) : elle se soumit à tous les tributs qu'il lui plut d'exiger, et acheta ainsi la franchise de son commerce. Dans l'intervalle, le Tartare *Ouzoum-Hassan*, conquérant de la Perse, excité par le pape Paul II, avait envahi l'Arménie et la Géorgie ; mais il fut vaincu à Kara-Hissar, sur le Lycus (1473). Les Turcs étaient partout triomphants : ils n'avaient échoué qu'à Belgrade ; ils devaient trouver encore une résistance invincible devant Rhodes, que défendait *Pierre d'Aubusson*, grand maître des Hospitaliers (1480). Mahomet mourut en 1481, méditant de nouveaux projets de conquête. Ce farouche conquérant aimait les lettres, et était lui-même fort instruit.

Bajazet II (1481-1510), fils aîné de Mahomet, eut à lutter contre son frère *Zizim*, qui prétendait au pouvoir : Zizim, vaincu deux fois, se réfugia auprès des chevaliers de Rhodes : ceux-ci, après l'avoir gardé quelque temps, le remirent aux mains du pape *Alexandre VI*, qui le fit empoisonner en 1495. (Voy. le n° XXV.) Bajazet victorieux attaqua l'Égypte, gouvernée par les Mameluks ; il fut vaincu par le soudan *Caït-Beg*. En Europe il réduisit la Moldavie, la Bosnie et la Croatie (1486-89), secourut les Maures de Grenade contre les Espagnols, et envoya une flotte piller les côtes de l'Espagne et de l'Italie. En 1499 il attaqua les Vénitiens, et leur enleva plusieurs places ; mais, inquiété par le roi de Perse *Ismaïl-Sophi*, il fit la paix au bout de quatre ans. La fin de son règne fut troublée par les révoltes de ses fils : le troisième, *Sélim*, le força d'abdiquer, et le fit empoisonner un an après (1511). Bajazet est le premier sultan qui ait été déposé.

*Sélim I*er, dit *le Féroce* (1510-20), fut un prince belliqueux. Il attaqua Ismaïl-Sophi, fondateur de la dynastie des Sophis en Perse, et le vainquit dans la plaine de *Tchaldiran*, sous les murs de Tauris ; la victoire lui avait coûté quarante mille hommes, et le refus des janissaires l'empêcha de continuer la guerre (1514). Il se dédommagea par la conquête du Kourdistan, prit Diarbekir, Orfa et Mossoul. Il déclara ensuite la guerre aux Mameluks d'Égypte (1517) : le soudan *Kansoul el Gaury* fut vaincu et tué à Alep ; son successeur, *Toman-Bey*, fut complétement défait près du Caire, et l'Égypte se soumit

aux Ottomans. Sélim se préparait à attaquer Rhodes et la Perse, quand il mourut (1520).

2° HONGRIE ET BOHÊME.

Les Turcs menaçaient l'Europe; ils y auraient très-probablement étendu leurs conquêtes sans la résistance opiniâtre des Hongrois, qui défendirent avec un courage et une constance admirables la ligne du Danube.

L'empereur *Albert II* d'Autriche, mort en 1440, était à la fois roi de Bohême et de Hongrie. Son fils *Ladislas le Posthume*, qui ne fut pas empereur, lui succéda en Hongrie sous la tutelle de *Ladislas V*, roi de Pologne; en Bohême, sous celle de *George Podiebrad.* Ladislas s'empara du trône de Hongrie au préjudice de son pupille; mais il fut tué par les Turcs à Varna (1444). Ladislas redevint alors roi de Hongrie, sous la tutelle de *Jean Huniade Corvin.* Ce dernier, après s'être illustré par la défense de Belgrade, mourut en 1456; et Ladislas le suivit au tombeau deux années après, sans laisser de postérité. — *Mathias Corvin*, fils de Jean Huniade, fut élu roi de Hongrie (1458), et Podiebrad devint roi de Bohême. L'empereur *Frédéric III* refusa d'abord de reconnaître le titre de roi à Mathias Corvin; mais il se vit bientôt obligé de traiter avec lui, et le reconnut, en stipulant toutefois pour ses descendants la succession éventuelle de la Hongrie (1469). Le roi de Bohême, Podiebrad, après avoir soutenu l'empereur Frédéric contre les prétentions de son frère Albert, accorda sa protection aux hussites. Mathias Corvin, excité par le pape Paul II, envahit ses États, prit la Moravie, et se fit couronner roi de Bohême (1468). Podiebrad étant mort en 1471, la Bohême élut roi *Ladislas*, fils de Casimir IV, roi de Pologne. Mathias fit à ce Ladislas une guerre qui se termina par le traité d'Olmutz (1478) : les deux rivaux conservèrent le titre de roi de Bohême; mais Mathias se fit concéder la Lusace, la Moravie et la Silésie. Il attaqua ensuite Frédéric III, qui lui avait refusé la main de sa fille et un secours contre les Turcs, traita avec lui, puis rompit la paix ; prit Vienne en 1485, et en resta maître jusqu'à sa mort (1490). Mathias est le plus grand homme de la Hongrie : il arrêta les incursions des Turcs; il forma un corps d'infanterie redoutable, *la garde noire;* en 1485, il publia un code que les Hongrois appellent leur grande charte (*decretum majus*); il établit à Bude une université, un observatoire, une bibliothèque.

Après la mort de Mathias, *Maximilien*, fils de Frédéric III, reprit l'Autriche; mais Ladislas, déjà roi de Bohême, fut élu roi de Hongrie. Maximilien reconnut Ladislas par le traité de Presbourg (1491).

Ladislas eut pour successeur son frère *Louis II* (1516), qui fit la guerre aux Turcs, et périt à la bataille de *Mohacz*, après dix ans de règne (1526).

3° ALLEMAGNE.

Après la mort d'Albert II (1440), les électeurs avaient nommé empereur son frère, *Frédéric III*. L'incapacité de ce prince fit de son règne de cinquante-trois ans (1440-1493) une longue anarchie. Il ne s'occupait guère que d'alchimie, d'astrologie et d'anagrammes. Tout son règne, jusqu'en 1452, appartient au moyen âge. Nous avons vu qu'il se fit couronner à Rome par Nicolas V : ce fut la dernière fois que la ville des Césars vit couronner dans ses murs un empereur allemand. Après la prise de Constantinople, Frédéric III convoqua des diètes inutiles contre les Turcs. Il eut aussi des rapports avec le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Celui-ci était indépendant par le fait, mais il ambitionnait la royauté. Il demanda à l'empereur Frédéric III le titre de roi et de vicaire impérial, en lui promettant la main de sa fille *Marie* pour Maximilien. L'empereur et le duc se donnèrent rendez-vous à Trèves. Frédéric III y vint, et, à peine arrivé, partit brusquement sans avoir rien conclu. Charles se vengea en soutenant un candidat au siége épiscopal de Cologne, et en attaquant la petite ville de Neuss; mais, épuisé d'hommes et d'argent, et menacé par les Suisses, il fut obligé de faire la paix (1475). Après la mort de Charles le Téméraire (1477), Marie de Bourgogne épousa Maximilien; et ce mariage amena une guerre avec la France. Les hostilités avaient duré quatre ans, signalées seulement par la victoire de *Guinegate*, lorsque la mort prématurée de la princesse Marie ravit à Maximilien toute son autorité sur la Flandre, et prépara la paix d'Arras (1482). Pendant ce temps, Mathias Corvin ravageait l'Autriche et s'emparait de Vienne (1485). Frédéric, méprisé de tout le monde, régna encore huit ans, sans rien faire pour reconquérir sa capitale, et mourut en 1493.

A la mort de son père, *Maximilien*, élu roi des Romains dès 1486, monta sur le trône impérial. Ce nouveau prince devait, par ses alliances, préparer la grandeur de la maison d'Autriche. Son mariage avec Marie de Bourgogne lui avait valu la Flandre et la Franche-Comté : il épousa en 1494 la nièce de *Ludovic Sforce*, duc de Milan, dans l'espérance de pouvoir intervenir un jour dans les affaires d'Italie. En 1496, il maria son fils, *Philippe le Beau*, avec Jeanne de Castille, fille d'Isabelle et de Ferdinand le Catholique. Cette union donna naissance à Charles-Quint, qui devait joindre la couronne impériale au titre de roi d'Espagne. Plus tard, en 1515, Maximilien prépara à sa famille l'hérédité éventuelle de la Bohême et de la Hongrie, en fiançant

sa petite-fille, l'archiduchesse *Marie*, à *Louis*, fils de Ladislas, qui l'épousa en 1521, et en faisant promettre la main d'*Anne*, sœur de Louis, à l'un des frères de Marie. — Maximilien prit part à toutes les guerres qui agitèrent l'Europe sous son règne; mais il n'y joua qu'un rôle secondaire. En 1495, il était entré dans la ligue formée pour expulser d'Italie le roi de France *Charles VIII*, maître du royaume de Naples. — Il essaya de régulariser la constitution allemande : à la diète de Worms (1495), il proclama la paix publique, et abolit les guerres privées. Pour assurer l'exécution de ce décret, il créa la *chambre impériale*, cour de justice suprême et permanente. La diète d'Augsbourg (1500) nomma un conseil de régence, chargé d'administrer l'empire pendant l'absence de l'empereur. Maximilien diminua l'influence des deux chambres nouvelles par l'institution du *conseil aulique*, cour dévouée à l'empereur. A la diète de Cologne (1505), il publia un arrêté qui substituait, au service irrégulier et temporaire des troupes féodales, la milice permanente des *landsknechts* et des *reiters* (lansquenets et reîtres), les premiers à pied, les seconds à cheval. La diète de Trèves (1512) partagea définitivement l'Allemagne en dix cercles : Bavière, Franconie, haute et basse Saxe, haut et bas Rhin, Souabe, Westphalie, Autriche, Bourgogne. (Voyez le n° XIV.) Grâce à sa constitution, l'Allemagne était plutôt un État fédératif qu'une monarchie; elle contenait toutes les formes de gouvernement : aristocratie par ses électeurs, monarchie par son empereur, démocratie par ses villes libres. Toute l'histoire de l'Allemagne, pendant cette période (1439-1519), se résume dans deux faits : tendance des diètes à faire cesser l'anarchie et à restreindre l'autorité impériale; accroissement des domaines et de la puissance de la maison d'Autriche. — Maximilien mourut en 1519, sans avoir pu faire élire roi des Romains Charles-Quint son petit-fils, qui néanmoins lui succéda. Ce prince a été diversement apprécié : généreux, brillant, chevaleresque, ami des lettres et des arts, mais imprudent et prodigue, il se jeta dans des entreprises au-dessus de ses forces, et trouva un obstacle continuel à ses desseins dans la modicité de ses revenus. Il vécut et mourut dans un état voisin de l'indigence. Les Vénitiens l'avaient surnommé *Massimiliano, pochi danari* (Maximilien, pauvre d'argent).

XXIV.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

Réunion de l'Aragon et de la Castille sous Ferdinand le Catholique et Isabelle. — Conquête des royaumes de Grenade et de Navarre. — Progrès du pouvoir royal. — Ximénès.
Découvertes et conquêtes des Portugais en Afrique et en Asie, et des Espagnols en Amérique.

1° ESPAGNE. — En 1453, nous voyons le favori de *Jean II*, roi de Castille, *Alvaro de Luna*, périr sur l'échafaud, victime de la vengeance des nobles. La lutte de la royauté et des classes privilégiées avait lieu en Espagne comme par toute l'Europe ; mais, en Espagne, la royauté était avilie devant la noblesse triomphante. Les choses allèrent au plus mal sous le successeur de Jean II, *Henri IV* (1454-65). La corruption la plus profonde régnait à la cour de ce prince. Ses désordres honteux et ceux de la reine, Jeanne de Portugal, justifiaient la haine de la noblesse et le mépris de toute la nation. Quelques succès remportés sur les Maures, et la conquête de Gibraltar, retardèrent un instant le soulèvement général ; pourtant il éclata bientôt en 1463, et, deux ans après, Henri IV fut déposé, et remplacé par son frère *Alphonse XII* (1465). Ce jeune prince étant mort en 1468, on nomma à sa place sa sœur *Isabelle ;* mais celle-ci, se contentant de l'héritage futur de la Castille, laissa à son frère le titre de roi, et prit celui de *princesse des Asturies*. En 1469, elle épousa *Ferdinand*, héritier du trône d'Aragon.

Le père de ce Ferdinand, *Jean II* d'Aragon (qui ne fut roi d'Aragon qu'en 1458, comme on le verra plus bas, et qu'il ne faut pas confondre avec Jean II, roi de Castille), avait épousé, en 1419, *Blanche* de Navarre, fille et héritière du roi *Charles III*. Après avoir régné seize ans sur la Navarre conjointement avec cette princesse (1425-41), Jean II, devenu veuf, avait conservé le pouvoir, du consentement de son fils *don Carlos*, prince de Viane, que les lois de la Navarre appelaient à succéder à sa mère ; mais bientôt, à l'instigation de sa seconde femme *Jeanne Henriquez*, il voulut écarter don Carlos du trône de Navarre, et faire passer cette couronne sur la tête de *Ferdinand*, qui était issu du second lit. Une guerre éclata entre le père et le fils (1452). Les Navarrais soutinrent don Carlos ; mais ce prince infortuné, plusieurs fois vaincu par son père, toujours pris et repris, ne fut rendu à la liberté (1461) que pour mourir d'une maladie de langueur, ou plutôt par le poison que lui donna sa cruelle marâtre.

Blanche, sa sœur et son héritière, partagea son sort, et périt peu de temps après lui, au château d'Orthez. Dans l'intervalle, Jean II avait succédé à son frère *Alphonse V le Magnanime*, comme roi d'Aragon et de Sicile (1458) : *Ferdinand*, fils naturel d'Alphonse V, s'empara du royaume de Naples. Les Catalans s'étant révoltés contre le nouveau roi d'Aragon, Jean II ne put triompher des rebelles qu'en 1472. Pour les vaincre, il avait été obligé d'emprunter des secours au roi de France Louis XI, et d'engager le Roussillon et la Cerdagne. Il mourut en 1479.

Le roi déposé de Castille, Henri IV, était mort en 1474 : Isabelle et son mari Ferdinand s'emparèrent du pouvoir, et détruisirent, par la victoire de Toro, les prétentions du roi de Portugal Alphonse V, gendre de Henri IV (1475). Quatre ans après, Ferdinand héritait des États de son père (1). La réunion de l'Aragon et de la Castille commença la grandeur de l'Espagne. Les deux souverains, quoiqu'ayant stipulé leur indépendance réciproque, s'entendirent parfaitement pour augmenter leur puissance. Outre le prodigieux avantage que leur donnait la réunion de leurs forces, ils eurent le bonheur d'être entourés d'hommes supérieurs : le célèbre ministre *Ximénès*, archevêque de Tolède, était à la tête de leurs conseils, et les guerres civiles avaient formé d'excellents généraux, parmi lesquels on distinguait *Gonzalve de Cordoue*, surnommé le *grand Capitaine*. Leur premier soin fut de remplir, par une sévère économie, le trésor public, qu'avaient épuisé les prodigalités du dernier règne. Ils protégèrent hautement la *Sainte-Hermandad*, association des villes contre les voleurs. Les brigandages qui désolaient le pays furent dès lors réprimés, et la sécurité fut ainsi rendue au commerce. Les deux rois obtinrent du pape la nomination aux évêchés, remplacèrent la justice seigneuriale par une justice plus régulière, revisèrent les donations du règne précédent, et fortifièrent le pouvoir royal, autant que la religion catholique, par l'organisation du fameux tribunal de l'*Inquisition* (1481); enfin, ils se firent déférer la grande maîtrise des trois ordres de Saint-Jacques, d'Alcantara et de Calatrava.

Une fois leur autorité complétement affermie, ils méditèrent l'entière exclusion des Maures de l'Espagne. La guerre éclata en 1481 ; elle dura onze ans, et se termina en 1492 par la prise de Grenade, capitale du dernier royaume musulman, et la soumission du roi maure *Boabdil*. La domination musulmane avait duré sept cent quatre-vingt-deux ans. La même année, Christophe Colomb donnait à la Castille un *nouveau monde* par la découverte de l'Amérique.

(1) Ce prince, généralement connu sous le nom de *Ferdinand le Catholique*, portait en Aragon le nom de *Ferdinand II*, et en Castille celui de *Ferdinand V*. Sa femme est aussi souvent appelée *Isabelle la Catholique*.

La seule faute qu'on puisse reprocher au gouvernement de Ferdinand et d'Isabelle, c'est l'expulsion des juifs, qui suivit de près celle des Maures, et qui priva l'Espagne de l'immense revenu qu'ils payaient au trésor royal : il en sortit du royaume cent cinquante mille. — En 1493, Charles VIII restitua à l'Aragon le Roussillon et la Cerdagne. En 1496, *Philippe le Beau*, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne, épousa l'infante Jeanne, et, d'un autre côté, l'infant Jean épousa Marguerite, sœur de Philippe. Par la mort successive de cet infant et de la première infante, Philippe et Jeanne se trouvèrent héritiers de la Castille. En 1504, Isabelle mourut, léguant à son mari la tutelle de Charles son petit-fils (depuis Charles-Quint), et la régence des affaires de Castille. Philippe le Beau voulut protester contre cette décision; mais il mourut presque aussitôt, et Jeanne, sa veuve, étant devenue folle de douleur, Ferdinand put s'emparer de la régence sans la moindre résistance. Le cardinal Ximénès, qui exerçait le pouvoir en son nom, conduisit lui-même une expédition sur la côte d'Afrique, et conquit Oran, Tripoli, Alger et Tunis. Ferdinand enleva la Navarre espagnole à Jean d'Albret, allié de la France, et joua un rôle important dans les guerres qui eurent lieu à cette époque. Une politique ambitieuse et perfide, qui savait allier la patience à la dissimulation, lui valut un grand renom d'habileté et de prudence. Il mourut en 1516, instituant pour seul héritier de tous ses États *Charles*, son petit-fils.

Celui-ci ne se hâta pas de quitter la Flandre. Ximénès continua à gouverner l'Espagne, rétablit l'ordre dans les finances, rendit à la couronne les domaines aliénés, et contint les nobles. Cependant il ne fut pas apprécié par Charles, qui n'aimait que les Flamands, et mourut disgracié. — L'élection de Charles comme empereur (1519) mécontenta l'Espagne, parce que cette élection la confondait comme une simple province au milieu des vastes possessions de son souverain. La révolte ne se fit pas longtemps attendre : Ségovie, Burgos, Tolède, se soulevèrent, et formèrent une ligue (*santa junta*), à la tête de laquelle se mit don *Juan de Padilla*, fils aîné du commandeur de Castille. Pour donner à la révolte un air de légalité, on s'empara de Jeanne la Folle, mère de Charles, qui, depuis la mort de son époux, vivait enfermée au château de Tordésilla. Mais la division se mit entre les révoltés, dont les uns étaient nobles, et les autres bourgeois. Don Juan de Padilla, après quelques succès, fut complétement défait à Villalar (1521), et périt sur l'échafaud. La ligue fut aussitôt dissoute : Tolède seule, défendue par *Maria Pacheco*, veuve de Padilla, résista encore près d'un an. Les libertés nationales périrent par l'insurrection même qui devait les étendre. Charles abolit les cortès, et se contenta de convoquer les députés des villes, pour leur demander des subsides. Les nobles, exclus de la vie publique,

se retirèrent dans leurs domaines : le reste de la nation écouta un maître qui l'appelait à partager sa gloire et sa puissance en Europe.

2° PORTUGAL. — La royauté se fortifiait aussi en Portugal. *Alphonse V* était monté sur le trône en 1438. Trois expéditions contre les Maures (1458-64-71), plus brillantes qu'utiles, le firent surnommer *l'Africain*. En 1474, après la mort de Henri IV, roi de Castille, dont il avait épousé la fille Jeanne, il se prétendit son héritier, et disputa, mais sans succès, la possession de ce royaume à Ferdinand le Catholique. La bibliothèque qu'il rassembla dans son palais atteste qu'il joignait l'amour des lettres à celui des armes. Il abdiqua, et mourut en 1481.

Jean II le Grand (1481-95) fut, pour ainsi dire, le roi centralisateur du Portugal. Il s'attribua les maîtrises des ordres d'Aviz, de San-Iago et du Christ; il étendit la juridiction royale; fit décapiter *Ferdinand*, duc *de Bragance*, chef d'une révolte, et poignarda lui-même le *duc de Viseu*, chef d'une autre insurrection. Son règne est très-important par l'abaissement des nobles; il ne l'est pas moins par les découvertes maritimes.

Emmanuel le Fortuné (1495-1521), son successeur, suivit le même système. Il laissa tomber les cortès en désuétude, et favorisa les voyages de découvertes. Il mourut en 1521.

DÉCOUVERTES ET COLONIES. — *Portugais*. — Les premières découvertes des Portugais le long de la côte d'Afrique résultent tout naturellement de leurs guerres contre les Maures. Nous avons vu (n° XVII) que le cap Vert et les îles Açores furent découverts en 1448 : les îles du cap Vert le furent en 1462. Les Portugais abordèrent ensuite sur les côtes de la Guinée; ils franchirent la ligne ou l'équateur en 1470; ils atteignirent le royaume de Congo en 1484, et, deux ans après, *Barthélemy Diaz* doubla le célèbre promontoire qu'il appela le *cap des Tempêtes*, mais dont le roi Jean II changea le nom en celui de *cap de Bonne-Espérance* (1486). — Bientôt Christophe Colomb découvrit le *Nouveau Monde*, au nom de la reine de Castille, Isabelle (1492). Deux ans après, une bulle du pape Alexandre VI, traçant une ligne imaginaire d'un pôle à l'autre, et passant à une distance de quatre cent soixante-dix lieues à l'ouest des Açores et du cap Vert, fit donation aux Portugais de tous les pays qu'ils découvriraient à l'orient de cette ligne, et à l'Espagne de tous ceux qui seraient situés à l'occident. On appela cette ligne la *ligne de démarcation*. — En 1498, *Vasco de Gama* doubla le cap de Bonne-Espérance, toucha à Mozambique, sur la côte orientale de l'Afrique, et, poussant jusqu'aux Indes, débarqua à Calicut, sur la côte de Malabar. Il fit accepter au *zamorin* ou roi de Calicut l'alliance du Portugal, conclut avec lui un traité de commerce, et retourna en Europe. En 1500, *Alvarès Cabral*, qui se rendait aux Indes, fut poussé par la tempête sur les côtes du Brésil

l'Amérique aurait donc été découverte même sans Christophe Colomb. Après avoir pris possession du Brésil au nom du roi de Portugal, Alvarès mit à la voile pour Calicut, y aborda, et de là se rendit à Cochin, puis à Cananor. En 1502, Vasco de Gama, dans une seconde expédition, établit des comptoirs à Sofala et à Mozambique, et punit la perfidie du zamorin de Calicut, qui avait détruit les comptoirs des Portugais et massacré un grand nombre d'Européens. Après lui (1504), l'illustre *Alphonse d'Albuquerque* battit aussi plusieurs fois le zamorin; puis, laissant à ses lieutenants le soin de le réduire, il revint en Europe (1506). Deux ans après, *Tristan d'Acunha* et Alphonse d'Albuquerque conduisirent aux Indes une nouvelle flotte : ils s'emparèrent de l'île de Socotora ; et tandis que Tristan se dirigeait vers les Indes, Albuquerque alla faire la conquête de l'île d'Ormuz, qui assurait aux Portugais l'empire du golfe Persique. En même temps *François d'Almeyda*, vice-roi des Indes depuis 1507, détruisait une flotte égyptienne que le soudan *Kansoul-el-Gaury*, à l'instigation des Vénitiens, avait envoyée dans la mer des Indes, pour détruire les établissements portugais. — *Alphonse d'Albuquerque*, successeur d'Almeyda en qualité de vice-roi, conçut le projet de ruiner le commerce de l'Égypte en détournant le Nil dans la mer Rouge, et en détruisant le port de Suez; il voulait aussi anéantir l'islamisme en conquérant l'Arabie. Il s'empara de *Goa*, dont il fit le siége de son gouvernement (1510), prit Malacca après une vive résistance, et soumit les Moluques (1511). Malgré tant de services, ce grand homme fut en butte aux attaques de la calomnie, et mourut dans la disgrâce à Goa (1515). — *Lopez Soarez*, son successeur, prit Ceylan, et, après quelques difficultés, obtint la permission d'entrer en Chine. Mais déjà la puissance des Portugais commençait à déchoir : corrompus par les richesses, énervés par les jouissances du luxe, l'incapacité et la mollesse des vice-rois précipitèrent leur ruine. Les Portugais se relevèrent un instant, sous *don Juan de Castro* (1545). Victorieux du roi de Cambaye et maître du royaume de Diu, Castro rentra triomphalement à Goa, et mourut pauvre entre les bras du grand missionnaire *saint François-Xavier* (1548). Vingt ans après, une ligue se forma pour chasser les Portugais : la décadence fut encore arrêtée par un grand homme, *Louis d'Ataïde;* il triompha partout, et ramena le bon ordre; mais il mourut en 1572. Neuf ans après, les colonies portugaises tombèrent au pouvoir des Espagnols, qui avaient conquis la métropole.

Espagnols. — Le Génois *Christophe Colomb* avait d'abord offert ses services à Jean II, roi de Portugal : ne pouvant les lui faire agréer, il passa en Espagne (1484), et, après huit ans de sollicitations, obtint de la reine Isabelle l'argent nécessaire pour armer trois vaisseaux, avec lesquels il s'embarqua au port de Palos (3 août 1492). Le

11 octobre suivant, il aborda dans l'île de Guanahani (San-Salvador), une des Lucayes; il découvrit ensuite Cuba, puis Haïti, qu'il appela Hispaniola (petite Espagne), et se hâta de retourner en Europe annoncer le succès de son entreprise. Colomb lui-même ne se rendait point compte de la grandeur de sa découverte; il croyait, et beaucoup pensèrent comme lui, que le nouveau monde faisait partie du continent des Indes : de là le nom d'*Indes occidentales* qu'on donne souvent au continent de l'Amérique, et celui d'*Indiens*, sous lequel on désigne ses habitants. Christophe Colomb fit encore quatre autres voyages, pendant lesquels il découvrit la plupart des Antilles et reconnut les côtes du continent, depuis l'embouchure de l'Orénoque, à l'est, jusqu'au havre de Porto-Bello, sur l'isthme de Panama. Victime de la jalousie de ses rivaux, cet homme illustre, disgracié par l'ingrat Ferdinand, devait finir ses jours dans la misère et l'oubli; il mourut en 1506, à Valladolid. Christophe Colomb n'eut pas même la consolation d'attacher son nom à la découverte qui lui était due. Un Florentin, *Améric Vespuce*, parti d'Espagne en 1499, visita presque toutes les côtes de la Guyane, et, à son retour en Europe, publia de ce voyage une description remarquable, qui fit oublier les récits de Christophe Colomb. Le temps a réparé l'injustice faite à la gloire de ce dernier; mais le nom d'*Amérique* est resté au nouveau monde.

Après les îles, les Espagnols explorèrent le continent de l'Amérique; *Juan Diaz de Solis* et *Yanez Pinson* découvrirent la vaste province de Yucatan en 1509; *Juan Ponce de Léon* découvrit la Floride en 1512; *Nuñez de Balboa* découvrit le Pérou en 1513; *Jean de Grijalva* découvrit le Mexique en 1519. Ce dernier pays fut le premier conquis; *Fernand Cortez* y entra, l'année même de sa découverte, avec une poignée d'Espagnols, marcha audacieusement sur Mexico, s'empara de cette grande capitale malgré la résistance des habitants, força le cacique *Montézuma* à se reconnaître vassal du roi de Castille, et exigea de lui un tribut. Forcé ensuite de se retirer devant le nombre de ses ennemis, il revint bientôt à la tête d'une petite armée d'Espagnols et de dix mille Tlascalans, reprit Mexico (1521), s'empara du successeur de Montézuma, l'infortuné *Guatimozin*, qu'il fit périr au milieu d'affreuses tortures, sans pouvoir lui faire révéler en quel endroit il avait caché ses trésors. Cortez fut nommé gouverneur du pays qu'il avait conquis; mais, comme Christophe Colomb, il ne tarda pas à être disgracié, et mourut oublié en 1547. — *François Pizarre* pénétra dans le Pérou en 1531 : ce pays était alors possédé par *Atahualpa*, dernier descendant de l'illustre race des *Incas*. Pizarre le vainquit et le mit à mort, s'empara ensuite de Cuzco, sa capitale, où il trouva d'immenses trésors, et, en 1535, fonda, non loin de l'Océan, la ville de *Lima*, qui devint la capitale du pays. — Un de ses compagnons, *Almagro*, qui avait d'abord combattu sous ses ordres,

mais qui s'était séparé de lui après la prise de Cuzco, fit la conquête du Chili ; puis, de retour dans le Pérou, il voulut supplanter Pizarre, qui le vainquit dans la plaine de Cuzco, le prit, et le fit mettre à mort (1538). — Trois ans après, Pizarre périssait lui-même assassiné par les amis d'Almagro.

Ainsi, presque tous ceux qui avaient jeté dans le nouveau monde les fondements de la puissance espagnole, étaient morts misérablement. Sous le despotisme de leurs avides vainqueurs, les colonies étaient mal administrées, et les indigènes traités avec une inhumanité révoltante. En quinze années (1492-1507), la population d'Hispaniola se trouva réduite d'un million d'habitants à soixante mille. Aujourd'hui, la race des Caraïbes, qui peuplait alors les Antilles, est entièrement perdue. Le saint évêque de la Chiapa, *Las Casas*, s'est immortalisé par ses éloquentes protestations contre la barbarie de ses compatriotes : la cupidité des conquérants étouffa la voix de ce généreux défenseur de l'humanité. Toutefois, l'Espagne devait être elle-même victime de ses cruautés. Pendant le seizième siècle, l'énorme quantité de métaux précieux qu'elle tira d'Amérique en fit, il est vrai, la puissance prépondérante de l'Europe ; mais l'agriculture fut négligée, les manufactures se fermèrent, tout fut abandonné pour l'exploitation des mines, et bientôt commença une période de décadence dont l'Espagne ne s'est jamais relevée.

XXV.

FRANCE ET ITALIE.

Dernières années de Charles VII. — Règne de Louis XI. — État de l'Italie au quinzième siècle. — Guerres d'Italie sous Charles VIII et sous Louis XII. — Administration de Louis XII.

Dernières années de Charles VII. — L'ordonnance d'Orléans (1439) avait donné à Charles VII une armée permanente et une taille perpétuelle. Les batailles de Formigny (1450) et de Castillon (1453) avaient chassé les Anglais de la France, sauf Calais, et la guerre civile allait les enfermer chez eux. Aussi Charles VII n'était plus le *roi de Bourges*, c'était Charles *le Bien-Servi*. — Le Dauphin, deux fois révolté contre le roi son père et ses ministres (1440, *Praguerie*, et 1447), vivait en exil dans le Dauphiné. Rappelé à la cour (1456), il refusa d'obéir, et s'enfuit à Bruxelles, dans les États du duc de Bour-

gogne, Philippe le Bon. On poussait le roi à la guerre contre la Bourgogne; on voulait l'engager dans une expédition contre les Turcs; mais il se souciait peu de quitter ses châteaux du Berry : d'ailleurs, la rébellion de son fils l'avait profondément affligé. Il tomba dans la langueur et le dépérissement, finit par se persuader que le Dauphin voulait l'empoisonner, et se laissa mourir de faim (1461).

Louis XI (1461-1483). — Louis XI vint prendre possession du trône aussitôt après la mort de son père. « Ce prince n'avait rien de ce caractère chevaleresque en faveur duquel les Français pardonnaient tant de faiblesses à Charles VII. Il aimait les négociations plus que les combats, s'habillait pauvrement, et s'entourait de petites gens. Il prenait un laquais pour héraut, un barbier pour gentilhomme de la chambre, appelait le prévôt *Tristan* son compère. Dans son impatience d'abaisser les grands, il renvoie, dès son arrivée, tous les ministres de Charles VII; il sacrifie à Pie II la pragmatique sanction de Bourges, espérant ôter aux seigneurs toute influence dans les élections ecclésiastiques; irrite le duc de Bretagne en essayant de lui ôter les droits régaliens; le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, en rachetant à son père les villes de la Somme, cédées par le traité d'Arras, et en voulant lui retirer le don de la Normandie; enfin, il mécontente tous les nobles en ne tenant nul compte de leurs droits de chasse (1). » Alors se forma contre lui la *Ligue du bien public*, à la tête de laquelle étaient le comte de Charolais, fils de Philippe le Bon, le duc de Bretagne, et Charles, duc de Berry, frère du roi (1464). A cette coalition presque universelle de la noblesse, Louis XI essaya d'opposer les villes, et surtout *sa bonne ville* de Paris, dont il accrut considérablement les priviléges. La guerre éclata enfin; mais les confédérés ne s'entendirent point dans l'exécution de leur plan d'attaque. Le seul fait important de la campagne fut la bataille de *Montlhéry*, dont l'issue bizarre fut la fuite des deux armées. Alors le roi entama des négociations particulières avec chacun des confédérés, et, par les deux traités de *Conflans* et de *Saint-Maur* (1465), parvint à dissoudre la ligue. Par le premier, il abandonnait au comte de Charolais Boulogne, Guines, Roye, Montdidier, Péronne, en toute propriété; le Ponthieu, le Vimeu et les villes de la Somme, sauf rachat : par le second, il donnait la Normandie pour apanage à son frère, et distribuait aux seigneurs de l'argent, des pensions et des terres. Quant à l'objet apparent de la ligue, le *bien public*, on stipula qu'une assemblée de notables y aviserait. — Louis XI se promettait bien de n'exécuter aucun article de ces traités. En 1466, il fit annuler par les états généraux de Tours les principaux articles du traité de Conflans, et se fit autoriser en même temps à reprendre la Normandie. Il la reprit en effet, puis il

(1) Michelet, *Précis d'Histoire moderne*.

envahit la Bretagne, et força le duc à signer le traité d'Ancenis, qui lui interdisait toute alliance contraire aux intérêts du roi.

Sur ces entrefaites, le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, vint à mourir (1467), laissant pour successeur l'ennemi déclaré du roi, le comte de Charolais, si célèbre depuis sous le nom de *Charles le Téméraire*. Louis XI, trompé par le perfide cardinal de *la Balue*, et comptant triompher de son rival à force d'adresse, commit la faute d'aller le trouver à Péronne, au moment même où, par ses intrigues, il soulevait les Liégeois contre lui (1468). Indigné de tant de duplicité, Charles le Téméraire retint le roi prisonnier, et le menaça même un instant de lui ôter la vie. Cependant il se contenta de lui faire confirmer le traité de Conflans, et de l'emmener à Liége pour le rendre témoin du sac de cette malheureuse ville. Rendu à la liberté, Louis XI alla cacher sa honte au château d'Amboise, et se vengea sur le cardinal de la Balue, qu'il fit enfermer, dit-on, dans une cage de fer (1469). — Cette année même, il créa l'ordre *de Saint-Michel*, dont les membres devaient s'engager à ne contracter, sans l'aveu du roi, aucune liaison ni entre eux ni avec les princes étrangers. Le duc de Bretagne, qui, pour ces motifs, avait d'abord refusé d'en être membre, se hâta de conjurer la colère du roi en signant le traité d'Angers, par lequel il s'engageait à renoncer à toute alliance qui serait de nature à compromettre la tranquillité du royaume.

La paix ne pouvait subsister longtemps entre Louis XI et Charles le Téméraire. Les notables, convoqués à Tours, annulèrent le traité de Péronne, et déclarèrent Charles le Téméraire coupable de lèse-majesté (1470). Aussitôt les hostilités recommencèrent; mais tout à coup les deux rivaux, se voyant trompés par le connétable *de Saint-Pol*, conclurent une trêve de trois mois (1471). Pendant ce temps se forma contre Louis XI une confédération redoutable, dont les principaux adhérents étaient le roi d'Angleterre, le roi d'Aragon, le duc de Bourgogne, le duc de Lorraine, le duc de Bretagne et le frère du roi, alors duc de Guienne. La guerre venait de recommencer, lorsque tout à coup la fièvre, ou plutôt le poison, débarrassa Louis XI de son frère, le duc de Guienne (1472). A cette nouvelle, Charles le Téméraire, transporté de fureur, entre en Picardie, met tout à feu et à sang, et fait une épouvantable boucherie à Nesle; heureusement il échoue devant Beauvais, grâce au courage de l'intrépide *Jeanne Hachette :* il se porte alors en Normandie, et, après avoir ravagé le pays de Caux, rentre en Picardie, où il accepte la trêve de Senlis (1472).

Louis XI profita de cette trêve pour s'assurer de tous les ennemis qu'il avait dans le royaume. Il fit mettre à mort Charles d'Albret, le comte d'Armagnac, le duc de Nemours et le connétable de Saint-Pol (1473-77); il emprisonna le duc d'Alençon, et enleva l'Anjou au roi René. En même temps il repoussait du Roussillon le roi d'Ara-

gon Jean II, et, grâce au traité de *Pecquigny*, se débarrassait à peu de frais de l'armée que le roi d'Angleterre avait débarquée à Calais (1474). — Désormais Louis XI n'avait plus rien à craindre de Charles le Téméraire : ce prince ambitieux méditait depuis longtemps le projet de reconstituer l'ancien royaume de Bourgogne; déjà il était entré en négociations avec l'empereur Frédéric III; mais son impatience et son orgueil perdirent tout. Furieux des hésitations de l'empereur, qui lui avait refusé le titre de roi, il chercha à se venger en lui enlevant la petite ville de Neuss, et consuma un temps précieux au siége de cette ville, tandis que son allié le roi d'Angleterre, qu'il avait attiré en France, traitait avec Louis XI (1474); puis, passant continuellement d'un ennemi à un autre, on le vit, en moins de trois ans, envahir la Lorraine et s'emparer de Nancy, se ruer à deux reprises sur la Suisse, pour venger la mort du sire de Hagenbach, son gouverneur en Alsace, subir deux défaites éclatantes à *Granson* et à *Morat* (1476), et enfin succomber à la bataille de *Nancy*, sous les forces combinées des Lorrains et des Suisses (1477).

Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, était la seule héritière des vastes États de son père : Louis XI aurait pu facilement les réunir à la France en négociant, malgré la différence d'âge, l'union de son fils avec cette jeune princesse; mais la proie était si belle, qu'il oublia sa prudence ordinaire, et manqua ce coup de fortune. Il suscita toutes sortes d'embarras à *Marie*, et réclama sur-le-champ le duché de Bourgogne et la Picardie comme fiefs masculins. Irritée de ces odieuses manœuvres, la princesse Marie offrit sa main au fils de Frédéric III, *Maximilien*, et porta ainsi son héritage dans la maison d'Autriche. La guerre éclata entre Maximilien et Louis XI : ce dernier fut défait à *Guinegate*, et repoussé avec perte de la Flandre et du Hainaut (1479) : cependant la fortune se déclara bientôt en sa faveur. La princesse Marie étant morte à la fleur de l'âge, Maximilien, mal vu de ses sujets de Flandre, se hâta de faire la paix avec Louis XI, et, par le traité d'Arras (1482), lui abandonna les provinces qu'il avait conquises (Bourgogne, Picardie, Artois, Franche-Comté). En même temps René d'Anjou mourait sans héritier, et ses vastes domaines (Provence, Maine, Anjou, Perche) faisaient retour à la couronne de France.

Sur la fin de sa vie, Louis XI, qui se sentait décliner, s'enferma au château de Plessis-lez-Tours, entouré de ses confidents, le prévôt Tristan, son barbier Olivier le Daim, et l'historien Philippe de Comines. Épouvanté par l'approche de la mort, livré à de puériles superstitions, il acheva son règne dans des transes continuelles, et dans les pratiques d'une dévotion ridicule. Il mourut en 1483.

Le règne de Louis XI fut fécond en ordonnances et en inventions utiles. Ce prince introduisit l'imprimerie en France (1470), favorisa

l'exploitation des mines, créa les premières manufactures de soieries, institua les postes, qui servirent aux particuliers dès 1481. Il avait fondé le parlement de Grenoble (1451), quand il n'était encore que dauphin; il fonda celui de Bordeaux en 1462, celui de Dijon en 1477. Enfin il réunit onze provinces à la France : Roussillon et Cerdagne (1462), Guienne (1472), Picardie et Bourgogne (1477), Provence, Maine, Anjou, Perche (1481), Artois, Franche-Comté (1482); mais il se fit mépriser par sa superstition et détester par sa cruauté.

Charles VIII (1483-98). — A Louis XI succéda son jeune fils Charles VIII, qui, quoique majeur d'après la loi de Charles V, fut placé, par le testament de son père, sous la tutelle de sa sœur *Anne de Beaujeu*. Pour combattre les ducs d'Orléans et de Bourbon qui réclamaient la régence, madame de Beaujeu fut obligée de convoquer à Tours les états généraux (1484) : cette assemblée, malgré un grand appareil de réclamations, ne fit rien et n'aboutit à rien. Le duc d'Orléans essaya de soulever le parlement et l'université : il fut pris à Verneuil (1485), et réduit à accepter une paix désavantageuse. Rendu à la liberté, il recommença ses attaques par la *Guerre folle*. L'archiduc Maximilien, qui soutenait la révolte, envahit la Picardie, mais se retira presque aussitôt devant les forces supérieures de la régente (1486). L'année suivante, le duc d'Orléans passa en Bretagne; vaincu par *la Trémoille* à la bataille de *Saint-Aubin du Cormier*, il fut fait prisonnier, et conduit captif à Bourges (1488). Effrayé de ce revers, le duc de Bretagne demanda la paix, et mourut au bout de quelques jours, de honte et de désespoir. Trois ans après, Charles VIII épousa sa fille, *Anne* de Bretagne (1491). Ce mariage était un double affront pour Maximilien, qui prétendait à la main de la princesse Anne, et dont la fille, Marguerite d'Autriche, était depuis longtemps fiancée à Charles VIII. Mais le roi de France fit peu d'attention à son ressentiment: il songeait déjà à porter ses armes en Italie, et à conquérir Naples, Constantinople et Jérusalem. Pour ne pas laisser d'ennemis derrière lui, il conclut avec Henri VII le traité d'Étaples, et s'engagea à lui payer une pension (1492); avec Ferdinand le Catholique, le traité de Barcelone, et lui rendit le Roussillon et la Cerdagne; avec Maximilien, le traité de Senlis, et lui rendit l'Artois et la Franche-Comté, dot de Marguerite. Ces traités conclus, Charles VIII confia la régence au sire de Beaujeu et à la reine, et partit pour l'Italie (1494). Résumons en quelques mots l'état de cette contrée.

État de l'Italie. — Naples. — Alphonse V était mort en 1458, laissant le royaume de Naples à *Ferdinand*, son fils naturel. *Jean d'Anjou*, fils de René, adopté en 1435 par *Jeanne II*, battit Ferdinand à Sarno (1460), mais fut défait à Troya (1462). Ferdinand vainqueur opprima cruellement les partisans de son rival, et en fi

périr un grand nombre : ceux qui purent échapper au supplice se réfugièrent en France (1485).

Florence. — *Cosme Ier de Médicis*, mort en 1464, avait mérité le surnom de *Père de la patrie*. *Pierre*, son fils, hérita de son pouvoir, et se maintint contre les factions rivales. Il fut remplacé en 1469 par ses deux fils, *Laurent* et *Julien*. Sous ces derniers éclata la conspiration des Pazzi, qui coûta la vie à Julien (1478) ; Sixte IV et Ferdinand de Naples, qui en faisaient partie, déclarèrent la guerre à Florence. Les Florentins furent battus au Poggio-Imperiale ; mais une invasion inattendue des Turcs en Italie sauva Laurent, qui obtint la paix en 1480. Il régna encore douze ans, tout entier occupé du culte des lettres et des arts. *Ange Politien*, *Pic de la Mirandole*, l'illustre *Michel-Ange*, s'honoraient de l'avoir pour bienfaiteur. Laurent mourut en 1492 : il avait été surnommé *le Magnifique* et *le Père des Muses*.

Rome. — *Nicolas V* était mort en 1455. Après *Calixte III*, vinrent *Pie II* (1458-64) et *Paul II* (1464-71), qui prêchèrent vainement la croisade contre les Turcs. C'est Pie II qui obtint de Louis XI la révocation de la pragmatique sanction de Bourges. *Sixte IV*, successeur de Paul II, entra dans la conjuration des Pazzi, et se fit détester pour son népotisme. Enfin *Innocent VIII* (1484-92) et *Alexandre VI* (Borgia) (1491-1503) déshonorèrent la tiare, le premier par son avarice, le second par ses débauches, ses perfidies et ses crimes.

Venise. — Cette ville avait cru assurer la sécurité de son commerce en signant un traité avec les Turcs, peu de temps après la prise de Constantinople (1458) : elle eut cependant avec eux une guerre de seize ans (1464-1479). Malgré les pertes considérables et les défaites nombreuses qu'elle eut à subir, Venise fit pendant cette guerre l'acquisition de l'île de Chypre (1474). — Mais ce qui porta à sa puissance un coup plus terrible que la prise de Constantinople, ce fut la découverte de l'Amérique : le commerce des Indes et de l'Orient, dont elle avait eu jusqu'alors le monopole, prit la route du Cap, et dès lors Venise entra dans une période de décadence dont elle n'a jamais pu se relever.

Milan et Gênes. — *François Sforce*, fils naturel d'un aventurier et gendre de *Philippe Visconti*, fut reconnu duc de Milan en 1450. Il fit la guerre à Venise, et conclut en 1454, avec tous les souverains d'Italie, le fameux traité de Lodi, qui avait pour but de prévenir l'intervention de toute puissance étrangère en Italie, et aussi de contenir la cupidité du sénat de Venise : c'était un premier essai du système d'équilibre. Il mourut en 1466. Son fils *Galéas* épousa Bonne de Savoie, belle-sœur de Louis XI, et périt assassiné en 1476. *Jean Galéas*, son héritier, âgé de huit ans, eut pour tuteur *Ludovic le More*, son oncle, qui reçut Gênes comme fief de la France. *Lu-*

dovic voulut spolier son neveu ; c'était pour accomplir ce projet qu'il appelait Charles VIII en Italie.

Expédition de Charles VIII. — Ce prince partit de Lyon en 1494, et passa les Alpes ; dès son entrée en Savoie, il manqua d'argent, et l'armée n'eut plus de solde : cependant rien ne semblait pouvoir lui résister ; il avait pour lui le duc de Milan, le pape et les Suisses ; Venise restait neutre, et les factions déchiraient l'Italie. Après s'être arrêté un instant à Asti, où il avait été retenu par une courte maladie, il se rend à Pavie, où il visite dans sa prison le jeune *Jean Galéas*, puis il arrive à Milan ; il apprend dans cette ville l'avénement d'Alphonse II au trône de Naples, et, quelque temps après, la mort de l'infortuné Galéas, ainsi que l'usurpation de son oncle Ludovic le More. Il entre ensuite en Toscane : aussitôt Pise secoue le joug des Florentins, et les Florentins celui des Médicis. *Pierre II*, successeur de Laurent, avait essayé de traiter avec Charles VIII ; mais un homme qui, depuis cinq ans, prêchait la réforme et la république, et annonçait l'arrivée du roi comme *le fléau de Dieu* envoyé pour punir les péchés de l'Italie, le dominicain Jérôme Savonarole fit chasser les Médicis. A Rome, le pape *Alexandre VI*, réfugié dans le château Saint-Ange, donna son fils *César Borgia* comme otage, et livra le prince *Zizim*, dont Charles VIII comptait se servir pour conquérir le trône de Constantinople; mais il le livra empoisonné (1498). Charles VIII arrive enfin dans le royaume de Naples, dont il réclamait la couronne comme héritier de la maison d'Anjou. Après quelques engagements sans importance, Alphonse II, détesté de ses sujets, s'enfuit, et abdique en faveur de son fils *Ferdinand II*, qui s'enfuit à son tour. Charles entre à Naples en vainqueur, et fait porter devant lui les insignes impériaux. Cette rapide conquête n'avait été qu'une promenade militaire. Mais tandis que Charles VIII descendait vers l'extrémité de la péninsule, il se formait derrière lui une coalition redoutable entre l'empereur, le duc de Milan, le pape, le roi d'Aragon Ferdinand, le roi d'Angleterre Henri VII, et Venise : c'était la mise en pratique du système d'équilibre inauguré au traité de Lodi. Charles fut obligé de rétrograder : toutefois il gagna sur les troupes alliées la brillante bataille de *Fornoue*, au pied de l'Apennin, et rentra glorieusement en France. Après son départ, Ferdinand II, aidé par l'illustre général du roi d'Aragon, Gonzalve de Cordoue, reconquit rapidement son royaume. Charles VIII songeait à reprendre ses projets de conquêtes, lorsqu'il mourut à vingt-sept ans (1498). Avec lui finit la branche des Valois directs. — Depuis son retour d'Italie, Charles VIII avait donné ses soins à l'administration : il eut la gloire d'organiser le *grand conseil*, qui jugeait les affaires importantes, et de faire commencer la rédaction des *Coutumes*, qui ne fut achevée que sous Charles IX.

Louis XII (1498-1515). — *Louis XII* commence la branche des Valois-Orléans. Il était fils de Charles d'Orléans, le prisonnier d'Azincourt. Avant de monter sur le trône, il avait troublé l'État par ses révoltes; devenu roi, il se hâta de rassurer tous ceux qui l'avaient combattu sous le dernier règne, et qui craignaient son ressentiment. C'est alors qu'il prononça cette noble parole : *Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.* Un de ses premiers actes fut la répudiation de *Jeanne* de France, fille de Louis XI, qu'il avait épousée malgré lui, et son union avec Anne de Bretagne, la veuve de Charles VIII, qu'il aimait depuis longtemps.

Les deux premières années du règne de Louis XII (1498-99) furent presque entièrement consacrées à des réformes utiles et aux travaux du gouvernement intérieur. Il méditait cependant et préparait une expédition en Italie. Il voulait faire revivre les droits que son aïeule, Valentine Visconti, lui avait transmis sur le Milanais, punir Ludovic le More, et reconquérir le royaume de Naples. — Une première expédition fut conduite par *Trivulce* en 1499 : le Milanais fut conquis dans l'espace de vingt jours, et Ludovic s'enfuit à Inspruck. Le retour de Ludovic, et une révolte contre le gouvernement tyrannique de Trivulce, amenèrent une seconde conquête du Milanais (1500) : elle eut lieu sous le commandement de *la Trémoille;* et le sage ministre de Louis XII, le cardinal *Georges d'Amboise*, remplaça Trivulce dans le gouvernement du pays conquis.— La même année, le roi de France s'allia avec Ferdinand le Catholique contre *Frédéric*, roi de Naples, oncle et successeur de *Ferdinand II*. Les deux rois, d'après le traité de *Grenade*, devaient conquérir conjointement le royaume, et se partager ensuite la conquête. La guerre commença en 1501 : Frédéric, incapable de résister, se livra à la France, et *Ferdinand*, son fils aîné, fut envoyé en Espagne par Gonzalve. Mais quand le royaume fut soumis, la discorde éclata entre les Espagnols et les Français (1502). Tandis que Ferdinand trompait Louis XII par des négociations perfides, Gonzalve de Cordoue battait les Français à *Seminara*, à *Cérignoles* (1503), sur le *Garigliano* (1504); et au bout de deux ans, malgré le courage des généraux français et les exploits du chevalier *Bayard*, le roi de France n'eut plus rien dans le royaume de Naples. La mort subite d'Alexandre VI (1503), l'avénement du pape *Jules II* (Julien de la Rovère), et la ruine de César Borgia, lui furent aussi funestes que la défaite du Garigliano. Louis XII, découragé, demanda une trêve, et, quelques mois après, signa le *traité de Blois*. Un article de ce traité promettait *Claude* de France à Charles d'Autriche ou à Ferdinand son frère, avec les duchés de Milan, de Bretagne et de Bourgogne pour dot : ce traité, qui démembrait le royaume, fut cassé par les états généraux de Tours en 1506.

L'ambitieux Jules II voulait faire de l'État pontifical l'État dominant

de l'Italie; délivrer la péninsule des étrangers ou des *barbares*, comme il les appelait, et s'appuyer sur les forces de la Suisse. Il s'attaqua d'abord aux Français, et encouragea la révolte des Génois contre Louis XII; mais cette révolte ayant été comprimée (1507), il conclut une alliance avec ce prince dans le but d'abaisser la puissance de Venise. On vit alors le roi de France, le pape Jules II, Ferdinand le Catholique et l'empereur Maximilien, former la *ligue de Cambrai* pour anéantir la république de Venise (1508). Louis XII gagna sur les Vénitiens la sanglante bataille d'*Agnadel* (1509); mais après ce succès tous ses alliés se tournèrent contre lui. Tandis que le pieux Louis XII, ne sachant s'il devait se défendre contre le pape, assemblait des conciles à Tours, puis à Pise, et en consultait les docteurs, le belliqueux Jules II assiégeait en personne la ville de la Mirandole, et y entrait par la brèche; en même temps il appelait les Suisses en Italie, ralliait à la *sainte ligue* Ferdinand, Maximilien, le roi d'Angleterre Henri VIII, et Venise (1511), et opposait au concile de Pise celui de Saint-Jean de Latran. Le jeune et intrépide *Gaston de Foix*, envoyé par Louis XII en Italie, se précipite sur l'ennemi comme la foudre, sauve Bologne, prend Brescia, et gagne la grande bataille de *Ravenne;* mais il est tué au milieu de son triomphe, et sa mort donne à sa victoire les conséquences d'une défaite (1512). Louis XII, malheureux, retrouva des alliés : il détacha Venise de la sainte ligue. Le pape Jules II mourut en 1513, et fut remplacé par le pacifique Léon X. Ferdinand le Catholique conclut avec la France la trêve d'Orthez. Sur ces entrefaites, une armée franco-vénitienne étant rentrée dans le Milanais, les Français furent battus par les Suisses à Novare, les Vénitiens par les Espagnols à Vicence (1513). Au même moment Henri VIII et Maximilien remportaient en Picardie la seconde victoire de *Guinegate* ou des *Éperons*, et Jacques IV, allié de la France, était défait à Flowden; les Sforce furent alors rétablis à Milan, et les Médicis à Florence. Pour comble de malheur, les Suisses envahirent la France et prirent Dijon : on ne put les écarter qu'avec de l'argent (1514). Louis XII, accablé, fit la paix avec ses ennemis, et renonça à toutes ses conquêtes. Anne de Bretagne étant morte la même année, il épousa *Marie* d'Angleterre, sœur de Henri VIII, et mourut lui-même en 1515.

Malgré tant de guerres désastreuses, Louis XII rendit son peuple très-heureux, et en fut surnommé *le Père*. A force d'économie, il parvint à diminuer les impôts d'un dixième; il supprima le droit de joyeux avénement; il étendit aux campagnes la sûreté que Louis XI avait procurée aux villes; il fonda les parlements d'Aix et de Rouen, continua la rédaction des Coutumes, rétablit la pragmatique, et sauva les Vaudois de la persécution. Il fut grandement secondé dans l'exécution de ses projets par son principal ministre, le sage et pieux cardinal *Georges d'Amboise*.

XXVI.

RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Guerre des deux puissances jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis. — Charles-Quint, François Ier, Henri II.

François Ier (1515-1547). — *François Ier* descendait de Charles V par Louis Ier d'Orléans, et était fils de Charles d'Angoulême et de Louise de Savoie. Il avait vingt et un ans quand il monta sur le trône. Il était beau, vaillant, chevaleresque : le début d'un tel prince devait être la conquête du Milanais.

François Ier franchit les Alpes, et gagna sur les Suisses, alliés de Maximilien Sforce, la bataille de *Marignan*, qui, selon l'expression de Trivulce, fut un combat de géants : cette victoire dompta les Suisses et soumit le Milanais. Maximilien Sforce fut conduit en France, où il mourut en 1530. Pour se concilier l'amitié du pape Léon X, François Ier substitua à la pragmatique, abolie sous Louis XI, puis rétablie, un *concordat*, qui fut rédigé par le chancelier *Duprat*, et dans lequel les intérêts des deux cours étaient ménagés avec art : toutefois le parlement regretta la pragmatique, et n'enregistra le concordat que par contrainte. Le roi conclut ensuite une *paix perpétuelle* avec les Suisses (1516) ; puis, confiant le gouvernement du Milanais au connétable de Bourbon, il rentra en France.

Ferdinand le Catholique venait de mourir, laissant ses États à l'archiduc Charles, son petit-fils. François Ier, profitant des embarras du jeune prince, conclut avec lui le traité de *Noyon*, qui promettait la restitution de la Navarre, conquise par Ferdinand. Il fit en même temps un marché avec Henri VIII, et lui racheta Tournay (1516). Ces divers traités donnèrent un instant de repos à l'Europe, et lui permirent de se préparer à la grande lutte qui allait avoir lieu.

L'empire étant devenu vacant par la mort de Maximilien (1519), les rois de France et d'Espagne briguèrent tous deux la couronne impériale. Charles l'emporta, et fut élu sous le nom de *Charles-Quint*. La guerre n'éclata pas sur-le-champ entre les deux rivaux, mais tous deux commencèrent leurs préparatifs : le premier réclamait Naples pour lui-même, et la Navarre pour Henri d'Albret ; le second revendiquait comme fiefs impériaux le duché de Bourgogne et le Milanais. François Ier rechercha l'alliance de Henri VIII, et lui proposa une entrevue : elle eut lieu près de Calais, au lieu qu'on appela le *Camp du Drap d'or ;* le roi de France commit la faute d'offenser l'amour-

propre du monarque anglais en l'éclipsant par sa magnificence, et n'obtint pas son amitié. Charles-Quint, plus adroit, vit Henri VIII à Gravelines, et, en corrompant le cardinal *Wolsey*, son ministre, il obtint tout ce qu'il voulut (1521); il mit aussi dans ses intérêts le pape Léon X; et, l'année suivante, ce pape étant mort, il parvint à faire donner la tiare à son ancien précepteur, le cardinal *Adrien d'Utrecht* (Adrien VI).

La guerre avait commencé en 1521 : elle éclata de tous les côtés à la fois. *Lesparre*, envoyé pour conquérir la Navarre, la conquit en effet, mais la perdit presque aussitôt. Dans le nord, *Robert de la Marck*, seigneur de Bouillon, s'étant soulevé contre Charles-Quint à l'instigation de François Ier, les Impériaux entrèrent en France; mais le chevalier *Bayard* leur ferma la route de la Champagne, en défendant héroïquement la ville de Mézières. *Bonnivet* prit Fontarabie en Espagne; mais *Lautrec* fut obligé d'abandonner le Milanais. L'année suivante (1522), Henri VIII, qui avait d'abord voulu se poser en médiateur, s'allia plus étroitement (traité de Windsor) avec Charles-Quint, qui était venu en Angleterre pour le voir une seconde fois, et envoya en France une armée anglaise : cette armée échoua devant le Hesdin; mais, en Italie, Lautrec fut battu à *la Bicoque*. Pendant la retraite, les Français furent encore défaits sur les bords de la Sésia : c'est là que fut tué le chevalier Bayard (1524). *Bonnivet* ramena en France les débris de l'armée. La mauvaise administration des finances fut une des principales causes des désastres des Français en Italie. On pendit *Semblançay*, le surintendant des finances; mais les caisses de l'armée restèrent vides. Un autre malheur était venu frapper François Ier, et mettait la France dans le plus grand péril : le connétable *Charles de Bourbon*, poussé à la révolte par les intrigues de la mère du roi, Louise de Savoie, qui ne pouvait lui pardonner le refus de sa main qu'elle lui avait offerte, était passé du côté des Impériaux. — A la faveur de ces événements, les Anglais et les Flamands purent s'avancer jusqu'à onze lieues de Paris (1523) : l'activité de la Trémoille et la rigueur de l'hiver les forcèrent à se retirer. Au même moment, Charles-Quint envahissait la Provence. Il y rencontra une résistance inattendue, et fut obligé de repasser les Alpes. François Ier eut le tort de le poursuivre : il fut vaincu et pris à la bataille de *Pavie*, et conduit en Espagne (1525) : ses meilleurs généraux, *la Trémoille*, *la Palisse*, *Fleurange l'Adventureux*, etc. (1), se laissèrent prendre avec le roi. Bonnivet, qui avait conseillé de livrer bataille, se fit tuer. Pour sortir de prison, François Ier signa le traité de *Madrid*, mais après avoir protesté secrète-

(1) Les plus illustres généraux de Charles-Quint, à la même époque, étaient, outre le connétable de Bourbon, Lannoy, Pescaire, Ant. de Leyve, du Guast, etc.

ment contre la violence qui lui était faite. Par ce traité, il donnait à l'empereur la Bourgogne et toutes ses dépendances, renonçait aux droits de la France sur Naples et sur Milan, et réhabilitait le connétable de Bourbon. François Ier donna deux de ses fils comme otages (1526).

Le roi de France, rendu à la liberté, trouva partout des alliés contre Charles-Quint, dont la puissance commençait à inquiéter l'Europe : il forma la ligue de *Cognac* avec Henri VIII, Venise, Florence, les Suisses, et le pape *Clément VII*, successeur d'Adrien VI. Il refusa ensuite de céder la Bourgogne, et fit annuler le traité par les états de cette province. La guerre alors recommença (1527). Le connétable de Bourbon prit Rome d'assaut; mais il fut tué dans l'action. Le pape Clément VII fut fait prisonnier, et obligé de payer une forte rançon à l'empereur. Lautrec eut l'avantage en Italie; il mit le siége devant Naples; mais la défection d'*André Doria*, amiral génois, qui bloquait la ville par mer, le força de se retirer (1528). L'année suivante, les Français furent battus à Landriano; toutefois Charles-Quint, alarmé par les progrès de la réforme et par une invasion de Soliman, prêta l'oreille à des propositions de paix : un traité fut conclu à *Cambrai*. François Ier renonça à ses prétentions sur Milan et sur Naples, et paya deux millions d'écus d'or : à ce prix, il garda la Bourgogne, et obtint la liberté de ses fils (1529). Ce traité, négocié par la tante de l'empereur et la mère de François Ier, fut appelé la *Paix des Dames*.

Charles-Quint, toujours vainqueur de son rival, vint se faire couronner par le pape à Bologne; il rétablit les Médicis à Florence, malgré la résistance des habitants, et fit plier toute l'Italie sous ses volontés. Il se hâta néanmoins de retourner en Allemagne pour combattre la ligue de Smalkalde, et repousser les attaques de Soliman. Cet illustre sultan avait signalé son avénement par la prise de Belgrade et de Rhodes (1520); en 1526, il avait battu et tué Louis II de Hongrie à Mohacz; en 1529, il était venu jusque sous les murs de Vienne. En 1531, il envahit de nouveau l'Allemagne; mais Charles-Quint se réconcilia avec les protestants à Nuremberg, et, tournant ses forces contre Soliman, l'obligea de repasser la frontière. Pendant ce temps, François Ier s'occupait des soins intérieurs de son royaume : il déclarait la Bretagne définitivement réunie à la couronne, créait une armée nationale, et mariait son second fils Henri avec Catherine de Médicis, nièce de Clément VII. — La guerre entre François Ier et Charles-Quint n'était que suspendue. Le roi de France n'avait point cessé de susciter des ennemis à son puissant rival : il entretenait des négociations avec les protestants d'Allemagne, et se déclarait hautement l'allié de Soliman. La guerre reprit en 1535, à l'occasion du meurtre d'un agent français à Milan. Le duc François Sforce mourut peu après

sans laisser de postérité, et le roi de France crut pouvoir attendre le Milanais de la justice de son rival. Mais Charles-Quint, occupé d'une expédition contre les Maures d'Afrique, l'amusa par de vaines négociations; puis quand il eut pris Tunis et forcé *Barberousse* à lui remettre tous les chrétiens qu'il tenait en esclavage, il déclara orgueilleusement à Rome qu'il allait conquérir la France (1536). Il envahit en effet la Champagne, la Picardie et la Provence; mais les habitants de cette dernière province avaient dévasté le pays, et fortifié Aix et Marseille, d'après le plan de Montmorency : l'empereur échoua honteusement, et se retira avec une perte considérable. Sur ces entrefaites, le Dauphin étant mort presque subitement, on fit périr son échanson *Montecuculli*, qu'on accusait de l'avoir empoisonné, à l'instigation de Charles-Quint. La guerre ne continuait pas moins : Soliman, allié de François Ier, battit les Allemands sur la Drave à Eszek; mais des deux côtés on était épuisé : la trêve de *Nice* fut conclue, sous la médiation du pape *Paul III*, successeur de Clément VII (1538). Pendant la paix qui suivit ce traité, les deux rivaux s'occupèrent chacun de leurs États. En France, l'édit de Villers-Cotterets ordonna de rédiger en français les actes des cours souveraines, et de tenir des registres baptistaires dans les paroisses; mais un autre édit établit l'impôt italien et immoral de la loterie (1539). Charles-Quint détruisit les derniers restes de la liberté espagnole; il n'admit plus aux cortès que les procureurs (*procuradores*), ou représentants des villes, auxquels il faisait voter des subsides. En 1540, il traversa la France pour aller châtier la révolte de Gand; il y fut magnifiquement reçu par François Ier, et lui promit le Milanais pour l'un de ses fils : la révolte apaisée, il refusa d'exécuter sa promesse, et la guerre recommença (1542).

Charles-Quint se fortifia de l'alliance de Henri VIII; François Ier resserra la sienne avec Soliman. *Barberousse*, amiral du sultan, aida le comte d'*Enghien* à bombarder la ville de Nice; mais le spectacle du croissant uni aux fleurs de lis indisposa toute la chrétienté contre François Ier. Henri VIII lui déclara la guerre. La France déployait une vigueur inattendue : le comte d'Enghien gagnait sur *du Guast* la bataille de *Cérisoles* (1544), et forçait les Impériaux à signer une trêve pour l'Italie. Dans le nord, Henri VIII assiégea Boulogne et Montreuil; Charles-Quint s'avança jusqu'à Château-Thierry : bientôt, rappelé par les progrès de Soliman en Hongrie, il signa le traité de *Crespy*, par lequel François Ier renonçait à ses droits sur Naples, tandis que l'empereur devait donner au duc d'Orléans, soit le Milanais avec sa nièce, soit les Pays-Bas et la Franche-Comté avec sa fille. Cette dernière condition fut annulée par la mort du jeune prince (1544). Henri VIII continua mollement la guerre, et conclut le traité d'Ardres, par lequel il vendit Boulogne à François Ier (1546); les deux

rois de France et d'Angleterre moururent l'année suivante (1547).

François Ier est un de ces rois à qui des qualités brillantes concilient l'affection et assurent la gloire. Il eut toutes les vertus et tous les défauts d'un parfait chevalier. On lui a reproché d'avoir poussé la galanterie jusqu'à la licence, et d'avoir trop souvent subi l'influence des dames, notamment de la belle duchesse d'Étampes. Toutefois cette faiblesse est compensée par des titres sérieux à l'estime et à la reconnaissance de la postérité. François Ier protégea efficacement les arts et les lettres, dont il fut surnommé *le Père*, et son nom est inséparable de celui de la *Renaissance*. Il fonda le collége de France pour propager la connaissance des langues anciennes, et appela à sa cour des artistes italiens, dont les plus célèbres sont Léonard de Vinci, le Primatice et le Rosso. Sous ce prince, qui cultivait lui-même la poésie avec succès, vécurent les poëtes Clément Marot et Saint-Gelais, les frères du Bellay, et le maréchal de Fleuranges, mémorialistes distingués. On regrette d'avoir à blâmer des rigueurs impolitiques exercées contre les protestants et les Vaudois. Toutefois le règne de François Ier fut utile à la France et même à l'Europe, qu'il protégea contre l'ambition de Charles-Quint. (Voir, pour les affaires religieuses, le n° XXIX.)

Henri II (1547-59).— Henri II succéda à son père. Il avait pour femme *Catherine de Médicis*, pour maîtresse *Diane de Poitiers*, pour favori *Montmorency*. Il fiança le dauphin François à *Marie* d'Écosse, la fameuse *Marie Stuart* (1548). Les rigueurs de la gabelle excitèrent une révolte en Guienne et en Saintonge : elle fut apaisée dans le sang, et Montmorency entra dans Bordeaux par la brèche. Henri II reprit bientôt la lutte que son père avait soutenue contre Charles-Quint. Il s'allia avec les protestants d'Allemagne, qui faisaient la guerre à l'empereur, et, en 1552, il s'empara des Trois-Évêchés : Metz, Toul et Verdun. Charles-Quint envahit la France ; mais *François de Guise* l'arrêta devant Metz, et l'empereur ne put prendre la ville ; il fut même battu par Henri II à *Renti*, tandis que *Brissac*, général français, se soutenait dans le Piémont. C'est alors que Charles-Quint, abandonné de la fortune, *qui n'aime point les vieillards*, voulut se retirer du monde : il abdiqua à Bruxelles en 1555, laissant l'empire à son frère Ferdinand, et le royaume d'Espagne à son fils Philippe II. Pour que ce dernier n'eût point d'embarras au commencement de son règne, il conclut la trêve de *Vaucelles*. Il se retira ensuite au monastère de Saint-Just en Estramadure (1556), et y mourut deux ans après.

La trêve de Vaucelles fut presque aussitôt rompue. Henri II, excité par le pape Paul IV, qui détestait les Espagnols, envoya François de Guise en Italie ; mais ce général n'y put rien faire d'important. Dans le nord, le connétable de Montmorency perdit contre Philippe la grande bataille de *Saint-Quentin*, qui mit la France à deux doigts de

sa perte (1557). On rappela d'Italie François de Guise, qui revint en toute hâte, et releva le courage de l'armée par un hardi coup de main : il s'empara, en huit jours, de Calais, qui appartenait depuis deux siècles aux Anglais. La reine d'Angleterre, *Marie Tudor*, femme de Philippe II, en mourut de chagrin. *Élisabeth*, qui lui succéda, rappela les troupes anglaises; néanmoins la guerre continua : le maréchal de Thermes fut battu et pris à Gravelines; mais François de Guise arrêta les Espagnols vainqueurs, et on conclut le traité de *Cateau-Cambrésis* (1559). Par ce traité, Philippe II garda Thionville, Montmédy, le Hesdin, et obtint la restitution de tout ce qui lui appartenait. La France rentra en possession de Saint-Quentin et des villes environnantes; elle garda les Trois-Évêchés, qui dépendaient de l'Empire; elle devait rendre Calais à Élisabeth, ou payer huit cent mille écus : on garda la ville, et on ne paya rien. La paix fut scellée par des mariages : *Élisabeth*, fille de Henri II, épousa Philippe II; *Marguerite*, sa sœur, le duc de Savoie. Au milieu des fêtes qui suivirent ces mariages, le roi de France Henri II périt dans un tournoi, mortellement blessé par le comte de Montgommery (1559).

La France avait dignement soutenu la lutte contre la maison d'Autriche, et, à tout prendre, elle n'eut pas le désavantage : son agrandissement du côté de l'Allemagne est la base de l'influence qu'elle exercera dans le siècle suivant.

XXVII.

LA RÉFORME EN ALLEMAGNE ET EN SUISSE.

De la réforme en Allemagne, depuis son origine jusqu'à la paix d'Augsbourg; Luther, Maurice de Saxe. — En Suisse, Zwingle et Calvin.

1° ALLEMAGNE.

Pendant tout le moyen âge, l'Église avait dominé sur l'Europe : à la puissance spirituelle elle avait joint la puissance temporelle, et même elle avait un instant prétendu soumettre à la tiare tous les souverains de la terre. Malheureusement, en acceptant le pouvoir et les richesses, ce double objet de toutes les ambitions, l'Église n'avait point tardé à subir la souillure des passions humaines. De bonne heure elle vit réclamer contre sa puissance et sa corruption : *Arnaud de Brescia* en Italie, *Valdus* en Provence, *Wiclef* en An-

gleterre, *Jean Huss* et *Jérôme de Prague* en Allemagne. Et ce ne furent point seulement les hérétiques qui firent entendre ces plaintes : *saint Bernard* lui-même, ce défenseur de l'autorité de l'Église, réclamait hautement la réformation de la discipline ecclésiastique. Après lui les désordres s'étaient encore accrus, et le grand schisme d'Occident avait achevé de détruire l'autorité du saint-siége. Non-seulement de pieux et savants docteurs, tels que Gerson et Pierre d'Ailly, mais encore les conciles de Pise, de Constance et de Bâle, s'accordaient pour dire qu'il fallait réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. Si la papauté eût pris l'initiative de cette réforme, qui ne regardait que la discipline et non la foi, elle eût peut-être évité l'effroyable schisme qui, au seizième siècle, brisa l'unité du monde chrétien. La papauté crut devoir et pouvoir résister à tout projet de réforme : l'explosion, un instant contenue, n'en fut que plus terrible.

Le pape Jules II avait commencé la fameuse basilique de Saint-Pierre de Rome : Léon X voulut la continuer ; mais comme il manquait d'argent, il eut recours à la vente des indulgences. L'archevêque-électeur de Mayence fut chargé de les publier en Allemagne, et la vente en fut confiée à des religieux dominicains. Les moines augustins, jaloux de la préférence accordée à l'ordre de Saint-Dominique, s'élevèrent avec force, non pas contre ce qu'il y avait de coupable dans ce trafic des indulgences, mais contre la manière dont cette vente était faite, et contre l'emploi scandaleux que les dominicains faisaient de l'argent extorqué à la piété des fidèles. Bientôt un moine augustin, *Martin Luther*, fils d'un pauvre ouvrier mineur d'Eisleben, en Saxe, élevé dans la théologie, et professeur à l'université de Wittemberg, fut chargé par son ordre d'écrire contre les dominicains. Le jour de la Toussaint (1517), il lut quatre-vingt-quinze propositions contre les indulgences, et les afficha à la porte de la grande église de Wittemberg. L'imprimerie, puissant secours de la réforme, propagea rapidement les thèses de Luther : elles parcoururent toute l'Allemagne en quinze jours, et toute la chrétienté en un mois. Elles ne restèrent pas toutefois sans réponse. Le dominicain J. Tetzel publia à Francfort-sur-l'Oder cent dix contre-propositions. La guerre continua ainsi pendant quelque temps par de simples écrits, et, dans l'ardeur de la lutte, Luther fut entraîné à repousser la confession auriculaire ; mais il respecta la présence réelle. Enfin, les dominicains en appelèrent au saint-siége. Léon X, ne voyant dans toute cette querelle qu'*une dispute de moines*, l'avait d'abord laissée suivre son cours. Inquiet cependant de l'agitation des esprits, il lança contre Luther un monitoire où il le citait à comparaître à Rome devant lui (1518). Sur le refus de Luther, le pape consentit à envoyer à Augsbourg son légat, le cardinal Cajetan, pour juger la question : Luther refusa encore de se sou-

mettre, et en appela à un concile. Sur ces entrefaites, Maximilien étant mort en 1519, les affaires de l'élection arrêtèrent un instant la querelle. Mais, en 1520, Léon X, irrité de l'obstination de Luther, le menaça de l'excommunication. Celui-ci, enhardi par la lutte même, brûla publiquement la bulle du pape sur la place de Wittemberg. Cité par Charles-Quint à la diète de *Worms*, il y comparut sans craindre le sort de Jean Huss, et répondit par l'Écriture à toutes les accusations. Il fut néanmoins déclaré hérétique et schismatique, et mis au ban de l'Empire. Luther avait pour protecteur l'électeur de Saxe, *Frédéric le Sage*: celui-ci, à son retour de Worms, le fit enlever dans une forêt de la Thuringe, et conduire dans le château de Wartbourg, où il le tint neuf mois enfermé, pour le mettre à l'abri des attaques de ses ennemis. C'est dans cette retraite ignorée que Luther traduisit les saintes Écritures en allemand. Ses nombreux écrits théologiques enflammaient ses partisans, et lui en donnaient de nouveaux; en même temps il lançait d'amers pamphlets et de grossières injures contre tous ses ennemis, le pape, l'université de Paris, et le roi d'Angleterre. Le savant et éloquent *Mélanchthon*, son ami et le plus illustre de ses disciples, le secondait de toutes ses forces. La doctrine de Luther se dessinait de plus en plus. Il admettait la présence réelle, mais rejetait la confession auriculaire et le célibat ecclésiastique; il élevait aussi la grâce au-dessus des bonnes œuvres. Le fougueux *Carlostadt*, dépassant son maître, allait même jusqu'à nier la présence réelle.

Tout semblait favoriser les progrès de la nouvelle doctrine. L'édit de Worms et les bulles de Léon X n'étaient point exécutés; l'esprit d'indépendance et l'appât des trésors du clergé avaient engagé un grand nombre de villes et plusieurs princes à embrasser le luthéranisme. L'empereur, occupé de la guerre contre François Ier, ne s'inquiétait point des affaires de religion. A la première diète de Nuremberg (1522), les luthériens eurent l'avantage; à la seconde (1525), le légat du pape Clément VII réclama inutilement l'exécution de l'édit de Worms. En vain, pour soutenir cet édit, les catholiques formèrent la *ligue de Ratisbonne;* les partisans de la réforme leur opposèrent la *confédération de Torgau*. De toutes parts les moines renonçaient à leurs vœux; les prêtres se mariaient. Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, faisait profession de luthéranisme, et sécularisait la Prusse orientale; enfin Luther, qui avait quitté l'habit religieux, consommait sa rupture avec l'Église en épousant une religieuse, *Catherine Boren* (1525).

Bientôt des hommes encore plus hardis allaient appliquer la réforme à l'ordre politique et social. Les fanatiques *Thomas Muncer* et *Nicolas Stork* se firent chefs d'une secte qui proclamait la nécessité d'un second baptême, et dont les membres prirent de là le nom d'*A-*

nabaptistes. Ils prêchaient en même temps l'égalité absolue et le renversement de toute autorité. Les émissaires de ces fanatiques se répandirent dans les campagnes, et les soulevèrent contre les seigneurs. Luther eut beau lancer contre les anabaptistes les pamphlets les plus violents ; des bandes de paysans s'armèrent de tous côtés, et promenèrent le carnage et l'incendie par toute l'Allemagne. Toute la noblesse catholique et protestante se réunit pour mettre un terme à cette nouvelle jacquerie ; les anabaptistes furent enveloppés à *Frankenhausen*, et tous massacrés jusqu'au dernier. Thomas Muncer, pris les armes à la main, fut puni du dernier supplice (1525).

Les catholiques reprochaient à Luther d'être la cause de ces affreux désordres, et ces plaintes ne faisaient qu'accroître l'animosité des partis. La diète de *Spire* (1526) ayant accordé aux luthériens la liberté de conscience jusqu'au prochain concile, les catholiques adressèrent à l'empereur les plus vives représentations, et la guerre fut sur le point d'éclater. En 1529, ce fut aux luthériens de se plaindre à leur tour. Une nouvelle diète de *Spire* défendit de propager la réforme dans les lieux où elle n'avait pas encore pénétré ; mais ses partisans opposèrent à ce décret une protestation solennelle, qui leur valut le nom de *Protestants*. Elle était signée par l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, les deux ducs de Lunebourg, le prince d'Anhalt, et les députés de quatorze villes impériales.

Charles-Quint avait quitté l'Allemagne en 1521 : de retour en 1530, il convoqua la diète d'*Augsbourg*, pour peser l'opinion de chaque parti. Les protestants fixèrent alors leur doctrine dans un écrit rédigé par Mélanchthon, qui est appelé la *Confession d'Augsbourg* (1). Charles-Quint les condamna, et leur donna six mois pour renoncer à leur hérésie, sous peine d'être mis au ban de l'Empire. Les luthériens effrayés, et voyant Ferdinand, le frère de Charles-Quint, nommé roi des Romains, formèrent la fameuse *ligue de Smalkalde* (1531). Ils s'allièrent avec François Ier et Henri VIII. Au moment où la guerre allait commencer, Soliman envahit la Hongrie ; Charles-Quint traita alors avec les protestants, dont l'assistance lui était nécessaire, et signa la *paix* provisoire *de Nuremberg* (1532). Les Turcs repoussés, la querelle recommença ; des hostilités eurent lieu, mais elles furent sans importance. Le traité *de Cadan* renouvela la paix de Nuremberg (1534).

(1) Cet acte important, qui distingue aujourd'hui la secte luthérienne de toutes les autres sectes protestantes, se divise en trois parties : la première renferme divers articles sur des points généraux et non contestés ; la seconde comprend ceux que les protestants admettent ou rejettent partiellement ; la troisième est relative aux cérémonies pour lesquelles ils diffèrent totalement de l'Église romaine, telles que l'administration de la communion, le célibat des prêtres, la confession auriculaire, la messe, l'abstinence, les vœux religieux, et la juridiction ecclésiastique. (Ragon.)

La même année, luthériens et catholiques se réunirent encore contre de nouveaux anabaptistes établis à Munster en Westphalie, dont les chefs étaient *Jean Mathias*, boulanger de Harlem, et *Jean Bocold*, tailleur de Leyde. Il fallut quinze mois pour s'emparer de Munster. Jean Mathias avait été tué pendant le siége; Jean *Bocold* fut pris et mis à mort (1535).

Dans le reste de l'Allemagne, le traité de Cadan avait été suivi d'une paix équivoque, fréquemment troublée par les deux partis. Des conférences théologiques se succédèrent rapidement à Haguenau, à Francfort, à Worms, à Ratisbonne. Ce dernier *colloque* (1541) fut le plus célèbre : Charles-Quint y proposa l'*intérim* dit de Ratisbonne, transaction qui fut repoussée par les deux partis. Dans la diète de *Spire* en 1542, il fut décidé qu'un concile général serait tenu à *Trente* : il ne s'ouvrit qu'en 1545. Charles-Quint, engagé dans sa quatrième guerre contre François Ier, et ayant besoin des luthériens, leur accorda provisoirement la liberté de conscience; mais, après le traité de Crespy (1544), après l'ouverture du concile de Trente (1545), après la mort de Luther (1546), Charles-Quint songea à extirper radicalement l'hérésie. A cet effet il s'allia avec le pape Paul III, qui leva douze mille hommes, et prit à son service la milice religieuse récemment fondée à Paris par le fameux *Ignace de Loyola*, gentilhomme espagnol, et depuis devenue si célèbre sous le nom de *Jésuites*. Il donna d'abord à la guerre une couleur politique; ensuite il jeta la division parmi les luthériens. Il ne mit au ban de l'Empire que l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse; il se ménagea l'amitié de l'électeur de Brandebourg et surtout du jeune duc de Saxe, *Maurice* (1). Charles-Quint commença aussitôt la guerre : aidé par Maurice et par son propre frère Ferdinand, il défit l'électeur de Saxe, Jean-Frédéric, dans la grande bataille de *Muhlberg*, près de l'Elbe (1547) : l'électeur fut vaincu et pris. *Philippe*, landgrave de Hesse, vint implorer son pardon, et se remit à la discrétion de l'empereur; mais il fut aussi retenu. Charles-Quint, vainqueur, promena ses deux captifs à travers toute l'Allemagne; et, dans la diète d'Augsbourg (1548), il imposa aux deux partis une règle de doctrine uniforme, qu'ils devaient suivre en attendant la convocation du concile prochain, et qui, pour cette raison, fut appelée *intérim*. Les villes libres de Magdebourg, Brême, Hambourg et Lubeck refusèrent seules d'accepter ce formulaire. Maurice, chargé par l'empereur de punir Magdebourg, s'en empara après un siége de dix mois.

Charles-Quint était partout triomphant; mais le fruit de tant d'in-

(1) La maison de Saxe était alors partagée en deux branches: la branche *ernestine* et la branche *albertine*. La dignité électorale appartenait à la première; Maurice était de la seconde.

trigues et de tant de victoires allait lui être ravi par la défection de celui-là même qui l'avait aidé à abaisser les protestants. Maurice, devenu le premier prince de l'Empire depuis qu'il était parvenu à la dignité électorale, et qu'il avait réuni les domaines de toute la maison de Saxe, n'avait plus rien à espérer de l'empereur, et avait tout à en craindre. Il prépara sa révolte avec une rare dissimulation, conclut secrètement avec le roi de France Henri II le traité de *Friedwald*, pour la liberté du landgrave de Hesse et le maintien des lois allemandes. Charles-Quint reçut à la fois deux déclarations de guerre, l'une de Henri II, l'autre de Maurice. Henri II s'empara des Trois-Évêchés, et Maurice marcha sur Inspruck, où se trouvait l'empereur, qui eut le temps de se sauver. Alors Maurice conclut avec Ferdinand, frère de Charles-Quint, la *transaction de Passau*, qui délivrait le landgrave de Hesse, supprimait l'*intérim*, ordonnait de convoquer une diète, et de choisir les assesseurs de la chambre impériale dans les deux religions (1552). — L'année suivante, Maurice périssait à la fleur de l'âge, en combattant Albert de Brandebourg : il fut regretté de l'empereur, dont il avait pourtant trompé les vues ambitieuses. En 1555, fut enfin conclue à *Augsbourg* la paix dont les préliminaires avaient été signés à Passau. L'exercice de la religion protestante était toléré; les biens enlevés à l'Église étaient perdus pour elle; mais une clause, qu'on appela depuis *le réservat ecclésiastique*, portait qu'à l'avenir aucun prélat ne pourrait embrasser la réforme qu'en résignant sa dignité et son bénéfice.

Charles-Quint abdiqua le titre d'empereur l'année suivante : Ferdinand, son frère, qui était roi des Romains, prit la couronne impériale. Ce dernier mourut en 1564, un an après la dissolution du concile de Trente, tant de fois ouvert et fermé.

2° SUISSE.

La réforme éclata en Suisse aussitôt qu'en Allemagne, et même un peu plus tôt : cependant Zwingle n'avait eu jusqu'alors rien de commun avec Luther. *Ulric Zwingle*, le réformateur de la Suisse, naquit, en 1484, à Wildshausen, dans le Toggenbourg; il fut d'abord curé à Glaris (1516), où il prêcha que l'Écriture sainte devait être la règle de foi : il obtint ensuite la cure d'Einsiedeln dans le pays de Schwitz, puis celle de Zurich, et ferma l'entrée de ces deux cantons aux vendeurs d'indulgences. Bientôt s'enhardissant davantage, et s'attaquant au dogme, il rejeta la messe, la confession auriculaire, le purgatoire, l'intercession des saints, le célibat des prêtres; et même, allant plus loin que Luther, il nia la présence réelle. D'habiles prédica-

teurs étendirent sa doctrine, *Œcolampade* à Bâle, *Haller* à Berne.

Le canton de Zurich embrassa de bonne heure la religion évangélique; elle se répandit ensuite à Bâle, Schaffhouse, Berne, Saint-Gall et Mulhausen, non sans exciter des discordes. Le colloque de Baden, où OEcolampade et *Jean Eck* furent en présence, n'apaisa pas les esprits (1526). La Suisse eut aussi ses anabaptistes, *Manz* et *Grebel* de Zurich : ils furent exterminés comme ceux d'Allemagne. En 1528, la guerre éclata entre les réformés et les catholiques. Les sept cantons catholiques, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug, Fribourg et Soleure, se liguèrent avec le Valais et avec Ferdinand d'Autriche; les réformés leur opposèrent la ligue de Berne (1529). Alors eut lieu la première guerre de *Cappel*. Les deux partis allaient en venir aux mains : *Jean OEbly*, landamman de Glaris, empêcha la bataille, et le traité d'*Arau* fut conclu; mais on reprit bientôt les armes, et Zwingle fut vaincu et tué au combat de *Cappel* (1531). Les protestants furent encore une fois battus au *mont de Zug;* cependant ils obtinrent un traité de paix, et la liberté de conscience. A dater de ce moment, la Suisse resta toujours divisée en deux ligues, la ligue catholique et la ligue protestante : la première comprenait les cantons de Zug, Uri, Schwitz, Unterwald, Lucerne, Soleure, Fribourg et le Valais; la seconde se composait seulement de ceux de Bâle, Berne, Zurich et Schaffhouse; mais c'étaient les cantons les plus riches et les plus populeux. Les cantons de Glaris et d'Appenzell se partageaient entre les deux ligues.

Genève. — Zurich avait eu sa réforme; Genève, ville impériale, quoique soumise au domaine direct de ses évêques et sous la suzeraineté des ducs de Savoie, eut aussi la sienne. Elle était divisée entre deux partis, les *Mameluks* (esclaves), partisans des évêques de Genève et des ducs de Savoie, et les *Eidgenossen* (confédérés par serment), partisans de la liberté (1). En 1526, cette ville s'allia avec Fribourg et Berne, et en 1533 elle embrassa la réforme. On abolit alors le papisme, et la réforme eut pour premier chef *Guillaume Farel*, protestant français (1535); c'est ce réfugié qui attira Calvin à Genève. Dès lors cette ville fut considérée comme la *Rome du calvinisme*. Le duc de Savoie tenta en vain de la surprendre en 1602 : il fut forcé de signer (1603) un acte qui reconnaissait l'indépendance de Genève, sous la garantie de la France, de Berne et de Zurich.

Calvin était né à Noyon en Picardie, en 1509 : il eut de bonne heure des idées réformatrices : vers 1530, il adressa à François Ier son *Institution chrétienne*, entreprit ensuite plusieurs voyages, et en passant à Genève y fut retenu par Guillaume Farel (1537). Calvin fut le véritable héritier de Zwingle, et compléta son œuvre. Il adopta la

(1) C'est du mot *eidgenossen* que se forma par corruption le mot *huguenot*.

doctrine de la grâce, et rejeta la présence réelle : sa doctrine eut quelque chose de plus radical et de plus sévère que celle de Luther. Aussi ne réussit-elle pas d'abord : Farel et Calvin furent proscrits par le parti des Libertins (1538). On appelait ainsi ceux qui, moins tristes et moins rigides que Calvin, voulaient conserver la solennité du culte catholique, et ses grandes fêtes religieuses ; ceux qui voulaient enfin que Genève restât une ville libre et opulente, au lieu de devenir un véritable monastère. Le réformateur ne fut pas longtemps en exil : il fut rappelé au bout de trois ans (1541). Dès lors il régna en maître dans Genève, et y organisa son culte. L'intolérance de Calvin était extrême ; il fit mettre à mort *Michel Servet*, médecin espagnol, qui faisait de Jésus-Christ un grand philosophe, et niait sa divinité. Son zèle, un peu fanatique, fut compensé par l'austérité de ses mœurs, par de grandes lumières et une activité prodigieuse. Il maintint la paix à Genève, mais il fomenta les troubles religieux de la France. La conjuration d'Amboise, la révolte des protestants, furent le fruit de ses intrigues et de sa doctrine. Il jouissait d'un pouvoir absolu, et pourtant il mourut pauvre (1564). Son ami *Théodore de Bèze* le remplaça ; c'était un homme modéré et plus adroit. Il fonda l'université de Genève, et étonna les catholiques au colloque de Poissy par sa mâle éloquence.

XXVIII.

LA RÉFORME EN ANGLETERRE.

Règnes de Henri VIII, d'Édouard VI, de Marie, d'Élisabeth.— Marie Stuart.—Avénement des Stuarts au trône d'Angleterre. Jacques Ier. — Charles Ier. — Les parlements. — Cromwell. — Restauration des Stuarts. — Révolution de 1688.

Henri VIII (1509-1547).—Henri VIII succéda à son père Henri VII, à l'âge de dix-huit ans. Généreux, affable, ami des lettres et des arts, il fit d'abord concevoir des espérances que l'avenir ne confirma pas. Contemporain des guerres d'Italie et de la lutte entre François Ier et Charles-Quint, il eut l'avantage de voir son alliance recherchée par tous les partis ; et toujours il se décida, non pour la cause qui lui semblait le plus juste, mais pour celle qui lui était le plus avantageuse. En 1512, il accéda à la sainte ligue contre Louis XII, remporta sur les Français la victoire de *Guinegate*, et s'empara de Thé-

rouanne et de Tournay : au même instant le roi d'Écosse *Jacques IV*, allié des Français, était battu et tué à *Flowden*, et Marguerite, sa veuve, forcée d'implorer la paix (1513). L'année suivante, Henri VIII fit la paix avec Louis XII. En 1520, il eut une entrevue avec François Ier au *Camp du Drap d'or*, et une autre avec Charles-Quint à Gravelines; il se décida en faveur de ce dernier. (Voy. le n° XXVI.) Cinq ans plus tard, après le traité de Madrid, il entrait dans la ligue de *Cognac*, formée contre l'empereur.—Jusqu'à ce moment, Henri VIII s'était prononcé ouvertement contre la réforme : il était même entré en lutte avec Luther, et avait composé, pour réfuter ses doctrines, plusieurs écrits théologiques. Un motif d'intérêt personnel allait bientôt faire éclater une rupture complète entre l'Église de Rome et l'Angleterre. En 1529, épris d'une folle passion pour *Anne de Boleyn*, fille d'honneur de la reine, Henri VIII répudia *Catherine d'Aragon*, tante de Charles-Quint, sa femme depuis vingt ans, qui lui avait donné une fille, *Marie Tudor*. En même temps il disgracia le cardinal *Wolsey*, son premier ministre, qui avait osé blâmer sa conduite; il prit pour chancelier le savant et vertueux *Thomas Morus*, et pour confident un docteur d'Oxford, *Thomas Cranmer*. Le pape cependant ne cessait d'inviter Henri VIII à faire cesser un tel scandale : par les conseils de Cranmer, le roi répondit aux sommations du pontife en attaquant l'autorité de l'Église. Thomas Morus, voyant le schisme qui se préparait, résigna ses fonctions. Dès lors Henri VIII ne fut plus retenu par aucun frein : en 1532, il demanda au pape Clément VII de légitimer son divorce; sur son refus, il épousa secrètement Anne de Boleyn, qui donna le jour à *Élisabeth* (1533). Clément VII, indigné, lança contre Henri VIII une bulle d'excommunication. De ce moment la rupture fut consommée : par une déclaration du 30 mars 1534, Henri VIII sépara l'Église anglicane de l'Église catholique, et s'en déclara le *chef suprême*. L'année suivante, il mit à mort *Thomas Morus* et *Jean Fisher*, évêque de Rochester, qui n'admettaient pas sa *suprématie*. Il supprima trois cent soixante-seize communautés religieuses, et fit publier une traduction de la Bible en langue vulgaire. Toutefois il ne toucha pas au dogme : il ne faisait que retrancher le pape.

L'inconstant Henri VIII, qui avait rompu avec le pape pour Anne de Boleyn, ne conserva pas longtemps l'amour qu'il avait d'abord ressenti pour elle : en 1536, sur une accusation d'infidélité, il la fit mettre à mort; et le lendemain même de l'exécution, il épousa *Jeanne Seymour*, qui fut mère d'*Édouard VI*. Quatre ans plus tard, il consomma la spoliation des communautés religieuses: leurs immenses revenus, déclarés propriétés de la couronne, furent bientôt dissipés en fêtes et en prodigalités (1540). La même année, en qualité de chef suprême de l'Église, il publia le bill des six articles, qui était destiné

à fixer la foi, et qui fut appelé *le Statut du sang*. Le parlement, docile instrument des volontés de Henri VIII, confirma ce bill, et, abdiquant la puissance législative, déclara que les édits du roi auraient désormais la même force que les statuts parlementaires. Après la mort de Jeanne Seymour, Henri VIII épousa *Anne de Clèves*, qu'il répudia presque aussitôt pour épouser *Catherine Howard*. Celle-ci fut décapitée deux ans après, et remplacée par *Catherine Parr*, sixième et dernière femme de Henri VIII (1543). — De nouvelles persécutions contre les catholiques, l'extension de la juridiction anglaise à la principauté de Galles, une révolte de l'Irlande, des hostilités et des négociations avec le roi d'Écosse Jacques V, qui refusait de donner sa fille Marie (Stuart) au fils du roi d'Angleterre, enfin une guerre avec la France, occupèrent les dernières années du règne de Henri VIII. Il mourut en 1547. Jamais prince n'avait exercé sur l'Angleterre un pouvoir plus absolu et plus tyrannique.

Édouard VI (1547-1553).—Le fils de Jeanne Seymour, Édouard VI, succéda à Henri VIII; il avait neuf ans. Le duc de *Somerset*, son oncle maternel, fut nommé protecteur, et bientôt après régent. Partisan de la réforme, il fit élever le jeune Édouard dans le protestantisme, et, d'accord avec Cranmer, prit une série de mesures ayant pour but de discréditer peu à peu la religion catholique, et d'élever sur ses ruines la religion réformée. Il fut interrompu dans l'exécution de ses projets par une guerre avec l'Écosse, et par les intrigues de son propre frère lord *Seymour*, qui aspirait à le supplanter; il battit les Écossais à *Pinkey* (1548), fit mettre son frère à mort (1549), et reprit ensuite ses projets de réforme religieuse; mais, au moment où il venait de régler la nouvelle liturgie et le culte de l'Église anglicane, il fut renversé par *Jean Dudley*, comte de Warwick. Celui-ci conclut la paix avec le roi de France Henri II, et l'Écosse fut comprise dans le traité. Il fit ensuite mettre à mort Somerset, et devint *duc de Northumberland* (1552). C'est alors qu'il maria son quatrième fils, *Dudley*, avec *Jeanne Gray*, arrière-petite-fille de Henri VII, et qu'il décida Édouard à les nommer ses héritiers : le jeune roi mourut peu après, dans sa seizième année (1553).

Marie Tudor (1553-1558). — Le duc de Northumberland se hâte aussitôt de proclamer Jeanne Gray; mais la fille de Catherine d'Aragon, Marie Tudor, rassemble une armée dans le comté de Suffolk, s'empare de l'ex-régent, qu'elle fait mettre à mort, de Jeanne Gray et de son mari, qu'elle enferme à la Tour de Londres, et que, peu de temps après, elle livre au dernier supplice, sans pitié pour leur innocence et leur jeunesse. Quand elle fut assise sur le trône, le premier soin de Marie Tudor fut d'abolir les statuts d'Édouard VI favorables à la réforme, de rétablir le catholicisme, et de reconnaître le pape. Dans son zèle pour la vraie religion,

elle eut le tort immense de déployer contre les protestants une excessive sévérité. Les supplices ne servirent qu'à exalter le fanatisme des réformés, et à rendre la reine odieuse. Marie avait épousé le fils de Charles-Quint, Philippe II; ce mariage l'entraîna à déclarer la guerre à la France. Dix mille Anglais prirent part à la bataille de Saint-Quentin (1557); mais l'Angleterre perdit Calais. Affligée de cette perte, désolée des progrès de la réforme, profondément blessée de l'indifférence que lui témoignait son époux, Marie Tudor mourut de chagrin l'année suivante (1558). Dans un règne aussi court, elle avait pu entretenir des relations avec la Russie, protéger les intérêts du commerce anglais, et détruire les priviléges de la ligue hanséatique.

Élisabeth (1558-1603). — Élisabeth, fille d'Anne de Boleyn, succéda à sa sœur, morte sans postérité. Cette princesse, élevée dans la religion protestante, fit bientôt revivre les actes de Henri VIII et les statuts d'Édouard VI. Elle fut déclarée par le parlement *gouvernante suprême de l'Église*, et fonda la cour de *haute commission*, dépositaire de son autorité spirituelle. Elle adopta les dogmes calvinistes, et conserva la hiérarchie romaine : de cette fusion naquit l'*Église anglicane* ou *haute Église*, distincte du calvinisme pur ou presbytérianisme, qui proscrivait l'épiscopat.

Pendant ce temps, la réforme éclatait en Écosse : à la tête du mouvement se trouvait *Jean Knox*, qui faisait signer aux Écossais le *Covenant*, ou association formée pour la défense et la propagation de la religion réformée. La régente Marie de Lorraine étant venue à mourir, ainsi que le roi de France François II (1560), la jeune reine d'Écosse *Marie Stuart*, veuve de ce prince, dut revenir dans son royaume. Elle n'y rentrait qu'à regret : trop faible pour résister au mouvement qui entraînait les esprits, en butte aux prédications furibondes de Jean Knox, odieusement persécutée par ses propres sujets, elle ne fit rien pour arrêter le développement du presbytérianisme. Elle crut avoir trouvé un soutien et un défenseur en épousant son cousin germain, *Henri Darnley* (1565); mais elle ne tarda point à détester un homme qui se livrait sans pudeur aux passions les plus basses et les plus dégradantes. Enfin, Darnley ayant, dans un accès de jalousie, tué l'Italien *Rizzio*, musicien et favori de la reine, périt lui-même peu de temps après. Marie, que le bruit public accusait de la mort de son époux, confirma les soupçons en épousant le comte *de Bothwell*, qui passait pour l'assassin. Cette union imprudente fut le signal de la guerre civile. Battue à *Langside*, près de Glasgow, par *Murray*, son frère naturel (1568), faite prisonnière, puis enfermée au château de Lochleven, Marie Stuart parvint cependant à s'échapper, et se réfugia en Angleterre. Elle comptait sur la générosité de sa cousine Élisabeth : celle-ci la retint prisonnière.

La reine d'Angleterre voyait tout lui réussir : elle fomentait les révoltes des protestants français; elle recevait en gage, du prince de Condé, le Havre de Grâce (1562), qui, du reste, fut repris neuf mois après; elle concluait un traité d'alliance avec les états généraux de Hollande (1578). Le roi d'Espagne Philippe II envoya en Irlande un corps de troupes qui n'obtint aucun succès. Des conspirations éclatèrent pour la délivrance de Marie Stuart, notamment celles de *Norfolk*, de *François Trocmorton*, de *Guillaume Parry;* mais elles échouèrent toutes. Les jésuites, qui y avaient trempé, furent bannis de l'Angleterre. Enfin, après avoir gardé sa malheureuse cousine près de vingt ans prisonnière, Élisabeth profita d'une dernière conspiration, celle de *Babington*, pour faire condamner à mort Marie Stuart, qui fut décapitée en 1587. Nul souverain en Europe, à l'exception du roi d'Espagne, ne s'arma pour venger la reine d'Écosse, pas même son fils Jacques VI, qui au contraire avait, l'année précédente, conclu avec la reine d'Angleterre un traité d'alliance offensive et défensive, où il faisait reconnaître ses droits à la succession d'Élisabeth : Philippe II lui-même songeait moins à venger Marie Stuart qu'à punir la reine d'Angleterre des secours qu'elle avait fournis aux Provinces-Unies, révoltées contre lui (1585-87). Il ordonna donc les préparatifs d'une expédition maritime; mais, avant qu'ils fussent achevés, l'amiral *François Drake* brûla les vaisseaux espagnols devant Cadix. Le roi d'Espagne, irrité, rassembla une nouvelle flotte plus considérable que la première, et qu'il appelait l'*invincible armada:* avant que ses vaisseaux eussent pu atteindre les côtes de l'Angleterre, ils furent détruits par la tempête et par les amiraux anglais *Howard Effingham*, *Drake*, *Forbisher*. La guerre continua; une expédition de volontaires anglais ravagea les côtes du Portugal, qui appartenait à l'Espagne. *Effingham* et le *comte d'Essex* s'emparèrent de Cadix en 1597. Élisabeth triomphait : c'est alors qu'éclata la révolte de l'Irlande sous *Hugh O'Neal*, comte de Tyrone (1598). La reine envoya, pour la réprimer, des forces considérables; mais l'incapacité du comte d'*Essex*, favori d'Élisabeth, qui commandait l'expédition, fit tout échouer. Cependant lord *Montjoy*, qui le remplaça, parvint à réduire les rebelles. Quant à Essex, disgracié par la reine, il revint en Angleterre, tenta un absurde projet de révolte, fut arrêté, condamné à mort, et exécuté (1601). Élisabeth avait longtemps tardé à signer l'ordre de son supplice, espérant qu'il implorerait son pardon. La mort d'Essex porta à la reine un coup fatal; elle tomba dans une maladie de langueur et une sombre mélancolie, qui la conduisirent lentement au tombeau : elle mourut en 1603. — Élisabeth fut, sans contredit, un des plus grands souverains de l'Angleterre. « On voit sous son règne, à la fois brillant et paisible, le peuple content, les parlements dociles, les puritains réprimés, l'ordre rétabli dans les finances, l'agriculture florissante, l'in-

dustrie encouragée, le commerce extérieur étendu au loin, et les forces maritimes considérablement accrues. » L'exportation du blé est permise en 1571, la taxe des pauvres établie en 1572; un négociant anglais, Thomas Gresham, crée la *bourse de Londres;* un traité de commerce est conclu avec la Russie; on tente de lointaines découvertes : par l'ordre d'Élisabeth, la *Restauratrice de la gloire navale,* et la *Reine des mers septentrionales,* les navigateurs *Jean Hawkins* et *Forbisher, François Drake* et *Thomas Cavendish,* font le tour du monde; *Jean Davis* découvre le détroit qui porte son nom; *Walter Raleigh* jette dans l'Amérique du Nord les fondements d'une colonie qu'il appelle *la Virginie.* On est en droit de reprocher à Élisabeth sa vanité puérile, son esprit vindicatif (Marie Stuart), ses mœurs suspectes (Leicester, Ch. Blount, Essex), son intolérance en matière religieuse, et la mauvaise administration de la justice, qui sous son règne ne fut que l'instrument docile et méprisable de sa colère et de ses vengeances.

Jacques VI ou *I*er (1603-1625). — Jacques VI, roi d'Écosse, et fils de Marie Stuart, succéda à Élisabeth, comme son plus proche héritier. Le nouveau roi était théologien et catholique; toutefois il devint bientôt odieux à ses coréligionnaires en maintenant les rigoureux édits d'Élisabeth; il vit se former contre lui la conspiration *des Poudres*, dont on accusa les jésuites, et qui ne tendait à rien moins qu'à faire sauter le roi, la famille royale et tout le parlement : heureusement elle fut découverte. Le parlement, qui lui aussi n'aimait guère le nouveau roi, demanda l'abolition de plusieurs droits favorables à la royauté. Jacques le cassa en 1610, le convoqua de nouveau en 1614, et depuis n'obtint qu'à grand'peine les subsides dont il avait besoin : ce fut le commencement d'une lutte qui devait bientôt prendre de si redoutables proportions. Jacques refusa d'entrer dans la ligue de Henri IV contre la maison d'Autriche; cependant il contribua à faire obtenir aux Provinces-Unies la trêve de douze ans avec l'Espagne (1609). Il chercha aussi à civiliser l'Irlande, dont Élisabeth avait complété l'assujettissement; et ses efforts furent couronnés de quelque succès (1612-1616). Jacques avait besoin d'être gouverné : il eut pour favoris *Robert Carr*, qu'il créa comte de Somerset, puis *George Villiers*, qu'il créa duc de Buckingham, et combla d'honneurs et de dignités. Les imprudences de ce dernier entraînèrent l'Angleterre dans une courte guerre avec l'Espagne (1624). Jacques Ier mourut l'année suivante, au moment où il venait de se déclarer en faveur de l'électeur palatin, dans la guerre de trente ans.

*Charles I*er (1625-1649). — Charles Ier, en montant sur le trône, épousa *Henriette de France,* princesse catholique, fille de Henri IV; il accrut le mécontentement causé par cette alliance en gardant auprès de lui le favori de son père, *Buckingham*. Celui-ci, envoyé à Paris en

qualité d'ambassadeur, y montra la même insolence et la même indiscrétion qu'en Espagne, et se fit interdire l'entrée du royaume. Furieux de cet affront, Buckingham profita de son ascendant sur l'esprit du roi pour faire déclarer la guerre à la France; il alla lui-même porter des secours aux protestants insurgés, mais il échoua honteusement dans ses tentatives sur la Rochelle et sur l'île de Rhé (1627). Le mauvais succès de cette entreprise affaiblit considérablement l'autorité du roi Charles dans le parlement : déjà il avait été obligé de dissoudre deux assemblées (1625-26); il en convoqua une troisième, qui, en lui accordant des subsides, le força à sanctionner le fameux acte connu sous le nom de *Pétition des droits :* cet acte important fut rédigé en grande partie par *Thomas Wentworth*. Sur ces entrefaites, Buckingham périt assassiné par le fanatique *Felton*, au moment où il préparait une nouvelle expédition contre la France. Un quatrième parlement, convoqué en 1629, s'étant montré encore plus séditieux que les autres Charles le cassa, conclut la paix avec la France et l'Espagne (1630), et résolut de régner seul. — Il faut reconnaître que Charles usa avec une extrême modération du pouvoir absolu; mais la nécessité de sa situation l'obligea à des mesures arbitraires qui le perdirent. En 1634, il établit le *ship-money* ou taxe des vaisseaux, pour l'entretien de la marine; impôt dont la perception souleva les plus vives résistances. Une foule d'Anglais passèrent en Amérique, et en peu de temps l'émigration prit des proportions telles, que le roi se vit obligé de l'interdire.

Charles se créait en même temps de nouvelles difficultés : par les conseils de *Laud*, archevêque de Cantorbéry, il voulut rétablir l'épiscopat en Écosse; mais les Écossais se révoltèrent, et signèrent entre eux le *Covenant* (1637). La guerre éclata, et Charles marcha en personne contre les Écossais : trop faibles pour résister à l'armée royale, les covenantaires feignirent de se soumettre, et signèrent le traité *de Berwick* (1639); ils le violèrent aussitôt que le roi eut congédié son armée. Charles, irrité, reprit les hostilités, appela auprès de lui le sage Th. Wentworth, l'éleva au rang de *comte de Strafford*, en fit son principal ministre, et convoqua les parlements d'Irlande et d'Angleterre. La première de ces assemblées se hâta de voter les sommes dont le roi avait besoin; mais le parlement d'Angleterre recommença ses plaintes ordinaires, et le roi fut obligé de le dissoudre comme les précédents. Cependant les Écossais, commandés par *Lesly*, avaient passé la Tweed, et s'étaient emparés de Durham et de Newcastle. Malgré l'opposition de Strafford, le roi entra en négociations avec les rebelles, et conclut une trêve avec Lesly; puis, à bout de ressources pécuniaires, il convoqua une nouvelle assemblée : ce fut le *long parlement* (1640).

La nouvelle assemblée n'était pas disposée à céder aux volontés du roi : l'un de ses membres, *Pym*, mit en accusation le premier ministre Strafford, et, grâce à la faiblesse de Charles Ier, obtint sa condamnation et son supplice (1641). Pendant ce procès, les catholiques d'Irlande, commandés par *Phelim O'Neal*, se révoltaient, et massacraient 40,000 protestants. Le parlement, furieux, s'en prend au roi de ce désastre, publie contre lui un manifeste séditieux ; et, usurpant le pouvoir exécutif, s'attribue la conduite de la guerre d'Irlande. Tandis que la reine s'enfuit en Hollande, Charles Ier se retire à York ; il essaye encore de négocier avec le parlement ; enfin, n'ayant plus à choisir qu'entre la résistance ou l'abdication, il arbore l'étendard royal à Nottingham, et en appelle aux armes (1642).

Alors parut pour la première fois *Olivier Cromwell*, qui, de simple colonel, ne devait pas tarder à être le maître de l'Angleterre : il commença sa réputation en levant en son propre nom le régiment des *Frères rouges*, qu'il accoutuma à une discipline militaire et religieuse, et d'où sortirent dans la suite presque tous les officiers des troupes parlementaires. Tandis que le parlement faisait des levées, le roi ne restait pas inactif : son neveu le prince palatin *Robert* vainquit *Essex* à *Worcester* et à *Edge-Hill* (1642). L'année suivante, Charles prit Bristol, mais il fut battu à *Newbury ;* les Écossais envoyèrent 20,000 hommes au secours du parlement : les Irlandais, qui s'étaient déclarés en faveur du roi, furent dispersés par *Fairfax* dans le pays de Galles (1644), et le prince palatin fut battu à *Marston-Moor*, grâce à l'habileté de Cromwell. Toutefois la fortune balança encore quelque temps. Le roi fut vainqueur à *Copredy-Bridge*, puis battu une seconde fois à *Newbury*. Cependant Cromwell devenait de plus en plus redoutable ; il s'était mis à la tête de la secte religieuse des *Indépendants*, qui rêvait une égalité absolue en religion comme en politique, et supprimait toute distinction de rangs, comme contraire à la dignité et à la liberté de l'homme. Par le *bill de renoncement*, il fit dépouiller les membres du parlement de toute charge civile ou militaire : Essex, Manchester et plusieurs autres seigneurs se virent obligés de résigner leurs commissions ; et dès lors ce fut en réalité Cromwell qui commanda l'armée, sous le nom du chevalier Fairfax. Des négociations avaient été entamées à Uxbridge ; mais la condamnation et l'exécution de l'archevêque *Lawd*, ancien ministre du roi, les fit rompre. Peu de temps après, le prince Robert et le roi Charles furent battus à *Nazeby* (1645) : cette défaite acheva la ruine du parti royal. *Montross*, qui soutenait victorieusement en Écosse le parti de la royauté, vit ses forces détruites. Charles, près d'être assiégé dans Oxford par Fairfax, se jeta dans les bras des Écossais ; ceux-ci, trompant lâchement sa confiance, le vendirent au parlement pour 400,000 livres sterling.

Le long parlement triomphait : mais un ennemi plus redoutable allait se tourner contre lui.—Les *Indépendants* enlèvent Charles aux presbytériens, et Cromwell avec l'armée marche sur Londres (1647). Craignant toutefois qu'un coup de main ne lui ravisse le roi, il facilite son évasion, et l'engage à se retirer dans l'île de Wight, dont le gouverneur était sa créature et son ami. Ce dernier, prévenu par Cromwell, retient prisonnier le malheureux fugitif. Maître du parlement et du monarque, Cromwell profite de son influence pour détruire la secte des *Niveleurs*, sortie de celle des Indépendants, mais dont les doctrines, encore plus égalitaires, contrariaient son ambition. Cependant les Écossais, honteux de leur lâcheté et craignant pour le Covenant, s'étaient armés contre le parlement : ils sont battus par Cromwell à *Preston* (1648). Cette tentative infructueuse hâta la perte de Charles. Sur les instances de Cromwell, le parlement consentit à faire le procès au roi, comme coupable de trahison. Beaucoup de membres du parlement se récusèrent; néanmoins le malheureux prince fut condamné à mort, et exécuté (30 janvier 1649). Quelques jours après, les communes abolirent la chambre des lords et la royauté, et proclamèrent la *république*.

Olivier Cromwell. — Un comité de vingt membres gouvernait l'Angleterre; en réalité, Cromwell était le seul maître. Il mit à mort une foule de Niveleurs, dompta et dévasta l'Irlande, et fit condamner Montross en Écosse. Cependant les Écossais avaient reconnu *Charles II;* mais les défiances des presbytériens nuisirent à la cause des Stuarts : Cromwell battit à *Dunbar* le général presbytérien *Lesley*, qui commandait pour Charles II (1650). Charles II fut défait lui-même par Cromwell à *Worcester*, et obligé de passer en France (1651). Tout favorisait Cromwell : l'Irlande et l'Écosse étaient subjuguées; les colonies d'Amérique s'étaient soumises au parlement; la flotte de Charles Stuart fuyait devant l'amiral *Blake* jusqu'à l'embouchure du Tage. Il fit alors déclarer la guerre à la Hollande, qui s'était montrée favorable aux Stuarts; et, pour ruiner son commerce, il publia le fameux *acte de navigation* qui défend aux étrangers d'importer en Angleterre autre chose que les produits directs de leur territoire (1652). *Blake* et *Monk*, amiraux anglais, luttèrent avantageusement contre *Tromp* et *Ruyter*, amiraux hollandais. — Cette même année, Cromwell, trouvant enfin le moment venu de s'emparer ouvertement du pouvoir, chassa le parlement, qui était devenu l'instrument servile de ses volontés. Ainsi finit le *long parlement*, qui avait duré environ treize années. Il convoqua ensuite le *parlement Barebone*, ainsi nommé d'un corroyeur fameux dans la Cité; mais ce parlement, composé en grande partie d'artisans et de fanatiques de bas étage, étant bientôt tombé dans le mépris, il se hâta de le dissoudre.

Après la séparation de cette assemblée, un conseil militaire nomma

Cromwell *protecteur de la république* (1654), et l'investit d'un pouvoir, pour ainsi dire, absolu. Le nouveau protecteur se vit partout reconnu sans la moindre résistance : il fit la paix avec la Hollande ; il s'allia avec le cardinal Mazarin contre l'Espagne, conquit la Jamaïque (1655), et fit l'acquisition de Dunkerque (1658). Il rétablit la chambre des lords, et fit renaître l'ordre et la paix. Malgré tant de succès, Cromwell n'était pas tranquille : sans cesse inquiété par les complots, en butte aux coups des assassins, rongé de soucis et de remords, il fut atteint d'une fièvre dangereuse et mourut à l'âge de cinquante-huit ans, après quatre ans de règne (1658).

Richard Cromwell, fils du Protecteur, lui succéda un instant; c'était un homme sans talents et sans ambition : il abdiqua de lui-même (1659), à la suite de quelques troubles, et à la nouvelle de l'approche de Charles II. Le *rump parlement* ou *parlement croupion*, formé des restes du long parlement, prétendit diriger l'Angleterre; mais il fut chassé par *Lambert*, chef de l'armée. On commençait à se lasser de la république et du protectorat : Monk, alors gouverneur de l'Écosse, se rapprocha des royalistes qu'il avait combattus pendant la vie de Cromwell, et Charles II fut rappelé (1660).

Charles II (1660-1685). — Ce prince fut bien accueilli à son retour; ses infortunes passées, sa jeunesse et son affabilité touchaient tous les cœurs. Son premier acte d'autorité fut de publier une amnistie, dont il n'excepta que les juges régicides. Il donna à Monk le titre de *duc d'Albemarle*, et le vertueux *Hyde*, créé *comte de Clarendon*, devint son principal ministre. Bientôt, au grand mécontentement des presbytériens, il rétablit l'épiscopat; et le parlement, après avoir condamné au feu le *Covenant*, laissa passer un *bill d'uniformité*, qui obligeait tous les ministres de la religion à recevoir l'ordination épiscopale, à prêter serment d'obéissance canonique, etc. (1662). Deux mille ministres préférèrent renoncer à leurs bénéfices. La vente de Dunkerque et une guerre malheureuse avec la Hollande (1665-1667) vinrent accroître l'agitation des esprits : Ruyter pénétra dans la Tamise, et Londres eut de plus à souffrir de la peste et des incendies. Cependant Charles II s'abandonnait sans mesure à son goût pour les plaisirs : fatigué des remontrances de Clarendon, il lui reprit les sceaux, et le remplaça par l'indigne ministère de la *Cabal* (1), composé d'hommes corrompus, qu'il garda quatre ans (1666-1670). De ce moment commença la résistance du parlement aux volontés du roi. Charles II était entré dans la *triple alliance* qui imposa la paix d'Aix-la-Chapelle à Louis XIV (1668) : changeant de politique, il vend secrètement son alliance à ce prince,

(1) Ce mot fut formé par la réunion des lettres initiales du nom de chacun des ministres : Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington et Lauderdale.

qui déjà avait acheté ses ministres et ses maîtresses (1670), et déclare la guerre à la Hollande; mais, en 1674, le parlement le force à faire la paix avec les Provinces-Unies : il accorde alors au prince d'Orange la main de la princesse *Marie*, fille de son frère le duc d'*York*. Ce dernier était l'héritier présomptif de la couronne, mais il était détesté comme partisan et protecteur du catholicisme : le parlement dirigea contre lui le *bill du test* ou *de l'épreuve* (1673), par lequel tout officier devait, outre les serments d'*allégeance* (fidélité) et de *suprématie*, jurer qu'il ne croyait pas à la transsubstantiation; puis le bill d'*exclusion*, qui fermait aux catholiques tous les emplois publics. Le duc d'York quitta le commandement de la flotte. Les persécutions contre les *non-conformistes* devenant de jour en jour plus violentes, les presbytériens se soulevèrent en 1679, après avoir massacré le primat d'Écosse, l'archevêque de Saint-André. Le duc de *Monmouth*, fils naturel de Charles II, réprima cette rébellion. C'est alors qu'un intrigant, *Titus Oates*, qui avait été successivement anabaptiste, anglican, catholique et jésuite, excité par les covenantaires et par un ancien ministre de la Cabal, Ashley, depuis lord *Shaftesbury*, imagina une prétendue *conjuration papiste* contre Charles II et les protestants, et s'en fit le délateur (1679). Le public prit l'affaire au sérieux ; plusieurs personnages considérables furent décapités, et Oates reçut une pension. C'est aussi vers la même époque que commencèrent à se dessiner au sein du parlement les deux factions ennemies des *tories* (partisans de la cour) et des *whigs* (radicaux). La supériorité de ces derniers, et les bills séditieux qu'ils firent passer, obligèrent Charles II à dissoudre plusieurs fois le parlement (1679-81), et enfin le décidèrent à ne plus le convoquer. La fermeté inattendue du roi imposa un instant aux factieux; mais bientôt un complot redoutable s'organisa contre la cour, et, sans la trahison d'un complice subalterne, il eût pu facilement réussir. Le coupable *Shaftesbury* échappe au supplice par la fuite; l'ambitieux *Monmouth*, qui aspirait au trône, est condamné à mort, mais il obtient sa grâce, et s'éloigne du royaume; *Essex* se tue dans sa prison; *Algernon Sidney* et *Russel* périssent sur l'échafaud. Désormais Charles II ne rencontre aucune opposition; le duc d'York, son frère, est rétabli dans ses dignités, malgré les bills d'exclusion; enfin, au moment où il espérait régner paisiblement, il meurt sans postérité, laissant le trône à son frère, qui prit le nom de Jacques II.

Jacques II (1685-1688). — A peine monté sur le trône, Jacques II eut à combattre un soulèvement excité par les ducs de *Monmouth* et d'*Argyle*. Ils furent vaincus à Dunbarton et à Sedgemoor, pris dans leur fuite et décapités. Leur supplice fut suivi de celui de tous leurs complices : le chef de la justice, *Jefferies*, seconda, avec un zèle impitoyable, les ordres cruels du roi Jacques, et, par sa rigueur barbare,

voua son nom aux malédictions de la postérité. Vainqueur de cette insurrection, Jacques II crut pouvoir protéger ouvertement les catholiques : ce fut sa perte. Il souleva contre lui la nation tout entière, et ne trouva plus aucun défenseur pour repousser l'usurpation de son gendre. En 1688, il apprend que Guillaume d'Orange est débarqué en Angleterre avec 15,000 hommes; se voyant abandonné de tous, il quitte le trône sans avoir essayé de le défendre, et se réfugie en France auprès de Louis XIV.

Le renversement des Stuarts, en 1688, fut une véritable révolution qui compléta celle de 1649. Dès lors la constitution anglaise est formée, et fondée sur quatre bases : la *pétition des droits* (1628) assure au parlement le vote des impôts; le *bill du test* (1673) exclut les catholiques des emplois; l'*habeas corpus* (1679) garantit la liberté personnelle; la *déclaration des droits* confirme les précédents priviléges, et règle les rapports du roi et du parlement.

Guillaume III (1688-1702). — Après la fuite de Jacques II, le prince d'Orange se hâta de convoquer le parlement : il signa la *déclaration des droits*, et fut proclamé roi avec sa femme *Marie;* mais il ne jouit pas tranquillement du trône. Malgré la décision du parlement d'Écosse, qui reconnaissait le nouveau roi, les tories prirent les armes, et, commandés par le vicomte de *Dundée*, ils furent vainqueurs à *Killikrankie* (1689). Jacques II en personne souleva l'Irlande; il fut vaincu à la bataille de *la Boyne* (1690), et s'enfuit de nouveau. La victoire de *Kilkonnel* et la capitulation de Limerick (1691) achevèrent la soumission de l'Irlande. Guillaume III fut reconnu par Louis XIV au traité de Ryswick (1697). Il mourut en 1702, après avoir tout préparé pour la guerre de la succession d'Espagne.

Anne (1702-1714). — *Anne Stuart*, princesse de Danemark, belle-sœur de Guillaume III, lui succéda : son règne fut tout entier rempli par la guerre contre la France, qui se termina par le traité d'Utrecht. (Voy. le nº XXXIV.)— Sous elle, eut lieu la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse, qui prirent alors le nom de Grande-Bretagne (1706). Anne mourut en 1714 : comme elle ne laissait pas d'enfants, et comme la princesse Sophie, duchesse douairière de Hanovre, et la plus proche héritière du trône dans la ligne protestante, était morte, la couronne fut déférée au fils de cette dernière, *Georges de Brunswick*, électeur de Hanovre, et arrière-petit-fils de Jacques Iᵉʳ.

XXIX.

LA RÉFORME EN FRANCE.

Commencement de la réforme en France sous François Ier. — Guerres de religion. — Catherine de Médicis, Charles IX, les Guises, la Saint-Barthélemy. — Henri III, la Ligue, les états de Blois. — Règne de Henri IV, édit de Nantes.

Les idées de Luther n'avaient pas tardé à pénétrer en France; mais en 1521 elles avaient été condamnées par la Sorbonne. La conduite de François Ier, à l'égard de la religion évangélique, varia continuellement : tantôt il épargna, tantôt il châtia les réformés, selon qu'il était allié ou non avec les protestants d'Allemagne. Vers la fin de son règne, il autorisa le massacre des Vaudois, sectaires inoffensifs qu'avait protégés Louis XII, et qui habitaient plusieurs villages du Dauphiné. — Sous Henri II, l'affaire des Vaudois fut jugée : le parlement d'Aix comparut devant le parlement de Paris, mais il n'y eut pas de condamnation. La réforme continua ses progrès, malgré l'édit de Châteaubriant (1551). Il faut remarquer seulement qu'en France la réforme ne fut pas luthérienne, mais calviniste; qu'ensuite la doctrine de Calvin, bien qu'essentiellement démocratique, pénétra surtout dans les hautes classes, la noblesse provinciale et la magistrature. Les assemblées furent d'abord secrètes. Les premières qui eurent lieu à Paris se tinrent rue Saint-Jacques (1550) ; bientôt elles se multiplièrent. En 1550, il n'y avait qu'une église réformée en France : en 1561, il y en eut plus de deux mille. En 1555, les protestants, voulant passer la revue de leurs forces, firent une procession au *Pré-aux-Clercs;* la même année, ils établirent un prêche à Paris. En 1559, un synode protestant se tint dans le faubourg Saint-Germain. Peu de temps après, Henri II fit arrêter cinq conseillers du parlement, et parmi eux *Anne Dubourg*, qui cependant n'avait manifesté ses opinions religieuses au sein du parlement que sur l'invitation du roi. Henri II mourut pendant la durée du procès; cela n'empêcha point le malheureux Anne Dubourg d'être condamné, et brûlé en place de Grève.

François II (1559-1560). — Le fils de Henri II avait à peine seize ans : il était faible de corps et d'esprit. Tout semblait préparer la grande lutte politique et religieuse qui allait déchirer la France pendant un demi-siècle. Quatre partis divisaient la cour : celui des *Guises*, celui de la reine-mère *Catherine de Médicis*, celui des princes du

sang, *Antoine de Bourbon*, roi de Navarre, et son frère *Louis*, prince de Condé; enfin, celui du vieux connétable de *Montmorency*. Les Guises, secondés par leur nièce Marie Stuart, reine d'Écosse et femme de François II, eurent d'abord le dessus en s'alliant avec la reine-mère. Alors se forma la *conspiration d'Amboise*, qui avait pour chefs l'amiral Coligny et le prince de Condé. Les conjurés voulaient s'emparer de la personne du roi ; mais le complot fut découvert et déjoué, et les Guises n'en furent que plus puissants (1560). La reine-mère, pour contre-balancer leur influence, qu'elle commençait à redouter, éleva au grade de chancelier *Michel de l'Hospital*, autour duquel se forma un tiers-parti. Par l'édit de Romorantin, l'Hospital empêche l'établissement de l'inquisition espagnole en France. Dans l'assemblée des notables à Fontainebleau, Coligny présente une requête pour la liberté de conscience, et obtient la convocation des états généraux à Orléans. Cependant le prince de Condé et son parti ourdissaient incessamment de nouvelles trames. Les Guises, qui en étaient instruits, le trompent par une feinte sécurité, attirent à Orléans le roi de Navarre, le prince de Condé et les principaux chefs du complot, les font arrêter, juger, et condamner au dernier supplice. Ils allaient être exécutés, lorsque la mort du roi les sauva (1560).

Charles IX (1560-1574). — Charles IX succéda à son frère, sous la tutelle de sa mère Catherine : il n'avait que dix ans. Dans les premiers jours de son règne, s'ouvrirent les états d'Orléans; mais ils ne tranchèrent ni la question des finances ni celle de la religion. L'assemblée fut suspendue et ajournée (1561). Dans l'intervalle, le duc de *Guise*, le maréchal de *Saint-André* et le connétable de *Montmorency*, rapprochés par conformité d'intérêts autant que par zèle religieux, se déclarèrent les défenseurs de la foi catholique, formèrent l'association connue sous le nom de *triumvirat*, qui était secrètement favorisée par le roi d'Espagne *Philippe II*. Malgré cet échec, l'Hospital continuait son rôle de conciliateur. Il invitait vainement les deux partis à faire disparaître les noms irritants de *huguenots* et de *papistes :* les calvinistes réclamaient la liberté de conscience, et les catholiques demandaient contre eux la peine de mort. Par l'*édit de juillet* (1561), l'Hospital prit un moyen terme ; il défendit les assemblées des protestants, mais ne les punit que du bannissement. Cette demi-mesure ne fit qu'irriter les deux partis. Quelques jours après, les états ouvrirent à Pontoise : ils proposèrent de vendre les biens ecclésiastiques ; le clergé détourna le coup en donnant un subside. Le *Colloque de Poissy* n'amena aucun résultat : on y vit seulement les théologiens des deux partis exposer leurs dogmes et faire briller leur éloquence. *Théodore de Bèze* y soutint que Jésus-Christ est aussi loin de l'hostie que le ciel de la terre : c'était marquer le caractère calviniste de la réforme française. Catherine, dans une

assemblée de notables tenue à *Saint-Germain*, publia l'*édit de janvier* (1562), qui accordait aux protestants la liberté de leur culte dans les faubourgs.

Première guerre. — Les esprits étaient exaltés, et portés à la guerre; il ne fallait qu'une étincelle pour allumer l'incendie : cette occasion fut le *massacre de Vassy*, où plusieurs protestants, qui célébraient leur office dans une grange du faubourg, furent tués par les gens de François de Guise. Les hostilités éclatent aussitôt. Tandis que les Guises s'emparent du roi et de la reine mère à Fontainebleau, et les ramènent à Paris, le prince de Condé, chef des protestants, s'empare d'Orléans, traite avec ses coreligionnaires d'Allemagne, et livre le Havre à Élisabeth, pour en obtenir des secours. On combattait des deux parts avec une rage et un acharnement incroyables : du côté des protestants, le baron *des Adrets* dans le Dauphiné, du côté des catholiques *Montluc* en Guienne, se font remarquer par leur férocité. Les catholiques prennent Rouen, et le roi de Navarre, blessé pendant le siége, meurt des suites de sa blessure. Les protestants tentent un coup de main sur Paris; ils sont repoussés, et se replient sur la Normandie : Guise les y poursuit, et remporte sur eux la grande victoire de *Dreux;* le maréchal de Saint-André y fut tué; Montmorency et Condé furent faits prisonniers (1562). Guise vainqueur courut mettre le siége devant Orléans, afin d'achever la ruine du parti protestant; mais il fut assassiné devant cette ville par le fanatique *Poltrot de Méré* (1563). Les protestants se déshonorèrent par la joie indécente qu'ils témoignèrent à la nouvelle de ce lâche assassinat. La mort de Guise avait fait perdre aux catholiques tous leurs avantages. Condé, prisonnier, reçut de Catherine des propositions de paix, et signa la *convention d'Amboise*. — L'année suivante, le Havre fut repris sur les Anglais, et Charles IX fut déclaré majeur au parlement de Rouen. Il fit ensuite un voyage dans le Midi avec sa mère. C'est pendant ce voyage que la reine mère ayant rencontré le duc d'Albe à Bayonne, reçut de lui le conseil de se défaire des principaux chefs protestants; car il vaut mieux, disait-il, prendre un saumon que dix mille grenouilles. Les protestants, instruits de ces propos, et effrayés de l'arrivée de dix mille Suisses, reprirent les armes (1567).

Deuxième guerre. — La deuxième guerre ne fut pas longue. Coligny et Condé étaient à la tête des protestants; ils furent vaincus à la bataille de *Saint-Denis*, mais les catholiques perdirent leur chef, le connétable de Montmorency. Les deux partis désiraient la paix, qui fut conclue à *Longjumeau* (1568).

Troisième guerre. — Cette paix fut presque aussitôt rompue. Condé et Coligny, échappés avec peine aux embûches de la reine mère, s'étaient réfugiés à la Rochelle. *Jeanne d'Albret* vint les y joindre avec son fils, le jeune *Henri de Béarn*. Les catholiques, commandés par

le duc d'Anjou, furent d'abord victorieux à *Jarnac* (1569) ; Condé, couvert de blessures, y fut tué, après l'action, par *Montesquiou*. Cependant Coligny, rassemblant les débris de l'armée protestante, remporte un léger avantage à *la Roche-Abeille*, puis échoue devant Poitiers. Affaiblie par les pertes qu'elle a éprouvées devant cette ville, l'armée protestante est battue une seconde fois par le duc d'Anjou, à la bataille de *Montcontour*. Toutefois ce dernier ne sut point profiter de sa victoire, et les protestants conclurent la paix de *Saint-Germain* (1570). Par cette paix ils obtinrent amnistie générale, accès aux charges, liberté de conscience, droit de récuser six juges, quatre places de sûreté pour deux ans. Des conditions si avantageuses cachaient un piége : les protestants ne le comprirent point. Catherine de Médicis et les Guises voulaient attirer à Paris tous les chefs protestants : le mariage de Henri de Béarn avec *Marguerite de Valois*, sœur de Charles IX, et les fêtes qui en accompagnèrent la célébration, servirent de prétexte. La mort subite de Jeanne d'Albret n'ouvrit point les yeux à ces infortunés, qu'aveuglaient l'accueil bienveillant du roi et les caresses de sa mère; Coligny lui-même repoussait tous les avertissements. Enfin, le mariage se célébra le 18 août, et six jours après eut lieu cet effroyable massacre qu'on appelle la *Saint-Barthélemy*, l'une des pages les plus tristes de notre histoire (1572). Coligny fut égorgé ; le roi de Navarre et le prince de Condé sauvèrent leurs jours en abjurant le calvinisme.

Quatrième guerre.—Dans le premier moment la terreur fut générale parmi les protestants; mais ils ne tardèrent point à revenir de leur effroi, et, animés par l'indignation et le désir de la vengeance, ils reprirent les armes et commencèrent aussitôt la quatrième guerre. Assiégés dans la Rochelle, ils s'y défendirent vigoureusement. Le duc d'Anjou, appelé au trône de Pologne, se hâta de conclure avec eux un accommodement (1573).—Le tiers-parti, formé par l'Hospital, devenait de plus en plus puissant : on l'appelait alors le parti des *politiques*. Ils conspirèrent avec le duc d'Alençon contre les Guises ; le complot échoua, parce que les mesures avaient été mal concertées. Le duc d'Alençon et le roi de Navarre furent enfermés à Vincennes; Condé s'enfuit en Allemagne. Quelque temps après, Charles IX, rongé de remords et consumé par un mal étrange, mourut à l'âge de vingt-cinq ans (1574).

Henri III (1574-1589). — A la nouvelle de la mort de son frère, Henri III s'enfuit de Pologne, et revint en France, après avoir toutefois perdu quatre mois en Italie au milieu des fêtes et des plaisirs. A son arrivée, il trouva la guerre allumée de nouveau entre les catholiques et les protestants.

Cinquième guerre. — Condé avait ramené d'Allemagne vingt mille reitres et lansquenets ; Henri de Guise battit leur avant-garde à *Dor-*

mans : c'est là qu'il reçut la blessure qui lui valut le surnom de *Balafré* (1574). Mais le roi de Navarre *Henri de Béarn*, retenu prisonnier à la cour depuis plusieurs années, parvint à s'échapper; il releva en Guienne les affaires des protestants, et, l'année suivante, on conclut le traité de *Beaulieu* ou de *Loches*, qui renouvelait les concessions des traités précédents.

Les catholiques étaient furieux de voir tous leurs efforts inutiles; ils en accusèrent la faiblesse et la mauvaise volonté du roi. Alors se forma la *Ligue* ou *Sainte Union*, composée d'une foule d'associations provinciales, dont la Picardie avait donné l'exemple. Le chef de la ligue était Henri de Guise; elle avait un but avoué : combattre les protestants, et un but caché : renverser Henri III. Ce prince, effrayé de cette puissante coalition, et trop faible pour la combattre ouvertement, convoqua les états généraux à Blois, et se déclara chef de la ligue. Il avait cru, en agissant ainsi, faire un coup de maître et déconcerter ses ennemis; il en résulta tout le contraire : en devenant le chef d'un parti, Henri III cessa d'être le roi de la France.

Sixième guerre. — Pour complaire aux catholiques, Henri recommença la guerre contre les protestants; mais il n'avait point d'argent, et il avait fort peu de soldats : aussi cette guerre fut peu importante, et se termina bientôt par la *paix de Poitiers* (1577), qui modifia légèrement le traité de Beaulieu dans un intérêt catholique.— L'année suivante, il fonda l'*ordre du Saint-Esprit*, en mémoire du jour de son avénement (la Pentecôte) : les catholiques seuls y étaient admis.

Septième guerre. — La guerre ne tarda pas à recommencer. Cette guerre, dite *des Amoureux*, parce que des intrigues de cour la firent éclater, ne fut signalée que par le siége de Cahors, où les protestants commirent des cruautés affreuses; le combat de Montcrabel, où ils furent défaits, et la prise de la Fère par le duc de Guise. Le duc d'Alençon (devenu duc d'Anjou) se porta médiateur entre les huguenots et le roi, et fit conclure le traité de *Fleix*, en Périgord (1581).

Trois ans après, mourut le duc d'Anjou, après avoir vainement essayé de régner sur les Flamands et d'obtenir la main de la reine Élisabeth. Cette mort était un fait très-important; elle transportait la couronne sur la tête du roi de Navarre, et donnait ainsi à Henri III un successeur protestant. Alors les chefs de la ligue conclurent avec le roi d'Espagne le traité de *Joinville* (1585) : Henri III, par le traité de *Nemours*, fut obligé de s'engager à persécuter les protestants.

Huitième guerre. — Aussitôt commença la huitième guerre, dite des *trois Henris* (Henri III, Henri de Guise, Henri de Navarre). Les protestants eurent l'avantage; mais les hostilités furent presque aussitôt arrêtées par la trêve de *Saint-Bris* (1586). C'est alors que les *Seize*, administrateurs de Paris, formèrent contre le roi les projets les plus menaçants. La mort de Marie Stuart ranima la fureur des partis, et la

guerre recommença. Le roi de Navarre remporta cette fois la première grande victoire des protestants; il battit *Joyeuse*, favori du roi, à *Coutras* (1587). En même temps une armée de protestants allemands envahit la France. Guise la détruisit en plusieurs rencontres successives à *Vimori* et à *Auneau*. Ces derniers succès rendirent le duc de Guise encore plus audacieux : il fit adresser au roi la requête insolente de Nancy, où, entres autre choses, le roi était sommé de se déclarer sincèrement chef de la Sainte Union, d'écarter de sa cour toute personne suspecte d'hérésie, et d'établir la sainte inquisition (1588). Il se rendit ensuite à Paris, malgré les ordres formels du roi, en souleva les habitants, et, par la *journée des Barricades*, obligea Henri III à s'enfuir de la ville. Guise eût pu, dans cette journée, détrôner son faible rival, et se faire proclamer roi; il manqua cette occasion, qui ne se retrouva plus. Cependant Henri III signe à Rouen l'*édit d'Union*, par lequel il approuve tout ce qui a été fait, nomme Henri de Guise généralissime de ses armées, et s'engage à faire une guerre acharnée aux protestants. C'était se mettre en tutelle : cette conduite cachait un piége. Il convoque les états généraux à Blois, et là, pendant la session des états, il fait assassiner par ses gardes le duc Henri de Guise et le cardinal de Guise, son frère : son autre frère, le duc de Mayenne, qui était à Lyon, n'échappa qu'avec peine au fer d'un assassin. Douze jours après, mourut Catherine de Médicis. La nouvelle de la mort du duc de Guise souleva une grande émotion dans Paris, où dominaient les *Seize :* les prédicateurs de la Ligue excommunièrent le roi; la Sorbonne délia les sujets du serment de fidélité; le parlement, ayant refusé de confirmer cet arrêt, fut conduit à la Bastille par *Bussy Leclerc*. Le duc de Mayenne, nommé lieutenant général du royaume par les ligueurs, faillit s'emparer du roi à Tours. Henri III se réconcilia alors avec Henri de Béarn, son héritier présomptif, et tous deux marchèrent sur Paris : pendant qu'ils assiégeaient cette ville, Henri III fut assassiné à Saint-Cloud par le moine *Jacques Clément*. Avec lui s'éteignirent les Valois (1589).

Henri IV (1589-1610). — Henri IV, fondateur de la dynastie des Bourbons, était le véritable successeur de Henri III; mais il n'était pas orthodoxe : les catholiques reconnurent pour roi le cardinal de Bourbon, qui prit le nom de *Charles X*. Henri IV avait encore un autre ennemi : c'était Mayenne, le frère des Guises, et l'héritier de leurs prétentions. La défection d'un grand nombre de chefs catholiques, après la mort de Henri III, obligea Henri IV à lever le siége de Paris et à se retirer en Normandie. Mayenne l'y suivit, et l'accula à la mer; mais Henri IV se sauva d'une ruine complète en battant Mayenne à *Arques*, près de Dieppe. Il se présenta alors une seconde fois devant Paris, et se retira après avoir pillé le faubourg Saint-

Germain. Il battit encore Mayenne à *Ivry* (1590), et revint bloquer Paris. Sur ces entrefaites, mourut le cardinal de Bourbon, le roi des ligueurs. Paris résistait toujours avec un courage héroïque; mais, réduite aux dernières extrémités et en proie à une horrible famine, la ville allait se rendre, lorsque Philippe II, allié des catholiques, envoya *Alexandre Farnèse* la délivrer (1590). Après avoir inutilement employé la force, Henri eut recours à la ruse pour prendre Paris : la *journée des Farines* ne réussit pas mieux que le blocus. Il alla ensuite assiéger Rouen, d'où il fut encore repoussé par le prince de Parme (1592). L'année suivante, les états généraux s'assemblèrent à Paris : l'ambassadeur espagnol y proposa de mettre sur le trône la fille de Philippe II, *Isabelle-Claire-Eugénie*, mariée à un prince autrichien. Cette proposition fut repoussée avec horreur, et l'amour-propre national trouva un organe dans la *satire Ménippée*; en même temps le duc de Mayenne, indigné de l'oubli qu'on semblait faire de ses prétentions, conclut une trêve avec Henri IV. Enfin ce dernier, mieux éclairé sur ses véritables intérêts, acheva de ramener à lui les catholiques en abjurant le protestantisme. Son abjuration eut lieu à Saint-Denis le 25 juillet 1593 : Paris lui ouvrit ses portes le 22 mars 1594.

Henri IV, devenu roi légitime aux yeux de la nation, fut encore exposé à la haine de bien des ennemis : le jésuite *Jean Châtel* fit sur sa personne une tentative d'assassinat, et ce crime occasionna le bannissement des jésuites (1595), qui, du reste, rentrèrent en France l'année suivante. Le pape Clément VIII ne tarda pas à absoudre le roi, et lui concilia ainsi beaucoup de catholiques. Henri IV continua la guerre avec l'Espagne, qui avait secouru les ligueurs, et dut la victoire de *Fontaine-Française* à une heureuse témérité. Après la soumission de Mayenne, il assembla les notables à Rouen, et leur fit approuver sa politique. La guerre avec l'Espagne dura quatre ans encore; mais enfin Philippe II, épuisé d'hommes et d'argent, s'avoua vaincu en signant la paix de *Vervins*, qui fut des plus honorables pour la France (1598). La même année, après avoir terminé la guerre étrangère, Henri IV mit fin à la guerre intérieure par le fameux *édit de Nantes*, qui accorda aux protestants l'exercice public de leur culte dans un grand nombre de villes, la jouissance de tous les droits politiques, une chambre mi-partie dans chaque parlement, la faculté de tenir des assemblées générales par députés, et des places de sûreté pour huit ans (1599).

Henri IV avait beaucoup à faire pour relever la France de ses désastres : il fut heureusement secondé dans cette noble entreprise par son principal ministre, le duc de *Sully*, dont le nom est inséparable du sien. Au désordre qui régnait dans les finances ils substituèrent l'ordre et l'économie; les dettes furent payées, et le trésor

rempli ; le travail se ranima ; l'agriculture encouragée redevint florissante, et une ère de prospérité commença pour la France.

Henri IV aimait naturellement les plaisirs : sans la fermeté de Sully, sa passion pour ses maîtresses aurait pu lui faire commettre bien des fautes. Après la mort de *Gabrielle d'Estrées*, qu'il avait longtemps aimée, il éprouva une nouvelle passion pour *Henriette d'Entragues*, et alla jusqu'à s'engager par écrit à l'épouser. Sully eut le courage de déchirer cette promesse, et Henri IV, ouvrant les yeux sur sa faute, renonça à ce projet : peu de temps après, il divorça d'avec Marguerite de Valois, sa première femme, et, l'année suivante, il épousa *Marie de Médicis*, dont il eut Louis XIII (1600).

La guerre avec la Savoie fut terminée par le traité de Lyon. Henri céda au duc de Savoie le marquisat de Saluces; mais il obtint en échange la Bresse, le Bugey et le Valromey (1601). Cette même année, le maréchal de *Biron*, son ancien compagnon d'armes, égaré par l'ambition, conspira contre lui, fut pardonné, conspira de nouveau, et paya de sa tête sa coupable obstination. En 1609, Henri IV procura aux Provinces-Unies une trêve de douze ans avec l'Espagne. Il avait fait des projets de constitution européenne et de paix perpétuelle; mais, pour les mettre à exécution, il fallait avant tout abaisser la maison d'Autriche. L'ouverture de la succession de Juliers, réclamée par plusieurs prétendants et séquestrée par l'empereur, servit de prétexte à la guerre : la maison d'Autriche devait être sauvée par le poignard de *Ravaillac* (1610).

Henri IV a été surnommé par la postérité *le bon Henri*, et sa mémoire est restée populaire. Il avait fondé l'hôpital Saint-Louis et le château de Saint-Germain ; il projeta la construction d'une école militaire, bâtit le Pont-Neuf, et creusa le canal de Briare, qui unit la Loire à la Seine. Il encouragea l'industrie manufacturière, et conclut un traité de commerce avec le sultan Achmet; enfin, c'est sous son règne que le Français *Champlain* fonda Québec, dans le Canada.

XXX.

LA RÉFORME DANS LES PAYS-BAS.

Origine de la réforme dans les Pays-Bas, sous Charles-Quint. — Règne de Philippe II. — Granvelle, le duc d'Albe, les Gueux, le prince d'Orange. — Rivalité de Philippe II et d'Élisabeth d'Angleterre. — Indépendance de la Hollande.

Tant que le système féodal avait régné en Europe, aucun État n'avait joui d'autant de priviléges que les dix-sept provinces situées au nord de la France et à l'ouest de l'Allemagne. Un commerce actif y avait de bonne heure amené l'aisance, la richesse et le besoin de liberté. Devenus souverains de cette opulente contrée dès le quatorzième siècle, les ducs de Bourgogne avaient favorisé les manufactures, et laissé à chaque province sa constitution. Après la mort de Charles le Téméraire (1477), la maison d'Autriche devint maîtresse des Pays-Bas par suite du mariage de *Maximilien* avec la fille de ce dernier; mais elle ne sut pas imiter la sage modération des ducs de Bourgogne. Maximilien viola les priviléges de Bruges, et eut à combattre de terribles soulèvements. Charles-Quint, son successeur, exerça dans les Pays-Bas une autorité absolue. Sous ce prince, la réforme commença à éclater : des rapports continuels de commerce et de voisinage avec les pays voisins favorisaient les progrès de l'hérésie; l'Angleterre communiqua les erreurs de Calvin; le luthéranisme et l'anabaptisme furent importés par les Allemands. Charles-Quint immola un grand nombre de victimes à ses édits religieux; mais il favorisa l'industrie, fit d'Anvers la ville la plus riche de l'Europe, et sacrifia la ligue hanséatique aux Pays-Bas. Flamand de naissance, il aimait les mœurs de cette contrée, et il en flatta la noblesse. Les Néerlandais virent son abdication avec regret, comme s'ils eussent pressenti le caractère de Philippe II (1555).

Le nouveau prince persécuta la religion réformée, qui continuait à pénétrer dans le pays; et, partageant la haine espagnole contre les nobles flamands, il n'eut pour eux que des disgrâces. La noblesse se prononça dès lors pour la réforme; le commerce, qui commençait à souffrir, ne tarda pas à l'imiter. En partant pour l'Espagne, Philippe II confia le gouvernement des Pays-Bas à *Marguerite de Parme*, sa sœur naturelle, femme d'un caractère élevé et d'un esprit conciliant; mais il lui donna un surveillant dans la personne du cardinal

Granvelle, évêque d'Arras, originaire de Franche-Comté, homme d'un esprit sévère et d'un cœur sec.

Les Néerlandais demandèrent bientôt le renvoi des troupes espagnoles, et, malgré la résistance de Granvelle, la gouvernante les fit embarquer. Mais, par une mesure hardie, Philippe II détruisit l'effet de cette condescendance. On ne comptait anciennement que cinq évêchés dans les Pays-Bas : encore étaient-ils soumis à la juridiction des archevêques étrangers de Reims et de Cologne; Philippe II fonda les trois archevêchés d'Utrecht, de Cambrai et de Malines, et, pour les doter, mit à contribution les abbayes et les bénéfices des Pays-Bas. Les états et les seigneurs profitèrent du mécontentement général causé par cette innovation, pour demander le rappel de Granvelle : le roi céda, mais avec répugnance (1564). La réforme continuait toujours ses progrès, malgré les édits : les puissants seigneurs *d'Orange*, *d'Egmont* et *de Horn* excitaient l'animosité du peuple en lui faisant craindre l'établissement de l'inquisition espagnole. En 1565, les nobles formèrent la confédération ou le *compromis de Bréda*, rédigèrent une requête dans laquelle ils demandaient le redressement de leurs griefs, et la présentèrent à Marguerite : le comte de *Barleymont*, présent à cette entrevue, ayant, dans un moment de colère, laissé échapper l'expression de *gueux*, en désignant les députés, ceux-ci, s'honorant de cette qualification injurieuse, adoptèrent le nom qui leur avait ainsi été donné; les villes de Valenciennes, Cambrai, Anvers, se révoltèrent, et tout le pays suivit leur exemple.

La régente effrayée fit suspendre tous les procès religieux. *Guillaume d'Orange*, gravement compromis dans cette révolte, et n'osant compter sur le succès, s'expatria; les comtes de Horn et d'Egmont restèrent. Bientôt on apprit l'arrivée prochaine du cruel *duc d'Albe*, suivi de vingt mille hommes, et armé de pouvoirs illimités. A cette nouvelle, plus de cent mille Flamands s'exilèrent; la régente elle-même donna sa démission, et se retira en Italie (1567). Le duc d'Albe établit alors le fameux *conseil des troubles* ou *tribunal de sang*, qui prononça dix-huit mille condamnations. Il fit arrêter et plus tard mettre à mort les comtes d'Egmont et de Horn. Il fut vainqueur, à Jemmingen, du petit nombre de soldats que lui opposa *Louis de Nassau*, frère de Guillaume d'Orange. Pour l'entretien de son armée, il établit un impôt d'un dixième sur toutes les marchandises : c'était détruire le commerce des Pays-Bas. Les marchands s'allièrent avec les nobles et les protestants; la lutte recommença avec une nouvelle vigueur, et cette fois Guillaume d'Orange, rentré dans sa patrie, en fut l'âme et le chef. Les *Gueux* de mer s'emparèrent de la petite ville de Briel, à l'embouchure de la Meuse, dans l'île de Woorn; ce fut l signal de la reprise des hostilités (1572). Les états des provinces de Hollande, Zélande, Frise et Utrecht, réunis à Dordrecht, déclarèrent

Guillaume *stathouder*, et établirent le calvinisme. Louis de Nassau surprit Mons et faillit prendre Valenciennes. Coligny devait seconder la révolte; mais la Saint-Barthélemy ne le lui permit point. Philippe II rappela alors le duc d'Albe, dont l'arrogance l'avait offensé, et le remplaça par le duc de *Médina Céli*, puis par don *Louis de Requesens*. La guerre se poursuivit : Guillaume prit Middlebourg; Louis de Nassau fut, il est vrai, battu à *Mooker;* mais la ville de Leyde, en inondant ses campagnes par la rupture des digues, résista à tous les efforts des Espagnols, et donna un exemple qui devait être suivi plus tard (1574). Requesens mourut deux ans après, au siége de Ziric-Zée, dans l'île de Schouwen. A sa mort, les troupes espagnoles mal payées pillèrent les provinces belges; celles-ci s'allièrent avec les provinces bataves, et signèrent un traité d'union générale, connu sous le nom de *pacification de Gand.*

Requesens fut remplacé par *don Juan d'Autriche*, fils naturel de Charles-Quint, qui venait de vaincre les Turcs à Lépante. Le nouveau général montra d'abord une grande modération : il confirma le traité de Gand par l'*édit* nommé *perpétuel*, et éloigna même les troupes espagnoles; mais bientôt des dissentiments éclatèrent, et la guerre recommença. Don Juan surprit Namur et Charlemont; Guillaume n'en fut pas moins nommé stathouder du Brabant, de la Flandre, d'Anvers et de Malines. *Mathias*, frère de l'empereur Rodolphe II, appelé par la noblesse catholique du Midi, ne put contrebalancer le pouvoir du prince d'Orange (1577). Don Juan, vainqueur à *Gemblours*, fut vaincu à Diémar; il mourut peu après, à la fleur de l'âge, et fut remplacé par *Alexandre Farnèse,* prince de Parme, aussi grand homme d'État que grand homme de guerre (1578).

Alexandre Farnèse fit rentrer dans l'obéissance l'Artois, le Hainaut, la Flandre française, et s'empara de Maëstricht. Mais en 1579 les provinces de Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Groningue, et, six mois après, celles de Frise et d'Over-Yssel, formèrent la célèbre *Union d'Utrecht,* et reconnurent Guillaume d'Orange pour stathouder. Deux ans plus tard, les sept Provinces-Unies se déclarèrent indépendantes. Guillaume persuada aux dix provinces espagnoles d'appeler le duc d'Anjou, et de lui déférer la souveraineté des Pays-Bas : on renvoya l'archiduc Mathias. Le duc d'Anjou (auparavant duc d'Alençon) n'eut que des pouvoirs illusoires; il résolut de se donner un pouvoir réel par un coup de main sur les grandes villes : il échoua, fut chassé; et alla mourir en France. Guillaume ne lui survécut pas longtemps, il succomba à Delft sous le poignard d'un Franc-Comtois nommé *Balthasar Gérard*, fanatique soudoyé, dit-on, par Philippe II (1584). Les Provinces-Unies durent à Guillaume leur indépendance; mais, en travaillant à l'affranchissement de sa patrie, le prince d'Orange n'était

mû que par des sentiments d'ambition et d'intérêt personnel : ce fut un homme modéré, un habile politique et un grand capitaine. On lui avait donné le surnom de *Taciturne*.

L'assassinat de Guillaume fut pour l'Espagne un crime inutile : les états jurèrent de continuer la guerre, et *Maurice*, second fils du prince d'Orange (l'aîné était prisonnier), lui succéda. Farnèse reprit Anvers; les Provinces-Unies furent un instant effrayées; elles s'offrirent à la France : le faible Henri III ne put ou n'osa accepter. Elles s'adressèrent alors à Élisabeth, reine calviniste d'Angleterre : celle-ci envoya à leur secours six mille hommes, commandés par son favori Leicester; mais cet auxiliaire se retira sans avoir rien fait pour l'indépendance des Provinces-Unies (1587). L'Espagne déclara toutefois la guerre à l'Angleterre : c'est alors que Philippe II construisit l'invincible *armada*, qui fut détruite par la tempête et par les Anglais (1588). Sa lutte avec l'Angleterre continua encore plusieurs années; mais elle ne fut marquée que par des revers pour l'Espagne, dont les côtes furent menacées et les colonies dévastées par l'ennemi. Philippe II détourna deux fois Farnèse, pour l'envoyer en France soutenir le duc de Mayenne contre Henri IV. Ce grand capitaine mourut à la suite de la seconde expédition (1592). Il fut remplacé par l'archiduc *Ernest* d'Autriche, qui mourut presque aussitôt, et eut pour successeur son frère *Albert*. Cependant l'indépendance de la Hollande se consolidait de plus en plus. Maurice de Nassau pouvait compter sur l'appui de Henri IV; mais, à la paix de Vervins (1598), les Provinces-Unies refusèrent de traiter avec l'Espagne. Peu de temps avant de mourir, Philippe II céda ses droits sur les Pays-Bas à l'archiduc Albert, en lui donnant sa fille *Isabelle-Claire-Eugénie;* c'était reconnaître son impuissance. La guerre continua encore quelques années; elle fut soutenue du côté de l'Espagne par Albert, puis par *Spinola*. Enfin, en 1609, Henri IV fit conclure une trêve de *douze ans :* à dater de cette époque, l'indépendance de la république fut reconnue au moins implicitement.

Les Provinces-Unies étaient libres, mais elles étaient travaillées par un mal intérieur que la paix envenima et fit éclater. Le grand pensionnaire de Hollande, *Olden Barnevelt*, n'aimait pas le stathouder Maurice : le chef civil était hostile au chef militaire. La théologie aggrava la querelle politique : *Arminius* mitigeait la doctrine de Calvin sur la prédestination et la grâce; *Gomar* la soutenait. Les arminiens furent condamnés au concile de Dordrecht en 1618, et Maurice envoya au supplice Olden Barnevelt comme arminien (1619).

La guerre recommença à l'expiration de la trêve en 1621. Maurice tint en respect Spinola, et mourut sans postérité (1625). Son frère, *Frédéric-Henri*, déploya les mêmes talents. Les Provinces-Unies entrèrent dans la guerre de trente ans comme alliées de la France; mais,

par une politique peu scrupuleuse, elles firent leur paix particulière à Munster, et obtinrent de Philippe IV la reconnaissance de leur indépendance, la cession de leurs conquêtes dans les deux Indes, de toutes les places prises dans le Brabant, la Flandre et le pays de Limbourg, Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom Bréda et Maëstricht, avec la fermeture de l'Escaut, qui, en mettant à couvert le commerce d'Amsterdam, ruinait celui d'Anvers et des Pays-Bas espagnols (1648).

Frédéric-Henri était mort l'année précédente; *Guillaume II*, son fils, mourut en 1650, huit jours avant la naissance de son unique fils, qui fut plus tard le célèbre *Guillaume III*.

XXXI.

GUERRE DE TRENTE ANS.

Ferdinand II, Wallenstein, Gustave-Adolphe. — Traité de Westphalie, ses résultats. — Équilibre européen.

État de l'Allemagne. — La paix d'Augsbourg (1555) avait consacré la division religieuse en Allemagne, bien plus que la liberté de conscience. Elle ne désarma point les deux partis, et ne dissipa nullement leurs défiances. Les protestants craignaient la réunion des deux cours de Madrid et de Vienne, c'est-à-dire des deux branches de la maison de Habsbourg. En Saxe, la branche Ernestine, que la branche Albertine avait dépossédée de l'électorat, attaqua sa rivale par la théologie : l'université rigoriste d'Iéna déclara la guerre à l'université modérée de Wittemberg. En même temps il se formait parmi les réformés un troisième parti : c'était le calvinisme, introduit en Allemagne par la France et la Suisse, ayant pour formulaire le catéchisme d'Heidelberg, ouvrage de l'électeur palatin *Frédéric III*. Vers la fin du seizième siècle, les luthériens se fixèrent dans la Saxe et les calvinistes dans le Palatinat.

Les éléments divers du parti catholique n'étaient guère mieux unis. La cour de Rome ne reconnaissait pas la paix d'Augsbourg, et ne pardonnait pas à un empereur qui traitait avec les hérétiques. Les jésuites, de leur côté, commencèrent à pénétrer en Allemagne : ils s'établirent dans l'université d'Ingolstadt, et bientôt se répandirent dans tout l'Empire. Ils avaient pris de l'influence sous Ferdinand; il n'en fut pas de même sous son fils Maximilien II.

Maximilien II (1564-1576). — Ce prince resta fidèle à l'Église romaine, mais il résolut de tenir la balance égale entre tous. Il fut

sage et tolérant : il accorda la liberté religieuse aux seigneurs dans leurs domaines, quoiqu'il fût le beau-père de Philippe II et de Charles IX. Il empêcha les enrôlements pour les guerres religieuses de l'étranger. Élu roi de Pologne après Henri de Valois, il n'eut pas le temps de conquérir son royaume sur Étienne Bathori, son rival. Il mourut en conseillant à son fils de n'être l'homme d'aucun parti.

Rodolphe II (1576-1612). — Rodolphe II ne suivit pas les conseils de son père. Élevé en Espagne, ami des sciences et des arts, occupé d'astrologie et d'alchimie, plus indolent que fanatique, il se livra tout à fait aux jésuites. Les réformés s'alarmèrent : sur les conseils de Henri IV, ils établirent la *confédération d'Heilbronn* (1594) : les deux confessions d'Augsbourg et d'Heidelberg se réunirent, et le chef de l'union fut même un calviniste : c'était l'électeur palatin *Frédéric IV*. D'un autre côté, le catholicisme trouva son point d'appui dans la Bavière, qui, sous le duc *Maximilien le Grand*, devint le foyer de l'ordre des jésuites, et dans la Styrie, où *Ferdinand*, neveu de l'empereur, proscrivait le protestantisme à main armée. Ainsi les deux partis commencent à se fixer : la réforme domine au Nord, le catholicisme au Midi.

La réforme, vaincue dans la Bavière et dans l'Autriche, se défendait mieux dans les royaumes de Bohême et de Hongrie ; elle se couvrait des priviléges des hussites, ou des vieilles libertés de la noblesse hongroise. Le magnat *Étienne Boschaï*, sûr d'être soutenu par les Turcs, souleva les villes de Transylvanie et de Hongrie, et chassa les troupes allemandes (1603). L'empereur envoya contre lui son frère *Mathias :* celui-ci repoussa d'abord les Turcs, puis, dans des vues ambitieuses, il se concilia l'amour des Hongrois ; trois ans après, il se fit donner plein pouvoir par ses frères et ses cousins, et pacifia la Hongrie en faisant une trêve avec les Ottomans, et en cédant la Transylvanie à Boschaï. En 1608, il assembla les états hongrois à Presbourg, promit des priviléges aux catholiques, la liberté de culte aux protestants, et marcha sur Vienne. Rodolphe II n'osa pas en venir aux mains : il abandonna à son frère la Hongrie, l'Autriche, la Moravie, et le reconnut pour héritier du trône de Bohême. L'année suivante, il accorda aux Bohémiens les *Lettres de majesté*, charte qui justifiait leurs révoltes à l'avenir, et garantissait leur liberté religieuse.

Les protestants se fortifiaient : ils renouvelèrent l'union de 1594 à Heidelberg (1603), en Franconie (1608), sous les auspices de Henri IV, qui méditait l'abaissement de la maison d'Autriche. D'un autre côté, les catholiques forment à Wurtzbourg une ligue semblable à celle qui s'était formée en France sous Henri III, et également en dehors du pouvoir suprême : Maximilien de Bavière en est le chef, comme le duc de Guise en France ; mais Maximilien est gagné au

grand projet de Henri IV contre la maison d'Autriche par l'espérance de la couronne impériale. Ainsi, l'animosité religieuse des Allemands et l'inertie de Rodolphe II, semblable à celle de Henri III, ont partagé l'Empire en deux confédérations, l'union et la ligue, également indépendantes de l'empereur, également menaçantes pour la maison d'Autriche. Henri IV est l'auteur de l'union et le maître du chef de la ligue.

L'extinction de la maison *de Juliers* fut une occasion de guerre (1609) : plusieurs prétendants, presque tous réformés réclamèrent la succession; ceux qui avaient les droits les plus apparents étaient *Jean-Sigismond*, électeur de Brandebourg, et *Philippe-Louis*, comte palatin de Neubourg. L'empereur, qui convoitait aussi cette riche dépouille, évoqua l'affaire au conseil aulique, c'est-à-dire à son tribunal, et, en attendant la décision, séquestra les provinces. Les deux prétendants s'engagèrent à défendre en commun l'héritage, et appelèrent l'union à leur aide. L'archiduc *Léopold*, évêque de Strasbourg et de Passau, chargé du séquestre, demanda le secours de la ligue. La guerre éclata; et, au moment où Henri IV allait se mettre à la tête de ses troupes, le poignard de Ravaillac brisa tous ses projets (1610). Par les traités de *Wilstett* et de *Munich*, on conclut la paix, sans rien stipuler sur la question importante. Mais les deux confédérations ne licencièrent pas leurs troupes. D'un autre côté, les soldats de Rodolphe II, n'étant point payés, se mirent à piller l'Autriche et la Bohême. Alors les Bohémiens appelèrent Mathias : celui-ci chassa les troupes impériales, et força son frère à lui céder encore la couronne de Bohême. Le pauvre Rodolphe, réduit à demander l'aumône aux électeurs, craignait encore de perdre la couronne impériale : la mort ne lui en laissa pas le temps (1612).

Mathias (1612-1619). — Après six mois d'interrègne, Mathias fut élu empereur. Il essaya d'abord de relever le parti impérial, puis, en désespoir de cause, il se jeta dans la ligue pour en ravir le commandement à Maximilien; mais cette démarche ne diminua pas le pouvoir du duc de Bavière. Au milieu de ces embarras, les princes autrichiens, par un noble désintéressement, cèdent leurs droits à *Ferdinand* de Styrie, fougueux catholique. Ils le font reconnaître roi dans les États héréditaires, pour préparer son élection comme empereur (1617-1618) : c'est alors qu'on apprend la révolte de Prague.

Guerre de trente ans. — 1° *Période palatine* (1618-1624). — La Bohême, qui cent ans avant Luther avait pris les armes pour Jean Huss, commence la plus grande guerre religieuse qui eût encore eu lieu. Cent ans après le réformateur, au moment où le protestantisme en Saxe célébrait son premier jubilé, sa première fête séculaire, Mathias, dans une querelle entre protestants et catholiques, avait donné tort aux premiers. Aussitôt le comte *Henri de Thurn* soulève la

Bohême, et provoque la guerre par l'attentat connu sous le nom de *Défénestration de Prague :* le peuple, excité par lui, envahit la salle du conseil, et précipite les conseillers autrichiens par les fenêtres du palais. Mathias meurt peu de temps après (1619), et son héritier, Ferdinand, reçoit l'Autriche sur le penchant de sa ruine. La Hongrie, la Silésie, la Moravie, la Lusace, et même l'Autriche, semblent prêtes à imiter la Bohême. Le comte de Thurn marche sur Vienne : assiégé dans sa capitale par les Bohémiens, dans son palais par le peuple, Ferdinand reste inébranlable. Dans ce moment critique, un secours lui est amené par le comte de *Dampierre;* et les Bohémiens sont forcés de lever le siége pour aller défendre Prague, que menace le comte de *Bucquoy*, vainqueur à Budweiss du général protestant *Ernest de Mansfeld.* — A peine échappé au péril, le prince autrichien court à Francfort; il est élu empereur à l'unanimité.

Ferdinand II (1619-1637). — Au moment où il reçoit la couronne impériale, il apprend que les Bohémiens l'ont déposé, et ont élu roi *Frédéric V*, électeur palatin : chef de l'union protestante, gendre du roi d'Angleterre Jacques Ier, neveu du stathouder Guillaume de Hollande, ce prince semblait représenter toute la réforme. Frédéric V reçoit les serments de la Silésie et de la Moravie; le Danemark, la Suède, la Hollande, le reconnaissent; la Hongrie, également révoltée, se donne pour roi *Bethlem Gabor*, et lui promet son alliance; mais le stathouder de Hollande et le roi d'Angleterre restent neutres. Ferdinand met dans son parti les électeurs ecclésiastiques, l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse-Darmstadt, le duc de Bavière, la Ligue, le pape, l'Espagne et la Pologne. Il se réconcilie avec la France, et une ambassade française ménage une trêve entre l'empereur et Bethlem Gabor, puis, par le traité d'Ulm, détache l'union du roi de Bohême (1620). Les Impériaux arrivent jusque sous les murs de Prague, à la Montagne Blanche; les Bohémiens sont vaincus par cette armée impériale, où se trouvent Descartes et Wallenstein; le roi s'enfuit en Hollande. Ferdinand II traduit devant une commission quarante-huit des principaux rebelles, déchire les Lettres de majesté, rétablit le catholicisme, et livre le pays aux jésuites. Ensuite il met l'électeur palatin au ban de l'Empire, et le fait attaquer par Spinola, général espagnol, et par son parent Maximilien de Bavière. Les réformés courbent la tête; mais Frédéric V est soutenu par quatre aventuriers : *Ernest de Mansfeld*, *Jean-George de Brandebourg*, *George-Frédéric de Bade-Dourlach*, et *Christian de Brunswick*. Le duc de Bavière leur oppose *Tilly*, son meilleur général, et la diète de Ratisbonne donne le titre d'électeur à Maximilien, avec le haut Palatinat. Christian de Brunswick tente un dernier effort; il est battu à Stadlo. Ferdinand II triomphe, et les protestants vont soutenir la lutte avec le secours des rois du Nord, qui sont leurs coréligionnaires. Le cer-

cle de Basse-Saxe refuse cette fois Gustave-Adolphe, roi de Suède, et appelle Christian IV, roi de Danemark, qui est l'un de ses membres, comme duc de Holstein (1624).

2° *Période danoise* (1624-1629). — Les Danois se mettent en campagne. Ferdinand II n'a pas d'armée à leur opposer; jusque-là il n'a lutté que par les forces de la ligue; car Tilly est le général de Maximilien. C'est alors qu'un seigneur bohémien se charge de lui fournir des troupes. *Wallenstein* appelle tous les aventuriers sous ses drapeaux, et, en trois mois, il réunit cinquante mille hommes. Dès l'abord, il montre qu'il sera indépendant de la ligue; il opère séparément, et défait Mansfeld au pont de Dessau, sur l'Elbe. Mais c'est Tilly qui remporte la victoire la plus importante de cette période : il bat complétement le roi de Danemark à *Lutter*, près de Wolfenbuttel. Wallenstein répand alors ses troupes dans le Mecklembourg, dans la Poméranie, dans le Holstein; il reçoit pour les frais de la guerre les duchés de Mecklembourg, dont l'empereur dépose les princes sans jugement; il se fait nommer grand amiral du saint-empire dans la Baltique, et agite les plus hardis projets; mais il échoue devant Stralsund, ville maritime importante. Cet échec ne diminue pas cependant la puissance impériale: la maison d'Autriche menace de prévaloir sur l'indépendance des princes; l'Empire est dans la même crise qu'après la bataille de Muhlberg : on craint de voir se réaliser cette unité rêvée par Othon le Grand et les deux Frédéric dans le moyen âge, par Charles-Quint dans les temps modernes. *L'édit de restitution*, en 1629, vient combler la mesure. Il était juste, mais imprudent: il ordonnait à tous les princes protestants de rendre les bénéfices ecclésiastiques qu'ils détenaient. Wallenstein, afin de pouvoir l'exécuter tranquillement, fit conclure au roi de Danemark le traité de *Lubeck*, par lequel ce prince abandonna tous ses alliés (1629). Mais alors les protestants, privés de leurs possessions, les catholiques, menacés dans leur indépendance, s'unissent à la diète de Ratisbonne, sous l'influence du cardinal de Richelieu. Ferdinand II, écoutant leurs plaintes, et espérant par ses complaisances faire nommer son fils roi des Romains, licencie une grande partie de son armée, et destitue Wallenstein, qui se retire en affectant une fausse modération, et plein de confiance dans l'avenir. L'empereur se désarme, et pourtant il n'obtient rien. En même temps la France suscite à l'Autriche un ennemi plus dangereux que Christian IV : c'est Gustave-Adolphe, roi de Suède, que Richelieu débarrasse, par une trêve, de sa guerre avec la Pologne.

Période suédoise (1630-1635). — Ce jeune prince n'hésite pas à secourir ses coréligionnaires; il débarque dans la Poméranie, et chasse les Impériaux de toutes les places qu'ils occupent. Il conclut le traité de Berwald avec Richelieu, qui lui promet des subsides, et

s'avance dans l'Allemagne, malgré la défiance des princes. Il entre dans le Brandebourg, et s'empare de Francfort-sur-l'Oder. La ligue envoie Tilly contre lui ; celui-ci prend et saccage horriblement Magdebourg. Gustave-Adolphe, qui n'a pu secourir cette malheureuse ville, ne tarde pas à la venger : il bat Tilly à *Breitenfeld*, près de Leipsick ; Il lui fait encore éprouver une déroute complète sur le Lech. Le vieux général va mourir à Ingolstadt, et Munich reçoit le vainqueur dans ses murs. La Saxe et le Brandebourg sont alors pour la Suède ; les catholiques semblent perdus. Dans cette situation critique, Ferdinand a recours à Wallenstein. Celui-ci, savourant sa vengeance par l'humiliation de l'empereur, forme bientôt une armée, et se fait donner un pouvoir sans limites. Il entre en Bohême, s'empare de Prague, et chasse les Saxons ; puis il marche sur Nuremberg. Gustave-Adolphe accourt pour secourir la ville ; mais il perd 3,000 hommes. Il se retire, et quelque temps après il livre à Wallenstein la grande bataille de *Lutzen*. Le roi de Suède périt dans l'action ; toutefois son armée est victorieuse, et Wallenstein va cacher sa défaite en Bohême (1632). — Le sénat suédois continue la guerre au nom de la reine *Christine*, et le général-chancelier *Oxenstiern* prend la direction des affaires. La France continue à fournir un subside, et les armes suédoises sont toujours heureuses. Wallenstein reste inactif en Bohême, et dans la compagnie de *Séni*, son astrologue, nourrit peut-être des projets ambitieux ; mais Ferdinand II, effrayé de cette inaction qu'il croit menaçante, met fin à ses inquiétudes en faisant assassiner son ennemi (1634) : c'est la conduite de Henri III avec le duc de Guise. Les protestants triomphent un moment. *Bernard de Saxe-Weimar* et le Suédois *Banner* font de grands progrès. Mais le fils de l'empereur, l'archiduc *Ferdinand*, gagne près de *Nordlingue* une grande bataille ; l'électeur de Saxe conclut le traité de *Prague* avec Ferdinand, et les affaires des Suédois sont ruinées en Allemagne (1635).

Période française (1635-1648). — Les Français leur succèdent. Richelieu, qui a pacifié l'intérieur du royaume, et qui, comme Henri IV, veut abaisser la maison d'Autriche, prend une part active à la guerre. Il conclut le traité de *Compiègne* avec les Suédois, le traité de *Saint-Germain* avec Bernard de Saxe-Weimar, le traité de *Paris* avec les Provinces-Unies, le traité de *Rivoli* avec la Savoie, et met sur pied cinq armées. Mais cette première campagne est malheureuse : les Impériaux, commandés par *Gallas* et *Piccolomini*, dévastent nos frontières. L'année suivante (1636) s'annonce d'une manière encore moins favorable. Les Espagnols et les Impériaux surprennent Corbie : heureusement Richelieu les repousse, et Banner est vainqueur à Witstoch. Ferdinand II, en mourant, voit encore la guerre menaçante (1637).

Ferdinand III (1637-1657). — Ferdinand III ne prit pas la cou-

ronne dans des circonstances bien favorables. Bernard de Saxe-Weimar venait de conquérir l'Alsace, Banner saluait de cinq cents coups de canon la diète de Ratisbonne. Mais Bernard mourut, et la France recueillit son héritage (1639). Banner ne tarda pas à le suivre au tombeau (1641). — Richelieu ne combattait pas seulement l'Autriche, il avait aussi déclaré la guerre à l'Espagne dès 1635. La Catalogne, le Roussillon, la Cerdagne, soulevés par ses agents, se révoltèrent, et le Portugal reprit son indépendance en proclamant Jean IV, fondateur de la dynastie de Bragance. Pendant ce temps, le successeur de Banner, *Torstenson*, autre élève de Gustave-Adolphe, tout vieux et goutteux qu'il était, se levait de son lit de douleur pour étonner l'Europe et effrayer l'Autriche par la rapidité de ses succès : il battait les Impériaux à *Schweidnitz* et à *Breitenfeld* (1642). La mort de Richelieu n'arrêta pas la guerre; *Mazarin* la continua. Le jeune *duc d'Enghien*, qui fut plus tard le grand Condé, gagna sur *Francisco de Mellos* la bataille de *Rocroi*, et cette victoire commença la supériorité de l'infanterie française sur les champs de bataille (1643). *Guébriant* fut tué au siége de Rotweil; *Rantzau*, son successeur, fut vaincu et pris à Dutlingen ; mais le duc d'Enghien répara tous ces échecs en battant *Merci* à Fribourg , et laissa ensuite l'armée sous la conduite de *Turenne*. Au nord, Torstenson envahit le Danemark, qui rançonnait les navires suédois, battit Gallas à Juterbock et à Magdebourg, et força Christian IV de faire la paix à *Bromsebro* (1645) ; mais bientôt il céda le commandement à *Hermann Wrangel*. Turenne, n'ayant que des troupes indisciplinées, fut défait à Mergentheim par Merci. Condé vint encore réparer l'échec de son rival de gloire, et remporta sa troisième grande victoire à *Nordlingue;* toutefois il échoua l'année suivante au siége de Lérida, en Catalogne (1646). D'un autre côté, Wrangel et Turenne pénétrèrent en Bavière, et forcèrent Maximilien à signer le traité d'*Ulm* (1647). Ils battirent ensuite à Summershausen les Autrichiens, qui étaient dans une telle détresse que leur armée était commandée par le protestant *Melander*. Condé, rappelé de Catalogne, gagna en Flandre la bataille de *Lens*. Le Suédois *Kœnigsmarck* se rendait maître des faubourgs de Prague, au moment où il apprit que la guerre était finie : elle se terminait ainsi à l'endroit même où elle avait commencé (1648).

Depuis longtemps la paix était en question : des conférences s'étaient ouvertes à Cologne en 1636, puis à Ratisbonne et à Hambourg en 1641; enfin un congrès eut lieu en 1645 à *Munster* et à *Osnabruck*, et c'est ce congrès qui conclut le traité de *Westphalie*.

1° La France reçut les Trois-Évêchés et Pignerol, l'Alsace et la préfecture de Haguenau.

2° La Suède acquit, avec trois voix dans la diète, une grande partie de la Poméranie.

3° L'électeur palatin recouvra son héritage, moins le haut Palatinat; la Bavière conserva son titre électoral, et il y eut ainsi huit électeurs.

4° L'indépendance de la Suisse fut formellement reconnue.

5° Quant aux affaires religieuses, on remit les choses dans l'état où elles se trouvaient en 1624 pour les divers pays, et en 1618 pour le Palatinat. Les protestants, luthériens et calvinistes, furent admis dans la chambre impériale, et même dans le conseil aulique.

Le traité de Westphalie légalise l'anarchie de l'Allemagne, et éternise sa faiblesse: il en fait le champ de bataille de l'Europe. La France, forte par l'unité monarchique, fait prévaloir au delà du Rhin la division féodale sur le système unitaire de l'Autriche. La Suède entre dans la confédération germanique, et affecte le patronage du protestantisme. Ainsi les étrangers reçoivent le protectorat de l'Allemagne, et ce pays expie par le démembrement sa haine pour l'unité monarchique, et son intolérance religieuse.

Cette paix de Westphalie fait époque dans l'histoire de l'Europe : c'est alors que se régularisent les relations internationales, et que s'établit le *système d'équilibre*, ou, comme dit Ancillon, le système des contre-forces. L'équilibre européen est préparé au quinzième siècle par la centralisation qui s'opère dans les principaux États; il est défendu au seizième par la France contre Charles-Quint, qui menace de fonder une monarchie universelle; il est complétement établi au dix-septième par le traité de Westphalie. Tous les peuples comprennent la nécessité d'arrêter un trop grand développement de telle ou telle puissance; et si une nation fait pencher la balance de son côté, les autres se jettent de l'autre côté pour lui faire contre-poids.

XXXII.

Des arts, des sciences et des lettres, principalement en Italie et en France, depuis la prise de Constantinople jusqu'au traité de Westphalie. — Grandes inventions et découvertes.

La barbarie du moyen âge avait pendant longtemps arrêté les progrès des arts, des sciences et des lettres. Les temps modernes, au contraire, nous présentent le développement le plus admirable et le plus complet de l'esprit humain. La renaissance, qui termine le moyen âge, continue dans les temps modernes. De grandes inventions signalent cette époque de transition: ce sont l'imprimerie, la boussole et la poudre à canon, dont nous avons déjà parlé. (Voy. le

n° XIX.) Le progrès ne se ralentit pas pendant le seizième siècle : les découvertes maritimes des Portugais et des Espagnols en sont des preuves éclatantes. Mais deux pays surtout conduisent le développement artistique, scientifique et littéraire : ce sont l'Italie et la France.

Italie. — C'est ce pays qui avait donné le signal de la renaissance; sa division en un grand nombre d'États indépendants contribua puissamment à aider la restauration des lettres; une émulation généreuse s'établit entre tous les princes, et les savants, ainsi que les poëtes et les artistes, trouvèrent partout des protecteurs. — *Alphonse Ier*, roi des Deux-Siciles, mort en 1458, fonda une académie à Naples; un de ses successeurs, *Frédéric II*, fut le protecteur de *Sannazar*, érudit et poëte latin, qui vécut de 1458 à 1530. A Rome, *Nicolas V* fondait la célèbre bibliothèque du Vatican. Pendant le seizième siècle, la cour de Ferrare fut illustrée à deux reprises : d'abord par l'*Arioste* (Ludovico Ariosto), qui publia, en 1516, son poëme héroï-comique, le *Roland furieux;* et un demi-siècle plus tard par le *Tasse* (Torquato Tasso), qui fit paraître la *Jérusalem délivrée* en 1581. Ces deux grands poëtes étaient les héritiers directs du Dante, de Pétrarque et de Boccace.— Mais les hommes qui s'illustrent le plus comme protecteurs des lettres et des arts, ce sont les *Médicis* à Florence : ils eurent la gloire de donner leur nom au seizième siècle, qu'on nomme souvent le *siècle des Médicis* ou de *Léon X* (Jean de Médicis), comme on dit le siècle de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV. Sous *Cosme* l'Ancien, mort en 1464, on voit paraître *Michellozo Michellozi*, sculpteur, et *Philippe Brunelleschi*, célèbre architecte, qui élève le dôme de la cathédrale de Florence (Santa-Maria dei Fiori). Cosme fonda la bibliothèque qui plus tard, accrue par *Laurent*, son petit-fils, fut appelée *Médicéo-Laurentienne ;* c'est lui qui accueillit les Grecs émigrés de Constantinople, entre autres *Démétrius Chalcondyle* (1424-1511), et *Jean Lascaris*, qui depuis fut appelé en France par Charles VIII.— Laurent, dit le *Magnifique* (1448-1492) rétablit l'Académie de Pise (1472), et protégea le Florentin *Paul Toscanelli*, qui se livrait avec succès à l'étude des sciences (1397-1482). Il fonda le *Musæum Florentinum*, collection d'antiques, et eut dans ses jardins une académie où se forma l'immortel *Michel-Ange Buonarotti* (1474-1564), qui fut à la fois peintre, sculpteur et architecte : on distingue parmi les ouvrages de ce grand artiste la statue de Moïse, la fresque du Jugement dernier, et la coupole de Saint-Pierre. Laurent protégea encore *Ange Politien*, qui ouvrit aux poëtes italiens la carrière du drame et de l'épopée. — *Léon X* eut pour secrétaires deux illustres savants, les cardinaux *Sadolet* et *Bembo;* il enrichit la bibliothèque du Vatican, et réunit à Rome tout ce que l'Italie possédait de littérateurs, de poëtes, d'orateurs, d'écrivains de tout genre : le poëte *Bernard*

Accolti; Pic de la Mirandole (1463-1494), si fameux par sa précocité, et dont l'instruction variée rappelait les savants du moyen âge : à vingt ans il passait pour l'homme le plus érudit de son siècle, et soutenait à Rome une thèse *De omni re scibili;* c'était en même temps un philosophe, un orateur et un poëte ; *Berni* (1490-1536), qui refit le *Roland amoureux* de Boïardo, et créa la satire italienne ; *Pomponace*, médecin et philosophe ; *Balthasar Castiglioni*, qui écrivit le *Livre du courtisan;* le Florentin *Machiavel* (1469-1527), le célèbre auteur du *Prince*, ouvrage où se trouve développée cette politique savante et perfide qu'on a flétrie du nom de machiavélisme ; *Guichardin*, né aussi à Florence (1482-1540), et auteur d'une *Histoire d'Italie* très-estimée ; *Paul Jove*, né à Côme (1483-1552), qui écrivit l'histoire de son temps. Léon X poursuivit la construction de la basilique de Saint-Pierre, commencée par Jules II, et dont le plan avait été tracé par le *Bramante* (1444-1514). Il employa les talents de deux peintres célèbres de l'école florentine, *Andrea del Sarto* et *Léonard de Vinci* (1452-1519). Sous lui, le divin *Raphael Sanzio*, né à Urbin (1483-1520), peignit les fresques du Vatican. Le sac de Rome, en 1527, arrêta le progrès des arts dans la capitale du monde chrétien; les artistes émigrèrent alors à Venise, où l'on vit se former l'école de peinture dite vénitienne, représentée par le *Titien*, mort en 1576; *Paul Véronèse*, 1588 ; le *Tintoret*, 1594, et les trois *Carrache*.

France. — La France suit de loin l'Italie. Sous Louis XI, *Guillaume Fichet* rétablit la bonne latinité dans les écoles; *Philippe de Comines*, l'historien de Louis XI, est surnommé le Tacite français; *Guillaume Budée* persuade à François Ier d'établir le *collége de France*. Ce prince fonde l'imprimerie royale, commence le Louvre, et attire en France le peintre *Léonard de Vinci*, l'architecte le *Rosso* et le *Primatice*, à la fois peintre et architecte.

La poésie commence avec *Clément Marot* et *Mellin de Saint-Gelais*, la prose avec François *Rabelais*, l'auteur de *Gargantua;* on a les Mémoires du maréchal *de Fleuranges*, des frères *Martin* et *Guillaume du Bellay*. — *Jean Cousin* est dessinateur et peintre, 1589; *Germain Pilon*, 1590, et *Jean Goujon*, 1572, sont sculpteurs et architectes. — La France produit des jurisconsultes distingués : *Charles Dumoulin*, 1566; *Cujas*, 1590; *Loisel*, 1617; *Pasquier*, 1615; *l'Hospital*, 1573.— On peut citer encore les philologues *Turnèbe*, *Casaubon*, *Scaliger*, *Saumaise*, *Henri* et *Robert Estienne*, qui furent en même temps des imprimeurs distingués; *Amyot*, le traducteur de Plutarque (1513-1593).

La philosophie a des noms illustres : le sceptique *Michel Montaigne* (1533-1592), qui s'est peint dans ses *Essais*, et dont le style gascon est si original et si pittoresque; son ami *la Boëtie*, auteur du discours de la *Servitude volontaire; Jean Bodin*, qui a composé le

célèbre traité politique intitulé *De la république; Charron*, imitateur de Montaigne, et auteur du traité *de la Sagesse*, et le malheureux *Ramus*, qui fut massacré pendant la Saint-Barthélemy comme ennemi d'Aristote. — Les historiens sont très-nombreux. Parmi les plus importants nous citerons *Jacq.-Auguste de Thou* (1553-1617), auteur d'une *Histoire universelle de l'Europe*, en latin *Historia mei temporis*, qui est très-estimée; *Palma Cayet* (1525-1610), auteur de la *Chronologie novennaire; Pierre de l'Estoile* (1540-1611), qui, dans son *Journal de Henri III* et de *Henri IV*, a recueilli tous les faits importants dont il a été témoin; *Sully*, qui a écrit les *Économies royales;* et enfin *Richelieu*, qui nous a laissé ses *Mémoires*.

Les romanciers sont aussi très-nombreux : *d'Urfé* (1567-1625) compose la pastorale de l'*Astrée;* mademoiselle *de Scudéry*, les romans de *Cyrus* et de *Clélie; la Calprenède*, celui de *Cléopâtre*. Alors ont lieu les réunions de l'hôtel de Rambouillet, où brille la duchesse de Montausier, l'incomparable *Arténice*. On remarque comme prosateurs *Voiture*, *Sarrazin*, *Vaugelas* et *Balzac*. — La poésie se développe d'une manière remarquable : sous Henri II on voit briller *la pléiade* (*Daurat*, *du Bellay*, *Ronsard*, *Ponthus de Thyard*, *Baïf*, *Jodelle* et *Remi Belleau*); ensuite paraît *Malherbe* (1555-1628); enfin *Richelieu* fonde l'Académie française en 1635. — Pour le théâtre, remarquons, après *Jodelle*, *Garnier* et *Hardy*, la *Sophonisbe* de *Mairet*, 1629, les pièces de *Rotrou*, enfin *Corneille* (le *Cid*, *Cinna*, *Horace*, la *Mort de Pompée*, *Polyeucte* et le *Menteur*), de 1636 à 1642. (Voir, pour plus de détails, l'*Histoire de la littérature française*, nos XXX, XXXI, XXXVI, XL.)

Comparée à l'Italie et à la France, l'Europe n'offre pendant cette époque rien de bien remarquable. — Cependant l'Angleterre a une belle période, c'est le règne d'Élisabeth. Alors paraissent *Philippe Sidney*, guerrier et poëte (1554-1585); *Walter Raleigh*, poëte, historien et navigateur (1552-1618); *Samuel Daniel*, auteur d'un poëme épique sur les deux Roses (1562-1619); *Dorset*, qui fait jouer la première pièce en vers à Londres (1516); et enfin le plus grand poëte dramatique anglais, *Shakspeare* (1564-1616). Le théâtre de ce génie aussi fécond que sublime contient trente-cinq pièces, dont les plus admirables sont *Henri IV*, *Roméo et Juliette*, le *Roi Léar*, *Macbeth*, *Hamlet*, *Othello*, le *Marchand de Venise*, etc. Peu de temps avant la mort de Shakspeare, naissait le premier poëte épique de l'Angleterre, *Jean Milton* (1608-1667), l'auteur du poëme du *Paradis perdu* (Paradise lost), qui joua un rôle assez important dans la révolution de 1649, et qui, ainsi qu'Homère, fut aveugle dans sa vieillesse. (Voy. la période suivante, n° XXXV).

L'Espagne et le Portugal ne furent pas non plus sans gloire sous

le rapport littéraire. En Espagne, *Ferdinand del Pulgar* est l'historiographe de Ferdinand et d'Isabelle; sous Charles-Quint paraissent le poëte *Garcilasso de la Véga* et *don Diego Hurtado de Mendoza*, à la fois poëte et historien; sous Philippe II se placent *Michel Cervantes de Saavedra* (1547-1616), l'immortel auteur de *Don Quichotte; Lope de Véga* (1562-1635), ce prodige de fécondité, qui a composé plus de deux mille pièces de théâtre; l'historien *Mariana*, et même le poëte épique *Alonzo de Ercilla*, trop vanté par Voltaire. Mais le mauvais goût s'introduit dans la littérature espagnole; et le poëte dramatique *Calderon*, malgré son mérite, n'y résiste pas.

En Portugal, *Antonio Ferreira* compose la tragédie d'*Inès de Castro;* mais le nom le plus illustre est celui du *Camoëns* (1517-1579), qui a chanté dans ses *Lusiades* l'expédition de Vasco de Gama.

Les arts, les lettres et les sciences sont encore dans l'enfance chez les autres peuples de l'Europe.

XXXIII.

FRANCE ET ESPAGNE.

Minorité et règne de Louis XIII. — Le cardinal de Richelieu: ses luttes contre les grands, contre les protestants, contre la maison d'Autriche. — Minorité de Louis XIV. — Mazarin. — Troubles et guerre de la Fronde; paix des Pyrénées. — Décadence de l'Espagne.

1° FRANCE.

Louis XIII n'avait que neuf ans quand il succéda à son père Henri IV. *Marie de Médicis*, sa mère, fut déclarée régente par le parlement, et donna toute sa confiance à des étrangers, à l'Italien *Concini* et à sa femme *Éléonore Galigaï:* Sully se retira devant l'aventurier de Florence, et sembla emporter avec lui la politique de Henri IV.

Concini, avide d'honneurs et de richesses, amasse des sommes considérables, achète le marquisat d'*Ancre*, exerce les fonctions de premier ministre, et se fait donner le titre de maréchal. La noblesse protestante et catholique, indignée, quitte la cour, menace de prendre

les armes pour obtenir par la force l'expulsion du favori : mais celui-ci entre en négociations avec les principaux chefs : il fait à la noblesse, par le traité de *Sainte-Menehould*, des concessions pécuniaires, et promet les états généraux, qui s'ouvrent à Paris le 26 octobre 1614. La reine venait, quelques semaines auparavant, de déclarer la majorité du roi. Les membres du clergé se réunirent sous la présidence du cardinal *de Joyeuse*, et prirent pour orateur l'évêque de Luçon, *Armand du Plessis Richelieu;* la noblesse fut présidée par le marquis *de Beaufremont*, et le tiers état par *Miron*, prévôt des marchands. Cette assemblée ne fit rien de remarquable, et se contenta de rédiger d'énormes cahiers de doléances. Ce furent les derniers états généraux tenus en France avant ceux de 1789. Quelque temps après, le roi épousa *Anne d'Autriche*, infante d'Espagne, tandis que sa sœur *Élisabeth* épousait l'infant d'Espagne. Le prince *de Condé*, qui s'est opposé à ce double mariage, se révolte : on l'apaise par le traité de *Loudun* (1616). Mais Concini, qui voit tous les jours croître le nombre et la puissance de ses ennemis, essaye de frapper un grand coup. Il fait arrêter le prince de Condé, et l'envoie à Vincennes ; il chasse les anciens ministres, *Sillery*, *Villeroy*, *Jeannin*, qu'on appelait les *barbons*, et compose un nouveau ministère, où il fait entrer Richelieu : ce fut le dernier acte de son pouvoir. Le roi le haïssait autant que la noblesse· pressé par son écuyer, le jeune *Albert de Luynes*, il ordonne de le tuer; et *Vitry* exécute cet ordre (1617). Concini mort, sa femme Galigaï est condamnée comme sorcière, et brûlée ; Marie de Médicis est exilée à Blois ; Richelieu, à Avignon.

Le nouveau favori se hâte de pourvoir à sa fortune ; il soulève contre lui tout le monde. *D'Épernon* fait évader la reine de Blois (1619); mais, par les conseils de Richelieu, qui s'est réconcilié avec le jeune ministre, Marie se contente du gouvernement de l'Anjou. Luynes tire Condé de Vincennes pour s'en faire un appui, et Richelieu obtient le chapeau de cardinal (1620).

Les protestants, toujours en alarmes depuis la mort de Henri IV, séparent leur cause de ces intrigues de cour, et convoquent une assemblée à la Rochelle (1621). Ils publient une déclaration d'indépendance, partagent en huit cercles les sept cents églises réformées qu'ils possèdent en France, et organisent une armée. Louis XIII fait son favori connétable, et s'avance victorieux jusqu'à *Montauban* ; mais il ne peut s'emparer de cette ville. Le beau *Mayenne*, fils du chef de la Ligue, et dernier rejeton de cette branche de la maison de Guise, meurt devant la place, et Luynes, atteint lui-même d'une fièvre dangereuse, survit peu à ce revers. Le roi continue la guerre ; mais, bientôt arrêté sous les murs de Montpellier, il signe une paix générale, pour éviter un nouvel affront (1622).

Deux ans plus tard, Richelieu, poussé par la reine mère, qui es-

père gouverner sous son nom, entre au conseil; il y prend de fait la première place; mais il ne sera nommé premier ministre qu'en 1631. Il montre la vraie politique à suivre contre les grands, contre les protestants, contre l'Autriche, et renoue toutes les alliances de Henri IV. Les Espagnols ont enlevé aux Grisons, protestants et alliés de la France, la Valteline, pays catholique qui sépare le Milanais du Tyrol, et qui ouvre des communications entre l'Espagne et l'Autriche: Richelieu reprend à main armée ce pays aux Grisons (1624). Du premier coup il eût fait la guerre à l'Autriche, sans la révolte des huguenots et les intrigues de la cour.

Les chefs protestants, *Rohan* et *Soubise*, voyant Richelieu s'allier avec les réformés d'Allemagne, soulèvent le Languedoc: leur qualité de huguenots ne les empêche point d'être payés par l'Espagne catholique, et, en cas de défaite, ils espèrent l'intervention des Allemands. Richelieu les bat, mais il se contente de les désarmer, et renouvelle la paix de Montpellier (1625). L'année suivante, il conclut, avec l'Espagne et la cour de Rome, le traité de *Mouçon*, qui met fin à la guerre de la *Valteline*. Les grands, auxquels il ne livre ni les secrets ni les trésors de l'État, veulent le renverser. *Gaston*, duc d'Orléans, frère du roi, prince faible et sans capacité, laisse se former autour de lui une vaste conspiration. Richelieu fait arrêter les principaux complices, et met à mort le jeune comte *de Chalais*, que son fol amour pour la duchesse *de Chevreuse* a seul poussé à entrer dans le complot. Il supprime les charges de connétable et d'amiral, à la mort de l'illustre *Lesdiguières*, et après la démission intéressée du duc *de Montmorency;* il convoque les notables à Paris (1626), et leur fait approuver sa politique. Le cardinal renouvelle ensuite les sévères édits de Henri IV contre les duels, et ordonne le supplice du comte *de Chapelles* et du duc *de Bouteville* (père du maréchal de Luxembourg), qui, malgré sa défense, s'étaient battus en duel contre deux autres seigneurs. De ce moment, la noblesse sentit qu'elle avait trouvé un maître.

Ainsi occupé à l'intérieur, Richelieu n'a pu arrêter les victoires de la maison d'Autriche; il songe à reprendre ses projets, mais il est encore une fois entravé. Les protestants viennent de se soulever, et *la Rochelle*, leur capitale, a appelé les Anglais. Le duc *de Buckingham*, qui, étant ambassadeur en France, n'avait pas craint de témoigner publiquement une passion romanesque pour la reine Anne, et à qui le cardinal ministre avait fait interdire l'entrée du royaume, conduit une flotte au secours des Rochelois; mais, après être débarqué d'abord dans l'île de Ré, il s'enfuit, honteusement chassé par le marquis de Torcy. Cependant Richelieu avait conduit les troupes royales et Louis XIII lui-même sous les murs de la place, et dirigeait le siége en personne: il ferme l'entrée du port par une

digue prodigieuse, comme avait fait Alexandre Farnèse au siége d'Anvers, et, dans les temps anciens, Alexandre le Grand au siége de Tyr. Au bout de quelques mois, la Rochelle, malgré le fanatisme héroïque de son maire *Guiton*, est forcée d'ouvrir ses portes (1628). Les protestants se maintiennent en armes dans le Languedoc jusqu'à la paix d'*Alais*, la dernière où un sujet rebelle ait traité d'égal à égal avec le roi (1629); le duc de Rohan obtient amnistie pour les révoltés, et sort du royaume : toutes les forteresses protestantes sont rasées; les huguenots ne sont plus qu'une secte dissidente, avec la liberté de conscience : c'est tout ce que veut Richelieu.

Vers le même temps, se poursuivait en Italie un siége fort important, celui de *Casal*. *Charles de Gonzague*, duc de Nevers, disputait aux Espagnols la succession du duché de Mantoue et du Montferrat. Louis XIII entra en Italie, et fit lever le siége aux Espagnols. Pour venger la violation du traité, il passa une seconde fois les Alpes, mais revint malade avant la fin de la guerre. — Richelieu ne perdait pas de vue la maison d'Autriche : ne pouvant encore la combattre par ses armées, il lançait contre elle Gustave-Adolphe (période suédoise de la guerre de trente ans, n° XXXI). Vainqueur des huguenots, il est de nouveau arrêté par les cabales de la cour, qui lui crée plus d'embarras que l'Europe entière.

Le roi, convalescent, importuné par sa mère, consent à disgracier le cardinal, et donne l'ordre de l'emprisonner; mais celui-ci, instruit à temps, court à Versailles, et met fin, par sa seule présence, aux hésitations du monarque. Cette journée (11 novembre 1630) fut appelée *la Journée des dupes*. La colère de Richelieu tomba surtout sur les frères *Marillac* : l'un, garde des sceaux et surintendant des finances, fut exilé; l'autre, maréchal de France, fut mis à mort. La reine mère, humiliée mais non vaincue, continua ses cabales. Gaston se retira en Lorraine et refusa de revenir à la cour; enfin Marie de Médicis, menacée d'être arrêtée à Compiègne, s'enfuit à Bruxelles (1631). Richelieu venait de terminer par les traités de *Quérasque* et de *Millefleurs* la petite guerre d'Italie; il fait envahir la Lorraine par le roi, et Gaston va rejoindre sa mère à Bruxelles. Ce dernier attire à son parti le duc de Montmorency, qui soulève le Languedoc; puis il rentre en France, et se fait battre à *Castelnaudary*. Gaston achète son pardon en promettant de *bien aimer* le cardinal, et en livrant les secrets de ses complices. Montmorency est condamné à mort par le parlement de Toulouse, et exécuté (1632). C'était un duc et pair, maréchal de France, autrefois amiral, petit-fils de quatre connétables et de six maréchaux, et le dernier rejeton de la branche aînée des Montmorency. Le frère du roi se sauve de nouveau à Bruxelles : Richelieu gagne son favori *Puylaurens*, qui ramène en France ce prince timide et lâche autant qu'ambitieux. Vainqueur des huguenots, maître de Gas-

ton, voyant Marie à Bruxelles et les grands abattus, Richelieu est désormais tout-puissant ; il a les mains libres contre la maison d'Autriche, et il se jette dans la guerre de trente ans, comme allié des réformés, ainsi que des Suédois, contre Ferdinand II (1635). (Voy. le n° XXXI.) Pendant qu'il fait triompher en Europe les armes et la politique de la France, la Guienne et la Normandie mécontentes refusent de payer les impôts ; il faut du sang pour apaiser la révolte. Richelieu a encore à combattre deux conspirations des grands : l'une, dirigée par le comte de Soissons et par l'incorrigible duc d'Orléans, est réprimée par la bataille de *la Marfée* (1641) ; l'autre est celle de *Cinq-Mars*, grand écuyer du roi, qui excite Gaston, et traite en son nom avec l'Espagne. Le duc de Bouillon, qui était entré dans le complot, paye sa félonie de la perte de sa ville de Sédan. Cinq-Mars et le jeune de Thou, ami du grand écuyer et simple confident des conjurés, sont décapités à Lyon. La même année, Marie de Médicis, toujours exilée, était morte à Cologne dans la douleur et l'indigence. Richelieu meurt à son tour, mais il meurt triomphant de tous ses ennemis (1642). Sous ce grand ministre, la France a repris l'ancienne politique de François Ier et de Henri IV ; elle s'est mise à la tête du mouvement qui veut abaisser la maison d'Autriche, et conquérir la liberté de conscience. A l'intérieur la noblesse est affaiblie, le protestantisme détruit comme parti politique : le règne de Louis XIV est glorieusement préparé.

Après la mort de Richelieu, Louis XIII appelle à la cour le cardinal Mazarin ; mais il meurt bientôt lui-même, cinq mois après son ministre (1643). Ce prince, élevé dans une continuelle dépendance, d'un caractère triste et timide, d'une constitution débile et maladive, était né pour être gouverné toute sa vie. Il n'eut qu'un seul mérite : ce fut de discerner la supériorité du génie de Richelieu, et de l'avoir toujours, sauf de rares moments où sa faiblesse naturelle reprenait le dessus, défendu contre ses ennemis et gardé près de lui. Quant à Richelieu, son gouvernement, malgré les attaques violentes dont il a été l'objet, méritera toujours l'admiration de la postérité. S'il fut cruel et impitoyable pour les individus, sa rigueur avait toujours pour excuse le bien de l'État et la grandeur de la France. Au milieu des plus graves préoccupations politiques, cet habile homme d'État trouva encore le temps de s'occuper des lettres et des arts : il eut la gloire de fonder l'*Académie française* (1635).

Minorité de Louis XIV. — *Louis XIV* n'avait que cinq ans. Le testament de Louis XIII établissait un conseil de régence, sous la présidence du prince de Condé ; néanmoins la reine mère, Anne d'Autriche, fut déclarée régente par le parlement. Il y avait alors trois partis à la cour : le parti de *Mazarin* ; le parti (ou la *cabale*) *des Importants*, composé de tous les seigneurs que Richelieu avait persé-

cutés, et qui se croyaient appelés à jouer un grand rôle dans le nouveau gouvernement; enfin le parti de *Condé*. La cabale triompha d'abord : son chef, l'évêque de Beauvais, fut nommé ministre. Mais bientôt Mazarin reprend l'autorité; il éloigne de la cour les duchesses de Montbazon et de Chevreuse, enferme à Vincennes le duc de Beaufort, et renvoie l'évêque de Beauvais dans son diocèse. Au dehors, la guerre continue contre la maison d'Autriche; au dedans, la royauté consolide son pouvoir absolu.

Mazarin avait à lutter contre le parlement, qui refusait d'enregistrer les édits royaux de finances. Pressé par le besoin d'argent, le surintendant *d'Émery*, Italien comme Mazarin, ressuscita un vieil édit de 1548, qui, par conséquent, n'avait plus besoin d'être enregistré : c'était l'*édit du toisé*, qui défendait de bâtir au delà de certaines limites. L'expédient semblait bien trouvé; mais Mazarin fut obligé de se contenter du dixième des amendes. Au milieu de l'année 1645, il fit tenir un lit de justice par le jeune roi, et enregistrer dix-neuf édits. En 1646, d'Émery établit l'impôt du *tarif*, qui élevait les droits d'octroi sur toutes les marchandises qui entraient dans Paris; le parlement forma opposition, se réunit avec la cour des aides et la chambre des comptes, et rédigea une espèce de charte en vingt-sept articles, qu'on appela l'*Arrêt d'union* (1648). C'était la *Fronde* qui commençait. La reine, irritée de cette opposition, a recours à la violence : elle fait arrêter le conseiller *Broussel*, chéri du peuple parce qu'il rejetait opiniâtrément tous les impôts, et deux autres magistrats, *Blancmesnil* et *Charton;* aussitôt le peuple se soulève, et fait des barricades; la cour se retire à Ruel. Enfin, le parlement triomphe : les vingt-sept articles sont acceptés, le jour où se signe le traité de Westphalie.— Quand la guerre extérieure est finie, Mazarin, devenu plus fort, envoie la cour à Saint-Germain, et ordonne au parlement de se transporter à Montargis. Aussitôt Paris est en mouvement. *Paul de Gondi*, coadjuteur de l'archevêque de Paris et depuis si fameux sous le nom de *cardinal de Retz*, se met à la tête du peuple mutiné, et le pousse à la révolte. Le parlement ose soutenir la guerre contre la cour; il s'allie avec les seigneurs mécontents, et vote des impôts et des levées. « Alors commence cette guerre de la *Fronde*, célèbre par de grands noms et de petits effets; où l'on vit plus de cabales que de combats; où la galanterie servit l'ambition, entretint les rivalités, égara l'héroïsme et la fidélité; où la rébellion fut moins une fureur qu'une manie. » *Condé* est pour la cour; mais *Turenne* est contre elle. Avec ce dernier combattent le prince de *Conti*, frère de Condé; le duc de *Bouillon*, frère de Turenne; le duc de *Beaufort*, échappé de Vincennes, et qui est bientôt appelé le *roi des halles;* les ducs de *Vendôme*, de *Nemours*, de *la Rochefoucauld*, etc. Ces seigneurs traitent avec l'Espagne, qui n'a pas accepté la paix de Westphalie, et

qui verrait avec plaisir renaître en France les fureurs de la Ligue: le parlement ouvre enfin les yeux sur les dangers du pays, et se montre disposé à un accommodement. Le président *Matthieu Molé* conclut la *paix de Ruel*, qui accorde la diminution des impôts, permet les assemblées du parlement, et enrichit les seigneurs (1649). La cour rentre à Paris, et Mazarin, pour se rendre populaire, vole à la frontière arrêter les Espagnols. Condé, persuadé que la cour ne doit son retour qu'à lui seul, offense la reine par ses hauteurs et son mépris. L'artificieux Mazarin, qui sent cet allié lui échapper, réussit à rapprocher de la cour la Fronde parlementaire et le cardinal de Retz; puis il fait arrêter Condé, Conti et Longueville, chefs du parti des *petits-maîtres*, et les enferme à Vincennes (1650). Ce coup d'État n'eut pas tout le succès que Mazarin en avait espéré. Les partisans du prince de Condé excitèrent des soulèvements dans plusieurs provinces, et Turenne, encore ennemi de la cour, envahit la France avec une armée espagnole: heureusement il fut défait à Réthel par le maréchal *du Plessis-Praslin*. Cependant la vieille Fronde se réveille pour soutenir la jeune; le parlement demande le renvoi du cardinal et la liberté des princes.

Mazarin, soit prudence, soit timidité, croit devoir céder à l'orage; il se retire près de Cologne, et Condé, délivré, revient à Paris (1651). Alors la reine se rapproche du cardinal de Retz; Condé, qui s'est brouillé avec ce dernier, se déclare de nouveau contre la cour, quitte Paris, et va soulever le Midi; mais il est abandonné par Turenne, et Mazarin rentre en France (1652). Le roi venait d'être déclaré *majeur*. Turenne arrête un instant à Bleneau l'armée du prince de Condé; cependant il ne peut l'empêcher d'entrer à Paris. Il marche sur cette ville avec le roi et toute la cour, et livre le combat de la *porte Saint-Antoine*. Il allait être vainqueur, lorsque *Mademoiselle*, fille du duc d'Orléans, prenant le parti de Condé, fit tirer le canon de la Bastille: Turenne est obligé de se retirer, et Condé reste à Paris. Il ne tarde pas à y perdre tout son crédit. Le parlement, fatigué de cette guerre ruineuse qui ne profite qu'à l'étranger, fait de nouvelles propositions à la cour, et Mazarin s'éloigne de nouveau, afin de rendre la paix plus facile. Condé, irrité, se jette à son tour dans les bras des Espagnols, et la cour rentre à Paris. Trois mois après, Turenne y ramena Mazarin, et ce retour n'excita pas le moindre murmure (1653): ce fut la fin de la *guerre de la Fronde*. L'année suivante, le roi entrait au parlement en costume de chasse, et faisait cesser une délibération politique. Toute résistance avait disparu: désormais l'État, c'était le roi.

La guerre avec les Espagnols continuait toujours. Condé envahit la Picardie; mais il est repoussé par Turenne (1653). Mazarin s'allie avec Cromwell, qui prend la Jamaïque aux Espagnols (1655). Deux

ans plus tard, Turenne, aidé de 6,000 vieux soldats puritains, s'empare de Dunkerque, et gagne sur Condé la grande bataille des *Dunes* (1658).

L'Espagne, épuisée, demanda la paix, et, en 1659, on signa le *traité des Pyrénées*. Louis XIV épousait l'infante *Marie-Thérèse*, avec 500,000 écus de dot : moyennant cette somme, elle renonçait à la couronne d'Espagne. Condé s'humiliait, et rentrait en France. L'Espagne abandonnait le Roussillon, la Cerdagne et l'Artois, et plusieurs villes flamandes. Ainsi, le traité des Pyrénées complétait le traité de Westphalie. Mazarin mourut seize mois après (1661). Il laissait une réputation inférieure à celle de Richelieu, dont il n'avait pas la noblesse et l'intégrité : il avait cependant dignement continué son œuvre.

2° ESPAGNE ET PORTUGAL.

Philippe II avait régné de 1556 à 1598. Ce long règne fut employé tout entier à combattre les progrès du luthéranisme, et à poursuivre inutilement les rêves d'une ambition démesurée. Maître d'un pouvoir absolu, ayant à sa disposition les trésors des deux Indes, il ne réussit qu'à opprimer ses sujets, à agiter l'Europe, et à préparer la décadence de l'Espagne : on l'a surnommé le *Démon du Midi*. Nous avons raconté ailleurs les principaux événements du règne de Philippe II hors de l'Espagne (voy. nos XXVI-XXVIII-XXX) ; nous ne nous occuperons ici que de son gouvernement intérieur.

Philippe II succéda à Charles-Quint en 1556 ; mais il n'arriva en Espagne qu'en 1559, après avoir conclu le traité de Cateau-Cambrésis. Il se hâta d'y étouffer le luthéranisme avec le secours de l'inquisition ; il se servit aussi de ce tribunal odieux pour se défaire de son fils aîné, l'infant *don Carlos*, qu'il avait eu de Marie de Portugal, et qu'il soupçonnait d'aimer sa seconde femme, *Élisabeth* de France. Celle-ci mourut trois mois après, de douleur ou par le poison (1568). La même année, éclata une révolte des Maures ; ils résistèrent pendant deux ans dans les monts Alpujarras, et ne furent réduits que par *don Juan d'Autriche*, bâtard de Charles-Quint (1670). — Le Portugal avait été florissant sous *Jean III*, successeur d'Emmanuel (1521), et sous son petit-fils *Sébastien* (1557) ; mais ce dernier périt en Afrique, à la bataille d'*Alcazar-Quivir* (1578), sans laisser de postérité ; le cardinal *don Henri*, son grand-oncle, lui succéda, et mourut presque aussitôt. Son neveu *don Antoine*, prieur de Crato, et la duchesse de Bragance, prétendirent lui succéder, ainsi que le prince de Parme, le duc de Savoie, le roi d'Espagne, et même Catherine de Médicis. Philippe II prit les devants, et envoya le duc d'Albe, qui

s'empara du Portugal en son nom : la soumission du Brésil et des autres colonies portugaises compléta la révolution. Une flotte française de soixante vaisseaux, envoyée contre l'Espagne, fut détruite près des Açores (1582).—Le reste du règne de Philippe II n'offre rien de remarquable à l'intérieur. Il mourut à soixante et onze ans, laissant le trône à son fils Philippe III.

Philippe III (1598-1621). — Trois faits importants marquent le règne de ce prince : la trêve de douze ans avec les Provinces-Unies (1609), qui confirmait l'abandon des Pays-Bas par l'Espagne ; l'expulsion complète des Maures (1610), qui enleva à l'Espagne un demi-million de sujets, et ruina l'agriculture, le commerce et l'industrie; enfin le double mariage avec la cour de France (1615) : l'infant d'Espagne épousa Élisabeth, sœur de Louis XIII, qui lui-même épousa Anne d'Autriche, fille du roi régnant. Philippe III fut toute sa vie le jouet de ses ministres et de ses favoris. Le plus célèbre fut le duc *de Lerme*, qui, de son côté, était mené par un favori subalterne, *Roderigue Calderon*, et qui fut supplanté, en 1618, par son propre fils, le *duc d'Uzeda*.

Philippe IV (1621-1665) fut gouverné par le *comte-duc d'Olivarès :* ce ministre fut le Richelieu de l'Espagne, mais il ne put arrêter la décadence de son pays. Il intrigua sans cesse en France, et Richelieu lui déclara la guerre en 1635. Cinq ans plus tard, la Catalogne se révolta ; en même temps Jean, duc de Bragance, aidé de *Pinto Ribeiro*, l'intendant de sa maison, rendit l'indépendance au Portugal, se fit reconnaître roi à Lisbonne sous le nom de *Jean IV*, et s'allia avec la France. Olivarès fut disgracié, et mourut en 1643. La guerre continua avec la France jusqu'au traité des Pyrénées, en 1659. Pendant les hostilités, Naples se révolta contre l'Espagne (1647) : *Mazaniello*, simple pêcheur d'Amalfi, eut un instant le pouvoir; mais ce chef, tumultuairement élu, ne tarda pas à être assassiné. Les Napolitains appelèrent alors *Henri de Lorraine*, duc de Guise, qui se trouvait à Rome ; malheureusement Guise fut fait prisonnier par les Espagnols, et Naples se soumit. La Sicile eut aussi son héros : une révolte éclata à Palerme ; elle était guidée par *Joseph Alessi*, tireur d'or : il fut massacré, et la Sicile rentra dans le devoir. — Philippe mourut six ans après la paix des Pyrénées, et eut pour successeur *Charles II*. L'Espagne était en pleine décadence. Après Charles-Quint, qui à l'ambition joignait du moins le génie, était venu Philippe II, qui n'était qu'ambitieux. Puis s'étaient succédé des hommes sans talent, gouvernés par des favoris. Bien d'autres causes avaient en outre contribué à affaiblir l'Espagne : tandis que sa population religieuse augmentait dans une proportion effrayante (on y comptait trois cent douze mille prêtres séculiers, deux cent mille ecclésiastiques du moyen ordre, et plus de quatre cent mille religieux ou moines), sa popula-

tion civile décroissait tous les jours. La découverte de l'Amérique, des guerres continuelles, et surtout l'expulsion des Juifs et des Maures, l'avaient dépeuplée : ce pays, qui, au quinzième siècle, renfermait vingt millions d'habitants, n'en comptait plus que douze millions. L'agriculture, le commerce et l'industrie avaient suivi le même mouvement de décadence. En 1620, il avait fallu accorder les honneurs de la noblesse à tout Espagnol qui se livrerait à la culture des terres. Désormais l'Espagne n'était plus qu'une puissance de second ordre.

Dans le Portugal, *Alphonse VI* succéda à son père Jean IV en 1656, et devint l'esclave des Anglais. Il maria sa sœur à Charles II (1660), et lui céda Tanger et Bombay pour des secours dont il avait besoin pour combattre les Espagnols ; il fut vainqueur à *Almexial* et à *Villaviciosa* (1663 et 1665) ; l'année suivante, il fut détrôné par sa femme, qui épousa *Pèdre II*. Celui-ci, frère d'Alphonse, lui succéda à titre de régent, fit la paix avec Charles II en 1668, et entra dans la guerre de la succession d'Espagne au dix-huitième siècle.

XXXIV.

LUTTE DE L'EUROPE CONTRE LA FRANCE.

Monarchie de Louis XIV. — Colbert. — Grandeur de la France, sa prépondérance en Europe. — Coalition des puissances européennes, paix de Ryswick. — Guerre de la succession d'Espagne, revers de la France. — Partage de la monarchie espagnole. — Dynastie des Bourbons en Espagne. — Avénement de la maison de Hanovre en Angleterre.

Après la mort de Mazarin, Louis XIV prit en main le pouvoir absolu, avec une énergie que personne ne lui avait encore soupçonnée. Il annonça l'intention de gouverner par lui-même, et de n'avoir point de premier ministre. Sans avoir la haute portée de Richelieu ni le discernement exquis de Mazarin, il avait une volonté vigoureuse, l'instinct de la grandeur, et l'amour de la gloire.

De tous les ministres qui l'entouraient, *Fouquet*, surintendant des finances et procureur général au parlement, était le seul qui prétendît succéder au cardinal ; mais Mazarin lui-même avait, à son lit de mort, signalé ce ministre indépendant et rapace. Sa charge au parlement le rendait inviolable ; il se laissa entraîner à s'en démettre. Une fête

magnifique qu'il donna à Louis XIV et à toute la cour dans son royal château de Vaux acheva de le perdre, en offensant l'amour-propre du monarque. Bientôt après, Fouquet fut arrêté à Nantes : on l'accusa de concussions, de déprédations, et même de complots contre l'État, et on le condamna au bannissement; peine qui fut commuée en détention perpétuelle. Fouquet fut remplacé par *Colbert*, fils d'un drapier de Reims, que Mazarin avait recommandé au roi. Colbert ne fut d'abord qu'un commis; mais ce roturier, si méprisé des seigneurs, absorba bientôt toutes les attributions de ses collègues, et devint de fait premier ministre. Il commença sa réforme dans les finances, en même temps que *Louvois* dans l'administration militaire. L'industrie et le commerce furent encouragés; la marine marchande et la marine royale naquirent à la fois, et un code maritime fut publié en 1681. De sages réformes judiciaires furent conçues et exécutées par *d'Aligre*, *Boucherat*, *Seguier*, *Pussort*, *Voysin*, sous les yeux du roi. Enfin, poussé par un ardent désir de gloire, Louis XIV protégea spécialement les savants et les artistes en tout genre.

Mais cette gloire ne suffisait pas à son ambition; et quoiqu'il n'eût aucun génie pour la guerre, il voulut être un conquérant. Trois actes montrèrent la position hardie et dominante que Louis XIV prenait en Europe : l'ambassadeur espagnol fut forcé de céder le pas à l'ambassadeur français; le pape fut contraint de s'humilier, pour avoir laissé frapper par sa garde corse les gens du duc *de Créqui*, envoyé français; la suprématie maritime fut disputée à l'Angleterre, et le pavillon français ne s'abaissa plus devant aucun pavillon. En même temps, nos vaisseaux et nos soldats combattaient dans un intérêt tout européen. Six mille vétérans assistaient à la bataille de *Saint-Gothard* (1664), contre les Turcs; sept mille autres allaient au secours de l'île de Candie.

Avant de faire éclater ses prétentions, Louis XIV prépara ses succès militaires par ses succès diplomatiques. Il s'allia avec plusieurs princes allemands, avec la Suède, avec l'Angleterre, à qui il racheta Dunkerque et Mardyk (1662), ainsi qu'avec le Portugal, à qui il donna des secours contre les Espagnols. Louis XIV, ami des Provinces-Unies, les seconda peu dans leur guerre contre les Anglais. Sa marine, encore faible, évita de paraître aux grandes batailles que se livrèrent les deux peuples, et la paix fut conclue en 1667.

Louis XIV, en épousant la fille de Philippe IV, avait voulu se préparer des droits à la succession intégrale d'Espagne, ou au moins à la Franche-Comté et aux Pays-Bas. Quand mourut son beau-père (1665), il réclama ces provinces d'après une loi particulière au Brabant, le *droit de dévolution*. Cette loi portait qu'un veuf ou une veuve qui convolait à de secondes noces voyait la propriété de ses biens immeubles *dévolue* aux enfants du premier lit, et ne conservait plus

que l'usufruit, sans pouvoir en disposer en faveur des enfants qui viendraient à naître du second lit. Le roi de France entra dans les Pays-Bas avec Turenne, s'en empara, et déclara qu'il s'en contenterait. L'Espagne ne répondit pas à ses propositions : alors Condé envahit la Franche-Comté, et soumit la province en dix-sept jours. Cette expédition alarma l'Europe : les trois grandes puissances protestantes, l'Angleterre, la Hollande, la Suède, formèrent une triple alliance, et prirent la défense de l'Espagne, l'ancienne protectrice du catholicisme. Louis XIV conclut alors la paix d'*Aix-la-Chapelle* (1668) ; il garda ses conquêtes en Flandre, mais rendit la Franche-Comté.

La guerre de dévolution fut suivie d'une guerre de vengeance. Louis XIV ne pardonnait pas à la Hollande d'avoir arrêté ses projets ; il détestait cette république calviniste, où l'on écrivait contre lui ; il craignait pour sa marine naissante ces fiers dominateurs de l'Océan. Cette guerre injuste fut admirablement préparée. Malgré la mort de *Lyonne*, habile négociateur, Charles II fut gagné à l'alliance française ; il en fut de même pour la Suède, les princes allemands et même l'empereur. Le roi entra en Hollande avec Condé, Turenne, Luxembourg, Vauban et Louvois. L'armée royale, après le célèbre *passage du Rhin*, occupa les principales villes des provinces de Gueldre, d'Utrecht, d'Over-Yssel et de Hollande, et pénétra jusqu'à quatre lieues d'Amsterdam. En même temps, *Ruyter*, amiral hollandais, luttait avec peine à la bataille de *Solbay*, entre Harwick et Yarmouth, contre la flotte anglo-française. Les rapides succès de Louis XIV et de ses grands généraux firent éclater dans les Provinces-Unies une révolution violente. — Le stathoudérat avait été aboli en Hollande en 1650, et le grand pensionnaire *Jean de Witt* gouvernait les Provinces-Unies depuis dix-neuf ans. Les partisans de *Guillaume*, prince d'Orange, l'accusaient des malheurs de la patrie, et demandaient le rétablissement du stathoudérat. Jean de Witt, effrayé de ces murmures, envoya demander la paix à Louis XIV ; mais, malgré l'avis de Turenne, la réponse fut telle, que l'envoyé hollandais déclara la mort préférable : cet envoyé continua néanmoins de négocier, pour donner le temps de rompre les digues. Cependant un soulèvement éclata à la Haye, et la populace massacra Jean de Witt et son frère. Guillaume d'Orange fut élevé à la dignité de stathouder, qui, deux ans après, fut déclarée héréditaire dans sa famille. Il releva le patriotisme de l'armée, déploya une admirable énergie, acheva de rompre les digues, et inonda son pays pour le sauver. L'inondation arrêta les vainqueurs. Le roi quitta l'armée, et, la laissant à Turenne et à Luxembourg, il vint élever à Paris des monuments pour une conquête que les puissances de l'Europe travaillaient déjà à lui ravir (1672). — Les victoires de la France avaient excité une *coalition* en Europe : l'Espagne, l'empereur, et l'électeur de Brandebourg, s'allièrent à la Haye avec les vain-

cus. Charles II, allié de Louis XIV, fut forcé par ses sujets de signer la paix de Westminster (1674). Dès lors Louis XIV a en réalité contre lui toute l'Europe : ainsi le système d'alliance est changé, et le théâtre de la guerre change aussi. Les deux branches catholiques de la maison de Habsbourg défendent contre la France catholique une république calviniste que la France elle-même a élevée contre l'Espagne, et les princes allemands s'unissent à l'empereur contre les protecteurs de leur liberté, contre les garants du traité de Westphalie. Alors la France va reculer jusqu'à sa frontière, pour sauver les conquêtes que lui ont assurées trois traités glorieux.

Pendant que la Hollande armait ainsi l'Europe en sa faveur, le roi avait pris Maëstricht, mais Condé n'avait pu pénétrer dans le pays inondé. Turenne n'avait pu empêcher la jonction de Guillaume et de *Montecuculli*, général de l'empereur Léopold. Il fallut évacuer la Hollande ; en revanche, Louis XIV s'empara de la Franche-Comté en six semaines. Dans les Pays-Bas, Condé livra à Guillaume la bataille indécise de *Senef;* Turenne avec une faible armée, chargé seulement de défendre les frontières d'Allemagne, fit une admirable campagne : sans s'arrêter aux ordres de la cour, il battit les Impériaux à *Sintzheim* et à *Ludenbourg*, ravagea le Palatinat, défendit l'Alsace, remporta encore trois victoires, à *Ensheim*, *Mulhausen*, *Turkheim*, et rejeta l'ennemi au delà du Rhin (1675). Dans une nouvelle campagne, Turenne continua ses progrès : on lui opposa Montecuculli ; il était près de lui livrer bataille, quand un boulet le tua à Saltzbach (1675). La perte de ce grand capitaine fut fatale aux Français. Montecuculli fut vainqueur à *Altenheim; Créqui* fut défait à *Consarbruck :* enfin Condé arrêta Montecuculli, puis, épuisé par l'âge et les fatigues, il renonça à la guerre, et alla achever ses derniers jours dans sa délicieuse retraite de Chantilly. Montecuculli quitta aussi le service; et la même année vit ainsi finir la carrière militaire des trois plus grands capitaines de l'époque. La guerre continua néanmoins ; les alliés perdirent, dans les Pays-Bas, Condé, Bouchain, Aire (1676) ; Valenciennes, Cambrai (1677) ; Gand, Ypres (1678). *D'Humières* et *Luxembourg* battirent le prince d'Orange sur les bords du Rhin, *Créqui* fut vainqueur du prince Charles à *Kokersberg*, et s'empara de Fribourg en Brisgau ; dans le Lampourdan, *Schomberg* battit les Espagnols. Non contents de toutes ces victoires, les Français attaquèrent leurs ennemis jusque dans la Sicile, où les avaient appelés les habitants de Messine. Le duc *de Vivonne* prit Agousta (1673) ; *Duquesne* livra deux batailles indécises (*Stromboli* et *Etna*) à Ruyter, qui périt des blessures reçues dans la seconde, et dont la mort valait un succès ; puis il fut complétement vainqueur à Palerme. Louis XIV n'avait éprouvé d'échec que du côté de son allié le roi de Suède, qui fut battu à Fehrbellin par l'élec-

teur de Brandebourg, mais qui pourtant défit les Danois à *Lunden* en Scanie (1676).

Paix de Nimègue. — Tout le monde était épuisé ; il y avait déjà eu des conférences à Cologne en 1673 ; elles furent reprises en 1675 à Nimègue ; en 1678, les Hollandais signèrent la paix, et reçurent Maëstricht avec des conditions favorables pour leur commerce. Guillaume espéra rallumer la guerre en attaquant le maréchal de Luxembourg près de Mons, après la conclusion du traité ; il fut repoussé. L'Espagne recouvra cinq villes cédées par le traité d'Aix-la-Chapelle, mais elle céda la Franche-Comté et douze villes des Pays-Bas. L'empereur traita en 1679 : les bases du traité de Westphalie furent maintenues. Les traités de Saint-Germain avec le Brandebourg, et de Fontainebleau avec le Danemark, terminèrent la série des négociations commencées à Nimègue.

La paix de Nimègue est l'apogée de la puissance de Louis XIV : c'est alors qu'il commença à bâtir son magnifique palais de Versailles ; c'était un triomphe sur la nature après un triomphe sur l'Europe. La noblesse, qui n'était plus que la décoration de la cour, et qui, avec la Feuillade, s'inclinait devant la statue de la place des Victoires ; la bourgeoisie, fière de ses richesses et de sa liberté civile sous un gouvernement ferme, et admise au partage du pouvoir ; le clergé, plus soumis au roi qu'au pape, et le saluant par la voix de Bossuet ; toute la France, en un mot, décerna à Louis XIV le surnom de Grand (1680). Les peintures de Lebrun, les tragédies de Corneille et de Racine, les comédies de Molière, les fables de la Fontaine, embellissaient le grand règne : l'éclat des beaux-arts et des lettres s'ajoutait à l'éclat des armes. Aussi comprend-on l'enivrement de la nation, qui voyait sa propre grandeur dans celle de son roi, et qui se rendait complice de son ambition (1).

Victorieux depuis son avénement, Louis XIV ne sut pas s'arrêter. Sans tenir compte des séditions de la Bretagne et de la Guienne, qui prouvaient le besoin de repos, il s'abandonna aux conseils de Louvois, garda toutes ses troupes, et fit de la paix un temps de conquêtes. Les traités précédents donnaient à la France certaines villes *avec leurs dépendances.* Le roi institua à Metz, à Besançon et à Brisach des *chambres de réunion*, chargées de réunir toutes les terres qui pouvaient avoir dépendu des villes cédées. On fouilla les archives ; les gens de loi y trouvèrent ce qu'on leur avait ordonné de trouver, et le roi se

(1) Si Louis XIV était grand dans sa vie publique, il eut bien des faiblesses dans sa vie privée : on connaît ses rapports avec mademoiselle de la Vallière, avec madame de Montespan, avec mademoiselle de Fontanges, et avec madame de Maintenon, qu'il finit par épouser secrètement ; il eut plusieurs enfants naturels, qu'il légitima vers la fin de son règne.

fit ainsi adjuger beaucoup de villes allemandes qu'il occupa. Louvois prit Strasbourg en pleine paix, et Vauban fortifia la ville. En voyant cette puissance qui s'étendait ainsi de tous côtés, quoique la guerre fût terminée, l'Europe s'alarma : l'Empire, la Hollande et la Suède formèrent, à la Haye, une association pour maintenir la paix (1681), et l'Espagne y accéda l'année suivante. Mais personne n'osait attaquer un camp retranché de vingt millions d'habitants, dont le génie de Vauban défendait les approches. Louis XIV avait toujours un moyen sûr d'occuper ses ennemis. Pendant qu'il attaquait l'Allemagne d'un côté, il la faisait attaquer de l'autre.

Le jour de la prise de Strasbourg, les Hongrois se révoltaient, les Turcs envahissaient l'Autriche. En 1682, plus de 200,000 hommes assiégèrent Vienne; le courage de Jean Sobieski et de ses Polonais déjoua la politique de Louis XIV et arrêta les Ottomans. En 1684, la trêve de Ratisbonne fut signée par la France avec l'Empire et les Espagnols : elle garda Strasbourg, et tout ce qui avait été réuni jusqu'au 1er août 1681.

Louis XIV promettait de s'arrêter, sans en rien faire, et menaçait de se donner toute l'Allemagne par sentence de ses procureurs. Il réclama une partie du Palatinat pour sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans. Alors Guillaume d'Orange réunit l'Europe dans une nouvelle coalition, et la *ligue d'Augsbourg* fut signée par l'empereur et tous les princes d'Allemagne, le roi d'Espagne et le roi de Suède (1686). Cependant Louis XIV bravait le ressentiment de l'Europe : Louvois organisait ses armées, et Vauban fortifiait ses frontières. Colbert et son digne fils *Seignelay* développaient la marine : on construisait ou on agrandissait les ports de Toulon, Brest, Rochefort, Dunkerque; il y avait 100,000 marins et 200 vaisseaux. *Duquesne*, *Tourville*, *d'Estrées* bombardaient les côtes des pirates barbaresques, Alger, Tripoli, Tunis. S'il était beau de réprimer ces brigands, il y avait moins de gloire et plus d'orgueil à bombarder Gênes, parce que cette ville vendait des munitions aux Algériens, et construisait des vaisseaux pour l'Espagne. Le pape n'était pas mieux traité que les Génois.

Depuis longtemps on était préoccupé d'une querelle religieuse sur la grâce. Les jésuites, devenus dans chaque royaume les appuis des rois, voulaient rendre la dévotion aisée; ces vues étaient exprimées dans les ouvrages d'un religieux de cet ordre, nommé *Molina* (d'où le nom de *Molinistes*). *Jansénius*, évêque d'Ypres, dans un ouvrage posthume (*Augustinus*), qui parut en 1640, s'éleva contre cette doctrine; et ses idées sévères attirèrent un grand nombre d'hommes pieux et savants, qui furent appelés *Jansénistes*, et qui se retirèrent dans la solitude de Port-Royal, notamment Pascal, Arnauld, Nicole. Le livre de Jansénius fut condamné par Urbain VIII (1642); cinq propo-

sitions en furent extraites, et déclarées hérétiques (1653); Port-Royal résista longtemps, et enfin céda en 1669. Mais les deux partis subsistèrent toujours.

L'État avait besoin d'argent; Louis XIV voulut étendre à toute la France le droit de régale, par lequel le roi percevait le revenu des bénéfices ecclésiastiques vacants. Les évêques de Pamiers et d'Alais s'y opposèrent, et furent soutenus par Innocent XI. Louis XIV convoqua une assemblée du clergé; présidée par Bossuet, elle prit le parti du roi, et fit la fameuse déclaration de 1682, en quatre articles : 1° le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois; 2° les conciles généraux sont au-dessus du pape; 3° les règles, usages et pratiques de l'Église gallicane doivent rester inébranlables; 4° les décisions du pape en matière de foi ne sont sacrées qu'après l'acceptation de l'Église.

Bien que Louis XIV n'eût pas de scrupules dans cette lutte contre le pape, il se croyait le vrai défenseur de la religion catholique. *Louvois*, le chancelier *le Tellier*, et madame *de Maintenon*, qu'il avait épousée secrètement, le préparaient à la révocation de l'édit de Nantes. Pour convertir les huguenots, on employa d'abord la persuasion, puis l'argent, puis la violence; alors eurent lieu les *dragonnades*. Enfin le roi révoqua l'*édit de Nantes* (1685) : cet acte imprudent appauvrit la France, et lui fit des ennemis terribles. Les calvinistes français allèrent porter leur industrie dans les faubourgs de Londres, d'Amsterdam et de Berlin, et leur vengeance sur tous les champs de bataille.

La guerre éclata en effet. Guillaume voulait occuper la France par la ligue d'Augsbourg (1686), et aller détrôner Jacques II, roi d'Angleterre, seul allié de Louis XIV. Seignelay conseillait au roi d'accabler les Provinces-Unies, l'âme de la coalition. Louvois, pour se rendre nécessaire, fit déclarer la guerre à l'Allemagne. En trois mois on prit Cologne, Philipsbourg, Manheim, Spire, Trèves, Mayence, et on conquit le Palatinat. Mais, trois semaines après le débarquement de Guillaume en Angleterre, Jacques II quittait son royaume et se réfugiait à Paris.

Le roi de France accueillit avec pompe le monarque fugitif, et se prépara à le rétablir. Jacques II, avec treize vaisseaux, passa en Irlande, et s'arrêta au siége de Londonderry. Tourville fut vainqueur sur mer à *Beachy-Head ;* mais Jacques II se fit battre par Guillaume à la Boyne (1690), et revint en France. En 1692, Louis XIV voulut tenter une descente en Angleterre. Les vents contraires ayant empêché une partie de la flotte de sortir de la Méditerranée, le roi, impatient d'en finir, donna l'ordre à Tourville d'attaquer néanmoins la flotte anglo-hollandaise. Tourville obéit, et, avec quarante-quatre vaisseaux, attaqua une flotte de quatre-vingts voiles. La bataille eut lieu dans la baie de la *Hogue :* l'amiral français s'y couvrit de gloire, mais la

plus grande partie de sa flotte fut détruite. L'année suivante, Tour ville, dont Louis XIV avait honoré la défaite en lui donnant le bâton de maréchal de France, enleva, entre Lagos et Cadix, un grand convoi de marchandises à un vice-amiral anglais. Enfin, les corsaires français furent encore plus redoutables à l'ennemi que la marine royale. *Jean Bart*, *Duguay-Trouin*, *Forbin*, *Pointis*, *Nesmond*, *Ducasse*, *Coëtlogon*, *Saint-Pol*, capturaient les vaisseaux marchands, et ruinaient le commerce des Anglais et des Hollandais. Les alliés voulurent détruire nos ports : Brest fut défendu par Vauban, Saint-Malo échappa à une machine infernale, Jean Bart sauva Dunkerque ; Dieppe seul fut en partie incendié.

Cette guerre maritime n'empêchait pas la guerre sur terre. En 1689, le Palatinat fut mis à feu et à sang. *Catinat* gagna en Italie, sur Amédée de Savoie, les deux batailles de *Staffarde* et de la *Marsaille;* Luxembourg, dans les Pays-Bas, fut vainqueur à *Fleurus*, à *Leuze* (1691), à *Steinkerque* (1692), à *Nerwinde* (1693) ; mais il mourut l'année suivante. La guerre se poursuivit mollement. Louis XIV sentait le besoin de la paix, et il prévoyait la mort de Charles II d'Espagne, qui devait amener des complications. Alors s'ouvrit le congrès de *Ryswick*, et la paix fut signée avec l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre (1697). Louis XIV rendit à l'Espagne les conquêtes qu'il avait faites depuis la paix de Nimègue, et reconnut Guillaume III comme souverain légitime d'Angleterre. La paix fut aussi conclue avec l'empereur et avec l'Empire; Louis XIV garda Strasbourg, et rendit Kehl, Philipsbourg et Brisach.

Toutes les puissances avaient signé la paix, dans la prévision de la guerre : il s'agissait de la succession d'Espagne. *Charles II* avait succédé à Philippe IV en 1665 ; il abandonna le gouvernement à sa mère, Marie-Anne d'Autriche, qui elle-même était dirigée par le jésuite *Nithard,* son confesseur. *Don Juan*, fils naturel de Philippe IV, força la reine mère à renvoyer Nithard (1669) ; huit ans après, elle fut reléguée dans un monastère ; et *don Juan*, après avoir possédé le pouvoir pendant deux années, mourut en 1679. Charles II était d'une très-mauvaise santé ; il n'eut pas d'enfants, et mourut en 1700.

Il y avait déjà sept ans que l'Autriche et la France se disputaient la succession éventuelle de la monarchie espagnole. Les puissances étrangères ne paraissaient pas disposées à souffrir que la même tête réunît la couronne d'Espagne avec celle d'Autriche ou de France. Louis XIV, qui n'attendait rien de la cour d'Espagne, offrit à Guillaume III, comme à l'arbitre de l'Europe, de sauver l'équilibre européen par un partage éventuel entre les prétendants, le Dauphin, l'archiduc Charles et le prince de Bavière. Le premier traité de partage fut signé à la Haye en 1698. La mort du prince de Bavière en

fit signer un second l'année suivante. Mais Charles II, qui redoutait un partage de la monarchie espagnole, et qu'avaient d'ailleurs séduit les manières insinuantes de l'ambassadeur français, le marquis *d'Harcourt*, institua en mourant, pour héritier de sa couronne, *Philippe*, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Le roi de France hésitait; mais le marquis *de Torcy*, le grand diplomate du temps, prouva que de toute façon on aurait la guerre. Philippe V partit pour l'Espagne, et dans le premier moment il fut reconnu par tout le monde, malgré l'Autriche. Mais Louis XIV commit des fautes : il réserva les droits de son petit-fils à la couronne de France; il occupa les places que la paix de Ryswick confiait à la garde des Hollandais en Belgique; et, à la mort de Jacques II, il reconnut le fils de ce dernier comme roi d'Angleterre : alors une grande alliance fut formée contre lui à la Haye. — L'empereur commença la guerre en Italie : le prince *Eugène* de Savoie, qui s'était mis au service des Autrichiens après avoir inutilement offert son épée à Louis XIV, battit Catinat à *Carpi*, et prit Villeroi à *Crémone* (1701). Guillaume III mourut sur ces entrefaites; sa politique fut continuée par son héritière la reine *Anne*, princesse protestante du Hanovre, et par le triumvirat de *Marlborough*, d'*Eugène* et d'*Heinsius*, grand pensionnaire de Hollande. Le duc *de Vendôme* arrêta un instant Eugène en Italie; mais il ne fit rien de décisif. *Villars* fut vainqueur à *Fridlingen;* toutefois il ne put joindre l'électeur de Bavière, ennemi de l'Autriche (1702). Il fut ensuite vainqueur à *Hochstedt;* mais le Portugal et la Savoie passèrent du côté de la coalition, et en même temps les calvinistes se révoltèrent dans les Cévennes, sous le nom de *Camisards.* L'année 1704 fut fatale à la France. Marlborough et Eugène détruisirent complétement à *Hochstedt* l'armée de *Tallard*, vainqueur l'année précédente à Spire; les Anglais prirent *Gibraltar* en Espagne, et depuis ils ont toujours conservé cette forte position; les restes de la marine française furent détruits au combat de *Malaga.* L'année suivante, Villars, vainqueur des camisards par la trahison d'un de leurs chefs, *Jean Cavalier*, arrêta l'invasion qui menaçait la France. La mort de l'empereur Léopold, et l'avénement de *Joseph I*er, ne changea rien à la politique de l'Europe.—Marlborough battit Villeroi à *Ramillies*, Eugène battit la Feuillade à Turin (1706). Ainsi la France venait d'essuyer trois grandes défaites : *Hochstedt*, *Ramillies*, *Turin*.

La guerre n'était pas plus heureuse en Espagne : Philippe V avait été obligé de lever le siége de Barcelone : son rival l'archiduc Charles fut proclamé à Madrid. Le maréchal *de Berwick* rétablit un peu les affaires de la France. La victoire d'*Almanza* (1707) affermit la couronne sur la tête de Philippe V, et l'archiduc Charles ne conserva plus qu'une partie de la Catalogne.— En même temps le comte *de Tessé*

défendit Toulon contre Eugène et la flotte anglo-hollandaise, et Villars se soutint sur le Rhin. L'Europe fut un moment en suspens. Charles XII, le vainqueur des Russes, dans son camp d'Altranstadt, menaça de se déclarer pour la France; mais ce ne fut qu'une menace. Louis XIV aurait eu grand besoin d'un tel allié; son royaume était épuisé. « On ne vit plus que par miracle, » disait Fénelon. Les efforts se portèrent sur les Pays-Bas (1708). Eugène et Marlborough défirent Vendôme à *Oudenarde*. *Boufflers* fut obligé de capituler à Lille. Les alliés redoublaient d'efforts; et le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation. Louis XIV demanda la paix : on la lui réfusa avec dureté. Alors il s'adressa à son peuple, le prit pour juge, et se releva par l'excès de son humiliation. Mais Villars ne fut pas heureux à la bataille de *Malplaquet* : il perdit moins de monde que l'ennemi; cependant il ne put rester maître du champ de bataille. Louis XIV demanda encore vainement la paix : rien ne lui réussissait. Philippe V était battu à Saragosse. On fit de nouveaux efforts. Vendôme ramena Philippe V à Madrid, et gagna la bataille décisive de *Villaviciosa* (1710). Des conférences pour la paix s'ouvrirent à Gertruydemberg. Tandis que Duguay-Trouin prenait Rio-Janeiro, l'empereur Joseph Ier mourait, et il était remplacé par l'archiduc Charles, son frère, le prétendant à la couronne d'Espagne. Les alliés ne désirèrent plus lui donner cette couronne, qui l'aurait rendu trop puissant : il était sans avantage d'abaisser un Louis XIV pour élever un Charles-Quint. En même temps les whigs tombaient à Londres, et les torys parvenaient au ministère; *Torcy* s'entendit avec *Bolingbroke*, et le traité préliminaire de Londres fut signé (1711). L'année suivante, Marlborough fut destitué pour ses concussions, et un congrès s'ouvrit à *Utrecht* (1712). Louis XIV commençait à respirer; mais dans le même instant il voyait la mort frapper le Dauphin, le duc et la duchesse de Bourgogne, et leur fils aîné le duc de Bretagne : il ne restait plus de toute la famille que le jeune duc d'Anjou, qui fut *Louis XV*. Le vieux roi restait seul dans son vaste palais, avec un enfant et madame de Maintenon. La paix fut alors conclue avec l'Angleterre. Philippe V renonça à la couronne de France, et les troupes anglaises se retirèrent. La Hollande et l'Empire voulurent continuer la guerre : la France se croyait de nouveau perdue, lorsque Villars gagna sur Eugène la grande bataille de *Denain* (1712). L'année suivante, Berwick fit évacuer l'Espagne, et la paix fut signée à Utrecht (1713).

La France reconnut la succession établie en Angleterre par le parlement, s'engagea à raser les fortifications de Dunkerque, et céda aux Anglais la baie d'Hudson, l'île de Saint-Christophe, l'Acadie, et Terre-Neuve.

Louis XIV reconnut au Portugal la propriété des deux bords de l'Amazone.

L'électeur de Brandebourg fut reconnu roi de Prusse et prince de Neuchâtel.

Le duc de Savoie obtint la Sicile avec le titre de roi, et une partie du Milanais.

On accorda aux Hollandais, comme *barrières*, certaines villes de la Belgique.

L'empereur refusait encore de cesser la guerre; mais Villars prit Landau et Fribourg. Alors la paix de *Rastadt* fut conclue avec l'empereur, et celle de *Bade* avec l'Empire. Louis XIV garda Strasbourg et Landau, Huningue et Brisach, et fit rétablir les électeurs de Bavière et de Cologne; l'Autriche obtint les Pays-Bas, le Milanais et le royaume de Naples (1714).

La paix d'Utrecht, et les traités qui la suivirent, rendirent à l'Autriche une partie de sa puissance; mais cette domination fut balancée par la création des deux royaumes de Prusse et de Savoie. L'empereur ne reconnut pas Philippe V pour roi d'Espagne, et celui-ci garda ses prétentions sur Naples, Milan et les Pays-Bas. Ce fut l'Angleterre qui triompha : elle reconnut Philippe V comme roi d'Espagne; mais elle obtint Gibraltar, Minorque, et des avantages commerciaux, au détriment de la France et des Provinces-Unies.

Les dernières années de Louis XIV se passèrent au milieu des querelles religieuses. Le jansénisme avait déjà été persécuté : il sommeilla pendant quelque temps. Le *Quiétisme* de madame Guyon et de Fénelon fut peu important (1695) : le livre des *Maximes des saints* fut condamné à Rome en 1699, et Fénelon se soumit. Mais le jansénisme reparut : le *père Quesnel*, prêtre de l'Oratoire et disciple d'Arnauld, publia des *Réflexions morales* sur le Nouveau Testament. Le jésuite *Letellier*, confesseur du roi, fit persécuter les jansénistes. Port-Royal fut détruit, et la bulle *Unigenitus* de Clément XI condamna le livre du père Quesnel. C'est alors que mourut Louis XIV, insulté par le peuple, qui devait le respecter comme ayant porté le nom français au-dessus des autres noms, mais entouré de la vénération de l'Europe. Il était âgé de soixante-dix-sept ans, et en avait régné soixante-douze (1er septembre 1715).

— L'Espagne avait une dynastie nouvelle : c'était celle des Bourbons, établis sur le trône par le testament de Charles II, et affermis par l'amour et le dévouement des Espagnols.—L'Angleterre eut aussi, à la même époque, une dynastie nouvelle. La reine Anne avait succédé à Guillaume III, son beau-frère, en 1702, et elle avait continué sa politique jusqu'à la paix d'Utrecht. Le seul fait important de son règne à l'intérieur fut la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse, que Guillaume avait inutilement tentée. En 1706, le parlement écossais reconnut que les deux royaumes n'en formeraient plus qu'un, sous le nom de *Grande-Bretagne;* que tous les sujets seraient soumis aux mêmes lois;

qu'il n'y aurait qu'un seul parlement, où entreraient seize pairs et quarante-cinq députés d'Écosse. Anne n'avait d'autre héritier que *Georges de Brunswick*, électeur de Hanovre, arrière-petit-fils de Jacques Ier; il fut appelé au trône en 1714, et commença la dynastie allemande de Hanovre, qui règne encore en Angleterre. Ce royaume eut presque toujours des rois étrangers, saxons, danois, normands, allemands; mais la prérogative royale était bien restreinte en 1714 : peu importait qu'elle fût aux mains d'un étranger. La dynastie de Hanovre a donné à l'Angleterre un pied sur le continent de l'Europe

XXXV.

État des lettres, des sciences, des arts et du commerce pendant le règne de Louis XIV.

Le règne de Louis XIV n'est pas seulement important au point de vue militaire, politique et religieux ; il est aussi fort remarquable au point de vue littéraire, scientifique, artistique et commercial : c'est l'époque où la France s'est le plus illustrée dans les lettres, dans les sciences, dans les arts, dans le commerce; c'est l'époque où elle produit ses grands auteurs, ses grands mathématiciens, ses grands artistes; où elle fonde ses colonies. Cette réunion prodigieuse d'hommes de talent en tout genre a fait briller d'une gloire immortelle le nom du prince sous lequel ils ont paru, et on a donné à cette période le nom de *siècle de Louis XIV*. Nous offrirons une liste succincte des hommes qui se sont le plus distingués dans les différentes branches de connaissances.

Grands magistrats : Omer et Denis Talon, morts en 1652 et 1698, avocats généraux au parlement de Paris; le président Guillaume de Lamoignon (1677); le chancelier d'Aguesseau (1751), orateur et philosophe.

Jurisconsultes : Domat, 1695, et Eusèbe Laurière, 1728.

Avocats : Lemaistre, 1658; Patru, 1681; Pélisson (*Mémoires pour Fouquet*), 1693.

Auteurs sacrés : Mascaron, 1710; Fléchier, 1710; Bossuet, 1704; Bourdaloue, 1704; Fénelon, 1715; Massillon, 1742.

Auteurs moralistes de Port-Royal : Antoine Arnauld, dit le *Grand Arnauld*, 1694; Nicole, 1695; Pascal, 1662; le Maistre de Sacy, frère de l'avocat, etc.

Philosophes et moralistes : Descartes, 1650; l'épicurien Gas-

sendi, 1656; les sceptiques la Mothe le Vayer, 1672, et Daniel Huet, évêque d'Avranches, 1721; l'auteur du grand *Dictionnaire critique*, Bayle, 1706; le platonicien Malebranche, 1715; la Bruyère (*les Caractères*), 1696; la Rochefoucauld (*les Maximes*), 1688; Saint-Évremont, 1703, écrivain politique et philosophe; Fontenelle, qui vécut cent ans (1657-1757), et qui relie le grand siècle au XVIIIe siècle.

Botaniste : Tournefort, 1708.

Astronome : J. Dominique Cassini, 1712.

Ingénieur militaire : Vauban, 1707.

Physiciens et chimistes : Rohault, 1675; Mariotte, 1684; Lémery, vers 1700.

Mathématiciens : Fermat, 1652; l'Hospital, 1704; les trois Bernoulli, 1704, 26, 48; Sauveur, 1716.

Érudits : le célèbre commentateur Saumaise; M. et Mme Dacier, traducteurs et hellénistes; les PP. Petau, Labbe, Brumoy, Jouvency, jésuites; Adrien de Valois; Moréri (*Dictionnaire historique*), Baluze, du Cange (*Glossaire*); Mabillon, Montfaucon, Ruinart, Calmet et Martène, bénédictins.

Historiens : Fr. Mézerai, 1683, et Daniel, 1728 (*Histoire de France*); Fleury, 1723 (*Histoire ecclésiastique*); Tillemont, 1698 (*Histoire des empereurs*); Rapin-Thoiras, 1725 (*Histoire d'Angleterre*); Rollin, 1741 (*Histoire ancienne*); Boulainvilliers, 1722, et Dubos, 1742, philosophie de l'histoire; Saint-Réal, 1692 (*Conjuration de Venise* et *des Gracques*); Vertot, 1735 (*Révolutions*).

Mémoires : le cardinal de Retz, 1679; Mme de Motteville, 1689; Saint-Simon, 1755.

Géographes et voyageurs : Bernier, 1688, voyageur et philosophe épicurien; Vaillant, 1706; Chardin, 1713; Guillaume de l'Isle, 1726.

Orientalistes : Bochart, 1667; Herbelot, 1695; Galland, 1715 (traducteur des *Mille et une Nuits*).

Poëtes latins : Rapin, 1687; Santeuil, 1697; Commire, 1702; de la Rue, 1725; le cardinal de Polignac, 1741 (*l'Anti-Lucrèce*).

Grammairiens : Vaugelas, 1650; Ménage, 1692 (*Origines de la langue*); Girard, 1748 (*Principes et Synonymes*); du Marsais, 1756 (*les Tropes et les Figures*).

Littérateurs en divers genres, romanciers, poëtes : Voiture, 1648, et Balzac, 1654; Mme de Sévigné, 1696, et Mme de Maintenon, 1719 (lettres); — Paul Scarron, 1660, poëte burlesque et romancier; Mme de la Fayette, 1699 (*la Princesse de Clèves*); Chapelle et Bachaumont, 1686 et 1702; Ch. Perrault, 1703 (*Contes des Fées*); Ant. Hamilton, 1720 (*Mémoires du comte de Grammont*); le Sage, 1747, poëte comique et romancier (*Turcaret*, 1708; *Gil Blas*, 1715, etc.); — Molière, 1673; Pierre Corneille, 1684; Quinault, 1688 (*opéras*); Racine,

1699; **Boursault**, 1708, poëte comique (*le Mercure galant*, *Ésope*); Thomas Corneille, 1709; Regnard, 1709 (*le Joueur*); Brueys, 1723, auteur de farces; Dufresny, 1724; Dancourt, 1726; la Fosse, 1708 (*Manlius*); Lamotte, 1731 (*Inès de Castro*); Longepierre, 1741 (*Médée*); Crébillon, 1762 (*Rhadamiste*, *Atrée et Thyeste*, etc.); — Brébeuf, 1661 (*la Pharsale*); — Racan, 1670; Mme Deshoulières, 1694, et Segrais, 1701, bergeries; Benserade, 1691, madrigaux et sonnets; — la Fontaine, 1695; — Boileau, 1711; Chaulieu, 1720, et la Fare, 1713, poésies anacréontiques; J. B. Rousseau, 1741.

Musicien : Lulli, 1687.

Peintres : Vouet, 1641; le Sueur, 1655 (*la Vie de saint Bruno*, etc.); le Poussin, 1665 (*le Déluge*); le Brun, 1690 (*Batailles d'Alexandre*, grande galerie de Versailles); Claude Lorrain, 1682; Mignard, 1695 (portraits); Jouvenet, 1717, etc.

Graveurs : Nanteuil, 1678; Audran, 1783.

Sculpteurs : Puget, 1695, surnommé le Michel-Ange français (*Milon de Crotone*); Girardon, 1715; les Coustou, les Coysevox.

Architecture : Claude Perrault, 1688 (*Colonnade du Louvre*); le Nostre, 1700 (jardins); Fr. et H. Mansart, 1666 et 1708 (*Versailles*, *les Invalides*, etc.).

Commerce. — Colbert est l'homme qui donna l'impulsion au commerce, à l'industrie, à la navigation; c'est aussi lui qui rétablit l'ordre dans les finances : il avait créé une chambre de justice pour rechercher les déprédations des financiers. Sous lui on vit se fonder des fabriques de *draps* à Sedan, de *glaces* à Saint-Gobain, de *soieries* à Lyon, de *tapisseries* (les Gobelins), à Paris. Marseille et Dunkerque furent déclarés ports francs. Alors se formèrent les compagnies des Indes orientales et occidentales en 1664, et du Nord en 1669. On fit des établissements à Cayenne, à Madagascar; le canal du Languedoc fut creusé sous la direction de *Riquet*, 1664-1680. Il y avait soixante vaisseaux de guerre en 1667; il y en eut cent en 1672, deux cent trente en 1681. Les ports de guerre étaient Brest, Rochefort, Toulon, Dunkerque, fortifiés d'après les théories de Vauban. Louvois, ministre de la guerre, établissait dans l'armée française une organisation admirable : c'est alors que se forma la maison du roi, et qu'on introduisit dans les troupes l'uniforme et l'usage de la baïonnette.

La France éclipse toutes les autres nations; cependant les étrangers ne sont pas dépourvus de gloire, et comptent un grand nombre d'hommes illustres.

L'Angleterre cite comme *poëtes :* Cowley, mort en 1667; Milton, 1674 (*Paradis perdu*, 1669); Otway, 1623 (*Venise sauvée*, tragédie); Dryden, 1701; Addison, 1710, poëte et prosateur; Pope, 1744, le rival de Boileau, etc.; — comme *prosateurs :* Tillotson, 1694, ser-

monnaire ; Swift, 1745 (*Gulliver*) ; Bolingbroke, 1751, écrivain politique et littéraire ; — comme *philosophes*, les successeurs de Bacon, mort en 1626 ; Hobbes, 1679 ; Sidney, 1683 ; Cudworth, 1688 ; Locke, 1704 ; Shaftesbury, 1713 ; Clarke, 1729 ; — comme *savants :* le médecin Harvey, 1657 ; le chimiste Boyle, 1691 ; le grand Newton, 1726 ; l'astronome Halley, 1741 ; — comme *érudits :* Farnabe, Usérius (*ère vulgaire*), et Bentley.

L'Italie conserve encore la gloire de la peinture, et la partage avec la Flandre ; mais sa littérature est en décadence.

Poëtes : Salvator Rosa, 1673.

Historiens : Davila, 1634 ; Bentivoglio, 1644 ; Vico, 1744, historien philosophe.

Savants : l'illustre Galilée, 1642 ; Torricelli, 1647 (*pesanteur de l'air, baromètre*).

Érudit : Muratori (*Recueil des historiens italiens*).

Peintres : le Guide, 1642 ; l'Albane, 1649 ; le Dominiquin, 1648 ; le Guerchin, 1668 ; Salvator Rosa, 1673 ; le Bernin, 1680, sculpteur, architecte et peintre.

La Hollande cite comme *philosophes :* Grotius, 1645 (*Droit des gens*) ; le panthéiste Spinosa, 1677, s'Gravesande, 1712, philosophe, mathématicien et astronome ; — comme *savants :* Huyghens, 1702 (*optique et télescope*) ; Boerhaave, 1758, médecin ; — comme *peintres* de l'école flamande : Rubens, 1640 ; Vandyck, 1641 ; Rembrandt, 1688 ; le vieux et le jeune Teniers, 1649 et 1694.

L'Allemagne est encore bien arriérée ; cependant elle a déjà des hommes illustres : le *publiciste* Puffendorf, 1695 ; l'*universel* Leibnitz, 1716, et son disciple Wolf, 1754, *philosophes ;* Képler, 1630, et Tycho-Brahé, 1636, *astronomes ;* Freinshemius, Gronovius, Fabricius, Spanheim, *érudits*.

L'Espagne et le Portugal n'offrent rien de remarquable pendant cette période.

Ainsi les différents États de l'Europe ont leur part de gloire pendant le XVIIe siècle ; mais c'est la France qui se place à la tête de la civilisation européenne : elle étend partout la souveraineté de son génie.

XXXVI.

HISTOIRE GÉNÉRALE AU XVIII° SIÈCLE.

Régence du duc d'Orléans. — Guerres et négociations relatives à la maison de Pologne. — Traité de Vienne. — Guerre de la succession d'Autriche. — Frédéric II et Marie-Thérèse. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Guerre de Sept ans, paix de 1763. — Puissance de la Prusse.

Régence du duc d'Orléans. Louis XV. — *Louis XV* était fils du duc de Bourgogne, petit-fils du Dauphin, arrière-petit-fils de Louis XIV. Il était âgé de cinq ans lorsque mourut son bisaïeul. Le parlement cassa le testament du vieux roi, comme il avait déjà fait de celui de Louis XIII, et déclara seul régent *Philippe*, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, au détriment du *duc du Maine*, fils légitimé du roi et de madame de Montespan, qui devait, aux termes du testament, partager la régence avec le duc d'Orléans. Celui-ci se laissa gouverner par *Dubois*, fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde, son ancien précepteur, homme intelligent et capable, mais débauché et corrompu, dont il fit successivement un archevêque de Cambrai, un cardinal, et un premier ministre. — Le premier acte du régent fut d'abolir les ministères particuliers, et de les remplacer par sept conseils qui comprenaient chacun dix membres; mais ce n'était pas là une réforme qui pût améliorer l'état de la France : on en revint aux secrétaires d'État en 1718. Le plus grand embarras provenait de la pénurie des finances. Louis XIV laissait trois milliards de dettes. Le régent ordonna une refonte des monnaies et une vérification des créances sur l'État; il réduisit une partie des rentes, et créa une sorte de chambre ardente pour la recherche des traitants concussionnaires. Ces expédients avaient eu pour effet de jeter le trouble dans les esprits et de ruiner le crédit. Alors parut le système de l'Écossais *Law*, agiotage immense, exagération du crédit et de la richesse fictive. Law créa une banque particulière d'escompte; il y joignit bientôt la compagnie d'Occident, puis la compagnie des Indes; il obtint la ferme générale des impôts, et lança pour 1 milliard 675 millions d'actions, qui, renchéries par l'agiotage de la rue Quincampoix, représentèrent plusieurs milliards. Law fut créé contrôleur général des finances, et il joignit la banque royale à sa compagnie (1720). Mais bientôt arriva la réaction: comme on commençait à dédaigner son papier-monnaie, Law obtint du régent un édit qui défendait de posséder plus de 500 livres en argent.

C'en était assez pour faire tomber son système. La valeur de ses actions baissa avec une rapidité prodigieuse, et la banqueroute devint inévitable. Law s'enfuit en Angleterre, puis à Venise, où il mourut. Les frères *Pâris-Duverney*, habiles financiers, mais ennemis du système de Law, furent chargés de la vérification des créances ou de l'opération du *visa*, comme on l'appela alors.

Pendant ce temps, *Alberoni*, fils d'un jardinier de Parme, devenu premier ministre d'Espagne, essayait de rendre à ce pays sa grandeur passée, et formait les projets les plus gigantesques. La France, l'Angleterre et la Hollande conclurent alors la *triple alliance* (1716). Peu après, Dubois découvrit une conspiration qui avait pour but d'enlever le régent, et de confier la tutelle du jeune roi à Philippe V, et la vice-régence au duc du Maine. Le chef principal de la conspiration était l'ambitieuse et spirituelle duchesse du Maine; le régent se contenta de la retenir quelque temps en prison, ainsi que son mari. Quant à *Cellamare*, l'ambassadeur d'Espagne, qui avait pris une grande part au complot, il fut arrêté et conduit à la frontière. Pendant ce temps, Alberoni essayait de reconquérir par les armes les États d'Italie démembrés de la monarchie espagnole ; il reprenait la Sardaigne à l'Autriche (1717), et la Sicile à la Savoie (1718); l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Hollande formèrent alors la *quadruple alliance*, et la guerre fut déclarée à l'Espagne (1719). La politique de la France avait donc complétement changé; elle avait maintenant pour alliés ses ennemis naturels, la maison d'Autriche, la Hollande et l'Angleterre, et elle combattait le petit-fils du grand roi. Le mot fameux de Louis XIV à son petit-fils, « Désormais il n'y a plus de Pyrénées, » était déjà oublié. Le maréchal de Berwick fit une invasion en Espagne, s'empara de plusieurs places, et incendia la flotte espagnole dans le port du Passage; en même temps les Anglais débarquaient en Galice, et les Autrichiens en Sicile. Philippe V, partout vaincu, fut obligé de disgracier Alberoni, et accéda à la quadruple alliance (1720). La fille du régent fut fiancée au prince des Asturies, et l'infante au roi de France. Celui-ci fut déclaré majeur en 1723. La même année, le cardinal Dubois mourut, des suites de ses débauches; le régent ne tarda pas à le suivre au tombeau. C'était un homme bon, naturellement équitable, mais négligent et libertin. Son gouvernement fut, sous le rapport des mœurs, une des époques les plus scandaleuses de notre histoire ; et, depuis, le nom de *Régence* est devenu synonyme de licence et de dépravation. Sans lui, sans son exemple contagieux, Louis XV n'eût peut-être point donné à la France le spectacle du vice couronné.

Le *duc de Bourbon* remplaça le duc d'Orléans comme premier ministre, et laissa gouverner l'État par la marquise *de Prie*, sa maîtresse, et par *Pâris-Duverney*, son surintendant des finances ; il ren-

voya l'infante, et maria le roi avec la fille de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne (1725). Mais, l'année suivante, madame de Prie fut disgraciée, et le duc de Bourbon envoyé en exil. C'est sous ce ministère qu'eut lieu l'institution de la *milice* ou de la *conscription*. Le cardinal *de Fleury*, ancien évêque de Fréjus, et précepteur de Louis XV, remplaça le duc de Bourbon.

En 1722, un congrès s'était ouvert à Cambrai pour réconcilier l'Autriche et l'Espagne, toujours ennemies. Trois ans après, ces deux puissances signèrent le *traité de Vienne* contre l'Angleterre et la France, leurs médiatrices; et alors la France, l'Angleterre, la Prusse, la Hollande, la Suède, le Danemark, conclurent le *traité de Hanovre* (1725-27). La guerre allait éclater; on armait déjà de toutes parts; mais la médiation du pape, le caractère pacifique du cardinal de Fleury, et la mort de l'impératrice de Russie, *Catherine Ire*, en prévinrent l'explosion. Un nouveau congrès s'ouvrit à Soissons en 1728, et amena le *traité de Séville*, qui fut conclu entre la France, l'Angleterre et l'Espagne (1729). Deux ans après, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne et l'Autriche firent le second *traité de Vienne :* les villes de Parme et de Plaisance étaient données à l'infant don Carlos, qui obtint encore bientôt après le grand-duché de Toscane. Ainsi se terminèrent les contestations qu'avait soulevées la succession d'Espagne. Celle de Pologne allait susciter de nouvelles discordes.

Guerre de la succession de Pologne. — *Auguste II*, roi de Pologne et en même temps électeur de Saxe, mourut en 1732. *Stanislas Leczinski*, le beau-père de Louis XV, élu en 1704, grâce à Charles XII, puis chassé par Auguste II, se porta de nouveau candidat à la couronne; il trouva un concurrent redoutable dans *Frédéric-Auguste*, fils du dernier roi. Tandis que la majorité de la nation élisait Stanislas, quelques palatins proclamèrent *Auguste III* (1733). La guerre éclata entre les deux rivaux; le premier avait pour lui la France, le second la Russie et l'Autriche. Stanislas, battu par les troupes de la Russie, se sauva à Dantzick, où le cardinal de Fleury avait envoyé une escadre avec 1500 hommes; mais cette faible troupe fut bientôt dispersée; Stanislas s'enfuit de nouveau, et Dantzick capitula. La France, ne pouvant atteindre la Russie, s'en prit à l'Autriche et lui déclara la guerre, de concert avec l'Espagne et la Sardaigne. Le maréchal *de Berwick* avait déjà conquis la Lorraine, passé le Rhin et pris le fort de Kehl, lorsqu'il fut tué à Philisbourg (1734). En Italie, *Villars* prit Pavie et Milan, et mourut peu de jours après. Il fut remplacé par les maréchaux *de Maillebois*, *de Coigny* et *de Broglie*, qu'on appela *la monnaie de Villars*. Ceux-ci gagnèrent les batailles de Parme et de Guastalla. Dans le royaume de Naples, le duc *de Montemar* fut vainqueur des Impériaux à Bitonto, et bientôt après fit couronner l'infant don Carlos à Palerme (1735). L'empereur,

vaincu partout, eut recours aux négociations, et demanda la paix. Le *traité de Vienne* mit fin à la guerre (1738). La Lorraine fut donnée à Stanislas, avec une clause de réversibilité à la France; le duc de Lorraine, *François-Étienne*, futur époux de l'impératrice Marie-Thérèse, eut la Toscane par compensation, et l'infant don Carlos devint roi de Naples.

L'Angleterre était restée neutre dans cette guerre de la succession de Pologne; l'année suivante (1739), elle attaqua l'Espagne, dont elle voulait ruiner la marine et les colonies. L'amiral *Vernon* s'empara de *Porto-Bello*, l'entrepôt des trésors du nouveau monde, mais il échoua devant Carthagène (1740). L'Espagne demanda le secours de la France; Fleury hésitait, quand la mort de Charles VI rendit la guerre universelle (1740).

Guerre de la succession d'Autriche. — *Ferdinand III*, sous qui avait été conclue la paix de Westphalie, était mort en 1657. *Léopold I*, malgré les prétentions de Louis XIV et de Ferdinand-Marie de Bavière, fut élu après un interrègne de quinze mois (1658). Il s'opposa inutilement à la *ligue du Rhin*, formée par les trois électeurs ecclésiastiques, le palatin de Neubourg, le landgrave de Hesse, la Suède et la France; et ce fut sous lui que la diète fut déclarée permanente à Ratisbonne (1663). Il eut à soutenir des guerres fréquentes contre les Turcs. Sous son règne, *Kara-Mustapha* eût emporté Vienne (1683), si le roi de Pologne, Jean Sobieski, n'était accouru au secours de cette place. En 1692, Léopold établit un neuvième électorat en faveur d'*Ernest-Auguste*, duc de Brunswick-Lunebourg-Hanovre, qui lui avait fourni de l'argent et des secours contre les Turcs (1692). Cet électorat fut reconnu par la diète en 1708. Le pouvoir impérial s'affaiblissait de jour en jour; trois princes allemands devenaient rois à l'étranger. Auguste II, électeur de Saxe, fut nommé roi de Pologne en 1697; Frédéric I[er], électeur de Brandebourg, se fit reconnaître roi de Prusse par Léopold, en 1700; l'électeur de Hanovre allait être roi d'Angleterre en 1714. Léopold mourut en 1705. Il avait fondé les universités d'Inspruck et de Breslau, et augmenté la bibliothèque impériale. — *Joseph I[er]* succéda à Léopold en 1706; il intervint dans les guerres européennes comme son prédécesseur, reconnut avec la diète le neuvième électorat, et mourut après avoir dompté une révolte des Hongrois (1711).—Joseph I[er] ne laissait que des filles. *Charles VI*, son frère, le même qui, sous le nom de l'archiduc Charles, avait disputé l'Espagne à Philippe V, lui succéda. Ce prince souscrivit l'acte de *capitulation perpétuelle*, qui restreignait aux cas pressants l'élection d'un roi des Romains. Après le traité de Rastadt, il eut la guerre avec les Turcs; le prince *Eugène* fut vainqueur à *Carlowitz*, prit Belgrade, et gagna la bataille de *Zentha*. La paix de Passarowitz donna à l'empereur Temeswar, Belgrade et la Servie (1718).

Charles VI fonda la compagnie commerciale d'Ostende, qui fut détruite par le traité de Vienne en 1731. Il se joignit à la czarine Anne contre les Turcs, n'éprouva que des revers, et céda la Servie (1737). Il mourut en 1740.

Charles VI était le dernier rejeton mâle de la maison de Habsbourg. Comme son frère Joseph Ier, il ne laissait que des filles; mais il avait fait reconnaître successivement à toutes les puissances de l'Europe un acte appelé *Pragmatique Sanction*, qui transférait sa succession à sa fille aînée, *Marie-Thérèse*. Cependant, à la mort de l'empereur, ces puissances rejetèrent la pragmatique; et alors éclata la guerre de la succession d'Autriche. *Charles-Albert*, électeur de Bavière, descendant de l'archiduchesse Anne, fille de Ferdinand Ier; *Auguste III*, roi de Pologne et électeur de Saxe, qui avait épousé la fille aînée de Joseph Ier; le roi d'Espagne, le roi de Sardaigne, Frédéric II, roi de Prusse, refusèrent, à des titres divers, de reconnaître Marie-Thérèse. Frédéric II envahit la Silésie, et les frères *Belle-Isle*, petits-fils de Fouquet, firent entrer la France dans la ligue contre l'impératrice, malgré l'opposition du vieux Fleury. Charles-Albert prit le nom de *Charles VII;* la France et l'Espagne, puis la Prusse, la Pologne, la Sardaigne, le Palatinat, conclurent avec lui la *ligue de Nymphenbourg* (1741). Marie-Thérèse était seule contre tant d'ennemis; elle déploya beaucoup d'activité; elle se présenta, un sabre au côté, et son fils *Joseph* entre les bras, devant les magnats hongrois, qui s'écrièrent avec enthousiasme : *Moriamur pro rege nostro Maria Theresa!* Cependant Frédéric II battit les Autrichiens à *Molwitz*, et conquit toute la Silésie; *Maurice de Saxe*, général au service de la France, s'empara de Prague par escalade (1741); l'électeur de Bavière, appuyé par le maréchal de Belle-Isle, se fit couronner archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, empereur à Francfort; mais bientôt les Autrichiens reprirent Lintz et emportèrent Munich. Le roi de Sardaigne s'allia avec Marie-Thérèse, qui tira de l'argent de la Hollande et de l'Angleterre. Frédéric II fit à Breslau sa paix particulière pour garder la Silésie (1742). Auguste III fit aussi défection, et tout le poids de la guerre retomba sur la France. Le cardinal de Fleury, qui l'avait toujours désapprouvée, entrava les opérations des généraux par une économie mal entendue. Les Français n'éprouvèrent plus que des revers : la ville de Prague ne tarda pas à être occupée par les Autrichiens, et le maréchal de Belle-Isle fut obligé de quitter l'Allemagne. Les talents militaires qu'il déploya dans cette retraite ont toujours excité l'admiration des tacticiens. Sur ces entrefaites, Fleury vint à mourir (1743). Après lui la *duchesse de Châteauroux*, maîtresse de Louis XV, conduisit les affaires en véritable Agnès Sorel, et chercha à tirer le roi de sa léthargie. Le roi d'Angleterre, Georges II, électeur de Hanovre, avait

levé une armée en faveur de Marie-Thérèse. Le maréchal *de Noailles* fut battu près du Rhin, à *Dettingen* (1743), par l'armée *pragmatique*, composée de Hanovriens, d'Anglais et de Hollandais; les succès furent balancés en Italie. Mais, en 1744, Frédéric II rentra dans la ligue, et Louis XV ouvrit en personne la campagne des Pays-Bas.

Le roi de France avait déjà conquis plusieurs villes de la Flandre, lorsque la nouvelle que le prince *Charles de Lorraine* avait passé le Rhin et pénétré en Alsace le força d'interrompre ses succès, et de marcher au secours de cette province: c'est alors qu'il fut atteint à Metz d'une fièvre maligne qui mit ses jours en danger, et fit éclater l'amour que la France portait encore à ses rois. Sa guérison fut prompte, et en même temps les victoires de Frédéric II en Bohême obligèrent le prince Charles à quitter précipitamment l'Alsace. Cependant l'empereur Charles VII mourut (1745). Son fils *Maximilien-Joseph*, électeur de Bavière, conclut avec l'Autriche la paix de *Füssen*, et *François Ier*, duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse, fut nommé empereur. Frédéric II, sans se décourager, continua les hostilités en Silésie, vainquit les Autrichiens et les Saxons à *Friedberg*, remporta sur le prince Charles une victoire éclatante à *Sorr;* puis, se jetant sur la Saxe, il s'empara de Dresde, tandis que le prince d'Anhalt prenait Leipsick et Meissen, et détruisait l'armée saxonne à *Kesseldorf*. Peu de jours après, Frédéric II fit avec l'Autriche une paix particulière, et la France resta encore seule chargée du fardeau de la guerre. Louis XV et Maurice de Saxe gagnèrent sur le général anglais Cumberland la grande bataille de *Fontenoy* (11 mai 1745), le plus remarquable fait d'armes du dix-huitième siècle. Cette victoire décisive fit tomber la Flandre au pouvoir des Français. Louis XV, qui désirait la paix, la fit offrir à l'Angleterre: sur le refus de cette puissance, la guerre continua. En Italie, une armée franco-espagnole, commandée par l'infant *don Philippe* et le maréchal *de Maillebois*, avait battu le roi de Sardaigne; le comte *de Gages* s'était emparé du Piémont, et avait envahi la Lombardie; mais après la paix de Dresde, l'Autriche, libre du côté de la Prusse, fit passer une nouvelle armée en Italie. La fatale journée de *Plaisance*, et la mort du roi d'Espagne Philippe V (1746), obligèrent l'armée franco-espagnole à sortir du territoire italien. Tandis que les flottes anglaises bloquaient nos ports de mer et ravageaient nos colonies, la Provence fut envahie par les Autrichiens vainqueurs; le maréchal de Belle-Isle sauva cette province, et rejeta l'ennemi au delà des monts (1747) Pendant ces alternatives de succès et de revers en Italie, les armes de la France étaient toujours heureuses dans le Nord: Maurice fut vainqueur du prince Charles de Lorraine à *Raucoux* (1747), et la guerre fut déclarée à la Hollande.

Les Provinces-Unies étaient alors bien déchues: soumise aux volon-

tés de l'Angleterre, cette république, depuis la paix d'Utrecht, ne jouait plus qu'un rôle très-secondaire en Europe. Après l'avénement de Guillaume III au trône d'Angleterre, le stathoudérat avait été aboli, et sous Louis XIV la Hollande avait été gouvernée par le grand pensionnaire *Heinsius*. La déclaration de guerre faite par la France en 1747, occasionna une révolution qui fut la parodie de la révolution de 1672 : le stathoudérat fut rétabli en faveur de *Guillaume IV*, prince d'Orange, de la branche de Nassau-Diest. En même temps la czarine Élisabeth s'allia avec les Anglais ; mais Louis XV fut vainqueur à *Lawfeld*, et Maurice s'empara de Berg-op-Zoom, ville fortifiée par *Cohorn*, le Vauban hollandais (1747). L'année suivante, Maurice prit Maëstricht, et on conclut le traité d'*Aix-la-Chapelle* (1748). Louis XV, sous prétexte de traiter en roi et non en marchand, ne retira aucun profit de cette guerre ruineuse, où la France avait cependant remporté de grandes victoires. Il réintégra ses alliés dans leurs possessions, et se fit rendre le cap Breton ; mais il restitua ses conquêtes, s'engagea à ne pas rétablir Dunkerque, à chasser de son royaume le *prétendant* Charles-Édouard, à garantir la succession protestante en Angleterre et la pragmatique sanction en Autriche. Par tous ces sacrifices, il obtint Parme et Plaisance pour l'infant don Philippe. Si Louis XV avait fait la paix à si bon marché, c'est que depuis quatre ans il était gouverné par la marquise de Pompadour, fille du boucher *Poisson*, qui avait succédé à la duchesse de Châteauroux dans la faveur du monarque, et qu'il voulait consacrer l'argent de la France à ses plaisirs. Tandis que l'opinion publique s'éloignait du roi languissant dans le *Parc aux Cerfs*, la favorite dissipait les trésors du royaume, choisissait les ministres, recevait les ambassadeurs, menait les négociations, et même les opérations militaires.

La France jouit alors de sept années de paix. Pendant ce temps, *Machault*, contrôleur général des finances, fit rendre l'édit de mainmorte, qui empêchait le clergé d'acquérir de nouveaux biens (1749). C'est alors qu'eut lieu l'affaire des *billets de confession :* M. *de Beaumont*, archevêque de Paris, faisait refuser les sacrements à tous les jansénistes. Le parlement saisit son temporel ; mais il fut exilé en masse par le roi, puis rappelé à la naissance du duc de Berri, qui fut Louis XVI (1754). Le clergé continua ses persécutions : le parlement refusa d'enregistrer les édits royaux ; le roi, dans un lit de justice, fit des menaces ; cent quatre-vingt-quinze membres donnèrent leur démission. La querelle s'envenimait ; mais l'attentat de *François Damiens* sur la personne du roi la termina (1757).

Guerre de sept ans. — La guerre de sept ans venait de commencer. Machault, ministre habile, avait relevé la marine française ; il avait déjà soixante-trois vaisseaux, et il espérait en avoir cent soixante-cinq en dix ans ; les colonies prospéraient. L'Angleterre, gou-

vernée par le fougueux *William Pitt,* voulut arrêter cette résurrection : elle éleva des contestations avec la France pour l'île de Tabago, pour les frontières de l'Acadie, et pour la souveraineté des rives de l'Ohio. En 1755, sans déclaration de guerre, et par un acte d'insigne mauvaise foi, les Anglais capturèrent trois cents bâtiments français. Georges II s'allia avec Frédéric II, roi de Prusse, par le traité de *Westminster* (1756); et la France, obéissant à une de ces révolutions diplomatiques fréquentes pendant le dix-huitième siècle, s'allia avec l'Autriche, son ancienne ennemie; par l'influence de madame de Pompadour, le *traité de Versailles* fut conclu avec Marie-Thérèse, et la czarine Élisabeth, que Frédéric II poursuivait de ses sarcasmes, accéda à cette alliance. Les hostilités éclatèrent.

Le maréchal *de Richelieu* débarqua dans la rade de Minorque, et prit Port-Mahon aux Anglais; l'amiral *Byng* ayant été battu dans les mêmes eaux par *la Galissonnière,* le conseil de l'amirauté le fit fusiller. Frédéric II, qui avait à lutter sur terre contre la France, la Russie et l'Autriche, entra en campagne. Il défit les Autrichiens à *Lowositz*, et resta maître de la Saxe. La Suède se joignit alors à la France, et le corps germanique leva pour Marie-Thérèse une *armée d'exécution*. Frédéric vainquit Charles de Lorraine à *Prague*, mais fut battu à *Kolin* (1757), et son général, *Lehwald*, fut défait à *Jægendorf* par les Russes. *D'Estrées* battit Cumberland à Hastembeck, et Richelieu, successeur de d'Estrées, força les Anglais à signer la capitulation de *Closter-Seven*. Ces succès de la France furent suivis d'un grand désastre: Frédéric II remporta sur le prince *de Soubise* et les Allemands la trop célèbre victoire de *Rosbach*. William Pitt rompit la capitulation de Closter-Seven, comme le sénat romain avait rompu celle de Caudium, et Ferdinand *de Brunswick,* cousin de Frédéric II, défit les Français à Crevelt. Par compensation, *de Broglie* battit les Hessois à Sondershausen, et Soubise fut vainqueur à Luttembourg. Frédéric triompha des Russes à Zorndorf, mais fut vaincu à Hochkirchen, en Lusace, par l'Autrichien *Daun* (1758), au moment où le duc *de Choiseul*, homme de talent, personnellement attaché aux princes de la maison de Lorraine, devenait ministre en France. L'année suivante fut encore marquée par des batailles. Ferdinand de Brunswick fut vaincu à Bergen et vainqueur à Minden; Frédéric fut mis en déroute à *Kunnersdorf* par Soltikof. En 1760, Ferdinand fut battu à Corbach et à *Clostercamp*, lieu devenu fameux par le dévouement héroïque du chevalier *d'Assas*. Frédéric, vainqueur à *Liegnitz*, livra la bataille indécise de *Torgau*. La guerre avait lieu en même temps dans les colonies (Cf. n° XXXIX).— En 1761, le duc de Choiseul fit signer à Paris le *pacte de famille,* par lequel les Bourbons de France, d'Espagne et d'Italie se garantissaient réciproquement leurs États. Ce traité fut d'abord tenu secret; l'Angleterre, en ayant eu connaissance, déclara

la guerre à l'Espagne, et le Portugal embrassa la cause de l'Angleterre (1762). Pendant ces événements, *Pierre III* succédait à Élisabeth en Russie : grand admirateur de Frédéric II, il lui envoya quinze mille hommes; mais bientôt il fut détrôné par *Catherine II*, qui resta neutre. D'Estrées et Soubise furent battus à Grebenstein par Ferdinand; l'Autrichien Lacy à Reichenbach, par le prince de Bevern; et l'armée d'exécution à Freyberg, par le prince Henri. Ce furent les dernières hostilités; l'épuisement était général, et, de guerre lasse, on fit la paix.

Par le traité *de Paris,* conclu entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et le Hanovre, Louis XV restitua Minorque à l'Angleterre; il lui céda l'Acadie, le Canada, le cap Breton, le golfe et le fleuve Saint-Laurent, la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, la rivière du Sénégal avec ses comptoirs; il ne recouvra que précairement ses colonies de l'Inde; enfin il céda la Louisiane à l'Espagne pour la dédommager de la Floride, qu'elle donna aux Anglais, moyennant la restitution de Cuba. — Par le traité *d'Hubertsbourg,* entre la Prusse et l'Autriche, Frédéric II garda la Silésie, et promit sa voix pour faire élire Joseph, fils aîné de Marie-Thérèse, comme roi des Romains; l'électeur de Saxe recouvra ses États; la Suède évacua la Poméranie prussienne (1763). Ainsi se termina cette guerre de sept ans, dont les résultats sont si vastes. La vieille France perd sa gloire, qui est éclipsée par celle de la Prusse, petit État jadis placé sous sa protection; l'Angleterre, souveraine de l'Océan, est maîtresse de la moitié de l'Allemagne; l'Autriche consent à ne plus dominer que dans les pays du midi, et accepte la création de la monarchie prussienne, qui devient une puissance de premier ordre : Frédéric II est proclamé le Grand, l'unique, l'homme des miracles (1763).

Espagne. — La paix d'Utrecht avait établi les Bourbons en Espagne : quelque temps après, Philippe V perdit sa femme, *Gabrielle-Louise* de Savoie. La princesse *des Ursins*, intrigante célèbre, maria Philippe V avec *Isabelle Farnèse* de Parme (1714); Alberoni, qui avait négocié le mariage, excita la reine contre la favorite, et celle-ci fut bannie de l'Espagne. Isabelle donna sa confiance à Alberoni, qui devint premier ministre et ensuite cardinal. Alors Alberoni forma ces projets téméraires qui amenèrent la guerre et sa disgrâce (1720). Il mourut à Rome, après avoir failli être élu pape. Il avait remis l'ordre dans les finances, rétabli la discipline dans les troupes, réparé le port de Cadix, relevé l'industrie et le commerce, et créé une marine royale. — Dégoûté des grandeurs, Philippe V, à peine âgé de quarante ans, résigna le pouvoir entre les mains de *Louis,* son fils aîné (1724); mais le jeune roi étant mort la première année de son règne, comme don Ferdinand, son frère, n'avait que douze ans, Philippe fut obligé de remonter sur le trône. Il se laissa gouverner par le baron *de Ripperda*,

qu'il créa duc et grand d'Espagne (1725); mais Ripperda fut bientôt disgracié.— Les Espagnols prirent Oran en 1732, s'allièrent avec la France dans la guerre de la succession de Pologne, furent attaqués par l'Angleterre en 1739, et entrèrent dans la guerre de la succession d'Autriche. Ils avaient alors un bon ministre, le marquis de *la Castellar*. Philippe V mourut en 1746. Il avait bâti le palais de St.-Ildefonse, fondé la bibliothèque de Madrid et plusieurs académies. — *Ferdinand VI*, son fils, mérita le surnom de Sage; son ministre, *la Ensenada*, fut un bon administrateur. Il signa le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, et conclut en 1758 un concordat avec Rome. Ce prince avait de fréquents accès de tristesse, auxquels on opposait la voix du célèbre chanteur *Farinelli*. Il mourut, laissant cinquante vaisseaux de guerre et une épargne de soixante millions (1759). — *Don Carlos*, roi de Naples, succéda à son frère sous le nom de *Charles III;* il céda la couronne des Deux-Siciles à son troisième fils, *Ferdinand IV*, signa le pacte de famille en 1761, et le traité de Paris en 1763.

Angleterre. — *Georges Ier* (1714-27) avait succédé à la reine Anne; avec lui les whigs revinrent au pouvoir. *Robert Walpole* accusa de trahison lord *Bolingbroke*, négociateur de la paix d'Utrecht; le comte *d'Oxford*, le duc *d'Ormond* et le comte *de Strafford* furent impliqués dans cette affaire. Oxford fut envoyé à la Tour; Bolingbroke et le duc d'Ormond s'exilèrent. Peu de temps après, les jacobites se révoltèrent, sans rien faire d'important. Le prétendant débarqua inutilement en Écosse. — Sous Georges Ier, la triennalité du parlement fut remplacée par la septennalité; on vit un certain *Blunt* essayer un système financier analogue à celui de Law (1720). Georges Ier eut en 1720, avec l'Espagne, une courte guerre, que termina la disgrâce d'Alberoni.

Georges II (1727-60) succéda à son père; il eut pour ministre *Robert Walpole*, qui régna par la corruption. La guerre fut déclarée à l'Espagne en 1739, et en 1740 elle se confondit avec la guerre de la succession d'Autriche. Walpole tomba en 1742, et fut remplacé par lord *Carteret*. Georges II assista à la victoire de *Dettingen*, remportée sur les Français par l'armée pragmatique (1743). Sous son règne, le prétendant *Charles-Édouard*, ayant voulu envahir l'Angleterre, fut rejeté sur les côtes de France par la tempête (1744). Il fut plus heureux l'année suivante, et entra dans Édimbourg; vainqueur à *Preston-Pans* et à *Falkirk*, il fut battu par Georges II à *Culloden*, et repassa le détroit (1746). Le traité d'Aix-la-Chapelle lui interdit le sol de la France (1748). Lord Carteret fut remplacé (1744) par le grand ministre de l'Angleterre, l'illustre *William Pitt*, qui fit déclarer la guerre à la France en 1755. Georges II mourut en 1760 : à sa mort, la dette était de cent millions sterling. — *Georges III* était le petit-fils de Georges II. C'est sous lui que William Pitt déclara la guerre à l'Espagne, qui venait de signer le pacte de famille; puis il se retira. Il fut rem-

placé par le comte *de Bute*, sous le ministère duquel se termina la guerre de sept ans (1763).

Prusse. — Le burgrave de Nuremberg, *Frédéric*, de la maison de Hohenzollern, avait obtenu de l'empereur Sigismond le margraviat de Brandebourg; il fut reconnu quelque temps après en qualité d'électeur au concile de Constance (1414), et mourut en 1440. — *Frédéric II*, *Dent de Fer*, acquit une partie de la Lusace sur Podiebrad, et racheta la Nouvelle-Marche à l'ordre Teutonique. Il abdiqua en faveur de son frère *Albert*, qui fut surnommé l'*Ulysse* et l'*Achille du Nord* (1469). Albert statua que ses fils puînés auraient Anspach et Bayreuth, et que les autres domaines de sa maison, présents et futurs, seraient attachés à l'électorat. — Après Albert vinrent *Jean*, dit *le Cicéron* (1486); *Joachim Ier* (1499), *le Nestor*, fondateur de l'université de Francfort-sur-l'Oder, sous lequel *Albert de Brandebourg*, de la branche puînée, grand maître de l'ordre des chevaliers teutoniques, embrassa la réforme en 1525, et sécularisa la Prusse ducale; *Joachim II* (1535), qui introduisit le luthéranisme dans le margraviat de Brandebourg; *Jean-Georges* (1571), *Joachim-Frédéric* (1598); enfin, *Jean-Sigismond* (1608-1619), qui réunit au margraviat la Prusse ducale, comme gendre et héritier du dernier duc Albert, et la moitié de la succession de Juliers; il fit rédiger le *Code prussien*, et embrassa le calvinisme. — Après Jean-Sigismond vinrent encore *Georges-Guillaume* (1619-40), qui prit part à la guerre de trente ans, et enfin *Frédéric-Guillaume*, le *grand électeur* (1640-1688). Par le traité de Wehlau (1657), il se fit céder la pleine souveraineté de la Prusse ducale, sur laquelle la Pologne avait toujours conservé le droit de suzeraineté; il fut ennemi de Louis XIV, accueillit les calvinistes chassés de France, fonda la bibliothèque de Berlin, bâtit le château de Potsdam, et songea à faire reconnaître sa royauté.

Son fils *Frédéric III* fut reconnu roi par la cour de Vienne en 1701; il prit alors le nom de *Frédéric Ier*, et mourut en 1713. Il avait bâti le château royal, l'arsenal, fondé l'université de Halle en 1694, une académie des arts à Berlin en 1697, et, en 1707, la Société royale des sciences et belles-lettres, dont l'illustre Leibnitz devint président. Il avait créé l'ordre de l'Aigle Noir. — *Frédéric-Guillaume Ier* (1713-40) fut le *roi sergent;* Georges II l'appelait *Mon frère le caporal*. Louis XIV le reconnut roi de Prusse et prince de Neuchâtel, au traité d'Utrecht. Frédéric-Guillaume entretint une armée de quatre-vingt mille hommes. Il fit partie de la ligue contre Charles XII. Le traité de Stockholm, en 1720, lui donna une partie de la Poméranie, et il établit une colonie de Français à Stettin. Il entra dans la ligue de Hanovre, puis il traita avec Charles VI. Dans la guerre de la succession de Pologne, il donna quelques troupes à l'empereur, mais resta neutre du côté de la Pologne, et reçut

même Stanislas à Kœnigsberg. Son fils, *Charles-Frédéric*, naquit, en 1714, de *Sophie-Dorothée*, sœur de Georges II. Il tenta de se soustraire, avec l'officier *Katt*, au joug grossier de son père : Katt fut exécuté; le roi se laissa fléchir pour son fils, et mourut en 1740.

Frédéric II, dit le Grand (1740-86), signala son avénement en fondant l'ordre du Mérite, et en entrant dans la guerre de la succession d'Autriche. Il joignit l'Elbe à l'Oder par le canal de Plauen, et creusa le port de Stettin. Il soutint avec gloire la guerre de sept ans, et garda la Silésie, qu'il avait conquise (1763).

XXXVII.

Histoire de la Russie, de la Pologne, de la Turquie, du Danemark, de la Suède, depuis l'avénement de Charles XII et celui de Pierre le Grand jusqu'à la mort de Catherine II. — Grandeur de la Russie.

L'Europe, au dix-huitième siècle, était encore partagée en deux mondes bien distincts, qui se connaissaient, il est vrai, depuis Gustave-Adolphe, mais qui cependant avaient peu de rapports entre eux : le monde occidental comprenant l'Angleterre, la Hollande, la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie; et le monde oriental, comprenant les deux États scandinaves de Suède et de Danemark, les deux États slaves de Pologne et de Russie, et l'empire ottoman. La Prusse, l'Autriche avaient des relations avec ces deux mondes, et en étaient, pour ainsi dire, le point de jonction.

1° SUÈDE.

Charles XII (1697-1718). — Charles XII n'avait que quinze ans quand il succéda à son père Charles XI. Depuis Gustave-Adolphe, les puissances du Nord étaient jalouses de la prépondérance de la Suède : une ligue fut formée contre le jeune prince par *Auguste II*, roi de Pologne, *Frédéric IV*, roi de Danemark, et *Pierre Ier*, czar de Russie. Charles XII, déployant une fermeté précoce, ne perd pas un instant : il campe à deux lieues de Copenhague, et force Frédéric IV à signer la paix (1700). Il gagne sur les Russes, en Ingrie, la célèbre bataille de Narva; il défait les Saxons, réduit Auguste II à son électo-

rat, et donne la couronne de Pologne au jeune *Stanislas Leczinski*, palatin de Posnanie (1704). Après le départ du roi de Suède, Auguste II chasse Stanislas; Charles XII ramène son protégé (1707), et, dignement soutenu par son lieutenant *Renschild*, vainqueur des Saxons à *Frauenstadt*, il oblige Auguste II à se soumettre aux plus humiliantes conditions. Charles XII, dans son camp d'Altranstadt, près de Lutzen, est pendant un moment l'arbitre de l'Europe; mais il refuse l'alliance de Louis XIV : il aime mieux aller se perdre en aventurier chez les Cosaques. Il ne veut traiter avec le czar que dans Moscou, et, le fouet à la main, il part pour chasser la *canaille moscovite* non-seulement de Moscou, mais du monde. Charles XII quitte l'Allemagne au commencement de 1708, et, poussant les Russes devant lui, il atteint les bords de la Bérésina : il arrive ensuite à Mohilev sur le Borysthène; mais, au lieu de se diriger sur Moscou, il entre dans l'Ukraine, où l'appelle l'hetman *Mazeppa;* il perd, pendant le rigoureux hiver de 1709, la grande bataille de *Pultawa*, que gagne Pierre le Grand en personne : du reste, il n'avait que trente mille hommes contre soixante-dix mille. Tandis que les débris de son armée désorganisée mettent bas les armes devant les Russes, Charles XII, malade et blessé, perdant en un jour le fruit de tant de victoires, s'enfuit chez les Turcs. Le sultan *Achmet III* lui donne l'hospitalité à Bender; pendant ce temps, Auguste II chasse Leczinski de la Pologne, et le roi de Prusse entre dans la ligue contre la Suède. Les Russes s'emparent de la Livonie, et les Danois débarquent en Suède un corps de dix-sept mille hommes : ces derniers sont repoussés par le brave général suédois *Steinbock*, et se rembarquent précipitamment (1710).

Charles XII était parvenu, malgré l'opposition du grand vizir *Kiuperli*, à exciter la Porte contre Pierre le Grand. *Achmet III* déclare la guerre à la Russie, et bientôt le czar est cerné sur le Pruth, avec son général *Schérémétoff*, par deux cent mille Turcs, que commande le grand vizir *Baltagi-Méhémet*. Il était perdu, sans la présence d'esprit de *Catherine*, esclave livonienne, qu'il avait épousée en 1707. Celle-ci lui fait entamer des négociations avec Méhémet : il rend Azov, démolit le port de Taganrok, et peut alors se retirer avec armes et bagages (1711). Charles XII reçoit l'ordre de quitter les États du sultan : furieux d'un tel abandon, il refuse d'obéir, et, dans sa maison de Bender, soutient, avec ses cuisiniers et ses domestiques, un siége en règle contre une armée de Turcs; puis il part pour la Suède (1714), traverse incognito les États de l'empereur, et arrive à Stralsund. Assiégé dans cette place par une armée combinée de Danois, de Saxons, de Russes et de Prussiens, il se défend avec un courage héroïque; il est néanmoins obligé de quitter la place, et rentre en Suède après une absence de quinze ans. Le baron *de Gœrtz*

le réconcilie alors avec Pierre Ier; il s'allie ensuite avec Alberoni, qui le fait entrer dans ses projets contre l'Angleterre : il avait commencé à attaquer le Danemark, et entrepris la conquête de la Norwége (1718), lorsqu'il fut tué au siége de *Frédéricshall* (1).

Ulrique-Éléonore et Frédéric V (1719-1751). — La mort de Charles XII amena une révolution dans le gouvernement de la Suède. Les états, fatigués du pouvoir absolu, qui avait été poussé à l'excès sous le dernier règne, commencèrent par mettre à mort le baron de Gœrtz, dernier ministre de Charles XII; ils élurent ensuite *Ulrique-Éléonore*, sœur de Charles XII, au préjudice de *Charles-Frédéric*, duc de Holstein, fils de la sœur aînée de Charles XII; et, pour circonscrire l'autorité royale, ils rédigèrent une nouvelle constitution, qui donnait tout le pouvoir à la diète. L'année suivante, Ulrique associa au trône son mari, *Frédéric de Hesse-Cassel;* elle fit ensuite la paix avec la Prusse et le Danemark, puis avec la Russie, à laquelle le traité de *Nystadt* donna l'Ingrie, la Carélie, la Livonie et l'Esthonie (1721). La Suède se trouve alors divisée en deux factions, le parti français ou *des Chapeaux*, le parti russe ou *des Bonnets*. Les Chapeaux l'emportent en 1728, et amènent avec la Russie une guerre qui est malheureuse. Les généraux *Lewenhaupt* et *Buddenbrock* payent de leur tête la défaite de leurs troupes.

Adolphe-Frédéric (1751-1771). — Frédéric V mourut sans enfants, et eut pour successeur *Adolphe-Frédéric de Holstein-Euten.* Les Chapeaux firent entrer la Suède dans la guerre de sept ans; mais les Bonnets prirent l'ascendant, de 1765 à 1769. — Le commerce et l'industrie prospéraient néanmoins : sous Frédéric V, la *compagnie des Indes* fut fondée en 1731; l'Académie des sciences fut ouverte en 1739, celle de peinture et de sculpture en 1735; sous Adolphe-Frédéric, la littérature commença à fleurir; enfin, en 1736, un *nouveau code* avait été promulgué.

Gustave III (1771-92). — Le fils d'Adolphe-Frédéric rendit à la royauté les prérogatives dont elle avait été dépouillée en 1718, par suite d'un soulèvement militaire contre la diète, qu'il avait lui-même secrètement dirigé (1772). Il donne alors une *nouvelle constitution :* les états sont maintenus; ils conservent le pouvoir législatif et le droit d'établir les impôts; le roi possède le pouvoir exécutif, mais il ne peut faire la guerre sans le consentement de la nation. Gustave III abolit la torture, remédia de son mieux à la famine, favorisa la liberté de la presse, fit fleurir le commerce, l'industrie et l'agriculture; il rendit tout son antique éclat à l'université d'Upsal, qui venait de perdre une de ses gloires, *Linné*, le naturaliste; enfin

(1) Voyez l'*Histoire de Charles XII*, par Voltaire.

il réforma les statuts de l'Académie des sciences de Stockholm, et accorda aux beaux-arts une protection éclairée. — En même temps il réorganisait l'armée et réparait la flotte. En 1783, il réprima un soulèvement en Dalécarlie. En 1788, il avait attaqué *Catherine II*, occupée contre les Turcs; mais l'armée, égarée par ses chefs, refuse de lui obéir: il revient aussitôt en Suède, renouvelle le coup audacieux de 1772, et consomme l'abaissement de la noblesse: il publie un *nouvel acte constitutionnel* qui établit l'égalité en Suède. En 1790, la flotte suédoise est victorieuse à *Suenkesund*, et cette victoire amène la paix de *Wærelæ*. Gustave III se préparait à s'armer en faveur de Louis XVI, lorsqu'il fut assassiné en 1792.

2° DANEMARK.

Frédéric IV (1699-1730). — Le successeur de Christian V, Frédéric IV, après une longue guerre avec CharlesXII, conclut la paix avec *Ulrique-Éléonore* en 1720, et depuis consacra tous ses soins aux progrès du commerce et de la navigation. Il essaya vainement de relever la compagnie des *Indes orientales*, qui ne tarda pas à se dissoudre (1729). L'année précédente, la ville de Copenhague avait été dévastée par un incendie.

Christian VI (1730-46), son fils, fut un prince d'une dévotion étroite et tracassière; il protégea néanmoins les sciences, le commerce et l'industrie; fonda la banque d'assignation de Copenhague (1735), et entra dans l'alliance anglaise en 1740.

Frédéric V (1746-66), fils de Christian VI, fut un des rois les plus remarquables et les plus bienfaisants du Danemark. Il s'allia avec la Suède, créa plusieurs sociétés de commerce, fonda un grand nombre d'établissements utiles, entre autres le Jardin des Plantes et les Invalides. Il eut pour ministre le comte de *Bernstorf*, qui fut surnommé le Grand, le *Colbert* du Danemark.

Christian VII succéda à son père en 1766. Il visita la Hollande, l'Angleterre, la France et l'Allemagne. Son médecin *Struensée* devient ministre en 1769; c'était un réformateur trop brusque; on força le roi à signer l'arrêt de sa mort, et à répudier sa femme *Caroline-Mathilde*, qu'on accusait de relations coupables avec ce ministre (1772). Le prince royal, *Frédéric*, admis au conseil dès 1784 en qualité de co-régent, fit déclarer, en 1788, que le servage finirait en 1800, et devint roi, sous le nom de *Frédéric VI*, en 1808.

3° RUSSIE ET POLOGNE.

Pierre le Grand était czar de fait aussi bien que de nom en 1696. Il avait pour confident un étranger, le Genevois *Lefort*. De concert avec lui, il médita la création d'une armée régulière; il fonda deux régiments, les gardes Préobajenski et les gardes Semenowski : déjà l'Écossais *Gordon* avait organisé un régiment de cinq mille hommes; Lefort en organisa un second de douze mille hommes, qu'il se chargea de commander; en même temps il construisit des barques et même deux vaisseaux de trente canons, et devint amiral comme il était devenu général. Avec ces forces nouvelles, Pierre attaqua les Turcs et leur enleva le port d'Azov, qui pouvait lui assurer la domination de la mer Noire (1696). Il se mit ensuite à voyager, visita la Prusse, l'Allemagne septentrionale, la Hollande, travailla plus d'un an comme charpentier dans les chantiers de l'amirauté à Saardam, près d'Amsterdam; passa en Angleterre, et reçut de Guillaume III un vaisseau magnifique. De Londres il se rendit à Vienne, d'où il fut rappelé en Russie par une révolte des strélitz : cette milice, d'abord battue par Gordon et par le Prussien *Shein*, fut anéantie par le czar : deux mille Strélitz furent pendus, cinq mille décapités, et Pierre fit lui-même l'office de bourreau (1698). L'année suivante, le czar perdit son ami *Lefort :* il n'en continua pas moins son œuvre de réforme et d'organisation. Il abolit le patriarcat, qui était venu de Constantinople en Russie (1453), et qui plus d'une fois avait bravé l'autorité impériale; dès lors il joignit le pouvoir spirituel au pouvoir temporel (1703). Il institua en outre l'ordre de Saint-André, et publia une série d'ordonnances ayant pour but d'adoucir la rudesse des mœurs moscovites, et d'introduire en Russie les habitudes et les plaisirs de la civilisation européenne.

En 1699, Pierre fit la paix avec les Turcs, et obtint la cession d'Azov. C'est alors qu'il eut avec Charles XII cette guerre difficile, dont il finit par sortir triomphant (1711), mais qui avait entravé quelque temps l'exécution de ses projets. Néanmoins il fonda Saint-Pétersbourg en 1704, afin de rapprocher la Russie de l'Europe. Il avait alors pour ministre le fameux *Menzikoff*, qui de garçon pâtissier était devenu prince et général. En 1717, il fit un voyage à Paris, s'inscrivit comme membre de l'Académie des sciences, et conclut un traité de commerce avec la France. Son fils, *Alexis Pétrovitch*, ennemi des nouveautés et gouverné par les prêtres, chefs du parti des mécontents, s'était, pendant ce temps, sauvé à Vienne chez l'empereur Charles VI, son beau-père; il revint en 1718 : toutefois, la réconciliation entre le père et le fils n'était qu'apparente. Pierre le fit arrêter, et le traduisit devant un tribunal qui le condamna à mort; mais, en en-

tendant prononcer l'arrêt, Alexis fut saisi de convulsions, dont il mourut quelques jours après. De nombreuses exécutions précédèrent et suivirent cette catastrophe.

Au milieu de tous ces supplices, le czar redoublait de soins pour civiliser ses États : il étendait au loin le commerce extérieur, il créait des manufactures de glaces, de tapisseries, de draps, de toiles, etc. ; organisait la police, fondait des établissements de charité, embellissait Saint-Pétersbourg, et faisait éclairer la ville pendant la nuit. En 1721, il conclut avec la Suède le traité de Nystadt, qui agrandissait considérablement ses États, et lui assurait la possession de tous les pays qu'il avait conquis depuis les frontières de la Courlande jusqu'au fond du golfe de Finlande ; en 1723, il conduisit une armée de cinquante mille hommes jusqu'au delà de la mer Caspienne, et conquit la ville de Derbent. Il mourut en 1725, avec les titres de *grand*, d'*empereur* et de *père de la patrie ;* il avait cherché à civiliser la Russie, mais ce n'était encore qu'une civilisation violente et superficielle. Supérieur à son peuple par son génie et ses connaissances, Pierre en avait toute la férocité. Il fut despote cruel autant que monarque éclairé, et opprima ses sujets pour les rendre meilleurs.

Catherine Ire (1725-27). — Catherine, que le czar Pierre avait épousée en 1707, parvint à succéder à son mari, avec le secours de Menzikoff; elle ne régna que deux ans, et désigna pour son héritier Pierre II, fils du malheureux Alexis. — *Pierre II* (1727-30) n'avait que onze ans. Menzikoff gouverna d'abord pour lui ; il fut bientôt disgracié, et remplacé par *Iwan Dolgorouki*. Ce dernier espérait faire épouser sa sœur au jeune empereur, quand la mort prématurée de Pierre II (1730) vint anéantir ses projets ambitieux.

Anne Iwanowna (1730-1740), duchesse douairière de Courlande, et nièce de Pierre Ier, monta alors sur le trône. Son favori, *Biren*, exila, puis condamna à mort les Dolgorouki. C'est alors qu'éclata la guerre de la succession de Pologne (1733) : la Russie favorisa Frédéric-Auguste III, et celui-ci, par reconnaissance, nomma Biren duc de Courlande. La Russie eut ensuite une guerre sans importance avec les Turcs : la paix fut conclue à *Belgrade* (1739). Anne mourut l'année suivante ; elle nomma czar *Iwan*, fils de sa nièce Anne Petrowna et du prince *Antoine-Ulric* de Brunswick. Deux hommes avaient gouverné la Russie sous la czarine Anne : son favori *Biren*, issu d'une des plus illustres familles de la Russie, et qui ne manquait point de talents, mais dont la cruauté et la tyrannie rendirent odieux le règne d'une princesse naturellement douce et bonne ; et le maréchal *Munich*, grand capitaine, élève d'Eugène et de Marlborough, mais non moins ambitieux que son rival. — A peine *Iwan VI* fut-il monté sur le trône, que Munich réussit à renverser Biren, et le fit reléguer en Sibérie (1740) : au bout d'un an, une nouvelle révolution

précipita dans les fers le malheureux Iwan, toute sa famille et tous ses partisans.

Élisabeth (1741-62), seconde fille de Pierre le Grand, avait détrôné le jeune Iwan ; elle emprisonna Munich, fit massacrer ou bannit du sol de la Russie tous les étrangers qui étaient venus s'y établir sous les règnes précédents. De ce nombre était le célèbre géomètre *Euler*, qui se réfugia à Berlin. Élisabeth eut pour ministre le Russe *Bestucheff*, vendu à l'Angleterre. Celui-ci fit renvoyer l'ambassadeur français, malgré la part qu'il avait prise à l'élévation d'Élisabeth, et exila à Archangel un autre Français, *Lestocq*, qui avait été un des agents principaux de la conjuration. Pendant le règne d'Élisabeth, la Suède et la Pologne tombèrent entièrement sous l'influence de la Russie : la première, par le traité d'*Abo*, qui termina la guerre commencée avec les Suédois sous Iwan (1743) ; la seconde, par l'indolence d'Auguste III, et la trahison de son ministre, le comte *de Bruhl*, docile instrument de toutes les volontés d'Élisabeth. Le royaume de Pologne était alors divisé en deux partis : les *Potocki* et les *Czartoryski*, familles puissantes, dont la dernière était à la tête des partisans de la monarchie héréditaire, tandis que l'autre voulait encore restreindre l'autorité royale, déjà si faible et si précaire. Dans la guerre de sept ans, Auguste III fut pour la Russie contre Frédéric II ; chassé de la Saxe, il se réfugia en Pologne (1756). Cinq ans après, Élisabeth mourut (1762).

Pierre III, de Holstein-Gottorp, fils d'Anne Petrowna et du duc de Holstein, était neveu d'Élisabeth et son héritier. Il épousa *Catherine* d'Anhalt-Zerbst. Il admirait beaucoup le roi de Prusse, et l'appelait *le roi mon maître*. S'il n'avait pas le génie de son aïeul, il en avait au moins les bonnes intentions. Malheureusement des mésintelligences s'élevèrent entre lui et sa nouvelle épouse ; celle-ci, prévenant son mari, le détrôna l'année même de son avénement, et le fit tuer (1762). *Grégoire Orlof*, qui avait succédé à *Soltikof* et à *Poniatowsky* dans l'amour de Catherine, fut, avec le comte *Panine*, le principal instrument de cet attentat.

Catherine II (1762-96) commença par confirmer la paix avec la Prusse au traité d'Hubertsbourg ; elle intervint ensuite dans les affaires de Pologne. Auguste III étant mort en 1763, Catherine, aidée par Frédéric II, fit élire son ancien amant, Stanislas Poniatowski, sous le nom de *Stanislas-Auguste*. Elle appuya les réclamations des *dissidents*, protestants ou grecs, qui depuis 1733 étaient totalement exclus des diètes électorales et des dignités de l'État, et, de concert avec Frédéric II, elle défendit l'abolition du *liberum veto* (1766). L'étranger imposait des lois à la Pologne : le parti national, guidé par les Czartoryski, forma la *confédération de Barr*, en Podolie, pour la défense de la religion et de la liberté. Les Polonais furent secourus un ins-

tant par une utile diversion. Le sultan *Mustapha III* déclara la guerre à la Russie pour une violation de territoire (1768). Les Russes, commandés par le prince *Galitzin*, échouèrent devant Choczim ; mais bientôt ils détruisirent une armée turque, prirent la ville, et pénétrèrent en Moldavie et en Valachie, sous la conduite du maréchal *de Romantzof*. Catherine essaya ensuite de soulever la Grèce, et ses vaisseaux, joints à ceux de l'amiral anglais *Elphinstone*, brûlèrent la flotte turque dans le petit golfe de *Tchesmé :* malgré ces succès importants, la guerre languit, et n'amena aucun résultat décisif. L'an 1770, le prince *Henri de Prusse* fit un voyage à Saint-Pétersbourg; et sans doute un démembrement de la Pologne fut convenu dès ce moment. Les confédérés de Barr furent battus par *Souwarof*, et en même temps les Russes se rendirent maîtres de la Crimée. La confédération, battue, fut réduite à se dissoudre (1772). Alors eut lieu un premier partage de la Pologne, que la diète fut obligée de ratifier. En 1775, le reste de la Pologne vit promulguer une loi qui maintenait le *liberum veto*. L'année précédente, Catherine avait conclu le traité de *Kaïnardji* avec les Turcs : les clauses étaient l'indépendance de la Crimée, la liberté de la navigation sur le Pont-Euxin, et une amnistie pour les Grecs. Catherine mit fin à la république des *Cosaques-Zaporogues*, établis vers les cataractes du Dniéper. Elle avait alors pour amant le farouche et intrépide *Potemkin*. Elle intervint avec la France dans les affaires de Bavière (1779), et l'année suivante elle entra avec la Prusse, l'Autriche, le Portugal, les Deux-Siciles et la Hollande, dans la neutralité armée contre l'Angleterre. (Voyez le n° XXXVIII.) Bientôt, dans son ambition, elle conquit la Crimée, et accusa impudemment les Turcs d'avoir violé la paix de Kaïnardji (1783). Quatre ans plus tard, elle fit en Crimée un voyage fastueux. La Russie menaçait Constantinople : les Turcs lui déclarèrent enfin la guerre. Catherine eut pour allié Joseph II, empereur d'Allemagne ; mais Gustave III fit une diversion puissante en faveur des Turcs. Léopold II succéda bientôt à Joseph II, et retira ses troupes (1790). La guerre ne présenta aucun événement important; elle fut terminée par la paix d'Iassi, en Moldavie, qui donna peu de chose à la Russie (1792).

Pendant ce temps, les Polonais avaient formé une nouvelle confédération en 1788. Le roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume*, successeur de Frédéric II, leur promit sa protection, et ils publièrent une *nouvelle constitution* en 1791. Les mécontents formèrent alors la confédération de *Targowitz;* Catherine, débarrassée de la guerre contre la Turquie, les soutint, et envoya des troupes en Pologne (1792). Le roi de Prusse ne remplit pas ses promesses; Poniatowski retomba sous le joug de Catherine. En vain *Kosciusko*, le héros de la Pologne, fut-il vainqueur des Russes : son pays éprouva un second démembrement, qui fut confirmé par la diète de Grodno (1793). L'association de

Varsovie fut créée pour résister : Kosciusko battit les Russes près de *Raslawice*, et les chassa de Varsovie (1794). L'Autriche, qui avait pris part au premier partage, crut le moment favorable pour sortir de la neutralité qu'elle avait gardée depuis lors, et se joignit aux ennemis de la Pologne. Kosciusko fut alors défait à *Macejowice*, et Varsovie ouvrit ses portes à Souwarof. Alors eut lieu le troisième démembrement de la Pologne : la Russie, l'Autriche et la Prusse se partagèrent définitivement ce malheureux pays, et prirent chacune les provinces qui leur étaient limitrophes (1795).

Catherine mourut l'année suivante (1796) : « Cette princesse, dit Ragon, eut incontestablement des qualités brillantes et vraiment royales; mais un effréné besoin de célébrité, une fièvre de gloire, en firent le fléau du Nord. Flattant l'Europe littéraire, elle en a obtenu de son vivant ce qu'elle désirait, une place parmi les grands monarques; et sans doute plus d'une institution, plus d'un monument utile, plus d'une réforme dans les lois et dans l'administration de son vaste empire, justifient une partie des éloges qu'elle a reçus. Cependant, sous ce rapport même, sa renommée dépassa de beaucoup son mérite réel. » L'histoire lui reprochera toujours ses débordements honteux, et surtout les trois partages de la Pologne.

4° TURQUIE.

Soliman II le Grand (1520-1566) signala son avénement par la prise de Belgrade (1521) et par celle de l'île de Rhodes (1522), que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem quittèrent alors pour Malte, après avoir soutenu un siége héroïque, sous la conduite de leur intrépide grand maître *Villiers de l'Ile-Adam*. En 1526, Soliman ayant envahi la Hongrie, battit et tua le roi *Louis II* à *Mohacz*, et pilla Bude. *Jean Zapoli*, palatin de Transylvanie, et Ferdinand d'Autriche se disputèrent alors la couronne de Hongrie. Zapoli, battu à Tokay, appela les Turcs, et Soliman parut devant les murs de Vienne avec cent vingt mille hommes; mais il fut obligé de se retirer (1529). Trois ans après, il se trouva en présence de Charles-Quint : cependant il ne lui livra pas bataille. Soliman avait pris pour amiral le fameux pirate *Khaireddin*, dit *Barberousse*, qui conquit pour lui le royaume de Tunis et celui d'Alger. Charles-Quint battit le pirate et reprit Tunis; mais moins heureux en 1541, il ne put s'emparer d'Alger. Vers la même époque, le grand vizir de Soliman, *Ibrahim*, longtemps l'ami et le compagnon d'armes de son maître, fit aux Perses une guerre malheureuse : au retour de cette expédition, il fut étranglé par ordre de la favorite *Roxelane*. En 1540, Soliman, appelé de nouveau en Hongrie par la mort de J. Zapoli, dépouilla son fils Jean-Sigismond, et acquit

la plus grande partie de la Hongrie. En 1543, Soliman, allié de François Ier contre Charles-Quint, envoya au roi de France une flotte commandée par Barberousse; celui-ci, uni au comte d'Enghien, prit la ville de Nice, la pilla, et revint à Constantinople chargé de butin. La fin du règne de Soliman fut remplie par une seconde guerre contre les Perses, auxquels il enleva le Chirvan et la Géorgie (1547-50); par plusieurs victoires navales que son amiral, l'illustre *Piali-Pacha*, remporta sur les flottes espagnoles (1569-61); par le siége de Malte, que *la Valette* défendit avec succès contre le fameux *Dragut*, successeur de Barberousse et héritier de ses talents (1565); enfin par plusieurs expéditions contre la Hongrie (1552-62 et 1565-66). Il mourut à soixante-seize ans, devant Szigeth, petite ville de Hongrie, qu'il assiégeait avec toutes ses forces, et qui lui opposa une résistance invincible. — Le règne de Soliman est l'apogée de la puissance ottomane. Grand capitaine et profond politique, il fit trembler l'Europe, et maintint l'ordre et la paix dans son empire : d'habiles ministres, entre autres le vizir *Ibrahim*, et d'intrépides guerriers, *Barberousse*, *Dragut*, *Piali*, secondèrent ses efforts et illustrèrent son règne. Mais ce puissant monarque fut l'esclave d'une femme ambitieuse, qui exerça sur lui un pouvoir absolu, et désola sa vieillesse en poussant ses fils à la révolte : l'artificieuse *Khourrem*, plus connue sous le nom de *Roxelane* (du nom de son pays, la Russie rouge), d'abord simple esclave, puis esclave favorite, après s'être fait donner le titre et le rang d'épouse légitime, et s'être débarrassée du grand vizir Ibrahim, dont elle redoutait l'influence, se ligua avec le vizir *Rustan* contre le fils aîné de Soliman, *Mustapha*, et le perdit dans l'esprit de son père, qui le fit étrangler (1553). Le fils de Mustapha, et un des fils de Roxelane elle-même, *Zéangir*, partagèrent son sort. Deux autres fils, *Sélim* et *Bajazet*, restaient encore à Roxelane : celle-ci préférant le plus jeune, et voulant lui assurer l'empire, le poussa à la révolte contre son père. Vaincu et fait prisonnier, il allait périr; mais Soliman, aveuglé par son amour pour Roxelane, fit grâce au coupable, et lui sacrifia même son vizir *Achmet*. Cette femme ambitieuse mourut peu de temps après (1557) : quant à Bajazet, il tenta une nouvelle révolte en 1559, et périt étranglé.

Sélim II (1566-74) succéda à son père Soliman, et fit une trêve de huit ans avec l'empereur Maximilien II. Il enleva l'île de Chypre aux Vénitiens (1570); mais la flotte combinée de Pie V, de Philippe II et de Venise, commandée par *don Juan* d'Autriche, détruisit complétement la sienne dans le golfe de *Lépante* (1571). Toutefois les confédérés ne surent pas profiter de cette grande victoire, et Sélim fit la paix avec les Vénitiens, en gardant toutes ses conquêtes (1573).

Amurat III (1574-95), fils aîné de Sélim II, à peine monté sur le trône, fit étrangler ses cinq frères, et soutint une guerre heureuse

contre les Perses (1578-89). Les janissaires se révoltèrent dix fois sous son règne : il les apaisa par des largesses. Ce fut également sous lui, en 1585, que les Anglais commencèrent leurs relations commerciales avec les Turcs.—*Mahomet III* (1595) fit étrangler ses dix-neuf frères, et eut la guerre avec l'Autriche. Il mourut en 1603, après un règne troublé sans cesse par les janissaires. Il en fut de même sous les règnes d'*Achmet Ier* (1603), de *Mustapha* (1617), d'*Othman II* (1618), d'*Amurat IV* (1623), qui n'offrent rien que des révoltes de cette milice indisciplinée, et des guerres sans importance contre l'Empire ou contre les Perses. Le *Bajazet* de Racine était frère d'Amurat IV. Ce dernier mourut en 1640, et eut pour successeur un autre de ses frères, l'*imbécile Ibrahim*, qu'on tira de prison pour le faire régner. Sous lui, les Turcs enlevèrent aux Cosaques le port d'Azov (1642), et conquirent sur les Vénitiens l'île de Candie (1645). Il périt étranglé en 1648.

Mahomet IV (1648-87), son fils aîné, âgé de sept ans, lui succéda. Sous lui, la fermeté du grand vizir *Achmet-Kiuperli* réprima les factions, et la guerre recommença avec l'Autriche (1662); en 1668, les Ottomans perdent la bataille de *Saint-Gothard*, remportée par *Montecuculli*, et sont obligés de signer le traité de Témeswar, qui stipule une trêve de vingt ans. En 1683, le grand vizir *Kara-Mustapha* reprend les armes, et vient assiéger Vienne ; mais cette ville est défendue par *Charles* de Lorraine, et sauvée par *Sobieski*. Les Vénitiens envahissent alors la Morée, et les Russes la Crimée ; le duc de Lorraine bat les Turcs à Strigonie (1685), prend Bude (1686), et, l'année suivante, remporte une éclatante victoire à *Mohacz*. Mahomet IV fut déposé la même année 1687. — Sous *Soliman III* (1687-1690), les Turcs, battus à Nissa et à Widdin par le prince de Bade, se relèvent un instant avec le vizir *Mustapha-Kiuperli*. — Sous *Achmet II* (1690-1695), ils sont encore défaits par le prince de Bade à *Salankemen*, où périt Kiuperli. — Sous *Mustapha II* (1695-1703), le prince Eugène remporte la victoire décisive de *Zentha*, et la paix de *Carlowitz* (1699) enlève aux Ottomans presque toutes leurs conquêtes en Europe.

Sous *Achmet III* (1703-30), les Turcs reprennent aux Russes la ville d'Azov (1712). Ils s'emparent de la Morée sur les Vénitiens, et assiégent Corfou. L'empereur Charles VI, le pape et le roi d'Espagne, déclarent la guerre à la Porte. Le prince Eugène bat le grand vizir à *Peterwaradin* (1716), prend Témeswar, gagne la bataille de *Belgrade* (1717), et signe, en 1718, la paix de *Passarowitz*. L'empereur acquiert Témeswar, Belgrade, une partie de la Valachie et de la Servie ; Venise conserve, comme indemnité de la Morée qu'elle abandonne, plusieurs places de la Dalmatie et de l'Albanie. Achmet attaque, quatre ans après, le sophi de Perse, *Schah-Thamasp*, qui est défendu par le fameux *Nadir* ou *Thamasp-Kouli-Khan*.

Il est déposé en 1730. — *Mahmoud Ier* (1730-54) fit la paix avec *Kouli-Khan*, qui venait d'usurper le trône des Sophis, et le reconnut souverain de la Perse; il combattit les Russes et les Autrichiens, et signa le traité de Belgrade (1739): le reste de son règne fut paisible. C'est sous ce prince qu'apparut, pour la première fois, la secte redoutable des *Wahabites*, qui devait plus tard jeter le trouble et la désolation dans l'Arabie. — Il eut pour successeur *Othman III*, son frère, qui ne régna que trois ans (1754-57). — Vint ensuite *Mustapha III* (1757-74), neveu d'Othman III, prince éclairé, qui eut pour ministre le sage et prudent *Raghib-Pacha*, aussi grand poëte qu'habile homme d'État; — et *Abdul-Hamid* (1774-89), le dernier des fils d'Achmet III, qui termina, par le traité de *Kaïnardji* (1774), une guerre désastreuse contre les Russes, commencée sous le règne précédent. Ce prince essaya de façonner l'impétuosité ottomane à la tactique européenne. Il reprit la guerre avec la Russie en 1787, et mourut deux ans après. — *Sélim III* (1789-1807), son neveu, conclut la paix d'Iassi, qui reconnaissait la Crimée comme appartenant à la Russie (1792). Il voulut discipliner les janissaires, mais fut déposé par eux, puis mis à mort.

XXXVIII.

État de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de l'Empire et des Pays-Bas, depuis la paix de 1763.—Convocation des états généraux de 1789.

1° PORTUGAL. — *Jean V*, successeur de Pierre II (1706), régna en paix, depuis le traité d'Utrecht jusqu'à sa mort (1713-1750). Il fonda l'Académie portugaise en 1714, mais resta étranger aux affaires de l'Europe. Ce roi absolu gourmandait ses ministres à coups de bâton; il ne convoqua jamais les cortès, et enrichit considérablement le clergé. — *Joseph Ier* (1750-77), son fils aîné, eut pour ministre le fameux *Sébastien-Joseph Carvalho*, qui fut créé marquis *de Pombal* en 1770. Cet habile homme d'État, le plus célèbre ministre qu'ait produit le Portugal, garda l'autorité pendant vingt-sept ans, et s'occupa sans relâche, ainsi qu'il résulte des principaux actes de son ministère, de donner de la force au gouvernement, de comprimer les factions, d'affaiblir la noblesse et le clergé, et de favoriser le commerce. En 1751, il diminua le pouvoir de l'inquisition; en 1754, il fonda une compagnie de la Chine et des Indes, et en 1755, une compagnie du Maragnon. Cette même année fut signalée par un terrible

tremblement de terre qui détruisit une grande partie de Lisbonne, et fit périr plus de trente mille personnes (nov. 1755). L'année suivante, Pombal châtia, avec une rigueur excessive, le soulèvement de Porto (1756), qui avait pour motif un nouvel impôt sur les vins. Puis, s'attaquant aux jésuites, qui cherchaient à le renverser, il les impliqua dans un complot contre la vie du roi : Joseph, irrité, les fit déporter en Italie (1759), réunit leurs biens au domaine (1761), et brûla le père *Malagrida*. Un grand nombre de personnages de la plus haute noblesse, compris dans la même accusation, avaient été, malgré leur rang, livrés aux plus cruelles tortures, puis au dernier supplice. Pendant la guerre de sept ans, la France et l'Espagne, unies par le pacte de famille, convoitèrent le Portugal et ses possessions. Pombal reçut de Londres un secours de dix mille hommes, et repoussa l'agression (1761). Après la paix, il réorganisa l'armée et la flotte, releva Lisbonne de ses ruines, et rebâtit la ville sur un plan plus régulier. Il fonda le collége royal des nobles (1766), et l'imprimerie royale de Lisbonne (1769) ; il restreignit les legs en faveur du clergé, défendit l'introduction des produits étrangers, réforma l'université de Coïmbre, et fonda une école de commerce. Mais ce ministre si actif fut despotique et violent : il tenait du dix-huitième siècle par ses idées libérales, et du moyen âge par sa cruauté et sa tyrannie ; il opprima le roi comme la nation, et le tint, surtout dans sa vieillesse, véritablement en charte privée.

Joseph Ier mourut en 1777 ; *Marie*, sa fille aînée et son héritière, avait épousé, dès 1760, son oncle don Pèdre, qui prit le titre de roi sous le nom de *Pierre III*, sans participer au gouvernement. Pombal fut obligé de donner sa démission, et banni de la cour ; il mourut en exil en 1782 : on l'avait déclaré criminel, mais on ne répara pas ses crimes. La reine perdit, en 1786, son mari et son fils aîné, et devint presque folle (1792). L'infant don *Juan*, bien qu'il n'eût pas pris le titre de régent, s'en attribua les fonctions, et dès lors fut de fait roi de Portugal, quoiqu'il ne l'ait été de nom qu'à la mort de sa mère (1816). Sous le règne de Marie, on avait commencé la rédaction d'un code, projet déjà formé par Pombal, et qui ne fut pas poursuivi ; on abandonna également la construction des deux grandes routes de Lisbonne et de Porto.

2° ESPAGNE. — Le règne de Charles III se prolongea encore vingt-cinq ans après les traités de Paris et d'Hubertsbourg. Le comte d'*Aranda*, son ministre, fit comme le marquis de Pombal en Portugal, et le duc de Choiseul en France : il chassa les jésuites en 1767, et, six ans après, l'ordre fut aboli par le pape Clément XIV. Charles III encouragea les sociétés commerciales et industrielles ; il créa la banque *de Saint-Charles*, une école d'artillerie à Ségovie, de génie à Carthagène, de cavalerie à Ocana, de tactique à Avila. Il s'oc-

cupa aussi beaucoup de la marine. De 1761 à 1788, l'Espagne, dont la flotte était réduite à trente-sept vaisseaux de ligne, en construisit plus de quarante. Charles III fit l'essai de ses forces navales contre la ville d'Alger : l'expédition échoua. Il prit ensuite une part importante à la guerre de l'indépendance américaine, comme auxiliaire de la France (1779-83). Il mourut en 1788, regretté de ses sujets, et eut pour successeur son fils Charles IV.

3° PRUSSE. — *Frédéric II*, dès que la paix fut rendue à son royaume, chercha à guérir les maux que la guerre avait causés. Ce n'était pas seulement un prince belliqueux, c'était un habile administrateur. Il fit établir un cadastre, soumit tous les ordres à l'impôt en Silésie, introduisit la régie française dans ses États, et fit des réformes dans l'éducation. Il fut ami de *Voltaire*, et nomma le savant *Maupertuis* président de l'Académie de Berlin. Il s'efforça, avec le concours du chancelier *Cocceji*, de corriger la jurisprudence prussienne, et publia le *Code Frédéric :* cependant le régime judiciaire laissa beaucoup à désirer. Il fit de grands travaux pour l'agriculture, fonda des manufactures, réunit l'Oder à la Vistule par le canal de Bromberg, créa une caisse hypothécaire et une banque nationale. Malheureusement il prit part au démembrement de la Pologne (1772) ; il se conduisit plus généreusement dans les affaires de Bavière, et contribua au traité de Teschen (1779). Frédéric mourut en 1786, emportant au tombeau l'admiration de toute l'Europe.

4° AUTRICHE. — La paix, en 1763, n'était pas moins nécessaire à l'Autriche qu'à la Prusse, et Marie-Thérèse en profita comme Frédéric. En 1764, prévoyant la mort de son mari François Ier, qui expira l'année suivante, elle fit élire son fils, *Joseph II*, roi des Romains. La société des jésuites fut supprimée, et la conscription établie dans les États héréditaires. Elle se déshonora, comme Frédéric II et Catherine II, par le premier démembrement de la Pologne (1772). A la mort de l'électeur de Bavière, Joseph II, qui avait été couronné empereur dès 1765, occupa la Bavière ; mais la France, la Russie, la Prusse, se liguèrent pour l'arrêter, et le traité de *Teschen* donna la Bavière à l'électeur palatin (1779). Marie-Thérèse mourut l'année suivante, laissant une grande renommée de talent, d'énergie et de vertu.

Joseph II, suivant le mot de Frédéric le Grand, avec le désir d'apprendre, n'eut pas la patience de s'instruire. Il avait voyagé comme Pierre le Grand. Dès qu'il fut maître des États héréditaires de Bohême, de Hongrie et d'Autriche, il commença l'exécution de ses projets de réforme. Il abolit les juridictions particulières dans ses États, les partagea en treize gouvernements subdivisés en cercles ; établit une cour de justice en deux chambres dans chaque capitale de gouvernement, avec un tribunal suprême à Vienne, et partagea le gouvernement en quatre départements : politique, administration,

justice et guerre. Il diminua l'autorité papale; supprima des couvents; abolit le droit de primogéniture; publia un édit de tolérance en 1781, malgré les remontrances de Pie VI; détruisit les dîmes et les corvées; institua des universités; fonda des bibliothèques; encouragea l'industrie, et créa des manufactures. La plupart de ces réformes étaient utiles et sages; mais, introduites brusquement et toutes à la fois, elles jetèrent la perturbation dans des habitudes depuis longtemps établies, et mécontentèrent les esprits les mieux disposés à les recevoir. En 1784, Joseph II conclut un traité de commerce avec la Porte. Ses démêlés avec les Provinces-Unies furent terminés par la paix de Fontainebleau (1785). La même année, Frédéric II l'empêcha d'échanger les Pays-Bas contre la Bavière, qui aurait mieux convenu à l'Autriche. Il attaqua les Turcs avec Catherine II en 1788. Il ne fit par lui-même rien de bien remarquable dans cette guerre; mais son général, *le prince de Cobourg*, battit le grand vizir à *Rimnick*. Un autre général, *Laudon*, avait pris Belgrade et Semendria, lorsque des troubles en Hongrie et en Belgique vinrent arrêter ses succès. Joseph II mourut avec la douleur d'avoir vu échouer tous ses plans (1790). Il était frère de l'infortunée *Marie-Antoinette*, la femme de Louis XVI.

5° PROVINCES-UNIES. — Les Provinces-Unies étaient gouvernées depuis 1751 par le stathouder Guillaume V; mais cette république, si puissante au dix-septième siècle, était alors en pleine décadence, et son histoire n'offre plus rien d'intéressant. La navigation de l'Escaut fut l'objet d'un différend entre elle et Joseph II : la France intervint, et la paix de Fontainebleau maintint la fermeture de ce fleuve (1785). La Hollande avait pris part à la guerre de l'indépendance américaine; en 1787, des troubles intérieurs éclatèrent; Guillaume V fut un instant chassé, puis rétabli par la Prusse. Le stathoudérat finit avec ce prince (1795). La Hollande fut alors conquise par les Français, qui y établirent la *république batave*.

6° PROVINCES BELGIQUES. — L'avocat *Vander-Noot* et le colonel *Vander-Mersch* soulevèrent les provinces belgiques contre Joseph II en 1788. Ils battirent une division autrichienne à Turnhout, et entrèrent dans Bruxelles (1789). Les États de Brabant se déclarèrent indépendants, sous le titre d'*États belgiques unis* (1790). Léopold II fit rentrer les Pays-Bas dans la soumission; mais la révolution française devait bientôt renverser le gouvernement autrichien (1792).

7° SUISSE. — Les guerres civiles de la Suisse pendant cette période n'ont aucune importance et n'offrent aucun intérêt. Deux partis la déchiraient : l'un, qui voulait le maintien de l'état de choses et la division du territoire en cantons indépendants; l'autre, qui voulait l'unité de la Suisse, la démocratie universelle, et l'abolition de toute distinction de cantons souverains et de cantons sujets. C'est à cette

époque que la Suisse produisit ses plus grands hommes : le physionomiste *Lavater ; Haller*, à la fois poëte, médecin et naturaliste ; le physicien *Saussure*, l'historien *Muller*, et *J.-J. Rousseau*.

8° ITALIE. — Dans la première moitié du dix-huitième siècle comme dans la première moitié du seizième, l'Italie est envahie par les armées de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne; mais, au seizième siècle, les étrangers veulent conquérir des provinces; au dix-huitième, ils veulent fonder des États. Pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, l'Italie est tranquille. — Le traité d'Utrecht avait fait du duc de Savoie le roi de Sardaigne : *Victor-Amédée II* abdiqua en faveur de *Charles-Emmanuel III* (1730). Celui-ci s'unit en 1733 à la France et à l'Espagne contre l'Autriche, fit la conquête du Milanais, vainquit les Impériaux à Guastalla, et obtint en récompense quelques fiefs de l'Empire; en 1742, il prit au contraire le parti de Marie-Thérèse contre la France et l'Espagne, s'empara de Modène, puis de la Mirandole, mais fut vaincu à Coni (1744), et depuis ne prit aucune part à la guerre; il mourut en 1773.—*Victor-Amédée III* ne fit rien de remarquable; il obéra ses finances, et ne fut point en état de résister aux Français lorsque la révolution éclata.

Le *Milanais*, le *Mantouan*, *Parme* et *Plaisance*, appartenaient à l'Autriche; c'étaient des provinces mortes. — *Venise* était libre, mais bien déchue. — François Ier de Lorraine, l'époux de Marie-Thérèse; avait obtenu, en compensation de la Lorraine, cédée à Stanislas Leczinski, le *grand-duché de Toscane*, vacant par la mort du dernier Médicis, *Jean-Gaston* (1737). Après lui vint *Pierre-Léopold* (1765-1790), dont les sujets chérirent l'administration bienveillante. — A *Rome*, trois papes occupent le trône de saint Pierre pendant cette période : *Clément XIII* (1758), *Clément XIV* (1769) et *Pie VI* (1775). Clément XIII voulut inutilement soutenir les jésuites, qui venaient d'être chassés du Portugal, de l'Espagne, de la France et de Naples; il perdit le comtat d'Avignon et la principauté de Bénévent, pour avoir élevé d'injustes prétentions sur les États de Parme. Clément XIV, élu par l'influence de la France, dut aux qualités conciliantes de son esprit de recouvrer Avignon et Bénévent. En 1773, il rendit le fameux bref qui supprimait l'ordre des jésuites, et mourut peu de temps après, empoisonné, dit-on. Pie VI lutta inutilement contre les projets de réforme religieuse de l'empereur Joseph II : la voix des papes n'était plus écoutée, et leur autorité morale était sans force.—Le *royaume des Deux-Siciles* appartenait à la maison de Bourbon depuis le commencement du siècle; sous cette dynastie il reprit quelque vie. Au moment qui nous occupe, le trône était possédé par *Ferdinand IV*, qui, à l'âge de huit ans, avait succédé en 1759 à son père don Carlos (roi d'Espagne sous le nom de *Charles III*). Il devait, après des vicissitudes sans nombre, garder ce trône jusqu'en 1824. — La *Corse*,

soumise aux Génois, se révolte plusieurs fois contre eux (1735-55), et enfin se donne à la France en 1768.

9° ANGLETERRE. — Le règne de *Georges III* dura longtemps encore après 1763. La paix qui venait d'être conclue ayant excité d'assez vifs mécontentements, lord *Bute* quitta bientôt le ministère, et fut remplacé par *Georges Grenville*. Celui-ci établit la fameuse *taxe du timbre*, contre laquelle les Américains protestèrent hautement (1765), et tomba l'année suivante. Après le court ministère du marquis de *Rockingham*, l'illustre *Pitt* (nommé plus tard *comte Chatham*), adversaire déclaré de la taxation, est chargé de former un nouveau cabinet; mais, accablé par l'âge et les infirmités, il accepte seulement le poste de garde des sceaux, et même, en 1768, se retire du ministère, dont il désapprouve la politique. Sous l'administration de *lord North* (1770), éclate enfin la *guerre de l'indépendance* (1775-83), et dès lors l'histoire de l'Angleterre se confond avec celle de ses colonies insurgées. (Voy. le n° XXXIX.) Le règne de Georges III se prolonge jusqu'en 1820.

10° FRANCE. — L'histoire intérieure de la France présente à cette époque un spectacle affligeant : on assiste à la décomposition successive de l'ancienne monarchie. Quelque temps avant le traité de Paris, le *P. Lavalette*, jésuite qui se livrait au commerce, fit une faillite de deux millions, et l'ordre, pour lequel il trafiquait, refusa de payer. Une commission fut nommée en 1761 pour examiner le procès des jésuites; et l'année suivante, le parlement ayant pris connaissance de leurs statuts, jugea nécessaire au salut de l'État de décréter l'abolition de cette compagnie. Louis XV proposa aux jésuites de modifier leur institution; mais ceux-ci lui ayant fait cette réponse fameuse, « *Sint ut sunt, aut non sint*, » le roi supprima l'ordre en 1764; neuf ans après, il fut aboli par Clément XIV : ainsi les jésuites étaient partout chassés à la même époque.—La marquise *de Pompadour*, maîtresse favorite de Louis XV, étant morte en 1765, le duc *de Choiseul* chercha à tirer le roi de l'abaissement où il était plongé. Il réforma l'armée, répara la flotte, essaya, mais en vain, de coloniser la Guyane, et conquit, en 1768, la Corse, qui, l'année suivante, donna à la France *Napoléon Bonaparte*. Mais il avait parlé contre la nouvelle favorite, Mme *du Barry :* il fut renversé par les triumvirs *d'Aiguillon*, *Maupeou* et *Terray* (1770). — Le duc d'Aiguillon, gouverneur en Bretagne, avait donné lieu à des plaintes du parlement de Rennes; le parlement de Paris ayant appuyé les réclamations, fut exilé par Maupeou, qui ne tarda pas à le dissoudre : le grand conseil fut transformé en parlement nouveau, et divisé en six cours ou conseils supérieurs : à Arras, Blois, Chartres, Clermont, Lyon et Poitiers (1771). Bientôt le roi supprima l'ancien parlement et la cour des aides; on créa alors un parlement nouveau, qui fut flé-

tri, dès sa création, sous le nom de *parlement Maupeou*. En même temps Terray, mauvais administrateur des finances, réglait les comptes du trésor en déclarant banqueroute. Au dehors, la France laissait faire le premier partage de la Pologne. Louis XV, de plus en plus livré à d'indignes plaisirs, mourut alors en regrettant Choiseul (1775). Ce prince avait d'éminentes qualités : elles furent perverties par sa faiblesse, sa négligence, et la dépravation de ses mœurs. Son règne fut un long scandale. Cependant, malgré toutes ses hontes, cette époque fut signalée par quelques fondations utiles : Louis XV avait fondé la manufacture royale de porcelaine en 1748, l'École militaire en 1751, l'École vétérinaire, l'École de chirurgie; il avait favorisé l'agriculture, permis la circulation des grains en 1764, et leur exportation en 1765; mais, cinq ans plus tard, il en interdit de nouveau l'exportation.

Louis XVI, petit-fils de Louis XV, était né en 1754, et avait porté d'abord le titre de duc de Berri. Il signala le commencement de son règne en exemptant ses sujets du droit de joyeux avénement, et en affranchissant les serfs dans les terres domaniales.

Il eut le tort de prendre pour premier ministre le vieux comte *de Maurepas*, octogénaire frivole, qu'une épigramme contre madame de Pompadour avait fait bannir de la cour en 1749; mais l'opinion publique lui imposa trois hommes : *Turgot*, ex-intendant de Limoges; *Malesherbes*, son ami, et *Vergennes*, habile homme d'État.

Les réformes de Turgot étaient assez vastes pour renfermer une révolution : il voulait l'abolition des droits féodaux, des corvées, de la gabelle, des priviléges en matière d'impôt, la liberté de la presse, du commerce et de l'industrie, etc. Mais il eut à lutter contre la jalousie de Maurepas, la haine de la cour, l'égoïsme de la noblesse, l'ignorance du parlement, et surtout contre la faiblesse du roi.

Malesherbes quitta le ministère; Turgot attendit qu'on lui demandât sa démission : il la donna en faisant au roi de sinistres présages, et mourut en 1781. Le contrôleur général *de Clugny* ne signala son ministère que par l'immorale fondation de la loterie. Après lui vint *Necker*, riche Genevois, habile banquier, qui rétablit le crédit; mais la guerre de l'indépendance américaine (1778-83) obéra de nouveau les finances : elle coûta 1 milliard 400 millions à la France. Necker fut obligé de proposer, comme Turgot, l'égalité des charges entre les trois ordres; il s'aliéna la cour par son *compte rendu*, où il en appelait à l'opinion publique, et tomba en 1781. Maurepas mourut bientôt, et son influence sur l'esprit du roi fut remplacée par celle de la reine Marie-Antoinette, qui, remplie d'un dévouement profond pour son époux, mais vive, orgueilleuse et inconstante, l'entraîna à commettre les fautes les plus graves. *Joly de Fleury*, qui remplaça Necker, augmenta encore la dette; *d'Ormesson*, après lui, essaya

quelques économies ; sous *de Calonne*, le déficit devint énorme. En 1787, une assemblée des *notables*, qui n'avaient pas été convoqués depuis cent soixante ans, se montra hostile à toutes les réformes. Le cardinal *Loménie de Brienne* devint ministre des finances, montra peu d'habileté dans ses plans, et fut en lutte continuelle avec les parlements. Pour se débarrasser de cette opposition, Louis XVI supprima les chambres des enquêtes et des requêtes, et créa une cour plénière de seigneurs, d'évêques : cette assemblée ne fit rien. Enfin, Brienne convoqua les *états généraux* pour 1789 ; il donna sa démission, en conseillant au roi de rappeler Necker. Celui-ci gagna du temps, et essaya d'aller jusqu'à l'ouverture des états.

Les élections se firent au milieu des troubles et de la famine ; les électeurs donnèrent des cahiers à leurs députés ; et alors s'ouvrit l'assemblée, composée de mille trente-neuf députés : deux cent quatre-vingt-onze pour le clergé, deux cent soixante-dix pour la noblesse, cinq cent soixante-dix-huit pour le tiers état (5 mai 1789).

XXXIX.

Colonies des Espagnols, des Portugais, des Hollandais, des Anglais, des Français, aux Indes et dans l'Amérique, de 1598 à 1784. — Prépondérance maritime de l'Angleterre. — Indépendance des États-Unis d'Amérique.

Dans le quinzième et même dans la première moitié du seizième siècle, l'Espagne et le Portugal sont les deux grandes puissances coloniales ; à partir de cette époque, les deux royaumes perdent le premier rang : les Espagnols et les Portugais sont surpassés par les Français, et surtout par les Hollandais et les Anglais.

Espagnols, Portugais, Hollandais. — L'Espagne avait ses colonies en Amérique, le Portugal aux Indes : Philippe II, roi d'Espagne, réunit les colonies des deux puissances par la conquête du Portugal. Mais son royaume n'avait pas les forces nécessaires pour garder tant de conquêtes, et une partie des colonies devait passer aux mains d'un petit peuple qui venait de s'affranchir du joug espagnol. Les Hollandais avaient une marine puissante dès 1590 ; ils allaient depuis longtemps prendre dans les ports du Portugal les marchandises apportées des grandes Indes sur les vaisseaux portugais, et les distribuaient dans toute l'Europe. Philippe II, maître du Portugal, voulant priver les Hollandais de ce commerce de cabotage, leur interdit

le port de Lisbonne. Alors ils résolurent d'aller chercher eux-mêmes les marchandises aux Indes. Les négociants d'Amsterdam formèrent la compagnie *des pays lointains*, et *Cornelius Hootman* conduisit aux Indes la première escadre hollandaise (1595). Trois ans après, *Van-Neck* forma un établissement à Java. Les Hollandais occupèrent plusieurs des Moluques, et toutes ces associations diverses se réunirent en une seule, sous le nom de *Compagnie des grandes Indes* (1602). Ils s'emparèrent d'Amboine et de Tidor (1607), et furent reçus au Japon (1609). Ils prirent deux villes dans l'île de Ceylan (1640 et 1644), s'emparèrent de Malacca, et fondèrent *Batavia* dans l'île de Java. — En 1621, ils avaient formé une compagnie *des Indes occidentales*. *Jacob Villekens* prit San-Salvador, dans le Brésil, en 1624; mais, deux ans après, ses compatriotes en furent chassés. *Henri Lonk* attaqua de nouveau ce pays, et Maurice de Nassau le réduisit (1630-1637). Le Brésil était primitivement une colonie portugaise, devenue espagnole par l'asservissement du Portugal : les Hollandais l'avaient attaqué comme colonie espagnole. Quand le Portugal redevint indépendant, ils continuèrent leurs attaques, et il fallut que *Juan Fernandez de Viera* forçât les Hollandais à évacuer le Brésil (1654). Le traité de 1661 assura la propriété du Brésil au Portugal, qui, de son côté, s'engagea à payer aux Provinces-Unies 8 millions en argent ou en marchandises. Du reste, les Hollandais se dédommagèrent ailleurs: ils enlevèrent aux Portugais le cap de Bonne-Espérance, et Columbo, dans l'île de Ceylan (1650 et 1656) : ils leur prirent encore aux Indes Négapatnam, Cananor et Cochin; ils conservèrent toutes ces conquêtes par le traité de la Haye en 1669, et, la même année, ils formèrent un établissement aux îles Célèbes, et gardèrent Surinam par le traité de Bréda.

Ainsi la puissance coloniale des Hollandais a grandi; elle n'ira pas plus loin: ce peuple va être occupé par Louis XIV, puis dominé par l'Angleterre. Le Portugal ne conserve que quelques débris de ses possessions aux Indes occidentales, et le Brésil, en Amérique; il est l'allié, puis l'ennemi de Louis XIV; aussi Duguay-Trouin bombarde-t-il Rio-Janeiro en 1711. Cependant la colonie du Brésil devient très-productive; elle forme aujourd'hui une puissance indépendante. — L'Espagne était bien déchue. Les missionnaires jésuites font, il est vrai, de rapides progrès sur les rives du Maragnon et du Paraguay, où ils ont fondé l'importante colonie de l'*Assomption* ou du *Saint-Sacrement ;* mais l'Angleterre entretient avec les colonies espagnoles un commerce de contrebande qui ruine la métropole. La guerre éclata en 1740 à ce sujet. Les Anglais prirent Porto-Bello, et assiégèrent Carthagène. Cette guerre se mêla ensuite à la guerre de la succession d'Autriche, et fut terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748). Depuis ce moment, les colonies espagnoles sont dans un état peu prospère.

Danois, Suédois, Russes. — Les Danois fondèrent peu de colonies. Au seizième siècle, une compagnie, créée en 1618 par Christian IV, bâtit Tranquebar, dans les Indes; elle renonça à ses opérations en 1634. Une nouvelle société instituée en 1670 fit un établissement à Saint-Thomas, une des Antilles. La compagnie fut dissoute dans le dix-huitième siècle, et ses possessions passèrent au gouvernement.— La Suède eut encore moins de colonies que le Danemark : elle acquit Saint-Barthélemy, dans les Antilles, en 1784.—Les Russes ne commencèrent que fort tard à avoir des colonies: en 1786 seulement se forma une compagnie russe, pour le commerce de pelleteries, dans l'Amérique septentrionale.

Français. — La France ne s'occupe de colonies ni sous Louis XI, ni sous Charles VIII, ni sous Louis XII. Sous François I[er], *Jacques Cartier* découvre le Canada, le golfe et le fleuve Saint-Laurent (1534). Sous les rois suivants, il y eut quelques essais infructueux de colonisation : des calvinistes français allèrent s'établir dans la Floride; mais ils furent massacrés par les Espagnols. Après les guerres de religion, sous Henri IV, *Champlain* fonda la ville de Québec, qui devint la capitale du Canada. Sous Louis XIII, le commerce crée des établissements à la Martinique et à la Guadeloupe, dans les Antilles. Colbert, sous Louis XIV, achète toutes ces colonies. En 1664, une colonie s'établit à Cayenne, dans la Guyane, où l'on prétendait trouver l'*Eldorado*. Une autre se fonde à Saint-Domingue pour l'exploitation et le commerce des cuirs : les colons, attaqués par les Espagnols, se font pirates sous le nom de *flibustiers* et de *boucaniers*, et la France les prend sous sa protection : pendant un demi-siècle, ces hardis corsaires font aux Espagnols une guerre acharnée; ils enlèvent les galions chargés d'or et les vaisseaux marchands, pillent et détruisent plusieurs colonies ; ils s'emparent de Panama en 1670, de Carthagène en 1697. L'Anglais *Morgan*, *Nau* l'Olonnais, *Michel* le Basque, et *Monbars* l'Exterminateur, sont les plus célèbres d'entre ces flibustiers. — C'est vers la même époque que s'établit en France la *grande Compagnie des Indes occidentales* (1664) : le roi, la noblesse, les bourgeois, tous contribuent à la formation de son capital; et, dix ans après, la cour paye les dettes de la Compagnie. En 1679 se fonde la *Compagnie du Sénégal.* Outre la Compagnie des Indes occidentales, il y a en 1664 la *Compagnie des Indes orientales*. Celle-ci ne réussit pas, et cède Madagascar au gouvernement. Néanmoins, en 1675 elle établit un comptoir à Surate, sur la côte de Malabar, et en 1679 elle fonde Pondichéry sur la côte de Coromandel. Ruinée pendant la guerre de la succession d'Espagne, cette compagnie fut réunie, en 1719, à la *Compagnie du Mississipi;* elle succomba avec Law en 1721, se relèva en 1723, prospéra sous Fleury, et fut enfin dissoute en 1769.

Anglais. — L'Angleterre ne fut pas dès l'origine une puissance

coloniale. Sous Henri VII, le Vénitien *Gabotto*, au service de l'Angleterre, longea le nord de l'Amérique, mais n'y fonda rien. Sous Élisabeth, la marine anglaise commença à se développer : *François Drake*, *Forbisher*, *Hawkins*, etc., sont des marins intrépides qui parcourent le monde et ruinent les colonies espagnoles. *Walter Raleigh* fait plusieurs expéditions dans l'Amérique du Nord, et y jette les premiers fondements de la colonie de Virginie. Cependant c'est seulement au dix-septième siècle que l'esprit de colonisation s'introduit réellement en Angleterre. En 1606, il se fonde une compagnie pour le commerce de l'Inde. Les Hollandais, alors presque maîtres des mers, chassent d'abord les Anglais de leurs faibles établissements. La Compagnie est près de se dissoudre; mais Cromwell la relève. Il a la guerre avec les Hollandais ; et, après avoir publié l'acte de navigation, il les force à reconnaître la supériorité du pavillon anglais. Ensuite Charles II accorde le privilége à d'autres négociants, qui font une sorte de guerre civile à la Compagnie. La colonie de Bombay, île importante de la côte de Malabar, est mise un instant en danger par les attaques du grand mogol *Aureng-Zeb* (1689). Bientôt une nouvelle Compagnie est fondée. Les deux sociétés, d'abord ennemies, réunissent leurs fonds en 1702; cependant leur fusion ne s'achève que sept ans après, par l'établissement d'une administration centrale unique pour la direction des affaires. Voilà pour l'Asie.

Les colonies des Anglais en Amérique commencent au dix-septième siècle. Ils s'établissent en 1623 à Saint-Christophe, et en 1624 à la Barbade. Trente ans après, Cromwell, allié de Mazarin contre l'Espagne, prend la Jamaïque. Outre les établissements dans les îles, il y a des établissements sur le continent. Dès 1606 se forment les compagnies de Londres et de Plymouth, pour le commerce de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre. En 1621, cent vingt presbytériens s'établissent dans la province de Massachussets, et y fondent Boston (1627); puis viennent les colonies de Rhode-Island (1630), de Maryland (1632). Plus tard, des démembrements du Massachussets forment les États de Connecticut et de New-Hampshire. Les Hollandais, par le traité de Bréda, cèdent à l'Angleterre la Nouvelle-Belgique, qui est partagée en deux provinces : New-York et New-Jersey (1669). Charles II accorde la Caroline à huit lords anglais. Il fait une pareille donation à Guillaume Penn, qui appelle Pensylvanie le pays où il s'établit (1682). Par le traité d'Utrecht, l'Angleterre acquiert, au nord de ces colonies, l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, et Terre-Neuve (1713). Le même traité lui assure le commerce exclusif de la baie d'Hudson.

Indes orientales. — France et Angleterre. — En 1693, au milieu de la guerre européenne, les Hollandais s'emparèrent de Pondichéry; mais le traité de Ryswick rendit cette ville à la France. La compagnie des Indes, après Law, acquit Karikal, et créa divers établissements

(1739). Elle fonda des comptoirs aux îles de France et de Bourbon, et mit à la tête de ses flottes deux hommes remarquables : *la Bourdonnais* et *Dupleix*. Ce dernier, d'abord gouverneur de Chandernagor, fut appelé à Pondichéry en qualité de gouverneur général (1742). Dans la guerre de la succession d'Autriche qui avait lieu alors, les hostilités eurent aussi l'Inde pour théâtre. La Bourdonnais attaqua les Anglais; il mit le siége devant Madras, et la ville capitula (1746). Mais la discorde éclata entre Dupleix et la Bourdonnais, et les divisions de ces deux hommes devinrent fatales à leur patrie. Dupleix cassa la capitulation de Madras; la Bourdonnais partit pour la France : à son arrivée il trouva les esprits prévenus, fut enfermé à la Bastille, et y resta plusieurs années sans pouvoir justifier sa conduite. Pendant ce temps les Anglais rentrèrent dans Madras, et assiégèrent Pondichéry : Dupleix les repoussa de cette dernière ville, acquit Mazulipatam, mais échoua dans le Carnate.

Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Dupleix continua de gouverner les Indes; en 1754, la compagnie anglaise, à laquelle il portait ombrage, ayant conclu un traité avec la compagnie française, le fit rappeler, et il mourut dans l'indigence. En 1756, il y eut de nouveau rupture entre la France et l'Angleterre : c'était un effet de la guerre de sept ans, guerre à la fois continentale et maritime. Les Anglais détruisirent Chandernagor (1757). *Lally*, Irlandais au service de la France, digne successeur de la Bourdonnais et de Dupleix, officier de talent, quoique un peu dur, s'empara de Goudelour, mais échoua devant Madras (1758). Après avoir défendu longtemps Pondichéry, il fut obligé de capituler, et la ville se trouva ruinée (1761). De retour en France, Lally fut accusé de trahison, et odieusement mis à mort (1766). Sa mémoire fut réhabilitée en 1778, à la sollicitation de son fils, *Lally-Tollendal*. La paix de 1763 rendit à la France Pondichéry, Karikal et Chandernagor.

Les Anglais triomphaient aux Indes : c'est alors qu'ils eurent à combattre le fameux *Hayder-Ali*, souverain de Mysore; ils firent avec lui une paix désavantageuse en 1769, mais en 1773 ils se trouvèrent maîtres de tout le Bengale. La Compagnie était néanmoins près de faire banqueroute; le gouvernement la secourut, à condition qu'il aurait désormais une inspection immédiate sur les affaires politiques, surveillance qui, du reste, fut illusoire. Hayder-Ali ne se tenait pas pour battu : il réunit les Mahrattes et le Nizam du Décan contre les Anglais. Cette coalition redoutable, formée au moment où la guerre venait d'éclater en Amérique, mit les Anglais en danger (1778); toutefois ils ne se laissèrent pas abattre. Comme la France avait accordé son alliance aux colonies américaines, ils prirent Chandernagor, Karikal et Pondichéry. Hayder-Ali battit deux généraux anglais (1780); mais il fut forcé à la retraite en 1781, et essuya une grande défaite. La France

envoya à son secours le fameux bailli *de Suffren*, un de ses meilleurs amiraux; Hayder-Ali mourut la même année (1782), laissant un digne successeur dans son fils *Tippou-Saïb*. Hayder-Ali a été appelé le Frédéric de l'Orient: c'est le représentant de la nationalité indienne, et l'un des hommes les plus remarquables de l'Asie moderne. — Tippou-Saïb continua la guerre; mais il perdit l'alliance française, lorsque le traité de Versailles réconcilia l'Angleterre et la France, et rendit à cette puissance Pondichéry, Karikal, Chandernagor, et à la Hollande ses anciennes possessions (1783). Il signa alors le traité de Mangalore (1784). Tippou-Saïb recommença la guerre en 1792, et la soutint pendant sept ans avec succès; il finit par périr en défendant Seringapatnam, sa capitale (1799). A partir de ce moment, les Anglais furent les véritables maîtres de l'Inde: ils possèdent encore ce vaste et riche pays; ils y ont plus de soixante millions de sujets, sans compter les tributaires: toutefois cet immense empire, qui s'accroît tous les jours, est déjà un fardeau pour la puissance britannique, et finira peut-être par lui devenir fatal.

États-Unis. — Un grand nombre de colonies anglaises s'étaient formées sur le continent de l'Amérique septentrionale avant et sous Charles Ier. Le mouvement d'émigration s'arrêta alors, et ces colonies, vivant en paix, purent se développer et s'enrichir tranquillement pendant la fin du dix-septième siècle et le commencement du dix-huitième. Mais, après les guerres de cette époque, la métropole, obérée, voulut tirer de l'argent de ses colonies, qui jusqu'alors ne lui avaient rien rapporté. En 1765, l'Angleterre établit pour ses colonies d'Amérique l'impôt du *timbre*, qui les forçait à employer dans les actes un papier timbré par la métropole: l'opposition que souleva cet impôt obligea le ministère de le révoquer l'année suivante. On voulut le remplacer par un impôt sur le verre, sur le papier, sur le thé; mais une révolte éclata dans le Massachussets (1767), et quatre-vingt-seize villes formèrent la convention de Boston. Lord North, ministre d'Angleterre, voyant le commerce baisser, proposa la révocation des nouvelles taxes, excepté celle de l'impôt sur le thé. Personne ne fut satisfait: les habitants de Boston jetèrent à la mer une cargaison de thé venue de Londres, et le ministre, irrité, frappa la ville d'interdiction (1774). Un congrès général des colonies s'ouvrit alors à Philadelphie; on adressa une requête au roi; et, comme l'avait prévu William Pitt, partisan des Américains, la guerre éclata.

Les milices américaines battent les Anglais à *Lexington* (1775), et trente mille hommes assiégent le général *Gage* dans Boston. Alors le congrès de Philadelphie nomme généralissime le célèbre *George Washington*. Les Américains font une expédition dans le Canada, et prennent Montréal. Washington organise l'armée devant Boston (1776), il s'empare même de la ville; mais ses compatriotes sont chassés des

points qu'ils avaient occupés. Le congrès de Philadelphie ne craint pas néanmoins de déclarer l'indépendance des *États-Unis d'Amérique* (1776). Cependant *Carleton*, général anglais, est vainqueur dans le Canada; *Howe*, son frère, prend New-York. Les Américains sont réduits à payer avec du papier-monnaie, et leur armée commence à se décourager : déjà les provinces de New-York et de New-Jersey se déclarent pour le roi. Alors le congrès abandonne Philadelphie, et se retire à Baltimore ; Howe prend ses quartiers d'hiver, et laisse ainsi Washington respirer. Bientôt la France et l'Espagne reçoivent les corsaires américains, et la Hollande leur vend des munitions. C'est alors qu'on vit arriver en France la députation américaine, à la tête de laquelle était le célèbre *Franklin*. Des volontaires français, le marquis de *la Fayette* à leur tête, ne tardent pas à s'embarquer pour l'Amérique. Washington est d'abord battu par le général Howe près de la rivière de *Brandywine* (1777); mais ensuite les Américains livrent aux Anglais le combat indécis de *Germantown;* et, peu de temps après, le général anglais *Burgoyne*, battu par les Américains à *Saratoga*, met bas les armes. Enfin, en 1778, Louis XVI cède aux sollicitations de Franklin : un traité est conclu entre la France et l'Amérique.

Ce traité décide les Anglais à offrir satisfaction aux Américains dans le *bill conciliatoire ;* mais cette concession est inutile. *Clinton*, successeur de Howe, abandonne Philadelphie; il est battu à Monmouth. Le marquis *de Bouillé*, avec une escadre française, prend la Dominique. Un combat indécis se livre en Europe, à la hauteur des îles d'Ouessant (1778). Cette même année, l'Espagne se joint à la France, et entre dans la guerre. Toutefois les succès se balancent : le comte *d'Estaing* bat l'amiral *Byron*, mais il échoue devant Savannah (1779). L'amiral anglais *Rodney* détruit une escadre espagnole; Clinton prend Charlestown (1780), et trois combats décisifs ont lieu sur mer, entre Rodney et le comte *de Guiche*. En même temps les troupes de Pensylvanie se révoltent pour être payées. Heureusement Louis XVI envoie *Ternay* et *Rochambeau*, sept vaisseaux et cinq mille hommes. La Hollande entre dans la neutralité armée; les Anglais lui déclarent la guerre, et donnent ainsi un allié de plus aux Américains (1780). L'année suivante, *lord Cornwallis* capitule à York; la Fayette et Rochambeau illustrent le nom français, sous les ordres de Washington ; les Anglais ne possèdent plus que trois villes : Charlestown, Savannah et New-York (1781). En 1782, des négociations s'ouvrent à Paris, sous la médiation de la Russie et de l'Allemagne. Les Américains, malgré la promesse faite par Franklin à Vergennes, se rapprochent les premiers des Anglais, et arrêtent leurs préliminaires; puis on conclut le *traité général de Versailles* (1783). L'indépendance des États-Unis est reconnue; Minorque et la Floride reviennent aux Espagnols; Pondichéry, Karikal et Chandernagor sont rendus à la France, et les articles

de 1713 relatifs à Dunkerque sont supprimés; les Hollandais cèdent Négapatnam. Après la conclusion de la paix, Washington apaise les troupes américaines révoltées pour obtenir leur solde; ensuite il donne sa démission, et se retire dans sa maison de campagne, laissant un nom aussi pur que celui des Curius et des Cincinnatus, et ayant la gloire d'avoir fondé l'indépendance de sa patrie.

L'affranchissement des États-Unis enlève à l'Angleterre une grande partie de ses colonies d'Amérique; mais cette puissance conserve encore le Canada, la baie d'Hudson et les Antilles; elle a toujours les Indes, et reste ainsi la première puissance coloniale du monde; elle a le premier rang sur mer, comme la Russie sur terre : elle est souveraine de l'Océan. Elle s'arroge en outre le droit de visiter tous les bâtiments étrangers qui naviguent sur l'Océan; et c'est pour se soustraire à ce droit odieux que la Russie, la Prusse, le Danemark, la Hollande, l'Espagne, forment ce qu'on appelle la neutralité armée : ces puissances font escorter leurs navires marchands par des vaisseaux de guerre. Néanmoins l'Angleterre a la domination des mers, et toutes les marines du monde réunies ne peuvent qu'égaler la sienne.

XL.

État des lettres, des sciences, des arts et du commerce en Europe, au dix-huitième siècle.

1° Lettres, sciences et arts. — Au dix-huitième siècle, la France n'est plus conquérante; ses armes ne font plus trembler l'Europe, mais ses idées la gouvernent encore. Elle n'est plus la première puissance au point de vue politique, mais elle n'a point de rivale au point de vue littéraire. Les écrivains français du dix-huitième siècle sont connus et respectés de toute l'Europe, et leurs ouvrages remuent les États : l'influence de l'esprit français est immense. La France tient donc encore le premier rang; l'Angleterre soutient sa gloire passée; l'Allemagne commence la sienne; les autres peuples sont en décadence, ou ne sont pas encore arrivés à posséder une véritable civilisation.

France. — Il faut d'abord remarquer deux hommes en France au dix-huitième siècle : *Voltaire* (1694-1778) et *Jean-Jacques Rousseau* (1712-1778). Le premier réunit tous les genres de gloire : il est à la fois poëte épique, poëte tragique, poëte comique, historien,

critique, romancier, philosophe : il est l'ami de Frédéric le Grand et de Catherine II. Ses écrits sont innombrables : nous citerons les principaux, en parcourant les différents genres de la littérature. *Jean-Jacques Rousseau* est un génie bien différent ; il aime le paradoxe, il déteste le monde et en est détesté : c'est à la fois une âme tendre et passionnée, et un sombre misanthrope. Ses ouvrages les plus célèbres sont le roman de la *Nouvelle Héloïse*, l'*Émile* ou de l'*Éducation*, le *Contrat social*, traité politique qui exerça une grande influence sur les esprits, et les *Confessions*. — Après ces deux hommes extraordinaires, il faut citer les philosophes de l'*Encyclopédie* (1751), cette œuvre capitale du dix-huitième siècle, et le résumé le plus complet des connaissances humaines à cette époque, *Diderot*, *d'Alembert*, *Condillac*, *Condorcet*, *Cabanis*, *Helvétius*, *d'Holbach*, etc.

La philosophie a grandi, mais la poésie décline. Comme poëtes et écrivains dramatiques, après *Crébillon*, qui appartient également au siècle précédent, et *Voltaire* (*Œdipe*, *Zaïre*, *Alzire*, *Mahomet*, *Mérope*), nous citerons : dans la tragédie, *la Grange-Chancel*, 1758 (*Jugurtha*); *Châteaubrun*, 1775 (*les Troyennes*); *Saurin*, 1781 (*Spartacus*); *le Franc de Pompignan*, 1784 (*Didon*); *Guimond de Latouche*, 1760 (*Iphigénie en Tauride*); *de Belloy*, 1775 (*le Siége de Calais* et *Gabrielle de Vergy*); *Lemierre*, 1793 (*la Veuve de Malabar*); *la Harpe*, 1803 (*Warwick*, *Coriolan*, *Philoctète*); *M.-J. Chénier*, 1811 (*Charles IX*); *Legouvé*, 1813 (*Épicharis et Néron*); *Ducis*, 1816, traducteur de Shakspeare ; — dans la comédie, *le Sage*, 1747 (*Turcaret*); *Marivaux*, 1763, dont le style brillant et prétentieux est désigné sous le nom de *marivaudage* (*les Jeux de l'Amour et du Hasard*); *Piron*, 1773 (*la Métromanie*); *la Chaussée*, 1754, créateur du drame sentimental; *Panard*, 1765, chansonnier et vaudevilliste ; *Gresset*, 1779 (*le Méchant*); *Favart* et *Sedaine* (1792 et 97), auteurs de charmants opéras-comiques; *Beaumarchais*, 1799 (*le Barbier de Séville*, *le Mariage de Figaro*); *Collin d'Harleville*, 1809 (*l'Optimiste*, *le Vieux Célibataire*). — Dans les autres genres de poésie, nous devons distinguer le poëme épique de la *Henriade*, par *Voltaire*; les poëmes didactiques de la *Religion*, par *Racine* le fils (1763), et de la *Religion vengée*, par le cardinal *de Bernis* (1794) ; des *Saisons*, par *Saint-Lambert* (1803), et des *Mois*, par *Roucher* (1794) ; les poëmes descriptifs de *Delille* (1813), traducteur des *Géorgiques* et du *Paradis perdu*, versificateur élégant, mais froid (les *Jardins*, l'*Homme des Champs*, la *Pitié*); les petits poëmes de *Ver-Vert* et de la *Chartreuse*, par *Gresset*; de *Narcisse*, par *Malfilâtre* (1767); des *Hommes de Prométhée*, par *Colardeau* (1776); les poëmes lyriques et élégiaques de *Pompignan*, d'*André Chénier* (1794) et de

Lebrun (1807); les poésies légères de *Bertin* (1790), de *Gentil Bernard* (1775); les *Satires* de *Gilbert*, etc.

L'éloquence de la tribune n'existe pas encore réellement; l'éloquence de la chaire est en décadence, même avec *Massillon* et *Bridaine* (1767). On peut citer, comme orateurs sacrés : l'abbé *Poulle* (1781) et l'abbé *Boismont* (1786); — comme orateurs du barreau : *Cochin* (1747), *la Chalotais* (1785), *Gerbier* (1788), *Tronchet* (1806), *Linguet* (1794), etc.; — comme orateurs académiques : *Thomas*, 1785 (*Éloges* de Marc-Aurèle, du comte de Saxe, etc.); *Buffon*, *la Harpe* et *Chamfort* (1794).

L'histoire devient plus philosophique, et produit une foule d'hommes remarquables. Après Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, *Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*, *Histoires de Charles XII*, *de Pierre le Grand*, *du Parlement de Paris*), viennent, comme historiens proprement dits : *Velly*, *Villaret* et *Garnier*, 1759-1805 (*Histoire de France*); *Anquetil*, 1808 (*Histoire de France*, *Esprit de la Ligue*); *Hénault*, 1770 (*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*); *Duclos*, 1772 (*Histoire de Louis XI*); *Gaillard*, 1806 (*Histoire de Charlemagne et de François Ier*); l'abbé *Barthélemy*, 1795 (*Voyage d'Anacharsis*); *Crevier*, 1765, continuateur de Rollin; *Lebeau*, 1778 (*Histoire du Bas-Empire*); *Millot*, 1785 (*Histoire d'Angleterre*); *Rulhière*, 1791 (*Histoire de l'anarchie de Pologne*); *Raynal*, 1796 (*Histoire philosophique des deux Indes*), etc.; — comme érudits et géographes : *Lenglet-Dufresnoy*, *Fourmont*, *Lebeuf* et *Fréret*, auteurs de savants *Mémoires*; *Lacurne Sainte-Palaye*, 1781, historien de l'ancienne chevalerie; le bénédictin *D. Clément*, 1793 (*Art de vérifier les dates*); *Dupuis*, 1809, auteur de l'*Origine des Cultes*, ouvrage savant, mais irréligieux; le célèbre géographe *d'Anville*, 1782, etc.

Comme philologues, nous citerons les hellénistes *Brunck* (1803) et *Vauvilliers* (1801); comme traducteurs : *Larcher*, traducteur d'Hérodote; *Lagrange*, traducteur de Lucrèce; *Ricard*, traducteur de Plutarque; *le Tourneur*, traducteur de Shakspeare, d'Ossian et d'Young; comme grammairiens : *d'Olivet*, *Beauzée*, et surtout *Lhomond* (1794).

Les publicistes et moralistes comptent de grands noms; ce sont, outre Voltaire, Rousseau et plusieurs des encyclopédistes : *Montesquieu* (1755), auteur de l'*Esprit des lois*, du traité *de la Grandeur et de la Décadence des Romains*; *Mably*, 1785, frère de Condillac (*Observations sur l'histoire de France*); *Duclos* (*Considérations sur les mœurs*); *Vauvenargues*, mort très-jeune en 1747 (*Connaissance de l'esprit humain*), et l'humble *Berquin* (1791), si connu des enfants.

Le dix-huitième siècle compte un grand nombre de romanciers.

Parmi les plus distingués il faut citer, outre *le Sage* (*Gil Blas, le Diable boiteux, le Bachelier de Salamanque*), *Prévost*, 1763, écrivain élégant et spirituel, mais qui a trop produit (*Manon Lescaut*); *Crébillon* fils, 1777 (*Contes moraux*); *Marmontel*, 1799 (*les Incas*); l'auteur des *Études de la Nature, Bernardin de Saint-Pierre*, 1814 (*Paul et Virginie*); *Florian*, 1794 (*Gonzalve de Cordoue*, *Numa*, etc.), auteur de fables estimées, etc.

Comme critiques et écrivains littéraires, nous devons mentionner : *Fréron*, *Suard*, *Clément*, *Rivarol*, et surtout *la Harpe* (*Cours de littérature*), et *Marmontel* (*Éléments de littérature*).

Les sciences mathématiques et physiques font de très-grands progrès ; on remarque alors, comme mathématiciens : *d'Alembert*, *Montucla*, *Bougainville*; — comme astronomes : *Lacaille*, *Lalande*, *Laplace*, *Bailly* ; — comme physiciens et chimistes : *Réaumur* (thermomètre); *Coulomb* (balance de torsion); *Guyton de Morveau; Lavoisier* (théorie de la combustion, oxygène); *Haüy* (cristallographie); — comme naturalistes, *Buffon* (*Histoire naturelle*) ; *Daubenton*, *Jussieu* (botanique); *Adanson*, etc.; — comme médecins et chirurgiens : *Bordeu*, 1776 ; *Desault*, 1795; *Vicq-d'Azyr*, 1795 ; *Parmentier*, 1816 (importateur de la pomme de terre en France).

Les arts sont en décadence : citons cependant comme peintres : *Boucher*, *Vien*, les *Vernet* et les *Vanloo*, *Greuze* et *Fragonard*; comme sculpteurs : *Bouchardon*, *Pigalle*, *Falconet* ; — comme architecte : *Soufflot* (le Panthéon); — comme musiciens : *Rameau*, *Gluck* et *Piccini*, *Grétry*, etc.

Angleterre. — Ce pays produit deux grands poëtes, *Pope* et *Young*, et plusieurs autres moins remarquables, *Thompson*, *Beattie*, *Gray*, *Cowper*. Les prosateurs sont plus nombreux et aussi célèbres : *Sterne* (Voyage sentimental), *Swift* (Gulliver), *Fielding* (Tom Jones). *Bolingbroke* écrit des Mémoires ; *Hume*, *Robertson* et *Gibbon* brillent dans l'histoire.

En philosophie, l'école écossaise est plus morale que l'école française : *Thomas Reid*, *Dugald Stewart*, *Adam Smith*, en sont les principaux membres. Les sciences continuent à se développer, après Newton, avec *Fergusson* et *Cavendish*. Les arts sont peu cultivés : citons deux peintres, *Reynolds* et *Hogarth*, et un musicien, *Haendel* (encore ce dernier est-il né en Saxe).

Allemagne. — L'Allemagne, dont la marche a été ralentie par la guerre de trente ans, prend son essor au dix-huitième siècle : la poésie allemande se forme avec *Lessing*, poëte comique ; *Gessner*, auteur de poésies pastorales (*Mort d'Abel*); *Klopstock*, poëte épique (la *Messiade*); *Schiller*, poëte et romancier (*Marie Stuart, Guillaume Tell*); l'illustre *Goëthe* (*Faust*, *Werther*, *Wilhem Meister*),

et *Wieland*, esprit universel, qu'on a appelé le Voltaire de l'Allemagne. — L'histoire s'égare peut-être avec le Prussien *Herder*, avec les deux *Müller*, l'un Allemand, l'autre Suisse. — On peut citer, comme systèmes philosophiques, le criticisme de *Kant*, la physiognomonie de *Lavater*, la crânologie de *Gall*. Il faut encore remarquer deux mathématiciens illustres, *Kœnig*, physicien, et *Euler*, géomètre, et deux célèbres compositeurs, *Haydn* et *Mozart*.

ITALIE. — La poésie italienne se guérit un peu de la maladie des concetti, avec *Guidi*, *Menzini*, *Gravina*, *Crescimbeni* : ces poëtes forment une académie appelée l'*Arcadie romaine*. Citons aussi *Alfieri*, poëte dramatique, et le fécond *Métastase*. Les sciences physiques font de grands progrès avec *Galvani* et *Volta* (électricité). Il faut remarquer le sculpteur *Antoine Canova*, et les musiciens *Pergolèse* et *Viotti*.

ESPAGNE, PORTUGAL. — L'Espagne est en pleine décadence ; on peut en dire autant du Portugal. Le premier de ces royaumes est dominé par les Français ; le second n'est plus qu'une colonie de l'Angleterre. Ces deux pays ne produisent presque rien ; on ne peut citer : pour l'Espagne, que *Luzan*, poëte didactique, et *Moratin*, poëte dramatique ; pour le Portugal, le comte *d'Ericeyra*, poëte et prosateur.

PAYS-BAS. — La Hollande est devenue l'esclave de l'Angleterre : les lettres y sont en décadence, comme tout le reste. On peut citer, comme poëtes, les *Van Huren*, et, comme peintre, *Gérard Dow*.

ÉTATS SCANDINAVES. — Les peuples scandinaves ne sont pas à la hauteur des autres peuples de l'Europe ; cependant on remarque le poëte danois *Holberg*, créateur du théâtre de sa patrie, et le naturaliste suédois *Linné*, auteur de la classification botanique dite *linnéenne*.

ÉTATS SLAVES. — Les peuples slaves n'ont pas encore de littérature : la Russie produit quelques auteurs ; mais leurs noms et leurs ouvrages n'ont aucun retentissement en Europe.

2° COMMERCE. — Le dix-huitième siècle n'est pas un siècle de décadence pour l'Europe en général ; cependant il est peut-être inférieur au dix-septième siècle sous le rapport de la littérature, mais il est bien supérieur au point de vue commercial.

L'Angleterre, devenue la reine des mers, porte les produits de ses manufactures sur tous les marchés du monde. Elle dépouille le Portugal et la Hollande du commerce de l'Asie, l'Espagne du commerce de l'Amérique : elle a plus de quinze mille navires marchands.

La France, qui vient après elle, la suit de bien loin. Colbert lui a donné une bonne impulsion ; mais la fin malheureuse de Louis XIV, la régence, la faiblesse de Fleury et les guerres européennes, en détruisent l'effet. La France voit diminuer son commerce par la perte de ses colonies.

L'Espagne, malgré sa dynastie nouvelle, ne peut relever sa marine : elle a dominé les mers avec Charles-Quint et Philippe II, mais ce temps est passé ; elle n'a plus que peu de chose en Amérique.

Le Portugal a perdu le monopole du commerce indien, qui était si lucratif : Lisbonne n'est plus l'entrepôt des Indes ; tout est transporté à Londres. Les Portugais conservent encore le commerce du Brésil, mais le Brésil va devenir indépendant.

La Hollande, qui a dépouillé à la fois les Espagnols et les Portugais, n'est plus qu'une puissance tout à fait secondaire ; elle n'a même plus le monopole du hareng.

L'Italie a été commerçante au moyen âge avec Gênes, Pise, Venise ; ces villes ne sont maintenant que l'ombre d'elles-mêmes.

Le Danemark, la Suède et la Norwége sont des États assez commerçants, mais peu manufacturiers : ils ne peuvent exporter que les produits du sol, car l'industrie n'y est pas développée.

La Prusse naissante n'est pas, à proprement parler, une puissance commerciale ; cependant elle essaye aussi de se créer une marine marchande. Mais le pays qui fait le plus de progrès, c'est la Russie. Elle a des rapports avec l'Amérique du Nord, avec la Chine, et menace l'Hindoustan anglais : c'est un pays, pour ainsi dire, tout neuf, qui possède des trésors immenses, enfouis jusqu'au dix-huitième siècle.

MANUEL DU BACCALAURÉAT.

QUESTIONS DE GÉOGRAPHIE.

DE LA GÉOGRAPHIE EN GÉNÉRAL.

I.

Différents points de vue sous lesquels la terre et sa surface peuvent être considérées; divisions correspondantes de la géographie. — Distinction de la géographie proprement dite, et de la cosmographie ou géographie mathématique. — La géographie physique, fondement de la géographie politique et historique.

La *Géographie* est, comme son nom l'indique, la description de la Terre.

La géographie est une science de faits, et non de spéculation. Elle n'essaye donc point de remonter aux causes; elle décrit, mais sans chercher à les expliquer, la configuration des continents, les grandes divisions maritimes, les productions naturelles ou artificielles du sol, les êtres qui l'habitent, en un mot, les faits de tout genre que présente la surface de la Terre. Quant aux spéculations scientifiques qui s'appuient sur ces données, elles sortent du domaine de la géographie, et, quelle que soit leur importance, nous n'avons pas à nous en occuper.

Ainsi entendue, la géographie se divise en plusieurs parties qui portent des noms différents, suivant les divers points de vue sous lesquels on peut envisager la description de la Terre. Ainsi, on peut

vouloir considérer la terre en elle-même, ou bien dans ses rapports avec le reste de l'univers ; dans ce dernier cas, on donnera à cette étude le nom de *Cosmographie*, par opposition à la *Géographie* proprement dite.

La *Cosmographie*, qu'on appelle aussi *Géographie mathématique* ou *astronomique*, emprunte à l'astronomie tout ce qui regarde les divers rapports de la Terre avec les corps célestes ; elle traite de son rôle dans le système solaire, de l'influence des astres sur elle-même ; elle enseigne les moyens de déterminer d'une manière précise la situation des lieux, de calculer les distances ; elle explique l'usage qu'on peut faire des globes, des cartes, etc.

La *Géographie* proprement dite se subdivise à son tour en plusieurs parties, soit que l'on considère les divisions naturelles de la surface du globe ; soit que l'on s'occupe des divisions artificielles que les hommes y ont établies ; soit enfin que l'on se borne à décrire les traits principaux qu'offre la Terre dans son état actuel, ou qu'on compare son état physique et politique dans les temps anciens et dans les temps modernes. On distinguera donc trois parties dans la géographie proprement dite : la *Géographie physique*, la *Géographie politique*, et la *Géographie historique*. Ces deux dernières parties sont souvent réunies en une seule.

La *Géographie physique* s'occupe particulièrement de la surface terrestre, de la forme de la Terre et de ses dimensions, de la configuration du sol, des divisions naturelles déterminées par les chaînes de montagnes, les fleuves et les mers ; elle examine l'influence de l'atmosphère sur la température des diverses contrées ; elle décrit aussi les productions des trois règnes, c'est-à-dire la *flore* et la *faune* de chaque contrée, ainsi que les trésors que la terre y recèle dans son sein, etc.

La *Géographie politique* et *historique* traite des divisions conventionnelles que les hommes ont tracées sur la surface du globe, soit dans l'état actuel, soit aux diverses époques de l'histoire ; elle rapproche et compare les noms divers sous lesquels les mêmes lieux, les mêmes pays ont été désignés dans les temps anciens et dans les temps modernes ; elle calcule la superficie et la population de chaque contrée ; elle décrit les religions, les mœurs, les gouvernements, les lois, les usages, le commerce, l'industrie des peuples qui se sont succédé sur la Terre, les progrès des connaissances géographiques, les découvertes des voyageurs et des navigateurs, etc.

—La géographie physique sert de fondement et de base à la géographie politique : en effet, sauf de rares exceptions, les divisions artificielles créées par les hommes correspondent à des divisions naturelles du sol ; et, d'un autre côté, la formation des nationalités, les mœurs, les usages, les gouvernements, dépendent le plus souvent des rapports de l'homme avec le sol, de l'influence qu'exerce sur les ra-

ces humaines la nature des lieux qu'elles habitent. « Cependant, dans la partie descriptive, il serait, dit Balbi, contraire à une bonne méthode géographique d'assujettir la géographie politique à la géographie physique; le lecteur ne pourrait se former qu'une idée confuse d'un État dont on aurait assujetti la description, soit aux grandes divisions physiques, soit aux grandes divisions ethnographiques de la Terre. »

ÉLÉMENTS DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

II.

Forme de la Terre et ses dimensions. — Divisions générales de la surface terrestre en terres proprement dites, eaux et atmosphère.

La Terre a la forme d'une boule ou sphère; mais cette boule n'est pas parfaitement ronde : elle est un peu aplatie aux pôles, et renflée à l'équateur. — Quant aux aspérités qui se trouvent à la surface de la Terre, et qui paraissent lui donner une figure irrégulière, elles n'altèrent pas sensiblement sa courbure extérieure : l'élévation des plus hautes montagnes connues est à peine égale à la 15,000^{e} partie de son grand axe.

La *circonférence* de la Terre à l'équateur est de 40,000 kilomètres (environ 9,000 lieues); son plus grand *diamètre*, celui de l'équateur, est de 12,733 kilomètres; son plus petit, celui des pôles, de 12,693 kilomètres (le diamètre moyen est donc de 12,713 kil.).— La superficie de la Terre est d'environ 275 millions de kilomètres carrés.

La surface de la Terre se compose de parties sèches, et de parties couvertes par les eaux. Les premières, ou *terres proprement dites*, n'occupent pas plus du tiers de la surface terrestre; la plus grande masse des *eaux* forme ce qu'on appelle la *mer* ou l'*Océan*.— Enfin, la Terre est enveloppée de toutes parts par une couche d'air plus ou moins dense : cette couche est l'*atmosphère*.

L'étude de la géographie physique comprend donc trois grandes divisions : les *terres*, les *eaux*, l'*atmosphère*. Nous allons examiner séparément chacune de ces parties.

III.

DES TERRES.

Distribution et contours des terres. — Continents et îles ; archipels ; isthmes et presqu'îles ; côtes et leurs accidents. Surface des terres, et leur relief ; montagnes et chaînes de montagnes, pics, glaciers, volcans. — Plateaux, versants, plaines, vallées et bassins. — Lignes de faîte et lignes de partage des eaux.

1° — Nous avons dit que les *terres* occupent environ le tiers de la surface du globe. Elles ne forment pas un tout continu, mais elles se composent de vastes espaces de forme irrégulière, et de plus petites portions de terre disséminées au milieu de l'Océan.

Les grands espaces de terre sans solution s'appellent *continents.* On en compte trois : l'*ancien continent*, qui comprend l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; le *nouveau continent* ou l'Amérique, et le *continent austral* ou Nouvelle-Hollande.

On donne le nom d'*îles* aux parties de terre entourées de toutes parts par les eaux : les continents eux-mêmes ne sont autre chose que des îles auxquelles on a donné un nom particulier, à cause de leur étendue. — Les îles les plus petites se nomment *îlots.* — Plusieurs îles rapprochées les unes des autres forment, suivant leur plus ou moins grand nombre, leur étendue plus ou moins grande, des *groupes* et des *archipels :* ce dernier nom vient de l'archipel de la mer Égée, le plus ancien connu, et qu'on appelle tout simplement l'*Archipel.* — On donne le nom d'*écueils*, de *récifs* ou de *brisants* à des rochers qui s'élèvent au-dessus de l'eau, ou qui sont cachés au-dessous de sa surface.

Une portion de terre qui est entourée d'eau presque de tous côtés se nomme *presqu'île* ou *péninsule.* — La portion de terre resserrée qui unit une presqu'île au continent ou à l'île dont elle dépend, s'appelle *isthme.*

Les contours des continents ou des îles que baignent les eaux de la mer se nomment *côtes* ou *rivages.* — Ces côtes présentent souvent des parties qui s'avancent dans la mer ; l'extrémité de ces terres prend alors le nom de *promontoire* ou *cap*, et celui de *pointe* lorsque la saillie est peu considérable. — Les rochers à pic qui bordent les côtes de la mer reçoivent les noms de *falaises ;* les monticules sablonneux qui longent les rivages s'appellent *dunes.*

2° — La surface des terres est tantôt plate et tantôt raboteuse.

Les éminences les plus considérables sont les *montagnes*; les plus petites sont les *collines*, les *monticules*, etc. — Les montagnes seules sont dites *isolées;* elles sont assemblées en *chaînes*, lorsqu'elles se suivent ou se touchent par la base. — L'extrémité supérieure d'une montagne s'appelle *cime* ou *sommet;* si le sommet d'une montagne est conique ou pointu, on le nomme *pic*, *piton* ou *puy*. — Les cimes des hautes montagnes et leurs parties les plus élevées sont souvent couvertes de neiges ou de glaces perpétuelles; on leur donne alors le nom de *glaciers*. — On appelle *volcan* toute montagne qui vomit des flammes, de la fumée, des cendres, de la lave, et aussi de l'eau et de la boue; l'ouverture par laquelle s'échappent les matières que rejette le volcan s'appelle *cratère*.

On donne le nom de *plateaux* à de vastes étendues de terre situées au milieu des continents ou des grandes îles, et ayant un niveau général plus élevé que celui des terres environnantes; les pentes des plateaux et les monts qui les soutiennent se nomment leurs *escarpements*. On donne encore le nom de *plateau* ou de *table* au sommet d'une montagne, lorsqu'il est aplati. — Les deux grandes faces d'une chaîne de montagnes s'appellent *flancs*, *pentes*, *revers* ou *versants;* les enfoncements entre les sommets forment ce qu'on appelle les *passages;* lorsque ces passages sont très-étroits, ils prennent les noms de *pas*, *cols*, *défilés*, *gorges*, *portes*, etc. — Lorsque la gorge offre une certaine étendue et une certaine largeur, elle devient un *vallon* ou une *vallée*. — Enfin, on appelle *plaine* les différentes parties des continents ou des îles dont la surface est sensiblement horizontale; elles se distinguent des vallées par leur largeur et leur étendue. — Une vaste plaine entourée de montagnes ou de collines élevées se nomme *bassin*. On appelle *bassin d'un fleuve* l'ensemble des pentes d'où découlent un fleuve et tous ses affluents.

La ligne des sommets d'une chaîne de montagnes se nomme le *faîte*, l'*arête* ou la *crête* de la chaîne; cette ligne, qui suit l'intersection des plans que forment les deux versants d'une chaîne, détermine le partage des eaux des deux revers opposés : aussi lui donne-t-on le nom de *ligne de partage*.

La surface de la terre offre beaucoup d'espaces stériles ou incultes, et entièrement inhabités : on les nomme *déserts*. Ces vastes solitudes n'offrent pas partout le même aspect : tantôt ce sont de vastes plaines couvertes de sables ou de roches arides; tantôt c'est un océan de hautes herbes, ou d'immenses étendues de terre ne présentant aux regards que des végétaux rabougris : on les appelle *steppes* en Russie, *djengle* dans l'Inde, *savanes*, *llanos* et *pampas* en Amérique, *landes* et *bruyères* dans l'Europe occidentale, etc.

IV.

DES EAUX.

Fleuves et rivières, lacs et mers. — L'Océan et ses divisions. — Méditerranées, golfes, baies, détroits, etc. — Mouvements de la mer : vagues, marées, courants.

L'endroit où une eau courante jaillit de terre s'appelle *source;* l'eau des sources est ordinairement de l'eau douce; il y a aussi des sources salées, minérales, thermales, etc.; les sources produisent les petits cours d'eau qu'on nomme *ruisseaux*, et qui prennent le nom de *torrents* lorsqu'ils se précipitent avec fracas ou coulent avec rapidité, et quelquefois avec intermittence. — Les ruisseaux et les torrents, en se réunissant dans un terrain plus bas, forment de plus grands cours d'eau, auxquels on donne le nom de *fleuves* lorsqu'ils parcourent une assez grande étendue de terrain et qu'ils se rendent directement à la mer, et de *rivières* lorsque ces cours d'eau sont moins considérables, et qu'ils se confondent avec les eaux d'un fleuve. — La cavité qu'occupe un fleuve ou une rivière est ce qu'on appelle le *lit;* les bords d'un cours d'eau se nomment ordinairement *rives*, et *berges* s'ils sont très-élevés au-dessus du niveau de l'eau : faits de main d'homme, ils prennent le nom de *quais*. — La rive d'un cours d'eau qui se trouve à la droite de celui qui le descend est la *rive droite*, et la rive opposée, la *rive gauche*. — On nomme *embouchure* l'endroit où un fleuve se décharge dans la mer; et *confluent*, le point où une rivière se réunit à une autre rivière ou à un fleuve. — On appelle *affluent* un cours d'eau secondaire qui apporte le tribut de ses eaux à un courant principal. — Lorsque le lit d'un fleuve change brusquement de niveau, il se forme une *chute* ou un *saut;* si les ondes se précipitent d'une grande hauteur ou se brisent sur des rochers, la chute prend le nom de *cataracte* ou de *cascade;* si un fleuve, sans changer brusquement de niveau, précipite ses eaux sur une pente inclinée, on donne à cette partie de son cours le nom de *rapide*. — Un *canal* est une rivière artificielle creusée par la main de l'homme pour établir des communications promptes et faciles entre les diverses parties d'un même pays, principalement entre deux cours d'eau, et pour remédier aux obstacles que rencontre souvent la navigation des fleuves et des rivières.

On appelle *lacs* des amas d'eau, ordinairement douce, entourés de terres, et n'ayant aucune communication immédiate avec la mer : il y

a des lacs qui n'ont point d'écoulement, et qui ne reçoivent pas d'eaux courantes; d'autres qui ont un écoulement, mais qui ne reçoivent aucune eau courante; il y en a qui reçoivent et émettent des eaux courantes; il y en a enfin qui reçoivent de très-grands cours d'eau sans avoir aucun écoulement visible. Quelques lacs sont assez grands pour mériter le nom de mers; d'autres sont très-petits, peu profonds, et souvent marécageux. On appelle *étangs* des amas d'eau stagnante.— Certains fleuves, avant de s'écouler dans la mer, s'épanchent sur le rivage, et forment des espèces de golfes peu profonds qu'on nomme *lagunes.*

On appelle *océan* cette immense étendue d'eau salée qui environne les continents et les îles qui en dépendent, et *mers*, les subdivisions qui, pénétrant dans l'intérieur des terres, en baignent les côtes.

On divise ordinairement l'Océan en cinq parties principales ou *océans particuliers*, savoir:

Le *grand Océan*, ainsi nommé à cause de son immense étendue, et qui est situé entre le nouveau continent à l'est, l'Asie et l'Océanie à l'ouest;

L'*océan Atlantique*, qui sépare l'Europe et l'Afrique de l'Amérique;

L'*océan Indien*, qui s'étend entre l'Afrique, l'Asie et l'Océanie;

L'*océan Glacial arctique* et l'*océan Glacial antarctique*, qui s'étendent autour des deux pôles, jusqu'aux cercles polaires.

Les mers intérieures tantôt ne sont que des enfoncements très-larges de l'Océan entre des côtes très-écartées, tantôt sont entourées presque entièrement par les terres des continents, et ne communiquent avec l'Océan que par une ouverture assez étroite : ces dernières sont appelées *méditerranées*. — Lorsque les enfoncements formés par l'Océan ou les mers sont trop peu considérables pour mériter le nom de mers, on leur donne celui de *golfes*, de *baies* ou d'*anses*, suivant leur plus ou moins d'importance; lorsque ces enfoncements ont été disposés par l'homme pour recevoir des vaisseaux, on les nomme *ports*, *havres* ou *rades*. — La portion d'eau resserrée entre deux terres, qui fait communiquer ensemble deux mers ou deux parties d'une même mer, s'appelle *détroit*, *canal*, *pas* ou *phare ;* si cette portion d'eau est assez large, et si elle a une forme très-allongée, on la nomme *manche* ou *bras de mer*.

Les eaux de la mer sont agitées de divers mouvements : il y en a d'irréguliers et de réguliers. L'agitation irrégulière des eaux de la mer produite par les vents, la tempête ou quelque autre cause, forme ce qu'on appelle *vagues*, *lames*, etc. Parmi les mouvements réguliers, deux surtout méritent de fixer l'attention: les *marées* et les *courants*.

Les *marées* sont des oscillations régulières et périodiques que les mers subissent sous l'influence de l'attraction des corps célestes. Ainsi

l'Océan éprouve deux fois chaque jour deux oscillations plus ou moins fortes et d'inégale durée. Pendant six heures, la mer monte sur le rivage: c'est ce qu'on appelle le *flux* ou le *flot;* après être restée un instant stationnaire, ce qu'on nomme *haute mer* ou *pleine mer*, elle redescend pendant six autres heures: c'est le *reflux* ou le *jusant.* Après un nouveau temps d'arrêt, la *basse mer*, le flot recommence à monter, et les mêmes phénomènes se reproduisent.

Les *courants* se subdivisent en *courants généraux* et en *courants particuliers.* Ces derniers sont produits par les mille accidents des côtes ou du sol sous-marin; nous ne pouvons pas nous en occuper. Les plus considérables des courants généraux sont : le *courant oriental* ou *équinoxial*, qui, vers l'équateur, porte les eaux de la mer de l'est à l'ouest; le *gulf stream*, qui fait suite au courant équinoxial, longe les côtes de l'Amérique septentrionale du sud au nord, puis se porte à l'est vers l'Europe; et les deux *courants polaires*, qui poussent les eaux des mers des pôles vers l'équateur.

V.

DE L'ATMOSPHÈRE.

Distinction du climat physique et du climat géographique.— Influences diverses qui contribuent à modifier le climat physique, et à déterminer la température d'un pays.

La couche d'air qui environne la terre, et qu'on nomme *atmosphère*, n'offre pas partout la même densité : elle est plus épaisse dans les lieux bas, plus raréfiée sur les hauteurs : mise en mouvement, elle produit ce qu'on appelle *le vent.*

Il faut distinguer dans les vents la direction, la durée et l'étendue. Sous le rapport de la direction, les vents portent différents noms, suivant les points de l'horizon d'où ils viennent. Entre les quatre points cardinaux (Voy. Cosmographie, n° XXXII) *nord*, *est*, *sud*, *ouest*, on a compté vingt-huit points intermédiaires, *nord-quart-nord-est*, *nord-nord-est*, *nord-nord-quart-est*, *nord-est*, *est-quart-nord-est*, etc., qui, avec les quatre points principaux, forment les trente-deux *rumbs* dont se compose la *boussole* ou *rose des vents.* — Sous le rapport de la durée, il y a des vents *constants* et des vents *variables.*—Sous le rapport de l'étendue, il y a des vents *généraux* et des vents *partiels.*

Ainsi, deux mouvements *généraux* et *constants* règnent dans

l'atmosphère : l'un, dans la zone torride, qui porte l'air à l'occident relativement à la terre ; l'autre, dans les zones tempérées, qui amène l'air des pôles vers l'équateur. Le mouvement équatorial produit les *vents alizés* ou le *vent constant d'est*, qui pendant toute l'année, tant dans le grand Océan que dans l'océan Atlantique et une partie de l'océan Indien, souffle de chaque côté de l'équateur, du *nord-est* dans la zone boréale, et du *sud-est* dans la zone australe. On observe aussi dans l'océan Indien, et dans les mers qui baignent la Malaisie, des vents périodiques, vulgairement appelés *moussons* par les navigateurs. — Les vents *variables* soufflent à toutes les époques de l'année, dans toutes les directions : leur durée ainsi que leur étendue varient autant que leur vitesse. Quant aux vents *partiels*, il y en a d'assez remarquables : tels sont le *simoun* du Sahara, le *samiel* d'Arabie, le *khamsin* de l'Égypte, le *solano* d'Espagne, le *sirocco* d'Italie, etc.

Climats. — Souvent les géographes se servent d'une division de la terre en *climats :* cette division est fondée sur la durée du jour comparée à celle de la nuit au solstice d'été (Voy. Cosmographie, nº XXXVI). Dans cette division, les climats se comptent par différence de demi-heure depuis l'équateur jusqu'au cercle polaire, puis par mois jusqu'au pôle. On appelle ces climats *climats géographiques, astronomiques* ou *mathématiques*, pour les distinguer des *climats physiques*.

Les *climats physiques* sont formés par plusieurs causes qui n'existent pas toujours toutes à la fois, mais dont la réunion partielle constitue les qualités atmosphériques ou la température des divers lieux ; et, sous ce rapport, les diverses contrées, non-seulement offrent de très-grandes différences entre elles, mais dans les mêmes lieux on peut trouver des climats différents : dans la zone torride, par exemple, on peut trouver les climats polaires, en s'élevant assez haut pour dépasser la limite où les neiges ne fondent jamais.

— On peut, d'après Balbi, réduire à *neuf* les causes principales qui contribuent à modifier le climat physique et à déterminer la température d'un pays, savoir : 1° l'action du soleil sur l'atmosphère ; 2° la température propre du globe ; 3° l'élévation du terrain au-dessus du niveau de l'Océan ; 4° la pente générale du terrain et ses expositions locales ; 5° la position de ses montagnes relativement aux points cardinaux ; 6° le voisinage des grandes mers et leur situation relative ; 7° la nature géographique du sol ; 8° le degré de culture et de population auquel un pays est parvenu ; 9° les vents qui y règnent.

Les contrées équatoriales ne connaissent en général que deux saisons, l'une *sèche* et l'autre *pluvieuse*, l'été et l'hiver. Mais on y rencontre toutes sortes de climats : tandis que les plaines sont brûlées par les feux du soleil, les côtes des grands continents, surtout celles

qui sont exposées au souffle continu des vents alizés, jouissent d'une température douce; les contrées élevées sont froides; dans certaines vallées, celle de Quito par exemple, règne un printemps éternel. Sous l'équateur la chaleur est presque toujours la même; mais en avançant vers les tropiques, on sent déjà une différence de température lorsque le soleil est au zénith et lorsqu'il atteint le solstice opposé.— Dans les zones tempérées, le printemps et l'automne servent d'intermédiaires entre les chaleurs de l'été et les rigueurs de l'hiver : c'est surtout depuis le 40e jusqu'au 60e degré que la succession des quatre saisons se montre la plus régulière et la plus sensible : toutefois elle est encore modifiée dans toute cette zone par les diverses influences que nous avons signalées ci-dessus. — Enfin, au delà du 60e degré, on ne connaît en général que deux saisons : un long et rigoureux hiver, suivi de quelques semaines d'été. Pendant ce court espace de temps, la chaleur devient quelquefois insupportable. Dans ces contrées hyperboréennes, les localités exposées au midi ou voisines de la mer jouissent d'une température très-élevée, comparativement aux lieux environnants. (Comparez avec le n° XXXVI de la Cosmographie.)

DESCRIPTION PHYSIQUE ET POLITIQUE DES PARTIES DU MONDE, DES CONTRÉES ET DES ÉTATS.

— On reconnaît aujourd'hui *cinq* parties du monde : trois dans l'ancien continent : l'*Europe*, qui en occupe le nord-ouest ; l'*Asie*, qui en forme la partie orientale; l'*Afrique*, qui en comprend le sud-ouest; l'*Amérique* ou Nouveau Continent; et l'*Océanie*, qui est située à l'est et au sud-est de l'Asie.

On peut ranger les cinq parties du monde dans l'ordre suivant :

1° Sous le rapport de l'étendue, Amérique, Asie, Afrique, Océanie et Europe;

2° Sous le rapport de la population relative, Asie, Europe, Afrique, Amérique et Océanie;

3° Sous le rapport de la civilisation, Europe, Amérique, Asie, Afrique et Océanie.

VI.

EUROPE.

Position géographique de l'Europe. — Limites, étendue, divisions naturelles, climat et productions. — Races d'hommes, langues et religions. — Divisions politiques.

1° *Position géographique.* — L'Europe, placée au nord-ouest de l'ancien continent, à l'ouest de l'Asie et au nord de l'Afrique, forme une grande presqu'île qui ne tient au reste du continent que du côté de l'est, et qui partout ailleurs est entourée par la mer.

2° *Limites.* — Ses bornes sont : au nord, l'océan Glacial arctique; à l'ouest, l'océan Atlantique; au sud, le détroit de Gibraltar, la mer Méditerranée, l'Archipel, le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara, le canal de Constantinople, la mer Noire et le Caucase; à l'est, la mer Caspienne, le fleuve Oural, les monts Ourals et le fleuve Kara.

Étendue. — Dans sa plus grande longueur, du sud-ouest au nord-est (du cap Saint-Vincent, en Portugal, au golfe de Kara), l'Europe a environ 5,500 kilomètres; dans sa plus grande largeur, du nord au sud (du cap Nord au cap Matapan), elle a 3,500 kilomètres environ. En superficie, c'est la plus petite des cinq parties du monde.

Divisions naturelles. — *Montagnes.* — Nous citerons, au nord, les *Alpes scandinaves* ou *Dofrines*, qui séparent la Suède de la Norwége; au centre, les *Alpes*, qui séparent la France de l'Italie, et les trois grandes chaînes qui traversent l'Allemagne de l'ouest à l'est, les monts *Hercyniens*, *Sudètes* et *Carpathes ;* au sud, les *Pyrénées*, entre la France et l'Espagne, les *Apennins*, dans la Péninsule italique, les monts *Balkans*, en Turquie; au sud-est et à l'est, le *Caucase* et les monts *Ourals*, qui séparent l'Europe de l'Asie.

Mers. — En partant du nord-est, on remarque : la *mer Blanche*, formée par l'océan Glacial arctique; la mer du *Nord* et la *Baltique*, la mer d'*Irlande*, la *Manche* et la *Méditerranée*, formées toutes les cinq par l'océan Atlantique. — La Méditerranée forme à son tour la mer *Tyrrhénienne*, la mer de *Sicile*, la mer *Adriatique*, la mer *Ionienne*, l'Archipel, la mer de *Marmara*, la mer *Noire* et la mer d'*Azov*. La mer *Caspienne* appartient à la fois à l'Europe et à l'Asie. — La plupart de ces mers sont jointes entre elles par des détroits ou bras de mer. Les principaux sont : entre la mer du Nord et la mer Baltique, le *Skager-Rack* et le *Cattégat*, le *Sund*, le *Grand-Belt* et

le *Petit-Belt;* entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, le canal du *Nord* et le canal *Saint-Georges;* le *Pas de Calais*, entre la Manche et la mer du Nord; le détroit de *Gibraltar*, qui joint l'océan Atlantique à la Méditerranée; le détroit de *Messine*, entre la Sicile et l'Italie; entre l'Adriatique et la mer Ionienne, le canal d'*Otrante;* entre l'Archipel et la mer de Marmara, le détroit des *Dardanelles;* entre la mer de Marmara et la mer Noire, le canal de *Constantinople;* et enfin, entre la mer Noire et la mer d'Azov, le détroit d'*Iénikalé.*

Iles. — Les principales îles sont : dans l'océan Glacial, au nord-est, la *Nouvelle-Zemble* et les îles de *Kalgouef* et de *Vaïgatch;* au nord-ouest, l'*Islande;* — dans la mer Baltique, l'*archipel Danois* (Seeland, Fionie, etc.), les îles *Oland*, *Gotland*, *Aland*, *Dago* et *Œsel;* — dans l'océan Atlantique, au nord, les îles Britanniques (*Grande-Bretagne*, *Irlande*, *Hébrides*, *Orcades*, *Shetland*, etc.), les îles *Feroë; Jersey*, *Guernesey*, *Oléron*, *Ré*, etc., sur les côtes de la France; l'archipel des *Açores*, dépendant du Portugal; — dans la Méditerranée, de l'ouest à l'est, les îles *Baléares*, la *Corse*, la *Sardaigne*, la *Sicile*, les îles *Ioniennes*, les *Cyclades*, *Négrepont* et *Candie.* — Les nombreuses découpures du continent européen produisent un grand nombre de presqu'îles. On en compte quatre grandes : la péninsule *Scandinave* (Suède et Norwége), la péninsule *Hispanique* (Espagne et Portugal), la presqu'île *Italique* et la presqu'île *Hellénique*. Parmi les presqu'îles secondaires nous citerons la péninsule *Danoise* (Jutland), la *Morée*, et la *Crimée*.

Golfes. — Les golfes les plus remarquables sont : les golfes de *Bothnie*, de *Finlande* et de *Livonie*, formés par la Baltique; du *Zuyderzée*, par la mer du Nord; de *Gascogne*, par l'océan Atlantique; de *Lion* et de *Gênes*, par la Méditerranée; de *Tarente*, de *Patras* et de *Lépante* ou de *Corinthe*, par la mer Ionienne; de *Venise* et de *Trieste*, par la mer Adriatique; d'*Athènes* et de *Salonique*, dans l'Archipel.

Caps. — Parmi les caps, on remarque : dans l'océan Glacial, le cap *Nord;* en Angleterre, le cap *Land's end*, dans le comté de Cornouailles; en France, le cap de *la Hogue*, dans le département de la Manche; en Espagne, le cap *Finisterre*, dans la Galice; le cap *Saint-Vincent*, au sud-ouest du Portugal; dans la Méditerranée, au sud de la Morée, le cap *Matapan*, la pointe la plus méridionale du continent européen.

Fleuves. — L'Europe est arrosée par un très-grand nombre de fleuves; nous remarquerons parmi ceux dont le cours est le plus long : le *Volga* et l'*Oural*, qui se jettent dans la mer Caspienne; — le *Don*, dans la mer d'Azov; le *Dniepr*, le *Dniestr*, le *Danube*, dans la mer Noire; le *Pô* et l'*Adige*, dans l'Adriatique; le *Tibre*, dans la

mer Tyrrhénienne; le *Rhône* et l'*Èbre*, dans la Méditerranée; — le *Guadalquivir*, la *Guadiana*, le *Tage*, le *Douro*, la *Garonne*, la *Loire*, dans l'océan Atlantique; la *Seine*, dans la Manche; l'*Escaut*, la *Meuse*, le *Rhin*, le *Weser*, l'*Elbe*, dans la mer du Nord, qui reçoit aussi la *Tamise* et l'*Humber*, fleuves d'Angleterre; la *Severn*, dans le canal Saint-Georges; le *Shannon*, qui baigne l'Irlande, dans l'océan Atlantique; — l'*Oder*, la *Vistule*, le *Niémen*, la *Néva*, dans la mer Baltique; — la *Dwina septentrionale*, dans la mer Blanche; le *Petchora* et le *Kara*, dans l'océan Glacial.

Lacs. — Les plus grands lacs sont : les lacs *Ladoga*, *Onéga*, *Péipous* et *Ilmen*, en Russie; *Wener*, *Mælar* et *Vetter*, en Suède; *Genève*, *Neuchâtel*, *Zurich*, *Lucerne* et *Constance*, en Suisse; *Garda* et *Majeur*, en Italie; *Balaton*, en Hongrie.

Climat. — On peut diviser l'Europe en trois climats physiques, savoir : 1° le *climat chaud*, entre les 35° et 40° parallèles N. Les contrées situées sous ces latitudes ne connaissent guère que trois saisons : un printemps agréable, un été chaud, un hiver court; — 2° le *climat tempéré*, qui embrasse la plus grande partie de l'Europe, du 40° au 60°. Les quatre saisons, printemps, été, automne, hiver, s'y succèdent avec une assez grande régularité; — 3° le *climat froid*, qui comprend le reste de l'Europe au nord du 60°. Un hiver rigoureux y sévit pendant dix mois de l'année. L'atmosphère est généralement salubre en Europe.

Productions. — Des cinq parties du monde, l'Europe est celle où la main de l'homme se fait le plus évidemment sentir, et dont le séjour est le plus agréable. On y trouve moins d'espèces d'animaux que dans le reste de l'univers; mais les espèces nuisibles y sont rares, les plus dangereuses ont été exterminées en partie, et les races utiles multipliées et améliorées. Le sol de l'Europe est moins fertile que celui de l'Asie et que certaines parties de l'Amérique et de l'Afrique; mais il est mieux cultivé, d'un rapport plus égal, et produit en abondance toutes les richesses agricoles. On y trouve, comparativement au reste du monde, très-peu de parties incultes ou stériles. Le règne minéral n'y est pas aussi riche qu'en Amérique; mais on y trouve en assez grande quantité deux des métaux les plus utiles, le fer et le cuivre; l'exploitation de la houille y prend tous les jours un accroissement prodigieux. Sous le rapport de l'industrie et du commerce, les Européens n'ont point de rivaux dans l'univers, si ce n'est les Américains des États-Unis : encore ces derniers sont-ils de race européenne.

3° *Races d'hommes* et *langues.* — D'après Balbi, on peut réduire à vingt *familles* ou *souches* principales tous les peuples qui habitent actuellement l'Europe. Nous n'indiquerons que les plus importantes, en classant dans chacune d'elles les peuples de l'Europe, d'après leurs *langues* ou *idiomes :*

La famille *thraco-pélasgique* ou *gréco-latine*, comprenant les Grecs, les Italiens, les Français, les Espagnols, les Portugais, et aussi les Suisses du Valais et des Grisons, les Tyroliens, les Valaques ou Roumounis, et les Albanais ou Skipétars;

La famille *germanique*, comprenant les Allemands, les Anglais, les Néerlandais (Hollandais et Flamands), les Danois, les Norwégiens et les Suédois;

La famille *slave*, comprenant les Russes, les Polonais, les Lithuaniens, les Serbes, les Tchèques ou Bohémiens, les Illyriens et les Croates;

La famille *ouralienne*, *finnoise* ou *tchoude*, comprenant les Finnois, les Lapons, les Esthoniens et les Madgyars ou Hongrois;

La famille *turque*, comprenant les Ottomans ou Turcs, les Baskirs, peuple de Russie, etc.

Viennent ensuite les familles moins répandues des *Ibériens* ou Basques, des *Celtes* (Irlandais, Gallois, Bretons), des *Samoyèdes*, des *Tartares* (Kalmouks), des *Circassiens*, des *Arméniens*, et des *Juifs* qui appartiennent à la race sémitique, et qui sont répandus dans tous les États de l'Europe.

Religions. — Le *christianisme*, dans ses formes diverses, règne dans la presque totalité de l'Europe; il comprend trois Églises principales : l'Église *catholique*, qui domine dans le midi et l'ouest de l'Europe; l'Église *protestante*, dans le nord; l'Église *grecque*, dans l'Orient. Ces trois Églises principales se subdivisent ainsi qu'il suit:

L'*Église catholique romaine* (Italie, France, Belgique, Espagne, Portugal, Autriche, Bavière, royaume de Saxe, principautés de Hohenzollern et de Lichtenstein, moitié de la Suisse et Irlande);

La *religion luthérienne* (Suède, Danemark, Wurtemberg, Hesse-Darmstadt, Oldenbourg, Mecklembourg, duchés de Saxe, Brunswick, Reuss, Schwartzbourg);

La *nouvelle Église évangélique* (Prusse, Bade, Hesse-Électorale, Hesse-Hombourg, Nassau, Anhalt-Dessau et Bernbourg, Waldeck);

La *religion calviniste pure* (Hollande, Lippe, Anhalt-Kœthen, moitié de la Suisse);

L'*Église épiscopale* ou *anglicane* (Angleterre et Hanovre);

L'*Église grecque* ou *orientale* (Russie, Grèce, Servie, Valachie, Moldavie).

Il faut encore ajouter les petites associations religieuses des *méthodistes*, des *presbytériens* et des *quakers*, en Angleterre; des *mennonites* ou *anabaptistes*, dans l'Angleterre, la Prusse et les Pays-Bas; des *sociniens*, des *arméniens*, etc.

En dehors du christianisme, on remarque encore en Europe : l'*islamisme* ou *mahométisme* (Turcs ottomans), le *judaïsme*, et le *lamisme* (Kalmouks).

4° *Population.* — La population de l'Europe est d'environ 240 millions d'habitants.

Divisions politiques. — Dans l'état actuel, l'Europe renferme vingt et un États principaux, qui sont :

A l'ouest, le *royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande*, le *royaume de Hollande* ou *des Pays-Bas*, celui *de Belgique*, la *République française*, les *royaumes d'Espagne* et *de Portugal*;

Au nord, le *royaume de Norwége et Suède*, et celui *de Danemark*;

Au centre, le *royaume de Prusse*, la *Confédération germanique* ou *Allemagne*, l'*empire d'Autriche*, et la *Confédération helvétique* ou *Suisse*;

Au sud, le *royaume de Sardaigne*, les *duchés de Parme* et *de Modène*, le *grand-duché de Toscane*, les *États de l'Église*, le *royaume des Deux-Siciles*, le *royaume de Grèce*, l'*empire Ottoman* (Turquie d'Europe);

A l'est, l'*empire de Russie* (Russie d'Europe et Pologne).

On peut y ajouter : les petites républiques d'*Andorre* et de *Saint-Marin*, la principauté de *Monaco*, la république des *îles Ioniennes*, celle de *Cracovie*, et les principautés de *Servie*, de *Valachie* et de *Moldavie*.

VII.

FRANCE.

Limites, étendue, divisions naturelles, climat et productions. —Division par provinces et par départements.—Grandes voies de communication. — Population, cultes, forme du gouvernement, circonscriptions administratives. — Iles et possessions coloniales.

1° *Limites.* — La France est comprise entre 42° 20′ et 51° 5′ de latitude septentrionale, et entre 7° 9′ de longitude occidentale et 5° 56′ de longitude orientale.

Ses bornes sont : au nord, la Manche, le Pas-de-Calais, la Belgique, les grands-duchés de Luxembourg et du bas Rhin, et la Bavière rhénane; à l'est, le grand-duché de Bade, la Suisse et les États sardes; au sud, la Méditerranée et les Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne; à l'ouest, l'océan Atlantique.

Étendue.— Du nord-ouest au sud-est, la France a environ 1,100 kilomètres de longueur; du sud-ouest au nord-est, elle a 950 kilomètres de largeur. — Sa superficie est d'environ 542,000 kilomètres carrés.

Divisions naturelles. — Montagnes. — Outre les *Alpes* et les *Pyrénées*, qui séparent la France de l'Italie et de l'Espagne, il faut remarquer à l'est le *Jura*, qui s'élève sur les frontières de la Suisse. Il est relié aux Pyrénées par trois chaînes principales : les *Vosges*, la *Côte-d'Or* et les *Cévennes*, auxquelles se rattachent, sur le versant occidental, au nord, les *Ardennes;* au centre, les montagnes du *Morvan*, qui se prolongent jusqu'en Bretagne par la chaîne *Armorique;* au sud, les monts d'*Auvergne*. Les plus hauts sommets de la France sont : le mont *Pelvoux* (4,300 mètres), le mont *Genèvre* et le mont *Viso*, dans les Alpes; le *Maladetta*, le *Canigou*, le *Pic du Midi* et le mont *Perdu*, dans les Pyrénées; le *Plomb* du Cantal, le *Puy-de-Dôme*, le pic *Sancy*, dans les monts *Dore* en Auvergne ; le *Reculet*, dans le Jura ; et le *Ballon d'Alsace*, dans les Vosges.

Fleuves. — La France est partagée en deux pentes principales : l'une qui regarde vers l'Océan, l'autre vers la Méditerranée. La première de ces pentes se subdivise en trois versants : ceux de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique.

La mer du Nord reçoit : 1° le *Rhin*, qui forme une partie de la frontière orientale de la France, et dont les affluents français sont l'*Ill* et la *Moselle*, grossie de la *Meurthe*; — 2° la *Meuse*; — 3° l'*Escaut*.

La Manche reçoit : 1° la *Somme*; — 2° la *Seine*, qui prend sa source dans le département de la Côte-d'Or, et dont les principaux affluents sont, à droite, l'*Aube*, la *Marne*, l'*Oise*, grossie de l'*Aisne;* à gauche, l'*Yonne* et l'*Eure;* — 3° l'*Orne;* — 4° la *Vire*.

L'océan Atlantique reçoit : 1° la *Vilaine*, grossie de l'*Ille;* — 2° la *Loire*, qui prend sa source dans les Cévennes, et qui a pour affluents, à droite, la *Nièvre* et la *Mayenne*, grossie de la *Sarthe ;* à gauche, l'*Allier*, le *Loiret*, le *Cher*, l'*Indre*, la *Vienne*, grossie de la *Creuse*, et la *Sèvre nantaise;* — 3° la *Sèvre niortaise*, qui reçoit la *Vendée;* 4° la *Charente;* — 5° la *Gironde*, formée par la jonction de la *Dordogne* et de la *Garonne*, qui prend sa source dans la vallée d'Arran en Espagne, et qui reçoit à droite l'*Ariége*, le *Tarn* grossi de l'*Aveyron*, le *Lot*, et à gauche le *Gers :* la Dordogne sort des monts d'Auvergne, et son principal affluent est la *Vézère*, que grossit la *Corrèze;* — 6° l'*Adour*.

La Méditerranée reçoit : 1° l'*Aude;* — 2° l'*Hérault;* — 3° le *Rhône*, qui vient de la Suisse, et entre en France en sortant du lac de Genève : il a pour affluents, à droite, l'*Ain*, la *Saône* grossie du *Doubs*, l'*Ardèche*, le *Gard;* à gauche, l'*Isère*, la *Drôme*, la *Durance;* — 4° le *Var*.

Canaux. (Voy. ci-après *Voies de communication*.)

La France a très-peu de *lacs*, et ils n'ont rien de remarquable.

Climat et productions. — Le climat de la France est généralement tempéré : elle jouit d'un beau ciel, d'un air pur et éminemment salubre. Cependant, dans sa partie septentrionale, les hivers sont longs et quelquefois rigoureux ; au midi, au contraire, les étés sont longs et chauds : au centre, sur les points qui ne sont pas trop rapprochés des montagnes, la température est plus douce et plus égale.

La France fournit en abondance les productions des trois règnes. Les animaux domestiques y sont nombreux : bêtes de somme (chevaux, mulets, ânes), gros et petit bétail (bœufs, moutons, chèvres et porcs), volailles surtout. On y trouve aussi beaucoup de gibier de toute sorte, peu d'animaux malfaisants (loups, renards, ours, oiseaux de proie), deux reptiles venimeux seulement (vipère et aspic); poissons de mer et de rivière en immense quantité. On y élève aussi beaucoup d'abeilles et de vers à soie. — Les productions du règne végétal y sont la source d'abondantes richesses : elles consistent en froment et autres céréales, plantes à fourrages, légumes (parmi lesquels il faut remarquer les pommes de terre, les truffes et les betteraves, dont on fait beaucoup de sucre), vignobles très-renommés, fruits de toute espèce, mûriers, lin, chanvre, tabac, plantes pour la médecine et la teinture, bois de construction, de charpente, d'ébénisterie, etc. — On trouve en France d'excellentes carrières de pierres de taille, de granit, de marbre, d'albâtre, de plâtre, etc. ; des mines de fer, de cuivre, de plomb, d'argent, d'antimoine et de manganèse ; de riches bassins houillers ; des eaux minérales, et de vastes marais salants.

La France est un pays essentiellement agricole. Depuis le commencement du dix-neuvième siècle, la culture y a fait de grands progrès ; mais l'industrie, grâce à l'emploi de la vapeur, s'y est développée dans des proportions encore plus remarquables. On y a vu s'élever une quantité prodigieuse d'usines, de forges, de fabriques et de manufactures. Les branches d'industrie qui sont cultivées en France avec le plus de succès sont : la métallurgie, les instruments de luxe et de précision, la carrosserie, l'ébénisterie, l'orfévrerie, la bijouterie, les glaces et les cristaux, les produits chimiques, le sucre, les vins, l'eau-de-vie, la papeterie, l'imprimerie, la librairie, les étoffes et tissus de toute sorte (toiles, cotons, draps, laines, tapis, châles, dentelles, etc.). — Les produits du sol et ceux de l'industrie y sont l'objet d'un immense commerce intérieur. Le commerce extérieur est étendu et important, mais il pourrait l'être davantage.

2° *Division par provinces et par départements*. — Avant 1789, la France était partagée en trente-deux grands gouvernements, vulgairement appelés *provinces*, et en huit petits. — Les grands gouver-

nements ne correspondaient pas toujours exactement aux *provinces* proprement dites, ou régions naturelles de la France ; quelques-uns en comprenaient deux ou plusieurs (Guienne et Gascogne, Lorraine et Barrois) ; quelquefois une même province était répartie entre plusieurs gouvernements (Brie, Vexin, etc.). — Les petits gouvernements étaient enclavés dans les grands, à l'exception de la Corse.

Depuis 1789, la France a été divisée en départements. En 1790, l'assemblée constituante divisa la France en 83 départements. En 1804, le nombre en avait été porté à 104 ; en 1812, il atteignit 130 ; depuis 1815, il a été réduit à 86. — Ces 86 départements sont subdivisés en 363 arrondissements et en 36,819 communes.

RÉGION DU NORD.

* Les astérisques désignent les capitales des anciens gouvernements.

Grands gouvernements.	Départements.	Chefs-lieux.
1. Flandre	Nord	Lille *.
2. Artois	Pas-de-Calais	Arras *.
3. Picardie	Somme	Amiens *.
4. Normandie	Seine-Inférieure	Rouen *.
	Eure	Évreux.
	Calvados	Caen.
	Manche	Saint-Lô.
	Orne	Alençon.
5. Ile de France	Seine	PARIS *
	Seine-et-Oise	Versailles.
	Seine-et-Marne	Melun.
	Oise	Beauvais.
	Aisne	Laon.
6. Champagne	Ardennes	Mézières.
	Marne	Châlons-sur-Marne.
	Aube	Troyes *.
	Haute-Marne	Chaumont.
7. Lorraine	Meuse	Bar-le-Duc.
	Moselle	Metz.
	Meurthe	Nancy *.
	Vosges	Épinal.

RÉGION DE L'EST.

Grands gouvernements.	Départements.	Chefs-lieux.
8. Alsace	Haut-Rhin	Colmar.
	Bas-Rhin	Strasbourg *.

Province	Département	Chef-lieu
9. Franche-Comté...	Haute-Saône........	Vesoul.
	Doubs...............	Besançon *.
	Jura.................	Lons-le-Saulnier.
10. Bourgogne.......	Yonne.............	Auxerre.
	Côte-d'Or..........	Dijon *.
	Saône-et-Loire......	Mâcon.
	Ain................	Bourg.
11. Lyonnais........	Rhône.............	Lyon.
	Loire..............	Montbrison.

RÉGION DU CENTRE.

Province	Département	Chef-lieu
12. Orléanais.......	Loiret............	Orléans.
	Eure-et-Loir........	Chartres.
	Loir-et-Cher........	Blois.
13. Touraine........	Indre-et-Loire......	Tours *.
14. Berri...........	Indre..............	Châteauroux.
	Cher..............	Bourges *.
15. Nivernais.......	Nièvre............	Nevers *.
16. Bourbonnais.....	Allier.............	Moulins.
17. Marche.........	Creuse...........	Guéret *.
18. Limousin........	Haute-Vienne......	Limoges *.
	Corrèze...........	Tulle.
19. Auvergne.......	Puy-de-Dôme......	Clermont-Ferrand *.
	Cantal............	Aurillac.

RÉGION DE L'OUEST.

Province	Département	Chef-lieu
20. Bretagne........	Ille-et-Vilaine......	Rennes *.
	Côtes-du-Nord......	Saint-Brieuc.
	Finistère..........	Quimper.
	Morbihan..........	Vannes.
	Loire-Inférieure.....	Nantes.
21. Maine..........	Sarthe............	Le Mans *.
	Mayenne..........	Laval.
22. Anjou..........	Maine-et-Loire......	Angers *.
23. Poitou..........	Vienne............	Poitiers *.
	Deux-Sèvres.......	Niort.
	Vendée...........	Napoléon-Vendée.
24. Aunis..........	Charente-Inférieure..	La Rochelle *.
25. Saintonge et Angoumois......	Charente.........	Angoulême, *Saintes**.

RÉGION DU SUD.

Province	Département	Chef-lieu
26. Guienne et Gascogne......	Gironde............	Bordeaux *.
	Dordogne...........	Périgueux.
	Lot-et-Garonne......	Agen.
	Lot................	Cahors.
	Tarn-et-Garonne.....	Montauban.
	Aveyron............	Rhodez.
	Landes.............	Mont-de-Marsan.
	Gers	Auch.
	Hautes-Pyrénées.....	Tarbes.
27. Béarn	Basses-Pyrénées.....	Pau *.
28. Foix............	Ariége.............	Foix *.
29. Roussillon.......	Pyrénées-Orientales...	Perpignan *.
30. Languedoc......	Haute-Loire.........	Le Puy.
	Ardèche............	Privas.
	Lozère.............	Mende.
	Gard...............	Nîmes.
	Hérault............	Montpellier.
	Tarn...............	Alby.
	Aude...............	Carcassonne.
	Haute-Garonne......	Toulouse *.
31. Dauphiné........	Isère..............	Grenoble *.
	Drôme..............	Valence.
	Hautes-Alpes.......	Gap.
32. Provence	Basses-Alpes.......	Digne.
	Bouches-du-Rhône...	Marseille, *Aix* *.
	Var................	Draguignan.
....	Vaucluse...........	Avignon.
....	Corse..............	Ajaccio.

PETITS GOUVERNEMENTS.

Paris.	Toul.
Boulogne.	Metz et Verdun.
Le Havre.	Saumur.
Sedan.	Corse.

3° *Grandes voies de communication.* — Toute l'étendue de la France est sillonnée de routes magnifiques, classées en *routes nationales, routes départementales* et *chemins vicinaux.* — Un vaste réseau de *chemins de fer* liera bientôt Paris à toutes les parties de la France; d'autres voies de fer uniront les principales villes entre elles. Les principales lignes, en exploitation ou en voie d'exécution, sont:

dans la première catégorie, la ligne *du Nord*, qui fait communiquer Paris avec la *frontière belge* par *Lille* et *Valenciennes*, et avec la *Manche* par *Calais* et *Boulogne*; celle *du centre*, qui va directement jusqu'à *Bourges* et *Vierzon*, mais qui, dès *Orléans*, dirige vers l'Atlantique deux embranchements principaux, celui de *Tours et Nantes*, et celui de *Bordeaux*; les chemins de *Lyon*, qu'on prolonge jusqu'à la *Méditerranée*; de *Strasbourg*, du *Havre*, qui passe par *Rouen*, et les deux petites lignes de *Paris à Saint-Germain* et à *Versailles;* dans la seconde, les chemins de *Creil à Saint-Quentin*, de *Montereau à Troyes*, de *Strasbourg à Bâle*, de *Lyon à Saint-Étienne* et *à Roanne*, d'*Avignon à Marseille*, de *Nîmes à Beaucaire*, de *Montpellier à Cette*, de *Bordeaux à la Teste*, etc. — Outre les chemins terrestres, les cours d'eau, soit naturels, soit artificiels, établissent à travers la France de grandes voies de communication très-avantageuses pour le commerce. Nous avons indiqué ci-dessus les principaux *fleuves* et les principales *rivières*; restent les *canaux*. Les principaux sont: le canal *de Saint-Quentin*, qui unit l'Escaut et la Somme, et le canal *de la Somme*, qui longe cette rivière, et fait communiquer l'Oise et l'Escaut au moyen du canal de Saint-Quentin; — le canal *de l'Ourcq* et celui *de Saint-Denis*, qui amène à Paris les eaux de l'Ourcq, affluent de la Marne; — les canaux *d'Orléans*, *du Loing* et *de Briare*, entre la Seine et la Loire; — le canal *de Bourgogne*, entre l'Yonne et la Saône; — le canal *de Monsieur* ou *du Rhône au Rhin*, qui joint la Saône au Rhin par le Doubs; — le canal *du Centre*, entre la Loire et la Saône; — le canal *latéral à la Loire*, qui longe cette rivière entre les canaux de Briare et du Centre; — le canal *du Berri*, dont les deux branches joignent le Cher à la Loire; — le canal *de Nantes à Brest;* — le canal *du Languedoc* ou *du Midi*, qui joint l'Océan à la Méditerranée par la Garonne.

4° *Population* — D'après le dernier recensement de 1846, la population de la France s'élève à 35,400,486 habitants.

Cultes. — Le catholicisme est la religion de la majorité des Français. Les autres cultes y peuvent être librement professés; le culte réformé ou calvinisme compte encore en France près d'un million d'adhérents, qui habitent surtout le Midi; les luthériens sont au nombre de 500,000 environ. Les juifs y sont au nombre de près de 100,000.

Forme du gouvernement. — Le gouvernement de la France est une *république démocratique*, avec un président responsable, élu pour quatre ans et exerçant le pouvoir exécutif, un *vice-président*, une *chambre des représentants* composée de sept cent cinquante membres et chargée du pouvoir législatif, un *conseil d'État* composé de quarante membres et présidé par le vice-président. — Le prési-

dent et les représentants sont élus par le suffrage direct et universel; le vice-président et les membres du conseil d'État sont nommés par la chambre.

Circonscriptions administratives. — Sous le rapport administratif, chaque département est subdivisé en *arrondissements*, *cantons* et *communes*. Il y a, 1° dans chaque département, une administration composée d'un *préfet*, d'un conseil général, et d'un conseil de préfecture; 2° dans chaque arrondissement, un *sous-préfet*; 3° dans chaque canton, un conseil cantonal; 4° dans chaque commune, un *maire*, des adjoints, et un conseil municipal. — Sous le rapport militaire, la France est partagée en dix-sept *divisions militaires*, à la tête de chacune desquelles est un général de division; — sous le rapport judiciaire, en vingt-huit cours d'appel, y compris celle d'Alger; — sous le rapport de l'instruction publique, en vingt *académies universitaires*; — enfin sous le rapport religieux, en quinze archevêchés et soixante-six évêchés.

5° *Iles.* — Les îles dépendantes de la France sont : le long des côtes baignées par l'océan Atlantique, *Ouessant* et *Belle-Ile*, dans le voisinage de la Bretagne; — *Noirmoutier*, *Yeu*, *Ré* et *Oléron*, entre les embouchures de la Loire et de la Gironde; — dans la Méditerranée, outre l'île de *Corse*, les îles d'*Hyères* et de *Lérins*.

Possessions coloniales. — Les colonies de la France sont :

1° En Amérique, les îles *Saint-Pierre* et *Miquelon*, près du banc de Terre-Neuve; la *Guadeloupe*, la *Martinique*, *Marie-Galante*, la *Désirade* et la moitié de *Saint-Martin*, parmi les Antilles; la *Guyane* française, dans l'Amérique du Sud.

2° En Afrique, l'*Algérie* au nord, le *Sénégal* et l'île de *Gorée* à l'ouest, les îles *Bourbon* et *Sainte-Marie* à l'est.

3° En Asie, les établissements de *Pondichéry* et de *Karikal* sur la côte de Coromandel, de *Mahé* sur la côte de Malabar, de *Yanaon* dans l'Orissa, et de *Chandernagor* dans le Bengale.

4° En Océanie, les îles *Marquises* et de *Taïti*.

VIII.

Description par bassin, avec l'indication des départements, des villes principales, de leur industrie, de leur commerce, et de leurs monuments.

Bassin du Rhin, avec le bassin subordonné de la Moselle, et les bassins secondaires de la Meuse et de l'Escaut.

Deux départements sont baignés par le Rhin : ce sont ceux du *Haut-Rhin* et du *Bas-Rhin*. La Moselle, affluent du Rhin, en arrose trois, *Vosges*, *Meurthe* et *Moselle*. La Meuse traverse deux départements : *Meuse* et *Ardennes;* l'Escaut, deux aussi : *Nord* et *Pas-de-Calais.*

Bassin du Rhin.

HAUT-RHIN. Ch.-l. *Colmar*, 19,000 hab. — V. princip. *Altkirch* et *Béfort* (place très-forte), s.-préf. ; *Mulhouse*, jadis capitale d'une petite république alliée de la Suisse, ville manufacturière (toiles peintes, mousselines de laine, cotonnades), 29,085 hab.

BAS-RHIN. Ch.-l. *Strasbourg*, sur l'Ill, ville très-forte, évêché, nombreux établissements littéraires, industrie et commerce florissants, 58,000 hab., magnifique cathédrale. — V. princip. *Saverne*, *Schelestadt*, *Wissembourg*, s.-préf.

Bassin de la Moselle.

VOSGES. Ch.-l. *Épinal*, sur la Moselle. — V. princip. *Saint-Dié* (évêché), *Remiremont*, *Mirecourt*, *Neufchâteau*, s.-préf.; *Plombières* (eaux minérales), *Domremy* (patrie de Jeanne d'Arc).

MEURTHE. Ch.-l. *Nancy*, sur la Meurthe, évêché; v. renommée pour sa beauté, 39,000 hab. — V. princip. *Château-Salins*, *Lunéville* (traité de paix en 1801), *Sarrebourg*, *Toul*, s.-préf.; *Dieuze*, salines.

MOSELLE. Ch.-l. *Metz*, sur la Moselle, évêché, place forte, école d'artillerie et de génie, 43,000 hab. — V. princip. *Briey*, *Sarreguemines*, *Thionville* (place forte), s.-préf.

Bassin de la Meuse.

MEUSE. Ch.-l. *Bar-le-Duc*, sur l'Ornain (confitures estimées). — V. princip. *Commercy*, *Montmédy*, place forte; *Verdun* (évêché), dragées, s.-préf.

ARDENNES. Ch.-l. *Mézières*, ville forte, sur la Meuse. —V. princip. *Rethel*, *Rocroi* (vict. de Condé, 1643), *Sedan* (fab. de draps), *Vouziers*, s.-préf.; *Givet*, place forte.

Bassin de l'Escaut.

NORD. Ch.-l. *Lille*, place très-forte, 73,000 hab. (dentelles, velours, toiles, brasseries, raffineries de sucre). — V. princip. *Avesnes*, *Cambrai* (archevêché), 18,000 hab.; *Douai*, *Dunkerque* (port de mer), *Hazebrouck*, *Valenciennes* (dentelles, mines de houille d'Anzin), 19,000 hab., s.-préf.; *Cassel*, *Condé*, *Roubaix* et *Turcoing* (v. manufacturières), *Saint-Amand* (eaux minérales).

PAS-DE-CALAIS. Ch.-l. *Arras*, sur la Scarpe, huile de colza, 23,000 hab. —V. princip. *Béthune*, *Boulogne* (port de mer très-fréquenté, pêcheries), 30,000 hab.; *Montreuil*, *Saint-Omer*, *Saint-Pol*, s.-préf.; *Ardres* et *Calais* (port de mer.)

IX.

Bassin de la Seine, avec ses affluents, et les bassins secondaires de la Somme, de l'Orne et de la Vire.

La Seine traverse sept départements : *Côte-d'Or*, *Aube*, *Seine-et-Marne*, *Seine-et-Oise*, *Seine*, *Eure* et *Seine-Inférieure*. Quatre autres sont en outre arrosés par la Marne et l'Oise : *Haute-Marne*, *Marne*, *Aisne* et *Oise*; l'*Yonne* et l'*Eure*, l'*Eure-et-Loir*, sont traversés par l'Yonne et l'Eure. — La Somme n'arrose qu'un département, celui de la *Somme*; — l'Orne et la Vire en baignent trois : *Orne*, *Calvados* et *Manche*. — On ajoute ordinairement à ces derniers bassins les départements d'*Ille-et-Vilaine*, des *Côtes-du-Nord*, du *Finistère* et du *Morbihan*, qu'arrosent la Rance, le Gouet, l'Aulne, le Blavet et la Vilaine.

Bassin de la Seine. — 1° Seine.

CÔTE-D'OR. Ch.-l. *Dijon*, évêché, jolie ville, belle cathédrale (patrie de Bossuet et de Crébillon), moutarde, 27,000 hab. —V. princip. *Beaune* (vins), *Châtillon-sur-Seine*, *Semur*, s.-préf.; *Montbard* (patrie de Buffon), *Cîteaux* (anc. abbaye), *Nuits* et *Vougeot* (vins).

AUBE. Ch.-l. *Troyes*, sur la Seine, évêché, 30,000 hab. (bonneterie, toiles; papeterie). — V. princip. *Arcis* et *Bar-sur-Aube*, *Bar* et *Nogent-sur-Seine*, s.-préf.; *Brienne* (anc. école militaire), *Clairvaux* (anc. abbaye, auj. prison).

SEINE-ET-MARNE. Ch.-l. *Melun*, sur la Seine. —V. princip. *Coulommiers*, *Fontainebleau* (château bâti par François Ier, forêt), *Meaux* (évêché), *Provins*, s.-préf.; *Montereau*, sur la Seine.

SEINE-ET-OISE. Ch.-l. *Versailles*, évêché (château bâti par Louis XIV, musée et parc). —V. princip. *Corbeil* (farines), *Étampes*, *Mantes*, *Pontoise*, *Rambouillet* (château, forêt), s.-préf.; *Montmorency*, *Enghien* (étang, eaux sulfureuses, forêt), *Poissy* (bestiaux), *Saint-Cloud* (château et parc), *Saint-Germain-en-Laye* (forêt), *Saint-Cyr* (école militaire), *Sèvres* (porcelaines).

SEINE. Ch.-l. PARIS, sur la Seine, 945,721 hab. permanents. —V. princip. *Saint-Denis* (célèbre abbaye, sépulture des rois de France) et *Sceaux* (parc, bestiaux, chemin de fer,), s.-préf.

EURE. Ch.-l. *Evreux* (évêché).—V. princip. *les Andelys*, *Bernay*, *Louviers* (draps), *Pont-Audemer*, s.-préf.; *Gisors*, *Ivry* (victoire de Henri IV, 1590), *Verneuil*.

SEINE-INFÉRIEURE. Ch.-l. *Rouen*, sur la Seine, archevêché, 90,000 hab. (teintureries, rouenneries), belle cathédrale, église Saint-Ouen. — V. princip. *Dieppe* (bains de mer), *le Havre* (port très-commerçant, exportation), 27,000 hab.; *Neufchâtel* (fromages), *Yvetot*, s.-préf.; *Elbeuf* (draps), *Eu* (château), *Fécamp* (port de mer).

2° *Affluents de droite.*

HAUTE-MARNE. Ch.-l. *Chaumont*, sur la Marne.—V. princip. *Langres* (évêché, coutellerie), *Vassy*, s.-préf.; *Bourbonne-les-Bains* (eaux minérales); *Saint-Dizier* (bois et charbons).

MARNE. Ch.-l. *Châlons*, sur la Marne (évêché). — V. princip. *Épernay* (vins), *Reims*, archevêché (draps, fruits confits, biscuits), 42,000 hab., belle cathédrale, où l'on sacrait les rois de France, *Sainte-Menehould*, *Vitry-le-Français*, s.-préf; *Aï* et *Sillery* (vins), *Montmirail*.

AISNE. Ch.-l. *Laon*. — V. princip. *Château-Thierry* (patrie de la Fontaine), *Saint-Quentin* (mousselines, batistes), *Soissons* (évêché), *Vervins* (célèbre traité en 1598), s.-préf.; *Guise*, *la Ferté-Milon* (patrie de Racine), *Saint-Gobain* (glaces).

OISE. Ch.-l. *Beauvais*, évêché (tapis). — V. princip. *Clermont*, *Compiègne* (forêt), *Senlis*, s.-préf.; *Chantilly*, *Noyon* (patrie de Calvin).

3° *Affluents de gauche.*

YONNE. Ch.-l. *Auxerre*, sur l'Yonne (vins). — V. princip. *Avallon*, *Joigny*, *Sens* (archevêché), *Tonnerre* (vins), s.-préf.; *Chablis* (vins blancs).

EURE-ET-LOIR. Ch.-l. *Chartres*, sur l'Eure, évêché, belle cathédrale (commerce de grains). — V. princip. *Châteaudun*, *Dreux* (bataille en 1562), *Nogent-le-Rotrou*, s.-préf.; *Maintenon* (château).

Bassin de la Somme.

SOMME. Ch.-l. *Amiens*, sur la Somme, 45,000 hab., évêché, belle cathédrale (velours, tapis, casimirs). — V. princip. *Abbeville* (place forte, manufactures), *Doullens* (citadelle, convertie en prison), *Montdidier* (patrie de Parmentier), *Péronne* (ville forte), s.-préf.; *Ham* (château fort), *Saint-Valery-sur-Somme*.

Bassins de l'Orne et de la Vire.

ORNE. Ch.-l. *Alençon* (dentelles). — V. princip. *Argentan*, *Domfront*, *Mortagne*, s.-préf.; *l'Aigle* (épingles et aiguilles), *Séez* (évêché).

CALVADOS. Ch.-l. *Caen*, sur l'Orne, 39,000 hab. (industrie active; patrie de Malherbe). — Villes princip. *Bayeux* (évêché), *Falaise* (foire de Guibray), *Lisieux* (toiles), *Pont l'Évêque*, *Vire*, s.-préf.; *Honfleur* (port de mer), *Isigny* (beurre renommé).

MANCHE. Ch.-l. *Saint-Lô*. — V. princip. *Avranches*, *Cherbourg* (grand port militaire), *Coutances* (évêché), *Mortain*, *Valognes*, s.-préf.; *Mont-Saint-Michel* (château fort).

ILLE-ET-VILAINE. Ch.-l. *Rennes*, sur la Vilaine, évêché, école de droit (beurre de la Prévalaye), 35,000 hab. — V. princip. *Fougères*, *Redon*, *Saint-Malo* (port de mer, pêche de la morue et de la baleine), *Montfort*, *Vitré*, s.-préf.; *Cancale* (huîtres).

Côtes-du-Nord. Ch.-l. *Saint-Brieuc* (évêché). — V. princip. *Dinan*, *Guingamp* (toiles), *Lannion*, *Loudéac*, s.-préf.

Finistère. Ch.-l. *Quimper*, évêché, petit port sur l'Odet. — V. princip. *Brest* (grand port militaire, bagne), 33,000 hab.; *Châteaulin*, *Morlaix*, *Quimperlé*, s.-préf.

Morbihan. Ch.-l. *Vannes* (évêché, port de mer). — V. princip. *Lorient*, sur le Blavet (grand port militaire), *Ploërmel*, *Pontivy*, s.-préf.; *Auray* (bataille en 1364).

X.

Bassin de la Loire, avec ses principaux affluents.

Huit départements sont traversés par la Loire : ce sont ceux de *Haute-Loire*, *Loire*, *Nièvre*, *Loiret*, *Loir-et-Cher*, *Indre-et-Loire*, *Maine-et-Loire*, *Loire-Inférieure*. — Les affluents de droite, le Loir, la Sarthe et la Mayenne, arrosent en outre deux départements, *Sarthe* et *Mayenne*; ceux de gauche, l'Allier, le Cher, l'Indre, la Vienne grossie de la Creuse, en arrosent sept: *Puy-de-Dôme*, *Allier*, *Cher*, *Indre*, *Creuse*, *Vienne* et *Haute-Vienne*. — Nous ajouterons à ce bassin les départements des *Deux-Sèvres* et de la *Vendée*, traversés par la Sèvre niortaise et son affluent la Vendée, mais qu'arrose en partie, vers le nord, la Sèvre nantaise, affluent de la Loire.

Bassin de la Loire. — 1° Loire.

Haute-Loire. Ch.-l. *Le Puy*, évêché (dentelles). — V. princip. *Brioude*, *Yssengeaux*, s.-préf.

Loire. Ch-l. *Montbrison*. — V. princip. *Roanne*, sur la Loire (chemin de fer de Roanne à Saint-Étienne); *Saint-Étienne*, 42,000 hab. (houilles, fers, armes, rubans), s.-préf.; *Rive-de-Gier* (houilles).

Nièvre. Ch.-l. *Nevers*, au confluent de la Loire et de la Nièvre (évêché). — V. princip. *Château-Chinon*, *Clamecy*, *Cosne*, s.-préf.; *Pouilly* (vins blancs), *Donzy* (forges).

Loiret. Ch.-l. *Orléans*, sur la Loire, 41,000 hab., évêché (industrie active, raffineries, vins, vinaigre et bois, chemin de fer). — V. princip. *Gien*, *Montargis*, *Pithiviers* (pâtés), s.-préf.; *Beaugency* (vins), *Briare*, *Meung-sur-Loire*, *Olivet* (fromages).

Loir-et-Cher. Ch.-l. *Blois*, sur la Loire (évêché, château). — V. princip. *Romorantin*, *Vendôme*, s.-préf.; *Chambord* (château).

Indre-et-Loire. Ch.-l. *Tours*, sur la Loire, 27,000 hab., archevêché, beau port (pruneaux renommés). — V. princip. *Loches*, sur l'Indre; *Chinon*, sur la Vienne (patrie de Rabelais), s.-préf.; *Amboise* (château), *la Haye* (patrie de Descartes), *Richelieu*, *Mettray* (colonie agricole).

Maine-et-Loire. Ch.-l. *Angers*, sur la Loire, 38,000 hab., évêché (filatures, ardoises). — V. princip. *Baugé*, *Beaupreau*, *Saumur* (école de cavalerie), *Ségré*, s.-préf.; *Chollet* (toiles).

Loire-Inférieure. Ch.-l. *Nantes*, sur la Loire, 83,000 hab., évêché (tissus, toiles, raffineries, commerce maritime).—V. princip. *Ancenis*, *Châteaubriant*, *Paimbœuf* (port à l'embouchure de la Loire), *Savenay*, sous-préf.

2° *Affluents de droite.*

Sarthe. Ch.-l. *le Mans*, sur la Sarthe, 22,000 hab., évêché (volailles renommées). — V. pr. *la Flèche* (école militaire), *Mamers*, *Saint-Calais*, s.-préf.

Mayenne. Ch.-l. *Laval*, sur la Mayenne. — V. princip. *Château-Gontier*, *Mayenne*, s.-préf.

3° *Affluents de gauche.*

Puy-de-Dôme. Ch.-l. *Clermont-Ferrand*, 33,000 hab., évêché (patrie de Pascal et de Delille). — V. princip. *Ambert*, *Issoire*, *Riom*, *Thiers*, s.-préf.; *Volvic* (laves, basalte).

Allier. Ch.-l. *Moulins*, sur l'Allier (évêché).—V. princip. *Gannat*, *la Palisse*, *Montluçon*, s.-préf.; *Bourbon-l'Archambault*, *Néris* et *Vichy* (eaux minérales).

Cher. Ch.-l. *Bourges*, 21,000 hab., archevêché, bel hôtel de ville, maison du financier Jacques Cœur. — V. princip. *Saint-Amand*, *Sancerre*, s.-préf.; *Vierzon* (forges, porcelaines, chemin de fer).

Indre. Ch.-l. *Châteauroux*, sur l'Indre. — V. princip. *le Blanc*, *la Châtre*, *Issoudun* (draps), s.-préf.; *Valençay* (beau château).

Creuse. Ch.-l. *Guéret*. — V. princip. *Aubusson* (tapis), *Bourganeuf*, *Boussac*, s.-préf.

Vienne. Ch.-l. *Poitiers*, 25,000 hab. (évêché). — V. princip. *Châtellerault* (armes, coutellerie), *Civray*, *Loudun*, *Montmorillon*, s.-préf.; *Vouillé* (victoire de Clovis en 507).

Haute-Vienne. Ch.-l. *Limoges*, 30,000 hab., évêché (porcelaines,

étoffes de laine, chevaux renommés). — V. princip. *Bellac*, *Rochechouart*, *Saint-Yrieix*, s.-préf.

DEUX-SÈVRES. Ch.-l. *Niort*, sur la Sèvre niortaise (commerce d'angélique). — V. princip. *Bressuire*, *Melle*, *Parthenay*, s.-préf. ; *Thouars* (château).

VENDÉE. Ch.-l. *Bourbon-Vendée* ou *Napoléon-Vendée*. — V. princip. *Fontenay*, *les Sables d'Olonne* (port de mer), sous-préf. ; *Luçon* (évêché).

XI.

Bassin de la Garonne et de la Dordogne, avec leurs principaux affluents, et les bassins secondaires de la Charente et de l'Adour.

La Garonne traverse quatre départements : ceux de *Haute-Garonne*, *Tarn-et-Garonne*, *Lot-et-Garonne*, *Gironde*. — Ses affluents de droite, l'Ariége, le Tarn, l'Aveyron, le Lot, la Dordogne, arrosent huit départements : *Ariége*, *Tarn*, *Aveyron*, *Lozère*, *Lot*, *Cantal*, *Corrèze* et *Dordogne* ; à gauche se trouve le département du *Gers*, arrosé par le Gers.

La Charente traverse deux départements : *Charente* et *Charente-Inférieure*. — L'Adour, et son affluent le gave de Pau, en arrosent trois : *Hautes-Pyrénées*, *Basses-Pyrénées* et *Landes*.

Bassin de la Garonne. — 1° Garonne.

HAUTE-GARONNE. Ch.-l. *Toulouse*, sur la Garonne, 77,000 hab., archevêché (industrie active et commerce, Jeux floraux). — V. princip. *Muret*, *Saint-Gaudens*, *Villefranche*, s.-préf. ; *Bagnères-de-Luchon* (eaux minérales).

TARN-ET-GARONNE. Ch.-l. *Montauban*, sur le Tarn, 24,000 hab. (évêché). — V. princip. *Castel-Sarrazin*, *Moissac*, s.-préf.

LOT-ET-GARONNE. Ch.-l. *Agen*, sur la Garonne, évêché (serges, teintureries, prunes). — V. princip. *Marmande*, *Nérac* (pâtés), *Villeneuve-d'Agen*, s.-préf.

GIRONDE. Ch.-l. *Bordeaux*, sur la Gironde, 120,000 hab., archevêché, beau port, superbe pont (grand commerce maritime, vins renommés). — V. princip. *Bazas*, *Blaye* (château fort), *Lesparre*

(vins de Médoc), *Libourne*, sur la Dordogne, *la Réole*, s.-préf.; *Coutras* (victoire de Henri IV, en 1587), *la Teste*, sur le bassin d'Arcachon, *Saint-Émilion* et *Saint-Laurent de Médoc* (vins).

2° *Affluents.*

ARIÉGE. Ch.-l. *Foix*, sur l'Ariége. — V. princip. *Pamiers* (évêché), *Saint-Girons*, s.-préf.; *Ax*, *Tarascon*.

TARN. Ch.-l. *Alby*, sur le Tarn, 12,000 hab. (archevêché).—V. princip. *Castres* (draps), *Gaillac*, *Lavaur*, s.-préf.; *Sorèze* (école jadis célèbre).

AVEYRON. Ch.-l. *Rhodez* (évêché). — V. princip. *Espalion*, *Milhau*, *Saint-Affrique*, *Villefranche*, s.-préf.

LOZÈRE. Ch.-l. *Mende*, sur le Lot (évêché). — V. princip. *Florac*, *Marvejols*, s.-préf.

LOT. Ch.-l. *Cahors*, sur le Lot (évêché). — V. princip. *Figeac*, *Gourdon*, s.-préf.

CANTAL. Ch.-l. *Aurillac* (chaudronnerie, etc.). — V. princip. *Mauriac*, *Muret*, *Saint-Flour*, s.-préf.

CORRÈZE. Ch.-l. *Tulle*, sur la Corrèze, évêché (armes, huile de noix). — V. princip. *Brives-la-Gaillarde*, *Ussel*, s.-préf.

DORDOGNE. Ch.-l. *Périgueux*, sur l'Isle, évêché (truffes). — V. princip. *Bergerac*, *Riberac*, *Nontron*, *Sarlat*, s.-préf.

GERS. — Ch.-l. *Auch*, sur le Gers (archevêché). — V. princip. *Condom* (jadis évêché), *Lectoure*, *Lombez*, *Mirande*, s.-préf.

Bassin de la Charente.

CHARENTE. Ch.-l. *Angoulême*, sur la Charente, 17,000 hab., évêché, (papeteries). — V. princip. *Barbézieux*, *Cognac* (eaux-de-vie), *Confolens*, *Ruffec*, s.-préf.; *Jarnac* (bat. en 1569).

CHARENTE-INFÉRIEURE, Ch.-l. *la Rochelle*, grand port de mer, 15,000 hab. (évêché). — V. princip. *Jonzac*, *Marennes* (huîtres), *Rochefort* (port militaire, bagne), *Saintes* (antiquités), *Saint-Jean-d'Angely*, s.-préf.

Bassin de l'Adour.

HAUTES-PYRÉNÉES. Ch.-l. *Tarbes*, sur l'Adour, (évêché). — V. princip. *Argelès*, *Bagnères-de-Bigorre* (eaux minérales), s.-préf.; *Baréges* (eaux minérales),

BASSES-PYRÉNÉES. Ch.-l. *Pau*, sur le gave de Pau (patrie de Henri IV). —V. princip. *Bayonne*, évêché (port très-commerçant, à l'emb. de l'Adour, jambons et chocolats), *Mauléon*, *Oléron*, *Orthez*, s.-préf.

LANDES. Ch.-l. *Mont-de-Marsan*. — V. princip. *Dax*, *Saint-Sever*, sous-préf.; *Aire* (évêché), *Saint-Esprit*.

XII.

Bassin du Rhône, avec ses principaux affluents, et les bassins secondaires de l'Aude au Var. — Dép. de la Corse.

Le Rhône traverse ou limite, en les séparant, huit départements : *Ain* et *Isère*, *Rhône*, *Ardèche* et *Drôme*, *Gard* et *Vaucluse*, *Bouches-du-Rhône*. — Ses affluents de droite, l'Ain et la Saône grossie du Doubs, arrosent en outre quatre départements : *Jura*, *Doubs*, *Haute-Saône*, *Saône-et-Loire*. A gauche, deux départements, *Hautes-Alpes* et *Basses-Alpes*, sont arrosés par la Durance.

L'Aude et l'Hérault, avec la petite rivière de la Tet, arrosent les trois départements de l'*Hérault*, de l'*Aude* et des *Pyrénées-Orientales*. — Le bassin du Var ne renferme qu'un seul département : celui du *Var*.

Bassin du Rhône. — 1° Rhône.

AIN. Ch.-l. *Bourg-en-Bresse* (belle église de Brou). — V. princip. *Belley* (évêché), *Gex*, *Nantua* (sur un lac), *Trévoux*, sur la Saône, s.-préf.; *Seyssel* (bitume).

ISÈRE. Ch.-l. *Grenoble*, sur l'Isère, 25,000 hab., évêché (place forte). —V. princip. *Saint-Marcellin*, *la Tour-du-Pin*, *Vienne*, jadis archevêché, aujourd'hui réuni à celui de Lyon; concile œcuménique en 1311 (draps, plomb, etc.), s.-préf.; la *Grande Chartreuse* (couvent célèbre).

RHÔNE. Ch.-l. *Lyon*, sur le Rhône et la Saône, 160,000 hab., archevêché, place forte, place Bellecour, faubourgs de la Guillotière, la Croix-Rousse et Vaize (soieries, velours). —V. princip. *Villefranche*, s.-préf.; *Tarare* (mousselines).

ARDÈCHE. Ch.-l. *Privas* (cuirs). — V. princip. *l'Argentière*, *Tournon*, sur le Rhône, s.-préf.; *Annonay* (papeteries), *Aubenas* (marrons), *Viviers* (évêché).

DRÔME. Ch.-l. *Valence*, sur le Rhône (évêché). — V. princip. *Die*, *Montélimart*, *Nyons*, s.-préf.; *Tain* (vins de l'Ermitage).

GARD. Ch.-l. *Nîmes*, près du Gard, 48,000 hab., évêché (antiquités, pont du Gard). — V. princ. *Alais* (fers, houilles, rubans), *Uzès*, *le Vigan*, s.-préf.; *Beaucaire*, sur le Rhône (foire célèbre), *Aigues-Mortes* (jadis port de mer).

VAUCLUSE. Ch.-l. *Avignon*, sur le Rhône, 32,000 hab., archevêché, jadis résidence des papes (commerce). — V. princip. *Apt*, *Carpentras*, *Orange*, s.-préf.; *Vaucluse* (fontaine célèbre).

BOUCHES-DU-RHÔNE. Ch.-l. *Marseille*, port de mer, 148,000 hab., évêché (immense commerce avec l'Algérie et le Levant, savonneries). —V. princip. *Aix*, archevêché (huiles, eaux minérales), 25,000 hab.; *Arles*, sur le Rhône (antiquités), s.-préf.; *Tarascon*, *la Ciotat* (petit port).

2° *Affluents.*

JURA. Ch.-l. *Lons-le-Saulnier* (salines). — V. princip. *Dôle*, sur le Doubs; *Poligny*, *Saint-Claude*, évêché, célèbre abbaye (ouvrages au tour), s.-préf.; *Salins*.

DOUBS. Ch.-l. *Besançon*, sur le Doubs, 30,000 hab. (archevêché, place forte). — V. princip. *Beaume*, *Montbéliard*, *Pontarlier*, s.-préf.

HAUTE-SAÔNE. Ch.-l. *Vesoul*. — V. princip. *Gray*, *Lure*, s.-préf.; *Luxeuil* (ancienne abbaye, eaux minérales).

SAÔNE-ET-LOIRE. Ch.-l. *Mâcon*, sur la Saône (vins). — V. princip. *Autun* (évêché, antiquités), *Châlons-sur-Saône*, *Charolles*, *Louhans*, s.-préf.; *Cluny* (ancienne abbaye), *Tournus*.

HAUTES-ALPES. Ch.-l. *Gap* (evêché). — V. princip. *Briançon*, *Embrun* (places fortes), sur la Durance, s.-préf.

BASSES-ALPES. Ch.-l. *Digne* (évêché). — V. princip. *Barcelonnette*, *Castellane*, *Forcalquier*, *Sisteron*, s.-préf.

Bassins de l'Hérault, de l'Aude et du Var.

HÉRAULT. Ch.-l. *Montpellier*, 36,000 hab., évêché, école de médecine (vins, eaux-de-vie). — V. princip. *Béziers* (17,000 hab.), *Lodève* (draps), *Saint-Pons*, s.-préf.; *Agde*, *Cette* (port de mer très-fréquenté), *Frontignan* et *Lunel* (vins), *Pézénas*.

AUDE. Ch.-l. *Carcassonne*, sur l'Aude (évêché). — V. princip. *Castelnaudary* (sur le canal du Midi), *Limoux* (vins), *Narbonne* (antiquités, miel estimé), s.-préf.

Pyrénées-Orientales. Ch.-l. *Perpignan*, sur la Tet (évêché, place forte). — V. princip. *Céret*, *Prades*, s.-préf.; *Port-Vendres* (port de mer très-fréquenté), *Rivesaltes* (vins).

Var. Ch.-l. *Draguignan*. — V. princip. *Brignolles* (prunes), *Grasse*, jadis évêché (huile, parfums, savons,, *Toulon*, grand port militaire, bagne (huile, savon), 29,000 hab., s.-pref.; *Antibes* (port de mer), *Fréjus* (évêché), *Cannes* (où Napoléon débarqua en 1815).

L'île de Corse forme un département dont le chef-lieu est *Ajaccio* (port de mer sur la côte occidentale, patrie de Napoléon), et dont les villes principales sont : *Bastia* (ville fortifiée et port de mer), sur la côte E., *Corte*, *Calvi*, *Sartène*, s.-préf.

XIII.

BELGIQUE.

Limites et divisions. — Fleuves, canaux et routes. — Population, religion, gouvernement. — Villes principales; leur industrie et leur commerce.

1° *Limites.* — La Belgique est bornée au nord par le royaume des Pays-Bas; à l'est, par le Limbourg hollandais, la Prusse rhénane et le Luxembourg hollandais; au sud, par la France; et à l'ouest, par la mer du Nord.

Divisions. — La Belgique se divise en neuf provinces, dont voici les noms :

Flandre occidentale,	Ch.-l.	Bruges.
Flandre orientale,		Gand.
Anvers,		Anvers.
Limbourg belge,		Maëstricht.
Brabant méridional,		Bruxelles.
Liége,		Liége.
Hainaut,		Mons.
Namur,		Namur.
Luxembourg belge,		Arlon.

2° *Fleuves, canaux et routes.* — Le sol de la Belgique est partout plat et humide, excepté vers le sud-est, où s'élèvent quelques chaînons boisés qui sont un prolongement des Ardennes. Il est arrosé par beaucoup de fleuves et de rivières, que relient entre eux un nombre

infini de canaux, et sillonné de tous côtés par des chemins de fer. — Les deux principaux fleuves de la Belgique sont l'*Escaut* et la *Meuse*. L'Escaut reçoit à droite la *Dender* et le *Ruppel*, formé par la réunion de la *Dyle* et des *Deux-Nèthes*, et à gauche, la *Lys;* la Meuse reçoit à droite l'*Ourthe*, et à gauche la *Sambre*. — Parmi les nombreux canaux qui traversent en tous sens la Belgique, nous citerons le *canal du Nord*, qui unit l'Escaut à la Meuse, le *canal de Liége*, le *canal de Charleroi à Bruxelles*, le *canal de Mons*, le *canal de Gand à Ostende*, etc. — Parmi les chemins de fer qui mènent en quelques heures de Bruxelles aux extrémités de la Belgique, nous mentionnerons ceux d'*Anvers* au nord, d'*Ostende* par *Termonde*, *Gand* et *Bruges* à l'ouest; de *Valenciennes* par *Halle*, *Mons* et *Quiévrain* au sud; de *Verviers* par *Louvain* et *Liége*, au sud-est, etc. Tous ces chemins ont un centre commun à *Malines*.

3° *Population*, *religion*, *gouvernement*. — La *population* de la Belgique est de 4,300,000 habitants environ. — La *religion* dominante est la religion catholique : tous les autres cultes y jouissent d'une liberté complète. — Depuis 1831, la Belgique, qui faisait auparavant partie du royaume des Pays-Bas, forme un État indépendant, dont le gouvernement est une monarchie représentative constitutionnelle. Le pouvoir est partagé entre un *roi* héréditaire et deux chambres, le *sénat* et la *chambre des représentants*.

4° *Villes principales*. — *Bruxelles*, capitale du royaume, sur la Senne, affluent de la Dyle. Commerce très-actif de dentelles et de librairie, et surtout de contrefaçon; 128,000 hab.—Aux environs, *Waterloo*, village si fameux par la grande bataille qui mit fin à l'empire de Napoléon; *Louvain*, sur la Dyle, superbe hôtel de ville, université célèbre et bière renommée, 27,000 hab.; *Malines*, archevêché, le seul de la Belgique; dentelles; station centrale des chemins de fer, 25,000 hab.; *Anvers*, vaste port à l'embouchure de l'Escaut, citadelle très-forte, belle cathédrale, 79,000 hab — A l'ouest de Bruxelles, *Gand*, au confluent de la Lys et de l'Escaut, très-grande ville, manufacture d'étoffes, 85,000 hab.; *Bruges*, 40,000 hab., ville grande et belle, mais dont l'importance, comme celle de Gand, décroît tous les jours; *Ostende*, port très-fréquenté, bains de mer, huîtres vertes. — Au sud, *Mons*, houille et charbon; *Jemmapes*, *Fleurus*, *Fontenoy*, batailles célèbres; *Charleroi*, place forte; fer et houilles; *Tournay*, ville manufacturière; *Namur*, évêché, ville forte; *Liége*, au confluent de l'Ourthe et de la Meuse, évêché, université; houilles, forges, fonderies, armes à feu, draps, très-grand commerce, 66,000 hab.; *Verviers*, fabrique de draps; *Spa*, eaux minérales.

XIV.

PAYS-BAS.

Nature et configuration du sol. — Fleuves, bras de mer et golfes; digues, canaux et routes. — Population, culte, gouvernement; divisions politiques et villes principales. — Commerce et possessions coloniales.

Le *royaume des Pays-Bas*, dit aussi *royaume de Hollande* ou *Néerlande*, a pour limites, au nord et à l'ouest, la mer du Nord; au sud, le royaume de Belgique; à l'est, le royaume de Hanovre, et les provinces prussiennes de Westphalie et du Rhin.

1° *Nature et configuration du sol. Fleuves, bras de mer* et *golfes, digues, canaux* et *routes*. — Le sol de la Hollande est une plaine vaste et fertile, renfermant à peine quelques collines peu élevées, et généralement située au-dessous du niveau de l'Océan. C'est la contrée de l'Europe qui offre, relativement à son étendue, le plus grand nombre de cours d'eau. Le *fleuve* principal de la Hollande est le *Rhin*, qui s'y partage en plusieurs branches; le *Vieux-Rhin*, qui se jette dans la mer du Nord; le *Wahal* et le *Leck*, qui se joignent à la Meuse grossie de la *Roër*, et l'*Yssel*, qui se rend au Zuyderzée. Il faut citer en outre l'*Escaut* au sud, et l'*Ems* au nord. — Les côtes sont découpées par des *golfes* (dont les plus importants sont le grand golfe du *Zuyderzée*, le golfe de *Dollart* au nord-est, et le golfe de l'*Y* à l'ouest), et bordées d'*îles* nombreuses; les principales sont celles de *Texel*, *Wlieland*, *Ter-Schelling*, *Ameland*, au nord, et au sud les îles formées par les bouches de l'Escaut et de la Meuse, et dont se compose la province de Zélande (*Kadsand*, *Beveland*, *Walcheren*, *Schouwen*, etc.). — Plusieurs provinces de la Hollande renferment un grand nombre de lacs, dont les plus considérables sont la *mer de Harlem*, qui est un véritable bras de mer communiquant avec le Zuyderzée et le golfe de l'Y par des canaux naturels, et le *Biesboch* situé à l'embouchure du Wahal. — Une grande partie des côtes disparaîtrait sous les eaux de l'Océan, sans le système admirable de *digues* qui les défendent contre les envahissements de la mer, et sans la multitude de *canaux* qui sillonnent en tous sens la Hollande, et facilitent l'écoulement des eaux. La *digue de West-Cappel*, à la pointe occidentale de l'île de Walcheren, est citée comme le plus merveilleux de ces ouvrages hydrauliques. Les canaux les plus remarquables sont: le *canal du Nord*, d'Amsterdam au port du Helder;

le *canal de Bois-le-Duc à Maëstricht*, et celui de l'*Ems* au *Zuyder zée*. La Hollande a moins de *chemins de fer* que la Belgique : nous citerons cependant le chemin d'*Amsterdam à Rotterdam*, par Harlem, Leyde, la Haye et Delft, et celui d'*Amsterdam à Arnheim* sur le Rhin.— Le climat de la Hollande est humide, variable et malsain; mais les habitants sont d'une extrême propreté. — Les pâturages sont excellents : on cultive avec succès le blé, la garance, le tabac et les fleurs.

2° *Population, gouvernement, culte.* — La *population* de la Hollande est de 3 millions d'habitants. Son *gouvernement* est une monarchie constitutionnelle, avec des *états généraux* partagés en deux chambres : le roi nomme les membres de la première, ceux de la seconde sont élus par les provinces. Chaque province a ses états particuliers, composés des membres élus des trois ordres : l'ordre équestre, l'ordre des villes, et l'ordre des campagnes. — La religion réformée est le *culte* dominant en Hollande.

Divisions politiques. — La Hollande se divise en douze provinces, dont voici les noms :

Provinces.	*Chefs-lieux.*
Groningue,	Groningue.
Frise,	Leeuwarden.
Drenthe,	Assen.
Over-Yssel,	Zwoll.
Gueldre,	Arnheim.
Utrecht,	Utrecht.
Hollande septentrionale,	Amsterdam.
Hollande méridionale,	La Haye.
Zélande,	Middelbourg.
Brabant septentrional,	Bois-le-Duc.
Limbourg hollandais,	Maëstricht.
Luxembourg hollandais,	Luxembourg.

Villes principales. — Ce sont, du nord au sud, en suivant les bords du Zuyderzée, *Groningue*, sur l'Hunse, cité universitaire; *Leeuwarden*, commerce de chevaux; *Zwoll*, *Dewenter*, *Arnheim*, *Utrecht*, sur le Rhin, célèbre par ses velours et par les traités qui y furent conclus; la ville savante de *Leyde*, sur le Rhin; *Rotterdam*, sur la Meuse, ville très commerçante, 72,000 hab.; *la Haye*, près de la mer du Nord, qui a 60,000 habitants, et qui partage avec Amsterdam le titre de capitale : le roi, la cour, les chambres et les administrations générales y résident habituellement; *Amsterdam*, sur l'Amstel et le golfe de l'Y, bâtie sur pilotis, et traversée par un nombre infini de canaux; port magnifique, 220,000 hab.; *Harlem*, renommée

pour l'horticulture; *Saardam*, petit port où Pierre le Grand vint étudier la construction des navires; *Horn* et *Helder*, à l'extrémité de la Hollande, en face de l'île de Texel. — Plus au sud, *Dordrecht*, sur la Meuse; *Nimègue* (traité de paix en 1679) et *Bois-le-Duc*, places fortes; *Bréda* (compromis célèbre et traité de paix); *Berg-op-Zoom*, ville très-forte; *Middelbourg* et *Flessingue*, dans l'île de Walcheren. — Dans le Limbourg hollandais on remarque *Maëstricht*, ville très-forte, sur la Meuse; et dans le Luxembourg, la ville de même nom, également très-fortifiée.

3° *Commerce et possessions coloniales.* — Le commerce et l'industrie sont très-développés chez les Hollandais. Les principaux produits de leur industrie sont les toiles, cuirs, fromages, liqueurs (genièvre et curaçao), papiers, tabac, etc. Ils s'adonnent en grand nombre à la pêche du hareng. Ils font un commerce de commission très-étendu, surtout pour les denrées coloniales et les productions des îles de la Malaisie, où ils ont des établissements très-considérables et très-florissants. Leurs principales possessions hors de l'Europe sont :

1° Dans l'Océanie, une grande partie de *Sumatra*, *Banca*, *Billiton*, *Java* (où se trouve la ville importante de *Batavia*), *Timor*, les *Moluques*, la plus grande partie des *Célèbes*, et plusieurs parties de *Bornéo*;

2° Dans l'Afrique, *Saint-Georges de la Mine*, dans la Guinée septentrionale;

3° Dans l'Amérique, la *Guyane* hollandaise, la partie sud-est de l'île *Saint-Martin*, *Saint-Eustache*, *Curaçao*, *Bonair* et *Aruba* parmi les Antilles.

XV.

SUISSE.

Position et configuration géographique. — Les Alpes, leurs cimes principales, leurs glaciers. — Vallées et lacs. — Fleuves et rivières. — Population, état politique et religieux. — Grands et petits cantons; villes principales.

1° *Position.* — La *Suisse* ou *Confédération helvétique* est située entre la France à l'ouest, le grand-duché de Bade et le royaume de Wurtemberg au nord, le royaume de Bavière, le Tyrol et la Lombardie à l'est et au sud-est, les États sardes au sud.

2° *Configuration, montagnes, fleuves, etc.*—Cette contrée pittoresque, située dans l'intérieur des terres, est couverte presque tout entière de hautes montagnes dont les cimes sont couronnées de neiges et de glaces éternelles, et dont les flancs offrent de riches pâturages et des champs bien cultivés. Le plateau de la Suisse est très-élevé : cependant, au milieu des profondes vallées formées entre les versants des montagnes, on trouve un grand nombre de lacs, dont quelques-uns sont considérables. Enfin, c'est en Suisse que plusieurs des grands fleuves de l'Europe prennent leur source. — Les montagnes de la Suisse appartiennent à deux chaînes principales : celle des *Alpes* et celle du *Jura*. On distingue dans l'intérieur de la Suisse ou sur ses confins cinq divisions des Alpes : les *Alpes Pennines*, *Lépontiennes*, *Rhétiques*, des *Grisons* et *Bernoises ;* les principaux sommets sont le mont *Rosa* (4,621 m.), le mont *Cervin*, le *Grand Saint-Bernard*, célèbre par son hospice; le *Simplon*, à travers lequel les Français ont ouvert une route magnifique; le *Saint-Gothard* (mont *Adule*), d'où sortent le Rhône et le Rhin, la *Jungfrau*, etc. Parmi les *glaciers* on cite surtout ceux de *Grindelwald*, dans les Alpes Bernoises, et ceux du *Rhône*, dans le Saint-Gothard. La *Dole* et le mont *Tendre* sont les plus hautes cimes de la chaîne du Jura. — *Lacs*. Parmi les nombreux lacs de la Suisse, il faut distinguer celui de *Constance* (*Bodensee*) au nord-est, qui est traversé par le Rhin ; ceux de *Zurich*, de *Zug*, de *Lucerne*, des *Quatre-Cantons*, de *Neuchâtel*, dans l'intérieur ; celui de *Genève* ou lac *Léman* au sud-ouest, qui est traversé par le Rhône; enfin le lac *Majeur*, entre la Suisse et l'Italie. — Toutes les eaux qui arrosent la Suisse appartiennent à quatre grands fleuves qui y prennent leur source : le *Rhin*, qui se jette dans l'Océan; le *Rhône*, dans la Méditerranée; le *Pô*, dans l'Adriatique; et le *Danube*, dans la mer Noire. Le Rhin y a pour affluents principaux la *Thur* et l'*Aar*, grossi de l'*Emmen* et de la *Limmat* ou *Linth*. On peut encore citer le *Tésin*, affluent du Pô, et l'*Inn*, affluent du Danube.

3° *Population, état politique et religieux.* — On compte en Suisse un peu plus de 2 millions d'habitants, dont 800,000 catholiques, et le reste appartenant aux cultes réformés de Calvin et de Zwingle.

La Suisse est une confédération ou république fédérative composée de *vingt-deux cantons*, dont quelques-uns sont subdivisés en petites républiques distinctes, savoir :

Cantons.	*Chefs-lieux.*
Au nord, Bâle, subdivisé en	
Bâle-ville,	Bâle.
Bâle-campagne,	Liestal.

	Soleure,	Soleure.
	Argovie,	Aarau.
	Zurich,	Zurich.
	Schaffhouse,	Schaffhouse.
	Thurgovie,	Frauenfeld.
A l'est,	Saint-Gall	Saint-Gall.
	Appenzell, subdivisé en	
	Rhodes extérieures,	Trogen.
	Rhodes intérieures,	Appenzell.
	Les Grisons, subdivisés en	
	Ligue grise,	Ilanz.
	Ligue cadée,	Coire.
	Ligue des dix droitures,	Davos.
Au sud,	Tésin,	Lugano, Bellinzona et Locarno.
	Valais,	Sion.
A l'ouest,	Genève,	Genève.
	Vaud,	Lausanne.
	Neuchâtel,	Neuchâtel.
Au cent.,	Fribourg,	Fribourg.
	Berne,	Berne.
	Lucerne,	Lucerne.
	Zug,	Zug.
	Schwitz,	Schwitz.
	Glaris,	Glaris.
	Uri,	Altorf.
	Unterwalden, subdivisé en	
	Haut-Unterwalden,	Sarnen.
	Bas-Unterwalden,	Stanz.

Ces vingt-deux ou plutôt ces vingt-sept cantons sont indépendants les uns des autres pour leurs affaires particulières. La plupart ont un gouvernement démocratique; quelques-uns sont des républiques aristocratiques; le canton de Neuchâtel a le titre de principauté, et appartient au roi de Prusse. Quant aux affaires générales, elles sont réglées par une *diète fédérale*, qui se réunit tous les ans dans le chef-lieu d'un des trois cantons-directeurs (Zurich, Berne et Lucerne), et qui est présidée par l'*avoyer* du canton où elle s'assemble. — Dans les cantons du nord, du nord-est et du centre, on parle presque exclusivement *allemand;* dans ceux de l'ouest et du sud-ouest, on parle généralement *français;* dans le sud-est, on parle *italien*.

4° *Villes principales*. — Les villes les plus importantes de la Suisse sont : *Berne*, sur l'Aar, capitale du canton de Berne, le plus grand de tous les cantons de la Suisse après celui des Grisons, et le

plus important par sa population ; ville industrieuse et commercante ; académie, établissements littéraires, 22,000 hab. ; — *Zurich*, sur la Limmat, assez jolie ville, l'Athènes allemande de la Suisse, 14,000 hab. ; — *Lucerne*, sur le lac des Quatre-Cantons, 8,000 hab. ; — *Genève*, sur le lac Léman, près de l'endroit où le Rhône en sort, ville forte, la plus riche et la plus peuplée de la Suisse, 30,000 hab. ; l'Athènes française de la Suisse ; académie célèbre, fondée par Calvin ; grande fabrication d'horlogerie et de bijouterie. — *Bâle*, sur le Rhin, trop grande pour sa population (16,000 hab.) ; université, grand commerce, fabrication de rubans ; chemins de fer de Strasbourg et de Mulhouse.

Viennent ensuite les villes de *Schaffhouse*, près de la belle cataracte du Rhin ; de *Saint-Gall*, près du lac de Constance ; de *Soleure*, siége de l'évêché de Bâle ; de *Fribourg* (cathédrale magnifique), avec *Morat* (bataille en 1476) et *Gruyères* (fromages) ; de *Neuchâtel*, sur le lac de même nom ; de *Lausanne*, dans une situation délicieuse, sur le lac de Genève (15,000 hab.) ; de *Sion*, capitale du Valais, etc.

XVI.

ALLEMAGNE.

Configuration géographique et divisions naturelles. — Climat, productions et population en général. — Grandes voies de communication.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

Ses limites ; États divers dont elle se compose ; la diète. — Royaumes, grands duchés, États inférieurs, et leurs capitales ; villes libres. — Industrie et commerce.

1° ALLEMAGNE.

1° *Configuration et divisions.* — L'Allemagne (y compris la Prusse et l'Autriche) forme la partie centrale de l'Europe. Elle est presque entièrement continentale, et n'a que fort peu de côtes : le Hanovre, le Mecklembourg, et quelques provinces danoises, prussiennes et autri-

chiennes, sont seules bordées par la mer. — Au midi, cette contrée est sillonnée par une partie de l'immense chaîne des *Alpes;* au centre, elle est traversée de l'ouest à l'est par les chaînes successives des monts *Hercyniens* et *Sudètes*, et leurs nombreuses ramifications : ces montagnes forment la grande arête qui sépare l'Allemagne en deux versants principaux, l'un tourné au nord vers l'océan Atlantique et la Baltique, l'autre tourné au sud vers la Méditerranée; leurs flancs sont couverts d'immenses forêts, dont la plus remarquble est la *Forêt-Noire* (Schwarzwald), à l'ouest. — Au nord, l'Allemagne offre en beaucoup d'endroits de vastes plaines, des landes et des marais. — Cette contrée est arrosée par un grand nombre de fleuves et de rivières, dont voici les principaux, rangés d'après les mers auxquelles ils aboutissent : dans le bassin de la mer du Nord, le *Rhin* (qui y reçoit à droite le *Necker*, le *Mein*, la *Lahn* et la *Lippe*, à gauche la *Moselle*); l'*Ems*; le *Weser* (formé de la *Werra* et de la *Fulde*, et qui reçoit l'*Aller* et le *Leine*); l'*Elbe* (qui reçoit à droite l'*Elster Noir* et le *Havel* grossi de la *Sprée*, à gauche la *Mulde*, la *Saale*, l'*Unstrutt* et l'*Elster Blanc*); — dans le bassin de la Baltique, le *Trave*, la *Recknitz*, l'*Oder* et ses affluents, la *Neisse* et la *Warthe;* — dans le bassin de la mer Noire, le *Danube* (qui a pour affluents, à droite, l'*Iller*, le *Lech*, l'*Isar* et l'*Inn*; à gauche, l'*Atmuhl*, le *Nab*, la *Regen*, la *March*), la *Drave* et la *Save;* — enfin l'*Adige*, qui appartient au bassin de l'Adriatique.

2° *Climat, productions et population.* — Le climat de l'Allemagne est assez tempéré, et n'offre point de différence sensible du nord au midi : on explique cette égalité de température par la fraîcheur qu'entretiennent, dans les parties méridionales, la hauteur des plateaux et le voisinage des glaciers des Alpes. — Le sol de l'Allemagne est riche en mines de fer, cuivre, étain, plomb, bismuth, cobalt, argent, mercure, sel gemme, alun et houille. On y trouve du cristal de roche, des agates et autres pierres précieuses, des marbres, granits, ardoises, etc., et beaucoup de sources minérales et thermales. Le sol est fertile en céréales, légumes et plantes oléagineuses; les vignes du Rhin et du Danube produisent des vins estimés (Johannisberg, Tokay, etc.); les forêts produisent une immense quantité de bois de construction, de charpente et de chauffage. Le gibier est abondant; les pâturages nourrissent des chevaux très-estimés, et de nombreux troupeaux de bœufs, de moutons et de porcs.

Les habitants de l'Allemagne appartiennent à deux souches principales, les Allemands et les Slaves. Les Allemands ou *Deutsche* forment les cinq sixièmes de la population générale, qui s'élève à près de 40 millions d'âmes.

3° *Grandes voies de communication.* — Outre les fleuves et les rivières que nous venons de citer, l'Allemagne est sillonnée d'un

assez grand nombre de canaux, surtout dans les États prussiens et danois. Depuis quelques années, le bassin de la mer Noire communique avec celui de la mer du Nord par un canal qui joint la Regnitz, affluent du Mein, à l'Altmuhl, affluent du Danube. — Les routes sont nombreuses et bien entretenues, surtout dans l'ouest et dans la Lombardie. — L'Allemagne possède déjà un grand nombre de *chemins de fer*. Dans le nord, *Berlin* est le point central de cinq chemins importants qui relient cette grande capitale aux villes de *Hambourg*, de *Stettin*, d'*Oppeln* par *Francfort* et *Breslau*, de *Kœthen* et de *Potsdam*. Viennent ensuite les villes de *Dresde*, de *Leipzig*, de *Halle* et de *Magdebourg*, auxquelles aboutissent la plupart des chemins qui mettent en communication l'ouest et le midi de l'Allemagne avec le nord. Dans l'ouest, il faut citer la ligne de *Cologne à Aix-la-Chapelle*, qui, prolongée jusqu'à Minden sur le Weser, reliera la frontière belge au centre de l'Allemagne; et le grand chemin badois, qui traverse le duché de Bade du nord au sud, de *Manheim* à *Bâle*. Dans l'empire d'Autriche, on remarque surtout le *chemin du Nord de l'empereur Ferdinand*, qui relie Vienne à la Silésie, ceux de *Vienne à Raab*, de *Vienne à Dresde* par *Brunn, Olmutz* et *Prague*; de *Vienne à Trieste*, et de *Vienne à Munich*.

2° CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

1° *Limites.* — Ce sont, au nord, la mer du Nord, le Danemark et la mer Baltique; à l'est, la Prusse proprement dite, le grand-duché de Posen, la Pologne, la Gallicie, la Hongrie, la Croatie; au sud, la mer Adriatique, la Lombardie, la Suisse; à l'ouest, la France, la Belgique et la Hollande.

États divers; la diète. — La Confédération germanique se compose de quarante États indépendants les uns des autres, mais unis entre eux par l'*acte fédéral* de 1815, dans le but de maintenir la sûreté extérieure et intérieure de l'Allemagne, l'indépendance et l'inviolabilité des États confédérés. Cette confédération offre toutes les nuances de gouvernement, depuis la monarchie absolue jusqu'à la démocratie. Une *diète générale*, dont les membres sont élus par les différents États, se réunit à *Francfort-sur-le-Mein*, et traite des affaires générales de la confédération. Le représentant de l'Autriche est le président de la diète (1). Chaque État doit fournir, en proportion

(1) La *confédération germanique* a remplacé, en 1815, la *confédération du Rhin*, créée en 1806 sous la protection de l'empereur Napoléon, et qui elle-même avait remplacé l'ancien *empire d'Allemagne*. Tout récemment (28 mars 1849), la diète vient de reconstituer cet empire d'Allemagne, en le déclarant monarchie *héréditaire;* et elle a déféré la couronne impériale au roi de Prusse, qui n'a pas encore accepté.

de son importance, un contingent pour former l'*armée fédérale*, qui s'élève à trois cent mille hommes environ.

2° Les quarante États dont se compose la confédération se subdivisent en six royaumes, huit grands duchés, neuf duchés, douze principautés, quatre villes libres, et une petite seigneurie ; en voici les noms :

Royaumes :	Autriche (pour l'archiduché d'Autriche, le Tyrol, la Styrie, l'Illyrie, la Bohême, la Moravie et la Silésie autrichienne)	Vienne.
	Prusse (pour le Brandebourg, la Poméranie, la Silésie prussienne, la Saxe, la Westphalie et la province Rhénane)	Berlin.
	Bavière	Munich.
	Wurtemberg	Stuttgard.
	Hanovre	Hanovre.
	Saxe	Dresde.
Grands-duchés :	Bade	Carlsruhe.
	Hesse-Électorale	Cassel.
	Hesse-Darmstadt	Darmstadt.
	Luxembourg (à la Hollande)	Luxembourg.
	Saxe-Weimar	Weimar.
	Mecklembourg-Schwerin	Schwerin.
	Mecklembourg-Strélitz	Strélitz.
	Holstein-Oldenbourg	Oldenbourg.
Duchés :	Holstein et Lauenbourg (au Danemark)	Kiel.
	Nassau	Wiesbaden.
	Brunswick	Brunswick.
	Saxe-Cobourg-Gotha	Cobourg.
	Saxe-Meiningen	Meiningen.
	Saxe-Altenbourg	Altenbourg.
	Anhalt-Dessau	Dessau.
	Anhalt-Bernbourg	Bernbourg.
	Anhalt-Kœthen	Kœthen.
Principautés :	Reuss-Greitz	Greitz.
	Reuss-Schleitz	Schleitz.
	Reuss-Lobenstein-Ebersdorf	Lobenstein.
	Schwartzbourg-Rudolstadt	Rudolstadt.
	Schwartzbourg-Sondershausen	Sondershausen.
	Lippe-Detmold	Detmold.
	Lippe-Schauenbourg	Backebourg.

	Waldeck....................	Corbach.
	Hohenzollern-Sigmaringen.....	Sigmaringen
	Hohenzollern-Hechingen.......	Hechingen.
	Lichtenstein.	Vadutz.
	Hesse-Hombourg.	Hombourg.
Villes libres :...	Francfort-sur-le-Mein.........	Francfort.
	Lubeck.......................	Lubeck.
	Brême.......................	Brême.
	Hambourg.	Hambourg.
Seigneurie :....	Kniphausen..................	Kniphausen.

Villes principales. — Nous citerons, dans la Bavière, *Munich*, sur l'Iser, capitale du royaume, archevêché (100,000 hab.), ville industrieuse et littéraire; sur le Danube, *Ingolstadt*, ville très-forte, *Ratisbonne*, évêché, et *Passau* (paix de 1555); *Nuremberg*, sur le Pegnitz, ville très-industrieuse (jouets d'enfants, articles de Nuremberg); *Wurtzbourg*, sur le Mein, évêché, université; *Augsbourg*, sur le Lech, évêché (34,000 hab.), grand commerce (change des monnaies): on y publie l'*Allgemeine - Zeitung*, le journal le plus répandu de l'Allemagne; *Spire*, *Landau* (ville forte) et *Deux-Ponts*, toutes trois dans la Bavière rhénane; — dans le Wurtemberg, *Stuttgard*, capitale du royaume; *Hall*, riches salines; *Ulm*, sur le Danube, place très-forte; — dans le Hanovre, *Hanovre*, sur la Leine, capitale (patrie de Leibnitz); *Gœttingue*, célèbre université; *Lunébourg* et *Osnabruck* (traités de paix); — dans le royaume de Saxe, *Dresde*, sur l'Elbe, capitale (70,000 hab.), l'Athènes allemande; *Leipzig* ou *Leipsick*, sur le Pleiss (48,000 hab.), grand commerce de librairie, célèbres batailles (1631, 1813); *Chemnitz*, ville manufacturière; *Bautzen*, sur la Sprée;

Dans les grands duchés, *Carlsruhe*, capitale du grand duché de Bade; *Rastadt*, ville forte; *Baden-Bade*, bains très-fréquentés; *Manheim*, au confluent du Neckar et du Rhin, bijouterie; *Heidelberg*, sur le Neckar, célèbre université; *Fribourg*, en Brisgau, archevêché; *Constance*, port franc, sur le lac; — *Cassel*, sur la Fulde, et *Smalkalde*, ville industrieuse (ligue protestante), dans la Hesse-Électorale; — *Mayence*, sur la rive gauche du Rhin, dans la Hesse-Darmstadt, ville très-forte (34,000 hab.), jadis capitale de l'électorat, commerce de jambons; — *Luxembourg*, place très-forte; — *Iéna*, dans les environs de Weimar, université (célèbre victoire des Français en 1806).

Dans les duchés, *Kiel*, port commerçant sur la Baltique; université; *Altona*, tout près de Hambourg, port franc, grand commerce (30,000 hab.); — *Wiesbaden*, capitale du duché de Nassau; bains très-fréquentés; — *Gotha*, commerce florissant, beaux éta-

blissements littéraires (15,000 hab); *Brunswick*, sur l'Ocker (34,600 hab.), et *Wolfenbuttel*, belle bibliothèque.

Dans les principautés; *Gera* (Reuss), près de l'Ester Blanc, ville très-industrieuse; — *Pyrmont* (Waldeck), eaux minérales très-célèbres; — *Detmold*, sur la Werre (monument d'Arminius).

Villes libres : *Francfort*, sur le Mein, capitale de la république de ce nom et de toute la Confédération (55,000 hab.), industrie et commerce florissants; et les trois villes hanséatiques: *Lubeck*, à l'embouchure de la Trave dans la Baltique, commerce de transit et expédition (37,000 hab.), jadis capitale de la *ligue hanséatique; Brême*, sur le Weser, grand commerce maritime (45,000 hab.), et *Hambourg*, sur l'Elbe, la plus grande des trois (130,000 hab.); première place commerçante de l'Allemagne, et entrepôt des denrées coloniales pour tout le centre de l'Europe.

Industrie et commerce. — Depuis la paix de 1815, l'industrie et le commerce ont fait de très-grands progrès en Allemagne. On estime avec raison les ouvrages en fer et en acier de la Saxe et de la Prusse, l'orfévrerie de la Bavière et de la Hesse, la carrosserie de Berlin, les ouvrages en bois de Nuremberg, les draps et le linge de la Saxe et du Brunswick, les verres de Bohême. Outre le transit et l'expédition, les productions du sol et de l'industrie, de la librairie surtout, sont pour l'Allemagne l'objet d'un commerce considérable. — Dans ces dernières années, divers États de l'Allemagne se sont associés, sous la protection de la Prusse, pour supprimer les douanes sur leurs frontières respectives, et pour établir, sur la limite extérieure de leurs territoires réunis, une seule ligne de douanes, avec des taxes uniformes. Cette association, connue sous le nom d'*Union douanière* ou *Zollverein*, a eu pour effet d'affranchir le commerce intérieur de la plus grande partie de ses charges, et de rendre plus faciles la circulation et les échanges : elle n'a été réellement constituée qu'en 1833, et déjà le commerce des États qui y ont pris part en a ressenti une amélioration sensible.

XVII.

ROYAUME DE PRUSSE.

Provinces diverses dont il est formé. — Population, gouvernement, villes principales et leur position.

1° Le royaume de Prusse se compose de parties séparées, formant deux grandes masses distinctes, plus la principauté de Neuchâtel en Suisse, et quelques petits districts isolés dans la Saxe. — Des deux grandes masses dont nous venons de parler, l'une est située à l'*est du Wéser*, entre les grands duchés de Mecklembourg, la Baltique, la Russie, la Pologne, l'Autriche, la Saxe, le Hanovre et le duché de Brunswick; l'autre est située à l'*ouest du Wéser,* entre les Pays-Bas, la Belgique, la Bavière rhénane, la France, les duchés de Nassau et de Hesse, les principautés de Waldeck et de Lippe, le Brunswick et le Hanovre.

Le royaume de Prusse est divisé en huit grandes provinces, toutes comprises dans la Confédération germanique, excepté la Prusse et le duché de Posen. En voici les noms :

Brandebourg,	Ch.-l.	Potsdam ou Berlin.
Poméranie,		Stettin.
Silésie,		Breslau.
Saxe,		Magdebourg.
Westphalie,		Munster.
Province rhénane,		Dusseldorf.
Prusse,		Kœnigsberg et Dantzick.
Posen,		Posen.

2° *Population, gouvernement.* — La Prusse compte environ 16 millions d'habitants, dont la majorité suit la religion évangélique. —Le gouvernement est une monarchie héréditaire. Avant 1848, le roi jouissait d'un pouvoir absolu; mais, cette année, il a accepté une constitution qui a établi en Prusse le gouvernement représentatif.

Villes principales. — Dans le Brandebourg, *Berlin*, capitale du royaume, sur la Sprée (408,500 hab.), évêché évangélique; fabriques nombreuses et vaste commerce; beaux monuments, établissements littéraires, imprimeries, chemins de fer; *Potsdam*, sur le Havel, magnifique château, le *Versailles* prussien (39,000 hab.); *Francfort*, sur l'Oder. — En Poméranie, *Stettin*, sur l'Oder, place forte,

navigation importante (36,000 hab.); *Stralsund*, port sur la Baltique, place forte. — En Silésie, *Breslau*, sur l'Oder, seconde ville du royaume (112,900 hab.), université. — En Saxe, *Magdebourg*, sur l'Elbe (55,800 hab.), place très-forte, industrieuse et commerçante; navigation à vapeur, chemins de fer; *Halle*, sur la Saale; université, salines; *Erfurt*, sur la Gera. — En Westphalie, *Munster*, évêché (23,000 hab.); *Minden*, sur le Wéser; *Paderborn*, évêché. — Dans la province Rhénane, *Coblentz*, au confluent de la Moselle et du Rhin (15,000 hab.), forteresse d'Ehrenbreitstein; — *Trèves* (Trier), sur la Moselle, jadis capitale de l'électorat, évêché (16,000 hab.); — *Aix-la-Chapelle* (Aachen), évêché (48,500 hab.), eaux minérales, quincaillerie, draps; *Cologne* (Köln), sur le Rhin, archevêché, jadis capitale de l'électorat; port franc; navigation à vapeur, industrie et commerce considérables, chemins de fer, magnifique cathédrale, nombreuses églises (95,000 hab.); *Bonn*, sur le Rhin, université; *Dusseldorf*, sur le Rhin, chef-lieu de gouvernement, jadis capitale du grand-duché de Berg (24,000 hab.), étoffes de laine et de coton.

En Prusse, *Kœnigsberg*, sur le Prégel (69,000 hab.), place forte, université, commerce; *Dantzick*, près de l'embouchure de la Vistule (58,000 hab.), place forte; industrie et commerce considérables (eau-de-vie de Dantzick); *Thorn*, place forte sur la Vistule; *Culm*, évêché. — En Posnanie, *Posen*, sur la Wartha, capitale de la Pologne prussienne (35,000 hab.), place très-forte; — *Bromberg*, sur la Brahe, canal important.

XVIII.

EMPIRE D'AUTRICHE.

Étendue de son territoire, et limites. — Alpes et Carpathes. — Populations diverses. — Gouvernement, divisions politiques, villes principales.

1° *Étendue et limites.* — L'empire d'Autriche comprend la partie sud-est de l'Allemagne, le nord-est de l'Italie, le royaume de Hongrie, la Transylvanie, une partie de l'ancien royaume de Pologne, la Dalmatie et les îles Illyriennes, dans l'Adriatique. — Il a pour limites, au nord, la Saxe, la Prusse et la Pologne; à l'est, la Russie et la Turquie; au sud, la Turquie, l'Adriatique, les États de l'Église, les duchés de

Modène et de Parme; à l'ouest, les États sardes, la Suisse et la Bavière.

Montagnes. — Cette contrée est traversée par plusieurs chaînes de montagnes qui sont formées par des prolongements des Alpes et par les monts Carpathes : telles sont, dans le Tyrol, les *Alpes Rhétiques* et les *Alpes Noriques*, où se trouvent les hauts sommets de l'*Ortles Spitz* (3 917 m.) et du *Gross-Glockner* (3,789 m.); dans la Hongrie, la Gallicie et la Transylvanie, les monts *Carpathes* proprement dits, et autour de la Bohême les chaînes secondaires du *Bœhmerwald* et des *monts de Moravie.*

2° *Populations diverses.* — La population de l'empire d'Autriche se compose : 1° de peuples appartenant à la *famille slave*, tels que les Tchèques ou Bohémiens, les Moraves, les Polonais de la Gallicie, les habitants de la Styrie, de la Carniole, de la Carinthie, de l'Esclavonie, les Croates et les Dalmates; 2° d'*Allemands*, qui ne forment pas plus d'un cinquième de la population générale; 3° de *Madgyars* ou Hongrois; 4° d'*Italiens ;* 5° de *Valaques ;* 6° de *Juifs.* — La religion catholique est professée par la majorité des habitants; cependant les calvinistes, les luthériens et les grecs sont encore très-nombreux.

3° *Gouvernement, divisions.* — Depuis 1848, une révolution profonde a agité l'Autriche, et il est difficile de dire quelle forme de gouvernement en sortira. Il est à croire cependant que l'Autriche, qui a été jusqu'alors une monarchie absolue (excepté en Hongrie), deviendra, comme la plupart des États de l'Europe, une monarchie constitutionnelle et représentative.

Administrativement, l'empire d'Autriche est partagé en quinze *gouvernements* très-différents par l'étendue, le titre et la population ; ils sont subdivisés en plusieurs *cercles*, *délégations*, *comitats* ou *généralats*, selon les pays qui composent leur juridiction (Balbi). Vulgairement l'empire d'Autriche comprend douze grandes provinces, dont voici les noms :

Archiduché d'Autriche,	Capit.	Vienne.
Royaume de Bohême,		Prague.
Royaume d'Illyrie,		Laybach.
Gouvernement de Moravie et Silésie,		Brünn.
Gouvernement de Styrie,		Graetz.
Gouvernement de Tyrol,		Inspruk.
Royaume de Dalmatie,		Zara.
Royaume de Gallicie,		Lemberg.
Royaume de Hongrie,		Bude.
Principauté de Transylvanie,		Klausenbourg.
Royaume Lombard-Vénitien,		Milan.
Confins militaires,		Peterwardein.

Les six premières sont comprises dans la Confédération germanique; les six autres n'en font point partie.

Villes principales. — En Autriche, *Vienne*, sur le Danube, capitale de tout l'empire, archevêché (350,000 hab.), université très-fréquentée, établissements littéraires, plusieurs chemins de fer, industrie et commerce; *Linz*, sur le Danube, évêché, capitale de la Haute-Autriche, chemin de fer, navigation à vapeur, camp retranché; *Steyer*, fabriques de fers et aciers; *Salzbourg*, archevêché. — En Bohême, *Prague*, sur la Moldau (120,000 hab.), archevêché, université, ville industrieuse; *Reichenberg*, sur la Neisse, nombreuses fabriques de tout genre; *Carlsbad* et *Tœplitz*, eaux minérales et bains célèbres. — En Illyrie, *Laybach*, dans la Carniole, évêché; *Klagenfurth*, dans la Carinthie; *Trieste*, sur l'Adriatique, premier port commerçant de l'empire, et l'une des principales stations de la navigation à vapeur dans la Méditerranée (70,000 hab.). — En Moravie, *Brünn*, évêché (40,000 hab.), ville très-industrieuse; *Olmutz*, sur la March, archevêché, jadis capitale de la Moravie. — En Styrie, *Graetz*, sur la Mur (46,000 hab.). — Dans le Tyrol, *Inspruk*, sur l'Inn, université; *Trente*, sur l'Adige (célèbre concile).

En Dalmatie, *Zara*, capitale; *Raguse*, port assez commerçant; *Cattaro*, évêché, beau port. — En Gallicie, *Lemberg* ou *Léopol*, jadis capitale de la Russie rouge, archevêchés catholique, arménien et grec-uni, université (63,000 hab.). — En Hongrie, *Bude* ou *Ofen*, sur la rive droite du Danube, capitale de la Hongrie, résidence du palatin (43,000 hab.); *Pesth*, sur la rive gauche du Danube, en face de Bude, université, imprimeries, foires considérables, commerce de laines (85,000 hab.); *Presbourg*, sur le Danube (37,000 hab.), résidence de la diète; *Schemnitz*, mines d'or et d'argent; *Raab*, évêché, chemin de fer; *Tokay*, sur un affluent de la Theiss, vins renommés; *Temeswar*, dans le cercle au delà de la Theiss, ville très-forte; *Agram*, évêché, capitale de la Croatie. — En Transylvanie, *Klausenbourg*, capitale; *Hermanstadt* et *Cronstadt* (30,000 hab.). — Dans le royaume Lombard-Vénitien, *Milan*, sur l'Olona, au milieu d'une plaine fertile (200,000 hab.), archevêché, superbe cathédrale, beaux palais : cette ville a beaucoup souffert de la révolution de 1848; *Côme*, sur le lac de ce nom : sites délicieux; *Lodi*, sur l'Adda, fromage dit *parmesan* (célèbre traité en 1454); *Pavie*, sur le Tessin, évêché, université; *Crémone*, sur le Pô; *Mantoue*, dans un lac formé par le Mincio, place très-forte; *Brescia* et *Bergame*, villes commerçantes; — *Venise*, seconde ville du royaume, mais bien déchue de sa grandeur passée; monuments magnifiques (place Saint-Marc, palais du doge, etc.), port franc, commerce assez important (100,000 hab.); *Padoue*, sur le Bacchiglione, université (52,000 hab.); *Vicence*, évêché; *Vérone*, sur l'Adige, et *Peschiera*, places très-fortes; — *Tré-*

vise, évêché; *Udine*, jadis capitale du Frioul. — Dans les Confins militaires, *Peterwardein* ou *Pétervaradin*, sur le Danube; *Semlin*, sur le Danube, vis-à-vis de Belgrade.

XIX.

ILES BRITANNIQUES.

Position géographique. — Division en grandes et petites îles. — Configuration physique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. — Climat, productions et population.

1° *Position et division.* — Les îles Britanniques sont situées au nord-ouest de la France, dont les séparent le Pas-de-Calais et la Manche : elles sont baignées à l'ouest par l'océan Atlantique, à l'est par la mer du Nord. — Elles comprennent deux grandes îles, la *Grande-Bretagne* (Angleterre et Écosse) et l'*Irlande*, et un grand nombre de petites, savoir : au nord de l'Écosse, les îles *Orcades*, au nombre de trente, dont la principale est l'île *Mainland* ou *Pomona;* au nord-est de celles-ci, les *Shetland*, au nombre de quatre-vingt-six, et dont la plus grande est une autre *Mainland;* enfin, à l'ouest, les *Hébrides* ou *Occidentales*, qui se partagent en deux groupes : l'un, plus au nord, où l'on remarque l'île de *Lewis;* l'autre, plus voisin des côtes, où sont les îles de *Skye*, de *Mull*, d'*Islay*. On peut y ajouter l'île d'*Arran*, dans le golfe de *Clyde*. Dans la mer d'Irlande, les îles de *Man* et d'*Anglesey;* au sud-ouest de l'Angleterre, les îles *Scilly* ou *Sorlingues;* et sur la côte méridionale, l'île de *Wight*. L'ensemble de toutes ces îles forme le *royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande*. — On y joint souvent les îles situées dans la Manche, sur les côtes de la Normandie (Aurigny, Guernesey et Jersey).

2° *Configuration physique.* — Les côtes de la Grande-Bretagne et celles de l'Irlande sont découpées par un grand nombre de golfes ; les plus importants sont : pour la Grande-Bretagne, dans la mer du Nord, les *golfes de Murray*, d'*Édimbourg*, le *Wash*, l'*estuaire de la Tamise;* dans la mer d'Irlande et l'Océan, le *canal de Bristol*, les *golfes de Cardigan*, *de Morecamb*, *de Solway* et *de la Clyde;* — pour l'Irlande, les *baies de Donegal*, *de Galway*, *de Dingle* et *de Bantry*.

Le sol de la Grande-Bretagne n'offre pas de chaînes de montagnes remarquables dans la plus grande partie de l'Angleterre proprement dite ; mais l'Écosse, le pays de Galles et l'ouest de l'Angleterre sont

couverts de montagnes. Nous remarquerons : en Écosse, les *monts de Ross* au nord, les *Grampians* (où se trouve le *Ben-Nevis*, 1,335 m.) au centre, et au sud les *Cheviots*, qui se prolongent en Angleterre sous le nom de *Moorlands ;* en Angleterre, le *Crossfell* dans le comté de Cumberland, et dans le pays de Galles le *Plinlimmon*, dont la cime la plus haute est le *Snowdon* (1,089 m.). On partage ordinairement l'Ecosse en deux régions naturelles : les *hautes terres* (highlands) et les *basses terres* (lowlands). — L'Irlande est montueuse au nord et au sud, mais elle n'offre aucune élévation remarquable ; en revanche elle est couverte de marais et de lacs ou *lochs*, dont les principaux sont les lacs *Neagh*, *Erne*, *Mask*, *Corrib*, *Derg*, etc. — L'Écosse offre aussi un grand nombre de lacs : les deux plus considérables sont le lac *Neess* et le lac *Lomond*.

Les îles Britanniques sont arrosées par un grand nombre de fleuves et de rivières ; nous ne citerons que les principaux : 1° dans l'Angleterre proprement dite, la *Tamise*, qui passe à Londres, et se jette dans la mer du Nord par une large embouchure ; cette mer reçoit aussi la *Grande-Ouse*, qui se jette dans le golfe de Wash, et l'*Humber*, formé par l'union d'une autre *Ouse* et du *Trent ;* dans la mer d'Irlande se déchargent la *Mersey* et la *Severn*, dont la vaste embouchure forme le canal de Bristol. — 2° En Écosse, sur le versant oriental, la *Tweed*, le *Forth*, qui donne son nom au golfe de Forth, le *Tay* et la *Dee ;* sur le versant occidental, la *Clyde*, la *Spey* et la *Ness*. — 3° En Irlande, le *Shannon*, qui traverse presque toute l'île du nord au sud, et qui se jette dans l'Océan ; le *Barrow*, au sud-est ; la *Liffey* (qui arrose Dublin) et la *Boyne*, qui se jettent dans la mer d'Irlande. — Une multitude de canaux et de chemins de fer sillonnent cette contrée en tous sens. (Voy. le n° suivant.)

3° *Climat, productions, population.* — Le climat des îles Britanniques est assez sain, quoique humide ; le ciel est souvent brumeux. Les hivers n'y sont pas rigoureux, grâce au voisinage de la mer, dont les brises attiédissent la température ; les chaleurs de l'été n'y sont jamais bien vives : aussi la vigne y mûrit-elle difficilement. A défaut de vin, les Anglais boivent de la bière, dont ils font une grande consommation. Le sol de cette contrée est très-fertile en blé, légumes, plantes oléagineuses, et surtout en fourrages. Les riches pâturages de l'Angleterre nourrissent des bœufs et des moutons énormes, et des chevaux très-recherchés. Le gibier abonde sur beaucoup de points, surtout dans l'ouest de l'Angleterre, où s'étendent encore d'assez grandes forêts ; on y trouve peu de bêtes fauves, excepté le renard : les loups en ont disparu depuis fort longtemps. La pomme de terre est très-cultivée en Irlande, où elle est, pour ainsi dire, l'unique aliment des classes malheureuses. On trouve dans la Grande-Bretagne des mines très-abondantes de fer, de cuivre, d'étain, de plomb, de

zinc et surtout de houille. Les produits de ces mines sont l'objet d'une fabrication et d un commerce immenses.

La population des îles Britanniques, qui est un mélange des races celtique, saxonne, danoise et normande, s'élève aujourd'hui à près de 27 millions d'âmes.

XX.

ROYAUME-UNI D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE ET D'IRLANDE.

Religion, gouvernement, divisions politiques, et villes principales. — Industrie, commerce, voies de communication, navigation. — Colonies et puissance extérieure. — Empire britannique, et son étendue.

Religion. — La religion dominante en Angleterre est la religion anglicane, qui reconnaît le roi comme souverain spirituel de l'Église, et qui possède deux archevêchés : celui de *Cantorbéry*, dont le titulaire est *primat* d'Angleterre, et celui d'*York*. La plupart des Écossais sont presbytériens, et l'immense majorité des Irlandais suit la foi catholique.

Gouvernement. — Le gouvernement du royaume-uni est une monarchie héréditaire constitutionnelle. Les femmes sont admises au droit de succession. Le monarque exerce le pouvoir exécutif avec un ministère responsable, et partage le pouvoir législatif avec deux chambres, la *chambre haute* ou *des lords* (*house of lords*), et la *chambre basse* ou *des communes* (*house of commons*), dont la réunion forme le *parlement*. Les membres de la chambre haute sont choisis par le souverain, et transmettent leur titre à leurs descendants; les membres de la chambre basse sont élus par la nation pour sept ans.

Divisions. — Le *royaume-uni* est divisé en trois royaumes : *Angleterre*, avec la *principauté de Galles*, *Écosse* et *Irlande*, qui se subdivisent ainsi qu'il suit :

1° L'Angleterre est divisée en cinquante-deux comtés, dont douze pour la principauté de Galles. Des quarante comtés que renferme l'Angleterre, vingt sont maritimes et vingt intérieurs.

Les comtés maritimes sont : 1° sur la côte orientale, ceux de *Northumberland*, *Durham*, *York*, *Lincoln*, *Norfolk*, *Suffolk*, *Essex*; 2° sur la côte méridionale, ceux de *Kent*, *Sussex*, *Southampton*, *Dorset*, *Devon*, *Cornouailles*; 3° sur la côte occidentale,

ceux de *Somerset, Glocester, Monmouth, Chester, Lancastre, Westmoreland* et *Cumberland.*

Les comtés intérieurs sont ceux de *Derby, Nottingham, Leicester, Rutland, Warwick, Northampton, Huntingdon, Bedford, Hertford, Cambridge, Oxford, Buckingham, Berks, Wilts, Middlesex* et *Surrey* (qui contiennent Londres), *Hereford, Worcester, Shrop, Stafford.* — Dans la principauté de Galles, nous citerons ceux de *Caernarvon, Montgomery, Cardigan* et *Pembroke.*

2° L'Écosse est divisée en trente-trois comtés, dont les principaux sont : au nord, ceux de *Sutherland* et de *Ross;* au centre, ceux d'*Inverness*, d'*Aberdeen*, d'*Argyle*, d'*Angus* ou *Forfar*, de *Perth*, de *Fife*, de *Stirling;* au sud, ceux d'*Édimbourg* ou *Midlothian*, de *Lanark*, d'*Ayr*, de *Dumfries* et de *Berwick.*

3° L'Irlande se partage en quatre grandes provinces : l'*Ulster* au nord, le *Leinster* à l'est, le *Connaught* à l'ouest, et le *Munster* au sud. Ces quatre provinces se subdivisent en trente-deux comtés, savoir : neuf pour l'Ulster, *Donegal, Londonderry, Antrim, Armagh, Tyrone*, etc.; douze pour le Leinster, *Meath, Dublin, Wexford, Kilkenny*, etc.; cinq pour le Connaught, *Mayo, Galway*, etc.; six pour le Munster, *Limerick, Cork, Waterford*, etc.

Villes principales. — 1° En Angleterre, ce sont, en venant de France, *Douvres* (Dover), port très-fréquenté; *Cantorbéry*, archevêché, et chef-lieu du comté de Kent, 24,500 hab.; *Woolvich*, arsenal maritime; *Greenwich*, observatoire célèbre et hôpital de la marine, 21,000 hab.; *Londres*, sur la Tamise, capitale de tout le royaume et chef-lieu du comté de Middlesex, la ville la plus peuplée de l'Europe (1,900,000 hab) et la plus commerçante de l'univers; six quartiers (*Westminster* et *West-End*, habités par l'aristocratie; la *Cité*, centre du commerce; *East-End* et *Southwark*, commerce maritime; *North*, ville nouvelle); abbaye de Westminster, cathédrale de Saint-Paul, ponts, *docks, tunnel*, chemins de fer, etc., etc ;—sur la côte méridionale, les ports de *Brighton* (bains de mer); *Southampton* (navigation à vapeur); *Portsmouth* avec la rade de *Spithead* (marine militaire), 68,500 hab.; *Plymouth; Devonport*, 80,590 hab.; *Falmouth*, etc.; — près du canal de Bristol, *Bath* (eaux thermales); *Bristol*, port commerçant et université (104,000 hab.); *Glocester; Oxford*, célèbre par son université; *Windsor*, magnifique château royal; *Buckingham; Cambridge* (autre université); *Newmarket* (courses de chevaux); *Birmingham*, dans le comté de Warwick, une des villes les plus manufacturières de l'Angleterre (fonderies, machines à vapeur), 183,000 hab.; *Leicester; Nottingham; Lincoln; York*, archevêché, chef-lieu du plus grand comté de l'Angleterre, et remarquable par ses monuments; *Sheffield* et *Leeds* (152,000 hab.), villes manufacturières (aciers, coutellerie, étoffes de laine draps); *Durham;*

Newcastle, sur la Tyne, mines de houille, 100,000 hab.; *Carlisle; Manchester*, industrie immense, cotons, draps, soieries, houilles, forges, 355,000 hab.; *Liverpool*, port à l'embouchure de la Mersey, qui ne le cède en importance qu'à celui de Londres, entrepôt pour le commerce du coton, 320,000 hab. — Dans le pays de Galles, nous n'avons guère à mentionner que *Caernarvon, Montgomery, Cardigan* et *Caermarthen*.

2° En Écosse, du sud au nord : *Dumfries*, sur le golfe de Solway; *Gretna-Green*, misérable village sur la frontière d'Angleterre, mais célèbre par la coutume bizarre qui, récemment encore, légitimait les mariages bénis jadis par le forgeron, et depuis par le cordonnier de l'endroit; *Berwick*; sur la Tweed; *Édimbourg*, capitale du royaume, sur le golfe de Forth, université célèbre (170,000 hab.); *Glasgow*, sur la Clyde, la ville la plus manufacturière et la plus peuplée de l'Écosse (200,000 hab.), université; *Greenock*, port fréquenté; *Dumbarton; Inverness; Perth; Aberdeen*, port très-commerçant, sur la Dee, et université importante, 58,000 hab.

3° En Irlande, au nord, *Londonderry*, qui compte 21,000 hab.; *Armagh*, ancienne université; *Galway*, capitale du Connaught; — *Dublin*, capitale de l'Irlande et du Leinster, au fond d'une baie magnifique, ville bien bâtie, manufacturière et très-commerçante, 250,000 hab.; *Drogheda*, au nord de Dublin; — *Limerick*, dans le Munster, 70,000 hab.; *Killarney; Cork*, port immense et magnifique, 120,000 hab.; *Waterford*, bains de mer, à l'embouchure de la Suir.

Industrie et commerce, voies de communication, navigation. — La Grande-Bretagne peut être considérée comme le pays le plus industrieux et le plus commerçant de l'univers. Elle rivalise avec toutes les nations de l'Europe dans toutes les branches d'industrie, et leur est de beaucoup supérieure dans quelques-unes d'entre elles. Parmi les établissements industriels les plus remarquables, il faut citer ses forges et ses fonderies, ses fabriques d'armes et d'aciers, sa coutellerie et sa quincaillerie; ses manufactures de coton, de laine, de lin, de soie; ses fabriques de papier, de faïence et de porcelaine; ses tanneries, ses verreries, etc. — Quant au commerce de la Grande-Bretagne, il suffit de dire qu'il embrasse toute l'étendue du monde connu, et que, sans la moindre exagération, le globe entier suffit à peine pour fournir des débouchés aux innombrables produits de ses fabriques et à l'excédant de sa consommation. Cet immense commerce est admirablement favorisé, 1° à l'*extérieur*, par les ports nombreux répandus sur toutes les côtes de l'Angleterre, et dont les principaux sont, outre le port de Londres sur la Tamise, ceux de Liverpool, Bristol, Hull, Newcastle, Plymouth, Southampton, Portsmouth, etc., etc., et par le développement extraordinaire de la marine marchande; déve-

loppement dont on se fera facilement l'idée en remarquant que la seule ville de Londres reçoit, dans le cours d'une année, plus de vaisseaux que tous les ports de mer réunis de la France entière, la troisième puissance maritime du globe; — 2° à l'*intérieur*, par des voies de communication admirables, des routes parfaitement entretenues, des canaux et des chemins de fer en très-grand nombre.

Parmi les canaux qui sillonnent en tous sens l'Angleterre, et qui tous convergent vers les grandes villes de l'intérieur, principaux centres de l'industrie et du commerce, telles que *Manchester*, *Liverpol*, *Londres* et *Birmingham*, nous citerons ceux de *Grande-Union* et de *Grande-Jonction*, qui joignent le Trent à la Tamise; le canal de *Leeds à Liverpool* et le canal de *Bridgewater*, qui joignent l'Humber à la Mersey; les canaux de *Grand-Tronc*, de *Birmingham et d'Oxford*, qui joignent la Mersey, le Trent et la Tamise. — En Écosse, les principaux canaux sont le canal *Calédonien*, qui joint la mer du Nord à l'Océan, et qui va du golfe de Murray à celui de Solway; et le canal de *Forth et Clyde*, qui réunit ces deux fleuves. —En Irlande, nous citerons le *Grand Canal* et le *Canal royal*, qui partent de Dublin et aboutissent tous deux au Shannon.

Parmi les chemins de fer de l'Angleterre, nous mentionnerons le grand chemin qui va de *Douvres à Lancastre*, en passant par Cantorbéry, Londres, Birmingham, et qui, dans sa partie septentrionale, est traversé par le chemin de *Liverpool à Manchester*. Londres est le centre d'où partent *sept* grands chemins, qui sont, outre ceux de Douvres et de Birmingham, ceux de *Londres à Yarmouth* et *à Cambridge*, à l'est; de *Londres à Bristol*, *à Southampton* et *à Brighton*, à l'ouest et au sud. De Birmingham partent, outre le chemin de Londres, celui de *Grande-Jonction*, et les chemins de *Birmingham à Bristol* et *à Derby;* — de Leeds, les chemins du *sud-ouest*, du *sud*, de l'*est* et du *nord-est*, qui mènent à Manchester, Sheffield, Hull et York; enfin, le chemin de *Newcastle à Carlisle* joint les deux mers. — En Écosse, nous citerons le chemin d'*Édimbourg à Ayr* par *Glasgow;* — en Irlande, le chemin de *Leinster et Munster*, de Dublin à Kilkenny.

Empire britannique, et son étendue. — Outre les îles Britanniques, l'empire anglais comprend un nombre infini de possessions dans les cinq parties du monde, savoir : 1° en Europe, l'île d'*Heligoland*, dans la mer du Nord; les îles normandes (*Jersey*, *Guernesey*, *Alderney* ou *Aurigny*), dans la Manche; l'inexpugnable *Gibraltar*, en Espagne; *Malte* et les *îles Ioniennes*, dans la Méditerranée;

2° En Asie, la plus grande partie de l'*Inde en deçà du Gange;* plusieurs contrées dans l'*Inde au delà du Gange;* l'île de *Cey-*

lan ; l'île *Hong-Kong*, dans la Chine ; la ville d'*Aden*, sur la mer Rouge, etc. ;

3° En Afrique, des établissements en *Guinée* et dans le *Sénégal ;* la colonie du *cap de Bonne-Espérance*, les îles de l'*Ascension*, *Sainte-Hélène*, *Maurice*, quelques points à *Madagascar*, etc. ;

4° En Amérique, la *Nouvelle-Bretagne*, comprenant le Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le Labrador, la Terre-Neuve, et la région de l'Ouest ; les *terres* et les *îles arctiques* anglaises, les *Bermudes*, la plupart des *Petites-Antilles* et la *Jamaïque ;* la *Guyane anglaise*, les îles *Falkland* et l'archipel de *Magellan*, etc. ;

5° En Océanie, la moitié orientale de l'Australie ou *Nouvelle-Galles du Sud*, divers territoires sur la côte occidentale, la *Diéménie*, la *Nouvelle-Zélande*, le groupe de *Norfolk*, etc.

La population réunie de toutes ces contrées s'élève à 172 millions d'habitants environ.

XXI.

DANEMARK ET PRESQU'ILE SCANDINAVE.

Description générale et divisions naturelles. — Mers, golfes et détroits. — Climat, productions et populations.

DANEMARK. — **Parties diverses dont se compose le Danemark. — Gouvernement, religion, villes principales, commerce.**

SUÈDE ET NORWÉGE. — **Forme du gouvernement, religion, divisions politiques et villes principales. — Industrie et commerce.**

1° DANEMARK.

Description et divisions, etc. — Le Danemark, situé entre la mer du Nord, à l'ouest ; la Suède et la Norwége, dont il est séparé par deux bras de mer, le Skager-Rack et le Cattégat, au nord ; la mer Baltique à l'est et l'Allemagne au sud, se compose d'une partie continentale comprenant le *Jutland*, le *Sleswig*, les duchés de *Holstein* et de *Lauenbourg*, et d'une partie insulaire formant plusieurs groupes : 1° entre le Cattégat et la mer Baltique, sur la côte orientale du Jutland, l'*archipel Danois*, dont les îles principales sont celles de *Seeland*, *Fionie*, *Laland*, *Falster* et *Bornholm ;* 2° au nord-ouest des îles Britanniques, l'*archipel de Færoë ;* 3° au nord-ouest de cette

dernière, et dans la partie la plus septentrionale de l'océan Atlantique, l'*Islande*, grande île froide et stérile, qui dépend de l'Amérique, et où se trouve un volcan appelé *Hékla*.

Ce pays, qui n'occupe sur le continent qu'une très-petite étendue, est généralement plat et marécageux. On remarque, dans le nord du Jutland, le *Limfiord*, espèce de golfe ouvert sur le Cattégat, et communiquant depuis peu avec la mer du Nord. Le sud est arrosé par l'*Eyder* et la *Trave*, et l'*Elbe* le sépare du Hanovre. — Outre le grand bras de mer qui sépare le Jutland de la Suède, et qu'on appelle le *Cattégat*, trois détroits principaux séparent les îles danoises du continent, et font communiquer la mer Baltique avec la mer du Nord, savoir : le *Sund* entre la Suède et l'île de Seeland ; le *Grand Belt*, entre l'île de Seeland et l'île de Fionie, et le *Petit Belt*, entre l'île de Fionie et le Jutland. — Au nord du Jutland est le cap *Skagen*.

Le climat du Danemark est tempéré, mais humide; l'abondance des eaux y occasionne des brouillards continuels. Les îles sont très-fertiles, ainsi que les côtes orientales du Jutland; mais au nord, au centre et à l'ouest, s'étendent de vastes landes et des plaines stériles. Il y a dans le sud d'excellents pâturages, qui nourrissent des chevaux estimés et des bestiaux. On tire du Danemark une espèce de chiens connus sous le nom de *chiens danois*, et les canards sauvages qui fournissent l'édredon.

Gouvernement, *religion*, *population*, *etc.* — Sous le rapport administratif, le Danemark se divise en un grand nombre de bailliages peu considérables.

Sa population dépasse 2 millions d'habitants. — Son gouvernement est une monarchie qui, absolue avant 1834, est, depuis cette époque, limitée par des états. Le roi de Danemark est membre de la Confédération germanique, comme possesseur des duchés de Holstein et de Lauenbourg, que l'on considère comme pays allemands. — La religion dominante est le luthéranisme.

Villes.—*Copenhague*, capitale du royaume, dans l'île de Seeland, beau port sur le Sund (120,000 hab.); *Elseneur*, où les vaisseaux qui veulent traverser le Sund acquittent le droit de passage; *Odensee*, dans l'île de Fionie; *Viborg*, ch.-l. du Jutland, évêché, *Aarhuus*, *Sleswig*, *Gluckstadt*, ch.-l. du Holstein; *Kiel* et *Altona* (Voy. l'Allemagne). — Dans l'Islande nous citerons *Reikiavik*, qui en est le principal endroit.

L'industrie manufacturière du Danemark est peu importante; mais son commerce se développe tous les jours : la marine marchande y a fait des progrès considérables depuis quelques années.

2° SUÈDE ET NORWÉGE.

Description et divisions. — La monarchie *norwégiéno-suédoise* comprend toute la péninsule scandinave, et a pour limites, au nord, l'océan Glacial; à l'est, la Laponie russe, le golfe de Bothnie et la Baltique; au sud, cette même mer, le Cattégat et le Skager-Rack; à l'ouest, l'océan Atlantique.

Les Alpes *scandinaves* traversent la péninsule du nord au sud, et séparent la Suède de la Norwége : elles prennent les noms de monts *Kiœl* au nord, de *Dofrines* au centre, et de monts *Thuliens* en Norwége, où elles se subdivisent en plusieurs chaînes secondaires. — De ces montagnes descendent, tant en Suède qu'en Norwége, un grand nombre de rivières, mais, en général, peu importantes; nous nommerons seulement la *Tornéa*, la *Pitéa*, l'*Uméa*, la *Dal*, qui a donné son nom à la Dalécarlie (toutes quatre se jettent dans la Baltique), le *Gotha-elf*, affluent du Cattégat, et le *Glommen*, qui se jette dans le golfe de Christiania. — Les lacs sont plus importants; on remarque surtout ceux de *Mælar*, *Wener* et *Vetter*, en Suède.

Climat, productions, etc. — Le climat de la Suède et de la Norwége est froid, moins cependant que la latitude le ferait supposer, surtout dans la Norwége et dans les contrées méridionales. Le sol est peu fertile, mais très-riche en mines de fer, d'argent et de cuivre. Les flancs des montagnes sont couverts de forêts de sapins, dont on fait surtout des mâts pour les vaisseaux. Beaucoup de gibier et d'animaux à fourrures; troupeaux de rennes, grande quantité d'oiseaux aquatiques. Sur les côtes on pêche beaucoup de morues, de harengs et d'autres poissons, qui sont l'objet d'un grand commerce d'exportation. L'industrie est encore fort peu importante.

Population. — 4 millions d'habitants (2,800,000 pour la Suède, et 1,200,000 pour la Norwége). — Le gouvernement de la monarchie norwégiéno-suédoise est représentatif; mais chacun des deux royaumes a ses constitutions et ses lois particulières. — Les *états* ou la *diète* de Suède sont composés de quatre ordres : la noblesse, le clergé, les bourgeois et les paysans, qui votent séparément. Les états ou le *storthing* de Norwége ne forment qu'une assemblée. Le roi Oscar Ier, en montant sur le trône (1844), a pris le titre de *roi de Norwége et de Suède :* Bernadotte (Charles XIV), son père, portait celui de roi de *Suède et de Norwége.* — La presque totalité des habitants professe la religion luthérienne.

Les *divisions administratives* sont les suivantes :

NORWÉGE...	Södenfields,	ch.-l.	Christiania.
	Nordenfields,		Bergen.
	Nordland et Finmark,		Bodöe.
SUÈDE.....	Gothie,		Linköping.
	Suède propre,		Stockholm.
	Norrland,		Pitéa.

Villes.—Ce sont : dans la Suède, *Stockholm*, capitale du royaume, sur un golfe qui unit le lac Mælar à la Baltique, 85,000 hab. (industrie métallurgique et commerce considérables); *Gothembourg*, sur le Gotha-elf, seconde ville du royaume, 30,000 hab. ; *Upsal*, au nord de Stockholm, université très-renommée, archevêché dont le titulaire est primat du royaume ; *Calmar*, petite ville épiscopale sur la Baltique, en face de l'île d'Oland, connue par l'union de Calmar qui y fut signée en 1397 ; *Carlscrona*, au sud, port sur la Baltique, arsenal maritime de la Suède ; — dans la Norwége, *Christiania*, capitale, à l'extrémité d'un golfe qui lui sert de port, évêché, 25,000 hab.; *Bergen* et *Drontheim* ou *Trondhiem*, évêchés et ports très-commerçants.

XXII.

RUSSIE ET POLOGNE.

Limites et étendue. — Configuration du sol, fleuves et lacs. — Climat, productions et population. — Divisions politiques. — Gouvernement, religion, commerce, villes principales. — Empire russe et ses possessions dans trois parties du monde.

1° *Limites*, etc. — La Russie d'Europe a pour limites : au nord, l'océan Glacial arctique; au nord-ouest, la Laponie suédoise; à l'ouest, la mer Baltique, la Prusse et l'Autriche; au sud-ouest, la Turquie d'Europe, dont elle est séparée par le Pruth et le Danube; au sud, la mer Noire, la Turquie d'Asie et la Perse; au sud-est, la mer Caspienne, et à l'est la Sibérie, dont elle est séparée par le fleuve Oural, les monts Ourals et le fleuve Kara.

Cette contrée, qui occupe plus de la moitié de l'Europe, est généralement plate, excepté sur les frontières où s'élèvent à l'est les *monts Ourals*, au sud-est les *monts Caucase* et *Ararat;* au centre

on remarque la petite chaine des *monts Valdaï*. — Au nord-ouest on trouve beaucoup de rochers et de *lacs*, dont les principaux sont les lacs *Saïma*, *Onéga*, *Ladoga*, *Péipous*, *Ilmen* et *Biélo*. — Tous les *fleuves* qui arrosent cette immense étendue de pays sont tributaires de quatre mers : l'océan Arctique, la Baltique, la mer Noire et la mer Caspienne. Les principaux sont : 1° dans l'océan Glacial, le *Kara*, le *Petchora*, la *Dwina septentrionale*; — 2° dans la mer Baltique, la *Néva*; qui passe à Saint-Pétersbourg, la *Dwina*, le *Niémen*, et la *Vistule*; — 3° dans la mer Noire, le *Danube*, grossi par le *Pruth*; le *Dniestr*; le *Dniepr* ou *Borysthène*, qui reçoit la *Bérésina*, le *Pripets* et le *Boug*; le *Don*, qui a son embouchure dans la mer d'Azov, le *Kouban*, le *Phase* ou *Rioni*; — 4° dans la mer Caspienne, l'*Oural* et le *Volga*, dont les principaux affluents sont la *Kama*, l'*Oufa* et l'*Oka*, grossie de la *Moskowa*.

2° *Climat*, *productions*, etc. — Le climat de la Russie est froid dans le nord, où les hivers sont très-rigoureux ; il est assez doux et même chaud dans le sud. Le sol, peu susceptible de culture à partir du 59e degré, est fertile et bien cultivé au centre, très-fertile dans le midi : c'est dans cette dernière région seulement que peuvent réussir les arbres fruitiers; on y récolte une immense quantité de grains. La Russie renferme de riches mines d'or et de platine (dans l'Oural), de fer et de cuivre. Son industrie et son commerce, pour ainsi dire encore naissants, acquièrent tous les jours des proportions de plus en plus considérables. Les principaux articles qu'exporte la Russie sont le cuivre, le fer, les grains, le chanvre et le lin, les bois de construction, le suif, des fourrures et des cuirs estimés, des toiles, des cordages, etc.

3° *Population*, *divisions*. — La population de la Russie, qui va tous les jours croissant, dépasse aujourd'hui 56 millions d'habitants.

La Russie d'Europe, y compris le royaume de Pologne, forme cinquante-sept gouvernements, que nous classerons en sept régions principales, savoir :

1° *Russie Baltique*, 5 gouv. : Saint-Pétersbourg, Esthonie (Revel), Livonie (Riga), Courlande (Mittau), grand-duché de Finlande (Helsingfors);

2° *Grande Russie*, 19 gouv. : Moscou, Smolensk, Pskov, Tver, Novogorod, Olonèje (Pétrozavodsk), Arkhangel, Vologda, Jaroslav, Kostroma, Vladimir, Nijnéi-Novogorod, Tambov, Riazan, Toula, Kalouga, Orel, Koursk, Voronèje;

3° *Petite Russie*, 4 gouv. : Kiev, Tchernigov, Pultawa, Slobodes d'Ukraine ou Kharkov;

4° *Russie orientale*, 8 gouv. : Kazan, Viatka, Perm, Simbirsk, Penza, Astrakan, Saratov, Orenbourg (Oufa);

5° *Russie méridionale*, 5 gouv. : Kherson, Iékatérinoslav, Tau-

ride (Simféropol), Bessarabie (Kichenev), Cosaques du Don (Novo-Tcherkask);

6° *Russie occidentale,* 8 gouv. : Vilna, Grodno, Vitepsk, Mohilev, Minsk, Volhynie (Jitomir), Podolie (Kaminiec), Bialystok;

7° *Royaume de Pologne*, 8 gouv. : Mazovie (Varsovie), Kalisz, Cracovie (Kielce), Sandomir, Lublin, Podlaquie (Siedlec), Plock, Augustowo (Suwalki).

4° *Gouvernement, religion.* — Le gouvernement de la Russie est une monarchie absolue. Le souverain porte le titre de *czar* ou d'*empereur*, et celui d'*autocrate de toutes les Russies;* il est en même temps le chef de la religion dominante, qui est la *religion grecque orthodoxe;* mais il délègue son autorité spirituelle à l'assemblée du saint synode, qui réside à Saint-Pétersbourg.

5° *Villes principales.* — *Saint-Pétersbourg*, capitale de l'empire russe, sur la Néva, remarquable par son port et ses superbes édifices, fondée par Pierre le Grand en 1703 (475,000 hab.); *Cronstadt*, port militaire sur la Baltique; *Revel*, capit. de l'Esthonie; *Riga*, capit. de la Livonie (70,000 hab.); *Novogorod*, au nord du lac Ilmen, capitale d'une puissante république au moyen âge; *Arkhangel*, port sur la mer Blanche (commerce de fourrures).

Moscou, au centre de la Russie, et jadis capitale de l'empire, ville très-commerçante ; on y remarque le fameux *Kremlin*, ancien palais des czars (350,000 hab.); *Mojaïsk*, près de laquelle se trouve le village de *Borodino*, où fut livrée une fameuse bataille en 1812; *Jaroslav*, près du Volga, archevêché; *Vladimir*, évêché; *Nijnéi-Novogorod*, au confluent de l'Oka et du Volga, foire très-fréquentée; *Smolensk*, place forte sur le Dniepr, point stratégique important.

Kiev, sur le Dniepr, importante au moyen âge, archevêché, université, place forte (45,000 hab.).

Pultawa, célèbre bataille en 1709.

Kazan, près du Volga, archevêché, université, entrepôt du commerce entre la Sibérie et la Russie, jadis capitale d'un puissant royaume tartare (45,000 hab.); *Astrakan*, sur une île du Volga, à son embouchure dans la mer Caspienne, port très-fréquenté, archevêché russe, évêché arménien, université; jadis résidence d'un khan tartare (46,000 hab.).

Odessa, port franc très-fréquenté sur la mer Noire, commerce d'exportation (grains, suif et laines), bateaux à vapeur (73,000 hab.); *Sébastopol*, station de la flotte russe dans la mer Noire; fortifications importantes.

Vilna, près de la Vilia, jadis capitale du grand-duché de Lithuanie; évêché, université, grand commerce (54,000 hab.); *Vitepsk;* *Grodno*, sur le Niémen; *Mohilev*, sur le Dniepr, archevêchés russe et catholique (25,000 hab.); *Minsk*, etc.

Varsovie, sur la Vistule, capitale de l'ancien royaume de Pologne, archevêché, université, grand commerce; fortifications importantes (140,000 hab.): cette ville a beaucoup souffert lors de l'insurrection de 1831; *Lublin*, évêché (15,000 hab.).

6° *Empire russe, son étendue.* — Outre la Russie d'Europe, l'empire russe comprend la Russie d'Asie (Sibérie et région Caucasienne), et l'Amérique russe (voy. les nos XXIX et XXXVI); il s'étend depuis le 14° long. E. jusqu'au 130° long. O, compreuant ainsi environ 216 degrés de longitude; du sud au nord, il s'étend du 40° au 80° latitude N. Il est borné au nord par l'océan Glacial; à l'ouest par la Suède, la Prusse, l'Autriche et la Turquie d'Europe; au sud par la mer Noire, la Turquie d'Asie, la mer Caspienne, le Turkestan, l'empire chinois et le grand Océan; à l'est, par l'Amérique anglaise. Sa superficie dépasse 16 millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire environ la septième partie du globe terrestre.

XXIII.

PÉNINSULE IBÉRIQUE.

Son étendue et sa configuration. — Montagnes et fleuves. — Climat, nature du sol, productions et population.

ESPAGNE et PORTUGAL. — Divisions politiques. — Gouvernement, religion, commerce, villes principales. — Iles et colonies.

Étendue et configuration. — La péninsule ibérique, qui comprend les deux royaumes d'*Espagne* et de *Portugal*, forme l'extrémité sud-ouest de l'Europe; elle ne tient au continent que du côté du nord, où les Pyrénées la séparent de la France; partout ailleurs, elle est entourée par la mer: au nord et à l'ouest, par l'océan Atlantique; au sud, par le détroit de Gibraltar, et à l'est, par la Méditerranée. Les côtes offrent un assez grand nombre de caps, dont les plus remarquables sont les caps *Ortegall* et *Finisterre* au nord-ouest; *Spichel* et *Saint-Vincent* à l'ouest; *Trafalgar* au sud; *Palos, Saint-Martin, Saint-Sébastien*, de la *Creuse*, à l'est.

Montagnes et fleuves. — L'Espagne est traversée en différents sens par plusieurs chaînes de montagnes, qu'on appelle *sierras* en espagnol. On peut les partager en trois groupes : au nord, les *monts Cantabres* ou *Pyrénées Asturiques*, qui continuent les Pyrénées à l'ouest; au centre, les *sierras de Moncayo*, de *Guadarrama*, de *Gredos*, et

les monts de *Tolède* ou *sierra d'Ossa ;* au sud, la *sierra Morena* et la *sierra Nevada*. — Les montagnes du Portugal ne sont que le prolongement des chaînes espagnoles : il faut remarquer toutefois la *sierra d'Estrella* au centre, et au sud la *sierra de Monchique*. — Les principaux fleuves de la péninsule sont, en suivant les côtes : 1° dans la Méditerranée, le *Llobrégat*, l'*Èbre* avec ses affluents (l'*Aragon*, le *Gallego* et la *Sègre*), le *Guadalaviar*, le *Xucar*, la *Segura ;* 2° dans l'Océan, le *Guadalquivir*, qui reçoit le *Xenil*, la *Guadiana*, le *Tage*, avec son affluent le *Jarama* grossi du *Mançanarez*, le *Mondego*, le *Douro* avec ses affluents (l'*Esla* et la *Pisuerga*), et le *Minho*. — Le lac d'*Albufera* est le seul remarquable.

Climat, productions. — Le climat de l'Espagne est très-chaud sur les côtes, tempéré au centre à cause de l'élévation des terres ; dans le Portugal, il est doux et salubre. Le sol de la péninsule est riche en mines de mercure, de fer, d'aimant naturel, de cuivre, de plomb, d'étain, de cobalt, d'arsenic, etc. ; on y exploitait autrefois des mines d'argent et d'or, qui sont aujourd'hui épuisées. La terre, généralement fertile, est mal cultivée ; elle ne produit pas assez de blé pour la consommation des habitants, mais elle fournit en abondance des fruits délicieux, oranges, citrons, olives, raisins dont on fait des vins très-recherchés (malaga, alicante, porto, xérès, etc.) ; sucre, coton, garance, soude, miel, soie, kermès. On estime les chevaux d'Andalousie, les taureaux d'Espagne et les moutons *mérinos*, dont la laine est très-fine. — L'industrie, jadis florissante en Espagne, y est fort peu développée aujourd'hui, si ce n'est à Barcelone ; en Portugal elle est nulle, ou entre les mains des Anglais. Le commerce consiste presque uniquement dans l'exportation des produits du sol. Ces deux royaumes, qui couvraient jadis l'Océan de leurs flottes, n'ont plus de marine aujourd'hui.

1° ESPAGNE.

Division. — Jusqu'à nos jours l'Espagne a été divisée en quinze grandes provinces, dont quelques-unes portaient le titre de *royaumes*. Depuis la révolution de 1820, de nouvelles divisions ont été établies ; mais on varie beaucoup sur le nombre de ces divisions. D'après Balbi, l'Espagne, sous le rapport administratif, a été divisée en 1833 en quarante-neuf provinces ou *intendances civiles*, qui presque toutes portent le nom de leur chef-lieu. Sous le rapport militaire, on compte douze grandes *capitaineries générales*, qui correspondent à peu près aux anciennes grandes provinces. En voici les noms :

Nouvelle-Castille,	Ch.-l.	Madrid.
Vieille-Castille et Léon,		Burgos.

Galice,	**la Corogne.**
Estramadure,	**Badajoz.**
Andalousie,	**Cadix.**
Grenade,	**Grenade.**
Valence et Murcie,	**Valence.**
Catalogne,	**Barcelone.**
Aragon,	**Saragosse.**
Navarre,	**Pampelune.**
Guipuscoa,	**Vittoria.**
Iles Baléares,	**Palma.**

Population, gouvernement, religion. — L'Espagne compte environ 13,500,000 habitants.—Son gouvernement, absolu jusqu'en 1833, est une monarchie représentative constitutionnelle, dans laquelle le pouvoir royal est limité par deux chambres (ou *cortès*) dites, l'une, des *proceres* (ou pairs), l'autre, des *procuradores* (ou députés). Les femmes sont admises à succéder au trône.—La religion catholique est la religion de l'État, et la seule que professent les Espagnols.

Villes principales. — Ce sont, au nord, les ports de *Saint-Sébastien* et de *Fontarabie*; *Bilbao*, capitale de la Biscaye; *Santander; Oviédo*, ancienne capitale des rois d'Asturie; — dans la Galice, le port militaire de *la Corogne*; *Santiago de Compostelle*, où le tombeau de saint Jacques attire encore une foule de pèlerins, 28,000 hab.; — dans l'ancien royaume de Léon, *Léon*, le plus ancien évêché de l'Espagne; *Palencia*, *Zamora*, *Toro*; *Valladolid* et *Salamanque*, célèbres par leurs universités; *Ségovie*, renommée pour ses laines; — puis *Burgos*, capitale de la Vieille-Castille, près de laquelle on voit le tombeau du Cid; *Vittoria; Pampelune*, capitale de la Navarre; *Saragosse*, qui, en 1808, soutint un long siége contre les Français; *Lérida*, *Tarragone*, *Girone*, *Reus*, et enfin *Barcelone*, ville très-industrieuse et port sur la Méditerranée (120,000 hab.); — le long de la côte, *Valence* (antiquités romaines et mauresques); *Alicante*, 25,000 hab. (vins renommés); *Murcie*, capitale du royaume de ce nom; *Carthagène*, port militaire et commerçant; *Malaga*, 52,000 hab., aussi connue par ses vins; *Grenade*, dernière capitale des rois maures, où l'on admire l'*Alhambra*, 80,000 hab.; *Xérès de la Frontera* (célèbre bataille en 711, et vins estimés); *Cadix*, sur l'île de Léon, un des plus beaux ports de l'Espagne, très-commerçante, 60,000 hab.; — sur le Guadalquivir, *Séville*, capitale de l'Andalousie, et que les Espagnols regardent comme une merveille, 90,000 hab.; *Cordoue* (vieilles fortifications et cathédrale, jadis mosquée très-célèbre); — sur la Guadiana, *Badajoz*, capitale de l'Estramadure et place forte; *Almaden* (mines de mercure), et *Ciudadréal;* — sur le Tage, *Alcantara*, *Tolède* (fabriques de lames, université); — sur le

Mançanarez est *Madrid*, capitale de toute l'Espagne; elle n'a que 210,000 hab. Elle est assez bien bâtie, et renferme un grand nombre d'édifices (le *Buen-Retiro*, la *Plazza Mayor*, la *Puerta del Sol*, la promenade du *Prado*, etc.); mais son industrie et son commerce sont médiocres. Aux environs, sont les châteaux royaux de l'*Escurial* et d'*Aranjuez*, les villes de *Guadalaxara* et d'*Alcala de Hénarès*, patrie de Cervantes.

Iles et colonies. — Il faut remarquer sur les côtes de l'Espagne, dans la Méditerranée, les *îles Baléares : Majorque* (ch.-l. Palma), *Minorque* (Port-Mahon), *Iviça* et *Formentera*.

Les colonies de l'Espagne, jadis si nombreuses, se réduisent aujourd'hui à fort peu de chose, savoir : quelques *presidios* sur la côte du Maroc (*Ceuta*, *Melilla*, *Alhucemas*, *Penon de Velez*, etc.); les îles *Canaries* (ch.-l. Sainte-Croix de Ténériffe); l'île d'*Annobon*, dans le golfe de Guinée; les îles de *Cuba* et de *Porto-Rico*, en Amérique; l'archipel des *Philippines*, et les îles *Mariannes*, dans l'Océanie.

République d'Andorre. — Cette petite république, située entre la France et l'Espagne, occupe trente-quatre villages ou hameaux dans la vallée d'Andorre (Pyrénées). Elle compte 15,000 hab., qui vivent sous la protection de la France et de l'évêque espagnol d'Urgel.

2° PORTUGAL.

Division. — Depuis 1823, les cortès portugaises ont décrété une division du Portugal en douze provinces, subdivisées en six comarques; mais cette division n'est pas encore adoptée par les géographes. Nous donnerons la division ordinaire en six provinces; en voici les noms :

Entre Douro et Minho,	Ch.-l.	Braga.
Tras-os-Montes,		Bragance ou Miranda.
Béira,		Coïmbre.
Estramadure,		Lisbonne.
Alemtéjo,		Évora.
Algarve,		Faro, Lagos et Tavira.

Voici maintenant les noms des douze nouvelles provinces : Haut et bas Minho, Tras-os-Montès, haut Béira, Béira oriental, Béira maritime, haute et basse Estramadure, haut et bas Alemtéjo, Algarve, Madère.

Population, gouvernement, religion. — Le Portugal a 3,600,000 h. — Son gouvernement est, comme celui de l'Espagne, une monarchie constitutionnelle, tempérée par des chambres. Les femmes peuvent régner. — La religion catholique est la religion de l'État.

Villes principales.—Ce sont: *Bragance*, évêché et duché possédé par la maison régnante; *Miranda*, ch.-l. du Tras-os-Montes; *Braga*, archevêché, ch.-l. de la province de Minho; *Porto*, à l'embouchure du Douro, célèbre par ses vins; *Lamego*, où se réunirent les premières cortès en 1144; *Coïmbre*, ch.-l. du Béira (célèbre université); *Abrantès*, *Santarem*, *Lisbonne*, capitale du royaume et chef-lieu de l'Estramadure, port magnifique, à l'embouchure du Tage, 260,000 hab.; *Portalègre* (draps); *Évora*, évêché, ch.-l. de l'Alemtéjo; *Ourique* (célèbre victoire en 1139); *Faro*, *Lagos* et *Tavira*, dans l'Algarve.

Colonies. — De leurs immenses colonies, les Portugais n'ont conservé: en Afrique, que la capitainerie de *Mozambique*, sur la côte orientale; la capitainerie d'*Angola et Congo*, dans la Guinée méridionale; quelques établissements dans la Sénégambie, *Cacheu*, *Geba*, etc.; les îles de *Madère*, du *cap Vert*, du *Prince* et de *Saint-Thomas*, dans l'océan Atlantique; — dans l'Océanie, un établissement à *Timor*, etc.

XXIV.

PÉNINSULE ITALIQUE.

Configuration, montagnes, fleuves, lacs. — Climat, productions, population. — Divisions naturelles et politiques. — États de la haute Italie, de l'Italie centrale et de l'Italie méridionale. — Gouvernement, religion, villes principales et leurs monuments. — Sicile et autres îles.

Configuration, *montagnes*, etc. — La péninsule italique s'allonge dans la Méditerranée du nord-ouest au sud est, entre la mer Tyrrhénienne à l'ouest, la mer Ionienne au sud, et la mer Adriatique à l'est; au nord-ouest et au nord, les Alpes la séparent de la France, de la Suisse, de la Bavière et de l'Autriche.— Cette presqu'île a la forme d'une botte; entre l'extrémité du pied et le talon s'ouvre le grand *golfe de Tarente;* sur la côte orientale on remarque celui de *Venise* au nord, et celui de *Manfredonia* au sud; sur la côte occidentale, le golfe de *Gênes* au nord, puis ceux de *Gaëte*, de *Naples*, de *Salerne*, de *Policastro*, de *Sainte-Euphémie;* enfin, dans la mer Ionienne, celui de *Squillace*. — Parmi les promontoires il faut surtout distinguer celui du *mont Gargano* dans le golfe Adriatique, de *Leuca* à l'extrémité sud-est, et de *Spartivento* au sud. — Sur les côtes de

l'Italie on voit un assez grand nombre d'*îles*, dont plusieurs peuvent être considérées comme dépendances géographiques de la péninsule : telles sont la *Sicile*, la *Sardaigne* et la *Corse*. Viennent ensuite les îles d'*Elbe*, où séjourna Napoléon en 1814 ; d'*Ischia*, célèbre par ses vins et ses eaux minérales, et de *Capri* (l'ancienne Caprée), dans la mer Tyrrhénienne ; les îles volcaniques de *Lipari*, au nord de la Sicile ; *Malte* (chef-lieu, la Valette) et *Gozzo* (toutes deux à l'Angleterre).

Montagnes, fleuves, lacs. — L'Italie renferme deux chaînes principales : les *Alpes*, qui forment sa frontière septentrionale, et prennent différents noms, suivant les pays qu'elles traversent, et les *Apennins*, qui parcourent la péninsule dans toute sa longueur en la partageant en deux versants de largeur inégale, et en projetant à droite et à gauche de petites ramifications, parmi lesquelles il faut remarquer le *mont Gargano*, près du promontoire de ce nom, et le volcan du *Vésuve*, aux environs de Naples. La Sicile, la Sardaigne et la Corse sont aussi couvertes de montagnes : en Sicile, il faut remarquer le célèbre volcan du mont *Etna*.

L'Italie septentrionale est arrosée par un grand fleuve, le *Pô*, qui prend sa source dans les Alpes, et se jette dans l'Adriatique après avoir reçu presque toutes les rivières de cette région : à droite, le *Tanaro*, la *Trebbia*, le *Taro*, la *Secchia*, le *Panaro*, le *Reno* ; à gauche, la *Doire* grossie de la *Sesia*, le *Tessin*, l'*Adda*, l'*Oglio*, le *Mincio*. L'Adriatique reçoit en outre l'*Adige*, le *Bacchiglione*, la *Brenta*, la *Piave*, le *Tagliamento* et l'*Isonzo*. Au centre et au sud coulent une foule de petites rivières côtières, dont les principales sont l'*Arno*, le *Tibre* grossi du *Teverone* et de la *Chiana*, le *Garigliano*, le *Vulturne*, sur la côte occidentale ; la *Pescara* et l'*Ofanto*, sur la côte orientale. — Dans l'Italie septentrionale se voient un assez grand nombre de lacs, tels que les lacs *Majeur*, de *Côme*, de *Garda*, d'où sortent le Tessin, l'Adda et le Mincio ; les lacs de *Lugano*, de *Lecco*, d'*Iseo* ; au centre, les lacs de *Pérouse* et de *Bolsena*, près de la droite du Tibre, et de *Fucino* et *Celano*, au milieu des Apennins, dans l'Abruzze.

Climat, productions, population. — Le climat de l'Italie est renommé pour sa douceur et sa beauté ; néanmoins les étés y sont chauds et brûlants, surtout sur la côte occidentale et dans les plaines de la Lombardie ; les flancs des Apennins et des Alpes offrent plusieurs localités où la température est excessivement froide. Des vents délétères, le *sirocco*, l'*aria cattiva*, dont l'influence funeste se fait surtout sentir dans les *maremmes* de Toscane, les environs de Rome et les marais Pontins, enfin le voisinage des volcans, rendent souvent funeste le séjour de l'Italie. — Le sol est généralement fertile, mais très-mal cultivé, excepté en Lombardie, où l'on récolte en abondance

du riz et toutes sortes de céréales, et des fruits. Les huiles, les vins et les oranges du royaume de Naples sont renommés. L'Italie nourrit beaucoup de troupeaux de bœufs; on y élève quantité de vers à soie, on y trouve aussi beaucoup de reptiles et de scorpions. Les poissons de toute espèce et les mollusques abondent sur les côtes. Le sol renferme de riches mines de cuivre, de plomb, de fer (île d'Elbe), de zinc, etc.; des carrières d'alun, de sel gemme, de pierres à bâtir; des marbres magnifiques (Carrare), des sources minérales et thermales. — Malheureusement les habitants ne savent point profiter de ces richesses: l'agriculture est arriérée, l'industrie et le commerce peu développés. Les Italiens excellent toutefois dans la fabrication des porcelaines et des faïences, des instruments de musique et des pailles dites d'Italie. Venise, Livourne, Trieste et Gênes sont les villes les plus commerçantes de l'Italie. — Les Italiens sont indolents, obséquieux, dissimulés et superstitieux; d'un autre côté, ils sont admirablement doués pour les beaux-arts: leur langue est de la plus grande douceur. — La population de l'Italie s'élève à 21 millions d'habitants, presque tous catholiques.

Divisions naturelles et politiques. — On divise ordinairement l'Italie en trois grandes régions naturelles, savoir :

1° L'*Italie septentrionale*, qui comprend les États sardes, le royaume Lombard-Vénitien, les duchés de Parme et de Modène, et la principauté de Monaco;

2° L'*Italie centrale*, qui renferme le grand-duché de Toscane, les États de l'Église, et la république de Saint-Marin;

3° L'*Italie méridionale*, ou royaume des Deux-Siciles.

Nous passerons rapidement en revue ces différents États.

1° États sardes, ou royaume de Sardaigne. — Ce royaume se compose d'une partie continentale et d'une partie insulaire, qui, sous le rapport administratif, forment dix divisions.

La partie continentale comprise entre la France, la Suisse, la Lombardie, le duché de Parme et le golfe de Gênes, se compose: 1° du *Piémont* au centre, formant les cinq divisions de Turin, Aoste, Novare, Alexandrie, Coni, et dont les villes principales sont: *Turin*, capitale du royaume, au confluent de la Doire ripaire et du Pô, archevêché, université, 120,000 hab.; *Pignerol*, *Suse*, *Coni*, évêchés; *Saluces*, ville industrielle; *Alexandrie*, ville très-forte, sur le Tanaro, près de laquelle se trouve le village de *Marengo* (1800); *Casal*, *Verceil*, *Novare*, où fut défait Charles-Albert en 1849; *Aoste*, qui donne son nom à une vallée célèbre près de laquelle s'élève le mont Blanc; — 2° de la division de *Savoie*, au nord-ouest, où se trouvent *Chambéry*, capitale, archevêché, ville industrieuse et commerçante; *Aix* (bains chauds) et *Annecy*; — 3° de la division de *Nice*, au sud-ouest, *Nice*, ville épiscopale, port franc, sur la Méditerranée, température égale

et délicieuse; — 4° de la division de *Gênes*, au sud, *Gênes*, dite *la Superbe*, jadis capitale de la république de Gênes, très-importante au moyen âge, vaste port très-commerçant, palais magnifiques, fortifications importantes, situation admirable, 120,000 hab.; *Novi* et *Spezzia*, beau port naturel.

La partie insulaire se compose de l'île de *Sardaigne*, située au nord de la Corse, dont la sépare le *détroit de Bonifacio*, et formant les deux divisions de Cap-Cagliari et de Cap-Sassari; villes principales, *Cagliari*, beau port, au sud de l'île, archevêché, université, 30,000 hab.; et *Sassari*, aussi archevêché, 23,000 hab.

Le gouvernement du royaume est, depuis 1847, une monarchie constitutionnelle. — La population s'élève à 4,600,000 hab., presque tous catholiques.

2° Royaume Lombard-Vénitien. (Voy. Autriche, n° xviii.)

3° Duché de Parme. — Ce duché, formé des anciens duchés de *Parme*, de *Plaisance* et de *Guastalla*, est situé entre la Lombardie dont le sépare le Pô, les États sardes et le duché de Modène. Il a pour villes principales *Parme*, capitale, sur la Parma, ville industrieuse et commerçante, 40,000 hab., et *Plaisance*, sur le Pô, avec une forte citadelle dont la garnison est autrichienne, 28,000 hab. — Gouvernement monarchique, soumis à l'influence de l'Autriche. — Religion catholique. — 470,000 hab.

4° Duché de Modène. — Ce duché comprend les deux duchés de *Modène* proprement dit et de *Massa-Carrara*, qui sont séparés par l'Apennin. Il est entouré par la Lombardie, les États de l'Église, la Toscane et Parme. Villes principales, *Modène*, capitale, entre la Secchia et le Panaro, évêché, citadelle, 27,000 hab.; *Reggio*, près du Crostolo, ville industrieuse et commerçante; *Carrare*, beaux marbres statuaires. — Gouvernement et religion comme dans le duché de Parme. — 420,000 hab.

5° La principauté de Monaco, enclavée dans la division de Nice, est placée sous la protection du roi de Sardaigne, et a pour villes principales *Monaco*, petit port, sur la Méditerranée, *Mentone* et *Roquebrune* (ces deux dernières sont aujourd'hui à la Sardaigne); 7,000 hab.

6° Grand-duché de Toscane. — Cet État est borné au nord et à l'est par les Apennins, qui le séparent des États de l'Église, au sud et à l'ouest par la Méditerranée, au nord-ouest par les duchés de Parme et de Modène. Il forme cinq divisions (*compartimenti*) : Florence, Pise, Sienne, Arezzo et Grossetto. — L'île d'*Elbe* appartient à la Toscane, ainsi que le *duché de Lucques*, naguère indépendant, mais qui lui a été cédé en 1847. — Villes principales, *Florence*, capitale, sur l'Arno, belle cathédrale (*Santa-Maria dei Fiori*), musées, bibliothèques, palais magnifiques, 102,000 hab.; *Pistoie*, *Volterra*;

Pise, sur l'Arno, jadis très-importante, archevêché, université, monuments remarquables, 20,000 hab.; *Livourne*, port franc, sur la Méditerranée, un des principaux entrepôts du commerce et de la navigation dans la Méditerranée, 75,000 hab.; *Lucques*, sur le Serchio, ville manufacturière et commerçante, bains fréquentés, 25,000 hab.; *Porto-Ferrajo*, dans l'île d'Elbe, salines, mines d'aimant, mines de fer, place très-forte, séjour de Napoléon en 1814; *Sienne*, jadis capitale d'une république indépendante, archevêché, cathédrale, célèbre université, 20,000 hab. — Religion catholique. — 1,800,000 habitants.

7° ÉTATS DE L'ÉGLISE. — Cette partie importante de l'Italie a pour bornes au nord le royaume Lombard-Vénitien, à l'est l'Adriatique, au sud-est le royaume de Naples, au sud et au sud-ouest la mer Tyrrhénienne, à l'ouest la Toscane et le duché de Modène. Les États de l'Église sont actuellement partagés en vingt et une provinces, qui portent le nom de *légations* et de *délégations*.—Les villes principales sont: *Rome*, sur le Tibre, capitale du monde chrétien, et résidence du souverain pontife; la première ville de l'univers sous le rapport de l'antiquité et des beaux-arts (basilique de Saint-Pierre, le Vatican, églises nombreuses, château Saint-Ange); université, établissements littéraires, collections scientifiques, 150,000 hab.; *Civita-Vecchia*, port franc, au nord-ouest de Rome, commerce très-florissant (alun); *Viterbe* et *Pérouse*, évêchés; *Urbin*, archevêché, jadis importante; *Forli*, *Rimini*, petit port; *Ravenne*, archevêché, non loin de l'Adriatique, dont elle est séparée par des lagunes, jadis fort importante, et capitale de l'exarchat; *Faenza*, ville industrieuse; *Ferrare*, jadis résidence des princes de la maison d'Este, université, citadelle occupée par les Autrichiens, 26,000 hab.; *Bologne*, seconde ville de l'État, célèbre université, industrie variée, commerce florissant, 67,000 hab.; *Ancône*, port franc, sur l'Adriatique, 35,000 hab.; *Lorette*, évêché, célèbre sanctuaire de Notre-Dame; *Macerata*; *Fermo*; *Bénévent*, dans une enclave du royaume de Naples, jadis capitale d'un duché célèbre au moyen âge, archevêché, 17,000 hab. — Le gouvernement des États de l'Église a été jusqu'à présent théocratique. Le *pape*, élu par les cardinaux assemblés en conclave, réunit le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. En 1849, le pape a été un instant déclaré déchu du pouvoir temporel, et la république proclamée. — La religion catholique est la religion de l'État; toutefois les autres cultes y sont tolérés. — Population, 2,600,000 hab.

8° LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN, enclavée dans les États de l'Église, au nord-est, est placée sous la protection du pape, et ne compte que 7,000 hab.

9° ROYAUME DES DEUX-SICILES. — Cet État, le plus considérable de la péninsule, en occupe toute la partie méridionale, et se compose de

deux parties distinctes : une partie continentale, le *royaume de Naples*, et une partie insulaire, la *Sicile*.

Le royaume de Naples est entouré de tous les côtés par la mer, excepté au nord-ouest, où il confine aux États de l'Église; il est partagé en quinze provinces (Naples, trois Abruzze, Sannio, Terre de Labour, Principauté ultérieure et citérieure, Capitanate, Terre de Bari, Terre d'Otrante, Basilicate et trois Calabre).—Villes principales, *Naples*, capitale du royaume, sur le golfe de Naples, et près du mont Vésuve, archevêché, belle cathédrale, université, musée Borbonico, nombreuse marine marchande, 364,000 hab.; environs remarquables, ruines d'*Herculanum* et de *Pompéi*, chemin de fer; *Castellamare*, *Caserta*, *Capoue*, *Gaëte*, port et place forte; *Salerne*, archevêché, école de médecine célèbre au moyen âge; *Aquila*, évêché; *Foggia*, chef-lieu de la Capitanate, 26,000 hab.; *Bari*, *Lecce*, *Tarente*, évêché, ville forte, industrieuse et commerçante, belle rade, vastes salines; *Cosenza*, *Reggio*, archevêché.

La Sicile est séparée du royaume de Naples par le *détroit* ou *phare de Messine*; elle a pour villes principales : *Palerme*, capitale, sur la côte septentrionale, université, beaux palais, industrie et commerce, 160,000 hab.; *Messine*, à la pointe nord-est de l'île, port magnifique, forte citadelle, 80,000 hab. (Cette ville a beaucoup souffert lors de l'insurrection de la Sicile en 1848); *Catane*, près de l'Etna, port, université, 52,000 hab.; *Syracuse*, beau port, antiquités, 17,000 hab.; *Girgenti*, l'ancienne *Agrigente*, au sud-ouest, mines de soufre; *Trapani*, l'ancienne *Drépane*, au nord-ouest, commerce maritime, salines.

Le gouvernement du royaume des Deux-Siciles est, depuis 1848, une monarchie constitutionnelle.— Le catholicisme est la religion de l'État. — Population, 7 millions d'hab.

XXV.

TURQUIE ET PÉNINSULE TURCO-HELLÉNIQUE.

Étendue, configuration, climat, productions. — Divisions naturelles et politiques.

TURQUIE PROPREMENT DITE, **et ses différentes provinces. — Population, gouvernement, religion. — Villes principales.**

ROYAUME HELLÉNIQUE. — **État politique et religieux. — Villes et monuments. — Iles qui dépendent de la Grèce ou de la Turquie; Iles Ioniennes.**

Étendue, configuration, etc. — La péninsule turco-hellénique s'étend dans la partie sud-est de l'Europe, entre la Croatie, la Slavonie, la Hongrie, la Transylvanie et la Bukovine, au nord; la Bessarabie, la mer Noire, le canal de Constantinople, la mer de Marmara, le détroit des Dardanelles et l'Archipel à l'est, la Méditerranée au sud, la mer Ionienne, le canal d'Otrante, la mer Adriatique et la Dalmatie à l'ouest.— Les côtes sont découpées par un très-grand nombre de *golfes*, dont les plus considérables sont: dans l'Archipel, les golfes de *Saros*, de *Contessa*, de *Salonique*, de *Volo*, d'*Athènes*, de *Nauplie*, de *Kolokythia*; dans la mer Ionienne, ceux de *Lépante* et de l'*Arta;* on remarque aussi plusieurs promontoires très-avancés (*Matapan*, *Malio*, *Colonne*, etc.), et plusieurs presqu'îles (*Morée*, *Macédonienne*, *Gallipoli*). — Ce pays est très-montagneux, surtout au midi; il est traversé par deux chaînes principales, l'une septentrionale qui va du nord-ouest à l'est, et qui prend successivement les noms d'*Alpes Dinariques*, *Glioubotin*, *Tchar-dag*, *Egrisou-dag*, *Balkan* ou *Emineh-dag*, et l'autre méridionale, qui va du nord au sud, et s'étend jusqu'en Morée; elle porte les noms de *monts Candaviens*, *Despoto-dag*, *Messovo* ou *Pinde*, *Hélicon*, *Cithéron*, *Maïna* ou *Taygète*, etc. — Parmi les principaux sommets de ces différentes chaînes, on remarque, moins pour leur hauteur que pour leur célébrité, les monts *Liakoura* (Parnasse), *Zayora* (Hélicon), *Lacha* (Olympe), *Kissovo* (Ossa), *Trelovouno* (Hymette), et, dans l'île de Candie, le mont *Psiloriti* (Ida).

Parmi les *fleuves* et les *rivières* qui arrosent en grand nombre cette contrée, nous citerons: dans le bassin de la mer Noire, le *Danube* et ses affluents, la *Drina*, la *Morava*, l'*Aluta*, le *Séreth* et le *Pruth;* dans le bassin de l'Archipel, la *Maritza*, la *Struma*, le *Vardar*, la

Selembria, l'*Hellada* ou *Sperchius* et l'*Asopo;* dans le bassin de l'Adriatique, la *Voioutza*, le *Drino*, la *Narenta ;* dans celui de la mer Ionienne, l'*Aspropotamo*, le *Roufia* et l'*Iri;* — parmi les lacs, ceux de *Zante*, d'*Ochrida*, et celui de *Topolias* ou *Copaïs*, qu'alimente le *Mavropotamo*.

Le climat de cette contrée est doux et salubre, quoique la négligence des Turcs les expose souvent aux ravages de la peste. Le sol est fertile, et produit, presque sans culture, des grains et des fruits en abondance; il recèle des mines de sel assez riches, et des carrières de marbre mal exploitées. On élève en Turquie beaucoup de vers à soie, d'abeilles et de brebis. De nombreux ports de mer, répandus sur toutes les côtes de la péninsule, paraissent éminemment propres à favoriser le commerce : mais chez les Turcs l'industrie et le commerce sont presque nuls, et chez les Grecs ils ne font que naître.

1° TURQUIE D'EUROPE.

Parmi les contrées que renferme la Turquie d'Europe, on distingue les pays tributaires et la Turquie proprement dite. — Les pays tributaires sont : les trois principautés de *Moldavie* (cap. Jassi), de *Valachie* (Bucharest), et de *Servie* (Semendria), dont les deux premières sont situées au nord du Danube, et la troisième au sud, entre la Bulgarie et la Bosnie. La Turquie proprement dite se subdivise en *Bulgarie* (capit. Sophia), *Roumélie* (Constantinople), à l'est; *Bosnie* (Bosna-Seraı) et *Albanie* (Janina), à l'ouest; et *Thessalie* (Larisse). Ces divisions sont purement géographiques : la Turquie se partage administrativement en un certain nombre de pachaliks qui, suivant leur importance, prennent les noms de *livahs* et de *sandjakats*.

La population de la Turquie d'Europe est d'environ 12,500,000 hab. — Les Turcs professent la religion de Mahomet, et appartiennent à la secte des Sunnites. On trouve en outre en Turquie beaucoup de chrétiens grecs, de catholiques et d'Arméniens. — Le gouvernement de l'empire ottoman est une monarchie absolue, mais plutôt en droit qu'en fait. Le souverain, qu'on appelle *sultan* ou *grand seigneur*, réunit les pouvoirs temporel et spirituel. Le *grand vizir*, assisté du *divan* ou conseil, exerce en son nom le pouvoir temporel, et le *mufti* ou grand prêtre, le pouvoir spirituel.

Villes principales. — Dans les principautés : *Jassi*, archevêché, ville commerçante et littéraire, 22,000 hab.; *Bucharest*, sur la Dumbovitza, archevêché, ville très-commerçante, petite université, 80,000 hab.; *Rimnik*, sur l'Aluta, mines de sel gemme; *Krajova*, capitale de la petite Valachie; *Semendria*, sur la Morava et le Danube, archevêché, 10,000 hab.; *Belgrade*, ville très-forte sur la Save et le

Danube, jadis célèbre, 20,000 hab.; *Kragujewartz*, capitale officielle de la Servie.

Dans la Turquie proprement dite : en Roumélie, *Constantinople*, l'ancienne *Byzance*, appelée *Stamboul* ou *Islamboul* par les Turcs, capitale de tout l'empire et de la province de Roumélie, admirablement située sur les confins de l'Europe et de l'Asie, port magnifique à l'entrée du canal de Constantinople, du côté de la mer de Marmara, palais du grand seigneur ou *sérail*, mosquée de *Sainte-Sophie*, fortifications, arsenal, industrie et commerce florissants, 600,000 hab.; faubourgs de *Péra* et de *Galata ; Gallipoli*, sur la presqu'île de ce nom, à l'entrée du détroit des Dardanelles, maroquin, 80,000 hab.; *Andrinople*, près de la Maritza, seconde capitale de l'empire, ville très-industrieuse et très-commerçante, 100,000 hab.; *Salonique*, au fond du golfe de son nom, port très-commerçant, 70,000 hab.; *Monastir*, chef-lieu de pachalik, ville forte, 60,000 hab.; — en Bulgarie : *Sophia*, archevêché, camp retranché, 50,000 hab.; *Varna*, port sur la mer Noire; *Silistri*, *Nicopoli*, *Widdin*, sur le Danube; — en Albanie : *Scutari* ou *Scodra ;* sur le lac Zenta, *Cettigne*, ch.-l. du pays indépendant des Monténégrins; *Durazzo*, port sur l'Adriatique; *Janina*, naguère ch.-l. de l'État fondé par le célèbre Ali-Pacha; — en Thessalie, *Tricala*, *Larisse* ou *Iénicheher ;* — en Bosnie, *Traunik* et *Bosna-Séraï*.

Les îles de *Thaso*, *Samotraki*, *Imbro*, *Lemno* ou *Stalimène*, situées au nord de l'Archipel, appartiennent à l'empire ottoman. Il possède aussi l'île de *Candie* (l'ancienne île de *Crète*), où l'on remarque, comme villes, *Candie* et *la Canée*.

2° ROYAUME HELLÉNIQUE.

Le royaume de Grèce, longtemps compris dans l'empire ottoman, où il formait les pachaliks de Livadie et de Morée, a été reconnu en 1830 comme État indépendant. Il est compris entre l'Archipel et la mer Ionienne, et n'est séparé de la Turquie que par une ligne imaginaire tirée du golfe de l'Arta au golfe de Volo; il se compose de deux parties principales : la *Grèce* propre et la presqu'île de *Morée*; mais, sous le rapport administratif, il est partagé en vingt-quatre petits gouvernements qui, presque tous, portent les noms des anciennes contrées de la Grèce.

La population de cet État n'atteint pas 1 million d'habitants. Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle; la religion dominante est la religion grecque orthodoxe.

Villes principales. — *Athènes* ou *Sétine*, capitale du royaume, si célèbre dans l'antiquité; ruines nombreuses : l'Acropole, l'Érech-

théion, le Parthénon, les Propylées, 30,000 hab.; *Porto-Leone* ou le *Pirée*, port d'Athènes; *Thèbes* ou *Thiva; Livadie* (Lébadée), ch.-l. d'un pachalik sous les Turcs; *Amphisse* ou *Salona*, ch.-l. de la Phocide; *Lépante* ou *Naupacte*, sur le golfe de ce nom; *Missolonghi*, ch.-l. de l'Étolie, célèbre par le siége qu'elle soutint en 1826; —*Corinthe*, aujourd'hui 3,000 hab.; *Patras*, ch.-l. de l'Achaïe, archevêché, 10,000 hab.; *Tripolitza*, capitale de la Morée sous les Turcs; *Navarin*, près de l'ancienne Pylos (célèbre bataille navale en 1827); *Misitra*, près des ruines de Sparte; *Nauplie de Romanie*, archevêché et port commerçant de l'Argolide, et *Nauplie de Malvoisie* ou *Monembasie*, l'ancienne Épidaure, célèbre par ses vins.

Le royaume de Grèce possède une grande partie des îles répandues dans l'Archipel. Les principales sont : les deux îles de *Négrepont* (*Égribos* des Turcs, l'anc. Eubée), capitale *Chalcis*, sur le détroit de l'Euripe, et de *Skyro* (Scyros); puis les Cyclades (*Andro*, *Syra*, où se trouve l'évêché d'*Hermopolis*, *Sdilo* ou Délos, *Naxie*, *Paro*, marbres, *Zéa*, *Milo*, statue de Vénus, *Santorin* et *Stampalie*); enfin, le long des côtes de la Morée, les îles de *Colouri* (Salamine), d'*Enghia* (Égine), de *Poros*, d'*Hydra*, importante par sa marine marchande, 18,000 hab., et de *Spetzia*.

3° ÎLES IONIENNES.

La petite république des îles Ioniennes se compose de sept îles : *Corfou*, *Paxo*, *Sainte-Maure*, *Théaki*, *Céphalonie*, *Zante* et *Cérigo*, qui sont toutes situées dans la mer Ionienne, à l'exception de la dernière, qui est au sud de la Morée. — Ces sept îles forment une république représentative, sous la dépendance de l'Angleterre : elles comptent environ 200,000 habitants.

Les villes principales sont *Corfou*, capitale de la république, 20,000 hab., fortifications redoutables; *Zante*, 24,000 hab.; *Amaxichi*, *Argostoli*, *Capsali*, etc.

XXVI.

ASIE.

Position géographique, climat, étendue, configuration générale, divisions naturelles et productions. — Races et familles de peuples, langues et religions. — Divisions politiques. — Colonies et établissements des Européens.

Position, étendue. — L'Asie, la plus vaste des cinq parties du monde après l'Amérique, occupe la partie orientale de l'ancien continent, et a pour limites : au nord, l'océan Glacial arctique ; à l'est, le détroit et la mer de Behring, et le Grand Océan ; au sud, le détroit de Malacca, l'océan Indien, et le détroit de Bab-el-Mandeb ; à l'ouest, la mer Rouge, l'isthme de Suez, la Méditerranée, l'Archipel, le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara, le canal de Constantinople, la mer Noire, les monts Caucase, la mer Caspienne, le fleuve Oural, les monts Ourals et le fleuve Kara. — Sa plus grande longueur, depuis le détroit de Behring jusqu'à celui de Bab-el-Mandeb, est de 11,300 kilomètres ; sa plus grande largeur, du cap Septentrional au cap Romania, est de 8,600 kilomètres ; — sa superficie est d'environ 40,500,000 kilomètres carrés.

Configuration, etc. — Les côtes de l'Asie sont découpées par un grand nombre de *golfes* et de *mers extérieures*. Nous citerons, dans l'océan Glacial, le *golfe de l'Obi ;* dans le Grand Océan, outre la *mer de Behring*, la *mer d'Okhotsk*, la *Manche de Tartarie*, la *mer du Japon*, la *mer Jaune* avec le *golfe de Pe-tchi-li*, la *mer de Chine* avec les *golfes de Tonkin* et *de Siam ;* dans l'océan Indien, le *golfe du Bengale* avec le *golfe de Martaban*, la *mer d'Oman* avec les *golfes de Cambaye* et *de Kutch*, le *golfe Persique*, qui communique avec cette mer par le détroit d'Ormuz, et la *mer Rouge* ou *golfe Arabique.* — On range quelquefois la mer Rouge parmi les *mers intérieures* de l'Asie, ainsi que la *Méditerranée*, la *mer de Marmara*, la *mer Noire* et la *mer Caspienne.* Il faut remarquer encore la *mer* ou *lac d'Aral*, à l'est de la mer Caspienne, les *lacs Tchany* et *Baïkal*, dans la Sibérie ; le *lac Van* et le *lac Asphaltite* ou *mer Morte*, dans la Turquie d'Asie, et plusieurs autres lacs assez considérables dans la Perse et dans l'empire chinois.

Les *îles* les plus remarquables de l'Asie sont : dans l'océan Glacial, les îles *Liaïkof*, dans le Grand Océan, les *Kouriles*, les îles *Tchoka*, les îles *du Japon, Liéou-khiéou, Formose ;* dans la mer de

Chine, l'île d'*Haïnan;* dans l'océan Indien, les îles *Nicobar*, *Andaman*, *Ceylan*, *Laquedives* et *Maldives;* dans la Méditerranée, *Chypre*, *Rhodes* et les *Sporades.* — Les grandes *presqu'îles* sont au nombre de six : l'*Anatolie*, l'*Arabie*, l'*Hindoustan*, *Malacca*, la *Corée* et le *Kamtchatka.* — Parmi les *caps*, nous remarquerons le cap *Septentrional*, au nord de la Sibérie; les caps *Oriental*, *Lopatka* et *Camboge*, à l'est; les caps *Romania*, *Comorin*, *Rasalgate*, et *Bab-el-Mandeb*, au sud; le cap *Baba*, à l'ouest de la Turquie d'Asie.

Dans le nord de l'Asie s'étendent de vastes plaines, froides et stériles; le centre est entouré de hautes montagnes, qui forment un immense plateau en partie occupé par un grand désert sablonneux, qu'on appelle le *désert de Cobi.* Le sud est aussi hérissé de montagnes; il est arrosé par un nombre infini de cours d'eau. Au sud-ouest, la Perse et l'Arabie offrent encore de vastes déserts couverts de sables. — Parmi les nombreuses chaînes de *montagnes* qui sillonnent l'Asie, nous mentionnerons : les monts *Altaï* et *Stanovoï*, entre la Sibérie et l'empire chinois; les monts *Tian-chan* ou *Célestes*, dans cet empire; les monts *Belour*, entre le Turkestan et la Tartarie chinoise; l'*Himalaya*, au nord de l'Hindoustan, où se trouvent les plus hautes cimes du globe; dans l'ouest de l'Hindoustan, les *Ghattes*, et dans la Turquie d'Asie, le *Taurus.* — Les versants de ces différentes chaînes forment quatre grands bassins, auxquels appartiennent tous les *fleuves* de l'Asie : 1° le bassin de l'océan Glacial, qui reçoit l'*Obi*, l'*Iénisséi* et le *Léna;* 2° le bassin du Grand Océan, qui reçoit l'*Amour*, le *Hoang-ho*, le *Kiang*, le *Meï-kong* et le *Meïnam;* 3° le bassin de l'océan Indien, qui reçoit l'*Iraouaddy*, le *Brahmapoutre*, le *Gange*, le *Sind*, le *Tigre* et l'*Euphrate;* 4° enfin le bassin de la Méditerranée et de ses dépendances, où l'on remarque surtout le *Sihoun* et le *Djihoun*, qui se perdent dans la mer d'Aral.

Climat et productions. — Le climat de cette partie du monde est très-varié, très-froid au nord, sec et aride au centre et au sud-ouest, chaud et humide au sud. — L'Asie renferme de riches mines d'or et de platine en Sibérie, des diamants et des pierres précieuses dans l'Hindoustan. — Dans le sud, la fertilité du sol est prodigieuse : on y trouve toutes les productions végétales de l'Europe, beaucoup de riz surtout, et en outre le cafier, l'arbre à thé, la canne à sucre, le dattier, le bananier, le cocotier, l'indigotier, le cannellier, le poivrier, le bambou, l'arbre de sandal, les arbres à parfums et à gomme, la rhubarbe, etc. — Dans le règne animal on remarque : au nord, l'ours blanc, le renne, la martre zibeline, etc.; dans le midi, l'éléphant, le rhinocéros, le lion, le tigre, le singe; des crocodiles et d'énormes serpents. Parmi les animaux domestiques, on estime surtout le chameau, le dromadaire et le cheval (en Arabie et en

Perse). C'est de l'Asie que sont originaires les paons, les faisans et les coqs de bruyère. Les Indiens ont toujours élevé des vers à soie. On trouve les plus belles perles sur quelques côtes de l'Asie.

Races, familles, religions. — On divise les peuples qui habitent l'Asie, d'abord en trois grandes *races,* qui se distinguent d'après la couleur de leur peau : 1° la race *blanche* ou *caucasique,* à l'ouest et au sud-ouest; 2° la race *jaune* ou *mongole*, dans la plus grande partie de l'Asie; 3° la race *nègre*, au sud-est; — puis, d'après les langues, en un grand nombre de familles, dont les principales sont : la famille *sémitique*, comprenant les Juifs et les Arabes; la famille *arménienne*, la famille *persane*, la famille *hindoue* ou *sanscrite,* la famille *chinoise,* la famille *tartare*, comprenant les Turcomans, les Mongoles et Tongouses, etc., etc. — Le *judaïsme* et le *christianisme* sont nés en Asie; mais les religions qui appartiennent plus particulièrement à cette partie du monde sont : l'*islamisme,* à l'ouest; le *sabéisme,* en Perse; le *brahmanisme*, dans les Indes; le *bouddhisme,* en Chine; l'*idolâtrie*, au centre et au nord. De toutes ces religions, c'est l'islamisme qui est le plus répandu; mais le bouddhisme compte un plus grand nombre de sectateurs. — On estime à 600 millions d'habitants la population de l'Asie.

Divisions politiques. — On peut diviser l'Asie en *onze* contrées principales, savoir : *une* au nord, la *Sibérie ; quatre* au centre, la Turquie d'Asie, le Turkestan, l'empire chinois et le Japon; *six* au midi, l'*Arabie*, l'*Iran* ou *Perse*, l'*Afghanistan*, le *Béloutchistan*, et les deux *Indes*, en deçà et au delà du Gange.

Colonies. — Plusieurs nations ont fondé en Asie des colonies et des établissements considérables. Les *Russes* sont maîtres de tout le nord de l'Asie (la Sibérie) et des provinces caucasiennes. — Les *Anglais* possèdent presque toute l'Inde cisgangétique, une partie de l'Inde transgangétique, le territoire d'Aden dans l'Arabie, l'île de Hong-Kong et celle de Tchu-San, en Chine. — Les *Portugais* ont quelques établissements dans l'Inde (Goa et Diu), et en Chine, la ville de Macao. — Les *Français* ont cinq comptoirs dans l'Hindoustan (Pondichéry, Chandernagor, Yanaon, Karikal et Mahé). — Les Danois possèdent la ville de Tranquebar.

XXVII.

TURQUIE D'ASIE.

Pays divers dont elle se compose. — Divisions naturelles et politiques. — Villes principales et leur commerce. — Iles.

La Turquie d'Asie, partie de l'empire ottoman, est située à l'extrémité occidentale de l'Asie : elle se compose d'une large presqu'île qui s'avance entre la mer Noire, l'Archipel et la Méditerranée, et se prolonge à l'est sur le continent entre les provinces russes du Caucase, la Perse et l'Arabie. — Elle renferme *six* contrées principales : à l'ouest, l'*Asie Mineure* (qui se subdivise en *Anatolie* et en *Caramanie*); au nord-est, l'*Arménie;* à l'est, le *Kourdistan* ou *Assyrie*, et l'*Aldjézireh* ou *Mésopotamie;* au sud-est, l'*Irak-Arabi* ou *Babylonie;* au sud, la *Syrie*.

Le sud de la Turquie d'Asie offre aux regards de vastes plaines arides et désertes; les côtes de la Syrie sont bornées par les chaînes du *Liban* et de l'*Anti-Liban;* au nord s'élèvent les hautes cimes du *Taurus*, qui étend ses nombreuses ramifications jusqu'à l'Archipel, et relie le Liban au Caucase. — Les principales rivières de la Turquie d'Asie sont : le *Kizil-irmak* (Halys) et le *Sakaria*, affluents de la mer Noire; le *Sarabat* et le *Meïnder*, affluents de l'Archipel; l'*Aasi* (Oronte), affluent de la Méditerranée, et le *Jourdain* ou *el-Charia*, qui se perd dans le lac Asphaltite; l'*Euphrate*, qui reçoit le *Kara-sou* et le *Khabour;* et le *Tigre*, qui reçoit le *Zab*, et s'unit à l'Euphrate pour former le *Chat-el-Arab*, affluent du golfe Persique.

Administrativement, la Turquie d'Asie est partagée en vingt gouvernements (*eyalets*), fort inégaux sous le rapport de la population et de l'étendue. Les gouverneurs de la plupart de ces provinces ne sont que faiblement soumis à l'autorité de la Porte Ottomane; ils n'exercent eux-mêmes qu'un pouvoir nominal sur les nombreuses tribus kourdes, turkomanes et arabes qui habitent ces contrées, et y vivent de vols et de brigandages. Le sol de l'Asie Mineure et celui de la Syrie sont éminemment fertiles, et produiraient abondamment, s'ils étaient cultivés. L'industrie et le commerce y sont nuls, si ce n'est sur les côtes, notamment dans les villes qui font partie des *échelles du Levant* (Smyrne, Alep, etc.). — L'islamisme est la religion dominante de la Turquie d'Asie : on y trouve cependant beaucoup de chrétiens, les Arméniens, par exemple, et les Maronites du mont Liban.

Villes principales. — Dans l'Asie Mineure, *Kutaieh*, au centre, capitale de l'Anatolie, 50,000 hab.; *Karahissar*, manufactures de

laines, opium, 60,000 hab.; *Brousse*, l'ancienne *Prusa*, au pied du mont Olympe, jadis capitale de l'empire ottoman, 60,000 hab.; *Smyrne*, port sur l'Archipel, une des villes les plus industrieuses et les plus commerçantes de l'Asie Mineure, 130,000 hab.; *Konieh* (Iconium), ch.-l. d'eyalet, importante au moyen âge, 30,000 hab.; *Angora*, l'ancienne *Ancyre*, renommée pour ses chèvres à poils longs et soyeux, 50,000 hab.; *Kaisarieh* (Césarée), 60,000 hab.; *Sinope* et *Trébizonde*, sur la mer Noire; *Scutari*, sur le Bosphore, en face de Constantinople; *Adana*, près de la Méditerranée, ch.-l. d'un pachalik important qui correspond à l'ancienne *Cilicie*; — dans l'Arménie, *Erzeroum*, un des boulevards de l'empire ottoman du côté de la Russie et de la Perse, 70,000 hab.; *Van*, sur le lac de ce nom, ruines assyriennes et persanes très-importantes; — dans la Mésopotamie, *Diarbekir*, sur le Tigre, ville industrieuse et commerçante, 60,000 hab.; *Mossoul*, sur le Tigre, non loin des ruines de Ninive, grand commerce, 60,000 hab.; — dans l'Irak-Arabi, *Bagdad*, sur le Tigre, jadis capitale des califes d'Orient, ville forte et commerçante, 80,000 hab.; non loin de là, ruines de Babylone, de Séleucie et de Ctésiphon; *Bassorah*, sur le Chat-el-Arab, ville forte et commerçante, 50,000 hab.; — dans la Syrie, *Damas*, ville très-ancienne, fabrique d'armes blanches, 150,000 hab.; non loin de là, ruines de Palmyre; *Jérusalem*, la ville sainte (le saint sépulcre), 30,000 hab.; *Gaza*; *Naplouse*, l'ancienne Sichem; *Saint-Jean d'Acre* (Ptolémaïs), port sur la Méditerranée, fortifications importantes, 20,000 hab.; *Jaffa*, l'ancienne Joppé; *Beyrout*, *Tyr*, *Saïd* (Sidon), *Tripoli*, sur la mer; *Alep*, ch.-l. d'eyalet, très-industrieuse et très-commerçante, 80,000 hab.; *Alexandrette*, port d'Antioche; *Antakieh*, l'ancienne Antioche, capitale des Séleucides.

Iles. — Parmi les îles nombreuses parsemées dans la Méditerranée et l'Archipel, et qui dépendent de l'empire ottoman, nous citerons: dans l'Archipel, les îles de *Ténédo*, de *Mételin* (Lesbos), *Scio* (Chios), *Samo*, et les *Sporades* (*Nikaria*, *Patmo*, *Co*, *Rhodes*, si célèbre dans l'antiquité et au moyen âge, *Scarpanto*, etc.); — dans la Méditerranée, au sud de l'Asie Mineure, l'île de *Chypre* (Cypre), célèbre par ses vins délicieux, et qui a pour chef-lieu *Nicosie*, 12,000 hab.

XXVIII.

ARABIE.

Sa configuration, nature du climat et du sol, productions. — Divisions géographiques et historiques, genre de vie et mœurs des populations. — Villes principales et leur commerce.

Configuration, climat, productions. — L'Arabie, située au sud-ouest de l'Asie, forme une grande presqu'île qui a pour limites : au nord, la Turquie d'Asie; à l'est, le golfe Persique et la mer d'Oman; au sud, cette mer et le détroit de Bab-el-Mandeb; à l'ouest, la mer Rouge et l'isthme de Suez. — L'intérieur de l'Arabie est un plateau élevé, où s'étendent de vastes plaines arides et sablonneuses. Sur les côtes, surtout celles de la mer Rouge, s'élèvent des montagnes dont les pentes occidentales descendent comme par échelons jusqu'au bord de la mer. Outre cette chaîne maritime, qui est un prolongement de l'Anti-Liban, il faut encore remarquer au nord-ouest les monts *Akaba*, auxquels se rattachent le *Sinaï* et l'*Horeb*, et au centre les monts *el-Ared*. — L'Arabie est presque entièrement dépourvue d'eau : on n'y trouve que quelques rivières, ou plutôt des torrents qui tarissent pendant l'été; aucun de ces cours d'eau ne mérite d'être cité. — Les côtes offrent plusieurs promontoires assez remarquables, notamment ceux de *Bab-el-Mandeb*, d'*Aden*, de *Fartak*, de *Morebat*, au sud; de *Rasalgate* et de *Mussendom*, à l'est.

Les productions particulières à l'Arabie sont le *café*, qui en est originaire (Moka), le coton, l'aloès, la myrrhe, l'encens, la manne, le séné, divers baumes, la gomme arabique, l'indigo, l'opium, et surtout les *dattes*. On trouve en Arabie beaucoup de singes, des autruches, et des sauterelles dont les habitants se nourrissent. On pêche dans la mer Rouge des huîtres à perle. Les Arabes élèvent beaucoup de troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres, des ânes et des chameaux; leurs *chevaux* sont renommés entre tous. L'industrie est fort peu de chose en Arabie; le commerce ne consiste guère que dans l'exportation des produits du sol, le café surtout.

Mœurs des Arabes. — La population de l'Arabie, qu'on évalue approximativement à 12 millions d'âmes, se partage en deux classes distinctes : les Arabes cultivateurs, qui ont des demeures fixes, soit dans les villes, soit dans les cantons fertiles du littoral; et les Arabes *nomades* ou *Bédouins*, qui vivent sous des tentes et errent avec leurs troupeaux : ils sont pillards et voleurs, et cependant hospitaliers. Ces

derniers se subdivisent en un nombre infini de tribus : ces tribus, soumises nominalement à la Porte, mais pour la plupart indépendantes, sont gouvernées patriarcalement par des chefs qui portent le nom de *cheiks;* plusieurs sont réunies sous l'autorité d'un chef commun, qui prend le nom d'*iman* ou de *chérif:* tels sont les *imans de Maskat, d'Aden* et *de Sana*, et le *grand chérif de la Mecque*. Une tribu puissante, celle des *Wahabites*, était parvenue, au commencement de ce siècle, à étendre sa domination sur tout l'intérieur de l'Arabie : elle a été de nos jours en partie détruite par le pacha d'Égypte. — La majorité des Arabes professe la religion mahométane ; on trouve aussi beaucoup de juifs parmi eux. Les Wahabites forment une secte séparée du reste des mahométans.

Divisions. — Pendant fort longtemps l'usage a été de diviser l'Arabie en trois parties : l'*Arabie Pétrée*, au nord (ainsi nommée de *Pétra*, sa ville principale) ; l'*Arabie Déserte*, au centre ; et l'*Arabie Heureuse*, au sud. Mais cette division, qui est due au géographe ancien Ptolémée, n'a jamais été connue des Arabes. On s'accorde aujourd'hui à diviser l'Arabie en six grandes parties : l'*Hedjaz*, à l'ouest ; le *Nedjed*, qui occupe presque tout l'intérieur ; le *Lahsa*, à l'est ; l'*Oman* et l'*Hadramaout*, au sud-est ; l'*Yémen*, au sud.

Villes principales. — Ce sont : dans l'Hedjaz, *la Mecque*, capitale du grand-chérifat de ce nom ; fameuse mosquée de la *Kaaba*, le plus grand pèlerinage des musulmans, un des plus grands entrepôts du commerce de l'Asie, 30,000 hab. permanents ; *Djiddah*, port très-important sur la mer Rouge ; *Médine*, tombeau de Mahomet, mosquées, écoles musulmanes ; — dans le Nedjed, *Derreyeh*, naguère capitale de l'empire des Wahabites, aujourd'hui presque détruite ; — dans le Lahsa, *El-Katif*, port sur le golfe Persique, ville forte et marchande, pêcheries de perles ; — dans l'Oman, *Maskat*, port très-important et très-commerçant sur la mer d'Oman, 60,000 hab. : c'est la résidence d'un *iman* très-puissant, surtout par sa marine, et qui possède, outre son imamat en Asie, sous la suzeraineté du roi de Perse, une partie du Moghistan (dans le Kerman), et les îles de Kichm et d'Ormuz, et en Afrique les îles de Socotora et de Zanzibar ; — dans l'Yémen, *Sana*, capitale d'un imamat, 40,000 hab. ; *Moka*, port sur le golfe Arabique, encore assez commerçant (café, gomme et encens), mais bien déchu de ce qu'il était jadis ; *Aden*, aux Anglais, port sur la mer des Indes, dont l'importance grandit tous les jours.

XXIX.

RUSSIE D'ASIE.

Pays à l'est de l'Oural et au sud du Caucase. — Divisions politiques. — Établissements militaires et commerciaux. — Villes principales.

TARTARIE INDÉPENDANTE.

Bassins de la mer Caspienne et du lac Aral ; phénomènes naturels. — Populations et leurs mœurs. — Villes et caravanes.

1° RUSSIE D'ASIE.

Cette immense partie de l'empire russe se compose de deux régions distinctes : 1° celle du nord ou *Sibérie*, entre les monts Ourals à l'ouest, la Tartarie indépendante et l'empire chinois au sud, la mer de Behring à l'est, et l'océan Glacial au nord ; 2° celle du sud-ouest ou *Caucase*, entre le Caucase au nord, la mer Caspienne à l'est, la Perse et la Turquie d'Asie au sud, et la mer Noire à l'ouest.

1° SIBÉRIE. — Cette contrée, où règne un froid rigoureux, surtout au nord, renferme de riches mines d'or, de platine, d'argent, etc. L'exploitation de ces mines et le commerce des fourrures sont les principales richesses de la Sibérie. Les Russes y ont envoyé de nombreuses colonies, et en ont fait un lieu de déportation. Aujourd'hui les Européens forment les deux tiers de la population ; le dernier tiers se compose de peuplades indigènes, la plupart nomades et barbares, et même idolâtres, telles que les *Kirghiz*, les *Samoyèdes* ou *Lapons* d'Asie, les *Ostiaks*, les *Tongouses*, les *Iakoutes*, les *Kamtchadales*, etc. — On évalue la population totale à 2,700,000 habitants.

La Sibérie est arrosée par plusieurs grands fleuves. L'océan Glacial reçoit l'*Obi* et ses affluents, le *Tom* et l'*Irtich* grossi du *Tobol*, l'*Iénisséi* et son principal affluent, la *Sélenga*, dite aussi *Angara* ou *Tongouska supérieure*, qui sort du lac Baïkal, le *Léna* et le *Kolyma* ; la mer de Behring reçoit l'*Anadyr* et le *Kamtchatka ;* enfin la mer Caspienne reçoit l'*Oural*, qui est commun à l'Europe et à l'Asie russes. — A l'ouest et au sud, la Sibérie est bornée par de hautes montagnes, dont les plus importantes sont les monts *Ourals* à l'ouest, le *Petit-Altaï*, les monts *Sayansk* et les monts *Iablonoï* ou *Stanovoï* au sud.

Aujourd'hui la Sibérie est divisée en deux grands gouvernements :

1° La *Sibérie occidentale*, qui comprend les gouvernements de *Tobolsk*, de *Tomsk* et d'*Omsk;*

2° La *Sibérie orientale*, qui comprend les gouvernements d'*Irkoutsk* et d'*Iénisséisk*, et les districts d'*Okhotsk*, d'*Iakoutsk*, du *Kamtchatka* et des *Tchouktchis*.

Comme villes principales nous mentionnerons : 1° dans la Sibérie occidentale, *Tobolsk*, sur l'Irtich, résidence du gouverneur de la Sibérie occidentale, 20,000 hab. ; *Omsk*, *Tomsk*, *Barnaoul*, siége de l'administration supérieure des mines de l'Altaï; près de cette ville, et sur une longueur de 600 kil., s'étend une ligne de forteresses destinées à protéger l'exploitation de ces mines; — 2° dans la Sibérie orientale, *Krasnoïarsk*, ch.-l. du vaste gouvernement d'Iénisséisk; *Irkoutsk*, sur l'Angara, résidence du gouverneur général, entrepôt du commerce de la Russie avec la Chine et l'Amérique, 15,000 hab.; *Nertchinsk*, lieu d'exil, mines d'argent et de plomb; *Kiakhta*, sur la frontière chinoise, point de communication le plus ordinaire des négociants russes et chinois; *Iakoutsk*, chef-l. de gouvernement; *Pétropavlosk*, ch.-l. du district du Kamtchatka, port sur le Grand Océan.

Au sud de la presqu'île du Kamtchatka s'étend la longue chaîne des îles *Kouriles*, qui appartiennent par moitié à la Russie et au Japon. Dans l'océan Glacial on remarque les îles *Liaïkof* ou de la *Nouvelle-Sibérie*, où l'on a découvert de curieux fossiles : ces îles sont désertes.

2° CAUCASE. — On désigne sous ce nom les provinces de l'empire russe voisines du Caucase. Ce sont : la province du *Caucase* proprement dit, la *Circassie* ou *pays des Montagnes*, le *Daghestan*, l'*Abazie*, la *Mingrélie*, la *Gourie*, l'*Iméréthie*, la *Géorgie*, le *Chirvan* et l'*Arménie russe*. — La population de ces divers pays, qu'on porte à 3 millions d'âmes environ, se décompose en population sédentaire, composée de colons russes, de Bohémiens, de Caucasiens, de Géorgiens, d'Arméniens, et de quelques Tartares; en population nomade, composée de Tartares-Nogaïs, de Turcomans, de Kalmouks; en population militaire ou Cosaques. Beaucoup de peuplades, surtout en Circassie, ne reconnaissent que nominalement la suzeraineté de la Russie, et lui font même une guerre perpétuelle.

Parmi les villes les plus importantes de cette région, nous citerons : *Stavropol*, ch.-l. de la province du Caucase, ville forte, 7,000 hab. ; *Derbent*, dans le Daghestan, port sur la mer Caspienne, jadis plus importante, 10,000 hab. ; *Redout-Kalé*, petite ville bien fortifiée et port très-fréquenté, sur la mer Noire; *Khoutaïssi*, sur le Rioni, jadis capitale du royaume d'Iméréthie; *Tiflis*, sur le Kour, jadis capitale du royaume de Géorgie, archevêchés géorgien et arménien; ville industrieuse et commerçante, bains sulfureux, 30,000 hab.; *Chamakhi*,

autrefois résidence des khans du Chirvan, et *Bakou*, aussi dans le Chirvan, port très-fréquenté, sur la mer Caspienne; *Érivan*, ch.-l. de l'Arménie russe, célèbre couvent d'Echmiadzin, et mont Ararat dans les environs; *Nakhtchivan*, ville très-ancienne, mais bien déchue.

2° TARTARIE INDÉPENDANTE.

La *Tartarie indépendante*, qu'on appelle aussi *Turkestan*, est située à l'ouest de l'Asie centrale, entre l'empire russe au nord, la mer Caspienne à l'ouest, la Perse et l'Afghanistan au sud, l'empire chinois à l'est.

Le cours des fleuves qui arrosent cette vaste contrée est peu connu : on sait seulement qu'ils se perdent tous dans des lacs, notamment dans le grand lac Aral ou dans la mer Caspienne. Les deux principaux sont l'*Amou-Daria* ou *Djihoun* (l'*Oxus* des anciens), et le *Sir-Daria* ou *Sihoun* (l'*Iaxarte*), tous deux affluents du lac Aral. — La plus grande partie du Turkestan est couverte d'immenses *steppes*, coupés de lacs salés et de montagnes arides; au sud-ouest et au sud on trouve plusieurs cantons très-fertiles.

Les principaux peuples qui habitent aujourd'hui le Turkestan sont les *Uzbecks*, les *Boukhares*, les *Turcomans*, les *Kirghiz* et les *Karakalpaks*. Ces peuples sont tous mahométans; on trouve aussi parmi eux des juifs et quelques idolâtres.— On porte à 7 millions d'âmes environ la population du Turkestan : il faut y distinguer la population sédentaire et la population nomade. — Dans toutes les grandes villes, et surtout dans la Boukharie, l'industrie est assez florissante (étoffes de coton et de soie, bonnets, papiers, etc.); l'agriculture est fort bien entendue. Le commerce, qui est très-actif, se fait au moyen de caravanes. Les marchands boukhares parcourent toute l'Asie; ils communiquent avec la Russie par Orenbourg, avec la Chine par Kachgar, avec le Caboul par Balk, avec l'Inde par Cachemire. Quant aux tribus nomades, l'éducation du bétail et le pillage sont leurs principaux moyens de subsistance. Parmi ces derniers, il faut surtout remarquer les Kirghiz, qui sont de redoutables voleurs; ils errent dans le nord et le centre du Turkestan, depuis les environs de la mer d'Aral et de la mer Caspienne, jusque sur les frontières de l'empire chinois.

On ne peut guère établir de divisions précises dans le Turkestan ; on distingue cependant :

1° Le *khanat de Boukhara* ou *grande Boukharie*, dont le souverain prend le titre d'*émir-al-moumenim*, et dont les villes principales sont: *Boukhara*, qui compte 100,000 hab.; ville industrieuse et commerçante, et célèbre par ses écoles de médecine et de théolo-

gie; *Samarcand*, jadis capitale de l'empire de Tamerlan; *Balk*, l'ancienne *Bactres*, aujourd'hui bien déchue;

2° Le *khanat de Koundouz*, villes : *Koundouz* et *Badakhchan*;

3° Le *khanat de Khokand*, dont la capitale, *Khokand*, compte près de 100,000 hab.;

4° Le *khanat de Khiva*, très-étendu, mais en partie couvert de steppes; ville principale : *Khiva*, le plus grand marché d'esclaves de toute l'Asie;

5° Le pays des *Kirghiz-Kaïsaks*, qui se partagent en trois *hordes:* la grande, qu'on appelle *Horde d'or*, la moyenne et la petite. Ces deux dernières sont sous la protection de la Russie.

XXX.

PERSE.

Limites naturelles et configuration géographique. — Climat, sol, productions, population, religion. — Divisions politiques. — Perse proprement dite et Afghanistan.—États divers, villes principales. commerce.

La *région persique*; qui embrasse le plateau élevé situé entre le bassin du Tigre et celui de l'Indus, comprend actuellement quatre États indépendants : le *royaume d'Iran* ou *Perse* proprement dite; le *royaume de Caboul* ou *Afghanistan;* le *royaume de Hérat*, et la *confédération des Béloutchis* ou *Béloutchistan*.

Cette vaste contrée est entourée à l'ouest et au nord par les *monts Elwend* et *Ararat;* au centre s'étend un vaste plateau aride et désert, excepté vers le sud, où l'on remarque les délicieuses vallées de Chiraz et d'Ispahan; à l'est, le sol devient très-montagneux, surtout au nord de l'Afghanistan, où s'élèvent les hautes cimes de l'*Hindou-kouch*, qui se rattache à l'Himalaya. — Les cours d'eau qui arrosent cette région sont peu considérables; ce sont : en Perse, le *Kiril-ouzen* et le *Djordjan*, affluents de la mer Caspienne; l'*Araxe*, affluent du Kour; la *Kerkha* et le *Kharoun*, affluents du *Chat-el-Arab*; et le *Bendémir*, qui se perd dans le lac *Baghtégan;* dans l'Afghanistan, l'*Helmend*, qui se perd dans le lac de *Serreh*. Il faut aussi remarquer le lac *Ourmiagh*, au nord-ouest de la Perse.

Le climat de ces contrées est varié : froid au nord et sur les montagnes, très-chaud vers le sud, humide et malsain près des bords de

la mer. Le sol recèle des mines assez riches (fer, cuivre, plomb, etc.); il produit, dans les cantons fertiles, une grande quantité d'arbres fruitiers : le figuier, le grenadier, le mûrier, l'amandier, le pêcher et l'abricotier sont originaires de la Perse; on y cultive, en outre, le pistachier, le tabac, le pavot à opium, etc. Vers à soie, chevaux estimés, chameaux, et moutons à laine très-fine. L'industrie est très-développée chez les Persans et les Afghans; ils fabriquent des étoffes de soie, d'or et d'argent, de poil de chèvre et de chameau, des tapis, du cuir chagriné, du maroquin, des armes blanches très-recherchées, etc.

1° PERSE OU ROYAUME D'IRAN.

La Perse proprement dite a pour bornes, à l'ouest, la Turquie d'Asie; au nord, l'empire russe, la mer Caspienne et le Turkestan; à l'est, l'Afghanistan et le Béloutchistan; au sud, la mer d'Oman et le golfe Persique.

La population de la Perse, qu'on évalue à 9 millions d'âmes, se compose d'habitants sédentaires, qu'on appelle *Tâts* ou *Tadjiks*, et de peuples nomades qui appartiennent à quatre races principales : les *Turcs*, les *Arabes*, les *Kourdes* et les *Loures*. — Les Tadjiks et les Loures sont musulmans chyites; les Turcs, les Arabes et les Kourdes sont sunnites. On trouve encore en Perse des chrétiens arméniens, et des *Guèbres* ou *Parsis*. — Le souverain, appelé *schah*, exerce un pouvoir despotique sur la population sédentaire; les tribus nomades obéissent à leurs *khans*, qui reconnaissent à leur tour la souveraineté du schah.

On divise la Perse en dix provinces, savoir : l'*Irak-Adjémi* (capitale Téhéran), le *Ghilan*, l'*Aderbaïdjan*, le *Kourdistan*, le *Khousistan*, le *Mazendéran*, le *Tabaristan*, le *Khorassan occidental*, le *Kerman* et le *Fars* (ancienne *Perside*).

Villes principales : *Téhéran*, capitale moderne du royaume, résidence du schah; 130,000 hab. (beaucoup moins pendant l'été); *Ispahan*, ancienne capitale bien déchue aujourd'hui, 60,000 hab.; *Kasbin*, ville industrieuse et commerçante, 50,000 hab,; — *Recht*, capitale du Ghilan ; — *Tauris*, capitale de l'Aderbaïdjan, ville forte, 80,000 hab.; — *Kirmanchah*, capitale du Kourdistan ; — *Chouchter*, capitale du Khousistan, ruines de *Suse* ; — *Balfrouch*, dans le Mazandéran, ville importante, 100,000 hab. ; — *Meched*, capitale du Khorassan (célèbre tombeau de l'imam Ali) ; — *Bender-Abassi*, dans le Kerman, port sur le détroit d'Ormuz ; — *Chiraz*, capitale du Fars, vins célèbres, ruines de *Persépolis; Abouchehr*, port important sur le golfe Persique.

2° AFGHANISTAN.

L'*Afghanistan*, ou *royaume de Caboul*, a pour limites, au nord, les khanats de Boukhara et de Koundouz; à l'est, le royaume de Lahore; au sud, le Béloutchistan; à l'ouest, le royaume de Hérat.— Les guerres continuelles qui ont désolé cette contrée depuis le commencement du siècle, nous empêchent de rien savoir de précis sur ses divisions politiques. Nous citerons comme villes principales :

Caboul, capitale du royaume, sur le Caboul, au milieu d'une plaine très-élevée, forte citadelle, 60,000 hab.; *Gazna*, berceau de la puissance des *Gaznévides*, surnommée la seconde Médine, mais bien déchue de sa splendeur passée; *Kandahar*, ville très-forte, jadis capitale du royaume de Kandahar, 100,000 hab.; *Djelalabad*, célèbre par le *défilé de Kaïber* qui se trouve dans ses environs, et qui est une redoutable position stratégique.

3° ROYAUME DE HÉRAT.

Ce royaume est borné au nord par le Turkestan, à l'est et au sud par l'Afghanistan, à l'ouest par la Perse. Il n'a de remarquable que sa capitale, *Hérat*, ville importante par son industrie, son commerce et sa forte position stratégique, 45,000 hab.

4° BÉLOUTCHISTAN.

Le *Béloutchistan*, compris entre l'Afghanistan au nord, l'Hindoustan à l'est, la mer d'Oman au sud, et la Perse à l'est, se compose de plusieurs petits territoires confédérés, dont les chefs reconnaissent la suprématie de celui qui réside à *Kélat*, ville forte, située sur un plateau élevé, dans la province de Saraouan, 15,000 hab. On remarque encore *Gandava*, chef-lieu du Kutch-Gandava, province la plus fertile et la mieux peuplée de la confédération.

XXXI.

INDE EN DEÇA ET AU DELA DU GANGE.

Configuration géographique et divisions naturelles.—Chaîne de l'Himalaya et grands fleuves. – Climat, nature du sol, productions et population. — Divisions politiques – Établissements des Européens. – Inde britannique. – Industrie, commerce et villes principales. – Iles.

On désigne, sous le nom général d'*Indes* ou d'*Indes orientales*, cette vaste région de l'Asie méridionale qui comprend les deux grandes presqu'îles connues sous le nom d'*Hindoustan* ou *Inde en deçà du Gange*, et d'*Indo-Chine* ou *Inde au delà du Gange*.

1° HINDOUSTAN.

L'Inde en deçà du Gange a pour bornes, au nord-ouest, le Béloutchistan et l'Afghanistan ; au nord, la grande chaîne de l'Himalaya, qui la sépare du Thibet ; à l'est, l'Indo-Chine et le golfe du Bengale ; au sud, l'océan Indien ; à l'ouest, la mer d'Oman. On la partage quelquefois en deux grandes régions : l'*Hindoustan*, proprement dit au nord, et le *Décan* au sud. On donne à la côte occidentale le nom de *côte de Malabar*, et à la côte orientale, ceux de *côte d'Orissa* et de *côte de Coromandel*.

Les monts *Himalaya* (l'anc. *Imaüs*), qui étendent leurs ramifications dans la partie septentrionale de l'Hindoustan, offrent les plus hautes cimes connues : le *Dhawalagiri*, sur les limites du Népaul et du Thibet, atteint 8,556 mètres de hauteur. Plus au sud, se voient les *Ghattes*, sur la côte occidentale ; les monts *Nilgherri* et *Vindhia*, et enfin, dans l'île de Ceylan, le *pic d'Adam*. — Parmi le grand nombre de fleuves qui arrosent l'Hindoustan, il faut citer avant tout le *Gange* et le *Sind* ou *Indus*, avec leurs nombreux affluents : le Gange, formé de la réunion du *Bhagirathi* et de l'*Alakananda*, reçoit la *Djemnah*, la *Gograh*, le *Gandak*, le *Bogmotty*, etc., se partage lui-même en plusieurs branches, dont la principale est l'*Hougly*, et se jette dans le golfe du Bengale ; le *Sind* reçoit le *Caboul* et le *Pandjnad*, formé de la réunion de cinq rivières autrefois fameuses : le *Djelem* (Hydaspe), le *Tchennab* (Acésine), le *Ravéi* (Hydraote), le *Setledje* et le *Bedjah* (Hyphase), et se jette dans la mer d'Oman par onze embouchures. Viennent ensuite : dans le golfe de Bengale, le

Brahmapoutre, qui reçoit le *Goumti* et joint ses eaux à celles du Gange; le *Méhéneddy;* le *Godavery;* la *Kistnah*, qui reçoit la *Bimah* et la *Toumbédra*; et le *Cavery:* dans la mer d'Oman, la *Nerbudda* et le *Tapty*.

Le climat de l'Hindoustan varie suivant l'élévation des localités : il est froid sur les montagnes, et très-chaud dans les plaines et sur les côtes. On n'y connaît que deux saisons, la saison sèche et la saison pluvieuse : d'octobre en avril, les vents périodiques, appelés *moussons*, qui soufflent alors du nord-est, amoncellent les nuages sur la côte d'Orissa, tandis que la côte de Malabar, garantie par les cimes élevées des monts Ghattes, jouit d'un temps sec et serein; d'avril en octobre, ces mêmes vents soufflant du sud-ouest, le contraire a précisément lieu. Ces vents constants sont parfois interrompus par des vents de terre souvent très-meurtriers; des orages et des ouragans épouvantables éclatent fréquemment dans ces contrées. L'air, bien que très-pur, y est souvent malsain, particulièrement vers l'embouchure des grands fleuves; de terribles épidémies, le choléra surtout, y déciment la population. — L'Hindoustan renferme des mines de toute espèce, mais les plus remarquables sont celles de *diamants* et de pierres précieuses (rubis, saphirs, améthystes, etc.). Le sol est d'une fertilité incomparable : on y recueille les productions de tous les climats, et surtout le riz, la banane, les ignames, le sucre, les épices, le bétel, le pavot à opium, le coton, la soie, l'indigo, le safran, le bambou, la gomme, les palmiers, les bois de sandal et de tek, le jalap, etc. Parmi les animaux particuliers à ces régions tropicales, il faut remarquer l'éléphant, le rhinocéros, le lion, le tigre, la hyène, la panthère, l'orang-outang, le tapir, l'antilope, la civette, le perroquet, une foule de serpents venimeux, le boa constrictor, le gaural, sorte de crocodile, des scorpions et des moustiques en quantité innombrable. — Les productions du sol, les diamants et la pêche des perles (près du cap Comorin), sont pour l'Hindoustan l'objet d'un commerce considérable. On en exporte aussi des châles de cachemire, des mousselines, des soieries (foulards, etc.), d'autres étoffes (madras, calicots, etc.), de l'opium, des bois de construction ou de teinture, etc.

La population de l'Hindoustan, qu'on évalue à plus de 150 millions d'âmes, appartient à un grand nombre de races. Ainsi, outre les Hindous, qui forment la majorité de la population, on y trouve des Malais, des Mongols, des Chinois, des Parsis, des Arabes, des Turcs, et beaucoup d'Européens, surtout d'Anglais. — Les Hindous sont partagés en quatre *castes* : 1° les *brahmes* ou *prêtres*; 2° les *chattryas* ou guerriers; 3° les *waïshias*, marchands, cultivateurs, ou industriels; 4° les *soudras*, ouvriers ou serviteurs. En dehors de ces quatre castes sont les malheureux *parias*, qui vivent dans

l'état le plus abject, et dont le contact est regardé comme une souillure. On ne sait si certaines tribus guerrières qui, à diverses époques, ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Hindoustan, les *Mahrattes*, les *Seikhs*, les *Naïres*, les *Pindaris*, sont de race hindoue. — La religion dominante dans l'Hindoustan est le brahmanisme : viennent ensuite le bouddhisme, dans le Népaul et l'île de Ceylan ; le nanékisme, chez les Seikhs ; l'islamisme, qui compte encore beaucoup d'adhérents ; des guèbres, des juifs, et un peu plus d'un million de chrétiens. On parle au moins vingt langues dans l'Hindoustan : elles dérivent toutes de deux langues mortes qu'on nomme sacrées, le *sanscrit* et le *pali*.

Divisions politiques. — L'Hindoustan se compose d'un grand nombre d'États divers, que nous classerons sous trois titres différents : 1° l'*Inde anglaise*, ou *empire indo-britannique;* 2° les *États indépendants;* 3° les *possessions des Européens.*

1° *Inde anglaise.*

On doit partager l'Inde anglaise en deux parties distinctes : les possessions de la couronne d'Angleterre, qui ne se composent que de l'*île de Ceylan* (ch.-l. *Columbo*), et les possessions de la compagnie des Indes orientales, où il faut encore distinguer les possessions immédiates et les possessions médiates.

Possessions immédiates.

Présidence de Calcutta ou *du Bengale*, capitale *Calcutta*, comprenant les provinces de Bengale, Bahar, Allahabad, Aoude, Agra, Delhy, Ghéroual, Adjemir, Orissa et Gandouana ;

Présidence de Madras, capitale *Madras*, comprenant les provinces de Carnatic, Coïmbétour, Maïssour, Malabar, Canara, Balaghat et Circars septentrionaux ;

Présidence de Bombay, capitale *Bombay*, comprenant les provinces d'Aurengabad, Visiapour ou Bedjapour, Candeich et Guzzerat.

Possessions médiates.

Nous citerons seulement : plusieurs *principautés* dans les provinces d'Adjémir, de Kutch, de Guzzerat, d'Allahabad, d'Agra, etc. ;

Le *royaume de Baroda* ou *de Guykavar*, dans le Guzzerat ;

Le *royaume d'Holkar*, dans le Malwa ;

Le pays des *Seikhs orientaux*, ou le *Sirhind*, dans le Delhy ;
Les *royaumes du Décan* ou *du Nizam*, et de *Maïssour*, dans le sud de la presqu'île ;
Les *royaumes de Travancor* et *de Cochin* ;
Les *îles Laquedives*.

2° *États indépendants.*

Le *royaume de Sindiah*, capitale *Goualior*, comprenant partie des provinces de Malwa, de Candeich et d'Agra (aujourd'hui tributaire des Anglais) ;
L'*État des Seikhs*, capitale *Lahore*, comprenant le Lahore ou Pendjab, le Cachemire et le Moultan ;
Le *Népaul*, capitale *Catmandou* ;
Le *Sindhy*, capitale *Haydérabad* (aujourd'hui tributaire ?) ;
Les îles *Maldives*.

3° *Possessions des Européens.*

Les *Français* possèdent Pondichéry, Chandernagor, Yanaon, Karikal et Mahé ;
Les *Danois*, Tranquebar ;
Les *Portugais*, Goa, Daman et Diu.

Villes principales. — Inde anglaise : *Calcutta*, sur l'Hougly, capitale de l'Inde britannique, et résidence du gouverneur général (ville indienne et ville anglaise, fort William) ; 600,000 hab. Dans ses environs se trouve l'établissement français de *Chandernagor*, aujourd'hui bien déchu ; 30,000 hab. — *Patna*, l'anc. *Palibothra*, sur le Gange, dans le Bahar ; industrie et grand commerce ; 300,000 hab. — *Allahabad*, au confluent de la Djemnah et du Gange, ville très-forte, et regardée comme une des cités saintes de l'Hindoustan. — *Bénarès*, sur le Gange, la *Rome* et l'*Athènes* de l'Inde, ville sainte, littéraire et commerçante ; 600,000 hab. — *Agra*, sur la Djemnah, jadis une des capitales de l'empire du Grand Mogol, encore importante aujourd'hui, ville forte ; 100,000 hab. — *Delhy*, sur la Djemnah, une des résidences des empereurs mogols, bien déchue de sa splendeur passée depuis qu'elle a été prise et pillée par Nadir-chah en 1739, et par les Mahrattes en 1760 ; 180,000 hab. — *Madras*, dans le Karnatic et sur la côte de Coromandel, ch.-l. de présidence, fort Saint George ; 450,000 hab. — *Séringapatnam*, dans le Maïssour, jadis capitale des États d'Hayder-Ali et de Tippou-Saïb, aujourd'hui peu importante. — *Cochin*, dans le Malabar, ville forte. — *Calicut*, où aborda Vasco de Gama, résidence d'un chef puissant, le *zamorin*, au quinzième siècle. — *Bombay*, dans l'Aurengabad,

ch.-l. de présidence, port franc, dans une petite île, principale station des paquebots, qui communiquent avec l'Europe par Suez; 200,000 hab. — *Surate*, dans le Guzzerat, ville industrieuse et commerçante; 160,000 hab. — *Bedjapour* ou *Visiapour*, jadis capitale d'un puissant royaume, aujourd'hui ruinée. — *Luknow*, sur le Goumty, capitale du royaume tributaire d'Aoude; 300,000 hab. — *Baroda*, dans le Guzzerat; 100,000 hab. — *Indore*, dans le Malwa, capitale du royaume d'Holkar, naguère un des plus puissants de la confédération des Mahrattes; 90,000 hab. — *Haydérabad*, capitale du royaume du Décan; 200,000 hab. : près de là est *Golconde*, si fameuse par ses fortifications et ses mines de diamants.

Dans l'île de Ceylan : *Columbo*, résidence du gouverneur, évêché; 30,000 hab. — *Candy*, jadis capit. d'un royaume de même nom, auj. déchue. — *Trincomalé*, port magnifique, fortifications importantes.

Dans les États indépendants : *Goualior*, dans l'Agra, capitale du royaume de Sindiah, célèbre forteresse, 80,000 hab., et *Oudjein*, dans le Malwa, écoles très-fréquentées, premier méridien des géographes indiens; 100,000 hab. — *Lahore*, sur le Ravéi, jadis une des résidences des Grands Mogols; 70,000 hab. — *Amretsir*, capitale de la confédération des Seikhs, et siége principal du nanékisme; 100,000 hab. — *Cachemire* ou *Sirinagur*, sur le Djelem, ville industrieuse, grand commerce de châles; 50,000 hab. — *Catmandou*, capitale du royaume de Népaul; 20,000 hab.

Dans les possessions européennes nous n'avons guère à citer, outre Chandernagor, que *Pondichéry*, sur la côte de Coromandel, bien déchue de ce qu'elle était au siècle dernier; 20,000 hab. — *Pandjim* ou *Villa-Nova da Goa*, aux Portugais, dans le Bedjapour, assez beau port; 18,000 hab. : près de là, ruines de l'opulente ville de Goa, si célèbre au seizième siècle, et *Diu*, aujourd'hui déchue, bon port; — *Tranquebar*, aux Danois, sur un bras du Cavery, forte citadelle; 12,000 hab.

2° INDO-CHINE.

L'*Inde transgrangétique* ou l'*Indo-Chine*, ainsi qu'on appelle la presqu'île orientale de l'Inde, a pour bornes, au nord, l'empire chinois; au nord-ouest, l'Hindoustan; à l'ouest, le golfe de Bengale et le détroit de Malacca; au sud-est, la mer de Chine, qui y forme les golfes de Siam et de Tonkin. — A l'extrémité de la *presqu'île* de *Malacca*, qui forme le prolongement de l'*Inde transgangétique*, se trouve le *cap Romania*, la pointe la plus méridionale du continent de l'Asie. — L'intérieur de cette vaste contrée est peu connu : on sait seulement qu'elle est traversée par de longues chaînes de montagnes qui courent parallèlement aux côtes, et laissent entre elles

passage à de grands fleuves, tels que l'*Iraouaddy*, le *Salouen*, le *Méinam* et le *Méikong*.

Le climat et le sol offrent peut-être un peu moins de variété que dans l'Hindoustan; mais les produits en sont encore plus riches. On y trouve des mines d'or, d'argent, et surtout d'étain; des rubis, des saphirs, du marbre, des agates, de l'ambre, du pétrole. On y cultive le riz, la canne à sucre, le café, le thé, le bétel, le poivre, la cannelle, le coton, etc.; d'immenses forêts fournissent en abondance des bois de tek, de sandal et d'ébène. On y trouve beaucoup d'animaux domestiques, et en outre des éléphants (quelques-uns blancs), des rhinocéros, des tigres, des singes, etc. — Les habitants de l'Indo-Chine sont féroces et presque sauvages; la plupart vivent indépendants, ou en guerre les uns contre les autres : aussi l'industrie et le commerce y sont peu développés, et presque entièrement aux mains des Chinois et des Anglais. On évalue la population à 23 millions d'habitants environ, presque tous bouddhistes.

Divisions politiques. — Nous distinguerons, dans l'Inde transgangétique, six parties principales, savoir :

1° L'*Inde transgangétique anglaise*, qui comprend le royaume d'Assam, le royaume d'Aracan; le Djintiah, le Katchar, le Cassay; les provinces de Martaban, de Tenasserim, de Malacca, les îles Poulo-pinang ou du Prince de Galles, Sincapour, etc.;
2° L'*empire Birman*, capitale *Ava*, comprenant le Birma, le Pégu, partie du Martaban et du Laos, etc.;
3° Le *royaume de Siam*, capitale *Bangkok*, comprenant le Siam proprement dit et partie du Camboge, du Laos et de la presqu'île de Malacca;
4° Le *Malacca indépendant;*
5° Le *royaume d'Annam* ou *de Vietnam*, capitale *Hué*, comprenant la Cochinchine, le Tonkin, partie du Camboge et du Laos, etc.;
6° Les *îles* d'Andaman, de Nicobar, etc.

Villes principales.— 1° *Aracan*, sur l'Aracan, jadis populeuse et florissante, aujourd'hui bien déchue; *Tenasserim*, riches mines de houille; *Sincapour*, dans l'île de ce nom, port franc, une des premières places commerçantes de l'Asie; — 2° *Ava*, sur l'Iraouaddy, 50,000 hab.; *Amarapoura*, jadis capitale de l'empire Birman, ruinée en 1839 par un tremblement de terre; *Rangoun*, dans le Pégu, ville très-commerçante, et le premier port de l'empire; — 3° *Bangkok*, sur le Méinam, ville industrieuse et très-commerçante, résidence du roi de Siam, marine considérable, 160,000 hab.; *Siam*, jadis très-populeuse (600,000 hab.), aujourd'hui ruinée et presque déserte; — 4° *Hué*, dans l'Annam méridional, ville très-forte, arsenal maritime,

100,000 hab.; *Kécho*, sur le Sankoï, dans l'Annam septentrional, 80,000 hab.; *Saïgong*, capitale du Camboge, 100,000 hab.

XXXII.

EMPIRE CHINOIS.

Son étendue, pays divers dont il se compose. — Chine propre, limites et configuration de son territoire. — Son climat et ses productions. — Gouvernement, religion, industrie, commerce, villes principales. — Iles qui dépendent de la Chine, et rapports des Européens avec cette contrée.

EMPIRE DU JAPON.

Iles dont il est formé. — Productions, population, gouvernement, religion. — Rapports avec les Européens.

1° EMPIRE CHINOIS.

Ce vaste empire, que les Chinois appellent *le Céleste empire*, occupe tout l'est de l'Asie centrale, et a pour bornes: au nord, la Sibérie; à l'ouest, le Turkestan indépendant et le Pendjab; au sud, les deux Indes; au sud-est, la mer de Chine; à l'est, la mer de Corée, la mer du Japon et la mer d'Okhotsk. — Son étendue (en y comprenant les îles d'Haïnan et de Tchoka) est de 5,400 kil. de longueur de l'est à l'ouest, et de 4,300 kil. de largeur du nord au sud.

L'empire chinois se compose de la réunion d'un très-grand nombre de pays, qu'on peut ranger sous cinq titres principaux:

1° La *Chine* proprement dite, ou l'*empire du Milieu*, comme l'appellent les Chinois;

2° La *Tartarie chinoise*, comprenant la Mandchourie, la Mongolie, le Koukou-noor, la Dzoungarie, qu'on nomme aussi Kalmoukie ou Thian-chan-pé-lou, la Petite-Boukharie ou Thian-chan-nan-lou;

3° Le *Thibet* ou *Si-zzang*, avec le Boutan ou pays du *Debradja;*

4° Le *royaume de Corée;*

Les îles *Liéou-Khiéou*.

Parmi toutes ces contrées, la Chine propre, la Mandchourie, la Petite-Boukharie, et une partie de la Dzoungarie, sont seules directe-

ment soumises à l'empereur ; les autres sont vassales ou tributaires.— On évalue la population totale à près de 400 millions d'hab.

Chine proprement dite. — Cette partie principale de l'empire chinois a pour limites : au nord, la *grande muraille*, qui la sépare de la Mandchourie et de la Mongolie ; à l'ouest, le Koukou-noor, le Thibet et l'empire Birman ; au sud, l'empire d'Annam et la mer de Chine ; à l'est, la mer de Chine, la mer de Corée et la mer Jaune, qui y forment le golfe de Tonkin au sud, et de Pe-tchi-li au nord.—On y comprend les îles Formose et Haïnan. Sa capitale est Péking.

Sous le rapport administratif, elle comprend *dix-huit* grandes provinces, divisées en départements (*fou*), subdivisés en arrondissements (*tchéou*), qui eux-mêmes se subdivisent en districts (*hian*) : quelques arrondissements et districts relèvent directement du gouverneur de la province, et sont appelés mouvances directes (*tchi-li*). — L'étendue de la Chine propre est de 2,500 kil. pour la longueur, et de 2,300 kil. pour la largeur. On évalue sa population à 170 millions d'habitants.

Configuration du sol, etc. — L'empire chinois est ceint au nord, à l'ouest et au sud, par les hautes chaînes des monts *Stanovoï*, *Altaï*, *Belour* et *Himalaya ;* l'intérieur est peu connu : on sait seulement que la Chine renferme plusieurs chaînes de montagnes, surtout à l'ouest et au sud. Entre ces différentes chaînes s'étend la grande plaine de la Chine, une des plus vastes de l'ancien continent. La plus grande partie du Thibet et de la Mongolie est occupée par l'immense *désert de Cobi*. — Un grand nombre de fleuves et de rivières arrosent l'empire chinois ; les principaux sont : l'*Amour* ou *Saghalien*, qui arrose la Mongolie et la Mandchourie, et se jette dans la mer d'Okhotsk, près de la Manche de Tartarie ; le *Hoang-ho* ou *fleuve Jaune*, et le *Yang-tse-Kiang* ou *fleuve Bleu*, qui traversent la Chine de l'ouest à l'est, et se jettent dans la mer Jaune ; le *Sikiang*, appelé *Tigre* à son embouchure dans le golfe de Canton : dans l'intérieur, l'*Ili*, qui arrose la Dzoungarie et se perd dans le lac *Balkachi*, et le *Yarkand*, qui traverse toute la Petite-Boukharie et se perd dans le lac *Lob*. — Outre ces deux lacs, le Thibet, la Tartarie chinoise et la Mongolie en renferment un grand nombre : deux seulement méritent d'être cités, le lac *Palté*, dans le Thibet, et le *Koukou-noor*, dans la contrée de ce nom. — De bonne heure les Chinois ont exécuté des travaux hydrauliques remarquables : des digues immenses retiennent les principaux fleuves dans leur lit, et de nombreux canaux les relient ensemble ; le plus important est le *canal Impérial* ou *Grand Canal*, dont le développement est de plus de 1,200 kilomètres.

Climat, productions. — Le climat de l'empire chinois est généralement salubre ; il est très-varié. Sur les côtes orientales, la température est ordinairement plus basse que la latitude semblerait l'indiquer ;

dans le Thibet, l'élévation du sol rend le climat très-froid; dans les plaines de la Chine, les étés sont excessivement chauds et les hivers très-rigoureux.—Le sol de la Chine et celui du Thibet recèlent beaucoup de mines, mais elles sont peu ou mal exploitées. On y trouve or, argent, cuivre, fer, plomb, zinc, étain, mercure, houille, sel gemme, pierres précieuses, etc. — Dans la Mongolie et le Thibet, s'étendent de vastes steppes arides et sablonneux; partout ailleurs le sol est très-fertile; en Chine, il est admirablement cultivé : on y recueille le thé, le riz, la cannelle, le poivre, le bétel, la canne à sucre, l'indigo, le camphre; on y trouve des forêts de bambous, de mûriers, d'arbres à vernis et à cire, etc. — On élève dans l'empire chinois tous les animaux domestiques de l'Europe; les troupeaux de buffles, de moutons, de chèvres, etc., font la principale richesse des tribus nomades de la Tartarie et de la Mongolie. On y trouve aussi des éléphants, des rhinocéros, des tigres, des panthères, des tapirs, des singes, des antilopes, la civette à musc; les faisans dorés et les poissons rouges ou cyprins sont originaires de la Chine.

Industrie, commerce, rapports avec les Européens. — Dès les temps les plus reculés, l'industrie a été extrêmement développée parmi les Chinois. Ils ont connu longtemps avant les peuples d'Occident l'art de tisser la soie et le coton, la poudre à canon, la boussole, l'imprimerie; mais leurs habitudes routinières les ont empêchés de perfectionner ces inventions, et aujourd'hui ils sont bien arriérés en comparaison des Européens. Cependant on estime encore leurs porcelaines et leurs vernis (laque) : ils excellent dans la tabletterie, dans la fabrication de l'encre dite de Chine, de certains tissus (nankins, crêpes, foulards), dans la broderie, etc. Ils apportent beaucoup de soin à l'agriculture, mais se servent de procédés défectueux; la préparation du thé occupe un nombre infini de bras. — Les Chinois ont toujours refusé l'entrée de leur pays aux étrangers, et pendant longtemps le seul port de *Canton* a été ouvert au commerce des Européens; mais, depuis 1842, les Anglais ont forcé les Chinois à admettre les marchands européens dans quatre autres ports (*Émouy*, *Foutchéou*, *Ning-pho* et *Tchang-haï*). D'un autre côté, les vaisseaux (ou jonques) des marchands chinois s'éloignent peu des côtes de la Chine. Le Japon, la Cochinchine, et plusieurs îles de la Malaisie, sont les seuls endroits qu'ils fréquentent. Leur commerce consiste dans l'échange des produits de leur sol et de leur industrie contre les objets de fabrication européenne (orfévrerie, bijouterie, horlogerie, armes, étoffes de coton, de drap, etc.), et surtout contre l'opium, dont ils font une immense consommation. Dans le nord de l'empire, des relations régulières sont établies entre l'empire chinois et la Sibérie : *Kiakhta* et *Maïmadchan* sont les deux entrepôts les plus importants de ce commerce, qui consiste surtout en pelleteries et en thé.

Population, langue, religion, gouvernement. — Les Chinois proprement dits forment la majorité de la population de l'empire chinois : ils appartiennent à la race jaune ou mongole ; dans le midi ils sont basanés, assez blancs dans le nord. Viennent ensuite les Mandchoux ou Tongouses, les Mongols, les Kiang ou Thibétains, et plusieurs peuplades barbares. Les Chinois proprement dits sont de petite taille ; ils ont la tête de forme conique et la face triangulaire ; chez eux la longueur des ongles et l'embonpoint sont regardés comme un signe de richesse et d'esprit, et la principale beauté des femmes consiste dans la petitesse de leurs pieds. Les Chinois ont beaucoup de goût pour les lettres et pour les sciences : leur langue est très-savante, et leur littérature fort variée ; malheureusement, leur écriture est compliquée. Cette écriture, qui rappelle les hiéroglyphes égyptiens, ne représente pas les sons, mais les idées, et se compose de plus de cent mille signes : aussi est-il difficile de parvenir à les connaître tous. — Trois religions principales règnent en Chine : 1° celle de *Confucius*, qui est la religion de l'État et des classes élevées ; 2° celle de la Raison ou de *Tao-tsé*, qui a dégénéré en un polythéisme grossier ; 3° celle de *Bouddha* ou de *Fo*, qui vient de l'Inde, et qui compte le plus grand nombre d'adhérents.— Le gouvernement de l'empire chinois est une monarchie héréditaire. Le chef de l'État porte le nom de *céleste empereur ;* il jouit d'une autorité absolue, mais tempérée par d'antiques usages qui ont force de loi. La classe des *lettrés* forme une sorte d'aristocratie civile et militaire ; c'est parmi eux que sont choisis les *mandarins* et tous les fonctionnaires de l'État. Viennent ensuite la classe des agriculteurs et celles des industriels et des commerçants.

Villes principales. — Les villes de Chine n'ont pas réellement de nom propre : on les désigne par celui du département ou du district dont elles sont le chef-lieu. Nous citerons : *Péking* ou *Chunthian*, au nord, sur un affluent du Pe-ho, capitale de tout l'empire et résidence de l'empereur, célèbre par son étendue, sa population (1,300,000 hab.), ses monuments, son vaste palais impérial ; *Nanking*, sur le fleuve Bleu, fameuse par sa tour de porcelaine, ses soieries et ses tissus de coton appelés *nankins*, ses établissements littéraires, etc., 500,000 hab. ; *Fou-tchéou*, sur le Si-ho, près de son embouchure, un des cinq ports ouverts au commerce européen, 500,000 hab. ; *Canton* ou *Kouang-tchéou*, au sud, sur le Tchu-kiang, 600,000 hab., port très-commerçant ; près de là est *Macao*, aux Portugais, et la petite île de *Hong-Kong*, aux Anglais ; — dans le Thibet, *H'lassa*, capitale du Thibet et siége du *Dalaï-lama*, temple fréquenté par un nombre infini de pèlerins ; *Ladak* ou *Léi*, capitale du Petit-Thibet ; — dans le Boutan, *Tassisudon*, capitale ; — dans la Tartarie chinoise, *Yarkand* et *Kachgar*.

Iles. — Parmi les îles qui dépendent de l'empire chinois, il faut remarquer *Tchu-San*, sur la côte orientale, et près de Ning-pho, cédée aux Anglais par le traité de 1842, riche en thé et en soie; — *Haï-nan*, au sud, et *Formose*, à l'est, importantes par leur population et la fertilité du sol. La capitale de Formose, *Kioung-tchéou*, compte 200,000 hab.

2° EMPIRE DU JAPON.

L'empire du Japon, situé à l'est de l'empire chinois (Mandchourie et Corée), dont le sépare la mer du Japon, est formé d'un grand nombre d'îles, dont les principales sont : *Niphon*, *Jesso*, *Sikokf*, *Kiou-Siou*, les *grandes Kouriles*, et le sud de l'île *Tchoka*. — Tout le Japon est partagé en dix grandes régions administratives.

Ces îles sont entourées de récifs et de bas-fonds dangereux. Le sol en est montagneux et aride; cependant il a été admirablement fécondé par l'activité et l'industrie des habitants. Les tremblements de terre et les ouragans y sont fréquents, les volcans nombreux : néanmoins le climat est sain, et les chaleurs de l'été y sont tempérées par les brises de la mer. Le Japon possède de riches mines d'or et d'argent; il produit le thé, le camphre, le riz, le coton, l'indigo, la canne à sucre, l'arbre à vernis, le bambou, le mûrier, etc. — Les Japonais, qu'on fait descendre d'une ancienne colonie chinoise, surpassent toutes les nations de l'Asie par leur industrie; ils excellent dans la fabrication de la porcelaine, des soieries, des ouvrages en acier et en laque. Le commerce, très-actif à l'intérieur, est fort restreint à l'extérieur, les indigènes ne pouvant, sous peine de mort, voyager hors du Japon, et un seul port (celui de *Nangasaki*) étant ouvert aux Chinois et aux Hollandais seulement. — Le culte de Sinto et celui de Bouddha sont les cultes dominants au Japon; les lettrés suivent, comme en Chine, la religion de Confucius : les Portugais avaient introduit le christianisme au Japon, au quinzième siècle; mais il en est disparu complétement au dix-septième. — Le gouvernement du Japon est monarchique et absolu. Le pouvoir est exercé par un chef temporel et militaire appelé *séogoun* ou *koubo*, qui réside à Yédo, et qui gouverne au nom du *daïri* ou *empereur* : ce dernier, qui autrefois régnait seul, n'a plus aujourd'hui que l'autorité spirituelle.

Villes principales. — *Yédo*, capitale du Japon, et résidence du séogoun, dans l'île de Niphon, au fond d'un golfe, une des villes les plus grandes et les plus peuplées de l'Asie, 1,300,000 hab.; *Kio* ou *Miako*, dans la même île, résidence du daïri, 600,000 hab., nombreuses manufactures; *Nangasaki*, dans l'île Kiou-siou, 35,000 hab.; ville industrieuse et commerçante, et le seul port ouvert aux étrangers.

XXXIII.

AFRIQUE.

Position et configuration générale. — Climat et sol, montagnes, fleuves et lacs. — Régions naturelles et productions. — Races et familles de peuples, langues et religions. — Principaux pays. — Iles. — Colonies et établissements des Européens.

1° *Position*, etc. — L'Afrique occupe la partie sud-ouest de l'ancien continent, et forme une grande presqu'île qui se rattache à l'Asie par l'isthme de Suez. Elle a pour bornes : au nord, le détroit de Gibraltar et la Méditerranée ; à l'est, l'isthme de Suez, le golfe Arabique et l'océan Indien ; au sud, le grand Océan ; à l'ouest, l'océan Atlantique.

Sa plus grande longueur, du nord au sud, est de 8,000 kilomètres environ ; sa plus grande largeur, du cap Vert à l'ouest, au cap Guardafui à l'est, est de 7,400 kilomètres. — On évalue sa superficie à environ 29 millions de kilomètres carrés.

Les côtes de l'Afrique sont assez régulières ; elles offrent néanmoins plusieurs *golfes* et plusieurs *promontoires* remarquables. Tels sont : au nord, dans la Méditerranée, les golfes de la *Sidre* et de *Cabès ;* à l'ouest, dans l'Atlantique, l'immense golfe de *Guinée*, avec les golfes de *Bénin* et de *Biafra ;* à l'est, le golfe *Arabique* ou *mer Rouge*, qui est fermé, au sud, par le détroit de *Bab-el-Mandeb ;* — au nord, sur la Méditerranée, le cap *Bon ;* à l'ouest, sur l'Atlantique, le cap *Noun*, le cap *Bojador*, le cap *Blanc*, le cap *Vert*, le cap *Lopez*, le cap *Nègre ;* au sud, sur le grand Océan, le cap des *Aiguilles* et le cap de *Bonne-Espérance ;* à l'est, le cap *Guardafui*.

2° *Sol*, *montagnes*, *fleuves et lacs*. — L'intérieur de l'Afrique étant à peu près inconnu, il est impossible de décrire d'une manière précise la direction des chaînes de montagnes qui traversent ce continent. Nous citerons cependant : au nord, les deux grandes chaînes de l'*Atlas*, qui longent les États barbaresques de l'ouest à l'est ; les monts *Kong*, au nord de la Guinée, qui vont probablement se rattacher à la chaîne des monts *El-kumr* ou *de la Lune*, en Abyssinie ; au sud-est, les monts *Lupata* ou l'*Épine du monde*, qu'on ne connaît qu'imparfaitement. Entre la chaîne de l'Atlas et les monts Kong s'étend le grand *désert de Sahara*, formé d'immenses plaines brûlantes, couvertes d'un sable fin et mouvant, ou de rochers arides, et entrecoupées d'oasis. Au milieu de ce désert est le grand lac *Tchad*, à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, et sans écoulement visible. Les principaux lacs, après celui-ci, sont : au nord, les lacs *Lou-*

déah et *Melgig;* à l'ouest, le lac *Dibbie;* à l'est, le lac *Dembea;* au sud, le lac *Maravi*.— Comme les montagnes, les fleuves de l'intérieur sont peu connus. Les principaux sont : dans le bassin de la Méditerranée, le *Nil;* dans le bassin de l'Atlantique, le *Sénégal*, la *Gambie*, le *Niger* ou *Djoliba*, le *Congo* ou *Zaïre*, et l'*Orange;* dans le bassin de l'océan Indien, le *Zambèze*.

3° *Climat et productions*. — L'Afrique est située presque tout entière sous la zone torride ; aussi la chaleur y est-elle dévorante. Le climat y est généralement malsain et dangereux, surtout dans les endroits humides du Sénégal et de la Guinée, où règnent des fièvres redoutables. Les côtes septentrionales, abritées par la chaîne de l'Atlas, la vallée du Nil et l'extrémité méridionale du continent, jouissent d'une température plus douce et plus salubre. — Le sol de l'Afrique recèle beaucoup de richesses minérales, mais elles sont à peine exploitées : les fleuves roulent des paillettes d'or, qui sont l'objet d'un commerce assez considérable. — Dans la plus grande partie du continent, le sol est aride et stérile ; mais, dans les contrées fertiles, la végétation, sous l'influence du soleil des tropiques, acquiert un développement extraordinaire : le baobab et le bambou y acquièrent des proportions colossales ; on remarque, en outre, le palmier, le dattier, le cocotier, l'oranger, le citronnier, le figuier, l'olivier, le tamarinier, le bananier, les arbres à gomme et à parfums, le cafier, la canne à sucre, le papyrus, l'aloès, etc. — L'Afrique renferme un grand nombre d'animaux redoutables : le lion, le tigre, le léopard, la panthère, l'hyène, le chacal, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le crocodile, d'énormes serpents et d'innombrables insectes. Elle possède aussi beaucoup d'animaux utiles et innocents : le chameau, le dromadaire, le buffle, le zèbre, le cheval, la girafe, l'antilope, la gazelle, l'autruche, etc. — L'industrie et le commerce ne sont guère florissants que sur les côtes. Le commerce intérieur se fait à l'aide de caravanes ; le commerce extérieur est presque tout entier entre les mains des Européens ; il a surtout pour objet la poudre d'or, le cuivre, le natron, l'ivoire, le corail, la gomme, le maroquin, les plumes d'autruche, le poivre, l'indigo, les dattes, le séné, l'aloès, etc.

4° *Races, langues, religions*. — La race *nègre* est la race la plus répandue en Afrique : elle occupe tout le centre et une partie du sud. Dans le nord, on remarque les familles *égyptienne*, *abyssinienne*, *nubienne*, *kabyle* et *maghrebine*. — On parle en Afrique un grand nombre d'idiomes ; mais l'arabe est généralement entendu dans le centre et au nord. — Le *fétichisme* ou l'idolâtrie règne dans la plupart des tribus de race nègre ; le *mahométisme* compte un très-grand nombre de sectateurs, surtout au nord ; on trouve aussi quelques chrétiens, notamment en Abyssinie. — On évalue à 90 millions d'habitants environ la population totale de l'Afrique.

5° *Régions naturelles. Principaux pays.* — On partage ordinairement l'Afrique en six régions principales : 1° la région du Nil ou du nord-est ; 2° la région du nord ; 3° celle de l'ouest ou région des nègres ; 4° la région du sud ; 5° la région de l'est ; 6° les îles. Les contrées inconnues du centre de l'Afrique ne sont point comprises dans cette division.

1° La région du Nil comprend : l'*Égypte* (avec la *Nubie*, le *Kordofan* et le *Darfour*) et l'*Abyssinie*. Voyez le n° XXXV.

2° La région du nord comprend : les *États barbaresques* (avec l'*Algérie*) (Voy. ci-après le n° XXXIV) et le *Sahara* ou *grand Désert*.

Le SAHARA s'étend entre la Barbarie au nord, l'Égypte et la Nubie à l'est, la Nigritie au sud, et l'Atlantique à l'ouest. Ce désert, qu'on a longtemps regardé comme inhabité, renferme au contraire une population nomade assez nombreuse (600,000 hab.?), qui appartient à trois races principales : les *Maures* à l'ouest, les *Touariks* au centre, et les *Tibbous* à l'est. On y trouve un grand nombre d'oasis, dont les deux principales sont celle de *Touât*, qui a pour capitale *Agably*, et celle d'*Asben*, dont la capitale, *Aghadès*, sert d'entrepôt de commerce et de station pour les caravanes.

3° La région de l'ouest comprend quatre pays principaux : le *Soudan*, la *Sénégambie*, la *Guinée* et le *Congo*.

Le SOUDAN, qu'on appelle aussi *Takrour* ou *Nigritie*, est situé entre le Sahara au nord, la Sénégambie à l'ouest, la Guinée et des contrées inconnues au sud, le Darfour et l'Abyssinie à l'est. Il renferme plusieurs États considérables, dont la population est évaluée à plus de 15 millions d'habitants. Le plus connu est le royaume de *Tombouctou*, dont la capitale, située au milieu d'une plaine arrosée par le Niger, est le centre d'un commerce assez considérable. Cette ville n'a été vue pour la première fois par un Européen (le Français Caillé) qu'en 1827.

La SÉNÉGAMBIE, qui tire son nom de ses deux principaux fleuves, le Sénégal et la Gambie, est située entre le Sahara au nord, le Soudan à l'est, la Guinée au sud, et l'Atlantique à l'ouest. — Une partie de la Sénégambie est occupée par des établissements européens (français, anglais et portugais) ; la partie indépendante est habitée par trois races indigènes : les *Ghiolofs*, les *Peuls* ou *Foulas*, et les *Mandingues*. Population, 10 millions d'hab. — Les villes principales sont : *Saint-Louis*, dans l'île de ce nom, ch.-l. de la colonie française du Sénégal, 12,000 hab. ; *Bathurst*, dans l'île de Sainte-Marie, à l'embouchure de la Gambie, aux Anglais, 2,500 hab. ; *Cacheu*, aux Portugais ; — *Bambouk* et *Kakundy*, dans la partie indépendante.

La GUINÉE s'étend au sud de la Sénégambie et du Soudan, le long du golfe de Guinée jusqu'au Congo au sud. Population, 5 millions d'hab.

— L'intérieur de la Guinée est partagé en un assez grand nombre d'États indigènes, dont le plus important est l'empire des *Achantis : Coumassie*, capitale de cet État, est l'entrepôt d'un commerce considérable entre la côte et le Soudan. — Les côtes sont désignées ordinairement sous les noms de côte *de Sierra-Leone*, côte *du Vent*, côte *des Dents* et côte *d'Or*, à l'ouest; côte *des Esclaves, de Calabar* et *de Gabon*, à l'est. Les Européens (Anglais, Américains, Hollandais, Danois, Portugais) ont des établissements sur ces côtes. On y remarque surtout les villes de *Freetown* aux Anglais, et de *Saint-Georges de la Mine* aux Hollandais.

Le Congo, ou *Guinée méridionale*, s'étend le long des côtes de l'Atlantique, à peu près depuis le cap Lopez jusqu'au cap Nègre. Il appartient nominalement aux Portugais, mais, en réalité, il est indépendant. Population, 2 millions d'hab. — On y remarque : le royaume de *Congo*, au sud du Zaïre (capit. *Banza-Congo* ou *San-Salvador*); le royaume d'*Angola* ou *Donga*, dont la capitale, *Saint-Paul de Loanda*, est la résidence du gouverneur portugais; le royaume de *Benguela* (capit. *San-Felipe*).

4° La région du sud comprend la *Cimbébasie*, la *Hottentotie*, la *colonie du Cap* et la *Cafrerie*.

La Cimbébasie est une côte aride et presque déserte, qui s'étend le long de l'Atlantique, entre le Congo et la Hottentotie, et qui est habitée par les peuplades sauvages et misérables des *Cimbébas* et des *Macasses*.

La Hottentotie, située au nord de la colonie du Cap, est arrosée par le fleuve Orange : l'intérieur en est peu connu. Cette contrée est habitée par les *Hottentots*, peuple nomade et pasteur, fameux par sa laideur et sa stupidité. Il se divise en quatre familles principales : les *Hottentots* proprement dits, les *Namaquois*, les *Boschimans* et les *Koranas*.

La colonie du Cap, fondée par les Hollandais, et cédée aux Anglais en 1815, occupe l'extrémité du continent et forme deux gouvernements, celui du *Cap* et celui d'*Uitenhagen*. Ville principale, le *Cap*, sur la baie de la Table, près du cap de Bonne-Espérance, ville très-forte et très-commerçante, 20,000 hab. : point de relâche obligé pour les vaisseaux qui se rendent aux grandes Indes; non loin de là est le village de *Constance*, dont les vins sont si renommés. Population, 150,000 hab.

La Cafrerie, au nord-est de la colonie du Cap, se subdivise en deux parties principales : la *Cafrerie intérieure* ou *pays des Betjouanas*, et la *Terre de Natal*, sur la côte orientale de l'Afrique, et où se trouve la colonie anglaise de *Port-Natal*. Les *Cafres* sont nomades et belliqueux; ils sont bien supérieurs aux Hottentots, avec lesquels ils sont toujours en guerre.

5° La région de l'est comprend la *capitainerie générale de Mozambique*, le *Monomotapa*, la côte de *Zanguebar*, la côte d'*Ajan* et la côte d'*Adel*.

La CAPITAINERIE GÉNÉRALE DE MOZAMBIQUE appartient aux Portugais : elle s'étend le long de la côte, depuis la baie de Lorenzo au sud jusqu'au cap Delgado au nord ; elle est séparée de l'île de Madagascar par le *canal de Mozambique*. Population, 2 millions d'hab. — On y remarque les villes de *Sofala*, de *Quilimane* et de *Mozambique*.

Le MONOMOTAPA, situé dans l'intérieur, à l'ouest de la capitainerie de Mozambique et sur le versant occidental des monts Beth et Lupata, formait jadis un empire puissant, mais sans aucune importance aujourd'hui. Il est arrosé par le Zambèze ; 200,000 hab.

La côte de ZANGUEBAR s'étend depuis le cap Delgado jusqu'au cap Baxas, et renferme quatre États principaux : le royaume de *Quiloa* et l'île de *Zanzibar*, qui dépendent de l'imam de Maskat ; le royaume de *Mélinde* et celui de *Magadoxo ;* 2 millions d'hab.

Les côtes d'AJAN et d'ADEL s'étendent, la première jusqu'au cap Guardafui, la seconde jusqu'à l'Abyssinie : elles n'offrent rien de remarquable.

6° Les *îles* qui dépendent de l'Afrique sont les suivantes :

Dans l'océan Atlantique, l'archipel des *Açores* (Fayal, Terceire, San-Miguel, Santa-Maria, etc.), au nord-ouest, aux Portugais ; — le groupe de *Madère* (vins), au sud-est des Açores, aux Portugais ; — l'archipel des *Canaries* (île de Fer, Palma, Ténériffe, Canarie), au sud des îles de Madère, aux Espagnols (méridien de l'île de Fer et pic de Ténériffe) ; — l'archipel du *cap Vert*, vis-à-vis du cap de ce nom, aux Portugais ; — l'île *Fernando-Po*, aux Anglais ; les îles du *Prince* et de *Saint-Thomas*, aux Portugais ; d'*Annobon*, aux Espagnols ; toutes les quatre dans le golfe de Guinée ; — l'*Ascension* et *Sainte-Hélène*, aux Anglais ;

Dans l'océan Indien, la grande île de *Madagascar*, dont les habitants sont appelés *Madécasses* ou *Malgaches*, et qui renferme plusieurs États indépendants, dont le plus puissant est celui des *Ovas*, capitale *Tananarive*. Les Français ont eu jadis quelques établissements sur la côte orientale de cette île : ils ne possèdent plus aujourd'hui que la petite île de *Sainte-Marie*, au nord de *Foulpointe ;* — le groupe des *Mascareignes*, à l'est de Madagascar, comprenant l'île *Bourbon* ou de *la Réunion* (capit. *Saint-Denis*), aux Français ; l'île de *France* ou *Maurice* (capit. *Port-Louis*), aux Anglais ; l'île *Rodriguez*, etc. ; — le groupe des *Seychelles* (capit. *Mahé*), au nord-est de Madagascar, aux Anglais ; — les îles *Comores* (Comore, Anjouan, Mayotte), au nord-ouest de Madagascar ; — l'île de *Socotora*, vis-à-vis du cap Guardafui, soumise (ainsi que l'île de Zanzibar) à l'imam de Maskat.

Établissements des Européens. — Nous résumerons en peu de mots les possessions européennes en Afrique.

Les *Français* y possèdent : l'Algérie, la colonie du Sénégal (Saint-Louis, l'île de Gorée, etc.), l'île de la Réunion et l'île de Sainte-Marie, près de Madagascar;

Les *Anglais :* des établissements en Sénégambie, à Sierra-Leone, sur la côte d'Or et la côte des Esclaves, les îles Fernando-Po, l'Ascension, Sainte-Hélène, la colonie du Cap, la Terre de Natal, l'île Mauriee, les Seychelles, etc.;

Les *Portugais :* les îles de Madère, du cap Vert, de Saint-Thomas et du Prince, une partie du Congo et la capitainerie de Mozambique;

Les *Espagnols :* des *présidios* dans l'empire de Maroc, l'archipel des Canaries, l'île d'Annobon;

Les *Hollandais*, les *Danois* et les *Américains:* quelques établissements sur les côtes de la Cuinée.

XXXIV.

CÔTE DE BARBARIE ET ALGÉRIE.

Physionomie du pays, l'Atlas et ses embranchements. — Cours d'eau qui en naissent. — Divisions naturelles et politiques. — Populations et leurs mœurs. — Organisation de l'Algérie, villes principales, établissements civils et militaires, rapports avec les tribus, commerce et productions.

La *côte de Barbarie* ou *Maghreb*, comme l'appellent les Arabes, forme la partie septentrionale de la région du nord, et a pour bornes : au nord, le détroit de Gibraltar et la Méditerranée; à l'est, la région du Nil; au sud, le Sahara; à l'ouest, l'océan Atlantique.

Cette vaste contrée est traversée de l'ouest à l'est par la chaîne de l'Atlas, qui la partage en deux régions naturelles : au nord, le long de la Méditerranée, une zone cultivable, nommée *Tell* ou les *Hautes-Terres*, et qui comprend les États barbaresques (l'empire du *Maroc*, avec l'État de *Sidi-Hescham*, l'*Algérie*, les régences de *Tunis* et de *Tripoli*); au sud, une suite d'oasis entrecoupées de déserts, que les Arabes appellent le *Bilédulgérid* ou *Pays des dattes*, et qui s'étendent jusqu'aux limites du Sahara.

La chaîne principale de l'Atlas commence à l'ouest vers le cap Noun, et se prolonge à l'est jusqu'au golfe de la Sidre : le versant

septentrional s'élève, par une succession de terrasses, jusqu'à une hauteur qui ne dépasse guère 3,500 mètres; le versant méridional offre des pentes généralement peu sensibles. A la chaîne principale se rattachent plusieurs chaînes secondaires, dont les plus remarquables sont : dans l'Algérie, l'*Ouaransenis*, les monts de *Titteri*, le *Jurjura* et l'*Aurès*. Parmi les gorges nombreuses qui séparent les montagnes de l'Atlas, on remarque surtout les *Bibans* ou *Portes de Fer*, au nord-ouest de Sétif. — La Barbarie est une des contrées les plus arides du globe, surtout au sud de l'Atlas; parmi le petit nombre de cours d'eau qui descendent du versant septentrional, et qui tous ont un cours très-borné, nous nommerons : 1° dans le bassin de la Méditerranée, la *Medjerdah*, dans l'État de Tunis; la *Seybouse*, le *Rummel*, l'*Adouse*, le *Chélif*, dans l'Algérie; le *Malouïa*, dans le Maroc; 2° dans le bassin de l'Atlantique, le *Sebou* et le *Tensift*.

Climat, productions. — Au nord de l'Atlas, le climat est doux et agréable : le sol, partout où il est arrosé, produit en abondance des céréales, des fruits et des fleurs. Toutes les plantes de l'Europe méridionale y croissent à côté des productions particulières à l'Afrique; au sud de l'Atlas, le sol, desséché par l'ardeur du soleil, ne produit guère que des dattes. Les richesses minérales des États barbaresques paraissent assez importantes (fer, houille, alun, etc.), mais elles sont mal exploitées. Les montagnes et les déserts sont peuplés d'animaux féroces et dangereux, de serpents et d'insectes venimeux. Les Maures élèvent des chevaux estimés, et des dromadaires très-légers et très-robustes. — L'industrie et le commerce ont pris beaucoup de développement dans les États barbaresques. On y fait un grand trafic de cuirs, de maroquins, d'étoffes de laine et de lin (burnous, calottes tunisiennes, etc.), de corail, etc.

Population. — La Barbarie est habitée par trois races distinctes : les *Maures*, les *Arabes* et les *Berbères*. Les Maures sont issus de tribus arabes qui émigrèrent en Afrique à une époque très-ancienne, et qui, par la suite, se mêlèrent aux indigènes, ainsi qu'aux Phéniciens et aux Romains. Ils sont généralement nomades : quelques-unes de leurs tribus se font remarquer par leur férocité et leur penchant pour le brigandage. Les Arabes sont plus civilisés : ils sont presque tous répandus dans les villes. Les Berbères paraissent être les indigènes du pays : parmi les différentes tribus qui appartiennent à cette race, il faut remarquer surtout les *Kabyles*, peuple belliqueux et indompté jusqu'à nos jours, qui habite, sur les flancs de l'Atlas, de riches villages, et se livre avec succès à la culture des terres et à l'exploitation des mines. — Outre ces trois races principales, on trouve encore en Barbarie des Juifs, des Turcs et des Européens. — L'islamisme est la religion dominante dans tous les États barbares-

ques : on y trouve aussi des juifs et des chrétiens. — La population générale est évaluée à un peu plus de 20 millions d'habitants.

1° L'EMPIRE DE MAROC, le plus occidental des États barbaresques, et dont les côtes appartiennent à la fois à l'océan Atlantique et à la Méditerranée, est partagé en deux par la chaîne des monts Monselmines et celle de l'Atlas. Il se subdivise en royaume de *Fez*, au nord-est ; de *Maroc*, au centre ; de *Sous*, au sud ; de *Tafilet*, avec la province de *Darah*, au sud-est ; population, 6 millions d'hab. — Il a pour villes principales : *Maroc*, ville industrieuse et commerçante, et l'une des trois résidences de l'empereur, 60,000 hab. ; *Fez*, aussi résidence impériale, et la plus importante de l'empire par son commerce et son industrie, jadis le centre de la littérature arabe en Afrique, 85,000 hab. ; *Méquinez*, résidence de l'empereur, qui y conserve ses trésors, 50,000 hab. ; *Mogador* ou *Soueyrah*, port commerçant et fortifié sur l'Atlantique ; *Tanger*, port sur le détroit de Gibraltar ; *Ceuta*, port, aux Espagnols (ainsi que les présidios *Penon de Velez*, *Melilla*, *Alhucemas*).

L'État de SIDI-HESCHAM, fondé par Hescham en 1810, aux dépens du royaume de Sous, a pour capitale *Talent*, entrepôt d'un commerce assez considérable avec le désert.

2° L'ALGÉRIE, qui appartient à la France depuis 1830, s'étend le long de la côte de la Méditerranée, entre le Maroc et la régence de Tunis, depuis l'embouchure du Malouia, à l'ouest , jusqu'au delà du petit port de la Calle, à l'est, et s'étend, au sud, jusqu'aux limites du désert. — L'Algérie forme une possession coloniale, sous le régime des ordonnances (néanmoins, depuis Février, elle envoie des représentants à la Chambre). Elle est administrée par un *gouverneur général*, dont l'autorité est surtout militaire. Les attributions de l'administration civile n'ont pas encore été réglées d'une manière définitive.

Depuis 1842 l'Algérie est subdivisée en trois grandes provinces : d'*Alger* au centre, d'*Oran* au sud-ouest, et de *Constantine* à l'est. Cette dernière est administrée par des fonctionnaires ou chefs indigènes, sous la direction d'un commandant français. — La population établie dans les villes du littoral s'élève, d'après les dernières évaluations officielles, à 196,905 hab. (dont 109,400 Européens) : tout récemment 12 à 15,000 colons français ont été envoyés en Algérie, et répartis également dans les trois provinces. Le reste de la population de l'Algérie (1,500,000 hab.) se compose de tribus arabes, qui campent dans le pays sans demeures fixes, mais sans s'éloigner néanmoins d'une certaine étendue de territoire, qu'elles regardent comme leur propriété. Des bureaux arabes établis dans chaque division maintiennent des rapports constants et réguliers entre le gouvernement et ces diverses tribus. Les impôts auxquels elles sont astreintes se per-

çoivent sur les marchés, où les habitants du désert viennent, à des époques fixes, acheter les denrées nécessaires à leur subsistance.

Villes et tribus. — 1° Dans la province d'Alger : *Alger* (*Al-Djezaïr*), évêché, capitale de toute la colonie, et résidence du gouverneur général : beau port qu'on améliore tous les jours, fortifications imposantes, 93,730 hab. Autour d'Alger s'étend une plaine très-fertile, qu'on nomme la *plaine de la Mitidja*, et où l'on remarque la jolie ville de *Blidah* (7,500 hab.) au sud-ouest, et celle de *Coléah* à l'ouest; plus au sud nous citerons, sur les flancs de l'Atlas, *Médéah* (5,000 hab.), et *Milianah* (2,500 hab.), près des bords du Chélif; à l'ouest, la colonie d'*Orléansville*, fondée en 1843, et, sur la côte, les ports de *Cherchel*, de *Dellys* et de *Bougie* (qui a donné son nom aux chandelles de cire). — Tribus : les *Hadjoutes*, les *Flissas*, les *Beni-Soleiman*, les *Beni-Menasser*, etc.

2° Dans la province d'Oran : *Oran*, bon port et fortifications importantes, 25,392 hab.; *Mostaganem*, ville murée, au nord-est d'Oran, près de l'embouchure du Chélif, 6,649 hab.; *Tlemcen*, au sud-ouest, jadis capitale d'un royaume important, 8,400 hab.; *Mascara*, au sud de *Mostaganem*, 3,990 hab.; *Mazagran*, illustrée par la défense héroïque de 127 Français, et *Mers-el-Kébir*, petit port excellent. — Tribus : les *Hachem-Gharabas*, les *Beni-Amer*, les *Trazah*, etc.; et dans le désert, l'oasis d'*Aïn-Madhi*, point commercial et stratégique très-important.

3° Dans la province de Constantine : *Constantine*, l'ancienne *Cirta*, sur un rocher, au pied duquel coule le Rummel, 19,888 hab.; *Bone* (l'ancienne *Hippone*), port sur la Méditerranée, au nord-est, 9,900 hab.; *Stora* et *Philippeville*, port à l'embouchure du *Rummel*, 5,000 hab.; *Collo* et *la Calle*, port jadis fréquenté pour la pêche du corail; *Sétif*, dans l'intérieur des terres, au sud-ouest, point stratégique important. — Il faut remarquer dans cette province les *khalifats* soumis du *Sahel* (ou de la côte), de *Ferdjiouah*, de *Medjanah*, les tribus *kabyles* des environs de Bougie, le vaste territoire du *Cheik-el-Arab*, qui s'étend dans la partie du désert appelée *le Djérid*, et où l'on remarque *Tuggurt* et *Biskara*.

3° La RÉGENCE DE TUNIS, comprise entre l'Algérie à l'ouest, la Méditerranée au nord et à l'est, et la régence de Tripoli au sud-est, est gouvernée par un *bey* indépendant, quoique soumis nominalement à la Porte; population 1,800,000 hab. — On y remarque : *Tunis*, ville forte, située sur une lagune qui communique à la mer par un canal étroit (100,000 hab.), et dans les environs le port de la *Goulette*, important par ses chantiers de construction et par les ruines de l'antique Carthage; *Kairouan*, capitale de l'Afrique musulmane au moyen âge (40,000 hab.).

4° La RÉGENCE DE TRIPOLI, comprise entre la régence de Tunis et

l'Égypte, se subdivise en *Tripoli* proprement dit à l'ouest, désert de *Barca* ou *Benghazi* à l'est, et *Fezzan* au sud, dans le Bilédulgerid. Cette régence, devenue depuis 1835 une province turque, est gouvernée au nom du sultan par un pacha : cependant le Fezzan peut être considéré comme de fait indépendant. — On y remarque *Tripoli*, avec un port sur la Méditerranée, et 20,000 hab. ; *Benghazi*, mauvais port, chef-lieu du Barca (l'ancienne *Cyrénaïque*), et *Mourzouk*, capitale du Fezzan, située au milieu d'une oasis importante, et entrepôt commercial pour l'intérieur de l'Afrique.

XXXV.

RÉGION DU NIL, ABYSSINIE, NUBIE, ÉGYPTE.

Étendue et diversité des pays arrosés par le Nil et par ses affluents; grands phénomènes que présente ce fleuve. — Climat et sol de l'Abyssinie; mœurs et religion de ses habitants.—Sennaar, et désert de Nubie. —Villes et monuments. Égypte. — Vallée du Nil et Delta. — Population, gouvernement, religion, commerce. —Villes et monuments.

La région du nord-est ou du Nil a pour bornes : au nord, la Méditerranée ; à l'est, l'isthme de Suez, le golfe Arabique, le détroit de Bab-el-Mandeb, et une partie du golfe d'Aden ; au sud, des contrées inconnues, habitées par les Gallas ; à l'ouest, la Nigritie, le Sahara et la régence de Tripoli. Elle comprend trois États principaux : l'*Abyssinie*, la *Nubie* et l'*Égypte*, et deux États secondaires : le *Kordofan* et le *Darfour*.

« Cette immense région offre, dit Balbi, la singularité de n'être traversée que par un seul grand fleuve (le Nil), dont on ne connaît pas encore les sources, quoique la partie inférieure de son cours soit connue dès la plus haute antiquité. Deux autres singularités non moins remarquables sont le manque d'affluents depuis sa jonction avec l'*Atbarah*, et la petitesse extrême de la vallée profonde dans laquelle il coule. La largeur de cette dernière, depuis Damer jusqu'au commencement du Delta, se réduit souvent à quelques centaines de mètres. » Les eaux du Nil s'élèvent tous les ans après le mois de juin, couvrent toutes les vallées de l'Égypte, et y déposent un limon fécondant. Ce débordement régulier, auquel l'Égypte doit sa prodigieuse fertilité, est commun à la plupart des grands fleuves de la zone torride. — Le Nil paraît être formé de la réunion du *Bahr-el-Abiad* (Nil

blanc) et du *Bahr-el-Azrek* (Nil bleu). Le Nil bleu, l'*Astapus* des anciens, prend sa source en Abyssinie, où il traverse le lac Dembéa; le Nil blanc paraît naître en Nigritie, traverse ensuite le Kordofan, et se joint au Nil bleu, en Nubie. Après avoir passé devant la ville de Chendi, le Nil reçoit à droite le *Tacazzé* ou *Atbarah* (l'*Astaboras*), qui, avec le Nil bleu, forme l'île de Méroé; il entre ensuite en Égypte, après avoir franchi, soit en Abyssinie, soit en Nubie, *sept* cataractes, traverse l'Égypte du sud au nord, se divise près du Caire en une multitude de canaux, et se jette, par plusieurs embouchures qui forment le *Delta*, dans la Méditerranée.

1° ABYSSINIE. — L'Abyssinie présente à la fois de hautes montagnes et des plateaux très-élevés, des plaines arides et des vallons très-fertiles, des champs assez bien cultivés, et de vastes forêts. L'élévation du sol, le nombre considérable des cours d'eau, et l'abondance des pluies pendant l'été, y adoucissent considérablement la température. Les richesses minérales sont mal exploitées. On trouve en Abyssinie presque tous les animaux indigènes de l'Afrique; les bestiaux et les bêtes de somme y abondent; on y élève des abeilles qui donnent un excellent miel; mais le pays tout entier est souvent désolé par des nuées de sauterelles. — L'industrie est fort peu développée chez les habitants de cette contrée : leur commerce se borne à l'exportation de la poudre d'or, de l'ivoire et des esclaves. Les *Abyssins* proprement dits n'appartiennent point à la race nègre; ils professent le christianisme, mais ils sont attachés à l'hérésie des jacobites ou monophysites. Le chef de la religion est nommé par le patriarche d'Alexandrie.

L'Abyssinie formait jadis un empire puissant, dont le souverain était désigné sous le nom de *Grand Négus*. Au commencement de ce siècle elle était partagée en trois royaumes principaux : de *Tigré* au nord, d'*Amhara* ou *Gondar* à l'ouest, de *Choa* ou *Ankober* au sud. Aujourd'hui l'anarchie la plus complète règne dans ce pays : les *Gallas*, nation féroce du centre de l'Afrique, l'ont envahi, et en ont conquis une partie. — Les villes les plus remarquables sont : *Axum*, dans le Tigré, ville d'une très-haute antiquité, jadis résidence de rois éthiopiens, aujourd'hui sans importance, ruines magnifiques; *Gondar*, jadis capitale de l'empire d'Abyssinie et résidence du Négus; *Ankober*, aujourd'hui la ville la plus importante de l'Abyssinie. — La population totale est évaluée à 4 millions d'habitants.

Le *Kordofan* et le *Darfour*, qu'on rattache ordinairement à l'Abyssinie ou à la Nubie, sont habités par des peuples de race nègre, qui vivent à peu près indépendants. *Obéid*, capitale du Kordofan (30,000 hab.), et *Cobbé*, capitale du Darfour, où l'on remarque des ecoles publiques mahométanes, en sont les deux endroits les plus remarquables.

2° Nubie. — Cette vaste région, située entre l'Égypte, le Sahara, l'Abyssinie et la mer Rouge, peut être regardée, depuis 1822, comme une dépendance de l'Égypte. — Elle est traversée dans toute sa longueur par le Nil, renfermé dans une vallée étroite et assez fertile. Hors de cette vallée, la partie septentrionale n'offre qu'une plaine aride et sablonneuse : c'est ce qu'on appelle le *désert de Nubie*. La partie méridionale, arrosée par les divers affluents du Nil, est riche et fertile; on y remarque l'*île de Méroé*, entre le Tacazzé et le Bahr-el-Azrek, et un peu plus au sud le pays de *Sennaar*. — On tire de la Nubie de l'or, du bois de sandal, de l'ébène, des dattes et de l'ivoire. On y rencontre beaucoup de lions, des tigres, des rhinocéros, des éléphants, des girafes et des hippopotames. Les Nubiens sont d'origine arabe; on trouve cependant parmi eux beaucoup de nègres. L'islamisme est la religion dominante. Population, 2 millions d'habitants.

Les endroits les plus remarquables sont : *Khartoum*, dans l'Halfay, au confluent du Nil blanc et du Nil bleu, et dont l'importance s'accroît tous les jours (15,000 hab.); *Sennaar*, sur le Bahr-el-Azrek, capitale d'un royaume qui, au dernier siècle, dominait dans toute la Nubie méridionale, aujourd'hui déchue (9,000 hab.); *Chendi*, sur le Nil, dans l'île de Méroé; *Dongolah*, sur le Nil, ville industrieuse et commerçante; *Souakkim*, port important sur la mer Rouge.

3° Égypte. — L'Égypte est bornée, au nord, par la Méditerranée; à l'est, par l'isthme de Suez et le golfe Arabique; au sud, par la Nubie; à l'ouest, par le Sahara et la régence de Tripoli. L'Égypte ne se compose, à proprement parler, que de la vallée du Nil, c'est-à-dire du Delta et d'une largeur de dix à quarante kilomètres sur les deux rives du fleuve, plus quelques oasis isolées dans la partie occidentale. Le reste de cette contrée est un vaste désert couvert de sables et de rochers stériles. — On partage ordinairement l'Égypte en trois grandes régions : la *haute Égypte* ou *Saïd*, la *moyenne Égypte* ou *Ouestanieh*, et la *basse Égypte* ou *Bahari*.

Ce pays est une dépendance de l'empire ottoman. Il est gouverné, au nom du sultan, par un pacha ou vice-roi héréditaire, qui jouit d'un pouvoir absolu. — La population de l'Égypte se compose de Turcs, d'Arabes sédentaires ou nomades, de Cophtes (anciens indigènes), de juifs, et de marchands de plusieurs nations : ces diverses races réunies forment un total de 5 millions d'âmes environ. — — L'islamisme domine chez les Turcs et les Arabes; les Cophtes sont tous chrétiens monophysites.

On trouve en Égypte presque toutes les productions de l'Europe, et en outre le coton, la canne à sucre, l'indigo, la garance, le sésame, le papyrus, le dattier, le palmier, etc. Dans la haute Égypte, il y a de magnifiques carrières de granit et de porphyre : elles ont fourni aux Pharaons les matériaux de ces monuments gigantesques

(temples, pyramides, obélisques, sphinx), dont nous voyons aujourd'hui les restes imposants. — Depuis le commencement de ce siècle, l'Égypte est entrée dans une ère nouvelle de prospérité et de développement industriel et commercial, grâce à l'administration vigoureuse et intelligente, mais malheureusement despotique, du dernier vice-roi, Méhémet-Ali. Les articles sur lesquels s'exerce particulièrement l'industrie des Égyptiens sont les étoffes de soie et de coton, les tapis, les nattes, etc. Plusieurs canaux, creusés ou réparés tout récemment, font communiquer le Nil avec la Méditerranée et le golfe Arabique. Tôt ou tard, l'Égypte est destinée à devenir la grande route commerciale entre l'Europe et les Indes.

Villes principales. — 1° Dans la basse Égypte, le *Caire* (*el Kahira*), 300,000 hab., près de la rive droite du Nil, capitale de toute l'Égypte, et la plus importante par son industrie, son commerce, ses mosquées, ses établissements scientifiques, sa citadelle, etc. Dans les environs est *Ghizeh*, sur la rive gauche du Nil, fameuse par le voisinage des grandes *pyramides*; *Alexandrie*, 50,000 hab., port sur la Méditerranée, jadis capitale de l'empire des Ptolémées, aujourd'hui entrepôt du commerce de l'Europe avec l'Égypte : on remarque son vaste arsenal et le palais du vice-roi; *Aboukir*, *Rosette* et *Damiette* (aujourd'hui déchue), toutes trois sur la Méditerranée; *Suez*, petit port sur la mer Rouge, station des paquebots à vapeur qui font le service de la correspondance entre l'Angleterre et les Indes. — 2° Dans la moyenne Égypte, *Médinet-el-Fayoum* (Arsinoé), dans les environs de laquelle se trouvent le fameux lac Mœris et les ruines du *labyrinthe*, et *Minyeh*, ville importante par son commerce. — 3° Dans la haute Égypte, *Siout* (Lycopolis), importante par son commerce avec le Sennaar et le Kordofan; *Girgeh*, capitale du Saïd, ville riche et bien peuplée; *Kéneh*, entrepôt des caravanes qui se rendent à la Mecque par le port de *Cosséir*, et dans les environs de laquelle est le village de *Denderah* (Tentyris), célèbre par le zodiaque égyptien qu'on y a découvert; *Louqsor* (obélisque) et *Gournah*, villages qui occupent l'emplacement de l'antique *Thèbes* (Diospolis magna), dont les ruines immenses sont encore magnifiques; *Assouan* ou *Syène*, importante sous les Pharaons, et située, pour ainsi dire, sous le tropique du Cancer, etc.

XXXVI.

AMÉRIQUE.

Position géographique, configuration générale, et grandes divisions naturelles. — Diversité de climat et de productions, de populations et d'États. — Mers environnantes, îles et groupes d'îles. — Terres boréales et terres australes.

AMÉRIQUE DU NORD.

Ses montagnes et ses volcans, ses lacs, ses fleuves et ses plaines. — Ses habitants. — Divisions naturelles et politiques. — Possessions de l'Angleterre et de la Russie. — Commerce et villes principales.

L'*Amérique* (ou *Nouveau Monde*) est située à l'ouest de l'Europe et de l'Afrique, et a pour bornes : au nord, l'océan Glacial arctique et la mer Polaire; à l'est, l'océan Atlantique; au sud, l'océan Austral; à l'ouest, le grand Océan, la mer de Behring, et le détroit de Behring qui la sépare de l'Asie. — Ce vaste continent est lui-même formé de deux continents ou presqu'îles, réunis entre eux par l'isthme de *Panama* ou de *Darien*, dont la largeur est de quatre myriamètres environ. De là une division naturelle de l'Amérique en deux parties principales : l'*Amérique du Nord* et l'*Amérique du Sud*.

Le continent de l'Amérique, s'étendant d'un pôle à l'autre, réunit tous les climats et toutes les productions des autres parties du monde. Toutefois on a remarqué que, sous les mêmes latitudes, la température y est généralement plus froide qu'en Europe et en Afrique; ce qu'on explique par le peu de largeur du continent relativement à sa longueur, par la hauteur et la direction des montagnes, et par le nombre et le volume des cours d'eau qui en descendent. Le climat y est généralement salubre, à l'exception des contrées qui avoisinent le golfe du Mexique et dans la plaine de l'Amazone, où la fièvre jaune exerce de terribles ravages. — Le sol est très-fertile, mais il n'est guère cultivé que sur les côtes; à l'intérieur s'étendent de vastes forêts vierges ou d'immenses plaines incultes. Le coton, la canne à sucre, le café, le cacao, le tabac, l'indigo, la vanille, les bois de teinture et d'ébénisterie (campêche, acajou, ébène, etc.), la pomme de terre, le maïs, toutes sortes d'épices et de plantes médicinales (quinquina, jalap, etc.), sont, dans le règne végétal, les productions les

plus remarquables de l'Amérique. — On y trouve beaucoup d'animaux à fourrures (castors, ours, loutres, martres, chinchillas, vigognes, alpagas), le lama, bête de somme particulière à l'Amérique du Sud; beaucoup de singes et d'oiseaux à plumage magnifique, le coq d'Inde ou dindon, qui en est originaire, et l'insecte appelé cochenille. Comme animaux nuisibles, nous citerons le serpent boa et le serpent à sonnettes, le caïman, l'alligator, et une multitude infinie de moustiques et autres insectes fort importuns. Les poissons abondent sur toutes les côtes : on pêche la morue près de Terre-Neuve, on chasse les phoques et les baleines au nord et au sud, et on trouve des perles sur plusieurs parties des côtes. — Les richesses minérales de l'Amérique sont fameuses à juste titre. On y trouve diamants, pierres précieuses, or, argent, platine, mercure, fer, cuivre, étain, plomb, houille, etc. Les mines d'argent du Potose, au Pérou, ont produit des trésors immenses : toutefois, dans ces derniers temps, l'exploitation des mines avait beaucoup perdu de son importance, lorsque la découverte de riches gisements d'or en Californie a ranimé l'ardeur des chercheurs d'or, et rendu, pour ainsi dire, réelle l'existence de l'Eldorado.

La population totale de l'Amérique est évaluée à 50 millions d'habitants. Près de la moitié appartient à la race *européenne*, dont les différents peuples (Espagnols, Portugais, Français, Anglais, Hollandais, etc.) y ont porté leurs religions, leurs langues et leurs usages. Les races indigènes pures, qu'on désigne sous le nom d'*Indiens*, comptent encore dix millions d'individus, la plupart sauvages; mais leur nombre diminue tous les jours. Sept à huit millions appartiennent à la race nègre, qui y a été importée d'Afrique; le reste se compose de races mêlées de noirs et blancs, de blancs et Indiens, d'Indiens et noirs (*mulâtres*, *métis*, *zambos*, etc.).

Tous les États de l'Amérique, à l'exception de l'empire du Brésil, qui est une monarchie constitutionnelle, et des colonies européennes, qui sont soumises au gouvernement de leurs métropoles, ont adopté la forme républicaine.

— Les côtes de l'Amérique sont découpées de manière à former, surtout dans l'Amérique septentrionale, un grand nombre de mers *intérieures* et de *golfes*. Nous citerons d'abord : 1° dans l'Atlantique, la *Méditerranée arctique*, qui comprend les *mers de Baffin* et *d'Hudson*, la *Méditerranée colombienne*, divisée en *golfe du Mexique* et *mer des Antilles* ou *des Caraïbes;* 2° dans le grand Océan, le *golfe de Californie* ou *mer Vermeille*, et la *mer de Behring*, entre l'Amérique et l'Asie; 3° dans l'océan Glacial arctique, les *golfes de Mackenzie, de Kotzebue, de Georges IV*, etc. — On peut encore remarquer les golfes *Saint-Laurent*, *de Campêche*, *de Honduras*, *de Darien*, *de Maracaybo*, *Paria*, *de Saint-Georges*, *de Guayaquil*

et *de Panama;* les baies *Repulse*, *de James*, *Fundy*, *Delaware*, *Chesapeak*, *d'Apalache*, *des Mosquitos*, *Saint-Mathaïs*, etc. — Parmi les *détroits*, on remarque ceux *de Behring*, au nord-ouest; *de Davis*, *de Cumberland*, *de Forbisher*, *d'Hudson* et *de Belle-Isle*, dans la Méditerranée arctique; le canal *de Bahama* et le détroit *de la Floride*, dans la Méditerranée colombienne; le détroit *de Magellan* et celui *de Lemaire*, à l'extrémité méridionale de l'Amérique.— Les principaux *caps* sont ceux de *Farewell*, au sud-est du Groënland; *Catoche*, au nord-est du Yucatan; *Froward* et *Horn*, au sud de la Patagonie et de la Terre de Feu; *Blanc*, *Corrientes* et *San-Lucar*, sur le grand Océan; et le cap *Occidental*, dans le détroit de Behring.

L'Amérique, qui forme elle-même deux grandes *presqu'îles*, offre plusieurs autres presqu'îles secondaires, savoir: le *Labrador*, l'*Acadie* ou *Nouvelle-Écosse*, la *Floride* et l'*Yucatan*, sur l'Atlantique; la *Californie* et l'*Alaska*, sur le grand Océan. — Elle est entourée d'un grand nombre d'îles isolées ou réunies en archipels, telles que: dans la mer Polaire, la *Terre de Baffin;* dans l'océan Glacial arctique, le *Groënland;* dans l'Atlantique, l'*Islande*, la *Terre-Neuve*, les *Bermudes*, le grand archipel des *Antilles* (comprenant les îles *Lucayes* ou *Bahama*, les *grandes Antilles*, les *petites Antilles*, et les *îles sous le Vent*), les îles *Malouines* ou *Falkland*, la *Terre de Feu* et l'*île des États;* dans le grand Océan, l'archipel de *Chiloé*, le groupe des *Gallapagos*, l'archipel de *Quadra et Vancouver*, et les *îles Aléoutiennes.*

Les géographes regardent comme dépendances de l'Amérique les terres presque inhabitées et en partie couvertes de glaces qu'on a récemment découvertes dans le voisinage des deux pôles. Tels sont: au nord-est de l'Amérique, dans la mer Polaire, le *Devon septentrional*, la *Géorgie septentrionale*, l'archipel de *Baffin-Parry*, etc., aux Anglais, et l'île de *Jean Mayen*, à l'est du Groënland, aux Danois; — et au sud de la Patagonie, la *Nouvelle-Géorgie*, l'archipel de *Sandwich*, les *Orcades* et les *Shetland australes*, les *Terres de Louis-Philippe*, *de Palmer*, *de Graham*, les îles *Alexandre Ier* et *Pierre Ier*, etc.

AMÉRIQUE DU NORD.

Montagnes. — L'Amérique septentrionale est traversée dans toute sa longueur, dans la direction du nord-ouest au sud-est, par une grande chaîne de montagnes qui prend successivement les noms de *Montagnes Rocheuses* dans la Nouvelle-Bretagne et les Etats-Unis, de *Sierra Verde*, *Sierra Madre*, *Cordillère* ou *Andes du Mexique*,

dans le Mexique, de *Cordillère de Guatemala* dans l'Amérique centrale. — Dans les États-Unis, entre le Mississipi et le fleuve Saint-Laurent, s'étend la chaîne des monts *Alleghanys* ou *Apalaches*, et les *Montagnes Bleues*. — On y remarque beaucoup de volcans, dont les plus connus sont : l'*Orizaba* et le *Popocatepetl*, dans les Andes du Mexique, le *Saint-Élie* dans les Montagnes Rocheuses, et l'*Hékla* dans l'Islande.

Rivières. — L'océan Arctique reçoit le *Mackenzie;* — l'océan Atlantique, le *Saint-Laurent*, le *Connecticut*, la *Delaware*, le *Susquehannah*, le *Potomac*, etc.; — le golfe du Mexique, le *Mississipi* ou *Meschacebé*, grossi du *Missouri*, de l'*Ohio* et de l'*Arkansas*, la *Rivière Rouge* et le *Rio Bravo del Norte;* — le grand Océan, le *Rio Colorado* et l'*Orégon* ou *Colombia*.

Lacs. — L'Amérique du Nord est la partie du monde qui renferme le plus de lacs. On remarque entre autres : 1° à l'ouest de la mer d'Hudson, les lacs du *Grand Ours*, de l'*Esclave*, d'*Ouinipeg;* 2° au sud de cette même mer, dans la région dite des grands lacs, les lacs *Supérieur*, *Michigan*, *Huron*, *Érié*, *Ontario*, qui tous communiquent ensemble, et écoulent leurs eaux par le fleuve Saint-Laurent (entre le lac Érié et le lac Ontario se trouve la fameuse *cataracte de Niagara*) ; 3° dans les États-Unis, le lac *Champlain ;* 4° au sud, dans le Guatemala, le lac de *Nicaragua*.

Plaines. — Toute la partie centrale de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire le vaste espace qui s'étend depuis l'embouchure du Mackenzie dans l'océan Glacial, jusqu'à celle du Mississipi dans le golfe du Mexique, ne forme, pour ainsi dire, qu'une immense plaine embrassant presque en entier les bassins du Mackenzie, du Saint-Laurent, du Missouri et du Mississipi. Sa superficie peut être évaluée à 10 millions de kilomètres carrés. Au nord, pendant une grande partie de l'année, elle se trouve couverte de glaces et de neiges; au centre et au sud, elle produit de grands végétaux herbacés qui s'élèvent jusqu'à plus de six pieds. Ces vastes solitudes, qu'on appelle *savanes* ou *prairies*, ne sont guère parcourues que par d'immenses troupeaux de buffles, de cerfs et de daims sauvages. Cependant elles finiront un jour par disparaître devant les empiétements continuels des colons américains.

Habitants. — La population de l'Amérique du Nord se compose de colons européens, de nègres et d'Indiens. La race anglaise domine dans l'Amérique anglaise, dans le nord des États-Unis et une partie des Antilles; la race espagnole, dans le Mexique, le Guatemala, le sud des États-Unis et les grandes Antilles; la race française, dans le Canada et les petites Antilles. — Les nègres esclaves sont encore nombreux dans les États méridionaux de l'Union; Haïti est tout entière habitée par des nègres libres et des mulâtres. — Les tribus indiennes les

plus importantes appartiennent aux familles suivantes : la famille des *Esquimaux*, dans le Groënland, le Labrador et les contrées voisines ; la famille *lennape* (Algonquins ou Chippaways, Knistenaux, Lenni-lennape ou Delaware, Illinois, Ottogamis, etc.), dans le bassin du Mackenzie, le Canada et le nord-est des États-Unis ; la famille *hurone* ou *iroquoise*, fort réduite aujourd'hui, près des grands lacs ; la famille *Mobile-Natchez* (Criks, Séminoles, Chaktas ou Têtes plates, Chérokis, etc.), dans le sud des États-Unis ; la famille des *Sioux-Osages* (Sioux ou Dacotas, Mandanes, Osages), dans le bassin du Missouri et du haut Mississipi ; la famille *colombienne* (Serpents ou Têtes plates), dans le bassin de la Colombia ; la famille des *Pawnees* (Indiens loups et Cumanches), sur les bords de la rivière Platte et dans le Texas ; la famille des *Apaches* et celle des *Yaquis*, dans la Californie ; la famille mexicaine ou des *Aztèques*, jadis une des plus puissantes et des plus civilisées de l'Amérique du Nord ; les *Mosquitos*, dans le Honduras, etc.

Divisions. — Nous distinguerons dans l'Amérique du Nord sept grandes divisions : le *Groënland*, la *Nouvelle-Bretagne*, l'*Amérique russe*, les *États-Unis*, le *Mexique*, les *républiques de l'Amérique centrale*, et les *Antilles*.

GROENLAND. — Située au nord-est de l'Amérique, entre l'Atlantique, la mer de Baffin et l'océan Arctique, cette région glaciale n'a pour tous habitants que quelques peuplades d'Esquimaux. Les Danois ont fondé sur la côte occidentale les établissements d'*Opernawick* et de *Julianeshaab*. — Nous y joindrons, comme dépendances du Groënland, les petites îles répandues sur les côtes, et l'*Islande* (capitale *Reikiavik*), dont nous avons déjà parlé. (Voy. n° XXI.)

NOUVELLE-BRETAGNE. — La Nouvelle-Bretagne, qu'on appelle aussi *Amérique anglaise*, a pour limites : au nord, l'océan Glacial arctique ; à l'est, la mer de Baffin, le détroit de Davis et l'Atlantique ; au sud, les États-Unis ; à l'ouest, le grand Océan et l'Amérique russe. — Elle comprend, outre la grande presqu'île du *Labrador*, au nord-est, le *Canada*, le *Nouveau-Brunswick*, la *Nouvelle-Écosse*, l'île de *Cap-Breton*, celles du *Prince Édouard* et de *Terre-Neuve*, à l'est ; et à l'ouest, d'immenses espaces que parcourent les chasseurs de la *Compagnie de la baie d'Hudson* et un grand nombre de tribus d'Indiens indépendants, tels que les *Esquimaux*, les *Algonquins*, les *Assiniboines*, les *Knistenaux*, etc. Il faut y joindre les terres arctiques anglaises dont nous avons parlé ci-dessus, l'archipel de *Quadra et Vancouver* dans le grand Océan, et les îles *Bermudes* à l'est des États-Unis. — Les villes les plus importantes de l'Amérique anglaise sont : dans le Canada : *Québec*, sur la gauche du Saint-Laurent, dans le bas Canada, capitale de toutes les possessions anglaises, ville très-forte, industrie, commerce, établissements littéraires (40,000

hab.); ***Montréal***, dans une île du Saint-Laurent, établissements littéraires, grande navigation à vapeur et commerce (40,000 hab.); *Kingston*, dans le haut Canada, à l'issue du Saint-Laurent, dans le lac Ontario, lieu de réunion du parlement; *York* ou *Toronto*, sur le lac Ontario; — dans la Nouvelle-Écosse, *Halifax*, beau port, 20,000 hab.; — dans l'île de Terre-Neuve, *Saint-John*, beau port, pêche de la morue, 15,000 hab.

AMÉRIQUE RUSSE. — Elle est située à l'extrémité nord-ouest de l'Amérique septentrionale, et se compose d'une *partie insulaire*, comprenant les *îles Aléoutiennes*, le groupe de *Kodiak*, l'île *Sitka* ou de *Georges III* (où se trouve *Nouvel-Arkhangel*, chef-lieu de toute l'Amérique russe), et d'une *partie continentale* qui est presque inconnue, et où est situé le volcan du mont Saint-Élie, dans le pays des Koluches.

XXXVII.

ÉTATS-UNIS.

Étendue et limites. — Configuration générale, climat et productions. — Montagnes, fleuves, lacs, canaux, et autres voies de communication. — Population, cultes, forme de gouvernement, divisions politiques. — Industrie, commerce, puissance maritime.

1° *Étendue et limites.* — Les *États-Unis*, qu'on appelle aussi *Union* et *Confédération anglo-américaine*, sont compris entre le 25° et 52° de latitude nord, et 70° et 127° de longitude ouest. Ils ont pour limites : au nord, l'Amérique anglaise; à l'est, l'océan Atlantique; au sud, le golfe du Mexique; au sud-ouest, la république mexicaine; à l'ouest, le grand Océan.

2° *Configuration générale.* — Cette immense contrée est traversée par plusieurs chaînes de montagnes : à l'est, par les monts *Alleghanys*, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'à l'État d'Alabama, auxquels il faut rattacher les monts *Cumberland* et les *montagnes Bleues*; au sud-ouest, par les monts *Ozark*, depuis les bords du Missouri jusqu'au Mexique; à l'ouest, les *montagnes Rocheuses*. Entre ces grandes chaînes s'étendent les prairies ou *savanes*, dont nous avons déjà parlé. (Voy. le n° précédent.)— Comme principaux fleuves, nous citerons d'abord le *Mississipi* ou *Meschacebé*, qui, avec son plus grand affluent, le *Missouri*, offre le plus long cours d'eau connu. Le Mis-

sissipi reçoit en outre l'*Ohio*, l'*Arkansas* et la *rivière Rouge*, et se jette dans le golfe du Mexique, près de la Nouvelle-Orléans. Viennent ensuite : la *Mobile* et la *Sabine*, aussi affluents du golfe du Mexique ; la *Savannah*, le *Roanoke*, le *Potomac*, la *Susquehannah*, la *Delaware*, l'*Hudson*, le *Connecticut*, affluents de l'Atlantique ; le *Rio de Frazer* et la *Columbia* ou *Orégon*, affluents du grand Océan. Les grands lacs *Supérieur*, *Huron*, *Érié*, *Ontario*, et le fleuve *Saint-Laurent* dans une partie de son cours, séparent les États-Unis du Canada ; le lac *Michigan* est compris tout entier dans les États-Unis.

L'industrie et l'activité des Américains ont multiplié les voies de communication sur le territoire des États-Unis. Outre les voies naturelles qu'offrent les grands fleuves, une multitude de *canaux* sillonnent en tous sens cette vaste contrée : leur développement dépasse aujourd'hui 7,000 kilomètres. On peut se faire une idée de l'étendue de la navigation intérieure de l'Union, quand on sait qu'un navire peut aller de New-York à la Nouvelle-Orléans (4,348 kilom.) à l'aide du *grand canal d'Érié* et du *grand canal de l'Ohio*, qui relient entre eux l'Hudson et le Mississipi. — Les chemins de fer sont tout aussi nombreux et tout aussi étendus. On les divise en quatre classes : la première, qui embrasse tout le littoral oriental, et présente un développement total de 1,600 kil. ; la seconde, qui comprend les nombreux chemins qui se dirigent des bords de l'Atlantique vers l'intérieur ; la troisième, qui comprend les lignes qui bordent les grands lacs, et relient entre eux les divers canaux et rivières navigables ; la quatrième enfin, qui embrasse tous les chemins construits pour les besoins des exploitations particulières, et dont le nombre est très-considérable.

3° *Climat*, *productions*, *population*. — Le climat varie suivant les latitudes : très-froid au nord et à l'ouest, variable au centre, très-chaud au sud, insalubre sur les côtes et dans les plaines marécageuses qui bordent les grands fleuves, très-sain sur les hauteurs. L'intérieur du pays est couvert de savanes et d'immenses forêts, qui du reste diminuent tous les jours, pour faire place à des plaines cultivées. Ces plaines produisent en abondance toutes sortes de céréales, la pomme de terre, le riz, la canne à sucre, et surtout le coton et le tabac. Les montagnes renferment des mines de fer, de cuivre, de plomb, d'alun, de sel gemme, de houille, etc. On trouve aux États-Unis tous les animaux domestiques et sauvages de l'Europe, et en outre le couguar, le moose ou daim d'Amérique, le castor, l'opossum, le bison, le dindon sauvage, le ramier voyageur, l'oiseau-moqueur, le colibri, etc.

La population des États-Unis, qu'on évalue à 18 millions d'habitants, se compose en grande partie d'Européens, dont les sept dixièmes sont d'origine anglaise : ces derniers forment deux types

distincts, le type aristocratique ou *virginien*, et le type bourgeois ou *yankee*. Viennent ensuite les métis, les nègres libres ou esclaves (ces derniers beaucoup plus nombreux au midi qu'au nord), et enfin les indigènes, dont le nombre décroît tous les jours, et qui sont de plus en plus refoulés vers l'ouest. (Voy. le n° précédent). — Tous les cultes sont tolérés aux États-Unis, mais la religion réformée y domine : les sectes innombrables qui en sont sorties semblent s'y être donné rendez-vous (presbytériens, anglicans, méthodistes, congrégationalistes, quakers, moraves, etc., etc.).

4° *Gouvernement, divisions.* — Les États-Unis forment une république fédérative, composée de trente *États*, et de plusieurs *territoires* et *districts*. Ces trente États sont indépendants les uns des autres pour toutes les affaires d'intérêt local, et ont chacun leur gouvernement particulier. Pour les affaires qui intéressent la confédération tout entière, il y a un gouvernement général qui réside à Washington, dans le *district fédéral*, et qui se compose d'un *président* élu pour quatre ans, d'un *vice-président*, et d'un *congrès* formé de deux chambres, le *sénat* et la *chambre des représentants*. Les pays appelés territoires sont régis, ainsi que le district fédéral, par le gouvernement général ; lorsque leur population atteint 60,000 habitants, ils sont admis à prendre rang d'État. Voici les noms des trente États et de leurs capitales :

	États.	*Chefs-lieux.*
A l'est :	Maine,	Augusta.
	New-Hampshire,	Concord.
	Vermont,	Montpellier.
	Massachussets,	Boston.
	Rhode-Island,	Newport et Providence.
	Connecticut,	Hartford et Newhaven.
	New-York,	Albany.
	New-Jersey,	Trenton.
	Pensylvanie,	Harrisburg.
	Delaware,	Dover.
	Maryland,	Annapolis.
	Virginie,	Richmond.
	Caroline du Nord,	Raleigh.
	Caroline du Sud,	Columbia.
	Géorgie,	Milledgeville.
Au sud :	Floride,	Tallahassee.
	Alabama,	Tuscaloosa.
	Mississipi,	Jackson.
	Louisiane,	Nouvelle-Orléans.
	Texas,	Austin.

Au centre :	**Arkansas,**	**Littlerock.**
	Missouri,	**Jefferson.**
	Kentucky,	**Francfort.**
	Tennessee,	**Nashville.**
	Illinois,	**Springfield.**
	Indiana,	**Indianapolis.**
	Ohio,	**Columbus.**
	Michigan,	**Détroit.**
	Iowa,	**Burlington.**
	Ouisconsin,	**Madison.**

Territoires et districts. — Territoire de l'ouest (Mandanes, Sioux, Ozark), district de l'*Orégon* ; district *fédéral* ou *Columbia* (capit. Washington), etc.

5° *Villes principales.* — Les villes les plus importantes des États-Unis sont : *Washington*, sur le Potomac, capitale de l'Union et du district fédéral, siége du congrès et du gouvernement (capitole, arsenal, observatoire), 25,000 hab. ; *Boston*, capitale du Massachussets, évêché, port sur l'Atlantique, ville belle et commerçante, 95,000 hab. ; *New-York*, dans l'État de ce nom, sur le golfe de Long-Island, à l'embouchure de l'Hudson, la ville la plus importante de l'Union par sa population, son commerce et sa marine, 350,000 hab. ; *Philadelphie*, dans la Pensylvanie, sur le Delaware, manufactures nombreuses, commerce et marine considérables, 230,000 hab. ; *Baltimore*, dans le Maryland, archevêché, grand marché de farine, établissements littéraires, 110,000 hab. ; *Charlestown*, vaste port sur l'Océan, ville la plus peuplée des États méridionaux, après la Nouvelle-Orléans, 30,000 hab. ; la *Nouvelle-Orléans*, capitale de la Louisiane, à l'embouchure du Mississipi, grand commerce de coton, fortifications importantes, climat malsain, 100,000 hab. ; *Austin*, capitale du Texas, qui, après s'être séparé du Mexique en 1835, et avoir existé onze ans comme république indépendante, a été annexé aux États-Unis en 1846.

6° *Industrie et commerce.* — Depuis le commencement de ce siècle, les États-Unis ont fait dans l'industrie et le commerce des progrès extraordinaires, et tout semble indiquer qu'ils marcheront longtemps encore dans cette voie d'accroissement. De toutes parts on a vu s'élever des manufactures dont les produits égalent presque ceux des meilleures fabriques de l'Europe, et les dépassent même quelquefois, les machines à vapeur, par exemple. En 1803, il n'y avait que quatre filatures de coton aux États-Unis ; en 1841, on en comptait douze cent quarante, travaillant annuellement 40 millions de kilog. de cette matière. — La marine marchande s'est également accrue dans des proportions telles, que les États-Unis peuvent être

facilement regardés comme la seconde puissance maritime du globe. C'est surtout dans la navigation à vapeur que les progrès ont été le plus considérables : en 1835, l'Union comptait cinq cent quatre-vingt-huit steamers jaugeant 153,000 tonneaux ; en 1841, huit cent cinquante jaugeant environ 180,000 tonneaux; aujourd'hui elle en compte plus de mille. Il y a quelques années, il fallait de quarante à soixante jours pour traverser l'Atlantique : aujourd'hui cette traversée s'opère en moins de quinze jours.

XXXVIII.

MEXIQUE ET AMÉRIQUE CENTRALE.

Configuration, étendue et limites respectives. — Montagnes et volcans, lacs et rivières. — Climat, productions, divisions naturelles et politiques. — Population, commerce et villes principales. — Golfe du Mexique et mer des Antilles.

MEXIQUE.

Le *Mexique*, qu'on appelle aussi *République mexicaine*, a pour limites : au nord et au nord-est, les États-Unis; à l'est, le golfe du Mexique; au sud, le Guatemala; au sud-ouest et à l'ouest, le grand Océan. — On y remarque deux presqu'îles, celle de *Californie* au nord, et celle d'*Yucatan* au sud, où les Anglais ont fondé la colonie de *Balize*. L'intérieur du Mexique forme un plateau très-élevé, qui s'abaisse vers le nord, et qui est dominé, dans toute son étendue du nord-ouest au sud-est, par la grande chaîne des Cordillères (Voy. nº XXXVI) : cette chaîne renferme beaucoup de volcans. — Les lacs sont nombreux, surtout sur les côtes et dans la vallée de Mexico. — Les principaux fleuves sont : le *Rio del Norte*, le *Santander*, le *Tampico*, le *Tabasco*, affluents du golfe du Mexique; le *Sacramento*, le *Rio Colorado*, le *Rio Grande*, le *Rio Verde*, affluents du grand Océan.

Le climat du Mexique est très-salubre et très-agréable dans l'intérieur ; mais il est très-chaud et très-malsain sur les côtes. Le Mexique possède les mines les plus riches du monde : on vient de découvrir en Californie des quantités d'or prodigieuses. Le sol est généralement fertile. Le tabac, le sucre, le coton, le cacao, la vanille, les bois de teinture (bois de campêche), d'ébénisterie, etc., sont les

principales productions. L'industrie et le commerce sont peu développés. La population du Mexique s'élève à 8 millions d'habitants environ, Européens (de race espagnole) et indigènes. — La religion dominante est le catholicisme.

Le Mexique s'était organisé, en 1835, en une fédération de vingt États, sur le modèle des États-Unis; depuis 1835, il forme une *république* gouvernée par un chef suprême, et divisée en vingt-trois départements. Quelques-uns de ces départements ont toutefois conservé leur indépendance, l'Yucatan, par exemple.

Villes principales. — *Mexico*, capitale de la république, sur le lac de Tezcuco et près d'un terrible volcan, églises nombreuses et magnifiques, 180,000 hab.; au sud de cette ville, *la Puebla*, 78,000 hab.; *Vera-Cruz*, port sur le golfe du Mexique, jadis important, aujourd'hui bien déchu, fameuse citadelle de *Saint-Jean d'Ulloa*, prise par les Français en 1838; *Mérida*, capitale de l'Yucatan, au nord de la baie de *Campêche*, célèbre par ses bois de teinture; *Acapulco*, sur le grand Océan, le plus beau port du Mexique; au nord de Mexico, *Valladolid*, *Queretaro*, *Guanaxuato*, très-riche mine d'argent, 60,000 hab.; *Guadalaxara*, 80,000 hab.; *San-Luis de Potosi*; *Tampico*, port sur le golfe du Mexique; plus au nord, les villes sont sans importance: nous ne citerons que *San-Francisco*, dans le golfe de Californie, à l'embouchure du Sacramento, rendez-vous général de tous les chercheurs d'or.

AMÉRIQUE CENTRALE.

Cette contrée, resserrée entre le grand Océan et la mer des Antilles, et bornée au sud par la république mexicaine, au sud-est par l'isthme de Panama, formait, avant 1839, la *confédération de l'Amérique centrale;* aujourd'hui elle est partagée en cinq républiques distinctes: *Guatemala*, *San-Salvador*, *Honduras*, *Nicaragua* et *Costa-Rica*.

L'Amérique centrale est traversée, comme le Mexique, par la chaîne des Cordillères; on y remarque un grand lac, celui de Nicaragua, et un assez grand nombre de rivières dont le cours est très-restreint. Le sol est d'une grande fertilité, l'industrie peu importante, et le commerce assez actif. — La population s'élève à 1,700,000 hab., tous catholiques.

Les endroits principaux sont : *Nouvelle-Guatemala*, capitale du Guatemala, sur un plateau, au milieu d'une campagne fertile, 50,000 hab. (le *Vieux-Guatemala*, quoique ruiné par un tremblement de terre, compte encore 18,000 hab.); — *San-Thomas*, port superbe sur l'Atlantique, près duquel est venu s'établir en 1843 une colonie

belge; — *San-Salvador*, capitale de la république de ce nom, et *Sonsonate*, port important sur le grand Océan (exportation d'indigo et de cochenille); — *Comayagua*, capitale du Honduras, 20,000 hab.; — *Léon*, évêché, capitale du Nicaragua, 38,000 hab.; — *San-José de Costa-Rica*, capitale du *Costa-Rica*.

ÎLES.

Les îles répandues entre les deux Amériques, dans le golfe du Mexique et la mer des Antilles, sont ordinairement partagées en trois grands groupes : l'*archipel de Bahama* ou îles *Lucayes*, les *grandes Antilles* et les *petites Antilles*, parmi lesquelles on distingue les *îles du Vent* et les *îles sous le Vent*. Toutes les îles, à l'exception de la république indépendante d'Haïti, sont aujourd'hui des colonies européennes, et possédées par les Anglais, les Espagnols, les Français, les Danois, les Hollandais et les Suédois.

Dans toutes ces îles le climat est brûlant : on n'y connaît que deux saisons, l'une sèche, qui dure neuf mois, et l'autre pluvieuse; il y éclate des tempêtes et des ouragans épouvantables; les fièvres y font d'affreux ravages. En compensation, le sol est d'une fertilité prodigieuse : on y cultive en grand la canne à sucre et le cafier. Les habitants sont tous Européens (blancs ou créoles), ou nègres et mulâtres : on n'y trouve plus d'indigènes.

LUCAYES. — L'archipel des Lucayes ou de Bahama, situé au nord des grandes Antilles, et séparé de la Floride par le canal de Bahama, s'étend sur une longueur de 1,300 kilomètres, et compte plus de cinq cents îles ou îlots, dont la principale est *Grande-Bahama*, au nord-ouest. On y remarque *Guanahani* ou *San-Salvador*, où débarqua Christophe Colomb pour la première fois, en 1492. Ces îles comptent 15,000 hab. (dont les deux tiers sont noirs); elles appartiennent à l'Angleterre.

GRANDES ANTILLES. — Elles se composent de quatre grandes îles : *Cuba*, *Haïti*, *Porto-Rico* et la *Jamaïque*, et de plusieurs petites sans importance. — *Cuba* et *Porto-Rico*, séparées l'une de l'autre par Haïti, appartiennent aux Espagnols, et forment deux capitaineries générales : on remarque dans la première, *la Havane*, sur la côte nord, ville très-grande et très-forte, et fameuse par ses cigares, 140,000 hab., et *Santiago de Cuba*, sur la côte sud, très-beau port, 25,000 hab.; dans la seconde, *Saint-Jean de Porto-Rico*, chef-lieu de l'île. — *La Jamaïque*, au sud de Cuba, appartient aux Anglais : cette île, célèbre par son rhum, a pour chef-lieu *Kingston*, ville très-commerçante, sur la côte sud-est. — *Haïti* ou *Saint-Domingue*, possédée autrefois en commun par les Espagnols et les Français, est

aujourd'hui indépendante, et forme depuis 1846 deux républiques rivales, la *république haïtienne* à l'ouest, et la *république dominicaine* à l'est. La population de ces deux républiques appartient à la race nègre. On y remarque : *Port-au-Prince*, capitale de la république haïtienne, au fond du golfe de Gonave, avec un bon port, 20,000 hab.; *Cap Haïtien*, au nord-ouest; *Saint-Domingue*, au sud, capitale de la république dominicaine.

Petites Antilles. — *Iles du Vent.* — Elles forment un demi-cercle qui s'étend de Porto-Rico à la côte de l'Amérique méridionale. Les principales sont : *Antigoa*, *Saint-Christophe*, *la Barboude*, *la Dominique*, *Sainte-Lucie*, *Saint-Vincent*, *Grenade*, *la Barbade*, etc., aux Anglais; — *la Guadeloupe* (ch.-l. la Basse-Terre), la *Martinique* (ch.-l. le Fort-Royal), moitié de *Saint-Martin*, *Marie-Galante*, *la Désirade*, *les Saintes*, aux Français; — *Sainte-Croix*, *Saint-Thomas* et *Saint-Jean*, aux Danois; — *Saint-Eustache* et moitié de *Saint-Martin*, aux Hollandais; — *Saint-Barthélemy*, aux Suédois.

Iles sous le Vent. — Elles sont rangées le long de la côte septentrionale de l'Amérique du Sud. Nous citerons : *Tabago* et *la Trinité*, les deux plus considérables, aux Anglais; — *Aruba*, *Bonair*, *Curaçao*, aux Hollandais; — *Marguerite*, à la république de Vénézuéla, dans l'Amérique du sud, etc.

XXXIX.

AMÉRIQUE DU SUD.

Ses montagnes, ses plateaux, ses volcans. — Ses lacs, ses fleuves et ses plaines; son climat et ses productions. — Divisions naturelles et politiques. — Principaux États et possessions actuelles des nations européennes. — Commerce et villes principales. — Détails particuliers sur le Brésil et les Guyanes.

L'Amérique du Sud forme une immense presqu'île triangulaire, rattachée au nord-ouest à l'Amérique du Nord par une étroite langue de terre, l'isthme de Panama, et baignée au nord par la mer des Antilles, à l'est par l'océan Atlantique, au sud par l'océan Austral, à l'ouest par le grand Océan.

Montagnes, etc. — L'Amérique du Sud est traversée dans toute sa longueur par la grande chaîne des *Andes* ou *Cordillères*, qui fait suite

aux Cordillères de l'Amérique septentrionale, et longe les côtes baignées par le grand Océan. Cette chaîne renferme des pics très-élevés, et un grand nombre de volcans redoutables : le *Nevado d'Illimani* (7,300 m.) et le *Nevado de Sorata* (7,700 m.), dans la Bolivie; le *Chimborazo* (6,500 m.), le volcan de *Cotopaxi* (5,800 m.), le volcan d'*Antisana* (5,900 m.), dans la république de l'Équateur; le *Pichincha* (5,700 m.), dans le Pérou; le volcan d'*Aconcagua* (7,300 m.), dans le Chili, etc. — A cette chaîne principale il faut rattacher plusieurs chaînes secondaires qui étendent leurs ramifications dans la Colombie, dans les Guyanes et dans le Brésil. Les noms de ces différentes chaînes sont peu connus, et elles ne présentent point de cimes remarquables. — L'Amérique du Sud offre plusieurs *vallées* très-intéressantes, soit par leur hauteur, soit par la variété de leurs productions végétales : telles sont les vallées de *Cauca*, du *Magdalena* et surtout de *Quito*, dans la Colombie, et la vallée de *San-Francisco*, dans le Brésil. — Elle renferme aussi un grand nombre de plateaux d'une immense étendue; les principaux sont : le plateau *Péruvien*, dont la hauteur varie de 1,200 à 2,700 m.; le plateau *Colombien*, qui atteint 2,900 m.; le plateau de la *Guyane*, qui est peu élevé; le plateau *Brésilien* et le plateau *Central*, qui sont tous deux fort étendus.

Fleuves, etc. — Les principaux fleuves de l'Amérique du Sud sont: le *Magdalena*, tributaire de la mer des Antilles; l'*Orénoque*, l'*Esséquébo*, l'immense fleuve des *Amazones* ou le *Maragnon*, qui reçoit le *Rio-Negro*, la *Madeira*, le *Xingu*, etc., et se précipite dans l'Atlantique par un immense estuaire, après un cours de plus de 4,000 kilomètres; le *Tocantins*, le *San-Francisco*, le *Rio de la Plata*, formé de la réunion de l'*Uruguay* et du *Parana*, grossi lui-même du *Paraguay*; le *Rio-Colorado*, le *Rio-Negro*, tous affluents de l'Atlantique, etc. Les affluents du grand Océan ne sont pas importants. — Parmi les principaux lacs, on cite surtout le grand lac de *Titicaca*, entre le Pérou et la Bolivie; le lac *Lauri*, d'où sort la haute Amazone ou Tunguragua; le lac ou golfe de *Maracaybo*, dans la Colombie; le lac de *los Patos*, et le vaste marais de *Xerayes*, dans le Brésil, ainsi qu'un grand nombre de marais ou de lagunes formées par les débordements des grands fleuves dans la saison des pluies, et improprement appelés lacs. — Les bassins de l'Orénoque, de l'Amazone, offrent de vastes *plaines* fort remarquables: celles de l'Orénoque, auxquelles on donne le nom de *llanos*, manquant absolument d'arbres et couvertes d'innombrables graminées, ont quelque ressemblance avec les savanes de l'Amérique du nord. Les plaines de l'Amazone, presque toujours inondées, sont couvertes d'immenses forêts presque impraticables: leur superficie atteint 8 millions de kilomètres carrés. Les plaines du Rio de la Plata, dont la superficie est d'un tiers moins grande, sont, comme celles de l'Orénoque, couvertes de

plantes et d'herbages, et n'offrent point de forêts : on leur donne le nom de *pampas*.

Climat, productions. — Le climat de l'Amérique du Sud est nécessairement très-varié : brûlant, humide et malsain dans les régions équatoriales et sur les bords des grands fleuves, très-chaud et très-sec sur les côtes du Brésil méridional, tempéré et agréable sur le flanc occidental des Andes et dans leurs principales vallées, très-froid sur les hauteurs et dans l'extrémité méridionale de l'Amérique. De fréquents tremblements de terre ravagent les contrées traversées par les Andes. — Le sol de l'Amérique du Sud est très-riche en productions minérales. On y trouve des mines d'or et d'argent inépuisables (Colombie et Pérou), de platine, de sel, de diamants et de pierres précieuses (Brésil). — Les forêts produisent des bois de toutes sortes (de teinture, d'ébénisterie, etc.), des plantes médicinales (quinquina, salsepareille, ipécacuanha, jalap), des épices et des drogues de tout genre, d'excellent cacao, du tabac, des patates ou topinambous, du coton, de l'indigo, etc. Les contrées chaudes abondent en jaguars, tapirs, singes, lamas, vigognes, chinchillas, etc. ; oiseaux de proie (condors, vautours), ou à plumage varié (perroquets, etc.), alligators, caïmans, serpents et insectes de toutes sortes ; les animaux domestiques de l'Europe y ont multiplié prodigieusement ; d'immenses troupeaux de bœufs et de chevaux sauvages errent dans les pampas de Buénos-Ayres, et leurs cuirs sont l'objet d'un commerce considérable.

Divisions. — L'Amérique du Sud peut se partager en dix régions principales : la *Colombie*, le *Pérou*, la *Bolivie*, le *Chili*, la *Patagonie*, la *Confédération du Rio de la Plata*, l'*Uruguay*, le *Paraguay*, l'*empire du Brésil* et les *Guyanes*.

1° Colombie. — La Colombie a pour bornes : au nord, la mer des Antilles ; à l'est, l'Atlantique et la Guyane anglaise ; au sud, le Brésil et le Pérou ; à l'ouest, le grand Océan. — La Colombie, après avoir existé de 1819 à 1831 comme une seule et grande république, dite *république de Colombie*, s'est partagée en trois républiques distinctes : *Vénézuéla* au nord-est, *Nouvelle-Grenade* à l'ouest, et *Équateur* au sud. — On y compte environ 3 millions d'habitants, tous catholiques. — Les villes principales sont, dans le Vénézuéla : *Caracas*, capitale, archevêché, centre d'un grand commerce avec l'intérieur, 35,000 hab., et *Maracaybo*, port sur le golfe de même nom ; — dans la Nouvelle-Grenade, *Santa-Fe de Bogota*, naguère capitale de la Colombie, et aujourd'hui de la Nouvelle-Grenade, 40,000 hab. ; *Carthagène*, port magnifique sur la mer des Antilles, commerce considérable, 16,000 hab. ; *Panama*, sur l'isthme de ce nom, ch.-l. d'un département qui vient de se déclarer indépendant ; — dans l'Équateur, *Quito*, capitale, dans une vallée très-élevée et où règne une température délicieuse, 70,000

hab., et *Guayaquil*, port important sur le golfe de même nom.

2° Pérou. — Le Pérou est borné au nord par l'Équateur, au nord-est par le Brésil, à l'est et au sud par la Bolivie, à l'ouest par le grand Océan. — Il s'est constitué en république depuis 1821, et compte 1,700,000 hab. C'est un pays sablonneux et aride; il est renommé pour la richesse de ses mines d'or et d'argent. — Les villes principales sont : *Lima*, capitale, à 2 kil. de la mer, ville très-riche et très-industrieuse, magnifiques églises, 70,000 hab.; *Callao*, port de Lima; *Truxillo*, au nord, évêché, port; *Cuzco*, au sud-est, dans une belle vallée, jadis capitale de l'empire des Incas, et seconde ville de la république, 40,000 hab.; *Aréquipa*, au sud, évêché, ville industrieuse et commerçante, 30,000 hab.

3° Bolivie. — La Bolivie est bornée à l'ouest et au nord par le Pérou, à l'est par le Brésil et le Paraguay, au sud par la confédération du Rio de la Plata et le Chili, à l'ouest par le grand Océan. — Ce pays, qui a pris son nom de *Bolivar*, son libérateur, forme une république indépendante depuis 1825. Il compte 1,300,000 hab., tous catholiques. — Villes principales : *Chuquisaca* ou *la Plata*, capitale, au centre, sur un plateau très-élevé, archevêché, université, riche mine d'argent, 14,000 hab.; *la Paz d'Ayacucho*, au nord-est, à 3,800 mètres de hauteur, la plus peuplée (40,000 hab.) et la plus commerçante de la république; *Potosi*, au sud-est, à 4,300 mètres de hauteur, si célèbre par ses mines d'argent, aujourd'hui presque abandonnées (12,000 hab.).

4° Chili. — Le Chili, situé au sud de la Bolivie, se compose d'une longue langue de terre resserrée entre les Andes et le grand Océan; l'archipel de *Chiloé* en dépend. — Le Chili forme, depuis 1818, une république indépendante qui compte 1,500,000 hab., tous catholiques. Les tremblements de terre y sont fréquents. — Il a pour capitale *Santiago*, ville florissante, située dans une plaine élevée et délicieuse (75,000 hab.), et pour ville principale *Valparaiso*, premier port marchand du Nouveau Monde sur le grand Océan (35,000 hab.).

5° Patagonie. — Cette région australe, à peu près inconnue, généralement froide et stérile, n'est habitée que par des peuplades indigènes, telles que les *Araucans*, nation guerrière et industrieuse, dont la plus grande partie habite le Chili méridional; les *Patagons*, célèbres par leur haute taille; les *Puelches*, etc.

6° Confédération du Rio de la Plata. — Cette confédération est bornée : au nord, par la Bolivie; à l'est, par le Paraguay, le Brésil, l'Uruguay et l'Atlantique; au sud, par la Patagonie; à l'ouest, par le Chili. — Désolé par la guerre civile et l'anarchie, ce pays n'a pas de divisions politiques bien déterminées. Il est indépendant depuis 1810, et a porté les divers noms de *Provinces-unies de Rio de la Plata*, *République de Buénos-Ayres*, *République Argentine*, etc. — Il compte

environ 1 million d'habitants, et a pour capitale *Buénos-Ayres*, très-bon port sur la rive droite et près de l'embouchure du Rio de la Plata; elle compte encore 90,000 habitants, malgré les rigueurs du blocus qu'elle subit depuis plusieurs années.

7° URUGUAY. — L'Uruguay, compris entre le Brésil, l'Atlantique, le cours de l'Uruguay et celui du Rio de la Plata, forme depuis 1829 une république indépendante, mais toujours en guerre avec Buénos-Ayres. Elle a porté autrefois les noms de *Banda orientale* et de *province Cisplatine*, et appartenait en dernier lieu au Brésil. — Sa capitale est *Montevideo*, sur la rive gauche du Rio de la Plata, excellent port, grand commerce de cuirs (40,000 hab.).

8° PARAGUAY. — Ce pays, colonisé primitivement par les jésuites, est resserré entre le cours du Parana et celui du Paraguay, qui le séparent du Brésil et du Rio de la Plata; il est tout entier au milieu des terres. Son gouvernement est républicain, et sa population ne dépasse pas 230,000 hab. Il a pour capitale l'*Assomption*, sur la rive gauche du Paraguay (12,000 hab.).

9° EMPIRE DU BRÉSIL. — Cet immense empire, qui embrasse les deux cinquièmes de l'Amérique du Sud, est borné: au nord-est et à l'est, par l'océan Atlantique; au sud, par l'Uruguay; à l'ouest, par le Rio de la Plata, le Paraguay, la Bolivie, le Pérou et l'Équateur; au nord, par la Nouvelle-Grenade, le Vénézuéla et les Guyanes. — Sa superficie embrasse plus de 8 millions de kilomètres carrés. Sa population s'élève à un peu plus de 5 millions d'habitants (Européens, nègres et mulâtres), non compris de nombreuses tribus d'Indiens qui vivent indépendantes dans les immenses forêts de l'intérieur, et dont quelques-unes passent pour anthropophages. Les *Guaranis* et les *Botocudos* sont les plus remarquables de ces peuples indigènes. — On tire du Brésil de l'or, du cuivre, des diamants, des améthystes, des topazes, etc.; des épices, des plantes médicinales, des bois de construction et de teinture (surtout le bois rouge appelé *brésillet*), des cuirs, des cornes, du suif, etc.

Le Brésil a été longtemps la plus importante des colonies portugaises. Érigé en *royaume* en 1808, et plus tard (1828) en *empire*, il forme depuis 1825 un État constitutionnel indépendant. Il est divisé en dix-neuf provinces, savoir, sept au nord: *Para, Maranham, Ceara, Rio-Grande do Norte, Piauhy, Parahyba, Pernambouc;* six au milieu: *Alagoas, Sergipe, Bahia, Porto-Seguro, Goyaz. Mato-Grosso;* six au sud: *Espirito-Santo, Minas-Geraës, Rio de Janeirò, Saint-Paul, Sainte-Catherine, Rio-Grande do Sul.* — Villes principales: *Rio de Janeiro,* capitale de l'empire, beau port sur une vaste baie, et l'une des villes les plus commerçantes de l'Amérique (150,000 hab.); *San-Salvador* ou *Bahia,* au nord de la précédente, sur la baie de Tous-les-Saints, ville très-forte, et la seconde

de l'empire, 80,000 hab.; *Pernambouc* ou *Recife*, au nord-est, port très-commerçant (60,000 hab.); *Saint-Paul*, au sud-ouest de Rio de Janeiro (22,000 hab.); *Mato-Grosso*, dans l'intérieur, près de la Bolivie, mines d'or; *Para* ou *Belem*, à l'embouchure du Tocantins, ville très-commerçante.

10° GUYANE. — On donne ce nom à une vaste contrée située entre l'Orénoque et l'Amazone, mais dont les limites ne peuvent être déterminées d'une manière précise. Située presque tout entière sous l'équateur, et arrosée par un nombre infini de cours d'eau, la Guyane offre un sol prodigieusement fertile, mais très-malsain. Les Européens ont fondé sur les côtes plusieurs colonies importantes. Tout l'intérieur est occupé par des peuples indigènes, dont les plus importants sont les *Caraïbes*, les *Araunos*, les *Oyampis*, les *Guahivas*. — On partage ordinairement la Guyane en cinq parties principales : 1° la *Guyane espagnole*, aujourd'hui comprise dans la république colombienne de Vénézuéla, capitale *Angostura*, sur l'Orénoque; 2° la *Guyane anglaise*, formant les trois gouvernements de *Démérary* (ch.-l. *George-Town*), d'*Esséquébo* (ch.-l. *Esséquébo*) et de *Berbice* (ch.-l. *New-Amsterdam*), 30,000 hab. européens; 3° la *Guyane hollandaise*, qu'on appelle quelquefois colonie de *Surinam*, du nom de son fleuve principal, capitale *Paramaribo*, 60,000 hab.; 4° la *Guyane française*, comprenant la côte qui s'étend entre le Maroni et l'Oyapok, et divisée en deux cantons, celui de *Cayenne* et celui de *Sinnamary* (sucre, café, cacao, coton, épices, etc.), 25,000 hab.; 5° la *Guyane portugaise*, comprise dans le Brésil, où elle forme le nord de la province de Para.

Iles. — Plusieurs îles, ou groupes d'îles, dépendent de l'Amérique du Sud; ce sont : dans l'océan Atlantique, l'île *Joanès* ou *Marajo*, entre les embouchures de l'Amazone et du Tocantins; les îles *Malouines* ou *Falkland*, au sud-est de la Patagonie, aux Anglais; la *Terre de Feu*, l'île *des États*, l'île de *la Désolation*, etc., terres désertes et glaciales, au sud de la Patagonie; dans le grand Océan, plusieurs îles le long de la côte, parmi lesquelles il faut remarquer l'archipel de *los Chonos* et les îles *Chiloé*; les îles de *Juan-Fernandez* et les îles *Saint-Félix*, isolées au milieu de l'Océan, et désertes.

XL.

OCÉANIE.

Position et description générale. — Climat, productions, curiosités naturelles. — Division. — Populations diverses. — Grandes et petites îles. — Établissements des Européens. — Détails particuliers sur l'Australie, les îles de la Sonde, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande, les îles Sandwich, l'archipel de Taïti et les îles Marquises.

Position. — L'*Océanie* comprend toutes les îles qui sont répandues dans le grand Océan, entre l'Asie et l'Amérique : elle s'étend du 93° de longitude E. au 105° de longitude O., et du 35° de latitude N. au 56° de latitude S. — On évalue à environ 11 millions de kilom. carrés la superficie des terres de l'Océanie.

Division. — La plupart des géographes divisent l'Océanie en quatre grandes parties : la *Malaisie* ou *Notasie* à l'ouest, la *Mélanésie* ou *Australie* au sud, la *Polynésie* au sud-est, la *Micronésie* au nord-est.

Dans la Malaisie, on remarque : à l'ouest, l'archipel de la *Sonde*, longue chaîne d'îles, dont les principales sont *Sumatra, Java, Sumbava, Flores* et *Timor;* — au centre, la grande île de *Bornéo;* — le groupe de *Célèbes;* l'archipel des *Moluques* (ou *îles aux Épices*), qui comprend les îles *d'Amboine, Céram, Gilolo, Ternate* et *Tidor;* — au nord, l'archipel des *Philippines*, où nous citerons les îles *Luçon* ou *Manille, Mindanao, Mindoro* et *Soulou.*

Dans la Mélanésie, on remarque : l'*Australie* proprement dite, ou *Nouvelle-Hollande,* île immense dont la superficie égale presque celle de l'Europe, mais dont les côtes seulement sont connues ;— la *Diéménie* ou *Tasmanie,* séparée de l'Australie par le détroit de Bass ; — les groupes de la *Papouasie* ou *Nouvelle-Guinée*, de la *Nouvelle-Bretagne*, de *Salomon*, des *Nouvelles-Hébrides,* de la *Nouvelle-Calédonie*, et l'île de *Vanikoro,* où périt la Pérouse, au nord-est de l'Australie ; — au sud-est, la *Nouvelle-Zélande*, formée de deux grandes îles séparées par le détroit de Cook.

Dans la Polynésie, nous citerons : au sud de l'équateur, les groupes de *Viti*, de *Tonga* ou des *Amis*, des *Navigateurs,* de *Cook*, de *tiTaï* ou de *la Société;* les îles *Paumotou*, dites aussi *Iles-Basses* ou *archipel Dangereux*, les îles *Gambier*, et l'archipel des *Marquises* ou de *Mendana*, dit aussi îles *Noukahiva.* — Il faut y ajou-

73.

ter, au nord de l'équateur, les îles *Sandwich*, dont la principale est *Owhyhee*.

Dans la Micronésie, il n'y a point de groupes considérables; nous nommerons seulement les îles *Marshall*, les îles *Mariannes* ou des *Larrons*, le grand archipel des *Carolines* ou *Nouvelles-Philippines*, et l'archipel de *Magellan*.

Description. — On suppose que l'Océanie était primitivement un vaste continent, qui a été en partie submergé par l'Océan. En jetant les yeux sur la carte, on peut remarquer que les plus grandes îles sont toutes situées à l'occident, dans le voisinage de l'Asie. Les petites îles de la Polynésie et de la Micronésie sont groupées en archipels : la plupart sont volcaniques; les autres sont basses, et entourées de récifs de corail. — Toutes les montagnes de l'Océanie peuvent se rattacher à deux chaînes principales : la chaîne de la Malaisie et de l'Australie, qui semble continuer les montagnes de la presqu'île de Malacca, et qui envoie plusieurs ramifications au nord et au sud-est, et la chaîne de la Polynésie et de la Micronésie. Les plus hautes cimes de la première sont le *Gounong* (4,700 mètres), dans l'île de Sumatra; le *mont Saint-Pierre*, dans l'île de *Bornéo;* l'*Albay*, dans l'île de *Luçon;* à la seconde appartiennent le pic *Oriental*, dans l'île de Taïti, et le *Maouna-Roa*, dans les îles *Sandwich*. Les îles de la Sonde renferment plusieurs volcans redoutables, notamment le *Tumboro*, dans l'île de Sumbava. — Les cours d'eau de l'Océanie sont peu nombreux et peu importants; les plus considérables sont en Australie, mais ils n'ont pas été explorés dans toute leur étendue. — On a donné des noms particuliers aux parties du grand Océan resserrées entre les différentes îles de l'Océanie, savoir : la mer de *Java*, entre Java, Sumatra et Bornéo; la mer de la *Sonde*, entre Célèbes et Bornéo; la mer des *Moluques*, entre Célèbes, Timor et la Papouasie; la mer de *Célèbes*, entre Célèbes, Bornéo et Mindanao; la mer d'*Albion* ou du *Corail*, entre l'Australie, la Papouasie, l'archipel de Salomon, les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle-Calédonie. — Parmi les nombreux détroits qui séparent toutes ces îles, il faut remarquer le détroit de *Malacca*, entre la presqu'île de Malacca et Sumatra; le détroit de *Macassar*, entre Bornéo et Célèbes; le détroit de *Torrès*, entre la Papouasie et l'Australie; le détroit de *Bass*, entre l'Australie et la Tasmanie; le détroit de *Cook*, entre les deux grandes îles de la Nouvelle-Zélande.

Climat et productions. — Le climat des îles de l'Océanie est généralement chaud, mais tempéré par les brises de la mer. Dans l'Australie, bien que ce continent soit situé sous le tropique, la température est assez douce, si ce n'est dans la partie septentrionale, où la chaleur est quelquefois insupportable : dans la partie méridionale, les époques des saisons sont précisément opposées à celles de l'Europe.—

Les productions des trois règnes offrent, dans cette partie du monde, des caractères tout particuliers, et diffèrent essentiellement de tout ce qu'on voit ailleurs. C'est en Océanie qu'on trouve l'orang-outang, le kangourou, l'ornithorinque, le casoar, le cygne noir, l'oiseau de paradis, etc. On y trouve aussi beaucoup des animaux féroces de l'Asie; la plupart des espèces domestiques de l'Europe y ont été apportées par les navigateurs et les colons. Rien n'égale la richesse et l'infinie variété des coquillages et des zoophytes qu'on rencontre sur toutes les côtes des îles de l'Océanie. — Tous les précieux végétaux de l'Asie croissent dans la Malaisie; les Moluques sont depuis longtemps renommées pour leurs épices; le cocotier, le palmier, le bananier, l'arbre à pain, la patate, l'igname, croissent naturellement dans toutes les îles de l'Océanie. — C'est dans la Malaisie qu'on trouve les plus grandes richesses minérales de l'Océanie, le diamant à Bornéo; l'or, le cuivre, le fer à Bornéo et à Sumatra; l'étain à Banca, etc.

Population. — On estime la population de l'Océanie à environ 24 millions d'habitants. Cette population appartient à deux races principales: les *Malais*, qui sont répandus dans la Malaisie, la Polynésie et la Nouvelle-Zélande, et les *Nègres*, qui occupent l'Australie et les autres îles de la Mélanésie. — Les Malais ont la peau basanée; ils sont généralement doux et industrieux, se livrent à l'agriculture, fabriquent des vêtements, des ustensiles de toute sorte, des pirogues, etc. Quelques-uns de ces peuples ont fondé des États assez considérables dans les îles de la Malaisie; ils sont presque tous mahométans. — Les Nègres océaniens se subdivisent en deux races distinctes: les *Papous*, qui ont une sorte de civilisation, et les *Endamènes*, qui sont les êtres les plus grossiers et les plus stupides de l'espèce humaine: beaucoup de ces derniers sont anthropophages, et ne paraissent avoir aucune idée religieuse. — Le *tatouage*, ou l'usage de se couvrir le corps de dessins et de peintures, paraît être commun à tous les peuples de l'Océanie. Nous ne pouvons non plus passer sous silence une superstition curieuse et particulière aux peuples océaniens, le *tabou*, sorte de *véto* d'une extension indéfinie, qui peut frapper les hommes, les objets et les localités; arme puissante, dont les chefs et les prêtres se servent avec adresse comme moyen de gouvernement, et pour satisfaire leur cupidité et leur vengeance. Malgré les efforts des missionnaires, les indigènes se soumettent encore aujourd'hui, avec une aveugle obéissance, à l'interdiction du tabou.

Établissements européens. — 1° *Océanie française.* — Depuis 1842, la France possède des établissements dans la Polynésie. Ces établissements comprennent: 1° les îles *Marquises*, qu'on appelle aussi l'archipel de *Noukakiva* ou de *Mendana*, et qui sont situées à l'ex-

trémité orientale de la Polynésie. Ces îles sont hautes, montagneuses, fertiles et bien peuplées, mais les indigènes en sont cruels et anthropophages; ils forment plusieurs tribus, soumises à de petits princes qui se sont donnés à la France. *Noukahiva*, la principale de ces îles, est la résidence du gouverneur français. — 2° L'archipel de *Taïti*, qu'on appelle aussi *Géorgien* ou de *la Société*, au sud-ouest des îles Marquises, dont il est séparé par l'archipel des îles Basses. Sol fertile et climat délicieux. Les habitants sont doux et sociables; ils ont été convertis au christianisme par les missionnaires anglais. Ils forment aujourd'hui plusieurs petits États soumis au protectorat de la France : le plus important obéit à la reine Pomaré. *Taïti*, *Eiméo*, *Huahine*, *Raïatéa*, sont les îles principales de cet archipel. *Papéiti*, dans l'île de Taïti, est la résidence du gouverneur français; 200,000 hab. — 3° Le petit archipel de *Gambier*, dans les îles Basses, et dans la Nouvelle-Zélande, l'établissement militaire d'*Akaroa*, sur la presqu'île de Banks.

II° *Océanie anglaise.* — Les Anglais possèdent : 1° tout le *continent austral* ou *Nouvelle-Hollande;* mais ils n'ont colonisé réellement que les côtes de la partie orientale, à laquelle ils ont donné le nom de *Nouvelle-Galles du Sud*. Il y a aussi des établissements anglais sur les autres côtes de l'Australie. L'intérieur de ce continent est tout à fait inconnu, et l'on n'a aucunes données sur les indigènes qui l'habitent. La population européenne s'élève à 200,000 hab., et se compose en grande partie de criminels déportés. Les principales villes de la Nouvelle-Galles du Sud sont : *Sidney*, fondée en 1788, et métropole de tous les établissements anglais dans l'Océanie, 30,000 habitants; *Port-Jackson*, qui sert de port à Sidney, et qui passe pour l'un des plus beaux ports de l'univers; *Botany-Bay*, au sud, sur une baie de même nom, premier établissement fondé par les Anglais sur cette côte, et *Port-Macquarie*, au nord de Sidney.—2° La *Diéménie* ou *Tasmanie*, grande île au sud-est de la Nouvelle-Hollande, dont elle est séparée par le détroit de Bass : ville principale, *Hobart-Town*, sur la côte sud, 10,000 hab.—3° Le groupe de la *Nouvelle-Zélande*, que Balbi appelle aussi *Tasmanie*, et qui se compose surtout des deux grandes îles *Eaheinomawe* et *Tawaï-Poenammou*, séparées par le détroit de Cook; ces deux îles sont traversées par une chaîne de hautes montagnes. Le climat en est tempéré et le sol fertile : on y trouve le *phormium tenax*, espèce de lin particulière à cette contrée.

Les indigènes de la Nouvelle-Zélande sont barbares et anthropophages. Les Anglais y ont fondé plusieurs établissements qui n'ont pas parfaitement réussi : les principaux sont *Auckland* et *Port-Wellington*. — 4° Le petit groupe de *Norfolk*, entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. — Ils entretiennent en outre des relations suivies avec les îles Sandwich, Taïti, Viti, Mendana, etc.

III° *Océanie hollandaise.* — Une partie considérable de la Malaisie appartient aux Hollandais : 1° le gouvernement de *Padang*, comprenant la plus grande partie de Sumatra et les îles voisines ; — 2° le gouvernement de *Java*, comprenant l'île de ce nom et les îles Madura, Sumbava, Florès, etc. ; — 3° la résidence de *Koupang*, dans l'île de Timor ; — 4° la plus grande partie de l'île de *Bornéo* ; — 5° le gouvernement de *Macassar*, comprenant le groupe de Célèbes ; — 6° le gouvernement général des *Moluques*, comprenant presque tout l'archipel de ce nom et la partie occidentale de la Papouasie. — Villes principales : dans l'île de Sumatra, *Padang*, *Palembang* et *Bencoulen*, grand commerce d'exportation ; dans l'île de Java, *Batavia*, au nord, 60,000 hab., capitale de toutes les possessions hollandaises de l'Océanie, et *Sourakarta*, au sud-est, 100,000 hab., résidence d'un souverain vassal des Hollandais ; dans l'île de Bornéo, *Banjermassing* et *Pontianak* ; *Macassar*, dans l'île Célèbes ; et dans les Moluques, *Amboine* (culture du girofle) et *Ternaté*.

IV° *Océanie espagnole.* — Elle comprend : 1° dans la Malaisie, la plus grande partie de l'archipel des *Philippines* proprement dites, et une partie de *Mindanao* ; — 2° dans la Polynésie, le petit archipel des *Mariannes*. — *Manille*, 140,000 hab., capitale de l'île de Luçon, sur la côte ouest, ville industrieuse et commerçante, et la plus peuplée de l'Océanie, est le chef-lieu des possessions espagnoles (grande fabrication de cigares.)

Océanie indigène. — Parmi les principaux États indigènes de l'Océanie, il faut remarquer surtout :

1° Dans l'île de Sumatra, le royaume d'*Achem*, au nord-ouest, jadis très-puissant, mais aujourd'hui bien déchu, et le royaume de *Siak*, à l'est.

2° Dans l'île de Bornéo, le royaume de *Bornéo* ou de *Varouni*, qui occupe le nord-ouest de l'île, et a pour capitale Bornéo, 10,000 hab.

3° Dans l'île de Mindanao, le royaume de *Mindanao*, au sud-ouest ; capitale, Selangan, 10,000 hab.

4° Le royaume d'*Hawaii* ou d'*Owhyhée*, comprenant tout l'archipel de Sandwich. Les principales îles de cet archipel sont : Hawaii (où périt massacré l'illustre navigateur Cook), Maouï, Morotoï, Ouaou et Atouaï. Le climat est doux, le sol montagneux, assez fertile et bien cultivé. On en tire du bois de sandal. Les habitants, au nombre de 150,000, se sont convertis au christianisme, et ont fait de grands progrès dans la civilisation. Ils ont un gouvernement régulier, monarchique constitutionnel, des écoles, des imprimeries, et un commerce fort étendu.

MANUEL
DU BACCALAURÉAT.

QUESTIONS
DE MATHÉMATIQUES ET DE COSMOGRAPHIE.

ARITHMÉTIQUE.

I.

Premières notions : ce qu'on appelle grandeur ou quantité, unité, nombre abstrait et nombre concret.
Numération. — Son objet. — Principe fondamental de la numération. — Différents ordres d'unités.
Addition. — Règle. — Preuve de l'addition par une autre addition.
Soustraction. – Règle. — Preuve de la soustraction.

I. *Premières notions.*—On appelle *grandeur* ou *quantité* tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution.

On appelle *unité* une quantité prise arbitrairement, et qui sert de commune mesure pour comparer entre elles toutes les quantités de même espèce.

On appelle *nombre* la réunion de plusieurs unités de même espèce; on dit aussi *nombre entier;* mais si le nombre se compose de plusieurs unités et d'une ou plusieurs parties de cette unité, on le nomme *nombre fractionnaire.*

On appelle *nombre abstrait* un nombre que l'on énonce sans désigner l'espèce de ses unités, *un*, *deux*, *trois;* un nombre *concret*

est celui auquel est ajoutée la désignation de l'espèce de ses unités, *un homme, deux arbres, trois maisons.*

L'*Arithmétique* est la science des nombres : elle fournit, par la *numération*, les moyens de les représenter, et, par le *calcul*, elle résout toutes les questions qui résultent de leurs diverses combinaisons.

II. *Numération.* — La numération a pour but : 1° d'exprimer tous les nombres possibles par la combinaison régulière d'un petit nombre de mots : tel est l'objet de la *numération parlée;* 2° de représenter tous ces nombres à l'aide d'une quantité limitée de *caractères* ou *chiffres:* tel est l'objet de la *numération écrite.*

Une *trentaine* de mots, dont quelques-uns même, à la rigueur, sont inutiles, suffisent pour exprimer tous les nombres. On écrit tous les nombres avec *dix* chiffres.

Les *neuf* premiers nombres, *un*, *deux*, *trois*, etc., ont chacun un nom particulier : ils forment ce qu'on appelle les *unités du premier ordre.*

En ajoutant une nouvelle unité à *neuf*, on forme le nombre *dix*, qu'on regarde comme une nouvelle espèce d'unité appelée *dizaine.* On compte ainsi neuf dizaines, auxquelles on a aussi donné des noms particuliers : *dix*, *vingt*, *trente*, etc.; c'est ce qu'on appelle les *unités du second ordre.*

La combinaison des unités du premier ordre avec celles du second a formé les nombres *dix-un* (ou *onze*), *dix-deux* (ou *douze*), etc.; *vingt-un*, *vingt-deux; trente-un*, *trente-deux*, etc., jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf.*

En ajoutant une unité à ce dernier nombre, on forme une nouvelle unité appelée *centaine*, ou *unité du troisième ordre*, qui vaut dix dizaines, comme l'unité de dizaine vaut dix unités simples; de même une unité ajoutée à *neuf cent quatre-vingt-dix-neuf* forme l'*unité de mille* ou *unité du quatrième ordre*, qui vaut dix centaines. Viennent ensuite les unités de *dizaine de mille*, *centaine de mille*, *million*, *billion* (ou *milliard*), etc.

Pour écrire les nombres, on a imaginé un moyen encore plus abrégé. On peut remarquer que chaque ordre comprend neuf unités; toute la difficulté se réduit donc à représenter, à l'aide des neuf mêmes caractères, les unités des différents ordres. On y est parvenu en établissant ce principe fondamental : *que tout chiffre placé à la gauche d'un autre exprime des unités dix fois plus grandes, c'est-à-dire de l'ordre immédiatement supérieur à celles de ce chiffre.* Grâce à ce principe, il a été possible d'écrire tous les nombres à l'aide des neuf chiffres (1.2.3.4.5.6.7.8.9), chacun d'eux ayant deux valeurs : une *valeur absolue*, comme représentant un certain nombre d'unités d'un ordre quelconque, et une *valeur relative* ou *locale*,

comme exprimant des unités du premier, du second, du troisième ordre, selon qu'il est plus ou moins reculé vers la gauche.

Ainsi, pour écrire le nombre *sept cent soixante-trois,* qui se compose de 7 centaines, 6 dizaines et 3 unités, on écrira 763.

Si un ordre d'unités manque dans le nombre qu'on veut écrire, on le remplace par un dixième caractère, qu'on nomme *zéro* (0), et qui n'a point de valeur par lui-même. Ainsi le nombre *six cent cinq*, dans lequel manquent les unités du second ordre, s'écrira 605.

Il résulte du système de numération que nous venons d'expliquer, que tous les nombres se divisent en unités, dizaines, centaines; unités, dizaines, centaines de mille; unités, dizaines, centaines de millions, etc. Aussi, pour faciliter la traduction, en langage ordinaire, d'un nombre écrit en chiffres, on le partage en *tranches* de trois chiffres en allant de droite à gauche; et en énonçant ce nombre on ne nomme qu'une seule fois les unités principales : *unités, mille, millions.* Ainsi le nombre 83385729 se lira :

83 millions, 385 mille, 729 unités.

Ce système de numération a reçu le nom de *système décimal,* parce que le nombre *dix,* comme on a pu le voir, est la base de tout le système, et parce qu'on n'y emploie que dix caractères.

III. *Addition.* — L'addition a pour but de *réunir deux ou plusieurs nombres en un seul.* Le résultat de l'opération s'appelle *somme* ou *total.*

Règle. — Pour additionner plusieurs nombres, on commence par les écrire les uns au-dessous des autres, de manière que les unités de même ordre soient dans une même colonne, et on souligne le tout. On ajoute ensuite ensemble les chiffres de chaque colonne en commençant par la droite, et on écrit au-dessous la somme de ces chiffres, dans le cas où cette somme ne dépasse pas 9; si elle renferme des dizaines, on n'écrit que les unités simples, et l'on retient les dizaines pour les reporter à la colonne suivante; on ajoute alors les chiffres de cette seconde colonne, en opérant comme pour la première, et ainsi de suite jusqu'à la dernière, sous laquelle on écrit toute la somme sans faire de retenue. La réunion de tous les chiffres obtenus forme le *total.*

Exemple :

$$\begin{array}{r} 824 \\ 2049 \\ 3 \\ 8605 \\ \hline 11481 \end{array}$$

Preuve. — Pour faire la preuve de l'addition, il suffit de recom-

mencer le calcul dans un autre ordre que celui qu'on a suivi d'abord : on pourra, par exemple, additionner les chiffres de chaque colonne en allant de bas en haut ; et si le résultat obtenu de cette manière est le même qu'on avait obtenu d'abord, c'est une preuve que l'opération a été bien faite.

IV. *Soustraction.* — La soustraction a pour but de *retrancher un nombre d'un autre nombre*. Le résultat de l'opération s'appelle *reste*, *excès* ou *différence*.

Règle. — Pour soustraire un nombre d'un autre nombre, il faut écrire le plus petit sous le plus grand, de manière que les unités de même ordre soient les unes sous les autres, et on souligne le tout. On soustrait ensuite successivement, en commençant par la droite, chaque chiffre du nombre inférieur du chiffre correspondant dans le nombre supérieur, et on écrit chaque fois le reste partiel obtenu : la réunion de tous les restes forme le résultat cherché. — Si, dans le cours de l'opération, une des soustractions partielles est impossible, c'est-à-dire si le chiffre inférieur est plus fort que le chiffre supérieur, on ajoute dix unités au chiffre supérieur; mais en écrivant le reste on retient une unité, que l'on ajoute au chiffre inférieur suivant. Cette unité, ajoutée au chiffre inférieur, valant dix unités de l'ordre précédent, compense les dix unités ajoutées auparavant au chiffre supérieur.

Exemple :

$$\begin{array}{r} 80476 \\ 23745 \\ \hline 56731 \\ \hline \end{array}$$

Preuve. — La preuve de la soustraction se fait en additionnant le nombre à soustraire avec le reste. Si l'opération a été bien faite, on devra retrouver le plus grand nombre, puisque ce plus grand nombre contient en effet toutes les unités renfermées dans le petit nombre et dans le reste.

II.

Multiplication. — Définition. — Ce qu'on appelle multiplicande, multiplicateur, produit, facteurs. — Table de Pythagore.
Multiplication par un nombre qui n'a qu'un seul chiffre. — Par un nombre qui en a plusieurs. — Preuve de la multiplication par une autre multiplication.
Démontrer que le produit de deux nombres ne change pas quand on change l'ordre des deux facteurs.

I. *Multiplication.* — La multiplication est une opération qui a

pour but de *répéter un nombre appelé multiplicande autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre appelé multiplicateur*.

Cette définition de la multiplication ne s'applique qu'aux nombres entiers ; on en donne encore une autre plus générale, qui s'applique alors à toute espèce de nombre. Multiplier, c'est *composer un nombre appelé produit avec un nombre appelé multiplicande, comme le multiplicateur est composé avec l'unité.*

On appelle *multiplicande* le nombre qu'on doit multiplier ; *multiplicateur*, le nombre par lequel on multiplie ; *produit*, le résultat de l'opération ; *facteurs* du produit, les deux termes de la multiplication, c'est-à-dire le multiplicande et le multiplicateur.

II. Il peut se présenter trois cas dans la multiplication : ou les deux facteurs sont des nombres simples, c'est-à-dire représentés par un seul chiffre, ou l'un des deux facteurs est un nombre composé, c'est-à-dire représenté par plusieurs chiffres, ou les deux facteurs sont des nombres composés.

Premier cas. — Lorsque les deux facteurs sont des nombres simples, la multiplication s'effectue à l'aide de la table de multiplication, dite *table de Pythagore* :

1	2	3	4	5	6	7	8	9
2	4	6	8	10	12	14	16	18
3	6	9	12	15	18	21	24	27
4	8	12	16	20	24	28	32	36
5	10	15	20	25	30	35	40	45
6	12	18	24	30	36	42	48	54
7	14	21	28	35	42	49	56	63
8	16	24	32	40	48	56	64	72
9	18	27	36	45	54	63	72	81

Pour obtenir, au moyen de cette table, le produit de deux nombres simples, on prend l'un des deux facteurs dans la première colonne horizontale, et l'autre facteur dans la première colonne verticale de gauche, et l'on trouvera le produit au point d'intersection de la colonne verticale et de la colonne horizontale qui correspondent aux deux facteurs. Ainsi, soit à multiplier 6 par 5 : en descendant la colonne verticale 6, 12..., et en suivant la colonne horizontale 5, 10,

15..., on trouvera au point d'intersection 30, qui est le produit cherché.

Pour construire la table de Pythagore, on écrit d'abord les neuf premiers nombres sur une ligne horizontale. On ajoute chacun de ces nombres à lui-même, et l'on écrit leur somme sur une ligne horizontale qui contient ainsi le produit des neuf premiers nombres par 2, car ils sont répétés deux fois; on ajoute cette seconde ligne à la première, et l'on écrit le résultat sur une troisième ligne horizontale, et ainsi de suite jusqu'à la neuvième, qui contient les produits par 9 des neuf premiers nombres, puisqu'ils ont été chacun répétés neuf fois.

Deuxième cas. — Si le multiplicande est un nombre composé, on multipliera successivement les unités, les dizaines, les centaines, etc., du multiplicande par le multiplicateur. Si chaque produit partiel ne dépasse pas 9, on l'écrira tout entier; s'il contient des dizaines, on n'écrira que les unités, et l'on retiendra les dizaines pour les reporter au produit suivant jusqu'au dernier produit partiel, qu'on écrira tout entier. Exemple :

$$\begin{array}{r} 7412 \\ 8 \\ \hline 59296 \end{array}$$

Il en serait de même si c'était le multiplicande qui n'eût qu'un seul chiffre; car alors on renverserait l'opération, et le multiplicande deviendrait le multiplicateur. Nous verrons ci-après qu'on peut intervertir l'ordre des facteurs sans changer le produit.

Troisième cas. — Si les deux facteurs sont des nombres composés, on multiplicra successivement tous les chiffres du multiplicande par chacun des chiffres significatifs du multiplicateur, en ayant soin d'écrire les produits partiels les uns au-dessous des autres, de manière que le premier chiffre à droite soit placé dans la même colonne que le chiffre du multiplicateur qui l'a produit. — On comprend en effet que le produit des unités du multiplicande par le chiffre des dizaines du multiplicateur ne peut pas produire moins que des dizaines, et doit être, par conséquent, placé à la colonne des dizaines; le chiffre suivant, c'est-à-dire les dizaines du multiplicande, multiplié par les dizaines du multiplicateur produisant des centaines, devra nécessairement se placer à la colonne des centaines, et ainsi des autres. Exemple :

$$\begin{array}{r} 860542 \\ 7068 \\ \hline 6884336 \\ 5163252 \\ 6023794 \\ \hline 6082310856 \end{array}$$

Si les deux facteurs, ou seulement l'un d'eux, sont terminés par des zéros, on peut en faire abstraction dans la formation des produits partiels, et multiplier seulement les chiffres significatifs; mais il faut avoir soin d'ajouter à la droite du produit total autant de zéros qu'il y en a dans les deux facteurs ; car, en suivant la méthode ordinaire, on arriverait nécessairement au même résultat. Exemple :

$$\begin{array}{r} 24000 \\ 1600 \\ \hline 144 \\ 24 \\ \hline 38400000 \end{array}$$

Preuve. — Il y a plusieurs manières de faire la preuve de la multiplication : la plus simple consiste à multiplier le multiplicateur par le multiplicande ; si le produit de cette multiplication est identique à celui de la première, c'est une preuve que l'opération a été bien faite. — Cette preuve de la multiplication est fondée sur le principe suivant.

III. *Le produit de deux nombres ne change pas quand on change l'ordre des deux facteurs.* — Ainsi $6\times2=2\times6$ (1).

En effet, multiplier 6 par 2, c'est répéter deux fois six unités. Écrivons donc deux fois six unités, de manière à former le tableau suivant :

111111
111111

Si l'on considère les lignes horizontales, on aura bien 6 unités répétées deux fois; mais si l'on considère les lignes verticales, on aura 2 unités répétées six fois, et, de quelque façon que l'on compte les unités de ce tableau, on trouvera toujours le même nombre : il faut en conclure que le produit de 2 par 6 est le même que le produit de 6 par 2.

(1) On emploie dans le calcul divers signes abréviatifs, tels que : +, qui signifie *plus;* —, *moins;* ×, *qui multiplie;* : ou — (ainsi disposés : 3 : 2 ou $\frac{3}{2}$), *qui divise;* =, *égal à.*

74.

III.

Division. — Définition. — Ce qu'on appelle dividende, diviseur, quotient.

Règle générale. — Démonstration. — Preuve de la division par la multiplication.

I. Diviser un nombre par un autre, c'est chercher combien de fois ce nombre contient l'autre; c'est aussi partager un nombre en autant de parties qu'il y a d'unités dans un autre.

On définit ordinairement la division une opération qui a pour but, *lorsqu'on connaît le produit de deux nombres et l'un de ses facteurs, de trouver l'autre.*

On appelle *dividende*, le nombre qui est à diviser; *diviseur*, le nombre par lequel on divise; *quotient*, le nombre qui exprime le résultat de la division, c'est-à-dire combien de fois (*quoties*) le diviseur est contenu dans le dividende.

II. *Règle générale.* — Pour diviser un nombre par un autre, on écrit le diviseur à la droite du dividende, duquel on le sépare par une ligne verticale, et on souligne le diviseur pour le séparer du quotient. On prend ensuite à la gauche du dividende assez de chiffres pour avoir un nombre qui contienne le diviseur ; on cherche combien de fois le diviseur est contenu dans ce dividende partiel, et on écrit au quotient le produit de cette première division. Ceci fait, on multiplie tout le diviseur par le chiffre obtenu au quotient, et l'on soustrait du premier dividende partiel le produit de cette multiplication; à la droite du reste, on abaisse le chiffre du dividende qui suit immédiatement ceux qu'on avait d'abord séparés, et l'on obtient ainsi un second dividende partiel, sur lequel on opère comme on a opéré sur le premier dividende. On obtient ainsi le second chiffre du quotient; on multiplie de nouveau tout le diviseur par ce nouveau quotient, et on soustrait le produit du second dividende partiel. On continue ainsi jusqu'à ce qu'on ait épuisé tous les chiffres du dividende. Quand la dernière soustraction ne donne pas de reste, on dit que la division est exacte, c'est-à-dire que le diviseur est exactement contenu un certain nombre de fois dans le dividende ; quand il y a un reste, on appelle ce reste reste de la division, et l'on dit que le diviseur ne divise pas exactement le dividende.

Si, dans le cours de l'opération, l'un des dividendes partiels était moindre que le diviseur, ce serait un signe que le quotient n'a point d'unité de l'ordre correspondant ; on écrirait donc un zéro au quotient, et l'on abaisserait un second chiffre à la droite de ce dividende partiel.

Si le chiffre placé au quotient était trop fort, on en serait immédiatement averti, parce que le produit du diviseur par ce chiffre surpasserait le dividende partiel, et que la soustraction serait impossible; s'il était trop faible, le reste de la soustraction contiendrait encore le diviseur.

Si le dividende et le diviseur sont terminés par des zéros, on peut simplifier l'opération, en retranchant de part et d'autre un nombre égal de zéros : cette règle est fondée sur ce principe, que nous aurons occasion de démontrer (voy. n° v), que le quotient d'une division ne change pas, lorsqu'on divise le dividende et le diviseur par un même nombre.

Démonstration.—Soit à diviser 1195427 par 413. D'après la règle que nous venons de donner, l'opération sera ainsi faite :

```
1195427 | 413
 3694   |-----
  3902  | 2894
   1857 |
--------
   205
```

Reste à en donner la démonstration. Diviser 1195427 par 413, c'est, d'après la définition de la division, chercher par quel nombre il faut multiplier 413 pour obtenir au produit 1195427. Or, en comparant le dividende et le diviseur, on voit *à priori* que le quotient contiendra quatre chiffres; car $413 \times 1000 = 413000 < 1195427$, et $413 \times 10000 = 4130000 > 1195427$. Le quotient sera donc composé de mille, de centaines, de dizaines et d'unités, et par conséquent le dividende sera composé des produits partiels du diviseur multiplié par les mille, centaines, dizaines et unités du quotient. — Le premier chiffre du quotient que nous chercherons sera le chiffre des mille : en effet, tous les produits partiels dont se compose le dividende étant fondus ensemble, il n'est pas possible de mettre d'abord en évidence le produit du diviseur par les unités, le produit par les dizaines, etc., tandis qu'au contraire le produit de 413 par les mille du quotient ne pouvant produire que des mille, on sait qu'il est contenu dans les 1195 mille du dividende. Nous chercherons donc combien de fois 413 est contenu dans 1195. Mais ce nombre 1195 peut contenir non-seulement les mille provenus de la multiplication du diviseur par les mille du quotient, mais encore quelques mille qui ont reflué de la multiplication du diviseur par les centaines, dizaines, etc., du quotient : nous multiplierons donc 413 par le chiffre des mille du quotient 2, et, soustrayant le produit obtenu de 1195, il nous restera 369 mille, qui, réunis aux 427 unités restantes, représentent le produit du diviseur par les centaines, les dizaines et les

unités du quotient. — Par le même raisonnement, on prouvera que le chiffre des centaines du quotient devra se trouver dans les 3694 centaines du dividende restant; que le chiffre des dizaines se trouvera dans les 3902 dizaines, etc. On obtiendra ainsi le quotient total demandé.

Preuve. — D'après la définition de la division, le dividende est un produit dont le diviseur et le quotient sont les deux facteurs : si donc on multiplie le diviseur par le quotient, on devra retrouver le dividende, et l'on aura ainsi vérifié l'opération. S'il y a un reste, il faudra l'ajouter au produit de la multiplication. Prenons pour exemple la division que nous avons donnée ci-dessus; on disposera ainsi le calcul :

```
1195427 | 413
 3694   |-----
  3902  | 2894
   1857 |  413
-------  -----
    205   8682
         2894
        11576
           205
       -------
       1195427
```

IV.

Fractions décimales. — Manière de les écrire, de les énoncer. Addition, soustraction et multiplication.
Division. — Cas où le dividende et le diviseur ont le même nombre de décimales. — Manière très-simple d'y réduire les autres cas.

I. — Pour exprimer les quantités plus petites que l'unité, on a supposé l'unité divisée en dix parties égales, qu'on appelle *dixièmes*. Chaque dixième a été divisé en dix parties égales, qu'on nomme *centièmes;* chaque centième en dix autres parties appelées *millièmes*, et ainsi de suite jusqu'à l'infini, en descendant de dix en dix. Ces subdivisions de l'unité sont ce qu'on appelle *fractions décimales*.

On les définit : *parties de l'unité de dix en dix fois plus petites que l'unité*, ou bien encore, *fractions qui ont pour dénominateur l'unité suivie d'un ou de plusieurs zéros.*

Cette seconde définition s'appuie sur la manière d'écrire les fractions décimales. Nous savons qu'un chiffre placé à la droite d'un

autre représente des unités d'un ordre inférieur, c'est-à-dire dix fois plus petites : on peut donc représenter les décimales à l'aide des mêmes chiffres que les nombres entiers ; le chiffre placé à la droite des unités simples représente des *dixièmes ;* celui qui est placé à la droite des dixièmes représente des *centièmes ;* le chiffre suivant, des *millièmes*, etc. Seulement, pour ne pas confondre les entiers avec les fractions décimales, on sépare ces dernières en mettant une virgule à la droite du chiffre qui exprime les unités : s'il n'y a point d'entiers, on les remplace par un zéro, qu'on fait suivre également d'une virgule. Remarquons aussi que chaque ordre d'unités fractionnaires doit toujours occuper le même rang à la droite de la virgule, et que si l'un d'eux vient à manquer, on le remplace par un zéro. — Exemple : trois cent cinq dix-millièmes s'écrit : 0,0305. Les deux zéros placés devant le 3 et devant le 5 remplacent les dixièmes et les millièmes.

On énonce une fraction décimale en commençant par lire le nombre entier, s'il y en a un ; ensuite on énonce la partie qui est à la droite de la virgule, comme si c'était un nombre entier, en ayant soin d'ajouter, après le dernier chiffre décimal, le nom des unités qu'il représente. — Exemple : 0,00025 s'énoncera vingt-cinq cent-millièmes, parce que le 5 occupe le cinquième rang à la droite de la virgule, et représente par conséquent la cinquième subdivision de l'unité, celle des cent-millièmes.

La valeur d'une fraction décimale ne change pas lorsqu'on ajoute ou qu'on supprime des zéros à sa droite ; car si l'on ajoute des zéros, les parties décimales deviendront, il est vrai, 10 fois, 100 fois plus nombreuses, mais en même temps elles seront 10 fois, 100 fois plus petites ; de même si l'on supprime des zéros, les parties décimales deviendront 10 fois, 100 fois moins nombreuses, mais en même temps elles seront 10 fois, 100 fois plus grandes.

II. L'*addition* et la *soustraction* des fractions décimales se font absolument de la même manière que celles des nombres entiers. Il suffit de placer les virgules dans une même colonne verticale. — Exemple :

Addition :		Soustraction :	
	8,2534		
	12,39		8,25
	0,041		0,0643
	20,6844		8,1857

Multiplication. — La multiplication des nombres décimaux se fait absolument comme celle des nombres entiers, abstraction faite de la virgule ; seulement il faut séparer, à la droite du produit total, autant de décimales qu'il y en a dans les deux facteurs. — Ex. : Soit

à multiplier 8,24 par 3,6 ; on aura au produit 29664, abstraction faite de la virgule dans les deux facteurs. Mais, en supprimant la virgule, le multiplicande est devenu cent fois plus grand, et le multiplicateur dix fois plus grand ; il en résulte que le produit total est devenu cent fois multiplié par dix, ou mille fois, plus grand : il faut donc reculer la virgule de trois rangs vers la gauche, en sorte que le produit réel (29,664) a autant de décimales qu'il y en a dans le multiplicande et dans le multiplicateur.

Si au produit total on manque de chiffres pour avoir les décimales nécessaires, on ajoute des zéros à gauche du produit. — Exemple :

$$\begin{array}{r} 0{,}175 \\ 0{,}25 \\ \hline 875 \\ 350 \\ \hline 0{,}04375 \end{array}$$

III. *Division.* — Dans la division des nombres décimaux, il y a deux cas à observer : 1° le cas où le dividende et le diviseur ont le même nombre de décimales ; 2° le cas où le dividende et le diviseur n'ont pas le même nombre de décimales.

Premier cas. — On supprime la virgule de part et d'autre, et on fait la division comme s'il s'agissait de nombres entiers. — En effet, la valeur du quotient n'a pu être altérée par la suppression de la virgule, puisque le dividende et le diviseur étant augmentés dans la même proportion, le rapport qui existe entre eux reste le même.

Deuxième cas. — Il peut arriver que le diviseur soit un nombre entier, ou qu'il ait plus ou moins de décimales que le dividende. — Si le diviseur est un nombre entier, on fait la division sans s'occuper de la virgule ; seulement quand on a abaissé le chiffre des unités simples du dividende, on place une virgule à la droite du chiffre correspondant du quotient. Exemple :

$$\begin{array}{r|l} 368{,}68 & 26 \\ \cline{2-2} 108 & 14{,}18 \\ 4\ 6 & \\ 2\ 08 & \\ \hline 0 & \end{array}$$

Si le diviseur est un nombre décimal, je supprime la virgule dans le diviseur, et je l'avance dans le dividende d'autant de rangs sur la droite qu'il y a de décimales dans le diviseur, ce qui ramène au cas précédent ; et s'il n'y a pas assez de décimales au dividende, on ajoute des zéros. Ex. : Soient à diviser 26,678 par 8,25, et 0,28 par 0,0064, on aura :

2667,8	825		2800	64
192 8	3,2		240	43
27 8			48	

Il y a une manière très-simple de ramener tous les autres cas à celui où le nombre des décimales est égal de part et d'autre : c'est d'ajouter à celui des deux nombres qui en a le moins assez de zéros pour qu'il y ait des deux côtés le même nombre de décimales ; on supprime alors la virgule, et on opère comme dans le premier cas.

Dans toutes ces divisions le quotient est exact, à moins d'une unité de l'ordre dont est le dernier chiffre du dividende; on peut pousser plus loin l'exactitude en ajoutant toujours un zéro au reste, et en continuant la division.

IV. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer qu'on multiplie un nombre décimal par 10, 100, 1000, etc., en reculant la virgule d'un rang, de deux rangs, de trois rangs sur la droite; — qu'on divise de même un nombre décimal par 10, 100, 1000, en reculant la virgule d'un, de deux, de trois rangs vers la gauche.

Les preuves de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division des nombres décimaux se font absolument comme pour les nombres entiers.

V.

Fractions en général. — Ce qu'on entend par le numérateur et le dénominateur d'une fraction. — Démontrer que la valeur d'une fraction ne change point quand on multiplie ou qu'on divise à la fois les deux termes par un même nombre. — Réduction des fractions au même dénominateur. Addition et soustraction des fractions.

I. Les *fractions* sont des *quantités plus petites que l'unité.* On peut aussi les définir : *une ou plusieurs parties égales de l'unité.*

En effet, lorsqu'une division laisse un reste, si l'on veut se faire une idée exacte du quotient de ce reste par le diviseur, on partage l'unité en autant de parties égales qu'il y a d'unités dans le diviseur, et l'on prend pour quotient autant de ces parties égales qu'il y a d'unités dans le reste. — En effet, soit 2, reste de la division de 23 par 7 ; je suppose l'unité divisée en sept parties, que j'appellerai *septièmes :* le quotient de l'unité divisée par *sept* sera 1 *septième;* donc le reste de la division valant 2 unités, on aura pour quotient 2 septièmes. Telle est l'origine de toutes les fractions, aussi bien des fractions

décimales, dont nous avons parlé ci-dessus, que des fractions ordinaires.

Pour exprimer une fraction ordinaire, on se sert de deux termes : l'un, qu'on appelle *dénominateur*, indique en combien de parties égales l'unité est divisée; l'autre, qu'on appelle *numérateur*, désigne combien on prend de ces parties égales.—D'après ce que nous venons de dire, on peut donc considérer une fraction comme le quotient de son numérateur par son dénominateur.

Pour écrire une fraction, on emploie deux nombres séparés par un trait horizontal : $\frac{2}{7}$. Pour l'énoncer, on énonce d'abord le numérateur, puis le dénominateur, auquel on ajoute la terminaison *ième*, excepté pour les fractions qui ont pour dénominateur 2, 3 ou 4, qu'on prononce *demi*, *tiers*, *quart*.

Si on multiplie par 2.3.4... le numérateur d'une fraction, on la rend 2.3.4... fois plus grande, puisqu'on prend 2.3.4... fois plus de parties; au contraire, on rend cette fraction 2.3.4... fois plus petite en divisant le numérateur par 2.3.4, etc.

D'un autre côté, si on multiplie le dénominateur d'une fraction, on augmente le nombre des parties en lesquelles l'unité est divisée, mais par là ces parties deviennent d'autant plus petites; et comme, le numérateur ne changeant pas, on prend toujours le même nombre de parties, la fraction devient évidemment plus petite. Elle deviendrait plus grande, au contraire, si l'on divisait le dénominateur.

Il résulte de là que, *quand on multiplie* ou *qu'on divise les deux termes d'une fraction par un même nombre, on ne change point sa valeur;* car si le changement opéré sur le numérateur rend la fraction un certain nombre de fois plus grande, le changement opéré sur le dénominateur la rend autant de fois plus petite, et réciproquement; il y a donc compensation, et la valeur de la fraction ne change point.

Cette remarque est fort utile pour la *simplification des fractions.* En effet, il arrive souvent que le calcul conduit à une fraction exprimée par de grands nombres. En divisant ses deux termes par un même nombre, on la réduit à de moindres proportions, ce qui facilite considérablement le calcul. (Voy. n° VII.)

C'est aussi sur cette observation qu'est fondée la règle de la *réduction des fractions au même dénominateur.* — Pour réduire deux fractions au même dénominateur, on multiplie les deux termes de chacune d'elles par le dénominateur de l'autre. — Ex. : Soient les deux fractions $\frac{2}{3}$ et $\frac{3}{7}$; nous multiplierons les deux termes de la première par 7, et les deux termes de la seconde par trois, et nous aurons :

$$\frac{2\times7}{3\times7} \text{ et } \frac{3\times3}{7\times3} = \frac{14}{21} \text{ et } \frac{9}{21}.$$

S'il y a plus de deux fractions, on multiplie les deux termes de chaque fraction par le *produit* des dénominateurs de toutes les autres. — Ex. : Soient $\frac{2}{3}, \frac{3}{7}, \frac{4}{9}$, on aura :

$$\frac{2\times7\times9}{3\times7\times9}, \frac{3\times3\times9}{7\times3\times9}, \frac{4\times3\times7}{9\times3\times7} = \frac{126}{189}, \frac{81}{189}, \frac{84}{189} \text{ (1)}.$$

Remarques. — On peut avoir souvent besoin de réduire un entier en fractions, d'extraire les entiers contenus dans un nombre fractionnaire, enfin de convertir une fraction ordinaire en fraction décimale, et réciproquement : rien n'est plus simple.

On réduit un entier en fraction en multipliant cet entier par le dénominateur de la fraction proposée ; on prend pour numérateur le produit de cette multiplication, et pour dénominateur celui de la fraction.

On extrait les entiers d'un *nombre fractionnaire*, c'est-à-dire d'une fraction dont le numérateur est plus fort que le dénominateur, en divisant le numérateur par le dénominateur ; le quotient exprime les entiers, et le reste, s'il y en a un, devient le numérateur d'une fraction qui a pour dénominateur le dénominateur du nombre fractionnaire.

On convertit une fraction ordinaire en fraction décimale, en divisant le numérateur par le dénominateur. Si la division donne un quotient exact, comme $\frac{3}{4}$, qui équivaut à 0,75, la fraction décimale représente exactement la fraction ordinaire.—Dans le cas contraire, il peut arriver, ou que la division, prolongée indéfiniment, ne s'arrête jamais, ou que les mêmes chiffres se reproduisent continuellement au quotient : dans la première hypothèse, la fraction décimale représente la fraction ordinaire à un centième, à un millième près, selon qu'on arrête la division au second, au troisième, etc., chiffre décimal ; dans la seconde hypothèse, on a ce qu'on appelle une *fraction périodique :* ainsi $\frac{1}{3} = 0{,}333\ldots$, $\frac{3}{11} = 0{,}272727\ldots$

(1) On peut encore réduire les fractions au même dénominateur, en recherchant *le plus petit dénominateur commun*. On le trouve en cherchant le plus petit nombre divisible par tous les dénominateurs des fractions proposées ; on divise ensuite ce nombre par tous les dénominateurs, et on multiplie les deux termes de chaque fraction par le quotient correspondant. — Nous n'insistons pas sur cette seconde méthode, parce qu'elle suppose connus plusieurs principes de la divisibilité des nombres, dont le programme ne parle pas.

On convertit une fraction décimale simple en fraction ordinaire en prenant pour numérateur la partie décimale, abstraction faite de la virgule, et pour dénominateur l'unité, suivie d'autant de zéros qu'il y a de chiffres décimaux ($0{,}343 = \frac{343}{1000}$). — Si la fraction est périodique simple, on prend pour numérateur la période, et pour dénominateur autant de 9 qu'il se trouve de chiffres dans la période ($0{,}2727\ldots = \frac{27}{99}$). — Si la fraction est périodique mixte, comme 0,34545..., on prend pour numérateur la différence résultant du retranchement de la partie non périodique de cette même partie unie à la période ($345 - 3 = 342$), et pour dénominateur autant de 9 qu'il y a de chiffres dans la période, suivis d'autant de zéros qu'il y a de chiffres dans la partie non périodique ($0{,}34545\ldots = \frac{342}{990}$).

II. *Addition et soustraction.* — Dans l'addition et la soustraction des fractions, il y a deux cas à considérer : celui où les fractions sur lesquelles on opère ont le même dénominateur; celui où elles ont un dénominateur différent.

Dans le premier cas, il suffit d'additionner ou de soustraire les numérateurs, et de donner au résultat le dénominateur commun. — Ex. : $\frac{3}{12} + \frac{5}{12} + \frac{2}{12} = \frac{10}{12}$.

Dans le second cas, on réduit préalablement les fractions au même dénominateur, et on se trouve alors ramené au premier cas. — Ex. : $\frac{2}{3} + \frac{3}{4} + \frac{5}{6} = \frac{48}{72} + \frac{54}{72} + \frac{60}{72} = \frac{162}{72}$, et, en extrayant les entiers, $= 2\,\frac{18}{72}$.

VI.

Multiplication. — Ce qu'on entend par multiplier une quantité quelconque par une fraction. — Règle et démonstration pour la multiplication des nombres fractionnaires.

Évaluer une fraction de fraction. — Pourquoi le produit de deux fractions proprement dites est-il moindre que chacune de ces fractions?

Division. — Ce qu'on entend par diviser une quantité quelconque par une fraction. — Règle et démonstration pour la division des nombres fractionnaires.

I. *Multiplication.* — Multiplier un nombre par une fraction, c'est *prendre une fraction déterminée de ce nombre;* c'est partager ce nombre en un certain nombre de parties égales, et prendre un nombre déterminé de ces parties. En effet, nous avons défini la multiplication une opération par laquelle on cherche un nombre appelé produit, qui soit composé avec le multiplicande comme le multiplicateur est composé avec l'unité. Par conséquent, soit à multiplier un nombre quelconque par $\frac{3}{5}$; comme cette fraction $\frac{3}{5}$ représente 3 parties de l'unité divisée en 5 parties égales, il faut que le produit représente 3 parties du multiplicande divisé en 5 parties égales.

Il y a trois cas à considérer dans la multiplication des fractions. Ainsi on peut avoir à multiplier : 1° une fraction par un entier ; 2° un entier par une fraction ; 3° une fraction par une autre fraction.

1. Le premier cas n'offre aucune difficulté. On multiplie une fraction par un entier, en multipliant par cet entier le numérateur seulement de la fraction. — Ex. : $\frac{3}{4} \times 3 = \frac{9}{4}$ ou $2\frac{1}{4}$. En effet, multiplier le numérateur d'une fraction par un certain nombre, c'est multiplier la fraction par ce nombre. (Voy. n° V.)

2. On multiplie un entier par une fraction en multipliant cet entier par le numérateur de la fraction, et en lui donnant pour dénominateur le dénominateur de la fraction.—Ex.: $4 \times \frac{2}{3} = \frac{4 \times 2}{3} = \frac{8}{3}$ ou $2\frac{2}{3}$.

En effet, d'après la définition de la multiplication, multiplier 4 par $\frac{2}{3}$, c'est prendre deux fois le tiers de 4 : or, c'est diviser 4 par 3, ou en prendre le tiers, que de lui donner pour dénominateur 3 ; et c'est en prendre les deux tiers que de multiplier par 2 le numérateur de cette fraction $\frac{4}{3}$.

3. On multiplie une fraction par une fraction en multipliant le numérateur de l'une par le numérateur de l'autre, et aussi le dénominateur de l'une par le dénominateur de l'autre. — Ex. : $\frac{3}{4} \times \frac{4}{5} = \frac{3 \times 4}{4 \times 5} = \frac{12}{20}$. En effet, multiplier $\frac{3}{4}$ par $\frac{4}{5}$, c'est prendre 4 fois le 5ᵉ de $\frac{3}{4}$. On prendra donc d'abord le 5ᵉ de la fraction $\frac{3}{4}$, en multipliant son dénominateur par 5 $\left(\frac{3}{4 \times 5}\right)$, [ce qui la rend 5 fois plus petite (Voy. nº v); on prendra ensuite 4 fois le quotient, en multipliant le numérateur par 4, et l'on aura pour dernier résultat $\frac{3 \times 4}{4 \times 5}$.

Si, dans les trois cas que nous venons d'indiquer, les fractions étaient accompagnées d'entiers, il suffirait de réduire les entiers en fractions, que l'on additionnerait avec les premières.

II. *Fractions de fractions.* — On conçoit qu'une fraction peut, tout comme l'unité, être partagée en parties égales. On appelle *fraction de fraction* une de ces parties, ou la réunion de plusieurs d'entre elles; cette fraction d'une espèce nouvelle peut à son tour donner naissance à une nouvelle subdivision, et ainsi de suite à l'infini : on obtient ces fractions de fractions en faisant le produit de deux ou plusieurs fractions les unes par les autres. Ainsi, multiplier $\frac{2}{3}$ par $\frac{3}{4}$, puis par $\frac{4}{5}$, c'est prendre les trois quarts de deux tiers, puis les quatre cinquièmes du résultat, ou, autrement dit, c'est prendre les quatre cinquièmes des trois quarts de deux tiers. — L'*évaluation* de ces quantités fractionnaires se fait en multipliant à la fois tous les numérateurs ensemble, puis tous les dénominateurs de la même manière. — Ex. : $\frac{2 \times 3 \times 4}{3 \times 4 \times 5} = \frac{24}{60}$. La démonstration de cette règle s'appuie tout entière sur la définition de la multiplication des fractions.

Le produit de deux fractions proprement dites est plus petit que chacune de ces fractions. — Soit $\frac{2}{3} \times \frac{3}{4} = \frac{6}{12}$ ou $\frac{1}{2}$. Il est évident que le produit $\frac{1}{2}$ est plus petit que le multiplicande $\frac{2}{3}$ et que le multiplicateur $\frac{3}{4}$. Or, d'après la définition de la multiplication, il ne peut pas en être autrement. Le produit devant être, par rapport au

multiplicande, ce que le multiplicateur est par rapport à l'unité, comme le multiplicateur $\frac{3}{4}$ est plus petit que l'unité, le produit $\frac{1}{2}$ doit être plus petit que le multiplicande $\frac{2}{3}$. On raisonnera de même à l'égard du multiplicateur : car si nous intervertissons l'ordre des acteurs, nous pourrons considérer le multiplicateur comme un véritable multiplicande ; et l'on sait que ce changement dans l'ordre des facteurs n'altère en rien le produit de la multiplication.

III. *Division.* — Il y a trois cas à considérer dans la division des fractions, comme dans la multiplication. On peut avoir à diviser : 1° une fraction par un entier ; 2° un entier par une fraction ; 3° une fraction par une fraction.

1° Le premier cas est fort simple. Diviser une fraction par 2, 3, 4, etc., c'est rendre une fraction 2, 3, 4 fois plus petite ; on y parvient, soit en divisant le numérateur par le nombre entier, soit en multipliant le dénominateur par ce même nombre. (Voy. n° v.) Le premier procédé a l'avantage de conduire à un résultat plus simple ; mais comme il n'est pas toujours possible d'obtenir un quotient exact, on a recours au second, qui est toujours applicable.

2° et 3°. D'après la définition générale de la division, diviser un nombre quelconque par une fraction, c'est trouver un nombre appelé quotient, qui, multiplié par la fraction diviseur, reproduise le dividende. Or, nous venons de voir que multiplier un nombre par une fraction, c'est prendre la fraction de ce nombre.

Soit donc à diviser 3 par $\frac{2}{3}$; soit q le quotient cherché. On raisonne ainsi : q multiplié par $\frac{2}{3}$ ou les $\frac{2}{3}\,q = 3$; donc $\frac{1}{3}\,q = \frac{3}{2}$ et $\frac{3}{3}\,q$ ou $q = \frac{3 \times 3}{2}$.

De même, soit à diviser $\frac{2}{5}$ par $\frac{2}{3}$: les $\frac{2}{3}\,q = \frac{4}{5}$; donc $\frac{1}{3}\,q = \frac{4}{5 \times 2}$, et $\frac{3}{3}\,q$ ou $q = \frac{4 \times 3}{5 \times 2}$.

De là les deux règles suivantes :

On divise un entier par une fraction en multipliant cet entier par le dénominateur de la fraction, et en lui donnant pour dénominateur le numérateur de cette fraction.

On divise une fraction par une fraction en multipliant la fraction dividende par la fraction diviseur renversée.

VII.

Règle pour trouver le plus grand commun diviseur de deux nombres. — Démonstration ; usage de cette règle pour réduire une fraction à sa plus simple expression.

I. On appelle *le plus grand commun diviseur* de deux nombres, *le plus grand nombre qui puisse les diviser tous deux exactement.*

Pour trouver le plus grand commun diviseur de deux nombres, on suit la règle suivante :

On divise le plus grand par le plus petit ; si la division peut se faire exactement, c'est-à-dire s'il n'y a pas de reste, le plus petit des deux nombres est le plus grand commun diviseur cherché. S'il y a un reste, on divise le plus petit nombre par ce reste ; si cette seconde division est exacte, le reste est le plus grand commun diviseur. Dans le cas contraire, il faut encore diviser ce premier reste par le second reste, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on trouve un quotient exact ; le dernier diviseur sera alors le nombre cherché.

Il peut se faire que l'on pousse l'opération jusqu'à l'unité ; on appelle *nombres premiers entre eux* les nombres qui n'ont que l'unité pour diviseur commun.

Voici un exemple de cette opération et de la manière de la disposer : Soient les deux nombres 81 et 63 dont on veut trouver le plus grand commun diviseur :

	1	3	2
81	63	18	9
18	9	0	

Démonstration. — Si 63 divisait exactement 81, il est évident que ce serait le plus grand commun diviseur de ces deux nombres ; mais comme il y a un reste 18, le nombre 63 n'est pas le plus grand commun diviseur demandé. Or ce plus grand commun diviseur de 81 et de 63 est le même que celui de 63 et 18 ; on le démontre en prouvant que ces deux diviseurs communs ne peuvent pas se surpasser mutuellement.

En effet, tout nombre qui en divise deux autres divise aussi leur différence (1) : donc le plus grand commun diviseur de 81 et de 63 divise aussi leur différence 18 ; et puisqu'il divise à la fois 63 et 18, il ne peut pas surpasser le plus grand commun diviseur de ces deux

(1) Le programme demandant la démonstration de cette règle sans demander la divisibilité des nombres, nous sommes forcés de nous appuyer sur des principes que nous n'avons point démontrés, et que les élèves devront regarder comme admis.

nombres. D'un autre côté, le plus grand commun diviseur de 63 et de 18 divisant 63 et 18, divise aussi leur somme 81; donc, puisqu'il divise à la fois 63 et 81, il ne peut pas surpasser leur plus grand commun diviseur : donc le plus grand commun diviseur de 81 et de 63 est le même que celui de 63 et de 18.

Divisons donc 63 par 18 : nous trouverons un reste 9, auquel nous appliquerons le même raisonnement qu'au reste 18; nous diviserons encore 18 par 9, et comme la division est exacte, nous en conclurons que 9 est le plus grand commun diviseur de 81 et de 63.

II. *Réduction des fractions à leur plus simple expression.* — Réduire une fraction à sa plus simple expression, c'est trouver une fraction équivalente à la fraction proposée, et dont les deux termes sont les deux plus petits nombres possibles. On y parvient *en divisant les deux termes de la fraction par leur plus grand commun diviseur*. On sait (voy. n° v) qu'on n'altère pas la valeur d'une fraction en divisant ses deux termes par un même nombre.

Ainsi la fraction $\frac{63}{81}$, réduite à sa plus simple expression, deviendra $\frac{7}{9}$: car le plus grand commun diviseur de 63 et de 81 étant 9, le quotient de 63 par 9 est 7, et celui de 81 est 9.

Si les deux termes d'une fraction sont premiers entre eux, c'est-à-dire s'ils n'ont pas de plus grand commun diviseur que l'unité, la fraction ne peut pas être simplifiée : elle est dite alors *irréductible*.

On peut encore réduire une fraction à sa plus simple expression par une autre méthode, celle *des abaissements successifs*.

Cette méthode est fondée sur certaines propriétés des nombres. Ainsi on démontre que tous les nombres *pairs* sont divisibles par 2; qu'un nombre est divisible par 3 ou par 9 lorsque la somme de ses chiffres est un multiple de 3 ou de 9; qu'un nombre est divisible par 5 lorsqu'il est terminé par un 0 ou par un 5, etc.

Ceci posé, soit à réduire à sa plus simple expression la fraction $\frac{648}{984}$; on divisera d'abord par 2, autant que faire se pourra, les deux termes de cette fraction, ce qui donnera successivement les fractions $\frac{324}{492}$, $\frac{162}{246}$, $\frac{81}{123}$; cette dernière n'étant plus divisible par 2, mais la somme des chiffres de ses deux termes étant un multiple de 3, on la divise par 3, et l'on obtient en dernier résultat $\frac{27}{41}$, qui est la plus simple expression de la fraction $\frac{648}{984}$.

Autre exemple : Soit à réduire $\frac{6930}{39270}$; en divisant par 2, on obtient $\frac{3465}{19635}$; par 3, $\frac{1155}{6545}$; par 5, $\frac{231}{1309}$; par 7, $\frac{33}{187}$; par 11, $\frac{3}{17}$.

VIII.

Exposer le système métrique. Le MÈTRE, unité fondamentale de longueur. — Son rapport avec le méridien terrestre. Comment toutes les autres mesures de superficie, de volume, de poids et de monnaie dérivent-elles du mètre ?

I. On appelle *système métrique* le système des poids et mesures qui a pour base le *mètre*.

Ce système est fondé sur le principe de la numération décimale.

Tout bon système de poids et mesures doit remplir deux conditions : l'*uniformité* et l'*invariabilité*. Avant 1789, les poids et mesures dont on se servait en France étaient loin de satisfaire à ces deux conditions. L'Académie des sciences, chargée par l'Assemblée constituante d'organiser un meilleur système, résolut de donner aux nouvelles mesures une base commune, l'unité de longueur, et de prendre cette base dans la nature même. En conséquence, après avoir mesuré le quart du méridien terrestre, c'est-à-dire la distance du pôle à l'équateur (1), on en prit la *dix-millionième partie*, et on l'adopta comme unité de longueur : cette unité de longueur est le *mètre*.

L'unité de longueur étant admise, on en déduisit d'une manière fort simple les autres mesures, c'est-à-dire celles de *surface* ou de *superficie*, de *solidité* ou *de volume*, de *capacité*, de *poids* et de *monnaie*.

Pour exprimer les mesures plus grandes ou plus petites que l'unité principale, on fait précéder le nom de cette unité des mots grecs *myria* (dix mille), *kilo* (mille), *hecto* (cent), *déca* (dix), pour les multiples; et des mots latins *déci* (dixième), *centi* (centième), *milli* (millième), pour les sous-multiples.

Ainsi un *myriamètre* vaut dix mille mètres ; un *centimètre* est la centième partie d'un mètre.

Ceci posé, nous passerons rapidement en revue les différentes unités de mesure.

(1) Ce grand travail fut exécuté, de 1792 à 1799, par MM. Méchain et Delambre. Il a été complété de nos jours par MM. Biot et Arago.

1° *Mesure de longueur.* — Nous savons que l'unité de longueur, ou le *mètre*, est la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre : comparé aux anciennes mesures, il vaut 3 *pieds*, 0 *pouces*, 11 *lignes*, 296 millièmes, ou à peu près la moitié d'une toise.

Les multiples du mètre sont le *décamètre*, l'*hectomètre*, le *kilomètre* et le *myriamètre*. — Les sous-multiples sont le *décimètre*, le *centimètre* et le *millimètre*.

Les mesures itinéraires s'évaluent en *kilomètres* et en *myriamètres*; pour les longueurs peu considérables, on ne se sert que du *mètre*.

2° *Mesure de surface.* — La mesure de surface est le *mètre carré*, ou carré dont chaque côté a un mètre de longueur. Mais lorsqu'il s'agit de mesurer la surface des terrains, c'est l'*are*, ou carré de dix mètres de côté.

Ainsi l'are vaut un décamètre carré, ou cent mètres carrés. — Parmi les mesures qui dérivent de l'are, l'*hectare* et le *centiare* sont les seules usitées.

3° *Mesure de solidité.* — L'unité de volume pour les solides est le *mètre cube*, qui prend le nom de *stère* lorsqu'il sert à mesurer les bois de chauffage et d'équarrissage.

Le mètre cube contient mille décimètres cubes; et le décimètre cube, mille centimètres cubes.

Le stère n'a pas d'autres composés que le *décastère* et le *décistère*.

4° *Mesure de capacité.* — L'unité de capacité, pour les liquides et pour les grains, est le *litre* ou décimètre cube. — Dans le commerce, la mesure qui représente le litre est ordinairement un cylindre dont la capacité équivaut à un décimètre cube.

Les multiples du litre sont le *décalitre*, l'*hectolitre* et le *kilolitre*; les sous-multiples sont le *décilitre* et le *centilitre*.

5° *Mesure de poids.* — L'unité de poids est le *gramme* ou poids, dans le vide, d'un centimètre cube d'eau distillée ramenée à son maximum de densité. (V. Physique, n° XI.)

Les multiples du gramme sont le *décagramme*, l'*hectogramme* et le *kilogramme*, qui équivaut à deux livres environ; les sous-multiples : le *décigramme*, le *centigramme* et le *milligramme*.

Les fortes pesées s'évaluent en *tonneaux* et en *quintaux*. Le tonneau vaut mille kilogrammes, et le quintal en vaut cent.

6° *Mesure de monnaie.* — L'unité monétaire est le *franc*, pièce d'argent pesant cinq grammes, et composée de neuf dixièmes d'argent fin et d'un dixième de cuivre.

Le franc n'a pas de composés multiples : ses sous-multiples sont le *décime* et le *centime*.

Les pièces de monnaie usitées en France sont : en cuivre, le *cen*

time, le *sol* ou pièce de cinq centimes, et le *décime ;* en argent, les pièces de vingt-cinq et de cinquante centimes, d'un, de deux et de cinq francs; en or, de vingt, de quarante, et rarement de cent francs. La pièce d'or de 20 francs pèse 6 grammes, 45.

IX.

Notions des puissances et des racines. — Comment se compose le carré d'un nombre considéré lui-même comme composé de deux parties, les dizaines et les unités. — Règle qu'on en déduit pour extraire la racine carrée d'un nombre.

I. On appelle *carré* d'un nombre *le produit d'un nombre multiplié par lui-même :* ainsi le carré de 7 est 49.

On appelle *racine carrée* d'un nombre, le nombre qui, multiplié par lui-même, reproduit le nombre proposé : ainsi la racine carrée de 49 est 7.

En général, on appelle *puissance* d'un nombre, le produit d'un nombre pris un certain nombre de fois facteur de lui-même. La *première puissance* d'un nombre est ce nombre lui-même, parce qu'on le considère comme étant multiplié par l'unité, ou ayant été pris une fois comme facteur ; la *seconde puissance* est le *carré*, ou le nombre pris deux fois comme facteur ; la *troisième* est le *cube*, ou le nombre pris trois fois comme facteur; la *quatrième puissance* et les suivantes n'ont pas de nom particulier.

En général, on appelle racine $n^{ième}$ d'un nombre, le nombre qui, élevé à la $n^{ième}$ puissance, reproduit le nombre proposé.

Pour exprimer qu'un nombre doit être élevé au carré ou à la seconde puissance, on écrit à sa droite et un peu au-dessus le chiffre 2 : ainsi $12^2 = 144$.

Pour exprimer que l'on doit extraire la racine carrée d'un nombre, on place ce nombre sous le signe $\sqrt{\ }$; ainsi $\sqrt{144} = 12$.

II. Les carrés des neuf premiers nombres sont :

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	4	9	16	25	36	49	64	81

La racine carrée de 10 étant 100, il en résulte que, pour extraire la racine carrée des nombres entiers au-dessous de cent, il suffit de connaître les carrés des neuf premiers nombres. Ainsi la racine carrée de 52 est 7, parce que le plus grand carré contenu dans 52 est 49,

dont la racine carrée est 7 ; cette racine n'est exacte qu'à une unité près.

Pour extraire la racine carrée d'un nombre plus grand que 100, il faut remarquer d'abord que cette racine contiendra des dizaines et des unités.

Or, le carré d'un nombre qui contient des dizaines et des unités se compose de trois parties distinctes : du *carré des dizaines*, de *deux fois le produit des dizaines par les unités*, et *du carré des unités*.

En effet, concevons ce nombre décomposé en dizaines et en unités, et multiplions-le par lui-même. On multipliera d'abord tout le multiplicande par les unités du multiplicateur, c'est-à-dire les unités du multiplicande par les unités du multiplicateur (*carré des unités*), et les dizaines du multiplicande par les unités du multiplicateur (*une fois le produit des dizaines par les unités*). On multipliera ensuite tout le multiplicande par les dizaines du multiplicateur, c'est-à-dire les unités du multiplicande par les dizaines du multiplicateur (*une fois le produit des dizaines par les unités*), et les dizaines du multiplicande par les dizaines du multiplicateur (*carré des dizaines*) (1).

Soit pour fixer les idées le nombre 23, dont le carré est 529. Décomposons ce nombre et élevons le carré, nous aurons :

$$\begin{array}{rr} & 20+3 \\ & 20+3 \\ \hline 3\times 3 = & 9 \\ 20\times 3 = & 60 \\ 3\times 20 = & 60 \\ 20\times 20 = & 400 \\ \hline & 529 \end{array}$$

Cette composition du carré d'un nombre qui contient des dizaines et des unités étant connue, on en a déduit la règle suivante :

Règle.—Pour extraire la racine carrée d'un nombre qui n'a pas plus de quatre chiffres ni moins de trois, il faut, après en avoir séparé deux sur la droite, chercher la racine carrée de la tranche de gauche, ce qui donnera le *chiffre des dizaines* de la racine cherchée ; et on l'é-

(1) Représentons les dizaines par a et les unités par b, nous aurons le même résultat :

$$\begin{array}{r} a+b \\ a+b \\ \hline a^2+ab \\ +ab+b^2 \\ \hline a^2+2ab+b^2. \end{array}$$

crira à droite du nombre proposé, en le séparant par un trait vertical. On élèvera au carré le chiffre obtenu, et on soustraira ce carré de cette même tranche de gauche; à côté du reste on abaissera la seconde tranche, dont on séparera le dernier chiffre, celui des unités, par un point. On doublera alors le chiffre des dizaines de la racine, et, s'en servant comme de diviseur, on cherchera combien de fois il est contenu dans les dizaines du reste, et le quotient obtenu sera le *chiffre des unités* de la racine cherchée. On écrira ce quotient à côté du premier chiffre de la racine; on le portera ensuite à côté du double des dizaines qui a servi de diviseur, et on multipliera le tout par ce même chiffre des unités; le produit de cette multiplication doit être égal au reste de la première tranche uni à la seconde tranche, si le nombre est un carré parfait. — Exemple :

```
 46.24 | 68
 36    | 128 × 8
 ----
 102.4
 102 4
 -----
     0
```

Si le nombre dont on veut extraire la racine a plus de quatre chiffres, la même règle sera toujours applicable. On comprend que, de quelque nombre de chiffres que la racine doive être composée, on peut toujours la concevoir composée de deux parties, dont l'une soit des dizaines et l'autre des unités : ainsi 685 peut être considéré comme représentant 68 dizaines et 5 unités. Par conséquent quand on aura trouvé les deux premiers chiffres, d'après la règle que nous venons de donner, on trouvera le troisième par la même méthode, en considérant les deux premiers comme ne faisant qu'un seul nombre de dizaines, et ainsi de suite s'il devait y avoir un quatrième ou un cinquième chiffre, etc. — On aura soin seulement, avant de commencer l'opération, de partager le nombre proposé en tranches de deux chiffres à partir de la droite; la dernière tranche à gauche pourra n'en contenir qu'un. — Exemple :

```
 46.97.73.16 | 6854
 36          | 128 | 1365 | 13704
 ----        |   8 |    5 |     4
 109.7
 102 4
 -----
   7 37.3
   6 83 5
   ------
     54 81.6
     54 81 6
     -------
           0
```

Lorsque le nombre proposé n'est point un carré parfait, il y a un reste à la fin de l'opération, et la racine carrée n'est exacte qu'à une unité près. On peut arriver à une approximation plus exacte par le moyen des décimales : on ajoute au nombre proposé deux fois autant de zéros que l'on veut avoir de décimales à la racine, et on fait l'opération comme à l'ordinaire, en ayant soin de séparer sur la droite de la racine moitié autant de décimales qu'on a ajouté de zéros.

— Pour les fractions, on extrait séparément la racine du numérateur et celle du dénominateur. Si le dénominateur n'est pas un carré parfait, on multiplie préalablement les deux termes de la fraction par le dénominateur.

Exemples : $\sqrt{\frac{16}{49}} = \frac{4}{7}$; $\sqrt{\frac{}{11}} = \sqrt{\frac{55}{121}} = \frac{7}{11}$.

X.

RAPPORTS ET PROPORTIONS.

Propriété fondamentale des proportions ; la démontrer. Règle de TROIS. — Questions les plus simples qui se résolvent par cette règle.

1. Un *rapport* est le résultat de la comparaison de deux nombres. On peut faire cette comparaison de deux manières : quand on veut savoir de combien le plus grand nombre surpasse le plus petit, on soustrait le plus petit du plus grand, et le résultat de l'opération est ce qu'on appelle *rapport par différence*, ou *par excès*, ou *rapport arithmétique ;* quand on veut savoir combien de fois le plus grand nombre contient le plus petit, on divise ces deux nombres l'un par l'autre, et le résultat s'appelle *rapport par quotient*, ou *rapport géométrique*.

Ainsi, soient à comparer les deux nombres 16 et 4 : le *rapport par différence* sera 16 — 4, ou 12 ; et le *rapport par quotient*, 16 : 4, ou 4.

Dans un rapport, le premier terme se nomme *antécédent*, et le second, *conséquent*.

Une *proportion* est l'assemblage de deux rapports égaux. Elle prend le nom d'*équidifférence*, quand elle se compose de deux rapports arithmétiques, et de *proportion géométrique*, ou *proportion* proprement dite, quand elle se compose de deux rapports par

quotient. C'est de cette dernière que nous traiterons particulièrement.

Ainsi les quatre nombres 16 et 4, 19 et 7, qui, pris deux à deux, ont pour différence 12, forment une équidifférence ; les quatre nombres 16 et 4, 12 et 3, qui, pris deux à deux, ont pour quotient 4, forment une proportion.

L'équidifférence s'écrit ainsi, 16 . 4 : 19 . 7, et la proportion 16 : 4 :: 12 : 3, ce que l'on énonce de la manière suivante : 16 est à 4 comme 19 est à 7 ; 16 est à 4 comme 12 est à 3.

Une proportion peut encore s'écrire sous cette forme: $\frac{16}{4} = \frac{12}{3}$.

Dans toute proportion, le premier et le dernier terme s'appellent *extrêmes*; les deux autres, *moyens*. Nous avons déjà dit que le 1er et le 3e sont dits *antécédents;* le 3e et le 4e, *conséquents*.

Propriété fondamentale de la proportion géométrique. — Dans toute proportion, le produit des extrêmes est égal à celui des moyens.

Soit la proportion 16 : 4 :: 12 : 3 ; je dis que $16 \times 3 = 4 \times 12$. Pour le prouver, j'écris cette proportion sous la forme de fraction

$$\frac{16}{4} = \frac{12}{3}.$$

Réduisant ces deux fractions au même dénominateur, il vient

$$\frac{16 \times 3}{4 \times 3} = \frac{12 \times 4}{3 \times 4};$$

puis, divisant par 4×3, il reste

$$16 \times 3 = 12 \times 4.$$

Pour démontrer cette propriété d'une manière générale, soit la proportion

$$a : b :: c : d \quad \text{ou} \quad \frac{a}{b} = \frac{c}{d}.$$

Multipliant les deux termes par bd, on a $\frac{abd}{b} = \frac{cbd}{d}$, et en réduisant $ad = cb$.

Il serait facile de démontrer que réciproquement il y a proportion, quand le produit des extrêmes est égal à celui des moyens.

II. Il résulte de la propriété fondamentale que nous venons d'exposer, que, connaissant trois termes d'une proportion, il faut, pour obtenir le quatrième terme, diviser le produit des moyens par l'ex-

trême connu, si le terme cherché est un extrême ; et, dans le cas contraire, le produit des extrêmes par le moyen connu.

En effet, soit la proportion $2 : 4 :: 6 : x$, on en tire $4 \times 6 = 2 \times x$; donc $x = \frac{4 \times 6}{2} = 12$.

On donne à cette règle le nom de *règle de trois*.

Les questions qui se résolvent par cette règle se composent ordinairement de quatre nombres, dont deux d'une certaine espèce, et deux d'une autre espèce, dont le nombre inconnu fait partie : les deux premiers nombres s'appellent *quantités principales ;* les deux autres, *quantités relatives :* on nomme ainsi ces dernières, parce qu'elles sont liées par l'énoncé aux quantités de la première espèce.

Ainsi, dans cet exemple (Si 2 ouvriers ont fait 4^m d'ouvrage en un certain temps, combien, dans le même temps, 6 ouvriers en feront-ils ?), il y a une relation évidente entre 4^m et 2 ouvriers, entre x^m et 6 ouvriers.

Maintenant cette relation peut être *directe* ou *inverse* : elle est directe, comme dans l'exemple précédent, lorsque les quantités relatives croissent ou décroissent dans le même sens que les quantités principales ; et alors, si l'un des nombres de la première espèce forme un antécédent de la proportion, son correspondant de la seconde espèce formera l'autre antécédent, tandis que l'autre nombre de la première espèce et son correspondant formeront les deux conséquents. Dans ce cas, la règle de trois est dite *directe*.

Elle est *inverse*, au contraire, lorsque les quantités relatives croissent ou décroissent dans un sens contraire aux quantités principales, comme dans l'exemple suivant (Si 6 ouvriers ont mis 4 heures à faire un certain ouvrage, combien 3 ouvriers en mettront-ils ?) : ici les deux nombres de la première espèce sont réciproquement ou inversement proportionnels à ceux de la seconde; et si un des termes de la première espèce forme l'antécédent d'un des deux rapports, son correspondant dans l'autre espèce formera le conséquent de l'autre rapport, et réciproquement. Dans ce cas, la règle de trois est dite *inverse*.

Nous poserons donc ainsi les deux proportions :

1er exemple : $2 : 6 :: 4 : x.$

2e exemple : $6 : 3 :: x : 4,$ ou bien
$3 : 6 :: 4 : x,$

pour que l'inconnue soit le dernier terme de la proportion.

Les deux exemples ci-dessus ne renfermaient que quatre nombres; on en trouve souvent de plus compliqués : nous n'en citerons qu'un seulement.

Si 12 ouvriers, travaillant 18 heures par jour pendant 15 jours, ont fait 600^m d'ouvrage, combien 19 ouvriers, travaillant 16^h pendant 20^j, en feront-ils ?

Cette question donne lieu d'établir quatre rapports entre les ouvriers, les heures de travail, les jours et l'ouvrage, et par suite à quatre proportions. Je dirai donc, en désignant par x le nombre de mètres inconnu,

$$12^o : 19^o :: 600^m : x^m.$$

Cette proportion me donnera le nombre de mètres que feront les 15 ouvriers nouveaux, en travaillant le même nombre de jours que les 12 premiers. Désignant donc par x' le nombre de mètres qu'ils feraient en 20 jours, j'aurai une seconde proportion :

$$15^j : 20^j :: x : x'.$$

Observant enfin que les premiers travaillaient 18 heures par jour, et les autres 16 heures seulement, j'établis cette dernière proportion :

$$18 : 16 :: x' : x''.$$

Multipliant ensuite, terme à terme, les trois proportions, il en résulte :

$$12 \times 15 \times 18 : 19 \times 20 \times 16 :: 600 \times x \times x' : x \times x' + x'',$$

ou, en supprimant les facteurs communs,

$$12 \times 15 \times 18 : 19 \times 20 \times 16 :: 600 : x''.$$

Donc $$x'' = \frac{(19 \times 20 \times 16) \times 600}{12 \times 15 \times 18} = 1125^m, 92.$$

Cette opération s'appelle *règle de trois composée ;* celle qui nous a servi à résoudre les deux premières questions était une *règle de trois simple.*

Les règles d'intérêt, d'escompte, de société, ne sont que des cas particuliers de la règle de trois. Elles peuvent se résumer dans les formules suivantes :

Règle d'intérêt. — 1° Soit en général un capital a, placé, pendant un certain temps t, à raison de i 0/0 par an, on aura les proportions :

$$100 : a :: i : x ;$$
$$1 : t :: x : X$$

d'où $$X = \frac{a \times t \times i}{100}.$$

Règle d'escompte. — Soit a le montant d'un billet, t le temps qui doit s'écouler jusqu'à l'échéance, et i le taux de l'intérêt.

On trouvera l'escompte ou la retenue à faire par la proportion suivante :

$$100 + it : a :: it : x, \qquad \text{d'où}$$

$$x = \frac{a \times it}{100 + it}.$$

Cette manière d'escompter, dite *escompte en dedans*, parce qu'on considère le montant du billet comme représentant à la fois le capital du billet, plus les intérêts, est la moins usitée dans le commerce. Ordinairement on suppose que les intérêts sont en dehors, et que le billet ne représente que le capital réel ; cette seconde manière, dite *escompte en dehors*, a une formule plus simple qui revient à la formule d'intérêt.

Soit la proportion $\qquad 100 : a :: it : x$

$$x = \frac{a \times it}{100}.$$

Règle de société.—Soit A la quantité à partager, m, n, p... les différentes parties en proportion desquelles cette quantité A doit être partagée ; x, y, z... les parts proportionnelles, on aura :

$$A : m + n + p \ldots :: m : x$$
$$A : m + n + p \ldots :: n : y; \text{ etc.}$$

XI.

Proportion continue ; ce que c'est.—Moyenne proportionnelle ; comment on la trouve.

De combien de manières peut-on changer l'ordre des termes d'une proportion sans troubler la proportion ?

I. Une *proportion continue* est celle dans laquelle les deux moyens sont égaux, par exemple :

$$2 : 4 :: 4 : 8.$$

On appelle *moyen proportionnel* entre deux nombres, le nombre qui comme 4 , dans l'exemple ci-dessus, forme, avec ces deux nombres, une proportion continue (1).

(1) On appelle *progression géométrique, ou par quotient*, une suite de nombres

Pour le prouver, il suffit de remarquer que, d'après cette propriété que le produit des moyens est égal à celui des extrêmes, le carré du moyen proportionnel est égal au produit des extrêmes; d'où il résulte que la *racine carrée de ce produit est égale à ce moyen.*

Ainsi soit à trouver le moyen proportionnel entre 5 et 9; on établira la proportion $3 : x :: x : 9$, d'où l'on aura $x^2 = 3 \times 9$, et $x = \sqrt{3 \times 9}.$

II. On peut changer *huit* fois l'ordre des termes d'une proportion sans la détruire.

Exemple : Soit la proportion	2 : 4 :: 3 : 6
1° En échangeant les extrêmes, on aura :	6 : 4 :: 3 : 2
2° En changeant les moyens :	2 : 3 :: 4 : 6
	6 : 3 :: 4 : 2
3° En mettant les moyens à la place des extrêmes, et réciproquement :	4 : 2 :: 6 : 3
	4 : 6 :: 3 : 3
	3 : 2 :: 6 : 4
	3 : 6 :: 2 : 4

Malgré ces changements, il y a toujours proportion; car il est évident que le produit des extrêmes est toujours égal à celui des moyens.

XII.

Démontrer qu'une proportion étant donnée, il y aura encore proportion si l'on augmente chaque antécédent de son conséquent; — que la somme des antécédents est à la somme des conséquents comme un antécédent est à son conséquent; — que si on multiplie deux proportions terme à terme, les quatre produits feront entre eux une proportion.

I. Soit la proportion $2 : 4 :: 3 : 6$; je dis que $2 + 4 : 4 :: 3 + 6 : 6$.

Mettons la proportion sous forme de fraction,

$$\frac{2}{4} = \frac{3}{6}.$$

tels que chacun d'eux est égal à celui qui le précède, multiplié par une quantité constante qu'on appelle raison de la progression.— Ex. : ∺ 2 : 4 : 8 : 16 : 32 : 64, etc. — Ainsi chaque terme est moyen proportionnel entre le terme qui le précède et celui qui le suit, et la progression est une suite de proportions continues.

On appelle *progression arithmétique*, ou *par différence*, une suite de nombres tels que chacun d'eux surpasse celui qui le précède, ou en est surpassé d'une quantité constante. — Ex. : ÷ 2.5.8.11.14.17.20, etc.

Ajoutons l'unité de part et d'autre,

$$\frac{2}{4}+1=\frac{3}{6}+1,$$

ou, en mettant l'unité sous forme de fraction,

$$\frac{2}{4}+\frac{4}{4}=\frac{3}{6}+\frac{6}{6}.$$

Additionnons chacun des termes de l'égalité, nous aurons

$$\frac{2+4}{4}=\frac{3+6}{6};$$

ce qui donne la proportion $2+4 : 4 :: 3+6 : 6$.

— On démontrerait de même qu'il y a encore proportion en ajoutant chaque antécédent à son conséquent.

On pourrait aussi démontrer de la même façon que $2-4 : 4 :: 3-6 : 6$.

II. Soit la même proportion $2 : 4 :: 3 : 6$; je dis que $2+3 : 4+6 :: 3 : 6$.

En échangeant les moyens, on aura d'abord

$$2 : 3 :: 4 : 6.$$

D'après le théorème précédent, on peut établir cette proportion

$$2+3 : 3 :: 4+6 : 6,$$

et, en échangeant une seconde fois les moyens, on aura

$$2+3 : 4+6 :: 3 : 6.$$

— On démontrerait de même que $2-3 : 4-6 :: 3 : 6$.

III. Soient les deux proportions, $2 : 4 :: 3 : 6$ et $5 : 8 :: 16 : 16$, je dis qu'on aura $2\times5 : 4\times8 :: 3\times10 : 6\times16$.

Mettons les deux proportions sous la forme de fractions,

$$\frac{2}{4}=\frac{3}{6}, \text{ et } \frac{5}{8}=\frac{10}{16}.$$

Si l'on multiplie ces deux égalités membre à membre, les produits seront égaux ; on aura donc

$$\frac{2\times5}{4\times8}=\frac{3\times10}{6\times16}, \text{ d'où}$$

$$2\times5 : 4\times8 :: 3\times10 : 6\times16.$$

Il résulte de ce qui précède que si quatre nombres $2 . 4 . 3 . 6$ sont en proportion, $2^2 . 4^2 . 3^2 . 6^2$ le sont aussi.

En effet, $2^2 = 2 \times 2$, $4^2 = 4 \times 4$, etc., ce qui revient à l'exemple précédent. De même $2^3 = 2^2 \times 2$, $4^3 = 4^2 \times 2$, et ainsi de suite.

Donc si quatre nombres sont en proportion, toute puissance quelconque de ces nombres forme une proportion.

Réciproquement, lorsque quatre nombres sont en proportion, les racines carrées, cubiques, quatrièmes, etc., de ces nombres sont en proportion.

GÉOMÉTRIE.

XIII.

Premières notions sur la ligne droite, le plan, le cercle, l'angle, etc.
Cas d'égalité de deux triangles. — Lignes perpendiculaires et obliques. — Propriétés des parallèles.

I. *Définitions.* — La *Géométrie* est la science qui s'occupe de la mesure de l'étendue.

L'étendue est l'espace occupé par les corps; tout corps a trois dimensions, *longueur*, *largeur* et *profondeur* ou *épaisseur*. — Les corps sont limités par les *surfaces*, qui n'ont que deux dimensions, longueur et largeur; la limite d'une surface est la *ligne*, qui n'a qu'une dimension, la longueur. Une ligne est composée de *points*, qui n'ont aucune des trois dimensions.

1° Une ligne peut être *droite, courbe* ou *brisée*. La ligne droite est le plus court chemin d'un lieu à un autre; la ligne courbe est une ligne qui n'est ni droite, ni composée de lignes droites; la ligne brisée est une ligne composée de plusieurs lignes droites qui ne se suivent point.

On appelle *plan* ou *surface plane* toute surface avec laquelle une ligne droite, appliquée en tout sens, coïncide exactement.

2° Un *angle* est la portion de l'espace comprise entre deux lignes droites, qui partent d'un point commun, et peuvent se prolonger indéfiniment. Le point de rencontre s'appelle *sommet*, et les deux droites forment les *côtés* de l'angle. — Il y a trois sortes d'*angles*, les angles *droits*, *aigus* et *obtus*. L'angle droit est celui qui est formé par l'intersection de deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre.

(Une ligne est dite *perpendiculaire* à une autre, lorsqu'elle ne penche sur cette ligne ni d'un côté ni d'un autre.)

L'angle aigu est celui qui est plus petit que l'angle droit; l'angle obtus, au contraire, est celui qui est plus grand.

On appelle *complément* d'un angle ce qui lui manque pour valoir un droit; *supplément* d'un angle, ce qui lui manque pour valoir deux droits.

3° Un *triangle* est l'espace compris entre trois lignes droites qui se coupent deux à deux.—Un triangle prend le nom de *rectangle*, quand il a un angle droit; d'*isocèle*, quand il a deux côtés égaux; d'*équilatéral*, quand les trois côtés sont égaux; et enfin de *scalène*, quand les trois côtés sont inégaux.

On appelle, en général, *polygone* toute surface plane comprise entre plusieurs lignes droites qui se coupent deux à deux; l'ensemble des lignes qui forment le contour du polygone se nomme *périmètre*. La ligne menée par le sommet de deux angles d'un polygone se nomme *diagonale*. — Un *triangle* est un polygone de trois côtés; un polygone de quatre côtés s'appelle *quadrilatère;* de cinq, *pentagone ;* de six, *hexagone*, etc.

Parmi les quadrilatères on distingue le *parallélogramme*, dont les côtés opposés sont parallèles; le *losange*, ou parallélogramme, dont les quatre côtés sont égaux; le *rectangle*, parallélogramme dont les angles sont droits; le *carré*, ou losange à angles droits; le *trapèze*, quadrilatère qui n'a que deux côtés parallèles.

4° La *circonférence* est une ligne courbe, dont tous les points sont également distants d'un point intérieur appelé *centre*.

On appelle *cercle* la portion de plan comprise dans l'intérieur d'une circonférence.

On nomme *rayon* toute ligne menée du centre à l'un des points de la circonférence, et *diamètre*, toute ligne qui, passant par le centre, se termine, de part et d'autre, à la circonférence.

L'*arc* est une portion quelconque de la circonférence; la *corde* est la ligne qui joint les deux extrémités d'un arc.

La portion de cercle comprise entre un arc et sa corde s'appelle *segment;* on nomme *secteur* celle qui est comprise entre deux rayons menés du centre aux deux extrémités d'un arc.

5° On appelle *axiomes* certaines vérités évidentes qui n'ont pas besoin de démonstration, et sur lesquelles une science s'appuie pour démontrer d'autres vérités non évidentes.

La géométrie a cinq axiomes principaux, savoir :

1° Deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles;

2° Le tout est plus grand que sa partie ;

3° Le tout est égal à la somme de ses parties ;

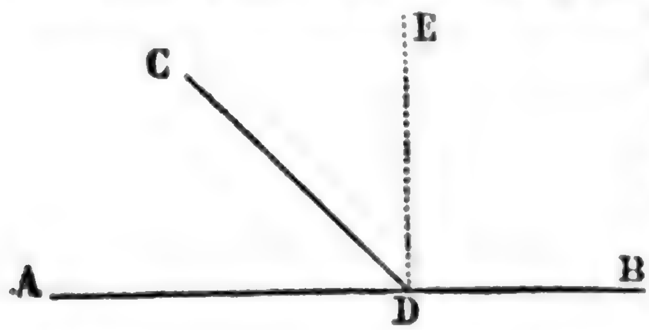
4° D'un point à un autre on ne peut mener qu'une seule ligne droite;

5° Deux grandeurs, ligne, surface ou solide, sont égales, lorsque, étant superposées, elles coïncident dans toute leur étendue.

On appelle *théorème* une vérité à démontrer; *problème*, une vérité à chercher; — *corollaire*, une conséquence qui découle d'une proportion démontrée; *scolie*, une remarque sur une proposition.

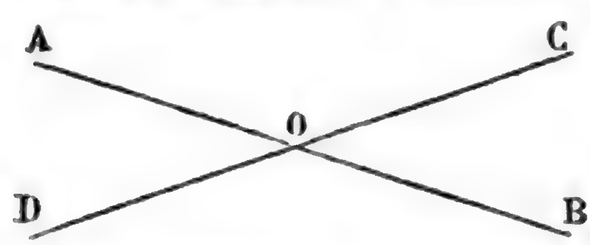
II. *Théorèmes.* — 1° *Toute ligne droite* AB *qui en rencontre une autre* CD *fait avec celle-ci deux angles adjacents,* ADC, CDB, *qui valent deux angles droits.*

Au point D élevez sur AB la perpendiculaire DE, vous aurez deux angles droits, ADE, EDB; mais l'angle CDB est la somme de l'angle droit EDB, plus l'angle EDC; ce dernier angle, joint à l'angle ADC, est égal à l'angle droit ADE; donc les trois angles ADC + CDE + EDB (ou ADC + CDB) valent deux angles droits.



2° *Lorsque deux lignes droites* AB, CD, *se coupent en un point* O, *les angles opposés par le sommet sont égaux.*

En effet, les deux angles AOC, COB valent deux droits; il en est de même de AOD, AOC. Donc AOC + COB = AOD + AOC. Retranchant l'angle commun, il reste COB = AOD. On prouverait de même que AOC est égal à DOB.

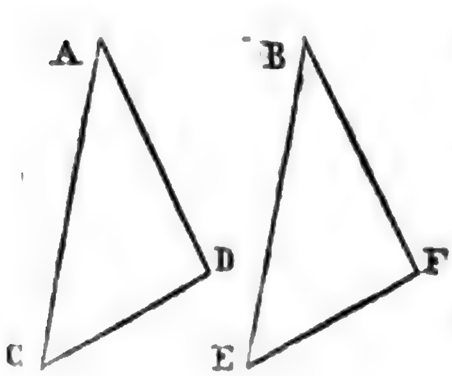


Corollaire. — Les quatre angles formés autour d'un point O par deux droites qui se coupent valent quatre droits; et, en général, quel que soit le nombre des droites qui se coupent, la somme de tous les angles formés autour du point O sera toujours égale à quatre droits.

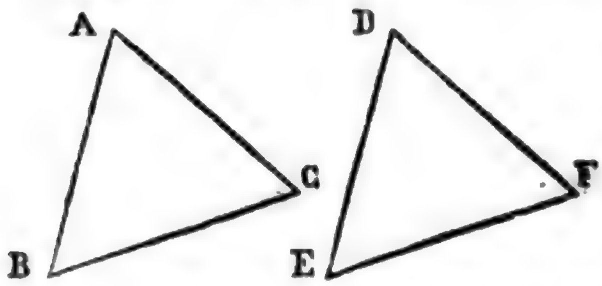
3° Deux triangles sont égaux :

Lorsqu'ils ont un angle égal compris entre deux côtés égaux chacun à chacun.

Soient les deux triangles ACD, BEF, qui ont l'angle A = B, le côté AC = BE et AD = BF. Si l'on pose l'angle B sur l'angle A, le côté BE tombera sur AC, et le point E sur C, le côté BF sur le côté AD, et le point F sur D; par conséquent EF coïncidera avec CD; donc le triangle BEF est égal au triangle ACD.

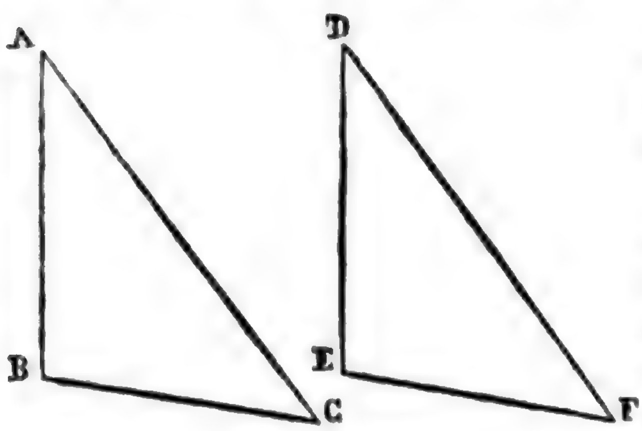


Lorsqu'ils ont un côté égal adjacent à deux angles égaux.



Soit le côté BC = EF, l'angle B = E et C = F. Posez le côté EF sur BC, à cause de l'égalité des angles, le côté ED suivra la direction BA, et le côté FD la direction CA; donc le point D qui doit se trouver à la fois sur les lignes BA, CA, tombera sur leur intersection A; donc les deux triangles coïncident et sont égaux.

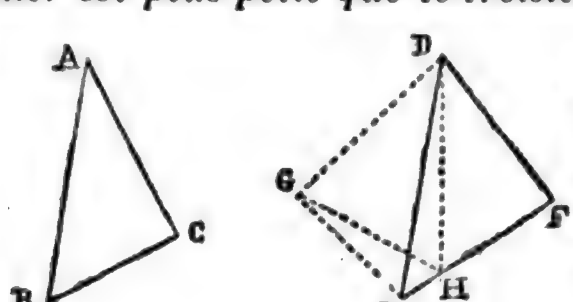
Lorsqu'ils ont les trois côtés égaux chacun à chacun.



Soient le côté AB = DE, BC = EF, AC = DF: les trois angles A, B, C, seront égaux aux trois angles D, E, F.

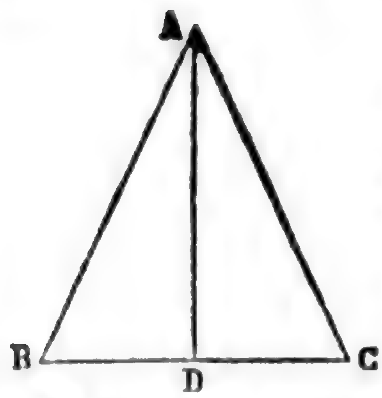
On conçoit en effet que si dans un triangle donné on augmente l'écartement d'un angle quelconque, le côté opposé à cet angle doit augmenter de longueur en proportion de l'augmentation d'écartement. (Voy. d'ailleurs le théorème suivant.) Donc si l'angle B, par exemple, n'était pas égal à l'angle E, le côté DE ne serait pas égal au côté AC, ce qui est contraire à l'hypothèse. Par conséquent les triangles ABC, DEF, ayant les angles et les côtés égaux, sont égaux.

4° *Quand deux triangles* ABC, DEF, *ont deux côtés égaux chacun à chacun* (AB = DE, AC = DF), *et que l'angle* A *compris entre les deux côtés du premier est plus petit que l'angle* D *compris entre les deux côtés du second, le troisième côté* BC *du premier est plus petit que le troisième côté* EF *du second.*



En effet, sur le côté DE du triangle DEF faisons l'angle EDG = A, prenons DG = AC, et joignons GE; les deux triangles DGE, ABC, sont égaux, comme ayant un angle égal compris entre deux côtés égaux: donc GE = BC. — Partageons ensuite l'angle GDF en deux parties égales par la ligne DH, et joignons GH; les deux triangles DGH, DHF, sont égaux : donc GH = HF. Or, on a GE < EH + GH, ou en remplaçant GH par son égal HF, GE < EH + HF, ou encore GE < EF.

5° *Dans un triangle isocèle les angles opposés aux côtés égaux sont égaux.*



Soit le côté AB = AC, on aura l'angle B = C. Tirons AD du sommet A au milieu de la base BC; nous aurons deux triangles ABD, ADC égaux, comme ayant trois côtés égaux chacun à chacun: AD commun, AB = AC par hypothèse, BD = DC par construction; donc l'angle B est égal à l'angle C.

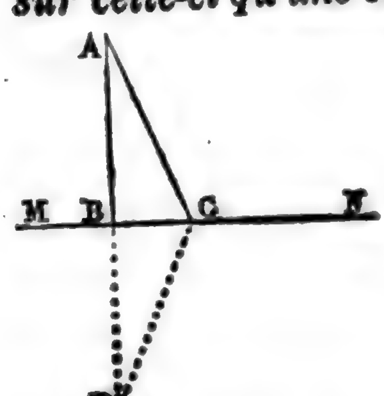
6° ***Lorsque, dans un triangle, deux angles sont égaux, les côtés opposés sont égaux, et le triangle est isocèle :*** on le démontre facilement par l'absurde.

7° ***De deux côtés d'un triangle*** ABC ***le plus grand est celui qui est opposé à un plus grand angle, et réciproquement de deux angles d'un triangle le plus grand est toujours opposé à un plus grand côté.***



Soit le côté AB > BC, on aura l'angle C > A ; car si l'angle A était égal à C, le côté AB serait égal au côté CB; s'il était plus petit, le côté serait plus petit, ce qui serait également contraire à la supposition. — La réciproque se prouverait également par l'absurde.

III. 8° ***D'un point situé hors d'une droite on ne peut abaisser sur celle-ci qu'une seule perpendiculaire.***

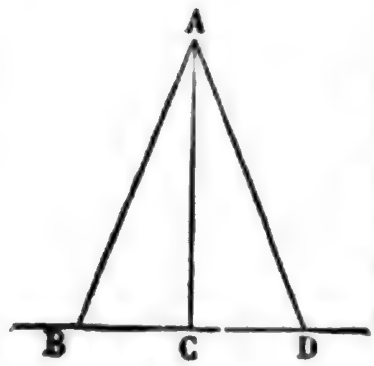


Supposons que du point A on puisse mener sur la ligne MN deux perpendiculaires AB, AC; prolongeons AB d'une quantité égale à elle-même BD, et joignons CD. Les triangles ABC, CDB, sont égaux, car ils ont BC commun, AB, = BD par construction, et les deux angles en B sont droits : donc les angles ACB, BCD, sont égaux, et comme ACB est droit, par hypothèse BCD doit l'être aussi; donc la ligne ACD est une ligne droite, ce qui est absurde, car du point A au point D on ne peut mener qu'une ligne droite.

9° ***La perpendiculaire est plus courte que toute oblique.***

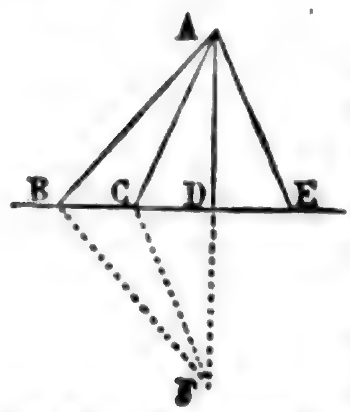
Soit AB perpendiculaire sur la ligne MN et AC oblique. Prolongeons AB d'une quantité égale BD, et joignons CD; les deux triangles ABC, CBD sont égaux, comme ayant un angle droit égal compris entre deux côtés égaux; donc AC = CD. Or, ABD ligne droite est plus courte que ACD ligne brisée; donc AB, moitié de ABD, est plus court que AC, moitié de ACD.

10° ***Les obliques qui s'écartent également du pied de la perpendiculaire sont égales.***



En effet, si l'on suppose le côté BC = CD, comme on a en outre le côté AC commun et l'angle ACB = ACD comme droits, il s'ensuit que le triangle ABC est égal au triangle ACD; donc AB = AD; donc les obliques qui s'écartent également du pied de la perpendiculaire sont égales.

11° *De deux obliques* AE, AB, *inégalement distantes du pied de la perpendiculaire, la plus longue est celle qui s'en écarte le plus.*

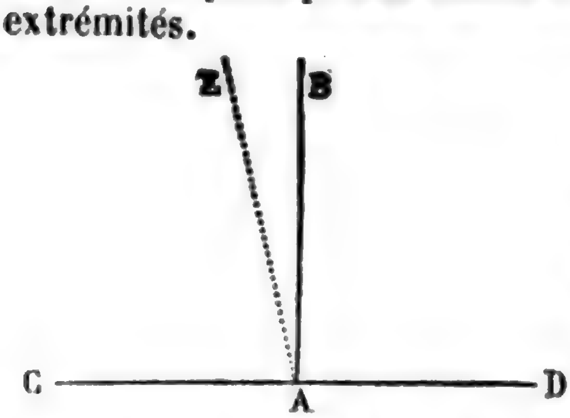


Prenons sur BD, CD = DE, l'oblique AC sera égale à AE; prolongeons la perpendiculaire AD d'une quantité égale DF, et joignons CF, BF. La ligne ABF qui enveloppe ACK est évidemment plus longue que la ligne enveloppée; donc AB est plus long que AC ou AE.

Corollaire. — De ces théorèmes nous déduirons : que la perpendiculaire étant le plus court chemin d'un point à une ligne est la vraie mesure de cette distance;

Que tout point situé sur une perpendiculaire élevée sur le milieu d'une droite est également distant des deux extrémités de cette droite;

Que tout point pris en dehors serait inégalement distant de ces deux extrémités.



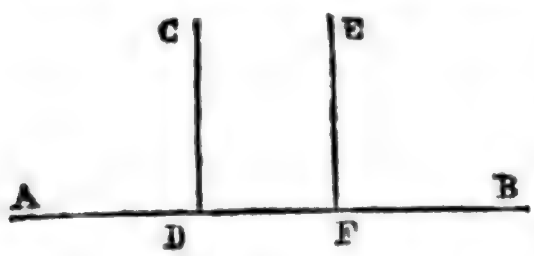
Nous remarquerons enfin qu'on ne peut d'un même point élever qu'une perpendiculaire AB à une droite CD. — Car si l'on pouvait en élever plusieurs, il faudrait que l'angle CAE fût égal à CAB, comme étant tous les deux droits, ce qui est impossible.

12° *Deux triangles rectangles sont égaux:* 1° *lorsqu'ils ont l'hypoténuse égale et un côté égal;* 2° *lorsqu'ils ont l'hypoténuse égale et un angle égal.* — Le premier cas se démontre par l'absurde, le second par superposition.

IV. *Définition.* — On appelle *parallèles* (1) deux lignes qui, tracées dans le même plan, ne peuvent se rencontrer, à quelque distance qu'on les prolonge.

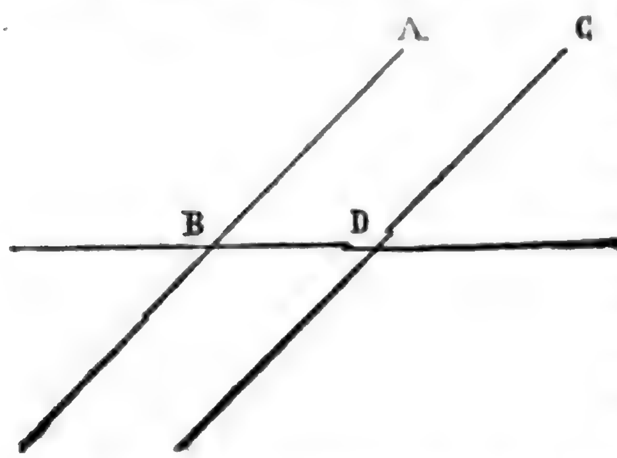
(1) *Il est permis de considérer comme évidente l'égalité des angles correspondants.*

Théorèmes. — 13° *Deux lignes droites* CD, EF, *perpendiculaires à une troisième* AB, *sont parallèles.*



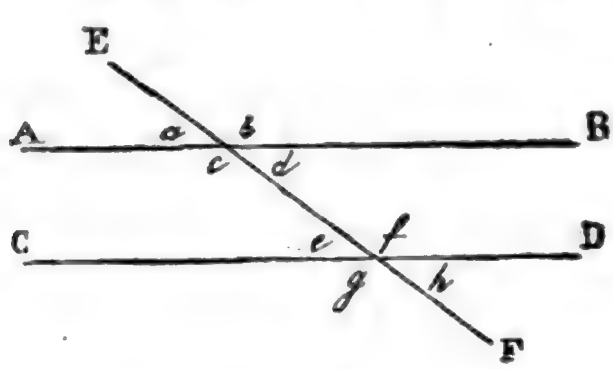
Car si elles ne l'étaient pas, elles finiraient par se rencontrer en un certain point; on pourrait donc de ce point abaisser deux perpendiculaires sur une même droite, ce qui est impossible.

14° *Deux obliques* AB, CD, *inclinées dans le même sens, sont également parallèles.*

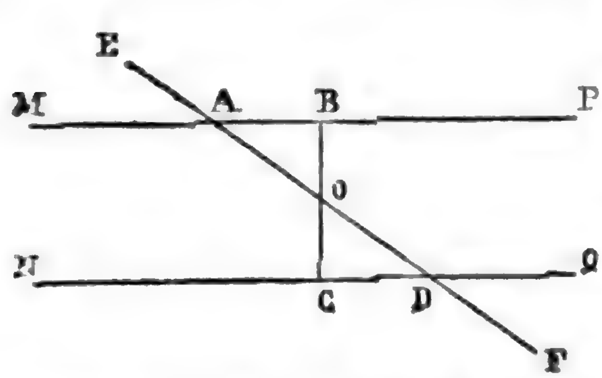


Car autrement ces deux obliques pourraient se rencontrer au-dessus et au-dessous de la ligne BD, tout étant semblable de part et d'autre; et si elles coïncidaient en deux points, il faudrait qu'elles coïncidassent dans toute leur étendue, ce qui est impossible.

15° Deux parallèles AB, CD, coupées par une sécante EF, forment diverses espèces d'angles auxquels, comparés deux à deux, on a donné des noms particuliers.



Ainsi les angles *c*, *e* et *d*, *f* sont dits *intérieurs d'un même côté;* les angles *c*, *f* et *d*, *e*, *alternes-internes;* les angles *a*, *h* et *b*, *g*, *alternes-externes;* les angles *a*, *e*; *c*, *g*; *b*, *f*; *d*, *h*, *correspondants* ou *internes-externes;* les angles *b*, *h* et *a*, *g*, *extérieurs d'un même côté.*



1° Si par le point O, milieu de la perpendiculaire BC qui sépare les deux parallèles M, N, on mène la sécante AD, on aura deux triangles ABO, OCD, égaux comme ayant un côté égal BO = OC adjacent à deux angles égaux, AOB = COD comme opposés par le sommet, ABO = OCD comme droits; donc l'angle BAO est égal à l'angle ODC. En conséquence nous dirons que les *angles alternes-internes sont égaux.*

2° Aux angles BAO, OCD nous pouvons substituer les angles EAM,

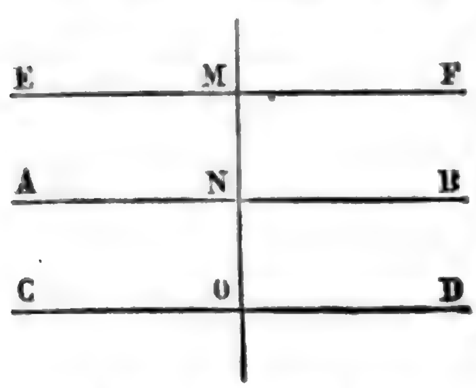
QDF, qui leur sont opposés par le sommet; on en conclura que les *angles alternes-externes sont aussi égaux.*

3° On prouverait également l'*égalité des angles correspondants* en comparant BAO avec ODC, et en substituant QDF à ODC.

4° Quant aux angles *intérieurs* et *extérieurs, ils valent deux droits.* En effet, pour les premiers, BAO + BAE valent deux droits; remplaçons BAE par son correspondant QDO, nous aurons les deux angles intérieurs BAO et QDO égaux à deux droits. De même pour les angles extérieurs, BAE + BAO = 2 droits; or, QDF = BAO, donc BAE + QDF = 2 droits.

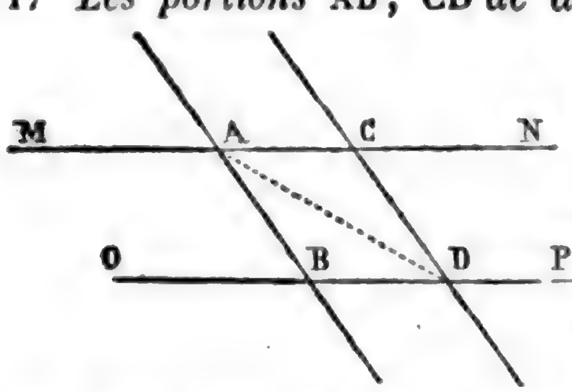
Réciproquement, si deux droites AB, CD, font avec une sécante EF :
des angles alternes-internes égaux,
ou des angles alternes-externes égaux,
ou des angles correspondants égaux,
ou des angles intérieurs d'un même côté de la sécante dont la somme soit égale à deux droits,
ces deux droites sont parallèles.

16° *Deux droites* AB, CD *parallèles à une troisième* EF, *sont parallèles entre elles.*



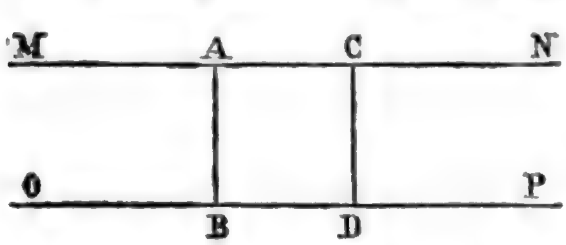
Menons la sécante MNO perpendiculaire à EF; elle sera aussi perpendiculaire à AB qui est parallèle à EF, ainsi qu'à CD également parallèle à EF. Donc AB et CD étant perpendiculaires à MNO, sont parallèles entre elles.

17° *Les portions* AB, CD *de deux parallèles comprises entre deux autres parallèles* MN, OP, *sont égales.*



Joignons AD, nous aurons deux triangles ABD, ACD égaux, comme ayant un côté commun AD adjacent à deux angles égaux CAD = ABD et DAB = ADC, comme alternes-internes; donc AB = CD.

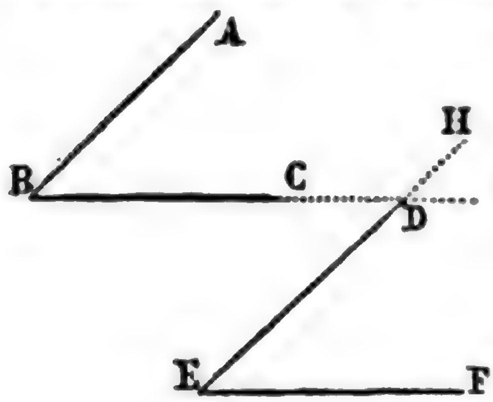
18° *Deux parallèles sont partout également distantes.*



En effet, si nous menons AB, CD perpendiculaires entre les deux parallèles MN, OP, ces deux perpendiculaires étant parallèles seront égales entre elles, d'après le théorème précédent. Toute autre perpendiculaire menée à tout autre point des parallèles MN, OP

serait égale aux perpendiculaires AB, CD. Mais la perpendiculaire peut mesurer la distance entre deux parallèles ; donc deux parallèles sont partout également distantes.

19° *Les deux angles* ABC, DEF, *qui ont les côtés parallèles et dirigés dans le même sens, sont égaux.*



En effet, prolongez le côté BC jusqu'en G et le côté ED jusqu'en H; les deux angles ABC, HDG sont égaux comme correspondants; HDG est égal à DEF pour la même raison; donc ABC est égal à DEF.

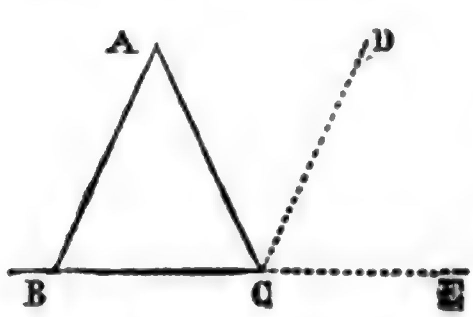
Si les côtés parallèles sont dirigés dans un sens opposé, les deux angles peuvent être égaux ou supplémentaires.

Il en est de même lorsque les côtés des deux angles sont perpendiculaires chacun à chacun.

XIV.

Théorèmes sur la somme des trois angles d'un triangle.— Sur la somme des angles d'un polygone convexe quelconque. — Propriétés des parallélogrammes.

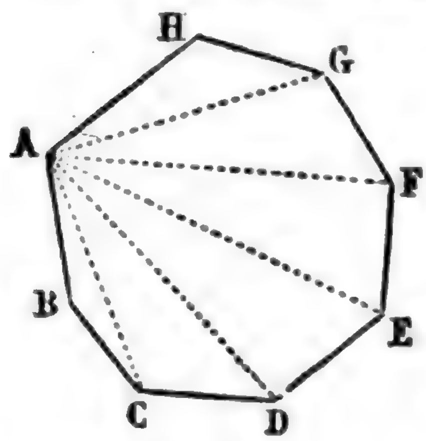
Théorèmes. — I. *Dans tout triangle, la somme des trois angles est égale à deux angles droits.*



Soit le triangle ABC; prolongez le côté BC jusqu'en E, et par le point C menez CD, parallèle à BA. Vous aurez autour du point C trois angles égaux aux trois angles du triangle : DCE = ABC comme correspondants, DCB = BAC comme alternes-internes, et ABC commun. Or, les trois angles formés autour du point C valent deux droits; donc la somme des trois angles d'un triangle vaut deux droits.

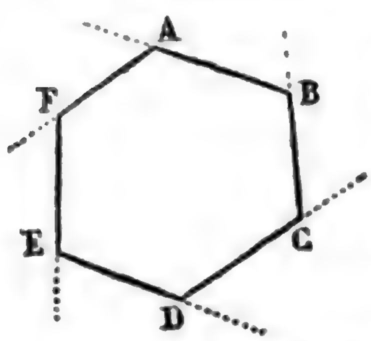
Corollaires. — Dans tout *triangle* il ne peut y avoir qu'un angle droit, et à plus forte raison qu'un angle obtus. — Dans tout *triangle rectangle*, la somme des deux angles aigus est égale à un droit. — L'angle extérieur ACE est égal à la somme des deux angles en A et en B. — Quand on connaît deux angles d'un triangle, ou simplement leur somme, on obtient le troisième angle en retranchant cette somme de deux droits.

II. — 1° *La somme de tous les angles intérieurs d'un polygone est égale à autant de fois deux droits que ce polygone a de côtés moins deux.*



Pour démontrer cette proposition, il suffit de décomposer le polygone en autant de triangles qu'il sera possible, en menant du sommet commun A des diagonales à tous les sommets des angles opposés. Il sera facile de voir qu'un polygone de cinq côtés peut former trois triangles, un de sept côtés, cinq triangles; le polygone ABCDEFGH, ayant huit côtés, se décompose donc en six triangles; et ces six triangles valant chacun deux droits, la somme de tous les angles intérieurs de ce polygone vaudra douze droits, c'est-à-dire $(8 - 2) \times 2$.

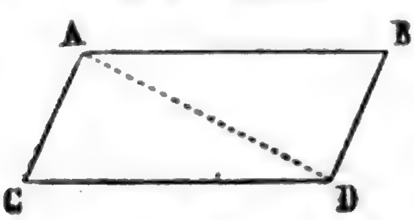
2° *La somme de tous les angles extérieurs d'un polygone est égale à quatre angles droits.*



Si l'on prolonge, dans un sens uniforme, tous les côtés du polygone ABCDEF, on peut remarquer que, autour de chacun des points A, B, C, etc., il se trouve deux angles, l'un intérieur, l'autre extérieur, qui, réunis, valent deux droits : ce qui donne pour le tout douze droits. Or, la somme des angles intérieurs d'un hexagone valant huit droits, il reste pour les angles extérieurs *quatre* droits. Il en serait de même pour tout autre polygone.

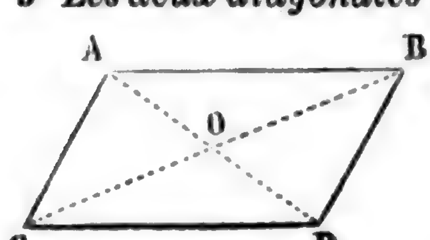
III. — 1° *Dans un parallélogramme les deux côtés opposés sont égaux.* Car deux parallèles comprises entre deux parallèles sont égales.

2° Réciproquement, *si dans un quadrilatère les côtés opposés sont égaux, ces côtés sont parallèles, et la figure est un parallélogramme.*

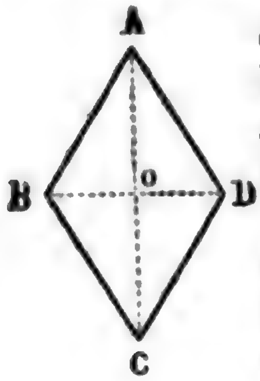


Car si l'on mène la diagonale AD, on aura le triangle ABD = ACD, comme ayant trois côtés égaux chacun à chacun : donc les angles BAD, ADC, étant égaux, peuvent être considérés comme alternes-internes ; donc AB, CD, sont parallèles, etc.

3° *Les deux diagonales* AD, CB *d'un parallélogramme se coupent mutuellement en deux parties égales au point* O *:* ce qui se prouve par l'égalité des deux triangles AOC, BOD ; égalité résultant d'un côté égal AC = BD, adjacent à des angles alternes-internes, et par conséquent égaux chacun à chacun.



4° *Dans un losange, les diagonales se coupent à angles droits.*



En effet, le triangle ABD est isocèle; et le point O étant, d'après le théorème précédent, le milieu de sa base BD, il s'ensuit que AO ou AC est perpendiculaire sur BD, et que, par conséquent, les diagonales AC, BD se coupent à angles droits.

5° *Dans un carré les diagonales sont égales, et se coupent à angles droits. — Dans un rectangle elles sont égales, mais elles ne se coupent pas à angles droits.*

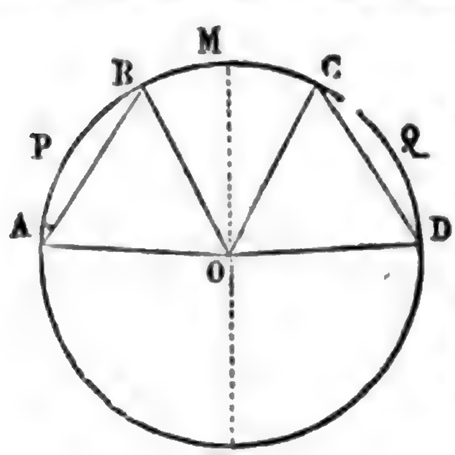
XV.

Des lignes qui coupent ou qui touchent une circonférence de cercle.—Propriétés principales des cordes, des sécantes et des tangentes. — De l'intersection et du contact des cercles.

I. *Théorèmes.* — 1° *Tout diamètre partage le cercle et la circonférence en deux parties égales.* — Car si l'on plie une moitié du cercle sur l'autre, dans le sens du diamètre, il faudra que l'une des deux demi-circonférences tombe exactement sur l'autre; autrement il y aurait, d'un côté ou de l'autre, des points inégalement distants du centre, ce qui est contraire à la définition.

2° *Toute corde est plus courte que le diamètre.*— En effet, joignez au centre les extrémités de la corde par deux rayons; cette corde sera plus courte que la ligne brisée formée par les deux rayons : or, ces deux rayons équivalent au diamètre.

3° *Dans un même cercle ou dans des cercles égaux, deux arcs égaux, tels que* APB, CQD, *sont sous-tendus par des cordes égales* AB, CD, *et réciproquement.*

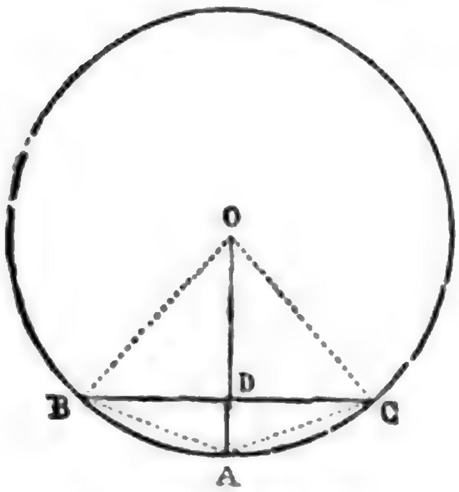


En effet, si l'on plie une moitié du cercle sur l'autre dans le sens du diamètre MN, mené par le milieu de BC, le point C tombera sur le point A; et comme les deux arcs sont supposés égaux, le point D tombera sur le point B; donc la corde CD est égale à la corde AB, car d'un point à un autre on ne peut mener qu'une seule ligne droite.

La réciproque se prouve en menant les rayons AO, BO et CO, DO; on obtient ainsi deux triangles égaux, comme ayant trois côtés égaux chacun à cha-

cun ; si on les superpose, le point C tombera en B, et le point D en A ; donc l'arc APB est égal à l'arc CQD, puisqu'ils coïncident.

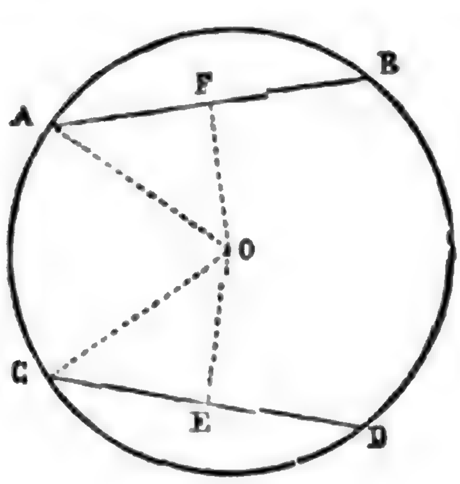
4° *Le rayon* OA, *perpendiculaire à la corde* BC, *divise cette corde et l'arc sous-tendu* BAC *en deux parties égales.*



En effet, si on mène les rayons OB, OC, ces rayons, étant des obliques égales, doivent s'écarter également du pied D de la perpendiculaire; donc BD = DC. Maintenant, si nous prolongeons la perpendiculaire OD jusqu'en A, le point A, situé sur cette perpendiculaire, est également distant des points B et C; donc les cordes BA, AC sont égales, ainsi que les arcs qu'elles sous-tendent.

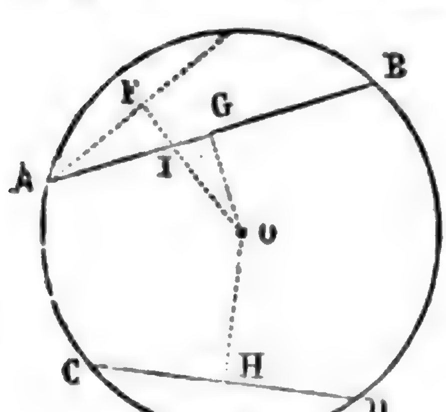
Il suit de là que le centre du cercle, le milieu de la corde et le milieu de l'arc sont en ligne droite. Il en résulte aussi que la *perpendiculaire élevée sur le milieu d'une corde passe par le centre.*

5° *Dans un même cercle ou dans des cercles égaux, deux cordes égales sont également éloignées du centre ; et de deux cordes inégales, la plus petite est la plus éloignée du centre.*



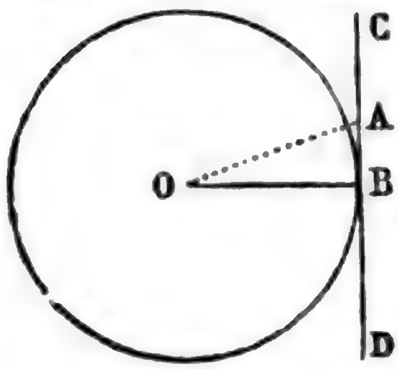
Soit la corde AB = CD. Si l'on abaisse les deux perpendiculaires OE, OF, et si l'on mène les rayons OA, OC, on aura deux triangles rectangles égaux, comme ayant un angle droit égal, l'hypoténuse OC = OA, et le côté CE, moitié de CD, égal à AF, moitié de AB ; donc le troisième côté OF est égal à OE, et par conséquent la corde AB et l corde CD sont également distantes du centre O.

Soit maintenant la corde AB plus grande que CD. — Si du point A on mène la corde AE égale à CD, et qu'on abaisse les trois perpendiculaires OG, OF, OH, on aura OI, qui est une oblique, plus grand que OG perpendiculaire sur AB, et à plus forte raison OF plus grand que OG; mais OF = OH d'après le théorème précédent : donc OH est plus grande que GO, la corde CD plus éloignée du centre que AB.



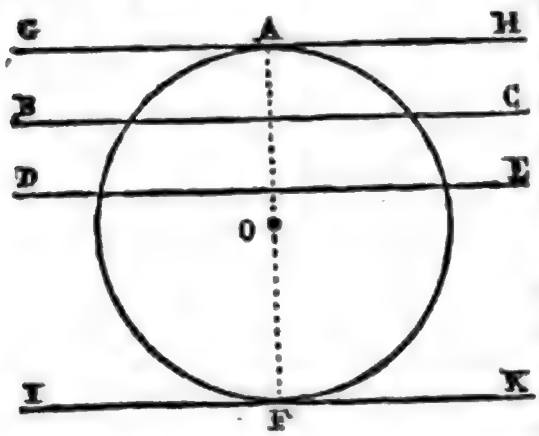
6° *La perpendiculaire* CBD, *élevée à l'extrémité du rayon* OB, *est tangente à la circonférence.*

En effet, si l'on mène du centre O à la perpendiculaire CBD une ligne quelconque OA, cette ligne, ne pouvant être qu'une oblique, est plus longue que le rayon OB, et par conséquent le point A tombe en dehors de la circonférence. Il en serait de même de tout point autre que le point B. Donc la perpendiculaire CBD est tangente à la circonférence.



7° *Deux parallèles interceptent sur la circonférence des arcs égaux.* Il y a trois cas :

1° *Si les deux parallèles* BC, DE, *sont toutes deux sécantes.* Menez le rayon OA, il partagera l'arc DAE en deux parties égales, DA = AE, et de même l'arc BAC en deux parties égales, BA = AC; donc DA — BA est égal à AE — AC; donc BD = CE.

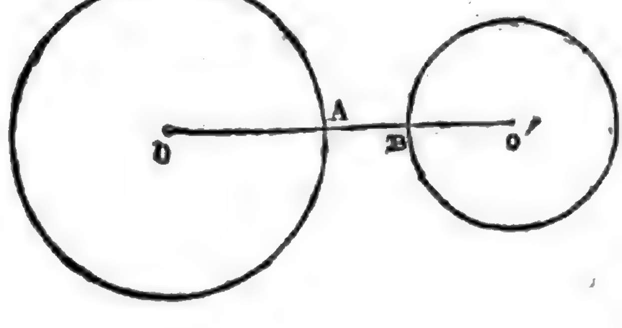


2° *Si une parallèle est sécante*, DE, *et l'autre tangente*, GH. Le rayon OA est perpendiculaire à la tangente, d'après le théorème précédent, et par conséquent à sa parallèle DE; donc il passe par le milieu de cette corde DE, et partage l'arc DAE en deux parties égales DA et AE.

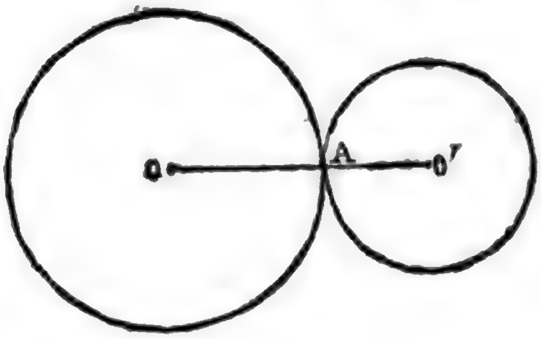
3° *Si les deux parallèles* GH, IK *sont tangentes.* La démonstration précédente peut s'appliquer à ce dernier cas. De plus, on remarquera que chacun de ces arcs AEF, ADF est une demi-circonférence.

II. Quand deux cercles se coupent, la ligne qui unit les centres est perpendiculaire sur la corde commune; quand ils sont tangents, le poids de contact est sur la ligne des centres.

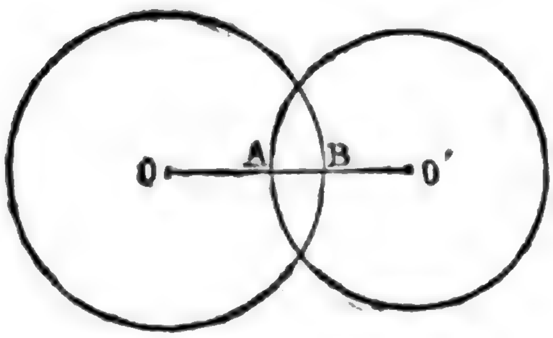
Deux cercles situés sur le même plan peuvent occuper, par rapport l'un à l'autre, cinq positions différentes. Ils sont :



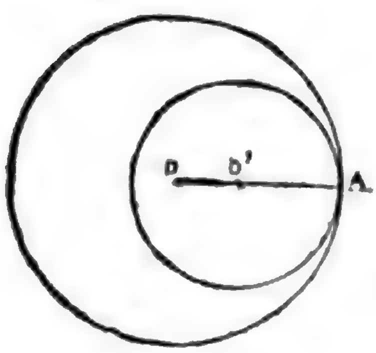
1° *Extérieurs l'un à l'autre.* Dans ce cas, la distance des centres O, O′ est plus grande que la somme des rayons OA, BO′.



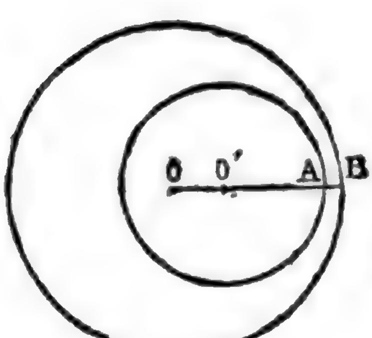
2° *Tangents extérieurement*. Dans ce cas, la distance des centres est égale à la somme des deux rayons OA, AO'.



3° *Sécants*. La distance des centres OO' est alors moindre que la somme des rayons OB, AO'.



4° *Tangents intérieurement*. La distance des centres OO' est, dans ce cas, égale à la différence des deux rayons OA, O'A.



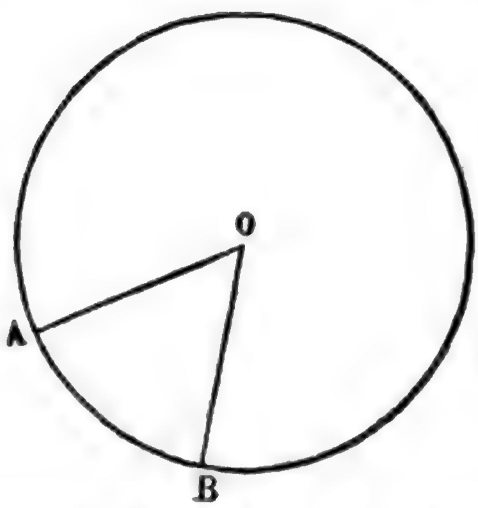
5° *Intérieurs*. Dans ce dernier cas, la distance des centres est moindre que la différence des rayons.

Si les deux cercles étaient concentriques, la distance des centres serait nulle.

XVI.

Mesure des angles par les arcs de cercle compris entre leurs côtés. — Cas où l'angle a son sommet au centre du cercle. — Cas où le sommet est placé sur la circonférence. — Cas où le sommet est en dedans ou en dehors du cercle.

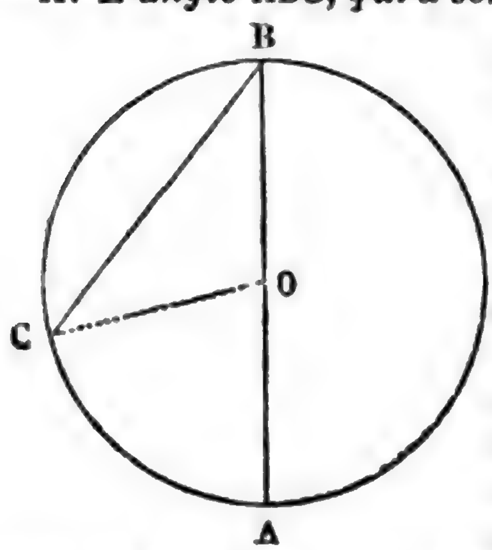
Théorèmes. — I. *L'angle* AOB, *qui a son sommet au centre du cercle, a pour mesure l'arc* AB *compris entre ses côtés.*



La démonstration de ce théorème repose sur celle de deux autres théorèmes dont nous n'avons pas eu l'occasion de parler, mais que l'on comprendra facilement : 1° *dans un même cercle ou dans des cercles égaux, les angles au centre égaux interceptent des arcs égaux ; — 2° les angles au centre sont entre eux dans le même rapport que les arcs qu'ils interceptent.* — Ainsi donc, puisque toutes les fois qu'on augmente ou qu'on diminue l'écartement des angles au centre, les arcs interceptés augmentent ou diminuent dans le même rapport, on conçoit qu'on puisse se servir, pour mesurer les angles, des arcs décrits de leur sommet comme centre.

On a donc divisé la circonférence en 360 parties égales ou *degrés;* chaque degré en 60 *minutes*, chaque minute en 60 *secondes;* l'unité d'arc prise pour terme de comparaison est le degré ou la 360e partie de la circonférence. Ainsi l'angle droit, que quelques géomètres ont voulu prendre pour unité de mesure, a pour mesure le quart de la circonférence ou le *quadrant*, c'est-à-dire 90 degrés.

II. *L'angle* ABC, *qui a son sommet sur la circonférence, a pour mesure la moitié de l'arc* AC *compris entre ses côtés.*

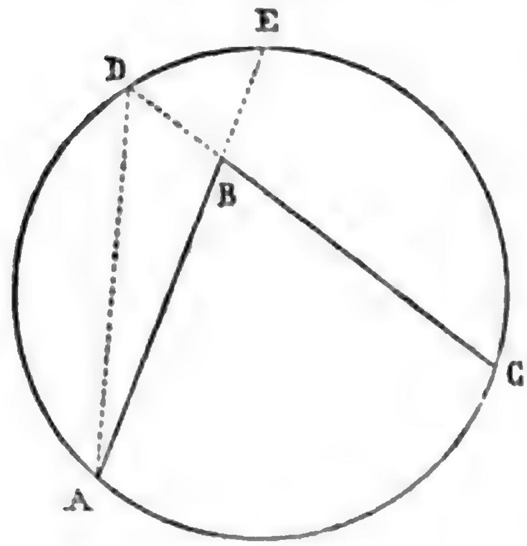


Soit le cas où l'un des côtés BA de l'angle est un diamètre ; menons le rayon OC. L'angle au centre AOC, qui a pour mesure l'arc AC, peut être considéré comme un angle extérieur au triangle BOC; il est donc égal à la somme des angles B et C. Mais le triangle OBC est isocèle ; donc B et C sont égaux, et B est la moitié de l'angle AOC ; il aura donc pour mesure la moitié de sa mesure, c'est-à-dire la moitié de l'arc AC.

Les deux côtés de l'angle ABC peuvent affecter d'autres positions : ainsi ils peuvent être deux cordes comprenant le centre du cercle, ou deux cordes laissant en dehors le centre du cercle, ou bien encore une corde et une tangente. La démonstration de ces différents cas est facile, si l'on a soin de mener un diamètre du sommet de l'angle.

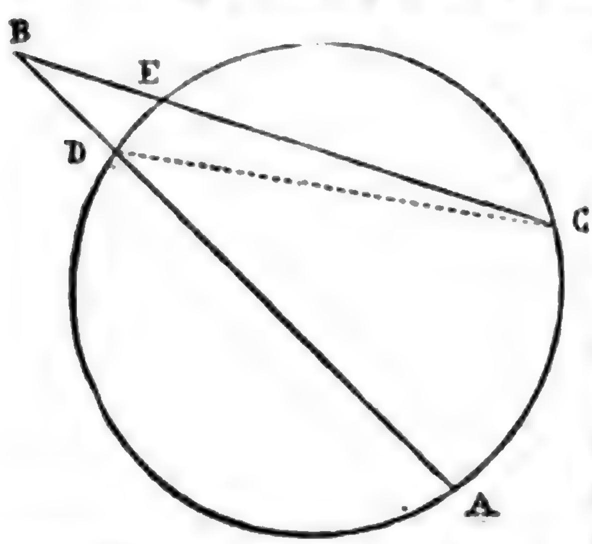
Corollaires. — Tous les angles inscrits dans un même segment sont égaux, car ils ont pour mesure la moitié du même arc. — Tout angle inscrit dans un demi-cercle est un angle droit, car il a pour mesure le quadrant.

III. *L'angle* ABC, *qui a son sommet dans l'intérieur de la circonférence, a pour mesure la moitié de l'arc* AC *compris entre ses côtés, plus la moitié de l'arc* BE *compris entre les côtés de l'angle qui lui est opposé par le sommet.*



Joignons AB. L'angle ABC, étant considéré comme l'angle extérieur du triangle ABE, est égal aux angles A et D; il a donc pour mesure la mesure de ces deux angles. Or, ces deux angles étant inscrits à la circonférence ont pour mesure : l'angle D, la moitié de AC, et l'angle A, la moitié de DE; donc l'angle ABC a pour mesure la moitié de l'arc AC, plus la moitié de l'arc BE.

IV. *L'angle* ABC, *qui a son sommet en dehors de la circonférence, a pour mesure la moitié de l'arc concave* AC, *moins la moitié de l'arc convexe* DE *compris entre ses côtés.*



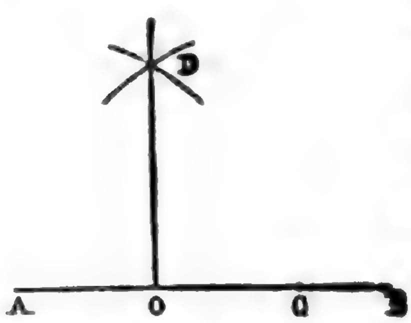
Joignons CD. L'angle ABC est égal à l'angle extérieur ADC, moins l'angle DCE; il a donc pour mesure la différence des mesures de ces deux angles. Or, ADC et DEF étant des angles inscrits, ont pour mesure la moitié des arcs AC et DE; donc l'angle ABC a pour mesure la moitié de l'arc AC, moins la moitié de l'arc DE.

Ces trois théorèmes peuvent se démontrer également à l'aide des parallèles.

XVII.

Problèmes élémentaires sur la ligne droite et le cercle. — Mener une droite perpendiculaire ou parallèle à une droite donnée. — Construire un triangle quand on connait trois de ses parties, pourvu qu'il y ait un côté. — Mener par un point donné une tangente à un cercle. — Construire un segment de cercle capable d'un angle donné.

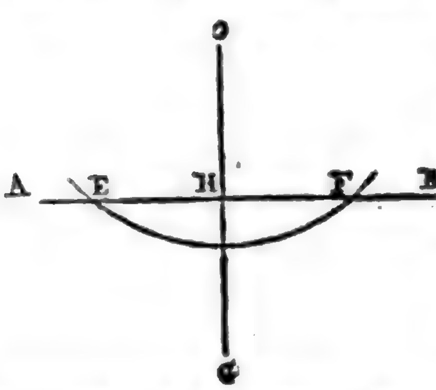
I. *Problèmes.* — 1° *Par un point* O *donné sur la ligne droite* AB, *élever une perpendiculaire à cette droite.*



On prend OC = OA; puis de ces deux points A, C, comme centres, avec un rayon plus grand que OC, on décrit deux arcs qui se coupent en D; la ligne DO est la perpendiculaire demandée. Car le point D, qui est sur cette ligne, étant également distant des deux points A et C, appartient à la perpendiculaire élevée sur le milieu de AC.

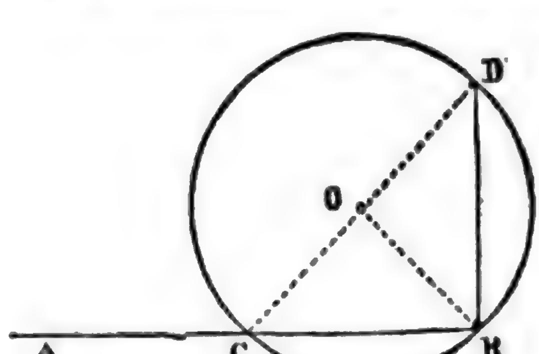
La même construction sert à faire un angle droit DOB à un point donné O d'une droite AB.

2° *Par le point* O *donné hors de la droite* AB, *abaisser une perpendiculaire à cette droite.*



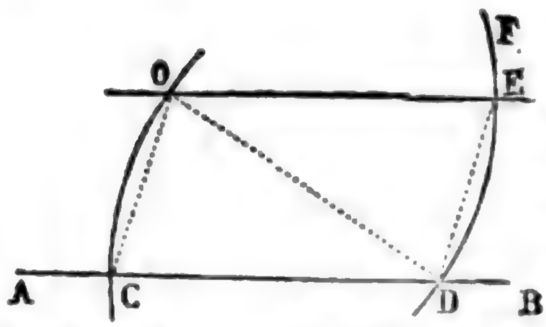
Du point O comme centre, avec un rayon suffisant tracez l'arc EF; puis avec un autre rayon plus grand que la moitié de EF, décrivez deux arcs de cercle qui se coupent en G : joignez OG; la ligne OH est la perpendiculaire demandée. Car les deux points O, G, sont également distants des points E, F; donc la ligne OH est perpendiculaire sur le milieu de la droite EF.

3° *A l'extrémité* B *d'une droite* AB, *élever une perpendiculaire sans prolonger cette droite.*



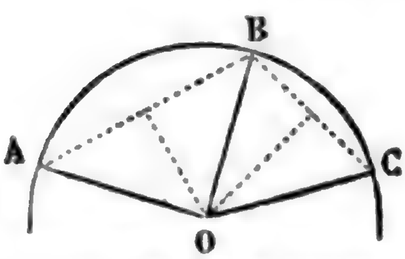
D'un point O pris hors de cette droite, et avec un rayon OB, on décrit une circonférence, et on mène le diamètre CD; la ligne DB est la perpendiculaire demandée, car l'angle CDB est droit, comme étant inscrit dans une demi-circonférence.

4° *Par un point donné* O *mener une parallèle à la ligne* AB.



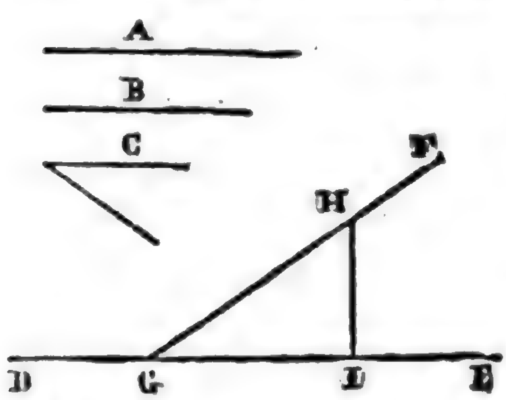
Du point D pris indifféremment sur la droite AB comme centre, avec le rayon OD tracez l'arc OC; puis du point O comme centre, avec le même rayon OD tracez l'arc indéfini DE ; prenez DF = OC, et joignez OF ; cette ligne est la parallèle demandée. — Car si l'on joint OC et DE, il sera facile de prouver que les angles FOD, ODC sont alternes-internes et égaux ; d'où il suit que OF est parallèle à AB.

5° *Par trois points* A, B, C, *non en ligne droite, mener une circonférence.*



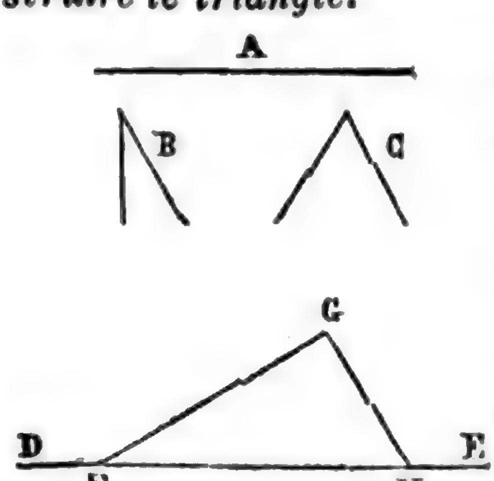
Joignez ces trois points par les deux droites AB, BC, et sur le milieu de chacune d'elles élevez des perpendiculaires ; leur point d'intersection O est le centre de la circonférence demandée, car il est également distant des trois points A, B, C.

II. — 1° *Étant donnés deux côtés* A, B, *d'un triangle, et l'angle* C *compris entre ces côtés, construire le triangle.*



Sur la ligne indéfinie DE, faites l'angle FGE = C; sur GF, prenez GH = A, et sur GE, GI = B, et joignez HI. Le triangle GHI sera le triangle demandé.

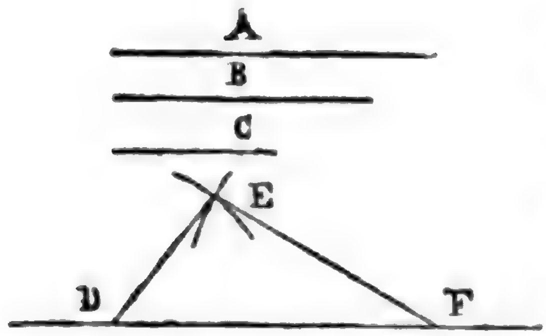
2° *Étant donné un côté* A *et deux angles adjacents* B, C, *construire le triangle.*



Sur la ligne indéfinie DE, prenez FH = A ; faites au point F l'angle GFH = B ; au point H, l'angle GHF = C, et prolongez FG, HG jusqu'à leur point de rencontre G. Le triangle GFH sera le triangle demandé.

Dans le cas où l'un des deux angles ne serait pas adjacent, on chercherait le troisième angle, ou le supplément de la somme des deux autres : on aurait les deux angles adjacents.

3° *Étant donnés les trois côtés* A, B, C, *construire le triangle.*



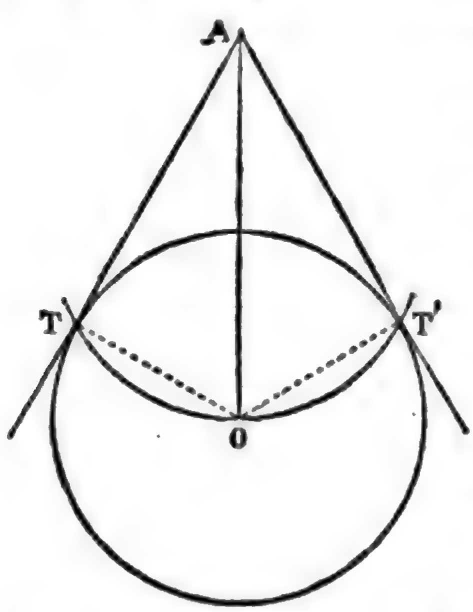
Sur DF = A, avec deux rayons DE = C, EF = B, décrivez deux arcs de cercle qui se coupent en un point E, et joignez DE, EF.

La construction serait impossible, si l'un des trois côtés était plus grand que la somme des deux autres, parce qu'alors il ne pourrait pas y avoir de point de rencontre.

III. — 1° *Mener une tangente par un point pris sur la circonférence.*

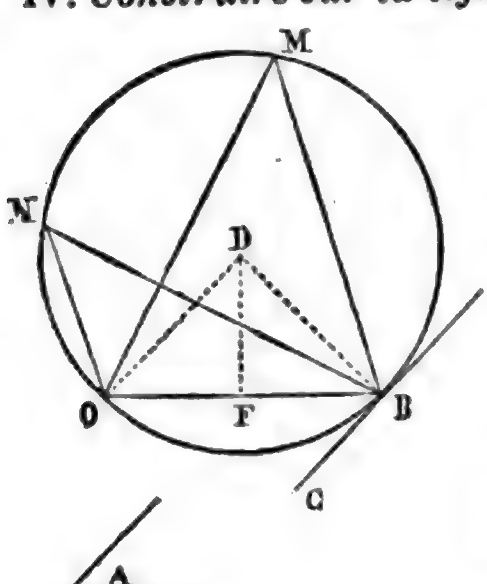
On sait que la tangente est perpendiculaire au rayon mené par ce point; il suffira donc de prolonger ce rayon d'une quantité égale à lui-même, et d'élever sur le milieu de cette ligne une perpendiculaire qui passera ainsi par le point donné.

2° *Par le point* A, *extérieur au cercle* O, *mener une tangente à la circonférence.*



Joignez AO, et sur AO, comme diamètre, tracez une circonférence qui coupera la première aux points T, T'. Les lignes AT, AT' seront des tangentes à la circonférence; car si nous menons les cordes TO, OT', les angles ATO, AT'O sont droits, comme étant inscrits dans une demi-circonférence; et par conséquent les lignes AT, AT', perpendiculaires aux rayons TO, OT', sont des tangentes. Elles répondent donc toutes deux à la question.

IV. *Construire sur la ligne* OB *un segment de cercle capable de l'angle* A.



On appelle segment capable d'un angle donné, un segment tel, que tous les angles qui peuvent être tracés dans ce segment soient égaux à l'angle donné.

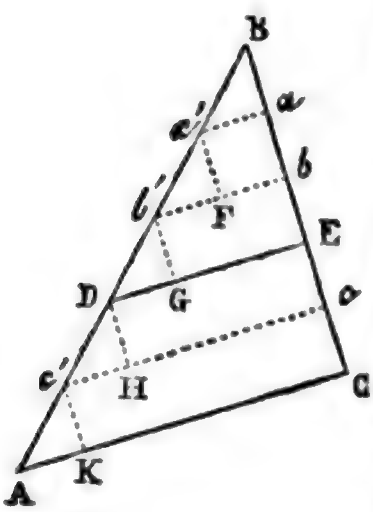
A l'extrémité B de la ligne OB, faites l'angle OBC égal à l'angle donné A; élevez au même point B la ligne BD perpendiculaire à CB, et, sur le milieu de OB, la perpendiculaire FD; puis du point D, intersection des deux perpendiculaires pris comme centre, avec un rayon égal à DB tracez une circonférence. Le segment OMB est capable de

l'angle donné A ; car tous les angles OMB, ONB compris dans ce segment ont la même mesure que l'angle OBC égal à l'angle A, c'est-à-dire la moitié de l'arc OB.

XVIII.

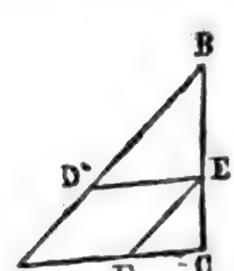
Lignes proportionnelles. — Conditions de similitude des triangles, des polygones quelconques. — Décomposition d'un triangle rectangle en deux triangles semblables au triangle donné. — Conséquences qui en résultent.

1. *Théorèmes.* — 1° *La ligne* DE, *menée parallèlement à la base du triangle* ABC, *divise les côtés* AB, BC *en parties proportionnelles*, c'est-à-dire qu'il en résulte la proportion BD : DA :: BE : EC.



En effet, supposons BE divisé en 3 parties égales, et que EC contienne 2 de ces divisions. Par les points de division menons les parallèles *aa'*, *bb'*, *cc'*; puis, par les points de rencontre de ces parallèles avec BA les lignes *a'*F, *b'*G, DH, *c'*K, toutes parallèles au côté BC ; toutes ces lignes *a'*F, *b'*G... seront égales à *ab*, *b*E... comme parallèles comprises entre parallèles; et comme B*a*, *ab*, *b*E... sont égales entre elles, il en résulte que *a'*F, *b'*G... le sont aussi. De plus, les angles *a'*B*a*, *b'a'*F, D*b'*G... sont égaux comme correspondants; de même les angles B*aa'* *a'*F*b*, *b'*GD... le sont aussi comme ayant les côtés parallèles, et dirigés dans le même sens ; donc tous ces petits triangles sont égaux comme ayant un côté égal adjacent à deux angles égaux ; donc les lignes B*a'*, *a'b'*, *b'*D, D*c'*, *c'*A, sont égales entre elles; donc enfin BD est divisé en 3 parties égales comme BE, et DA en 2 parties égales comme EC, et la proportion BD : DA :: BE : EC se trouve suffisamment démontrée.

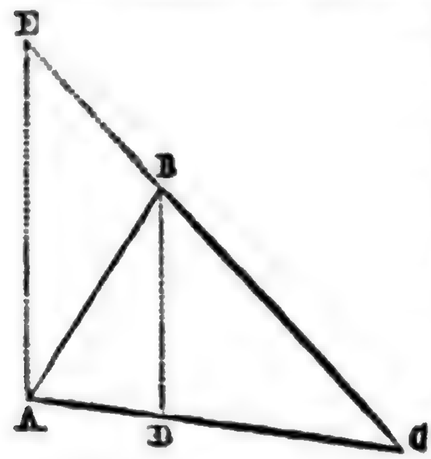
De cette première proportion on tire facilement les deux suivantes : BA : BD :: BC : BE, et BA : DA :: BC : BE.



Enfin supposons la ligne EF menée parallèlement à BA; on peut établir les proportions BA : BD :: BC : BE, et BC : BE :: AC : AF. Ces deux proportions ayant un rapport commun BC : BE, il en résulte qu'on a trois rapports égaux : BA:BD :: BC : BE :: AC : AF, c'est-à-dire que les trois côtés des triangles ABC, DBE sont proportionnels.

La réciproque de ce théorème est vraie : *Si les côtés* BA, BC *du triangle* ABC *sont coupés en parties proportionnelles par la ligne* DE, *cette ligne est parallèle à la base du triangle.*—On le démontre par l'absurde.

2° *La bissectrice* BD *de l'angle* B *du triangle* ABC *divise la base* BC *en deux segments* AD, DC, *proportionnels aux côtés adjacents* AB, BC.

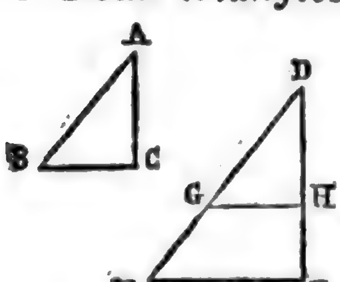


Par le point A menez AE parallèle à la bissectrice BD jusqu'à la rencontre du prolongement de CB ; on a la proportion AD : DC :: EB : BC. Mais le triangle EBA est isocèle, car l'angle BEA = CBD comme correspondant, et l'angle BAE = ABD comme alterne-interne : or, ABD = CBD par hypothèse; donc BEA = BAE. Substituant donc dans la proportion sus-énoncée AB à EB, on a : AD : DC :: AB : BC.

II.—On appelle *triangles semblables* deux triangles qui ont les angles égaux et les côtés homologues proportionnels. (On entend par côtés homologues ceux qui sont opposés aux angles égaux.)

En général, on appelle polygones semblables ceux qui ont les angles égaux chacun à chacun, et les côtés homologues proportionnels. (On entend par côtés homologues ceux qui sont adjacents aux angles égaux.)

1° *Deux triangles équiangles ont les côtés homologues proportionnels, et sont semblables.*



Soient les deux triangles équiangles ABC, DEF. Sur DE prenez DG = AB, sur DF prenez DA = AC, et joignez GH; les deux triangles ABC, DGH sont égaux, comme ayant un angle égal compris entre deux côtés égaux. Mais l'angle DGH = DEF par hypothèse, donc GH est parallèle à EF, et l'on a la proportion DE : DF :: DG : DH ou DE : DF :: AB : AC, et par suite comme EF : BC.

2° *Deux triangles qui ont les côtés homologues proportionnels sont équiangles et semblables.*

Superposez, comme dans le théorème précédent, ABC sur DEF; d'après l'hypothèse, on aura DE : DF :: DG : DH. Supposez que l'angle DGH ne soit pas égal à l'angle DEF, on pourrait mener une ligne GH', soit au-dessus, soit au-dessous de GH, de manière que l'angle DGH' fût égal à DEF; mais alors GH' serait parallèle à EF, et l'on aurait la proportion DE : DF :: DG : DH'. Il en résulterait que DH et DH' seraient égaux, ce qui est impossible.

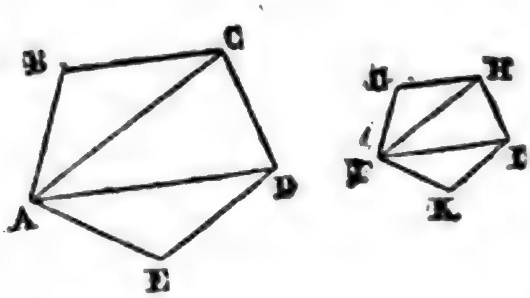
3° *Deux triangles qui ont un angle égal compris entre côtés proportionnels sont semblables*

Soit l'angle A = D, et supposons qu'on ait AB : DE :: AC : DF. Prenez DG = AB, et menez GH parallèle à EF, l'angle DGH sera égal à l'angle DEF, et le triangle DGH équiangle à ADE : donc on aura DG : DE :: DH : DF; mais par hypothèse AB : DE :: AC : DF, et par construction DG = AB; donc DH = AC. Les deux triangles DGH, ABC, sont égaux comme ayant un angle égal compris entre deux côtés égaux; donc DGH est semblable à DEF; donc ABC est aussi semblable à DEF.

4° *Deux triangles qui ont les côtés homologues parallèles ou perpendiculaires chacun à chacun, sont semblables.*

En effet, soient A, B, C les angles de l'un des triangles, A′, B′, C′, les angles de l'autre triangle. On sait que deux angles qui ont leurs côtés parallèles ou perpendiculaires chacun à chacun sont égaux, ou supplémentaires. (Voy. n° XIII.) On ne peut donc supposer que les trois cas suivants : 1° $A + A' = 2^{dr.}$, $B + B' = 2^{dr.}$, $C' + C = 2^{dr.}$, ce qui est impossible, car la somme des angles des deux triangles se trouverait égale à six droits ; 2° $A + A' = 2^{dr.}$, $B + B' = 2^{dr.}$, $C = C'$, ce qui est encore impossible ; 3° $A = A'$, $B = B'$, et, comme conséquence nécessaire, $C = C'$: cette dernière hypothèse est la seule admissible; donc les deux triangles sont équiangles et semblables.

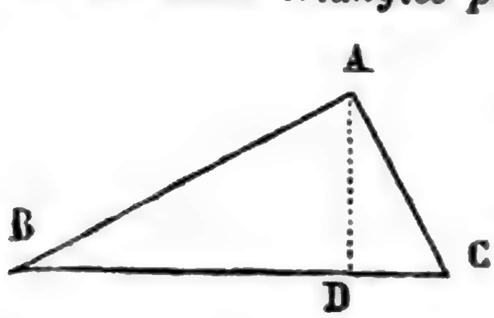
5° *Deux polygones composés d'un même nombre de triangles semblables et semblablement disposés sont semblables.*



En effet, la similitude des triangles respectifs donne l'angle ABC = FGH ; BCA = GHF et ACD = FHI, ou BCD = GHI ; de même CDE = HIK et DEA = IKF. De plus on a AB : FG :: BC : GH :: GO : HI..., dont les deux polygones ont les angles égaux et les côtés homologues proportionnels; donc ils sont semblables.

III. — Si du sommet A de l'angle droit d'un triangle rectangle on abaisse une perpendiculaire AD sur l'hypoténuse BC :

1° *Les deux triangles partiels* ABD, ADC *seront semblables entre eux et au triangle total* ABC.



En effet, les deux triangles ABD, ABC ont un angle commun en B; de plus ils ont un angle droit; donc le troisième angle BAD est nécessairement égal à l'angle ACB. On démontrerait de même que le triangle ADC est équiangle au triangle total ABC; donc les trois triangles sont équiangles et semblables

2° *Chaque côté de l'angle droit du grand triangle* AB *et* AC *sera moyen proportionnel entre l'hypoténuse et le segment adjacent* BD ou DC.

En effet, les trois triangles ABC, ABD, ADC étant semblables, leurs côtés homologues sont proportionnels, et l'on peut établir les deux proportions suivantes : BC : BA :: BA : BD, et BC : AC :: AC : DC; donc chaque côté, etc.

3° *La perpendiculaire* AD *sera moyenne proportionnelle entre les deux segments* BD et DC.

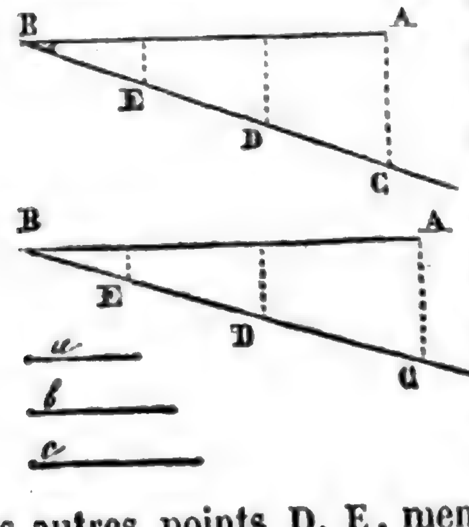
En effet, si l'on compare les côtés homologues des deux triangles semblables ABD, ADC, on aura BD : AD :: DA : DC.

Scolie. La proportion BC : BA :: BA : BD donne $\overline{AB}^2 = BC \times BD$. On a de même $\overline{AC}^2 = BC \times DC$; donc $\overline{BA}^2 \times \overline{AC}^2 = BC \times BD \times CB \times DC$: le second membre peut se réduire à $BC \times (BD \times DC)$ ou $BC \times BC$, c'est-à-dire à $\overline{BC}^2$; donc $\overline{BA}^2 + AC^2 = \overline{BC}^2$: c'est la proposition du carré de l'hypoténuse. (Voy. le n° XX.)

XIX.

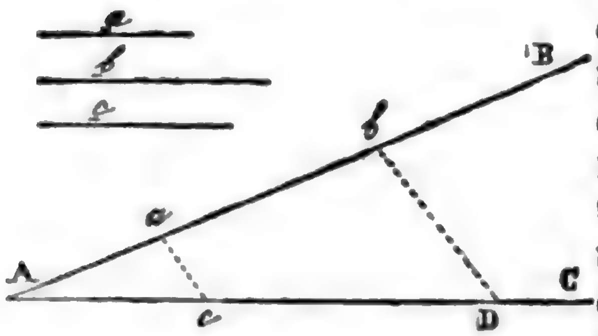
Problèmes élémentaires sur les lignes proportionnelles.— Diviser une droite en parties égales ou proportionnelles à des lignes données.— Trouver une quatrième proportionnelle à trois lignes données, — une moyenne proportionnelle entre deux lignes données. — Diviser une droite en moyenne et extrême raison.

Problèmes. — I. *Pour diviser une droite* AB *en parties égales ou en parties proportionnelles à des lignes données* a, b, c, tirez de l'une des extrémités de cette droite une ligne quelconque BC, sur laquelle vous porterez, dans le premier cas, une longueur quelconque BE le même nombre de fois qu'on veut de parties égales dans AB, trois fois, par exemple; dans le second cas, les longueurs données a, b, c; joignez ensuite le dernier point de division C avec A, et, par chacun

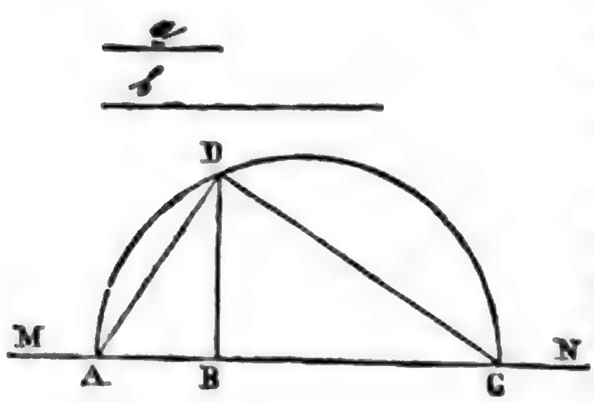


des autres points D, E, menez des parallèles à AE. Cette construction est fondée sur le principe que toute parallèle à la base d'un triangle partage ses côtés en parties proportionnelles.

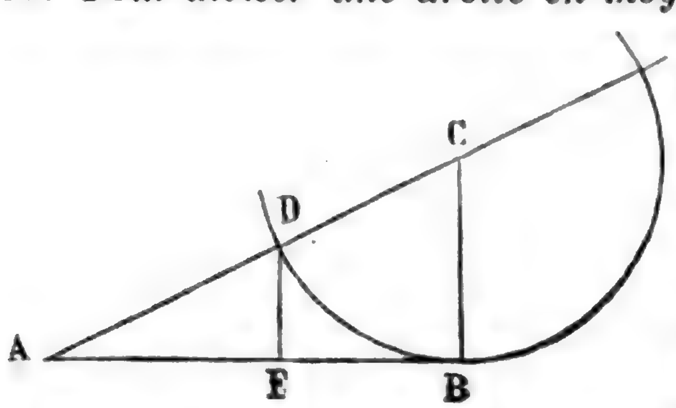
II. *Pour trouver une quatrième proportionnelle à trois droites de longueurs données, a, b, c,* c'est-à-dire, pour trouver le quatrième terme de la proportion dont elles formeraient les trois premières dans l'ordre énoncé ci-dessus, tirez d'un même point A deux droites indéfinies AB, AC; sur l'une d'elles prenez $Aa = a$, $ab = b$, et sur l'autre $Ac = c$; joignez ac, et par le point b menez une parallèle à ac : la longueur cD sera la ligne cherchée. Cette construction est fondée sur le même principe que la précédente.



III. *Pour trouver une moyenne proportionnelle entre deux lignes données a et b*, prenez sur une même droite indéfinie MN, et bout à bout, $AB = a$ et $BC = b$; sur AC comme diamètre, tracez une demi-circonférence, et au point B élevez la perpendiculaire BD : cette perpendiculaire est la moyenne proportionnelle demandée. — En effet, joignez DA et DC, le triangle DAC est un triangle rectangle, et DB perpendiculaire sur l'hypoténuse est moyenne proportionnelle entre les deux segments AB, BC.



IV. *Pour diviser une droite en moyenne et extrême raison*, c'est-à-dire, de manière que la plus grande moitié soit moyenne proportionnelle entre la ligne entière et sa plus petite moitié, élevez à l'extrémité B de la ligne AB, une perpendiculaire BC égale à la moitié de AB; du point C comme centre, avec le rayon CB tracez une circonférence, tirez AC, qui coupera la circonférence en D, et prenez sur la ligne donnée $AF = AD$: le point F divisera la ligne AB en moyenne et extrême raison, et l'on aura AB : AF :: AF : FB. — En effet, AB étant perpendiculaire à l'extrémité du rayon CB, est une tangente; elle est donc moyenne proportionnelle entre la sécante AE et sa partie extérieure AD, et l'on a AE : AB :: AB : AD, d'où l'on tire AE — AB : AB :: AB — AD : AD. Mais puisque le rayon CB est la moitié de AB, le diamètre $DE = AB$,



et par conséquent AE — AB = AD = AF ; on a aussi, à cause de AD = AF, AB — AD = FB; donc AF : AB :: FB : AD ou AF, ou encore AB : AF :: AF : FB.

XX.

Mesure des aires. — Figures équivalentes. — Théorème sur la mesure de l'aire du rectangle. — Le démontrer dans l'hypothèse de la commensurabilité de ses côtés. — Théorème sur la mesure de l'aire du parallélogramme, du triangle, du trapèze, d'un polygone quelconque.

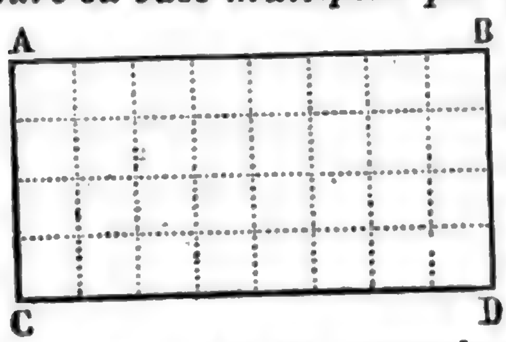
Proposition du carré de l'hypoténuse. — Démonstration. — Conséquence et applications.

Rapport entre les aires des polygones semblables.

On appelle *figures égales* les figures qui ont même forme et même étendue; *figures équivalentes*, celles dont les surfaces ou aires sont égales, mais dont les formes peuvent être dissemblables. — Les figures égales peuvent être superposées l'une sur l'autre; les figures qui ne sont qu'équivalentes ne le peuvent pas.

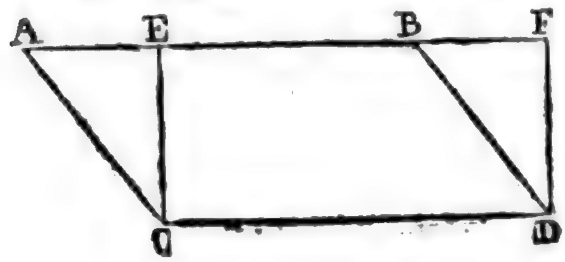
Nous avons vu, dans le numéro précédent, qu'on appelle *figures semblables* les figures qui ont les angles égaux chacun à chacun, et les côtés homologues proportionnels. Deux figures égales sont toujours semblables; mais deux figures semblables ne sont pas toujours égales.

Théorèmes. I. — 1° *La surface ou aire d'un rectangle a pour mesure sa base multipliée par sa hauteur.*



Le rectangle ABCD a pour mesure sa base multipliée par sa hauteur AC. En effet, si on partage sa base en 8 parties égales et sa hauteur en 4 de ces mêmes parties, et si par chaque point de division de la base et de la hauteur on mène des lignes droites, on aura sur toute la surface du rectangle 32 carrés, nombre égal au produit de la base par la hauteur ($8 \times 4 = 32$).

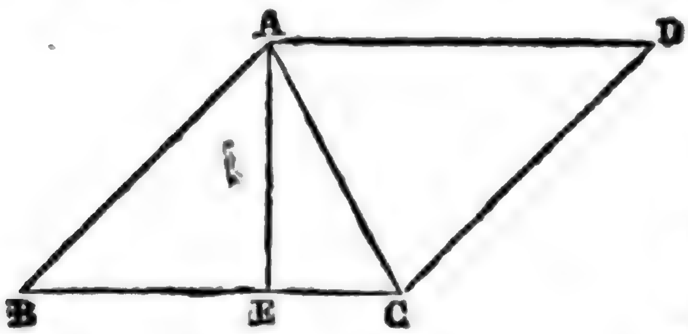
2° *Tout parallélogramme est l'équivalent d'un rectangle de même base et de même hauteur, et il a la même mesure.*



Le parallélogramme ABCD est l'équivalent du rectangle EFCD, qui a même base CD et même hauteur EC; on le démontrerait faci-

lement en prouvant l'égalité des deux triangles AEC, BFD. Or ce rectangle ayant pour mesure sa base CD multipliée par sa hauteur EC, le parallélogramme ABCD aura la même mesure. — De même, deux parallélogrammes qui ont même base et même hauteur sont équivalents.

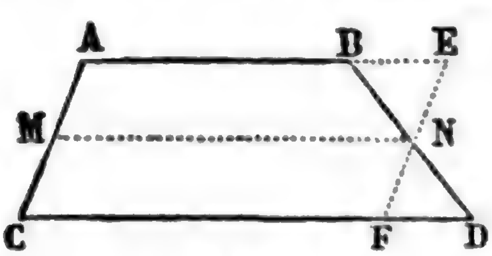
3° *Tout triangle a pour mesure sa base multipliée par la moitié de sa hauteur.*



Car le triangle ABC est la moitié du parallélogramme ABCD, qui a même base BC et même hauteur AE; il aura donc pour mesure la moitié de la mesure du parallélogramme, c'est-à-dire, sa base multipliée par la moitié de sa hauteur, ou sa hauteur multipliée par la moitié de sa base.

Il en résulte que les triangles, qui ont même base et même hauteur, sont équivalents.

4° *La surface d'un trapèze est égale à sa hauteur multipliée par la demi-somme des bases parallèles, ou par la ligne qui joint les milieux des côtés non parallèles.*



Soit le trapèze ABCD; par le milieu d'un des côtés non parallèles BD, menez EF parallèle à l'autre côté AC, et joignez BE; vous aurez ainsi un parallélogramme AECF, qui sera équivalent au trapèze; car le petit triangle BEN = FND, comme ayant un côté égal adjacent à deux angles égaux, chacun à chacun. Or, l'aire de ce parallélogramme est égale au produit de sa base par sa hauteur; mais la somme des deux bases parallèles du trapèze est égale à la somme des bases du parallélogramme; car AB = AE — BE et CD = CF + FD; d'où, en additionnant, AB + CD = (AE — BE) + (CF + FD ou son égal BE); et puisque —BE et +BE se détruisent, AB + CD = AE + CF; donc, puisque AE = CF, $\frac{AB+CD}{2}$ = CF; il en résulte que l'aire du trapèze sera égale au produit de sa base par la demi-somme de ses bases.

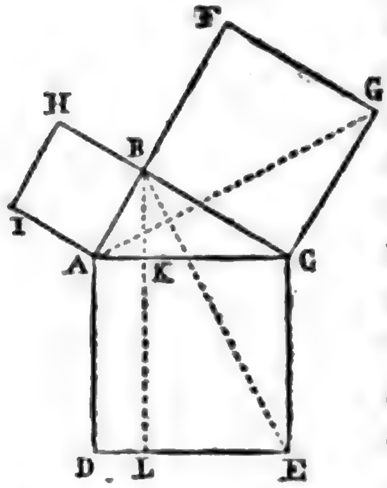
Si par le milieu N du côté BD on mène MN parallèle à la base du parallélogramme construit, cette base et sa parallèle seront égales; on peut donc prendre l'une pour l'autre, et on en conclut que l'aire du trapèze est encore égale au produit de sa hauteur par la ligne des milieux MN.

5° *L'aire d'un polygone est égale à la somme des aires de tous*

les triangles en lesquels on peut décomposer le polygone.—Ce théorème se conçoit sans avoir besoin d'être démontré.

II. *Le carré fait sur l'hypoténuse d'un triangle rectangle est égal à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés.* — $\overline{AC}^2 = \overline{AB}^2 + \overline{BC}^2$.

Soit le triangle rectangle ABC : sur l'hypoténuse AC construisez le carré ACDE, et sur les deux côtés de l'angle droit AB, BC, les carrés ABHI, BCGF, je dis qu'on aura ACDE = ABHI + BCGF. — Du sommet de l'angle droit abaissez BK perpendiculaire sur l'hypoténuse et prolongez-la jusqu'en L, le carré ACDE se trouve ainsi partagé en deux rectangles AKDL, KCLE, équivalents aux carrés adjacents. En effet, tirez les diagonales AG, BE, vous aurez les deux triangles ACG, BCE, qui sont égaux, comme ayant un angle égal compris entre deux côtés égaux. L'angle égal, c'est ACG = BCE, comme composé de part et d'autre d'une partie commune BCA et d'un angle droit (BCG d'une part, et ACE de l'autre); les côtés égaux sont AC = CE et CG = BC, comme côtés d'un même carré. Or, le triangle ACG équivaut à la moitié du carré BCGF, comme ayant même base et même hauteur; le triangle BCE équivaut aussi à la moitié du rectangle KCLE, pour la même raison. On en conclut que puisque la moitié du rectangle est égale à la moitié du carré, tout le rectangle est l'équivalent de tout le carré. — On prouverait de même que le rectangle AKDL est l'équivalent du carré ABHI : donc la somme de ces deux rectangles, ou le carré ACDE, est égale à la somme des carrés ABHI, BCGF.



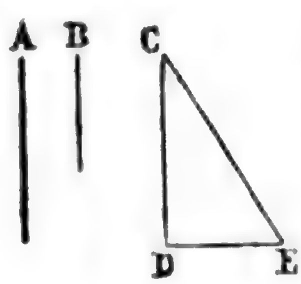
Corollaires. — Le carré fait sur l'un des côtés de l'angle droit est égal au carré fait sur l'hypoténuse, moins le carré fait sur l'autre côté de l'angle droit.

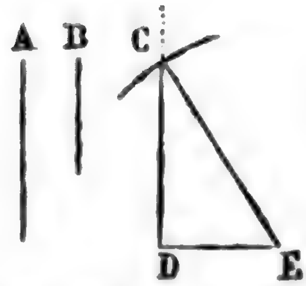
Le carré fait sur la diagonale d'un carré est le double de ce même carré.

Le carré de l'hypoténuse est au carré d'un des côtés de l'angle droit comme l'hypoténuse est au segment adjacent à ce côté.

Les carrés des deux côtés de l'angle droit sont entre eux comme les segments de l'hypoténuse adjacents à ces côtés.

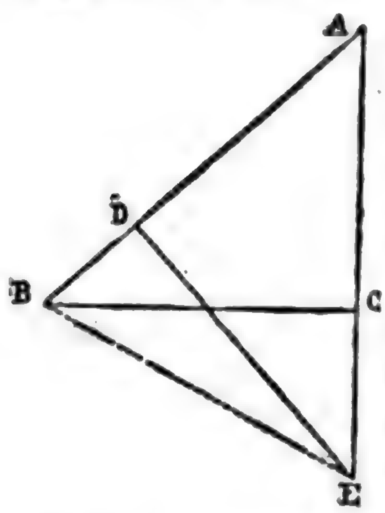
Applications. — 1° *Construire un carré équivalent à la somme de deux carrés.* Soient AB les côtés de ces deux carrés; formez un angle droit CDE, dont le côté CD = A et le côté DE = B, et joigne CE; cette ligne CE, ou l'hypoténuse du triangle rectangle CDE, est le côté du carré demandé.





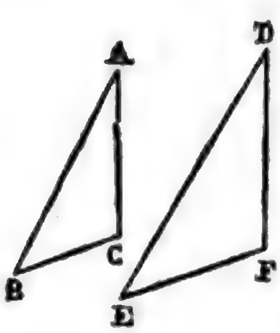
2° *Construire un carré équivalent à la différence de deux carrés.* Soient A et B les côtés de ces deux carrés; sur l'angle droit CDE prenez DE = B; du point E, avec un rayon = A tracez une demi-circonférence qui coupe en C l'autre côté de l'angle droit; ce côté DC est le côté du carré demandé, car on a $\overline{DC}^2 = \overline{CE}^2 - \overline{DE}^2$.

III.— 1° *Les deux triangles* ABC, ADE, *qui ont un angle égal, sont entre eux comme les rectangles des côtés qui comprennent l'angle égal*, c'est-à-dire, comme le rectangle AB × AC est au rectangle AD × AE.



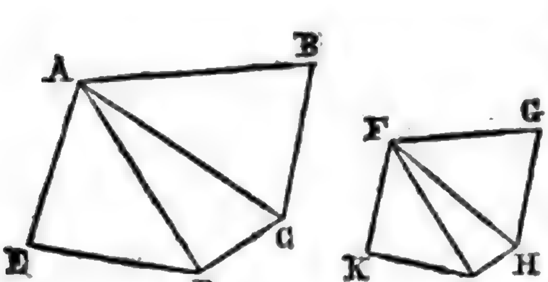
Joignez BE, les deux triangles ABE, A ayant même sommet E et même hauteur sont entre eux comme leurs bases : on a donc ABE : ADE :: AB : AD. On a de même ABC : ABE :: AC : AE. Multipliant les deux proportions terme à terme, et retranchant le terme commun ABE, on obtient : ABC : ADE :: AB × AC : AD × AE. — Les deux triangles seraient équivalents, si AB × AC était égal à AD × AE, ou si l'on avait AB : AD :: AC : AE; ce qui aurait lieu si la ligne menée de D à C était parallèle à BE.

2° *Deux triangles semblables sont entre eux comme les carrés des côtés homologues.*



Soit l'angle A = D et B = E. D'après le théorème précédent, on aura d'abord ABC : DEF :: AB × AC : DE × DF, ou, ce qui revient au même, $\frac{ABC}{DEF} = \frac{BB}{DE} \times \frac{AB}{DF}$. Or, à cause de la similitude des triangles, on a $\frac{AC}{DF} = \frac{AB}{DE}$; donc $\frac{ABC}{DEF} = \frac{AB}{DE} \times \frac{AB}{DE} = \frac{\overline{AB}^2}{\overline{DE}^2}$.

3° *Les périmètres des polygones semblables sont entre eux comme les côtés homologues, et leurs surfaces sont entre elles comme les carrés de ces mêmes côtés.*



En effet, 1° puisqu'on a, par la nature des figures semblables, AB : FG :: BC : GH :: CD : HI, etc., on peut en conclure que la somme des antécédents AB + BC + CD..,

ou le périmètre du premier polygone est à la somme des conséquents FG + GH + HI..., ou au périmètre du second polygone, comme un antécédent est à son conséquent, comme le côté AB est à son homologue FG.

2° Puisque les triangles ABC, FGH sont semblables, on a, d'après le théorème précédent, ABC : FGH :: $\overline{AC}^2$: $\overline{FH}^2$; on a aussi ACD : FHI :: $\overline{AC}^2$: $\overline{FH}^2$, d'où l'on tire, à cause du rapport commun, $\overline{AC}^2$: $\overline{FH}^2$, ABC : FGH :: ACD : FHI. — On trouverait de même ACD : FHI :: ADE : FIK, et ainsi de suite, s'il y a lieu. De cette suite de rapports égaux on conclura ABC + ACD + ADE, ou le premier polygone, est à FGH + FHI + FIK, ou le second polygone, comme ABC est à FGH, ou comme $\overline{AB}^2$ est à $\overline{FG}^2$: donc les surfaces des polygones semblables sont entre elles comme les carrés des côtés homologues.

XXI.

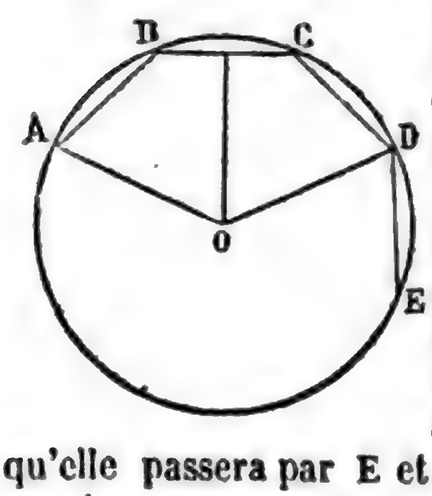
Polygones réguliers. — Démontrer qu'ils peuvent être inscrits ou circonscrits au cercle.

Rapport de la circonférence au diamètre. — Donner une idée de la manière dont on a pu évaluer approximativement ce rapport. — Mesure de l'aire du cercle considéré comme un polygone régulier d'une infinité de côtés.

I. On appelle *polygone régulier* un polygone qui a tous les angles et tous les côtés égaux.

Théorèmes. I. — 1° *Tout polygone régulier peut être inscrit dans le cercle, et lui être circonscrit.*

Soit ABCDE... le polygone dont il s'agit : on peut toujours faire passer une circonférence par les trois sommets du polygone A,B,C; soit O le centre de cette circonférence : abaissez de ce centre OP perpendiculaire sur BC, et joignez OA, OD. — On prouvera facilement que les deux quadrilatères ABPO, OPCD sont égaux, car en les superposant ils coïncident dans toute leur étendue : or, puisque OD est égal à OA, la circonférence qui passe par A, B, C, passera aussi par D; on démontrerait de même qu'elle passera par E et par tous les autres sommets du polygone.



— D'un autre côté, si l'on remarque que tous les côtés du polygone sont des cordes égales, et par conséquent également éloignées du centre, on en conclura qu'on peut aussi faire passer une circonférence par le pied de toutes les perpendiculaires abaissées du centre O sur le

milieu des côtés du polygone : donc le polygone régulier ABCDE... peut être inscrit et circonscrit à un cercle.

2° *Pour inscrire un carré dans un cercle*, on tire deux diamètres qui se coupent à angles droits, et l'on joint leurs extrémités.

3° *Pour inscrire un hexagone régulier dans un cercle*, il suffit de porter six fois le rayon sur la circonférence, et, pour *inscrire un triangle équilatéral*, de joindre alternativement les sommets des angles de l'hexagone, etc.

4° *L'aire du polygone régulier est égale à son périmètre multiplié par la moitié du rayon du cercle inscrit.*

Menez des rayons au sommet de chacun des angles du polygone inscrit, il sera divisé en autant de triangles qu'il y a de côtés. Chacun de ces triangles aura pour mesure le produit de sa base, ou le côté du polygone, par la moitié de sa hauteur ; or, cette hauteur est l'apothème ou le rayon du cercle inscrit au polygone; donc, etc.

5° *Les périmètres des polygones réguliers d'un même nombre de côtés sont comme les rayons des cercles circonscrits et comme ceux des cercles inscrits. — Leurs surfaces sont entre elles comme les carrés de ces mêmes rayons.* La démonstration de ces deux théorèmes est analogue à celle du dernier théorème du n° précédent.

II. Tout ce que nous venons de dire des polygones réguliers peut s'appliquer également aux cercles et à leurs circonférences. Ainsi l'on dira :

1° *L'aire du cercle est égale au produit de sa circonférence par la moitié du rayon*, car le cercle peut être considéré comme un polygone régulier d'une infinité de côtés, dont le périmètre se confond pour ainsi dire avec la circonférence, et qui a le rayon pour apothème.

2° *Les circonférences des cercles sont entre elles comme leurs rayons, et leurs surfaces comme les carrés de ces mêmes rayons.*

III. *Rapport de la circonférence au diamètre.* — De ce que les circonférences sont entre elles comme leurs rayons, on en conclut qu'elles le sont aussi comme leurs diamètres, c'est-à-dire que, quelles que soient les circonférences, il existe toujours un rapport constant entre elles et leurs diamètres. Ce rapport constant, que l'on désigne en géométrie par la lettre π, ne peut être exprimé par un nombre déterminé. Il a été calculé d'abord par le célèbre Archimède, qui a trouvé le nombre $\frac{22}{7}$ exact à moins de $\frac{1}{7}$; par le géomètre hollandais Metius, qui a obtenu la valeur plus approchée $\frac{355}{113}$: aujourd'hui on a poussé l'approximation tellement près de la vérité, qu'elle équivaut à la vérité elle-même, et le nombre qu'on a obtenu est 3,141592653, etc. (car on a poussé jusqu'à plus de cent décimales).

On a imaginé diverses méthodes pour calculer ce rapport : nous donnerons un aperçu de l'une d'elles. On inscrit et on circonscrit à la circonférence des polygones réguliers d'un même nombre de côtés dont les périmètres sont connus, le rayon étant pris pour unité; puis des polygones d'un nombre de côtés double, quadruple, etc.; un carré, par exemple, puis un octogone, puis des polygones de 16, 32, 64 côtés, etc. Les périmètres approchent de plus en plus de la circonférence qui est toujours comprise entre les deux, et on pousse l'approximation jusqu'à ce que le calcul des surfaces ne donne plus de différences entre les polygones inscrits et circonscrits que dans un ordre de décimales fort avancé. Le tableau suivant des surfaces calculées des polygones inscrits et circonscrits fera comprendre la marche du calcul.

Côtés		surf. inscrite		surf. circonscrite
	4,		2,0000000,	4,0000000
	8		2,8284271	3,3137085
	16		3,0614674	3,1825979
	64		3,1365485	3,1441184
	256		3,1412772	3,1417504
	2048		3,1415877	3,1415951
	4096		3,1415914	3,1415933
	32768		3,1415926	3,1415926

Ceci posé, on fait le raisonnement suivant : L'aire du cercle est égale au produit de la circonférence par la moitié du rayon, ou au produit du rayon par la demi-circonférence : donc le rayon étant 1, la demi-circonférence sera 3,1415926; ou bien : le diamètre étant 1, la circonférence entière sera 3,1415926 : donc la circonférence divisée par le diamètre, ou $\pi = 3,1415926$.

Des mesures que nous avons établies, on a tiré les formules suivantes, qui sont d'un usage fréquent et très-commode en géométrie :

$$\pi = \frac{\text{circonf.}}{2R}, \text{ d'où : circonf.} = \pi \times 2R \text{ ou } 2\pi R.$$

$$\text{Cercle} = \text{circonf.} \times \frac{R}{2} = 2\pi R \times \frac{R}{2} = \pi R \times R = \pi R^2.$$

Ainsi la formule de la *circonférence* sera ($2\pi R$), et celle du *cercle* (πR^2).

XXII.

Des plans. — Conditions pour qu'une droite soit perpendiculaire à un plan, — parallèle à un plan ; — pour qu'un plan soit perpendiculaire ou parallèle à un autre plan. — Intersection de deux plans parallèles par un troisième plan. — Deux droites perpendiculaires au même plan sont parallèles, et réciproquement.

Notions sur la mesure de l'inclinaison de deux plans ou de l'angle dièdre. — Ce qu'on entend par angle solide, trièdre, polyèdre.

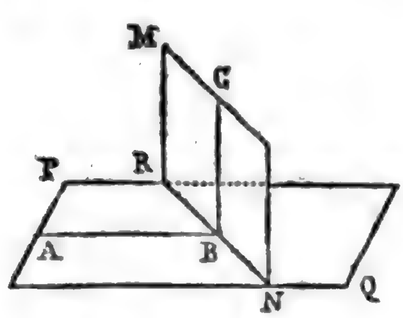
Définitions. — 1° Une ligne droite est *perpendiculaire à un plan*, lorsqu'elle est perpendiculaire à toutes les droites qui passent par son pied dans le plan.

2° Une ligne est *parallèle à un plan*, lorsqu'elle ne peut le rencontrer, à quelque distance qu'on les prolonge l'un et l'autre.

Un plan est *parallèle à un autre plan*, lorsqu'il ne peut le rencontrer, à quelque distance qu'on les prolonge l'un et l'autre.

3° On appelle *angle dièdre* l'inclinaison plus ou moins grande de deux plans qui se rencontrent.

4° Lorsqu'un plan MN en rencontre un autre PQ, il forme avec celui-ci deux angles dièdres adjacents : si ces angles adjacents sont égaux, le plan MN est dit *perpendiculaire au plan* PQ. — L'angle ABC, formé par les perpendiculaires AB, CB, menées dans les deux faces de l'angle dièdre CRNA, en un même point B de l'intersection des deux plans, est l'*angle rectiligne* correspondant à l'angle dièdre, et qui lui sert de mesure. On dit que l'angle dièdre est droit, lorsque l'angle rectiligne est droit ; aigu, lorsqu'il est aigu, etc.



5° On appelle *angle solide* ou *polyèdre* la figure formée par plusieurs plans qui se coupent en un même point. — Les intersections des plans sont les *arêtes* de l'angle solide ; le point de concours des arêtes en est le *sommet*.

Lorsque l'angle solide n'a que trois faces, c'est-à-dire, lorsqu'il est formé par trois plans, on l'appelle *angle trièdre* : c'est le plus simple des angles solides.

Théorèmes. I. — 1° *Une ligne droite ne peut être en partie dans un plan et en partie au dehors :* en effet, cela serait contraire à la définition du plan.

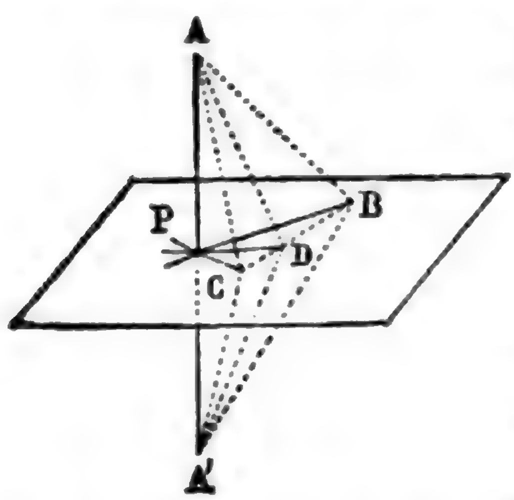
2° *Deux lignes droites qui se coupent sont dans un même plan, et en déterminent la position.*

Supposons en effet qu'on fasse passer un plan par l'une des deux droites, et qu'on le fasse ensuite tourner autour de cette droite jusqu'à la rencontre de la seconde : cette seconde ligne aura dès lors deux de ses points dans le plan, le point de rencontre et le point d'intersection, et la positiou du plan sera déterminée dans l'espace.

Corollaires. — Un triangle ou trois points déterminent la position d'un plan; deux parallèles la déterminent aussi.

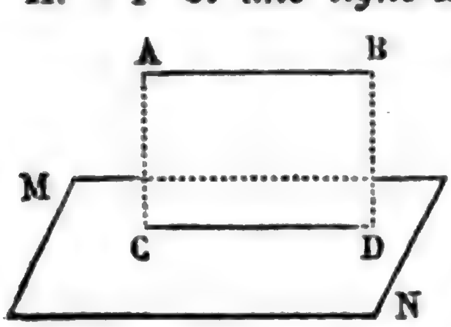
3° *L'intersection de deux plans est une ligne droite :* car si dans les points communs aux deux plans il s'en trouvait trois qui ne fussent pas en ligne droite, les deux plans passant chacun par ces trois plans ne feraient qu'un seul et même plan, ce qui est contraire à l'hypothèse.

4° *Si une droite* AP *est perpendiculaire à deux autres* PC, PB, *qui passent par son pied dans le plan, elle est perpendiculaire à toute autre droite* PD, *menée par son pied dans le plan : ainsi elle sera perpendiculaire au plan.*



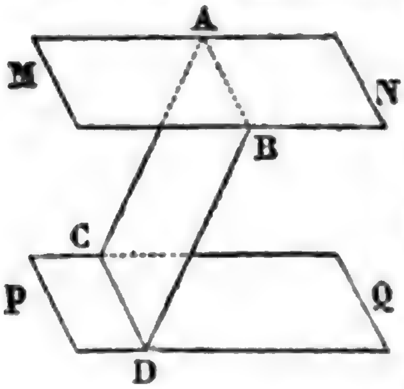
Menez dans le plan une droite CDB qui coupe les trois lignes données, prolongez la perpendiculaire AP au-dessous du plan d'une quantité égale A'P, et joignez aux deux extrémités A, A' les points C, D, B. Les lignes PC et PB étant perpendiculaires sur le milieu de AA', AC = CA' et AB = BA' comme obliques égales : il en résulte que les deux triangles ACB, CBA' sont égaux, comme ayant trois côtés égaux chacun à chacun. Or, si l'on fait tourner le triangle ACB autour de CB pour s'appliquer sur son égal CBA', il coïncidera avec ce triangle dans toutes ses parties, et la ligne AD se confondra avec la ligne DA' : donc AD et DA' sont deux obliques égales, et la ligne PD est une perpendiculaire sur AA', et réciproquement AP est perpendiculaire sur PD; ce qu'il fallait démontrer.

II. — 1° *Si une ligne* AB *est parallèle à une droite* CD, *située dans un plan* MN, *elle est parallèle à ce plan.*



Supposons en effet qu'on fasse passer un plan par ces deux parallèles AB, CD : la ligne extérieure ne pourra rencontrer le premier plan MN qu'à l'intersection commune des deux plans CD. mais elle ne peut rencontrer cette intersection, puisqu'elle lui est parallèle; donc elle ne rencontrera pas non plus le plan MN, et, par conséquent, elle est parallèle à ce plan.

2° *Les intersections* AB, CD *de deux plans parallèles par un troisième sont parallèles.*



Car si les lignes AB, CD, situées dans un même plan, ne sont pas parallèles, elles se rencontreront, pourvu qu'on les prolonge suffisamment; mais alors les plans MN, PQ, dans lesquels elles se trouvent se rencontreraient aussi, et par conséquent ne seraient pas parallèles, ce qui est contraire à l'hypothèse.

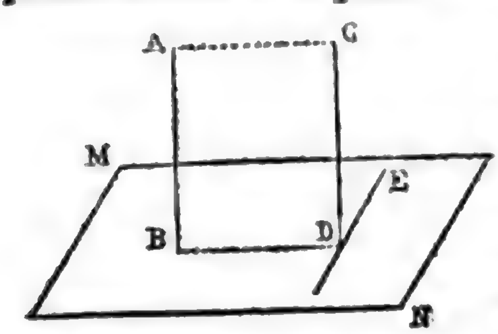
III. — 1° *La ligne* CB *étant perpendiculaire au plan* PQ, *tout plan* MN *conduit par cette droite sera perpendiculaire au plan* PQ. (Voy. la figure ci-dessus, définit. n° 4.)

Soit RN l'intersection des deux plans : si dans le plan PQ on mène AB perpendiculaire à RN, la ligne CB, étant perpendiculaire au plan PQ, sera perpendiculaire à chacune des deux droites RN, AB ; mais l'angle CBA mesure l'angle des deux plans MN, PQ ; donc, puisque cet angle est droit, les deux plans sont perpendiculaires entre eux.

2° *Si le plan* MN *est perpendiculaire au plan* PQ, *et que dans le plan* MN *on mène* CB, *perpendiculaire à l'intersection commune* RN, *cette ligne* CB *sera perpendiculaire au plan* PQ (même figure).

Car si dans le plan PQ on mène AB, perpendiculaire à RN, l'angle CBA sera droit, puisque les deux plans sont perpendiculaires entre eux; donc la ligne CB est perpendiculaire aux deux droites AB, BN ; donc elle est perpendiculaire au plan PQ.

3° *Si deux droites* AB, CD *sont parallèles, et que l'une d'elles* AB *soit perpendiculaire au plan* MN, *l'autre* CD *sera aussi perpendiculaire à ce plan.*



Faites passer un plan AC, DB par ces deux parallèles, elles seront toutes deux perpendiculaires à l'intersection BD. Si dans le plan MN on tire ED perpendiculaire à BD, l'angle rectiligne CDE mesurera l'inclinaison des plans AD, MN, et par conséquent sera droit ; donc la ligne CD, étant perpendiculaire à AB et à DE, sera perpendiculaire au plan MN.

4° *Réciproquement, si les deux droites* AB, CD *sont perpendiculaires au plan* MN, *elles seront parallèles* ; car elles sont dans le même plan ACDB, perpendiculaire à une même droite BD, c'est-à-dire, à l'intersection des deux plans.

XXIII.

Parallélépipèdes (par altération, parallélipipèdes).— Prismes.— Pyramides.— Donner une idée des propriétés particulières de ces solides.— Polyèdres semblables.

Définitions. — 1° On appelle *polyèdre* tout solide terminé par des plans ou des surfaces planes. Les intersections de ces plans s'appellent *côtés* ou *arêtes* du polyèdre.

Le plus simple des polyèdres est celui qui a quatre faces, ou le *tétraèdre*. On donne les noms particuliers d'*hexaèdre*, d'*octaèdre*, de *dodécaèdre* et d'*icosaèdre*, aux polyèdres qui ont six, huit, douze ou vingt faces.

2° Le *prisme* est un solide compris sous plusieurs plans parallélogrammes, terminés de part et d'autre par deux plans polygones égaux et parallèles. Ces deux polygones sont les *bases* du prisme; les parallélogrammes constituent la *surface latérale*.— La *hauteur* du prisme est la perpendiculaire abaissée d'un point de sa base supérieure sur le plan de la base inférieure, ou sur son prolongement.

Un prisme est *droit*, quand les arêtes de sa surface latérale sont perpendiculaires aux plans des bases; dans tout autre cas, il est *oblique*. - Un prisme est dit *triangulaire, quadrangulaire, pentagonal, hexagonal*, etc., selon que la base est un triangle, un quadrilatère, un pentagone, un hexagone, etc.

3° Le *parallélépipède* est un prisme qui a pour bases des parallélogrammes, et qui par conséquent se trouve compris sous six faces parallélogrammiques.

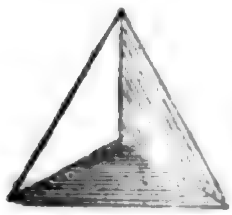
On distingue également le *parallélépipède droit* et le *parallélépipède oblique*. — Si la base est un rectangle, les autres faces le sont également, et le parallélépipède est dit alors *rectangle*. Le *cube*, compris sous six carrés égaux, est un parallélépipède rectangle.

4° La *pyramide* est un solide qui a pour *base* un plan polygonal, et pour *surface latérale* des triangles dont tous les sommets viennent se réunir en un même point, qu'on appelle le *sommet* de la pyramide. — La *hauteur* d'une pyramide est la perpendiculaire abaissée du sommet sur le plan de la base, ou sur son prolongement.

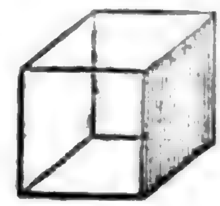
La pyramide est *triangulaire*, *quadrangulaire*, etc., lorsque sa base est un triangle, un quadrilatère, etc.

5° On appelle *polyèdre régulier* un polyèdre dont toutes les faces sont des polygones réguliers égaux, et dont tous les angles so-

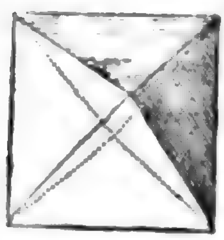
lides sont égaux entre eux. Il n'y a que *cinq* polyèdres réguliers, savoir :



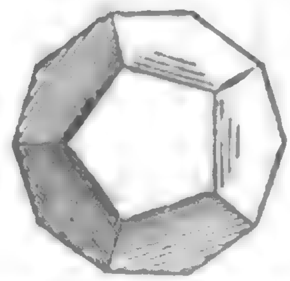
Le *tétraèdre*, formé de quatre triangles équilatéraux ;



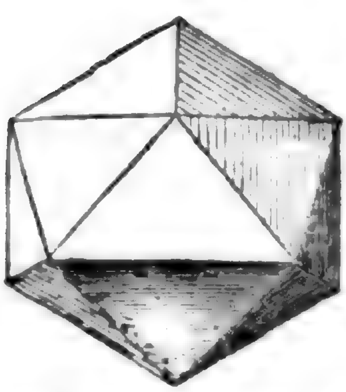
L'*hexaèdre* régulier ou *cube*, compris sous six carrés ;



L'*octaèdre*, compris sous huit triangles équilatéraux ;



Le *dodécaèdre*, compris sous douze pentagones ;



Et l'*icosaèdre*, compris sous vingt triangles équilatéraux.

Les angles solides du tétraèdre, de l'hexaèdre et du dodécaèdre sont des angles *trièdres;* ceux de l'octaèdre sont des angles *tétraèdres;* ceux de l'icosaèdre sont des angles *pentaèdres.*

6° Deux *polyèdres* sont *semblables* lorsque leurs faces sont semblables chacune à chacune, semblablement placées, et inclinées parallèlement les unes sur les autres.

XXIV.

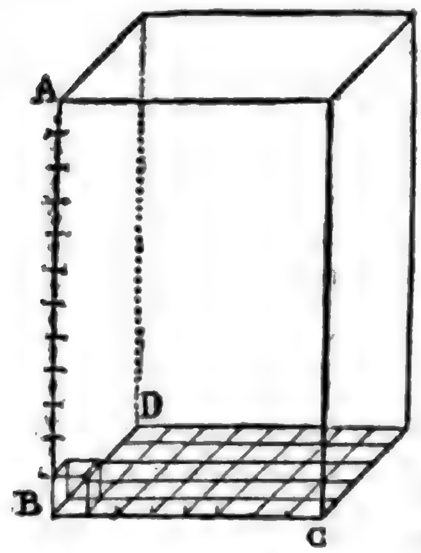
Mesures des volumes. — Polyèdres équivalents. — Théorème sur la mesure du volume du parallélépipède rectangle. — Le démontrer dans l'hypothèse de la commensurabilité des côtés. — Mesure d'un parallélépipède quelconque, — d'un prisme triangulaire, — d'un prisme quelconque, — d'une pyramide triangulaire, — d'une pyramide quelconque.

Rapport des volumes des polyèdres semblables.

I. On appelle *polyèdres équivalents* des polyèdres qui ont même volume sans être semblables. — Deux parallélépipèdes, et, par suite, deux prismes ou deux pyramides, sont équivalents lorsqu'ils ont même base et même hauteur.

1° *Solidité du parallélépipède. — Le volume d'un parallélépi-*

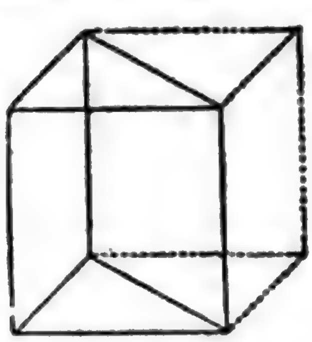
pède rectangle est égal au produit de sa base par sa hauteur, ou bien encore *au produit de ses trois dimensions.*



Soit un parallélépipède rectangle dont la *hauteur* AB contienne 12 unités linéaires, et la base 8 unités en *longueur* BC, et 5 en *largeur* BD; la base contiendra 8 rangées de 5 carrés formés avec ces unités, ou en tout quarante carrés, qui eux-mêmes serviront de base à des piles de 12 cubes formés avec les mêmes unités. Il y aura donc en tout 480 cubes ayant pour dimension l'unité linéaire. On voit que pour obtenir ce produit il faut ou multiplier la *base* par la *hauteur* ($40 \times 12 = 480$), ou faire le produit des trois dimensions, *longueur*, *largeur* et *hauteur* ($8 \times 5 \times 12 = 480$).

Le volume d'un parallélépipède quelconque est aussi égal au produit de sa base par sa hauteur, car tout parallélépipède est l'équivalent d'un parallélépipède rectangle de même base et de même hauteur.

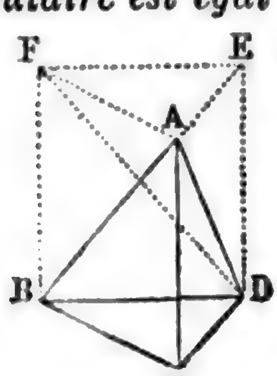
2° *Solidité du prisme. — Le volume du prisme triangulaire est égal au produit de sa base par sa hauteur.*



En effet, un prisme triangulaire est évidemment la moitié d'un parallélépipède de même hauteur et de base double. Donc le volume du prisme s'obtiendra en multipliant sa base par sa hauteur; car la base du prisme étant la moitié de la base du parallélépipède, le produit sera aussi moitié moindre.

Le volume d'un prisme quelconque est aussi égal au produit de sa base par sa hauteur; car un prisme quelconque peut être décomposé en autant de prismes triangulaires qu'on pourra construire de triangles dans le polygone de la base.

3° *Solidité de la pyramide. — Le volume d'une pyramide triangulaire est égal au tiers du produit de sa base par sa hauteur.*

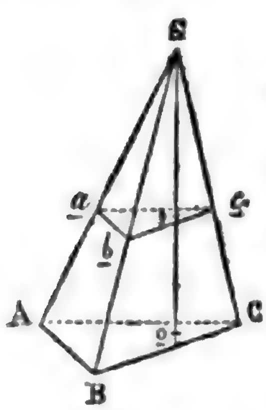


En effet, la pyramide ABCD est le tiers du prisme FAEBCD de même base et de même hauteur; donc son volume est égal au tiers du volume de ce prisme.—Pour le prouver, supposons que par le moyen du plan coupant ABD on détache du prisme la pyramide ABCD, il restera une pyramide quadrangulaire ayant son sommet en A, et pour base FBDE; par le moyen du plan coupant FAD, on la séparera en deux pyramides triangulaires équivalentes à la

première, savoir : DAEF ayant même hauteur et une base FAE = BCD, et ABDF, dont le sommet est A et la base FBD ; mais on peut transporter ce sommet en C parallèlement à la base, et, au lieu de la pyramide ABDF, prendre la pyramide équivalente CDFB, ou, ce qui revient au même, FBCD, qui aura alors même hauteur et même base que le prisme : donc la pyramide triangulaire est le tiers du prisme de même base et de même hauteur, et elle a pour mesure le tiers du produit de sa base par sa hauteur.

Le volume d'une pyramide quelconque est aussi égal au tiers du produit de sa base par sa hauteur; car si l'on divise la base de la pyramide en triangles, et que par chacune des diagonales et le sommet de la pyramide on fasse passer des plans, on partagera la pyramide donnée en autant de pyramides triangulaires qu'on aura construit de triangles dans sa base.

II. — *Deux tétraèdres semblables sont entre eux comme les cubes de leurs arêtes homologues.*



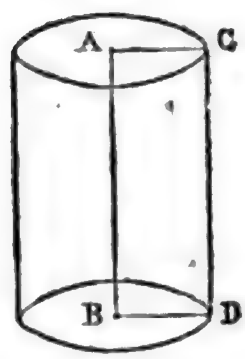
Soient les deux tétraèdres SABC, Sabc que nous supposerons placés l'un sur l'autre, de manière qu'ils aient l'angle solide S commun, et les bases ABC, abc parallèles; soit SO perpendiculaire sur ABC, SO sur abc. — Les triangles ABC et abc étant semblables, on a la proportion ABC : abc :: $\overline{AB}^2$: $\overline{ab}^2$; on a aussi AB : ab :: SA : Sa et SO : So :: SA : Sa, d'où l'on tire SO : So :: AB : ab. Multipliant ensemble la première et la dernière proportion, et divisant par 3 les termes du premier rapport, nous aurons : $ABC \times \frac{SO}{3} : abc \times \frac{So}{3} :: \overline{AB}^3 : \overline{ab}^3$. Or, $ABC \times \frac{SO}{3}$ est la mesure du tétraèdre ou pyramide SABC, et $abc \times \frac{So}{3}$ est celle du tétraèdre Sabc : donc les tétraèdres semblables sont entre eux comme les cubes de leurs arêtes homologues.

On dira de même en général : *Deux polyèdres semblables sont entre eux comme les cubes de leurs arêtes homologues;* car on démontre que deux polyèdres semblables sont décomposables en un même nombre de tétraèdres semblables.

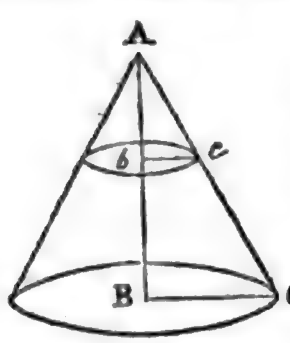
XXV.

Cylindre et cône droits. — Définitions. — Démontrer, par la considération des infiniment petits, les théorèmes relatifs à la mesure de la surface convexe du cylindre droit, — du cône droit, — du tronc de cône à bases parallèles.

Mesure du volume du cylindre et du cône.



Définitions. — 1° On appelle *cylindre* le solide engendré par la révolution d'un rectangle ABCD autour d'un de ses côtés AB. — Dans cette révolution, les côtés AC, BD décrivent des plans circulaires qui sont appelés *bases* du cylindre; le côté CD, qui décrit la surface latérale ou convexe, est appelé *ligne génératrice*, et le côté immobile AB est l'*axe* ou la *hauteur* du cylindre. — Toute section du cylindre perpendiculaire à l'axe est un cercle égal à chacune des bases; toute section suivant l'axe est un rectangle double du rectangle générateur.



2° On appelle *cône* le solide engendré par la révolution d'un triangle rectangle ABC autour d'un des côtés AB de l'angle droit. — Dans cette révolution, le côté BC décrit un plan circulaire qui est la *base* du cône, et l'hypoténuse AC la surface latérale. A est le *sommet* du cône; AB, l'*axe* ou la *hauteur;* AC, le *côté* ou l'*apothème.* — Toute section du cône parallèle à la base est un cercle plus petit; toute section suivant l'axe est un *triangle isocèle* double du triangle générateur; obliquement à l'axe, c'est une *ellipse*; parallèlement au côté, c'est une *parabole.*

3° Si du cône ABC on retranche, par une section parallèle à la base, le cône A*bc*, le solide restant *bc*CB s'appelle *tronc de cône* ou *cône tronqué.* On peut le considérer comme engendré par la révolution du trapèze *bc*CB autour du côté *b*B.

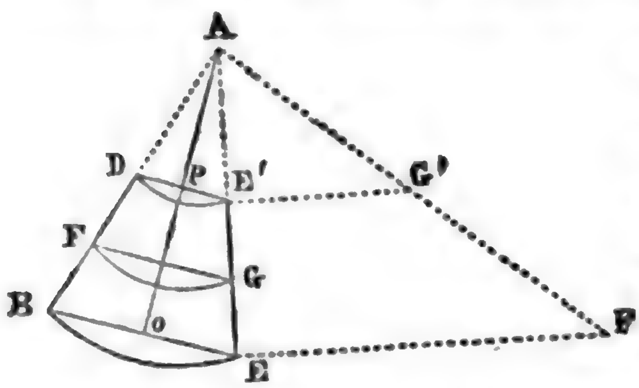
I. *Mesure des surfaces convexes.* — 1° *La surface convexe du cylindre est égale au produit de la circonférence de sa base par sa hauteur.*

En effet, le cylindre peut être considéré comme un prisme d'une infinité de côtés : alors la surface convexe est composée d'une infinité de parallélogrammes, dont la hauteur commune est la hauteur du cylindre, et dont la somme des bases est représentée par la circonférence de la base du cylindre.

2° *La surface du cône est égale au produit de la circonférence de sa base par la moitié de son côté.*

En effet, le cône peut être considéré comme une pyramide d'une infinité de côtés : la surface 'convexe du cône est donc composée d'une infinité de triangles dont les bases forment la circonférence de la base, et ayant tous pour hauteur le côté du cône.

3° *La surface du cône tronqué est égale au produit de la demi-somme des circonférences de ses deux bases par le côté.*



Dans le plan ABE, qui passe par l'axe AO, menez perpendiculairement au côté AE la ligne EF', égale à la circonférence qui a pour rayon EO; joignez AF', et menez E'G' parallèle à EF'.— A cause de la similitude des triangles AEO, AE'P, on aura EO : E'P :: AE : AE', et pour la même raison, EF' : E'G' :: AE : AE', d'où l'on tire EF' : E'G' :: EO : E'P, ou :: *circ.* EO : *circ.* E'P; mais, par construction, EF' $=$ *circ.* EO; donc E'G $=$ *circ.* E'P. Cela posé, le triangle AEF', qui a pour mesure EF' $\times \frac{AE}{2}$, est égal à la surface du cône ABE, qui a pour mesure

circ. EO $\times \frac{AE}{2}$; de même le triangle AE'G' est égal à la surface du cône ADE'. Donc la surface du cône tronqué DE'EB est égale à celle du trapèze E'G'F'C. Celle-ci a pour mesure $\left(\frac{E'G' \times EF'}{2}\right) \times EE'$; donc la surface du tronc du cône a pour mesure $\left(\frac{circ.\ E'P \times circ.\ EO}{2}\right)$ $\times$ EE'. — On peut remplacer cette demi-somme des deux circonférences E'P, E'O par la circonférence FG, menée parallèlement et à égale distance des deux bases.

• II. *Mesure des volumes.*— 1° *Le volume du cylindre est égal au produit de sa base par sa hauteur*; car le cylindre peut être considéré comme un prisme dont la base est un polygone d'une infinité de côtés.

2° *Le volume du cône est égal au tiers du produit de sa base par sa hauteur*; car le cône peut être considéré comme une pyramide, dont la base est un polygone d'une infinité de côtés.

XXVI.

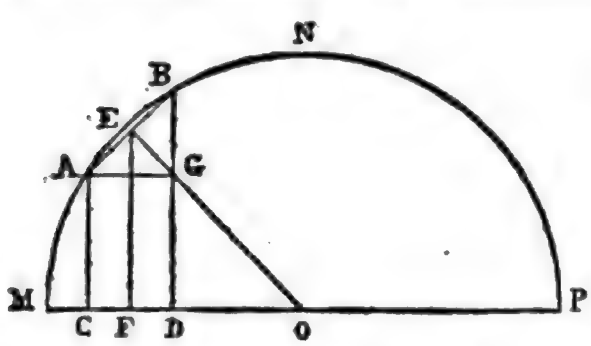
Définition de la sphère, et ses propriétés les plus élémentaires. —Théorèmes sur la mesure de la surface et du volume de la sphère. — Les démontrer par la considération des infiniment petits.

Définitions. — La *sphère* (1) est un solide terminé par une surface courbe, dont tous les points sont également distants d'un point intérieur qu'on appelle *centre.* — On peut concevoir la sphère comme engendrée par la révolution d'un demi-cercle autour d'un diamètre.

On appelle *rayon* de la sphère une ligne droite menée du centre à un point de la surface; *diamètre* ou *axe*, une ligne passant par le centre, et terminée de part et d'autre à la surface.

Toute section de la sphère, faite par un plan, est un *cercle.* Si le plan sécant passe par le centre, la section prend le nom de *grand cercle;* tous les grands cercles sont égaux entre eux : ils ont pour rayon le rayon de la sphère. Si le plan sécant ne passe point par le centre, la section est un *petit cercle;* un petit cercle est d'autant plus petit, qu'il s'éloigne davantage du centre de la sphère.

Théorèmes.—1. *La surface de la sphère est égale au produit de la circonférence d'un grand cercle par son diamètre.*



Soit la surface de sphère engendrée par la révolution de la demi-circonférence MNP autour du diamètre MP. Une portion AB de cette demi-circonférence, que nous concevrons infiniment petite, et qui est agrandie pour la commodité de la démonstration, décrira, autour du diamètre MP, une portion de la surface sphérique, que nous pourrons assimiler à la surface d'un tronc de cône, ayant pour bases les deux circonférences dont les rayons sont AC et BD, et pour côté AB. — Du milieu de ce côté E menez EO, qu'on pourra regarder comme le rayon de la sphère, puisque AB est infiniment petit, et abaissez sur MP la perpendiculaire EF; du point A, abaissez sur BD la perpendiculaire AG. Les deux triangles OEF, BAG seront semblables, comme ayant leurs côtés perpendiculaires, chacun à chacun; on aura donc EF : EO :: AG : AB, ou

(1) Le *cylindre*, le *cône* et la *sphère* sont appelés, en géométrie, les *trois corps ronds.*

bien *circ.* EF : *circ.* EO :: AG : AB, d'où l'on tire *circ.* EF × AB = *circ.* EO × AG; ou bien encore, puisque AG = CD, comme parallèles comprises entre parallèles, *circ.* EF × AB = *circ.* EO × CD. — Mais *circ.* EF × AB exprime la surface du cône tronqué décrit par AB; cette surface pourra donc avoir aussi pour mesure *circ.* EO × CD, c'est-à-dire, la circonférence d'un grand cercle, multipliée par la partie du diamètre comprise entre ses bases parallèles. Donc la somme des surfaces décrites par tous les éléments de la demi-circonférence MNP sera égale au produit de la circonférence d'un grand cercle par la somme des portions de diamètre correspondantes, ou par le diamètre tout entier.

Corollaire. — Il résulte de ce théorème qu'une *zone*, c'est-à-dire une portion de la surface sphérique décrite par la révolution autour de l'axe de la sphère d'un arc quelconque pris sur la demi-circonférence génératrice, a pour mesure *le produit de la circonférence d'un grand cercle par sa hauteur.* Une zone peut avoir deux bases, ou bien une seule : dans ce dernier cas, on l'appelle *calotte sphérique.*

II. *Le volume de la sphère est égal au tiers du produit de sa surface par son rayon.*

En effet, on peut considérer la sphère comme un polyèdre formé d'une infinité de pyramides ayant toutes leur sommet au centre de la sphère, et dont les bases, infiniment petites, forment la surface de la sphère. Donc le volume de la sphère sera égal au produit de la somme de toutes ces bases, c'est-à-dire de sa surface, par le tiers de la hauteur de toutes ces pyramides, c'est-à-dire du rayon, ou, ce qui revient au même, au tiers du produit de sa surface par son rayon.

Scolie.—Nous avons vu (n° XXI) que la formule de la circonférence était $2\pi R$, la formule de la surface de la sphère sera donc $(2\pi R \times 2R) = 4\pi R^2$; et comme πR^2 est la formule du cercle, nous en conclurons que la surface de la sphère équivaut à celle de quatre grands cercles. — La formule de la surface de la sphère étant $4\pi R^2$, celle du volume de la sphère sera $\left(4\pi R^2 \times \frac{R}{3}\right) = \frac{4}{3}\pi R^3$.

ALGÈBRE.

XXVII.

Notions préliminaires. — Signes de l'algèbre. — Emploi des lettres pour représenter les grandeurs. — Coefficients. — Exposants. — Monômes. — Polynômes. — Termes semblables. — Réduction des termes semblables.

L'*algèbre* est la science des nombres considérés en général, ou l'*arithmétique généralisée.* — Son objet principal est de rechercher, abstraction faite de la valeur particulière des nombres, quelles sont les opérations qu'il faut faire pour déterminer un nombre inconnu par le moyen de nombres donnés; et elle y parvient en développant les conséquences qui résultent, soit de l'énoncé du problème, soit des relations qui existent entre les données et les inconnues de ce problème.

Emploi des lettres. — Dans l'algèbre on se sert de *lettres* pour représenter les nombres en général; les quantités connues sont ordinairement désignées par les premières lettres de l'alphabet a, b, c, etc., et les quantités inconnues par les dernières, x, y, z. — L'emploi des lettres pour représenter les nombres présente le double avantage de fournir des formules générales pour la solution de tous les problèmes de même nature, et d'abréger considérablement le calcul. En effet, dans le calcul ordinaire, les nombres étant sans cesse modifiés par les opérations successives, on arrive à un résultat final qui ne laisse aucune trace de ces opérations; dans le calcul algébrique, au contraire, on indique seulement les opérations sans les exécuter, ce qui permet de les retrouver à tout instant, sans recommencer le calcul; et, en outre, à la faveur des opérations qui se détruisent l'une par l'autre dans le cours du calcul, il ne reste qu'à exécuter les opérations indiquées dans l'expression finale, c'est-à-dire, celles qui sont absolument nécessaires.

Signes. — Les signes des opérations algébriques sont, comme en arithmétique, le signe de l'addition, *plus*, $a+b$; le signe de la soustraction, *moins*, $a-b$; le signe de la multiplication, *qui multiplie*, $a \times b$, ou $a \, . \, b$, ou même ab; le signe de la division, *qui divise*, $\frac{a}{b}$ ou

$a : b$; le signe de l'égalité, *égal à*, $a = b$; le signe de supériorité ou d'infériorité, *plus grand*, $a > b$, et *plus petit*, $a < b$.

Coefficients. — On appelle *coefficient* un nombre employé comme facteur, ou multiplicateur, devant un nombre. Ainsi $3a$ signifie que la quantité a doit être répétée trois fois ; c'est l'abréviation de l'expression algébrique $a + a + a$; $2ab$ est pour $ab + ab$. — Toute quantité qui n'a pas de coefficient est considérée comme si elle avait le coefficient 1. — Le signe de la multiplication est sous-entendu entre le coefficient et la lettre : $3a$ est pour $3 \times a$, comme ab s'écrit pour $a \times b$.

Exposants. — On appelle *exposant* un nombre placé à droite et un peu au-dessus d'une lettre, et qui indique combien de fois la quantité exprimée par cette lettre entre comme facteur dans un produit. Ainsi, a^2 est pour $a \times a$ ou aa; $a^3\,b^2$ est pour $aaabb$; $2a^2\,b$ est pour $aab + aab$. — Toute lettre qui ne porte pas d'exposant est censée avoir l'exposant 1.

Termes. — Monômes, polynômes. — On appelle *terme* une quantité algébrique, dont les différentes parties ne sont point séparées par les signes $+$ ou $-$. Ainsi l'expression $3\,a^2\,b + b\,c$ est formée de deux termes; l'expression $2\,ab - 3\,d + ef$ est formée de trois termes. Un terme est dit *positif* quand il est précédé du signe $+$; *négatif*, quand il est précédé du signe $-$: tout terme qui n'est précédé d'aucun signe est censé précédé du signe $+$.

On appelle *monôme* une expression algébrique formée d'un seul terme : $3a$, ou bien $\frac{2\,a^4\,b}{c}$; *polynôme*, une expression algébrique composée de plusieurs termes : $5\,a^4 - 2\,a^3\,b + 4\,a^2\,b^2$. Un polynôme de deux termes s'appelle *binôme;* de trois termes, *trinôme*.

Termes semblables. — On appelle *termes semblables* les termes qui sont composés des mêmes lettres, affectées des mêmes exposants; les signes et les coefficients peuvent être différents. Ainsi, $3\,a^2\,b$ et $-5\,a^2\,b$ sont des termes semblables; $3a^2\,b$ et $3\,a\,b$ ne sont pas des termes semblables.

Réduction des termes semblables. — Si dans un même polynôme il se rencontre plusieurs termes semblables, on les réduit à un seul de la manière suivante : on ajoute ensemble tous les coefficients précédés du signe $+$, puis tous les coefficients précédés du signe $-$; on prend ensuite la différence de ces deux sommes, et on fait de cette différence le coefficient du nouveau terme, devant lequel on met le signe des coefficients qui étaient en excès.

Exemples : $3\,a^3\,b + 2\,a^3\,b = 5\,a^3\,b$.

$3\,a^3\,b - 2\,a^3\,b = a^3\,b$.

$2\,a^3 + 3\,bc - 4\,a^2\,b^3 + 3\,a^3 - 2\,a^2\,b^3 - 3\,bc - 12\,a^3 + 7\,a^2\,b^3 = -7a^3 + a^2\,b^3$.

XXVIII.

Addition et soustraction des quantités algébriques. — Multiplication des quantités algébriques. — Règles des coefficients, des exposants et des signes. — Division des quantités algébriques.—Ce qu'on entend par ordonner un polynôme.

I. *Addition et soustraction.* — L'addition algébrique s'effectue en écrivant à la suite les unes des autres, avec leurs signes, les quantités qu'il faut ajouter; puis on fait, s'il y a lieu, la réduction des termes semblables. Exemple :

$$\begin{array}{l} 4a+9b-2c \\ 2a-3c+4d \\ \underline{7b+\ c-\ e} \\ 4a+9b-2c+2a-3c+4d+7b+c-e, \text{ ou en} \end{array}$$

réduisant $6a+16b-4c+4d-e$.

—La soustraction algébrique s'effectue en écrivant, à la suite de la quantité dont on veut soustraire, tous les termes de la quantité à soustraire, *en changeant les signes;* puis on fait la réduction, s'il y a lieu. Exemple :

De $17a-9b-4c+23d$
ôtez $\underline{51a-27b-4d}$
reste $17a-9b-4c+23d-51a+27b+4d$, ou en
réduisant $-34a+18b-4c+27d$.

Ce changement de signes est facile à expliquer. En effet, de la quantité a soit à retrancher $b+c$: j'écrirai d'abord $a-b$; mais ce n'est pas seulement b que je veux retrancher de a, c'est $b+c$: je dois donc de a diminué de b retrancher encore la quantité c, et j'écrirai $a-b-c$. Soit maintenant à retrancher de a la quantité $b-c$: j'écrirai d'abord $a-b$; mais ce n'est pas b tout entier que je veux retrancher de a, c'est b diminué de c; j'ai donc ôté de trop cette dernière quantité, que je restituerai en écrivant $a-b+c$.

II. *Multiplication.* — Il y a trois règles importantes à observer dans la multiplication des quantités algébriques :

1° *Règle des coefficients.* On multiplie l'un par l'autre les coefficients des deux facteurs.

2° *Règle des exposants.* On additionne les exposants d'une même lettre et on place le total à la droite de cette lettre, qu'on n'écrit qu'une seule fois. Si une lettre n'entre que dans l'un des deux facteurs, on l'écrit au produit, en lui conservant son exposant.

3° *Règle des signes.* Le produit prend le signe + lorsque les deux facteurs ont des signes semblables, et le signe — lorsqu'ils ont des signes différents. On énonce cette règle de la manière suivante :

+ multiplié par	+ donne	+
—	—	+
+	—	—
—	+	—

Appliquons ces trois règles à la multiplication des monômes. Soit à multiplier : 1° $5a^3b^2c$ par $6a^3c^4d$: nous aurons pour produit $30a^6b^2c^5d$; 2° $+5a^3b^2c$ par $-6a^3c^4d$, puis par $+8ab^3d$: nous aurons $-240a^7b^5c^5d^2$.

Pour multiplier deux polynômes l'un par l'autre, on multiplie successivement tous les termes du multiplicande par chacun des termes du multiplicateur; on commence ordinairement par la gauche. On fait ensuite la réduction des produits partiels. Exemple:

$$\begin{array}{lllllll}
\text{Multiplicande} & 5a^4 & -2a^3b & +4a^2b^2 & & & \\
\text{Multiplicateur} & a^3 & -4a^2b & +2b^2 & & & \\
\hline
& 5a^7 & -2a^6b & +4a^5b^2 & & & \\
& & -20a^6b & +8a^5b^2 & -16a^4b^3 & & \\
& & & & +10a^4b^3 & -4a^3b^4 & +8a^2b^5 \\
\hline
\text{Résultat réduit} & 5a^7 & -22a^6b & +12a^5b^2 & -6a^4b^3 & -4a^3b4 & +8a^2b^5
\end{array}$$

III. *Division.* — Les règles de la division algébrique se déduisent des règles de la multiplication.

1° *Règle des coefficients.* On divise le coefficient du dividende par le coefficient du diviseur.

2° *Règle des exposants.* On soustrait l'exposant d'une lettre dans le diviseur de l'exposant de la même lettre dans le dividende, et on écrit cette lettre au quotient, en lui donnant pour exposant le résultat de la soustraction; il s'ensuit que si une lettre est affectée du même exposant dans le dividende et dans le diviseur, on ne peut l'écrire au quotient, car la soustraction donne 0 pour exposant. Si une lettre du dividende ne se trouve pas dans le diviseur, on l'écrit au quotient en lui conservant son exposant.

3° *Règle des signes.* Elle est la même que dans la multiplication.

Ainsi le monôme $\dfrac{-10a^7b^2c^5def^3}{-5a^4b^2c^3ef} = +2a^3c^2df^2$.

Pour diviser un polynôme par un polynôme, il faut préalablement *ordonner* le dividende et le diviseur par rapport à une même lettre, c'est-à-dire, ranger les termes de manière que les exposants de cette lettre aillent toujours en diminuant.

On divise alors le premier terme à gauche du dividende par le premier terme à gauche du diviseur, en observant les trois règles que nous venons de donner. On multiplie le diviseur par le quotient partiel obtenu, et on soustrait du dividende le produit de cette multiplication, c'est-à-dire, on écrit ce produit sous le dividende en changeant les signes. Après la réduction des termes semblables, on abaisse à la suite du reste les autres termes qui n'ont pas été réduits, et l'on continue l'opération de la même manière, jusqu'à ce que le reste soit zéro, ou que le premier terme à gauche du dividende ne puisse plus contenir le premier terme à gauche du diviseur. Exemple :

$$\begin{array}{l|l}
5a^7 - 22a^6b + 12a^5b^2 - 6a^4b^3 - 4a^3b^4 + 8a^2b^5 & 5a^4 - 2a^3b + a^2b^2 \\
\underline{-5a^7 + 2a^6b - 4a^5b^2} & \overline{a^3 - 4a^2b + 2b^3} \\
\quad -20a^6b + 8a^5b^2 - 6a^4b^3 - 4a^3b^4 + 8a^2b^5 & \\
\quad \underline{+20a^6b - 8a^5b^2 + 16a^4b^3} & \\
\qquad\qquad \underline{+10a^4b^3 - 4a^3b^4 + 8a^2b^5} & \\
\qquad\qquad\qquad 0 &
\end{array}$$

— Tout ce que nous venons de dire sur les quatre opérations fondamentales de l'algèbre, addition, soustraction, multiplication, division, ne s'applique qu'aux quantités algébriques entières ; quant aux quantités fractionnaires, nous n'avons rien de particulier à en dire, les quatre opérations dont nous venons de parler s'exécutant en algèbre absolument de la même manière qu'en arithmétique.

XXIX.

Résolution des équations du premier degré à une et à plusieurs inconnues. – Élimination.

I. On appelle *équation* l'égalité de deux expressions algébriques, dont l'une au moins renferme une ou plusieurs inconnues. On appelle *membres* de l'équation chacune des deux expressions réunies par le signe =.

Si deux expressions algébriques séparées par le signe = ne renferment que des quantités connues, elles forment une *égalité;* si les deux membres d'une égalité sont exactement les mêmes, cette égalité prend le nom d'*identité.*

Il y a des équations du *premier degré*, du *second*, du *troisième*, etc. — Si l'équation ne renferme qu'une inconnue, le degré de cette équation est égal au plus grand exposant de cette inconnue ; ainsi

$2x + d = s$ est une équation du premier degré; $x^2 + px = q$ est une équation du second degré. — Si l'équation renferme plusieurs inconnues, on prend pour valeur de son degré la plus forte somme des exposants des inconnues dans chacun de ses termes : ainsi $2x + 3y - 4z = 3$ est une équation du premier degré; $x^3 - 5x^2y^2 + y - 3 = 0$ est une équation du quatrième degré.

Mettre un problème en équation, c'est exprimer, à l'aide de symboles algébriques, les relations que l'énoncé établit entre les données et l'inconnue; il n'y a pas de règle fixe pour mettre un problème en équation.

Résoudre une équation, c'est déterminer toutes les valeurs qui, mises à la place des inconnues, rendent le premier membre égal au second, ou, en d'autres termes, c'est trouver la valeur de l'inconnue. Toute valeur qui satisfait à une équation s'appelle *racine* de l'équation. — Une équation est dite *indéterminée* lorsqu'elle admet une infinité de racines.

II. *Résolution des équations du premier degré à une seule inconnue.* — Si l'équation renferme des expressions fractionnaires, on commence par faire *évanouir les dénominateurs ;* pour cela il suffit de multiplier chaque terme entier par le produit de tous les dénominateurs, et le numérateur de chaque terme fractionnaire par ce même produit, divisé par le dénominateur particulier du terme qu'on multiplie. — On exécute ensuite toutes les simplifications dont l'équation est susceptible.

Ceci fait, *on transpose les termes*, c'est-à-dire, on fait passer dans un même membre tous les termes qui renferment l'inconnue, et dans l'autre membre tous les termes connus; pour cela on supprime, dans le membre où ils se trouvent, les termes qu'on veut transposer, et on les écrit dans l'autre avec un signe contraire au leur. — S'il y a lieu, on ramène tous les termes qui renferment l'inconnue à un seul terme qui sera le produit de l'inconnue par une quantité connue.

Enfin, *on dégage l'inconnue* de son coefficient, ce qui se fait en divisant l'autre membre par ce coefficient.

Appliquons ces observations à la résolution des deux équations suivantes :

1° Soit l'équation $\dfrac{2x}{3} + 4 = \dfrac{4x}{5} + 12 - \dfrac{5x}{7}$.

Faisons évanouir les dénominateurs, et nous aurons

$$35.2x + 105.4x = 21.4x + 105.12 - 15.5x,$$

ce qui donne $70x + 420 = 84x + 1260 - 75x$,

et en réduisant $70x + 420 = 9x + 1260$.

Transposons les termes, il viendra

$$70x - 9x = 1260 - 420,$$

ou bien

$$61x = 840;$$

d'où l'on tire en dégageant l'inconnue: $x = \frac{840}{61} = 13\frac{47}{61}$.

2° Soit l'équation $\frac{ax}{b} - c = \frac{dx}{e} + \frac{fg}{h}$.

Faisons évanouir les dénominateurs :

$$eh \times ax - beh \times c = bh \times dx + be \times fg,$$

ou bien

$$aehx - bceh = bdhx + befg.$$

Transposons les termes :

$$aehx - bdhx = befg + bceh,$$

ou bien

$$(aeh - bdh)x = befg + bceh;$$

d'où l'on tire, en dégageant l'inconnue: $x = \frac{befg + bceh}{aeh - bdh}$.

III. *Résolution des équations du premier degré à plusieurs inconnues.* — Si le problème renferme plusieurs inconnues, on commence par poser autant d'équations qu'il y a d'inconnues, puis on cherche à déduire de ces diverses équations une équation nouvelle qui ne renferme plus qu'une seule inconnue; pour cela on fait disparaître toutes les autres inconnues des équations qui les renferment. C'est ce qu'on appelle *éliminer*. Il y a plusieurs méthodes d'élimination : les principales sont l'élimination par *substitution*, par *comparaison*, par *réduction*.

1° *Élimination par substitution.*—Supposons deux équations renfermant deux inconnues: on tire d'une équation la valeur d'une inconnue, et on la substitue dans l'autre équation à cette inconnue. Il reste alors une équation à une seule inconnue, qu'on résout d'après les règles que nous avons données ci-dessus :

Exemple : soient les deux équations,

$$39x - 2y = 80$$
$$115x + 4y = 226.$$

De la première on tire $y = \frac{39x - 80}{2}$,

et en substituant dans la seconde cette valeur de y, on a

$$115x + 78x - 160 = 226;$$

d'où l'on tire $193x = 386$, $x = \frac{386}{193} = 2$. Donc $y = -1$.

— Il en serait de même avec trois inconnues.

Exemple : soient les trois équations :

$$\begin{aligned} 2x - 4y + 9z &= 28, \\ 7x + 3y - 5z &= 3, \\ 9x + 10y - 11z &= 4. \end{aligned}$$

La première équation donne $x = \frac{28 + 4y - 9z}{2}$;

en substituant cette valeur dans les deux autres équations, on a

$$\frac{196 + 28y - 63z}{2} + 3y - 5z = 3,$$
$$\frac{252 + 36y - 81z}{2} + 10y - 11z = 4,$$

ou bien en faisant évanouir les dénominateurs, et en réduisant

$$\begin{aligned} 196 + 34y - 73z &= 6, \\ 252 + 56y - 103z &= 8. \end{aligned}$$

La première de ces deux équations donne

$$y = \frac{73z - 190}{34};$$

on a donc, en substituant cette valeur dans la seconde,

$$252 + 56\left(\frac{73z - 190}{34}\right) - 103z = 8,$$

ou en réduisant $586z - 2072 = 272$;

d'où l'on tire facilement : $z = \frac{2344}{586} = 4$; et en remontant de cette valeur à celles de y et de x, on trouve $y = 3$, $x = 2$.

2° *Élimination par comparaison.* — On tire la valeur de la même inconnue dans deux équations; on obtient ainsi deux valeurs égales, mais d'une expression différente, et formant, si on les *compare* ensemble, une équation d'où l'inconnue qu'elle représente est éliminée. S'il n'y a que deux inconnues, cette première comparaison est suffisante ; s'il y en a davantage, on continue de la même manière, jusqu'à ce qu'on n'ait plus qu'une seule équation à une seule inconnue.

Exemple : soient les deux équations déjà données ci-dessus,

$$39x - 2y = 80,$$
$$115x + 4y - 226.$$

Nous en tirerons les deux valeurs

$$y = \frac{39x - 80}{2}, \text{ et } y = \frac{226 - 115x}{4};$$

d'où l'équation.... $\frac{39x - 80}{2} = \frac{226 - 115x}{4}$,

ou bien $156x - 320 = 452 - 230x$,

ce qui donne, comme ci-dessus, $x = \frac{772}{386} = 2$.

3° *Élimination par réduction.* — Si les coefficients de l'inconnue qu'on veut éliminer sont égaux, on fait disparaître cette inconnue en additionnant ou en soustrayant les équations proposées, membre à membre, suivant que ces coefficients sont affectés de signes contraires ou de signes semblables. — Si les coefficients de l'inconnue ne sont pas égaux, on les rend tels : 1° dans le cas où ils seraient premiers entre eux, en multipliant chacune des équations proposées par le coefficient que cette inconnue a dans l'autre ; 2° dans le cas où ils ne sont pas premiers entre eux, en multipliant chaque équation par le quotient obtenu en divisant le plus petit multiple de ces coefficients par le coefficient que l'inconnue a dans cette équation.

Exemple : soient les deux équations,

$$15x - 14y = 17,$$
$$24x + 7y = 86.$$

Éliminons y. Comme les coefficients 14 et 7 ne sont pas premiers entre eux, et que 14 est lui-même le plus petit multiple de 14 et de 7, il suffira de multiplier tous les termes de la seconde équation par 2 et l'additionner avec la première, ce qui donnera

$$63x = 189, \text{ d'où } x = 3, \text{ et par suite } y = 2.$$

Si, au lieu d'éliminer y, on avait voulu éliminer x, on aurait agi de même. Remarquant que le plus petit multiple de 15 et de 24 est 120, on multipliera la première équation par $120 : 15 = 8$, et la seconde par $120 : 24 = 5$:

$$120x - 112y = 136,$$
$$120x + 35y = 430;$$

puis retranchant la première équation de la seconde, il restera

$$(35+112)y=430-136,$$

d'où $y=\frac{294}{147}=2$; et par suite $x=3$.

XXX.

Résolution de l'équation générale du second degré à une seule inconnue. — Application à quelques problèmes d'arithmétique ou de géométrie.

I. Une équation du second degré peut renfermer trois sortes de termes : des termes contenant l'inconnue élevée au carré, des termes contenant l'inconnue à la première puissance, et des termes indépendants de cette inconnue. Dans ce cas l'équation est dite complète, et on peut la réduire à la forme :

$$ax^2+bx+c=0.$$

Divisons tous les termes de cette équation par le coefficient a, et remplaçons $\frac{b}{a}$ par p, et $\frac{c}{a}$ par q ; nous aurons une formule plus simple :

$$x^2+px+q=0.$$

Résolution.—Pour résoudre cette équation générale, nous ferons d'abord passer la quantité q dans l'autre membre, ce qui nous donnera :

$$x^2+px=-q.$$

Maintenant si l'on fait attention que le carré d'un binôme se compose, 1° du carré du premier terme ; 2° du double produit du premier terme par le second ; 3° du carré du second terme, on verra qu'on peut considérer x^2+px comme formant les deux premières parties du carré du binôme $x+\frac{p}{2}$, lequel carré serait complet si l'on ajoutait à x^2+px le carré de $\frac{p}{2}$ ou $\frac{p^2}{4}$. Ajoutons cette dernière quantité aux deux membres de l'équation, nous aurons :

$$x^2+px+\frac{p^2}{4}=\frac{p^2}{4}-q,$$

ou, ce qui revient au même,

$$\left(x+\frac{p}{2}\right)^2=\frac{p^2}{4}-q.$$

Extrayant de part et d'autre la racine carrée, nous aurons (1)

$$x+\frac{p}{2}=\mp\sqrt{\frac{p^2}{4}-q};$$

équation d'où l'on tire

$$x=-\frac{p}{2}\pm\sqrt{\frac{p^2}{4}-q};$$

ou, en d'autres termes : *l'inconnue égale la moitié du coefficient du second terme de la formule générale* $x^2+px+q=0$, *prise avec un signe contraire, plus ou moins la racine carrée du résultat qu'on obtient en augmentant ou en diminuant le carré de cette même moitié de tout le terme connu.*

II. *Applications.* — Problème premier. — *Étant donnés la somme* (64) *de deux nombres et leur produit* (988), *trouver chacun d'eux.*

Appelons s la somme, et p le produit. Soit x l'un des deux nombres cherchés : l'autre sera $s-x$, et l'on aura l'équation suivante :

$$x(s-x)=p, \text{ d'où } x^2-sx+p=0,$$

ce qui donne

$$x=\frac{s}{2}\pm\sqrt{\frac{52}{4}-p} \text{ ou } x=32\pm6=38 \text{ ou } 26.$$

Dans le cas particulier, il se trouve que les deux valeurs de x sont précisément les deux nombres cherchés : car $(38+26)=64$ et $(38\times26)=988$. Mais on conçoit que, x ne représentant pas un des deux nombres plutôt que l'autre, l'équation, en donnant un de ces nombres, devait aussi donner l'autre.

Problème deuxième. — *Une personne a emprunté un nombre de pièces de 5 francs tel que si de* 512 *fois la somme prêtée, évaluée en francs, on retranche le carré de cette même somme, on aura pour reste* 6,000 *francs. Quelle est cette somme?*

Soit x la somme prêtée, nous aurons

$$512x-x^2=6000,$$

(1) $+a$ et $-a$, élevés au carré, donnent, d'après la *règle des signes*, le même résultat $+a^2$; d'où il suit que si l'on demande d'extraire la racine carrée d'une quantité affectée de l'exposant ^{2}, et qu'on ignore si cette quantité provient d'une quantité positive ou négative, on doit, dans le doute où l'on est, affecter cette racine du double signe $\pm$, qu'on lit *plus ou moins*.

ou $$x^2 - 512x + 6000 = 0,$$

d'où l'on tire $x = 256 \pm 244$, $x = 500$ ou 12.

Mais, d'après l'énoncé du problème, le nombre 12 ne peut convenir; 500 francs est donc la somme demandée; ce qui est facile à vérifier.

Problème troisième. — *Soit à partager une droite en moyenne et extrême raison.* (Voy. Géométrie, n° XIX.)

Désignons par a la ligne donnée, et par x le plus grand segment; alors le plus petit segment sera $a - x$, et d'après l'énoncé du problème on aura l'équation

$$x^2 = a(a - x),$$

qu'on ramènera facilement à la formule générale

$$x^2 + ax - a^2 = 0;$$

d'où l'on tire $x = -\frac{a}{2} \pm \sqrt{a^2 + \frac{a^2}{4}}$.

La seconde valeur, étant une quantité négative, ne saurait convenir à la question, puisque le segment cherché ne peut être qu'une quantité positive. On n'a donc qu'une solution

$$x = -\frac{a}{2} + \sqrt{a^2 + \frac{a^2}{4}}.$$

En évaluant en nombres la ligne donnée, il ne restera plus qu'à exécuter les calculs indiqués par la formule pour connaître la longueur du segment cherché.

—L'espace nous empêche de multiplier les exemples; d'ailleurs ces trois problèmes donnent une idée suffisante de l'emploi qu'on peut faire de l'algèbre dans les problèmes d'arithmétique et de géométrie; elle s'applique avec le même avantage aux problèmes de physique.

COSMOGRAPHIE.

XXXI.

Mouvement diurne du ciel. — Cercles décrits par les étoiles. — Horizon. — Verticale. — Zénith. — Nadir. — Axe de rotation. — Pôles. — Équateur céleste. — Parallèles. — Méridiens. — Passage des étoiles au méridien. — Jour sidéral.

I. *Mouvement diurne.* — On appelle mouvement diurne du ciel le mouvement circulaire qui chaque jour semble emporter les corps célestes d'orient en occident, et les ramener le lendemain à leur point de départ. En réalité, les corps célestes ne se déplacent pas: c'est la terre qui, tournant sur son axe d'occident en orient, cause cette illusion par laquelle le ciel entier nous paraît tourner autour de nous.

II. *Cercles décrits par les étoiles* (1). — *Les étoiles décrivent, sans changer leur position relative, des circonférences parallèles, dont les centres sont sur une même ligne droite perpendiculaire à leurs plans.* — En effet, si, pendant la nuit, un observateur placé, par exemple, à Paris, considère la voûte étoilée, il verra que certaines étoiles apparaissent à une extrémité de l'horizon, puis montent in-

(1) Par *étoiles* il faut entendre ici les *étoiles fixes*. — Les étoiles fixes sont celles qui semblent garder constamment entre elles les mêmes positions; elles se distinguent des *planètes*, ou astres *errants*, en ce qu'elles sont lumineuses par elles-mêmes, tandis que les planètes sont des corps opaques; leur lumière est scintillante, celle des planètes est tranquille: bien qu'à l'œil nu les étoiles fixes paraissent avoir des grandeurs différentes, elles ne paraissent au télescope que comme un simple point plus ou moins brillant; les planètes, au contraire, offrent toutes au télescope un diamètre apparent.

L'œil nu peut distinguer au firmament trois ou quatre mille étoiles fixes; mais, à l'aide d'un télescope, on en peut compter plusieurs millions. — On a divisé les étoiles fixes, d'après leur éclat, en seize grandeurs différentes: celles qui sont au-dessous de la septième grandeur sont des étoiles télescopiques.

Pour se reconnaître au milieu du nombre infini des étoiles fixes, on les a distribuées en groupes conventionnels, appelés *astérismes* ou *constellations*. — On compte aujourd'hui cent huit constellations, dont les principales sont, outre les douze constellations du zodiaque, au nord, la *Petite-Ourse*, la *Grande-Ourse*, *Cassiopée*, *Céphée*, le *Dragon*, *Andromède*, *Pégase*, *Persée*, le *Bouvier*, la *Lyre*, *Hercule*; au sud, *Orion*, le *Grand-Chien*, le *Petit-Chien*, l'*Hydre*, la *Baleine*, le *Navire*, l'*Autel*, la *Couronne-Australe*, etc. — On a donné aussi à quelques étoiles, surtout à celles de première grandeur, des noms particuliers, tels que *Sirius*, *Aldébaran*, *Arcturus*, *Régulus*, etc.

sensiblement, tandis que d'autres descendent et disparaissent à l'autre extrémité; il verra en outre que certaines étoiles restent plus longtemps les unes que les autres au-dessus de l'horizon; que quelques-unes même ne descendent jamais au-dessous de l'horizon, et semblent décrire de petits cercles. En comparant tous ces mouvements, il reconnaîtra qu'il y a un point du ciel immobile au milieu de ce mouvement général; et puisque le lendemain les étoiles se lèvent à la même place et à la même heure que la veille, il en conclura que toutes les étoiles *décrivent, sans changer leur position relative, des circonférences* autour d'une droite idéale qui va de son œil à ce point du ciel qui paraît immobile, et que, pour les unes, ce mouvement s'exécute tout entier au-dessus de l'horizon, et pour les autres, en partie au-dessus, en partie au-dessous. On peut même induire de là par analogie que certaines étoiles, qui sont invisibles à Paris, exécutent tout leur mouvement circulaire au-dessous de l'horizon: c'est ce qui a lieu en effet.

On s'assurera en outre, de la manière suivante, que toutes ces circonférences ont leurs plans *parallèles* et leurs *centres* situés sur *une même ligne droite perpendiculaire à leurs plans*. Supposons d'abord une lunette attachée à une tige qui lui soit perpendiculaire; dirigeons cette tige suivant la droite idéale dont nous venons de parler, et fixons une étoile avec la lunette. Pour en suivre le mouvement, il suffira de faire tourner la lunette autour de la tige, sans changer la direction de cette tige: la lunette décrira donc un plan perpendiculaire à la droite, et réciproquement la droite sera perpendiculaire à ce plan. — Supposons maintenant une lunette oblique à la tige toujours dirigée dans le sens de la droite, et fixons une étoile avec la lunette: pour en suivre le mouvement, la lunette fera toujours le même angle avec la tige; elle décrira alors un cône droit dont la base sera perpendiculaire à la droite, comme dans le premier cas. Donc la droite idéale est perpendiculaire à tous ces plans, et tous ces plans étant perpendiculaires à une même droite, sont parallèles entre eux.

III. *Horizon.* — *Verticale.* — *Zénith et nadir.* — La *verticale* d'un lieu est la perpendiculaire à la surface des eaux tranquilles: c'est la direction du fil à plomb.

On appelle *horizon* le plan perpendiculaire à cette droite, mené par le point où elle rencontre la terre. On suppose en général ce plan prolongé à l'infini dans tous les sens; mais quand on considère seulement le cercle qui *borne* (ὁρίζω) notre vue tout autour de nous, on lui donne le nom d'*horizon visuel* ou *sensible*. Lorsqu'un astre paraît au-dessus de cet horizon, on dit qu'il se lève; lorsqu'il disparaît au-dessous, on dit qu'il se couche. — On donne le nom d'*horizon rationnel* ou *mathématique* à tout grand cercle, parallèle à l'horizon visuel, qui passe par le centre de la terre. L'horizon rationnel partage

la sphère céleste et le globe terrestre en deux hémisphères, dits, l'un *supérieur*, et l'autre *inférieur*.

Le *zénith* et le *nadir* d'un lieu sont les deux points du ciel où se termine sa verticale : le point supérieur est le zénith, et le point inférieur le nadir. — Il y a autant de zéniths et de nadirs particuliers que la surface terrestre a de points différents ; mais le zénith d'un lieu est le nadir du lieu qui lui est diamétralement opposé.

IV. *Axe de rotation. — Pôles. — Équateur céleste. — Parallèles.* — L'*axe de rotation*, dit aussi *axe céleste* ou *axe du monde*, est la droite idéale sur laquelle la sphère céleste semble tourner autour de la terre.

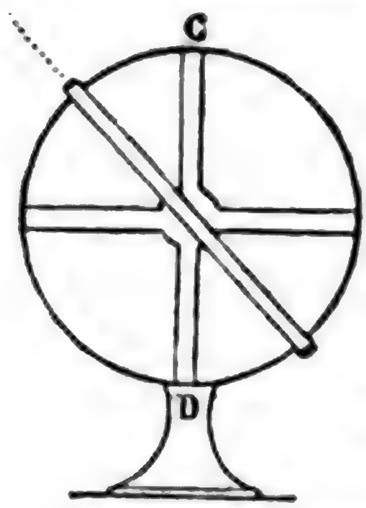
Les *pôles célestes* sont les deux points du ciel où se termine l'axe ; celui qui est voisin de la constellation appelée la Petite-Ourse porte le nom de *pôle arctique* (du grec ἄρκτος, ours) ou de *pôle-nord ;* le pôle opposé porte celui de *pôle antarctique* ou de *pôle-sud.*

L'*équateur céleste* est le grand cercle perpendiculaire à l'axe du monde : il partage la sphère en deux hémisphères, l'un supérieur, dit *hémisphère boréal ;* l'autre inférieur, dit *hémisphère austral.* Mathématiquement, l'équateur céleste passe par le centre de la terre ; mais comme la terre n'est qu'un point imperceptible dans le monde, il semble toujours passer par le point où se trouve l'observateur. — Toute étoile qui se trouve dans le plan de l'équateur décrit ce cercle dans son mouvement diurne.

Les *parallèles célestes* sont tous les petits cercles de la sphère parallèles à l'équateur, et, par conséquent, perpendiculaires à son axe. — On les suppose décrits chacun par une étoile qui est en dehors du plan de l'équateur.

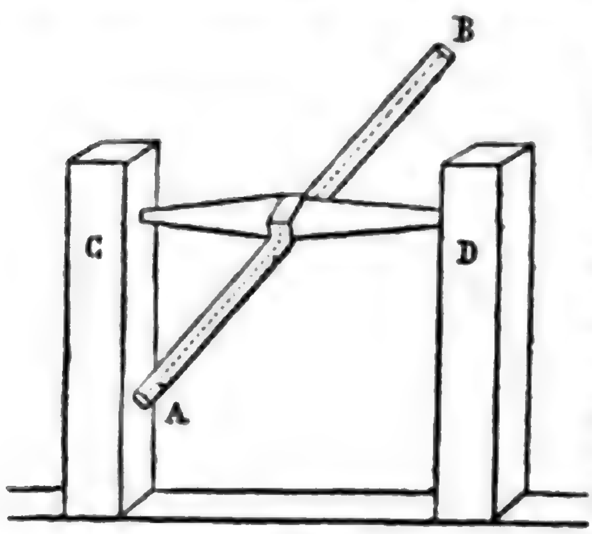
V. *Méridiens. — Passage des étoiles au méridien. — Jour sidéral.* — Les *méridiens célestes* sont tous les grands cercles passant par l'axe et par les pôles du monde, et, par conséquent, perpendiculaires à l'équateur et aux parallèles. — On appelle *méridien* particulier d'un lieu le plan vertical de ce lieu qui passe par l'axe et par les pôles, et *méridienne*, l'intersection du plan de son méridien avec celui de son horizon.

Nous avons dit que la plupart des étoiles se lèvent à une extrémité de l'horizon, et vont se coucher à l'autre extrémité. Lorsqu'une étoile a atteint le point le plus élevé ou le *point culminant* de son cours, elle rencontre le plan méridien : on dit alors qu'elle passe au *méridien.* Une étoile quelconque met autant de temps à aller du point où elle se lève au méridien, que du méridien au point où elle se couche. — Quant aux étoiles qui sont toujours au-dessus de l'horizon, on les voit passer deux fois au méridien : le passage le plus haut s'appelle *passage supérieur*, et le plus bas, *passage inférieur*.



Pour observer le passage des étoiles au méridien, on se sert d'une lunette fixée au centre d'un cercle gradué, de manière qu'elle puisse tourner autour de ce centre, mais seulement dans le plan du cercle. Ce cercle repose sur un pied, de manière à pouvoir tourner autour de son diamètre (CD), et à être dirigé dans le sens du plan du méridien. L'instrument des passages ainsi construit se nomme *cercle mural.*

On peut aussi se servir d'une lunette (AB) tournant autour d'une tige (CD) qui lui est perpendiculaire, et qui est supportée par deux appuis placés sur un même plan horizontal. L'une des extrémités (C) de la tige est fixe, et l'autre (D) peut se mouvoir horizontalement, jusqu'à ce que la lunette soit dans le plan du méridien.

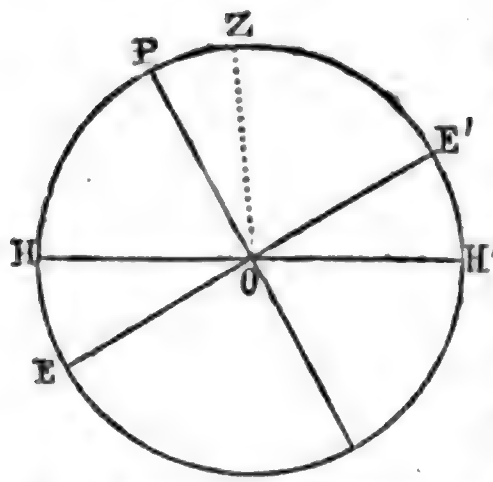


Le *jour sidéral* ou *astronomique* est l'intervalle de temps uniforme et constant que toutes les étoiles emploient à exécuter leur *révolution diurne,* c'est-à-dire, à revenir au méridien. Le jour sidéral est un peu moins long (de 4' environ) que le jour solaire. — C'est le jour sidéral que les astronomes prennent pour unité de temps : on appelle *heure sidérale* la 24ᵉ partie du jour sidéral. Cette heure sidérale se divise également en 60', et chaque minute en 60".

XXXII.

Hauteur du pôle. — Points cardinaux. — Manière de s'orienter avec l'étoile polaire.

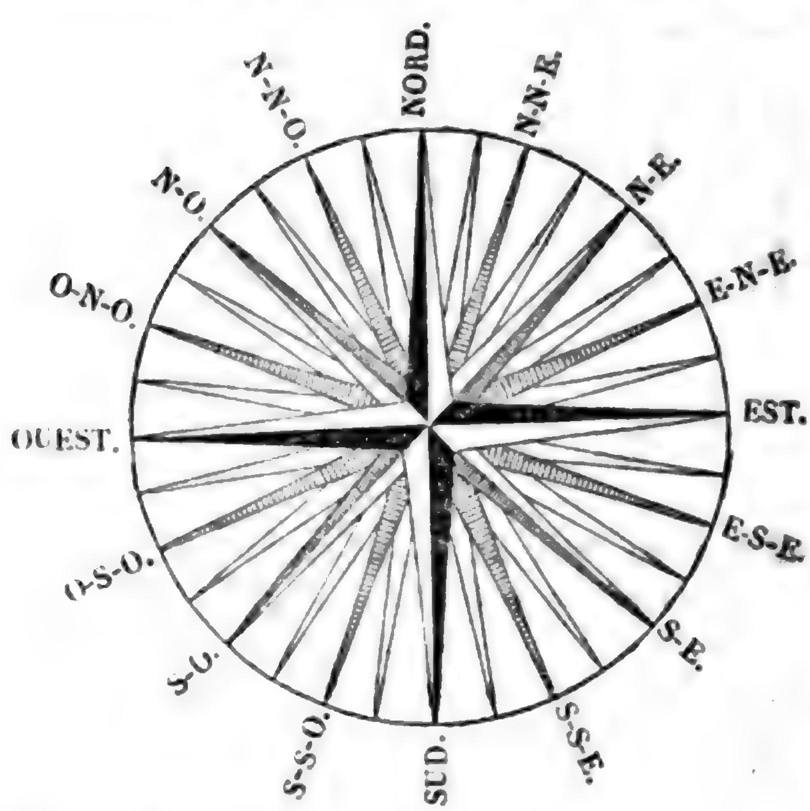
1. *Hauteur du pôle.* — On entend par hauteur du pôle l'élévation du pôle visible au-dessus de l'horizon. — Comme l'étoile polaire est très-voisine du pôle nord, il est facile de mesurer la hauteur du pôle en dirigeant vers cette étoile une lunette fixée au centre d'un quart de cercle divisé en 90 degrés.



La hauteur du pôle sert à déterminer la distance des lieux à l'équateur, ou leur latitude. (Voy. le nº suivant.)

La hauteur du pôle est égale à la distance angulaire du zénith à l'équateur. — En effet, soient P le pôle, Z le zénith, HH' le plan de l'horizon, et EE' celui de l'équateur ; si des deux angles droits HOZ, POE', on retranche l'angle commun POZ, les deux angles restants, POH, ZOE, seront égaux.

II. *Points cardinaux.* — Les points cardinaux sont *quatre* points principaux qu'on suppose marqués dans le ciel, et qui servent à indiquer d'une manière précise la position respective des lieux ou des astres, ainsi que la direction des vents. Ces quatre points sont : le *nord*, le *sud*, l'*est* et l'*ouest*, qu'on appelle aussi *septentrion*, *levant* ou *orient*, *midi*, *couchant* ou *occident*. — La méridienne prolongée jusque dans le ciel le perce en deux points. Le point qui est du côté du pôle arctique est le point *nord;* le point opposé est le point *sud.* Si dans l'horizon on mène une perpendiculaire à la méridienne, et que cette droite, qu'on peut appeler équinoxiale puisqu'elle est dans le plan de l'équateur céleste, soit prolongée jusqu'à la rencontre du ciel en deux points, le point qui est à la droite du spectateur tourné vers le nord est le point *est*, et le point qui est à gauche est le point *ouest.* — Dans notre hémisphère, quand on regarde le soleil à l'heure de midi, on a le sud devant soi, le nord derrière, l'ouest à droite, et l'est à gauche. C'est le contraire dans l'hémisphère austral.



Entre les quatre points cardinaux, on place *quatre* autres points, qu'on nomme *points collatéraux*, savoir : le *nord-est*, le *sud-est*, le *sud-ouest*, et le *nord-ouest.*

Les points cardinaux et les points collatéraux déterminent *huit* autres points, appelés *intermédiaires* : le *nord-nord-est*, l'*est-nord-est*, l'*est-sud-est*, etc.

Enfin, entre les seize points susdits on peut en placer *seize* autres, qu'on appelle *marins*, parce qu'ils ne sont guère employés que sur mer, savoir : le *nord-quart-nord-est*, le *nord-est-quart-nord*, le *nord-est-quart-est*, l'*est-quart-nord-est*, etc.

Ces trente-deux points ou *vents* forment les trente-deux *rumbs* dont se compose la *boussole* ou *rose des vents*. Ils indiquent toutes les directions possibles des vents et la position respective des lieux.

III. *Manière de s'orienter avec l'étoile polaire.* — L'*étoile polaire* est une petite étoile assez brillante, qui fait partie de la constellation de la *Petite-Ourse*, et qui est très-voisine du pôle nord. Il est donc facile de *s'orienter* avec cette étoile, c'est-à-dire, de déterminer la position des points cardinaux par rapport au lieu où l'on se trouve. En effet, si l'on regarde cette étoile pendant la nuit, on a le *nord* en face de soi, l'*est* à droite, l'*ouest* à gauche, et le *sud* derrière.

XXXIII.

DE LA TERRE.

Sphéricité de la terre. — Axe terrestre. — Équateur. — Méridiens. — Parallèles. — Latitudes et longitudes. — Globe terrestre. — Cartes géographiques.

La *terre* est une planète qui fait partie du système solaire (voy. n° XXXIX), et qui par conséquent emprunte sa lumière au soleil. Sa forme est celle d'une sphère ou boule, légèrement aplatie vers les pôles, et un peu renflée vers l'équateur.

I. *Sphéricité de la terre.* — Au premier aspect, la surface de la terre paraît être un plan infini, supportant la voûte du ciel ; mais on ne tarde pas à s'apercevoir que cette surface, plane en apparence, est une *surface courbe.*

En effet, si l'on s'avance sur la surface du globe, dans la direction de la méridienne, on découvre de nouvelles étoiles; le pôle monte ou descend, selon que l'on va du côté du nord ou du midi. — Lorsqu'un vaisseau s'éloigne du port, la première partie qui se dérobe à nos yeux, c'est le corps du bâtiment, puis les parties inférieures des mâts, enfin leur extrémité la plus élevée. De même, lorsque le soleil se lève, sa lumière dore d'abord le sommet des

montagnes, puis descend le long de leurs flancs, et enfin se répand dans les plaines. Ces phénomènes s'expliquent parfaitement par la convexité de la surface terrestre.

Non-seulement cette surface est une surface courbe; c'est une *surface courbe fermée*, et, de plus, *sphérique*.

Elle est *fermée :* car en continuant de marcher toujours dans le même sens, et suivant autant que possible la ligne droite, on revient au point de départ. Elle est *sphérique :* car le même fait se reproduira, dans quelque sens qu'on fasse le tour de la terre. C'est ce que démontrent les nombreux voyages faits autour de la terre, tant sur le sol que sur la mer.

On remarque en outre que l'ombre de la terre, projetée sur la lune pendant les éclipses de lune, est sphérique, ce qui tend à prouver que la terre peut bien être une sphère.

Enfin, si l'on menait des plans tangents à tous les points de la surface terrestre, ou du moins à un grand nombre de points, et qu'ensuite, menant par les points de contact des perpendiculaires à ces plans, on vérifiât, à l'aide des prolongements extérieurs de ces perpendiculaires, si elles se rencontrent au même point, également distant de tous les points de la surface, on pourrait s'assurer que la surface de la terre est réellement sphérique; mais ce calcul est long et compliqué.

II. *Axe terrestre. — Équateur. — Parallèles. — Méridiens.* — L'*axe* de la terre est celui de ses diamètres sur lequel elle exécute son mouvement de rotation ; c'est la partie de l'axe du monde comprise dans l'intérieur de la terre. — On appelle *pôles* les deux extrémités de l'axe terrestre. Comme les pôles célestes auxquels ils correspondent, ils s'appellent, l'un *pôle arctique*, et l'autre *pôle antarctique*; on leur donne aussi le nom de *pôle nord* ou *boréal*, et de *pôle sud* ou *austral*.

L'*équateur* est le grand cercle perpendiculaire à l'axe : il est par conséquent également éloigné des deux pôles, et partage la terre en deux parties égales, l'*hémisphère boréal* et l'*hémisphère austral*. — On donne aussi à l'équateur le nom de *ligne équinoxiale*, ou simplement de *ligne*, parce que l'équinoxe a lieu, pour toute la terre, lorsque le soleil rencontre l'équateur aux points équinoxiaux ; ce qui arrive vers le 21 mars et vers le 21 septembre.

Les *parallèles* de la terre sont tous les petits cercles parallèles à l'équateur, et, comme ce grand cercle, perpendiculaires à l'axe terrestre. Leur nombre est indéfini, dans l'un et dans l'autre hémisphère. Nous citerons seulement les deux *tropiques* (voy. n° XXXV, et les deux *cercles polaires*. Ces deux derniers parallèles sont situés à 23° 28′ des pôles, et servent à marquer le point où s'arrête la lumière du soleil lorsqu'il se trouve aux points solsticiaux. Celui qui

est dans l'hémisphère boréal prend le nom de *cercle polaire arctique;* l'autre s'appelle *cercle polaire antarctique.*

Les *méridiens* de la terre sont tous les grands cercles passant par l'axe et par les pôles; on les appelle ainsi du mot latin *meridies* (milieu du jour), parce qu'il est midi pour tous les lieux qui sont sous le même méridien lorsque le soleil vient à y passer. — Le nombre des méridiens est indéfini ; ils sont tous perpendiculaires à l'équateur, et partagent la terre en deux parties égales, *l'hémisphère oriental* et *l'hémisphère occidental;* ils sont eux-mêmes divisés par ce grand cercle et par les pôles en quatre arcs de 90 degrés chacun. — En partant d'un lieu particulier, on entend ordinairement par le *méridien* de ce lieu, le demi-grand cercle compris entre les pôles et passant par ce lieu ; l'autre moitié du même cercle s'appelle alors *méridien opposé* ou *inférieur.* — On appelle *premier méridien*, un méridien de convention, à partir duquel on compte les degrés de longitude. Longtemps les Européens ont eu pour premier méridien celui qui passe à l'ouest de l'île de Fer, la plus occidentale des Canaries : aujourd'hui les Français font passer leur premier méridien par l'observatoire de Paris, les Anglais par l'observatoire de Greenwich, près de Londres, etc.

III. *Latitudes et longitudes.* — La position des lieux sur la terre se détermine par la *latitude* et la *longitude*, qui toutes deux s'évaluent en *degrés, minutes, secondes*, etc.

La *latitude* d'un lieu est sa distance à l'équateur; cette distance se mesure sur le méridien du lieu. La latitude est *boréale* ou *australe*, et sa valeur varie de 0° à 90°, puisque les pôles sont les termes de toutes deux.

La latitude d'un lieu se détermine par la hauteur du pôle au-dessus de son horizon. (Voy. le n° XXXII.) En effet, à l'équateur les pôles se trouvent à l'horizon ; mais si l'on s'éloigne de l'équateur de 1, 2, 3 degrés, le pôle vers lequel on se dirige s'élève d'autant de degrés ; la latitude d'un lieu est donc égale à l'élévation du pôle.

La *longitude* d'un lieu est l'arc de l'équateur compris entre le méridien de ce lieu et le premier méridien convenu; elle peut aussi se mesurer sur le parallèle du lieu. — La longitude se compte à l'est et à l'ouest du premier méridien, de 0° à 180°; dans le premier cas, elle est *orientale;* dans le second, elle est *occidentale.*

La longitude ne peut se déterminer que par la mesure du temps. Sachant que le soleil parcourt en 24 heures les 360° de la circonférence terrestre, et, par suite, 15° en 1 heure, 1° en 4 minutes et 0° 15′ en 1 minute, on compare, à l'aide d'une *montre marine* ou d'un *chronomètre*, la différence d'heure qui existe entre le midi du premier méridien et celui du lieu dont on veut trouver la longitude. Ainsi, s'il est midi à Vienne lorsqu'il n'est encore que onze heures à Paris,

on en conclura que Vienne est à 15° de longitude orientale de Paris. — On détermine encore la longitude d'un lieu par l'observation de phénomènes célestes qui peuvent s'apercevoir à la fois de deux lieux différents, tels que les éclipses de lune ou de soleil, ou les éclipses bien plus fréquentes des satellites de Jupiter.

IV. *Globes terrestres; cartes.* — Il y a deux manières de représenter la surface terrestre : les *globes* et les *cartes.*

Un *globe terrestre* ou *globe géographique* est une boule sur laquelle on représente les principaux accidents de la surface terrestre. L'axe qui supporte le globe représente l'axe de la terre; divers cercles tracés, soit perpendiculairement à cet axe, soit dans le sens de cet axe, représentent l'équateur, les tropiques, les cercles polaires, les méridiens et les principaux parallèles, etc.

Une *carte géographique* est une surface plane sur laquelle on représente, d'après un mode particulier de *projection* (1), les accidents de la surface terrestre; dans toute espèce de carte, le nord est au haut de la carte, le sud au bas, l'est à droite, et l'ouest à gauche.

Parmi les cartes géographiques il faut distinguer : la *mappemonde* et le *planisphère*, qui représentent toute la surface terrestre partagée en deux hémisphères; — les *cartes générales*, qui représentent plusieurs contrées réunies, une partie du monde ou tout un continent; — les *cartes particulières*, qui ne représentent qu'une seule contrée; — les *cartes topographiques, nautiques, hydrographiques*, etc.

Un ensemble de cartes forme ce qu'on appelle un *atlas.*

On donne le nom d'*échelle* à une ligne graduée représentant le rapport approximatif de la dimension de la carte avec la dimension réelle de la contrée qu'elle représente.

XXXIV.

Rayon de la terre, supposée sphérique. — Comment on a reconnu qu'elle ne l'est pas d'une manière exacte. — Quantité de l'aplatissement aux pôles.

I. *Rayon de la terre, supposée sphérique.* — Si la terre était parfaitement sphérique, il suffirait, pour obtenir son rayon, de diviser

(1) On entend par *projection* la représentation approximative, sur une surface plane, de la surface sphérique de la terre. Les projections sont de véritables perspectives des différentes parties de la terre; elles s'exécutent en représentant les méridiens et les parallèles comme un spectateur, placé à une distance convenable, les verrait sur la terre elle-même. On distingue plusieurs sortes de projections (*orthographique, stéréographique, de Mercator*, etc.), toutes plus ou moins difficiles et plus ou moins inexactes, surtout quand elles embrassent une grande partie de la surface *terrestre.*

sa circonférence par deux fois la valeur de π ou 6,283. (Voy. Géométrie, n° XXI.) Or, il a été prouvé que la circonférence de la terre est égale à un peu plus de 40 millions de kilomètres; son rayon vaudra donc ce nombre divisé par 6,283 ou 6,366,000 mètres environ.

II. Mais la terre n'est pas parfaitement sphérique. En mesurant divers degrés d'un même méridien, on a reconnu que ces degrés ne sont pas tous égaux; qu'ils augmentent en longueur de l'équateur à chaque pôle, et d'une manière si sensible, qu'un degré pris en Suède est plus grand d'environ 800 mètres qu'un degré pris non loin de l'équateur. Cette différence provient à la fois de ce que la terre est aplatie vers les pôles et renflée à l'équateur.

III. *Aplatissement polaire.* — Connaissant et la nature et la valeur des méridiens, on en a déduit la valeur du *rayon polaire* (6,355,199 m.) et celle du *rayon équatorial* (6,377,109 m.). On voit que la différence entre ces deux rayons dépasse à peine 21 kilomètres. Comme cette différence est ce qui constitue l'aplatissement polaire et le renflement équatorial, si l'on compare la valeur de l'aplatissement polaire à celle du rayon équatorial, on verra que la première n'est environ que $\frac{1}{303}$ de la seconde. — Aussi, dans les globes terrestres néglige-t-on comme insensible la différence de ces deux rayons. Les inégalités de la surface terrestre n'influent également en rien sur cette différence. La hauteur des plus hautes montagnes, c'est-à-dire 8,000 mètres environ, ne serait pas même représentée par un demi-millimètre sur un globe qui aurait 305 millimètres de rayon; elle est donc moins sensible sur la surface du globe terrestre, que les aspérités de la peau d'une orange ne le sont sur sa surface.

XXXV.

DU SOLEIL.

Mouvement propre du soleil. — Écliptique, et son inclinaison sur l'équateur. — Points équinoxiaux. — Points solsticiaux. — Tropiques. — Zodiaque.

Le *soleil* est un astre fixe au milieu du système du monde ou *système solaire* (voy. n° XXXIX); il est lumineux par lui-même et de forme sphérique; sa surface paraît homogène à l'œil nu; mais à l'aide de bons télescopes on y aperçoit de grandes taches noires, notamment dans le voisinage de son équateur. On pense généralement que le soleil est un noyau solide et obscur, entouré de trois atmosphères, dont la plus approchée du noyau est sombre tandis que les deux autres sont lumineuses. On explique les taches du soleil par le déchirement

momentané des atmosphères lumineuses, qui découvrent en partie et plus ou moins longtemps l'atmosphère sombre.

Le diamètre du soleil est à celui de la terre comme 111,8 est à 1. Or, les volumes de deux globes étant entre eux comme les cubes de leurs diamètres, il s'ensuit que le soleil est environ 1,400,000 fois plus gros que la terre. — Sa lumière nous parvient en 8' 13".

I. *Mouvements du soleil.* — Le soleil a trois principaux mouvements, dont le premier est réel, et les deux autres apparents:

1° Un mouvement de *rotation*, c'est-à-dire autour de lui-même, qui est uniforme, et qui s'effectue d'orient en occident dans l'espace de 25 jours et demi;

2° Un mouvement *diurne* autour de la terre, qui s'effectue d'orient en occident dans l'intervalle de 24 heures, 3' 56". Ce mouvement s'effectue sensiblement dans les parallèles célestes compris entre les tropiques, et qu'on nomme pour cette raison cercles diurnes du soleil; il est produit en réalité par la rotation de la terre, et donne lieu aux alternatives de jour et de nuit;

3° Un mouvement annuel de *translation* dans l'écliptique, qui s'effectue d'occident en orient en 365 jours 5 heures 48' 55". Ce mouvement est produit en réalité par la translation de la terre autour du soleil dans l'écliptique; il donne lieu à la succession des saisons et à l'inégalité de la durée des jours et des nuits.

II. *Écliptique.* — L'écliptique, un des *grands cercles* de la sphère, est l'orbite inclinée sur l'équateur que le soleil paraît décrire dans la sphère céleste au-dessus et au-dessous de ce cercle (en réalité, c'est l'orbite terrestre). On lui donne le nom d'écliptique, parce que c'est dans son plan, ou tout près de son plan, qu'ont lieu les *éclipses* de soleil et de lune. La forme de l'écliptique (voy. la figure p. 100) est celle d'une ellipse très-peu allongée, dont le soleil occupe l'un des foyers. Son *inclinaison* sur l'équateur est d'environ 23° 28'.

On appelle *aphélie* le point de cette ellipse qui est le plus éloigné du soleil; *périhélie*, celui qui en est le plus rapproché: ces deux points s'appellent *apsides*, et la ligne qui les joint, *ligne des apsides*. Si on considère les apsides comme distance du soleil à la terre, l'aphélie prend le nom d'*apogée*, et le périhélie celui de *périgée*. La distance du soleil à la terre lorsque le soleil est à son apogée (c'est-à-dire vers le 1er janvier) est de 15,525,000 myriamètres environ (à peu près 35 millions de lieues), et lorsqu'il est à son périgée elle est de 15,011,000 myriamètres environ (à peu près 83 millions de lieues). La différence entre ces deux longueurs est donc environ 500,000 myriamètres, c'est-à-dire, le double de l'excentricité ou distance du centre à l'un des foyers de l'écliptique.

Points équinoxiaux. — On appelle ainsi les intersections de l'écliptique avec l'équateur, parce que, quand le soleil est à l'un de ces

points, il décrit, dans son mouvement diurne, l'équateur céleste, et que pour tous les points du globe les jours sont égaux aux nuits. — Le point équinoxial où se trouve le soleil au moment où il va entrer dans l'hémisphère boréal s'appelle *équinoxe de printemps* (c'est cet équinoxe qu'on prend ordinairement pour origine dans la sphère céleste); — l'autre point équinoxial, où se trouve le soleil au moment où il va entrer dans l'hémisphère austral, s'appelle *équinoxe d'automne.*

Points solsticiaux. — On appelle ainsi deux points situés à 90 degrés des points équinoxiaux, parce que, quand le soleil arrive près de ces points, il paraît un instant stationnaire. — L'un de ces points est situé dans l'hémisphère boréal: c'est le *solstice d'été;* l'autre est dans l'hémisphère austral: c'est le *solstice d'hiver.*

Les points équinoxiaux et les points solsticiaux divisent l'écliptique en quatre parties égales, et déterminent les arcs des quatre saisons.

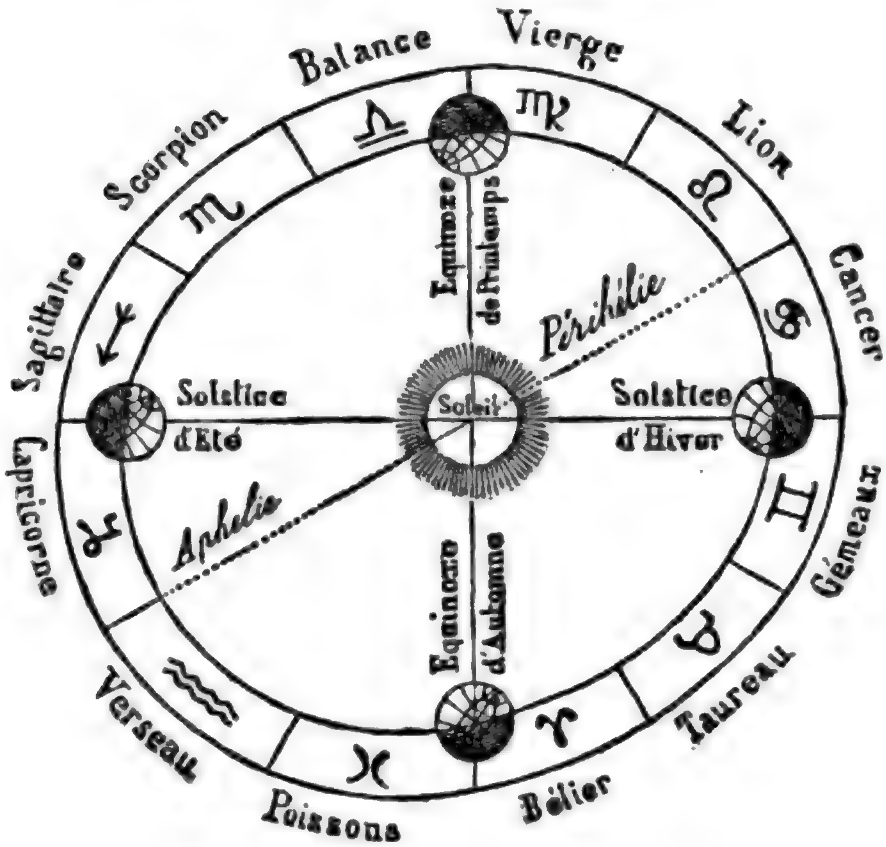
III. *Tropiques.* — Les tropiques sont deux *petits cercles* de la sphère, parallèles à l'équateur et passant par les points solsticiaux; celui qui passe par le solstice d'été s'appelle *tropique du Cancer,* et celui qui passe par le solstice d'hiver s'appelle *tropique du Capricorne.* — La distance de chacun de ces deux tropiques à l'équateur est de 23° 28′, autant que l'inclinaison de l'écliptique. — C'est dans l'intervalle qui les sépare que s'exécute le mouvement annuel de translation du soleil.

Zodiaque. — Pour mieux reconnaître la route du soleil, on a observé les constellations qui se trouvent sur son passage: ces constellations sont au nombre de *douze,* et à peu près équidistantes. On a donné le nom de *zodiaque* à la zone céleste qui contient ces douze constellations. Cette zone a environ 16 degrés de largeur, et est traversée dans son milieu par l'écliptique; on l'a partagée en douze parties égales, renfermant chacune une constellation, et qu'on a appelées *signes,* parce qu'ils servent à désigner les saisons. Le premier signe commence au mois de mars, avec l'équinoxe de printemps. Voici les noms des douze signes du zodiaque: le *Bélier,* le *Taureau,* les *Gémeaux,* pour le printemps; le *Cancer* ou l'*Écrevisse,* le *Lion,* la *Vierge,* pour l'été; la *Balance,* le *Scorpion,* le *Sagittaire,* pour l'automne; le *Capricorne,* le *Verseau* et les *Poissons,* pour l'hiver.

Ces douze noms ont été réunis dans les deux vers latins suivants:

Sunt Aries, Taurus, Gemini; Cancer, Leo, Virgo;
Libraque, Scorpius, Arcitenens; Caper, Amphora, Pisces.

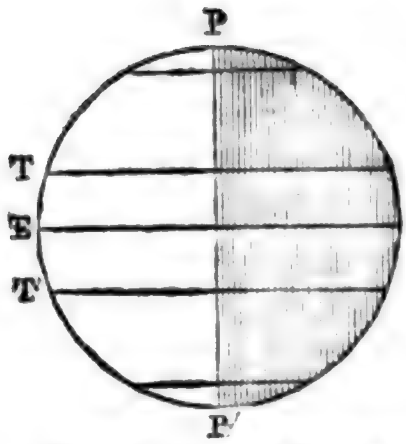
ÉCLIPTIQUE ET ZODIAQUE.



XXXVI.

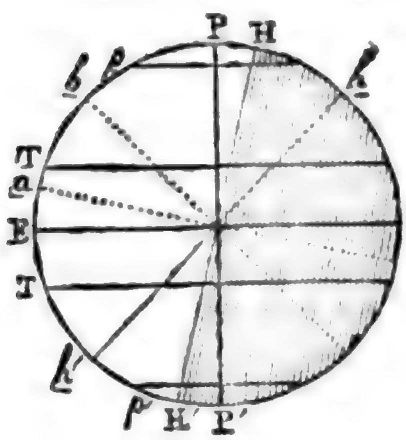
Inégalité des jours et des nuits. — Saisons. — Climats. — Zones. — Inégalité de la durée des saisons. — Année tropique et année sidérale. — Inégalité des jours solaires. — Jour moyen. — Calendrier. — Année civile, julienne, grégorienne.

I. *Inégalité des jours et des nuits.* — L'inégalité des jours et des nuits provient de l'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique. On sait qu'à l'équinoxe du printemps le soleil, en vertu du mouvement diurne, décrit l'équateur ; que de mars en juillet il décrit des parallèles qui s'éloignent de plus en plus de l'équateur jusqu'à ce qu'il atteigne le tropique du cancer ; que de juillet en septembre il se rapproche de l'équateur ; qu'enfin, pendant les six autres mois de l'année, de septembre en mars, il exécute au sud de l'équateur un mouvement analogue à celui qu'il avait exécuté au nord pendant les six premiers mois de l'année. Voyons ce qui résulte de ce mouvement pour les différents points de la terre.



Premier cas. Soit un point E, situé à l'équateur terrestre. L'horizon rationnel d'un point quelconque de l'équateur passant par l'axe du monde PP' divise en parties égales l'équateur céleste et tous les parallèles décrits par le soleil. Donc *pour chaque point de l'équateur les jours seront égaux aux nuits à toutes les époques de l'année.*

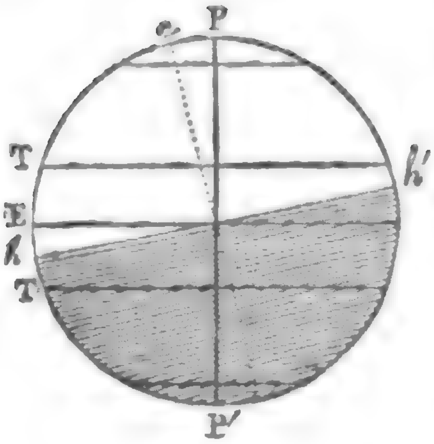
Second cas. Soit maintenant un point *a*, situé en dehors de l'équateur dans l'hémisphère boréal. L'horizon de ce lieu HH' ne passant plus par l'axe du monde, divise bien l'équateur en deux parties égales; mais les parallèles situés au-dessus et au-dessous de l'équateur sont divisés en parties inégales. La figure ci-contre suffit pour faire comprendre, 1° que *pendant six mois de l'année* (de mars à septembre) *le point* a, *et tous les autres points de l'hémisphère boréal*, *auront les jours plus longs que les nuits*, et que *pendant les six autres mois ils auront les nuits plus longues que les jours;* 2° *que pour tous ces points le jour sera égal à la nuit lorsque le soleil sera dans l'équateur*, ce qui ne peut arriver que deux fois dans l'année, c'est-à-dire aux points équinoxiaux. — On conçoit que plus le soleil sera près du tropique du Cancer T, plus les jours seront longs pour le point *a;* que plus il sera près du tropique du Capricorne T', plus les nuits seront longues. C'est l'inverse pour l'hémisphère austral.



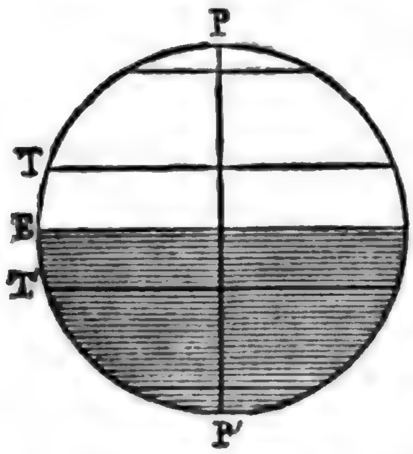
Remarquons encore deux faits importants: 1° tout point *a*, situé entre les deux tropiques TT', aura deux fois par an le soleil au zénith, et le soleil, considéré toute l'année à son passage au méridien, sera tantôt du côté du sud, tantôt du côté du nord, par rapport au zénith. 2° Au contraire, tout point *b*, situé au dehors des tropiques, n'aura jamais le soleil au zénith, et aura toujours cet astre du même côté à son passage au méridien.

3° Pour tout point *b* situé entre l'équateur E et les cercles polaires *pp'*, l'horizon rationnel *hh'* rencontrant les tropiques et les parallèles décrits par le soleil à toutes les époques de l'année, chaque révolution diurne de cet astre se fera en partie au-dessus, en partie au-dessous de l'horizon, c'est-à-dire que dans l'espace de 24 heures il y aura toujours alternative de jour et de nuit.

4° Pour tout point *c* situé entre les cercles polaires et les pôles, l'ho-



rizon rationnel *hh'* ne rencontrant plus les tropiques, comme l'indique la figure ci-contre, il y aura des révolutions diurnes entières qui se feront au-dessus de l'horizon, et d'autres qui se feront au-dessous; c'est-à-dire qu'il y aura des jours et des nuits qui dureront plus de vingt-quatre heures.



Troisième cas. Soit enfin un point situé à l'un des deux pôles P ou P'. Dans ce cas, l'horizon rationnel est l'équateur. Pendant six mois de l'année le soleil apparaîtra au-dessus de l'horizon, et pendant les six autres il restera caché dessous; c'est-à-dire qu'*il fera jour pendant la première moitié de l'année, et nuit pendant la seconde.*

II. *Saisons.* — On appelle *saisons* le temps que le soleil met à parcourir les intervalles qui séparent les points équinoxiaux et les points solsticiaux. Il y a donc *quatre* saisons dans l'année : le *printemps*, de mars à juin, entre l'équinoxe de printemps et le solstice d'été; l'*été*, de juillet à septembre, entre le solstice d'été et l'équinoxe d'automne; l'*automne*, de septembre à décembre, entre l'équinoxe d'automne et le solstice d'hiver; l'*hiver*, de décembre à mars, du solstice d'hiver à l'équinoxe de printemps. — Dans notre hémisphère, l'*été* est la saison chaude; l'*hiver* est la saison froide : en effet, pendant l'été les jours sont beaucoup plus grands que les nuits, et le contraire a lieu pendant l'hiver; de plus, la distance zénithale du soleil est moindre en été qu'en hiver. Le *printemps* et l'*automne* sont des saisons intermédiaires : si l'automne est généralement plus chaud que le printemps, c'est à cause de la chaleur acquise par la terre pendant l'été.

Climats. — De l'équateur au pôle, le plus long jour variant de douze heures à six mois, on a divisé chaque hémisphère en trente *climats* (de κλίμαξ, échelle), petites zones parallèles à l'équateur, et déterminées par l'augmentation d'une demi-heure ou d'un mois dans le plus long jour, et par suite dans la plus longue nuit. De là, deux sortes de *climats astronomiques :* les climats de *demi-heure*, au nombre de vingt-quatre; et les climats de *mois*, au nombre de six. Les climats de demi-heure sont compris entre 0° et 66° de latitude : ils diminuent de largeur à mesure que la latitude augmente. Les

climats de mois, compris entre 66° et 90°, vont au contraire en s'élargissant. Paris est dans le 8e climat : son plus long jour est donc de 16 heures. — Il ne faut pas confondre les *climats astronomiques* ou *mathématiques* avec les *climats physiques*. (Voy. Géogr. n° v).



Zones. — On a donné le nom de *zones* (de ζώνη, de ban) aux cinq divisions naturelles du globe, déterminées par les deux cercles tropiques et les deux cercles polaires. Ce sont : la *zone torride*, comprise entre les deux tropiques, et où le soleil darde des rayons perpendiculaires; les deux *zones tempérées*, comprises entre les tropiques et les cercles polaires, et où les rayons du soleil sont plus ou moins obliques; les deux *zones glaciales*, comprises entre les cercles polaires et les pôles, et où les rayons du soleil sont très-obliques.

Inégalité de la durée des saisons. — L'inégalité de la durée des saisons provient de ce que le mouvement du soleil en décrivant l'écliptique n'est pas uniforme. Sa vitesse croît lorsque la distance du soleil à la terre diminue, et diminue lorsque cette distance augmente (voy. les lois de Képler, n° xl) : il en résulte une inégalité dans la durée des saisons. Dans notre hémisphère, l'été est la saison la plus longue; la plus courte est l'hiver. Voici la durée respective des quatre saisons, exprimée en jours ordinaires :

Printemps........	92 j.	21 h.	7′
Été..............	93	14	5
Automne..........	89	17	21
Hiver............	89	1	18
	365 j.	5 h.	51′

III. *Année tropique et année sidérale*. — On appelle *année tropique* le temps que le soleil, partant le 21 décembre du solstice d'hiver, situé sur le *tropique du Capricorne*, met à revenir au même point de l'écliptique; — *année sidérale*, le temps que le soleil, partant d'un certain point du ciel, met à revenir à la même étoile. — La durée de l'année tropique est de 365 j. 5 h. 48′ 51″, 6; celle de l'année sidérale est de 365 j. 6 h. 9′ 11″, 5. Cette inégalité de durée est un effet de la précession des équinoxes. (Voy. le n° xl.)

Inégalité des jours solaires. — *Jour moyen*. — Nous avons dit ce qu'on entend par *jour sidéral*. (Voy. le n° i.) On appelle *jour solaire*

l'intervalle de temps qui s'écoule entre deux passages consécutifs du soleil au méridien. Les jours solaires ne sont pas d'égale durée pendant toute l'année : cela provient à la fois de la variation du mouvement du soleil et de l'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur. Pour obvier aux difficultés qui résultent de cette inégalité des jours solaires, les astronomes supposent un autre astre qui, partant d'un point de l'écliptique en même temps que le soleil, parcourt son orbite avec une vitesse constante, et achève sa révolution en même temps que lui. La révolution diurne de cet astre fictif forme le *jour moyen*, et le temps de la révolution diurne du soleil vrai s'appelle *jour vrai.* — Le jour vrai surpasse le jour sidéral de 4′ environ, et le jour moyen de 3′ 56″. Le jour sidéral, exprimé en temps solaire moyen, est donc 0 j. 23 h. 56′ 4″.

IV. *Calendrier, année civile, julienne, grégorienne.* — On appelle *calendrier* un tableau des mois et des jours qui composent une année : ce mot vient de *kalendæ* (calendes), premier jour du mois chez les Romains. — L'*année civile* est l'année dont on se sert dans les relations habituelles de la vie. Elle varie suivant les temps et les lieux ; mais, quelle que soit sa longueur, elle ne se compose que de jours entiers, et n'admet point de fractions de jour. Elle est *solaire* ou *lunaire*, selon qu'elle se règle sur la révolution du soleil ou sur celle de la lune. La meilleure année civile est celle qui se rapproche le plus de l'année tropique. — *Année julienne.* Le calendrier donné aux Romains par Romulus, puis modifié par Numa, renfermait tant d'erreurs, qu'au premier siècle avant notre ère l'époque des saisons était tout à fait renversée. *Jules César* entreprit, avec le secours de l'astronome Sosigène, la réforme du calendrier. Supposant l'année égale à 365 j. 6 h., il donna à l'année civile une durée commune de 365 jours ; et, pour compenser l'erreur des 6 heures qu'il négligeait tous les ans, il intercala tous les quatre ans un jour supplémentaire, qui fut placé dans le mois de février, douze jours avant les calendes de mars, et que, pour cette raison, on appela *bissextus*, d'où le nom d'année *bissextile.* — *Année grégorienne.* En supposant l'année égale à 365 j. 6 h., Jules César donnait environ 11′ 10″ de trop à l'année. Cette erreur, multipliée pendant 130 années, devient 1 jour, et 3 jours au bout de quatre siècles. On finit donc par sentir le besoin d'une nouvelle réforme. Elle fut opérée en 1582 par le pape Grégoire XIII. Afin de retrancher les trois jours d'erreur qui se trouvaient exister en trop au bout de quatre siècles, il décida que sur quatre années séculaires, qui, suivant le calendrier julien, sont toutes bissextiles, trois seraient communes, et que la dernière seulement resterait bissextile. Ainsi, les années 1700, 1800, 1900, sont des années communes ; l'année 2000 sera bissextile. Cette réforme n'étant encore qu'approximative. amènera par la suite des siècles quelques

irrégularités; mais elles ne seront sensibles qu'après un très-grand nombre d'années. — L'an 325, qui est l'année du concile de Nicée, l'équinoxe de printemps avait eu lieu le 80e jour de l'année : comme en 1582 il se trouvait être le 70e, Grégoire XIII fit supprimer 10 jours de l'année 1582 : ce furent les dix jours qui suivent le 4 octobre, de sorte que le lendemain du 4 octobre 1582 s'appela le 15. Tous les peuples chrétiens, à l'exception des Russes, ont adopté le calendrier grégorien.

Disposition du calendrier. — L'année civile et tous les jours de l'année commencent à minuit, c'est-à-dire, à douze heures d'intervalle du passage du soleil au méridien. — L'année civile se partage en *douze mois*, composés chacun de 31 ou de 30 *jours*, excepté *février*, qui en a 28 dans les années communes, et 29 dans les années bissextiles. Les mois de 31 jours sont : *janvier*, *mars*, *mai*, *juillet*, *août*, *octobre* et *décembre*; ceux de 30 : *avril*, *juin*, *septembre* et *novembre*. — Les mois se subdivisent en *semaines*, période de sept jours, dont chacun a son nom particulier. L'année civile comprend 52 semaines, plus 1 ou 2 jours, selon qu'elle est commune ou bissextile.

Dans le calendrier perpétuel qu'on trouve en tête des livres d'Église, les noms des jours de la semaine sont remplacés par les sept premières lettres de l'alphabet. On appelle *lettre dominicale* la lettre qui indique le dimanche. Comme l'année civile a un ou deux jours de plus que 52 semaines, il en résulte, 1° que la lettre dominicale rétrograde d'un rang par année commune, et de deux par année bissextile; 2° que les lettres dominicales se reproduisent périodiquement après 7 années bissextiles ou après 28 ans. Cette période de 28 ans se nomme *cycle solaire*.

On appelle *cycle lunaire* ou *nombre d'or*, une période de 19 ans au bout de lapuelle les phases de la lune reviennent aux mêmes dates; — *épactes*, l'âge de la lune au commencement de l'année.

XXXVII.

DE LA LUNE.

Mouvement propre de la lune. — Inclinaison de l'orbite lunaire sur l'écliptique. — Durée de la révolution tropique de la lune. — Explication des phases. — Syzygies et quadratures. — Mois lunaire.

La *lune*, l'astre le plus brillant et le plus intéressant pour nous après le soleil, n'est autre chose qu'un satellite (voy. le n° XXXIX) de

la terre. C'est un corps *opaque*, qui emprunte sa lumière au soleil, comme toutes les planètes, et dont la forme est une *sphère* aplatie vers ses pôles, et renflée à l'équateur. On a conclu de la présence constante des mêmes taches lunaires et de l'identité de leurs positions respectives, que cet astre présente toujours la même face à la terre; et on suppose que l'attraction terrestre agissant toujours sur le même point, a dû faire saillir le centre de l'hémisphère tourné vers elle, et déprimer le centre de l'hémisphère opposé.

La distance moyenne de la lune à la terre est d'environ 38,000 myriamètres. Son diamètre, comparé à celui de la terre, en vaut à très-peu près les $\frac{3}{11}$, et son volume est 49 fois moindre.

I. *Mouvement propre de la lune.* — La lune a plusieurs sortes de mouvements assez compliqués. Ainsi, outre le *mouvement diurne*, qui est purement apparent, et qui lui est commun avec la sphère céleste, elle a *trois* mouvements réels, savoir : un mouvement de *rotation* sur elle-même; un mouvement de *translation autour de la terre*, et un mouvement de *translation autour du soleil*.

1° Le mouvement de *rotation* de la lune s'exécute en 27j 7h 43′ 11″. (Voy. le n° suiv., § 1er).

2° Dans son mouvement de *translation autour de la terre*, la lune décrit une courbe elliptique, dont l'un des foyers est occupé par la terre, et qui est légèrement inclinée sur l'écliptique. Mais comme le plan et les nœuds (1) de cette courbe se déplacent à chaque révolution, on doit la considérer plutôt comme une spire elliptique que comme une ellipse exactement fermée. Les deux apsides de cette courbe prennent les noms d'*apogée* et de *périgée*. — La vitesse de la lune dans cette révolution autour de la terre, comparée à la vitesse du soleil, est beaucoup plus grande; car si l'on suppose que le soleil et la lune se présentent au méridien en même temps qu'une étoile donnée, le lendemain, au moment du passage de la même étoile au méridien, le soleil et la lune auront décrit, vers l'orient, l'un un arc de 1°, l'autre un arc de 13° 10′ 30″.

La durée de la révolution totale autour de la terre, c'est-à-dire, l'intervalle de temps après lequel la lune revient au méridien de l'étoile, est de 27j 7h 43′ 11″, 25, absolument comme pour la rotation. Cette révolution, par rapport à une étoile, s'appelle la *révolution sidérale* de la lune.

Mais si l'on fait attention que, pendant cette révolution de la

(1) On entend par *nœuds* les points où l'orbite lunaire coupe le plan de l'écliptique. Ces deux points sont très-importants, parce que c'est dans leur voisinage qu'ont lieu les éclipses.

lune autour de la terre, le soleil s'est avancé vers l'orient d'environ 27°, on reconnaîtra qu'il faut ajouter à la durée de la révolution sidérale deux jours et quelques heures pour que la lune regagne le soleil, et se retrouve de nouveau en conjonction avec cet astre. Cette révolution, dont la durée exacte est de 29j 12h 44′ 2″, est ce qu'on appelle la *révolution synodique* de la lune. (Voyez ci-après, V, *Mois lunaire*.

3° Dans son mouvement de *translation autour du soleil*, la lune décrit une série de courbes successives, en forme de spirale non interrompue, et qui se déroulent sur l'orbite terrestre comme sur un axe commun. Cette spirale est elliptique comme l'orbite terrestre; et comme dans une année la lune fait autour de la terre douze révolutions synodiques 1/3, il s'ensuit que l'orbite lunaire autour du soleil, ou la spirale entière, contient 12 spires 1/3.

II. *Inclinaison de l'orbite lunaire sur l'écliptique.* — Cette inclinaison se détermine par l'observation des plus hautes latitudes que la lune atteint de chaque côté de l'écliptique : elle a pour valeur moyenne 5° 8′ 48″. L'action du soleil sur la lune fait éprouver à cette inclinaison de faibles variations qui ne dépassent pas 18 minutes.

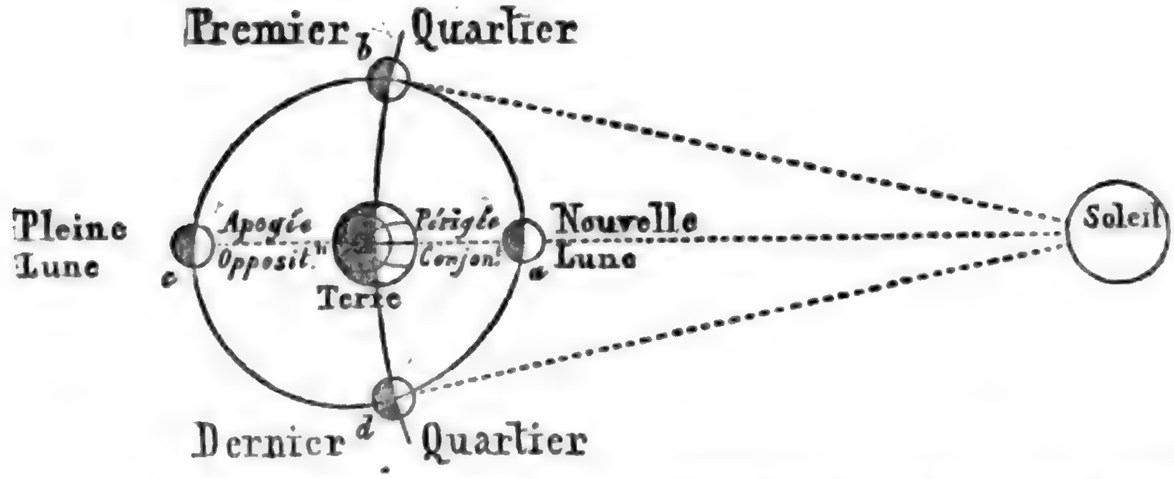
III. *Durée de la révolution tropique de la lune.* — Outre la révolution sidérale et la révolution synodique, dont nous avons déjà parlé, on distingue la *révolution tropique*, dont la durée est de 27j 7h 43′ 4″, 7 : elle a donc 7″ de moins que la révolution sidérale. Cela tient à ce que celle-ci ramène la lune au même point du ciel, ou à la même longitude comptée d'un équinoxe fixe, tandis que la révolution tropique ramène la lune à la même longitude comptée de l'équinoxe mobile.

La *ligne des nœuds* se déplace d'orient en occident, dans le même sens que la ligne des équinoxes, mais avec un mouvement beaucoup plus rapide : la quantité de ce déplacement est de 3′ 11″ environ par jour ; de sorte que, dans l'intervalle de dix-huit ans 7 mois 1/2, le nœud *ascendant* (c'est-à-dire, celui par lequel la lune s'élève en passant du sud au nord de l'écliptique) décrit rétrogradement la circonférence entière de l'écliptique : c'est ce qu'on nomme *révolution tropique des nœuds*.

IV. *Explication des phases de la lune.* — *Syzygies et quadratures.* — Les divers aspects sous lesquels on aperçoit la lune constituent ce qu'on appelle ses *phases*. Il y a *quatre* phases principales : la *nouvelle lune* ou *néoménie*, le *premier quartier*, la *pleine lune*, et le *dernier quartier*. Ces phases et les phases intermédiaires résultent des diverses positions que la lune prend successivement par rapport au soleil.

Lorsque la lune est en *conjonction* avec le soleil (*a*), son hémis-

phère tourné vers la terre est complétement obscur : elle est alors



invisible ; c'est la *nouvelle lune*. — Lorsque la lune a atteint le point (*b*), c'est-à-dire, lorsqu'elle est en *quadrature*, ce même hémisphère est moitié éclairé, moitié obscur : la lune nous apparaît alors comme un demi-cercle, dont la convexité est tournée vers l'occident ; c'est le *premier quartier*. — Lorsque la lune est en *opposition* (*c*), son hémisphère, tourné vers la terre, est entièrement éclairé : la lune nous apparaît alors comme un cercle entier ; c'est la *pleine lune*. — Lorsque la lune est arrivée à la seconde *quadrature* (*d*), le même hémisphère est de nouveau moitié éclairé, moitié obscur, et la lune nous apparaît encore comme un demi-cercle ; mais la convexité est tournée du côté de l'orient : c'est le *dernier quartier*.

De la conjonction à l'opposition, la lune, qui n'apparaît d'abord que comme un filet lumineux, va croissant tous les jours jusqu'à la pleine lune : cette période de sa révolution s'appelle le *cours* de la lune. — De l'opposition à une nouvelle conjonction, la lune va toujours décroissant, jusqu'à ce qu'elle cesse d'être visible ; et cette seconde période s'appelle le *décours* de la lune.

On appelle *syzygies* les deux situations de la lune relativement au soleil dans la conjonction et dans l'opposition, c'est-à-dire, lors de la nouvelle lune et de la pleine lune ; — *quadratures*, les deux instants où la lune est à 90° du soleil, c'est-à-dire, au premier et au dernier quartier.

V. *Mois lunaire*. — On appelle *mois lunaire* ou *lunaison*, le retour des mêmes phases de la lune. La durée d'un mois lunaire est égale à la révolution synodique : sa valeur est donc de 29j 12h 44' 3", ou environ 29 jours 1/2, de sorte que 12 lunaisons et près de 11 jours forment l'année solaire.

XXXVIII.

Pourquoi la lune présente toujours la même face à la terre. — Éclipses de lune, totale, partielle. — Éclipses de soleil, totale, partielle, annulaire.

. Nous avons dit que la lune, en tournant autour de la terre, lui présente constamment le même hémisphère. Cela tient à ce que la durée de la rotation de la lune sur elle-même est précisément égale à la durée de sa révolution sidérale : car s'il en était autrement, elle finirait par nous montrer toute sa surface. — Une conséquence de cette égalité de durée entre la rotation de la lune et sa révolution sidérale, c'est que la lune n'a qu'un seul jour *sidéral* dans chacune de ses révolutions, et que ce jour égale 27 de nos jours, plus 7^h 43' 11".

II. *Éclipses de la lune, totale, partielle.* — Une éclipse de lune est la disparition apparente de cet astre, produite par l'interposition de la terre entre la lune et le soleil.

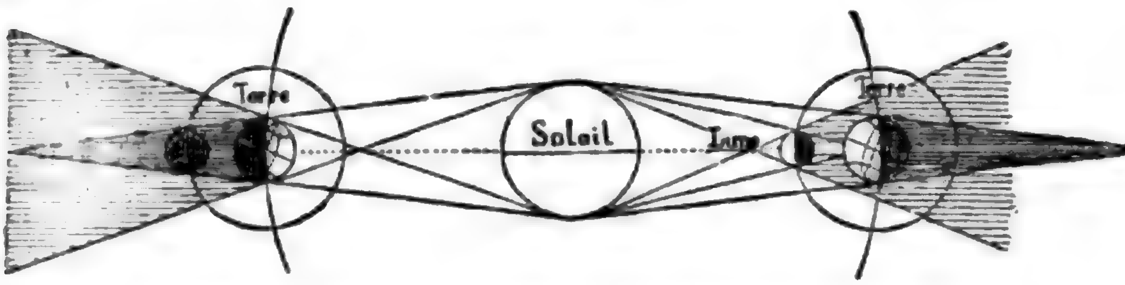
Pour qu'il y ait éclipse de lune, il faut : 1° que le soleil et la lune soient en opposition, et que, par conséquent, la lune soit pleine; 2° que la pleine lune arrive dans l'un des *nœuds* ou à 9° au plus, mesurés sur l'orbite lunaire; car, à cause de l'inclinaison de cette orbite sur l'écliptique, tous les autres points sont trop au nord ou trop au sud de l'écliptique pour que la lune puisse y être atteinte par l'ombre de la terre.

L'orbite lunaire étant une ellipse dont la terre occupe l'un des foyers, la section que la lune détermine en traversant l'ombre et la pénombre de notre globe, est plus ou moins grande, selon que la lune est à son périgée et à son apogée. D'un autre côté, l'écliptique étant aussi une ellipse dont le soleil occupe l'un des foyers, l'ombre et la pénombre de la terre sont plus ou moins grandes, selon que la terre est à son périhélie ou à son aphélie. Il en résulte que les éclipses de lune ont leur *maximum* lorsque la terre est à son périhélie et la lune à son périgée, et leur *minimum* lorsque la terre est à son aphélie et la lune à son apogée.

Une éclipse de lune ne peut être *annulaire*, parce que le diamètre de la lune est toujours moindre que celui de la section conique qu'elle détermine dans l'ombre de la terre; elle peut être *partielle* ou *totale*, selon que la lune pénètre en partie ou en totalité dans le cône d'ombre. Si le centre de la lune passe par l'axe du cône d'ombre, l'éclipse totale est dite *centrale :* ceci n'a lieu que lorsque l'éclipse arrive dans l'un des nœuds de l'orbite lunaire.

Dans l'éclipse totale de lune, tantôt la lune reste un peu visible dans le contour de son disque, tantôt elle est tout à fait invisible. Elle est

un peu visible lorsque l'éclipse arrive à l'apogée, parce qu'alors les rayons solaires qui traversent l'atmosphère terrestre pénètrent dans le cône d'ombre et atteignent le contour du disque, qu'ils font paraître éclairé d'une teinte rouge foncé. Elle est tout à fait invisible lorsque l'éclipse arrive au périgée, parce que, dans ce cas, le même phénomène ne peut se produire.



III. *Éclipses de soleil, totale, partielle, annulaire.* — Une éclipse de soleil est l'occultation totale ou partielle de cet astre par la lune.

Pour qu'il y ait éclipse de soleil, il faut : 1° que le soleil et la lune soient en conjonction, et que, par conséquent, la lune soit nouvelle; — 2° que, vu l'inclinaison de l'orbite lunaire sur l'écliptique, la nouvelle lune arrive dans l'un des nœuds ou dans le voisinage. Cependant quoique l'ombre et la pénombre lunaires soient moindres que celles de la terre, les éclipses de soleil ont lieu sur une plus grande étendue de l'orbite lunaire : car, tandis que la lune n'est éclipsée qu'en pénétrant dans l'ombre de la terre, le soleil est en partie occulté dès que la terre pénètre dans la pénombre lunaire, qui est toujours beaucoup plus grande que l'ombre de la terre. Il en résulte que les éclipses de soleil sont beaucoup plus fréquentes que celles de lune.

Les éclipses de soleil sont ou *totales*, ou *annulaires*, ou *partielles* : *totales*, pour les lieux qui pénètrent dans le cône d'ombre de la lune; *annulaires*, pour les lieux qui se trouvent dans l'axe de ce cône, lorsque son sommet n'atteint pas la terre; *partielles*, pour tous les lieux qui pénètrent dans la pénombre sans passer par l'axe du cône d'ombre.

Pour que l'éclipse de soleil soit totale, il faut que la lune soit au périgée et le soleil à l'apogée, parce que, dans ce seul cas, le diamètre apparent de la lune est plus grand que le diamètre apparent du soleil.

Pour que l'éclipse de soleil soit annulaire, il faut au contraire que la lune soit à l'apogée et le soleil au périgée, parce que, dans ce seul cas, le diamètre apparent de la lune est moindre que celui du soleil, et que son disque peut alors occulter le disque solaire, de manière à en laisser apercevoir le contour.

Il peut y avoir éclipse partielle de soleil, à quelque distance que le soleil et la lune soient par rapport à la terre. Il y a des lieux sur la

terre pour lesquels toute éclipse de soleil n'est que partielle, parce que, parmi les lieux qui pénètrent dans la pénombre de la lune, il en est peu qui pénètrent dans son cône d'ombre ou qui passent par l'axe de ce cône. D'un autre côté, toute éclipse totale ou annulaire, avant et après le moment précis où elle est annulaire ou totale, n'est qu'une éclipse partielle.

IV. Dans toute éclipse de soleil, l'immersion commence par le bord occidental du disque solaire : c'est le contraire dans une éclipse de lune.

Toute éclipse de lune est visible en même temps et sous le même aspect pour tous les lieux sur l'horizon desquels se trouve la lune. Au contraire, chaque éclipse de soleil n'est visible que successivement et différemment pour les divers lieux qui doivent l'apercevoir. C'est ce qui fait que les éclipses de soleil, bien qu'étant plus fréquentes que celles de lune, se voient moins souvent que ces dernières dans un lieu donné.

XXXIX.

DES PLANÈTES.

Mouvement des planètes. — Durée de leurs révolutions autour du soleil. — Distances au soleil. — Des satellites. — Anneau de Saturne. — Des comètes.

Les *planètes* (de πλανάω, errer) sont des corps opaques qui empruntent leur lumière au soleil, et qui décrivent autour de cet astre, avec des vitesses différentes, des ellipses peu allongées, et ayant toutes un foyer commun occupé par le soleil : les planètes forment avec le soleil, les satellites et les comètes, ce qu'on appelle le *système solaire* ou planétaire.

On connait maintenant (1849) 18 planètes, dont voici les noms, rangés d'après la distance de ces planètes au soleil :

Mercure.	Junon.	Métis.
Vénus.	Cérès.	... (découv. en mai 1849.)
La Terre.	Pallas.	Jupiter.
Mars.	Hébé.	Saturne.
Vesta.	Iris.	Uranus.
Astrée.	Flore.	Neptune (1).

(1) La planète Neptune a été découverte en 1846, par l'astronome français Leverrier, de la manière la plus remarquable. En réfléchissant aux perturbations jusqu'alors inexpliquées de la planète Uranus, il imagina, à priori, l'existence d'une

De ces 18 planètes, 6 (Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter et Saturne) sont connues de toute antiquité; Uranus a été découvert en 1781; Vesta, Junon, Cérès et Pallas, de 1801 à 1807; les sept autres, de 1845 à 1849.

On donne le nom de planètes *inférieures* à Mercure et à Vénus, qui sont placées entre le Soleil et la Terre; les seize autres sont dites *supérieures*. — *Huit* planètes (Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune) sont visibles à l'œil nu : on les nomme pour cette raison planètes *apparentes*. Les dix autres ne peuvent être aperçues qu'au moyen du télescope : elles ont été appelées planètes *télescopiques* ou *astéroïdes*.

I. *Mouvement des planètes.* — *Durée de leurs révolutions.* — Outre le mouvement diurne, qui est purement apparent et qui leur est commun avec la sphère céleste, les planètes ont deux mouvements propres : un mouvement de *rotation* sur elles-mêmes; un mouvement de *révolution* ou de translation autour du soleil.

Le mouvement de rotation n'a été constaté que pour six planètes : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter et Saturne; on l'admet par analogie pour toutes les autres. — Le *jour* de chaque planète est la durée de sa rotation.

La durée de la *révolution* de chaque planète constitue l'*année* de cette planète. — Cette durée varie selon la distance des planètes au soleil. Mercure fait sa révolution en 88 jours; Vénus, en 225 jours; la Terre, en 1 an; Mars, en un peu moins de 2 ans; Vesta et les autres astéroïdes, dans un intervalle de 3 à 5 ans; Jupiter, en 12 ans environ; Saturne, en 29 ans et demi; Uranus, en 84 ans, et Neptune, en plus de 200 ans.

II. *Distances au soleil.* — Nous avons déjà vu que la terre, ou la courbe elliptique de son orbite, n'est pas toujours à une même distance du soleil. Il en est de même pour les planètes; on nomme *aphélie* la plus grande distance d'une planète au soleil; *périhélie*, la plus petite. Nous donnerons ici la distance moyenne.

Mercure est distant du soleil d'environ 6 millions de myriamètres; Vénus, de 11 millions; la Terre, de 15; Mars, de 23; Vesta, Junon et tous les astéroïdes, de 39 à 40; Jupiter, de 80; Saturne, de 150 environ; Uranus, de près de 300, et Neptune, de 560.

Loi de Bode. — Si l'on suppose identiques les distances à peu près égales des planètes télescopiques, les distances moyennes des planètes

planète, cause de ces perturbations; puis, à l'aide de longs et savants calculs, remontant de l'effet à la cause, il put déterminer de la manière la plus précise la position, la marche et l'orbite de cette planète inconnue. La présence de la planète Neptune apparaissant à l'endroit du ciel indiqué, et vue pour la première fois à Berlin en 1846 par l'astronome Galle, est venue confirmer les calculs de l'habile astronome.

peuvent être exprimées approximativement à l'aide de la formule suivante : Ajoutez 4 à chacun des nombres suivants, 0, 3, 6, 12, 24, 48, 96, 192, 384, et vous aurez une série de nombres 4, 7, 10, 16, 30, 52, 100, 196, 388, exprimant, à peu de chose près, les distances respectives des planètes au soleil.

Volumes des planètes. — Les planètes diffèrent considérablement les unes des autres sous le rapport du volume.

Ainsi le volume de la Terre étant 1, celui de Mercure est représenté par 0,06 ; de Vénus, par 0,09 ; de Mars, par 0,2 ; de Jupiter, par 1470,2 ; de Saturne, par 887,3 ; d'Uranus, par 77,3. Le volume de Neptune et celui des planètes télescopiques n'ont point été calculés jusqu'ici.

III. *Satellites.* — *Anneau de Saturne.* — Les *satellites* sont des corps opaques qui circulent autour d'une planète, et tournent avec elle autour du soleil. — Cinq planètes ont des satellites connus ; on les appelle *grandes planètes* ou *planètes à cortége*. Ce sont : la Terre, qui a *un* satellite (la lune) ; Jupiter, qui en a 4 ; Saturne, 7 ; Uranus, 6 ; et Neptune, 1.

Tout ce que nous avons dit de la lune relativement à la Terre, peut s'appliquer aux autres satellites relativement à la planète dont ils dépendent; nous ne nous y arrêterons donc pas plus longtemps.

Remarquons seulement, au sujet des satellites de Jupiter, que les orbites de ces petits astres sont si peu inclinées sur celle de la planète, qu'ils sont très-fréquemment éclipsés. On a tiré parti de la fréquence de ces éclipses pour déterminer, soit la distance de Jupiter au soleil, soit la longitude du point terrestre d'où on les observe, soit la vitesse de la lumière. — Contrairement aux satellites de Jupiter, les satellites d'Uranus ont leurs orbites presque perpendiculaires à celle de la planète.

— Outre les sept satellites dont nous avons parlé, Saturne est encore entouré d'un *anneau*. Cet anneau est opaque comme la planète ; il est formé de plusieurs anneaux concentriques qui tournent autour du même axe, dans le même sens et avec la même vitesse que la planète ; de sorte que cet anneau, bien qu'il n'adhère point à la planète, n'est pour ainsi dire que le prolongement de son équateur. — On estime son épaisseur à 600 myriamètres environ.

Le plan de cet anneau étant incliné sur celui de l'orbite de Saturne et sur l'écliptique, il en résulte que le soleil en éclaire et que nous en voyons tantôt une face, tantôt l'autre. Dans certains cas, par exemple, lorsque le soleil et la terre sont de différents côtés de l'anneau, il devient invisible pour nous.

IV. *Comètes.* — Les comètes (de κομή, chevelure) sont des corps opaques qui décrivent autour du soleil des orbes ou ellipses excessi-

vement allongés. Quelques-unes sont visibles à l'œil nu; la plupart sont télescopiques. Les unes nous apparaissent comme un nuage lumineux, plus ou moins circulaire, et au centre duquel on n'aperçoit aucun *noyau;* d'autres renferment un noyau, et se composent généralement de deux parties : la *tête*, masse lumineuse mais mal terminée (à laquelle on donne parfois le nom de *chevelure* ou de *barbe*), et la *queue*, appendice lumineux, quelquefois immense. Ces dernières changent souvent d'aspect, selon qu'elles s'approchent ou qu'elles s'éloignent du soleil.

On ne saurait rien dire de bien précis, ni sur la matière, ni sur les dimensions, ni sur les mouvements de ces astres bizarres. — Leur matière paraît être si peu dense et si ténue, que l'on peut apercevoir par derrière des étoiles de moyenne grandeur; cette matière semble se dilater à mesure que la comète s'approche du soleil, et se contracter à mesure qu'elle s'en éloigne.

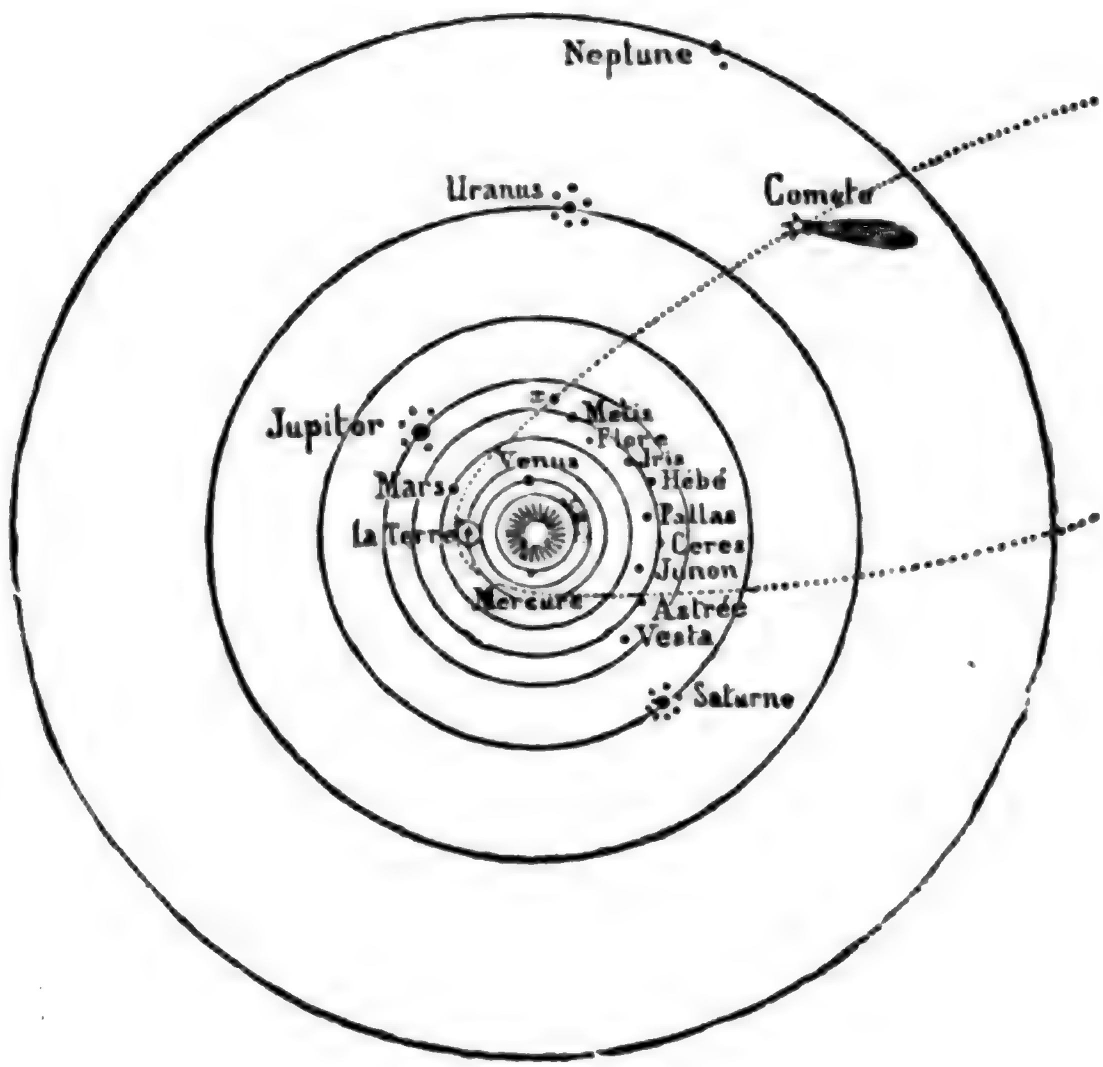
Les noyaux des comètes sont ordinairement fort petits : cependant celui de la comète de 1843 avait plus de 1300 myriamètres de diamètre; la queue de la comète de 1811 avait une longueur énorme de 16 millions de myriamètres.

Les mouvements des comètes sont très-irréguliers; ils s'effectuent sous toutes les inclinaisons par rapport à l'écliptique, en sens direct pour les unes, en sens rétrograde pour les autres, et avec d'énormes différences de vitesse pour chacune d'elles. Certaines comètes décrivent un arc de 120° en $24^{h.}$, et par conséquent ne sont visibles que quelques jours; d'autres restent visibles plusieurs mois.

Il existe un très-grand nombre de comètes; mais, de toutes les comètes observées, il n'en est que 130 dont la marche ait été calculée. On suppose que toutes ces comètes sont périodiques; mais il n'y en a que *trois* dont on puisse prédire le retour avec certitude. Ce sont : 1° la comète de *Halley*, observée par cet astronome en 1682, et dont la révolution est de 75 ans et demi; on l'a revue en 1759 et en 1835; 2° la comète d'*Encke*, souvent observée, mais dont la marche n'a été calculée qu'en 1818, par l'Allemand Encke : elle fait sa révolution en 3 ans et demi; 3° la comète de *Biéla*, qui fait sa révolution en 6 ans et demi, et dont l'orbite est comprise dans l'intervalle qui sépare Mercure de Jupiter; cette dernière comète a ceci de remarquable, que son orbite coupant celle de la Terre, ces deux astres pourraient se rencontrer.

Outre ces trois comètes, il en est deux autres que l'on croit périodiques, mais dont le retour n'a pas encore pu être vérifié : celle de 1680, à laquelle Newton attribue une période de 575 ans, et celle de 1556, que l'on attendait en 1848, et que nous ne pensons pas avoir été signalée par les astronomes.

SYSTÈME SOLAIRE.



XL.

Énoncé des lois de Képler. — Que la terre est une planète.— Comment son mouvement de rotation explique l'apparence du mouvement diurne du ciel, et son mouvement de révolution : la vicissitude des saisons et l'inégalité des jours. — Précession des équinoxes. — Principe de la gravitation universelle.

1. *Lois de Képler*. — Képler, célèbre astronome allemand, né en 1571, mort en 1630, consacra presque toute sa vie à des observations et à des calculs astronomiques. Après de longues recherches il découvrit et publia, en 1618, les trois lois suivantes, qui régissent tout le système des corps célestes :

Première loi. *Les orbites des planètes sont des ellipses peu allongées dont le soleil occupe un foyer commun.*

Deuxième loi. *Les surfaces décrites par les rayons vecteurs des planètes* (c'est-à-dire par le rayon mené du soleil à la planète) *dans leur révolution autour du soleil, sont proportionnelles aux temps.*

Troisième loi. *Les carrés des temps des révolutions sont proportionnels aux cubes des grands axes de leurs orbites.*

Képler n'avait appliqué ces lois qu'aux planètes existant de son temps. On ne tarda pas à reconnaître qu'elles s'appliquaient également aux satellites et aux comètes. Depuis, on les a aussi vérifiées pour Uranus, pour Neptune, et pour les petites planètes télescopiques.

II. *Que la terre est une planète.* — La terre est une planète ; car, comme toutes les autres planètes, elle a un mouvement de rotation sur elle-même, et un mouvement de translation autour du soleil. Nous résumerons en quelques mots les principales preuves qu'on peut donner de ce double mouvement.

Preuves de la rotation terrestre. Elles sont au nombre de six :

1° *L'absurdité de l'opinion contraire;* car si la terre était immobile sur son axe, et qu'au contraire la sphère céleste tournât autour de notre globe, il faudrait supposer les corps célestes, ou leurs distances à la terre, animés d'une vitesse extraordinaire. Ainsi le soleil parcourrait 10,000 kilomètres en 1", Uranus 250,000, et les étoiles fixes 4 milliards 500 millions, ce qui n'est pas admissible.

2° *L'analogie.* L'observation a constaté un mouvement de rotation dans tous les corps célestes. Pourquoi en serait-il autrement de la terre ?

3° *La forme de la terre.* Si la terre était parfaitement sphérique, on pourrait supposer qu'elle est immobile ; mais l'aplatissement des pôles et le renflement équatorial prouvent qu'elle obéit ou du moins qu'elle a obéi à l'action de la *force centrifuge.*

4° Les *vents alisés*, dont la direction et la constance s'expliquent parfaitement par la rotation de la terre d'occident en orient.

5° Les *effets de la pesanteur*, qui diminue progressivement du pôle à l'équateur dans le même rapport qu'augmente la force centrifuge.

6° La *chute des corps.* Car on a remarqué que tous les corps qui tombent de très-haut tombent toujours plus ou moins à l'est de la verticale, ce qui serait inexplicable si l'on ne savait que la terre tourne d'occident en orient.

Preuves de la translation terrestre. Il y en a trois principales :

1° et 2° *L'absurdité de l'opinion contraire* et l'*analogie*, comme pour la rotation.

3° *L'aberration de la lumière.* Chaque étoile paraît décrire dans le ciel une petite ellipse semblable et parallèle à l'écliptique : ce mouvement, inexplicable avec l'immobilité de la terre, s'explique parfaitement avec sa translation par le phénomène de l'aberration de la lu-

mière. En effet, si l'on admet que la terre se meut autour du soleil, on conçoit que les rayons lumineux qui partent des étoiles, venant à rencontrer la terre, sont déviés de leur direction primitive en proportion de la vitesse qui emporte le globe terrestre. L'observateur voyant l'étoile dans le prolongement de la déviation, la voit dans un lieu autre que celui où elle est réellement (ne pas confondre ce phénomène avec celui de la réfraction). Or, les calculs fondés sur la translation de la terre démontrent que la série annuelle des points différents où l'on doit voir cette étoile, par suite de la déviation de la lumière, forme exactement la petite ellipse que l'étoile paraît décrire dans le ciel.

III. La rotation terrestre explique facilement l'*apparence du mouvement diurne* de la sphère. En effet, la terre tournant d'occident en orient, chaque point de la surface du globe passe successivement devant le soleil immobile et devant les diverses étoiles, qui sont ainsi successivement visibles et invisibles pour l'horizon de ce point, c'est-à-dire, paraissent se lever ou se coucher, selon qu'elles sont au-dessus ou au-dessous du plan de l'horizon. Il en est de la sphère céleste comme des rives d'un fleuve, qui paraissent mobiles aux yeux du voyageur qui descend le fleuve sur un bateau, et mobiles dans une direction opposée à celle qui emporte le bateau.

La révolution de la terre autour du soleil explique non moins facilement le *retour des saisons* et l'*inégalité des jours*. — Dans cette révolution, l'axe de la terre restant toujours parallèle à lui-même, il s'ensuit que l'équateur le sera toujours aussi : il passera donc deux fois par le soleil dans le cours d'une révolution annuelle, et alors il y aura équinoxe. Dans l'intervalle, l'équateur restera six mois au nord et six mois au sud du soleil : arrivé aux deux points les plus éloignés du soleil, il y aura solstice. Ainsi donc les équinoxes et les solstices, qui déterminent le commencement des quatre saisons, seront les mêmes dans l'hypothèse de la révolution de la terre que dans celle de son immobilité.

L'inégalité des jours dépend de la position du soleil par rapport à l'équateur. Or, cette position est la même, que ce soit la terre ou le soleil qui exécute le mouvement : il est inutile de le démontrer.

IV. *Précession des équinoxes.* — L'action du soleil sur la partie renflée de la surface terrestre produit une légère déviation dans la direction de l'axe de la terre ; ce déplacement, en apparence insensible, ayant lieu de l'est à l'ouest dans le sens contraire au mouvement du soleil, amène sur l'écliptique une rétrogradation des points équinoxiaux ; de sorte que le soleil, parti d'un certain point du ciel à l'équinoxe du printemps, rencontre l'équinoxe d'automne avant d'avoir parcouru 180 degrés entiers, et de même, parti de l'équinoxe d'automne, rencontre l'équinoxe du printemps à moins de 180 degrés : cette irrégularité est ce qu'on appelle la *précession des équi-*

noxes. La différence en moins pour chaque équinoxe est de 25", 05, ce qui fait pour l'année 50", 10. Il faut donc une période de 26,000 ans environ pour que l'équinoxe fasse le tour entier de l'écliptique.

V. *Principe de la gravitation universelle. — Tous les corps s'attirent en raison directe des masses, et en raison inverse du carré de la distance.*—Ce principe, formulé par le célèbre *Newton*, est une conséquence des lois de Képler. En effet, d'après la première loi de Képler, on peut conclure que la force qui retient les planètes dans leur orbite réside dans le soleil, qui, occupant un des foyers de l'ellipse, les attire toujours vers son centre. Des deux autres, on peut déduire par le calcul que la force qui attire les planètes et les autres astres du système solaire vers le soleil est en raison inverse du carré de leurs distances; qu'elle est la même pour tous, et qu'elle ne varie qu'en raison de leurs masses et de leurs distances respectives.

MANUEL DU BACCALAURÉAT.

QUESTIONS DE PHYSIQUE, DE CHIMIE ET D'HISTOIRE NATURELLE.

PHYSIQUE.

I.

Donner une idée générale des corps matériels. — Faire connaître les divers états qu'ils affectent dans la nature. — Énumérer les propriétés générales qui les caractérisent. — Cristallisation.

I. *Des corps matériels.* — On donne le nom de corps matériel à tout ce qui produit une impression sur les organes de nos sens, surtout ceux de la vue et du toucher. — Tous les corps matériels ont deux propriétés essentielles, qui peuvent servir à les définir, l'*étendue* et l'*impénétrabilité* (voy. ci-après). — Tous les corps matériels sont composés de parties infiniment petites qu'on appelle *molécules* ou *atomes*, et qui sont soumises à l'action de deux forces contraires qui se font équilibre : l'*attraction moléculaire* ou *cohésion*, qui rapproche les molécules, et une force de *répulsion*, due au *calorique*, qui les éloigne les unes des autres.

Nos sens sont encore affectés par certaines causes, la *chaleur*, la *lumière*, l'*électricité*, le *magnétisme*, que jusqu'ici l'on a appelés *agents* : on leur refuse le nom de corps matériels, parce qu'on ne peut démontrer ni leur étendue, ni leur impénétrabilité.

Divers états des corps. — Les corps dans la nature se présentent sous trois états différents : l'état solide, l'état liquide, l'état gazeux.

Les *solides* sont composés de parties assez adhérentes pour que le déplacement de l'une d'elles entraîne le déplacement de toutes les autres, et pour qu'ils ne puissent être divisés sans un certain effort.

Les *liquides*, formés de molécules assez mobiles pour glisser facilement les unes sur les autres, se moulent au fond des vases qui les contiennent.

Les *gaz* se répandent toujours dans tout l'espace qui leur est offert, par suite de la répulsion qu'exercent les unes sur les autres les molécules de ces corps.

Presque tous les corps peuvent être obtenus dans les laboratoires sous ces trois états; mais en général, dans la nature, chaque substance affecte plus particulièrement un de ces états.

Les pierres, les métaux, sont des corps solides; l'eau, les huiles, le vin, sont des corps liquides; l'air, l'acide carbonique, sont des gaz.

Parmi les corps que nous voyons le plus fréquemment passer par les trois états, il faut citer l'eau. Chacun connaît l'eau solide ou la glace, l'eau liquide, et la vapeur d'eau, dont la force expansive est le moteur le plus puissant que l'on connaisse.

II. *Propriétés générales des corps.* — Les propriétés générales des corps sont, outre l'*étendue* et l'*impénétrabilité*, propriétés essentielles dont on ne peut les concevoir privés, la *divisibilité*, la *dilatabilité*, la *compressibilité*, la *porosité*, l'*élasticité*, la *mobilité*, l'*inertie*, et la *pesanteur*.

L'*étendue* est la propriété qu'ont tous les corps d'occuper une portion limitée de l'espace.

L'*impénétrabilité* est la propriété qu'ont les molécules de tous les corps de ne pouvoir occuper, deux en même temps, la même portion de l'espace.

La *divisibilité* est la propriété qu'a tout corps, quelque petit qu'il soit, de pouvoir être divisé en parties plus petites : en divisant un corps en parties de plus en plus petites, on arrive à un degré de ténuité tel, que la division devient impossible; mais alors même on comprend qu'avec des instruments plus parfaits on pourrait aller plus loin.

On a beaucoup discuté pour savoir si les corps sont ou ne sont pas divisibles à l'infini : sans chercher à résoudre cette question, nous admettrons que les forces chimiques et les forces mécaniques dont nous disposons ne peuvent diviser les corps à l'infini, et nous appellerons *atomes* les parties indivisibles par les forces chimiques. Comme exemple de grande divisibilité, on peut citer les couleurs et les odeurs.

La *dilatabilité* et la *contractilité* sont la double propriété qu'ont les corps de pouvoir augmenter ou diminuer de volume sous l'influence

de certaines causes. La chaleur et le froid sont les causes les plus énergiques de la dilatation et de la contraction des corps.

La *compressibilité* est la propriété qu'ont tous les corps de pouvoir se contracter plus ou moins sous l'influence d'une cause spéciale, la pression mécanique; les gaz sont très-compressibles; les liquides le sont si peu, que longtemps on les a regardés comme incompressibles.

L'*élasticité* est la propriété qu'ont les corps comprimés ou dilatés de reprendre leur forme et leur volume primitifs, lorsque la force qui avait modifié leur état cesse d'agir. — Si l'on enfonce un piston dans un tube de verre très-résistant et fermé à une extrémité, le volume de l'air du tube diminuera jusqu'à une certaine limite; mais on ne pourra enfoncer le piston jusqu'au fond du tube, quelque effort que l'on fasse; ce qui prouve la compressibilité et l'impénétrabilité de l'air: en outre, dès qu'on aura cessé d'appuyer sur le piston, il sera repoussé avec force par l'air comprimé; ce qui prouve l'*élasticité* de l'air.

Porosité. — Puisque le volume d'un corps peut diminuer et que la matière est impénétrable, il faut nécessairement qu'il y ait des vides entre les parties matérielles qui composent les corps; aussi tous les corps sont-ils poreux. Un grand nombre de corps ont des pores assez grands pour être perméables aux gaz et aux liquides. On connaît la belle expérience des académiciens de Florence, qui, remplissant d'eau une sphère d'or creuse, parvinrent, en la comprimant, à faire suinter cette eau à l'extérieur sous forme de rosée. La perméabilité des tissus et de certains papiers est utilisée pour clarifier les liquides par la filtration. — Si l'on mêle de l'alcool avec de l'eau, on voit que le volume du mélange est moindre que la somme des volumes des deux parties. On a cité cette dernière expérience et d'autres analogues comme objections à l'impénétrabilité des corps. La porosité explique ces anomalies apparentes; l'eau est un corps poreux, et une partie de l'alcool s'est logée dans les pores de l'eau.

Mobilité. — La mobilité est la propriété qu'ont tous les corps de pouvoir occuper successivement plusieurs positions différentes dans l'espace. — Quand un corps n'occupe pas, dans deux instants successifs, la même position, on dit qu'il est en mouvement. Quand il ne change pas de position pendant un certain temps, on dit que pendant ce temps il est en repos. Sur la terre, aucun corps n'est réellement en repos; car la terre tournant autour du soleil, tous les corps qui sont à sa surface participent à son mouvement.

De là, la nécessité de distinguer le repos absolu et le repos relatif; le mouvement absolu et le mouvement relatif. Il est impossible de citer dans la nature un exemple de repos absolu. On dit qu'un corps est en repos relatif, ou plus simplement en repos, quand il ne change pas de situation par rapport aux objets qui l'environnent, et qui, fixés à la

terre (des arbres, des maisons), sont regardés comme toujours en repos.

Inertie. — L'inertie est la propriété qu'a tout corps de ne pouvoir passer de l'état de repos à l'état de mouvement, et de l'état de mouvement à celui de repos, sans une cause extérieure. Ainsi, sans la résistance de l'air et sans la pesanteur, une balle lancée aussi doucement qu'on voudra irait, sans jamais s'arrêter, à travers les espaces célestes.

On donne le nom de *force* à toute cause de mouvement. On distingue plusieurs sortes de mouvements : le *mouvement uniforme*, lorsque la vitesse est constante, c'est-à-dire lorsque le mobile parcourt des espaces égaux dans des temps égaux ; le *mouvement varié*, lorsque la vitesse n'est pas constante ; le *mouvement uniformément varié* (*accéléré* ou *retardé*), lorsque la vitesse croît ou décroît uniformément, etc.

Pesanteur. Voyez le numéro suivant.

III. *Cristallisation.* — Il ne faut pas croire que les molécules qui composent les corps soient réunies pêle-mêle et comme au hasard dans la masse des corps, comme les grains de sable amoncelés au bord de la mer. Elles sont disposées au contraire dans un ordre régulier, à moins que des causes extérieures ne soient venues troubler cet arrangement. La régularité des cristallisations trahit à l'extérieur la régularité de cet arrangement moléculaire.

Quand un corps passe lentement de l'état liquide à l'état solide, il arrive souvent qu'il se présente sous la forme de polyèdres terminés par des faces planes. Ces polyèdres ont été appelés *cristaux*.

L'expérience a prouvé qu'une même substance, cristallisant dans les mêmes circonstances, avait toujours la même forme ; aussi la forme cristalline des corps est un des caractères les plus employés en minéralogie pour les distinguer.

On peut faire cristalliser les corps par voie de fusion, de dissolution, de sublimation.

Fusion. — Que l'on fasse fondre du plomb ou du bismuth dans un creuset, et qu'on le laisse refroidir, on verra bientôt la surface se rider, se solidifier. Si l'on perce cette croûte, et qu'on renverse le creuset pour faire couler la partie encore liquide, on trouvera des cristaux, quelquefois très-beaux, au fond et sur la paroi du creuset.

Dissolution. — Beaucoup de corps sont solubles dans l'eau ; l'expérience prouve que l'eau n'en dissout pas une quantité indéfinie, mais qu'en général elle en dissout une plus grande à chaud qu'à froid. Si donc l'on dissout, dans de l'eau chaude, autant d'un sel (de l'alun, par exemple) qu'elle peut en dissoudre, à mesure que la dissolution se refroidira, une portion du sel, passant lentement de l'état liquide à l'état solide, cristallisera.

Sublimation. — Enfin il est des corps qui passent immédiatement de l'état gazeux à l'état solide, sans qu'on puisse les obtenir liquides. L'arsenic est dans ce cas. Pour faire cristalliser l'arsenic, on le chauffe dans une cornue dont le col est refroidi : l'arsenic se sublime (se volatilise) dans la partie chaude de la cornue, et, en se refroidissant, cristallise dans la partie froide.

II.

Qu'est-ce que la pesanteur? — Lois de la pesanteur; comment les a-t-on déterminées?

Masse, densité, poids d'un corps. — Centre de gravité. — Pendule, ses usages.

I. *De la pesanteur.* — La *pesanteur* est cette force qui sollicite tous les corps abandonnés dans l'atmosphère à tomber à la surface de la terre.

C'est un cas particulier de l'attraction universelle que tous les corps exercent les uns sur les autres, attraction qui prend le nom de *cohésion*, d'*attraction moléculaire*, lorsqu'elle s'exerce entre les corps à des distances insensibles, et de *gravitation*, lorsqu'elle s'exerce à des distances considérables, comme entre les corps célestes. Si les corps placés à la surface de la terre ne manifestent aucun mouvement sensible l'un vers l'autre, c'est que l'attraction prépondérante de la terre, c'est-à-dire, la pesanteur, les dérobe à l'effet de leur attraction mutuelle.

La *direction* de la pesanteur en un point quelconque de la surface terrestre est le rayon de la terre qui passe par ce point, c'est-à-dire que, si rien n'arrêtait les corps qui tombent, ils iraient au centre de la terre. Cette direction porte le nom de *verticale :* elle est perpendiculaire à la surface des eaux tranquilles, et est représentée, à chaque point du globe, par le *fil à-plomb*, dans sa position d'équilibre.

Tous les corps sont pesants; si la fumée, la vapeur, les gaz, s'élèvent dans l'air au lieu de tomber vers le sol, cela tient uniquement à la résistance du milieu dans lequel ils se trouvent. Étant plus légers que l'air, ils montent dans les régions plus élevées de l'atmosphère, absolument comme le liége, corps pesant, mais plus léger que l'eau, remonte à la surface de ce liquide quand on le met au fond.

Lois de la pesanteur. — 1° *La pesanteur est une force qui agit également sur des portions égales de matière, et, par suite, imprime à tous les corps la même vitesse dans le vide.*

On démontre cette loi par l'expérience, de la manière suivante : On fait le vide (voy. n° VII) dans un long tube de verre après y avoi introduit de petites feuilles de plomb et de papier, du liége, du duvet, etc. ; on renverse ensuite le tube, et l'on remarque que, dans leur chute, tous ces corps sont toujours ensemble. Si ensuite on laisse rentrer l'air peu à peu, on verra la vitesse de la chute différer de plus en plus entre les divers corps. — Il est important de bien se rendre compte des causes de cette différence de vitesse. Supposons deux masses égales de liége et de plomb : le volume de liége étant quarante-cinq fois plus grand que celui du plomb, le liége déplacera quarante-cinq fois plus d'air que le plomb, et, par suite, éprouvera une résistance quarante-cinq fois plus grande; mais les forces qui entraînent le liége et le plomb vers la terre sont égales, puisque les masses sont égales : aussi le liége, qui éprouve le plus de résistance, tombera-t-il moins vite que le plomb.

De cette expérience il ressort donc évidemment que, dans le vide, tous les corps tombent également vite; que la pesanteur est une force proportionnelle à la masse des corps.

2° La pesanteur est une force qui agit continuellement sur les corps, qu'ils soient en repos ou en mouvement : aussi le mouvement d'un corps qui tombe est-il un *mouvement accéléré*. De plus, l'action de la pesanteur est sensiblement constante dans son énergie, puisque les espaces parcourus à la surface de la terre sont très-petits en comparaison du rayon terrestre : le mouvement d'un corps qui tombe est donc un *mouvement uniformément accéléré*.

De là les trois lois suivantes, du reste communes à tout mouvement accéléré :

a. — Dans la chute des corps, les vitesses croissent proportionnellement aux temps ;

b. — Les espaces parcourus pendant des temps différents, depuis l'origine de la chute, sont entre eux comme les carrés des temps employés à les parcourir.

c. — Les espaces parcourus pendant chaque unité de temps, sont entre eux comme la suite des nombres impairs, 1, 3, 5, 7, etc.

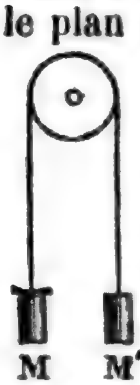
Éclaircissons ces lois par quelques chiffres. A Paris, un corps parcourt, dans la première seconde de sa chute, $4^m,9$; au bout de *deux* secondes, il se trouve qu'il a parcouru $19^m,6$ (ou $4^m,9 \times 4$); au bout de *trois* secondes, $44^m,1$ (ou $4^m,9 \times 9$), et ainsi de suite, suivant la progression géométrique, 1, 4, 9, 16, 32... (*seconde loi.*) — Comparons ces longueurs, et nous verrons que l'espace parcouru par le mobile pendant la première seconde étant $4^m,9$, l'espace parcouru pendant la deuxième est $14^m,7$ (ou $4^m,9 \times 3$) ; pendant la troisième, $24^m,5$ (ou $4^m,9 \times 5$) ; pendant la quatrième, $34^m,3$ (ou $4^m,9 \times 7$), et ainsi de suite, suivant la progression arithmétique 1, 3, 5, 7... (*troi-*

sième loi.) — Enfin, comparons les espaces parcourus pendant les secondes successives, et nous trouvons, en défalquant l'espace parcouru en vertu de l'action constante de la pesanteur, que les vitesses acquises après *deux, trois, quatre* secondes, etc., sont *doubles, triples, quadruples* de la vitesse acquise après la première seconde. En effet, la vitesse du corps étant, au point de départ, $4^m,9$, et au bout d'une seconde, $9^m,8$ ($14^m,7 - 4^m,9$), devient, après *deux* secondes, deux fois $9^m,8$ ($24^m,5 - 4^m,9$); après *trois* secondes, trois fois $9^m,8$ ($34^m,3 - 4^m,9$), etc.... (*première loi.*)

On peut démontrer ces trois lois par un raisonnement mathématique; on les démontre aussi par l'expérience.—Une expérience directe serait impossible, à cause de la résistance de l'air et de la rapidité de la chute : on a recours alors à une expérience indirecte qui, en ralentissant le mouvement, diminue la résistance de l'air, et rend l'observation plus facile. Ce ralentissement n'altère en rien la nature du mouvement, puisqu'elle ne dépend pas de la valeur absolue de la force accélératrice, mais seulement de la continuité et de la constance de son action.



Expérience du plan incliné. — Cette expérience, dont la première idée est due à Galilée, consiste à faire rouler un cylindre P sur un plan incliné AC, parfaitement poli. On démontre en mécanique que la vitesse de la chute se trouve réduite dans le rapport de l'horizontale à la verticale, de BC à AB; de sorte que si AB est dixième de BC, le cylindre, au lieu de parcourir $4^m,9$ dans la première seconde, n'en parcourra que $0^m,49$. — Or, si l'on fait rouler la boule P sur le plan AC, d'abord pendant une seconde, puis pendant deux, trois, etc., on pourra vérifier l'exactitude des calculs que nous avons faits ci-dessus; il pourra toutefois se rencontrer une légère erreur, à cause de la résistance de l'air et du frottement du cylindre sur le plan incliné.



Machine d'Atwood. — On démontre les mêmes lois à l'aide d'une machine ingénieuse, due à un mécanicien anglais nommé Atwood. La partie principale de cette machine est un fil de soie très-fin, enroulé sur la gorge d'une poulie très-mobile, et aux deux extrémités duquel sont suspendues deux masses égales M M', du poids de 3 à 400 grammes. Un petit poids additionnel, qu'on lâche ou qu'on retient à volonté, met en mouvement l'appareil : mais comme ce petit poids entraîne nécessairement dans sa chute les deux masses, dont l'une descend et l'autre remonte, son mouvement est ralenti dans le rapport de sa masse propre à la somme des deux autres masses. — Soit 1 le poids de ce corps additionnel, 24 le poids de chacune des deux masses.

Le poids 1 met en mouvement deux fois 24 + lui-même, c'est-à-dire quarante-neuf fois plus de masse que s'il tombait librement; aussi son mouvement est-il quarante-neuf fois moins rapide. On constate en effet qu'au bout d'une seconde il a parcouru $\frac{4^m,9}{49}$ ou 1 décimètre; au bout de deux secondes, 4 décimètres, etc.

II. *Masse.* — *Densité.* — *Poids.* — On appelle *masse* d'un corps, le plus ou moins de matière, le plus ou moins grand nombre de molécules que renferme ce corps. — On appelle *densité* d'un corps homogène, le rapport de la masse au volume, ou, ce qui revient au même, la masse comprise sous l'unité de volume. — On appelle *poids* d'un corps, la résultante des actions de la pesanteur sur toutes les parties matérielles qui composent ce corps. On appelle *poids spécifique* d'un corps homogène, le rapport du poids au volume, ou, ce qui revient au même, le poids de ce corps sous l'unité de volume.

Si maintenant on prend pour unité de volume le centimètre cube, pour unité de poids le poids d'un centimètre cube d'eau, et pour unité de masse la masse d'un centimètre cube d'eau, on voit que le même nombre exprimera la masse et le poids d'un corps, qu'un même nombre exprimera également la densité et le poids spécifique d'un corps. Ainsi la recherche des densités est ramenée à celle des poids spécifiques.

III. *Centre de gravité.* — Comme les actions de la pesanteur sur les différentes parties d'un corps sont parallèles, la direction de leur résultante passe toujours par un même point de ce corps, quelle que soit sa position par rapport au plan horizontal. Ce point s'appelle *centre de gravité.* Pour qu'un corps suspendu à un fil soit en équilibre, il faut que le centre de gravité du corps et le point de suspension du fil soient sur une même verticale. Ceci donne un moyen de trouver expérimentalement la position du centre de gravité d'un corps. Pour cela on suspend le corps à un fil successivement par deux points différents, et l'on a ainsi deux directions dans lesquelles doit être le centre de gravité; il est donc à leur point d'intersection.

Cette manière de déterminer le centre de gravité s'applique surtout aux corps de forme irrégulière. Dans les corps de forme régulière, et qui sont homogènes, il est évident que le centre de gravité et le centre de figure ne font qu'un. Ainsi le centre de gravité d'une ligne droite est au milieu de cette droite; celui d'un parallélogramme est à l'intersection des deux diagonales; celui d'un triangle, à l'intersection des droites menées des angles au milieu des côtés opposés; celui d'un cercle, au centre de ce cercle; celui d'une pyramide triangulaire, à l'intersection des droites menées des sommets des angles solides au centre de gravité des faces opposées; enfin celui d'une sphère, au centre de la sphère.

IV. *Du pendule ; ses usages.* — Le pendule simple est un point matériel, suspendu à un fil inextensible et sans pesanteur. — Dans la pratique, la tige du pendule est ordinairement métallique, et a un poids qu'on ne peut négliger ; on corrige par le calcul l'erreur qui en résulte.

Quant au mouvement du pendule simple, il est déterminé par l'action de la terre.



En voici l'explication : Si l'on écarte de sa position d'équilibre jusqu'en A' le point matériel A, ce point, sollicité par la pesanteur suivant la verticale AV et retenu par la tige AO, décrit un arc de cercle. Arrivé au point A, le plus bas de cet arc, il continue à se mouvoir en vertu de la vitesse acquise dans sa chute, et parcourt un arc AA" égal au premier arc A'A. Arrivé en A", sa vitesse étant tout à fait détruite, il retombe, et le même effet se reproduit. Si le pendule n'éprouvait aucune résistance de l'air ambiant, il oscillerait ainsi éternellement autour du point A ; mais, à cause de la résistance de l'air, l'amplitude de l'oscillation va constamment en diminuant, et le pendule finit par s'arrêter.

Quand les oscillations sont très-petites, elles sont sensiblement *isochrones*, c'est-à-dire d'égale durée. — Pour mesurer la durée d'une oscillation, on en compte mille ; on lit sur une montre la durée de ces mille oscillations, et, en divisant par 1,000 cette durée, on a très-approximativement la durée d'une oscillation.

Nous nous contenterons d'indiquer les principales lois du pendule, et d'en tirer quelques observations ou applications.

1° *Les temps des oscillations sont comme les racines carrées des longueurs du pendule.*

2° *Pour deux pendules de différentes longueurs, les durées des oscillations sont proportionnelles aux racines carrées des longueurs.*

3° *Si l'on transporte un même pendule dans différents lieux, les durées des oscillations sont en raison inverse des racines carrées des intensités de la pesanteur dans ces lieux.*

On prouve, au moyen du pendule, que l'intensité de la pesanteur devient d'autant plus faible que la distance à la surface de la terre est plus grande ; car la longueur du pendule à secondes à l'équateur et au niveau de la mer étant prise pour unité, il faut réduire cette longueur à $0^{m},9988$ sur le Pichincha (hauteur de 4,744 mètres). — Réci-

proquement, on devrait dire que l'intensité de la pesanteur augmente dans l'intérieur de la terre : c'est l'inverse cependant. En effet, un point situé dans une partie quelconque de la terre sera attiré vers la surface par la matière située au-dessus de lui, et vers le centre par la matière située au-dessous : l'intensité ira diminuant de la surface où elle est à son maximum jusqu'au centre, où elle est nulle.

Le pendule offre aussi le moyen de s'assurer de la variation de la pesanteur à différentes latitudes. Les différentes longueurs que doit avoir le pendule à secondes dans différents lieux en sont une preuve.

		m
Équateur....	0°	0,9909
	20°	0,9915
Paris........	48° 50 14"	0,9938
	60°	0,9947
	80°	0,9959

D'où il résulte que la pesanteur va s'accroissant de l'équateur aux pôles : et la valeur de cet accroissement est de $\frac{1}{173}$. Il est donc de toute évidence que le diamètre de la terre à l'équateur est plus grand qu'aux pôles.

L'expérience montre encore que, quelle que soit la matière du pendule, pourvu que la longueur reste constante, le temps des oscillations est le même : nouvelle preuve que tous les corps sont également sollicités par le pesanteur.

L'isochronisme des petites oscillations du pendule, déjà remarqué par Galilée en 1602, donna à Huyghens l'idée de l'appliquer aux horloges.

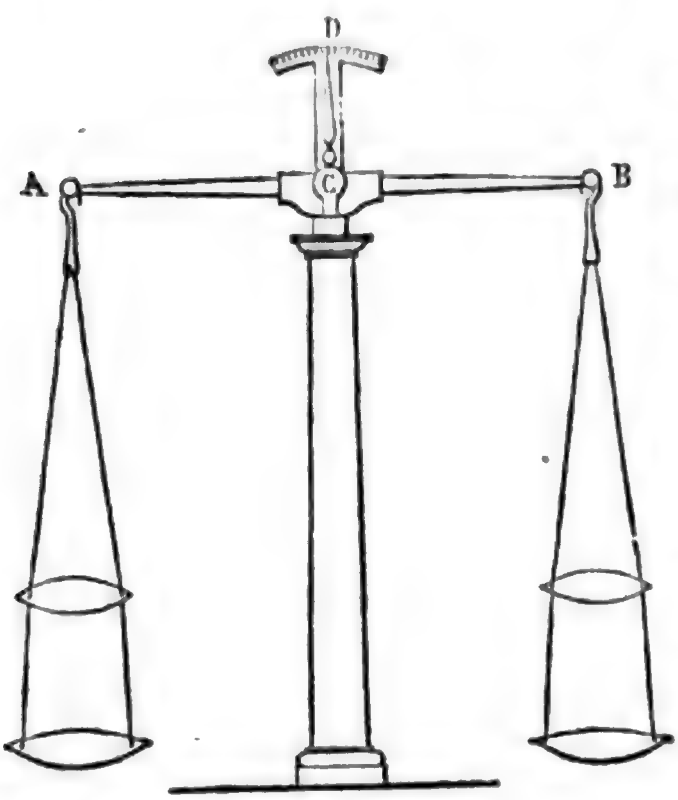
Une horloge est mise en mouvement par un ressort ou un système de poids; mais ce ressort et ces poids feraient tourner les roues précipitamment, si leur marche n'était régularisée. La roue dite *de rencontre*, à laquelle le pendule est adapté, est taillée de manière que son mouvement puisse être dirigé par deux palettes fixées au pendule. Ces deux palettes s'engrènent dans les dents de la roue. A chaque oscillation du pendule la roue s'échappe, et un cran passe. Le pendule continue son mouvement en vertu de la vitesse acquise et de son propre poids, et il est disposé de telle sorte que la durée de son oscillation soit d'une seconde.

III.

Balances. — Conditions auxquelles doit satisfaire une bonne balance. — Double pesée.

Balance. — On ne peut pas obtenir le poids absolu d'un corps; mais on peut déterminer le rapport de ce poids à celui d'un autre corps pris pour unité.—Les instruments qui servent à cette détermination s'appellent *balances.*

La *balance* est un levier du premier genre (1). Elle se compose essentiellement d'une barre métallique appelée *fléau*, qui peut osciller librement autour d'un axe horizontal passant par son milieu, et dont les extrémités portent, au moyen de crochets et de chaînes ou de tiges de cuivre, deux plateaux identiques autant que possible.



Dans la figure ci-contre, AB est le fléau; AB, BC, sont les *bras* du fléau ou bras de levier; en C est un prisme triangulaire en acier trempé, dont l'arête, perpendiculaire à la direction du fléau, repose sur un plan d'acier ou d'agate, ou sur toute autre surface très-dure. D est une pointe métallique fixée au fléau et mobile avec lui; elle parcourt un arc divisé. Quand D est au 0 de cet arc, c'est-à-dire au milieu, et y reste en équilibre, c'est que le fléau est en équilibre; les oscillations de D, mesurées sur l'arc gradué, indiquent celles du fléau.

(1) On appelle *levier* une barre inflexible droite, et retenue par un point fixe. Ce point fixe est le *point d'appui;* les deux extrémités de la barre sont les points d'application des forces, dont l'une s'appelle *puissance* et l'autre *résistance.* — On distingue trois genres de levier : le levier du *premier genre,* dans lequel le point d'appui se trouve entre la puissance et la résistance; le levier du *second genre,* qui présente la résistance entre le point d'appui et la puissance; et le levier du *troisième genre,* qui présente la puissance entre le point d'appui et la résistance.

Pour qu'une balance soit bonne, il faut que le fléau soit en équilibre quand les plateaux sont vides, et reste encore en équilibre lorsqu'on met des poids égaux dans les deux plateaux, ou, plus simplement encore, que deux poids qui, placés chacun dans un plateau, maintiennent le fléau en équilibre, le maintiennent encore en équilibre quand on les change de plateau.—On satisfera à ces conditions, si les bras du fléau sont d'égale longueur ; s'ils sont parfaitement identiques, ainsi que les plateaux; si les points de suspension des plateaux sont rigoureusement les mêmes. Il faut, en outre, que le centre de gravité de l'instrument soit *un peu au-dessous* de l'axe de suspension. S'il tombait sur l'axe même de suspension, la balance pourrait prendre toutes les positions indifféremment; si le centre de gravité était au-dessus de l'axe, la balance serait *folle*, c'est-à-dire, pirouettant au moindre mouvement; s'il était trop au-dessous, la balance serait *paresseuse*, c'est-à-dire qu'elle ferait des oscillations de longue durée.

On a imaginé pour l'usage du commerce, et pour les cabinets de physique, beaucoup de sortes de balances. Nous ne pouvons en parler ici.

Balance hydrostatique. — La balance hydrostatique ne diffère de la balance ordinaire que par un crochet fixé au-dessous d'un des plateaux. Ce crochet sert à suspendre par un fil, au plateau de la balance, un corps qui plonge dans l'eau (voy. n° IV).

Pesée ordinaire. — On met le corps dans un des plateaux, et dans l'autre des poids (grammes et fractions de gramme) jusqu'à ce que le fléau soit en équilibre. On dit que le poids du corps est égal au poids représenté par la somme des poids mis dans l'autre plateau.

Double pesée. — Comme il est très-difficile de trouver une balance parfaite, c'est-à-dire telle que deux poids rigoureusement égaux s'y fassent équilibre, on a dû chercher le moyen de remédier à cet inconvénient. La *méthode de Borda* ou de la *double pesée*, ainsi nommée à cause des deux pesées qu'elle exige, permet de trouver, même avec une mauvaise balance, le poids exact d'un corps.

On met le corps à peser dans un plateau, et dans l'autre de la grenaille de plomb, de petits morceaux de clinquant, du papier, jusqu'à ce que le fléau soit en équilibre; cela s'appelle *tarer* un corps; puis on enlève le corps. A sa place on met des poids marqués jusqu'à ce qu'on ait de nouveau l'équilibre ; les poids marqués qu'il a fallu mettre sont exactement le poids du corps, puisque le corps et les poids marqués mis à la même place ont fait équilibre à la tare placée dans l'autre plateau. Les meilleures balances n'étant pas parfaites, il faut toujours employer la méthode des doubles pesées dans les recherches de précision.

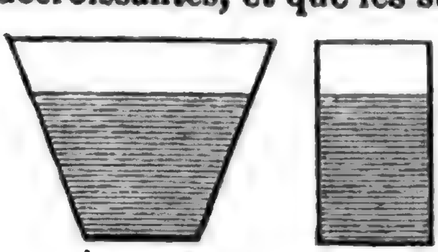
IV.

Condition d'équilibre des liquides. — Pression sur le fond d'un vase. — Vases communiquants. — Principe d'Archimède. — Phénomènes capillaires.

I. *Équilibre des liquides.* — Pour qu'un liquide soit en équilibre dans un vase, il faut *que la surface* ou *surface de niveau libre soit horizontale*, c'est-à-dire perpendiculaire à la direction de la pesanteur. On comprend en effet que si la surface libre formait un plan incliné, les molécules qui seraient en haut rouleraient jusqu'au bas du plan incliné, en vertu de la pesanteur et par suite de leur extrême mobilité, jusqu'à ce que la surface devînt horizontale. — Il faut, en outre, *qu'une molécule quelconque de la masse liquide éprouve dans tous les sens des pressions égales et contraires :* sans quoi, à cause de l'extrême mobilité des molécules liquides, la molécule obéissant à la pression la plus forte se déplacerait, et l'équilibre serait détruit. Les pressions que peut éprouver chaque point d'un liquide résultent généralement du poids des molécules superposées, et de la pression exercée à la surface du liquide par le poids de l'atmosphère. Ces pressions se transmettent sans perte dans tous les points de la masse fluide, en vertu du *principe de l'égalité de pression.*

Ce principe, sur lequel repose toute l'hydrostatique, s'énonce ainsi : Toute pression exercée en un point quelconque d'un liquide est transmise sans perte aucune dans tous les points de ce liquide. — On démontre directement ce principe par l'expérience suivante : Soit un vase cubique rempli d'eau, ayant un piston disposé sur chacune de ses faces. Si on applique une force quelconque à l'un de ces pistons, il faudra appliquer aux autres pistons des forces égales pour faire équilibre au premier.

Pour que deux ou plusieurs liquides qui ne peuvent ni se combiner ni se mélanger soient en équilibre dans le même vase, il faut qu'ils soient rangés à partir du fond du vase par ordre de densités décroissantes, et que les surfaces de séparation soient horizontales.



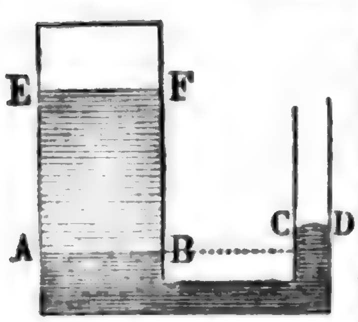
A B C D

Pression sur le fond des vases. — La pression exercée par un liquide sur le fond d'un vase est égale au poids d'une colonne de ce liquide qui aurait pour base le fond du vase, et, pour hauteur, la distance de la surface libre du liquide au fond du vase. Quelles que soient la forme et la configuration des parois, la pression exercée sur le fond du vase sera toujours la même, si la hauteur et la

nature du liquide, ainsi que l'étendue de la base, sont toujours les mêmes. Ainsi la base CD supporte une pression égale à celle que supporte la base AB, quoiqu'il y ait moins de liquide dans le second vase que dans le premier : c'est là ce qu'on nomme le *paradoxe hydrostatique*.

Ce que nous venons de dire pour le fond du vase, on peut le dire aussi de la pression exercée de haut en bas par le liquide sur une tranche horizontale placée au centre de sa masse : cette pression est égale au poids d'une colonne liquide ayant cette tranche pour base, et pour hauteur la distance de cette tranche à la surface libre. Il en résulte que les couches inférieures doivent subir une pression beaucoup plus grande que les couches supérieures. On s'en convainc facilement en pratiquant aux parois d'un vase plein de liquide des ouvertures à diverses hauteurs : le liquide s'écoulera avec une vitesse d'autant plus grande que l'ouverture sera plus rapprochée de la base.

Vases communiquants. — Si un liquide est en équilibre dans deux vases communiquants, quelque petit que soit le canal de communication, les surfaces libres dans les deux vases sont sur le même plan horizontal. Cette égalité de niveau existe, quelle que soit la différence des diamètres. — Si l'on met dans ces deux vases deux liquides de densité différente, les surfaces de niveau ne seront plus dans le même plan horizontal ; mais les hauteurs des colonnes liquides dans les deux vases, au-dessus de la surface de séparation, seront en raison inverse de leurs densités respectives.



Si, par exemple, nous supposons que du mercure et de l'eau soient dans des vases communiquants ; si AB est la surface de séparation, CD la surface libre du mercure, EF celle de l'eau : la distance du plan CD au plan AB sera 13,5 fois plus petite que celle du plan EF au même plan AB, car la densité du mercure est 13,5 fois plus grande que celle de l'eau.

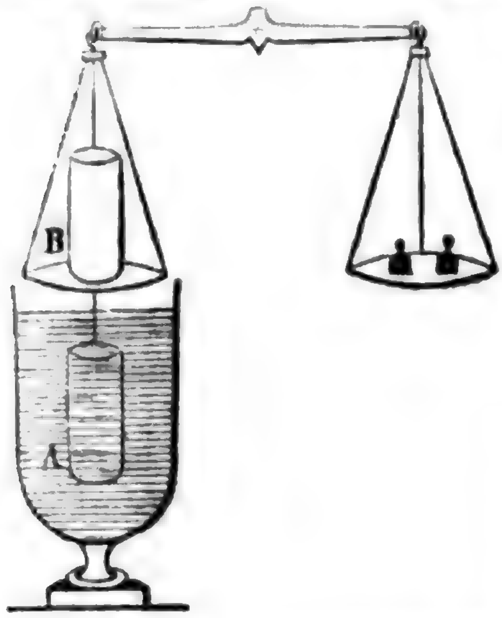
La théorie des vases communiquants s'applique aussi au niveau des masses d'eau qui se trouvent à la surface de la terre. De là, ces puits dont le niveau s'élève ou s'abaisse avec les mouvements de la mer ; de là aussi les jets d'eau, les puits artésiens, etc. — De là aussi le niveau d'eau, le niveau à bulle d'air, la presse hydraulique, etc.

II. *Principe d'Archimède.* — *Un corps plongé dans un fluide quelconque y perd une partie de son poids égale au poids du fluide qu'il déplace.*

En conséquence de ce principe, tout corps dont la densité sera supérieure à celle de l'eau, conservant une partie de son poids, continuera, s'il est abandonné à lui-même, de descendre dans l'intérieur, mais plus lentement que dans l'air ; — tout corps dont la densité sera

égale à celle de l'eau, restera suspendu dans la masse du liquide; — tout corps dont la densité sera moindre que celle de l'eau, surnagera; et s'il s'enfonce en partie dans le liquide, ce sera d'une quantité telle que le poids de l'eau déplacée soit égal au poids total de ce corps.

On peut démontrer le principe d'Archimède par le raisonnement, en se fondant sur le principe de l'égalité de pression, ou l'établir par l'expérience; nous en donnerons la vérification expérimentale.

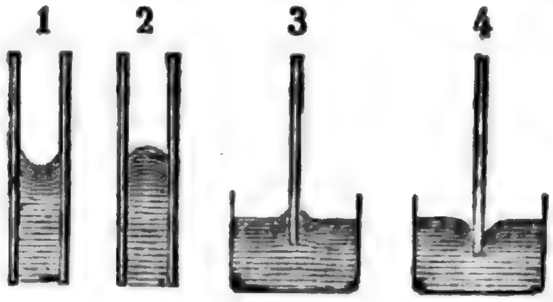


On fixe à l'un des plateaux d'une balance un cylindre plein A, et l'on place dans le plateau un cylindre creux B, dont la capacité intérieure est parfaitement égale au volume du cylindre plein; on établit l'équilibre, ensuite on plonge le cylindre plein dans l'eau; l'équilibre de la balance est aussitôt troublé: on le rétablit en remplissant d'eau le cylindre creux. Le volume de cette eau est le même que le volume du cylindre plongé; son poids équivaut donc à la perte qu'a subie ce dernier.

Le principe d'Archimède est d'une application journalière dans la construction des bateaux et des navires, quand il s'agit de connaître la ligne de flottaison et le lest qu'ils doivent contenir. — On a fait aussi un usage heureux de ce principe dans l'étude de la densité des corps, comme nous le verrons dans le numéro suivant au sujet des aréomètres.

III. *Phénomènes capillaires.* — Les phénomènes capillaires sont dus à l'action des liquides sur les solides qui y sont plongés. Nous ne pourrons donner ici que l'énoncé de quelques phénomènes capillaires.

Un corps solide est ou n'est pas mouillé par un liquide; ainsi, l'eau mouille le verre et s'y attache, tandis que le mercure glisse sur sa surface sans y laisser de traces.



Dans un tube de verre, les liquides qui le mouillent sont terminés par une surface concave (n° 1), les liquides qui ne le mouillent pas sont terminés par une surface convexe (n° 2). Si l'on plonge une lame de verre dans un liquide qui le mouille, la surface du liquide s'élève près de la lame (n° 3); si l'on plonge une lame de verre dans un liquide qui, comme le mercure, ne le mouille pas, la surface du liquide s'abaisse près de la lame (n° 4).

Si l'on pose sur l'eau deux petites boules de sureau susceptibles de flotter et d'être mouillées, l'eau forme autour de ces deux boules des anneaux liquides; et si l'on approche assez ces deux boules l'une de l'autre pour que les anneaux viennent à se rencontrer par leurs bases, elles se précipiteront l'une contre l'autre. Le même phénomène aura lieu sur le mercure, où les deux boules, n'étant pas mouillées, dépriment le liquide au lieu de l'attirer. Mais il y aura répulsion des deux boules si l'une d'elles élève le liquide, tandis que l'autre le déprime.

Enfin, et c'est le phénomène le plus important, celui qui a donné son nom à tous ceux qui reposent sur les mêmes principes : si l'on plonge des tubes de verre d'un diamètre intérieur très-étroit dans un liquide qui mouille le verre, le niveau dans le tube est plus élevé que la surface libre, et d'autant plus élevé que le diamètre est plus petit; si l'on plonge un tube de verre dans un liquide, le mercure par exemple, qui ne le mouille pas, le niveau dans le tube est moins élevé que la surface libre.

Les phénomènes capillaires jouent un grand rôle dans la nature : c'est par l'action de la capillarité qu'on explique l'ascension de la séve dans les végétaux, et une foule d'autres faits analogues.

V.

Poids spécifiques des corps; procédés employés pour leur détermination. — Aréomètres à volume constant et à poids constant; leurs usages.

I. *Poids spécifiques des corps.* — On appelle, nous l'avons déjà dit (voy. n° II), poids spécifique d'un corps, *le rapport du poids de ce corps à celui d'un égal volume d'eau*, ou bien encore *le rapport de son poids à son volume.* Nous savons aussi que le même nombre exprime le *poids spécifique* d'un corps et sa *densité.* Il en résulte que la *densité relative* des corps n'est autre chose que le rapport de leur poids sous un même volume.

On rapporte la densité des solides et des liquides à l'*eau* distillée prise à son maximum de densité; quant aux gaz, on prend pour terme de comparaison l'*air* à 0° de température et à $0^m,76$ de pression (voy. n° VI).

Détermination des poids spécifiques. — Densité des gaz. — Pour déterminer la densité des gaz, il suffit de peser un ballon de verre, de la capacité de plusieurs litres, d'abord vide, puis successi-

vement plein d'air et du gaz dont on veut avoir la densité. L'excès en poids des deux dernières pesées sur la première représente le poids de l'air et celui du gaz : on divise ce dernier par le poids de l'air, et le quotient de la division est la densité cherchée. — Le poids d'un litre d'air, déterminé avec une très-grande précision, a été trouvé 1gr,2995 (voy. n° VI) : c'est le poids qui est pris pour unité de rapport dans le calcul de la densité des gaz.

Application. — Étant trouvé que le poids d'un litre d'oxygène est 1gr.,434, celui d'un litre d'air étant connu (1gr.,299), on établit la proportion 1gr.,299 : 1gr.,434 :: 1 : x, ce qui donne $x = 1,10$, densité de l'oxygène.

Densité des liquides. — On pèse un flacon bouché à l'émeri successivement plein d'air, d'eau et du liquide dont on veut connaître la densité, absolument comme pour les gaz. Le même nombre exprimant le poids et le volume d'une masse d'eau, dès que l'on connaît le poids de l'eau et celui du liquide, on divise ce dernier par le poids d'eau, et l'on obtient ainsi le poids spécifique du liquide.

Application. — Soit le poids d'un flacon vide, 128gr.,595; du même flacon plein d'eau, 195gr.,378; plein d'alcool, 181gr.,515: il en résulte que le poids de l'eau est 66gr.,983, et celui de l'alcool, 52gr.,92; d'où la proportion 66gr.,983 : 52gr.,92 :: 1 : x, ce qui donne $x = 0,79$, densité de l'alcool.

On emploie aussi un autre procédé qui est fondé sur le principe d'Archimède. Après avoir taré une boule suspendue par un fil à l'un des plateaux d'une balance hydrostatique, on plonge successivement cette boule dans le liquide dont on veut trouver la densité, et dans l'eau : le rapport des poids qu'il faut ajouter dans les deux cas pour rétablir l'équilibre donne la densité du liquide.

Densité des solides. — On pourrait, pour déterminer la densité des solides, faire usage du dernier procédé employé pour connaître la densité des liquides, surtout si on opère sur de grandes masses. Le poids dans l'air, divisé par le poids dans l'eau, donnerait alors la densité rapportée à ce dernier liquide.

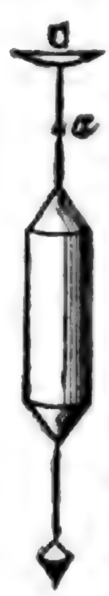
Le plus ordinairement on suit un autre procédé, qu'on appelle la *méthode du flacon*. On tare un flacon de la capacité d'un à deux décilitres, plein d'eau distillée, et fermé hermétiquement: on met sur le même plateau que ce flacon le corps dont on veut trouver la densité, et, sur l'autre, les poids nécessaires pour rétablir l'équilibre : on a ainsi le poids du corps; on plonge alors ce corps dans le flacon, que l'on essuie et que l'on ferme. Pour rétablir l'équilibre, il faut mettre à côté du flacon des poids qui représentent celui de l'eau déplacée par ce corps : le rapport du poids du corps à ce poids donne la densité du corps.

Application. — Poids du flacon plein d'eau, $183^{gr.},543$; d'un fragment ; d'argent, $22^{gr.},474$; total $206^{gr.},17$; poids du flacon contenant l'eau et l'argent, $203^{gr.},872$; différence, $2^{gr.},145$, d'où $\frac{22^{gr.},474}{2^{gr.},145} =$ 10,477, densité de l'argent.

Ce second procédé est surtout utile quand on veut connaître la densité des corps en poudre, comme le sable, le charbon, etc. — Si le solide sur lequel on opère avait de l'action sur l'eau, ou bien était soluble, il faudrait opérer sur un autre liquide, l'huile, par exemple, étant d'abord connue la densité de ce liquide rapportée à celle de l'eau (0,913).

II. *Aréomètres.* — Les aréomètres (d'ἀραιός, léger) sont des instruments qu'on emploie fréquemment dans le commerce pour peser les liqueurs. Avec leur secours on pèse bien plus vite, mais aussi avec bien moins de précision : ils sont fondés sur le principe d'Archimède.

Leur forme est en général celle d'un tube cylindrique en métal ou en verre, lesté à sa partie inférieure avec du mercure ou de la grenaille de plomb, qui les maintient en équilibre lorsqu'ils sont plongés dans le liquide. — On en distingue de deux sortes : les aréomètres à volume constant, et les aréomètres à poids constant.



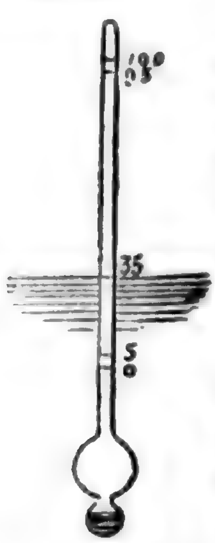
Aréomètres à volume constant. — Ces aréomètres sont ordinairement en métal, et ont à leur partie supérieure un petit plateau C, destiné à recevoir des poids. On fait en sorte, en mettant des poids sur le plateau C, que toujours la surface du liquide vienne en un point (*a*) de l'instrument, point que l'on appelle *point d'affleurement ;* c'est pourquoi on appelle cet instrument *aréomètre à volume constant.* — Pour trouver la densité d'un liquide au moyen de cet instrument, on voit quel poids A il faut mettre sur le plateau pour faire affleurer l'instrument dans le liquide, quel poids A' il faut mettre sur le plateau pour le faire affleurer dans l'eau. Soit P le poids de l'instrument : le volume de liquide déplacé par l'aréomètre pèse P + A, puisque tout corps flottant déplace un poids de liquide égal au sien, et le même volume d'eau pèse P + A'; $\frac{P+A}{P+A'}$ exprime donc la densité du liquide.

Les deux principaux aréomètres à volume constant sont l'*aréomètre de Fahrenheit*, que nous venons de décrire, et l'*aréomètre de Nicholson*, qui diffère du premier par l'addition d'un second plateau à la partie inférieure de l'instrument; cet aréomètre devient ainsi une balance hydrostatique, avec laquelle on peut prendre approximativement la densité d'un corps solide.



Aréomètres à poids constant. — L'aréomètre à poids constant, mais à volume variable, donne immédiatement les densités sans le secours de poids. C'est un flotteur en verre qui porte une tige graduée, et qui indique la plus ou moins grande densité d'un liquide par la plus ou moins grande immersion de la tige dans ce liquide. Ces aréomètres sont très-commodes et d'un très-grand usage dans le commerce, ainsi que dans les laboratoires, où ils servent à connaître le degré de concentration des dissolutions. On gradue les aréomètres de diverses manières, suivant les usages auxquels on les destine. On distingue ordinairement ceux qui servent à peser les liquides plus pesants que l'eau, et ceux qui servent à peser les liquides plus légers que l'eau. On appelle les premiers *pèse-sels;* les seconds, *pèse-acides.* Pour graduer ces derniers, on s'arrange de manière à ce que, l'instrument étant plongé dans de l'eau distillée, la tige graduée soit tout entière hors de l'eau.

Le plus connu des aréomètres à poids constant est l'*aréomètre de Baumé.*



L'*alcoomètre centésimal de Gay-Lussac* est un aréomètre à poids constant. L'alcool est moins dense que l'eau, aussi le flotteur s'enfonce moins dans l'eau pure que dans l'alcool absolu. Supposons qu'il s'enfonce dans l'eau jusqu'au point 0, dans l'alcool absolu jusqu'au point 100 : M. Gay-Lussac a marqué 5 au point où l'instrument affleure dans un mélange contenant 5 °/₀ d'alcool, 10 au point où l'instrument affleure dans un mélange contenant 10 °/₀ d'alcool. . . . , enfin, 95 au point d'affleurement dans un mélange contenant 95 °/₀ d'alcool. On comprend maintenant que si cet instrument plongé dans un mélange d'eau et d'alcool, dans une eau-de-vie d'un titre inconnu, marque 35, c'est que cette eau-de-vie contient 35 °/₀ d'alcool.

VI.

Expériences propres à déterminer le poids de l'air. — Baromètre, sa construction générale. — Baromètre à cuvette, de Fortin. — Baromètre à siphon, de Gay-Lussac. — Comment mesure-t-on la hauteur de la colonne de mercure qui, dans un baromètre, indique la pression exercée par l'air? Expliquer l'ascension des aérostats.

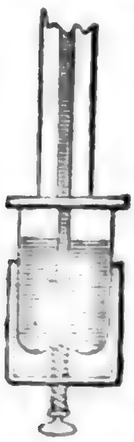
I. *Poids de l'air.* — L'air est pesant. Pour le prouver et pour déterminer le poids d'un litre d'air, on prend un ballon de verre à garniture de cuivre munie d'un robinet, pouvant se visser sur une machine pneumatique; on pèse le ballon plein d'air; on fait le vide au moyen de la machine pneumatique (voir le n° VII), on ferme le robinet, puis on remet le ballon sur le plateau de la balance. Pour rétablir l'équilibre, il faut ajouter des poids sur ce plateau : donc, l'air qu'on a enlevé avait un poids égal au poids ajouté. On peut, en remplissant le ballon d'eau et le pesant, trouver le poids de l'eau qu'il peut contenir; or, l'on sait que le poids d'une masse d'eau est égal à son volume. On connaît donc le poids d'un volume d'air et son volume; on connaît ainsi le poids d'un litre d'air, c'est-à-dire 1gr.,2995. — Un litre d'eau pesant 1 kilog. ou 1,000 grammes, il en résulte que l'air pèse 770 fois moins que l'eau sous un même volume.

II. *Baromètres.* — Puisque l'air est pesant, il exerce une pression à la surface des liquides. Le *baromètre* (de βάρος, pesanteur) est un instrument destiné à mesurer cette pression, et à indiquer les variations de grandeur qu'elle éprouve.

Remplissons de mercure un tube fermé à une extrémité, et long d'un mètre à peu près; renversons-le sur une cuvette pleine de mercure : le mercure ne tombera pas tout entier dans la cuvette, il se soutiendra dans le tube, au-dessus du niveau extérieur, à une hauteur d'à peu près 76 centimètres. Si l'on gradue le tube en millimètres, et que l'on s'arrange de façon que le niveau extérieur du mercure vienne toujours au point 0, le nombre de millimètres qui sépare les deux niveaux du mercure exprimera la pression de l'air, puisque c'est la pression de l'air qui soutient cette colonne de mercure dans le tube, et lui fait équilibre. — On appelle *chambre barométrique* l'espace vide qui reste au haut du tube, entre le bout qui est fermé et le niveau intérieur du mercure.

Nous avons déjà remarqué que la densité du mercure est 13,5 fois plus grande que celle de l'eau. Il suit de ce que nous venons de dire qu'il faudrait une colonne d'eau autant de fois plus longue, c'est-à-dire de 10 mètres environ, pour faire équilibre à la pression atmos-

phérique : c'est ce qui explique pourquoi l'eau ne peut pas s'élever dans les pompes à plus de 10 m. de hauteur. (Voy. le n° VII.)



Baromètre à cuvette, de Fortin. — La plus grande difficulté dans l'emploi des baromètres à cuvette consiste à faire coïncider le 0 du tube avec le niveau du mercure dans la cuvette. Pour obvier à cet inconvénient, Fortin a imaginé une cuvette à fond mobile en peau de chamois, et que l'on peut abaisser ou élever à volonté au moyen d'une vis qui pousse une plaque collée au fond mobile, et qui, par suite, permet d'amener la surface du mercure dans la cuvette à toucher l'extrémité d'une pointe d'ivoire, extrémité qui correspond au zéro du tube.

Baromètre à siphon, de Gay-Lussac. — Le baromètre à siphon, ainsi nommé à cause de sa forme, n'a pas de cuvette, ou plutôt le tube lui-même en tient lieu. Ce tube recourbé en U a deux branches



d'inégale longueur : la grande branche, qui est fermée par le haut, sert de tube barométrique ; la petite branche qui est ouverte sert de cuvette. L'avantage du baromètre à siphon sur le baromètre à cuvette, c'est d'être indépendant de l'action de la capillarité : car les deux branches ayant le même diamètre intérieur, les tendances à la dépression sont égales de part et d'autre, et se compensent mutuellement. — Pour rendre ce baromètre portatif, M. Gay-Lussac l'a modifié de la manière suivante : La petite branche est fermée comme la plus grande, et percée latéralement d'une ouverture capillaire O en forme d'entonnoir. Cette étroite ouverture permet à la pression atmosphérique de s'exercer sur le mercure, et en même temps elle est trop petite pour laisser échapper le mercure, si l'on vient à renverser l'instrument. De plus, les deux branches sont réunies par un tube capillaire, dont le très-petit diamètre ne permet que très-difficilement à l'air qui peut y pénétrer de rompre la colonne de mercure, et, par suite, d'arriver dans la chambre barométrique, ce qui serait la destruction de l'appareil. — Comme, malgré ces précautions, ce dernier inconvénient peut encore se produire, Banten l'a rendu impossible en soudant dans la grande branche, à sa partie inférieure, une cloison en verre, ouverte à son milieu par une pointe effilée. Le mercure peut bien traverser cette pointe ; mais l'air qui tendrait à s'élever dans la grande branche, suivant les parois du tube, serait nécessairement arrêté par cette cloison.

Cela posé, il est évident que la différence des niveaux dans les deux branches sera la hauteur de la colonne de mercure soutenue par l'atmosphère ; mais ici l'on ne peut pas, comme dans le baromètre à

cuvette, amener le niveau du mercure dans la branche ouverte à un niveau toujours le même; aussi estime-t-on la différence des hauteurs sur une échelle dont le 0 est placé à la même hauteur dans les deux branches, et toujours au-dessous du niveau dans la plus courte. La hauteur de la colonne se lit en faisant la somme de la hauteur du niveau de la grande branche au-dessus du 0, et de la distance du niveau de la petite branche au 0. Il faut avoir soin de prendre la différence des niveaux à partir du sommet de la surface convexe du mercure, et non à sa hauteur près de la paroi. — L'échelle barométrique est ordinairement divisée en centimètres et en millimètres; on met encore plus de précision dans cette mesure à l'aide d'un vernier, qui permet d'apprécier les dixièmes de millimètre.

Usages. — Un des usages les plus vulgaires du baromètre, c'est d'indiquer le beau et le mauvais temps. On s'est servi longtemps pour cela du baromètre à cadran. Au-dessus de l'orifice de la plus courte branche d'un baromètre à siphon, on dispose une petite poulie mobile, correspondant à une aiguille destinée à parcourir les divisions d'un cadran; sur la gorge de cette poulie s'enroule un fil de soie portant deux petits poids, dont l'un pénètre dans l'intérieur du tube, et repose sur le mercure. Quand l'atmosphère augmente en pesanteur, le mercure baissant dans la petite branche, le poids descend avec lui, et entraîne l'aiguille dans un certain sens; dans le cas contraire, le poids remonte, et l'aiguille tourne dans le sens opposé. Comme on a reconnu que la dépression du niveau du mercure dans la petite branche est ordinairement un signe de beau temps, et l'élévation un signe de mauvais temps, on a marqué *beau temps* le point où l'aiguille s'arrête dans le premier cas, *mauvais temps* le point opposé, et *variable* le point intermédiaire. Ces observations n'ont rien de bien exact.

On se sert aussi du baromètre pour mesurer la hauteur des montagnes. Ainsi, on sait par expérience que la hauteur du baromètre au niveau de l'Océan, par un temps calme, est $0^m,76$, ou 28 pouces environ, et que si on s'élève à 10 mètres au-dessus du niveau de la mer, le baromètre baisse d'un millimètre, à 20 mètres de deux, à 30 mètres de trois. On pourra donc, en voyant l'abaissement de la colonne barométrique, calculer à quelle hauteur on s'est élevé. Cet abaissement de la colonne mercurielle tient à ce qu'à mesure que l'on s'élève, une moins grande quantité d'air pèse sur le liquide, et soutient ainsi une colonne de mercure d'une moins grande hauteur.

La hauteur prise au niveau de la mer a été choisie pour hauteur moyenne.

III. *Ascension des aérostats.* — Un aérostat est un grand ballon de taffetas gommé rempli d'hydrogène, et auquel, au moyen d'un filet de cordelettes, est suspendue une nacelle.

L'hydrogène est 14 fois plus léger que l'air. Il se peut donc que le ballon, avec l'hydrogène qu'il contient et la nacelle qu'il entraîne, ne pèse pas autant que l'air qu'il déplace : alors le ballon s'élèvera ; et comme, à mesure que l'on s'élève, l'air va en se raréfiant, il arrivera un moment où le ballon, ne déplaçant plus qu'un poids d'air égal au sien, devra s'arrêter. Quand on veut descendre, on ouvre une soupape ; une partie de l'hydrogène sort du ballon, et de l'air remplace cet hydrogène. L'air étant plus lourd que l'hydrogène, le ballon pèse plus sous le même volume, et descend. — Avant l'emploi de l'hydrogène pour remplir les aérostats, on se servait de fumée, d'air chaud (Montgolfier), etc. L'ascension de ces divers aérostats s'explique toujours de la même manière : c'est une application du principe d'Archimède.

VII.

Loi de Mariotte. — Quelles sont les expériences qui ont été faites pour l'établir ?

Construction et usage des machines pneumatique et de compression. — Pompes en usage dans les arts. — Du siphon.

I. *Loi de Mariotte.* — Tous les corps, nous l'avons déjà dit en énumérant les propriétés générales des corps, sont élastiques ; mais entre tous les corps, les gaz sont ceux dont l'élasticité est la plus grande. On peut s'assurer de l'élasticité des fluides gazeux en faisant jouer un piston dans un tube fermé, et rempli d'air. Le physicien français Mariotte a établi que *le volume d'un gaz est inversement proportionnel à la pression qu'il supporte ;* c'est-à-dire que si la pression devient double, quadruple, le volume se réduit à la moitié, au quart. Cette loi importante a reçu le nom de son auteur.

Voici les principales expériences qui ont été faites pour l'établir. Nous distinguerons deux cas : celui où la pression exercée est plus grande que la pression atmosphérique, et celui où elle est moindre.

Pour démontrer la loi dans le premier cas, on se sert d'un tube recourbé, dont la plus courte branche est fermée, et divisée en parties d'égale capacité. Par la plus grande branche ouverte, on verse un peu de mercure, et l'on s'arrange de manière que le niveau dans les deux branches soit sur le même plan horizontal, AB. L'air contenu dans la plus courte branche est alors sous la pression atmosphérique. — Si l'on verse maintenant du mercure par la grande branche, jusqu'à ce

que l'air n'occupe plus que la moitié CD de l'espace qu'il occupait d'abord, l'on remarque que la distance des niveaux dans la grande et dans la petite branche C'E est précisément égale à la hauteur de la colonne barométrique au moment où l'on opère, et, par suite, l'air est sous une pression égale à deux atmosphères. Ainsi, il a fallu doubler la pression pour réduire le volume à moitié. Si l'on verse encore du mercure jusqu'à ce que le volume d'air soit réduit au tiers, on remarquera que la différence des deux niveaux est égale à 2 fois 76 centimètres, c'est-à-dire que l'air est sous une pression de 3 atmosphères. — MM. Arago et Dulong avaient démontré par l'expérience la loi de Mariotte jusqu'à la pression de 27 atmosphères, lorsque M. Despretz annonça que cette loi n'était rigoureusement exacte pour aucun gaz, et démontra son inexactitude pour l'acide sulfhydrique et pour l'ammoniaque. Cette inexactitude a été facilement vérifiée pour tous les gaz non permanents, c'est-à-dire pour tous ceux qui, par le froid et la pression, peuvent être réduits à l'état liquide; mais pour la démontrer à l'égard des gaz permanents, tels que l'air, il a fallu d'immenses précautions et le talent d'expérimentation de M. Regnault. — Quoi qu'il en soit, pour l'air, nous admettrons la loi de Mariotte comme rigoureusement vraie, l'erreur étant assez faible pour qu'on puisse la négliger.

E

D

C'

C

A

B

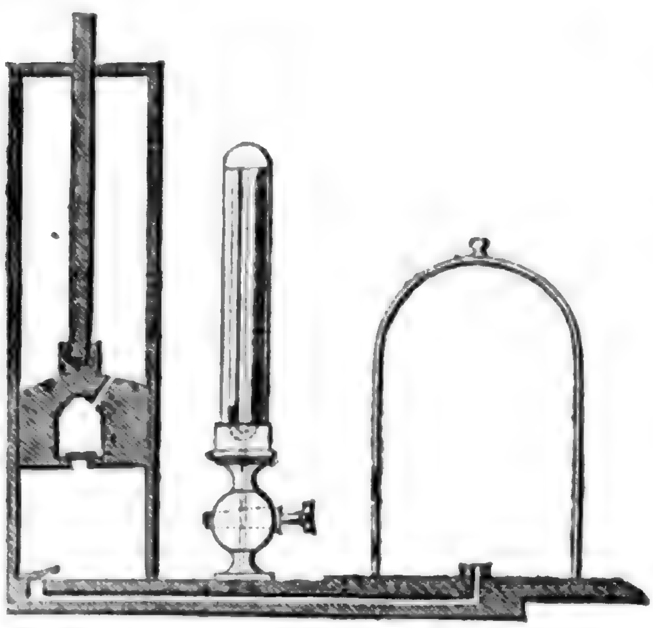


Reste à démontrer la loi de Mariotte pour les pressions moindres que la pression atmosphérique. On se sert à cet effet d'un baromètre à longue cuvette. Cet instrument se compose d'un tube barométrique plongeant dans un tube plus large, plein de mercure. On introduit dans le tube barométrique, rempli à l'avance de mercure, un peu d'air. On observe à la fois la hauteur du mercure dans un baromètre ordinaire, et dans ce baromètre contenant de l'air : soit h l'excès de la première sur la seconde; h exprimera la tension de l'air contenu dans le tube. Si on soulève le tube de manière à faire occuper à l'air dans le baromètre un espace double, la tension sera moitié moindre; et, en effet, l'excès de la hauteur du mercure dans le baromètre ordinaire sur la hauteur dans le tube qui contient l'air n'est plus que $\frac{h}{2}$, ce qui démontre la loi.



II. *Machines pneumatique et de compression.* — La machine

pneumatique a été inventée au XVII[e] siècle par l'Allemand Otto de Guericke : elle *sert à raréfier l'air* dans un ballon, sous une cloche, ou dans tout autre vase. Elle se compose essentiellement d'un corps de pompe communiquant à sa partie inférieure, au moyen d'un canal fermé par une soupape, avec le vase où l'on veut faire le vide (cette soupape s'ouvre de bas en haut), et d'un piston qui se meut dans le corps de pompe, et qui est muni aussi d'une soupape s'ouvrant, comme la première, de bas en haut. Voyons maintenant le jeu de la machine.



Supposons le piston au bas de sa course, et soulevons-le : l'air qui était dans le récipient vient remplir le corps de pompe en ouvrant la soupape; abaissons le piston, la soupape du corps de pompe se ferme, celle du piston s'ouvre, et l'air du corps de pompe ne rentre pas dans le récipient d'où il était sorti, mais va se perdre dans l'atmosphère. On recommence, et l'on comprend que chaque coup de piston enlève une portion de l'air du récipient. On se sert généralement aujourd'hui d'une machine pneumatique à deux corps de pompe, dont les deux pistons sont attachés aux extrémités d'un fléau mobile en son milieu. Avec une machine à un seul corps de pompe, on est obligé, vers la fin de l'opération, de faire un effort assez grand, puisqu'il faut vaincre la pression atmosphérique pour soulever le piston, tandis qu'avec deux corps de pompe marchant successivement, la pression de l'air sur l'un des pistons neutralise la pression de l'air sur l'autre, ce qui permet de soulever successivement chacun des deux pistons, sans autre effort que celui qui est nécessaire pour vaincre le frottement du piston contre le corps de pompe.—Un ingénieux mécanisme imaginé par M. Babinet, mais trop compliqué pour être expliqué ici, permet de faire le vide avec encore plus de facilité et d'exactitude.

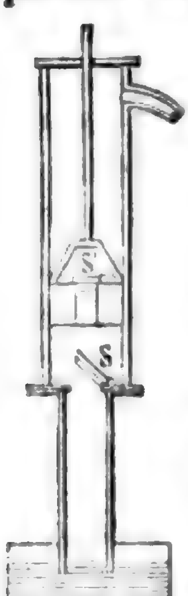
Pour s'assurer que le vide se fait sous le récipient, on a adapté à l'instrument, dans un tube qui communique avec le récipient, une *éprouvette* destinée à mesurer la pression de l'air qui y est contenu : c'est un petit tube en U, dont l'une des branches est ouverte et l'autre fermée; cette dernière est remplie de mercure. A mesure que l'on fait le vide, le mercure baisse dans la branche fermée et monte

dans l'autre. Si le vide était parfait, la hauteur du mercure serait la même dans les deux branches; mais comme on ne parvient jamais à obtenir complétement le vide, il y a toujours entre les deux colonnes une différence de quelques millimètres. On dit alors que le vide est fait à un, deux, trois millimètres. — La machine pneumatique est d'un usage continuel en physique, dans toutes les expériences où l'air joue un rôle.

La machine à compression *sert à condenser l'air :* son mécanisme est le même que celui de la machine pneumatique; seulement les soupapes s'ouvrent de haut en bas.

Quand le piston descend, il comprime l'air du corps de pompe, et le pousse dans le récipient en ouvrant la soupape qui communique avec cette partie de l'appareil; quand il remonte, l'air comprimé du récipient ferme la soupape du corps de pompe, et l'air extérieur, ouvrant la soupape du piston, remplit de nouveau le corps de pompe. Ordinairement le récipient d'une machine à compression est un vase métallique à parois assez fortes pour résister à plusieurs pressions. C'est au moyen d'une pompe à compression que l'on introduit l'acide carbonique dans l'eau, pour faire l'eau de Seltz artificielle.

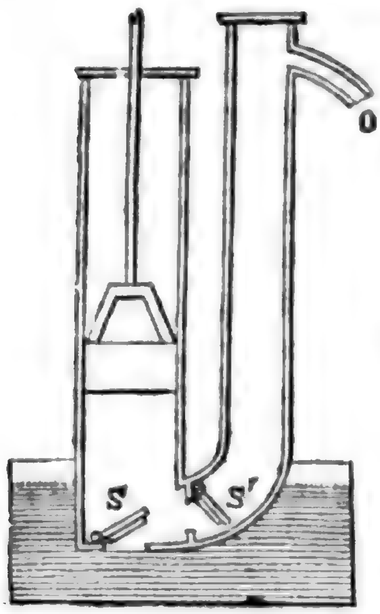
III. *Pompes en usage dans les arts.* — Les pompes en usage dans les arts sont : la *pompe aspirante*, la *pompe foulante*, la *pompe aspirante et foulante.*



Le mécanisme de la *pompe aspirante* est absolument le même que celui de la machine pneumatique: nous allons en expliquer le jeu. Soulevons le piston: la soupape S' se ferme par l'effet de la pression atmosphérique sur le piston; la soupape S, au contraire, s'ouvre par l'effet de la pression de l'air extérieur sur la surface de l'eau: l'eau monte dans le corps de pompe. Abaissons le piston: la soupape S se ferme, la soupape S' s'ouvre; l'eau passe au-dessus du piston. Soulevons de nouveau le piston, nous amènerons l'eau qui est au-dessus du piston jusqu'à l'orifice d'écoulement O, et l'eau remontera du réservoir dans le corps de pompe, et toujours de même.

Dans toute pompe aspirante il faut que la soupape du corps de pompe ne soit pas placée à plus de 10^m au-dessus du niveau de l'eau du réservoir; car, au delà de cette limite, l'eau ne monterait plus. Jusqu'au temps de Galilée, on disait que l'eau montait dans les corps de pompe parce que l'eau avait horreur du vide; et on était obligé d'avouer qu'elle n'en avait horreur que jusqu'à cette limite. On sait aujourd'hui que le poids de l'atmosphère ne peut faire équilibre qu'à une colonne de 10^m 30, environ. — Dans la pratique, on place en

général la soupape beaucoup plus bas. S'il est nécessaire d'aspirer l'eau à une hauteur de plus de dix mètres, on obvie à cette difficulté par un système de pompes qui agissent les unes sur les autres.



La *pompe foulante* se compose d'un corps de pompe plongeant dans l'eau, et fermé à sa partie inférieure par une soupape s'ouvrant de bas en haut, d'un canal latéral muni d'une soupape s'ouvrant de dedans en dehors, et d'un piston plein. Abaissons le piston : la soupape S se ferme, l'eau qui se trouve dans le corps de pompe est foulée dans le tuyau latéral et lancée à l'extérieur. Soulevons le piston : la soupape S′ se ferme, et empêche l'air extérieur d'entrer dans le corps de pompe ; la soupape S s'ouvre, et l'eau se met de niveau ; un nouveau coup de piston foule l'eau dans le tuyau, et ainsi de suite.

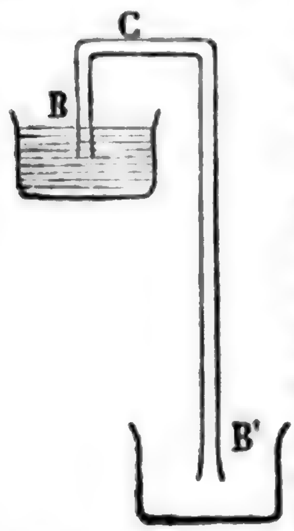
Dans la pompe foulante, le jet de l'eau n'est pas continu : l'addition d'un réservoir d'air au tuyau latéral rend ce jet continu. L'eau, par le jeu du piston, s'élève dans le réservoir, et commence par condenser l'air qui s'y trouve renfermé ; après quelques coups de piston, l'eau sort par l'orifice du tuyau ; et comme l'air presse continuellement sur la surface de l'eau contenue dans le réservoir, l'écoulement du liquide est continu, tandis que, dans la pompe foulante ordinaire, l'écoulement n'est produit que par l'abaissement du piston. La pratique apprend qu'il faut donner au réservoir à air une capacité égale à 23 fois environ celle de la partie du corps de pompe parcourue par le piston.

La *pompe aspirante et foulante* se compose d'un mécanisme semblable à celui de la pompe foulante ; seulement, le tuyau latéral et le corps de pompe sont au-dessus du niveau de l'eau. Les premiers coups de piston aspirent l'eau comme dans une pompe simplement aspirante ; le vide qui se forme entre le piston et le niveau de l'eau fait que la pression de l'air extérieur tient fermée la soupape du tuyau latéral. Lorsque l'eau est arrivée au niveau de cette soupape, le piston, en descendant, la force à s'ouvrir, et chasse l'eau dans le tuyau latéral : c'est alors une pompe foulante.

IV. *Du siphon.* — Le siphon est un tube recourbé à branches inégales. Il sert à transvaser les liquides. On plonge la branche la plus courte dans un liquide ; on *amorce* le siphon, c'est-à-dire qu'on remplit ce tube du liquide, et le liquide coule jusqu'à ce que l'ouverture de la branche la plus courte ne plonge plus dans le liquide.

Pour amorcer le siphon, on peut aspirer le liquide avec la bouche par la branche la plus longue ; mais si le tube est trop gros, ou si le

liquide est mauvais à boire, on bouche une des extrémités du tube, qu'on remplit alors du liquide; on bouche ensuite l'autre extrémité, et on renverse le tube dans le vase où se trouve le liquide; on n'a plus qu'à enlever les deux bouchons, le siphon est amorcé.



On explique ainsi l'écoulement du siphon. Supposons le tube plein : la pression atmosphérique s'exerçant également à la surface du liquide B et à l'ouverture de la grande branche B', il est évident que la partie BC du liquide contenu dans la petite branche du siphon fera équilibre à une quantité égale de liquide contenu dans la grande branche : le surplus tombera alors en vertu de la pesanteur; et le liquide étant remplacé à mesure et aussitôt qu'il s'écoule, l'écoulement est continu. — Il faut remarquer aussi que l'écoulement cesserait, si la veine liquide était assez large pour permettre à l'air de la rompre, et de venir se loger dans le coude du siphon.

VIII.

Qu'est-ce que le son? — Des moyens de le produire. — Quelle est la vitesse du son dans l'air? — Comment l'a-t-on déterminée?

Du son. — Le son est une impression produite sur l'organe de l'ouïe par les vibrations suffisamment rapides des corps élastiques. Ces *vibrations* mettent l'air en mouvement, y produisent des ondes sonores, qui, en venant frapper notre oreille, déterminent en nous la sensation du son.

Non-seulement l'air, mais tous les gaz, tous les liquides, les solides eux-mêmes, en un mot tous les corps élastiques, peuvent servir d'intermédiaires plus ou moins bons pour transmettre le son jusqu'à notre oreille; mais dans le vide il n'y a plus de son. On peut s'en assurer, en mettant en mouvement la sonnerie d'une pendule sous la machine pneumatique.

On distingue deux sortes de sons, les *bruits* et les *sons musicaux*. Un bruit est le résultat d'une vibration de peu de durée; un son musical est la succession non interrompue de bruits identiques, produite par une vibration de plus longue durée.

Parmi les causes qui produisent des sons musicaux, on peut citer la voix humaine; l'introduction de l'air dans certains tuyaux, comme

dans les instruments à vent; la vibration des tiges et des cordes élastiques que l'on produit, soit en les frottant avec un archet, soit en les pinçant ou en les frappant; le choc d'un fluide élastique, l'air par exemple, contre un obstacle; la percussion des cloches. Ce qui prouve bien, dans la percussion des cloches, que c'est à une vibration qu'il faut attribuer le bruit, c'est que si on laisse pendre sur la paroi extérieure une balle de sureau suspendue à un fil, la balle, pendant toute la durée du son, frappe la cloche, et s'en éloigne successivement.

Dans un son musical, il y a trois choses à considérer : la *hauteur* ou le *ton*, c'est-à-dire l'acuïté ou la gravité du son, l'*intensité* ou le volume, et le *timbre*. — L'acuïté tient à la rapidité des vibrations de l'instrument : plus il y a de vibrations faites dans une seconde, plus le son est aigu; la gravité est produite au contraire par la lenteur des vibrations. — Le volume ou l'intensité du son tient à la grandeur de l'instrument qui vibre, ou à l'énergie avec laquelle on le fait vibrer. — Le timbre est dû à des causes encore mal définies : c'est la qualité que donne chaque instrument au son qu'il fait entendre. Ainsi il existe une différence appréciable entre la même note exécutée sur le hautbois ou sur la flûte.

Vitesse du son dans l'air. — Ce n'est souvent que plus d'une minute après avoir vu l'éclair que l'on entend le tonnerre, ce qui prouve que la vitesse du son est loin d'être aussi grande que celle de la lumière.

En 1738, les membres de l'Académie des sciences mesurèrent la vitesse du son dans l'air. Ayant mis d'accord d'excellents chronomètres, ils s'établirent les uns à Montmartre, les autres à Montlhéry. Les observateurs de Montmartre mesuraient au moyen des chronomètres le temps qui s'écoulait entre la lueur et le bruit d'un coup de canon tiré à Montlhéry; ceux de Montlhéry faisaient la même observation pour les coups tirés à Montmartre. Enfin des observateurs, placés entre ces points extrêmes, calculaient successivement le temps compris entre l'éclair et le bruit des coups tirés à Montmartre et à Montlhéry. En comparant ces temps aux distances, ils reconnurent que tous les sons, faibles ou forts, graves ou aigus, quelle que soit la direction du vent, se transmettent avec la même vitesse, et que cette vitesse, à la température ordinaire, est d'environ 337 mètres à la seconde.

Ce qui prouve le mieux que les sons graves ou aigus, forts ou faibles, ont la même vitesse, c'est que les sons d'un air que l'on entend au loin se succèdent dans le même ordre et avec la même mesure que si l'on était tout près du musicien. Sans cela, il n'y aurait point d'harmonie possible.

La température influe sur la vitesse du son par l'effet de la raré-

faction ou de la condensation de l'air : à 0° il ne parcourt que 331 mètres par seconde.

L'onde sonore se propage sphériquement autour du point d'où le son est parti, et conserve toujours la forme et la vitesse qu'elle avait d'abord ; mais son intensité diminue de plus en plus jusqu'au moment où le son disparaît tout à fait.

La transmission du son est beaucoup plus rapide dans les liquides et dans les solides que dans les gaz. La vitesse de transmission dans l'air étant 1, elle devient 4,50 dans l'eau et 10,50 dans le cuivre.

IX.

Que se passe-t-il dans les corps qui s'échauffent ou se refroidissent?

Thermomètre. — Substances employées à sa construction. — Description et construction des thermomètres. — Leur graduation. — Échelle de Réaumur et échelle centigrade. — Rapport de ces échelles. — Déplacement du zéro, et moyen de corriger l'erreur qui en résulte.

I. Quand un corps s'échauffe, son volume augmente, il y a *dilatation ;* quand un corps se refroidit, son volume diminue, il y a *contraction ;* dans ces deux cas la densité du corps varie. — La nature d'un corps ou la disposition de sa surface influent sur son échauffement ou son refroidissement. Ainsi un corps s'échauffe ou se refroidit moins vite si sa surface est polie et brillante, que si elle est noircie ou hérissée d'aspérités.

La chaleur a un autre genre d'action sur les corps ; elle les fait changer d'état.

Ainsi, si l'on chauffe de la glace, cette glace se fond en eau. Si l'on chauffe suffisamment cette eau, elle se réduit en vapeur. Si l'on refroidit cette vapeur, elle se condense à l'état d'eau, qui, refroidie plus fortement, donne de la glace.

II. *Thermomètre.* — Le thermomètre (de θερμός, chaleur) est un instrument qui sert à apprécier la température des corps, c'est-à-dire à reconnaître si un corps est plus chaud qu'un autre ; s'il faut le chauffer ou le refroidir, pour le rendre propre à tel ou tel usage : cet instrument est fondé sur la dilatation des corps par la chaleur.

Les thermomètres dont on se sert le plus ordinairement sont les thermomètres à *mercure*, et les thermomètres à *alcool* coloré. — On emploie aussi quelquefois, dans la construction des thermomètres, le

sulfure de carbone; l'*air* ou le *gaz* pour les thermomètres à gaz; et les *métaux* pour les pyromètres (1).

Description et construction des thermomètres. — Le thermomètre à mercure se compose d'un tube de verre capillaire, soudé à un réservoir de verre cylindrique. Sur le tube sont tracées des divisions. Le réservoir et une portion du tube sont remplis de mercure. La chaleur augmentant le volume du mercure plus qu'elle n'augmente la capacité du verre qui le contient, à mesure que la température s'élève le mercure occupe une plus grande étendue du tube.

Le tube étant capillaire, il faut employer un artifice particulier pour faire entrer le mercure dans le réservoir. On chauffe le réservoir, encore vide, avec une lampe à esprit-de-vin, et l'on plonge l'extrémité ouverte du tube dans du mercure; puis on laisse refroidir le réservoir. L'air du réservoir se refroidissant, se contracte, et le mercure, poussé par la pression de l'atmosphère, s'élève dans le tube et gagne le réservoir. On chauffe alors le mercure dans le réservoir; la vapeur mercurielle entraîne l'air à l'extérieur. On plonge de nouveau le tube dans le mercure. Le réservoir se refroidit, la vapeur se condense, et le mercure s'élance dans le réservoir comme dans un tube où l'on aurait fait le vide. Cette fois le réservoir et le tube sont remplis de mercure. On expose l'appareil à une température supérieure à celles que l'on veut estimer. Quand tout le mercure en excès est parti, on ferme le tube à la lampe à émailleur; le thermomètre est construit; reste à le graduer.

Graduation. — La graduation consiste à déterminer deux hauteurs où le mercure s'élève dans le tube dans des circonstances faciles à reproduire, à diviser l'intervalle entre ces points en un certain nombre de divisions ou degrés, et à prolonger la division au-dessus et au-dessous de l'échelle ainsi formée. — Il faut donc trouver deux circonstances de température faciles à reproduire toujours les mêmes. On a choisi la fusion de la glace et l'ébullition de l'eau, parce que la colonne du thermomètre reste stationnaire dans la glace fondante pendant tout le temps de la fusion, et stationnaire aussi dans l'eau bouillante pendant tout le temps de l'ébullition. On plonge donc successivement le thermomètre dans un vase rempli de glace

(1) Un *pyromètre* (de πῦρ, feu) est un instrument qui sert à mesurer des chaleurs trop intenses pour être appérciables aux thermomètres. Le *pyromètre de Vegwood* est fondé sur le retrait qu'éprouve l'argile lorsqu'elle est exposée à une forte chaleur. Il se compose de deux règles métalliques placées sur un plateau de cuivre, et laissant entre elles une rainure plus large à une extrémité qu'à l'autre; cette rainure est divisée en 240 degrés, le 0° correspondant à l'ouverture la plus large. Des prismes d'argile, séchés à une chaleur de 800°, et ne pouvant entrer dans la rainure au delà du zéro, sont exposés à la chaleur qu'on veut mesurer. Ils éprouvent alors un certain retrait; et, présentés de nouveau à la rainure, ils avancent jusqu'à un certain degré, et d'autant plus qu'ils ont subi une plus forte température.

fondante, puis dans un bain d'eau bouillante, et on observe avec soin les deux points où s'arrête le mercure. Ces deux points une fois marqués, on divise la longueur comprise entre eux en 100 parties ou en 80, selon que l'on veut faire usage de l'*échelle centigrade* ou de l'*échelle de Réaumur*. Cette division peut se faire sur le verre même du thermomètre au moyen d'un diamant, ou sur une plaque de métal placée à côté du tube, sur une même planchette. On appelle 0 le point de la glace fondante; pour les degrés inférieurs, on les compte à partir de 0 en les faisant précéder du signe moins (—), ou en ajoutant ces mots : au-dessous de zéro.

Rapport entre les échelles de Réaumur et centigrade. — Dans l'échelle de Réaumur, la température de l'eau bouillante est 80°; dans l'échelle centigrade, elle est 100°. Il suit de là que : 100 degrés centigrades valent 80 degrés Réaumur, ou, un degré centigrade vaut $\frac{4}{5}$ d'un degré Réaumur, et un degré Réaumur $\frac{5}{4}$ d'un degré centigrade.

Si l'on dit donc que la température marquée par le thermomètre de Réaumur est 28°, la température marquée par le thermomètre centigrade sera $\frac{28 \times 5}{4}$ ou 35°.

Les Anglais et les Allemands font usage d'un thermomètre dit *de Fahrenheit*, où le 0° correspond à —20° du thermomètre centigrade : c'est le degré de froid obtenu par un mélange de glace et de sel marin. De ce zéro à la température de l'eau bouillante, le thermomètre de Fahrenheit compte 212°, dont 32 au-dessous de 0° centigrade et 180 au-dessus. Il en résulte qu'un degré Fahrenheit vaut les $\frac{100}{180}$ ou les $\frac{5}{9}$ d'un degré centigrade, et les $\frac{80}{180}$ ou les $\frac{4}{9}$ d'un degré Réaumur.

Déplacement du zéro ; *erreur qui en résulte.* — Le verre, quand il a été fortement chauffé, subit une espèce de trempe. Il se contracte peu à peu, et au bout d'un an à peu près arrive à son maximum de contraction. On comprend qu'à mesure que le verre se contracte, sa capacité diminue, et le zéro réel s'élève au-dessus du zéro marqué sur la tige. Cette action lente, qui fait varier la position du zéro quelquefois de plus d'un degré, pourrait amener beaucoup d'erreurs. Pour les corriger, il faut, quand on veut faire une série d'expériences, plonger l'instrument dans de la glace fondante. Si le niveau du mercure est au zéro, l'appareil est en bon état; sinon, on marque le point du tube où est le point 0, et on détermine où est le point 100. On divise par 100 le nombre des degrés marqués sur le verre compris entre ces deux points, et l'on a ainsi la valeur du nouveau degré au moyen de l'ancien, ce qui permet de rectifier les lectures.

— L'alcool est moins cher que le mercure, et reste liquide à une température bien inférieure à celle de la solidification du mercure; d'un autre côté, l'alcool entre en ébullition à 75°, tandis que le mercure ne bout qu'à 360°; on comprend donc que l'on se servira du ther-

momètre à alcool pour les températures très-basses, du thermomètre à mercure pour les températures élevées. Pour les usages qui, dans les températures que peuvent donner les deux thermomètres, n'exigent pas une grande précision, on emploiera l'alcool comme moins cher. Ainsi, c'est avec des thermomètres à alcool rougi par de l'orseille que l'on détermine la température des bains, des serres, des appartements.

Une difficulté se présente dans la graduation du thermomètre à alcool; le point 100 n'existe pas. On détermine le point 0 comme dans le thermomètre à mercure : puis on plonge et on agite le thermomètre à alcool dans un vase plein d'eau, à une température que détermine un bon thermomètre à mercure plongé dans l'eau. On marque ce point, et on divise l'intervalle entre ce point et 0 en autant de divisions que le thermomètre à mercure marque de degrés; cela s'appelle graduer par comparaison.

X.

Qu'entend-on par chaleur rayonnante? — Comment s'établit l'équilibre de température entre les corps à distance? — Indiquer les principales expériences qui prouvent que la chaleur traverse certains corps sans les échauffer.

Qu'entend-on par pouvoir rayonnant et pouvoir absorbant des corps, et comment les déterminer? — Comment prouve-t-on que la chaleur se réfléchit? — Quelles sont les lois de la réflexion?

I. *Chaleur rayonnante.* — On entend par chaleur rayonnante la chaleur que les corps émettent continuellement et en tous sens.—Une boule de fer chauffée au rouge échauffe non-seulement les corps et l'air en contact immédiat avec elle, mais aussi des corps placés à des distances assez considérables. Cette action à distance est due à des rayons de chaleur que tout corps chaud envoie dans toutes les directions, comme un corps lumineux envoie des rayons de lumière. Ces rayons de chaleur vont en ligne droite, et avec une extrême rapidité. La vitesse de propagation de la chaleur rayonnante est aussi grande que celle de la lumière; en effet, le premier rayon de lumière qui nous arrive quand le soleil paraît à l'horizon est un rayon chaud. — En se propageant la chaleur rayonne, se divise, et par conséquent s'atténue; ce décroissement a lieu proportionnellement au carré de la distance au point rayonnant.

La chaleur se réfléchit comme la lumière; en effet, si par un trou percé dans le volet d'une fenêtre on fait arriver un faisceau de lu-

mière solaire, et que ce faisceau rencontre un miroir, il se dévie de sa direction suivant certaines lois. La chaleur rayonnante suit les mêmes lois; car les rayons lumineux, après cette réflexion, sont encore chauds. Lorsque nous traiterons de la lumière, nous énoncerons les lois communes de la réflexion des rayons lumineux et calorifiques (voy. n° XXIII).

Équilibre de température. — L'équilibre de température des corps à distance s'établit par un échange de chaleur. Plus un corps est chaud, plus dans un même temps il lance de chaleur dans toutes les directions. Un corps à 100° envoie donc plus de chaleur à un corps à 0° qu'il n'en reçoit de lui; aussi la température du premier va en diminuant, et celle du second en augmentant, jusqu'à ce qu'ils aient atteint la même température. Alors la perte est égale des deux côtés; le gain est aussi égal, et l'équilibre de température est permanent.

Expériences qui prouvent que la chaleur traverse certains corps sans les échauffer. — Quand, entre une boule de fer chauffée au rouge et un thermomètre, on interpose un écran de verre, l'impression de la chaleur de la boule se fait sentir à travers le verre, et le thermomètre monte. On allume de l'amadou en faisant passer les rayons solaires à travers un verre lenticulaire qui les concentre. — On pourrait croire que la boule échauffe le verre, et que celui-ci à son tour échauffe le thermomètre. Le raisonnement et diverses expériences démontrent la fausseté de cette supposition. Ainsi, pour que le verre échauffât le thermomètre, il faudrait qu'il fût plus chaud que lui, d'après la loi de l'échange des températures. Devant un thermomètre à 10°, dans une enceinte à 10°, faisons couler une nappe d'eau à 10°, et plaçons devant cette nappe d'eau, qui continuellement se renouvelle, un boulet chauffé au rouge; le thermomètre monte quelquefois jusqu'à 20°; or il ne peut s'échauffer au moyen de cette eau, qui n'a pas le temps de s'échauffer elle-même; il faut donc admettre que la chaleur rayonnante traverse certains corps, comme la lumière traverse les corps diaphanes. — Ces corps qui se laissent traverser plus ou moins facilement par la chaleur, ont été appelés corps *diathermanes*. Parmi les corps diathermanes, il faut remarquer surtout le *sel gemme*, qui, en lames de 2 à 40 millimètres d'épaisseur, laisse passer presque toute la chaleur qui se présente à sa surface (92 pour 100). On appelle au contraire *athermanes* les corps qui ne laissent pas passer la chaleur.

II. *Pouvoir rayonnant et pouvoir absorbant.* — On appelle pouvoir rayonnant ou émissif d'un corps, la plus ou moins grande quantité de chaleur qu'il émet dans un temps donné, étant maintenu à la même température. L'expérience suivante prouve que ce pouvoir rayonnant dépend de la nature de la surface.

On prend un cube en cuivre; on polit une des faces latérales, on en

argente une autre, on couvre la troisième de noir de fumée, et enfin on laisse la quatrième terne. En face du cube on met un thermomètre différentiel (1), qui donne les excès de température de la partie exposée au rayonnement du cube sur la température ambiante, et l'on observe des excès de température très-différents, suivant que l'on présente au thermomètre telle ou telle face du cube. On prend ces excès pour mesure du pouvoir rayonnant, non du cube (la nature du corps chaud n'a pas d'influence), mais du corps qui recouvre sa surface. C'est ainsi que l'on a trouvé que, si le pouvoir émissif du noir de fumée était représenté par 100, celui du cuivre était environ 12, et celui de l'argent poli, 3.

La surface d'un corps ne laisse pas pénétrer à l'intérieur toute la chaleur qui vient la frapper. On appelle *pouvoir absorbant* de la substance qui compose cette surface, la portion plus ou moins grande de la chaleur incidente qu'elle laisse pénétrer. Le noir de fumée a un pouvoir absorbant absolu, c'est-à-dire qu'il laisse pénétrer dans le corps qu'il recouvre toute la chaleur incidente. On représente par 100 son pouvoir absorbant. L'expérience et le raisonnement démontrent que le pouvoir absorbant d'un corps est égal à son pouvoir émissif. On peut se demander ce que devient la chaleur que la surface ne laisse pas pénétrer. Elle est réfléchie par cette surface, et l'on appelle *pouvoir réfléchissant* d'une substance la portion de la chaleur incidente qu'elle réfléchit. On comprend facilement que puisque la chaleur absorbée, augmentée de la chaleur réfléchie, forme toute la chaleur incidente, il n'y a qu'à retrancher de 100 le pouvoir absorbant pour avoir le pouvoir réfléchissant.

XI.

Qu'entend-on par conductibilité des corps pour la chaleur? — Tous les corps ont-ils la même faculté conductrice?

Prouver que tous les corps se dilatent par la chaleur. — Comment détermine-t-on leur dilatation? — Se dilatent-ils uniformément?

Qu'est-ce que le pendule compensateur?

Qu'entend-on par maximum de densité de l'eau, et à quelle température apparaît-il?

I. *Conductibilité.* — On entend par *conductibilité* la propriété qu'ont les corps de transmettre de proche en proche à toutes leurs

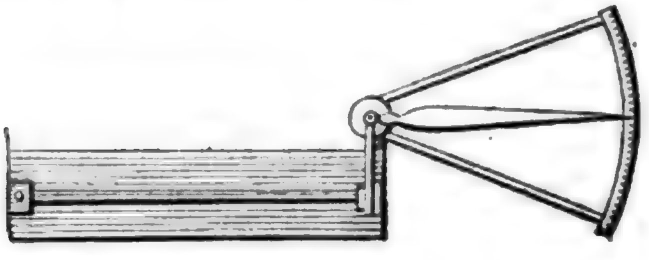
(1) On appelle *thermomètre différentiel* un instrument qui se compose d'un tube en U, dont chaque branche est terminée par une boule. Une de ces boules étant chauffée, l'air de son intérieur se dilate, et chasse vers l'autre boule une petite colonne d'acide sulfurique coloré.

parties la chaleur qu'ils ont reçue à l'un de leurs points. — Ainsi, quand on chauffe une barre de fer d'une certaine longueur par une de ses extrémités, la chaleur se propage dans toute la barre ; une couche échauffée échauffe la suivante, qui en échauffe une troisième. La température va en diminuant depuis l'extrémité mise en contact avec le foyer jusqu'à l'extrémité opposée.

Tous les corps ne conduisent pas également bien la chaleur ; et tandis que l'on ne peut tenir longtemps à la main, sans se brûler, un des bouts d'une barre de fer de deux pieds de long, quand l'autre est dans un foyer ardent, on peut tenir impunément une baguette de verre à un pouce du point où on la fond au chalumeau. Les corps les meilleurs conducteurs sont les *métaux*. Au contraire, le *bois sec*, le *charbon*, les *substances pierreuses*, les *tissus*, les *soies*, etc., conduisent mal la chaleur. Les *liquides* et les *gaz* (l'*eau* et l'*air*, par exemple) sont les plus mauvais conducteurs. S'il suffit de chauffer le fond d'un vase rempli d'eau pour échauffer toute la masse, cela tient uniquement à ce que les couches de liquide, devenant moins denses en s'échauffant, s'élèvent, et déterminent dans la masse un courant qui renouvelle constamment l'eau en contact avec le fond du vase. Mais si l'on chauffait la masse d'eau par la surface supérieure, par exemple au moyen d'un second vase superposé sur le premier, et où l'on ferait circuler de l'eau bouillante, la chaleur ne se propagerait que lentement dans l'eau du premier vase.

II. *Dilatation.* — Tous les corps se dilatent par la chaleur. Ainsi un bouchon de métal, qui à la température ordinaire entre à frottement dans une ouverture quelconque, n'y peut plus entrer après qu'il a été chauffé ; la chaleur élève d'une manière sensible la colonne de mercure ou d'alcool dans le tube d'un thermomètre ; enfin, si l'on approche du feu une vessie à moitié remplie d'air, elle se gonfle bientôt par l'effet de la dilatation.

Les méthodes qui servent à déterminer les dilatations des corps diffèrent selon qu'il s'agit d'un corps solide, liquide ou gazeux.



Dilatation des solides. — Pour trouver de combien s'allonge une barre métallique quand on passe d'une température à une autre plus élevée, on se sert de l'appareil suivant. On place la barre dans un bain à la première température, et l'on s'arrange de manière qu'elle heurte par un bout contre un obstacle fixe, et par l'autre contre la plus courte branche d'un levier à deux branches rectangulaires. Supposons qu'à la première température la plus longue branche du levier soit dans la direction de la barre, comme le repré-

sente la figure; on porte le bain à la seconde température : la barre s'allonge, et l'extrémité de la plus longue branche du levier décrit un arc de cercle. Connaissant le rapport des longueurs de la grande et de la petite branche, et sachant l'arc décrit par l'extrémité de la grande, on peut calculer aisément l'allongement de la barre métallique.

On a remarqué que l'accroissement de la longueur d'une barre métallique portée de 0° à 200° est double de l'allongement qu'elle éprouve quand on la porte de 0° à 100°. On en a conclu que la dilatation des métaux est *uniforme*, et l'on a appelé *coefficient de dilatation* d'un métal la fraction de sa longueur à 0°, dont il s'allonge quand la température s'élève d'un degré. — Toutefois si un métal se dilate uniformément à tous les degrés, il ne s'ensuit pas que tous les métaux, et en général que tous les solides aient le même coefficient de dilatation. Le fer se dilate de 0,0011 de son volume par degré, l'or de 0,0015, le cuivre de 0,0018, le verre de 0,0009, etc.

Dilatation des liquides.—Maximum de densité de l'eau. — Pour les corps liquides, la dilatation n'est pas uniforme comme pour les corps solides; ainsi, si l'on forme un thermomètre à eau qui s'accorde avec un thermomètre à mercure pour les points 0° et 50°, ils ne seront d'accord pour aucun point intermédiaire; et comme tous les métaux augmentent de longueur proportionnellement aux accroissements de température marqués par le thermomètre à mercure, on en conclut que la dilatation du mercure est uniforme, et que celle de l'eau ne l'est pas.

L'eau présente une particularité remarquable. Un liquide augmente généralement de volume à mesure qu'il s'échauffe; l'eau fait exception à cette règle.

Construisons un thermomètre à eau, absolument comme on construit un thermomètre à alcool; plongeons-le dans un bain à 15° environ, refroidissons successivement ce bain par l'addition de petits morceaux de glace fondante, et comparons la marche de ce thermomètre à eau à celle d'un bon thermomètre à mercure. Tous les deux commencent à descendre; mais, au moment où le thermomètre à mercure marque 4°, le niveau de l'eau s'arrête, et remonte peu à peu jusqu'à 0°. Ainsi l'eau à 4° est plus dense que l'eau à 0°. C'est ce qu'on appelle le *maximum de densité* de l'eau. Cette température est importante à connaître, parce que c'est le poids d'un centimètre cube d'eau distillée et ramenée à son maximum de densité, c'est-à-dire à 4°, que l'on a pris pour unité de poids.

Nous remarquerons aussi que, comme les solides, tous les liquides n'ont pas le même coefficient de dilatation.

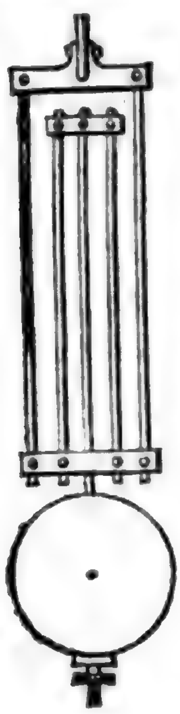
Dilatation des gaz. — Si la dilatation des liquides n'est pas uniforme, il n'en est pas de même de celle des gaz. On détermine la dila-

tation des gaz en se servant d'un thermomètre à gros réservoir, que l'on remplit du gaz dont on s'occupe, et en séparant ce gaz de l'air atmosphérique par un index en mercure. On peut remarquer que si un thermomètre ainsi construit s'accorde avec un thermomètre à mercure à 0° et à 100°, ces deux thermomètres sont d'accord pour tous les points intermédiaires.

Tous les gaz ont à peu près le même coefficient de dilatation. Le coefficient de l'air est de 0°,00366. Ainsi un litre d'air à 0°, élevé à la température de 1°, occupe 1^{l},00366, et à 100°, 1^{l},366.

Tout ce que nous venons de dire s'applique à la dilatation en longueur, ou *dilatation linéaire*. La *dilatation en surface* est le double de la dilatation linéaire, et la *dilatation en volume* ou *cubique* en est le triple.

III. *Du pendule compensateur.* — Supposons un pendule formé d'une boule ou d'un disque de cuivre, à l'extrémité d'une tige de fer. Par l'effet de la chaleur, ce pendule s'allonge ; par celui du froid, il diminue de longueur; et comme la durée de l'oscillation varie avec la longueur, il ne peut servir pour battre des temps égaux. Pour remédier à cet inconvénient, on a imaginé le *pendule compensateur*. Ce pendule peut se construire de différentes manières : il se compose ordinairement, comme le représente la figure ci-contre, d'une tige d'acier qui porte, non pas le disque, mais une barre horizontale de cuivre, sur laquelle s'élèvent deux tiges de cuivre qui supportent une traverse, à laquelle est fixé, au moyen d'une barre d'acier, le disque de cuivre. La chaleur allonge les tiges d'acier, et tend à allonger le pendule ; mais elle dilate aussi les tiges verticales de cuivre, qui, par leur allongement en sens inverse de celui de l'acier, tendent à relever le disque. Le cuivre ayant un plus grand coefficient de dilatation que l'acier, on comprend qu'en proportionnant les longueurs des tiges des deux métaux, on rend la longueur du pendule invariable.



XII.

Quels sont les phénomènes que présentent les corps en changeant d'état? — Quels sont les principaux procédés employés pour produire ce changement?

Qu'est-ce que le calorique sensible et le calorique latent? — Qu'entend-on par unité de chaleur? — Quelle est la quantité de chaleur nécessaire pour faire passer la glace de l'état solide à l'état liquide?

I. *Changement d'état des corps.—Calorique sensible et calorique latent. — La température des corps reste constante pendant tout le temps qu'ils passent d'un état à un autre.* Ainsi lorsqu'un morceau de glace fond naturellement par l'action de la température extérieure, et même lorsque l'on met le vase où cette glace fond sur un fourneau allumé, on remarque que l'eau résultant de la fusion reste comme la glace qui fond à la température de 0°, tant que toute la glace n'est pas fondue. De même, quand on fait bouillir de l'eau, cette eau marque 100° tant que dure l'ébullition, et la vapeur qui sort de cette eau est aussi à 100°. La chaleur incessamment fournie par le foyer n'a donc servi qu'à changer, dans la première expérience, la glace en eau, et, dans la seconde, l'eau en vapeur. Qu'est devenue cette chaleur? A-t-elle été absorbée par la glace devenue eau, par l'eau devenue vapeur? ou bien s'est-elle perdue dans l'air après avoir produit le changement d'état? L'expérience suivante va nous l'indiquer.

Faisons bouillir un litre d'eau dans un ballon, et ajoutons à ce ballon un tube recourbé, plongeant dans un vase contenant 5 litres d'eau. Toute l'eau du ballon se convertit successivement en vapeur, et va se condenser dans l'eau du vase. On remarque qu'avant que toute l'eau du ballon soit réduite en vapeur, les 5 litres d'eau du vase sont en ébullition. Ainsi un litre d'eau, réduit en vapeur, suffit, en se condensant, pour porter à l'ébullition 5 litres d'eau. On en conclut qu'un litre d'eau en vapeur contient beaucoup plus de chaleur qu'un litre d'eau liquide; et comme cette chaleur ne se manifeste point à l'extérieur, et n'a aucune action sur le thermomètre, on l'a appelée *chaleur latente* ou *calorique latent.* — Au contraire, la chaleur émise par le corps et agissant sur le thermomètre a reçu le nom de *chaleur* ou *calorique sensible.*

Ainsi, les corps contiennent de la chaleur non appréciable au thermomètre. Le rôle de cette chaleur est facile à concevoir.

Nous savons qu'entre les molécules des corps s'exercent deux actions: l'une, attractive, due à la cohésion; l'autre, répulsive, due

au calorique. L'absorption de chaleur des corps solides en fusion sert à maintenir leurs molécules à l'état liquide ; l'absorption du calorique latent de vaporisation sert à maintenir les molécules dans cet état de répulsion qui constitue un gaz.

Lorsqu'un corps passe de l'état gazeux à l'état liquide, il abandonne cette chaleur, qui de latente devient sensible, comme nous l'avons vu dans l'expérience précédente. — Au contraire, lorsqu'un solide passe à l'état liquide, ou qu'un liquide passe à l'état gazeux, il y a production de froid, parce que le corps enlève à tout ce qui l'entoure le calorique qu'il a besoin d'absorber; ce calorique passe alors de l'état sensible à l'état latent.

II. *Procédés employés pour produire les changements d'état des corps.* — Tout le monde sait que, pour liquéfier un corps solide, pour vaporiser un corps liquide, on emploie la *chaleur :* nous ne nous y arrêterons donc pas. Mais, pour liquéfier les vapeurs et solidifier les liquides, les procédés ne sont pas aussi simples. Tous les liquides connus se solidifient par un *refroidissement* plus ou moins intense. Nous indiquerons plus loin (voy. n° xv) les différents moyens qu'on emploie pour produire le froid artificiel ; le froid naturel suffit pour solidifier quelques liquides, l'eau, par exemple. — C'est aussi par le refroidissement que l'on liquéfie les vapeurs. Parmi les gaz connus, il en est quelques-uns, comme le chlore, l'ammoniaque, et en général les gaz très-solubles, que l'on peut liquéfier par le refroidissement.

D'autres peuvent être liquéfiés par une *haute pression*. Pour y parvenir, on se sert d'un tube recourbé, fermé à une extrémité. On met dans une partie du tube une des substances qui, par leur réaction, produisent ce gaz; dans une autre on met l'autre substance; on ferme le tube à la lampe, et on agite le tube de manière à mêler les deux substances : le gaz se produit; et si le verre est assez résistant, ce gaz peut exercer sur lui-même une pression assez forte pour se liquéfier.

Par un moyen analogue à celui-ci, on est parvenu à liquéfier, à solidifier même un grand nombre de gaz, entre autres l'acide carbonique. — L'hydrogène, l'azote, l'oxygène, et par suite l'air, mélange de ces deux derniers gaz, n'ont encore pu être liquéfiés par aucun moyen.

III. *Unité de chaleur. Fusion de la glace.* — Un kilogramme de glace et un kilogramme d'eau à la température de 79°, mêlés ensemble, donnent deux kilogr. d'eau à 0°; c'est-à-dire qu'un kilogr. d'eau, pour passer de l'état solide à l'état liquide, absorbe autant de chaleur qu'il en faudrait pour élever un kilogr. d'eau de 0° à 79°, ou 79 kilogr. d'eau de 0° à 1°; et comme on appelle *unité de chaleur* la quantité de chaleur nécessaire pour élever un kilogr. d'eau de 0° à 1°, on dit que la chaleur de fusion de la glace = 79°.

XIII.

Quelle est la force élastique des vapeurs que produisent les liquides lors de leur ébullition sous la pression de l'atmosphère? — Comment pourrait-on trouver la force élastique d'une vapeur, à une température inférieure ou supérieure à celle de l'ébullition du liquide qui l'a produite?—Quelles sont les causes qui influent sur la quantité de vapeur contenue dans un espace donné, vide ou plein d'air?

Lois des mélanges des gaz et des vapeurs.

1. *Force élastique des vapeurs.*— Lors de l'ébullition d'un liquide à l'air libre, il se produit au fond du vase des bulles pleines de vapeur qui viennent crever à la surface. La vapeur contenue dans ces bulles supportant, sans se condenser, la pression de l'air qui est audessus, a une force élastique nécessairement égale à cette pression, c'est-à-dire égale à la pression de l'atmosphère (1).

Les principales causes qui influent sur la quantité de vapeur contenue dans un espace donné, vide ou plein d'air, sont l'espace à saturer, la température de la vapeur, la masse du liquide soumis à la vaporisation.

Les vapeurs, comme les gaz, se dilatent par la chaleur, se contractent par le froid, acquièrent une tension d'autant plus faible qu'on offre à la même quantité de vapeur un espace plus grand; mais elles ne sont pas susceptibles d'une contraction indéfinie. A chaque température, il existe pour chaque liquide une tension que sa vapeur ne peut dépasser; cette tension est ce qu'on appelle la force élastique de la vapeur à cette température. On dit alors que la vapeur est à saturation, parce que toute compression nouvelle, ne pouvant augmenter la force élastique, liquéfie une partie de la vapeur.

Vapeurs dans le vide. — Lorsque dans un espace vide, le vide barométrique par exemple, on fait passer une goutte d'un liquide vaporisable, *il se vaporise immédiatement;* et s'il y a assez de liquide pour saturer de vapeur tout cet espace, cette saturation se fait instantanément. On reconnaît que l'espace vide est saturé, dès qu'il reste du liquide non vaporisé. Lorsque la vapeur n'est pas à saturation, elle suit la loi de Mariotte, c'est-à-dire que sa tension est proportionnelle à sa densité, et, par suite, inversement proportionnelle à son volume, tant que la température ne varie pas.

Vapeurs dans l'air. — Dans l'air ou dans tout autre gaz, un li-

(1) On entend par *vaporisation* la production rapide de la vapeur par l'action d'une chaleur artificielle, et par *évaporation* la réduction lente et même insensible d'un liquide à l'état de vapeur par la seule action de l'air extérieur.

quide *ne produit pas instantanément* toute la vapeur qu'il peut produire; mais quand l'espace est saturé de vapeurs, on remarque que, quelle que soit la tension du gaz, quelle que soit sa nature, il faut toujours la même quantité de vapeur pour le saturer, et que cette quantité est égale à celle qui est nécessaire pour saturer le même espace vide de tout corps pondérable.

On peut employer plusieurs méthodes pour trouver la force élastique d'une vapeur à une température inférieure ou supérieure à celle de l'ébullition du liquide qui l'a produite.

Première méthode. — Quand un liquide bout à l'air libre, la tension de la vapeur que produit ce liquide est égale à la pression de l'atmosphère qui pèse sur lui. — Si l'on fait bouillir ce liquide dans un vase clos, sous la pression de l'air condensé au moyen d'une pompe à compression, ou dilaté au moyen de la machine pneumatique, le raisonnement qui a servi à prouver la loi que nous venons de citer montrerait que, dans ce cas, la vapeur produite pendant l'ébullition aurait une tension égale à la pression de l'atmosphère artificielle qui pèse sur ce liquide. En outre, la vapeur qui se forme pendant l'ébullition étant dans des bulles vides de tout autre fluide pondérable, est nécessairement à son maximum de tension; donc, et c'est là le principe de la première méthode, sa tension, mesurée par la pression de l'atmosphère qui pèse sur le liquide, est la force élastique de la vapeur, à la température à laquelle a lieu l'ébullition sous cette pression.

Il suffit donc de faire varier la pression de manière à faire bouillir le liquide à toutes les températures auxquelles on veut connaître la force élastique de sa vapeur, et de construire une table où les forces élastiques soient en regard des températures d'ébullition correspondantes. On voit ainsi que la force élastique d'une vapeur croît avec la température, mais beaucoup plus rapidement.

Le tableau suivant donne une idée de la rapidité avec laquelle croît la tension de la vapeur d'eau :

Température.	*Force élastique.*
100°	1 atmosphère.
112, 2	1 ½
145, 4	4
177, 1	9
200, 5	15
209, 4	18
224, 2	24
265, 9	50

Si l'on réfléchit qu'une atmosphère est une pression égale par centimètre carré à 1033 grammes, ce qui fait que de la vapeur à 266° pourrait soulever, rien qu'en agissant sur une largeur d'un décimètre

carré, 50 × 100 × 1033 grammes, c'est-à-dire 5105 kilogrammes, on comprendra la force immense de la vapeur d'eau considérée comme moteur, et les précautions qu'un agent si énergique exige dans son emploi.

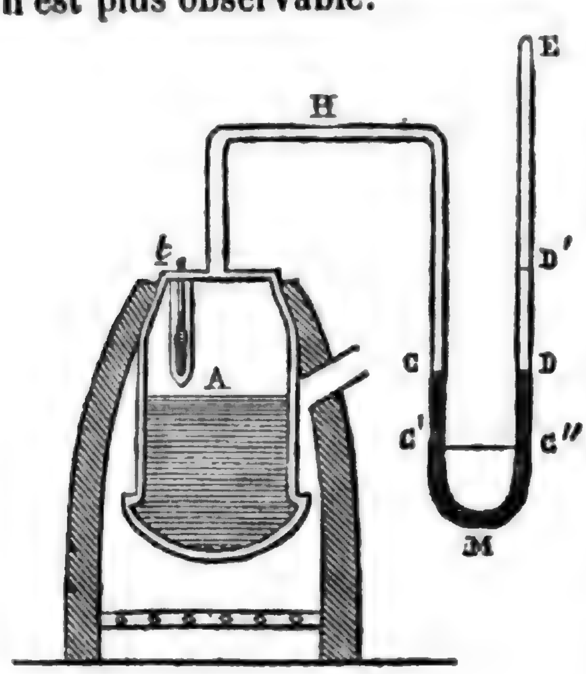
Deuxième méthode. — La deuxième méthode est plus directe ; nous diviserons le problème en deux parties.

1° Recherche de la force élastique d'une vapeur à une température inférieure à celle de son ébullition à l'air libre.—On entoure d'un manchon contenant de l'eau à cette température deux tubes barométriques renversés sur une cuve à mercure; dans la chambre barométrique de l'un on fait monter quelques gouttes du liquide sur lequel on opère. Ce liquide se vaporise dans le vide, et il se produit une dépression de la colonne mercurielle qui mesure la force élastique de la vapeur : soit H la hauteur du baromètre sans vapeur, h la hauteur du baromètre après l'introduction du liquide, x la tension de la vapeur; $h + x$ fait équilibre à la pression atmosphérique, H le fait aussi : d'où $x = H - h$.

Au lieu de mesurer successivement la hauteur des deux colonnes de mercure, on mesure la différence de hauteur entre le niveau du mercure dans le baromètre ordinaire (le tube où l'on n'a pas introduit de liquide) et dans le baromètre à vapeur.

On remarque que si le liquide à vaporiser est de l'eau, et que l'on chauffe l'eau du manchon à 100°, le niveau du mercure dans le tube est le même que celui du mercure dans la cuve; ce qui prouve expérimentalement qu'à la température de l'ébullition de l'eau, la force élastique de la vapeur d'eau est égale à la pression atmosphérique.

2° Recherche de la force élastique d'une vapeur à une température supérieure à l'ébullition à l'air libre du liquide qui l'a produite. — Le procédé du tube barométrique ne peut plus convenir, puisque le niveau du mercure, descendant au-dessous du niveau dans la cuve, n'est plus observable.



La figure ci-contre donne une idée grossière de l'appareil dont se sont servis MM. Arago et Dulong. — A est une chaudière en tôle à parois très-résistantes, où se produit la vapeur; la température de cette vapeur est mesurée par le thermomètre t, que l'on met dans un tube de fer pour le préserver de la tension de la vapeur, qui le briserait; HME est ce qu'on appelle un *manomètre* à air comprimé, instrument destiné à mesurer la force élastique des vapeurs, au moyen des con-

tractions qu'éprouve un certain volume d'air DE, séparé de la vapeur par la colonne de mercure CMD, sous l'influence de la force élastique que l'on veut mesurer (1).

II. *Lois des mélanges des gaz et des vapeurs.* — Lorsqu'on mêle ensemble, soit des gaz, soit des vapeurs, soit des gaz et des vapeurs, pourvu que ces fluides soient sans action chimique les uns sur les autres, *la tension du mélange est égale à la somme des tensions qu'on aurait trouvées pour chaque fluide, s'il avait été répandu seul dans l'espace total occupé par le mélange.* Une conséquence de cette loi, c'est qu'il faut la même quantité d'une vapeur pour saturer un certain espace, qu'il soit vide ou plein d'air, à n'importe quelle pression. — A cette loi principale il faut ajouter ces deux autres, qui résultent de ce que nous avons dit ci-dessus : *Les vapeurs se forment dans les gaz comme dans le vide, mais plus lentement ;* et *la quantité absolue de la vapeur est égale à celle qui se formerait dans le vide à la même température.*

XIV.

Qu'est-ce que la chaleur spécifique d'un corps? — Comment mesure-t-on la chaleur spécifique des solides et des liquides avec le calorimètre de glace, ou par la méthode des mélanges? —Comment mesurer le calorique de vaporisation de l'eau, et comment l'emploie-t-on pour le chauffage des bains? Donner une idée des machines à vapeur.

I. *Chaleur spécifique.* — On appelle chaleur spécifique d'un corps le rapport entre les quantités de chaleur nécessaires pour produire la même variation de température sur un kilogramme de ce corps et sur un kilogramme d'eau. Ce rapport reste sensiblement constant, quelle que soit la grandeur de cette variation et quelle que soit la

(1) On s'arrange de manière qu'à la température de l'ébullition du liquide les deux niveaux C et D du mercure soient dans le même plan horizontal; si l'on élève la température, la tension de la vapeur augmente, et l'air se contracte. Supposons que D monte en D′, et C descende en C′ d'une quantité égale h. Soit H la pression atmosphérique, V le volume DE; V′ le volume D′E; x la tension cherchée; T la tension de l'air en D′E.

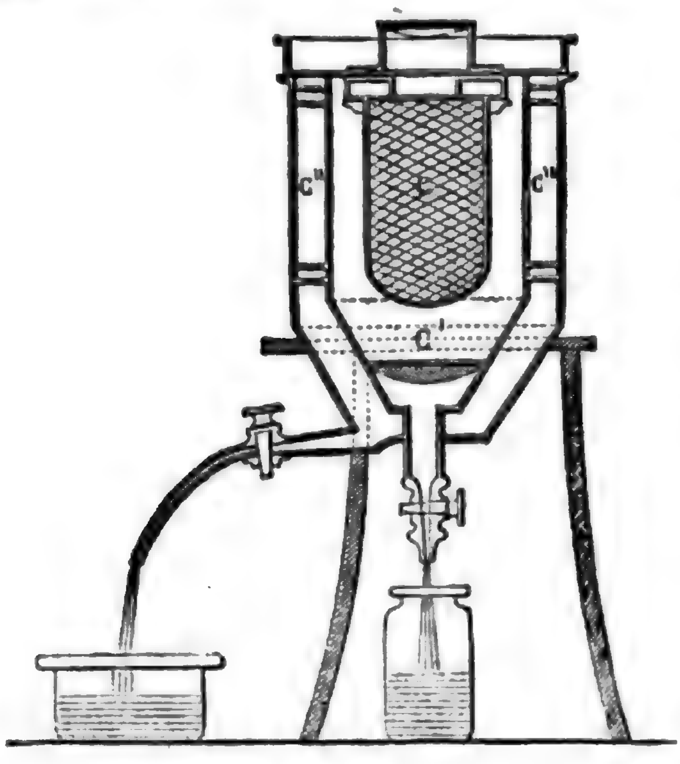
Les deux couches C′ et C″ du mercure, étant sur le même plan horizontal, supportent des pressions égales; C′ supporte x; C″ supporte $2h + T$; d'où $x = 2h + T$. Mais, d'après la loi de Mariotte, T : H :: V : V′; d'où $T = \frac{HV}{V'}$; d'où $x = 2h + \frac{HV}{V'}$; ce qui permet de calculer la tension de la vapeur à chaque température, en observant h et V′.

température initiale; et comme on prend pour unité de chaleur la quantité de chaleur nécessaire pour élever un kilogramme d'eau de 0° à 1°, la *quantité de chaleur nécessaire pour élever un kilogramme d'un corps d'un degré* est sa chaleur spécifique. Cette constance tient à ce qu'il faut la même quantité de chaleur pour élever un certain poids d'un corps d'un même nombre de degrés, quelle que soit la température initiale.

L'expérience prouve en effet qu'un kilogramme d'eau à 20°, et un kilogramme d'eau à 50°, donnent par le mélange deux kilogrammes d'eau à 35°. Ainsi l'un gagnant la chaleur perdue par l'autre, l'élévation de température de l'un a été égale à l'abaissement de température de l'autre, ou la perte égale au gain.

II. Il y a deux méthodes principales pour mesurer la chaleur spécifique des solides et des liquides.

1° *Méthode du calorimètre de glace.* — Nous avons dit que, pour fondre un kilogramme de glace, il fallait autant de chaleur que pour élever 79 kilogrammes d'eau de 0° à 1°; la méthode du calorimètre de glace consiste à utiliser toute la chaleur perdue par un corps dont la température s'abaisse de T°, par exemple, à 0°, à fondre de la glace. Soit P le poids du corps, p le poids de la glace fondue. Un poids P du corps fond p de glace, quand sa température s'abaisse de T°; par suite, un kilogramme du corps fondrait $\frac{p}{PT}$, si sa température s'abaissait seulement d'un degré. D'où la chaleur perdue par un kilogramme du corps dont la température s'abaisserait d'un degré, serait capable d'élever d'un degré la température de $\frac{79p}{PT}$ kilogr. d'eau; et par suite la chaleur spécifique du corps est $\frac{79p}{PT}$.



87.

Pour employer toute la chaleur perdue par un corps à fondre de la glace, on se sert d'un instrument, partagé en trois cavités concentriques, qui porte le nom de *calorimètre de Lavoisier*.

Dans la cavité la plus intérieure C, qui est percée à jour comme un crible, on place le corps s'il est solide et compacte, ou bien un vase métallique très-mince contenant le corps, s'il est liquide ou pulvérulent. Dans la cavité moyenne C' se trouve de la glace pilée;

l'eau provenant de la fusion de cette glace coule par un tuyau à robinet dans un vase placé sous l'appareil; c'est le poids (p) de cette eau qui sert dans l'expérience. La cavité extérieure C″ est aussi remplie de glace pilée, qui préserve la glace soumise à l'expérience de l'action de l'air environnant. Enfin, le tout est fermé par un couvercle en fer-blanc, que l'on recouvre de glace dans le même but.

2° *Méthode des mélanges.* — Dans cette méthode on emploie la chaleur perdue par un corps dont on abaisse la température, à échauffer une masse connue d'eau. Appelons C la chaleur nécessaire pour élever un kilogramme d'eau de 0° à 1°; C′, celle qui est nécessaire pour élever un kilogramme du corps de 0° à 1° : soit P le poids du corps; T°, sa température initiale; p, le poids de l'eau ; t°, sa température initiale. Soit θ° la température finale des deux corps, intermédiaire entre t° et T°. Le corps de poids P, dont la température s'abaisse de $(T-\theta)^\circ$, perd $C'P(T-\theta)^\circ$. L'eau de poids p, et dont la température s'élève de $(\theta-t)^\circ$, gagne $Cp(\theta-t)^\circ$. La perte de l'un égale le gain de l'autre; d'où $Cp(\theta-t)^\circ = C'P(T-\theta)^\circ$, égalité dont on tire la valeur de $\frac{C'}{C}$ ou la chaleur spécifique cherchée: $\frac{C'}{C} = \frac{p(\theta-t)^\circ}{P(T-\theta)^\circ}$.

III. Pour mesurer le *calorique de vaporisation* de l'eau, on l'emploie à échauffer une masse d'eau de poids connu, en se fondant sur cette considération, que la vapeur en repassant à l'état liquide abandonne tout le calorique qu'elle avait absorbé pour se former.

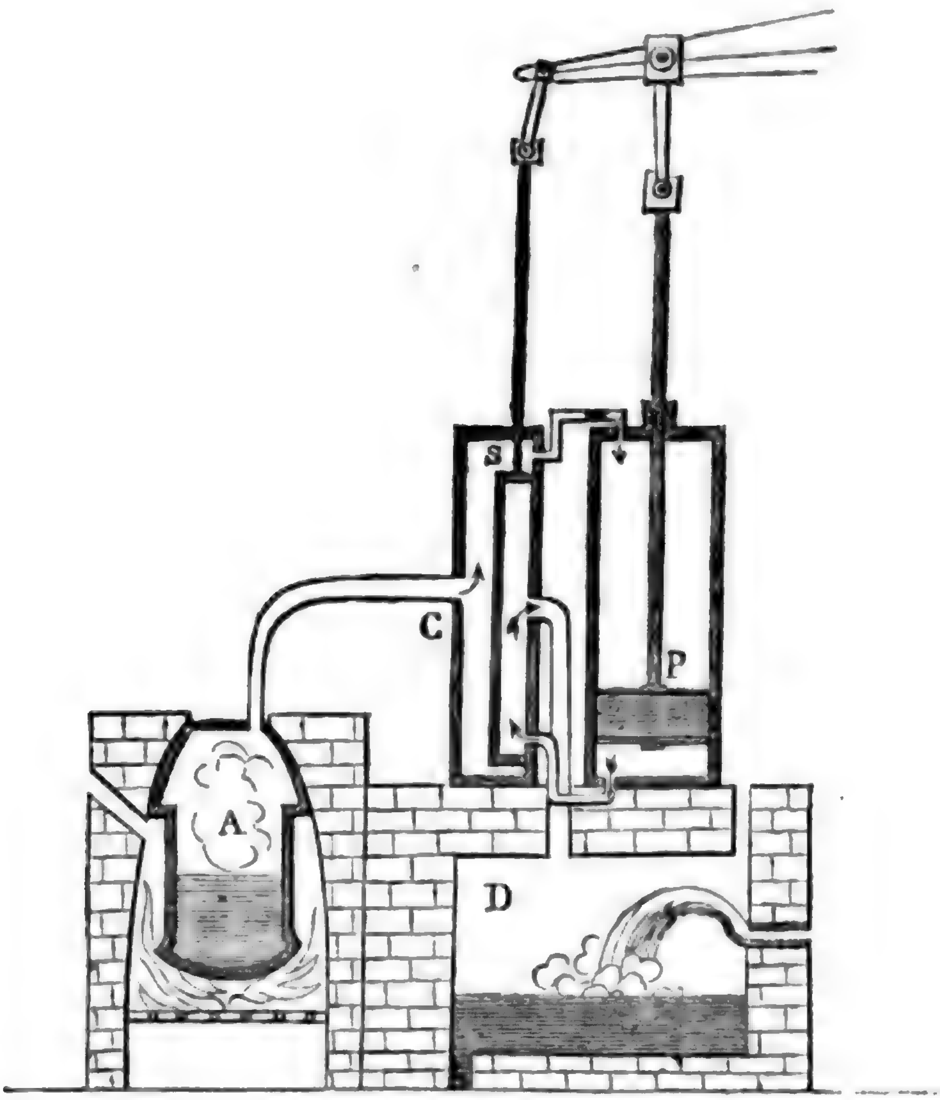
On vaporise un certain poids d'eau, et l'on fait arriver la vapeur dans de l'eau à 0°, par exemple. L'expérience prouve qu'il suffit d'un kilogramme de vapeur d'eau pour amener 5 kilogrammes $\frac{1}{2}$ d'eau de la température 0° à la température de 100°. Le nombre exact qui exprime la chaleur de vaporisation de l'eau est 535 : cela veut dire que la chaleur de vaporisation d'un kilogramme d'eau pourrait élever 535 kilogrammes d'eau de 0° à 1°.

Beaucoup de substances ne peuvent être chauffées directement par l'action du feu; elles s'attacheraient au fond des chaudières et seraient brûlées. Dans ce cas, on chauffe les chaudières, soit en y faisant arriver de la vapeur d'eau, soit en les entourant de serpentins où se condense cette vapeur. — C'est aussi la méthode qu'on emploie souvent pour le *chauffage des bains;* on fait passer de la vapeur portée à une haute température dans de grands réservoirs remplis d'eau froide : la vapeur se condense et abandonne son calorique, qui élève la température de l'eau. De cette manière, en vaporisant un hectolitre d'eau on peut en échauffer plus de cinq, d'autant plus qu'il n'est pas nécessaire de porter l'eau à la température de l'eau bouillante.

IV. *Machines à vapeur.* — La vapeur a une force d'expansion énorme; ainsi, de la vapeur à 224° peut soulever une colonne de mer-

cure de 18 mètres de hauteur. Cette force expansive est utilisée comme force motrice.

Les parties principales d'une *machine à vapeur* sont la *chaudière*, le *piston*, et le *condensateur*.



La *chaudière* est un vase en tôle A, placé sur un foyer, et qui contient l'eau destinée à produire la vapeur. Cette vapeur est conduite de la chaudière dans un cylindre C, communiquant avec un corps de pompe B, et duquel, par le mécanisme d'une soupape à *tiroirs*, on peut faire passer successivement la vapeur dessous et dessus le *piston* P du corps de pompe; on a soin de faire communiquer la partie du corps de pompe où n'arrive pas la vapeur avec l'air atmosphérique ou avec un *condensateur* D, appareil où l'on lance de l'eau froide qui condense la vapeur. — La vapeur arrive d'abord au-dessous du piston, et le soulève; on la dirige ensuite au-dessus du piston, en ouvrant la communication entre le bas du corps de pompe et le condensateur; la vapeur abaisse alors le piston. On produit ainsi un mouvement de va-et-vient: la transformation de ce mouvement en un mouvement de rotation n'est plus qu'un problème de mécanique.

Une machine ainsi construite est dite à *double effet*. Dans les machines à *simple effet*, la vapeur n'agit sur le piston que dans un sens seulement, soit pour le soulever, soit pour l'abaisser.

On distingue les machines à vapeur en machines à *basse pression* ou à *haute pression*, selon la tension de la vapeur que l'on fait agir sur le piston. Dans les premières, l'élasticité de la vapeur ne dépasse guère la pression atmosphérique ; dans les secondes, la vapeur possède une force de plusieurs atmosphères. — On estime la force utile d'une machine à vapeur en la comparant à celle d'un cheval : on entend ordinairement par *cheval de vapeur* la force nécessaire pour élever un poids de 75 kilogrammes à un mètre de hauteur en une seconde. La force d'une machine à vapeur peut être de 20, de 50, de 100 et même de 1,000 chevaux.

Le Français Papin est le premier qui, vers la fin du XVIIe siècle, ait fixé l'attention sur l'emploi de la vapeur comme force motrice ; mais c'est réellement l'Anglais Watt qui fut l'inventeur des machines telles que nous les voyons fonctionner aujourd'hui.

Les machines à vapeur sont employées dans presque toutes les usines ou manufactures ; on les emploie en outre pour la locomotion (machines locomotives) et pour la navigation (bateaux à vapeur).

XV.

Quelles sont les principales sources de la chaleur ?
Quels sont les moyens employés pour produire du froid ?
Comment conçoit-on le dégagement de la chaleur dans la combustion, le frottement et la compression ? — Briquet à air. — Briquet ordinaire.

I. *Sources de la chaleur.* — Les principales sources de la chaleur sont : le soleil, la chaleur terrestre, la combustion, les actions chimiques, le frottement, la percussion, la compression, le changement d'état des corps, et les décharges électriques.

Le soleil. — La chaleur qui nous vient du soleil chaque année est énorme ; M. Pouillet a montré qu'elle pourrait fondre une couche de glace de 31 mètres, répartie uniformément sur toute la surface de la terre.

Chaleur terrestre. — On pense généralement que le centre de la terre est un foyer ardent : les volcans et les sources thermales en sont une preuve. On a remarqué qu'à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur de la terre, la chaleur du globe augmente d'un degré pour 30 mètres.

Combustion. — Le charbon brûlé dans l'air dégage une grande quantité de chaleur. Rumford, Dulong et M. Despretz ont démontré que si toute la chaleur dégagée par la combustion d'un kilogramme de charbon pouvait être employée à chauffer de l'eau, elle suffirait pour élever 73 kilog. d'eau à la température de 100°.

Actions chimiques. — Beaucoup d'actions chimiques produisent de la chaleur : la combustion des métaux dans l'oxygène, le chlore, le soufre, l'hydratation de certains sels, de certains oxydes, et surtout de la potasse, de la baryte et de la chaux, l'hydratation de l'acide sulfurique, de l'alcool, etc., sont des causes énergiques de chaleur.

Frottement. — On peut, en frottant rapidement un morceau de bois contre un autre, produire assez de chaleur pour les enflammer tous les deux. Le frottement de la lime sur un morceau de fer dégage quelquefois assez de chaleur pour qu'on ne puisse le tenir dans la main. Une lourde pierre, en glissant rapidement sur un plan de bois incliné, peut l'enflammer. C'est aussi par suite de frottements répétés que quelquefois les essieux des voitures prennent feu.

Percussion. — Quand on frappe une barre de fer sur l'enclume, on l'échauffe; quand une pièce de monnaie sort de dessous le balancier, elle est brûlante.

Compression des gaz. — La compression des gaz produit de la chaleur; on le démontre au moyen du briquet à air. (Voy. ci-après.)

Changement d'état des corps. — Les gaz ou les vapeurs, en passant à l'état liquide, ou les liquides, en passant à l'état solide, dégagent quelquefois de la chaleur.

Les *décharges électriques*, soit artificielles, soit des nuages, sont toujours accompagnées d'un grand développement de chaleur.

II. Comment conçoit-on le dégagement de la chaleur dans la combustion, le frottement et la compression? Toutes ces questions, sauf la dernière, sont encore des problèmes pour la science.

On suppose que, dans la compression et la percussion, le rapprochement brusque et rapide des molécules a pour effet de dégager de la chaleur, en faisant passer une certaine quantité de chaleur de l'état latent à l'état sensible. On pense aussi que le frottement dégage de la chaleur, en déterminant un mouvement vibratoire dans les molécules des corps; mais jusqu'ici on n'a pu prouver, d'une manière satisfaisante, la vérité de cette hypothèse. — La chaleur dégagée dans la compression des gaz peut être expliquée de la manière suivante : L'expérience prouve qu'il y a dans les gaz une espèce de chaleur latente, qui sert à maintenir séparées les molécules des gaz ; il en faut d'autant plus que le gaz est plus dilaté. Aussi, quand on comprime un gaz, une partie de la chaleur latente, devenue inutile, échauffe le gaz; quand on dilate un gaz, comme une nouvelle partie de la

chaleur latente est nécessaire, une partie de la chaleur, sensible au thermomètre, devient latente, et il y a refroidissement.

III. *Production du froid.* — Il y a plusieurs moyens de produire le froid : 1° la *dilatation des gaz.* Les gaz, en se dilatant, enlèvent de la chaleur au milieu environnant, et abaissent ainsi nécessairement la température. — 2° l'*évaporation des liquides.* La chaleur spécifique des vapeurs et des gaz étant, à la même température, bien supérieure à celle des liquides qui les produisent, ces vapeurs et ces gaz, pour se former naturellement par l'évaporation, empruntent de la chaleur au liquide qui les produit, ainsi qu'au milieu environnant : il y a donc production de froid. — 3° les *mélanges frigorifiques.* Voici quelques-uns des mélanges les plus communément employés : un mélange de deux parties de neige ou de glace pilée, et d'une partie de sel marin ; un mélange de deux parties de glace pilée, et de trois parties de chlorure de calcium ; de l'azotate d'ammoniaque desséché, et de l'eau : ces trois mélanges abaissent la température du corps qu'ils entourent jusqu'à près de 20° au-dessous de zéro.

Si on met dans un vase clos, à parois résistantes, les matières nécessaires pour la production d'un gaz (l'acide carbonique, par exemple); le gaz, comprimé dans l'intérieur du vase, passe à l'état liquide; si on lui ouvre une issue, ce liquide absorbe, pour reprendre l'état gazeux, une si grande quantité de chaleur, qu'une partie passe à l'état solide. — Enfin, l'acide carbonique solide, sur lequel on verse de l'éther, prend à l'acide, en se vaporisant, le calorique nécessaire à sa vaporisation, et abaisse la température de cet acide à plus de 100 degrés au-dessous de zéro. Le mercure, entouré de cette neige, se solidifie, et donne un corps assez semblable au plomb.

IV. *Briquet à air.* — Cet instrument se compose d'un tube de verre très-résistant, fermé à l'une de ses extrémités, et d'un piston plein qui peut se mouvoir à frottement dans le tube. Dans une cavité du piston on met un petit morceau d'amadou ; on enfonce vivement le piston dans le tube : l'air est comprimé, et dégage assez de chaleur pour enflammer l'amadou.

Briquet ordinaire. — On frappe avec un morceau de fer contre un silex; il se détache quelques particules de fer qui se combinent avec l'oxygène de l'air, et s'enflamment : ces étincelles, venant à tomber sur l'amadou, y mettent le feu.

XVI.

Qu'est-ce qu'un hygromètre? — Construction de l'hygromètre à cheveu; déterminer ses limites. — Qu'est-ce que l'état hygrométrique d'un lieu, et comment le détermine-t-on? Comment s'opère la congélation de l'eau dans le vide?

I. Un *hygromètre* (d'ὑγρός, humide) est un instrument destiné à indiquer la quantité de vapeur d'eau contenue, à un instant donné, en un lieu donné, et, par suite, la tension de cette vapeur quand on connaît la température.

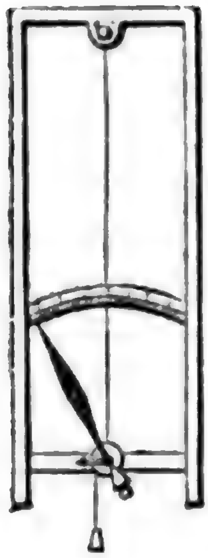
Les hygromètres qui résolvent le plus directement ce problème sont les hygromètres d'absorption. On fait passer, au moyen d'un aspirateur, 20 litres d'air, par exemple, à travers des tubes remplis de matières qui absorbent complétement l'humidité; et l'augmentation de poids de ces tubes indique le poids de l'eau contenue à l'état de vapeur dans 20 litres d'air.

A la même température, la tension de la vapeur est proportionnelle à sa densité; on a donc la proportion : $x : T :: p : P$ (x étant la tension cherchée; T, la tension maximum à la température de l'expérience; p, le poids trouvé pour la vapeur contenue dans 1 litre d'air; P, le poids qu'on trouverait si la tension était T). On peut donc connaître x ou la tension de la vapeur d'eau contenue dans l'air.

État hygrométrique d'un lieu. — Manière de le déterminer. — On appelle *état hygrométrique* d'un lieu à un instant donné, le rapport entre la tension de la vapeur répandue dans l'air et celle de la vapeur à saturation à la même température. On voit que c'est la quantité $\frac{x}{T}$.

Ainsi, il est facile de trouver, au moyen de l'hygromètre d'absorption, l'état hygrométrique d'un lieu. Mais pour déterminer l'état hygrométrique d'un lieu par l'absorption, il faut beaucoup de temps (plus d'une demi-heure), des pesées difficiles, et des calculs. Pour obvier à ces inconvénients, on a imaginé un petit instrument portatif, sur lequel on peut lire l'état hygrométrique d'un lieu, tout comme on en lit la température sur un thermomètre à mercure : c'est l'hygromètre à cheveu de Saussure (1).

(1) Saussure, né à Genève en 1740, mort en 1799, se distingua à la fois par ses travaux en histoire naturelle et en physique.



Hygromètre à cheveu. — L'hygromètre à cheveu consiste essentiellement en un cheveu bien dégraissé, fixé par sa partie supérieure à une pince, et enroulé à sa partie inférieure autour de la gorge d'une poulie; un petit poids de 2 décigrammes, fixé également par un fil de soie à la gorge de la poulie, tient constamment le cheveu tendu.

La gorge de la poulie porte une aiguille perpendiculaire à son axe, et dont l'extrémité se meut sur un cadran divisé.

Les cheveux bien dégraissés s'allongent d'une quantité notable quand ils deviennent humides. Le cheveu devenant plus long se détend ; le poids le tend de nouveau en faisant tourner la poulie, et, par suite, décrire un arc à l'extrémité de l'aiguille; par la sécheresse, au contraire, le cheveu se raccourcit, et fait tourner la poulie, malgré le poids, dans le sens opposé.

On a fait une remarque importante : c'est que, *quelle que soit la température, l'état hygrométrique restant le même, l'indication de l'instrument reste la même;* ainsi, une série d'expériences faites à une température quelconque sert à graduer l'instrument pour toutes les températures. Une des conséquences les plus importantes de ce fait, est que les points de sécheresse extrême et d'humidité extrême ne varient pas avec la température.

Pour déterminer le point de sécheresse extrême, on place l'instrument sous une cloche, sous laquelle on met en même temps, soit de l'acide sulfurique concentré, soit de la chaux vive, jusqu'à ce que l'aiguille soit stationnaire : on marque ce point 0.

Pour déterminer le point d'humidité extrême, on met sous la cloche du coton imbibé d'eau, et au bout de quelque temps on voit l'aiguille descendre à un point où elle reste stationnaire, et que l'on marque 100. On divise en cent parties égales l'arc compris entre ces divisions extrêmes, et l'on détermine par des expériences comparatives à quel état hygrométrique correspond chaque division.

II. *Congélation de l'eau dans le vide.*—On place sous le récipient d'une machine pneumatique une soucoupe pleine d'eau, et une autre contenant de l'acide sulfurique concentré; on fait le vide. La pression diminuant, l'eau entre en ébullition : l'acide sulfurique provoque puissamment la production de la vapeur en l'absorbant à mesure qu'elle se forme; aussi une portion considérable de l'eau se vaporise; mais elle a besoin pour cela de beaucoup de chaleur qu'elle prend à l'eau non encore vaporisée, ce qui abaisse assez la température de cette eau pour la congeler.

XVII.

Comment explique-t-on la formation de la rosée, des brouillards ?
Production de glace par le rayonnement nocturne.

I. *Formation de la rosée.* — Dans les nuits fraîches qui suivent les journées chaudes, et surtout lorsque le ciel est serein, l'herbe, les feuilles des plantes, se couvrent de rosée. Voici l'explication de ce phénomène : Lorsque le soleil s'abaisse au-dessous de l'horizon, le sol, les plantes, l'air, ne reçoivent plus la chaleur solaire, et continuent à envoyer de la chaleur vers les espaces célestes : aussi fait-il plus froid la nuit que le jour. Mais l'air, le sol, les plantes, ont des pouvoirs émissifs très-différents ; et les plantes, qui ont le plus grand pouvoir émissif, se refroidissent plus vite que le sol sur lequel elles végètent, et l'air qui les entoure. En plaçant deux thermomètres, l'un dans l'air, l'autre sur l'herbe, on a observé que la température marquée par le dernier était souvent de six degrés inférieure à celle qui est marquée par le premier. L'air qui est en contact immédiat avec l'herbe se refroidit ; et la vapeur se trouvant en plus grande quantité que ne peut en contenir l'air ainsi refroidi, se condense à la surface des feuilles, tout comme elle se condense à la surface d'une bouteille qu'on a mise pendant quelque temps au frais, et que l'on apporte dans un endroit chaud.

Les nuages, empêchant le rayonnement des plantes vers les espaces célestes, gênent le dépôt de rosée. On peut, par la même raison, empêcher le dépôt de rosée sur une plante en la couvrant d'une toile, d'un abri quelconque.

Brouillards.—Les brouillards sont dus au refroidissement de l'air, qui détermine à la surface de la terre la formation d'un véritable nuage. Souvent les grandes nappes d'eau sont couvertes de brouillards : cela tient à ce que l'air, à quelques pieds au-dessus du sol, est plus froid que l'eau, et qu'alors la vapeur d'eau produite par l'évaporation se condense aussitôt qu'elle entre dans des couches plus froides.

Pluie. — Des nuages se forment constamment dans les hautes régions de l'atmosphère, par suite du refroidissement de la vapeur d'eau que produit à la surface de la terre la chaleur solaire. Les nuages peuvent se former à toute hauteur, mais généralement ils se forment à une hauteur de 3 kilomètres au-dessus de la mer. Quand ces nuages sont trop lourds pour être soutenus par l'air, ils se résolvent en pluie. — On peut mesurer la quantité de pluie que reçoit un lieu déterminé au moyen d'un vase disposé à cet effet, et qu'on nomme *pluvio-*

mètre. En divisant le volume total de l'eau recueillie dans ce vase durant une année par la surface de son orifice, on a pour quotient l'épaisseur de la couche d'eau qui eût recouvert ce sol, si l'eau n'était absorbée par la terre ni évaporée dans l'air. — Il tombe quatre fois plus d'eau dans les régions équatoriales que sous nos latitudes; mais il faut observer que le voisinage des mers et des montagnes, la direction des vents, et mille autres causes, produisent d'énormes différences pour des lieux situés sous les mêmes latitudes.

II. *Production de glace par le rayonnement nocturne.* — Dans l'Inde, on met de l'eau dans des vases plats exposés la nuit sur le sol, et il s'y forme de la glace, quoique la température de l'air ne descende pas à 0°. — On explique la production de la glace dans ce cas par les principes qui nous ont servi à expliquer la formation de la rosée. L'eau a un assez grand pouvoir émissif; et, en outre, l'évaporation, favorisée par la grande surface du vase, aide au refroidissement.

C'est de la même manière qu'on explique la formation du *givre* ou *gelée blanche*, qui n'est autre chose que la congélation de la rosée.

XVIII.

Quels sont les moyens employés pour développer de l'électricité dans les corps? — A quels signes reconnait-on qu'ils sont électrisés? — Corps conducteurs et isolants. — Faire connaître les faits principaux sur lesquels repose l'hypothèse des deux fluides électriques.

Exposer les attractions et les répulsions électriques. — Indiquer les principaux électromètres et électroscopes. — Quelle est la construction d'une machine électrique? — Peut-on lui faire fournir l'une et l'autre espèce d'électricité?

Électricité. — Les anciens savaient que le frottement donne à certains corps, tels que l'ambre jaune (ἤλεκτρον), le soufre, le verre, la propriété d'attirer les corps légers, propriété qu'ils appelèrent *électricité*. On répéta cette expérience, sans rien trouver de plus, jusqu'au milieu du siècle dernier. A cette époque, on reconnut qu'à l'aide de certaines précautions tous les corps pouvaient s'électriser; que la propriété d'attirer les corps n'était pas la seule que possédaient les corps électrisés; et l'électricité devint une science. — Comme toutes les sciences au berceau, l'électricité occupa seulement les loisirs de quelques savants, jusqu'à ce qu'un homme de génie la rendit populaire. Cet homme fut Franklin, l'inventeur du paratonnerre. Depuis, on mar-

cha de découvertes en découvertes dans le domaine de l'électricité, et l'industrie profita de chaque conquête de la science; l'art de la dorure par la pile fut créé, et les télégraphes électriques allèrent porter, en moins d'un instant, la pensée de l'homme à des distances infinies. Ces deux découvertes suffisent pour montrer l'importance de l'étude de cette science.

I. *Principaux moyens employés pour développer de l'électricité dans les corps.* — Les principaux moyens de développer de l'électricité dans un corps sont : le frottement, les actions chimiques, la chaleur, la pression, le simple contact. Nous ne parlerons pas ici des moyens d'électriser un corps par l'influence d'un corps déjà électrisé.

Il ne faut pas croire que tous ces moyens puissent être employés indifféremment, et que tous donnent des charges d'électricité également fortes. Le frottement seul peut développer assez d'électricité sur un corps pour qu'on puisse l'apprécier facilement: quant aux autres actions que nous avons citées, il faut des instruments très-délicats pour prouver qu'elles donnent de l'électricité; et, après quarante ans de discussions et d'expériences, on n'est pas encore d'accord sur la question de savoir si le simple contact donne ou non de l'électricité.

Signes auxquels on reconnaît qu'un corps est électrisé. — Quand un corps est électrisé, il attire à lui les corps légers (du duvet, des barbes de plume, de petits morceaux de papier) placés à une faible distance; et si on approche le doigt, on entend le petillement d'une étincelle que l'on voit dans l'obscurité. Quand les corps électrisés sont très-petits, et que les charges d'électricité sont très-faibles, il faut, pour constater la présence de l'électricité, recourir à des instruments délicats, dont nous parlerons plus bas (Électroscopes).

L'électricité ne pénètre pas dans l'intérieur des corps; elle reste à leur surface, où elle forme une couche assez mince. L'épaisseur de cette couche n'est pas toujours partout la même, si ce n'est dans les corps de forme sphérique; dans les corps allongés, et surtout dans ceux qui se terminent par une pointe, elle s'accumule vers les extrémités.

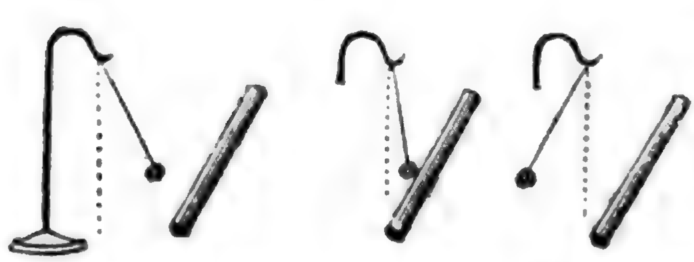
II. *Corps conducteurs et corps isolants.* — Si l'on frotte avec un morceau de drap un bâton de résine, tous les points frottés, et ceux-là seulement, attirent à eux les corps légers. Si l'on frotte une baguette de cuivre, on ne remarque aucune attraction. Les anciens en avaient conclu que certains corps, le verre, le soufre, la résine, etc., devenaient électriques par le frottement, tandis que d'autres (et tous les métaux étaient dans ce cas) ne pouvaient s'électriser. Ils avaient appelé les premiers *corps électriques*, et les derniers, *corps anélectriques*. — En 1727, Gray, physicien anglais, montra que si, au lieu de

prendre la baguette métallique à la main pour l'électriser, on la tenait à l'extrémité d'un tube de verre, elle s'électrisait par le frottement; en outre, il reconnut qu'il suffisait de frotter un point du métal pour en électriser toute la surface, et de toucher avec la main un seul point pour enlever l'électricité de tous les autres ; tandis que, sur la résine et les corps analogues, les parties frottées sont les seules qui s'électrisent, les parties que l'on touche avec la main sont les seules qui perdent la propriété d'attirer les corps légers.

Pour expliquer ces phénomènes, il admit que les corps réputés anélectriques jusque-là étaient *bons conducteurs* de l'électricité, et les autres *mauvais conducteurs*. On comprend facilement pourquoi on ne peut électriser un corps bon conducteur en le tenant à la main : l'électricité se répand sur le métal, et de là passe par le corps de l'homme, qui est bon conducteur, jusqu'au sol, qui l'est également. Pour pouvoir électriser un corps bon conducteur, il faut le séparer du sol, au moyen d'un corps mauvais conducteur. A cause de cette propriété de séparer les corps bons conducteurs les uns des autres, les corps mauvais conducteurs ont reçu le nom de corps *isolants*. — Parmi les corps conducteurs, on remarque tous les métaux, l'eau, les dissolutions salines, la vapeur d'eau, le charbon calciné, le corps humain, le sol. Parmi les corps mauvais conducteurs, on remarque : l'air sec, le verre, les résines, les huiles, la laine, le drap, la soie, la peau de chat. — Une curieuse expérience prouve que l'homme est un bon conducteur : si l'on frappe avec une peau de chat un homme placé sur un tabouret à pieds de verre, on voit ses cheveux se hérisser, et l'on peut tirer des étincelles de toutes les parties de son corps.

III. *Principaux faits sur lesquels repose l'hypothèse des deux électricités.* — Si l'on frotte avec de la laine un bâton de résine et un bâton de verre, que l'on approche le bâton de résine d'une boule de sureau suspendue à l'extrémité d'un fil de soie, la boule de sureau est attirée par la résine (fig. 1), vient la toucher (fig. 2), et s'en éloigne rapidement, comme si elle était repoussée (fig. 3).

1 2 3



Si, éloignant le bâton de résine, on approche le bâton de verre de la boule que repousse la résine, cette boule se précipite rapidement sur le verre, s'y colle, et s'en éloigne, comme dans l'expérience du bâton de résine ; elle est alors attirée de nouveau par la résine.

Pour expliquer cette curieuse série de phénomènes, Dufay, académicien français, supposa deux espèces d'électricité, qu'il appela :

électricité vitrée (développée sur le verre), et *électricité résineuse* (développée sur la résine). On appelle souvent l'électricité vitrée, *positive*, et l'électricité résineuse, *négative*.

Il admit que ces deux électricités étaient soumises aux lois suivantes :

1° Tous les corps acquièrent par le frottement l'une ou l'autre de ces deux électricités ;

2° Les électricités de même nom, et, par suite, les corps qui en sont chargés, se repoussent ; — les électricités de nom contraire, et par suite, les corps qui en sont chargés, s'attirent ;

3° Au contact, deux quantités égales d'électricité de nom contraire se neutralisent ; et quand deux corps chargés de quantités inégales des deux électricités se touchent, il y a neutralisation de celle qui est en moins grande quantité par une quantité égale de l'autre, et le résidu se partage entre les deux corps.

On s'explique maintenant les attractions et les répulsions qu'éprouve la boule de sureau : attirée par la résine, elle lui prend au contact une partie de son électricité, est ensuite repoussée comme chargée d'électricité de même nom (négative) ; puis, attirée par le verre qui est électrisé positivement, elle vient au contact perdre son électricité négative et prendre à la place de l'électricité positive, est repoussée par le verre, et de nouveau attirée par la résine.

IV. *Lois des attractions et répulsions électriques.* — Nous venons d'exposer les faits qui prouvent que les corps chargés d'électricité s'attirent ou se repoussent ; reste à indiquer suivant quelles lois cette action a lieu. Toutes les forces dans la nature sont soumises à des lois régulières. Ainsi, l'attraction de deux corps est en raison inverse du carré de leur distance, et en raison directe du produit de leurs masses respectives. Telles sont les lois de la pesanteur et de la gravitation universelle. Coulomb, physicien français, a découvert que : *les attractions et les répulsions électriques sont des forces proportionnelles au produit des quantités d'électricité répandues sur les deux corps qui s'attirent ou se repoussent*, et *inversement proportionnelles au carré de la distance de ces deux corps*. On voit l'identité parfaite des lois qui régissent ces forces et des lois de l'attraction universelle.

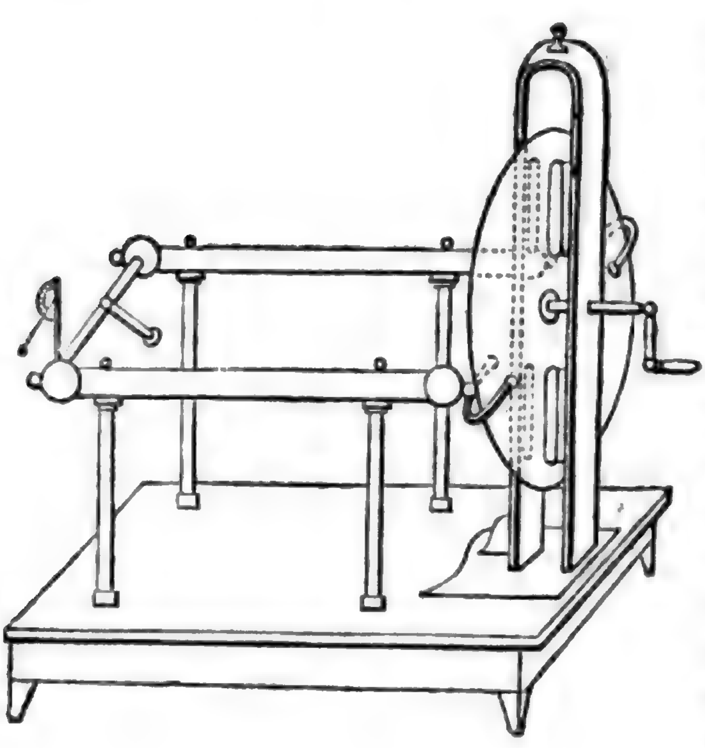
V. *Principaux électromètres et électroscopes.* — On appelle *électroscope* un instrument destiné à indiquer si un corps est électrisé, et de quelle électricité il est chargé ; *électromètre*, un instrument destiné à mesurer la quantité d'électricité que contient un corps. Il n'y a, en réalité, qu'un bon électromètre connu : c'est la *balance de torsion* de Coulomb, instrument assez compliqué qui lui a servi à étudier les attractions et les répulsions électriques ; mais il y a un grand nombre d'électroscopes qui indiquent si un corps est plus ou moins chargé d'électricité.

Le plus usité est l'*électroscope* ou *électromètre à boule de sureau*, dit aussi *électromètre à cadran*, que l'on voit sur toutes les machines électriques. Il se compose d'une boule de sureau placée à l'extrémité d'une aiguille d'ivoire qui se meut sur un cadran divisé, le tout étant porté sur un petit pied en cuivre que l'on visse à l'extrémité de la machine électrique. (Voy. la fig. ci-dessous.) On se sert d'une aiguille d'ivoire, parce que ce corps est mauvais conducteur. La boule de sureau retombant le long de la tige de cuivre quand la machine n'est pas chargée, s'électrise avec lui, puis s'éloigne : son écart mesuré sur l'arc divisé donne une idée de la charge de la machine. — Pour voir de quelle électricité est chargé un corps, on le touche avec une boule de sureau entourée de clinquant, et suspendue à l'extrémité d'un fil de soie ; puis on voit si cette boule est attirée ou repoussée par un bâton de verre électrisé positivement. Si elle est attirée, l'électricité du corps est négative ; si elle est repoussée, le corps est chargé d'électricité positive.

Nous pourrions citer encore les *électromètres à feuilles d'or, à pailles*, et tous les *électromètres condensateurs;* mais tous ces instruments sont fondés sur le même principe, et il suffit de les avoir vus une seule fois pour s'en faire une idée.

Construction d'une machine électrique. — Une machine électrique se compose essentiellement de deux corps mauvais conducteurs qui, par leur frottement, développent sur chacun d'eux une des deux électricités, et d'un corps bon conducteur, isolé, qui recueille l'électricité développée par l'un d'eux ; l'autre se perd dans le sol, au moyen de corps bons conducteurs non isolés.

Les deux corps dont le frottement développe l'électricité sont ordinairement le verre et des coussinets enduits d'or musif (bisulfure d'étain); le corps bon conducteur, un système de cylindres et de sphères de cuivre. C'est généralement l'électricité du verre (positive) que l'on recueille. Sur une table de bois sont deux montants également en bois, à chacun desquels sont fixés deux coussinets, en regard de deux autres fixés sur l'autre montant. Un disque de verre qui passe à frottement entre ces deux paires de



coussinets tourne autour d'un axe fixé sur ces deux montants, et muni d'une manivelle; enfin, sur la même table se trouvent deux cylindres portés chacun sur deux pieds de verre enduits de gomme laque. Ces deux cylindres sont perpendiculaires au plan du disque de verre, et terminés, du côté de ce disque, par des pointes de cuivre qui servent à attirer sur les cylindres l'électricité répandue sur le verre. Ces deux cylindres sont à l'autre extrémité réunis par un troisième cylindre en cuivre, à l'une des extrémités duquel est placé l'électromètre à cadran, dont nous avons donné la description. Quand on tourne la manivelle qui met en mouvement le disque de verre, on remarque que la boule de l'électromètre s'écarte, et qu'arrivée à un certain écart elle reste stationnaire tant qu'on tourne, puis s'abaisse quand on cesse de tourner. Cela tient à ce qu'à chaque instant l'air enlève de l'électricité à la machine; et comme l'électricité se perd d'autant plus vite qu'il y en a plus, de même qu'un corps perd d'autant plus de chaleur qu'il est plus chaud, il arrive un moment où l'air enlève toute l'électricité qui se développe : alors la charge reste stationnaire, et si on cesse de tourner, la machine, perdant de l'électricité sans en gagner, se décharge.

Une machine électrique peut fournir également l'une ou l'autre électricité. Nous avons dit qu'ordinairement la machine électrique était disposée de manière à fournir de l'électricité positive. En isolant la table qui porte la machine, et faisant communiquer les pointes du conducteur isolé avec les coussinets, tandis que d'autres pointes de cuivre placées très-près du disque de verre communiquent avec le sol, on peut faire fournir à la machine l'électricité négative. — Nearne, physicien anglais, a construit une machine qui donne à la fois, sur deux conducteurs isolés, les deux espèces d'électricité. Elle se compose d'un coussinet attaché à un conducteur isolé, d'un cylindre de verre qui, tournant autour de son axe, vient frotter ce coussinet, et dont chaque partie, après ce frottement, vient passer à côté de pointes de cuivre fixées à un autre conducteur isolé. Ce dernier conducteur se charge d'électricité positive, et le premier d'électricité négative. Van-Marum de Harlem a aussi construit une machine propre à fournir les deux espèces d'électricité.

XIX.

En quoi consiste la bouteille de Leyde, ou condensateur électrique ? — Comment l'électricité s'y distribue-t-elle ? — Comment charge-t-on et décharge-t-on la bouteille de Leyde ? — De l'électrophore.

En quoi consiste une batterie électrique, et quelles sont les actions physiques, chimiques et physiologiques qu'on produit avec cet appareil ?

Rapport entre les effets de la foudre et de l'électricité. — Comment s'est-on assuré que certains nuages sont électrisés ?

Description et théorie des paratonnerres. — Quelles sont les conditions essentielles pour qu'ils ne puissent jamais être dangereux. — Choc en retour.

I. *Bouteille de Leyde.* — La bouteille de Leyde n'est autre chose qu'un condensateur. Un condensateur électrique se compose essentiellement de deux corps bons conducteurs, séparés par un corps isolant. Dans la bouteille de Leyde, le verre du flacon sert de corps isolant, et les corps bons conducteurs sont : d'une part, une feuille d'étain qui recouvre extérieurement le flacon jusqu'à une certaine hauteur ; de l'autre, du clinquant ou des feuilles d'or dont la bouteille est remplie, et qui communiquent à l'extérieur par une tige de cuivre droite ou recourbée, et terminée par une boule du même métal. Cette tige traverse le bouchon, qui est revêtu de cire, corps très-mauvais conducteur. On appelle le clinquant avec la tige de cuivre, *armature intérieure*, et la feuille d'étain, *armature extérieure.*



Électricité développée par influence. — Les corps qui ne donnent à l'électroscope aucun signe d'électricité, en contiennent néanmoins ; mais les deux électricités (positive et négative), se trouvant sur tous les points en quantités égales, s'y neutralisent.

L'expérience prouve que, pour séparer ces deux électricités sur un corps bon conducteur, il suffit de l'influence à distance d'un corps bon conducteur électrisé.

L'électricité de nom contraire à celle du corps électrisé se porte le plus près possible de ce corps électrisé, celle de même nom est repoussée le plus loin possible, et par suite dans le sol, si le corps est en communication avec le sol. Ceci bien compris, on se rendra facilement compte de la manière dont on charge la bouteille de Leyde, comment l'électricité s'y distribue, et comment on la décharge.

Pour charger la bouteille de Leyde, on approche le bouton de la tige de cuivre du conducteur d'une machine électrique, et l'on tient la bouteille par l'armature extérieure. L'armature intérieure prend l'électricité positive de la machine; les deux électricités de la feuille d'étain ou armature extérieure sont séparées; l'électricité négative se colle contre le verre, tandis que l'électricité positive, passant par le corps de la personne qui tient la bouteille, va se perdre dans le sol. Mais, à son tour, l'électricité négative de l'armature extérieure attire sur la surface intérieure du verre l'électricité positive du clinquant, ce qui permet au clinquant de recevoir une nouvelle dose d'électricité de la machine. L'on a donc à l'intérieur de la bouteille de l'électricité positive, et à l'extérieur, de l'électricité négative.

Pour décharger subitement la bouteille, on met en communication les deux armatures au moyen d'un arc métallique appelé *excitateur*, et qu'on peut isoler en y adaptant deux manches en verre, ou bien en touchant les deux armatures, chacune avec une main. Dans les deux cas, les deux électricités se réunissent et se neutralisent en produisant une vive étincelle; et dans le second, on ressent une commotion qui peut être très-violente.

Pour décharger lentement la bouteille de Leyde, on la place d'abord sur un support isolant; on touche ensuite avec le doigt le bouton de la tige, et on en tire ainsi une petite étincelle; puis on touche l'armature extérieure, qui donne à son tour l'étincelle; on porte de nouveau le doigt sur le bouton, puis sur l'armature extérieure, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne se produise plus d'étincelle. La bouteille est alors complétement déchargée.

Électrophore. — L'électrophore se compose d'un gâteau de résine étendu sur du bois, et d'un disque de métal que l'on peut poser sur la résine, ou soulever à volonté au moyen d'un manche isolant formé d'une tige de verre. On électrise négativement la résine en la battant avec une peau de chat. Si l'on pose le disque de métal sur la résine, il ne la touche qu'en très-peu de points par lesquels il lui prend de l'électricité négative; mais la couche d'air interposée formant une couche isolante entre la résine et le reste du disque, il se fait sur le disque de métal une séparation par influence des deux électricités qu'il possède naturellement, séparation qui attire sur la surface inférieure du disque de l'électricité positive. Si l'on touche la surface supérieure avec le doigt, pour faire passer son électricité négative dans le sol, le disque reste chargé d'électricité positive, qui, lorsqu'on le sépare de la résine, se répand sur toute son étendue, et lui permet de donner de fortes étincelles.

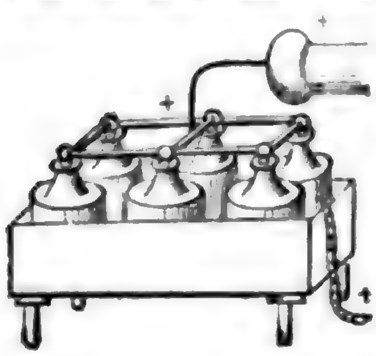
Le gâteau de résine n'a dans cette expérience perdu d'électricité qu'aux points de contact avec le disque, ce qui est très-peu de chose. Aussi, en posant de nouveau le disque sur le gâteau, peut-on le char-

ger comme la première fois. On peut tirer ainsi du disque plus de mille étincelles.

Cet appareil sert en chimie, dans les laboratoires, à donner des étincelles dans l'eudiomètre pour la combinaison des gaz ; il remplace avantageusement la machine électrique, qui n'est pas transportable, et qui d'ailleurs conserve bien moins longtemps son électricité. — On voit, par l'explication que nous en avons donnée, que cet instrument a beaucoup d'analogie avec la bouteille de Leyde.

II. *Batteries électriques.* — Plus la bouteille de Leyde a de grandes dimensions, plus les quantités d'électricité accumulées sur les deux surfaces sont considérables. Mais comme il y a une limite à la grandeur des bouteilles, on s'est arrangé de manière à produire, par la réunion de plusieurs bouteilles de moyenne taille, les effets que produiraient des bouteilles de très-grandes dimensions.

Une batterie électrique se compose d'un nombre variable de bouteilles de Leyde placées dans une même boîte,



dont les armatures extérieures reposent sur un tabouret de bois à pieds de verre, et communiquent entre elles au moyen d'une lame d'étain ou de plomb qui recouvre l'intérieur de la boîte, et dont les armatures intérieures communiquent aussi entre elles au moyen de tiges de cuivre, ou simplement d'une chaîne de ce métal. En mettant cette chaîne de cuivre en communication avec la machine électrique, on charge toutes les armatures intérieures d'électricité positive ; toutes les armatures extérieures se chargent d'électricité négative. Pour décharger la batterie, on se sert d'un excitateur à manche de verre : on évite ainsi la commotion dangereuse que produiraient les deux électricités en se réunissant à travers le corps.

Effets physiques. — La réunion des deux électricités de la batterie donne une étincelle très-brillante, un bruit sec assez intense, et une grande chaleur. Si l'on fait en sorte que pour se combiner les deux électricités traversent un fil très-fin de fer, d'or, de platine, ces métaux sont fondus et même volatilisés, et l'on sait que le platine est infusible au feu de forge le plus violent. Cette décharge brise le verre, le bois, et, en général, les mauvais conducteurs. Si l'on fait passer une étincelle à travers un fil de soie recouvert d'or, l'or est volatilisé, et la soie reste intacte. Une feuille d'or placée entre deux morceaux de soie bien serrés se volatilise, et laisse une empreinte violette, etc.

Effets chimiques. — Les effets chimiques de l'étincelle électrique sont peu connus. La combinaison des gaz dans l'eudiomètre au moyen de l'étincelle, la détonnation des mélanges gazeux inflammables (expérience du pistolet de Volta), sont dues plutôt à la chaleur qui ac-

compagne l'étincelle, qu'à l'étincelle elle-même. On explique de même la formation de l'eau par la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène sous l'influence d'une puissante batterie.

Effets physiologiques. — La décharge d'une batterie électrique agit avec beaucoup d'énergie sur les organes des animaux, et peut même amener leur mort instantanée. Des batteries de force moyenne tuent des oiseaux, des lapins, etc.

III. *Rapports entre les effets de la foudre et l'électricité.* — Il y a une grande analogie entre les décharges électriques de nos batteries et les effets de la foudre; la différence n'est que du plus au moins. L'étincelle et le bruit qui l'accompagne sont la même chose que l'éclair et le tonnerre; si la foudre renverse des édifices, fond des masses énormes de métaux, la batterie électrique brise des plaques de verre et fond des fils de fer. Enfin, l'action physiologique est la même. Cette analogie d'effets faisait pressentir aux physiciens européens une analogie de causes; l'Américain Franklin eut l'honneur de changer ces pressentiments en certitude, en démontrant que les nuages sont électrisés.

En 1752, près de Philadelphie, Franklin lança au milieu des nuages un cerf-volant, dont il tenait la corde au moyen d'un mouchoir de soie. D'abord le cerf-volant ne donna aucun signe d'électricité; mais enfin, rencontré dans sa course par un nuage orageux, il s'électrisa, et Franklin put tirer des étincelles de la ficelle. On a répété depuis bien des fois cette expérience en entourant la ficelle d'un fil métallique, et on est parvenu à en tirer des lames de feu de plusieurs pieds de long. Cette expérience est très-dangereuse, et a coûté la vie à plusieurs savants.

IV. *Des paratonnerres.* — On conçoit que l'on préviendrait à coup sûr la chute de la foudre et les dangers qui en résultent, si l'on pouvait faire monter jusqu'aux nuages un courant d'électricité contraire à celle qui s'y trouve accumulée, et qui, par conséquent, neutraliserait cette électricité. C'est dans ce but qu'ont été inventés les paratonnerres.

Un paratonnerre se compose d'une tige de fer de 9 mètres de long environ, plus mince en haut qu'en bas, que surmonte à sa partie supérieure une tige de laiton de 75 centimètres, terminée par une pointe de platine de quelques centimètres de longueur, et souvent dorée. Ce paratonnerre, étant fixé solidement au faîte d'un édifice, communique avec le sol par une série de corps bons conducteurs, tels que des barres de fer ou des cordes de fil de ce métal : on a soin de le faire aboutir, soit dans un puits, soit dans un trou creusé dans le sol, et qu'on remplit de braise ou de charbon.

Pour bien comprendre l'usage d'un paratonnerre, expliquons comment se produit ordinairement la foudre. Un nuage électrisé passe au-

dessus d'un édifice, décompose l'électricité du sol, attire à la partie supérieure du bâtiment l'électricité de nom contraire à la sienne, et quand la charge est assez forte, les deux électricités se réunissant à travers l'air produisent les effets désastreux de la foudre.

L'usage du paratonnerre est fondé sur une propriété remarquable des pointes. — Quand on place en face du conducteur d'une machine électrique une boule métallique communiquant avec le sol, il faut approcher assez près la boule pour que la décharge ait lieu; mais elle est instantanée et accompagnée d'étincelles. Si, au lieu d'une boule, on approche une pointe métallique, la décharge commence à une plus grande distance, mais se fait lentement et sans étincelle. Le paratonnerre remplit le même rôle vis-à-vis des nuages; il va pour ainsi dire chercher l'électricité dans les nuages, et la soutire lentement.

L'expérience a prouvé qu'un paratonnerre ne décharge pas seulement les nuages situés au-dessus de lui, mais protége tout ce qui l'entoure à une distance égale à sa longueur. Ainsi un paratonnerre protége une superficie circulaire de terrain dont le rayon est égal à sa longueur.

Conditions essentielles pour qu'ils ne puissent jamais être dangereux. — Il faut : 1° que la pointe soit toujours aiguë, condition que l'on remplit en surmontant la tige de fer d'une aiguille de platine, métal infusible;

2° Que le système de corps conducteurs qui va de la tige au sol ne présente pas de solution de continuité. Si cette condition n'est pas remplie, il se produit une décharge au point où a lieu cette interruption du conducteur métallique, et cette décharge peut être dangereuse pour l'édifice;

3° Que le conducteur communique parfaitement avec le sol, afin que l'écoulement de l'électricité soit facile. On remplit cette condition en faisant aboutir le conducteur métallique dans un endroit humide, au milieu de braise de boulanger, qui est un corps très-bon conducteur, et préserve le fer de la rouille.

V. *Choc en retour.* — Le choc en retour se produit quand un nuage qui attirait à la superficie du sol une certaine électricité se trouve tout à coup déchargé, son électricité se trouvant neutralisée par celle d'un autre nuage. Alors les électricités décomposées à la surface du sol se réunissent brusquement, et si un animal se trouve dans la région où a lieu ce phénomène, il éprouve une commotion violente qui peut aller jusqu'à causer sa mort : cette commotion est appelée *le choc en retour.* Les effets de cette recomposition électrique sont donc analogues à ceux de la foudre : seulement ils ne sont accompagnés ni d'étincelles ni de bruit.

XX.

Quels sont les faits observés par Galvani qui ont conduit Volta à reconnaître que les métaux en contact deviennent électriques? — En quoi consiste la pile de Volta?

Des effets physiologiques, physiques et chimiques produits par la pile voltaïque. — A quel signe reconnaît-on que l'électricité est transmise dans un fil conducteur? — Expérience d'Œrstedt.

I. En 1792, Galvani, professeur d'anatomie à Bologne, disséquant des grenouilles mortes dans le voisinage du conducteur d'une machine électrique, aperçut des mouvements convulsifs dans leurs cadavres mutilés. Ce n'était en réalité que l'effet du choc en retour; mais heureusement Galvani n'était pas physicien, et il poursuivit ses expériences pour expliquer ce fait si simple. Il reconnut qu'il suffisait de mettre en communication, au moyen d'un arc métallique, les nerfs lombaires et les muscles cruraux d'une grenouille récemment dépouillée, pour y faire naître des convulsions. Pour expliquer ce phénomène, il assimila la grenouille à une bouteille de Leyde, dont les nerfs et les muscles étaient les deux armatures; l'arc métallique ne jouait que le rôle d'excitateur. Dans cette hypothèse, on trouvait un rapport intime entre le fluide vital et le fluide électrique; et l'espérance de découvrir dans l'électricité la cause de la vie et le moyen de la prolonger valut à la théorie de Galvani de nombreux partisans. Volta, physicien distingué, ne partagea pas l'engouement général; il s'appuya sur une circonstance de l'expérience de Galvani pour montrer l'insuffisance de l'explication.

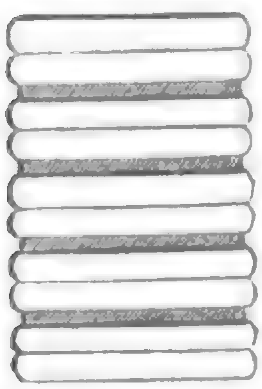
Lorsqu'on se servait d'un arc composé d'un seul métal pour établir la communication entre les nerfs et les muscles, les mouvements du cadavre étaient à peine sensibles, tandis que, lorsqu'on établissait la communication au moyen d'un arc formé par la soudure ou le simple contact de deux métaux, les convulsions étaient très-énergiques.

L'hypothèse de Galvani n'expliquait pas cette différence d'action. Volta imagina de transporter la source d'électricité au contact des deux métaux, et posa le principe suivant : Quand deux corps sont en contact, il se développe sur chacun d'eux une des deux espèces d'électricité; les métaux sont les corps qui, par leur contact mutuel, développent les quantités les plus considérables d'électricité. Les deux électricités, se réunissant à travers les organes de la grenouille, agissent sur les nerfs et les muscles, et déterminent des mouvements convulsifs. Dans le cas de l'arc métallique composé de deux métaux soudés,

l'explication était très-satisfaisante; dans le cas d'un seul métal, il admettait que c'était au contact du corps de la grenouille et du métal que se développaient les deux électricités.

En même temps que Volta prouvait que le contact de deux métaux est une source continuelle d'électricité, il dotait la science de la *pile* qui porte son nom; instrument dont les effets extraordinaires assurèrent à sa théorie l'assentiment général, et qui devint une source féconde d'utiles applications.

Pile de Volta. — La pile de Volta se compose d'une série de couples de disques de cuivre et de zinc, chaque couple étant séparé du suivant par une rondelle de drap imbibée d'eau acidulée; aux deux disques extrêmes sont soudés des fils de cuivre. Une des extrémités est ainsi terminée par un disque de zinc, l'autre par un disque de cuivre. L'expérience montre que sur le disque de cuivre s'accumule de l'électricité négative, et, sur le disque de zinc, de l'électricité positive. Aussi a-t-on appelé le premier disque (cuivre) ou l'extrémité du fil qui lui est soudé, *pôle négatif* de la pile; et le disque zinc, ou l'extrémité du fil qui lui est soudé, *pôle positif*. Si la pile est en communication avec le sol par le pôle cuivre, toute l'électricité négative du premier disque ainsi que des suivants s'écoulera dans le sol; d'un autre côté, tous les disques de zinc seront électrisés positivement; seulement la tension augmentera de plus en plus jusqu'au pôle zinc, puisque le premier disque répandra son électricité dans tous les autres, le second disque dans ceux qui le suivent, et ainsi de suite. — Si la pile est isolée, l'électricité négative s'accumule vers le pôle cuivre, et l'électricité positive vers le pôle zinc; le milieu de la pile est alors à l'état neutre, et la tension aux pôles est la moitié de ce qu'elle serait si la pile n'était pas isolée.

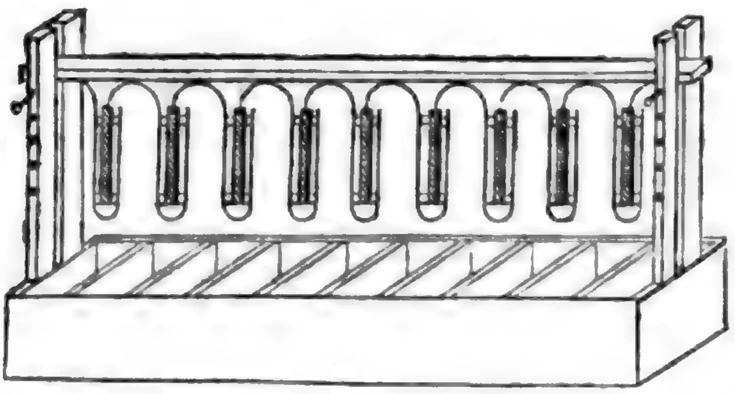


Toutes les fois qu'on approche les deux pôles de la pile au contact, les deux électricités de nom contraire se combinent en donnant une étincelle, comme dans la bouteille de Leyde; seulement il se reproduit instantanément de l'électricité à chaque pôle; et l'on peut s'en assurer, puisqu'en approchant les deux fils, on a une nouvelle étincelle.

Ce dégagement continuel produit un double courant, l'électricité positive se portant vers le pôle négatif, et l'électricité négative vers le pôle positif: toutefois, dans l'indication du sens du courant électrique, on ne désigne que le *courant positif*.

On a donné diverses formes à l'appareil de Volta, et on est arrivé à construire des piles d'une énergie considérable. Dans l'origine, l'appareil était vertical, et l'on empilait tout simplement les paires

de disques les unes sur les autres, en les séparant par des rondelles de drap humide (Voy. la fig. ci-dessus). Cette pile, dite *à colonne*, avait cet inconvénient, que le poids des disques supérieurs faisait sortir l'eau des conducteurs humides, et que bientôt l'appareil ne pouvait plus servir. Pour obvier à ce défaut, on a imaginé les piles *à auges*, dans lesquelles les éléments, composés de deux plaques (cuivre et zinc) soudées ensemble, sont suspendus à une barre de bois horizontale, et plongent à volonté dans une auge en bois remplie d'eau acidulée. Dans la *pile de Wollaston*, qui est une pile à auge perfectionnée, chaque lame de zinc est entourée d'une double lame de cuivre, mais sans contact. (Voy. la fig. ci-contre.) Cette pile est très-énergique. — Dans certains cas, le nombre des éléments contribue beaucoup à l'énergie; dans d'autres, c'est la grandeur des éléments.



On peut comparer, du moins pour les effets, la pile de Volta à une batterie électrique se rechargeant instantanément quand on l'a déchargée. Cette comparaison permettra de conclure, des effets connus de la batterie électrique, un grand nombre des effets de la pile.

Effets physiologiques. — La pile voltaïque produit, dans les organes d'une personne qui tient à chaque main un des pôles de la pile, une série de commotions analogues à la commotion instantanée produite par une batterie électrique. En faisant aboutir à la langue les deux fils d'une pile, on éprouve une saveur saline particulière.

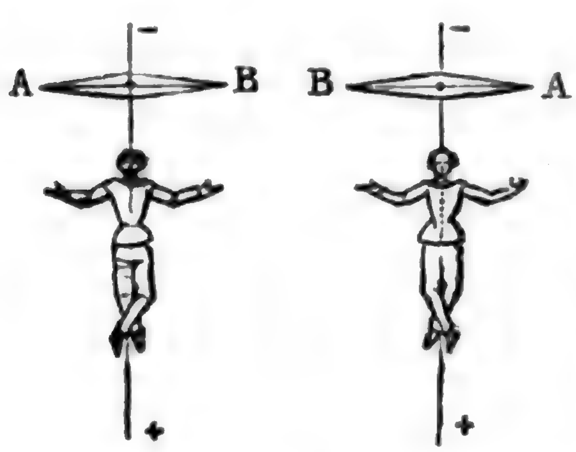
Effets physiques. — Lorsque les deux pôles d'une pile énergique sont à une petite distance l'un de l'autre, il se produit une série non interrompue d'étincelles, qui se succèdent assez rapidement pour donner l'impression d'une lumière continue. On s'occupe activement, depuis plusieurs années, de régulariser cette lumière pour l'employer à l'éclairage. Des expériences publiques ont donné une lumière comparable, pour son éclat, à la lumière du soleil. — Quand entre les deux pôles on interpose un fil métallique assez fin, il est fondu et peut même être volatilisé. Avec une pile suffisamment énergique, on peut maintenir au rouge blanc un fil de platine d'un millimètre de diamètre et de plusieurs décimètres de long.

Effets chimiques. — Quand on plonge dans l'eau les deux pôles d'une pile, l'eau est décomposée : du pôle positif s'échappe l'oxygène; du pôle négatif, l'hydrogène. — La pile décompose tous les corps composés; les acides et les métalloïdes se portent généralement au

pôle positif, les bases et les métaux au pôle négatif. C'est en d composant la potasse au moyen de la pile, que Davy a fait la découverte du potassium.

II. *Signes auxquels on reconnaît que l'électricité est transmise dans un fil conducteur.*—On reconnaît qu'il s'opère des décompositions électriques dans un fil conducteur, ou, pour parler le langage de la science, que ce fil conducteur est traversé par un courant, quand, en coupant ce fil conducteur et en rapprochant les deux parties coupées, on fait naître des étincelles ; quand enfin ces deux parties se conduisent comme les pôles d'une pile, décomposent l'eau, etc. Si l'on ne veut pas couper le fil conducteur, et s'assurer néanmoins qu'il est traversé par un courant, il faut avoir recours à une propriété des courants découverte par OErstedt.

Expérience d'Œrstedt (1). — En 1819, OErstedt, professeur de physique à Copenhague, découvrit que si l'on approchait d'une aiguille aimantée, mobile sur un pivot, le fil conducteur rectiligne d'un courant, l'aiguille était déviée, et que lorsque, par un moyen quelconque, on détruisait l'action de la terre sur elle, elle se plaçait perpendiculairement à la direction du courant. Quand on ne soustrait pas l'aiguille à l'influence terrestre, l'aiguille fait avec la direction du fil un angle d'autant plus voisin de 90°, que le courant est plus énergique et plus près de l'aimant. Reste maintenant à déterminer où sera le pôle austral de l'aiguille, pour avoir sa nouvelle position. Ampère nous l'apprend dans l'énoncé suivant des lois d'OErstedt : Un observateur, couché sur le fil conducteur, de manière que le courant lui entre par les pieds et lui sorte par la tête (on dit que le courant va dans le fil conducteur du pôle positif au pôle négatif), verra, s'il regarde le milieu de l'aiguille, le pôle austral toujours à sa gauche, et le pôle boréal à sa droite. Par conséquent, si le courant, étant dirigé du sud au nord, passe au-dessus de l'aiguille, le pôle austral sera à l'ouest ; s'il passe au-dessous, il sera à l'est ; si le courant était dirigé du nord au sud, la déviation aurait lieu dans le sens opposé.

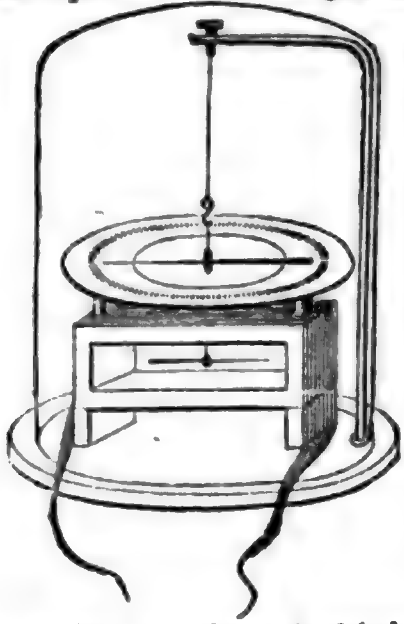


(1) Avant d'étudier l'expérience d'OErstedt, l'élève doit voir dans le n° XXII la définition des aimants et l'action de la terre sur les aimants

XXI.

Des rhéomètres ou galvanomètres; leur construction, leurs usages.—Des fils traversés par un courant électrique agissent-ils les uns sur les autres? — Sont-ils influencés par le globe terrestre?

I. *Des rhéomètres* ou *galvanomètres.* — Un rhéomètre (de ῥέω, couler) sert à mesurer l'intensité d'un courant au moyen de la déviation plus ou moins grande d'une aiguille aimantée. Il se compose essentiellement d'une aiguille aimantée, suspendue horizontalement à l'intérieur d'un cadre rectangulaire en bois ou en ivoire, placé dans le plan du méridien magnétique, et sur lequel est enroulé un plus ou moins grand nombre de fois un fil plus ou moins fin, selon que le courant à mesurer est moins ou plus énergique. On enroule le fil autour d'un cadre, au lieu de le faire passer en ligne droite au-dessus de l'aiguille, parce que, comme on peut s'en convaincre d'après l'énoncé d'Ampère, les actions des quatre côtés du fil enroulé sur le cadre tendent à dévier l'aiguille dans le même sens. — L'expérience montre aussi que l'action de 100, 200 tours du fil est 100, 200 fois plus forte que l'action d'un seul; c'est pourquoi on enroule le fil un grand nombre de fois quand la pile est faible. Pour les courants *hydro-électriques*, qui proviennent de l'action des corps les uns sur les autres, et où se trouve un liquide, on emploie des rhéomètres à 4 ou 600 tours; pour les courants *thermo-électriques*, il suffit d'un moins grand nombre de tours et de fils d'un plus fort diamètre; pour les courants provenant de l'électricité des machines électriques ou du frottement, il faut jusqu'à 2000 et 3000 tours, et des fils extrêmement fins, recouverts de soie et de gomme laque. — Pour augmenter la sensibilité de l'instrument, on ajoute quelquefois une seconde aiguille placée en dehors du cadre, et dans un sens inverse. — Telle est la construction du *rhéomètre-multiplicateur* de M. Schweiger.



II. *Des fils traversés par un courant électrique.* — Deux fils parallèles, et dans lesquels le courant marche dans le même sens, s'attirent; deux fils parallèles, et dans lesquels le courant marche en sens contraire, se repoussent; deux fils faisant entre eux un angle

quelconque tendent à se placer parallèlement, et de manière que le courant suive la même direction dans les deux ; enfin, ces attractions et ces répulsions sont proportionnelles aux intensités des courants, et en raison inverse du carré des distances.

III. *Influence du globe terrestre.*— La terre agit en chaque point du globe comme un courant rectiligne, dirigé perpendiculairement au méridien magnétique, et marchant de l'est à l'ouest; c'est-à-dire que les courants mobiles se placent dans une direction telle que le courant dans la partie inférieure soit perpendiculaire au méridien magnétique, et marche de l'est à l'ouest.

XXII.

Qu'est-ce qu'un aimant naturel? — Qu'entend-on par pôles d'un aimant, et comment les détermine-t-on? — Action exercée sur un aimant par la terre ou un autre aimant. — Direction, déclinaison, inclinaison de l'aiguille aimantée. — Comment peut-on aimanter les substances magnétiques? — Aimantation par des aimants, par la terre, par des courants électriques.

I. On appelle *aimant naturel* un minerai de fer (l'oxyde magnétique) qui jouit de la singulière propriété d'attirer de petits morceaux de certains métaux, qu'on appelle pour cette raison corps magnétiques. Ces métaux sont : le fer, le nickel et le manganèse; seulement ce dernier n'est attirable à l'aimant qu'à une très-basse température : 20° au-dessous de 0. L'acier est non-seulement attirable à l'aimant, mais il acquiert, par le frottement avec la pierre d'aimant, la propriété de devenir à son tour un aimant. Dorénavant, quand nous parlerons d'un aimant, c'est toujours un barreau d'acier aimanté qu'il faudra se figurer.

Pôles d'un aimant. — Quand on projette de la limaille de fer sur un aimant, on remarque qu'elle s'attache de préférence aux deux extrémités, et que les filaments que forment les parcelles de limaille attachées les unes aux autres semblent converger à chaque extrémité vers un point qu'on appelle *pôle*.

Dans un barreau assez long, ces pôles sont placés à un pouce environ de chaque extrémité. Tout se passe comme si ces deux points étaient les seuls du barreau doués de l'action magnétique. Pour déterminer ces deux pôles, il suffira donc de plonger l'aimant dans de la limaille de fer, et de prendre le centre de toutes les directions qu'affectent les particules de limaille. On pourrait encore les déter-

miner à l'aide d'une seule petite aiguille qui, suspendue librement, irait toujours s'attacher au pôle le plus voisin. — Il y a des aimants qui ont plus de deux pôles : les pôles intermédiaires sont appelés *points conséquents*.

II. *Action exercée sur un aimant par la terre ou un autre aimant.*— Quand une aiguille aimantée est suspendue par son milieu à l'extrémité d'un fil sans torsion, ou mobile sur un pivot vertical au moyen d'une chappe creusée en son milieu, elle prend une position d'équilibre toujours la même au même lieu. Cette direction constante est due à l'action terrestre; nous y reviendrons tout à l'heure. Si l'on approche successivement une des extrémités d'un barreau aimanté de chacun des pôles de l'aiguille, on voit que l'un des pôles est attiré, l'autre repoussé. Donc il y a aux deux pôles de l'aiguille des fluides différents.

Il en est de même pour les deux pôles du barreau : ce qui le prouve, c'est que le pôle de l'aiguille, repoussé par une des extrémités du barreau, est attiré par l'autre, et réciproquement. Ainsi, de même qu'il y a deux fluides électriques, il y a deux fluides magnétiques : mais l'analogie ne s'arrête pas là ; car les fluides magnétiques qui se repoussent sont les fluides de même nom; ceux qui s'attirent sont les fluides de nom contraire. On le prouve en suspendant deux aiguilles aimantées à des fils différents, en notant quels sont les pôles de ces aiguilles qu'attire le même pôle d'un barreau quelconque, et en montrant qu'en approchant l'un de l'autre ces deux pôles, ils se repoussent. Ainsi, chaque aimant a deux pôles doués de propriétés différentes; l'action de la terre sur un aimant va nous servir à les distinguer.

Nous avons dit qu'une aiguille aimantée prenait, sous l'action terrestre, une direction constante. On remarque que l'un des pôles se dirige toujours vers le nord. Pour expliquer cette direction, on a assimilé la terre à un aimant ayant un pôle dans l'hémisphère boréal, l'autre dans l'hémisphère austral; on a appelé *boréal* le premier, *austral* le second; et, par suite de la propriété des fluides magnétiques d'attirer ceux de nom contraire, on a appelé *pôle austral* ou *pôle sud* le pôle d'un aimant qui se dirige vers le *nord*, et *pôle boréal* ou *pôle nord* celui qui se dirige vers le *sud*.

III. *Direction, déclinaison, inclinaison de l'aiguille aimantée.*— L'aiguille aimantée se dirige vers le nord, mais non pas dans la direction du méridien terrestre. On appelle *déclinaison* l'angle que fait le plan vertical passant par l'aiguille (méridien magnétique), avec le plan méridien du lieu. — On appelle *inclinaison* l'angle que fait la direction de l'aiguille avec le plan horizontal. — La déclinaison et l'inclinaison d'une aiguille étant connues, sa direction est complétement déterminée.

Ces deux quantités varient avec le lieu ; elles varient même avec le temps dans le même lieu. Ainsi, à Paris, la déclinaison fut longtemps orientale, puis nulle; maintenant elle est occidentale, et égale à 22°,4'; l'inclinaison est égale à 67°,24'. C'est sur la propriété de l'aiguille aimantée de se diriger vers le nord qu'est fondé l'emploi de la *boussole* marine.

On distingue deux espèces de boussoles : la *boussole de déclinaison*, formée d'un cercle horizontal et gradué, ayant à son centre une aiguille très-mobile, et qui marque la déclinaison par les arcs de cercle qu'elle parcourt; — la *boussole d'inclinaison*, formée d'un cercle vertical dont l'aiguille, mobile dans le sens vertical et dans le plan du méridien magnétique, indique l'inclinaison.—Il y a aussi des boussoles composées qui marquent à la fois la déclinaison et l'inclinaison.

IV. *De l'aimantation.* — *Aimantation par des aimants.* — Pour aimanter de petits barreaux d'acier, il suffit de laisser pendant quelque temps une de leurs extrémités en contact avec une des extrémités d'un puissant aimant. Mais pour aimanter de gros barreaux d'acier, on promène sur toute leur longueur, un grand nombre de fois et dans le même sens, un des pôles d'un puissant aimant, en ayant soin d'appuyer continuellement : c'est la méthode de la *simple touche.* — La méthode de la *double touche* consiste à promener en sens inverse, du milieu aux extrémités, les deux pôles de nom contraire de deux aimants.

Aimantation par la terre. — Une barre d'acier, placée pendant longtemps dans la direction du méridien magnétique et de l'aiguille d'inclinaison, devient un aimant.

Aimantation par les courants électriques. — Nous avons vu qu'un courant électrique tend à placer un aimant dans une direction perpendiculaire à la sienne. L'expérience prouve qu'un courant aimante une aiguille placée perpendiculairement à sa direction, de manière que le pôle austral de l'aiguille soit à gauche du courant personnifié d'après l'énoncé d'Ampère. Pour rendre l'action plus forte, on enroule le fil du courant en hélice autour d'un tube de verre, et c'est dans ce tube de verre que l'on place l'aiguille à aimanter. L'aimantation ainsi obtenue est quelquefois très-énergique ; elle ajoute considérablement à la force d'un aimant naturel, mais elle cesse dès que l'aimant n'est plus soumis à l'action du courant.

Le fer doux (fer pur), présenté à l'un des pôles d'un aimant, ou entouré par le fil conducteur d'un courant, acquiert presque instantanément les propriétés magnétiques; mais il les perd aussi facilement qu'il les a acquises. L'acier trempé, le fer battu sont, au contraire, très-lents à recevoir l'aimantation, mais ils la conservent plus longtemps.

XXIII.

En quoi consiste l'expérience de la chambre noire? — Exposer les effets qu'on y observe.

Quelle est la loi de la réflexion de la lumière? — En quoi un miroir de métal diffère-t-il d'un miroir de glace? — Comment voit-on les objets dans un miroir plan, dans un miroir concave, dans un miroir convexe? — Qu'entend-on par foyer?

I. *Expérience de la chambre noire.* — On appelle *chambre noire* tout espace clos où la lumière n'arrive que par une étroite ouverture. — Lorsque cette ouverture est très-petite, les phénomènes les plus curieux se produisent à l'intérieur de la chambre noire. Par exemple, si l'on place derrière l'ouverture, à une distance convenablement choisie, un carton blanc, on verra sur ce carton une image exacte, mais renversée, des objets éclairés placés devant la chambre noire.

Chaque point éclairé envoie des rayons dans tous les sens, et un faisceau très-délié de ces rayons, passant par l'ouverture, va reproduire en un point du carton la couleur du point dont il provient. L'ensemble de tous ces points colorés forme une image exacte des objets.

Cette image est renversée, parce que, par suite du croisement en un point, c'est en haut du carton qu'aboutissent les rayons partis du bas d'un objet, et en bas ceux partis du haut.

Pour obtenir une image plus nette, en même temps pour la redresser, on pratique, à la partie supérieure de la chambre noire, un trou devant lequel on place une lentille convergente, et, au-dessus de cette lentille, un miroir plan, incliné de 45° à l'horizon. On peut alors, à l'aide d'un crayon, marquer les contours des images qui se reproduisent dans la chambre noire, et faire ainsi l'esquisse d'un paysage.

Il existe certains sels qui noircissent sous l'influence de la lumière. En plaçant des papiers imprégnés d'une dissolution d'un de ces sels sur le carton de la chambre noire, les blancs du dessin s'y peignent en noir, et les parties obscures sont représentées par des parties blanches. Tel est le principe de la daguerréotypie.

Si l'on agrandit l'ouverture, l'image devient de plus en plus confuse; et quand en même temps on éloigne les objets lumineux, on arrive au cas extrême d'une ouverture assez grande et d'un point lumineux très-petit ou très-éloigné, et alors on n'aperçoit plus sur le carton l'image du point lumineux, mais celle de l'ouverture.

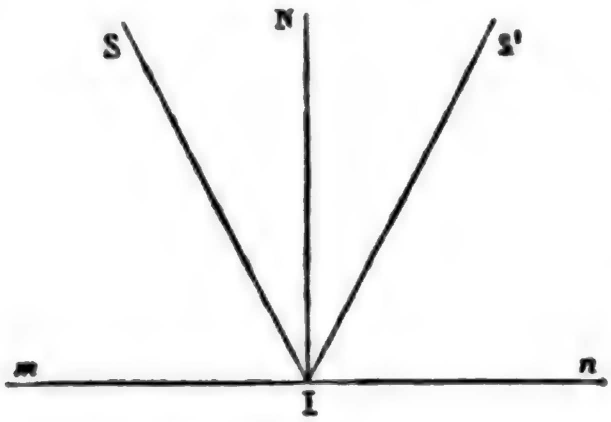
II. *Réflexion de la lumière.* — Quand la lumière rencontre un

obstacle, elle prend une nouvelle direction, indiquée par les deux lois suivantes :

1° *Le rayon incident et le rayon réfléchi sont dans un même plan, qui passe par la perpendiculaire à la surface réfléchissante, si cette surface est plane, et par la normale menée au point de réflexion, si cette surface est courbe.*

2° *L'angle de réflexion est égal à l'angle d'incidence.*

Soit SI la direction du rayon incident; IN, la perpendiculaire au plan de la surface. Par ces deux directions faisons passer un plan qui coupe suivant *mn* la surface sur laquelle s'opère la réflexion, et que nous supposerons plane. Ce plan porte le nom de plan d'incidence : la première loi nous apprend que e rayon, après la réflexion, ne sortira pas de ce plan. L'angle SIN s'appelle angle d'incidence; l'angle NIS' de la nouvelle direction du rayon avec IN s'appelle angle de réflexion; la seconde loi nous apprend que SIN = NIS'.



La loi de réflexion de la chaleur est la même que celle de la lumière : nous l'avons déjà démontré. En général, quels que soient les changements de direction que l'on puisse faire subir à un rayon lumineux, le rayon calorifique qui l'accompagne le suit dans toute sa marche.

Ce que nous venons d'établir ne s'applique qu'à la réflexion régulière. On distingue en effet deux sortes de réflexion : la réflexion *régulière*, qui fournit une image des corps lumineux, et la réflexion *irrégulière* ou *diffuse*, dite aussi *illumination*, qui donne aux corps leur couleur propre.

La réflexion régulière a lieu toutes les fois que les rayons lumineux tombent sur une surface polie; lorsque la surface est terne ou hérissée d'aspérités, la réflexion *irrégulière* ou *diffuse* se produit. Elle résulte de la dissémination irrégulière des rayons lumineux autour des aspérités de cette surface.

III. *Des miroirs.* — Les miroirs servent à former des images, au moyen de la réflexion des rayons sur des corps parfaitement polis. Les corps qui se polissent le mieux sont les métaux ; aussi les emploie-t-on pour les miroirs. Mais le poli des métaux s'altérant rapidement à l'air, on a eu l'idée de les revêtir d'une substance transparente, qui pût les préserver du contact de l'air. Tel est le but atteint dans les miroirs de glace, ou simplement les glaces.

Une glace se compose d'une plaque de verre parfaitement polie

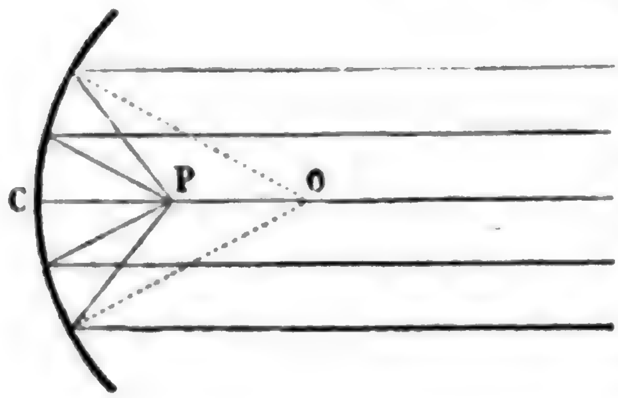
sur les deux surfaces, et sur l'une des surfaces de laquelle on a appliqué par la pression un amalgame d'étain ou alliage de mercure et d'étain, qu'on appelle vulgairement *tain*. On a ainsi une surface métallique très-brillante, protégée par le verre contre l'air extérieur.

Les miroirs métalliques diffèrent des miroirs de glace en ce que les premiers ne donnent qu'une image de l'objet placé devant eux, tandis que les seconds donnent toujours deux images distinctes de chaque objet, et quelquefois davantage. L'une de ces deux images est produite par la réflexion de la lumière sur la surface antérieure du verre ; l'autre est due à la réflexion de la lumière sur la surface étamée. Cette dernière, bien plus vive que la première, est la seule qui frappe ordinairement les regards ; mais, en s'approchant très-près du miroir, on distingue parfaitement l'autre. Ces deux images devraient être exactement superposées l'une sur l'autre ; mais, par l'effet de la réfraction (voy. le n° suivant), elles se détachent l'une de l'autre sur leurs bords.

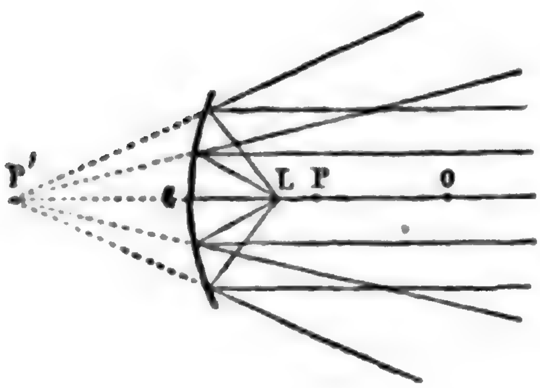
Miroirs plans. — Dans les miroirs plans, l'image des corps se voit derrière le miroir, à égale distance et de même grandeur que le corps ; de plus, l'image est droite et symétrique. Ici il ne faut pas entendre par image ce que nous avons appelé ainsi dans la chambre obscure. Dans ce cas, elle était réellement sur le carton, tandis que dans le miroir il n'y a rien derrière la glace ; seulement, tout point lumineux placé devant la glace envoie des rayons qui, après leur réflexion, sont tous dirigés comme s'ils partaient d'un point symétrique placé derrière la glace : l'œil reçoit donc la même impression que si réellement ce point de concours des directions prolongées des rayons était un point lumineux.

Miroirs concaves et *miroirs convexes.* — On appelle *miroir concave* une calotte sphérique de métal, dont la partie intérieure polie sert de surface réfléchissante ; *miroir convexe*, une calotte sphérique de métal, dont la partie extérieure polie sert de surface réfléchissante. — Dans ces sortes de miroirs, la position, la direction, la grandeur de l'image réfléchie, varient considérablement ; nous ne pouvons entrer dans la discussion des différents cas qui se produisent aux regards de l'observateur ; nous n'indiquerons que les principaux.

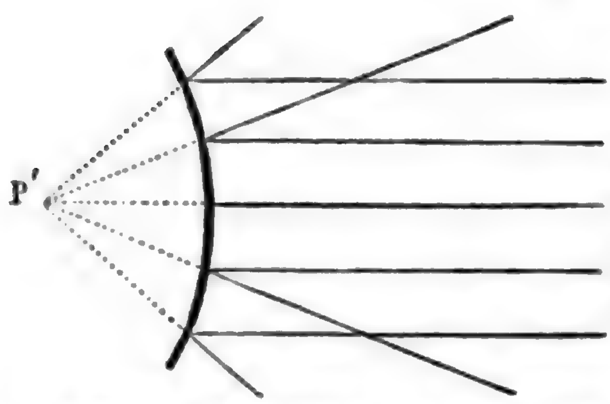
Et, avant tout, expliquons ce qu'on entend par *foyer* On appelle foyer le point de l'axe d'un miroir sphérique où vont se couper les rayons réfléchis. — Quand un corps lumineux est très-loin du miroir, les rayons qu'il envoie sur ce miroir peuvent être considérés comme parallèles. Le raisonnement prouve, et l'expérience confirme, que lorsque des rayons parallèles, les rayons solaires, par exemple, tombent sur un miroir concave, perpendiculairement au cercle qui forme



la base de la calotte sphérique, ils se réunissent en un point P qu'on appelle *foyer principal*, et qui est situé au milieu du rayon CO, perpendiculaire à la base de la calotte. Leur réunion peut produire en ce point un éclat éblouissant et une chaleur assez forte pour enflammer de l'amadou.

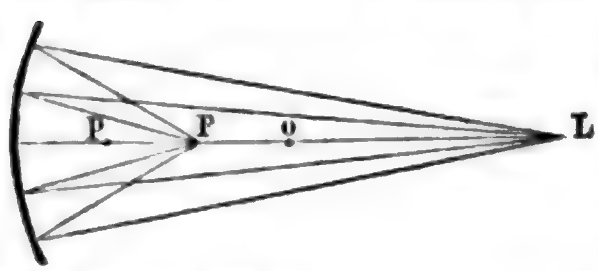


Si le point lumineux L est placé entre le miroir et le foyer principal, les rayons qu'il envoie divergent après avoir été réfléchis; mais les prolongements de ces rayons réfléchis se réunissent derrière le miroir en un point P', qu'on appelle le foyer *virtuel* ou *apparent*.



Dans les miroirs convexes, les rayons réfléchis sont toujours divergents : aussi ces miroirs n'ont-ils que des foyers virtuels.

Un point lumineux L, placé sur l'axe au delà du centre de courbure O, envoie des rayons qui, après leur réflexion, viennent se couper en un point F de l'axe, situé entre le foyer principal P et le centre de courbure. Ce point F et le point lumineux sont appelés *foyers conjugués*.



Ceci posé, remarquons d'abord que les miroirs sphériques, soit concaves, soit convexes, jouissent de cette propriété curieuse, que tout point lumineux placé devant eux donne une image *réelle* dans le cas des miroirs concaves, *apparente* dans le cas des miroirs convexes, mais toujours située sur la direction du rayon qui passe par le centre de la sphère et le point lumineux.

Citons maintenant quelques cas particuliers :

1° Dans les miroirs concaves, lorsque l'objet est placé en avant du

centre de courbure, l'image est vue en avant du miroir ; elle est plus petite que l'objet, et renversée ; si l'objet était très-éloigné, il résulte de ce que nous avons dit, que l'image se formerait au foyer principal. A mesure que l'objet se rapproche du miroir, son image s'en éloigne : ainsi, lorsque l'objet se trouve au centre de la sphère, son image coïncide avec lui ; lorsqu'il se trouve au foyer principal, elle va se former à l'infini. Enfin, lorsque l'objet est placé entre le foyer principal et le miroir, l'image réelle n'existe plus, mais une image apparente, droite, et plus grande que l'objet, est vue derrière le miroir au foyer virtuel.

2° Dans les miroirs convexes, l'image est toujours vue derrière le miroir, mais plus rapprochée que l'objet de la surface de ce miroir ; elle est toujours droite comme dans les miroirs plans, mais elle est plus petite que l'objet.

XXIV.

Qu'est-ce que la réfraction de la lumière? — Quels sont les phénomènes qui résultent de la transmission d'un rayon de lumière à travers un prisme?

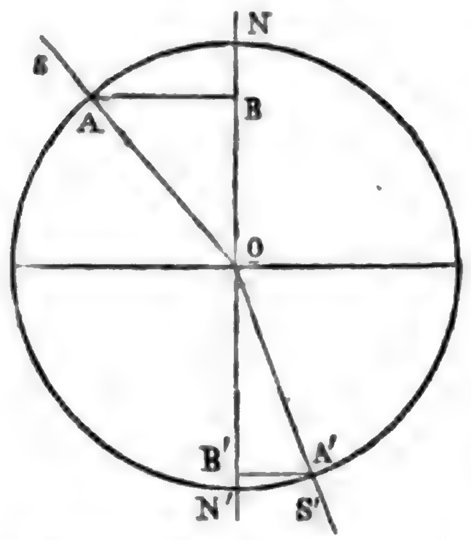
Du spectre solaire. — Quelles sont les couleurs du spectre, et dans quel ordre se présentent-elles? — Comment pourrait-on recomposer la lumière blanche?

I. *De la réfraction.* — La *réfraction* est la propriété qu'ont les rayons lumineux de changer de direction, en passant de l'air dans un autre corps transparent, et réciproquement, ou, plus généralement, d'un corps transparent dans un autre, comme de l'air dans l'eau, et réciproquement.

Tout le monde sait qu'un bâton plongé dans l'eau paraît brisé au point où il est immergé ; une pièce de monnaie placée au fond d'un vase vide, et qui n'est pas visible à cause de la hauteur des parois du vase, le devient, si l'on remplit le vase d'eau : ces deux phénomènes sont un effet de la réfraction. C'est aussi la réfraction qui nous fait apercevoir les astres à leur lever avant qu'ils soient montés au-dessus de l'horizon, et qui nous les laisse voir encore après leur coucher, lorsqu'ils sont déjà au-dessous de l'horizon. Enfin il arrive quelquefois que des objets éloignés, outre leur image directe, donnent une seconde image qui affecte tantôt une position, tantôt une autre : ce phénomène naturel, particulier aux pays chauds et qu'on appelle *mirage*, s'explique aussi par la réfraction.

Les lois de la réfraction sont les suivantes :

Première loi. — Le rayon incident, le rayon réfracté, et la perpendiculaire élevée au point d'incidence sur la face de séparation des deux corps transparents (c'est-à-dire la *normale*), *sont dans un même plan*, ce qui s'exprime encore en disant que *le plan de réfraction est le même que celui d'incidence.*



Deuxième loi. — Le sinus (1) *de l'angle d'incidence et celui de l'angle de réfraction sont dans un rapport constant, quel que soit l'angle d'incidence* (loi de Descartes). — Cela veut dire que si du point d'incidence *o* on décrit un cercle, le rapport des lignes AB (sinus de A*o*N, et A'B (sinus de A'N'*o*), est constant; S*o*, *o*S' étant les directions du rayon incident et du rayon réfracté.

Troisième loi. — Toutes les fois qu'un rayon passe de l'air dans un corps transparent, solide ou liquide, ou en général *d'un milieu moins dense dans un milieu plus dense*, AB est plus grand que A'B', c'est-à-dire que le *rayon réfracté se rapproche de la normale.* — On appelle *indice de réfraction* d'un corps, le rapport du sinus d'incidence au sinus de réfraction d'un rayon qui passe de l'air dans ce corps. Ce rapport est pour l'eau de $\frac{4}{3}$, et pour le verre de $\frac{3}{2}$. Si au contraire le rayon sortait d'un corps transparent, solide ou liquide, pour rentrer dans l'air, ou en général passait *d'un milieu plus dense dans un milieu moins dense, il s'éloignerait de la normale.*

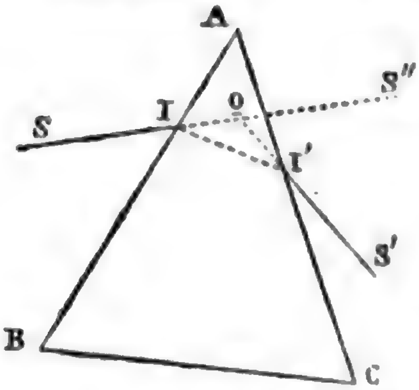
Lorsque sur le passage d'un rayon lumineux on interpose une lame de verre à faces parallèles, la direction n'est pas changée; cela tient à ce qu'en sortant du verre pour rentrer dans l'air, le rayon s'écarte de la normale d'un angle égal à celui dont il s'en était rapproché en pénétrant dans la lame de verre.

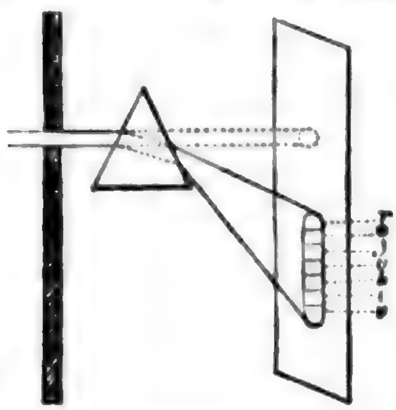
Il y a un angle limite de réfraction. Tout rayon émergent en dehors de cet angle est réfléchi en totalité par la surface de séparation.

II. *Du prisme.* En optique, on appelle prisme tout corps transparent où l'on peut faire entrer et sortir un rayon lumineux par deux faces planes non parallèles. — Quand un rayon passe à travers un prisme, il se produit des phénomènes de deux ordres : *phénomènes de déviation et phénomènes de coloration.*

(1) On appelle *sinus* la perpendiculaire menée d'une des extrémités d'un arc sur le rayon qui passe par l'autre extrémité.

Phénomènes de déviation. — Soit BAC la section d'un prisme triangulaire par le plan d'incidence du rayon SI; le rayon SI prendra dans le prisme la direction II', par exemple, et le rayon II' à sa sortie dans l'air prendra une direction I'S'. L'angle S'oS" des directions d'incidence et d'émergence est ce qu'on appelle la déviation produite par le prisme. Cette déviation augmente avec l'indice de réfraction de la substance, et l'angle BAC des deux faces du prisme.





Phénomènes de coloration; spectre solaire. — Si le faisceau de lumière arrivant suivant SI est de la lumière blanche, l'image qu'on obtient en faisant tomber le rayon émergent sur un écran blanc est colorée : on l'appelle spectre solaire; on distingue dans cette image sept couleurs principales, placées dans l'ordre suivant :

Rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet.

La couleur rouge est la moins éloignée du point où se serait faite l'image sans l'interposition du prisme.

Pour expliquer ce phénomène, on a admis et démontré que la lumière blanche est composée des rayons des sept couleurs du spectre; ces rayons de couleur différente éprouvent, en passant à travers le prisme, des déviations différentes, et, par suite, se séparent dans l'ordre que nous avons indiqué : ainsi, de tous les rayons, le violet est le plus réfrangible, le rouge l'est; au contraire, le moins. La couleur rouge est la moins éloignée du point où se serait faite l'image sans l'interposition du prisme.

Pour recomposer la lumière blanche décomposée par le prisme, il suffit d'interposer, sur le passage des rayons séparés par un premier prisme, un prisme de même nature, d'angle égal, mais dirigé en sens inverse. Ce prisme, produisant sur chaque espèce de rayons une déviation égale à celle qui est produite par le premier, mais de sens contraire, ramène chaque rayon à être parallèle au faisceau incident sur le premier prisme. Tous ces faisceaux, sortant ensemble dans la même direction du second prisme, se mêlent, et produisent l'impression de la lumière blanche. On arrive encore au même résultat en réunissant toutes les couleurs du spectre au foyer d'un miroir concave ou d'une lentille convergente.

On fait souvent, à propos de la recomposition de la lumière

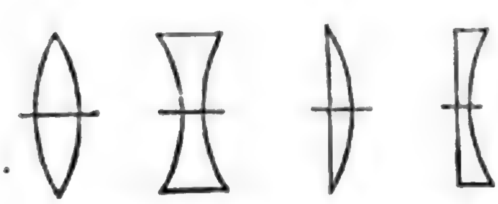
blanche, une expérience curieuse. On divise un cercle de carton en sept sections proportionnelles à la largeur de chacune des sept couleurs du spectre; on peint chacun de ces secteurs avec la couleur du spectre à laquelle sa grandeur correspond; on a ainsi un carton bariolé qui, lorsqu'on le fait tourner rapidement autour d'un axe passant par le centre, semble blanc: cela tient à ce que, par suite de la persistance des impressions sur la rétine, l'œil reçoit à la fois, comme venant du même point du cercle, les rayons des sept couleurs; aussi voit-il chaque point comme s'il était blanc.

XXV.

Comment se fait-il qu'un verre lenticulaire donne en arrière de lui l'image des objets placés en avant? — Quelle est la position et la grandeur des images? — Pourquoi les verres de divergence ou concaves ne produisent-ils pas le même effet?

I. On appelle *lentille* de verre une masse de verre terminée, soit par deux surfaces convexes, soit par deux surfaces concaves, soit par une surface plane et une autre convexe, soit par une surface plane et une autre concave, etc.

1 2 3 4

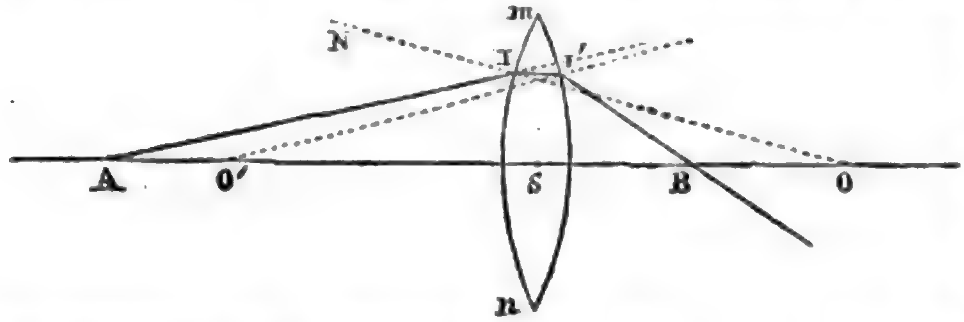


On appelle lentille de convergence toute lentille plus épaisse au milieu qu'aux bords (fig. 1, 3).

On appelle lentille de divergence toute lentille plus épaisse aux bords qu'au milieu (fig. 2, 4).

Lentilles de convergence. — Elles sont ainsi appelées, parce que les rayons divergents partis d'un point situé devant la lentille viennent, après leur passage à travers la lentille, se réunir, converger en un autre point situé derrière.

Le rayon AI, tombant sur une surface courbe, se réfracte à l'intérieur du verre, comme s'il tombait au point I sur le plan tangent à la sphère *mIn*, et par suite

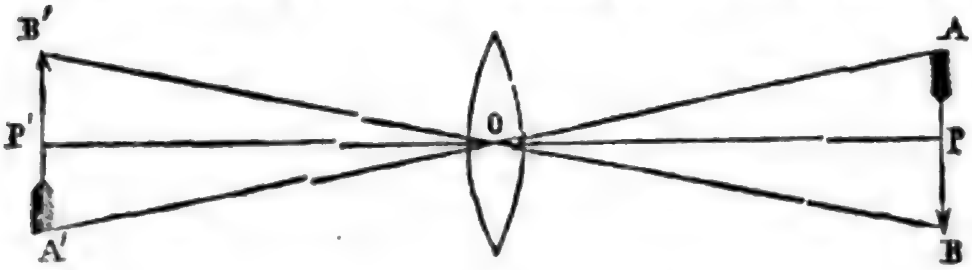


se rapproche de la direction NIo de la normale à ce plan; cette nor-

male est le rayon de la sphère *mIn*. Il suit la direction II′; donc déjà, au lieu de continuer de s'éloigner de l'axe AS, il s'en rapproche. Arrivé en I′, il sort de la lentille en s'éloignant de la normale I′o′, c'est-à-dire en se rapprochant encore de l'axe AS. Donc la lentille ramène vers l'axe AS les rayons partis d'un point de cet axe.

L'expérience prouve que les rayons partis d'un même point viennent tous converger en un même point situé derrière la lentille, et qu'on appelle *foyer* de la lentille; on comprend facilement alors qu'un objet lumineux placé devant la lentille produise derrière une image.

II. *Position et grandeur des images.*—L'expérience et le raisonnement s'accordent à prouver que l'image d'un objet APB placé devant une



lentille de convergence est placée derrière et renversée, et que sa grandeur A′P′B′ est à la grandeur de l'objet comme la distance OP′ de l'image à la lentille est à la distance OP de la lentille à l'objet.

Ainsi, donner un moyen de connaître la position de l'image servira à connaître sa grandeur. Le calcul de la marche des rayons dans les lentilles apprend que si $OP = p$ est la distance de l'objet à la lentille, et $OP' = p'$ la distance cherchée de la lentille à l'image, on a toujours

$$\frac{1}{p}+\frac{1}{p'}=\frac{1}{f},$$

f étant une quantité appelée distance focale de la lentille, et que l'on détermine en faisant arriver des rayons parallèles sur la lentille, et en voyant leur point de convergence. L'examen de cette formule nous montre que plus l'objet est loin, plus l'image est petite.

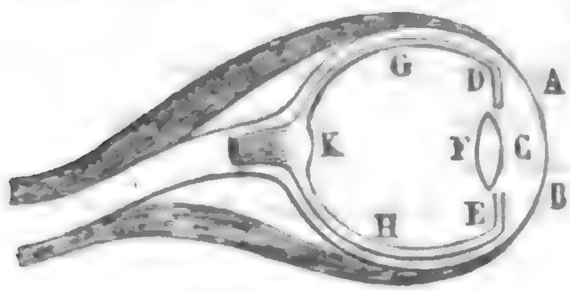
Lentilles ou verres de divergence. — Les verres concaves ou de divergence produisent l'effet inverse; au lieu de faire converger les rayons partis d'un point, ils en augmentent la divergence. Ainsi, après avoir traversé la lentille, les rayons divergent de telle sorte que les prolongements forment un foyer virtuel en avant de la lentille : il en résulte que l'image se trouve placée du même côté que l'objet, mais plus près de la lentille et plus petite. C'est pour cette raison que les verres concaves rapprochent et rapetissent les objets.

XXVI.

De quelle manière s'opère la vision? — En quoi consistent les vues myopes et presbytes, et comment peut-on remédier à ces défauts avec des verres concaves et convexes? — Durée de la sensation produite par un point lumineux.

I. *De l'œil.* — L'œil peut être regardé comme une chambre noire, tapissée par la *rétine*, membrane nerveuse qui, par le *nerf optique*, transmet au cerveau les impressions qu'elle reçoit. Une lentille, le *cristallin*, corps transparent terminé par deux surfaces à peu près sphériques, sert à produire sur la rétine les images des objets, comme nous avons vu les lentilles ordinaires donner, sur un écran convenablement placé, l'image des objets placés devant elles.

Les rayons lumineux traversent d'abord la *cornée* AB, membrane transparente derrière laquelle se trouve un petit espace C rempli par un fluide transparent, l'*humeur aqueuse;* cet espace est fermé postérieurement par une membrane opaque, l'*iris* DE, percée d'un trou nommé *pupille*, et qui peut se rétrécir ou se dilater à volonté: par cette ouverture les rayons pénètrent dans l'intérieur, passent à travers le *cristallin* F, entrent dans le grand espace GH rempli par un autre fluide aussi transparent, l'*humeur vitrée*, et vont enfin peindre sur la *rétine* K l'image renversée de l'objet d'où ils sont partis.



Les autres membranes de l'œil, les muscles et les nerfs qui y aboutissent, ne servent qu'à protéger cet appareil contre les agents extérieurs, et à le mouvoir dans toutes les directions.

On comprend, d'après cette description, que l'image se fait sur la rétine: maintenant comment cette impression devient-elle sensation? comment l'image renversée qui se produit donne-t-elle à notre esprit l'idée d'un objet redressé? Ce sont des questions qu'il n'est pas donné à l'homme de résoudre.

L'homme juge de la grandeur des objets dont il connaît la distance, et de la distance des objets dont il connaît la grandeur, d'après la plus ou moins grande netteté des images.

II. *Vues myopes, vues presbytes.*—La distance à laquelle on voit le plus nettement possible un objet, varie avec chaque individu. On appelle *myopes* (de μύω, ὤψ, fermer l'œil) les personnes qui ont besoin d'approcher les objets de leurs yeux pour mieux les voir; *presbytes* (de πρέσβύς, vieux), celles qui voient mieux les objets assez éloi-

gnés. Les personnes qui ont une vue ordinaire sont celles qui placent un livre à la distance de quatre-vingts centimètres environ, pour voir le plus nettement possible les caractères.

L'expérience et la théorie des lentilles apprennent que plus une lentille a une grande convexité, c'est-à-dire plus les rayons des calottes sphériques qui la terminent sont petits, plus, pour une même distance d'un objet à la lentille, l'image de l'objet est proche de la lentille.

Si donc le cristallin est trop convexe, les images des objets placés à la distance où les voient distinctement les vues ordinaires se feront en avant de la rétine, qui ne recevra qu'une impression vague; c'est le cas du myopisme. Si, au contraire, le cristallin n'est pas assez convexe, il ne fera pas converger les rayons sur la rétine, mais en arrière, ce qui produira aussi une impression confuse; c'est le cas du presbytisme.

Pour remédier à ce double défaut, il suffit d'augmenter la divergence des rayons qui pénètrent dans l'œil du myope à l'aide de lunettes à verres biconcaves ou de divergence, et d'augmenter la convergence des rayons qui pénètrent dans l'œil du presbyte à l'aide de lunettes à verres biconvexes ou de convergence, de manière à amener dans les deux cas l'image exactement sur la rétine.

Durée de la sensation produite par un point lumineux. — Quand on jette une pierre dans l'eau, la pierre est depuis quelque temps en repos, que l'ébranlement qu'elle a causé dans la masse n'a pas cessé. De même, la sensation qui se produit en nous à la suite de l'impression faite sur la rétine par l'image d'un point lumineux persiste quelque temps après que cette image a disparu. Cette persistance des images explique comment, lorsqu'on fait tourner un charbon allumé, attaché à l'extrémité d'une ficelle, les impressions produites par le charbon allumé, pendant quelques instants successifs, se superposant, l'œil croit voir un arc de cercle lumineux, d'autant plus étendu que le charbon tourne plus vite. Si la rotation est assez rapide, toute la circonférence décrite par le charbon semble en feu.

On peut en conclure que la durée de la sensation produite par un point lumineux est au moins égale au temps que le charbon emploie à parcourir le cercle lumineux.

Nous nous sommes déjà servis de cette persistance des images pour expliquer la recomposition de la lumière blanche par la rotation rapide d'un carton peint des sept couleurs du spectre.

CHIMIE.

XXVII.

I. Qu'est-ce qu'un corps simple? — Qu'est-ce qu'un corps composé? — Énumérer et classer les corps simples utiles.
II. Exposer les principes sur lesquels repose la nomenclature chimique.

I. Un *corps simple* est un corps composé de parties homogènes, c'est-à-dire dont on n'a pu séparer plusieurs espèces de matières en le soumettant à tous les agents que la science possède : tels sont l'*oxygène*, le *chlore*, l'*argent*.

Un *corps composé* est un corps qu'on peut réduire en des substances douées chacune de propriétés différentes : tels sont l'*eau*, la *potasse*, le *sel marin*.

Nous ne sommes pas sûrs que les corps que nous appelons simples soient réellement des corps simples ; mais nous les appelons ainsi parce que, jusqu'ici, ils se sont présentés comme tels dans *toutes les* réactions auxquelles ils ont été soumis.

Classification des corps simples. — Dans l'état actuel de la science, les corps simples connus sont au nombre de *soixante-deux*.

Ces soixante-deux corps ont été classés par les savants de différentes manières. Ainsi, M. Thénard les a classés d'après leur affinité pour l'oxygène; M. Berzelius, d'après leurs propriétés électriques sous l'influence de la pile, etc. Nous adopterons la classification la plus généralement répandue, celle de M. Thénard, revue depuis par M. Regnault.

Nous partagerons d'abord les corps simples en corps métalliques ou *métaux*, et en corps non métalliques ou *métalloïdes*.

Ces derniers sont au nombre de *quinze;* quatre gazeux : l'*oxygène* (1), l'*hydrogène,* le *chlore* et l'*azote ;* deux liquides : le brôme et le fluor; neuf plus ou moins solides : le *phosphore*, l'*iode*, le *soufre*, le *carbone*, le sélénium, le tellure, le bore, l'*arsenic* et le silicium.

Les métaux forment six sections :

1° Les métaux *alcalins,* qui prennent l'oxygène de l'eau à la tem-

(1) Les noms écrits en italique désignent les corps les plus importants.

pérature ordinaire : le *potassium*, le sodium, le lithium, le baryum, le strontium, le calcium.

2° Les métaux *terreux*, qui ne décomposent l'eau qu'à une température de 50° : le magnésium, l'aluminium, le glucinium, l'yttrium, le thorium, le zirconium, le cérium, le lantane, le didyme, l'erbium, le terbium.

3° Les métaux qui ne décomposent l'eau qu'à la chaleur rouge : le *manganèse*, le *fer*, le *nickel*, le *cobalt*, le *chrome*, le vanadium, le *zinc*, l'uranium.

4° Les métaux qui ne décomposent pas l'eau, mais qui se combinent avec l'oxygène à une haute température : le molybdène, le tungstène, l'osmium, le tantale ou columbium, l'*étain*, l'*antimoine*, l'urane, le titane, le niobium, l'ilménium, le pélopium.

5° Les métaux qui se combinent avec l'oxygène à une certaine température, puis l'abandonnent à une température plus élevée : le *cuivre*, le *plomb*, le *bismuth*.

6° Les métaux qui n'absorbent l'oxygène à aucune température, et le perdent au-dessous de la chaleur rouge : le *mercure*, l'*or*, l'*argent*, le *platine*, le palladium, le rhodium, le ruthénium, l'iridium.

II. *Nomenclature chimique.* — L'oxygène a la propriété de se combiner avec *presque* tous les corps simples : c'est sur cette propriété qu'est fondée toute la nomenclature chimique.

On donne, en général, le nom d'*oxyde* à la combinaison de l'oxygène avec un métal, et celui d'*acide* à la combinaison de l'oxygène avec un métalloïde.

Les acides et les oxydes peuvent se combiner entre eux. Le résultat de cette combinaison forme un *sel*.

Oxydes. — On distingue les oxydes des différents métaux en faisant suivre le mot générique *oxyde* du nom du métal formateur : *oxyde de plomb*, *oxyde de fer*, etc. L'usage a fait admettre quelques exceptions à cette règle pour des oxydes d'une grande importance, et dont les métaux formateurs sont peu employés ; ainsi l'on dit : la *potasse*, la *soude*, la *chaux*, la *baryte*, la *magnésie*, au lieu de dire *oxyde de potassium*, *de sodium*, *de calcium*, etc. — On donne aussi le nom de *bases* à ces oxydes puissants.

L'oxyde peut se combiner avec le même métal en plusieurs proportions, et former ainsi autant d'oxydes différents. Pour distinguer ces différentes combinaisons, on a eu égard au degré d'oxydation, et l'on a dit : *oxyde*, *protoxyde*, *deutoxyde*, *tritoxyde*, pour exprimer que ces différents oxydes contiennent de plus en plus d'oxygène. On désigne ordinairement par le nom de *peroxyde* la combinaison la plus oxygénée.

On a même été plus loin : on a remarqué que deux oxydes du même métal contenaient pour un même poids de métal des poids

d'oxygène qui sont toujours dans un même rapport, rapport extrêmement simple, tel que 2:1, 3:1, 3:2; aussi, après avoir appelé *oxyde* ou *protoxyde* l'oxyde le plus important, on a appelé *bioxyde* celui qui, pour un égal poids de métal, renferme un poids double d'oxygène; *sesquioxyde*, celui qui, pour un égal poids de métal, renferme une fois et demie autant d'oxygène.

Acides. — On forme les noms des acides en faisant suivre le mot générique *acide* du nom du métalloïde générateur, auquel on ajoute la terminaison *ique*. Si l'oxygène se combine avec le métalloïde en différentes proportions, de façon à former deux ou plusieurs acides, on conserve la terminaison *ique* pour l'acide le plus oxygéné, et l'acide qui vient ensuite prend la terminaison *eux*; ainsi l'on dit : *acide phosphorique, acide phosphoreux.*

Si le métalloïde forme plus de deux acides, on fait précéder le nom de l'acide de certains préfixes dont la nomenclature suivante montrera suffisamment le rôle : *acide hypochloreux*, *chloreux*, *hypochlorique*, *chlorique*, *perchlorique*. — Ces acides sont écrits dans l'ordre d'oxygénation, et le moins oxygéné est le premier. Il est rare qu'il y ait plus de cinq combinaisons.

Sels. — Nous avons dit qu'un sel se forme par la combinaison d'un acide et d'un oxyde; son nom doit donc rappeler les deux éléments formateurs : aussi l'écrit-on en faisant précéder le nom de l'oxyde du nom du métalloïde de l'acide, auquel on ajoute la terminaison *ate* ou la terminaison *ite*, selon que, dans l'acide, il porte la terminaison *ique* ou la terminaison *eux*. Si devant le nom de l'acide il y a un préfixe, on le conserve dans le sel.

Ainsi l'acide azotique, en se combinant avec la soude, forme l'*azotate de soude ;* l'acide chloreux, en se combinant avec la potasse, forme le *chlorite de potasse*. Au lieu de dire, Sulfate, azotate... de protoxyde de plomb, de deutoxyde de mercure, de peroxyde de fer, on dit, par abréviation, Sulfate, azotate... de plomb, de mercure, d'argent.

— L'oxygène n'est pas le seul corps simple qui se combine avec les métaux : le soufre, le chlore, le brome, l'iode, le phosphore, forment avec eux des composés très-importants. On énonce toutes ces combinaisons en faisant précéder le nom du métal de celui du métalloïde, auquel on ajoute la terminaison *ure*.

Ainsi l'on dit : *sulfure de plomb, chlorure de manganèse, iodure de potassium*, etc.

Quand deux métalloïdes se combinent entre eux, on fait précéder le nom de l'un de celui de l'autre, auquel on ajoute la terminaison *ure* : *sulfure de carbone.*

Exception : au lieu de dire, Chlorure, bromure, iodure, sulfure d'hydrogène, on dit, *Acide chlorhydrique*, *bromhydrique*, *iodhy-*

drique, parce que ces corps agissent sur les oxydes comme les acides oxygénés.

L'eau se combine avec un très-grand nombre de corps composés. Généralement, on n'indique pas dans l'énonciation d'un composé qu'il contient de l'eau. Quelquefois on fait suivre le nom du composé du mot *hydraté*, ou on le fait précéder du mot *hydrate* : *sesquioxyde de fer hydraté, hydrate d'oxyde de cuivre.*

— Il y a beaucoup d'exceptions aux règles que nous venons de donner ; elles proviennent, soit de l'habitude que l'on a de désigner un composé sous un certain nom en dehors de la science, par exemple l'*eau*, qu'on devrait appeler oxyde d'hydrogène, l'*ammoniaque* ou hydrure d'azote, etc., soit de systèmes de nomenclature particuliers à certains savants. Nous n'insisterons pas sur ces détails, qui sont sans importance.

XXVIII.

Qu'est-ce que l'affinité chimique ? — En quoi diffère-t-elle de la cohésion ? — Définir l'analyse et la synthèse. — Qu'entend-on par équivalents chimiques ?

I. *Affinité chimique.* — Les molécules des corps solides sont retenues les unes auprès des autres par une force que l'on appelle *cohésion*. Cette force, qui réunit les différentes parties d'un même corps, comme un ciment relie les pierres d'un édifice, n'a rien de commun avec l'*affinité*, propriété qu'ont les molécules de corps de nature différente de se réunir pour former des corps, qui souvent n'ont aucune ressemblance avec les corps formateurs.

Ainsi, l'hydrogène et l'oxygène, corps gazeux que l'on n'a jamais pu réduire séparément à l'état liquide, forment, en se combinant, de l'*eau*, corps liquide. L'oxygène active éminemment la combustion ; l'hydrogène est un corps combustible qui, allumé, brûle dans l'air à la manière du gaz d'éclairage : l'eau n'a aucune de ces propriétés.

L'oxygène a de l'affinité pour tous les corps simples ; mais il en a plus pour certains corps, et moins pour certains autres. Les corps simples ont aussi de l'affinité les uns pour les autres : de là toutes les décompositions et réactions chimiques.

II. *Analyse et synthèse.* — Analyser, c'est décomposer. L'*analyse* chimique est une opération qui a pour but de séparer, d'isoler, de reconnaître les différents éléments qui constituent un corps composé. On fait une analyse *qualitative*, quand on ne cherche que la nature

de ces éléments ; *quantitative*, quand on cherche en outre les quantités relatives des corps qui constituent le corps composé.

La *synthèse* est l'opération inverse de l'analyse. Elle a pour but la recomposition des corps au moyen de leurs éléments. La synthèse peut, comme l'analyse, servir à reconnaître la composition des corps. Ainsi l'on peut voir que l'eau est formée d'hydrogène et d'oxygène, soit en retirant de l'eau ces deux éléments par l'analyse, soit en faisant brûler de l'hydrogène dans l'oxygène, et en montrant que le résultat de cette combustion est de l'eau.

Les agents qu'on emploie le plus ordinairement pour opérer ces décompositions et ces recompositions sont la chaleur, l'électricité, et les réactifs chimiques. L'usage en apprendra l'emploi.

III. *Équivalents chimiques.* — L'analyse chimique quantitative a montré que les proportions relatives d'un corps composé sont toujours les mêmes. Ainsi, il n'y a pas d'eau plus riche en oxygène qu'une autre : toujours, pour 1 d'hydrogène, elle contient 8 d'oxygène.

Ces proportions relatives constantes sont soumises à des lois simples, que nous allons exposer.

Nous savons que l'oxygène se combine avec tous les corps simples connus. Formons le tableau des proportions relatives de quelques-uns de ces composés.

OXYGÈNE.	DEUXIÈME ÉLÉMENT.	CORPS PRODUIT.
8	1 hydrogène.	Eau.
8	40 potassium.	Potasse.
8	20 calcium.	Chaux.
8	28 fer.	Protoxyde de fer.
8 × 3	28 × 2 fer.	Sesquioxyde de fer (rouille).
8 × 2	16 soufre.	Acide sulfureux.
8 × 3	16 soufre.	Acide sulfurique.
8 × 5	36 chlore.	Acide chlorique.
8 × 5	14 azote.	Acide azotique.

Si maintenant on analyse les composés du chlore, par exemple, avec d'autres corps simples, on peut former le tableau suivant :

36 Chlore.	1 hydrogène.	Acide chlorhydrique.
36	40 potassium.	Chlorure de potassium.
36	20 calcium.	Chlorure de calcium.
36	28 fer.	Protochlorure de fer.
36 × 3	28 × 2 fer.	Sesquichlorure de fer, etc.

La comparaison de ces deux tableaux nous montre que, si on re-

présente par 36 ou par un multiple simple de 36 la proportion relative de chlore dans les chlorures, les proportions correspondantes des autres corps sont les mêmes que celles qui se combinent avec 8 ou un multiple de 8 d'oxygène, ou des multiples fort simples de ces proportions.

Nous remarquerons en outre que ce nombre 36 de chlore représente, comme le montre le premier tableau, la proportion de chlore qui se combine avec 5 fois 8 d'oxygène pour former l'acide chlorique. Ce que nous disons ici pour le chlore peut se dire également pour tout autre corps; l'on peut donc poser la loi suivante: *Les quantités relatives des éléments constitutifs d'un composé binaire sont toujours des multiples ou sous-multiples fort simples des quantités relatives de ces corps, qui se combinent avec une même quantité d'oxygène.* Les quantités relatives des corps qui se combinent avec l'oxygène pour former un composé binaire s'appellent *équivalents de ces corps.* Quand un corps forme avec l'oxygène plusieurs composés, on choisit l'un d'entre eux, généralement le moins oxygéné, pour en déduire l'équivalent du corps.

Une chose digne de remarque, c'est que, l'équivalent de l'hydrogène étant représenté par 1, les équivalents de tous les corps simples peuvent être représentés exactement par des nombres entiers, tous plus petits que 130.

Voici quelques-uns de ces équivalents :

Hydrogène..............	1	Calcium................	20
Oxygène................	8	Aluminium..............	14
Soufre.................	16	Fer....................	28
Chlore.................	36	Manganèse..............	28
Brome..................	78	Étain..................	58
Iode...................	126	Zinc...................	34
Carbone................	6	Cuivre.................	32
Azote..................	14	Plomb..................	104
Phosphore..............	32	Mercure................	100
Potassium..............	40	Argent.................	108
Sodium.................	24	Or.....................	100
Baryum.................	68	Platine................	98

Les équivalents ainsi définis, rien de plus simple maintenant que l'énonciation de la loi des proportions multiples qui régit tous les composés. Un composé quelconque est toujours formé de multiples fort simples des équivalents de chacun des éléments.

Exemple. — Sulfate de chaux :

Acide sulfurique.... { 8×3 oxygène.
16 soufre.

Chaux...........	8	oxygène.
	20	calcium.
	16	Soufre.
Total.............	8 × 4	Oxygène.
	20	Calcium.

Ou si l'on représente, comme on le fait en chimie, les équivalents des corps par la première lettre de leur nom, on aura :

$$\text{Sulfate de chaux} = S + O^4 + Ca.$$

Cette convention de représenter les équivalents des corps par des lettres permet d'écrire très-rapidement les corps composés, tout en indiquant leur composition qualitative et quantitative.

Un corps composé s'écrit en mettant à la suite les unes des autres les lettres initiales de tous les corps simples qui le composent, et en mettant au-dessus de chaque lettre un exposant numérique qui indique combien de fois le corps contient l'équivalent de cet élément. Ainsi le sulfate de fer s'écrit ($S+O^4+Fe$), celui de chaux s'écrit ($S+O^4+Ca$). On peut encore, et c'est la manière la plus employée, écrire le sulfate de chaux (SO^3+CaO), le sulfate de fer (SO^3+FeO), pour montrer que ces sels sont formés par la réaction de l'acide sulfurique sur la chaux, sur le fer.

XXIX.

Faire connaître les principes de l'air atmosphérique, et le rôle que ce fluide joue dans les phénomènes de la combustion et de la respiration des animaux et des plantes.

L'air atmosphérique est un mélange de deux gaz : l'oxygène et l'azote. Il contient toujours, sur 100 parties en volume, 21 d'oxygène et 79 d'azote, qu'on le prenne au haut des montagnes ou au fond des vallées, au sein des villes ou en rase campagne. On trouve en outre dans l'air 4 millièmes environ d'acide carbonique, et une certaine quantité de vapeur d'eau, etc. ; mais ces matières étrangères n'entrent pour rien dans la composition de l'air, et ne s'y rencontrent qu'accidentellement. — L'air atmosphérique forme autour de notre globe une enveloppe de 60 kilomètres environ d'épaisseur.

Analyse de l'air. — On peut, dans un tube gradué renversé sur l'eau, faire passer assez d'air pour remplir cent divisions du tube. On y introduit ensuite un long bâton de phosphore ; le phosphore

absorbe lentement l'oxygène, le volume diminue; et si au bout de quelques heures on retire le phosphore, on voit qu'il ne reste plus dans le tube que soixante-dix-neuf divisions d'un gaz qui éteint les corps en combustion, et que l'on peut facilement reconnaître pour de l'azote.

Rôle de l'air dans la combustion et la respiration des plantes et des animaux. — L'oxygène est le principe actif de l'air dans les phénomènes de combustion et de respiration. L'azote ne sert qu'à en tempérer l'action. Ainsi, un animal meurt dans l'azote, parce qu'il ne peut y respirer; dans l'oxygène pur, parce qu'il y respire trop vite, ce qui use rapidement ses poumons: ce n'est que dans un mélange convenable de ces deux gaz qu'il peut vivre.

On appelle en général *combustion* la combinaison d'un corps avec l'oxygène, lorsque cette combinaison développe de la chaleur et de la lumière. — C'est à la combustion du charbon et des matières charbonneuses, comme le bois, les huiles, que nous devons la lumière et la chaleur que nous pouvons nous procurer artificiellement. Le produit de la combustion du charbon est l'acide carbonique.

La *respiration* des animaux est une véritable combustion; le sang arrive aux poumons noirâtre, et chargé de matières charbonneuses. L'inspiration fait entrer de l'air dans les poumons; l'oxygène de l'air s'unit avec les matières charbonneuses du sang, à qui il rend sa teinte rouge; et l'acide carbonique, produit de la combustion, est chassé au dehors par l'expiration. Cette combustion développe beaucoup de chaleur, et c'est à elle surtout que le corps de l'homme doit d'être toujours à une température (37 degrés) supérieure à celle de l'atmosphère.

Les plantes respirent par leurs feuilles, qui peuvent, comme les poumons, absorber l'oxygène et rejeter l'acide carbonique.

XXX.

Quelle différence y a-t-il entre les métalloïdes et les métaux? — Exposer les propriétés qui distinguent l'hydrogène, le carbone, le phosphore, le soufre, le chlore, l'iode.

Nous avons déjà dit qu'on a divisé les corps simples en deux groupes: les métalloïdes et les métaux.

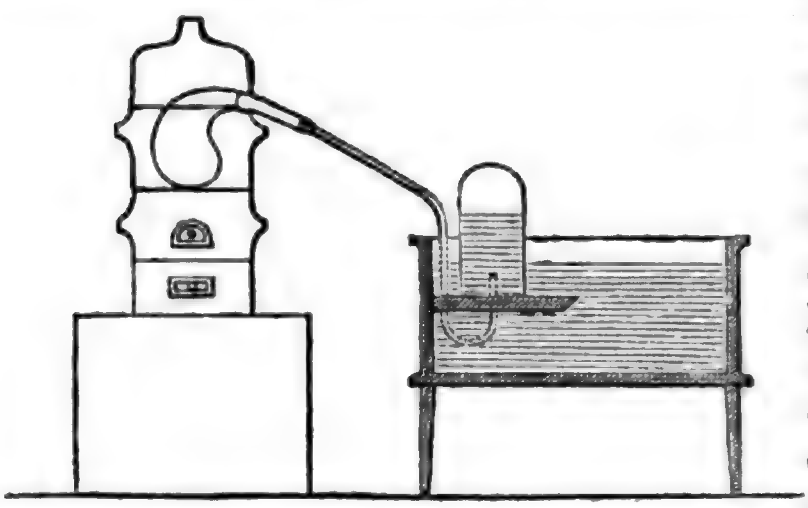
Les métaux sont généralement ductiles, malléables; les métalloïdes ne le sont pas. Les métaux conduisent bien la chaleur et l'électricité; les métalloïdes sont mauvais conducteurs de ces deux

fluides. Les métaux présentent une cassure brillante, et jouissent d'un éclat particulier que l'on a appelé éclat métallique, éclat spéculaire, qui les distingue facilement des autres corps simples; enfin, la principale différence qui existe entre les caractères chimiques de ces deux espèces de corps consiste en ce que les *métaux*, en se combinant avec l'oxygène, *donnent généralement des oxydes, des bases salifiables, et rarement des acides;* tandis que les *métalloïdes donnent des acides, et ne donnent jamais de bases salifiables*. C'est cette propriété de ne pouvoir former de bases salifiables qui est le caractère le plus distinctif des métalloïdes.

Nous passerons en revue les principaux métalloïdes en donnant leurs propriétés physiques et chimiques, et le mode de leur préparation.

OXYGÈNE. — L'oxygène est un gaz inodore, incolore, insipide, un peu plus lourd que l'air (1,10), entretenant la combustion et la respiration (d'où le nom d'*air vital* qu'on lui avait d'abord donné): jusqu'à présent il n'a pu être liquéfié ni solidifié.

Pour reconnaître si un gaz est de l'oxygène, on y plonge une allumette présentant quelques points en ignition. L'allumette doit se rallumer, et brûler avec un vif éclat.—On prépare l'oxygène en chauffant dans une cornue de grès du peroxyde de manganèse, ou dans une cornue de verre du chlorate de potasse. La figure ci-contre indique la disposition de l'appareil généralement employé pour recueillir les gaz. Il se compose d'un fourneau à réverbère, d'une cornue, d'un tube recourbé, d'une cuve hydro-pneumatique, et d'une éprouvette.



HYDROGÈNE. — L'*hydrogène* (qui engendre l'eau) est un gaz incolore, inodore, impropre à la respiration, quoique n'étant pas délétère, qui n'a pu être liquéfié ni solidifié; il est 14 fois plus léger que l'air, et, à cause de cette propriété, il est employé à gonfler les ballons.— Il brûle dans l'air avec une flamme peu lumineuse, mais très-chaude, et donne de l'eau pour produit de la combustion. Deux volumes d'hydrogène, mêlés à un volume d'oxygène, détonnent quand on y fait passer une étincelle électrique. Le résultat de cette combustion est de l'eau sans résidu gazeux. Combiné avec le carbone, il forme le gaz hydrogène carboné, ou gaz d'éclairage. — On l'extrait de

l'eau en mettant en contact dans ce liquide de l'acide sulfurique et de la grenaille de zinc ou de la limaille de fer. L'eau se décompose; son oxygène forme avec le métal une base qui se combine avec l'acide, et l'hydrogène est mis en liberté.

CARBONE. — Le carbone, ou charbon pur, se présente dans la nature sous divers états. Le *diamant* est du carbone parfaitement pur, transparent, et réfractant fortement la lumière. On peut maintenant convertir le diamant en charbon noir; il est inutile de dire que la conversion inverse, bien souvent tentée, n'a pas encore réussi. — L'*anthracite*, la *houille*, les *lignites*, le *jaïet* ou *jais*, le *coke*, le *charbon de bois*, le *noir de fumée*, sont des variétés de charbon à divers états d'agrégation, mais présentant tous les mêmes propriétés chimiques. Ainsi toutes ces espèces de charbons, le diamant y compris, brûlent dans l'oxygène, et donnent, pour produit de la combustion, de l'acide carbonique. On ne connaît le charbon qu'à l'état solide. La plus forte chaleur connue n'a pu le ramollir, et à plus forte raison le volatiliser. — Le charbon a la propriété d'absorber dans ses pores un grand nombre de gaz, et d'y retenir des matières colorantes. Aussi l'emploie-t-on à clarifier les eaux, à désinfecter les viandes putréfiées, et les excréments qui, mêlés avec du charbon pilé, peuvent être sans danger employés comme engrais. — On distingue deux espèces de charbons : celui qui vient du bois, ou *charbon végétal*, et celui qui vient des animaux, ou *charbon animal;* on désigne encore ces deux espèces de charbon sous les noms de charbon *hydrogéné* et de charbon *azoté*.

AZOTE. — L'azote ne peut bien se définir que par ses propriétés négatives. C'est un gaz incolore, inodore, un peu plus léger que l'air (0,97), qui n'entretient ni la combustion ni la respiration, comme l'indique son nom. Il se combine très-difficilement avec les autres corps. Uni à l'oxygène, il forme l'air atmosphérique et l'acide azotique; uni à l'hydrogène, il donne l'ammoniaque. — On le prépare en enlevant l'oxygène de l'air au moyen du phosphore (voy. le n° précédent), ou en décomposant l'ammoniaque à l'aide du chlore, dans un tube barométrique.

Ces quatre corps (oxygène, hydrogène, carbone et azote) sont les principes élémentaires essentiels de tous les corps organisés, animaux et végétaux.

PHOSPHORE.— Le phosphore, solide à la température ordinaire, fond à 44°. On l'obtient à divers états, quelquefois transparent et incolore, d'autres fois blanc et opaque; enfin, mais plus rarement, noir; exposé à la lumière du soleil, il devient rouge. C'est un corps qui se combine à froid avec l'oxygène de l'air, surtout lorsqu'il est humide. Il s'échauffe par cette combinaison, et prend souvent feu : aussi est-il dangereux de le manier. Il est lumineux dans l'obscurité.

91.

— On emploie le phosphore dans la fabrication des allumettes chimiques : il y est mêlé à du chlorate de potasse, et le tout est recouvert d'un enduit de résine qui préserve le phosphore du contact de l'air humide. En frottant vivement l'allumette sur une surface dure, le phosphore s'enflamme; le chlorate de potasse décrépite alors, comme lorsqu'on le projette sur des charbons ardents; il cède son oxygène au phosphore, ce qui active la combustion, et l'allumette prend feu. — Le phosphore s'extrait des os qui contiennent beaucoup de phosphate de chaux.

SOUFRE.— Le soufre est un corps solide, jaune, légèrement odorant quand on le frotte, insoluble dans l'eau, insipide, conduisant très-mal l'électricité, fondant à 108°, se volatilisant assez facilement. Sa densité est à peu près double de celle de l'eau. Il brûle dans l'air avec une flamme bleue peu lumineuse, et donne, pour produit de sa combustion, de l'acide sulfureux, gaz délétère d'une odeur suffocante. — Les usages du soufre sont principalement la fabrication de la poudre, les allumettes, la fabrication de l'acide sulfureux et celle de l'acide sulfurique. Il sert à blanchir la laine, la soie et la paille. — On le trouve tout préparé dans les *solfatares*, espèces de volcans éteints, nombreux en Italie et en Sicile; il ne reste qu'à le purifier. On y parvient par la fusion et la distillation : fondu et refroidi lentement dans des moules de bois, c'est le *soufre en canon;* distillé et refroidi rapidement, il donne la poudre appelée *fleur de soufre.*

CHLORE. — Le *chlore* est un corps gazeux, de couleur jaune-verdâtre, d'une odeur caractéristique, d'une saveur astringente : respiré en quantité, il excite une toux violente. Sa densité est 2,45. Le chlore a la propriété de décolorer les tissus végétaux, ce qui le fait employer au blanchiment de la toile. Il enlève parfaitement les taches d'encre. C'est même par cette propriété décolorante qu'on le reconnaît. Il sert aussi à désinfecter l'air chargé de miasmes. — On prépare le chlore : 1° en traitant par l'acide chlorhydrique le peroxyde de manganèse : il se forme de l'eau et du chlorure de manganèse; le chlore en excès se dégage; 2° en traitant du sel marin (chlorure de sodium) par l'acide sulfurique, le bioxyde de manganèse, et l'eau.

IODE. — L'*iode* est un solide d'aspect métallique, et d'un gris bleuâtre; il a beaucoup de propriétés communes avec le chlore : même odeur, même action sur les métaux. Il brûle en répandant des vapeurs d'un beau violet (d'où son nom). L'iode sert au traitement de quelques maladies et à la daguerréotypie. — On le tire des eaux mères de la soude de warech; on l'obtient encore en chauffant un mélange d'iodure de potassium et d'acide sulfurique.

XXXI.

Des caractères qui permettent de reconnaître les métaux les plus utiles.

Comment distingue-t-on en général les oxydes neutres et les bases des acides?

Indiquer la composition et les propriétés les plus saillantes de l'eau, de l'oxyde de carbone, des principales bases et des principaux acides.

Métaux les plus utiles. — Les propriétés pour lesquelles on recherche les métaux sont : la ténacité, la dureté, la ductilité, la malléabilité, l'éclat, la densité, enfin l'inaltérabilité au feu, à l'air humide, et sous l'influence des acides et des alcalis les plus employés dans les arts.

Les métaux qui réunissent au plus haut degré le plus grand nombre de ces propriétés sont les plus utiles, s'ils sont en abondance dans la nature et si leur extraction est facile; s'ils sont rares, ils prennent le nom de métaux précieux.

Ténacité. — C'est la propriété qu'ont les métaux tirés en fils, de pouvoir supporter sans se rompre un poids plus ou moins considérable. Les métaux les plus tenaces sont : le fer, le cuivre, le platine l'argent, l'or.

Dureté. — C'est la propriété dont jouissent certains métaux d'être difficiles à rayer. Un corps est plus dur qu'un autre, quand il raye ce corps sans être rayé par lui. Les corps les plus durs sont : le manganèse qui raye même l'acier trempé; le fer, le platine, le cuivre, l'or, l'argent

Ductilité. — C'est la propriété qu'ont certains métaux de pouvoir être tirés en fils plus ou moins facilement, au moyen de la filière. Les métaux les plus ductiles sont l'or, l'argent, le platine, le fer, le cuivre.

Malléabilité. — C'est la propriété des métaux de pouvoir être amincis plus ou moins facilement, au moyen du marteau ou en passant entre les cylindres du laminoir. Les métaux les plus malléables sont : l'or, l'argent, le cuivre, l'étain, le platine, le plomb, le zinc le fer.

Éclat. — C'est la propriété qu'ont les métaux polis de réfléchir plus ou moins facilement la lumière. Les métaux les plus éclatants sont : l'or, l'argent, le platine, le cuivre.

Densité. — La densité, ou poids spécifique des métaux, est le rapport du poids de l'unité de volume de chaque métal au poids d'un égal volume d'eau. La densité des métaux varie beaucoup. Voici celle des plus connus

Platine.......	21	Cuivre......	9
Or..........	19	Fer........	7
Mercure......	13	Étain.......	7
Plomb.......	11	Zinc........	7
Argent.......	10	Potassium...	0,85

Infusibilité. — Le platine, le fer sont infusibles au plus violent feu de forge. Les métaux qui ne s'altèrent au contact de l'air ni à chaud ni à froid, sont : le platine, l'or, l'argent.

— L'ensemble de ces diverses propriétés nous montre que les métaux les plus utiles sont : le platine, l'or, l'argent, le fer, le cuivre. Mais le platine et l'or étant trop rares pour que leur usage puisse devenir commun, nous devons regarder comme les métaux les plus importants le fer, le cuivre et l'argent. Il faut y joindre, comme d'un usage fréquent, le plomb, l'étain, le zinc, le mercure.

Fer. — Le fer est le métal le plus répandu dans la nature. Il s'y trouve généralement à l'état d'oxyde ou à l'état de sulfure, et c'est à de l'oxyde de fer que la plupart des terres noires, brunes, rouges, jaunes, doivent leur couleur. Il est grenu, infusible, mais susceptible d'être ramolli par la chaleur; très-tenace, très-dur, ductile (on peut en faire des fils de toute grosseur), assez malléable. Sa densité est 7,79. Les ouvrages en fer auraient une durée très-grande, si le fer ne s'oxydait pas à la longue sous l'influence de l'air humide, et ne se couvrait d'une couche de rouille. Cette altération, d'abord superficielle, gagne peu à peu toute la masse, et le fer devient cassant.—On ne trouve le fer à l'état natif que dans les pierres météoriques. On l'extrait, non du sulfure, qui donnerait un fer contenant du soufre et par suite cassant, mais de l'oxyde de fer, que l'on traite par le charbon dans un haut-fourneau; il se forme alors un carbure de fer que l'on appelle *fonte*, et qui coule au fond du fourneau. Pour changer cette fonte en fer proprement dit, on la chauffe à une haute température dans un fourneau dit à *pudler;* le courant d'air qui passe sur la masse liquide, que l'on remue constamment, enlève le charbon en le transformant en acide carbonique; quand la matière devient pâteuse, on la retire, et, au moyen d'un marteau énorme, on la bat pour faire sortir toutes les scories encore fluides.

L'*acier* est, comme la fonte, un carbure de fer; il est plus cassant, plus dur, plus susceptible de poli que le fer. On augmente sa dureté en le trempant, c'est-à-dire, en le refroidissant brusquement après l'avoir fortement chauffé.

Cuivre. — Le cuivre est un métal d'un beau rouge, brillant, très-sonore, d'une saveur désagréable; il est très-ductile, et malléable. Sa densité est égale à 9. A l'air humide, il s'altère à la longue et donne du vert-de-gris, un des poisons les plus redoutables que fournisse le

règne minéral. — On ne le trouve pas à l'état natif; il s'extrait du sulfure de cuivre (pyrite cuivreux) au moyen de traitements longs et dispendieux. Le cuivre sert à faire des chaudières, des ustensiles de cuisine, et de la menue monnaie.

ZINC. — Le zinc est un métal blanchâtre, brillant, facilement fusible, et même volatil (c'est par la volatilisation qu'on le purifie). Sa densité est 7. Réduit en lames minces, il est employé à faire les couvertures des toits, les gouttières, etc.; il sert à préserver le fer de la rouille (fer galvanisé); il entre dans la construction des piles de Volta. — On l'extrait de la *calamine* (oxyde de zinc natif), ou de la *blende* (sulfure de zinc mêlé de fer).

ÉTAIN. — L'étain est un métal blanc, brillant, très-mou et très-malléable; sa densité est 7. A l'air il se couvre d'une légère couche d'oxyde (potée d'étain); mais cette couche n'est qu'une pellicule superficielle, qui le garantit de l'action de l'air. — L'étain s'extrait de son oxyde.

— Ce métal, ainsi que le cuivre et le zinc, entre dans la formation d'un grand nombre d'alliages, dont les principaux sont : le *laiton* ou *cuivre jaune*, alliage de cuivre et de zinc, plus jaune que le cuivre et plus facile à travailler. On l'emploie pour faire les balances, les instruments de physique, etc. Il se compose de 68 parties de cuivre et de 32 de zinc;

Le *similor*, l'*or de Manheim*, etc., qui sont des espèces de laiton;

Le *chrysocal*, composé de 92 parties de cuivre, 6 de zinc et 6 d'étain : il imite parfaitement l'or;

Le *bronze des canons*, composé de 100 parties de cuivre et de 11 d'étain; — l'*airain* des anciens ne diffère du bronze que parce qu'il renfermait du zinc;

Le *métal des cloches*, composé de 78 de cuivre et de 22 d'étain;

Le *métal des tamtams chinois*, composé de 80 de cuivre et de 20 d'étain. — Longtemps on ignora les moyens que les Chinois employaient pour rendre cet alliage malléable; ce fut d'Arcet qui découvrit qu'il fallait, après avoir fait l'instrument, le tremper comme on trempe l'acier, et qu'ensuite on pouvait le marteler sans crainte de le briser. Ainsi, chose digne de remarque, la trempe qui durcit le fer amollit les alliages d'étain et de cuivre;

Le *fer-blanc*, qui se fait en trempant des feuilles de tôle décapées dans de l'étain en fusion. — Il ne faut pas confondre le fer-blanc avec le fer étamé. L'*étamage* consiste à recouvrir d'étain la surface d'un métal, ordinairement le cuivre, pour empêcher la formation de sels vénéneux, sous l'influence des aliments et de l'air humide; l'étain n'est pas attaqué par ces agents.

PLOMB. — Le plomb est un métal blanc-bleuâtre, très-tendre (l'ongle le raie malléable, fusible à une basse température. Il laisse sur le

papier une trace grise. Sa densité est 11. On l'extrait de la *galène* (sulfure de plomb) que l'on traite par le fer. Il se forme du sulfure de fer, et le plomb coule. Les sels de plomb sont tous vénéneux. Ce métal forme plusieurs alliages, la *soudure des plombiers* (plomb et étain), les *caractères d'imprimerie* (plomb et antimoine), etc.

MERCURE. — Le mercure est un métal liquide à la température ordinaire; il faut le refroidir jusqu'à 40° au-dessous de zéro, pour le solidifier; il bout à 360°. Sa densité est 13,50. Il présente, quand il est pur, un aspect très-brillant.—On l'extrait du *cinabre* ou *vermillon* (sulfure de mercure), que l'on distille sur la chaux ou avec le fer; on le trouve aussi à l'état natif. Le mercure forme avec les métaux des alliages qu'on désigne sous le nom d'*amalgames*. L'amalgame d'étain, ou le *tain* collé par la pression contre des glaces de verre, forme les miroirs. Le mercure est souvent employé en médecine; il sert à la construction des baromètres et des thermomètres, à l'extraction de l'or et de l'argent. Les capsules des fusils à piston sont du *fulminate* de mercure et de nitre.

ARGENT. — L'argent se trouve dans la nature à l'état natif, à l'état de sulfure et (beaucoup plus rarement) à l'état de chlorure. La plupart des galènes contiennent du sulfure d'argent. L'argent est un métal d'un blanc très-brillant, ductile, malléable, inattaquable par l'eau et par les acides autres que l'acide azotique ou eau-forte (à chaud il est attaquable par l'acide sulfurique). Sa densité est 10.

OR. — L'or est un métal d'un jaune fauve, ne se laissant attaquer ni par l'air humide, ni par aucun acide, ni par aucun alcali. Il ne se dissout que dans l'*eau régale* (mélange d'acide chlorhydrique et d'acide azotique). Sa densité est 19. C'est le plus malléable, le plus ductile des métaux. On le trouve à l'état natif seulement, tantôt en pépites (petits grains), tantôt en paillettes, dans le sable des rivières.

Les monnaies se font avec l'or et l'argent. Seulement on mêle toujours au métal $\frac{1}{10}$ de son poids de cuivre, qui rend la pièce plus sonore et plus dure.

PLATINE. — Le platine, comme l'or, n'est attaqué que par l'eau régale. C'est un métal d'un blanc-gris, le moins fusible des métaux. Sa densité est 21. On le trouve en pépites dans les mêmes gisements que l'or; son inaltérabilité, son prix un peu moins élevé que celui de l'or, le font employer dans la fabrication des creusets pour les opérations chimiques, et dans le commerce des cornues pour distiller l'acide sulfurique.

Outre les métaux que nous venons de citer, il en est quelques-uns qui jusqu'ici n'ont d'importance qu'au point de vue de la science: ce sont le *potassium*, le *sodium*, le *calcium*, l'*aluminium*, etc. De tous ces métaux, le potassium seul a été extrait en quantités assez considérables. On l'obtient en traitant à une très-haute température la potasse

par le charbon ou le fer. Plus léger que l'eau (0,85), la décomposant avec flamme, le potassium brûle dans l'air avec une grande rapidité. On le conserve ordinairement sous l'huile de naphte, pour éviter le contact de l'air. C'est un corps verdâtre à l'extérieur, d'un éclat métallique lorsqu'il est fraîchement coupé, et mou comme de la cire. On l'emploie comme réactif.

II. *Des oxydes et des acides.* — En général, pour distinguer les oxydes neutres et les bases des acides, on se sert d'un liquide bleu-violet, la *teinture de tournesol*. Les acides la rougissent, les bases la ramènent au bleu quand elle a été préalablement rougie par un acide : les oxydes neutres ne rougissent pas la teinture bleue, et ne ramènent pas au bleu la teinture rougie. On appelle *papier de tournesol bleu*, du papier trempé dans la teinture; papier de tournesol rouge, du papier trempé dans la teinture rougie. Ces papiers remplacent quelquefois avantageusement la teinture. Nous avons dit que les acides et les bases étaient des corps qui se combinaient entre eux pour former des sels. Les oxydes neutres sont des composés oxygénés qui, comme l'oxyde de carbone, le protoxyde d'azote, ne se combinent ni avec les acides ni avec les bases, ou qui, comme l'eau, se combinent soit avec les acides, soit avec les bases.

Oxydes neutres. — EAU. — L'*eau* est indispensable à l'alimentation des animaux, à la végétation des plantes. Elle porte les bateaux, fait tourner les moulins, sert à toutes les industries, et, réduite en vapeur, donne un moteur dont la puissance effraye même le génie qui l'a créé. Pour le chimiste, l'eau est le plus important de tous les corps. C'est son dissolvant ordinaire; il a pris son point de liquéfaction et son point d'ébullition comme bases de son échelle thermométrique. Dans tous ou presque tous les phénomènes chimiques, l'eau joue un rôle. Elle se combine en proportions définies, pour former des composés cristallisables avec un grand nombre de corps. Sans eau, l'acide azotique et l'acide sulfurique seraient des corps inertes.

L'eau est un corps liquide à la température ordinaire, contenant généralement un grand nombre de sels en dissolution. On la purifie par la distillation. La distillation est une opération qui consiste à faire bouillir un liquide en vase clos, à faire arriver la vapeur au moyen de tuyaux dans un vase continuellement refroidi, où elle se condense. L'appareil qui sert à la distillation s'appelle *alambic*. — La dilatation de l'eau par la chaleur n'est pas régulière : ainsi l'eau se contracte à mesure qu'elle se refroidit jusqu'à 4° au-dessus de 0 ; à partir de cette température, l'eau en se refroidissant se dilate.—L'eau est composée d'oxygène et d'hydrogène : deux volumes d'hydrogène pour un d'oxygène. On donne quelquefois à l'eau le nom de *protoxyde d'hydrogène*. M. Thenard a découvert un *bioxyde d'hydrogène*, ou *eau oxygénée*.

Oxyde de carbone. — Cet oxyde est un gaz incolore, combustible (brûlant avec une flamme bleue). Il est extrêmement délétère : deux centièmes d'oxyde de carbone dans une atmosphère suffisent pour donner la mort ; c'est à lui plutôt qu'à l'acide carbonique qu'il faut attribuer la plupart des asphyxies par le charbon. Comme son nom l'indique, il est composé d'oxygène et de charbon. Il contient une proportion relative d'oxygène moindre que l'acide carbonique ; par la combustion il gagne ce qui lui manque d'oxygène, et forme de l'acide carbonique. On le prépare dans les laboratoires en traitant par la chaleur l'oxalate de potasse (sel d'oseille).

Bases. — Les bases les plus importantes par leurs usages sont : la *potasse* et la *soude*, la *chaux*, la *magnésie*, l'*alumine*, les *oxydes de fer*, de *cuivre* et de *plomb*.

Potasse et soude. — Ces deux bases servent aux mêmes usages; ce sont des substances blanches, solubles, qui, à cause de leur affinité pour les acides, déplacent des sels les bases insolubles, et servent ainsi à leur extraction. On prépare ces deux bases, que l'on appelle *alcalis*, en traitant leurs carbonates par l'eau de chaux. Il se forme du carbonate de chaux insoluble, et la potasse ou la soude reste en dissolution dans l'eau. On emploie la potasse et la soude dans la fabrication des savons, des verres, du cristal, du salpêtre, de l'alun, etc.

Chaux. — La chaux sert à faire les ciments. On la prépare en chauffant à une haute température, dans des fourneaux appelés fours à chaux, de la craie, d'où la chaleur chasse l'acide carbonique. C'est une substance blanche, caustique, et qui dégage beaucoup de chaleur en se combinant avec l'eau. La chaux anhydre prend le nom de *chaux vive;* la chaux hydratée, celui de *chaux éteinte*. La chaux s'amollit dans l'eau ; par son union avec la silice, elle forme un sel qui durcit dans l'eau : c'est la *chaux hydraulique*.

Magnésie. — La magnésie a beaucoup d'analogie avec la chaux. Elle sert dans la médecine à l'état de carbonate (magnésie blanche) ou de citrate.

Alumine. — L'alumine entre dans la composition des argiles, du feldspath, du mica. On la trouve cristallisée dans la nature. Le *corindon* est de l'alumine incolore ; le *saphir*, de l'alumine bleue ; le *rubis*, de l'alumine rouge.

Oxyde de fer. — On trouve dans la nature le sesquioxyde de fer anhydre ou *fer oligiste* (rouge), et le sesquioxyde hydraté ou *limonite* (jaunâtre, la rouille). — Il existe en outre un oxyde blanc, le protoxyde (FeO), et un oxyde noir, l'oxyde magnétique ou *aimant* (Fe^3O^4) : ce dernier est une combinaison du protoxyde et du sesquioxide ($FeO+Fe^2O^3$).

Oxyde de cuivre. — L'oxyde de cuivre n'existe pas dans la nature. L'oxyde anhydre est noir, et sert à l'analyse des matières organiques.

L'oxyde hydraté est vert et insoluble : on l'obtient en versant un carbonate alcalin dans un sel de cuivre.

OXYDES DE PLOMB. — On connait trois oxydes de plomb : le protoxyde blanc, *massicot* ou *litharge*, qui sert en médecine et pour le vernissage des faïences ; le *sesquioxyde* ou *minium*, poudre d'un beau rouge, qui sert à la fabrication du cristal ; et l'*oxyde puce* ou *bioxyde*.

Principaux acides. — Les principaux acides sont : les acides *carbonique*, *sulfurique*, *sulfureux*, *azotique*, *phosphorique*, et *chlorhydrique*.

ACIDE CARBONIQUE. — C'est un corps gazeux, inodore, d'une saveur agréable ; il n'est ni combustible ni comburant. Combiné avec la chaux, il forme la plus grande partie de l'écorce du globe (pierres calcaires ou carbonate de chaux). Il est engendré par la respiration, et exhalé la nuit par les plantes ; c'est lui qui fait petiller l'eau de Seltz et le vin de Champagne. On le prépare en versant de l'acide chlorhydrique sur de la craie ou du marbre concassé. — L'acide carbonique est un gaz lourd ; aussi reste-t-il dans les endroits profonds et non aérés, comme les puits, les grottes, et est-il bon, avant de pénétrer dans ces lieux, d'y porter en avant une lumière ; si elle s'éteint, il faut purifier l'air par la ventilation, sans quoi on pourrait y être asphyxié.

ACIDE SULFURIQUE. — L'acide sulfurique, ou *huile de vitriol*, est un liquide incolore, oléagineux, noircissant les morceaux de bois qu'on y trempe. Il bout à 360°. On l'emploie pour faire le sulfate de soude au moyen du sel marin. Concentré et presque anhydre, il sert à dissoudre l'indigo ; on l'emploie pour faire l'acide sulfureux. — On le prépare en brûlant du soufre dans des espaces clos, où il y a de l'eau, de l'air, et de l'acide hypoazotique.

ACIDE SULFUREUX. — Cet acide s'obtient en chauffant l'acide sulfurique avec du charbon ou du mercure. Il sert principalement au blanchissage de la soie, et en médecine contre les maladies cutanées.

ACIDE AZOTIQUE. — L'acide azotique, ou *eau-forte*, sert à dissoudre les métaux : on l'emploie pour la gravure sur cuivre, le décapage des pièces que l'on veut dorer. On obtient l'azotique anhydre, mais avec difficulté. — On prépare l'acide azotique ordinaire en traitant par de l'acide sulfurique l'azotate de potasse.

ACIDE CHLORHYDRIQUE. — Cet acide, composé de chlore et d'hydrogène, entre dans la composition de l'*eau régale* : il sert à faire le chlore, à décaper la tôle avant de la réduire en fer-blanc, etc. ; on l'obtient en traitant le sel marin par l'acide sulfurique.

XXXII.

Qu'est-ce qu'un sel? — Qu'entend-on par sel neutre, sel acide, sel alcalin? — Caractères des principaux genres de sels, carbonates, sulfates, phosphates, azotates.

I. *Des sels.* — On entend par sel tout corps qui est produit par la combinaison d'un acide et d'une base.

On entend par *sel acide* ou *sur-sel*, celui dont l'acide n'est pas complétement neutralisé par la base, et qui rougit le papier de tournesol bleu; par *sel alcalin, basique* ou *sous-sel*, celui dont la base est plus puissante que l'acide, et qui bleuit le papier de tournesol rougi, ou qui verdit le sirop de violette; par *sel neutre*, celui dont les deux éléments se neutralisent complétement l'un par l'autre, et qui n'agit ni sur l'un ni sur l'autre des papiers de tournesol.

II. *Caractère des principaux genres de sels.* — Chaque carbonate, chaque sulfate a des caractères particuliers qui font qu'on ne peut le confondre avec aucun autre carbonate, aucun autre sulfate; mais tous les sels formés par le même acide, par exemple les carbonates, ont des caractères communs qui tiennent aux propriétés de l'acide carbonique, caractères qui font qu'on ne pourra les prendre ni pour des sulfates ni pour des azotates, quelle que soit leur base: ce sont ces caractères qu'il faut étudier.

Carbonates.—Les acides sulfurique et chlorhydrique versés sur un carbonate quelconque déterminent une *effervescence* bien sensible. Cette effervescence constitue le caractère essentiel des carbonates. Ces sels sont tous décomposables par la chaleur, excepté les carbonates de baryte, de potasse et de soude.

Sulfates. — Les sulfates solubles, quand on y verse de l'azotate de baryte, donnent un *précipité blanc, insoluble* dans un excès d'acide. Pour reconnaître l'acide d'un sel insoluble, et qui n'est pas un carbonate, on le chauffe avec le carbonate de potasse; il se forme un carbonate insoluble, parce que toute base formant avec un acide un sel insoluble, en forme généralement un avec l'acide carbonique; et on recherche l'acide dans la liqueur filtrée, d'après les procédés ordinaires.

Phosphates.—Les phosphates solubles étendus d'eau ne donnent pas de précipité bien apparent, ni avec la magnésie, ni avec l'ammoniaque; tandis que si on verse à la fois ces deux substances dans le phosphate, et qu'on agite avec une baguette, on a un précipité abondant.

Azotates.—Les azotates *brûlent avec une grande flamme;* chauffés avec de l'acide sulfurique et de la rognure de cuivre, ils laissent déga-

ger des vapeurs rutilantes (rouges). Tous les azotates sont solubles.

Silicates.—Les silicates sont tous *indécomposables par la chaleur*.

Chlorates. Les chlorates, jetés sur des charbons ardents, *décrépitent* et activent la combustion. On les distingue des azotates en ce que le résultat de la calcination est un chlorure.

Chlorhydrates.—Les chlorhydrates solubles, ou chlorures, versés dans une dissolution d'argent, précipitent un chlorure d'argent insoluble dans les acides et soluble dans l'ammoniaque.

XXXIII.

Quelles sont les propriétés de quelques-uns des sels les plus employés, tels que le sel marin, le salpêtre ou nitrate de potasse, le plâtre ou sulfate de chaux, l'alun, le carbonate de chaux, le phosphate de chaux?

SEL MARIN.—Le *sel* ordinaire ou *sel marin* (chlorure de sodium ou chlorhydrate de soude) est un corps blanc, déliquescent, d'une saveur particulière et agréable quand on le prend en petites quantités. Il cristallise en cubes, et présente cette particularité de n'être sensiblement pas plus soluble à chaud qu'à froid. — Il sert à la préparation des aliments; on le donne comme nourriture aux animaux; mais son utilité dans ce cas est contestée. Il sert à la fabrication du sulfate de soude et de l'acide chlorhydrique. — On l'extrait de sources salées, de mines de *sel gemme*, et surtout de l'eau de la mer. Dans ce cas on évapore l'eau, soit en la faisant couler lentement dans des bassins plats, soit en la faisant tomber sur des fagots, ou le long de cordes disposées de manière à la diviser, et à lui faire présenter ainsi une plus grande surface à l'évaporation.

SALPÊTRE.—Le salpêtre, connu aussi sous les noms de *nitre, nitrate de potasse, azotate de potasse*, sert à la fabrication de la poudre et à la préparation de l'eau-forte. C'est un sel très-soluble, blanc, décrépitant quand on le projette sur des charbons ardents. Les plâtras de démolition en contiennent une quantité assez notable. Dans l'Inde, en Égypte, au Pérou, on le trouve à la surface du sol. — La *poudre* est un mélange de charbon, de soufre et de salpêtre convenablement pilés. La poudre de guerre française contient, sur 100 parties, 75 de salpêtre, 12,50 de charbon, 12,50 de soufre. La *poudre fulminante* est un mélange de 3 parties de nitre, 2 de carbonate de potasse et 1 de soufre.

PLATRE. — Le plâtre s'obtient par la calcination du *sulfate de chaux* hydraté, dit aussi *gypse* ou *pierre à plâtre*. C'est un sel très-

peu soluble. Gâché avec une quantité d'eau convenable, il prend toutes les formes, et durcit ensuite de manière à présenter l'apparence de la pierre. Mêlé à de la colle-forte et à des matières colorantes, il forme le *stuc*.

Alun. — L'*alun* est un sel blanc, cristallisant en octaèdres réguliers ou en cubes; sa saveur est astringente. Il sert pour la teinture et le tannage, durcit le suif, rend le papier et le bois moins combustibles, etc. C'est un *sulfate double de potasse et d'alumine*, que l'on obtient en traitant certaines argiles par l'acide sulfurique et la potasse.

Carbonate de chaux. — Le *carbonate de chaux* existe dans la nature en quantités énormes; il forme la craie, le calcaire grossier, les marbres, l'albâtre, le spath, le corail, etc.

Phosphate de chaux. — Le phosphate de chaux existe en quantité très-considérable dans les os des animaux. On l'en extrait en traitant les os par l'acide chlorhydrique, qui le dissout. Ce sel existe aussi dans les graines des céréales. C'est des os que l'on tire ce phosphate, l'acide phosphorique, le phosphore, et, par suite, tous les composés du phosphore.

Sulfate de soude. — Le *sulfate de soude*, ou sel de Glauber, est un sel très-employé en médecine et dans l'industrie. On l'emploie dans la fabrication du verre. A la haute température à laquelle on opère, l'acide sulfurique est déplacé par l'acide silicique (le sable), et décomposé.

— Les limites dans lesquelles nous sommes enfermés ne nous permettent pas d'énumérer un plus grand nombre de sels; mais il en est encore beaucoup qui sont d'un usage fréquent dans le commerce et dans les arts, tels que le *blanc de céruse* (carbonate de plomb), le *sulfate de fer*, le *sulfate de cuivre* et le *sulfate de zinc* (vitriol vert, vitriol bleu et vitriol blanc), le *sublimé corrosif* (bichlorure de mercure), la *pierre infernale* (azotate d'argent), etc.

XXXIV.

Que se passe-t-il quand un sel est décomposé par un acide ou par une base, ou par un métal ?

Action d'un acide sur un sel. — Un acide, versé dans une dissolution saline, s'emparera toujours de la base du sel, et mettra l'autre acide en liberté dans les cas suivants :

1° Quand cet acide peut former avec la base du sel un sel insoluble; exemple : l'acide sulfurique, versé dans une dissolution d'a-

zotate de baryte, forme du sulfate de baryte insoluble; 2° quand l'acide du premier sel est insoluble, ou plus volatil que le second à la température à laquelle on opère; exemple : à la température ordinaire, l'acide sulfurique déplace l'acide silicique, qui est insoluble; et, à une haute température, l'acide sulfurique, qui est volatil à 360°, est déplacé par l'acide silicique, qui n'est pas volatil. L'acide carbonique est chassé de toutes ses combinaisons par les autres acides.

Dans les cas autres que ceux-ci, si l'on verse un acide dans une dissolution saline, il est difficile de prévoir avec lequel des deux acides se combinera la base; mais si l'on concentre la liqueur par la chaleur, ce sera toujours le sel le moins soluble qui se formera et se déposera le premier.

Action d'une base sur un sel. — La base ajoutée, si elle est soluble, déplacera toujours l'autre base, 1° quand elle peut former, avec l'acide du sel en dissolution, un sel insoluble; exemple : la baryte, versée dans du sulfate de soude en dissolution, forme du sulfate de baryte; 2° quand la base du premier sel est insoluble ou volatile; exemples : la potasse déplace l'oxyde de cuivre, qui est insoluble; la potasse, quand on chauffe légèrement, déplace l'ammoniaque, qui est une base volatile.

Dans les autres cas, même difficulté que pour l'action des acides. Si l'on concentre la liqueur, il est certain également que le sel le moins soluble se formera et se déposera le premier.

Action d'un sel soluble sur un sel soluble. — Il y aura certainement double décomposition toutes les fois que l'acide de l'un des sels pourra former avec la base de l'autre un sel insoluble, ou un sel plus stable que les deux sels en présence à la température à laquelle on opère.

Action d'un métal sur un sel en dissolution. — Le métal remplacera le métal du sel, et celui-ci se déposera toutes les fois que ce métal formera une base plus puissante que l'autre par rapport à l'acide.

Ces bases, dans leur ordre de puissance, sont : la potasse, la soude, la chaux, l'oxyde de fer, l'oxyde de zinc, l'oxyde de cuivre, l'oxyde de plomb, l'oxyde d'argent. Aussi le fer déplace-t-il le cuivre, et le cuivre l'argent.

Le métal qui est déplacé se dépose souvent en couche mince sur le métal placé dans la liqueur. C'est sur cette propriété qu'est fondé l'art de la dorure au trempé.

XXXV.

Quels sont les éléments des matières organiques? — Comment se fait-il qu'un petit nombre d'éléments puisse produire un très-grand nombre de matières organiques?

I. *Éléments des matières organiques.* — Les éléments qui entrent le plus ordinairement dans la constitution des matières organiques sont : le *carbone*, l'*oxygène*, et l'*hydrogène*. L'*azote* entre aussi dans un grand nombre de substances, mais généralement en quantité assez faible comparativement aux trois autres corps. Pendant longtemps on a cru que les végétaux ne contenaient pas d'azote; mais une analyse plus exacte a montré qu'un grand nombre de végétaux étaient azotés (le *gluten*, par exemple). — Outre ces quatre substances, on trouve, dans certains composés organiques, du soufre, du phosphore, des matières salines, mais en quantité excessivement faible.

II. *Comment se fait-il qu'un petit nombre d'éléments puisse produire un très-grand nombre de matières organiques?* — Rien de plus facile à comprendre, si l'on fait attention que les quatre principaux éléments de la chimie organique ne se combinent pas en des rapports aussi simples que les éléments de la chimie minérale; qu'ensuite ces premiers éléments s'unissent deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, et forment ainsi un grand nombre de *composés binaires*, *ternaires* ou *quaternaires*, ayant toujours des propriétés identiques, quels que soient le végétal ou l'animal qui les ait fournis; qu'enfin ces composés, qu'on nomme *principes immédiats*, se combinent eux-mêmes entre eux, et se mêlent de mille manières pour former les diverses matières organiques. Ainsi la farine contient deux principes unis ensemble : l'amidon et le gluten, substance azotée, qu'on peut en séparer par le lavage. — Les formules suivantes de quelques corps organiques donneront une idée de la complication qui existe dans les rapports de leurs éléments constitutifs, et on concevra par là que, par l'effet du moindre changement, un petit nombre d'éléments peut produire un grand nombre de composés : *alcool* ($C^4H^6O^2$); *éther* (C^4H^5O); *sucre* (C^{12},H^{11},O^{11}).

But de la chimie organique. — La chimie organique a pour but d'isoler tous les principes immédiats dont le mélange forme les matières organiques; d'étudier les propriétés de ces corps; de voir les modifications qu'ils éprouvent sous l'action d'autres corps; d'essayer enfin de les reproduire les uns au moyen des autres.

Suivant pas à pas l'industrie dans ses opérations quelquefois routinières, elle en éclaire, en rectifie la marche par la théorie, et lui

ouvre des voies nouvelles. Là enfin, plus que partout ailleurs, chaque progrès de l'industrie est un sujet d'études pour la science; chaque découverte de la science est une cause de progrès pour l'industrie.

HISTOIRE NATURELLE.

XXXVI.

Distinction entre les corps bruts et les êtres organisés. — Division des êtres organisés en deux groupes : le règne animal et le règne végétal.

Classification naturelle. — Classification artificielle.

1. *Corps bruts et êtres organisés.* — Rien n'est plus facile que de distinguer un être organisé d'un corps brut. Les corps *bruts* sont le produit de la réaction chimique de corps dont la composition est différente de la leur; ils s'accroissent par la superposition de parties de nature identique, superposition qui ne peut être opérée que par des agents extérieurs; on peut les briser, les mutiler, sans changer aucune de leurs propriétés : ainsi un morceau de fer est du fer.

Un être *organisé* naît d'êtres organisés semblables à ce qu'il est ou à ce qu'il sera un jour. A chaque instant il s'accroît en empruntant spontanément les éléments des substances qui l'entourent, pour se les assimiler; enfin, en le divisant, le plus souvent on lui enlève toutes ses propriétés : on le rend matière brute. C'est qu'il existe une force occulte qui préside à la production, à l'entretien, à l'accroissement des différentes parties de l'être organisé, et maintient entre elles une solidarité qui rend chacune utile, souvent nécessaire à l'existence des autres; cette force s'appelle la *force vitale*, la vie. Une fois la vie détruite, la matière organisée devient matière brute.

Règne animal et règne végétal. — Les êtres animés se divisent naturellement en deux groupes : les animaux et les végétaux. Les animaux se distinguent des végétaux par la *sensibilité*, la faculté de la *locomotion*, le pouvoir de réagir sur les causes qui les affectent, pour fuir les unes et rechercher les autres. Mais il existe des êtres d'une organisation très-simple, pour la classification desquels les naturalistes ont éprouvé un grand embarras. Ainsi les polypes, les éponges, vivent attachés à la parcelle de pierre sur laquelle ils sont nés,

et il est impossible de reconnaître en eux aucune sensibilité. Sont-ce des animaux ou des végétaux ?

Or, l'examen approfondi de la constitution comparée des animaux et des végétaux a montré un seul caractère distinctif qui se trouve chez tous les animaux, et manque chez les végétaux : c'est l'existence d'un *canal digestif*, où les aliments subissent une première modification avant d'être assimilés. Ce canal digestif a été retrouvé chez les polypes, les éponges ; aussi ces êtres sont-ils classés parmi les animaux.

Les deux groupes des animaux et des végétaux forment ce qu'on nomme le *règne animal* et le *règne végétal*. Les corps bruts composent le troisième règne de la nature, ou *règne minéral*. — L'histoire de ces trois règnes, qui constitue l'*histoire naturelle*, se divise donc nécessairement en trois parties principales : la *zoologie*, la *botanique*, et la *minéralogie*.

II. *Classification naturelle.* — *Classification artificielle.* — On connaît un très-grand nombre de plantes différentes (nous prenons les plantes pour exemple ; nous pourrions aussi bien prendre les animaux). Le premier but des classifications est de pouvoir, *le nom d'une plante étant donné, trouver facilement ses propriétés principales ; une plante étant donnée, trouver son nom d'après l'examen de ses différentes parties.*

Pour connaître les propriétés d'une plante, connaissant son nom, il suffirait d'un dictionnaire où les noms des plantes seraient écrits par ordre alphabétique, et suivis de la description complète des plantes qu'ils désignent ; mais ce dictionnaire serait bien long, et ne résoudrait que la partie la moins importante du problème que nous nous sommes proposé.

Quant à la seconde, si les différentes plantes étaient constituées d'après des plans entièrement différents, elle serait impossible à résoudre. Heureusement l'examen attentif des plantes montre, dans un grand nombre d'entre elles, des analogies frappantes : la forme de la fleur, le nombre de ses divisions, etc. Les naturalistes ont donc formé des groupes de ces plantes analogues, et les ont appelés *familles*. La découverte de ces familles naturelles des plantes a été le premier pas fait dans la voie des classifications.

L'étude des différentes parties des végétaux, racine, tige, feuilles, fleurs, fruits, a montré quels sont les caractères les plus importants qui se retrouvent les mêmes dans les familles les plus naturelles, et dont l'existence entraîne nécessairement le plus grand nombre d'autres caractères. Puis on a divisé tous les végétaux en deux groupes : 1° ceux qui ont le plus important de ces caractères ; 2° ceux qui ne l'ont pas. On a divisé chacun de ces deux groupes en d'autres au moyen du caractère le plus important pour les plantes de ce groupe ,

et de subdivision en subdivision on est arrivé aux genres, et enfin aux espèces.

Supposons ce tableau fait, et, au lieu du grand dictionnaire que nous avons indiqué en commençant, un dictionnaire beaucoup moins volumineux, qui indiquerait seulement la place de chaque plante dans le tableau : on aura tout ce qu'il faut pour résoudre le double problème que nous nous sommes proposé.

Une classification est *naturelle* quand elle met le plus près possible les unes des autres les plantes les plus semblables ; aussi, pour faire une classification naturelle, faut-il une parfaite connaissance des plantes, afin de se servir des caractères les plus importants pour faire les grandes divisions.

Une classification faite d'après des caractères mal choisis ou pris au hasard, et qui, par suite, classe les êtres les plus différents par l'ensemble de leurs caractères à côté les uns des autres est dite *classification artificielle*.

La classification alphabétique des mots dans un dictionnaire est une classification artificielle.

Les hommes qui se sont le plus illustrés, et ont fait faire le plus de progrès aux sciences par des classifications naturelles, sont : Linné, Bernard et Laurent de Jussieu, Adanson, Georges Cuvier, etc.

XXXVII.

De la digestion, de la circulation et de la respiration chez l'homme.

Nutrition. — Le sang est un liquide destiné à subvenir aux besoins de la nutrition en chaque point du corps ; mais quand il a perdu ses propriétés nutritives, il faut qu'il soit remplacé par de nouvelles portions plus riches en matières assimilables, et qu'il aille réparer ses pertes.

De là la nécessité d'un mouvement continuel portant le sang aux diverses parties du corps, et le ramenant vers des points spéciaux où il se revivifie, pour retourner vers les parties qu'il doit nourrir. Ce mouvement, qui s'opère dans des canaux particuliers appelés vaisseaux sanguins, porte le nom de *circulation*.

Pour réparer le sang vicié par le contact des chairs, il faut lui rendre les matières assimilables qu'il a perdues, et le mettre en contact avec l'air. La *digestion* a pour but d'extraire des aliments introduits dans le canal digestif les matières assimilables, et de les porter dans le sang vicié. La *respiration* a pour but de soumettre ce mélange de sang vicié (sang veineux) et de matières assimilables à l'action oxy-

génante de l'air ; elle s'opère dans les poumons, d'où le sang, propre de nouveau à entretenir la vie (sang artériel), est lancé dans toutes les parties du corps. (Voy. Chimie, n° XXIX.)

I. *Digestion.* — La digestion s'opère dans un canal continu appelé canal digestif, dont les différentes parties prennent les noms de *bouche*, *arrière-bouche* ou *pharynx*, *œsophage*, *estomac*, *intestins*, *rectum*, *anus*.

La digestion se compose des opérations suivantes :

Préhension, *mastication*, *déglutition*, *digestion* proprement dite, *formation du chyle; absorption du chyle* par les vaisseaux chylifères, qui le portent dans le *canal thoracique; rejet* au dehors des matières non assimilables.

Préhension. — L'homme prend les aliments avec les mains, et les porte à la bouche. L'homme civilisé fait subir à certains aliments la cuisson, les préparations culinaires, avant de les porter à sa bouche ; ces opérations sont une digestion artificielle faite pour faciliter la digestion réelle.

Mastication. — La mastication, ou division des aliments, se fait au moyen des dents incisives, canines, molaires : les incisives et les canines servent à déchirer, à couper les aliments ; les molaires, à les broyer et les réduire en bouillie.

Déglutition. — Les aliments sont ensuite agglutinés, mouillés par la salive, liquide très-aqueux que sécrètent des glandes particulières, et ramassés par la langue, qui les réunit en boule et les pousse dans l'arrière-bouche. Là finit la partie du travail digestif, qui a besoin du concours de la volonté de l'homme ; la suite du travail, ou travail digestif proprement dit, se fait sans qu'il en ait conscience.

Digestion, *chylification.* — Le *bol alimentaire* (aliment mâché) est porté successivement dans toutes les parties du canal digestif au moyen d'un mouvement de nature particulière des parois de ce canal, et qui est appelé *mouvement péristaltique*. Parti du pharynx ou arrière-bouche, il descend dans l'œsophage, puis entre dans l'*estomac* par l'orifice appelé *cardia ;* là il est soumis à l'action d'un liquide acide appelé *suc gastrique*, et se transforme, au bout de quelque temps, en une bouillie épaisse et grisâtre qu'on appelle *chyme*. Un rétrécissement du canal digestif qui termine l'estomac, et que l'on appelle *pylore* (πυλωρός, portier), empêche les aliments de passer dans l'intestin avant d'avoir subi complétement l'action du suc gastrique.

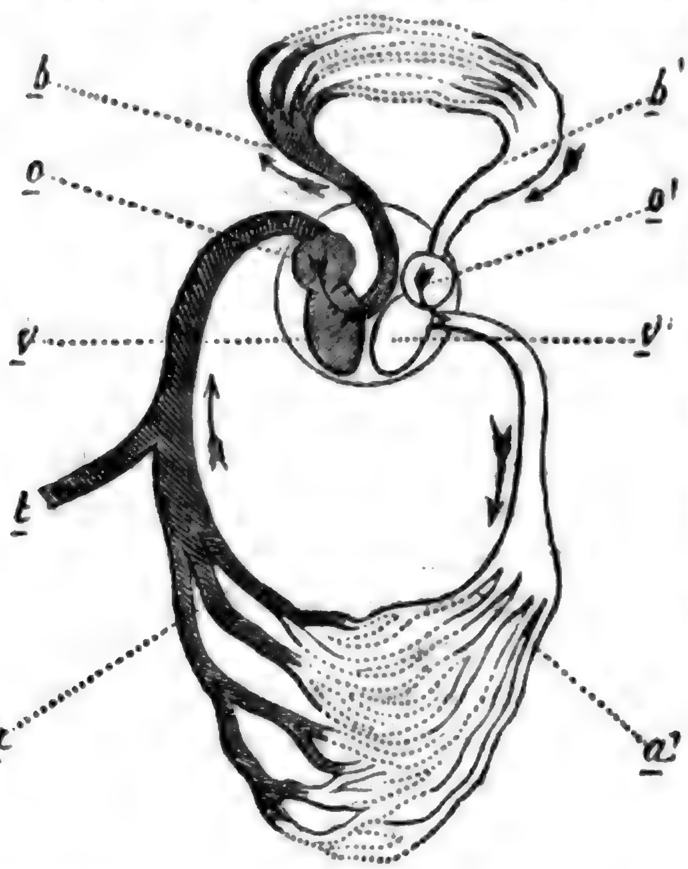
L'*intestin* est un tube membraneux dont la longueur égale environ sept fois celle du corps, et qui se replie plusieurs fois sur lui-même. Il se compose de deux parties : l'*intestin grêle*, qui fait suite à l'estomac, auquel il est joint par le *duodénum*, et le *gros intestin*, qui se termine par le *rectum* et l'*anus*.

Dans les premières parties de l'intestin, le bol alimentaire est soumis à l'action de deux liquides : la *bile*, sécrétée par le *foie*, et le *suc pancréatique*, sécrété par le *pancréas*. Ces deux liquides transforment une partie du chyme en un liquide blanchâtre appelé *chyle*, qui est bientôt absorbé par les vaisseaux chylifères qui garnissent les parois de l'intestin ; les parties restées solides parcourent tout l'intestin, et sont rejetées au dehors par la portion anale du rectum.

Les parties absorbées par les vaisseaux chylifères se réunissent dans le canal thoracique, qui débouche dans un gros vaisseau sanguin, la veine *sous-clavière* gauche.

II. *Circulation.* — L'appareil circulatoire se compose du *cœur*, centre d'impulsion, et de deux espèces de vaisseaux : les *artères*, qui contiennent le sang revivifié, et les *veines*, qui contiennent le sang non revivifié. Un dessin théorique de l'appareil circulatoire aidera à comprendre le mécanisme de la circulation :

Le cœur, organe d'impulsion, se divise en deux parties qui ne communiquent pas directement entre elles : le côté droit et le côté gauche. Chacune de ses parties comprend deux cavités dites *oreillettes* (*o*, *o'*) et *ventricules* (*v*, *v'*). Ces deux cavités communiquent au moyen d'une soupape qui permet au sang de passer de l'oreillette dans le ventricule, et l'empêche de repasser du ventricule dans l'oreillette.



Dans l'oreillette droite *o*, se déverse un gros vaisseau veineux *a*, la *veine sous-clavière*, qui, se divisant et se subdivisant en un grand nombre de parties, reçoit le sang vicié de toutes les parties du corps, et le verse dans cette oreillette, d'où il passe, par suite de contractions et dilatations successives du cœur, dans le ventricule droit, puis dans le vaisseau *b*, qui se subdivise en un grand nombre de branches dans les poumons, appareil où s'opère la respiration. Le sang, une fois qu'il a subi l'oxydation de l'air dans les poumons, revient par un grand nombre de petits vaisseaux dans un gros vaisseau

b', de là dans l'oreillette gauche *o'*, dans le ventricule gauche *b'*, d'où il passe dans le gros vaisseau *a'* (*artère aorte*), qui, se divisant et se subdivisant à l'infini, va le porter dans tous les points du corps. Après y avoir porté la matière assimilable, le sang, vicié de nouveau, repasse par les veines, va au cœur droit, puis aux poumons, se revivifie, et recommence à parcourir le cercle que nous avons décrit.

C'est dans une des premières divisions du tronc veineux (*a*) que vient déboucher le canal thoracique, qui apporte au sang la matière assimilable dans le canal digestif.

Respiration. — Le but de la respiration est de soumettre le mélange de matière assimilable et de sang veineux qui arrive dans le côté droit du cœur à l'action de l'air, qui le brûle, et transforme une partie des matières charbonneuses qu'il contient en acide carbonique.

La respiration s'effectue dans les *poumons* : l'air y pénètre en passant successivement par le *larynx* et la *trachée-artère*. Le larynx est un tube large et court, qui s'ouvre dans le gosier derrière la langue, et dont les contractions produisent le phénomène de la voix; la trachée-artère, qui fait suite au larynx, descend le long du cou devant l'œsophage, et pénètre, en se subdivisant à l'infini, dans les poumons : chaque tube capillaire, formé par les dernières subdivisions, se gonfle en une espèce de petite outre ou vésicule imperceptible. Sur les parois de ces outres viennent s'étaler les vaisseaux capillaires sanguins qui établissent la communication, à travers le poumon, entre la cavité gauche et la cavité droite du cœur.

Le mécanisme de la respiration consiste dans l'*inspiration* et l'*expiration* de l'air. — Dans l'*inspiration*, la poitrine se dilate, et l'air se précipite dans les poumons, dont il remplit les vésicules ; les parois de ces vésicules laissent passer l'air et ne laissent pas passer le sang. Aussi le sang s'oxygène-t-il dans les poumons; et l'air, étant décomposé, devient un mélange d'azote et d'acide carbonique. — Dans l'expiration, les poumons reviennent sur eux-mêmes; l'air vicié en sort, et le sang revivifié continue sa route.

La respiration n'est pas un phénomène tout à fait indépendant de notre volonté; on peut arrêter, du moins pendant quelques instants, la contraction ou la dilatation des poumons.

Le sang veineux est bleu-noir, et le sang artériel *rouge*. On pourrait s'étonner de ne pas voir sortir du sang noir d'une veine que l'on ouvrirait : c'est une preuve de la rapidité de l'action de l'air sur le sang. Si l'on recevait le sang qui sort d'une veine dans un vase plein d'azote, ce sang serait noir dans ce vase comme il l'est dans les veines.

XXXVIII.

Division du règne animal en embranchements. Caractères généraux et division de l'embranchement des vertébrés.

Les *animaux* sont des êtres organisés qui vivent, se nourrissent, se meuvent, sentent et se reproduisent. La partie de l'histoire naturelle qui traite des animaux s'appelle *zoologie*.

I. *Embranchements du règne animal.* — On divise ordinairement, d'après Cuvier, le règne animal en quatre embranchements : les *vertébrés*, les *annélides*, les *mollusques*, les *zoophytes*.

Un chien, un poisson, un oiseau, un serpent, sont des vertébrés;

Un papillon, une écrevisse, une sangsue, sont des annélides ;

Un colimaçon, une huître, sont des mollusques ;

Une étoile de mer, un poulpe, une éponge, sont des zoophytes.

Le principal caractère sur lequel on a basé la division des animaux en quatre embranchements est le système nerveux. Dans chacun des trois premiers embranchements, le système nerveux est construit sur un plan particulier. Le quatrième, *caput mortuum* de la science, contient tous les animaux que l'on n'a pu faire rentrer dans les trois autres.

Ces différentes formes du système nerveux entraînent d'autres modifications, d'où viennent les noms des embranchements.

Ainsi, dans le premier (les *vertébrés*), le système nerveux est en partie contenu dans l'axe d'une colonne appelée *colonne vertébrale*, formée d'anneaux superposés appelés vertèbres. — Dans le second (les *annélides*), le corps est composé d'anneaux généralement semblables entre eux. — La mollesse des tissus épidermiques a mérité aux animaux du troisième embranchement le nom de *mollusques*.— Le quatrième se compose en partie d'animaux imparfaits, vivant souvent à la manière des végétaux : de là le nom de zoophytes (animal-plante).

Ces quatre embranchements du règne animal ont encore d'autres caractères distinctifs ; mais ce que nous en avons dit suffit pour empêcher de les confondre.

II. *Animaux vertébrés.* — Chez tous les vertébrés, le système nerveux se compose d'un renflement antérieur placé dans la tête, et que l'on appelle *cerveau;* d'un cordon nerveux (la *moelle épinière*) allant de la tête à l'extrémité du corps, dans l'axe de la colonne vertébrale, et d'où s'échappent entre chaque vertèbre des faisceaux nerveux qui se divisent dans toutes les parties du corps.

Ces nerfs ont pour but d'apporter au cerveau les sensations causées

par les agents extérieurs dans toutes les parties du corps, et de transmettre dans ces parties la volonté de l'âme, volonté qui détermine l'action des muscles, et, par suite, celle des différentes parties du corps.

Aux vertèbres sont attachées des côtes qui protégent le cœur, les poumons et une partie de la masse viscérale. Le corps est muni de membres appendiculaires qui sont des organes de préhension (bras, mains), des organes d'ambulation (pieds), de vol (ailes), de natation (nageoires), selon que l'animal vit sur la terre, dans les airs ou au sein des eaux.

Les animaux vertébrés forment quatre classes principales : 1° les *mammifères ;* 2° les *oiseaux ;* 3° les *reptiles;* 4° les *poissons*.

1° Les *mammifères* sont des animaux à sang rouge et chaud; ils sont vivipares (c'est-à-dire que leurs petits naissent tout vivants et dépourvus d'enveloppes protectrices); leurs femelles ont des mamelles (d'où le nom de mammifères), et allaitent leurs petits. A cette classe appartiennent les animaux les plus nobles, les plus intelligents, les plus forts, les plus utiles, ceux, en un mot, dont l'organisation est la plus complète.

Elle comprend : 1° les *bimanes* (animaux à deux mains), tels que l'homme ; — 2° les *quadrumanes* (à quatre mains), tels que le singe; — 3° les *carnassiers* (qui se nourrissent de chair), le lion, le chien, l'ours, la hyène, la chauve-souris, etc. ; — 4° les *rongeurs*, le lapin, l'écureuil, le rat, le castor ; — 5° les *édentés*, le fourmilier, le paresseux ;—6° les *ruminants* (qui mâchent plusieurs fois leurs aliments), le bœuf, le mouton, le cerf, le chameau ; — 7° les *pachydermes* (à peau épaisse), l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le cheval ; — 8° les *cétacés* (qui n'ont pas de membres postérieurs), la baleine (en latin *cete*), le dauphin, le phoque ; — 9° les *marsupiaux* (animaux à bourse), la sarigue, le kanguroo ; — 10° les *monotrèmes*, l'ornithorhynque.

2° Les *oiseaux* sont des animaux à sang rouge et chaud; ils sont ovipares (c'est-à-dire qu'ils pondent des œufs); ils ont deux pieds, deux ailes, un bec, et des plumes.

Cette classe comprend : 1° les *rapaces* ou oiseaux de proie, l'aigle, le vautour, l'épervier, etc. ; — 2° les *grimpeurs*, le pic, le perroquet ; —3° les *passereaux*, le moineau (en latin *passer*), l'hirondelle, etc. ; — 4° les *gallinacés*, la poule (en latin *gallina*), le dindon, le faisan, le pigeon ;—5° les *échassiers*, l'autruche, la grue, la cigogne, le héron ; — 6° les *palmipèdes* ou oiseaux aquatiques, dont les doigts sont réunis par une membrane, le cygne, l'oie, le canard, etc.

3° Les *reptiles* sont des animaux à sang rouge et froid, qui respirent par des poumons : les uns, le lézard, la tortue, la grenouille, ont des membres; les autres sont tout à fait dépourvus de membres,

et ne se meuvent que par un mouvement de reptation : ces derniers ont donné leur nom à toute la classe.

Elle comprend : 1° les *chéloniens*, tels que la tortue (en grec *chélys*) ; — 2° les *sauriens*, le lézard (en grec *saura*), le crocodile, etc. ; — 3° les *ophidiens* (du grec *ophis*, serpent), la couleuvre, la vipère, et toutes les espèces de serpents ; — 4° les *batraciens*, la grenouille (en grec *batrachos*), le crapaud, etc.

4° Les *poissons* sont des animaux à sang rouge et froid, qui respirent par des *branchies*; ils n'ont pas de membres, mais des nageoires.

Cette classe comprend : 1° les poissons *osseux*, le maquereau, la carpe, le brochet, la truite, le saumon, le hareng, le merlan, la sole, en un mot, tous les poissons à arêtes ; — 2° les poissons *cartilagineux*, le requin, l'esturgeon, la raie, etc.

XXXIX.

Notions sur l'organisation des végétaux.—Tige, racine, feuilles, respiration des plantes, fleur et fruit.—Divisions principales du règne végétal.

Les *végétaux* sont des êtres organisés qui vivent, se nourrissent et se reproduisent ; quelques-uns paraissent doués d'une sorte de sensibilité (la sensitive). La partie de l'histoire naturelle qui traite des végétaux s'appelle *botanique*.

I. Dans toute plante on trouve toujours deux sortes de parties : celles qui servent à l'entretien, à l'accroissement du végétal : racine, tige, feuilles, et celles qui servent à la reproduction de l'espèce : fleurs et fruits.

La racine, la tige et les branches forment la charpente des plantes.

Racine. — La racine, assez analogue au bois dans sa partie supérieure, va en s'amincissant et se divisant à mesure qu'elle s'enfonce dans la terre. Les divisions prennent le nom de *radicelles ;* les dernières subdivisions, très-ténues, celui de *chevelu.* La racine absorbe les sucs de la terre par les pores de son chevelu. — Les racines sont *pivotantes*, quand la racine principale a la forme d'un cône allongé ; *fasciculées*, quand elles se divisent en plusieurs branches; *rampantes*, quand elles s'enfoncent peu dans le sol, etc.

Tige. — La tige, partie du végétal comprise entre les racines et les feuilles, se compose d'une partie principale, le *tronc*, et de parties secondaires, les *branches*.— Le tronc prend le nom de *stipe* dans les

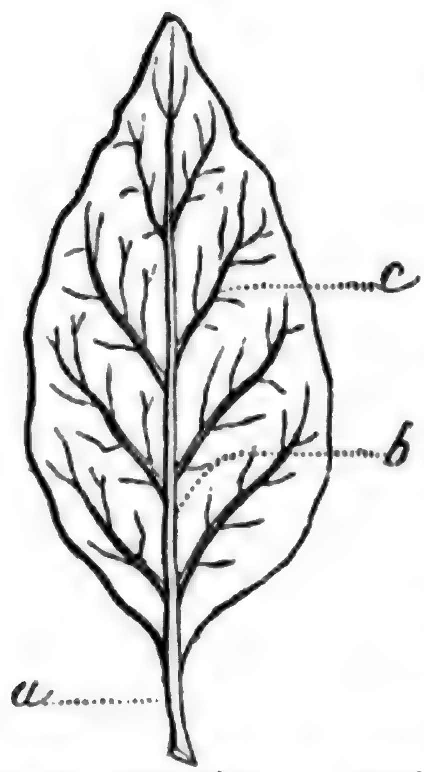
végétaux analogues au palmier, de *chaume* pour les céréales, etc. — La tige peut être *rampante*, *couchée*, *grimpante*, *volubile*, etc.

Quant à sa structure intérieure, elle se compose, du centre à la circonférence, 1° de la *moelle*, tissu spongieux, renfermé dans un canal appelé *étui médullaire;* 2° du *corps ligneux*, comprenant une partie intérieure, le *bois* ou cœur de bois, et une partie extérieure, l'*aubier* ou bois moins formé que l'autre; 3° de l'*écorce*. L'*écorce* se subdivise elle-même en trois parties : l'*épiderme*, le *tissu cellulaire externe*, et le *liber*, ou couches internes de l'écorce, qui peuvent se séparer comme les feuillets d'un livre. — C'est entre l'écorce et l'aubier que circule la plus grande partie de la *séve*, et qu'est concentrée, pour ainsi dire, la vie de l'arbre. La moelle, le cœur du bois, sont des portions qui ont vécu, mais qui ne vivent plus. Chaque année une nouvelle couche d'aubier se forme entre l'arbre et l'écorce, et une nouvelle couche d'aubier devient bois mort, ou, mieux, bois. Aussi est-ce à tort que l'on s'étonne de voir de vieux saules, dont tout l'intérieur est creusé et pourri, pousser de fortes branches. Tant que la couche de bois en contact avec l'écorce n'est pas pourrie, l'arbre peut vivre. — Puisque chaque année voit se former une nouvelle couche de bois, on peut compter l'âge d'un arbre abattu d'après le nombre de ces couches concentriques.

La *séve* est un fluide incolore et inodore, composé en grande partie d'eau contenant en dissolution des sels et des substances végétales et animales. Après avoir circulé dans les diverses parties de la plante, la séve se change en un fluide consistant, de saveur généralement fade, qui se trouve surtout entre l'écorce et l'aubier : on l'appelle *cambium*. Il ne faut pas confondre ce fluide avec les fluides propres à certaines plantes, tels que le lait, la gomme, la résine, le baume, etc.

La séve monte dans le tissu de la tige par suite de la capillarité des tissus, d'une force particulière appelée *endosmose*, qui fait que lorsque deux liquides de densité différente sont séparés par une membrane perméable, le moins dense passe en beaucoup plus grande quantité que l'autre à travers la membrane; les sucs de la terre sont moins denses que les sucs de la tige, l'évaporation continuelle qui s'opère dans les feuilles maintenant ceux-ci dans un état de concentration considérable; aussi, au moyen d'une petite perte de suc élaboré, la plante fait un gain considérable de suc non travaillé qui monte de cellule en cellule à travers le tissu végétal, par suite de la même loi.

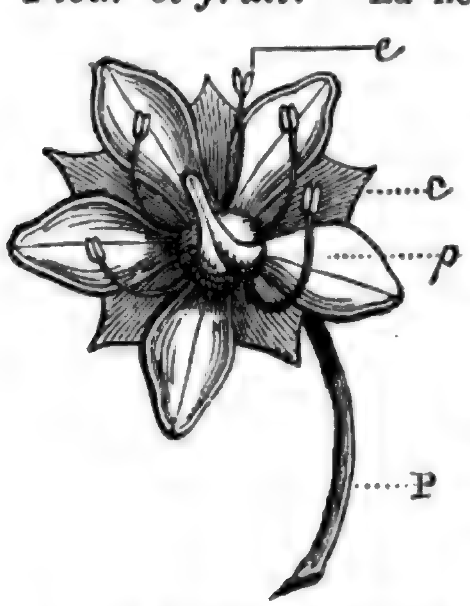
Chaque branche peut être considérée comme une plante particulière entée sur l'arbre, et dont les racines sont remplacées par des vaisseaux et des fibres qui vont puiser la leur entre l'aubier et l'écorce de l'arbre.



Feuilles.—Les feuilles sont les organes respiratoires, les poumons des plantes. Elles se composent d'un *pétiole* (*a*), d'une *nervure médiane* (*b*), prolongement du pétiole; de *nervures secondaires* (*c*), et du *limbe* ou *parenchyme*, qui forme le tissu de la feuille. — Les feuilles ont des formes très-variées, et prennent les noms de feuilles *entières*, feuilles *pennées*, *composées*, *laciniées*, etc., suivant la forme des découpures du parenchyme.

Respiration. — Le tissu du parenchyme n'est pas entièrement continu : il renferme des lacunes qui communiquent à l'intérieur par de petits trous ou *stomates*, généralement situés à la partie inférieure de la feuille. L'air s'introduit par ces stomates. La respiration des plantes n'est pas identique avec celle des animaux ; elle varie suivant que la plante est soumise ou non à l'influence de la lumière : pendant le *jour*, la plante absorbe l'acide carbonique contenu dans l'air, prend le *charbon* et rejette en partie l'oxygène; pendant la *nuit*, la plante prend l'*oxygène* de l'air, le brûle, et le transforme en acide carbonique. Seulement, comme l'action est beaucoup plus énergique le jour que la nuit, la plante s'enrichit, en définitive, de carbone. — Les feuilles servent aussi à rejeter au dehors une partie de l'eau contenue dans la plante. Cette évaporation continuelle est une des causes de l'ascension de la séve dans la tige.

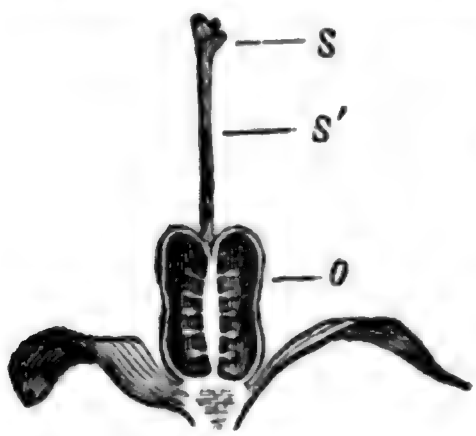
Fleur et fruit. — La fleur se compose essentiellement des organes mâles ou *étamines* (*e*), des organes femelles ou *pistils* (*p*), et de deux rangs de feuilles modifiées qui servent à protéger, pendant leur croissance (dans le bouton), les organes principaux. Le plus extérieur de ces deux rangs de feuilles porte le nom de *calice* (*c*); il est généralement vert; le second s'appelle *corolle*, et les feuilles qui le composent s'appellent *pétales ;* on n'y retrouve souvent ni nervures ni pétiole : c'est un limbe mince, et brillant des plus belles couleurs. La tige P, qui porte la fleur, s'appelle *pédoncule.*





Étamine. — Les étamines, placées en nombre plus ou moins grand autour du pistil, se composent d'un *filet* (*f*) qui porte un corps appelé *anthère ;* ce corps est divisé généralement en deux loges (*aa'*), qui, à l'époque de la fécondation, laissent échapper, et souvent même projettent avec force, une poussière organisée appelée *pollen*. Cette poussière se compose de grains microscopiques, enveloppés de deux membranes, dont la plus intérieure renferme un fluide visqueux.

Pistil. — Le pistil se compose d'un *ovaire* (*o*), renfermant les *ovules* ou rudiments des jeunes graines; d'un *style* (*s*), espèce de canal qui surmonte l'ovaire, et d'un *stigmate* (*s'*), tissu papilleux qui forme l'épanouissement du style, et où s'attache la poussière pollénique. — Les grains de pollen poussent de là des prolongements qui vont accomplir dans l'ovaire le mystère de la fécondation.



Les *ovules* fécondés grossissent, et deviennent bientôt la graine, ou fruit.

Certaines graines sont susceptibles de se conserver très-longtemps sans perdre la propriété de germer. On a planté au Jardin des Plantes des haricots qui n'avaient pas moins de cent ans, et ils ont levé ; on parle même de blé conservé dans des sépulcres de momies égyptiennes, et qui aurait donné des tiges et des graines.

On distingue dans le fruit deux parties principales : le *péricarpe* et la *graine*. — Le péricarpe est la partie du fruit, tantôt sèche (pois, haricots, choux), tantôt charnue (prunes, pommes, melons), qui sert d'enveloppe à la graine.

La graine se compose de l'*embryon*, d'un *périsperme*, et d'*enveloppes*. — L'embryon est le rudiment de la plante future; il se compose de la *gemmule* (germe), de la *radicule* (racine future), et de un ou deux appendices latéraux nommés *cotylédons*, et qui représentent les premières feuilles. — On appelle *monocotylédones* les plantes qui n'ont qu'un cotylédon ; *dicotylédones*, celles qui en ont deux. Cette existence d'un ou deux cotylédons, qui semble peu importante au premier abord, est un caractère qui se lie si bien à tout le reste de l'organisation du végétal, qu'il a servi de fondement aux meilleures classifications.

II. *Division du règne végétal.* — On divise les plantes en deux grands groupes : les *cryptogames*, dont le mode de fécondation est

mal connu; les *phanérogames*, plantes pourvues de pistils et d'étamines bien déterminées.

Les cryptogames (noces cachées), qu'on appelle aussi *acotylédones*, comprennent les algues, les champignons, les lichens, les mousses, les fougères.

Les phanérogames se divisent en *monocotylédones* et *dicotylédones*, selon que l'embryon de la graine a un ou deux cotylédons.

Les monocotylédones comprennent les *graminées* (blé, maïs), les *palmiers*, les *liliacées* (lis), les *orchidées*, etc.

Parmi les dicotylédones on peut citer les *conifères* (pins, sapins), les *amentacées* (chêne, bouleau, peuplier, noyer, orme, et en général les arbres de nos forêts); les *caryophyllées* (œillet), les *crucifères* (chou, navet), les *renonculaires*, les *malvacées*, les *rosacées* (rosier, pommier, presque tous nos arbres fruitiers), les *ampélidées* (vigne), les *convolvulacées*, les *composées*, etc.

XL.

Notions sur la croûte solide du globe. — Terrains de cristallisation et terrains de sédiment. — Notions sur les fossiles.

.. *Croûte du globe.* — La forme sphérique de la terre, sa dépression suivant la ligne des pôles, dépression conforme aux effets de la force centrifuge, prouvent que, dans l'origine, la terre était une masse en fusion. Aujourd'hui tous les points de la surface terrestre sont consolidés, refroidis, et l'homme peut y vivre. Mais la terre est-elle encore en fusion au-dessous de la croûte solide qui forme sa surface? Beaucoup de raisons portent à le penser, et surtout les éruptions des volcans qui lancent des laves incandescentes, ainsi que les tremblements de terre, inexplicables si toute la terre est solide, et qui ne sont plus, si la terre est liquide, que des oscillations de l'enveloppe, causées par des mouvements de la masse liquide énorme qu'elle contient.

Enfin, une troisième raison porte à croire à la fluidité de la terre : c'est l'élévation de température que l'on remarque à mesure que l'on s'enfonce dans les mines. Des expériences ont constaté un accroissement de 1° par chaque 33 mètres de profondeur. Si cette loi se continuait jusqu'au centre, à 20 kilomètres de profondeur la température serait de 600°, et au centre elle serait de 200,000°, température des effets de laquelle il nous est impossible de nous faire une idée.

Les *éruptions volcaniques*, les *soulèvements* et les *affaissements*

de terrains, qui sont rares et partiels aujourd'hui, ont dû se reproduire bien des fois, et sur une échelle bien plus considérable, depuis la solidification superficielle du globe; sans quoi la terre, étant partout au même niveau, serait partout recouverte par les eaux, qui formeraient une mer sans fin. Il fallait que l'*aride parût*, que des bassins se creusassent, dans lesquels pût se retirer la mer: tout cela fut l'œuvre des tremblements de terre.

Après chaque révolution, les contours des bassins des mers ont été plus ou moins profondément modifiés : des continents entiers ont été abîmés sous les eaux, d'autres se sont élevés au-dessus du niveau de la mer. Sur ces continents se sont formées une *faune* et une *flore* (ensemble d'êtres animés, animaux et végétaux), qui ont varié après chaque soulèvement, et ont été continuellement en se rapprochant de la nature de la faune et de la flore actuelles. Enfin, et c'est une confirmation scientifique de la vérité des saintes Écritures, l'homme est arrivé le dernier sur la terre, et depuis son arrivée le globe n'a subi aucune révolution profonde.

II. *Terrains de cristallisation* et *terrains de sédiment*. — A la plus grande profondeur à laquelle on ait pu creuser, on a trouvé partout des roches compactes, essentiellement formées de *silicates*, des *granits*, des *porphyres*, des *basaltes*, matières analogues aux laves produites par les éruptions volcaniques, et qui évidemment ont dû être incandescentes. Ces roches forment l'assise des plus grandes chaînes de montagnes, et portent le nom de *terrains de cristallisation*; on les nomme aussi quelquefois *terrains plutoniens*, parce qu'ils sont dus à l'action du feu, et *terrains primaires*, parce qu'ils ont dû être solidifiés les premiers. Ces terrains ne contiennent jamais aucune espèce de *fossiles* (restes d'êtres animés). Des trois espèces de roches qu'ils renferment, le granit et le porphyre paraissent être les plus anciennes; le basalte n'apparaît que beaucoup plus tard.

Au-dessus de ces terrains d'origine ignée, on trouve des dépôts horizontaux formés de couches parallèles de *sables*, d'*argiles*, de *calcaires*, de *grès*, de *meulières*. Généralement ces dépôts contiennent des coquilles quelquefois très-bien conservées, des ossements d'animaux vertébrés, et surtout des dents de ces animaux. Comment ont pu se former ces dépôts? Pourquoi contiennent-ils ces ossements? Rien n'est plus facile à expliquer, lorsqu'on se rappelle que chaque portion de la surface terrestre a pu, par suite des soulèvements, se trouver plusieurs fois successivement au fond d'une mer, d'un lac, d'un fleuve, ou à la surface d'un continent.

Supposons qu'une portion d'un continent sur lequel vivent des animaux et végètent des plantes soit abîmée sous les eaux. Le sable fin que tiennent ces eaux en suspension, surtout après un bouleversement semblable, se déposera lentement sur ce continent submergé,

et recouvrira arbres et animaux. Les parties charnues des animaux s'y putréfieront; mais les ossements, moins putréfiables, pourront résister à cette altération. Peu à peu le dépôt qui les recouvre se solidifiera, et formera une couche de calcaire, de grès ou d'argile, selon la nature du sable que cette mer tenait en suspension. Des mollusques, vivant au fond de ces eaux, y laisseront leurs coquilles, qui seront empâtées aussi dans ce dépôt. — Ces terrains, formés par les sédiments déposés par les eaux, prennent le nom de *terrains de sédiment*. On les appelle aussi *terrains neptuniens*.

On divise ordinairement les terrains de sédiment en quatre groupes principaux : 1° les *terrains de transition* ; 2° les *terrains secondaires* ; 3° les *terrains tertiaires* ; 4° les *terrains d'alluvion*.

Les terrains *de transition* ont pour caractère distinctif de renfermer des fossiles de végétaux cryptogames, de zoophytes, de mollusques et de poissons. On les subdivise en *terrains inférieurs*, dont la base est l'*argile;*—*moyens*, dont la base est le *quartz* et l'*ardoise; supérieurs*, qui renferment, outre les éléments susdits, l'*anthracite* et la *houille;*— enfin en terrain *houiller* proprement dit, qui renferme, outre la houille, beaucoup de calcaires et un grand nombre de minerais utiles. On donne souvent à ces trois subdivisions les noms de terrain *silurien*, terrain *dévonien*, et terrain *carbonifère*.

Les terrains *secondaires* renferment surtout des fossiles de reptiles gigantesques (*sauroïdes*), dont l'espèce est aujourd'hui perdue ; on y trouve aussi des débris de zoophytes, de crustacés, de mollusques, des ossements d'oiseaux, etc. On les subdivise en terrains *pénéen*, de *tryas*, *jurassique* et *crétacé;* ces divers terrains offrent diverses variétés de *grès*, de la *craie* et de la *marne*.

Les terrains *tertiaires* renferment des fossiles de mammifères, parmi lesquels il faut distinguer ces monstres énormes dont l'espèce est aujourd'hui perdue ; les paléothériums, les mastodontes, etc., et beaucoup d'animaux dont les espèces subsistent encore : les rhinocéros, les éléphants, les hippopotames, etc. ; on y trouve aussi en grand nombre des fossiles de mollusques, de zoophytes, de bois, etc. On subdivise les terrains tertiaires en terrains *inférieurs*, contenant l'*argile plastique*, la *pierre de taille* ou *calcaire grossier*, le *gypse;* — *moyens*, contenant le *grès de Fontainebleau*, les *pierres meulières;* — *supérieurs*, comprenant le *tuf à ossements*, les *sables*, etc.

On appelle *terrains diluviens* des terrains de formation récente, composant la couche la plus superficielle du globe, et qui paraissent devoir leur origine à un cataclysme universel, ou à un grand déluge antérieur à celui de Moïse ; il ne faut pas les confondre avec les terrains d'alluvion.

Les *terrains d'alluvion* se trouvent dans les vallées, sur les bords

de la mer ou à l'embouchure des grands fleuves. Ils sont en général composés de détritus de toute nature, soit de corps bruts, soit d'êtres organisés.

Sol de Paris. — A Paris, on ne rencontre, en perçant à une très-grande profondeur, que des *terrains de sédiment*. Aussi Paris a-t-il été, longtemps avant l'apparition de l'homme, au milieu d'un grand golfe, dont le fond était formé par la *craie*, et dans lequel se sont déposées les couches du *calcaire grossier* qui sert à la construction de nos monuments, les *marnes* et le *gypse* (pierre à plâtre), et enfin les *meulières*, que l'on trouve sur tous nos plateaux les plus élevés. Il semblerait que Paris dût reposer alors sur les meulières; mais, après le dépôt de ces meulières, de violents cours d'eau venus de l'est, cours d'eau dont la Seine, la Marne et l'Oise ne sont que des restes très-rétrécis, ont raviné une partie du terrain, et c'est au fond de cette vallée que Paris est bâti.

III. *Notions sur les fossiles.* — Dans chacune des différentes couches qui composent les terrains de sédiment on trouve, comme nous venons de le voir, des fossiles identiques dans les différents points où l'on rencontre cette couche. Ces fossiles ont une grande importance, en ce que, constants pour la même couche en tous les points où on la retrouve, ils servent à la caractériser et à permettre de la reconnaître. Les fossiles qu'on retrouve les mieux conservés sont les coquilles des mollusques et les dents des animaux vertébrés. On trouve aussi un grand nombre de plantes, souvent avec leurs feuilles, quelquefois réduites à l'état de charbon (couches de *houille*, lignites, anthracites), et formant ainsi un combustible qui est, pour le pays où l'on en rencontre, une grande source de richesses; d'autres fois entièrement modifiées dans leur nature chimique, tandis que leur structure n'est pas altérée. Tels sont, par exemple, les *bois pétrifiés*.

On a trouvé des squelettes d'animaux mammifères, oiseaux, poissons, les uns analogues aux animaux qui vivent actuellement, et parmi lesquels on remarque des *éléphants*, des *ours*, des *rhinocéros*, des *crocodiles*, des *hyènes*, des *singes*, etc.; les autres, absolument étrangers à la faune actuelle : les *mégathériums*, *dinothériums*, *mastodontes*, *paléothériums*, *anoplothériums*, etc. Parmi les espèces aujourd'hui perdues, il faut encore remarquer ces grands reptiles à forme si bizarre, et voisins du genre des *sauriens :* tels sont le *mosasaure*, le *plésiosaure*, l'*ichthyosaure*, et enfin les *ptérodactyles*, voisins à la fois des sauriens et des chauves-souris.

C'est un des plus grands titres de gloire de notre immortel Cuvier, d'avoir, en examinant des débris souvent très-peu complets, une mâchoire, par exemple, d'un animal, reconnu de quelle espèce actuelle il est le plus voisin, et d'avoir toujours vu son opinion confirmée par la découverte de squelettes mieux conservés.

Un des phénomènes les plus remarquables que présente l'étude des fossiles, c'est que nulle part, dans aucune des couches des terrains sédimentaires, on ne trouve de fossile humain. On doit en conclure que toutes les révolutions terrestres auxquelles ces terrains doivent leur origine sont antérieures à la création de l'homme.

FIN.